BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

TI — TRY.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME QUARANTE-SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1826.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTE-SIXIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D—R.	AMAR DURIVIER.
A—G—S.	DE ANGELIS.
A. L—D.	Adolphe LESOURD.
A. R—T.	ABEL-REMUSAT.
A—T.	H. AUDIFFRET.
B—P.	DE BEAUCHAMP.
B—T.	BIOT.
B—U.	BEAULIEU.
B—Y.	Mme. DE BOLLY.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. B.	BRECHOT DU LUT.
D—B—S.	DUBOIS.
D—G.	DEPPING.
D—G—S.	DESGENETTES.
D—N—U.	DAUNOU.
D—R—E.	DUROZOIR.
D—T.	DURDENT.
D—U.	DUVAU
D—X.	DECROIX.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
Ec-Dd	EMÉRIC-DAVID.
E—K—D.	ECKARD.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA-D'URBAN.
F—T.	FOISSET aîné.
G—RD.	GUÉRARD.
G—Y.	GLEY.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
J—B.	JACOB.
J—N.	JOURDAIN.
KL—H.	KLAPROTH.
L.	LEFESVRE-CAUCHY.
L—S—E.	LABOUDERIE.

MM.	
L—C.	J.-V. LECLERC.
L—P—R.	HIPPOLYTE DE LA PORTE.
M—D j.	MICHAUD jeune.
M—G—R.	MIGER.
M—I.	THADÉE DE MOSTOWSKI.
M—LE.	MENTELLE.
M—N—D.	MONNOD.
M—ON.	MARRON.
M—R—U.	MOREAU DE MONTALIN.
N—D—T.	NAUDET.
N—H.	NAUCHE.
N—L.	NOEL.
P—C—T.	PICOT.
P—I.	PAROLETTI.
P—NY.	DE PRONY.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
R—L.	DE ROSSEL.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
SI—D.	SICARD.
S—L.	SCHOELL.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S—R.	STAPFER.
S. S—I.	SIMONDE-SISMONDI.
ST—T.	STASSART.
S—V—S.	DE SEVELINGES.
S—Y.	DE SALABERRY.
T—D.	TABARAUD.
U—I.	USTÉRI.
V—N.	VILLEMAIN.
V. S. L.	VINCENS-SAINT-LAURENT.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z	Anonyme.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

T

TIARA (PETREIUS ou PIERRE), humaniste et médecin hollandais, naquit, le 15 juillet 1514, à Worcum, en Frise, où il commença ses humanités, et se rendit ensuite à Harlem, où il étudia la logique, les mathématiques et la morale. C'était un de ces esprits privilégiés qui se passent de maîtres, et qui sont capables de tout puiser dans leur propre fond ; déjà helléniste et latiniste consommé, il fabriquait lui-même ses instruments de musique, d'astronomie, de géométrie, et ne demeura même pas étranger à l'art de la peinture. S'étant voué toutefois spécialement à la médecine, il alla l'étudier à Louvain, et visita ensuite l'Allemagne, la France et l'Italie. Créé docteur-médecin dans cette dernière contrée, il vint, au bout de ses voyages, s'établir à Louvain (vers 1553), et y enseigna la langue grecque. En 1560, une académie ayant été fondée à Douai, il y fut appelé à la même chaire ; mais son épouse, Frisonne, se déplaisant dans cette ville, il retourna dans sa patrie, et fut bourgmestre à Franeker. En 1575, quand on rechercha partout les savants les plus distingués pour la nouvelle université de Leyde, Tiara y fut appelé, pour l'enseignement du grec ; et il eut l'honneur d'être le premier *recteur magnifique* de cette grande école. Mais sa province natale le rappela encore une fois dans son sein. Franeker ayant fondé une académie en 1585, Tiara en fut un des sept premiers professeurs, toujours pour l'enseignement du grec. Il y mourut le 9 février de l'année suivante, dans la soixante-treizième de son âge. Vers la fin de sa vie, ce savant, s'étant un jour présenté à la sainte cène, le pasteur refusa de la lui administrer sans une déclaration préalable qui constatât son orthodoxie, vraisemblablement douteuse : il consentit à la faire et fut admis. On a de lui : I. Une traduction latine du *Sophiste* de Platon, Louvain, 1533, in-12. II. Une de la *Médée* d'Euripide, Utrecht, 1543, in-12. III. Une des *Sentences* de Pythagore, de Théognis et de Phocylide, Franeker, 1589, in-12. IV. *Poëmation de nobilitate et disciplinâ militari veterum Frisiorum*, Franeker, 1597, in-12. C'est un appel à la guerre contre l'Espagne, et cette production fait également honneur au talent de Tiara pour la poésie latine, et à son patrio-

tisme. La date de la publication fait juger qu'elle fut posthume. Gruter l'a recueillie dans ses *Deliciæ poëtarum Belgicorum*. M. Peerckamp, à l'article *Tiara* de ses *Vitæ Belgarum qui latina carmina scripserunt* (Bruxelles, 1822, in-8°.), lui a accordé de justes éloges, appuyés de quelques citations. Voyez aussi le *Parnassus Latino-Belgicus* de M. Hoeufft (Amsterdam et Breda, 1819, in-8°.). V. Un autre Poëme élégiaque latin *De Nobilitate ejusque veris insignibus*, qui se trouve dans les mêmes *Deliciæ*, à la suite du précédent. Tiara avait aussi travaillé sur les Aphorismes et les Prognostics d'Hippocrate, sur les Hymnes d'Homère, sur d'autres dialogues de Platon ; mais il ne paraît pas que ces travaux aient vu le jour. Il était meilleur homme de cabinet que professeur ; et portait à l'excès, dans ses leçons, la défiance de lui-même.

M—on.

TIBALDO ou TIBALDI. *Voy.* Pellegrini.

TIBBON (Juda Aben), savant rabbin du royaume de Grenade, vivait à la fin du douzième siècle. Il se fit une grande réputation parmi ses co-religionnaires, par le nombre et le mérite de ses traductions de l'arabe en hébreu. Aben Jachias, dans son *Scialceleth*, lui donne le titre de prince des traducteurs. Les principaux ouvrages qu'il a traduits sont : I. *Cozari* ou *Cozri*, de Juda Levita, en 1167. II. *Sepher emunoth* (Livre des articles de foi). La traduction par le rabbin Saadias, achevée en 1171, a été imprimée à Constantinople, en 1562, et ailleurs. III. *Chovàd allevavoth* (Le devoir des cœurs). C'est un livre de morale très-estimé parmi les Juifs, et qui fut imprimé pour la première fois à

Naples, en 1490[illegible] du rabbin Bechai Ben Josep[illegible] Tibbon fit sa traduction en [illegible], suivant Azulai. IV. *Tikkùn midoth* (Des vertus). Cet ouvrage du R. Salomon Gavirol, traduit en 1167, suivant Azulai, parut en 1562, à Treute. V. *Agiographa, seu Proverbia, Job, Daniel, Esdras, Ruth, Canticum Canticorum, et ordo precum, cum confessione*, traduction excellente. VI. *Galeni ars parva, seu compendium praxis medicæ cum commentario Ali ben Retzuàn*. VII. *La Grammaire* de Jonas ben Ganah, traduite en 1186. Juda Aben Tibbon a laissé une lettre pour l'instruction de son fils Samuel, intitulée *Igherrd Muzàr*. Sur tous ces articles on peut consulter le *Dictionnaire historique* de Rossi, et le Catalogue des manuscrits hébraïques de sa bibliothèque. L—b—e.

TIBBON (Samuel Ben Juda, Aben), fils du précédent, marcha sur les traces de son père, et mérita également le titre de prince des traducteurs. On lui doit : I. *Ikkavù ammaim* (que les eaux se ramassent). C'est un commentaire des versets 9 et 10 du premier chapitre de la Genèse, en vingt-deux livres, ou plutôt un traité de physique dans lequel l'auteur s'attache à prouver comment les eaux de la mer ne sortent pas de leur lit. Il n'a jamais été publié, quoi qu'en dise l'auteur du Catalogue de la bibliothèque d'Oppenheimer. II. Un *Commentaire sur le livre de l'Ecclésiaste*, inédit. III. *Dehòt filosofim* (sentences des philosophes), inédit. IV. *More nevochim* (le docteur des faibles), traduit de l'arabe de Maïmonide. (Voy. son article). V. *Expositio vocum peregrinarum libri More Nevochim*. VI. *Epistola de resurrectione mortuo-*

rum, traduite de Maïmonide. VII. *Scemonè perachim* (huit chapitres des facultés de l'ame), comme le précédent. VIII. *Pirke avoth* (chapitres des pères), comme le précédent. IX. *Rhuah chen* (esprit de grâce). Les livres de Maïmonide ont beaucoup servi à la composition de cet ouvrage, que plusieurs critiques ont attribué à Juda Aben Tibbon; mais que J. Bernard de Rossi a démontré être de Samuel Aben Tibbon. X. *Abunasaris Alpharabii liber de principiis naturalibus*. Voyez la bibliothèque *Arabique des philosophes*, par Casiri. XI. *Aristotelis liber de meteoris, seu de signis cœli*. Cette traduction a été faite pour l'instruction du rabbin Joseph ben Israël. XII. *Averrois compendium libri acroasis, seu physicæ auscultationis Aristotelis*. Bartolocci et Wolf ont attribué mal-à-propos cette traduction à Samuël Aben Tibbon; elle est de Moïse Aben Tibbon ou Tibbonide. Nous renvoyons nos lecteurs aux ouvrages que nous avons indiqués dans l'article de Juda Aben Tibbon, et à la *Bibliothèque des rabbins espagnols*, par Rodriguez de Castro, qui n'a point parlé de Juda, ou qui l'a confondu avec Samuël et avec Moïse. L—B—E.

TIBBON (Moïse Ben Samuel Aben), autrement appelé Tibbonide, fils du précédent, vivait aussi dans le royaume de Grenade vers l'an 1270; il cultiva les mêmes sciences que son père et son aïeul, et s'y fit la même réputation. Nous avons de lui : I. *Canticum Canticorum cum commentario*, manuscrit rare et qui n'a jamais été imprimé. Voyez le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque* de J. Bern. de Rossi, Cod. 590. II. *R. Mosis Maimonidis liber præceptorum*. Tibbonide a enrichi cette traduction d'une savante préface. III. *R. Mosis Maimonidis liber de vocabulis logicis, seu logicæ compendium*. Cette traduction a été imprimée plusieurs fois à Venise, et une seule fois à Crémone, en 1566. Nous ne pousserons pas plus loin le catalogue des ouvrages de Maïmonide, traduits en hébreu, par Tibbonide; il semble que cette famille des Tibbon se soit réservé la gloire de les faire connaître à la nation juive, dans sa propre langue, et qu'elle en ait reçu la mission du célèbre rabbin. IV. *Hippocratis Aphorismi*. La traduction des Aphorismes d'Hippocrate est accompagnée de celle du commentaire qu'en a fait Maïmonide. V. *Averrois compendium libri Aristotelis de sensu et sensibili*. Il faut ici replacer la traduction du livre d'Aristote sur les *signes célestes* ou les *météores*, dont il a été question dans l'article précédent, n°. XI. VI. *Tabula astronomica Alfragani*. VII. *Achmet Ben Abraham Tzedàd derachim*. C'est un ouvrage de médecine, peu connu, même de ceux qui en ont parlé, comme le fait entendre Rossi. VIII. *Euclidis libri*. Tibbonide a traduit d'arabe en hébreu presque tous les ouvrages d'Averroès, ceux d'Aristote et des plus célèbres philosophes et médecins de l'antiquité. L—B—E.

TIBÈRE (Claudius Nero), empereur romain, naquit à Rome, le 16 novembre de l'an 34 avant notre ère, de Tiberius Nero, grand pontife, et de Livia, fille de Drusus Claudianus. Tous deux descendaient également de l'illustre famille des Appius. Dans les troubles qui suivirent la mort de César, Tiberius Nero, longtemps attaché à la fortune du dictateur, courut de grands périls. Réfugiée dans divers lieux de l'Italie,

sa femme manqua deux fois d'être décelée par les cris de son fils au berceau. Étant passée en Grèce, elle se retira quelque temps à Lacédémone; et Tibère, enfant, fut confié à la foi publique des descendants de Léonidas. Emmené, de nuit, hors de cette ville, il faillit périr, en traversant une forêt, où le feu avait pris, et d'où sa mère n'échappa que les vêtements et les cheveux à demi brûlés. Cette périlleuse destinée fut bientôt fixée : Livie, de retour à Rome, plut aux regards du triumvir Octave, déjà tout-puissant. Elle était alors enceinte; mais cela ne fut point un obstacle. Son mari la fiança lui-même au nouveau maître de Rome. Tibère fut élevé avec soin dans la famille impériale. A l'âge de neuf ans, il prononça, du haut de la tribune, l'éloge de son père, qui venait de mourir. Quelque singulier que nous paraisse ce fait, d'autres exemples le rendent vraisemblable; et il s'explique par l'éducation hâtive que recevaient les jeunes Romains d'une illustre naissance. Les vices du jeune Tibère ne furent pas moins prématurés que son esprit. Un Grec savant, qui lui servait de précepteur, avait coutume de dire de lui, que *c'était de la boue détrempée avec du sang*. Sous ce maître habile et si clairvoyant, Tibère apprit la langue grecque, et s'exerça soigneusement à l'éloquence latine. Ses essais étaient marqués par une imitation du vieux langage, et un goût d'expressions antiques dont Auguste se moquait. Ce prince lui montrait d'ailleurs une affection paternelle, soit par faiblesse pour Livie, soit pour relever aux yeux du peuple tout ce qui était allié à la maison des Césars. Dans le triomphe célébré pour la victoire d'Actium, Tibère parut à cheval, à côté du char d'Auguste. Il présida aux jeux qui suivirent le triomphe; et dans les jeux troyens donnés par Auguste, il commandait les plus âgés des jeunes combattants. Lorsqu'il eut pris la robe virile, il donna deux fois des spectacles de gladiateurs, toujours avec une grande magnificence, et par la libéralité d'Auguste. Il avait épousé Agrippine, petite-fille de Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron; mais quoiqu'il l'aimât, et qu'il en eût un fils, il la répudia dans la suite pour entrer de plus près dans la maison des Césars, en épousant Julie, fille d'Auguste. Tibère était dès-lors un des appuis du pouvoir impérial. Dès l'âge de dix-neuf ans, Auguste l'avait nommé questeur; et il s'occupa de l'intendance des vivres avec beaucoup d'habileté. En même temps, suivant le système de l'éducation romaine, il s'exerçait à plaider. Il défendit, au tribunal de l'empereur, dans des causes diverses, le roi Archélaüs, les Tralliens et les Thessaliens; il porta la parole, dans le sénat, en faveur de quelques villes d'Asie qui avaient été affligées par un tremblement de terre; enfin, ce qui paraît un augure plus remarquable, il remplit le rôle d'accusateur, et fit condamner pour crime de lèse-majesté, Fannius Cepio, prévenu d'avoir conspiré contre l'empereur. Il aurait voulu dès-lors communiquer au gouvernement d'Auguste quelque chose de soupçonneux et de tyrannique, dont la froide modération de ce prince crut n'avoir pas besoin. Il s'irritait de la liberté de quelques écrits satiriques qui circulaient impunément dans Rome contre Auguste. L'empereur, en réponse aux plaintes amères que Tibère faisait de cette indulgence, lui disait, dans une lettre

citée par Suétone : « N'en croyez pas » là dessus, mon cher Tibère, l'em» portement de votre âge ; et ne vous » fâchez pas trop, si quelqu'un dit du » mal de moi; c'est assez que personne » ne puisse m'en faire. » Les travaux militaires devaient se mêler à cet apprentissage de la vie civile et sénatoriale. Tibère y était disposé par la vigueur de son tempérament et son activité. Il fit d'abord, comme tribun militaire, la guerre des Cantabres, rude et ancienne école de la jeunesse romaine. Tibère avait le courage, mais non la tempérance des anciens généraux. Il était adonné aux excès du vin ; et les soldats, pour s'en moquer, parodiaient son nom par celui de *Biberius-Mero*. Ensuite, il fut envoyé dans l'Orient, subjugua l'Arménie, occupée par un prince que l'on appelait usurpateur, parce qu'il était l'ennemi des Romains; et il rendit le trône à Tigrane, auquel il mit lui-même le diadème sur la tête du haut de son tribunal. Ce fut à lui que le roi des Parthes renvoya les aigles romaines enlevées sur Crassus, hommage à la puissance romaine dont Horace a fait tant de bruit. Ensuite, il gouverna pendant un an la Gaule, nommée *Chevelue*. Il soumit les Rhœtes et les Vindéliciens, dans les Alpes, et fit la guerre avec succès dans la Germanie, la Pannonie et la Dalmatie. Il perdit alors son frère Drusus, qu'Auguste avait élevé au consulat, et qui mourut dans cette guerre : il ramena son corps à Rome, en suivant à pied le char funèbre. Il retourna combattre les Germains, les vainquit; et, pour mieux les assujétir, en transporta quarante mille dans les Gaules, au-delà du Rhin. Il entra dans Rome avec les honneurs de l'ovation, mais revêtu des ornements du grand triomphe, privilège jusque là sans exemple. Il fut alors créé consul, et décoré de la puissance tribunitienne pour cinq ans. Dans cette élévation, il se détermina tout-à-coup à quitter Rome et les affaires. Ses motifs, mal connus il y a dix-huit siècles, ne seront guère devinés aujourd'hui. Était-ce répugnance pour sa femme Julie, dont les débauches devenaient la fable de Rome, et qui, fille de l'empereur, ne pouvait être aisément répudiée? Était-ce un calcul pour se rendre nécessaire en s'éloignant? Était-ce enfin désespoir d'arriver à l'empire, en voyant les deux fils d'Agrippa qu'Auguste avait adoptés, grandir et occuper la seconde place? Quoi qu'il en soit, Tibère n'obtint qu'avec peine la permission de se retirer. Auguste se plaignit dans le sénat d'être abandonné. Tibère partit, laissant à Rome sa femme et son fils. Ayant appris, sur la route, une indisposition d'Auguste, il ralentit son voyage; mais le bruit s'étant répandu qu'il tardait à dessein, et pour une grande espérance, il s'embarqua brusquement, et passa dans l'île de Rhodes, agréable colonie grecque, renommée par la douceur et la salubrité du climat. Il y vécut en simple particulier, habitant à la ville et à la campagne une maison modeste, fréquentant les écoles des sophistes et les gymnases, sans gardes, sans licteurs. Il n'avait près de lui qu'un seul ami du rang de sénateur, quelques confidents obscurs, associés à ses débauches, et un astrologue qu'il consultait sur sa destinée (*Voy.* Thrasylle). Cependant les proconsuls et les lieutenants de l'empereur, qui se rendaient en Asie, ne manquaient guère de le visiter au passage; car la cause de sa disgrace

était obscure, et son crédit pouvait renaître. On conçoit, du reste, quelle devait être la déférence des habitants pour un Romain de si grand nom. Un matin, Tibère, qui sans doute s'ennuyait de son loisir, avait dit qu'il voulait visiter tous les malades de la ville. Le mot fut mal compris par quelques courtisans; on se hâta de transporter tous les malades sous une galerie publique, et de les ranger par ordre. Tibère fut embarrassé de ce singulier spectacle, qui n'attestait que le servile empressement des peuples pour le caprice présumé d'un Romain. Il fit le tour de la galerie, s'excusant auprès de chaque malade, même du plus pauvre et du plus inconnu. Il gardait habituellement cette feinte douceur dans son commerce avec les habitants de l'île. Une fois seulement que, dans une école, deux sophistes se trouvaient aux prises, l'un d'eux ayant accusé Tibère de partialité pour son adversaire, l'orgueil du Romain et du prince impérial reparut tout-à-coup, et le pauvre sophiste fut jeté en prison. Tibère apprit dans sa retraite la condamnation de sa femme Julie, et le divorce prononcé d'office par l'empereur: dans la joie de cette nouvelle, il affecta cependant d'écrire plusieurs lettres à Auguste, pour l'adoucir en faveur de sa fille; et il le supplia de lui laisser tous les dons qu'elle tenait de son époux. Lorsque le temps de son tribunat fut expiré, il sollicita son retour à Rome, ne pouvant plus craindre, disait-il, ce qu'il avait voulu surtout prévenir, une apparence de rivalité avec le fils de l'empereur. Auguste ne goûta pas ces ambiguïtés, et répondit par un refus. Sa retraite devint un exil, dans lequel il traînait obscurément le titre de lieutenant de l'empereur; on l'appelait en Italie l'*exilé de Rhodes*. Il vécut dès-lors, non-seulement en homme privé, mais en homme suspect et menacé, se retirant au milieu des terres, cherchant la solitude, et évitant les hommages des officiers romains qui passaient par l'île de Rhodes. Il fit un voyage à Samos, au-devant de Caïus, qui se rendait en Orient; mais ce jeune prince, aigri par Lollius, son gouverneur, ne lui montra que haine et défiance. On l'accusa d'avoir voulu gagner quelques centurions. Auguste l'avertit lui-même des plaintes et des soupçons qu'il excitait; et Tibère ne cessa dès-lors de demander un surveillant de sa conduite et de ses discours; ce que probablement il avait déjà, sans le savoir. En même temps, il abandonna l'exercice des armes et du cheval; et quittant l'habit romain, il se réduisit au manteau et aux sandales grecques, comme pour se réfugier dans le rôle obscur d'un sophiste. Là même, il était, ou se croyait menacé; il demanda de nouveau son rappel avec d'instantes prières, que Livie appuya de sa tendresse et de son pouvoir. Auguste se laissa fléchir, de l'aveu de Caïus, auquel il destinait l'empire du monde; et Tibère, après huit ans d'éloignement, revint à Rome, pour y vivre d'abord aussi retiré et aussi modeste que dans son île. Il conduisait au barreau son fils Drusus. Il avait quitté le quartier de la cour et la maison de Pompée, et il habitait aux Esquilies, dans les jardins de Mécène. Il y vivait paisible, et ne se mêlant d'aucune affaire publique. Mais la mort prématurée de Caïus et de son frère Lucius vint tout changer. Auguste, qui cherchait des appuis et des héritiers de son pouvoir, fut obligé de reporter les yeux sur Tibère. Il est aussitôt

adopté par l'empereur, en même temps qu'Agrippa, dernier frère de Caïus, Il est de nouveau revêtu de la puissance tribunitienne, et mis à la tête des légions de Germanie. Son esprit inquiet et actif qui avait dévoré l'ennui d'une si longue inaction, reparut tout-à-coup avec une nouvelle vigueur. Il revoyait le théâtre de sa gloire; il reprenait le chemin de l'empire. On peut croire même, sur la foi du flatteur Velléius, qu'il fut accueilli par les transports et les acclamations des soldats : « Nous te revoyons, général, di- » saient-ils, nous te retrouvons sain » et sauf; puis il entendait de toutes » parts ces mots : Moi, général, j'ai » servi avec toi dans l'Arménie; moi, » dans la Rhétie; moi, j'ai été décoré » de ta main dans la Vindélicie; » moi, dans la Pannonie; moi dans la » Germanie. » Tibère justifia cet enthousiasme par des victoires : il soumit plusieurs peuples de la Germanie, jusqu'au Véser, qu'il traversa; puis il laissa son armée en quartiers d'hiver aux sources de la Lippe, et revint auprès d'Auguste, jusqu'au printemps, et à la campagne nouvelle. Elle fut marquée par des succès, et Tibère revint encore à Rome, surveiller la santé d'Auguste, et l'héritage de l'empire. Il vainquit les Marcomans, que leur chef Marobodnus avait disciplinés presque à la manière romaine, et dont la résistance fut aidée par les Pannoniens et les Dalmates. On ne doit lire qu'avec défiance les récits de Velléius, témoin oculaire, mais témoin corrompu, ayant à-la-fois l'engouement d'un officier pour son général, l'abjection d'un courtisan, et l'emphase d'un rhéteur. Toutefois on ne peut douter que Tibère ne fût un général habile. Tacite et Suétone conviennent de sa réputation à cet égard. Il conduisit avec prudence et vigueur la guerre contre les Pannoniens et les Dalmates, et soumit la belliqueuse province d'Illyrie. Velléius porte jusqu'à huit cent mille hommes les forces des peuplades confédérées que Tibère eut à combattre. Cependant cet historien, au milieu de ses hyperboles, ne rapporte aucune grande bataille gagnée par Tibère, ni aucun trait mémorable de sa part. Il s'extasie sur sa douceur, sur le soin qu'il avait des officiers malades, sur la bonté avec laquelle il prêtait sa litière, *comme je l'ai éprouvé moi-même, dit-il, ainsi que beaucoup d'autres*. La défaite de Varus, qui survint à la même époque, fit encore ressortir la fortune et le talent du fils adoptif de l'empereur. Cette nouvelle arriva cinq jours après que Tibère eut terminé la guerre de Pannonie et de Dalmatie. Il se rendit sur-le-champ près d'Auguste, différa son triomphe, par égard pour le deuil public, et repartit au printemps, pour repousser les Germains, vainqueurs de Varus. Il porta, dans cette guerre, un nouvel effort de vigilance et d'activité. Tout était délibéré dans un conseil et réglé d'avance, la discipline sévèrement observée, la mollesse proscrite. Le général lui-même souvent n'avait pas de tente, bivouaquait sur le gazon, et était prêt à toute heure de nuit. Malgré sa prudence habituelle, il livrait bataille, lorsque, durant sa veille nocturne, il avait vu la lumière de sa lampe baisser et s'éteindre d'elle-même. Il paraît qu'une fois son armée se trouva surprise dans un défilé, par un chef pannonien; mais Tibère séduisit ce général, que, dans la suite, il récompensa par un établissement et des ter-

res en Italie. Sorti de ce péril, il acheva de soumettre la Germanie, et revint à Rome pour triompher. Auguste présida la cérémonie, et reçut les hommages de Tibère, qui descendit du char, et fléchit les genoux devant lui, avant de monter au Capitole. Peu de temps après, il fut décidé, par une loi, que Tibère partagerait avec Auguste le gouvernement des provinces réservées à l'empereur, et qu'il célébrerait la cérémonie du *Cens*. Après s'être acquitté de ce dernier soin, il partit pour faire encore la guerre en Illyrie. Auguste, malgré son âge et le déclin de sa santé, l'accompagna jusqu'à Bénévent, et ensuite reprit la route de Nole, où il fut saisi d'une grande défaillance. Tibère averti revint à la hâte, trouva l'empereur qui respirait encore, et demeura un jour enfermé avec lui. Selon le flatteur Velléius, Auguste, environné des empressements de Tibère, rassuré désormais sur l'avenir, et même un moment ranimé par la présence et l'entretien de ce fils chéri, rendit au ciel son ame divine. Suivant Suétone, Auguste, peu satisfait de cette dernière conversation, laissa échapper ces mots, lorsque Tibère fut sorti : *Malheureux le peuple romain, de se trouver sous cette pesante mâchoire!* Quoi qu'il en soit, tout avait été préparé; toutes les issues étaient gardées, pour que le peuple apprît du même coup la mort d'Auguste et l'avénement de Tibère. Le dernier fils d'Agrippa, le jeune Agrippa Posthume, déjà relégué loin de la cour par les intrigues de Livie, reçut la mort dans sa prison, par les mains d'un centurion, contre lequel il se défendit longtemps. *Ce meurtre*, dit Tacite, *fut le premier crime du nouveau règne*. Lorsque le tribun militaire vint rendre compte de l'accomplissement de cet ordre, Tibère dit qu'il n'avait rien ordonné de semblable, et que le tribun rendrait compte au sénat. Mais cette menace hypocrite tomba d'elle-même, et fut oubliée dans les soins nombreux qui suivirent. Tibère, par le droit de la puissance tribunitienne, convoqua le sénat; mais à peine eut-il commencé de parler qu'il s'arrêta, comme accablé de sa douleur, et souhaita de perdre la parole, et même la vie; puis il donna son discours à lire à son fils Drusus; ensuite les vestales apportèrent le testament d'Auguste, dont un affranchi donna lecture. Dans cet acte solennel, Auguste semblait agir, comme particulier, et non comme prince : il disposait de sa fortune, et non de l'empire; mais il était entendu par la servilité commune, que l'une de ces expressions supposait l'autre. Telles étaient les premières paroles du testament : « Puisque la fortune ennemie m'a enlevé Caïus et Lucius, mes fils, que Tibère César soit mon héritier pour les deux tiers de ma succession. » Les autres dispositions ne renfermaient que des legs et des libéralités pour le peuple romain. Après cette lecture commença le singulier débat de servitude et d'hypocrisie si énergiquement dépeint par Tacite, et où Tibère, qui possédait la réalité du pouvoir, le palais, la garde, le trésor, se fit supplier d'accepter l'empire. Après avoir résisté long-temps aux arguments et aux fausses larmes des sénateurs, il céda enfin, comme vaincu par la violence, et finit par ces mots : « Au » moins que je puisse arriver à un » temps, où vous jugerez équitable » d'accorder quelque repos à ma » vieillesse! » Cette comédie étonnera moins, si l'on songe que l'établis-

sement impérial n'avait encore été confirmé par aucune transmission; qu'Auguste lui-même avait feint de n'en jouir que pour dix ans. Indépendamment de sa résistance publique, Tibère, même dans le secret du palais, exprima son anxiété, tantôt en reprochant à ses amis de ne pas savoir *quel monstre c'était que l'empire*, tantôt en avouant avec plus de franchise, *qu'il tenait le loup par les oreilles*. En effet, plusieurs provinces étaient agitées. En Germanie, les légions mutinées offraient l'empire à Germanicus, qui le refusait avec une indignation trop vertueuse pour être comprise par Tibère. En Illyrie, la sédition se bornait à des demandes de paie et de congés; mais elle n'était pas moins violente. On parlait aussi d'un rassemblement formé par un esclave du malheureux Agrippa; et l'on pouvait craindre des complots parmi les grands de l'empire : tout céda bientôt. Germanicus calma les légions, et les conduisit à de nouvelles victoires, au nom de l'empereur. Les légions d'Illyrie s'apaisèrent également par la présence et les promesses de Drusus. Tibère eut un pouvoir aussi vaste que paisible; il parut d'abord en user avec modération. Il refusa les honneurs entassés à ses pieds par le sénat. Il ne voulut ni prêtres, ni temple, ni statue. Il ne permit pas de jurer par ses actes, de donner le nom de Tibère à l'un des mois de l'année. Il ne prit que rarement le nom d'Auguste, et refusa toujours le surnom d'*Imperator*. Il affectait en même temps une grande déférence pour le sénat, et quelquefois une apparence de soumission qui devait faire trembler les sénateurs. Ainsi, dans un discours au sénat, il proféra ces paroles littéralement conservées. « Je l'ai dit, pères » conscripts, et maintenant, et dans » d'autres occasions; un bon et utile » prince que vous avez entouré d'une » puissance si grande et si libre, doit » être le serviteur du sénat et des » citoyens, et souvent de chacun » d'eux en particulier : je ne me re- » pens pas de l'avoir dit; car j'ai » trouvé, et je trouve encore en vous » des maîtres bons et équitables. » Quelques autres traits particuliers semblaient indiquer de la modération des égards pour le peuple romain. Tibère avait fait transporter dans sa chambre (1) une statue précieuse, placée devant les Thermes d'Agrippa, et qui représentait un homme se frottant, au sortir du bain. Le peuple romain, si peu sensible à la perte de sa liberté, réclama contre cette fantaisie du prince; et de grands cris éclatèrent au théâtre, pour redemander le rétablissement de la statue dans un lieu public. Tibère la fit replacer ; mais il supprima les comices, dont Auguste avait conservé l'image, et qui s'étaient assemblées encore pendant toute la durée de son règne. Cette grande révolution, qui détruisait la dernière forme de la liberté populaire, est appelée dans Velléius, par un de ces euphémismes communs à tous les temps de servitudes, l'*organisation des comices* (*comitiorum ordinatio*). Des paroles hautaines, des traits de despotisme se mêlaient à tous les actes de Tibère, et annonçaient la dureté farouche de

(1) *Plurima ex omnibus signa fecit, ut diximus, fœcundissimæ artis inter quæ distringentem se, quem Marcus Agrippa antè thermas suas dicavit, mirè gratum Tiberio principi : qui non quivit temperare sibi in eo, quanquam imperiosus sui inter initia principatûs, transtulitque in cubiculum, alio ibi signo substituto cum quidem tanta populi romani contumacia fuit, ut magnis theatri clamoribus reponi apoxyomenon flagitaverit, princepsque, quanquam adamatum, reposuerit.* (Plin. *Hist. nat.*, lib. XXXIV.)

son règne : un ancien ami lui disait, dans les premiers jours de son élévation : Vous souvenez-vous, César? et il allait rappeler quelques souvenirs de leur liaison. « Je ne me souviens pas de ce que j'ai été, » lui répondit Tibère. Il différait à payer les legs d'Auguste au peuple romain. Un homme, rencontrant un convoi funèbre, dit tout haut que le défunt devrait bien se charger de prévenir Auguste de cet oubli. Le plaisant est arrêté, conduit à Tibère, qui lui fait donner aussitôt sa part du legs, et ordonne qu'il soit pendu, afin d'aller avertir Auguste. Insensiblement il marqua davantage son pouvoir, se montra surveillant sévère de la justice, et même réformateur des mœurs. Il venait assister aux jugements des tribunaux ; et, s'il croyait apercevoir faveur ou corruption dans les juges, il les réprimandait : mais ce qu'il faisait ainsi pour la justice, il pouvait le faire au profit de la tyrannie ; et il ne tarda pas. Il avait d'abord refusé de punir les libelles, et écarté les accusations de lèse-majesté ; il parut bientôt disposé à les accueillir. Ce fut surtout après la mort de Germanicus qu'il laissa voir tous ses vices. La vertu du jeune prince le contenait ; et il avait peur de sa gloire. Il l'éloigna d'abord des provinces voisines de l'Italie, et l'envoya commander dans l'Orient : mais l'amour et les vœux des Romains suivaient partout Germanicus. On comparait son affabilité, sa douceur, à la dureté de Tibère. On espérait en lui, comme on avait autrefois espéré dans son père Drusus. La haine de Tibère s'en irritait ; Germanicus mourut en Orient, après une courte maladie. Suétone n'affirme pas l'empoisonnement de Germanicus ; et, dans les temps modernes, Voltaire avec ce scepticisme qui devient quelquefois trop favorable aux méchants, a rejeté, comme une fable les soupçons de Tacite. Mais les plaintes de Germanicus mourant, les accusations répétées par sa femme et ses amis, le mécontentement de Tibère qu'on eût montré le corps du jeune prince, et sa cruauté sur la veuve et les enfants de Germanicus : voilà des motifs de soupçonner un premier crime attesté par tant d'autres crimes. La conduite de Tibère pendant le procès de Pison n'est pas moins remarquable. Rome et l'empire accusaient le gouverneur de Syrie, et demandaient sa mort. Il fallait une satisfaction. On dirait que Tibère eût voulu d'abord la détourner. Un accusateur aposté se présente afin de substituer une accusation de commande aux voix énergiques des amis de Germanicus. Ceux-ci ne voulurent pas se désister de leur pieuse vengeance. Le sénat leur fut ouvert. Tibère, dans un discours ambigu, parut laisser quelque espérance à Pison, pleura Germanicus, et blâma le zèle trop ardent de ses amis. Lorsque les débats s'animèrent, et que Pison, sans être convaincu sur le crime d'empoisonnement, fut accablé par la véhémence de ses adversaires, le prince parut si froid, si impénétrable, que Pison sortit du sénat sans espérance : on le trouva mort dans la nuit. Selon quelques récits du temps, répétés par Tacite, cette mort eût été violente, et prévint le désespoir de Pison, qui, dépositaire des ordres secrets de l'empereur contre Germanicus, était résolu de les produire au sénat. L'imagination, qui aime le dramatique dans l'histoire, se figure Tibère présidant au jugement de son com-

plice, redoutant un aveu, dernière défense de l'accusé, le retardant quelques jours par de fausses promesses, et s'assurant à la fin le silence par un meurtre secret. Cependant les dernières paroles écrites par Pison, et apportées dans le sénat, démentent cette conjecture. Pison se plaint de succomber à la conspiration de ses ennemis. Il n'accuse ni l'indifférence, ni les ordres du prince; il lui rappelle seulement une ancienne amitié qu'il invoque pour ses enfants. Mais on sait que l'horrible loi des confiscations pouvait faire redouter à un Romain quelque chose après la mort. D'autres victimes de la tyrannie des Césars semblaient la bénir dans leur testament ou dans leurs derniers adieux, afin de sauver par cette flatterie de mourant le patrimoine de leur famille. Il reste donc vraisemblable que Pison avait été l'agent de Tibère dans mille persécutions contre Germanicus. Plaucine, son épouse, plus particulièrement soupçonnée de l'empoisonnement de Germanicus, fut sauvée à la demande du prince. Du reste, après la mort de Pison, Tibère eut égard à ses dernières prières; il fit réduire les amendes, et conserva la plus grande partie de ses biens à ses enfants. Mais en même temps il récompensa les accusateurs par des places et des honneurs. Soit que Tibère se sentît délivré par la mort de Germanicus, soit que son orgueil fût ulcéré par les regrets qui la suivirent, il est certain que son gouvernement, jusque là mêlé de quelque bien, devint depuis cette époque chaque jour plus tyrannique et plus cruel. Il avait déjà pour principal ministre Séjan, qui, par une circonstance remarquable, s'attira tant de haine, sans diminuer celle que l'on portait au prince. Il admettait en même temps Drusus dans le gouvernement, l'associait au consulat, et ne paraissait pas jaloux de son pouvoir. Cette même année, il quitta Rome, pour habiter la Campanie. La paix de l'empire était faiblement troublée par quelques guerres dans l'Afrique ou dans la Thrace, et quelques révoltes dans les Gaules. Tibère, du fond de sa retraite, donnait des ordres; et il annonçait au sénat ces troubles passagers lorsqu'ils étaient apaisés par le courage des généraux romains. Les principaux événements de ce règne sont donc l'avilissement du sénat, ses iniques sentences et ses lâches délations, qui frappèrent tant de victimes, depuis les ennemis de Tibère jusqu'à ses favoris. On conçoit avec peine quelques-unes de ces barbaries légales dont le sénat se montrait l'exécuteur docile avec un zèle tantôt blâmé, tantôt loué par Tibère. Drusus étant tombé malade, un chevalier romain, Lutorius Priscus, avait préparé des vers sur la mort du jeune prince. Drusus guérit; mais le poëte, ayant lu son ouvrage dans quelques cercles de femmes, fut dénoncé pour crime de lèse-majesté. Le sénat le jugea digne de mort; et il fut exécuté dans sa prison. Tibère, en trouvant la peine rigoureuse, approuva cependant le zèle des sénateurs à venger les injures du prince; mais, comme si l'on eût fait tort à sa clémence, il ordonna qu'à l'avenir les arrêts de mort ne seraient exécutés qu'après un délai de dix jours. La bassesse du sénat n'en fut pas moins ardente à multiplier les victimes, sur un soupçon, sur un prétexte. Le progrès de la servitude était continu. Un général vainqueur n'osait pas, sans l'ordre du prince, accorder la couronne civique

à un soldat. Tous les gouverneurs de provinces tremblaient devant les accusations, que l'on rendait mortelles, en y joignant le crime de lèse-majesté. Les premiers citoyens de Rome, possesseurs de ces immenses richesses, de ces palais, de ces vastes domaines, de ces armées d'esclaves, qu'ils tenaient de leurs aïeux, vivaient dans tous les excès du luxe. Ils en étaient moins suspects au prince. On avait proposé, dans le sénat, de nouvelles lois somptuaires. Tibère les désapprouva, dans une lettre; et l'on se réduisit à prescrire quelques réformes dans les plus obscures tavernes. L'empereur conservait au sénat un simulacre de pouvoir, dans les choses indifférentes. Il lui laissait discuter longuement les titres sur lesquels se fondait le droit d'asile réclamé pour les temples de quelques villes d'Ionie. Après deux ans de séjour dans la Campanie, Tibère fut rappelé à Rome par une maladie d'Augusta, sa mère. Le sénat prodigua les offrandes, les prières publiques et les sacrifices. Tibère, sans affection pour sa mère, respectait en elle cependant la veuve d'Auguste, et redoutait la vieillesse encore ambitieuse de cette femme à laquelle il devait l'empire. Jaloux de le perpétuer dans sa maison, il demanda le tribunat pour son fils, comme lui-même l'avait reçu d'Auguste. Le sénat répondit en votant des arcs de triomphe, et des actions de grâce aux dieux. Tibère parut quelques moments tempérer la rigueur du pouvoir. Sur les rôles des accusations inscrites devant le sénat, il raya le nom d'un citoyen prévenu d'avoir fait fondre une image du prince, pour la transformer en une vaisselle d'usage. Mais le sénat trouvait alors en soi quelques forces de résistance : c'était une des bassesses ingénieuses du temps. Un sénateur, jurisconsulte célèbre, Asinius Capito, accusa Tibère d'abus de pouvoir, pour avoir ainsi soustrait à la justice du sénat un homme coupable de lèse-majesté. Dans ce despotisme si grand et si peu contesté, Tibère se laissait lui-même dominer par Séjan; et cette faiblesse était portée si loin, que le grave Tacite n'y trouve d'autre explication que le caprice du sort, et la colère des dieux contre Rome. Commandant des cohortes prétoriennes, ministre principal de l'empereur, qui le nommait en public le compagnon de ses travaux, Séjan voulut arriver à l'empire. Drusus, fils de l'empereur, élevait une barrière à son ambition. Séjan séduisit la femme de ce jeune prince, et le fit périr par le poison. Pendant la courte maladie de Drusus et dans les premiers jours de sa mort, Tibère ne cessa point de paraître au sénat. Il réprima les larmes réelles ou feintes des sénateurs; et, ce qui fut plus important, il fit présenter au sénat les deux fils aînés de Germanicus, comme les héritiers désignés de l'empire. Rien n'était plus conforme aux vœux des Romains; et quand Tibère prononça, sur la place publique, l'éloge de son fils Drusus, une joie secrète se cachait sous le deuil apparent du peuple. On peut croire que le vieux prince pénétra sans peine cette hypocrisie de la douleur publique, et qu'il ne tarda pas à reprendre ses défiances et ses haines contre la maison de Germanicus. Il regrettait peu son fils; il trouvait mauvais qu'on lui rappelât un souvenir qu'il avait si vite oublié. Les envoyés d'Ilion venant un peu tard le haranguer sur cette perte, il leur répondit, qu'il *leur faisait aussi son compliment de condoléance sur la mort*

d'Hector, leur illustre concitoyen. Mais Agrippine l'offensait par son orgueil et par sa vertu; et le sénat lui-même, par son imprévoyante flatterie, se hâtait trop d'honorer les jeunes princes que lui avait recommandés Tibère. Séjan, dont le premier crime était inutile si de nouveaux héritiers remplaçaient Drusus, dénonçait à Tibère l'élevation et les espérances des jeunes princes. Dès-lors les anciens amis de Germanicus furent la proie désignée aux délateurs. Ces hommes, protégés par Tibère, devinrent le fléau de l'empire. Déchaînés, par des ordres secrets, contre tous ceux qui pouvaient déplaire, ils semblaient, dans leur servile impudence, imiter l'énergie et réclamer le droit de ces libres accusations, usitées dans la république. Ainsi Rome, et ce fut la science d'Auguste perfectionnée par Tibère, s'enfonçait dans l'esclavage par l'abus des mêmes choses qui jadis l'avaient rendue libre. Le tribunat était devenu l'inviolabilité de la tyrannie, les accusations publiques l'instrument des soupçons et de la servitude commune, le sénat le greffe de toutes les vengeances de l'empereur ou de ses favoris. Ainsi périrent plusieurs amis illustres de Germanicus; ainsi l'on vit un père dénoncé par son fils; ainsi Cremutius Cordus, historien illustre, accusé d'avoir loué, dans ses livres, les grands hommes de la république, fut forcé de se donner la mort. Tibère, dissimulé sur tout le reste, protégeait ouvertement les délateurs. Il ne voulait pas permettre qu'on leur ôtât leur salaire, dans le cas où l'accusé se tuait avant le jugement, pour prévenir la confiscation de ses biens; et il les fit payer alors de l'argent du trésor. Séjan, qui dirigeait, par ses clients, toutes les accusations de lèse-majesté, mit sa faveur à l'épreuve, en demandant à Tibère la permission d'épouser la veuve de Drusus. L'empereur refusa; et, ce qui doit surprendre, le crédit de Séjan n'en fut point affaibli. Tibère vieillissait; et sans doute il lui paraissait pénible de changer sa confiance et l'ordre qu'il avait établi pour les affaires de l'empire. Le ministre profita de cette disposition. Rome fatiguait Tibère. Il ne pouvait supporter aucune ombre de liberté; et son esprit amer et juste, était dégoûté de la servitude; il refusait les temples qu'on voulait lui dédier. Il se plaignait, en sortant du sénat, de la bassesse des sénateurs. D'autrefois il était choqué des vérités qu'il entendait, par le zèle des accusateurs à reproduire tous les discours offensants qu'ils imputaient à leurs victimes. D'ailleurs à Rome, il était lassé des prières et du crédit de sa mère. Il était importuné par la hauteur et les plaintes d'Agrippine; et pour la frapper, ainsi que ses enfants, il aimait mieux s'éloigner. Ce fut ainsi, qu'il quitta Rome, pour se rendre, d'abord dans la Campanie, sous prétexte de dédier le temple de Jupiter à Capoue, et celui d'Auguste à Nole. Au commencement de ce voyage, le pouvoir de Séjan sur son maître s'accrut encore par un incident fortuit. Tibère dînait dans une grotte sauvage, dont une partie s'écroula pendant le repas. Tout le monde fuit. Séjan, couvrant Tibère de son corps, soutint l'effort de la chute, et fut trouvé dans cette situation par les soldats qui vinrent au secours. Plus assuré que jamais de la fidélité de son favori, Tibère ne s'en fia qu'à lui du soin de l'empire. En partant pour la Campanie, il avait défendu par un édit, qu'on vînt troubler son repos; mais il voulut

un asile plus solitaire ; et il passa dans l'île de Caprée, où il fit construire douze maisons de plaisance, dans lesquelles il cachait son ennui, ses vices et ses plaisirs infâmes. Il fut un moment rappelé par deux grands désastres publics, la chute de l'amphithéâtre de Fidènes, où périrent plus de vingt mille Romains, et l'incendie d'un quartier de Rome. Mais après avoir donné quelques ordres et quelques secours, il rentra dans son île, comme si Caprée fût devenue la capitale du monde romain. Il avait près de lui quelques sénateurs, l'astrologue Trasylle qu'il avait éprouvé pendant son séjour à Rhodes ; et quelques lettrés ou beaux esprits grecs. Il protégeait particulièrement cette classe de sophistes dont il aimait la langue et l'érudition frivole. On a conservé même une lettre de recommandation qu'il donnait à l'un de ses courtisans grecs qui retournait à Mytilène dans sa patrie. Les termes de cette espèce de firman sont assez curieux. « Si quelqu'un ose faire tort à Potamon, fils de Lesbouax ; qu'il ait à voir auparavant s'il est en état de me faire la guerre. » Il n'en fut pas moins quelquefois très-cruel pour ces pauvres sophistes, qu'il accablait habituellement de questions pédantesques et capricieuses sur la mythologie. L'un d'eux s'informant près des esclaves du prince quels livres il lisait le soir, afin de juger par-là des questions du lendemain, Tibère offensé l'exila d'abord et le fit mourir. Il s'était toujours occupé de minuties grammaticales, s'excusant au sénat d'avoir employé le mot de *Monopolium*, et proscrivant d'autres termes tirés du grec, pour ne faire usage que de termes bien latins ; mais dans son oisive retraite, ce pédantisme augmenta, Tibère parut négliger même les affaires. Il laissa pendant plusieurs années des places vacantes, des provinces sans gouverneur. Mais c'était plutôt par défiance que par inertie ; car en même temps il écrivait assidûment au sénat, accueillait toutes les délations, et désignait toutes les victimes. Du fond de ce repaire de débauche, la tyrannie pesait sur Rome ; et de Rome, sur l'univers. Le sénat continuait ses bassesses, comme sous les yeux du prince. Tout ce qui restait d'amis fidèles à la mémoire de Germanicus était poursuivi par les délateurs ; sa veuve et ses fils étaient entourés d'espions et de gardes. Cependant le sénat dressait des autels à la clémence et à l'amitié, et les entourait des images de Tibère et de Séjan. En même temps, il suppliait le prince et son favori de revenir à Rome ; et ce vœu pouvait être sincère ; car il y avait quelque chose de plus terrible dans cette puissance qu'on ne voyait pas, et qui de loin ordonnait de mourir : mais Tibère ne voulut pas quitter son asile, même pour assister aux derniers moments de sa mère. Cette mort parut enlever une dernière protection aux Romains. Peu de temps après, Tibère accusa, dans une lettre au sénat, Agrippine et son fils. Cependant telle était la puissance du nom de Germanicus, que la bassesse des sénateurs hésita. Le peuple en foule, portant les images d'Agrippine et de son fils, entourait l'assemblée. On accusait Séjan ; on suppliait Tibère. Les séances du sénat étaient secrètes ; mais on répandit dans le public, sous le nom des sénateurs, des discours que l'on supposait prononcés contre Séjan. Du fond de son île, Tibère réprimanda le peuple par un édit, et se plaignit des sénateurs ; mais la perte de la famille

de Germanicus parut quelque temps ajournée. C'est à cette époque de l'empire de Tibère, et pendant les premiers temps de sa retraite à Caprée, que se place le plus grand événement des annales humaines, le martyre du divin législateur. Quelques écrivains ecclésiastiques ont même avancé que Tibère fut attentif aux miracles qui s'accomplissaient dans la Judée. « Tibère, écrivait Tertullien « dans le second siècle, fit rapport » au sénat des choses qu'il avait ap» prises de Palestine sur la vérité de » ce dieu nouveau, et il l'appuya de » son suffrage. Le sénat, n'ayant pas » éprouvé le fait par lui-même, re» fusa. Tibère persista dans son opi» nion, en menaçant du supplice les » accusateurs des Chrétiens. » Ce récit offre, il faut l'avouer, plusieurs invraisemblances, la première, que le sénat ait refusé quelque chose à Tibère; mais peut-on d'ailleurs supposer une semblable intervention de la part de cet empereur, et peut-on concevoir une religion pure et sublime recommandée par Tibère ? Tacite et Suétone ne disent rien que l'on puisse rapporter à ce fait si singulier, si contraire à tous les préjugés romains. On voit même dans Tacite et Suétone que Tibère fit exiler quatre mille Juifs de Rome, et réprima les cultes venus d'Égypte et de Judée. Or tout le monde sait, et l'on voit par Tacite, que même sous les règnes suivants, les Romains, dans leur ignorant et féroce mépris pour les nations étrangères, ne distinguaient pas les Chrétiens des Juifs, et les confondaient dans une commune persécution. Il est donc plutôt à présumer que si Tibère s'occupa jamais du christianisme, ce fut en frappant quelques-uns de ses sectateurs, dans la foule de ces malheureux Juifs qu'il envoyait mourir en Sardaigne (2). Un reste de pudeur l'empêchait de proscrire ouvertement Agrippine et ses enfants. Le sénat le comprit, et déclara d'abord Agrippine et Néron coupables. Agrippine fut reléguée dans une maison de campagne près d'Herculanum, sous la garde d'un centurion féroce qui la frappait, et lui arracha même un œil par ces horribles outrages : ensuite Tibère la fit conduire dans l'île de Pandataire, comme pour avilir cette vertueuse princesse par le même exil que Julie, déshonorée par tant de débauches. Le jeune Néron, relégué dans l'île de Ponce, y périt de faim ou se donna la mort pour échapper aux tortures étalées devant lui. Velléius enveloppe ces horreurs de vagues expressions. « De » quelle douleur, dit-il, ces trois » dernières années ont-elles déchiré » l'ame de l'empereur ! Quel tour» ment secret a dévoré son cœur » par le chagrin, par l'indigna» tion, par la honte que lui ont » causée sa bru et son petit-fils ! » On voit que le lâche flatteur ne sait comment accuser de si nobles victimes. Drusus, le second fils de Germanicus, restait près de Tibère et avait, dit-on, applaudi par ambition à la perte de son frère ; mais il fut bientôt suspect, dénoncé devant le sénat et renfermé dans la prison du Capitole. Il paraît qu'alors Séjan, à son tour, fut l'objet des soupçons de Tibère. A travers les lacunes de l'histoire, il est difficile de juger s'il

(2) *Actum et de sacris ægyptiis, judaicisque pellendis ; factumque patrum consultum, ut quatuor millia libertini generis, ea superstitione infecta, quis idonea ætas, in insulam Sardiniam veherentur, coërcendis illic latrociniis ; et, si ob gravitatem cœli interissent, vile damnum : ceteri cederent Italiâ, nisi certam antè diem profanos ritus exuissent.* Tac. Ann. lib. II, c. 85. — *Externas cærimonias, ægyptios judaicosque ritus compescuit : coactis qui religione ea tenebantur, religiosas vestes cum instrumento omni comburere.* Suet., in Tib., c. 36.

forma réellement une conspiration; dans ce cas, elle eût été bien lente; mais son immense pouvoir suffisait pour le rendre coupable, dès que Tibère commencerait à se défier de lui. Le vieux prince prépara de longue main la chute de son favori. Il le nomma consul avec lui. Le sénat ne vit rien de mieux que de proroger ce consulat pour cinq ans. Mais Tibère écrivit à son cher collègue, qu'un décret semblable était contraire aux anciennes lois, et qu'il fallait se démettre du consulat. Sejan obéit; et le sénat le consola par des honneurs presque divins. Tibère se plaignit pour lui-même de ce culte profane que l'on prodiguait à des hommes. Il essayait, pour ainsi dire, d'ébranler le crédit de Séjan, puis il le raffermissait par des éloges publics: tantôt, il annonçait dans ses lettres au sénat qu'il était accablé de vieillesse et près de mourir; tantôt qu'il allait se rendre à Rome. Il demandait au sénat la dignité d'augure et de pontife pour le jeune Caïus, dernier fils de Germanicus, et en même temps il faisait accorder le même honneur à Séjan et à son fils. Dans cette sourde guerre qu'il faisait à son favori, Tibère s'appuyait sur un nouveau confident, Macron, officier du prétoire, aussi pervers que Séjan, et plus fidèle. Quelles furent les tentatives de Séjan? quelles forces avait-il réunies? quel coup devait-il porter? L'histoire mutilée nous apprend peu de choses à cet égard. Ses projets ou ses mécontentements furent dénoncés par un des plus vils agents de son ancien pouvoir, Satrius, celui qui avait demandé au sénat le sang de Cremutius Cordus. Cet homme instruisit de tout Antonia, mère de Germanicus, et belle-sœur de Tibère. Antonia fit avertir l'empereur par l'affranchi Pallas. Le vieux tyran, réfugié derrière les rochers de son île, prépara tout pour la perte de Séjan. Macron se rend à Rome, avec une lettre du prince au sénat, et des ordres secrets pour l'un des consuls et pour le préfet des cohortes urbaines. Il convient avec eux du rôle qu'ils vont jouer. Le sénat est convoqué, dans le temple d'Apollon, pour entendre la dépêche de l'empereur, qui doit annoncer, dit-on, la nomination de Séjan au tribunat, c'est-à-dire, un partage de l'inviolabilité impériale, et presque une désignation à l'empire. Séjan arrive plein de confiance au sénat. Macron lui répète que l'empereur a voulu le surprendre par cette faveur, et ne lui a pas écrit à lui-même, afin que son élévation lui fût annoncée, dans le sénat, et de la bouche des consuls. Puis il se retire, et emmène avec lui les cohortes prétoriennes, sous prétexte de leur distribuer dans leur camp, hors des murs de Rome, une gratification de l'empereur. Le poste qu'elles viennent de quitter près le sénat est aussitôt rempli par les cohortes urbaines, et Lacon leur général. La séance est ouverte, et chaque sénateur, en passant auprès de Séjan, se hâte de le féliciter, sur les nouveaux honneurs qu'il va recevoir, et de faire remarquer sa joie d'une chose si juste. Le consul déroule la lettre de l'empereur, et en commence la lecture. Tibère s'étendait en longs détails, en vagues digressions qui n'arrivaient pas au sujet attendu par tout le monde: enfin, le nom de Séjan se présente, avec un blâme, léger il est vrai. L'empereur passait à autre chose; puis il revenait à Séjan, pour le blâmer encore; puis bientôt, il lui donnait quelques louanges, et s'écartait

encore de ce sujet, pour le reprendre, et le laisser avec une alternative de blâme ou d'approbation, jusqu'au moment, où, sur la fin de cette longue lettre, les expressions deviennent plus amères, les reproches continus. A l'étonnement succède un sentiment nouveau. Les bancs les plus rapprochés de Séjan sont bientôt déserts. Le consul, qui poursuivait sa lecture, arrive enfin aux paroles décisives, à l'ordre d'arrêter Séjan, comme un conspirateur; et, se hâtant d'obéir: lève-toi, Séjan, dit-il. Frappé de ce coup inattendu, Séjan demeurait immobile, paraissant ne pas entendre l'ordre réitéré du consul. Il se lève enfin au milieu des injures et des cris du sénat qui rampait tout-à-l'heure à ses pieds. Il est saisi par les licteurs, entraîné hors de la salle, et, sous la garde des cohortes urbaines, conduit dans la prison. Tibère qui avait calculé à dessein la longueur de sa lettre, pour donner à Macron le temps d'éloigner les cohortes prétoriennes dévouées à Séjan, n'avait pas moins soigneusement médité toutes les parties de son plan : si Séjan résistait, si quelques cohortes se déclaraient pour lui, Macron avait l'ordre de tirer de prison le jeune Drusus, pour le présenter aux Romains. Tibère avait fait approcher de son île la flotte de Misène, afin d'y monter au moindre péril, et de se réfugier en Orient. Il avait fait disposer sur la route de nombreux signaux pour être averti de l'événement; et lui-même se tenait en observation sur la tour la plus élevée de son île. Tant de précautions ne furent pas nécessaires. La joie du peuple, à la disgrâce de Séjan, éclate en mille transports. On brise, on renverse ses statues : l'idole est détruite. Le sénat, réuni de nouveau dans le temple de la Concorde, condamne Séjan à l'unanimité; et le même jour il meurt étranglé dans sa prison. Cette justice du tyran contre un de ses ministres ne fut que le commencement de cruautés nouvelles; et Séjan fut fatal, après sa mort, comme pendant sa vie. Les enfants de Séjan furent d'abord condamnés; on n'épargna pas même sa fille à peine sortie de l'enfance; et, comme la loi défendait le supplice d'une vierge, elle fut violée par le bourreau avant d'être mise à mort. Cette infamie, renouvellée pour d'autres victimes, était commandée par Tibère. La femme de Séjan, séparée de lui par un divorce, n'ayant pas survécu au supplice de ses enfants, révéla, dit-on, avant de mourir, un ancien crime de son mari, l'empoisonnement de Drusus. Tibère se vit à l'aise pour punir et faire couler le sang. On n'entendit plus parler que de la trahison et des complices de Séjan; et, sous ce prétexte, une foule de victimes furent frappées. La bassesse devint crime d'état : on était coupable d'avoir connu, d'avoir salué le favori. Tibère se chargea lui-même d'une partie des poursuites, et fit torturer les prévenus sous ses yeux. Le sénat, complice tout entier d'un long dévouement à Séjan, se justifiait en se décimant par des délations et des supplices. Tibère, comme pour surveiller le zèle des bourreaux, sortit alors de Caprée, s'avança jusqu'à Sorrente, et visita même ses jardins aux portes de la ville : mais il n'entra pas dans Rome, et bientôt se retira, comme un banni, dans les rochers de son île. On a dit plus d'une fois, pour expliquer la longue patience des Romains, que la tyrannie des Césars pesait sur le sénat, que leurs cruautés, quelque grandes

qu'on les suppose, tombaient sur un petit nombre d'hommes rapprochés du pouvoir par leur ambition et leurs intrigues; que le reste des citoyens reposait en pleine sécurité; et qu'ainsi, ces règnes odieux dans l'histoire ont pu n'être pas malheureux pour les peuples. Cette explication est mal fondée, même pour Tibère, le plus habile, et partant le plus modéré de ces despotes qui opprimèrent les Romains avec une férocité semblable à la démence. Sa tyrannie s'étendait dans toute l'Italie et dans les provinces: de riches citoyens de la Gaule, de l'Espagne et de la Grèce étaient injustement condamnés, l'un parce qu'il avait des mines d'or que le prince confisquait à son profit, un autre, parce qu'il était suspect, un autre parce qu'il déplaisait. Non-seulement les défiances, mais les infâmes passions de Tibère cherchaient des victimes dans tous les rangs, et pénétraient dans les familles. La beauté, la jeunesse étaient enlevées par des satellites, pour être souillées par un monstre impur. La résistance, ou les plaintes des parents étaient châtiées; et, suivant l'expression de Tacite, *on exerçait sur les Romains, comme sur des captifs, le rapt, la violence et tous les caprices du plus fort*. Du milieu de ses infamies inexprimables pour une plume moderne, Tibère ne relâchait pas son inquisition politique; il se repaissait de cruautés comme de débauches. Un monument authentique semblerait faire croire qu'une sorte de délire, un marasme de dégoût et d'horreur pour soi-même, se mêlait par intervalle à ses crimes et à ses vices. Une de ses lettres au sénat commençait par ces mots: « Que vous écrirai-je, pères » conscripts ? ou comment vous » écrirai-je ? ou que ne vous écri» rai-je pas en ce temps ? que les » dieux et les déesses me tuent plus » cruellement que je ne me sens cha» que jour dépérir, si je le sais! » Mais il reprenait bientôt son activité malfaisante, attentif à recevoir les délations, dirigeant le sénat par ses lettres ironiques et impérieuses, suivant de loin toutes les délibérations de l'assemblée, blâmant l'un, excitant l'autre, s'occupant d'un détail relatif aux livres sibyllins, et d'une sédition pour la cherté des blés, s'offensant d'une proposition qui pouvait flatter les gardes prétoriennes, se moquant d'une flatterie qu'on lui adressait, confisquant les biens des condamnés, et créant une espèce de caisse publique pour prêter de l'argent aux citoyens obérés. Au milieu de ces soins, il poursuivait les complices de Séjan: les prisons en étaient remplies; et, Tibère, quelle que fût la docilité du sénat, lassé de tant de procès, les fit tous égorger. « Ce fut, » dit Tacite, une immense boucherie » de tout sexe, de tout âge, gens » illustres ou inconnus: ils gisaient » çà et là, par cadavres isolés, ou » par monceaux. Il n'était point per» mis aux parents ou aux amis d'en » approcher, de leur donner des » larmes, ou même de les regarder » long-temps. Des gardes apostés à » l'entour, attentifs à la douleur de » chacun, veillaient sur ces corps » putréfiés, jusqu'à ce qu'ils fussent » traînés dans le Tibre, où tantôt » flottant sur l'onde, tantôt rejetés » au rivage, personne n'osait ni les » réduire en cendres, ni même les tou» cher. Toute communauté de senti» ments humains était interrompue » par la terreur; et, plus la cruauté » s'acharnait, plus la compassion » était interdite. » En poursuivant

avec ces atroces fureurs le souvenir de Séjan, Tibère n'en fut pas moins cruel pour les anciennes victimes de son favori. Le jeune Drusus, prisonnier dès long-temps, exposé à mille outrages, mourut de faim, en dévorant la bourre de son matelas. Tibère publia lui-même ces affreux détails. Il fit lire dans le sénat le registre tenu par les gardes et les espions de Drusus. « Rien, dit Tacite, ne » sembla plus atroce. Que l'aïeul de » Drusus ait pu entendre, ait pu lire » de pareils faits, qu'il les publiât » lui-même; on le concevait à peine; » mais les lettres du centurion Ac» tius et de l'affranchi Didyme, in» diquaient par leurs noms quels es» claves, lorsque Drusus sortait de sa » chambre, l'avaient frappé, l'a» vaient fait reculer d'épouvante. Le » centurion citait de plus avec or» gueil ses propres paroles pleines » d'outrages, et les expressions du » mourant, qui d'abord, sous une » apparence de délire, avait laissé » échapper quelques paroles funes» tes contre Tibère, et bientôt dé» sespérant de la vie, avait pronon» cé des malédictions longues et mé» ditées, souhaitant que celui qui » avait couvert de sang par le meur» tre de sa bru, de son neveu, de son » petit-fils sa maison toute entière, » satisfît par son propre supplice » à la vengeance de ses aïeux et de » ses descendants. Les sénateurs » troublaient, en murmurant, cette » lecture, comme par indignation » de tels blasphêmes; mais au fond » des ames pénétraient la crainte et » l'étonnement que cet homme au» trefois rusé, et qui couvrait ses » crimes de ténèbres, en fût venu à » cet excès d'impudence, d'abattre, » pour ainsi dire, les murailles, et de » montrer son petit-fils, sous le fouet » d'un centurion, sous les coups des » esclaves, implorant en vain les » plus vils aliments pour soutien » d'une vie mourante. » La mort d'Agrippine suivit celle de Drusus : cette illustre romaine périt de faim dans sa prison. Tibère, selon le génie des plus vils tyrans, outragea par des calomnies la mémoire de sa victime. Il accusa d'impudicité cette femme renommée par ses vertus, et supposa qu'elle s'était donné la mort par douleur de la perte de Gallus, consulaire récemment condamné. Il ajouta, comme une chose heureuse et mémorable, qu'elle avait péri à pareil jour que Séjan, deux années après lui; et il se vanta qu'elle n'avait été, ni étranglée, ni exposée aux gémonies. Le sénat lui en rendit grace, et décréta que tous les ans, le quinze des calendes de novembre, jour de cette double mort, un don serait consacré à Jupiter. Tandis que Rome et le sénat étaient plongés dans cet avilissement de servitude, un souverain étranger, Artaban, roi des Parthes, écrivit à Tibère pour lui reprocher ses infamies, ses meurtres, ses parricides, sa vieillesse inutile et souillée. Tibère n'avait nulle envie d'entreprendre une guerre lointaine, contre les Parthes; mais il fomenta des troubles dans leur empire. Il attira jusqu'à Rome des chefs barbares, qu'il excita contre Artaban; il lui donna pour compétiteur Phraate, du sang des Arsacides, et depuis long-temps otage des Romains. Phraate étant mort, il suscita l'ambition d'un autre chef qui, fort d'un grand parti dans la nation, et secondé par les légions de Vitellius, gouverneur de la Syrie, parvint à chasser Artaban du trône, et le repoussa jusqu'aux déserts de l'Hyrcanie (*Voy.* TIRIDATES). Ainsi la vengeance de Tibè-

re atteignait partout; et du fond de son île, il destituait les rois barbares qui osaient lui dire la vérité, dans le silence de Rome. A Rome on acquérait le même droit, en se donnant la mort. Un consulaire, Fulcinius Trio, se tua, laissant un testament rempli de sarcasmes et d'insultes contre Tibère : celui-ci le fit lire dans le sénat, comme pour étaler sa propre infamie. Les supplices ou les suicides des accusés se multiplièrent, à mesure que le prince vieillissait. Ce qui peut étonner, c'est que le désespoir de tant d'hommes qui se donnaient la mort n'ait armé le bras d'aucun d'eux contre la vie de Tibère. Il avait cependant quitté son île inaccessible; et il venait jusqu'aux portes de Rome, exciter les cruautés serviles du sénat. La dernière année de sa vie fut marquée par un désastre public, et par les efforts qu'il fit pour le réparer. Le feu ayant détruit un quartier de Rome, il secourut les citoyens par un don de cent mille sesterces. Le sénat lui vota de nouveaux honneurs; mais déjà, comme pour expier le bien qu'il avait fait, Tibère demandait de nouveaux supplices. On peut s'étonner qu'au milieu de tant de barbaries, ses soupçons aient épargné Caïus, un fils de Germanicus, élevé près de lui, et menaçant de lui succéder. Une puissance plus forte que la volonté du vieillard protégea Caïus : c'était Macron, qui espérait perpétuer son pouvoir sous le jeune César, auquel il avait livré sa femme Ennia. Caïus d'ailleurs, par sa bassesse, par sa profonde indifférence sur le sort cruel des siens, désarmait Tibère; et lorsqu'ensuite les soupçons du prince se ranimèrent, il était tard pour frapper. Tibère avait un autre héritier plus près de lui, Gemellus, fils de Drusus, et à peine sorti de l'enfance. Un jour qu'il le tenait dans ses bras, il surprit un regard féroce que lui lançait Caïus : « Tu le tueras, dit- » il, à Caïus, et un autre te tuera. » Malgré cette prévoyance, rassuré par l'astrologue Thrasylle, qui lui promettait à lui-même plusieurs années de vie, Tibère ajourna la mort de Caïus. Peut-être craignit-il ensuite de n'être pas obéi : du moins, dans ses derniers jours, il reprochait à Macron, par une allusion assez intelligible, d'*abandonner le soleil couchant, et de se tourner vers le levant*. Sa langueur augmentait; il s'efforçait en vain de la cacher par la fermeté d'âme et même par la débauche. Méprisant l'art trompeur des médecins, s'il fut cruel et soupçonneux, comme Louis XI, il n'eut pas ce pusillanime amour de la vie qui faisait ramper Louis XI devant son médecin. Il avait coutume de se moquer des hommes qui, passé l'âge de trente ans, avaient besoin des conseils d'un autre pour connaître les choses utiles ou contraires à leur tempérament. Un médecin grec nommé Chariclès, admis près de lui, ne découvrit, dit-on, que par adresse le danger prochain de Tibère. Au moment où il prenait congé du prince, qui séjournait alors près de Misène dans une maison de campagne qu'avait possédée Lucullus, en serrant sa main pour la baiser, il lui tâta le pouls. Tibère le devina, et peut-être pour mieux cacher le dépit qu'il en avait, il retint Chariclès et prolongea le repas. Ensuite, selon sa coutume, il se tint debout dans la salle, un licteur à ses côtés, recevant le salut de chaque convive qu'il appelait par son nom. Averti cependant par sa faiblesse, et mécontent d'apprendre que le sé-

nat avait renvoyé quelques accusés, même sans les entendre, il voulait retourner à Caprée, afin d'être plus en sureté pour sévir; il fut retenu, par le mauvais temps et par la violence du mal, dans la maison de Lucullus. Macron, averti par Chariclès, attendait l'événement, et avait tout préparé pour faire régner Caïus. Le vieux tyran tomba dans une défaillance que l'on prit pour la mort; déjà Caïus sortait en grand appareil, pour se montrer au peuple; tout-à-coup Tibère se ranime, appelle ses esclaves, et demande quelque nourriture. La terreur saisit toute sa cour : Caïus précipité de son espérance reste immobile, n'attendant plus que sa dernière heure. Macron, sans se troubler, fait étouffer le vieil empereur sous des amas de couvertures, et ordonne que tout le monde se retire. Selon d'autres récits, la mort de Tibère fut naturelle; et il expira d'épuisement, au moment où après avoir inutilement appelé ses esclaves, il faisait effort pour se lever. Il mourut le 16 mars de l'an 37 de notre ère, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. A Rome, cette nouvelle excita de tels transports de joie, que l'on courait en foule, les uns disant qu'il fallait le jeter dans le Tibre, les autres suppliant la terre et les dieux mânes de ne donner asile à son ombre que parmi les impies, les autres demandant le croc et les gémonies pour son cadavre. Toutefois on n'osa pas suspendre l'exécution de quelques condamnés. Leurs gardes, pour ne rien faire contre l'ordre établi, les étranglèrent dans la prison; horrible exactitude des bourreaux, qui, dans nos temps modernes, s'est reproduite à la mort du plus vil des tyrans démagogues. Le corps de Tibère fut apporté à Rome par des soldats, et brûlé dans des funérailles publiques. Son testament, écrit deux ans avant sa mort, se trouva en double copie, l'une de sa main, et l'autre de celle d'un affranchi. Il y avait fait apposer le sceau même de ses derniers esclaves. Il instituait ses petits-fils Caïus et Gemellus ses héritiers pour moitié, en les substituant l'un à l'autre. Il faisait aussi beaucoup de legs, particulièrement aux vestales, à tous les soldats, au peuple romain, par tête, et aux magistrats de chaque quartier. Il laissa un trésor de plus de cinq cent millions qui furent promptement dissipés par l'insensé Caligula. Tibère avait régné vingt trois ans. Tacite résume ainsi son caractère et son règne : « Une vie et une » réputation honorable, tant qu'il fut » homme privé, ou qu'il commanda sous Auguste; du secret, et de » la ruse pour contrefaire des vertus » tant que Germanicus et Drusus vi- » vaient encore. Mêlé de bien et de » mal jusqu'à la mort de sa mère; » détestable par sa cruauté, mais ca- » ché dans ses débauches, tant qu'il » aima Séjan ou qu'il en eut peur; » enfin il se précipita tout ensemble » dans les crimes et dans les infamies, » depuis que, libre de honte et de » crainte, il n'agissait plus que par » son propre génie. » Tibère avait écrit, sur sa vie, des Mémoires fort abrégés, et pleins de la même hypocrisie que ses discours. Il y disait que la haine de Séjan pour les fils de Germanicus avait été la seule cause de la perte de ce favori. Domitien n'avait pas d'autre lecture que les mémoires et les actes de Tibère (1). V-N.

(1) Une tragédie de *Tibère* jouée en 1726, imprimée en 1727 sous le nom du président Dupuis, passe pour être de l'abbé Pellegrin, qui a fait au

TIBÈRE-CONSTANTIN, empereur d'Orient, naquit en Thrace, d'une famille obscure. Maître d'écriture dans sa jeunesse, il fut ensuite soldat : doué de tous les avantages extérieurs et de beaucoup de vertus et de talents, il parvint rapidement au grade de capitaine des gardes de l'empereur Justin II. Ce prince, se voyant sans enfants, et dans un état de faiblesse qui ne lui permettait pas de résister aux prétentions de sa famille et à celles des courtisans, voulut se donner un successeur que la reconnaissance seule déterminât à faire son bonheur et celui de l'empire. Ce fut par les conseils de sa femme Sophie, qu'il choisit Tibère, son capitaine des gardes. La cérémonie eut lieu, en 574, dans le portique du palais, en présence du patriarche et du sénat. Justin, après avoir réuni le peu de forces qui lui restaient, remit au nouvel empereur les marques de sa dignité, et lui adressa des conseils si évidemment pleins de sagesse, que l'opinion publique les considéra comme une inspiration divine (*V.* JUSTIN II, XXII, 175); il finit son discours en lui disant : « Je « vivrai si vous y consentez ; si vous » l'ordonnez, je dois mourir. » Tibère eut pour son bienfaiteur tous les égards qu'il lui devait ; et Justin passa les quatre dernières années de sa vie, dans une paisible obscurité ; mais la fierté et les prétentions de sa veuve Sophie troublèrent quelquefois les projets de félicité conçus par son successeur. Après sa mort, qui arriva en 578, Sophie crut, en épousant celui qu'elle-même avait tant contribué à faire monter sur le trône, pouvoir conserver son rang et son crédit ; mais si l'ambition de Tibère avait porté ce prince à flatter par sa dissimulation les desirs d'une protectrice, il ne lui était pas possible de satisfaire l'espoir qu'elle avait conçu, ou la promesse que peut-être il lui avait faite. Le peuple demandait avec impatience une impératrice ; et ce fut avec une extrême surprise que Sophie vit proclamer, en cette qualité, Anastasie, l'épouse secrète, mais légitime, de Tibère. Ce prince fit, pour calmer sa mère adoptive, tout ce qu'il crut capable d'apaiser sa douleur. Elle reçut de lui de grands honneurs, et le titre d'impératrice avec une maison nombreuse et un palais magnifique ; il allait même la consulter dans les occasions importantes ; mais cette princesse ambitieuse et hautaine dédaigna ce vain simulacre de souveraineté ; et le titre respectueux de mère que lui donnait un étranger, un homme sorti des derniers rangs, irritait son orgueil au lieu de l'adoucir. Elle suscita des ennemis à Tibère, et forma avec Justinien, fils de Germanus, qui était environné de quelque popularité, un complot pour le détrôner. Tibère, qui goûtait dans une retraite champêtre les plaisirs de la solitude, se hâta de revenir à Constantinople, où sa présence et sa fermeté étouffèrent bientôt la conspiration. Toute la vengeance de cet excellent prince se borna à priver l'impératrice douairière de la pompe et des honneurs dont elle abusait, et à la mettre hors d'état de lui nuire. Il adressa quelques reproches paternels à Justinien ; et cette modération fit croire qu'il son-

moins les rôles des femmes, et qui reçut cent écus pour son travail. Fallet fit jouer et imprimer, en 1782, *Tibère et Sérénus* (*V.* FALLET, XIV, 137-138). Marie-Joseph Chénier a fait un *Tibère*, tragédie en cinq actes, qui se trouve dans ses *Œuvres posthumes* : la mort de Pison en est le dénouement. A. B—T.

geait à former une double alliance avec son rival, afin d'affermir son trône; mais pour cela Tibère comptait encore plus sur ses vertus et sur les bienfaits qu'il voulait répandre. Il ajouta à son nom odieux de Tibère, celui de Constantin, devenu populaire, et il prit véritablement pour modèles les Titus et les Antonins. Après avoir gémi si longtemps des vices et des extravagances de tant d'empereurs, les peuples purent à la fin contempler sur le trône un prince aussi remarquable par sa douceur et son humanité que par la justice et la fermeté de ses décisions. Affable dans son palais, religieux au pied des autels, et toujours impartial dans ses fonctions de juge, il soulagea tous ceux dont les affaires domestiques avaient été dérangées par les malheurs des temps ou par la dureté des financiers. Il manda aux gouverneurs des provinces qu'il ne voulait pas qu'on vît de pauvres dans son empire; remit une année entière du tribut, et le diminua considérablement pour l'avenir. Il dédommagea, en même temps, les provinces frontières des ravages que la guerre de Perse leur avait causés, et il mit fin à cette guerre par les victoires de ses généraux. Mais le trait le plus touchant de ce beau règne est sans doute le renvoi généreux que fit Tibère de tous les prisonniers persans, après les avoir rachetés de ses soldats et de ses officiers. Voyant ce souverain toujours prêt à réparer, par des bienfaits imprévus, toutes les infortunes et tous les désastres de la nature et de la guerre, le peuple crut qu'il avait découvert un trésor inépuisable; mais le véritable trésor de Tibère était l'économie et le mépris de toutes les dépenses vaines et superflues. Le règne de cet empereur fut trop court: attaqué d'une maladie grave, il eut à peine le temps de se donner un successeur parmi les plus dignes d'un tel choix. Comme lui, son héritier Maurice fut choisi dans la foule (*V.* MAURICE). Après lui avoir accordé la main de sa fille Augusta, il lui remit le diadème en présence du patriarche et du sénat réunis autour de son lit de mort: « Je ne vous demande » pas d'autre mausolée, lui dit-il, » que celui que m'élèveront vos vertus. Je serai assez grand dans l'esprit des Romains, si je leur ai » donné un prince qui les gouverne » avec sagesse.... » Tibère mourut le 14 août 582, après un règne de huit ans. On a de lui des médailles en bronze, en argent et en or. M-DJ.

TIBÈRE-ABSIMARE, (*TIBERIUS-AUGUSTUS*), empereur d'Orient, d'une naissance obscure, parvint, sous le règne de Léonce, à la dignité de drungaire, et sut donner aux soldats une haute idée de sa valeur et de ses talents. L'armée que commandait le patrice Jean, découragée par une suite de revers, crut Absimare propre à les réparer, et le proclama empereur (698). Le nouvel Auguste prit le nom de Tibère, marcha sur-le-champ contre les Sarrasins, et les défit complètement. Profitant de l'enthousiasme des soldats, il les conduisit à Constantinople, dont il s'empara malgré la résistance de Léonce, qu'il fit enfermer dans un monastère, après lui avoir fait couper le nez. Il confia le commandement de l'armée à son frère Héraclius; et tandis que celui-ci continuait de remporter des victoires sur les Sarrasins, Tibère s'occupa de gagner l'affection des peuples, en réformant les abus les plus monstrueux. Quoique adoré dans

Constantinople, l'usurpateur ne pouvait croire son autorité suffisamment affermie tant que Justinien, héritier légitime de l'empire, serait en état de réclamer ses droits. Il chargea des sicaires de l'assassiner. Justinien, averti du danger qu'il courait, prit la fuite; et quelque temps après, avec l'aide des Bulgares, remonta sur un trône dont sa cruauté l'avait fait descendre. Le malheur n'avait point adouci son caractère féroce. Il se vengea de Tibère et de Léonce en barbare. Après avoir rassasié ses yeux du spectacle de leur humiliation, il leur fit trancher la tête, en 707 (*Voyez* Léonce, XXIV, 162). On a des médailles de Tibère: celles d'or sont moins rares que celles d'argent et de petit bronze. Voyez le *Traité* de M. Mionnet, *sur le degré de rareté des médailles*, p. 514. W—s.

TIBÈRE (Alexandre), fils d'*Alexandre*, alabarque d'Alexandrie, le plus riche et le plus puissant parmi les Juifs établis dans cette ville, s'est acquis une célébrité funeste pendant les derniers malheurs qui accablèrent la nation juive. Ayant abandonné la religion de ses pères pour embrasser le paganisme, il fut nommé gouverneur de la Judée, et s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de zèle pour les Romains. Il fit crucifier Jacques et Simon, fils de ce Judas galiléen qui avait porté les Juifs à se soulever contre les maîtres du monde. Son père étant mort après l'avoir déclaré son successeur dans la dignité d'alabarque, Tibère céda le gouvernement de la Judée à Cumanus, et se rendit à Alexandrie, vers l'an 63 de J.-C., peu de temps avant l'affreux désastre qui devait accabler dans cette ville la malheureuse nation juive. Les habitants s'étant assemblés dans l'amphithéâtre, pour délibérer sur une députation qu'ils devaient envoyer à Néron, plusieurs Juifs entrèrent dans le lieu de leurs séances; on se jeta sur eux avec fureur, en criant que c'étaient des espions dont il fallait se défaire: ils s'enfuirent; et l'on ne put en arrêter que trois que l'on traînait par les cheveux pour les brûler tout vifs, lorsque leurs compatriotes qui, depuis cinq siècles, s'étaient établis en grand nombre à Alexandrie, se rassemblèrent pour arracher leurs frères à la mort. Les uns jetaient des pierres sur les habitants grecs, les autres s'avançaient avec des torches vers l'amphithéâtre, menaçant d'y mettre le feu et de brûler ceux qui s'y trouvaient rassemblés; ce qu'ils auraient fait, si Tibère Alexandre ne s'y fût opposé. Ayant fait venir près de lui les principaux de la nation juive, il les engagea à user de leur influence pour étouffer ce mouvement et pour faire rentrer la foule dans le devoir; mais les chefs de l'émeute repoussèrent tous les avis, se moquant hautement du gouverneur qu'ils appelaient apostat et traître à sa nation. Tibère, craignant les suites d'une sédition si fortement déclarée, fit avancer deux légions romaines et un corps de cinq mille soldats lybiens, qui, par malheur pour les mutins, venaient d'arriver à Alexandrie. Ayant rangé ses troupes en bataille, il leur commanda de marcher sur les Juifs, de passer par les armes ceux qu'ils rencontreraient, de piller leurs biens, et de mettre le feu à leurs habitations. Les troupes marchèrent vers le Delta, quartier occupé par les Israélites, et elles y entrèrent après avoir essuyé de grandes pertes. Les Juifs ayant été à la fin mis en fuite, le soldat les poursuivit dans leurs maisons et s'a-

bandonna sans aucun frein à toutes ses fureurs. Ceux que le feu épargnait furent brûlés dans leurs demeures. Il n'y eut ni respect pour les vieillards, ni compassion pour les enfants; on poursuivait dans les campagnes ceux qui s'enfuyaient de la ville, et l'on égorgeait tout sans distinction d'âge ni de sexe. Ce malheureux quartier, avec les campagnes environnantes, couvert, en peu de temps, par cinquante mille morts, fut inondé de sang. Aucun Israélite n'eût échappé, si le gouverneur, se souvenant peut-être enfin que lui-même était né juif, n'eût ressenti quelque mouvement de pitié. Il donna ordre d'arrêter cette horrible boucherie; et le soldat romain, accoutumé à une sévère discipline, rentra dans ses rangs au premier signal du gouverneur. Il n'en fut pas de même des habitants acharnés contre les Juifs; on eut beaucoup de peine à les retenir et à arracher d'entre leurs mains les corps morts, auxquels ils insultaient avec une joie barbare. Néron s'étant donné la mort (an 68), Galba, Othon et Vitellius se disputant l'empire, Vespasien, qui se trouvait à Césarée en Judée, fut proclamé empereur par l'armée de Syrie qu'il commandait. Les chefs et les légions le pressaient de les conduire à Rome; mais il crut devoir d'abord s'établir à Alexandrie. Voulant prévenir ses compétiteurs, il se hâta d'adresser à Tibère une lettre dans laquelle, flattant sa vanité, il lui disait: « l'armée m'a élevé à l'empire avec une » si noble affection, avec tant d'ar» deur, que je n'ai pu refuser; j'ai » jeté les yeux sur vous comme sur » celui qui peut m'aider le plus effi» cacement à soutenir le poids d'un » si grand fardeau. » Dès que Tibère eut reçu cette lettre, il se hâta de proclamer Vespasien, de lui faire prêter serment par les deux légions, par les habitants; il prépara tout ce qui était nécessaire pour sa réception; et l'on accourut de toutes parts à Alexandrie pour voir le nouveau maître du monde. Peu de temps après, on voit, à l'occasion d'une nouvelle émeute, suscitée par les Juifs d'Alexandrie, que Lupus était gouverneur de cette ville. Tibère Alexandre avait sans doute été appelé à d'autres fonctions. Les empereurs romains faisaient grand cas de sa fidélité et de sa bravoure: comme il entendait bien le métier de la guerre, Titus le choisit pour son lieutenant dans celle qu'il alla faire contre les Juifs de Jérusalem; et il paraît que cette terrible expédition où il seconda de tout son pouvoir les Romains contre ses compatriotes, fut le terme de sa vie. G—y.

TIBON. *Voy.* TIBBON.

TIBULLE (*Albius Tibullus*). L'histoire ne jette presque point de lumières sur la vie de Tibulle : elle le nomme parmi les poètes les plus distingués du beau siècle de la littérature latine; et les modernes ne le connaissent que par ses Ouvrages; mais on y voit moins le détail des événements, que l'expression des mœurs et du caractère. A tout prendre, ce portrait moral est plus intéressant que le récit de quelques anecdotes, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme de lettres. Tibulle passa ses jours dans le calme et l'uniformité de la condition privée, dans la simplicité d'une fortune médiocre et avec des goûts encore plus modestes que ses moyens ne lui permettaient de les avoir. Dans une telle existence, il n'y a d'actions saillantes que les ouvrages, qui n'étaient point un travail pour l'auteur, mais une par-

tie de ses loisirs et de ses amusements. Le reste ne fournit qu'une stérile matière à la narration historique ; et plus l'homme a joui d'un sort constamment heureux et tranquille, plus les particularités de sa vie échappent à la renommée. Cependant la curiosité, qui s'attache aux grands noms, a engagé les commentateurs dans des recherches laborieuses pour éclaircir quelques points obscurs ou douteux de la biographie de ce poète. Incertitude sur la date de sa naissance et l'époque de sa mort, soupçons élevés sur l'authenticité d'un passage cité comme preuve, difficulté de concilier quelques faits avec l'âge présumé ; c'était plus qu'il n'en fallait pour offrir un ample sujet aux conjectures et aux dissertations : nous nous arrêterons aux résultats les plus probables. Des vers insérés dans une élégie du troisième livre ont fait penser à plusieurs savants qu'il était né l'an 711 de Rome, et qu'il était du même âge qu'Ovide. Mais les critiques les plus habiles, et à leur tête Scaliger et Heyne, rejettent ce témoignage supposé de Tibulle, et y reconnaissent une interpolation évidente. Tibulle servit dans la guerre des Gaules, sous M. Valerius Messala Corvinus. Un auteur anonyme dit même qu'il y mérita des récompenses et des décorations militaires, et un monument lapidaire atteste que Messala obtint les honneurs du triomphe sur les Aquitains, en 726. On demande comment Tibulle aurait pu se signaler par sa bravoure guerrière, ou même se trouver sous les drapeaux dès sa quinzième année, lorsque les jeunes Romains n'avaient pas encore déposé à cet âge le vêtement de l'adolescence, la robe prétexte, pour prendre la robe virile, et qu'ils étaient encore sous la garde d'un précepteur. *La valeur n'attend pas le nombre des années :* mais Tibulle n'avait pas un génie si belliqueux qu'il dût se faire remarquer par des exploits si précoces. Il détestait les fureurs des combats, et en redoutait les périls. Ses plaintes et ses alarmes, au moment du départ pour une expédition, montrent que le devoir et la nécessité l'entraînaient à la suite de son général, plutôt que l'instinct du courage (1, 10, éd. de Heyne, 1777).

Quis fuit horrendos primus qui protulit enses,
Quam ferus et vere ferreus ille fuit !

Nunc ad bella trahor, et jam quis forsitan hostis
Hæsura in nostro tela gerit latere.

Ce n'est pas le langage d'un homme appelé par une vocation extraordinaire au métier des armes, et brave soldat à quinze ans. On s'est donc généralement accordé à ne voir qu'une intercalation apocryphe dans les deux vers où il paraissait donner lui-même la date de sa naissance :

Natalem nostri primum vidêre parentes
Cùm cecidit fato consul uterque pari.

Le second vers de ce distique se retrouve mot pour mot dans le quatrième livre des Tristes d'Ovide. Ovide l'aurait-il copié si simplement ? N'est-il pas plus probable qu'un copiste maladroit aura voulu, comme il est arrivé souvent dans la transcription des ouvrages, ou enrichir son auteur, ou remplir une lacune ? Si une telle égalité d'âge eût existé entre Tibulle et Ovide, ce dernier, qui se plaisait à saisir et à consigner dans ses vers les rapports singuliers de faits et d'idées, n'aurait pas négligé cette circonstance. Mais il ne permet pas de douter, au contraire, que Tibulle ne fût plus avancé que lui presque d'une génération. Voici la liste des poètes élé-

giaques, telle qu'il la donne suivant l'ordre des temps :

Virgilium vidi tantùm, nec avara Tibullo
Tempus amicitiæ fata dedêre meæ.
Successor fuit hic tibi, Galle; Propertius illi;
Quartus ab his serie temporis ipse fui.

(Trist. IV, 10, 51).

Tibulle a donc précédé Properce, comme il a succédé à Gallus; et Properce lui-même était entré dans la carrière avant Ovide, qui commença cependant de très-bonne heure à se faire connaître par ses poésies. Tibulle était donc déjà fameux, quoique jeune encore, quand Ovide n'était encore qu'un enfant. Jusqu'où faudra-t-il rétrograder pour rencontrer la date véritable de la naissance de Tibulle? On ne peut point fixer de terme précis. Sans doute on n'admettra pas la conjecture d'Ayrmannus, qui, en adoptant le distique litigieux, substitue dans le second vers, *cessit* à *cecidit*, et l'explique ainsi: « lorsque les deux consuls furent contraints par un destin pareil de sortir de l'Italie; » c'est-à-dire, lorsque l'invasion de César, au commencement de la guerre contre Pompée, força les consuls de fuir de l'Italie avec le sénat, en 705 : mais dans le cas où l'on recevrait la correction, *fato cessit* ne signifierait toujours que mourir. L'opinion d'Ayrmannus ne s'appuie sur aucun fondement solide. Enfin, il y en a qui rangent Tibulle parmi les contemporains d'Horace, né, comme chacun sait, en 688. Il est vraisemblable, en effet, qu'Horace n'aurait pas eu tant de déférence pour le jugement d'un homme qui eût été à une grande distance d'âge au-dessous de lui : *Albi nostrorum sermonum candide judex*. Il est plus vraisemblable encore qu'Horace n'aurait pas eu à consoler Tibulle du chagrin d'être sacrifié par une maîtresse à un rival plus jeune que lui, et cela avant l'année 733, époque de la publication des premiers livres des Odes, si Tibulle n'avait pas approché alors, comme son ami, de la maturité. Mais l'épitaphe que lui composa le poète Domitius Marsus, son contemporain, porte que Tibulle survécut à peine à Virgile, mort en 735, et qu'une fin prématurée l'enleva aux lettres, *juvenem*. Doit-on en conclure que Tibulle n'ait pas dépassé sa vingt-quatrième année? Ignore-t-on toute l'extension dont le mot *juvenis* était susceptible dans le langage des Romains? qu'on était dans la classe des *juvenes*, des hommes en état de porter les armes, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans? et que cette qualification s'appliquait même à des gens qui prolongeaient leur carrière au-delà de ce terme? Si l'on veut que Tibulle soit venu au jour, en 711, il est impossible de faire concorder naturellement avec cette date celles des autres faits dont les années sont connues avec certitude. Si l'on suppose, au contraire, comme toutes les apparences induisent à le croire, qu'il y eut peu d'intervalle entre sa naissance et celle d'Horace, tout s'explique, et la chronologie n'est plus en contradiction avec la raison (1). Il y avait deux

(1) M. Golbéry a publié deux très-bonnes Dissertations, l'une en latin, l'autre en français, dans lesquelles il combat tous ces raisonnements, et tient pour l'authenticité du distique *natalem..... uterque pari*; il prétend même qu'on ne peut faire remonter la naissance de Tibulle au-dessus de l'an 710 ou 711, sans tomber dans une erreur grossière; car Tibulle n'aurait commencé à porter les armes qu'à l'âge de vingt-huit ans. Mais dans un temps où le service militaire n'était plus d'une nécessité rigoureuse pour les Romains, est-il si étonnant que Tibulle ne se soit décidé à suivre les camps qu'à vingt-huit ans, par amitié pour Messala? M. Golbéry ajoute que Tibulle aurait atteint sa quarante-unième année, et que Marsus n'aurait pas pu dire qu'il était mort jeune. Mais, sans recourir à la rigueur des interprétations légales du mot *ju-*

familles Albia dans Rome, l'une patricienne et l'autre équestre. C'est à la dernière qu'Albius Tibullus appartient. Si l'on ne rabat rien du témoignage d'Horace, la nature et la fortune avaient conspiré ensemble pour lui prodiguer tous les avantages qui peuvent rendre le sort d'un homme digne d'envie: la beauté de la figure, la force de la santé, l'abondance des biens, la noblesse de l'ame, les inspirations du talent (Horace, Ep. 1, 4). Après avoir lu les vers de Tibulle, on croira qu'il ne jouissait pas d'un tempérament vigoureux comme le dit Horace. Il fut attaqué, à plusieurs reprises, de maladies qui le mirent en péril; la teinte de tristesse qui se mêle toujours à la douceur de ses pensées, ses fréquentes appréhensions d'une mort prochaine, l'idée constante que la femme qu'il aimait lui fermerait les yeux, toutes les habitudes de son esprit décèlent en lui l'influence d'une complexion délicate, et la brièveté de sa vie ne confirma que trop bien ses pressentiments. Quant à sa richesse, elle pouvait paraître considérable encore au sage Horace, qui plaçait le souverain bien dans une modeste fortune, et regardait la médiocrité comme l'unique trésor, ***auream mediocritatem***; mais si l'enfance de Tibulle avait été environnée des espérances brillantes d'une grande opulence, ce qui lui resta de son patrimoine était peu de chose, en comparaison de ce qu'il aurait dû posséder :

Vos quoque felicis quondam, nunc pauperis agri
Custodes, fertis munera vestra, Lares.
Tunc vitula innumeros lustrabat caesa juvencos.
Nunc agna exigui est hostia magna soli.
(I, I, 19).

Est-ce par sa propre faute, est-ce par l'injustice des hommes, qu'il avait perdu la plus grande partie de l'héritage de ses pères? Quelques modernes, sur la foi d'un vieux scoliaste d'Horace, n'ont pas hésité à prononcer que Tibulle avait été un dissipateur, et qu'il ne pouvait accuser que lui-même de sa ruine. Mais il n'a pas manqué d'avocats ardents à le défendre; et tel était le zèle véhément de leur réclamation, qu'elle ressemblait moins à une dissertation d'histoire ancienne qu'à une plaidoierie dans un procès qui toucherait l'honneur d'un vivant. Sans prendre autant l'affaire à cœur, il est permis de repousser comme injuste et fausse l'imputation du vieux scoliaste. Tibulle se plaint en plusieurs endroits d'une cruelle spoliation. Aurait-il rappelé si souvent ce malheur, si c'eût été l'effet des rigueurs de ses créanciers? On voit que Tibulle, dès sa jeunesse, fut attaché à Messala Corvinus. La famille équestre des Albius pouvait être liée, par des rapports de clientelle, à l'illustre et puissante maison de Valérius. En 711, Valérius prit parti pour Brutus, et fut proscrit par les triumvirs. Après la mort de Brutus, et lorsque la division se mit dans le triumvirat, il se rangea du parti d'Antoine. Tibulle embrassa, sans doute, la même cause que son patron, et subit la même disgrace. Octave ne se contentait pas d'abattre ses ennemis, il les dépouillait : ses soldats s'emparèrent, par le droit de la force et le privilége de la conquête, d'une grande quantité de terres en Italie et en Sicile. Pour les enrichir, il fallut bien que beaucoup de citoyens fussent appauvris. Rien n'était si commun, en ce temps, que de voir les monuments de cette violence, soit dans les fortunes élevées subite-

venis, ne peut-on pas dire qu'un écrivain a une fin prématurée à quarante ans? En n'adoptant pas les conclusions de M. Golbéry, on ne doit pas moins rendre justice à l'érudition et à la sagacité qu'il déploie dans ses dissertations.

ment, soit dans les maisons à moitié ruinées. L'orage tomba principalement sur la classe des chevaliers, peut-être parce qu'ils avaient été attachés à la cause de la république, si l'on peut dire qu'il y eût alors quelque patriotisme; du moins avaient-ils favorisé le parti de Pompée et de ses successeurs contre les Césars. Mais le véritable motif de la persécution qu'ils essuyèrent fut leur opulence. Les chevaliers étaient les fermiers-généraux de la république romaine dans les provinces, dans les trois quarts du monde civilisé, industrieux et commerçant. Ils avaient acquis des biens immenses. Leurs palais, leurs maisons de campagne, leurs domaines, offraient une trop belle proie aux vainqueurs, pour qu'ils ne fussent pas mis en tête des listes de proscription. C'est probablement de cette manière que fut envahi le patrimoine de Tibulle; et lorsque Valerius Messala fit sa paix avec Octave César, sa protection ne fut pas assez ferme ou assez puissante pour faire réintégrer le poète dans sa propriété. Ce ne serait pas l'unique exemple d'une transaction, par laquelle un grand, en se réconciliant avec ses ennemis vainqueurs, eût sacrifié ou négligé ses clients et ses amis. Cependant il serait injuste d'accuser sans preuve Messala d'ingratitude; car il y a des critiques qui pensent que Tibulle ne contracta de liaison avec lui que plusieurs années après ces événements, en 723, lorsque Messala fut nommé consul avec Octave César. C'est du moins la date du panégyrique inséré dans les OEuvres de Tibulle, et qu'on suppose fait à l'occasion de ce consulat. Ses autres poésies contiennent des preuves moins équivoques de son attachement à Messala depuis cette époque. Sanadon affirme, sans autre fondement que sa propre hypothèse, que Tibulle se trouvait avec Messala sur les vaisseaux d'Octave, à la bataille d'Actium. Mais il est certain qu'il l'accompagna l'année suivante dans les Gaules, et qu'il prit part à la réduction de l'Aquitaine. Après cette expédition, Messala passa en Asie: Tibulle s'était embarqué avec lui; une maladie arrêta le poète à Corcyre, et le força de se séparer de son patron. Il craignit de mourir en ce lieu, chez des étrangers, loin de sa famille, sans qu'une main chère l'assistât à ses derniers moments; enfin sa santé se rétablit et il revint à Rome, où il ne cessa point de cultiver l'amitié de Messala et de ses fils. Plusieurs de ses poèmes attestent son affection constante et désintéressée pour cette famille. Il lui consacrait les fruits de son génie, la recommandait au souvenir et à l'estime de la postérité par ses éloges; et sans doute il ne lui demandait rien. Content des débris qui lui restaient du bien de ses aïeux, il ne songeait plus qu'à mener des jours tranquilles, au sein d'une agréable oisiveté, sans regret du passé, sans ambition pour l'avenir. Toute sa passion, tout son soin était d'aimer et d'être aimé; il partageait son loisir entre les amusements de la ville et les jouissances de la campagne; mais si l'on en juge par ses vers, il préféra au séjour bruyant de Rome sa solitude paisible de Pedum, petite contrée de l'antique Latium, entre Preneste et Tibur. C'est là qu'il se plaisait à retrouver, du moins dans les rêveries et les illusions de son imagination exaltée, la simplicité, l'innocence, la félicité des vieux âges. Sa poésie serait bien trompeuse si ce n'eût

pas été un bonheur pour lui de se mêler aux exercices et aux jeux de la vie rustique; d'être le chef des laboureurs et des bergers, dans son petit domaine; d'être quelquefois laboureur et berger lui-même, soit qu'il présidât aux fêtes religieuses des champs, soit qu'il encourageât les travaux de la culture, ou qu'il surveillât ses troupeaux (I, I): mais quelques beautés, quelques riants tableaux que la nature étalât à ses regards, pour qu'il fût heureux, il fallait que l'amour enchantât et sa demeure et toute son existence. L'amour fut la grande affaire de sa vie. De cette source lui vinrent et ses plaisirs les plus vifs, et ses plus cuisants chagrins, et ses plus délicieuses inspirations. En lisant successivement les noms de Délie, de Némésis, de Néère, dans les suscriptions de ses Élégies, si l'on se rappelle en même temps qu'Horace essaya de le guérir des blessures que lui avait faites Glycère (2), on sera disposé à croire qu'il était plus tendre que constant. Mais qu'on lise ses plaintes assidues, et qui ont un si grand air de sincérité, on se persuadera qu'il eut beaucoup à souffrir, et qu'un engagement nouveau était pour lui plutôt la consolation d'un amant délaissé que le caprice d'un cœur volage. Parmi ses maîtresses, il en est deux qu'il chérit plus long-temps et plus passionnément que toutes les autres, et qu'il a immortalisées: Délie, à qui il offrit son premier hommage; Némésis, qui reçut ses dernières caresses et son dernier soupir. Ovide les a placées ainsi toutes deux auprès du bûcher de Tibulle (Amor. III, 9, 31, 53).

Sic Nemesis longum, sic Delia nomen habebunt,
Altera cura recens, altera primus amor.

Le nom de Némésis et celui de Délie
Survivront à jamais chez nos derniers neveux.
L'une alluma ses premiers feux,
Et dans les bras de l'autre il termina sa vie.

Cumque tuis sua junxerunt Nemesisque priorque
Oscula; nec solos destituêre rogos.
Delia discedens: Felicius, inquit, amata
Sum tibi; vixisti dum tuus ignis eram.
Cui Nemesis: Quid ais? tibi sunt mea damna dolori;
Me tenuit moriens deficiente manu.

La tendre Némésis et ta première amante,
Autour de ton bûcher, sur ta dépouille ardente,
Ont porté leur tribut et répandu des pleurs.
Amante plus heureuse, au moins, disait Délie,
Je n'ai pas, en t'aimant, vu s'éteindre ta vie.
Némésis répondait: Enviez mes douleurs.
C'est ma main qu'il serrait de sa main défaillante.

Rien de ce qui touche un homme célèbre ne paraît indifférent à la curiosité des savants, et souvent de petites choses ont été l'objet de leurs longues et minutieuses recherches. Ainsi ils ont voulu savoir si les noms de Délie, de Néère, de Némésis, étaient supposés ou véritables; quelle était la condition de ces amantes de Tibulle. Ces questions ont si peu d'intérêt en elles-mêmes, que nous craindrions d'abuser de la patience du lecteur en l'y arrêtant seulement quelques instants, si elles ne nous donnaient l'occasion d'éclaircir un point d'histoire et de philologie. Nous ne pensons pas qu'il importe à la gloire de Tibulle d'ennoblir ses maîtresses, et nous ne verrons en elles que ce qu'il nous a montré lui-même, des femmes qui faisaient profession et métier de vivre dans la galanterie; cependant il paraît y avoir contradiction entre plusieurs passages de notre poète concernant sa Délie. Il se plaint d'un époux qui tantôt la retient captive, tantôt ne la surveille pas assez pour prévenir ses légèretés. *Nec tamen huic credet conjux tuus* (I, 2, 41), *at tu fallacis conjux incaute puellæ* (I, 6, 15); et il avoue qu'elle n'est pas

(2) Plusieurs savants pensent que Néère et Délie ne sont que la même femme sous deux noms différents, et que celui de Glycère ne désignait encore que Délie ou Némésis. Ces hypothèses paraissent plus spécieusement soutenues que bien fondées en raison.

d'un état à porter la robe longue et le bandeau des femmes libres :

Sit modò casta doce, quamvis non vitta ligatos
Impediat crines nec stola longa pedes.
(I, 6, 67).

Ces expressions sont remarquables. Ovide, pour justifier auprès d'Auguste le dessein de son Art d'aimer, alléguait qu'il avait écrit ses leçons pour les seules courtisanes, et que, dès le début de son livre, il éloignait de son école les femmes de condition honnête :

At procul ab scripta solis meretricibus arte
Submovet ingenuas pagina prima nurus.
(Trist. II, 303).

En quels termes prononçait-il cette exclusion?

Este procul, vittæ tenues, insigne pudoris,
Quæque tegis medios, instita longa, pedes.
(Art. am., I, 31).

Le rapprochement de ce passage avec celui de Tibulle sur le costume interdit à sa maîtresse, donne lieu de soupçonner qu'elle ne différait point, quant à la condition, des femmes auxquelles Ovide avait dédié le recueil de ses préceptes. Comment aurait-elle été mariée? Heyne concilie ainsi les faits qui ne semblent pas d'accord. Délie était une affranchie, comme le fait entendre Tibulle; elle fut d'abord aimée par lui, et elle prit un époux, pendant qu'il était absent. Mais si l'on suppose que son sort eût été fixé et assuré par un mariage, comment expliquer ces avis qu'il lui donne :

At quæ fida fuit nulli, post, victa senectâ,
Ducit inops tremula stamina torta manu,
Firmaque conductis adnectit licia telis,
Tractaque de niveo vellere ducta putat.
(I, 6, 77).

« Celle qui ne fut jamais fidèle, quand la vieillesse flétrit son visage, est contrainte par l'indigence à conduire la navette d'une main tremblante, à façonner de pénibles tissus, ou à préparer les blanches toisons pour gagner un modique salaire. » Ce n'eût pas été à une femme établie dans la maison d'un époux, qu'on eût fait entrevoir une pareille détresse et un tel abandon dans l'avenir. N'est-il pas permis de penser que le docte Heyne s'est trompé en prenant trop à la lettre le mot *conjux?* Les poètes employaient ce terme avec ses dérivés et d'autres semblables, dans un sens très-détourné, pour exprimer une union qui n'avait rien de chaste ni de légitime. Tibulle en offre des exemples fréquents. S'il accuse Neère de parjure, s'il déplore la dureté du joug de l'amour, il semble parler des rigueurs et de la rupture d'un hymen :

Nec gaudet casta nupta Neæra domo....
Nescis quid sit amor, juvenis, si ferre recusas
Immitem dominam conjugiumque ferum.
(III, 4, 60, 73.)

Il serait aisé de multiplier des citations pareilles. Mais quel empire, quel droit exerçait donc sur Délie celui que Tibulle appelait *conjux*, et qui repoussait les amants de cette belle et la tenait sous les verroux? Ne peut-on pas voir là une de ces alliances temporaires, un de ces demi-mariages, que des hommes formaient avec des courtisanes, et dont les clauses étaient stipulées dans une espèce de contrat? Cet usage est retracé dans plusieurs scènes de Plaute (Asinar. I, 2; IV, 1). On intentait procès pour réclamer les dons qu'on avait faits, si l'on avait à se plaindre de graves injures. Ovide rapporte une anecdote qui sert d'exemple à ces divorces ridicules. « Sied-il bien que deux amants deviennent ennemis? Vénus réprouve ces débats. Souvent on accuse une coupable aimée; cet éclat apprête un triomphe à l'amour. J'assistais un jour un

ami dans une affaire de ce genre. Sa maîtresse était venue au tribunal dans une litière; il frémissait de courroux, et prêt à déposer *l'acte d'accusation*, il s'écriait : Qu'elle paraisse; elle se montre, il reste muet; l'écrit tombe de ses mains, et il lui rend les armes. Il vaut mieux, ajoute Ovide, n'en pas venir à ces extrémités. *Séparez-vous sans reprendre vos présents*, si vous voulez vous affranchir : » (*Remed. amoris*). Nous savons à présent quelle restriction il faut mettre souvent à la signification des mots *conjux, conjugium*, principalement chez les poètes érotiques. Cette discussion nous a fait perdre de vue Tibulle; mais Délie et ses pareilles ont occupé une si grande part de la vie de notre poète, et tenaient tant de place dans la société romaine, qu'on nous pardonnera cette digression. Tibulle était digne, par son talent, d'un attachement plus noble; il méritait, par son caractère, d'être aimé avec plus de dévoûment et de fidélité. Qu'il était bon! c'est l'exclamation qui s'échappe involontairement de la bouche du lecteur en parcourant ses Élégies. La douceur et la sensibilité faisaient le fond de son ame; elles le soumettaient entièrement, elles le livraient en esclave à la femme qu'il adorait, et il se complaisait dans cette servitude : « Qu'elle règne, qu'elle dispose de tout; j'aimerai à n'être compté pour rien dans ma maison. *Illa regat cunctos, illi sint omnia curæ; Me juvet in totâ me nihil esse domo* (I, V). » Voilà Tibulle : c'est ainsi qu'il aimait, c'est ainsi qu'il trahissait le faible de son cœur. On en abusa souvent; on ne se contentait pas de régner, on voulait opprimer, tyranniser le pauvre esclave; on le désolait par des caprices et des légèretés impardonnables, s'il avait eu la force de ne point pardonner; et donnait-il la moindre inquiétude, on se livrait à des emportements furieux; on le battait, et on le battait même aux yeux de tout le monde; car Délie était aussi violente, qu'il était débonnaire. Il n'y a pas de portrait qui puisse mieux représenter la physionomie de Tibulle, que cette image où il s'est peint, sans le vouloir, avec sa Délie. « Qu'elle me reste fidèle, quoique son joug soit dur, et que je ne puisse vanter aucune femme sans qu'elle m'arrache les yeux, quoiqu'au premier soupçon jaloux, elle me saisisse par les cheveux, et me traîne ainsi dans les rues, sans que je l'aie mérité : »

Sit modò casta doce, quamvis.....
Et mihi sint duræ leges, laudare nec ullam
Possim ego, quin oculos appetat illa meos.
Et si quid peccasse puter, ducterque capillis,
Immeritò proaas proripiarque vias.
(I, 6, 67).

Quelle naïveté dans ce mot *immeritò!* Il ne se plaindrait pas du traitement, s'il était coupable. Mais coupable ou non, il le supportera. Que de tendresse et de bonhomie dans cette résignation et dans les vers qui l'expriment! Cependant l'amour ne remplissait pas tellement son ame qu'il y étouffât les affections de la nature et de l'amitié. Horace, Ponticus, Macer aimaient sa personne autant qu'ils estimaient son talent; et il fut bon frère et bon fils, autant que fidèle ami. Une de ses douleurs, dans la maladie qu'il eut à Corcyre, était de ne pas recevoir, s'il y succombait, les derniers embrassements de sa mère et de sa sœur. On voit qu'il se laissait frapper aisément de la crainte de mourir. Il arrive rarement qu'une si grande bonté ne soit pas accompagnée de faiblesse de caractère et d'esprit. Il était paresseux et timide; une vie

désoccupée, loin du tumulte et des périls, était l'objet de ses vœux; il décrit trop vivement son horreur des alarmes et des fatigues de la guerre, pour qu'il n'ait pas été pénétré de ce sentiment. Il n'était pas non plus prémuni par la raison contre les terreurs superstitieuses: il consultait les magiciennes, et il croyait aux enchantements, bien loin d'en rire comme Horace, et de les dédaigner comme Ovide. Tibulle avait tout ce qui fait les ames tendres et aimables, peu de ce qui fait les ames fortes et intrépides. Cependant, s'il manquait d'énergie et de fermeté, il ne manquait ni de dignité, ni de noblesse. On ne lit pas une seule fois le nom de Mécène, ni celui de César dans ses vers, pas un seul éloge direct ou indirect donné au maître de l'empire ou à ses favoris. Ce silence de Tibulle, au milieu du fracas de louanges qui retentissaient de toutes parts, est un trait bien remarquable de sa vie. On n'a pas tous ses ouvrages, il est vrai; mais on n'en regrette pas un grand nombre, et ce serait un hasard bien singulier que le temps n'eût détruit que ceux qui auraient contenu l'hommage de la flatterie. On lui pardonne plus aisément de s'être prosterné aux genoux de Délie et de Némésis, quand on pense qu'il ne rampa jamais aux pieds d'Octave. Il mourut la même année, ou à-peu-près, que Virgile, 735. C'est ce qu'on peut conjecturer d'après l'épigramme de Domitius Marsus, leur contemporain:

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios,
Ne foret aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede.

Les Parques, cher Tibulle, ont donc tranché tes jours;
Jeune, tu suis Virgile aux champs de l'Élysée.
O muse des héros, ô muse des amours,
Par ce double trépas votre lyre est brisée.

Marmontel, prenant le fait pour la règle, et les différences de caractère des poètes pour des formes générales de poésie, a divisé l'élégie en trois genres: le passionné, celui de Properce; le gracieux, celui d'Ovide; le tendre, celui de Tibulle. S'il faut que toutes les inspirations de l'élégie viennent du cœur, les chants de Tibulle en sont le plus parfait modèle. Il n'a point l'imagination étincelante du volage adorateur de Corinne, ni l'érudition mythologique du brûlant esclave de Cynthie. Il y a peu d'invention, peu de variété dans le fond des idées. Les émotions amoureuses et la paix du séjour champêtre remplissent tous ses écrits. S'il se fait l'image de la félicité sur la terre, il la trouve dans une chaumière auprès de sa Délie; s'il célèbre une fête, les bergers l'environnent, il offre des libations aux divinités des troupeaux et des moissons. Qu'il exalte la gloire de Messala, le cours naturel de ses pensées l'amène des champs de bataille aux champs qu'Osiris féconda par l'agriculture. Qu'il vante la grandeur et l'antiquité divine de la race romaine, les mortels fortunés qui habitaient ces paisibles solitudes avant que Rome s'élevât viennent s'offrir d'abord à sa mémoire. Partout aussi, il porte ou les regrets, ou l'espoir, ou la douleur, ou la joie que lui font éprouver sa Délie, sa Nééra. Ainsi toujours dans ses vers se reproduisent et la campagne et l'amour. Cependant on ne sent point, en le lisant, la langueur de la monotonie. Il nous parle sans cesse de lui-même, il nous entretient d'objets futiles: d'où vient qu'il émeut et qu'il attache? c'est que son ame respire dans ses écrits plus qu'il ne songe à faire briller son esprit et son talent. Il se peint tout entier en exprimant ses

souhaits, ses craintes, ses jouissances et ses peines. On ne peut s'empêcher d'aimer ce caractère si ingénu, si tendre, si bon. L'homme nous devient cher, et nous rend le poète plus aimable et l'amant plus intéressant. Il ne s'agit que de soins légers et frivoles; mais le sentiment est si vif et si profond, l'expression si vraie et si touchante! et puis il nous occupe de ses souffrances plus souvent que de ses plaisirs. Les soupirs de Tibulle retentissent au fond de notre cœur. La mélancolie et la sensibilité répandent leur teinte sur toutes ses pensées; mais sa mélancolie n'est point une sombre tristesse; chez lui la sensibilité ne dégénère point en doucereuse fadeur; un feu intérieur, sans éclater violemment, anime et vivifie tous ses poèmes. A ses idées d'amour s'entremêlent involontairement les idées de la vieillesse et de la mort; il jouit mieux du bonheur dans la solitude; et, sur son visage, le sourire de la volupté n'est point exempt de larmes. Le génie de Tibulle est contemplatif et rêveur; et l'on devient rêveur avec lui; on se laisse entraîner. Un beau désordre est, dit-on, le sublime de l'ode, et son impétuosité vagabonde est un de ses priviléges essentiels et distinctifs. L'élégie, du moins celle de Tibulle, se rapproche en cela du genre lyrique. Il ne paraît point avoir prémédité un sujet; ses sentiments s'épanchent spontanément; les élans de son cœur excitent les fantaisies de son imagination pensive; il n'a point de plan tracé d'avance, point de méthode fixée; sa marche est guidée par les apparitions des objets que les contrastes et les analogies font naître à l'improviste. Il peint tout ce qui le frappe; mais une même inspiration préside à toutes ses idées, elle dessine, elle colore tous ses tableaux. Les écarts ne sont amenés que par des rencontres heureuses. C'est un abandon agréable, et non une divagation confuse; c'est la variété dans l'uniformité. Tibulle, comme tous les écrivains supérieurs, a son style propre et caractérisé, qui enchante par l'accord parfait de la parole avec la pensée. Mais peut-on le définir? Comment expliquer cette ingénieuse candeur qui provient de la sincérité et de la douceur de son ame, et qui tient aussi à l'exquise pureté de sa diction correcte sans travail, ornée sans recherche de parure? Comment analyser ces négligences qui sont le fini de la grâce, et cette mollesse délicieuse, qui n'est point de la faiblesse, et qui a tant d'attraits? On se fait souvent une opinion trop exclusive sur le talent d'un auteur. Le partage de Tibulle est la tendresse: on ne le croit pas capable de véhémence et d'énergie; et cependant avec quelle chaleur il sait rendre le délire, les transports de la passion qui le maîtrise:

> *Illius est nobis lege colendus amor.*
> *Quin etiam sedes jubeat si vendere avitas,*
> *Ite sub imperium, sub titulumque, Lares.*
> *Quidquid habet Circe, quidquid Medea veneni,*
> *Quidquid et herbarum Thessala terra gerit,*
> *Si modò me placido videat Nemesis mea vultu,*
> *Mille alias herbas misceat illa, bibam.*
>
> (II, 4, 52).

On trouverait aisément plus d'un autre passage semblable. Jamais écrivain n'a mieux fait sentir que la poésie ne consiste pas dans le luxe des figures, dans l'éclat des locutions pompeuses ou fleuries, dans les artifices d'un mécanisme sonore; mais qu'elle vit dans la franche et native expression à laquelle le sentiment a donné l'ame, la force et le mouvement, et qui enchaîne l'esprit du lecteur par l'illusion d'une magique sympathie. Sans doute, et Properce et Ovide furent poètes aussi; mais pour

eux l'amour était un sujet de poésie: pour Tibulle la poésie était le langage de l'amour, un langage qu'il n'avait point appris, point étudié, un langage beau comme la simplicité de l'inspiration naïve d'un génie favorisé du ciel. On le prendrait pour un poète de l'âge d'or, si, à ses tourments, à ses chagrins, on ne voyait qu'il était né dans un autre temps. On goûte le charme de ses vers sans penser au mérite de la versification, comme on est ravi d'un concert mélodieux sans s'apercevoir des combinaisons de l'art musical. Quoique les Élégies de Tibulle ne composent pas un volume considérable, on ne lui attribue pas toutes celles qu'on a imprimées sous son nom. Des quatre livres dans lesquels elles sont distribuées, les deux premiers seulement lui appartiennent sans contestation: mais les savants s'accordent assez généralement à révoquer en doute l'authenticité du quatrième. Le panégyrique de Messala leur a paru, avec raison, indigne de Tibulle, par la stérilité des idées et par la faiblesse du style. Les quinze pièces qui suivent le Panégyrique forment un petit roman moitié épistolaire, moitié narratif, dont Sulpicie et Cerinthus sont les héros: on y voit les premières sollicitations de l'amour, ses progrès, son entraînement, son triomphe, la fureur de la passion, qui fait mépriser le soin de la réputation et de la décence, les contrariétés des circonstances, les jalousies, les plaintes, les menaces, la réconciliation. Plusieurs de ces pièces ne portent pas l'empreinte du caractère de Tibulle. Bronkhusius et Heyne ont jugé qu'elles n'étaient pas sorties de sa plume. Volpi et M. Voss sont d'un avis opposé. Faut-il croire qu'un copiste les aura jointes aux ouvrages de Tibulle? Mais quel qu'en soit l'auteur, elles ne déparent pas le Recueil. Jusqu'à M. Voss, il ne s'était point élevé de controverse au sujet du troisième livre; mais voici que cet illustre critique, appuyé encore par d'autres savants, ses compatriotes, prétend l'ôter à Tibulle, et le donner à un auteur dont il s'imagine qu'il a découvert le nom dans une élégie de ce livre même: *Lygdamus hic situs est*, etc., comme si l'on n'avait pas d'exemples de poètes qui se fussent appelés d'un nom fictif dans leurs écrits. Les raisons sur lesquelles il fonde son paradoxe ne semblent pas exiger une réfutation sérieuse, quoique M. Golbéry ait pris la peine de les discuter et d'y opposer des arguments aussi solides que lumineusement expliqués. L'imprimerie a multiplié beaucoup les éditions de Tibulle; nous nous bornerons à en signaler quelques-unes des plus précieuses. La plus ancienne est de l'an 1472. Les Aldes en donnèrent deux, l'une en 1502, l'autre en 1515; cette dernière servit de base à celle de Muret, 1554, et à celle d'Achille Statius, 1567. Scaliger fit beaucoup de changements trop hardis dans le texte de celle qu'il publia, 1577. Celle de Bronkhusius, 1708, est renommée à cause des leçons qu'il avait puisées dans de nouveaux manuscrits; mais il défère trop à l'autorité de Scaliger. On distingue encore les éditions de Volpi, 1710; Brindley, 1749; Barbou, 1754, Baskerville, 1772. La plus estimée et la plus utile est la seconde de Heyne, Leipzig, 1777. M. Voss donna une édition nouvelle à Heidelberg, 1811. Celle que M. Golbéry vient de publier, dans la collection des classiques latins, est très-recommandable. Les traducteurs français de Tibulle sont: *en prose*,

l'abbé de Marolles, 1618; Pezay, 1771 (*V.* Pezai, XXXIII, 563); Longchamps, 1776 (*V.* Longchamps, XXIV, 664); M. Pastoret, 1783, in-8°.; Mirabeau et Lachabeaussière, 1796 (*V.* Mirabeau, XXIX, 112, et Lachabeaussière au Supplément); *en vers*, M. Mollevaut, 1806, in-12; 1808, in-12; 1810, in-12; 1814, in-12; 1816, in-18; 1821, in-18; M. Carondelet-Potelles, 1807, in-8°.; M. Baderon St. Geniez, 1814, in-8°. Lachapelle n'en a traduit qu'une partie (*V.* Lachapelle, XXIII, 49). Beaucoup d'autres auteurs n'ont traduit que quelques morceaux, savoir Guys, en 1779 (*V.* Guys, XIX, 260), Lafare, Laharpe, Richer, Tilly, Varon, MM. Saint Marcel et Cl. Louis Mathieu, etc., etc. *Tibulle ou les Saturnales* forme le troisième acte des *Fêtes grecques et romaines*, ballet-opéra de Fuzelier, joué en 1723 et imprimé la même année, in-4°. L'acte de *Tibulle* a été imprimé séparément, 1777, in-8°. N—D—T.

TICHO. *V.* Brahé.

TICKELL (Thomas), poète anglais, né, en 1686, à Bridekirk, dans la province de Cumberland, termina ses études à l'université d'Oxford, et fut agrégé au collége de la Reine. Des vers élégants, qu'il écrivit sur l'opéra de *Rosamonde*, lui procurèrent la protection d'Addison, qui l'introduisit dans la haute société, et lui ouvrit la carrière des emplois. Lorsqu'en 1713, cet illustre écrivain donna au théâtre sa tragédie de *Caton*, Tickell entretint la bienveillance de son Mécène par un nouvel hommage poétique, qui fut distingué dans la foule des vers inspirés par le même sujet. A l'époque où se poursuivaient les négociations que termina la paix d'Utrecht, il publia un poème intitulé: *Perspective de la paix* (the Prospect of peace), qui fut admiré par les whigs eux-mêmes, fort opposés alors aux mesures pacifiques, et qui fut l'objet d'un grand éloge, inséré dans une des feuilles du *Spectateur* (n°. 523). Six éditions de ce poème furent rapidement enlevées. L'auteur salua l'arrivée du roi George Ier. par un nouveau poème, le *Voyage royal* (the Royal progress); et lorsque dans la suite la succession de la couronne d'Angleterre dans la maison d'Hanovre vint à être disputée, il prêta encore à cette famille l'appui de sa plume, en mettant au jour deux satires contre le parti jacobite: 1°. *Imitation de la prophétie de Nérée*; 2°. *Épître d'une lady, en Angleterre, à un gentleman, à Avignon*, « où, dit le docteur Johnson, le mépris est exprimé sans grossièreté, et la supériorité sans insolence. » Cette Épître eut cinq éditions. L'événement le plus connu de la vie de Tickell fut l'espèce de concurrence où il parut se mettre avec Pope, en publiant la traduction en vers du premier livre de l'*Iliade*, tandis que celui-ci donnait la première partie de sa traduction du même poème. Addison, comparant les deux traductions, déclara que toutes deux étaient bonnes, mais que celle de Tickell était la meilleure qui eût jamais été faite. La vérité est qu'elle est très-inférieure à la version rivale. Pope crut avoir sujet de penser que cette traduction si vantée par Addison était d'Addison lui-même; et il n'en parle jamais autrement lorsqu'il en fait mention, dans son *Art de ramper* (Art of sinking). Cette opinion a été abandonnée depuis; mais la persuasion de Pope paraît avoir été la cause de sa rupture avec Addison. Th. Tickell

était alors intimement lié avec ce dernier, qui, se rendant en Irlande, comme secrétaire de lord Sunderland, l'emmena avec lui, et l'initia aux affaires publiques. L'auteur de *Caton*, élevé, en 1717, au poste de secrétaire d'état, nomma son protégé et son ami sous-secrétaire; et conservant jusqu'à ses derniers moments son affection pour lui, ce fut à lui qu'il confia le soin de publier ses OEuvres, recommandant en même temps sa fortune à Craggs, son successeur dans l'administration. Tickell fut désigné, en 1724, secrétaire des lords-juges d'Irlande, et se maintint dans cet honorable emploi jusqu'à sa mort, arrivée à Bath, le 23 avril 1740. Le *Voyage royal* est imprimé dans le *Spectateur*, où se trouvent aussi plusieurs morceaux en prose du même écrivain. C'est de lui que sont tous les articles relatifs à la poésie pastorale insérés dans le *Tuteur* (the Guardian), à l'exception d'un seul, dont Pope est auteur. L'édition qu'il a donnée des OEuvres d'Addison est précédée d'une Notice biographique, ainsi que d'une touchante Élégie. Le talent qui brille dans cette dernière production dément la supposition que les beautés de ses précédents ouvrages étaient dues à l'assistance de son illustre ami. On cite encore de lui la ballade de *Colin et Lucy* comme une des pièces les plus agréables et les plus pathétiques de ce genre. Tickell occupe, sur le Parnasse anglais, un rang élevé parmi les poètes du second ordre. Il se distinguait dans le monde par de nobles procédés et par un esprit aimable et enjoué. Pope, même après leur refroidissement, ne parlait de lui que dans les termes d'une grande estime. — TICKELL (Richard), de la même famille, fut un des commissaires de l'administration du timbre, et se fit connaître, vers 1778, comme écrivain ingénieux, par deux poèmes : la *Guirlande de l'élégance* (the Wreath of fashion), ou l'*Art de la poésie sentimentale;* et le *Projet*, dédié au doyen Tucker (*Voy.* ce nom); mais la célébrité s'attacha surtout à un pamphlet qu'il donna sous le titre d'*Anticipation des débats de la chambre des communes.* L'heureuse gaîté avec laquelle il imitait ici la manière des principaux orateurs du parlement, alors assemblé, paralysa d'avance les efforts de l'opposition. On a du même quelques autres opuscules, notamment : *Arguments rebattus* (Common-place arguments) *contre l'administration*, avec les réponses qu'ils comportent, à l'usage du nouveau parlement, 1780, in-8°. Ces légères productions, remarquables par un tour d'esprit original, et un genre de plaisanterie inoffensive, ont été réimprimées en 1800. L'auteur se tua en tombant d'une fenêtre, à Hamptoncourt, le 7 nov. 1793. L.

TIEDEMANN (Dietrich ou Thierri), professeur de philosophie et de langue grecque à l'université de Marbourg, naquit, le 3 avril 1745, à Bremer-Vœrde dans le duché de Brême. Envoyé à Gœttingue pour y faire sa théologie, il se livra tout entier à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de la littérature ancienne. Ses études étant finies, il suivit en Livonie deux nobles Russes, dont l'éducation lui avait été confiée, revint ensuite à Gœttingue, et, sur la recommandation de Heyne, fut nommé, en 1776, professeur des langues anciennes au collége Carolin, à Cassel. En 1786, le landgrave ayant transféré ce collége à Marbourg, pour y faire partie de l'université, Tiedemann

en fut nommé l'un des professeurs. Ses cours étant très-suivis, et le nombre de ses auditeurs s'augmentant chaque jour, il étendit le cercle de ses leçons, et enseigna la logique, la métaphysique, la psychologie, le droit naturel, la morale, l'histoire de la philosophie, celle de l'homme, etc. Les divers systèmes philosophiques et leur histoire l'occupèrent avant tout. Ses principes avaient, au début de sa carrière d'écrivain philosophique, été ceux de l'école de Wolf, modifiés par quelques-unes des idées de Locke; mais il s'attacha ensuite à la méthode expérimentale et à l'observation des phénomènes du sens intime. L'anthropologie et l'histoire des idées spéculatives en métaphysique furent l'objet principal de ses recherches et des nombreux écrits qui lui ont, à juste titre, acquis la réputation de l'un des hommes les plus savants de l'Allemagne. Voici la liste des plus remarquables : I. *Quæ fuerit artium magicarum origo; quomodo illæ ab Asiæ populis ad Græcos atque Romanos, et ab his ad cæteras gentes sint propagatæ, quibusque rationibus adducti fuerint ii, qui ad nostra usque tempora easdem vel defenderint vel oppugnarint*, Marbourg, 1787, in-4°. II. *Dialogorum Platonis argumenta exposita et illustrata*, Deux-Ponts, 1786, in-8°. Cet ouvrage fut composé pour l'édition de Platon imprimée à Deux-Ponts. III. *De antiquis quibusdam Musæi Fredericiani simulacris*, Marbourg. Les Ouvrages suivants sont écrit en allemand. IV. *Recherches sur l'origine des langues*, Riga, 1772, in-8°. V. *Système de la Philosophie stoïcienne*, Leipzig, 1776, 3 vol. in-8°. VI. *Recherches sur l'homme*, Leipzig, 1778, 3 vol. in-8°. VII. *Premiers philosophes grecs*, ou *Vie et système d'Orphée, de Phérécyde, de Thalès et de Pythagore*, Leipzig, 1780, in-8°. VIII. *Esprit de la Philosophie spéculative, depuis Thalès jusqu'à Berkeley*, Marbourg, 1787-1797, 6 vol. in-8°. C'est le principal de ses ouvrages et son plus beau titre à une célébrité durable (*Voy.* SOCRATE, XLII, 536). Son plan est moins vaste que celui de Brucker et de Tennemann. Il a exclu de son histoire tout ce qui est étranger aux questions de philosophie strictement théorique. Meilleur philologue que Brucker, moins profond que Tennemann, il a mieux que l'un et l'autre étudié les systèmes qu'il expose dans la pensée de leurs auteurs; dans ses jugements, il a su se garantir de l'influence de ses idées particulières. Il se place, avec une franche abnégation de ses propres sentiments, dans leurs divers points de vue, et développe avec sagacité les conséquences des principes fondamentaux adoptés par chacun d'eux. Il a surtout porté une lumière nouvelle dans l'histoire de la philosophie spéculative des pères de l'église, et des scolastiques du moyen âge. Son exposé de l'ensemble du système de saint Augustin est remarquable par la clarté; il en embrasse toutes les parties et en montre l'enchaînement. Des citations nombreuses et bien choisies légitiment, sur chaque point de doctrine, les applications et les assertions de Tiedemann. IX. *Avantages que les nations modernes peuvent tirer de leurs recherches et de leurs connaissances sur l'état des sciences chez les anciens*. Cet ouvrage fut couronné et publié par l'académie des sciences à Berlin, 1798, in-8°. X. *Système d'Empédocle*, Gœttingue, 1781. XI. *Sur*

l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes, ibid. XII. *Origine des Ordalies* ou *Jugements de Dieu*, Berlin, 1798. Tiedemann a dirigé pendant deux ans la *Nouvelle Bibliothèque philosophique*, qui paraissait de son temps à Berlin, et il a fait, pour l'*Encyclopédie allemande*, publiée à Francfort, tous les articles qui appartiennent à l'Histoire de la philosophie. Il mourut à Marbourg, le 24 mai 1803. On a trouvé parmi ses manuscrits: 1°. un Traité de morale, sous ce titre: *Législation générale des mœurs*; 2°. *Manuel de Psychologie*, qui fut publié avec la *Biographie de l'auteur*, Leipzig, 1804, in-8°. Il avait aussi fait une Traduction du *Voyage de Denon dans la Haute et Basse-Égypte*, enrichie de notes importantes. L'habitude de passer d'un système à un autre et de s'identifier avec les vues des créateurs lui avait donné de la défiance pour toute philosophie dogmatique, et peut-être du penchant pour le scepticisme. Toujours est-il qu'il se montra éminemment éclectique G—y et S—n.

TIEFFENTHALER (Le P. Joseph), célèbre missionnaire, né, vers 1715, à Bolzano dans le Tyrol, embrassa jeune la règle de saint Ignace. Résolu de se dévouer aux fatigues des missions, il partit, en 1740, pour l'Espagne, où il attendit deux ans l'occasion de passer aux Indes. Le vaisseau sur lequel il s'embarqua relâcha aux îles Philippines, d'où Tieffenthaler se rendit, en 1743, dans l'empire moghol. Tout entier à ses travaux apostoliques, il employa ses loisirs à étudier la littérature, les mœurs et la religion des Hindous, et à recueillir des objets d'histoire naturelle. Pendant un séjour de trente années, il eut occasion de parcourir plusieurs districts peu connus de cette vaste contrée, surtout dans le territoire des Mahrattes et les cantons situés plus au nord. Ses talents ne tardèrent pas à le faire remarquer par les Européens qui visitaient cette contrée. Anquetil-Duperron (*V.* ce nom) se trouvant, en 1759, à Surate, écrivit au P. Tieffenthaler, pour lui demander quelques détails sur les troubles de la cour du Moghol, et sur les antiquités du pays. Le savant missionnaire reçut sa lettre à Narvac, et s'empressa de lui offrir la communication de ses recherches, se bornant à demander en retour quelques ouvrages de science, et la longitude de Surate (Voy. le *Zend-Avesta*, I, 331, note). On voit, par ce détail, que le P. Tieffenthaler s'occupait déjà de la géographie de l'Inde; et en effet on lui doit plusieurs observations de latitude. En 1776, Anquetil-Duperron reçut de ce missionnaire, avec une lettre datée d'Agra, sa résidence habituelle, trois *Cartes*, dont il donna la Notice, accompagnée de ses observations, dans le *Journal des savants*, du mois de décembre, même année. Il l'informait, par sa lettre, qu'il venait d'adresser à l'un des professeurs en médecine de Copenhague les ouvrages suivants: I. *Description géographique de l'Indostan*. II. *De la religion brahminique*. III. *Astronomie et astrologie indiennes*, et *Système du monde selon les gymnosophistes*. IV. *Des idoles des Indiens et de leur forme, et des plus célèbres pèlerinages de l'Inde*. V. *Histoire naturelle de l'Indostan*, contenant la description des animaux, des oiseaux et des plantes, avec des figures enluminées. Jean Bernoulli, de Bâle, découvrit bientôt que le possesseur de ces précieux manuscrits

était M. Krutzenstein, professeur à Copenhague, et il s'empressa de faire l'acquisition de la partie géographique, qu'il traduisit du latin en allemand et en français, sous le titre de *Description géographique de l'Indostan*, Berlin, 1785, et Paris, 1786, in-4°. Cet ouvrage curieux est estimé, surtout à raison des notions qu'il présente sur la nation des Seiks, l'une des quatre grandes puissances actuelles de l'Indoustan. Bernoulli le fit suivre des *Recherches historiques* et géographiques sur l'Inde, par Anquetil-Duperron, avec la carte du cours du Gange et du Gogra, et la carte générale de l'Inde, par le major Rennel. (*Voyez* ce nom, *Biographie des hommes vivants*, V, 176). L'ouvrage ainsi complet forme cinq part. en 3 vol. in-4°. C'est d'après les notes et les indications du P. Tieffenthaler qu'Anquetil-Duperron a tracé la *Carte du Gange et du Gogra*. Ce missionnaire n'ayant pas pu visiter la source de ce dernier fleuve, s'en était rapporté aux naturels du pays pour toute la partie supérieure de son cours et il en est résulté des erreurs graves. Mais le major Rennel les a corrigées d'après de nouveaux renseignements (*Voy.* sa *Description histor. et géograph. de l'Indostan*, tom. 1er., Avertissem.). Tout en rendant justice au zèle et aux travaux du P. Tieffenthaler, on doit convenir que les nouvelles observations des savants anglais ont beaucoup diminué l'importance de son ouvrage, qui ne doit même être consulté qu'avec précaution. W-s.

TIELCKE (Jean Gottlieb), capitaine du génie et d'artillerie dans l'armée saxonne, né le 2 juillet 1731, à Tautenbourg en Thuringe, servit d'abord comme simple grenadier, et, après avoir pris part aux principaux événements de la guerre de Sept-Ans, fut envoyé, comme capitaine d'état-major de l'artillerie, à Freyberg, où il mourut le 6 novembre 1787. Cet officier fut lui-même son maître et son instructeur. Les plus petits mouvements, les circonstances les plus ordinaires, et surtout les grandes batailles furent pour lui un champ fécond d'observations. Rien ne lui échappait ni dans les choses, ni dans les personnes. Il a publié en allemand : I. *Instructions pour les officiers du génie*, Freyberg, 1769. On aura suffisamment loué cet ouvrage élémentaire, quand on aura dit que le grand Frédéric en faisait le plus grand cas; qu'en peu d'années, il eut cinq éditions, et qu'il a été traduit en anglais, par Hegwill. II. *Qualités et devoirs d'un bon soldat*, Dresde et Leipzig, 1773, in-8°. III. *Prières et psaumes pour les militaires*, Dresde, 1779, in-8°. IV. *Mémoires pour servir à l'art militaire et à l'histoire de la guerre de 1756 à 1763, avec plans et cartes*, Freyberg, 1776; seconde édition, 5 vol. Dans cet ouvrage intéressant, mais peu connu en France, l'auteur prend pour texte les faits importants de la guerre de Sept-Ans, dont il a été témoin; racontant ce qu'il a vu et observé, il applique les principes de l'art à son récit, pour en tirer des leçons utiles aux jeunes officiers du génie et de l'artillerie. Dans le premier volume, après avoir exposé, en peu de mots, les premiers événements militaires de cette guerre, il arrive à la bataille de Maxen, dont il donne les détails avec plans et cartes. Le résultat, comme on sait, en devint funeste au général Fink, qui, quoique peu éloigné du roi, fut contraint de mettre bas les armes, avec un

corps de quinze mille hommes. Au récit de ce qu'il avait vu, l'auteur ajoute les rapports que publièrent officiellement sur cette journée l'Autriche et la Prusse. Après cette partie historique, il examine *comment on peut lever le plan d'une position que l'on ne voit que de profil*. Dans une troisième section, il traite *de la manière d'attaquer et de défendre les montagnes et les hauteurs qui ne sont point fortifiées*. Dans la quatrième et dernière section, il expose ses vues sur la *manière dont le général Fink aurait pu défendre son poste, et se retirer de position en position*, pour ne pas être réduit à capituler. L'auteur observe, avec raison, que l'on ne doit pas toujours juger un général d'après l'événement ; cependant il cite des faits qui sont à la charge de Fink. Le second volume commence par le *Journal des armées russes et prussiennes*, depuis le 1er. janvier jusqu'au 24 août 1758, jour où se donna la *bataille de Zorndorf*. L'auteur joint au récit de ce qu'il a vu un rapport du général Panin à la cour de Saint-Pétersbourg. Dans la troisième section, il donne les détails du siége de Colberg ; dans la quatrième, il expose le mauvais résultat de cette entreprise, et les fautes des Russes. Le troisième volume offre un journal de la *campagne de Silésie*, en 1761. Dans les deux dernières sections, prenant pour texte le camp retranché que le roi de Prusse occupait autour de Bunzelwitz, il examine les dispositions que le général Laudon avait prises pour l'attaquer ; les raisons qui firent échouer l'entreprise, etc. Cette partie historique se termine par un *Traité élémentaire sur l'art de se fortifier en campagne*, dont les exemples sont puisés dans le camp de Bunzelwitz. Le même sujet est continué dans le cinquième volume ; les applications sont prises dans la *campagne de Poméranie*, en 1761, où les Prussiens étaient commandés par le duc de Wirtemberg, les Russes, par les généraux Tottleben et Platen. En 1777, on publia à Freyberg, sous les yeux de l'auteur, une mauvaise traduction française du premier volume de ses Mémoires. Il est probable qu'elle ne réussit point, et qu'on en resta à ce volume ; l'ouvrage entier mériterait d'être traduit et expliqué par un officier français. M-D j.

TIEPOLO (JACOB), doge de Venise, fut donné, en 1229, pour successeur à Pierre Riani, avant que ce dernier eût expiré. Il alla rendre visite à son prédécesseur mourant, qui le reçut avec mépris. Tiepolo prit part, en 1240, à la guerre des Guelfes contre Ferrare ; et Salinguerra, s'étant confié entre ses mains, fut, contre la foi publique, conduit prisonnier à Venise, où il mourut. Jacob Tiepolo, parvenu à un âge très-avancé, abdiqua sa dignité en 1249. Il mourut le 9 juillet de la même année. Marin Morosini lui succéda. S. S-I.

TIEPOLO (LAURENT), doge de Venise, en 1268, à la mort de Renier Zeno, fut le premier pour la nomination duquel on adopta la méthode bizarre et compliquée du tirage au sort et d'élection, qui a été pratiquée ensuite à Venise tant que la république a subsisté. Il mourut le 16 août 1275. Jacob Contarini lui succéda. S. S—I.

TIEPOLO (BOÉMOND) fut le chef d'une conspiration formée à Venise, en 1310, pour empêcher l'affermissement de l'aristocratie établie peu d'années auparavant par la clôture du grand conseil. Tiepolo, que l'illustration de sa famille appelait

aux premiers emplois, voyait avec jalousie l'aristocratie nouvelle réduire tous ses membres au même niveau, en même temps qu'elle opprimait le peuple. Il réunit tous les chefs de la plus ancienne noblesse aux citoyens et à la bourgeoisie; tous avaient également à se plaindre du changement survenu dans les anciens principes de la constitution. Les conjurés, après s'être assuré les secours des Guelfes de Lombardie, résolurent de s'emparer de force, le 16 juin, du palais ducal et de la place de Saint-Marc, de tuer le doge Pierre Gradenigo, élu en opposition au vœu très-prononcé du peuple, en faveur de Jacques Tiepolo, frère de Boémond; de dissoudre le grand conseil, et de le remplacer selon l'ancien usage par une élection annuelle; mais cette conspiration fut révélée au doge, la veille du jour où elle devait avoir son exécution : il se prépara au combat, et remporta l'avantage sur les conjurés qui avaient cru le surprendre. Ce fut à cette occasion que s'établit à Venise le fameux conseil des dix. Boémond Tiepolo fut obligé de sortir de la ville par capitulation, et il mourut dans l'exil en Dalmatie. Cette conspiration est le sujet d'un poëme intitulé *Bajamonte Tiepolo*. S. S—i.

TIEPOLO (Jean-Baptiste), peintre célèbre, appelé communément le Tiepoletto, naquit à Venise, en 1692. Il étudia sous Grégoire Lazzarini, le meilleur peintre vénitien de son temps. Dès l'âge de seize ans, Tiepolo donna des preuves d'un talent spirituel et facile dans divers sujets de son invention; aussi de fréquentes commissions lui furent-elles bientôt adressées de toutes parts. Il alla travailler à Milan, et dans d'autres villes d'Italie. Nous n'énumérerons pas ici les ouvrages magnifiques dont il embellit les églises, les palais et autres édifices publics. Étant enfin passé à Madrid, il y mourut le 25 mars 1769. On a de lui, en estampes, différents caprices qu'il a gravés à l'eau-forte, in-fol. Zanetti, dans son Histoire de la Peinture vénitienne, et Alexandre Longhi, dans ses Vies des Peintres vénitiens, ont donné diverses Notices sur cet artiste, ainsi que sur plusieurs personnes de la même famille qui se sont illustrées dans l'ordre civil, dans les arts et dans les lettres. Un pinceau heureux et sûr, une prompte exécution, telles sont les qualités qui distinguent J.-B. Tiepolo. Plus sa manière s'éloigne de celle de son maître, et plus elle se rapproche de celle de Paul Véronèse. L'abbé Bettinelli lui a dédié, en 1755, un Poëme sur la Peinture, dans lequel il le loue d'avoir fait revivre les chefs-d'œuvre et le plus bel âge de cet art. — Tiepolo (*Jean-Dominique*), fils du précédent, suivit la profession de son père, et réussit aussi dans la gravure. Ses productions les plus remarquables sont une estampe de la *Fuite en Égypte*, qui eut beaucoup de succès, plusieurs morceaux de plafond et vingt-six têtes de caractère dans le goût de Benoît Castiglione. Il grava encore plusieurs tableaux de son père. — Tiepolo (*Nicolas*), patricien de Venise, poëte et philosophe, fut intimement lié avec l'Arioste et le Bembo: il florissait vers 1525. Ses *Rime* ont été insérées dans le Recueil de Giolito, imprimé à Venise, en 1547. — Tiepolo (*Jacques*), autre patricien, florit au milieu du seizième siècle, et se distingua dans la poésie lyrique. On cite particulièrement de lui les *Lys d'or*, Ode pindarique,

imprimée, en 1575, et le *Chant de Nérée*, qui fait partie des pièces composées, tant en italien qu'en latin, à l'occasion de l'arrivée à Venise d'Henri III, roi de France et de Pologne, et dont Dominique Ferrari a publié la collection. M-G-R.

TIFERNAS (GRÉGOIRE) (1), savant helléniste, était né, vers 1415, d'une famille honorable, à Città di Castello, l'ancien *Tiphernum*, dans l'état de l'Église. Suivant l'usage des érudits de son temps, il joignit à son nom celui de sa ville natale, le seul sous lequel il soit maintenant connu. Il fit de grands progrès dans les langues latine et grecque, ainsi que dans la médecine; mais il n'exerça que bien peu cet art, son goût le portant vers la culture des lettres. Après avoir enseigné le grec dans sa patrie, à Naples et à Milan, il vint à Rome, où il fut accueilli par le pape Nicolas V. Ce fut sur la demande de ce pontife qu'il acheva la version latine de *Strabon*, dont Guarino avait traduit les dix premiers livres (*V.* STRABON, XLIV, 14). Il traduisit, dans le même temps, le Traité *De regno*, de Dion Chrysostôme (2). Son protecteur étant mort (1455), Grégoire vint à Paris; et il obtint du recteur l'autorisation de donner des leçons de langue grecque. On en a conclu, mais à tort, qu'il avait occupé une chaire dans l'université. La littérature grecque était alors presque inconnue en France; et Tifernas trouvait à peine dans la rétribution de ses élèves de quoi subsister. Dès qu'il sut l'élection de Pie II (Æneas Sylvius) à la chaire de saint Pierre, il s'empressa d'adresser à ce pontife, ami des lettres, une Élégie, dans laquelle il lui dépeignait sa triste situation, et le suppliait de favoriser son retour en Italie. Il se rendit en effet, peu de temps après, à Venise, où ses talents, mieux appréciés, attirèrent à ses leçons un grand nombre d'auditeurs. Ce fut en cette ville qu'il mourut (3), à l'âge de cinquante ans, par conséquent vers 1465 ou 1466. On prétend qu'il fut empoisonné par ses envieux. Parmi ses élèves, on cite Lilius Tifernas, son compatriote, avec lequel on l'a confondu quelquefois (4); George Merula, Bapt. Mantuan, Jov. Pontano, Barthél. Calchi, etc. Paul Giovio lui attribue, mais sans aucune vraisemblance, la version latine d'*Hérodien*, que Politien a publiée sous son propre nom. Suivant Philippe de Bergame, Tifernas avait laissé, en manuscrit, des Discours, des Lettres et un grand nombre de Poésies. On ne connaît de lui qu'un *Recueil de vers latins*, imprimés à la suite d'*Ausone*, etc., Venise, 1472, in-fol. Ils ont été publiés depuis, avec des pièces de différents auteurs, Venise, 1498, in-4°. (5); Strasbourg, 1508, in-4°., et Città di Castello, sans date, mais vers 1512, même format. On trouve quelques-unes des pièces de Tifernas dans les *Deliciæ poetar. italorum*. Joly est le premier qui ait donné des détails satisfaisants sur cet écrivain, dans ses *Remarques sur le Dict.* de Bayle.

W—s.

---

(1) A la tête de ses poésies il est nommé *Publius Gregorius Tifernas*.

(2) La bibliothèque Saint-Marc de Venise possède une copie de cette version.

(3) Le *Dict. universel* dit que Tifernas mourut à Paris, en 1470, empoisonné par des envieux de sa gloire. Il y a là plus d'erreurs que de mots.

(4) *Lilius Tifernas*, qui fit un assez long séjour à Constantinople, pour se perfectionner dans la langue grecque, est auteur d'une version latine des *Œuvres* de Philon, conservée à la bibliothèque du Vatican.

(5) Maittaire cite (*Ann. typograph.*, I, 629), une édition de Venise, 1496, in-4°.; mais l'existence en paraît douteuse.

TIGELLIN (*Sofenius*), ministre et favori de Néron, ne doit qu'à ses crimes la place qu'il tient dans l'histoire. Il était d'une naissance obscure. Sa jeunesse ne présente qu'une suite de débauches. Exilé, l'an 39, par Caligula, pour le scandale de son commerce avec Agrippine, il ne tarda pas d'obtenir son rappel à Rome. Sa réputation d'homme dépravé fut précisément ce qui lui mérita la faveur de Néron; car il n'était doué d'aucune de ces qualités brillantes qui ne rachètent pas, mais qui peuvent faire excuser des vices. En flattant le goût de Néron pour les plaisirs grossiers, Tigellin gagna sa confiance; et il s'en servit pour achever de le corrompre. Après la mort de Burrhus, il eut le commandement d'une partie des gardes prétoriennes. La retraite de Senèque le laissa bientôt maître de diriger le jeune César au gré de ses caprices. Il le rendit féroce en lui montrant des ennemis dans tous les gens de bien, et en l'excitant à sacrifier tous ceux qu'il pouvait craindre. La mort de Sylla, relégué à Marseille, et celle de Plautus, en Asie, furent la suite de ses affreux conseils. Il n'hésita pas à favoriser le penchant de Néron pour Poppée; et il porta l'audace jusqu'à vouloir jeter des soupçons sur la vertu d'Octavie (*V.* ce nom). Personne n'avait encore poussé si loin tous les raffinements de la débauche. Tacite n'a tracé qu'en rougissant les honteux détails d'une fête, ou plutôt d'une orgie, que Tigellin offrit à Néron (*Ann.*, xv, 37). Ce fut dans ses jardins que se manifesta d'abord l'incendie qui réduisit en cendres une partie de Rome; et cette circonstance a dû sans doute influer sur l'opinion que Néron n'était point étranger à cet effroyable événement. On ignore si sa vigilance fit échouer la conspiration de Pison (*V.* ce nom); mais l'activité qu'il mit à en punir les auteurs lui valut, avec les ornements du triomphe, deux statues, l'une dans le Forum, l'autre dans l'enceinte du palais impérial. La mort de Néron, qu'il abandonna lâchement dans le malheur, lui fit perdre la place de préfet du prétoire; mais il dut la vie à Vinius, favori de Galba, dont il avait su se ménager adroitement la protection. Un édit du nouvel empereur ayant dissipé toutes ses craintes, il offrit aux dieux un sacrifice d'actions de grâces, et rassembla, le soir, dans un festin, tous ceux qui ne rougissaient pas de conserver avec lui quelques liaisons. Vinius y vint au dessert, accompagné de sa fille. Tigellin la salua par une santé d'un million de sesterces (1), et lui fit présent d'un collier d'un grand prix, qu'il détacha du cou d'une de ses femmes. L'âge de Galba ne pouvant pas promettre un long règne, Tigellin, pour se mettre à l'abri des événements, se retira dans une campagne près de Sinuesse, et ajouta la précaution d'avoir des galères prêtes à le recevoir avec ses richesses, si la nécessité le forçait de fuir. Vaine prévoyance! Son supplice retardé n'en était desiré qu'avec plus d'impatience par tout le peuple. En arrivant au trône, Othon lui envoya l'ordre de mourir. Tigellin, n'ayant pu s'échapper, après de longues hésitations, au milieu des embrassements de ses femmes, se coupa la gorge avec un rasoir, l'an 69. W-s.

TIGNY (Marin Grostête de) doit aux travaux de sa femme l'honneur d'occuper une place parmi les naturalistes du XVIIIe. siècle. Né à Or-

(1) 125,000 livres de notre monnaie.

léans, le 3 sept. 1736, d'un père trésorier de France, il fit ses études au collége de la Flèche, et servit pendant plusieurs années dans une des compagnies rouges de la maison du roi. A la mort de son père, il quitta le service, et lui succéda dans sa charge. Ses goûts l'entraînèrent vers l'histoire naturelle. Il s'occupa d'abord de la botanique; mais il l'abandonna pour se livrer presque exclusivement à l'entomologie ou à l'étude des insectes. Il épousa une femme qui seconda et partagea ses penchants, et ils formèrent ensemble une des plus belles collections d'insectes indigènes qu'on eût encore vues à Paris. Ce fut avec le secours de cette collection et des connaissances que son mari et elle avaient acquises en la formant, que Mme. de Tigny entreprit d'écrire l'Histoire naturelle des insectes pour faire suite à l'édition de Buffon, abrégée par Castel. Mme. de Tigny avait déjà fait preuve de persévérance et d'aptitude pour les travaux littéraires, en composant une table raisonnée des trente premiers volumes des Annales de chimie. Elle fut guidée dans la composition de son histoire naturelle des insectes par M. Brongniart, savant professeur, et actuellement membre de l'Institut de France. Celui-ci composa l'introduction de cet ouvrage, qui parut en dix volumes in-12, 1801 : mais M. de Tigny était mort dès le 1er. mai 1799. Cependant l'Histoire des insectes n'en fut pas moins publiée sous son nom, parce qu'on jugea, sans doute, que le nom d'une femme pouvait nuire au débit d'un livre scientifique. Ce livre eut du succès et en méritait. Il n'avançait pas la science, mais il en présentait les éléments et les généralités sous une forme claire, méthodique et agréable; il a contribué à en répandre le goût, et il distingue honorablement le nom de Tigny parmi les auteurs utiles. W—R.

TIGRANE ou DIKRAN Ier., roi d'Arménie, de la race des Haïganiens, succéda, l'an 565 avant J-C., à son père Érovant Ier. Doué des qualités les plus brillantes, il fit connaître, pour la première fois, le nom des Arméniens aux nations étrangères. Contemporain de Cyrus, qui n'était pas encore roi de Perse, il l'accueillit à sa cour, lui fit épouser une de ses sœurs, et se lia d'une étroite amitié avec lui. Lorsque Cyrus se fut révolté contre Ajtahag (Astyages), celui-ci, pour ôter à son petit-fils son plus ferme appui, résolut de se défaire de Tigrane; et afin de mieux tromper le roi d'Arménie, il lui demanda sa sœur aînée en mariage. Devenu l'époux de cette princesse, le roi des Mèdes, qui voulait la faire servir d'instrument à ses perfides desseins, feignit pour elle un amour extrême, et la laissa jouir d'une autorité sans bornes. Puis il chercha à lui rendre suspects et odieux Tigrane et la reine son épouse, et à lui persuader qu'ils avaient le projet de régner sur la Médie, et de les faire périr : il finit par lui déclarer qu'ils n'avaient d'autre moyen d'échapper au sort qui les menaçait qu'en donnant la mort à leurs ennemis. La reine dissimula l'horreur que cette proposition lui inspirait. Tigrane, averti secrètement par elle, au lieu de se trouver à une entrevue qu'Astyages lui avait demandée, fit des préparatifs de guerre; mais il ne commença les hostilités qu'après que sa sœur se fut sauvée d'Ecbatane, et que Cyrus fut arrivé avec son armée. Les deux princes attaquèrent alors les Mèdes, les taillèrent en pièces et s'emparèrent d'Ecbatane. Astyages leur échappa par

la fuite, et reparut bientôt avec de nouvelles forces. Ils lui livrèrent bataille au pied des monts Hyrcaniens; et Tigrane, dans la mêlée, fendit, d'un coup de hache, la tête de son ennemi (1). Il laissa le trône de Médie à Cyrus, et se contenta des trésors d'Astyages et de dix mille prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les femmes et les enfants de ce prince. Tigrane les établit sur les bords de l'Araxe, près de Nakhjiwau, où leur postérité fonda une principauté qui a subsisté jusqu'au milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il remaria sa sœur, veuve d'Astyages, à un prince arménien, fit bâtir, en son honneur, la ville de Tigranocerte ou Digranagerd, sur les bords du Tigre (2), et y joignit la souveraineté des pays voisins. Tigrane aida Cyrus dans ses guerres contre Crésus, roi de Lydie, et contre Nabonid ou Balthazar, roi de Babylone. Ils partagèrent ensemble les dépouilles des vaincus; mais ils convinrent de donner le royaume d'Assyrie et de Babylone à l'un des fils d'Astyages. Suivant les historiens nationaux, Tigrane possédait la Cappadoce, la Géorgie, l'Albanie et le mont Caucase: aussi est-il regardé comme un des plus grands rois de l'Arménie, à laquelle il avait rendu ses premières limites et son ancienne puissance. Il mourut l'an 520 avant J.-C., après un règne glorieux de quarante-cinq ans, et eut pour successeur son fils Vahakn, que sa valeur et ses exploits ont fait mettre au rang des dieux et regarder comme l'Hercule des Arméniens. A—T.

(1) Quoique ce récit, tiré de Moïse de Khoren, et confirmé par plusieurs passages de la *Cyropédie* de Xenophon, diffère à plusieurs égards de ce qu'ont écrit les auteurs grecs et latins, on ne doit pas le rejeter; car il n'est point en contradiction avec l'idée que l'on se forme du caractère d'Astyages, et il n'offre d'ailleurs rien de moins vraisemblable que les faits rapportés par Hérodote et par Ctesias.

(2) Cette ville, qui paraît être la même que la célèbre Amide, nommée encore aujourd'hui par les Turcs, Kara-Amid et Diar-Bekir, fut fondée, suivant d'autres, par Tigrane III, qui ne fit peut-être que la réparer.

TIGRANE II (1) ou plutôt ARTAXÈS ou ARDASCHÈS, roi d'Arménie, de la race des Arsacides (2), était petit-fils de Vagharschag (*V.* ce nom) ou Valarsace, fondateur de cette dynastie en Arménie, et succéda, l'an 118 ou 114 avant J.-C., à son père Arsace ou Arschag Ier. Sa beauté extraordinaire, sa force, son esprit vif et pénétrant l'avaient rendu, dès son enfance, l'objet de la prédilection de son aïeul, qui avait conçu de lui les plus grandes espérances. Ambitieux et guerrier, Ardaschès marcha sur les traces de ses ancêtres, continua d'agrandir ses états aux dépens de ses voisins, et se crut bientôt assez puissant pour oser attaquer son parent Mithridate II, roi des Parthes (*V.* ce nom, XXIX, 179, 180); mais il fut vaincu et obligé de donner son fils pour gage de la paix, qui ne lui fut accordée qu'à de dures conditions. Ce revers n'abattit point son courage. Jaloux de la prééminence dont les rois parthes s'énorgueillissaient, il rassembla une armée plus nombreuse, s'attribua le titre de *roi des rois;* et ayant défait Mithridate ou (suivant d'autres) Artaban, il le força de se contenter du titre de roi, fit en signe de suzeraineté battre monnaie à son coin sur les terres de son voisin, et y fonda un palais. Ayant donné sa fille Ardaschacna en mariage à

(1) C'est ce prince qui, dans l'article de Mithridate VII, roi de Pont (XXIX, 156-37), est nommé Tigrane Ier.

(2) Strabon s'est trompé en le faisant descendre d'Artaxias, gouverneur, puis souverain de la grande Arménie, sous Antiochus III, roi de Syrie (*V.* ZADRIADÈS).

Mithridate VII (le Grand), roi de Pont, il resserra son alliance avec ce prince par un traité en vertu duquel il s'obligea de lui abandonner la souveraineté de tous les pays dont il ferait la conquête, ne se réservant que les prisonniers et le butin. Ardaschès remit en effet au fils de Mithridate la Cappadoce, que la fuite d'Ariobarzane avait laissée en son pouvoir sans combat. Le roi d'Arménie, s'étant rendu dans l'Asie Mineure, à la tête de son armée, pour agir de concert avec son gendre dans une nouvelle expédition, fut assassiné par un de ses généraux, l'an 91 av. J.-C. Ardaschès ou Tigrane II avait régné environ vingt-cinq ans. Les troubles qui suivirent sa mort donnèrent aux rois parthes la facilité de reprendre les prérogatives dont il les avait dépouillés. A—T. et W—S.

TIGRANE III (1), dit le *Grand*, roi d'Arménie, fils du précédent, ne put s'asseoir sur le trône de son père qu'en cédant aux Parthes une portion de ses états; mais, profitant habilement des divisions des princes Arsaeides, il ne tarda pas à se remettre en possession des provinces qu'ils lui avaient arrachées. Héritier des vertus guerrières et des vues politiques de son père, il étendit sa domination sur tous les pays voisins de l'Arménie, et porta les armes jusque dans l'intérieur de la Perse. Les troubles qui déchiraient la Syrie et le caractère inquiet de ces peuples lui offrirent l'occasion de joindre ce royaume à ses états. Antiochus-Eusèbe et Philippe, deux des derniers rois Séleucides, chassés par leurs propres sujets, traînèrent dans l'exil une vie obscure et malheureuse. Tigrane établit un vice-roi en Syrie, et eut la générosité de laisser à la reine Séléné, veuve de plusieurs rois et épouse d'Antiochus-Eusèbe, quelques villes de la Basse-Syrie (*Voyez* CLÉOPATRE-SÉLÉNÉ). Cette princesse ayant voulu, quelques anné... après, rétablir la domination des Séleucides en Syrie, Tigrane l'assiégea dans Ptolémaïs, la fit prisonnière, et ordonna sa mort. Il prit alors le titre de *roi des rois*. Ayant épousé sa nièce Cléopâtre, fille de Mithridate-le-Grand, roi de Pont, il rétablit son beau-père dans la Cappadoce, dont les Romains l'avaient expulsé; mais il emmena de cette province trois cent mille captifs, qu'il employa, non pas à construire Tigranocerte, qui reconnaît un autre fondateur (*V.* TIGRANE Ier.), mais à l'agrandir et à lui procurer de nouveaux embellissements. Enflé des triomphes qu'il avait obtenus sur les Romains, Mithridate avait oublié que le roi d'Arménie était le monarque suprême de l'Orient, et il s'arrogea les titres les plus pompeux (*Voy.* MITHRIDATE, XXIX, 170). Tigrane, mécontent que le roi de Pont parût décliner sa suzeraineté, ne l'aida que faiblement dans la nouvelle guerre qu'il eut bientôt à soutenir contre les Romains. Après la défaite de Mithridate, il consentit à lui donner un asile dans ses états; mais il ne l'admit point en sa présence, et le relégua dans une province éloignée, où il le fit garder plutôt comme un prisonnier que comme un monarque allié et un proche parent. Lucullus (*V.* ce nom) ayant réclamé Mithridate, Tigrane, indigné, congédia l'ambassadeur avec mépris; et, oubliant les motifs de plainte qu'il avait contre son beau-père,

(1) Il n'est que le IIe. de ce nom, si son père n'a porté que celui d'Ardaschès, et si, comme le dit M. Cirbied, dans ses *Recherches sur l'histoire ancienne de l'Asie*, il était d'usage que les rois d'Arménie, par respect, ne portassent pas le même nom que leur père. A—T.

il ne s'occupa plus que de le venger. Cependant Lucullus, maître de tous les états de Mithridate, n'éprouva presque aucun obstacle à s'emparer de la Syrie et de la Mésopotamie, et pénétra bientôt dans l'Arménie. Tigrane, dont les forces étaient bien supérieures à celles de Lucullus, attendait avec impatience le moment d'en venir aux mains; mais Mithridate, qui connaissait les ennemis que Tigrane allait avoir à combattre, ne cessait de l'exhorter à ne point engager une action générale. Lucullus, en se portant sur Tigranocerte, força le roi d'Arménie à quitter ses positions, pour venir au secours d'une ville qui renfermait la plus grande partie de ses richesses. Averti de sa marche, Lucullus détacha seulement dix mille hommes, avec lesquels il se posta sur son passage. Suivant Plutarque, Tigrane, en voyant cette poignée de soldats, dit : « Si les Romains m'envoient des ambassadeurs, ils sont en trop grand nombre; mais s'ils viennent pour me combattre, ils sont trop peu (*Vie de Lucullus*). » L'événement ne tarda pas à le détromper. Les Arméniens, enfoncés dès le premier choc, et ne pouvant pas se rallier, à cause de la pesanteur de leurs armures, ne firent plus aucune résistance. Obligé de chercher son salut dans la fuite, Tigrane rencontra son fils, et lui remit, en pleurant, son bandeau royal, le priant de s'éloigner par un autre chemin. Ce bandeau tomba, quelques instants après, entre les mains d'un soldat romain, qui s'empressa de le porter à son général. La défaite de Tigrane entraîna la prise de Tigranocerte; mais ce fut la trahison qui livra cette ville importante à Lucullus. Mithridate, informé de l'état d'abandon dans lequel se trouvait Tigrane, vint à sa rencontre, et releva son courage, en lui faisant entrevoir la possibilité d'un avenir plus heureux. De nouvelles levées d'hommes mirent bientôt les deux rois à la tête d'une armée moins nombreuse, mais mieux aguerrie que la première (2). Ils se placèrent au milieu des montagnes du Taurus, dans des positions avantageuses. Lucullus, n'ayant pu les attirer dans la plaine par ses provocations, feignit de vouloir entrer dans l'intérieur de l'Arménie, pour assiéger Artaxate, la capitale. Tigrane aussitôt se porta sur les bords de l'Arsanias, afin de s'opposer à son passage. S'il fut encore défait dans cette rencontre, il disputa du moins la victoire. Artaxate, que Lucullus se flattait d'emporter à la première attaque, l'arrêta jusqu'à la fin de la campagne; et, forcé de lever un siége dont la durée avait lassé la patience de ses soldats, il alla prendre ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie. Tigrane enleva sur-le-champ aux Romains tout ce qu'ils avaient dans l'Arménie, et opéra sa jonction avec Mithridate. Les deux princes entrèrent dans la Cappadoce. La révolte de son fils, Tigrane le jeune, soutenu par Phrahates, roi des Parthes, son beau-père, obligea le roi d'Arménie à suspendre le cours de ses conquêtes, pour s'occuper de rétablir la paix dans ses états. Mithridate, resté seul pour lutter contre Pompée, que le sénat venait d'envoyer en Asie, fut contraint d'opérer sa retraite; mais son armée, ayant été cernée par les Romains, fut entièrement détruite. Ce malheureux prince, dans son désastre, eut encore

(2) Ce fut alors que Tigrane, ayant été forcé de rappeler le vice-roi et les troupes qui maintenaient sa domination en Syrie, perdit ce royaume, dont une partie tomba sans opposition au pouvoir d'Antiochus l'Asiatique (*V.* ce nom). A—T.

recours à son gendre ; mais Tigrane lui fit signifier l'ordre de sortir de ses états. On croit qu'il le soupçonnait d'avoir favorisé secrètement la révolte de son fils. Il songeait aussi, sans doute, à se ménager les moyens de traiter avec les Romains, puisqu'il ne pouvait se flatter de leur opposer une longue résistance. Dès que Pompée fut entré dans l'Arménie, Tigrane le jeune alla le trouver, s'alliant ainsi publiquement à l'ennemi de son père. Le vieux roi d'Arménie, assiégé dans Artaxate, offrit de rendre cette ville à des conditions qui ne furent point acceptées. S'abandonnant alors à la générosité de Pompée, il se rendit, sans escorte, au camp des Romains. Conduit devant le général, il voulut se jeter à ses pieds ; mais Pompée le retint dans ses bras, et, l'ayant mené dans sa tente, lui fit reprendre les insignes de la royauté, qu'il avait déjà dépouillées, et le combla de témoignages de respect. Un traité, qui confirmait à Tigrane le titre de roi des rois lui rendit l'Arménie et la Mésopotamie, à la condition de payer, pour les frais de la guerre, six mille talents (3). Cette somme devait être fournie presque en totalité par la Godyène et la Sophène, deux provinces que Pompée avait détachées des états de Tigrane, pour en former une espèce d'apanage à son fils. Tigrane le jeune ayant déclaré qu'il n'acceptait point ces conditions, Pompée indigné le retint prisonnier. Un autre fils de Tigrane (4) suscita bientôt à son père une nouvelle guerre contre Phrahates. Le roi d'Arménie remporta d'abord une victoire sur les Parthes ; mais ayant ensuite éprouvé des revers, il réclama l'assistance de Pompée, dont la médiation rétablit, du moins en apparence, la bonne harmonie entre les deux rois. Reconnaissant de la manière dont les Romains l'avaient traité, Tigrane fut leur allié le plus fidèle. Lorsque son grand âge ne lui permit plus de vaquer aux devoirs de la royauté, il s'associa son fils Artabaze (*V.* ce nom, II, 542) ou Artavasde, qui lui succéda, vers l'an 35 avant J.-C. Ainsi Tigrane le jeune, malgré la protection du roi des Parthes, n'a jamais occupé le trône d'Arménie. On a des médailles et des médaillons de Tigrane-le-Grand, en argent et en bronze. W—s.

TIGRANE, fils d'Artabaze ou Artavasde, fut emmené captif avec son père, à Alexandrie par Marc-Antoine. Conduit ensuite à Rome, il paraissait destiné à terminer ses jours dans l'oubli, lorsque les Arméniens, mécontents d'Ardachès ou Artaxias, leur roi, demandèrent qu'on lui substituât Tigrane, son frère. La prière qu'ils adressèrent à cet égard à Auguste, alors dans l'Orient, ayant été favorablement accueillie, Tibère fut chargé d'établir Tigrane sur le trône de l'Arménie. La mort d'Artaxias, tué par ses proches (*V.* Artaxias, II, 545), vint encore lui en faciliter l'accès. Tigrane, oubliant bientôt la reconnaissance qu'il devait aux Romains, s'unit aux Parthes pour leur faire la guerre. Les Romains s'avançaient pour le châtier, quand il mourut, vers l'an 6 avant J.-C. — Tigrane IV, fils du précédent, fut exclu du trône par les Romains, qui choisirent, à sa place, Artavasde, prince du sang royal. Avec le secours de Phrahataces, roi des Parthes, il rentra dans l'Arménie (l'an 5 avant

(3) 18 millions de notre monnaie.

(4) Quelques historiens nomment à tort ce fils de Tigrane *Sbarabied*, c'est le nom d'une dignité qui répond à celle de connétable ou de généralissime.

J.-C.), et parvint à chasser son compétiteur. Artavasde étant mort peu de temps après, Tigrane envoya des députés à Auguste pour lui demander de le maintenir sur le trône. Auguste invita Tigrane à se rendre en Syrie, près de Caïus César, chargé de pacifier les troubles de l'Orient. Comme il était le seul auteur de ces troubles, il ne jugea pas prudent d'obéir. Alors Caïus lui donna pour successeur Ariobarzane, prince Mède. Comptant sur l'appui du roi des Parthes, Tigrane ne sortit cependant point de l'Arménie; mais il fut tué (l'an 2 avant J.-C.), dans une guerre contre certains peuples barbares, que l'histoire ne nomme pas (*V.* Caïus César, VI, 485). Ariobarzane étant mort dans le même temps, ainsi que le fils d'Artavasde qui lui avait succédé, Érato, sœur et veuve de Tigrane, tenta de se maintenir sur le trône; mais elle en fut dépossédée et chassée de l'Arménie (*V.* Perahataces et Vonones).— Tigrane V était, par Alexandre, son père, petit-fils d'Hérode, roi de Judée, et par Glaphyra, sa mère, d'Archelaüs, roi de Cappadoce. Amené, dans son enfance, à Rome, il y fut élevé dans les croyances du polythéisme. Ainsi le reproche qu'on lui fait d'avoir abandonné sa religion ne paraît pas fondé. L'Arménie était devenue une province romaine, gouvernée par des rois élus par les empereurs. Après la mort d'Artaxias III, Tigrane fut choisi pour lui succéder; mais ayant été convaincu d'entretenir des intelligences avec les Parthes, Tibère le fit mettre à mort, vers l'an 34 de J.-C. (Voy. *Annal.* de Tacite, VI, 40). — Tigrane VI, neveu du précédent, avait été retenu long-temps en otage à Rome, et il y avait contracté des habitudes serviles. Corbulon (*V.* ce nom) ayant expulsé Tiridate de l'Arménie, Néron en détacha plusieurs provinces dont il agrandit les royaumes voisins, et donna le reste à Tigrane, auquel Corbulon laissa quelques troupes pour se maintenir sur le trône. Mais les Arméniens, aidés des Parthes, chassèrent Tigrane, et rappelèrent Tiridate (*V.* Tiridate Ier.), l'an 61 ou 62. — Tigrane VII ne nous est connu que par les Tables chronologiques des rois d'Arménie (Voy. *Mémoires sur l'Arménie*, par M. Saint-Martin, II, 412). Il était de la seconde branche des Arsacides d'Arménie, et il succéda, vers l'an 142, à Diran Ier., son frère. Après avoir occupé le trône pendant vingt ans, sans s'illustrer par aucune action remarquable, il en fut expulsé par Lucius Verus, qui mit en sa place, vers l'an 161, Sohème, prince d'une autre branche de la race des Arsacides. Cependant les *Tables* que nous venons de citer, donnent pour successeur à Tigrane son fils Vologèse ou Vagarsch, dont elles fixent l'avénement au trône à l'année 178. — Tigrane VIII était fils d'Arsace IV, mort, vers l'an 408 (1), instituant héritiers de ses états Tigrane et Arsace, par portions inégales. Arsace, mécontent de son lot, quatre fois moindre que celui de son frère, eut recours à l'empereur Théodose pour faire casser le testament de son père. Tigrane, craignant que la décision ne lui fût pas favorable, s'enfuit à la cour du roi de Perse, auquel il céda tous ses droits sur l'Arménie; Arsace céda les siens à

(1) Les *Tables chronologiques* des rois d'Arménie, qui ne font aucune mention de ce Tigrane, placent le partage du royaume d'Arménie entre les Romains et les Persans, à l'année 387; mais cette date ne s'accorde pas avec le récit de Procope.

Théodose. Alors l'Arménie fut divisée en deux provinces, gouvernées, l'une par les Persans, et l'autre par les Romains (*Voy*. Procope *de ædific. justinian.*, III, 1). W—s.

TIL (SALOMON VAN), savant et laborieux théologien, naquit à Wesop, petite ville à deux lieues d'Amsterdam, le 26 décembre 1644. Se destinant au ministère sacré, il fit ses premières études académiques à Utrecht; mais un défaut qu'il avait dans l'organe lui ayant fait désespérer de réussir dans la prédication, il se tourna momentanément du côté de la médecine. François Burmann l'engagea à revenir à la théologie; et, docile à ce conseil, il alla continuer ses études à Leyde. Jean Coccéius y florissait alors. Van Til goûta sa doctrine, signalée par la manie de voir partout, dans l'ancienne alliance, des allégories et des types; et il se rangea sous la bannière du parti dit des *Coccéiens*, qui, avec celui des *Voétiens*, séparait en deux branches le clergé de l'Église réformée. Van Til débuta dans la carrière pastorale par occuper deux cures rurales, et fut ensuite, vers la fin de 1682, nommé pasteur à Medemblik, dans la Nord-Hollande, et, peu de mois après, à Dordrecht. Eu égard à l'imperfection de son organe, il évitait d'employer, dans la prédication, les mots difficiles à prononcer; et, comme il était peu sûr de sa mémoire, il prit l'habitude de prêcher sur un simple canevas ou une analyse. Le magistrat de Dordrecht manifesta le contentement qu'il avait de son ministère, en lui conférant le titre de professeur d'histoire et d'herméneutique sacrée. Il avait refusé, en 1685, l'église d'Amsterdam; mais il accepta, en 1702, une chaire de théologie à l'université de Leyde; et il la remplit avec distinction pendant dix ans, au bout desquels il se vit éprouvé par de douloureuses infirmités, qui, le 31 octobre 1713, mirent un terme à son honorable carrière. Van Til a laissé, tant en latin qu'en hollandais, de nombreux ouvrages; mais son système, aussi bien que sa méthode, étant tombé en désuétude, nous n'en indiquerons qu'une partie. Paquot en énumère jusqu'à quarante-un, sans avoir la prétention de les indiquer tous. Nous nous bornerons aux suivants. I. *La Poésie et la musique des anciens, mais principalement des Hébreux, éclaircies par des recherches curieuses sur l'antiquité*, Dordrecht, 1692, in-12; réimprimé plusieurs fois, et traduit de l'original hollandais en allemand. Ce livre tient assez bien ce qu'annonce le titre. II. *Le Parvis des gentils ouvert à tous les incrédules, pour les introduire dans le sanctuaire de la loi de Dieu par la démonstration de la divinité de la législation mosaïque* (en hollandais), Dordrecht, 1694, in-4°., et une *Suite*, ibid., 1696. Il en a été fait deux éditions postérieures, in-4°. III. *Histoire de l'élévation et de la chute du premier homme, développée et défendue*, ou *Commentaire sur les huit premiers chapitres de la Genèse* (en hollandais), Dordrecht, 1698, et Leyde, 1724, in-4°. IV. *Phosphorus propheticus, seu Mosis et Habakuki vaticinia, novo ad istius Canticum et hujus librum propheticum commentario illustrata; accedit dissertatio de anno, mense et die nati Christi*, Leyde, 1700, in-4°. V. *Malachias illustratus; accedit dissertatio de situ Paradisi terrestris*, ibid., 1701, in-4°. VI. *Theologiæ utriusque compendium, cùm naturalis, tùm revelatæ*, ibid., 1704, in-4°. VII. *Antidotum*

viperinis morsibus D. J. (Joncourt) *oppositum*, ibid., 1707, in-4°. Joncourt s'était un peu moqué du coccéianisme. Van Til s'attache à le venger des reproches de cet adversaire, qui répliqua par une lettre, à laquelle Van Til opposa une défense. VIII. *Commentarius litteralis de tabernaculo Mosis, seu in capita 25-30 Exodi, et Zoologia sacra, seu de quadrupedibus sacræ Scripturæ*, Dordrecht et Amsterdam, 1714, in-4°. IX. *Commentaria analytica in varios libros propheticos; — Dissertationes philologico-theologicæ, et Acta apostolorum ad annales revocata*, Leyde et la Haye, 1744, 3 vol. in-4°. Ce sont quelques publications antérieures réunies. X. La *Paix de Salem affermie en charité, en confiance et en vérité* (en hollandais), Dordrecht, 1687, in-4°. En l'honneur du bon esprit qui caractérise cette production, nous l'avons réservée pour la dernière. L'auteur y avait pour objet *de pacifier les controverses du temps, et de prouver l'union des frères* (c'est-à-dire, des Coccéiens et des Voétiens), *dans les points nécessaires, en préparant la voie pour le reste.* M—on.

TILENUS (Daniel), ministre calviniste, né le 4 février 1563, à Goldberg, en Silésie, fit ses études en Allemagne, et se rendit aussitôt après à Sedan, où le duc de Bouillon, qui venait de fonder un collége, le nomma professeur de théologie. Tilenus se montra d'abord partisan de la doctrine d'Arminius; mais la lecture des écrits de Corvinus lui fit ensuite adopter celle des Remontrants. Il eut des discussions très-vives avec le ministre Du Moulin; et l'un et l'autre s'accusèrent d'erreur sur le mystère de l'union hypostatique. Cette affaire, qui fit beaucoup de bruit, obligea Tilenus de quitter Sedan pour venir à Paris, où il eut des discussions avec l'évêque d'Évreux, J. Davy du Perron, qui furent imprimées sous le titre de *Conférences sur les traditions apostoliques*, Paris, 1597. *Défense de la suffisance et perfection de l'Écriture-Sainte contre les Cavillations du sieur du Perron*, La Rochelle, 1598. Tilenus se rendit ensuite à Orléans, où il eut encore à soutenir des disputes théologiques avec G. Cameron, professeur de Saumur. Peu de temps après, il adressa aux Écossais un discours dans lequel il avança que l'on avait fait un changement trop considérable dans la religion des presbytériens. Ce discours fut présenté au roi d'Angleterre, qui l'approuva, le fit imprimer et écrivit à l'auteur de venir dans son royaume, où il lui fit des propositions qui le décidèrent à s'y fixer; mais étant revenu en France pour y arranger ses affaires, Tilenus fut accusé, pendant ce temps, à Londres, d'hérésie, et l'ayant appris, il ne pensa plus à y retourner. Il publia, en 1621, un traité *de la Cause et de l'Origine du mal moral*, en faveur de quelques-uns de ses amis, qui étaient scandalisés de ce qu'il n'assistait pas aux assemblées des Calvinistes à Charenton. Le synode d'Alais ayant alors approuvé les décisions de celui de Dordrecht, Tilenus blâma cette décision, et il se rapprocha des Arminiens, que la cour de France semblait protéger. C'était un homme de talent, et d'une assez grande éloquence pour ce temps; mais trop ardent à disputer, et défendant avec une sorte d'acharnement la secte qu'il avait adoptée. Il mourut à Paris le 1er. août 1633. On a encore

de lui un grand nombre d'écrits, entre autres : I. *Traité de la Cause ou de l'Origine du Péché, où sont examinées les opinions des philosophes Païens, des Juifs, des autres Hérétiques, des Libertins, Luther, Calvin, et autres qui ont traité cette matière*, Paris, 1621, in-8°. II. Réponse à un ouvrage qui fit grand bruit dans le temps, sous le titre de *Discours des vraies raisons pour lesquelles les Réformés de France peuvent et doivent en bonne conscience résister par armes à la persécution ouverte qu'on leur fait*. La réponse de Tilenus est de 1622. III. *Observations sur le Concile de Laodicée*. On trouve dans la Préface de ce dernier écrit différentes circonstances sur la vie de l'auteur. M—n j.

TILESIUS. *Voy*. TELESIO.

TILLADET (JEAN-MARIE DE LA MARQUE (1) DE), littérateur, était né, vers 1650, au château de Tilladet dans l'Armagnac, d'une noble et ancienne famille. Après avoir fait ses études au collége d'Auch et à l'académie de Toulouse, il embrassa la profession des armes, et fit deux campagnes, l'une dans l'arrière-ban, et l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. La paix de Nimègue (1678) lui permit de quitter le service. Son père et sa mère étaient morts, laissant leurs affaires dans le plus grand désordre : il vendit sa terre pour payer ses dettes, et plaça ce qui lui restait à fonds perdu. Étant revenu à Paris, il se retira dans la maison des PP. de l'Oratoire, prit les ordres sacrés et professa pendant quinze ans la théologie et la philosophie. Sa santé l'ayant forcé de renoncer à l'enseignement, il vint demeurer au séminaire des Bons-Enfants, où il partagea ses loisirs entre la prédication et la culture des lettres. Admis à l'académie des inscriptions, en 1701, il y fut reçu pensionnaire en 1705. Il mourut à Versailles, le 15 juillet 1715. Tilladet était doué des qualités les plus estimables. On a de lui : des *Dissertations* sur les *géants*, sur les *Allocutions* des empereurs romains, marquées sur les médailles; sur les *Endroits* de Tacite et de Velleius Paterculus, où ces auteurs paraissent opposés; et sur le *Culte de Jupiter tonnant*. On trouve des extraits de ces différentes pièces dans le *Recueil* de l'académie, tome I à III. Mais de Boze en cite plusieurs autres, qui sont restées inédites. C'est à l'abbé Tilladet qu'on doit la publication du Recueil intitulé : *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*, contenant plusieurs Lettres écrites par des personnes savantes de ce temps, Paris, 1712, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été réimprimé à la Haye, 1714 ou 1720, avec quelques changements dans le titre (2) ; et à Florence, en 1738, 2 vol. in-12, avec des remarques du P. Thomas-Marie Griselli, dominicain. Fabricius nous apprend que l'abbé Tilladet était occupé d'une traduction française des *Panegyrici veteres* (*Voy*. la *Bibl. latina*). Son *Éloge* par de Boze, inséré dans les *Mémoires* de l'académie des inscriptions, III, 331-34, a été reproduit littéralement par le P. Niceron dans ses *Mémoires des hommes illustres*, VIII, 187-192, et avec quelques additions dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

(1) La maison de La Marque est la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn (*V*. MARCA).

(2) *Dissertations sur différents sujets, composées par M. Huet* (*V*. ce nom), *évêque d'Avranches, et par quelques autres savants, etc.*

TILLEMONT (SÉBASTIEN LE NAIN DE), historien, naquit à Paris, le 30 novembre 1637. Il était fils de Jean Le Nain, maître-des-requêtes, et de Marie Le Ragois, et frère aîné de Pierre Le Nain (*Voy.* XXIV, 75), qui fut sous-prieur de la Trappe, sous l'abbé de Rancé. Dès l'âge de neuf ou dix ans, Tillemont reçut, dans les petites écoles des solitaires de Port-Royal, l'instruction la plus saine peut-être qui jamais ait été donnée. Lorsqu'il eut fait assez de progrès pour étudier Tite-Live, il prit à la lecture de cet auteur un goût qui parut déceler sa vocation au genre historique. Ses maîtres lui firent puiser immédiatement dans Quintilien, dans Cicéron surtout, les règles de l'art de parler et d'écrire. Nicole lui expliqua, durant deux mois, une heure par jour, la théorie de l'art de penser; mais quoi qu'en aient dit les biographes, ce ne pouvait être en faisant usage du livre devenu depuis classique sous le nom de Logique de Port-Royal, car ce livre n'a été mis au jour qu'en 1662, lorsque Tillemont était âgé de vingt-cinq ans; et comme on va bientôt le voir, il n'en avait pas encore dix-huit. En effet, après avoir reçu des leçons de philosophie, l'élève, entraîné par ses penchants, reprit l'étude de l'histoire : il lut Baronius; et, déjà curieux de remonter aux sources où cet annaliste avait puisé, il accablait Nicole de questions quelquefois embarrassantes, même pour un maître dont les connaissances étaient fort étendues. Il étudia ensuite la théologie d'Estius; et quoique parmi les scolastiques, cet auteur soit l'un des plus savants et des plus estimables, Tillemont comprit aussi qu'il fallait recourir aux sources de cette science, c'est-à-dire, aux livres sacrés, aux monuments ecclésiastiques, aux écrits des saints-pères. En conséquence, il se traça un plan de recherches; et dès sa dix-huitième année, il commença de recueillir et de mettre en ordre des extraits qui devaient être les premiers matériaux de ses propres ouvrages. Il était loin de former le projet d'en publier aucun : il ne travaillait que pour son instruction personnelle; son plan s'agrandissait néanmoins par le développement de ses idées et d'après les conseils qu'il recevait de ses excellents guides. En 1660, à l'âge de vingt-trois ans, il n'avait encore choisi aucune profession: vers ce temps, Choart de Buzanval, évêque de Beauvais, le pressa d'embrasser l'état ecclésiastique, le tonsura, le retint trois ou quatre ans dans son séminaire. Tillemont passa les cinq ou six années suivantes chez Hermant, chanoine de cette même ville, ami d'Arnauld, et fort versé dans l'histoire des premiers siècles du christianisme (*Voy.* Godefroi HERMANT, XX, 260). Il suit de là que Tillemont devait avoir environ trente ans, lorsque, pour échapper aux sollicitations de Buzanval, qui l'engageait à prendre les ordres, et qui espérait l'avoir un jour pour coadjuteur et pour successeur, il revint de Beauvais à Paris, où il rejoignit Pierre Thomas Du Fossé (*V.* FOSSÉ, XV, 314-317), jadis son condisciple à Port-Royal-des-Champs, et avec lequel il avait aussi déjà demeuré dans la capitale. Ils y vécurent de nouveau ensemble pendant près de deux années, après lesquelles Tillemont se retira dans la paroisse rurale de Saint-Lambert, entre Port-Royal et Chevreuse. Il consentit à recevoir le sous-diaconat, en 1672, le diaconat en 1673, la prêtrise en

1676, entraîné par les exhortations d'Isaac de Saci (*Voy.* ce nom, XXXIX, 455-458), qui était rentré à Port-Royal en 1675, et qui lui voulait léguer la direction spirituelle de cette maison. Pour se rapprocher de Saci, Tillemont se fit bâtir un logement dans la cour de l'abbaye; mais, en 1679, chassé de cette retraite avec tous les autres habitants de Port-Royal, il se réfugia dans le petit domaine dont il portait le nom, à Tillemont, entre Montreuil et Vincennes. En 1681, il fit un voyage en Hollande, où il visita Antoine Arnauld et d'autres réfugiés. Peu s'en fallut qu'il n'acceptât, en 1682, la cure de Saint-Lambert; mais son père, M. Le Nain, s'y étant opposé, il revint à Tillemont. Le reste de sa vie ne présente d'autres faits que ses exercices de piété, ses études, ses travaux et ses relations avec quelques amis qui venaient le consulter sur leurs propres ouvrages. Il ne se bornait point à leur donner des conseils : il leur communiquait les résultats de ses longues recherches, il mettait à leur disposition tout ce qu'il avait de matériaux et d'esquisses. C'est ainsi qu'il a coopéré à plusieurs écrits d'Hermant, de Du Fossé, d'Arnauld, de Goibaud-Dubois, de Lambert, de Filleau, de La Chaise. Il y a dans les Vies de saint Athanase, de saint Basile, etc., par Godefroi Hermaut, des morceaux qui se retrouvent en entier dans les Mémoires de Tillemont : c'est que celui-ci, en publiant ou composant ses propres livres, a repris le bien dont il avait cédé l'usage. La même observation s'applique aux Vies de Tertullien et d'Origène, publiées (in-folio) par Du Fossé, sous le nom du sieur de La Mothe. On doit aussi revendiquer pour Tillemont les Notes qui accompagnent la Lettre d'Arnauld contre le récit qu'a fait Hégésippe de la mort de saint Jacques de Jérusalem, ainsi que celles qui sont jointes aux traductions de plusieurs livres de saint Augustin, par Dubois (*V.* XII, 68). Il a pareillement fourni la Vie de saint Cyprien à Lombert (*V.* XXIV, 648), traducteur de ce père de l'Église. Il avait passé deux années à rassembler pour de Saci les matériaux d'une Vie de saint Louis : après la mort de Saci, Filleau de La Chaise (*V.* FILLEAU, XIV, 536-537) se chargea de composer cet ouvrage; on lui remit toutes les pièces, toutes les notes recueillies dans les manuscrits par Tillemont; et ce fut cet excellent fonds qui donna du prix à l'histoire de saint Louis, mise au jour en 1688. Nous pourrions ajouter que le savant et modeste solitaire dont nous retraçons les services a été fort utile encore aux éditeurs de saint Augustin, de saint Paulin, de saint Hilaire, etc.; mais pour ne plus parler que des livres publiés sous son nom, nous dirons d'abord qu'en 1690, cinquante-troisième année de son âge, il fit paraître le premier tome in-4°. de son « Histoire des empe» reurs et des autres princes qui ont » régné durant les six premiers siè» cles de l'Église; des persécutions » qu'ils ont faites aux Chrétiens; de » leurs guerres contre les Juifs; des » écrivains profanes et des person» nes illustres de leurs temps, justi» fiée par les citations des écrivains » originaux, avec des notes pour » éclaircir les principales difficultés. » Le tome second parut en 1691, le troisième en 1692, le quatrième en 1697, les deux autres après la mort de l'auteur, l'un en 1701, et le dernier en 1738. L'édition

in-12, commencée à Bruxelles, en 1707, est moins correcte et moins complète. Cet ouvrage ne formait originairement qu'un seul corps avec celui que nous allons bientôt indiquer : Tillemont l'en a détaché par déférence aux conseils de ses amis et pour pressentir le goût du public. C'était la première fois qu'on hasardait en langue française une histoire véritablement critique, puisée dans les sources, composée de récits originaux, et dégagée d'ornements étrangers. Les trois premiers volumes ayant obtenu les suffrages des savants, l'auteur mit au jour, en 1693, le tome I de la principale partie de son travail, c'est-à-dire de ses Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, avec un abrégé chronologique des annales même profanes de cette période et des notes pour éclaircir les difficultés des faits et des dates. Ce tome et les trois suivants, imprimés en 1694, 95 et 96, ne correspondent qu'aux trois cents premières années de l'Église. Mais Tillemont laissait en mourant le manuscrit de douze autres volumes qui ont été successivement publiés de 1698 à 1712, et qui conduisent l'histoire jusqu'à l'an 513 seulement; il n'avait pas eu le temps de rédiger ce qui concerne les quatre-vingt-sept autres années du sixième siècle, en sorte que les 16 tomes in-4°. de l'ouvrage n'embrassent pas toute la matière qu'il s'était proposé de traiter. Il faut noter que le treizième a été imprimé en 1702, avant le 8e. et les suivants, parce que la Vie de saint Augustin, qui est contenue dans ce tome VIII, était le véritable texte de celle qui venait de paraître en latin dans le dernier volume des œuvres de ce saint docteur, publiées par les Bénédictins. Une version italienne, mais infidèle et mutilée, de ce même tome, a paru en 1729 : il a été d'ailleurs traduit en anglais, ainsi que tout le reste de l'ouvrage. Les bibliographes font mention de l'édition française de ces Mémoires, qui a été donnée à Bruxelles, en une longue suite de volumes in-12; mais ils négligent d'indiquer une deuxième édition de Paris, publiée chez Robustel, comme la première, et qui s'annonce comme revue et augmentée par l'auteur, ce qui ne serait vrai qu'à l'égard des tomes antérieurs au cinquième. Ces deux éditions sont de même format, et l'on rencontre des exemplaires composés de l'une et de l'autre : dans la deuxième, exécutée de 1700 à 1713, l'auteur est nommé Le Nain de Tillemont, au lieu des initiales D. T., par lesquelles seules il s'était désigné dans les premiers tomes de l'édition originale. L'ouvrage a obtenu beaucoup d'éloges : c'est le plus grand et le plus savant travail qui existe sur les cinq premiers siècles de l'Église; et, sans excepter celui de Pagi sur Baronius, nous n'en connaissons aucun où cette importante partie de la science ecclésiastique ait pris autant d'étendue, de profondeur et d'exactitude. Dupin toutefois en a critiqué le plan : il aurait mieux aimé que Tillemont eût composé un corps d'annales suivies; mais Tillemont n'avait aspiré qu'à recueillir des *Mémoires* qui pussent servir à rédiger une histoire proprement dite; et il ne faut pas se plaindre qu'il se soit voué à des recherches bien plus instructives et plus laborieuses que ne l'eussent été de pures compilations pareilles à quelques-unes de celles de Dupin. Dans Fleury, les cinq premiers siècles du christianisme ne remplissent

que six volumes : il est aisé de concevoir que la même matière a été traitée et discutée bien plus à fond par Tillemont. Ce dernier n'a mis au jour, de son vivant et sous son nom, aucun autre livre de sa composition que les quatre premiers tomes de l'Histoire des empereurs, et les quatre premiers des Mémoires ; mais à la fin du deuxième volume des Mémoires, il a imprimé une lettre assez étendue au P. Lami de l'Oratoire, sur la dernière pâque de J.-C., et sur la question de savoir si saint Jean-Baptiste a été mis deux fois en prison (*V.* Bernard Lami, XXIII, 289). Cette lettre, que Bossuet trouvait trop modeste, était regardée par Nicole comme un modèle à suivre par tous les hommes de bien dans leurs controverses. Tillemont, avant de publier dans le tome 1er. des Mémoires deux notes où il contredisait Lami, les lui avait communiquées. Lami répondit, et Tillemont répliqua par la lettre que nous venons d'indiquer. L'oratorien se défendit encore; mais Tillemont craignit de prolonger cette dispute. Il n'aurait pas, s'il eût voulu, manqué d'occasions de se livrer au genre polémique, surtout lorsque Faydit de Riom (*V.* Faydit, XIV, 232) eut publié, en 1695, sous le nom anagrammatique de Datyfi de Romi, une critique fort injurieuse de ses Mémoires. Tillemont garda le silence qui lui convenait; et ses amis, par un zèle peut-être excessif, firent supprimer ces feuilles satiriques qui devaient être suivies de plusieurs autres, de quinzaine en quinzaine : le mépris public en faisait assez justice. Quelques autres écrits de notre pieux solitaire ont vu le jour après sa mort. Telle est d'abord une Lettre à l'abbé de la Trappe (*V.* Rancé, XXXVII, 73-75 (1)), touchant la mort d'Arnauld : c'est une apologie écrite en 1694, et qui n'a été imprimée qu'en 1704, à Paris, 36 pages in-12 ; il y en a, dans le même format une édition de 1705, à Cologne. En 1711, on a joint à l'histoire de la Vie de Tillemont des Lettres de piété composées par lui, ainsi que des réflexions sur divers sujets de morale. Il a laissé, dit-on, le manuscrit d'un ouvrage plus considérable sur les rois de Sicile de la maison d'Anjou, ouvrage encore inédit, ainsi que celui qui concerne Guillaume de Saint-Amour, et les démêlés de ce docteur avec les Jacobins et les Cordeliers, depuis 1252 jusqu'en 1271. Ces deux ouvrages restèrent entre les mains de Tronchay, secrétaire de l'auteur ; le second se trouve aujourd'hui chez M. Brial, et servira pour rédiger l'article de Guillaume de Saint-Amour, dans le tome XIX de l'Histoire littéraire de la France. La santé de Tillemont s'altéra sensiblement vers le milieu de l'année 1697 : il mourut à Paris, le 10 janvier 1698. Conformément à ses dernières volontés, son corps fut transporté à Port-Royal-des-Champs; mais il fallut l'exhumer, comme plusieurs autres, en 1711, et on le transféra dans l'église de Saint-André-des-Arcs. Il y a bien peu d'hommes dont la mémoire soit plus irréprochable, dont la piété ait été plus sincère, les intentions plus droites, et le savoir plus réel. Son style n'est pas fleuri; mais la prétendue sécheresse qu'on a cru y remarquer n'est au fond qu'une précision sévère, bien préférable à l'emphase et à de vaines parures. Tronchay, qui avait vécu avec lui depuis

(1) Dans cette page 75, col. 1, lig. 16, effacez les mots *de Tillemont*.

1690, et qui est mort chanoine de Laval, en 1733, a fait paraître, en 1706, à Nancy, un petit volume intitulé : Idée de la vie et de l'esprit de M. Le Nain de Tillemont; et, en 1711, à Cologne, une Vie un peu plus étendue, de cet écrivain, sur lequel on peut consulter aussi le tome II des Éloges de Perrault; la Bibliothèque des Aut. Ecclés. de Dupin, le Dictionnaire de Chaufepié, et le tome XV de Niceron. — Jean-Nicolas du Trallage, mort en 1696, a pris le nom de sieur de *Tillemont*, en publiant une carte de France, à Paris, chez Nolin, en 1694. D—N—U.

TILLET (Mathieu), agronome, né à Bordeaux, vers 1720, portait encore, en 1766, le titre de directeur de la monnaie de Troyes, quoique depuis neuf ans on ne battît plus monnaie en cette ville. Il s'occupa beaucoup d'agriculture; et les soins qu'il mettait à ses expériences lui procurèrent d'heureux résultats. Admis à l'académie des sciences, en 1758, il eut part aux recherches utiles de Duhamel-du-Monceau. (*V.* ce nom.) Il mourut en 1791. On a de lui : I. *Dissertation sur la ductilité des métaux, et les moyens de l'augmenter*, Bordeaux, 1750, in-4°. II. *Essai sur la cause qui corrompt et noircit les grains dans les épis*, Bordeaux, 1755, in-4°. L'auteur publia une *Suite*, la même année. III. *Précis des expériences faites à Trianon, sur la cause qui corrompt les bleds*, 1756, in-8°.; nouvelle édition, 1785, in-4°. IV. *Histoire d'un insecte qui dévore les grains dans l'Angoumois*, 1763, in-12. V. *Essai sur le rapport des poids étrangers avec le marc de France*, 1766, in-4°.; lu dans la séance publique de l'académie des sciences, le 9 avril. VI. *Observations faites sur les côtes de Normandie*, au sujet des effets pernicieux qu'on prétend, dans le pays de Caux, être produits par la fumée du varech, lorsqu'on brûle cette plante pour la réduire en soude, 1772, in-4°.; lues à l'académie des sciences, en 1771. VII. *Expériences sur le poids du pain au sortir du four*, 1781, in-8°. VIII. *Projet d'un tarif propre à servir de règle pour établir la valeur du pain, proportionnellement à celles du bled et des farines*, avec des observations sur la mouture économique, comme base essentielle de ce traité, et sur les avantages du commerce des farines par préférence à celui du bled, extrait des registres de l'académie des sciences, 1784. IX. (avec M. Abeille) *Observations de la société royale d'agriculture sur l'uniformité des poids et mesures*, 1790, in-8°. Z.

TILLET (Louis-Guillaume Du), né, en 1729, au château de Montramay, d'une famille distinguée dans la robe, fut destiné, dès l'enfance, à l'état ecclésiastique. Après avoir été prévôt du chapitre de Provins, puis grand-vicaire de Châlons, il obtint l'évêché d'Orange, en 1774. Sa conscience ne lui permettant pas de garder deux bénéfices, il n'hésita pas à se démettre d'un riche prieuré. Ce digne prélat ne cessa de donner, dans son diocèse, l'exemple des plus touchantes vertus : vivant avec la simplicité des apôtres, il distribuait la majeure partie de ses revenus en aumônes, dont les Protestants et les Juifs ne furent jamais exceptés. Les habitants n'ont point oublié le courage héroïque avec lequel il brava, en 1784, les eaux de l'Ouvèze, pour secourir des malheureux. La convocation des états-généraux, dont il fit partie, fut

pour ce prélat une époque de gloire. Après avoir fait connaître aux fidèles, par une lettre pastorale, la mission dont il s'était chargé et les sentiments qui l'animaient dans cette importante circonstance, il annonça qu'il était prêt à faire tous les sacrifices pour couvrir le déficit des finances, ajoutant que le clergé devait saisir avec empressement cette occasion de secourir l'état. Il publia, dans le même sens, un ouvrage remarquable intitulé : *Sentiment d'un évêque sur la réforme à introduire dans le tempoporel et la discipline du clergé*, in-12. Sa conduite ne démentit point les opinions qu'il avait manifestées; mais ses efforts devinrent inutiles. Il eut le regret, en revenant dans son diocèse, qui fut bientôt supprimé, de prévoir tous les orages auxquels la France allait être exposée. N'ayant point voulu prêter le serment civique, il se retira d'Orange et vécut pour ainsi dire ignoré chez un de ses parents, au château de Blunay-Lezmetz-sur-Seine, où il mourut le 22 décembre 1794. Du fond de cette retraite, il faisait encore passer des secours à ses diocésains, et particulièrement à ceux de ses prêtres qui se trouvaient dans le besoin. Du Tillet, dont l'éducation avait été très-soignée, consacrait ses moments de loisir à la culture des lettres et des arts. *L'Abrégé chronologique de l'Histoire sacrée*, qu'il avait fait imprimer pour les écoles de son diocèse, donne une idée avantageuse de son style; et ses sermons, qui rappellent souvent l'onction affectueuse de Cheminais, mériteraient d'être recueillis et publiés. Quelques amateurs possèdent de ses paysages peints à l'huile : s'ils n'offrent pas un dessin très-correct, ils annoncent du moins un pinceau distingué. L'auteur de cet article, alors sous-préfet d'Orange, fit élever, en 1809, dans l'ancienne église cathédrale, un monument funéraire, avec l'inscription suivante : *A la mémoire de Louis-Guillaume Du Tillet, dernier évêque d'Orange : il fut, pendant vingt années, l'honneur de l'épiscopat, et le père des pauvres de son diocèse.* St—t.

TILLET (Du). *Voy.* Dutillet et Titon.

TILLI (Jean Tzerclaès, comte de), d'une illustre famille de Bruxelles, et dont le père, Martin Tzerclaès, était sénéchal héréditaire du comté de Namur, porta d'abord l'habit de jésuite, qu'il quitta pour prendre les armes. Après avoir signalé son courage en Hongrie contre les Turcs, il eut le commandement des troupes de Bavière; sous le duc Maximilien. Entré, en 1620, dans la Haute-Autriche, il contribua puissamment au gain de la bataille de Weissemberg, qui fit perdre en un jour au comte palatin Frédéric les états de ses aïeux et ceux que lui-même avait conquis. Mansfeld, un des soutiens de la maison Palatine et des Protestants contre la maison impériale, proscrit par Ferdinand, après la défaite de Prague, avait conservé sa petite armée, malgré la puissance autrichienne, et faisait la guerre en partisan habile. Tilli marche contre lui, en 1621, reprend Pilsen et Thabor, dont il s'était emparé deux ans auparavant, et le force à la retraite sur le Bas-Palatinat. En 1622, il se porte vers Aschaffenbourg, et défait, auprès de cette ville, le prince Christiern de Brunswick, surnommé, à bon droit, l'ennemi des prêtres, puisqu'il venait de piller l'abbaye de Fulde et toutes les terres ecclésiastiques de cette partie de l'Allemagne. Il ne

restait plus que Mansfeld qui pût défendre le Palatinat; et il en était capable, à la tête d'une petite armée qui, avec les débris de celle de Brunswick, allait jusqu'à dix mille hommes; mais Fréderic, dans l'espoir d'obtenir de l'empereur Ferdinand des conditions plus favorables, pressa lui-même Brunswick et Mansfeld de l'abandonner. Ces deux chefs errants passent en Lorraine et en Alsace, et cherchent de nouveaux pays à ravager (*V.* BRUNSWICK et MANSFELD). Alors Ferdinand, pour tout accommodement avec l'électeur palatin, envoie Tilli victorieux prendre Heidelberg, Manheim et le reste du pays. L'année suivante (1623), Tilli presse le cercle de Basse-Saxe de l'aider. Brunswick et Mansfeld avaient reparu dans l'Allemagne. Le premier s'était établi d'abord dans la Basse-Saxe et ensuite dans la Westphalie. Tilli campe, avec deux mille hommes, dans la Vétéravie et la Hesse; il prend Hirschfeld, entre dans l'Eisfeld, et, malgré la disette qui se manifestait dans son armée, remporte d'assez grands avantages. Enfin, le 26 juillet, il livre bataille dans le pays de Munster, près de l'Ems. Les Protestants sont défaits; et les Croates en font un si horrible massacre, que Tilli lui-même prend pitié d'eux et fait cesser le carnage. Cependant Mansfeld demeurait inébranlable et invincible. Tilli fut obligé de se retirer; mais bientôt Ferdinand lève une nouvelle armée sous Wallenstein, pour occuper la Franconie et la Souabe. Tilli se rend alors maître des passages sur le Wéser, prend Hæxter, Hameln, Munden, et ravage les états de Brunswick. Wallenstein le rejoint bientôt, et tous deux obtiennent du cercle de Basse-Saxe que ses troupes seront licenciées, qu'il se soumettra à l'empereur, et que Mansfeld l'évacuera. En 1626, Tilli passe du Wéser en Westphalie, et revient ensuite de Paderborn en Hesse pour s'opposer à Brunswick et à Maurice. Il prend plusieurs villes sur la Fulde et la Werra, entre autres Minden. Cette place ayant été sommée de se rendre, et le trompette, porteur de la sommation, ayant été insulté, la ville fut forcée; soldats, bourgeois, femmes, enfants, tout fut égorgé : sur deux mille cinq cents soldats qui composaient la garnison, à peine y en eut-il vingt d'épargnés. Göttingue avait été pris par capitulation; mais les Danois forcèrent bientôt Tilli à se retirer. Quelques corps de Wallenstein étant venus à son secours, il ne tarda pas à reprendre l'offensive. Alors eut lieu la célèbre bataille de Lutter, près de Wolfenbuttel, dans laquelle Christiern IV, roi de Danemark, déclaré chef de la Ligue, ramena trois fois ses troupes au combat. Enfin les Danois furent complètement battus; et cette défaite parut laisser le Palatin sans ressource; car Mansfeld et le prince de Brunswick, ses deux principaux soutiens, étaient morts peu de temps auparavant. Le pape Urbain VIII écrivit à Tilli pour lui exprimer la joie que toute l'Église avait d'une victoire si avantageuse aux catholiques. Tilli, poursuivant ses succès, s'empare de Verden et de toutes les places-fortes du pays de Brunswick, Brandebourg, Raten, Pineberg, etc. Cependant les troupes danoises commettaient beaucoup d'excès dans les états du duc de Lunebourg. Christiern, n'ayant pas voulu accepter, en 1627, les conditions offertes par Tilli et Wallenstein, fut chassé par ces deux généraux, chacun de leur côté, dans le Holstein, puis dans le Schleswig

et le Jutland. Tout réussissait à Ferdinand; il jouissait de l'autorité absolue, et rien n'interrompait son bonheur. Le roi de Danemark s'était pourtant relevé quelques instants, et avait pris, en 1628, plusieurs villes du comté d'Oldenbourg. Tilli y vient de l'Ost-Frise; mais les paysans étant disposés en faveur du roi, les succès furent variés. En 1629, ce général, aussi habile diplomate que guerrier valeureux, fut envoyé à Lubeck, en qualité de plénipotentiaire, pour la conclusion de la paix avec le Danemark. Dans le même temps, d'épouvantables excès ayant été commis par l'armée de Wallenstein dans le Mecklenbourg, l'électeur de Bavière, qui aurait voulu la commander, exigea de Ferdinand la déposition de ce général (*Voy.* WALLENSTEIN). L'empereur consentit à cette demande; mais le commandement de l'armée impériale fut déféré à Tilli. Cependant l'électeur de Saxe se repentait d'avoir aidé à accabler le Palatin, et, de concert avec les autres princes protestants, il engagea secrètement Gustave-Adolphe, roi de Suède, à venir en Allemagne, au lieu du roi de Danemark dont le secours avait été si inutile. Gustave arrive, en 1631, et se porte, avec seize mille hommes, sur le Mecklenbourg. Tilli marche à sa rencontre et prend Feldsberg d'assaut; mais il perd plus de deux mille hommes à l'attaque de New-Brandebourg. Renonçant alors au projet de chasser Gustave de la Poméranie, il laisse tout le nord de la Silésie exposé, et se porte sur Magdebourg. Cependant Gustave menaçait Francfort-sur-l'Oder: Tilli veut secourir cette place; mais bientôt il apprend sa reddition et revient promptement devant Magdebourg. Il resserre cette place de jour en jour, et exige sa soumission avec menaces; elle refuse. Vainement le duc de Holstein et le colonel Wrangel essaient d'inquiéter Tilli: il négocie encore, mais toujours sans succès. Enfin il redouble d'efforts, et le 9 mai Magdebourg est emporté d'assaut, et réduit en cendres; les habitants périssent par le fer et les flammes, et leurs corps sont jetés dans l'Elbe: événement horrible et que Schiller a peint des plus vives couleurs. Tilli, maître de l'Elbe, comptait empêcher le roi de Suède de pénétrer plus avant: il écrit à la Saxe et aux états protestants, qu'ils aient à se soumettre franchement à l'empereur et à licencier leurs troupes. Sur le refus de la Saxe, il entre en Thuringe, et y répand la terreur. Bientôt après, il pénètre dans la Hesse. Gustave approche, jette un pont sur l'Elbe à Tangermünd, et veut attaquer Magdebourg. Mais Tilli, qui était à Mulhausen, revient sur Magdebourg, et se porte sur la Saxe, faisant sa jonction avec le comte Furstenstein, qui avait quinze mille hommes: il entre dans Mörsburg, et prend Leipzig par capitulation. Cependant l'électeur avait donné à Gustave ses propres troupes à commander. Le roi de Suède s'avance à Leipzig. Tilli marche au-devant de lui et de l'électeur de Saxe, à une lieue de la ville. Les deux armées étaient, chacune, d'environ trente mille combattants. Les troupes de Saxe, nouvellement levées, ne font aucune résistance, et l'électeur lui-même est entraîné dans leur fuite. La discipline suédoise répara ce malheur, et Tilli, qui jusqu'alors avait été considéré comme le meilleur général de l'Europe, vit s'évanouir cette réputation en présence de Gustave-Adolphe. La bataille se donna

le 27 septembre. Tilli, blessé de trois coups de feu et de plusieurs coups de pique à la tête et au bras droit, fuyait dans la Westphalie, avec les débris de son armée, renforcée des troupes que le duc de Lorraine lui amenait, et il ne faisait aucun mouvement pour s'opposer aux progrès de Gustave. Ce prince, après avoir poursuivi les Impériaux dans la Franconie, soumit tout le pays, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin. L'empereur Ferdinand, déchu tout-à-coup de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, eut enfin recours au duc de Wallenstein, qu'il avait privé du généralat, et lui remit le commandement de l'armée, ne laissant plus à Tilli que quelques troupes pour se tenir au moins sur la défensive. Cependant le roi de Suède avait repassé le Rhin vers la Franconie, au commencement de 1632; Tilli le suit, et attaque Nuremberg, qui lui oppose une défense énergique; mais bientôt il lève le blocus, sans motif apparent, en disant seulement qu'il n'était plus heureux. Il essaie ensuite, sans succès, de dégager Heilbroun, prend la citadelle de Wurtzbourg, et se porte avec vingt mille hommes sur Forckheim, dans l'évêché de Bamberg, qui avait demandé des secours à la Bavière, contre Horn, chef du parti protestant. Gustave ayant ensuite quitté les bords du Rhin pour rentrer en Allemagne, Tilli se retire à son tour sur la Bavière, et se retranche dans la petite ville de Rain sur le Lech, où il était maître d'un bois. Mais Gustave, par des batteries élevées sur l'autre rive, domine et protége l'établissement de ponts sur le Lech. Les Bavarois sont écrasés par l'artillerie et par les arbres que coupent les boulets. Gustave enfin force le passage malgré Tilli, qui tombe blessé mortellement à la cuisse droite. Altringer prend le commandement de l'armée bavaroise, et ordonne la retraite. Tilli fut transporté avec beaucoup de peine à Ingolstadt, où l'on tira quatre esquilles de sa cuisse. Peu de jours après, il mourut, le 30 avril 1632. On a dit qu'avant d'expirer il exprimait des regrets sur le sac de Magdebourg, dont il rejetait tout le blâme sur Pappenheim. Jean de Tilli ne fut point marié. — La postérité de la famille fut continuée par Jacques de Tilli, son frère aîné, qui servit les empereurs Rodolphe et Matthias, et qui était mort dès 1624. Le second fils de celui-ci, Werner Tzerclaès de Tilli, depuis gouverneur d'Ingolstadt, fut institué par son oncle Jean héritier de tous les biens qu'il possédait en Allemagne, à l'exception de soixante mille écus, légués à de vieux régiments qui avaient combattu sous lui. — Jacques eut trois petits-fils, dont l'un, Albert de Tilli, fut promu à la dignité de prince, par le roi d'Espagne. — Le second, François de Tilli, fut tué au siége de Bude, en 1684. — Le troisième, Claude de Tilli, est le dernier de cette famille que l'on connaisse. Il s'avança, par de longs services, aux premiers emplois dans l'armée hollandaise; fut gouverneur de Namur, puis de Bois-le-Duc, et mourut le 10 avril 1723.

M—G—R.

TILLI (Michel-Ange), botaniste, né, en 1655, à Castelfiorentino, fit ses études à l'université de Pise, et en 1677, alla s'établir à Florence, que Redi remplissait de sa renommée. Admis à l'intimité de ce fameux naturaliste, il gagna bientôt son estime; et c'est à sa recommandation qu'il fut nommé médecin des galères

toscanes. Dans un voyage qu'il fit aux îles Baléares, il en reconnut le sol et les productions. Il se rendit ensuite à Constantinople, pour soigner la santé du gendre du grand-seigneur, qui avait fait demander un habile professeur à Florence. Tilli, qui s'était rendu au camp des othomans, à Belgrade, fut témoin de la déroute de leur formidable armée, sous les murs de Vienne (*V.* SOBIESKI, XLII, 515). Il en suivit le mouvement jusqu'à Andrinople, et aux approches du printemps, il s'embarqua pour visiter les îles de la mer Égée et les rives du Bosphore. De retour à Florence, il prit possession de la place de directeur du jardin botanique de Pise. Il allait se livrer à ces nouvelles fonctions, lorsque le bey de Tunis, atteint d'une maladie grave, desira être traité par le docteur qui avait laissé une si belle réputation à Constantinople. Le grand-duc Cosme III, resté en rapports d'amitié avec les puissances barbaresques, n'opposa aucun obstacle au départ de Tilli, qui après avoir rendu la santé au bey, en obtint la permission d'herboriser sur un terrain inconnu et tout couvert des ruines de Carthage. Encouragé par l'exemple de Redi, il avait étendu la sphère de ses spéculations. A des observations barométriques, qui n'ont pas été publiées, il fit succéder une suite d'expériences à l'aide d'une machine pneumatique, fabriquée sous les yeux de Musschenbroek, et dont l'électrice palatine venait de faire présent à l'académie de Pise. Il chercha aussi à déterminer la quantité d'eau qui tombe chaque année sur le territoire de cette ville : cette dernière expérience lui avait été suggérée par Derham, au nom de la société royale de Londres, dont il fut proclamé membre. Mais le but principal de Tilli était l'agrandissement du jardin public de Pise. Il entretenait une correspondance très active avec les plus illustres botanistes de l'Europe, et on lui permit d'envoyer un de ses élèves pour examiner les plantes exotiques rassemblées à grands frais, par le célèbre Commelin, dans les jardins d'Amsterdam. Ce fut par ses soins assidus et par son zèle éclairé que l'on vit pour la première fois (1715), en Italie, fleurir l'aloès et le cafier, que le savant hollandais s'était en vain efforcé de faire prospérer dans les marais de sa patrie. Non content d'avoir enrichi le jardin qui lui était confié, Tilli se proposa d'en publier le Catalogue, travail remarquable pour l'époque à laquelle il appartient, mais qui laisse à desirer une plus grande précision dans les détails. On prétend que l'auteur, accablé de la perte inattendue d'un de ses frères, n'avait pas eu le temps de s'occuper de la révision de ses manuscrits. Ce qui doit faire admettre une telle excuse, c'est que les fautes reprochées à cet ouvrage sont trop évidentes pour qu'on puisse les croire volontaires. En partageant son temps entre les études de la nature, la pratique de la médecine et l'instruction de la jeunesse, Tilli atteignit un âge très-avancé, et mourut octogénaire, à Pise, le 13 mars 1740. On n'a de lui que l'ouvrage dont on vient de parler, et qui est intitulé : *Catalogus plantarum horti Pisani*, Florence, 1723, in-fol., orné de 53 planches. Il contient la description d'environ cinq mille plantes (1). Voy. l'*Éloge de Tilli*, par Fabroni ; *Vitæ Italorum*, etc., IV, 175 ; et Calvi,

(1) Avant le Catalogue de Tilli, on ne connaissait que celui de Bellucci, intitulé : *Index plantarum horti Pisani*, Florence, 1662, in-16.

Commentarium inserviturum historiæ Pisani vireti botanici, Pise, 1777, in-4°. A—G—S.

TILLI. *Voy.* TILLY.

TILLIOT (JEAN-BÉNIGNE LUCOTTE seigneur DU), curieux philologue, né, à Dijon, en 1668, annonça de bonne heure un goût très-vif pour les objets d'arts et les antiquités. Il employait une partie de ses revenus à l'acquisition de tableaux, de livres, de médailles, etc., dont il forma un cabinet que l'abbé Papillon cite comme l'un des ornements de la capitale de la Bourgogne. Entre autres morceaux précieux, on y voyait un *diptyque* célèbre, dont Baudelot d'Airval (1), Moreau de Mautour (2), et le P. de Montfaucon (3) ont publié l'explication (4). Du Tilliot était en correspondance avec les savants qu'on vient de nommer : il comptait au nombre de ses amis le P. Oudin, le président Bouhier, ainsi que tous les Bourguignons qui cultivaient alors les sciences et les lettres. Son titre de gentilhomme ordinaire du duc de Berry l'obligeait d'habiter Paris une partie de l'année. Après la mort de ce prince, il revint à Dijon, où il termina sa vie, en 1750. Le seul ouvrage qu'il ait publié est le suivant : *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous*, Lausanne, 1741, ou Genève, 1745, in-4°.; ib., 1751 ou 1752, in-8°. (5). Ce volume, orné de 12 planches, est divisé en deux parties : la première contient des recherches sur la fête des fous, qui se célébrait autrefois en France, dans plusieurs églises. La seconde renferme des détails intéressants sur la confrérie de la *Mère folle* de Dijon, instituée vers 1381, et supprimée par un édit du roi Louis XIII. On trouve des suppléments à cet ouvrage dans les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, IV, 278; VII, 67, et dans les *Mélanges philologiques* de Michault, I, 234. Du Tilliot a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : il employait pour les transcrire Jean Piron, très-habile calligraphe, et les ornait de peintures et de dessins de bons maîtres, ce qui leur donnait une valeur considérable. Ils furent acquis, du moins en grande partie, par Fevret de Fontette. Les principaux sont : *Miscellanea eruditæ antiquitatis, notis illustrata*, in-fol., 4 vol. Fontette a donné le détail des pièces qui composent ce précieux recueil, dans la *Bibl. historiq. de la France*, n°. 15579. — *Mémoires historiques* sur les événements du règne des favorites de Louis XIV, in-fol., n°. 24369. — *Mémoires pour servir à l'histoire des ducs de Bourgogne* de la première et de la seconde race royale, in-fol. C'est, dit Fontette, l'un des plus beaux manuscrits qu'il soit possible de voir, n°. 25436. — *Mémoires pour servir à l'histoire du duc de Guise et du maréchal de Biron*, in-4°., manuscrit magnifique, n°. 32314. Indépendamment de ces différents ouvrages, on doit à Du Tilliot : une *Dissertation sur les bains des Romains*; — Une *Dissertation* sur l'auteur du *Roman de la Rose*; — les *Vies des poètes latins*, depuis Liv. Andronicus jusqu'à Michel Marulle, et

(1) Dans son ouvrage de l'*Utilité des voyages*.

(2) *Mém.* de l'acad. des inscript., V, 300.

(3) *Antiq. expliq.*, Supplém. III, 232.

(4) Moreau de Mautour et le P. de Montfaucon, qui n'avaient vu qu'un côté de ce Diptyque, le donnent à Stilicon (*V.* ce nom); mais la bibliothèque de Besançon possède maintenant la seconde face, sur laquelle on lit le nom d'*Areobindus*. On trouvera la description du diptyque de Besançon dans une *Lettre* de M. Coste, membre de l'académie de cette ville, insérée dans le *Magas. encyclop.*, et publiée séparément, Paris, 1803, in-8°. de 34 pag. avec une planche.

(5) L'ouvrage de Du Tilliot a été réimprimé dans les *Cérémonies religieuses*, édit. de Hollande, tom. VIII.

quelques autres écrits moins importants dont on trouvera les titres dans la *Bibl. de Bourgogne*, article LUCOTTE. W—s.

TILLOCH (ALEXANDRE), écrivain anglais, était né à Glasgow, en 1759. Après qu'il eut terminé ses études, son attention se porta sur l'art de l'imprimerie, qu'il espérait perfectionner. S'étant adressé à Foulis, imprimeur de l'université de Glasgow, il lui fit part du projet d'un nouveau procédé qui n'était qu'une véritable stéréotypie. Foulis, en ayant senti l'importance, entra pour moitié dans l'exécution. Ils prirent des brevets d'invention en Écosse et en Angleterre, et stéréotypèrent quelques volumes. Tilloch apprit dans la suite qu'un bijoutier écossais, nommé Ged, avait exécuté quelque chose de semblable, cinquante ans auparavant. On ignore si ce fut cette circonstance qui le refroidit pour son invention. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne s'en occupa plus, et qu'il se rendit à Londres, où il acheta une partie de la propriété du journal intitulé *The Star*, et coopéra très-activement à sa rédaction. Voyant que l'Angleterre manquait d'un bon ouvrage périodique pour les sciences mathématiques et physiques, il en fonda un, sous le titre de *Philosophical Magazine*, et ne négligea rien pour en assurer le succès. Ce journal, auquel s'est réuni celui de Nicholson, a déjà soixante-six volumes. Il a été continué par Taylor, que Tilloch s'était associé dans les dernières années. Quoique cette entreprise utile l'occupât beaucoup, son esprit actif se portait encore sur d'autres objets. Il travailla au perfectionnement des machines à vapeur ; et, peu de semaines avant sa mort, il avait pris un brevet à cet effet. Tilloch mourut le 26 janvier 1825. Son collaborateur a donné, dans le numéro de février du *Philosophical Magazine*, une courte Notice sur cet homme laborieux. D—G.

TILLOTSON (JEAN), l'un des meilleurs prédicateurs de l'église anglicane, était fils d'un manufacturier de draps, dans le Yorkshire : il naquit en oct. 1630. Après avoir reçu une éducation soignée dans la maison paternelle, il fut envoyé à l'université de Cambridge. Élu, en 1651, membre de son collége, celui de Clare-Hall, il s'y occupa avec zèle de l'enseignement. Son père, zélé puritain, l'avait élevé dans la religion calviniste. La société de Cudworth, la lecture des ouvrages de Chillingworth, les entretiens de Wilkins, principal du collége de la Trinité, dissipèrent les idées de sa première éducation ; mais il ne renonça publiquement au calvinisme qu'en 1661, et il ramena plusieurs non-conformistes à l'Église anglicane. Devenu aumônier de la société des avocats de Lincolns-Inn à Londres, ses sermons qui se ressentaient du jargon puritain, et dans lesquels il laissa apercevoir quelques principes d'Arianisme, n'eurent pas d'abord beaucoup de succès. Le premier sermon qu'on trouve dans ses OEuvres, prêché en 1663, devant le lord maire et le conseil de la commune, *sur la sagesse qu'il y a à être religieux*, est un des plus beaux, des mieux raisonnés qu'il y ait peut-être dans aucune langue. Nommé, en 1672, doyen de Cantorbéry, la conversion du comte de Shreswsbury qu'il opéra, en 1676, fut peu agréable à la cour. Un sermon, qui ne se trouve pas parmi ses ouvrages, prêché devant le roi, le 2 avril 1680, fut sévèrement attaqué par quelques théolo-

gieus, comme dérogeant aux principes fuudamentaux de l'Église anglicane. On prétend que Charles II s'étant endormi, un courtisan lui fit observer que le sommeil avait empêché sa majesté d'entendre du Hobbes tout pur, et que le roi lui répondit : « dans ce cas, qu'il soit imprimé », et il le fut. A la mort de Charles II, Tillotson fut regardé comme un des hommes dont le nouveau roi était le plus mécontent. Il avait soutenu avec beaucoup de chaleur le bill tendant à exclure du trône le duc d'York, et refusé de signer l'adresse que le clergé de Londres présenta au roi pour le remercier de n'y avoir pas donné son consentement. Après la révolution, lorsque la question de donner la couronne au prince d'Orange fut débattue dans le parlement, Tillotsou engagea la princesse Anne à retirer sa protestation contre cette mesure. Il fut bientôt distingué par Guillaume et par Marie, qui, pour tout ce qui regardait la religion et l'Église, avaient en lui une entière confiance. Il en obtint le doyenné de Saint-Paul de Londres, et une prébende dans la même église, et fut nommé, en 1689, secrétaire du cabinet du roi. Comme il venait le remercier, ce prince lui offrit l'archevêché de Cantorbéry, vacant par l'interdiction de Sancroft, qui avait refusé le serment d'allégeance à Guillaume et à Marie : il fit difficulté de l'accepter. Pressé de nouveau par le roi, il céda enfin en 1691, en demandant seulement que la nomination fût différée de quelques mois : il fut nommé en même temps membre du conseil privé. On l'accusa publiquement de *socinianisme*. Cette accusation était fondée sur quelques passages de ses sermons, sur ses liaisons intimes avec Locke, et sa correspondance avec Jean Leclerc. C'est à quoi se rapporte le passage où il dit : « L'incomparable Chillingworth, la gloire des nations et de son siècle, a été accusé de socinianisme, parce qu'il a voulu mettre de l'accord entre sa croyance et sa raison. Faut-il donc être antropophage ou soupçonné de n'avoir point de religion ? » On lui remit un jour un paquet, dans lequel il ne trouva qu'un masque, qu'il jeta sur son bureau : une personne qui se trouvait chez lui témoigna de l'indignation de cette indécente plaisanterie. Tillotsun, mettant la main sur un tas de brochures, répondit sans émotion : « Ceci n'est qu'une censure fort douce, en comparaison de celles que vous verriez là ». En effet, après sa mort on trouva un gros paquet de papiers ainsi étiqueté de sa main : « *Libelles*, je prie Dieu de pardonner à vos auteurs comme je leur pardonne ». Tillotson mourut à Lambeth, le 22 novembre 1694. Locke en exprimant ses regrets, sur cette mort, dit dans une de ses lettres : « J'ai perdu en lui un ami que j'aimais à consulter, sachant qu'il cherchait la vérité avec candeur et intelligence ». Il ne laissa ni fortune, ni dettes. Sa veuve vendit deux mille cinq cents guinées le manuscrit de ses Sermons posthumes. La meilleure et la plus complète édition de ses OEuvres est celle que le docteur Warburton a publiée, en 12 vol. in-8°. Les Anglicans font grand cas de sa *Règle de la foi*, contre les athées. Il avait aussi composé quelques traités de controverse où l'Église catholique est attaquée avec beaucoup de violence et d'injustice. Ses sermons ont été fréquemment imprimés in-fol. et in-16. La dernière édition in-fol. est pré-

cédée d'une notice biographique par le docteur Birch. Tillotson lui-même en publia un volume in-fol., et fut éditeur de plusieurs ouvrages des docteurs Wilkins et Barrow. On ne peut pas juger Tillotson sur les traductions françaises de ses Sermons, qui sont très-imparfaites (*V.* Barbeyrac). Il faut distinguer d'ailleurs, dans ses discours, ceux qui étaient le résultat forcé des circonstances de ceux où il n'a suivi que les impulsions de son ame. C'est là qu'on voit l'orateur consommé, qui ne cherche pas à briller, à capter l'admiration ; mais qui, avec une dialectique claire et concluante, emploie les meilleurs arguments pour parvenir à son but. Lorsqu'il entra dans la carrière de la prédication, le public était depuis long-temps accoutumé au jargon puritain, familier et vulgaire. Il eût été aussi déplacé qu'infructueux, alors, de lui parler tout à-coup un langage élégant et élevé. Tillotson devait se mettre au niveau de ses auditeurs, et employer encore quelquefois des métaphores et des comparaisons que son goût réprouvait. Il avait, dit Leclerc, une piété solide et constante, les sentiments religieux les mieux entendus (1), la pénétration la plus profonde, le jugement le plus sûr, de la clarté et de l'élégance dans le style, joints à des talents pour le raisonnement, supérieur à tout autre, sans vanité, sans orgueil, sans la moindre affectation. Ses discours sont des dissertations exactes, capables de soutenir, à la lecture, l'examen le plus rigoureux. « Tillotson, dit Burnet, » avait les idées nettes, l'esprit brillant, le style plus pur qu'aucun » de nos théologiens; et, à une sorte de » sagesse, il joignait tant de candeur, » qu'il n'y a point eu d'homme d'é» glise plus universellement chéri et » estimé. » Dryden avouait avec plaisir, que s'il avait quelque talent pour écrire en prose, il le devait à la fréquente lecture des Œuvres de Tillotson. Addison les regardait de même comme des modèles, et une autorité pour tous les écrivains (2). Chaufepié, dans son Dictionnaire, a consacré à Tillotson un article fort étendu. T—d.

TILLY (Le comte Alexandre de) naquit en 1754, en Normandie, d'une ancienne famille (1), em-

(1) Lorsqu'en 1685, des protestants, chassés de France par la revocation de l'édit de Nantes, vinrent se refugier en Angleterre, Tillotson mit beaucoup de zèle à les secourir ; et comme le docteur Beveridge, alors prebendier de Cantorbery, s'opposait à ce qu'on fît lecture d'une recommandation en leur faveur, cela lui paraissant contraire aux formes, *Docteur*, lui dit le prébendier de Saint-Paul, *la charité est supérieure aux formes.* L.

(2) Le cardinal Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, a porté des sermons de Tillotson un jugement bien différent. Selon lui, on n'y trouve point de traits sublimes; les details en sont arides, subtils, et souvent ils manquent de noblesse ; ce sont des divisions et des subdivisions sans fin; à chaque page on aperçoit le fanatisme d'un protestant qui veut plaire à la populace. Cette censure est peut-être exagerée ; mais cependant, à ne considerer que le fonds des pensées, et non la manière de les rendre, plus ou moins altérée par la traduction, les morceaux que cite le critique, pour motiver son opinion, ne donnent pas une haute idée de la dialectique et des talents oratoires du predicateur anglican. Voici, par exemple, les arguments que Tillotson emploie pour prouver qu'il faut croire les mystères de la religion, quoiqu'on ne les comprenne pas avec evidence : *On mange, dit-il, on boit tous les jours, bien que personne, à mon avis, ne puisse démontrer que son boulanger, son brasseur ou son cuisinier n'ait pas mis du poison dans le pain, dans la bière ou dans la viande.* « O Louis XIV ! s'écrie, à ce sujet, le » cardinal Maury, qu'aurais-tu donc pensé si les » ministres des autels t'avaient parlé ce langage au » milieu de ta cour ? Quelle eût été ta surprise, si » ton oreille accoutumée aux accents majestueux de » Bossuet, au ton noble et vehement de Bourda» loue, à l'insinuante melodie de Massillon, eût » été frappée de cette elocution grossière et bar» bare ? » Le mauvais goût du siècle, l'imperfection de la langue ne justifient pas les défauts d'un écrivain : s'il n'a pas su triompher de ces obstacles, il ne peut-être proposé pour modèle. Z.

(1) Un des ancêtres de M. De Tilly se fit remarquer, dans le quatorzième siècle, par son zèle pour l'agriculture, et surtout par ses découvertes sur le croisement des races, et le perfectionnement des laines. Il legua à l'abbaye d'Ardenne les brebis et les chèvres qu'il avait fait venir d'Espagne.

brassa, encore jeune, la carrière des armes, et se montra, dès le commencement, fort opposé à la révolution. En 1790 et 1791, il donna, dans les *Actes des apôtres* et la *Feuille du jour*, des morceaux très-remarquables par l'énergie du style et la chaleur des opinions. En 1792, il fit tous ses efforts pour la défense de Louis XVI, et il eut le courage d'écrire à ce prince, le 27 juillet de cette année, une longue Lettre très-remarquable par les avis courageux qu'il lui donnait et les prédictions effrayantes, mais trop fondées, qu'il osait lui faire. Cette Lettre a été publiée en 1792, à Paris, par l'auteur lui-même, et en 1794, à Berlin, puis dans le tome onze de l'*Histoire de la révolution* de Bertrand-Moleville. On ignore si cette Épître, que l'auteur envoya dans le temps à Louis XVI, en fut bien accueillie; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce monarque fut loin de profiter des sages et courageux avis que M. de Tilly lui avait donnés. Après la journée du 10 août 1792, celui-ci dut quitter la France. Il se réfugia d'abord en Angleterre, puis à Berlin, et revint à Paris à l'époque du retour des Bourbons, en 1814. Obligé de s'éloigner encore à leur second départ, il resta dans la Belgique, et se donna la mort à Bruxelles, le 23 déc. 1816. Dans une note de son *Discours* (en vers) *à Chamfort*, il s'était prononcé contre le suicide. On a de lui: I. *OEuvres mêlées*, 1785, in-8°. de 160 pages; Berlin, 1803, in-8°. II. *Lettre à M. Philippe d'Orléans*, 1790, in-8°., d'une demi-feuille. Cette brochure est ordinairement à la suite d'une autre qui a pour titre: *A moi Philippe, un mot!* in-8°., sans date, d'une feuille; faut-il pour cela l'attribuer au comte de Tilly? il est permis d'en douter quand on réfléchit qu'il ne craignait pas de mettre son nom à tout ce qu'il faisait. III. Six *Romances* mises en musique par Garat, 1792, in-8°. IV. *A M. de Condorcet, membre de la Convention nationale*, Londres, 5 novembre 1792. V. De la *Révolution française en* 1794, Londres, 1794, in-8°., réimprimé, ainsi que la Lettre à Louis XVI, dans les *OEuvres mêlées*, édition de Berlin. C'est au comte de Tilly que l'on doit ce distique si connu, sur Louis XVI:

Il ne sut que mourir, aimer et pardonner,
S'il avait su punir, il aurait su régner.

— Le comte de Tilly, lieutenant-général, n'était pas de la même famille, quoiqu'il fût né en Normandie. Il entra également, dès sa jeunesse, dans la carrière des armes; et, s'étant montré partisan de la révolution, il devint colonel de cavalerie, en 1792, puis aide-de-camp de Dumouriez, qui lui confia, dans le mois de mars 1793, le commandement de Gertruydenberg. Il fit, dans cette place, une belle défense, obtint une capitulation honorable, et devint bientôt après général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg, où il remporta quelques victoires sur les Vendéens. Cependant il leur rendit personnellement quelques services, et il en a reçu, plus tard, des témoignages incontestables; mais il n'a jamais osé s'en vanter publiquement. En 1794, il passa comme divisionnaire à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse, fut gouverneur de Bruxelles, en 1796, et revint à l'armée de l'Ouest, qu'il eut encore une fois l'honneur de commander pendant un an. Sous le gouvernement impérial, il servit à la tête d'un corps de cavalerie dans les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne;

puis en Espagne, où il se distingua à la bataille d'Ocaña. Le roi le nomma, en 1814, grand officier de la Légion-d'Honneur. Buonaparte l'ayant chargé, pendant les cent jours de son rétablissement, en 1815, d'aller présider le collége électoral du Calvados, Tilly fut nommé par ce département député à la chambre des représentants. Il garda, dans cette chambre, un silence dont plus tard il tirait beaucoup de vanité. Ce général avait montré du courage sur le champ de bataille; mais c'était un homme de peu d'instruction, et tout-à-fait incapable de diriger en chef de grandes opérations. Il était, dans les derniers temps de sa vie, fort lié avec l'amiral Allemand, et l'un des chevaliers les plus zélés de l'ordre du Saint-Sépulcre (*Voy.* Allemand, au Supplément). Il est mort à Paris, le 10 janvier 1822. M—d j.

TILPIN. *Voy.* Turpin.

TIMAGÈNES, historien, naquit à Alexandrie. Son père était banquier du roi Ptolémée-Aulétès. Ce prince ayant été chassé par les Alexandrins, Gabinius fut envoyé pour le rétablir sur le trône. Ce général prit la ville, l'an 699 de Rome; et Timagènes fut au nombre des prisonniers. Il fut amené à Rome et vendu à Faustus, fils de Sylla, qui, quelque temps après, lui rendit la liberté. Sa détresse le força d'exercer d'abord le métier de cuisinier et ensuite celui de porteur de chaise. Plus tard, il ouvrit une école de rhétorique. Il paraît qu'il acquit peu de gloire dans cette profession, ou que du moins ses talents pour l'histoire éclipsèrent ceux qu'il montra pour l'art oratoire; car aucun écrivain latin ne parle de lui comme rhéteur. Il obtint bientôt l'amitié de plusieurs personnes d'un rang élevé, entre autres de l'illustre Pollion (C. Asinius), et parvint même jusqu'à la faveur d'Auguste; mais son penchant pour la raillerie et son caractère envieux la lui enlevèrent. Il prodigua tellement les sarcasmes contre ce prince, qu'après plusieurs avertissements, il fut chassé du palais. Pour se venger, il jeta au feu l'Histoire de cet empereur, qu'il avait composée, comme s'il eût voulu, dit Sénèque, bannir ce prince de son esprit, pour avoir été banni lui-même du palais. Timagènes, recueilli par Pollion, brûla ses autres ouvrages. Auguste ne s'offensa point de l'asile que Pollion lui avait donné, et se contenta de dire qu'il nourrissait une bête féroce. Pollion offrit de le renvoyer; mais Auguste répondit qu'il ne lui conviendrait pas de donner un ordre semblable, après les avoir réconciliés quand ils étaient brouillés. Timagènes se retira à Tusculum, où Pollion avait une maison de campagne. Il quitta ensuite cette retraite, et alla terminer sa vie à Dabanum, ville de l'Osrhoène, au dire de Suidas qui a distingué Timagènes le rhéteur de l'historien; mais Bonamy, dans un Mémoire qu'il a donné sur cet écrivain (Mém. de l'acad. des inscript., tome XIII, p. 41), a très-bien prouvé qu'ils ne forment qu'une seule personne. Outre l'Histoire d'Auguste, dont il a déjà été fait mention, Timagènes avait encore publié un Périple de la mer entière, en cinq livres; une Histoire des *Rois*, c'est-à-dire, d'Alexandre et de ses successeurs, dont Quinte-Curce paraît avoir fait usage; et enfin une Histoire des Gaules, à laquelle Ammien Marcellin a beaucoup emprunté. — Suidas fait mention d'un autre Timagènes, né à Milet, qui fut aussi rhéteur et historien. Il écrivit l'Histoire d'Héraclée, ville de Pont, et des hommes célèbres

qui l'avaient illustrée, en cinq livres. On avait aussi de lui un recueil de Lettres. — Quant à un autre TIMAGÈNES que Vossius et Valois désignent par le titre de Syrien, Bonamy pense, avec raison, qu'il n'est pas différent de celui d'Alexandrie, et que sa retraite à Dabanum lui a fait donner le nom de Syrien par le seul écrivain qui fasse mention de lui, l'auteur du Traité des Fleuves, faussement attribué à Plutarque. SI—D.

TIMANTHE, né, selon l'opinion la plus probable à Cithne, l'une des Cyclades, vers l'an 400 avant J.-C., est regardé comme un des peintres les plus habiles de l'antiquité. Il entra en lice avec Parrhasius, Colotès et autres artistes renommés de cette époque, et remporta sur eux plusieurs prix dans différentes villes de la Grèce. Le tableau qui lui fit le plus d'honneur fut celui du *Sacrifice d'Iphigénie*, que l'on voyait encore à Rome sous Auguste. La jeune princesse y était représentée avec une noblesse et une magnanimité dignes de son rang; mais en même temps avec cette sensibilité, cette émotion touchante que les apprêts du fatal sacrifice devaient lui causer. La tristesse du grand-prêtre Calchas était tempérée par la gravité de son ministère. Une profonde affliction paraissait accabler Ménélas, oncle d'Iphigénie; Ajax, Ulysse et les autres spectateurs étaient dans l'abattement. Mais après avoir épuisé toutes les ressources de l'art pour donner à chaque personnage le caractère propre à sa situation, Timanthe sentit que le pinceau était insuffisant pour exprimer la douleur paternelle. Par un de ces traits de génie qui n'appartiennent qu'aux grands maîtres, il peignit Agamemnon le visage caché dans sa draperie, laissant à l'imagination le soin de représenter l'état où se trouvait ce père infortuné près d'immoler au bien public l'objet de ses plus tendres affections. Cette idée, reproduite plusieurs fois depuis, a été heureusement employée par le Poussin, dans son tableau de Germanicus; et comme les arts et les lettres sont unis par le même pinceau, Cicéron et Quintilien ont rappelé l'exemple de Timanthe aux orateurs, pour leur apprendre qu'en certaines occasions une belle réticence peut mieux que les paroles les plus énergiques. Un trait aussi agréable qu'ingénieux se remarquait dans un petit tableau où Timanthe avait représenté un *Cyclope endormi*; pour faire juger de la grandeur du personnage, il avait placé auprès de lui des satyres mesurant la longueur de son pouce avec un thyrse. Son *Palamède tué par surprise* avait tant d'expression, qu'il causa, dit-on, une vive émotion à Alexandre-le-Grand, qui, en voyant ce tableau à Éphèse, se ressouvint d'Aristonicus, son joueur de lyre, tué dans une embuscade par les Massagètes. *Ajax outré de colère contre les chefs de l'armée grecque, qui avaient adjugé à Ulysse les armes d'Achille*, fut le sujet d'un prix disputé dans la ville de Samos, entre Timanthe et Parrhasius, et remporté par le premier. Parrhasius, que ses talents avaient rendu si orgueilleux, ne put maîtriser les mouvements de l'amour-propre humilié : « Ce n'est pas, » dit-il, mon sort que je plains; » mais c'est celui d'Ajax, puisque » ce héros vient de succomber, pour » la seconde fois, devant un homme » bien inférieur à lui (1). » Enfin,

(1) Ces paroles de Parrhasius ont peut-être inspiré à Racine l'épigramme qu'il fit sur une tragédie de Pradon :

un tableau de Timanthe, représentant un *Héros*, était placé dans le temple de la Paix, à Rome, et s'y voyait encore du temps de Vespasien et de Titus. Cocquard, avocat au parlement de Dijon, a publié dans le *Mercure de France*, second volume de l'année 1740, une *Vie de Timanthe*, remplie de recherches curieuses et savantes. Il prétend qu'il a existé un autre peintre appelé *Timanthe*, né à Sicyone, qui florissait sous Aratus, et que plusieurs auteurs ont confondu avec celui qui fait le sujet de cet article. P—RT.

TIMARCHIDÈS. *V.* POLYCLÈS.

TIMÉE DE LOCRES, philosophe pythagoricien, ne fut sans doute pas un des disciples immédiats de Pythagore, comme on l'a cru long-temps; mais, né dans la Grande-Grèce, chez les Locriens Épizéphyriens, il a pu recueillir avec fidélité les traditions encore récentes de cette école mystérieuse, qui donna aux peuples d'austères leçons, de grands exemples, et même de sages lois. Socrate, dans le Dialogue de Platon qui porte le nom de *Timée*, attribue à cet héritier des doctrines pythagoriques un génie capable d'embrasser tout le cercle des connaissances humaines, depuis la physique la plus élevée jusqu'aux détails les plus simples de la morale; il nous apprend que Timée jouissait d'une grande considération dans sa patrie, où il avait rempli les premières magistratures; et Critias, autre interlocuteur du dialogue, ajoute qu'il passait surtout pour un très-habile astronome (ἀςρονομικώτατος). Un platonicien, qui fut évêque de Ptolémaïs, Synésius (*De Dono astrolab.*, p. 307), parle de Timée à-peu-près dans les mêmes termes. Suidas cite de lui trois ouvrages : un Traité de *Mathématiques*, une *Vie de Pythagore*, et un livre *sur la Nature*, qui est peut-être celui que nous avons encore, sous ce titre : Περὶ ψυχᾶς κόσμω καὶ φύσιος, *sur l'Ame du monde et sur la Nature*. Ce manuel philosophique, divisé ordinairement en six chapitres, et qui ressemble à l'extrait d'un plus grand ouvrage, est écrit en dialecte dorien. C'est une analyse un peu sèche, mais précise et méthodique, du système de l'idéalisme. Dieu, la matière, l'idée; une cosmogonie embarrassée quelquefois par la théorie des nombres et les similitudes géométriques; la nature présentée dans tous ses phénomènes, avec une rare sagacité; des sentiments généreux, des pensées graves, de nobles espérances, il n'est rien, dans cette exposition, qui ne puisse appartenir à un disciple de ce Pythagore, surnommé par les anciens le père de la philosophie *merveilleuse*. Platon, dans son *Timée*, a développé magnifiquement les opinions les plus religieuses de cet illustre disciple, que, suivant Cicéron et saint Jérôme, il avait pu voir et entendre dans son voyage en Italie. Il fait parler Timée lui-même, et lui fait exposer, devant Socrate, ses brillantes conjectures. Il n'est donc point plagiaire, comme l'en accusait Timon le sillographe, dans des vers que cite Aulu-Gelle, III, 17, et que les nouvelles leçons fournies par les *Scolies* platoniques de Ruhneken, page 200, permettent aujourd'hui de traduire avec plus de certitude : « Et toi aussi, Platon, tu as voulu dogmatiser; tu as acheté à grand prix un petit livre, et tu es parti de là pour

---

Que je plains le destin du grand Germanicus !
Quel fut le prix de ses rares vertus !
Persécuté par le cruel Tibère,
Empoisonné par le traître Pison,
Il ne lui restait plus, pour dernière misère,
Que d'être chanté par Pradon.

faire le Timée. » Chardon de la Rochette (*Mélanges*, tome II, p. 467), d'après Diogène-Laërce et les anciens éditeurs d'Aulu-Gelle, pense qu'il s'agit ici du Traité pythagorique de Philolaüs, acheté fort cher à Syracuse (Diogène-Laërce, III, 9; VIII, 85); mais pourquoi ne serait-ce pas une allusion au livre de Timée lui-même? Il faut avouer cependant que si nous avons encore l'ouvrage original de ce pythagoricien, l'imitateur doit souvent nous paraître en contradiction avec celui dont il s'est fait l'interprète. Quelquefois aussi des phrases entières de cet ouvrage se retrouvent dans celui de Platon; et malgré l'aveu du larcin, un tel hommage doit surprendre dans un écrivain d'une imagination si féconde. C'est là probablement une des raisons qui ont fait regarder le Traité de l'*Ame du monde* comme apocryphe par L. Le Roy, traducteur du *Timée*, fol. 12; par Conringius, *Propolit.*, c. 15, p. 104; par Thomasius, *Observat. Halens.*, tome IX, 6, 7; par Morhof, *Polyhist.*, tome II, liv. 2, part. 2, chap. II, pag. 322, etc. Le célèbre Meiners s'est appliqué surtout, à plusieurs reprises, à en combattre l'authenticité, soutenue par Th. Gale, par Batteux, par C.-G. Bardili, par Tiedemann, qui depuis s'est rétracté (*Geschichte der speculativen Philosophie*, liv. 1, pag. 89), etc. Plus récemment, le savant historien de la philosophie ancienne, G.-Th. Tennemann, a prétendu encore que Proclus, qui nous a conservé ce morceau en le joignant à son grand Commentaire sur le *Timée*, avait pris pour un ouvrage original un simple abrégé du Dialogue de Platon. Quoique Synésius (*loc. cit.*) partage l'opinion de Proclus, il n'est pas étonnant qu'un ouvrage de ce genre, qui ne commence à être cité que fort tard, soit environné de beaucoup d'incertitudes. Les savants, aujourd'hui, sont toujours prêts à s'armer de défiance et de scepticisme. A la renaissance des lettres, ils ne songeaient qu'à étudier avec respect ces textes nouveaux, à les commenter, à les propager. Le Traité de l'*Ame du monde*, publié sous le nom de Timée de Locres dans toutes les éditions de Platon (*Voy.* XX, 50), parut en latin, dès 1488, traduit par George Valla, Venise, chez Ant. de Strata; 1498, chez Sim. Bevilacqua. Le grec ne fut imprimé qu'en 1513, dans le Platon des Alde. Louis Nogarola donna le même ouvrage en grec et en latin, Venise, 1555; réimprimé à Paris, la même année, en grec; et, l'an 1562, en latin, par Guill. Morel. Thomas Gale fit entrer le texte, avec la version de Nogarola et le Sommaire et les Notes de Jean de Serres, dans ses *Opuscula mythologica*, Cambridge, 1671; Amsterdam, 1688. Stanley l'a traduit en anglais, dans son Histoire de la philosophie, Londres, 1655. Il y a deux traductions françaises accompagnées du texte : l'une du marquis d'Argens, *avec des Dissertations sur les principales questions de la métaphysique, de la physique et de la morale des anciens*, Berlin, 1763; ouvrage d'une érudition confuse et téméraire, comme tous ceux de ce laborieux sophiste; l'autre, de l'abbé Batteux, Paris, 1768, traduction qui avait paru déjà en partie dans le tome XXXII des *Mémoires de l'académie des inscriptions*, mais que l'auteur revit et corrigea pour cette édition. Il cite, dans les notes du texte, les variantes de deux manuscrits (cotés 1815 et 1818) de la bibliothèque du Roi. Ce travail laisse peu de chose à désirer : on voudrait seu-

lement que le traducteur, moins prévenu, moins dogmatique, eût été plus capable de faire un parallèle impartial entre Timée et Platon. Il y aurait peut-être aussi, pour établir le texte, quelques nouveaux secours à recueillir dans les diverses bibliothèques de l'Europe. Don Yriarte (*Catalog.*, p. 343) dit qu'il se trouve dans celle de Madrid un manuscrit de ce Traité, avec des Scolies inédites, et une longue Note sur les *Nombres*, également inédite, à la fin du texte. Ces commentaires ne seraient pas inutiles pour éclaircir les difficultés qu'il présente encore: elles tiennent et à l'extrême concision du style, et à l'obscurité même du sujet. L'ouvrage, quoique beaucoup plus simple que le Dialogue de Platon, n'est cependant point élémentaire: Proclus a dit (*in Tim.*) que le livre d'Ocellus Lucanus (*V.* ce nom, XXXI, 484) devait servir d'introduction à celui de Timée. Il a placé lui-même l'ouvrage du philosophe de Locres, comme argument et comme préface, à la tête du *Timée* de Platon; et c'est cette heureuse idée qui a fait vivre jusqu'à nous le Traité de l'*Ame du monde*. Les savants doivent s'en féliciter, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'ils adoptent sur l'authenticité de cet écrit. Si ce n'est, comme l'ont pensé Le Roy, Meiners et Tennemann, qu'un extrait du Dialogue de Platon, cette analyse a toujours beaucoup de prix; si c'est réellement un ancien manuel des doctrines pythagoriques, les monuments de ce genre sont si rares qu'on doit s'applaudir surtout de pouvoir lire aujourd'hui ce livre qu'avait lu Platon, ce livre qu'il imite, qu'il modifie, dans le plus sublime de ses ouvrages, et dont le parallèle ne saurait nuire à sa gloire, qui ne craint aucune rivalité. L-c.

TIMÉE, rhéteur et historien grec, naquit, vers l'an 350 avant J.-C., à Tauromène, en Sicile, ville fondée par son père Andromaque, au temps d'Agathocles et de Ptolémée-Philadelphe. Il écrivit plusieurs livres, entre autres une *Histoire générale de la Sicile*, une *Histoire des guerres de Pyrrhus*, et un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets de rhétorique: ces productions ne sont point parvenues jusqu'à nous. M. Gœller en a recueilli divers fragments dans un ouvrage intitulé : *De situ et origine Syracusarum*, Leipzig, 1818, in-8°. Cicéron a fait l'éloge de l'éloquence de Timée, dans le deuxième livre de l'Orateur. Longin n'en a pas parlé aussi avantageusement; il l'accuse de trop de penchant à la critique. Diodore de Sicile en dit autant, et il ajoute que ce défaut lui fit donner avec raison le surnom d'*Epitimée*, c'est-à-dire *correcteur* (L. v, c. 3). Chassé de l'île par Agathocles, et ne pouvant se venger de ce prince, tant qu'il fut sur le trône, Timée l'accabla, après sa mort, de toute sorte de reproches, ajoutant à ses vices réels un grand nombre de vices imaginaires, rabaissant toujours ses succès, et lui imputant les torts de sa fortune. Bien qu'il soit constant, par le témoignage de tous les anciens, qu'Agathocles excella dans la science et la prudence militaires, et que, dans les plus grands dangers, il fit preuve d'une singulière présence d'esprit et d'une hardiesse merveilleuse, Timée ne cesse, dans tout le cours de son Histoire, de l'appeler un homme *lâche et sans ressource*. Diodore, tout en louant l'exactitude de Timée dans les choses où il ne pouvait satisfaire sa malignité, le reprend de son affectation à rendre peu de justice à Agathocles (*Voy.*

ce nom, I, 284), et d'avoir sacrifié à sa vengeance personnelle l'amour de la vérité, premier objet que doit se proposer un historien. Il fait ressortir les contradictions de cet auteur qui, relevant, dans toutes ses pages, la valeur des Syracusains, accuse de lâcheté celui qui les a soumis. Strabon l'appelle envieux, médisant, et ces accusations ont été répétées par Polybe, Plutarque, etc. Il est rare qu'à côté de son nom on ne voie pas quelque épithète injurieuse, telle que *vieille commère*, *calomniateur*; d'un autre côté, Cicéron le cite comme un modèle de ce style *asiatique*, qui commença à prévaloir après la prise de Rhodes. On prétend même que ses ouvrages se faisaient remarquer par l'exactitude des détails géographiques, et qu'il fut un des premiers à faire usage de la chronologie dans son histoire grecque; malgré tout ce qu'on a dit en faveur de cette innovation, il faut convenir que Timée augmenta les difficultés par les moyens mêmes employés pour les vaincre. En adoptant, à l'exemple d'Hérodote, le système des Égyptiens, fondé sur le principe aussi faux qu'hypothétique d'une période uniforme (de trente-trois ans) pour les générations et les règnes, il ne pouvait qu'ajouter à l'incertitude répandue sur les traditions des temps primitifs de la Grèce. Chassé de la Sicile, pour des menées oligarchiques, Timée n'était pas moins l'admirateur le plus ardent de Timoléon, qui, selon Cicéron (3), doit la plus grande partie de sa gloire au bonheur d'avoir eu un historien comme Timée. Si en exaltant les vertus de l'ancien libérateur de Syracuse, celui-ci ne s'était proposé d'autre but que de susciter des ennemis à l'oppresseur de sa patrie, il ne se trompa pas; car Agathocles au faîte de la grandeur, fut empoisonné dans son palais (289 avant J.-C.), et par ordre de son propre neveu. Timée n'était pas moins excessif dans ses éloges que dans ses invectives, puisqu'au rapport de Suidas, il mit Timoléon au-dessus des dieux. Plutarque l'a condamné sur des puérilités qui se rapportent à un lieu commun que l'ancienne histoire cultivait beaucoup, la compilation des bons et des mauvais présages. D'autres lui ont reproché l'origine fabuleuse qu'il a donnée à des villes de Sicile. Il vécut fort tranquille à Athènes, lieu de son exil, où il termina sa carrière à l'âge de 96 ans, si l'on en croit Lucien. M—G—R.

TIMÉE le *Sophiste*, grammairien, dont l'époque est incertaine, a laissé un Dictionnaire spécial de locutions platoniques (ἐκ τῶν τοῦ Πλάτωνος λέξεων), qu'il accompagne de courtes explications. Le nom du Romain auquel il le dédie pendant les saturnales, Gentianus, répand fort peu de lumière sur l'âge de l'auteur: il faudrait le croire postérieur au philosophe Porphyre, si l'article où se trouve le nom de Porphyre (Οὐχ ἥκιστα) n'était pas évidemment interpolé, comme beaucoup d'autres de ce Lexique, où l'on rencontre, par exemple, quelques expressions d'Hérodote. Il est ridicule d'imaginer, comme l'a fait Meursius, que le pythagoricien Timée de Locres soit l'auteur de cette compilation. Jonsius (*de Scriptor. histor. philos.*, I, 6) l'attribue, avec aussi peu de fondement, à Timée de Cyzique, disciple de Platon. On aurait pu songer encore à Timée l'historien, puisque

(3) *Epist. ad famil.*, IV, 12, *sect.* 24.

Suidas a cité, comme étant de cet illustre écrivain, un Recueil d'Arguments de rhétorique, en soixante-huit livres (Συλλογὴ ῥητορικῶν ἀφορμῶν, βιβλία ξη´); mais il est probable que Suidas se trompe, et il est bien plus sûr de donner cet ouvrage même au sophiste qui a rédigé le Lexique sur Platon. S'il était permis de conjecturer sans induction suffisante, on pourrait placer ce Timée entre le second et le quatrième siècle de notre ère, époque si féconde en compilateurs de ce genre; mais comment assigner une date précise à un grammairien obscur, qui s'est contenté peut-être de recueillir par ordre alphabétique les gloses marginales éparses dans les manuscrits de Platon, ou d'abréger les Dictionnaires platoniques d'Harpocration et de Boëthus, perdus aujourd'hui, mais autrefois célèbres? Plusieurs des Notes qu'il a rassemblées sont reproduites dans le Grand Étymologique, dans Suidas, dans le Lexique de Photius. Un lexicographe est nécessairement plagiaire : il ne peut avoir que le mérite du choix. Sous ce rapport, le Recueil de Timée est d'une faible valeur, et c'est au travail de son éditeur qu'il doit presque tout son prix. Telle est la destinée de ces vieux glossaires : leurs citations les plus insignifiantes, leurs inutilités, leurs erreurs mêmes, font naître quelquefois de précieux rapprochements, des observations neuves, qui enrichissent la science, et dont s'enorgueillit la critique. Un assemblage de phrases tronquées, de mots pris au hasard, tristes débris des trésors de l'antiquité, est pour les Ruhneken, les Hemsterhuys, une source de découvertes. Le Lexique de Timée, que Photius avait lu (*Cod.* 151, 154, 155), ne s'est retrouvé, avec d'autres glossaires, que dans un manuscrit du dixième siècle, conservé autrefois dans la bibliothèque de Coislin, qui fut depuis celle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On ne connaissait l'ouvrage que par l'extrait, souvent fautif, que D. Bern. de Montfaucon en avait donné, en 1715, dans sa *Bibliotheca Coisliniana*, pag. 477, lorsque Jean Capperonnier en fit parvenir une copie au savant Dav. Ruhneken (*Voy.* ce nom, XXXIX, 297), qui la publia avec d'excellentes Notes, dont quelques-unes sont d'Hemsterhuys, Leyde, 1754, in-8°. J.-Frid. Fischer réimprima le texte, en abrégeant les Notes, à la suite de Moeris *l'atticiste*, Leipzig, 1756, in-8°. Villoison, dans son *Longus*, pag. 179, accusait Capperonnier d'avoir été copiste négligent. Ruhneken profita des observations du savant français dans la seconde édit. qu'il publia du Lexique, Leyde, 1789, in-8°., avec d'importantes augmentations. Il est à regretter cependant qu'il ne se soit pas procuré une seconde collation du manuscrit. L—c.

TIMOCRÉON, athlète et poète comique rhodien, né vers l'an 476 av. J.-C., se rendit célèbre tout-à-la-fois par ses comédies et par sa gourmandise. Il était très-vorace et très-satirique. Dans ses pièces de théâtre, ainsi que dans ses chansons, il déchira sans pitié Thémistocle et Simonide. Élien (*Hist. Div.*, liv. 1, c. 27) le cite parmi les plus grands mangeurs. Athénée (*Banquet des Sept-Sages*, liv. x, ch. 9) rapporte, à son sujet, le passage suivant, extrait d'une des Préfaces de Thrasimaque le Macédonien : « Timocréon, étant allé » chez le roi de Perse y reçut l'hos- » pitalité, et mangea considérable- » ment. Le roi lui demanda ce qu'il » allait faire après cela. Je vais, dit-

» il, broyer un grand nombre de » Perses. En effet, il en vainquit » plusieurs. Le lendemain, il se mit » à gesticuler.—Que veut donc dire » cette agitation de tes bras, lui de» manda-t-on? C'est, répondit-il, » qu'il me reste autant de coups à » donner. » Il ne nous est parvenu, de ce satirique, que quelques fragments, insérés dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol. Simonide lui composa une épitaphe, dont voici la traduction : « Ci-gît Timocréon le » Rhodien, qui passa sa vie à man» ger, à boire et à dire du mal de » tout le monde. » M—G—R.

TIMOLÉON, né à Corinthe, vers l'an 410 av. J.-C., avait pour père Timodème, selon Plutarque, Timénède, selon Diodore, et pour mère Démariste, noble couple issu des premières familles de la république. Dès son jeune âge, il annonça des vertus dont la perfection lui donnait plus d'un trait de ressemblance avec Épaminondas, qu'il avait pris pour modèle. A la valeur du soldat, il joignait une prudence consommée. Son extrême douceur dans les relations privées faisait place à une fermeté inébranlable quand il s'agissait de défendre les intérêts publics. Il n'avait qu'une passion, (et chez les Grecs, cette passion était la première vertu), c'était sa haine pour la tyrannie. Timophanes, frère aîné de Timoléon, n'avait ni ses principes, ni ses vertus; mais il possédait certaines qualités brillantes, qui, dans les démocraties, séduisent la multitude. Un courage aveugle et présomptueux lui avait attiré la confiance des Corinthiens, qui l'élevèrent plusieurs fois au commandement de leur armée. Comme il s'exposait témérairement devant l'ennemi, il lui arriva souvent de compromettre le salut de ses troupes : Timoléon était toujours là pour réparer les fautes de son frère; et dans une bataille contre les Argiens il lui sauva la vie. Timophanes, abusant de ses richesses et de son crédit, s'était composé une cour d'hommes corrompus, qui l'exhortaient sans cesse à s'emparer de l'autorité; il crut en avoir le droit : les Corinthiens lui en donnèrent bientôt les moyens, en lui laissant, pendant la paix, une garde de quatre cents hommes, dont il fit bientôt des satellites. Tandis qu'il s'attachait la populace par ses largesses, il se créait des partisans parmi les nobles, en promettant de les admettre au partage du pouvoir. Dès ce moment, il agit en maître, et fit traîner au supplice les citoyens qui lui étaient suspects. Timoléon avait jusqu'alors veillé avec une sollicitude discrète sur la conduite et sur les projets de son frère. Dans l'espoir de le ramener, il tâchait de jeter un voile sur ses fautes, et de relever l'éclat de quelques actions honnêtes qui échappaient par hasard à cet ambitieux. Indigné enfin de voir la tyrannie s'établir de son vivant et du sein même de sa famille, il peint vivement à Timophanes l'horreur de ses attentats, le conjure d'abdiquer au plutôt un pouvoir odieux, et de satisfaire par cette noble démarche aux mânes des victimes immolées à ses coupable projets. Timophanes est sourd aux conseils d'un frère jusqu'alors si dévoué, mais qui bientôt va n'être plus que le vengeur de sa patrie. Quelques jours après, Timoléon revient chez le tyran, accompagné de deux de leurs amis communs, dont l'un était Eschyle, beau-frère même de Timophanes. Ils lui réitèrent les mêmes prières : ils le

conjurent au nom du sang, de l'amitié, de la patrie. Timophanes leur répond d'abord par une dérision amère, puis par des menaces et des fureurs. On était convenu que, de sa part, un refus positif d'abdiquer serait le signal de sa perte. Les deux amis, fatigués de sa résistance, lui plongent un poignard dans le sein, tandis que Timoléon, la tête couverte d'un pan de son manteau, fondait en larmes, dans un coin de l'appartement On ne saurait exprimer l'effet que produisit dans la famille de Timophanes, et dans Corinthe, la nouvelle de ce fratricide, commandé par un farouche patriotisme. Démariste perdit l'usage de ses sens; et cette malheureuse mère ne les reprit que pour maudire le seul fils qui lui restait. Timoléon n'eut pas même l'espérance de la fléchir un jour : renfermée dans son appartement, elle protesta que jamais elle ne reverrait le meurtrier de Timophanes. Parmi les Corinthiens, les uns vantaient l'action de Timoléon comme le dernier effort de la vertu, les autres la détestaient comme le plus noir forfait. Le plus grand nombre, en approuvant la mort du tyran, ajoutait que tous les citoyens étaient en droit de lui arracher la vie, excepté son frère. On intenta contre Timoléon une accusation qui n'eut pas de suite. Dès qu'il s'aperçut que son action était condamnée par presque tous ses concitoyens, il douta de son innocence, et résolut de renoncer à la vie. Ses amis, à force de prières et de soins, l'engagèrent à prendre quelque nourriture; mais ne purent jamais le décider à rester à Corinthe. Long-temps il erra dans des lieux solitaires, occupé de sa douleur, et, sans doute, tourmenté par ses remords. Il passa quelques années dans cet exil volontaire, et vingt ans loin des affaires publiques. Mais il était destiné à y reparaître plus tard avec une gloire sans mélange : il devait rendre un jour à une autre république la liberté sans avoir un nouveau crime à se reprocher. Les Syracusains, accablés pour la seconde fois sous la tyrannie de Denys-le-Jeune, réclamèrent, l'an 343 avant J.-C., les secours des Corinthiens, dont ils tiraient leur origine. Ces derniers n'hésitèrent pas à lever des troupes; mais comme ils balançaient sur le choix du général, une voix nomma Timoléon, et fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle. L'accusation intentée contre lui n'était encore que suspendue : les juges en remirent la décision à sa conduite à venir : « Timoléon, lui dirent-ils, selon la manière dont vous agirez en Sicile, » nous conclurons que vous avez fait » mourir un frère ou un tyran. » Les Syracusains étaient alors sans ressources. Icétas, tyran de Léontium dont ils avaient demandé l'appui, ne songeait qu'à les asservir : il venait de se liguer avec les Carthaginois, qui furent les constants rivaux de la puissance syracusaine, avant de devenir les plus dangereux ennemis de Rome. Maître de Syracuse, Icétas tenait Denys-le-Jeune assiégé dans la citadelle. La flotte de Carthage croisait aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Timoléon partit avec dix galères et un petit nombre de soldats : malgré la supériorité du nombre des ennemis il aborde en Italie, et se rend bientôt à Tauromænium en Sicile. Un premier avantage qu'il obtient près d'Adranum, sur les troupes d'Icétas, change tout-à-coup la dispo-

sition des esprits et la face des affaires : la révolution fut si prompte, que cinquante jours après son arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer son alliance; quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux siennes; enfin Denys lui-même, toujours assiégé par Icétas, se rendre à discrétion et lui remettre la citadelle de Syracuse, avec ses trésors et ses troupes. Timoléon traita avec douceur le tyran déchu, et le renvoya sur une galère à Corinthe, où son existence obscure donna, pendant vingt ans, aux Corinthiens, un exemple éclatant des jeux de la fortune. Mais Timoléon n'était pas au terme de ses travaux : Icétas, soutenu par les Carthaginois, était toujours maître de Syracuse; et il se mit en devoir d'assiéger la garnison corinthienne, qui avait remplacé les troupes de Denys dans la citadelle; Timoléon, qui était à Catane avec son armée, trouve moyen de diviser les forces de l'ennemi, qui ne peut empêcher les Corinthiens de la citadelle de se rendre maîtres du quartier de Syracuse appelé Achradine. Lui-même marche vers cette ville avec toutes ses forces; il est précédé par des émissaires, qui font sentir aux Siciliens que commande Icétas la honte de livrer leur patrie aux Carthaginois. Le général de Carthage, Magon, instruit de cette tentative, et craignant que les Siciliens, ébranlés par ces discours, ne s'unissent aux Corinthiens, se retire avec ses troupes. Le lendemain, Timoléon fait attaquer Syracuse de trois côtés, et s'empare de cette ville, qui dès ce moment recouvre la liberté. Pour lui en assurer à jamais la jouissance, il invita les Syracusains à détruire la citadelle, qui, servant de place d'armes aux tyrans, avait toujours garanti leur puissance. Les Syracusains en étaient si convaincus, qu'ils surent peut-être plus de gré à Timoléon de la démolition de cette citadelle, que de leur délivrance même. Tous, armés de pics et de pioches, se mirent à l'ouvrage; un seul jour vit détruire et cette menaçante forteresse que le Corinthien Dion, premier libérateur de Syracuse, avait épargnée à cause de sa magnificence; et le palais des tyrans, et jusqu'à leurs tombeaux. Sur les débris de la citadelle, Timoléon fit établir des tribunaux : ainsi le repaire de la tyrannie disparut pour faire place au sanctuaire des lois. Mais Syracuse était presque déserte : l'herbe croissait dans les rues à une telle hauteur, dit Plutarque, que les chevaux y paissaient à l'aise : les autres villes de Sicile, hors un très-petit nombre, n'étaient plus que de vastes solitudes, toutes remplies de cerfs et de sangliers. Tel était le triste résultat de vingt années de guerres civiles et étrangères. Le fer avait moissonné une partie des habitants; les autres, en grand nombre, s'étaient dérobés à l'oppression par la fuite, et ils vivaient dispersés dans la Grèce, dans les îles de la mer Égée et sur les côtes de l'Asie-Mineure. Les Corinthiens, à la prière de Timoléon et des Syracusains, envoyèrent partout des députés pour engager ces enfants de la Sicile à retourner dans leur patrie. Dix mille se rendirent à Corinthe; mais comme ils n'étaient pas assez nombreux pour repeupler l'île, les Corinthiens firent publier, aux jeux solennels de la Grèce, qu'ils reconnaissaient l'indépendance de Syracuse et de toute la Sicile. A ce mot de liberté, qui retentit aussi dans la Grande-Grèce, soixante mille hommes vinrent à Syracuse, les uns

pour y jouir des droits de citoyens, les autres pour être distribués dans l'intérieur de l'île. Timoléon leur partagea gratuitement les terres vacantes; mais il vendit les maisons. Les anciens propriétaires qui voulurent conserver les leurs furent obligés de les racheter. Cette infraction à la propriété, qu'on ne prétend pas justifier, eut pour motif la nécessité de se procurer des fonds pour les premiers besoins du peuple, et pour les dépenses de la guerre. Timoléon fit aussi vendre à l'encan les statues des tyrans, qui furent jugées et condamnées à la pluralité des voix, comme des criminels qu'on aurait cités en justice : il n'y eut de conservées que les statues de Gélon, dont le nom, fameux par des victoires sur les Carthaginois, était toujours cher aux Syracusains. Syracuse commençait à sortir de ses ruines, elle était libre; mais Timoléon, persuadé que sa liberté eût reposé sur des bases bien peu solides si la tyrannie n'eût été bannie du reste de la Sicile, marcha contre les chefs audacieux qui opprimaient encore quelques cités. Icétas fut forcé de renoncer à l'alliance des Carthaginois; ses forteresses furent détruites : et il se vit réduit à vivre en simple particulier dans Léontium, sa patrie. Timoléon obligea ensuite Leptines, tyran d'Apollonie, de se rendre à discrétion, et l'envoya à Corinthe rejoindre Denys-le-Jeune : car, dit Plutarque, il ne trouvait rien de plus beau et de plus honorable que de faire voir à toute la Grèce les tyrans de la Sicile réduits à cet état d'abaissement. Timoléon revint ensuite à Syracuse : le gouvernement de cette république avait éprouvé de fréquentes révolutions; sa constitution et ses lois, ouvrage de Dioclès, étaient sans vigueur. Timoléon les revit avec Cephalus et Denys, deux Corinthiens, qui lui servaient de conseillers. Les lois civiles furent conservées; seulement, comme elles étaient écrites en vieux langage, et avec une précision qui nuisait à leur clarté, elles furent rédigées en termes plus explicites. Quant aux lois constitutionnelles, elles furent réformées, de manière à réprimer la licence du peuple, sans nuire à la démocratie. Les Carthaginois, alarmés de la prospérité de Syracuse, débarquèrent à Lilybée, sous la conduite d'Asdrubal et d'Amilcar, au nombre de soixante-dix mille hommes. Timoléon, avec sept mille soldats, ose marcher contre eux. Sur quatre mille mercenaires qu'il comptait dans sa petite armée, il y en eut mille qui désertèrent, en disant hautement que leur général avait perdu le sens, de vouloir, avec une poignée d'hommes, affronter une armée si nombreuse. Timoléon, loin de paraître affligé de cette désertion, se félicite de ce que les lâches se soient déclarés avant le combat. Il encourage les braves qui lui restent, et se dirige vers les bords du Crimèse, où les Carthaginois étaient campés. Comme il gravissait une colline du haut de laquelle il allait découvrir le camp ennemi, il rencontre des mulets chargés d'ache, plante dont les Grecs tressaient des couronnes pour orner les tombeaux. Les soldats, frappés de cette idée sinistre, regardent cette rencontre comme un mauvais présage; mais Timoléon leur rappelle aussi que les Corinthiens étaient dans l'usage de couronner d'ache les vainqueurs aux jeux isthmiques : « Soyez » pleins d'espérance, s'écrie-t-il, » puisque les couronnes de la vic» toire viennent s'offrir à vous avant » le combat. » Ces paroles inspirent

une noble confiance. Parvenu au haut de la colline, Timoléon aperçoit dix mille hommes d'infanterie pesamment armée, formant l'élite des troupes de Carthage, qui se disposent à passer les premiers le fleuve. Il profite du moment où, selon l'expression de Plutarque « la rivière lui livre des » ennemis en tel nombre qu'il lui » plait de les attaquer, » et fond sur eux avant qu'ils aient eu le temps de se former sur la rive qu'ils viennent d'atteindre. Lui-même donne l'exemple aux plus résolus : se couvrant de son bouclier, il crie à son infanterie de le suivre et de bien espérer; sa voix, qui parvient jusqu'aux derniers rangs, paraît aux soldats non-seulement plus forte que de coutume, mais entièrement surnaturelle. Leur confiance superstitieuse a déjà doublé leurs forces, quand un orage, mêlé d'éclairs et de tonnerres, s'élève du haut des montagnes, que les Grecs ont à dos, et pousse des torrents de pluie au visage des Carthaginois. Ceux-ci, couverts d'armes pesantes et que l'eau pénètre de toutes parts, ne peuvent se soutenir sur un terrain fangeux. Dès ce moment les Grecs sont vainqueurs : trois mille Africains d'elite périssent par le fer : un plus grand nombre de leurs mercenaires se noient dans le Crimèse, grossi par la pluie et encore plus par la multitude qui le passe et le repasse en désordre. Les Grecs s'emparent du camp ennemi, et y font un butin immense : il s'y trouva une si grande quantité d'or et d'argent, qu'on ne se donnait pas la peine de ramasser le fer et le cuivre. Le nombre des prisonniers, mis en commun, s'éleva à plus de cinq mille, nombre égal à celui des vainqueurs. Dans la joie de cette journée, comparable à la victoire d'Himère, remportée par Gélon, Timoléon n'oublia point sa patrie : il envoya en Grèce les plus belles armes prises sur les Carthaginois, pour décorer les temples de Corinthe. A son retour à Syracuse, il bannit les mille soldats qui l'avaient abandonné : ces lâches passèrent en Italie, et furent massacrés par les Bruttiens. Timoléon avait vaincu les tyrans; mais il ne les avait pas changés. Icétas, et Mamercus oppresseur de Catane, avaient repris les armes, après s'être assurés de l'appui des Carthaginois. Les troupes que Timoléon envoya contre eux furent defaites; mais tout changea de face lorsque le vainqueur du Crimèse marcha contre eux en personne. Après avoir défait Icétas près de Calaurie, il l'assiégea dans Léontium, et le fit prisonnier avec toute sa famille et ses principaux officiers. Icétas, et son fils Eupolème furent mis à mort comme tyrans et comme traîtres. Cette exécution était, sans doute, commandée par l'intérêt public : on pourrait en dire autant du supplice d'Euthyme, général de la cavalerie d'Icétas, qui paya de sa vie ses railleries contre les soldats de Timoléon, qu'il affectait de nommer des *femmes corinthiennes;* mais ce qu'on doit reprocher au libérateur de Syracuse, c'est d'avoir traduit devant le peuple et fait condamner à mort la femme et les filles d'Icétas. Ce n'était, il est vrai, qu'une représaille, car ce tyran avait fait périr l'épouse et la sœur de Dion; mais jamais un crime n'en peut justifier un autre. Timoléon marcha ensuite contre le tyran de Catane, Mamercus, qui l'attendit de pied ferme au bord d'une petite rivière nommée Abolus, par Plutarque, et Alabus ou Alabon dans le géographe Ptolémée.

Mamercus fut défait; et les Carthaginois, qui avaient combattu pour sa cause, renonçant à son alliance, demandèrent la paix à Timoléon, qui leur en dicta les conditions. Par la principale, ils s'engageaient à ne plus donner leur appui aux tyrans. Mamercus ne trouva plus d'asile que chez Hippon, tyran de Messine. Timoléon vint assiéger cette ville par terre et par mer. Hippon, qui voit ses concitoyens soulevés contre lui, tandis que son ennemi le presse, veut fuir sur une galère. Les Messinois se saisissent de sa personne, l'exposent sur le théâtre, où ils font venir tous les enfants des écoles, pour leur donner le spectacle de la punition d'un tyran: puis ils le battent de verges et le mettent à mort. Mamercus, menacé lui-même par les Messinois, se rend, à condition qu'il sera jugé par les Syracusains, sans que Timoléon se porte son accusateur. Il fut donc conduit à Syracuse et mené devant le peuple. Mamercus, qui se piquait d'être à-la-fois poète et orateur, avait préparé un discours pathétique; mais jugeant, aux murmures qu'il entendait de toutes parts, que ses phrases manquaient leur effet, il jette son manteau, se précipite contre une colonne du théâtre, et se blesse à la tête: il espérait ainsi se soustraire au supplice; mais il n'eut pas cette triste consolation: on le ramassa encore vivant, et il subit la mort ignominieuse réservée aux brigands. La puissante république de Carthage forcée de demander la paix aux Syracusains: les oppresseurs de la Sicile successivement détruits: les villes rétablies dans leur splendeur, les campagnes couvertes de moissons, un commerce florissant, partout l'image de l'union et du bonheur, tels furent les bienfaits qu'en moins de quatre années Timoléon répandit sur sa patrie adoptive. Après de si glorieuses actions qui lui avaient acquis un pouvoir sans bornes, il se démit lui-même de son autorité, que personne ne songeait à lui contester, et alla vivre dans la retraite. C'est alors que, d'après les idées républicaines de la Grèce, il put se croire absous du meurtre de Timophanes. Les Syracusains l'avaient forcé d'accepter une des plus belles maisons de leur ville, et aux environs, un domaine fertile et agréable. Là il coulait des jours tranquilles avec sa femme et ses enfants, qu'il avait fait venir de Corinthe. Il y recevait sans cesse de nouveaux tributs d'estime et de reconnaissance de la part des peuples de la Sicile, qui le regardaient comme leur second fondateur. Tous les traités, tous les partages de terres, toutes les lois, tous les réglements qui se faisaient dans l'île, étaient soumis à son examen, à son approbation; et selon l'expression de Plutarque, il n'y avait rien de bien fait si Timoléon ne s'en était mêlé. Il avait fait respecter et chérir l'autorité pendant qu'il en était revêtu; lorsqu'il s'en fut dépouillé, il la respecta dans les autres. Un jour, en pleine assemblée, deux orateurs osèrent l'accuser de malversation: Il arrêta le peuple soulevé contre eux: « Je n'ai affronté, dit-il, tant de travaux et de dangers que pour mettre le moindre des citoyens en état de défendre les lois, et de dire librement sa pensée. » Il perdit la vue dans un âge assez avancé. Les Syracusains, touchés de son malheur, redoublèrent d'attentions à son égard. Ils lui rendaient de fréquentes visites, et lui amenaient les étrangers qui passaient par leur ville, afin qu'ils vis-

sent le libérateur et le bienfaiteur de la Sicile. Aux louanges qu'on lui prodiguait, Timoléon opposait cette réponse modeste : « Les dieux voulaient » sauver la Sicile; je leur rends grâces » de m'avoir choisi pour instrument » de leur bonté. » Ce langage était sincère, car Timoléon attribuait si bien tous ses succès à la protection du ciel, qu'il dédia, dans sa maison, une chapelle *à la Fortune qui préside aux cas fortuits*. Son bonheur éclata dans une circonstance bien remarquable. Un assassin aposté contre lui avait déjà le poignard levé sans que Timoléon aperçût le danger, lorsque ce scélérat tomba frappé de mort subite. Bien que ce grand homme fût devenu aveugle, les Syracusains ne pouvaient se passer de ses avis dans leurs affaires importantes. Des députés venaient l'inviter à se rendre à l'assemblée générale. Il y paraissait monté sur un char. Le peuple le saluait par ses acclamations : la délibération s'ouvrait; Timoléon donnait son avis, qui entraînait tous les suffrages, et il rentrait chez lui au milieu des mêmes transports de respect et d'amour. Les Syracusains décrétèrent que le jour de sa naissance serait regardé comme un jour de fête, et qu'ils demanderaient un général aux Corinthiens toutes les fois qu'ils auraient une guerre étrangère à soutenir. Il fut emporté par une légère maladie, dans un âge très-avancé, vers la dernière année de la cx^e. olympiade, l'an 337 av. J.-C. La douleur de tous les habitants de la Sicile ne trouva de soulagement que dans les honneurs éclatants accordés à sa cendre. Tous les ans, ils continuèrent à honorer sa mémoire par des concours de musique, des courses de chevaux et des jeux gymniques. La vie de cet homme célèbre offre trois époques bien distinctes. La farouche vertu qu'il déploya dans Corinthe appartient à un ordre politique trop éloigné de nos mœurs et de nos idées pour pouvoir être convenablement appréciée aujourd'hui; mais si l'on a peine à comprendre le sage et doux Timoléon se faisant, par patriotisme, le bourreau de son frère, on ne peut que s'intéresser aux regrets et à la retraite de vingt ans qui remplissent la seconde époque de sa vie. Enfin on doit l'admiration la plus entière à Timoléon libérateur de la Sicile. C'est là qu'il se montre à nos yeux comme le modèle achevé d'un vrai républicain. Nous avons sa Vie écrite par Plutarque et par Cornélius Népos. Diodore de Sicile raconte également ses actions avec détail. Timoléon, loué avec une imprudente effusion par le bon Rollin, est très-bien apprécié dans deux chapitres du *Voyage du jeune Anacharsis*, dont on reconnaîtra plusieurs traits dans cet article. Timoléon a été le héros de différentes tragédies. Alfiéri, dans une action simple et tout-à-fait conforme à la tradition historique, a su intéresser au caractère de son héros, sans oser conclure sur la moralité de l'acte par lequel il délivra Corinthe de la tyrannie de Timophanes. Laharpe a fait représenter, en 1764, une tragédie de *Timoléon*, dans laquelle il semble avoir méconnu la nature même de son sujet, en y mêlant une froide intrigue d'amour. Enfin, Chénier donna en 1794, un *Timoléon*. S'éloignant des combinaisons d'Alfiéri ainsi que de l'exactitude historique, il a présenté Timophanes comme un tyran faible et timide, et Démariste comme une femme plus citoyenne que mère, qui partage les sentiments dénaturés de Timoléon. Cette tragédie, qui n'a pu

réussir qu'à une époque où toutes les idées de morale étaient interverties, semble présenter une apologie trop directe du fratricide; et tout en rejetant comme une calomnie les bruits fâcheux qui ont couru sur le compte de Chénier, à l'occasion de la mort de son frère, on conviendra qu'il y avait plus que de l'imprudence de la part de ce poète à aborder un pareil sujet. D—R—R.

TIMON le *Misanthrope*, fils d'Échécratide, était de Collyte, bourg de l'Attique, qui fut aussi la patrie de Platon. Né quelque temps avant la guerre du Péloponèse, il est possible que les malheurs de la Grèce, les vices, les crimes dont il fut témoin pendant cette époque funeste qui annonça, dans Athènes, la décadence du courage, des mœurs et des lois, aient contribué à développer en lui ce caractère morose, par lequel il mérita le surnom qu'il a porté le premier. Il disait, comme le *Misanthrope* de Molière (act. 1, sc. 1): « Je hais les uns, parce qu'ils sont méchants, et les autres, parce qu'ils ne haïssent pas les méchants. » On voit surtout, d'après les anciens textes, et le témoignage indirect que lui rend Platon lui-même, son contemporain (*Phédon*, pag. 67, édit. de 1602), que cette haine pour ses semblables, dont le souvenir est aujourd'hui inséparable de son nom, fut excitée en lui par la fausseté et l'ingratitude des hommes. Il prodigua en bienfaits, en services, en devoirs hospitaliers, une fortune légitimement acquise; et quand ses ressources épuisées ne suffirent plus aux besoins de son ame généreuse, il s'aperçut qu'il avait perdu à-la-fois ses biens et ses amis. C'est alors qu'il accusa tous les hommes du tort de quelques-uns, cessa tout commerce avec l'humanité, et alla se livrer, dans une solitude profonde, aux chagrins et aux plaintes de sa philosophie sauvage; ou, s'il rentrait quelquefois dans Athènes, c'était pour applaudir, par une cruelle ironie, aux erreurs et aux folies de ses concitoyens. Impitoyable pour tous, il montrait cependant l'amitié la plus vive au jeune Alcibiade, qui déjà laissait entrevoir quels pourraient être un jour les fruits de son audace et de sa popularité. Apémantus, qui détestait aussi la race humaine, mais sans exception, s'étonnait de cette préférence. « J'aime ce jeune homme, lui répondit Timon, parce qu'il fera beaucoup de mal aux Athéniens. » Il déclara même publiquement les motifs de cette unique amitié. Alcibiade descendait de la tribune, après avoir fait approuver quelque nouveau décret à l'assemblée, et la multitude le reconduisait par honneur. Timon, loin de se détourner et de l'éviter, comme il évitait tout le monde, vint au-devant de lui, et lui prenant la main: « Courage, mon fils, s'écria-t-il; tu fais bien d'augmenter ton pouvoir; car tu ne l'augmentes que pour la ruine de tout ce peuple. » Quelques-uns se fâchèrent de l'espérance de Timon; d'autres se contentèrent d'en rire; d'autres crurent y voir tout l'avenir d'Alcibiade, et ils le craignirent encore plus. On ajoute que Timon étant parvenu, sans doute par l'agriculture, à se créer une nouvelle fortune, devint aussi avare et aussi dur qu'il avait été d'abord libéral et généreux; on parle même d'une tour, située près de l'Académie, au-dessous du tombeau de Platon, où le misanthrope se renfermait seul avec ses richesses, et que, du temps de Pausanias (*Attic.*, c. 30), on appelait encore

la *Tour de Timon*. Cette tradition s'accorde peu avec le génie d'un homme que Pline met au rang des sages (*Hist. nat.*, VII, 19), et à qui Stobée (*Serm.*, VIII, p. 107) attribue cette maxime : « La cupidité et l'avarice sont la cause de tous les maux de l'humanité. » Mais rien ne doit surprendre dans ce caractère bizarre ; et si, dans la folie de l'avarice, on ne reconnaît point le sage, on y voit assez le misanthrope. L'avarice et la misanthropie semblent venir toutes deux de l'égoïsme qui veut se venger ; mais se venger ainsi, c'est se punir soi-même. La mort de Timon fut digne de sa vie. Il tomba un jour d'un poirier sauvage, si l'on en croit Suidas, ou du bord d'une ravine, si l'on adopte le texte du scoliaste d'Aristophane (*Lysistrat.*, v, 809) ; il se cassa la jambe, et comme son aversion pour tous les hommes lui fit toujours refuser les secours de l'art, la gangrène se mit à sa plaie, et il mourut. Mais ce n'est point là que s'arrête l'histoire de cet homme singulier. Plutarque, qui aime les caractères complets, nous apprend que Timon ne négligea rien pour que sa misanthropie lui survécût. Il transcrit (*Vie d'Antoine*, c. 70) l'épitaphe qu'on lisait sur le tombeau de Timon, et qui était regardée comme son ouvrage. On en a fait, depuis long-temps, une imitation française :

> Passant, laisse ma cendre en paix,
> Et, sans chercher mon nom, apprends que je te hais :
> Il suffit que tu sois un homme.
> Tiens, tu vois ce tombeau qui me couvre aujourd'hui,
> Je ne veux rien de toi ; ce que je veux de lui,
> C'est qu'il se brise et qu'il t'assomme.

Ce n'est pas tout encore : la nature elle-même parut entrer dans les intentions du malheureux Timon, en le séparant, après sa mort, de cette terre habitée par les hommes. On avait élevé son tombeau sur le bord de la mer, non loin de Hales, bourg de l'Attique, qu'on peut placer, d'après Suidas, le long de la route qui conduisait du Pirée au promontoire de Sunium. Le rivage s'étant affaissé autour du monument, les flots l'environnèrent de toutes parts, et le rendirent inaccessible. Callimaque, deux siècles après Timon, lui fit une autre épitaphe :

> Mortel, je suis Timon ; retourne sur tes pas.
> Maudis-moi, si tu veux, mais ne m'approche pas.

Ces deux vers, qu'on retrouve dans un quatrain attribué à Hégésippe (*Antholog.*, III, 7, 12), expriment une idée familière à tous les anciens qui ont parlé de Timon. Il paraît, en effet, que cet ennemi des hommes s'était résigné d'avance à les avoir pour ennemis, et qu'il consentait à être maudit de ceux qu'il avait tant de fois poursuivis de ses malédictions. Les Athéniens s'acquittèrent généreusement envers lui. On doit s'étonner qu'un peuple si ingénieux et si gai n'ait voulu prendre qu'au sérieux cette philosophie atrabilaire, qui a cependant son côté plaisant. Les poètes comiques Platon et Aristophane ne représentaient le misanthrope que sous des traits odieux : « C'est, disait celui-ci, un homme entouré d'une enceinte d'épines, un homme intraitable, un homme issu des furies. » Il ajoute, il est vrai, que Timon ne détestait pas autant les femmes que les hommes ; et c'est un rapport de plus entre le misanthrope d'Athènes, et l'inflexible censeur de Rome, ce farouche Caton, qui fut le Timon de son siècle : mais nous ne voyons pas que le théâtre d'Athènes ait profité, comme celui de Paris, de tout ce qu'il y a de vraiment comique dans le caractère du misanthrope amoureux. Les nom-

breuses épigrammes sur Timon que l'Anthologie nous a transmises (III, 7, 8-16) ne renferment que des plaintes, des imprécations, des images tristes et sombres. Les poètes auraient pu néanmoins être conduits à des idées moins graves par le souvenir de quelques anecdotes qui nous restent sur le fils d'Échécratide. Une ou deux de ces boutades prouveront que sa misanthropie, sans être tout-à-fait excusable, n'était réellement pas un crime contre l'humanité, et qu'il fallait en rire plutôt que s'en indigner. Timon, après avoir renoncé pour jamais à la société des hommes, avait conservé quelque liaison avec Apémantus, misanthrope comme lui. Dans un repas où ils célébraient ensemble le second jour des Anthestéries (χόες), peut-être parce qu'on offrait ce jour-là un sacrifice à Mercure conducteur des morts (Scoliast. d'Aristoph., *Acharn.*, v, 1075), Apémantus, charmé du tête-à-tête, s'écria : « O Timon, l'agréable souper ! » — « Oui, répondit Timon, si tu n'en étais pas. » Une autre fois, le peuple d'Athènes fut très étonné de le voir monter à la tribune; et il se fit un profond silence. « Athéniens, dit l'orateur, j'ai un petit champ, et dans ce champ un figuier, où déjà plusieurs citoyens se sont pendus. Devant bâtir sur ce terrain, je viens vous en avertir, afin que s'il en est encore parmi vous qui veuillent se pendre, ils se dépêchent, avant que le figuier soit abattu. » Si nous avions plus de détails sur Timon, peut-être y verrions-nous, comme ici, le misanthrope tel qu'il devait être dans Athènes : vif, emporté, d'une franchise brusque et originale, mais passionné pour le bien, rêvant une perfection idéale, et ne châtiant les hommes que pour les instruire et les corriger. Ces plaisantes saillies d'humeur chagrine, ces élans de vertueuse indignation, cette fureur contre un monde perfide, ces *haines vigoureuses*, mais innocentes, et que l'on excuse volontiers, parce qu'elles font rire, ont inspiré, sans doute, à notre grand poète comique l'idée de transporter dans la société moderne le misanthrope de l'antiquité grecque, et d'en faire un personnage de comédie. Il faut pardonner à Timon son caractère un peu sauvage, si les âpres vertus de l'*Alceste* de Molière ont dû quelque chose à celui qui fut contemporain d'Aristophane. Dans l'antiquité même, le spectacle de cet homme qui s'éleva seul avec courage contre les faiblesses de tous les autres s'offrit quelquefois comme une leçon, comme un reproche, à l'esprit des ambitieux. Au milieu des luttes sanglantes qui firent succéder à la république des Scipions le long règne des Césars, on rencontre avec surprise, dans l'histoire des révolutions de Rome, le nom du misanthrope d'Athènes. La victoire d'Actium venait de donner l'empire à Octave. Son rival, qui tout-à-l'heure était maître de la moitié du monde, entraîné dans la fuite de Cléopâtre, et abandonné de tous les rois de l'Orient, voulut, comme Timon ruiné, chercher une consolation loin de la société des hommes. L'île d'Antirrhodos, en face du port d'Alexandrie, fut l'asile solitaire où Antoine passa quelque temps à maudire l'ingratitude de ceux qui avaient trahi sa cause. Sur une jetée qu'il y fit construire, il éleva un palais qu'il nomma son *Timonium*. Ce rôle ne convenait pas à un soldat débauché; et il redemanda bientôt ses plaisirs et ses fêtes. Timon, qui ne pouvait être pour Antoine que le sujet d'une

mauvaise parodie, est beaucoup mieux placé dans les œuvres d'un sophiste ingénieux. Le *Timon* de Lucien, que Tzetzès analyse en quatorze vers (*Chiliad.* VII, *hist.* 129), et que J.-L. Lebeau compare au *Plutus* d'Aristophane (*Mém. de l'acad. des inscript.*, tome XXX, pag. 77), est un dialogue entre Timon, qui, obligé de travailler à la terre pour quatre oboles par jour, se plaint des hommes et des dieux; Jupiter et Mercure, qui chargent Plutus de lui rendre ses richesses; la Pauvreté, qui veut rester auprès de lui, mais qui l'abandonne enfin à sa nouvelle fortune. Enrichi tout-à-coup par le trésor qu'il vient de trouver sous son hoyau, Timon voit accourir à la file tous ses anciens flatteurs, un parasite, un démagogue, un prétendu philosophe, etc. Il les chasse tous, et ne veut plus faire d'ingrats. Le personnage de Timon prêtait à ces jeux d'esprit, qui amusaient les rhéteurs et leurs disciples. Libanius, dans sa neuvième *Déclamation*, le fait parler lui-même: il lui fait dénoncer aux Athéniens, comme un crime d'état, son amitié pour Alcibiade, et suppose qu'il leur demande la mort, pour avoir un nouveau droit de les haïr. Chez les modernes, on trouve une imitation du *Timon* de Lucien, dans le *Timone* du Bojardo, Scandiano, 1500; Venise, 1504, 1513, 1517; dans *Timon d'Athènes*, par Shakspeare, qui a profité aussi des détails de Plutarque (*Vies d'Alcibiade et d'Antoine*), et dont l'ouvrage singulier, sans aucune vérité locale, mais plein d'observations d'une vérité universelle, a été retouché d'abord par Th. Shadwell, ensuite par Cumberland. Il faut y joindre *Timon*, comédie de Brécourt (1684), celle de L.-F. Delisle, intitulée *Timon le Misanthrope* (1722), reproduite en anglais sous le titre de *Timon amoureux*; et plus récemment, un drame de L.-S. Mercier, calqué sur la pièce de Shakspeare, 1794, in-8°. Quant à la vie même du misanthrope, outre les anciens que nous avons cités, on peut consulter Lilio Giraldi, *De poetarum hist. Dialog.*, pag. 131, édition de 1696; le dix-huitième *Dialogue* de Fénélon, entre Socrate, Timon et Alcibiade; *de Timone misanthropo*, Dissert. de Théophile Stolle, dans les *Miscellanea Lipsiensia*, III, 70-100; les *Recherches sur Timon*, par l'abbé du Resnel, dans les *Mémoires de l'acad. des inscript.*, tome XIV, p. 74, de l'éd. in-4°.; tome XXI, pag. 122, de l'éd. in-12: le chapitre 73 du *Voyage d'Anacharsis*. L—C.

TIMON, poète et philosophe grec, fils de Timarque, naquit à Phlionte, dans le Péloponèse, vers le milieu du troisième siècle avant l'ère vulgaire. Devenu orphelin de très-bonne heure, il dansa d'abord sur le théâtre; il fréquenta ensuite, à Mégare, l'école de Stilpon, et enfin, à Elis, celle de Pyrrhon le sceptique, auquel il s'attacha, et dont il devint le plus illustre disciple. Il se maria dans sa patrie, et enseigna, dit-on, la médecine à l'aîné de ses fils, nommé Xanthus. Comme il n'avait qu'une fortune modique, à peine suffisante pour les besoins de sa famille, il vint à Chalcédoine, dans l'Asie-Mineure, enseigner la philosophie et l'art oratoire. Après s'y être enrichi, il alla visiter l'Égypte, célèbre alors par la protection que Ptolémée Philadelphe accordait aux arts et aux lettres. Ce prince le reçut très-bien, ce qui n'empêcha pas Timon de faire une satire contre le *Musée* d'Alexandrie, fon-

dé, ou du moins agrandi, par Ptolémée. De là il se rendit à la cour du roi de Macédoine Antigonus, surnommé Gonatas, qui lui montra aussi de la bienveillance et de l'estime; et il finit par se fixer à Athènes, où il mourut presque nonagénaire. On reconnaît, en général, dans le peu de détails qu'on a sur lui, un caractère de légèreté ironique et de gaîté railleuse, qui s'accorde beaucoup mieux avec les idées du scepticisme que la gravité de son maître Pyrrhon. Il paraît qu'il aimait à boire; et Athénée nous le représente luttant avec l'académicien Lacyde, à qui boira le plus (Athénée, x, 10; Élien, *Var. hist.*, ii, 41). On voit aussi, par quelques citations de ses poésies, qu'il se connaissait en mets délicats. Il se moquait de tous les philosophes, mais surtout d'Arcésilas, chef de la seconde académie. Le voyant un jour s'avancer, accompagné d'une troupe de flatteurs: « Esclave, lui dit-il, que viens-tu » faire chez des hommes libres? » Peut-être ne lui pardonnait-il pas de transporter insensiblement dans la doctrine académique la plupart des opinions du pyrrhonisme, de faire tourner au profit du doute méthodique les arguments des sceptiques en faveur du doute absolu, et de préparer ainsi l'anéantissement d'une secte, qui ne tarda pas, en effet, à se perdre dans celle d'Arcésilas et de Carnéade. Ses plaisanteries, bonnes ou mauvaises, tombaient quelquefois sur lui-même. Il était borgne, et il s'était donné le surnom de *Cyclope*. Accoutumé, par ses principes philosophiques, à ne s'étonner de rien, il dit un jour à quelqu'un qui faisait de tout un sujet d'admiration: « Que » n'admires-tu donc que sur trois que » nous sommes ici, nous n'avons que » quatre yeux? » Celui qui se trouvait en tiers, Dioscoride, son disciple, était borgne comme lui. On conjecture aisément que sa critique littéraire devait être impitoyable. Aussi n'épargna-t-il pas les éditeurs d'Homère, à la tête desquels était alors Zénodote. Le célèbre Aratus, l'auteur des *Phénomènes*, qui lui-même revit et corrigea une édition de l'*Odyssée*, l'ayant consulté sur le texte le plus correct des poésies d'Homère: « C'est, « lui répondit Timon, celui qu'on » n'a pas corrigé. » Il paraît que cette sévérité ne venait point d'amour propre; car son indifférence philosophique s'étendait jusque sur ses propres ouvrages, qu'il laissait traîner çà et là, demi-rongés. Au milieu d'une lecture qu'il faisait d'une de ses productions avec le rhéteur Zopyrus, il s'aperçut pour la première fois, vers la moitié du livre, qu'il en manquait une grande partie. Il n'est pas étonnant qu'il ne nous reste aujourd'hui presque rien d'un auteur si négligent. Il avait composé de nombreux écrits philosophiques, parmi lesquels on distinguait un Traité *des Sens*, et celui qu'il avait intitulé *Python*, ou livres adressés *à Python*: il y racontait ses longs entretiens avec Pyrrhon, qu'il avait rencontré sur la route de Delphes. Dans le *Repas funèbre d'Arcésilas*, il paraissait rétracter, par de justes éloges, les sarcasmes dont il l'avait accablé pendant sa vie. Aristoclès, péripatéticien du second siècle, avait fait, dans son *Histoire des opinions philosophiques*, l'analyse et la réfutation de celles de Timon: Eusèbe en a conservé quelque chose, *Prépar. évang.*, xiv, 18. Comme poète, Timon jouissait chez les anciens d'une assez haute estime. On lui attribuait trente comédies, soixante tragédies, des drames,

satiriques, un poème des *Indalmes* ou Images, en vers élégiaques, etc. Mais les plus célèbres de ses poèmes étaient sans contredit les *Silles*, qui l'ont fait appeler le *sillographe*. C'étaient trois livres de railleries mordantes, d'éloges ironiques, de parodies contre tous les philosophes, excepté Pyrrhon et peut-être Xénophane. Socrate, Platon, Épicure, y étaient les plus maltraités. Au second et au troisième livre, Timon supposait un dialogue entre Xénophane et lui. L'ouvrage commençait par ce vers :

Venez ici, venez, importuns raisonneurs....

On voit que Quintilien a un peu trop écouté la vanité nationale, et répété avec trop de confiance l'assertion d'Horace (*Sat.*, 1, 10, 66), lorsqu'il a dit, dans son dixième livre, chap. 1 : *Satira tota nostra est*. Sans remonter jusqu'au *Margitès* d'Homère, on s'étonne qu'il eût oublié les vers ïambiques d'Archiloque et les hexamètres de Timon, qui se rapprochaient davantage encore de la satire latine. Les Romains, dans leur littérature toute d'imitation, devaient trouver difficilement un genre où les Grecs ne leur eussent pas servi de modèles. Il est bien peu croyable que la satire, avec toutes les formes qu'elle peut prendre, ne fût pas déjà née chez cette nation légère et moqueuse; et Quintilien, lorsqu'il la revendiquait pour sa patrie, semblait s'être douté d'avance que la postérité, privée de tant d'ouvrages de l'antiquité grecque, ne pourrait lire un jour les Satires d'Archiloque, ni celles d'Hipponax, de Simonide, de Callimaque, ni celles de Timon. Les fragments de ce dernier poète, recueillis dans Athénée, Diogène-Laërce, Plutarque, Sextus Empiricus, Eusèbe, etc., ont été rassemblés par Henri Estienne, *Poesis philosophica*, Paris, 1573, in-8°.; par J.-F. Langheinrich, dans trois Dissertations publiées à Leipzig, en 1720, 1721 et 1723 : *De Timone Sillographo*; par Brunck, dans ses *Analecta*, Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8°., tome II, page 67; et plus récemment, par F. Paul, dans un Traité *De Sillis Græcorum*, Berlin, 1821, in-8°. Diogène-Laërce, à la suite de la Vie de Pyrrhon, a donné celle de Timon le Sillographe, d'après Sotion d'Alexandrie, auteur des *Successions des philosophes* et d'un Commentaire sur les *Silles*, et Apollonide de Nicée, qui dédia à Tibère un Commentaire sur le même ouvrage. Il nous apprend aussi qu'il y avait une Vie de ce poète pyrrhonien, par Antigone de Caryste, contemporain de Timon. L—c.

TIMON (Samuel), historien hongrois, né en 1675, dans le comté de Treuschin, embrassa la règle de saint Ignace, et fut destiné, par ses supérieurs, à la carrière de l'enseignement. Après avoir professé, pendant quelques années, les humanités et la philosophie, il résolut de se consacrer aux missions; mais la délicatesse de sa santé l'obligea bientôt d'abandonner la chaire évangélique, et il s'appliqua dès-lors à l'étude de l'histoire et des antiquités de la Hongrie. Cet écrivain laborieux mourut dans la maison de son ordre, à Cassovie, le 7 avril 1736. On a de lui : I. *Celebriorum Hungariæ urbium et oppidorum chorographia*, Tirnau, 1702, in-4°.; réimprimé avec des additions du P. Gabriel Szerdahelyi, Vienne, 1718; Cassovie, 1732; Tirnau, 1770, même format. II. *Imago antiquæ et novæ Hungariæ*, Cassovie, 1734, in-8°., deux parties; réimprimée à Vienne, 1754, in-4°., avec un sup-

plément qui avait paru séparément en 1735, in-8°. III. *Epitome rerum Hungaricarum*, Cassovie, 1736, in-fol. IV. *Purpura pannonica*, Tyrnau, 1715. Cette histoire des cardinaux hongrois reparut avec des augmentations, à Cassovie, en 1745. Le P. Timon laissa en manuscrit une continuation des *Annales regni Hungariæ* d'Isthnanti, poussée jusqu'à l'an 1662; Kary, Kaprinaï et les autres historiens modernes de la Hongrie en ont fait usage. W—s.

TIMONI (Émanuel), médecin grec, membre des universités de Padoue et d'Oxford, de la société royale de Londres, ayant entrepris d'étendre et d'accréditer l'inoculation, en donna une description détaillée, dans une lettre au docteur Woodward, écrite de Constantinople, en décembre 1713, où il fait voir qu'elle était pratiquée, de temps immémorial, en Circassie, en Géorgie et dans les pays voisins de la mer Caspienne. On trouve un extrait de cette Lettre dans les Transactions philosophiques, n°. 1339, dans le Voyage de La Motraye, 1712. Il donna, dans le même temps, l'*Histoire de l'inoculation*, imprimée à Constantinople, et substitua pour la première fois la méthode d'inoculer par incision aux piqûres que les inoculatrices grecques faisaient en diverses parties du corps. Maitland, qui apporta le premier cette méthode en Angleterre, la tenait de Timoni. La traduction de sa Lettre, par M. Hulin, fut lue au conseil de régence; elle n'a point paru. Le fils de Timoni a été premier interprète d'Angleterre à la Porte. On a encore de lui : *Tractatus de novâ variolas per transmutationem excitandi methodo*, Leyde, 1721, in-8°. Z.

TIMOPHANES. *Voy*. Timoléon.

TIMOTHÉE. *Voy*. Bryaxis.

TIMOTHÉE, général athénien, fils de Conon, si célèbre pour avoir relevé les murailles d'Athènes (*Voy*. Conon), devait soutenir la haute renommée de son père aussi dignement que Cimon, fils de Miltiade, avait soutenu la gloire du sien. Comme la mère de Timothée était une courtisane née en Thrace, Athènes aurait perdu les services de ce grand homme de guerre, si l'on y avait suivi constamment la loi de Solon, qui ne reconnaissait pour citoyens que les enfants d'une citoyenne. Il fut le disciple et l'ami d'Isocrate, et se montra, par son éloquence, digne d'un pareil maître, à la fortune duquel il contribua. Lorsque Conon, vainqueur des Lacédémoniens à Cnide, vint délivrer Athènes, Timothée seconda son père dans cette noble entreprise (394 avant J.-C.). L'histoire le perd ensuite de vue pendant dix-huit ans, et nous laisse ignorer par quelles actions glorieuses il mérita d'être mis à la tête des forces navales de sa patrie, l'an 376 av. J.-C., au moment d'une rupture qui éclata entre Athènes et Sparte. Après avoir ravagé les côtes de la Laconie, Timothée n'eut qu'à se montrer, dit Xénophon, dans la mer d'Ionie, et aussitôt il prit Corcyre, sans asservir ni bannir personne, sans rien changer à la constitution ni aux lois, ce qui lui mérita l'affection des peuples et des princes de l'Épire et de l'Acarnanie, entre autres d'Alcétas, roi des Molosses, qui devint son ami. En quelques jours, plus de soixante-quinze villes se rangèrent sous la domination du général athénien, qui, selon Diodore, avait le don de la persuasion quand il s'agissait de traiter, et celui de la vigilance et de la promptitude quand

il fallait agir. Les ennemis de Timothée, pour ne pas reconnaître son mérite, l'accusèrent d'être heureux : ils le firent représenter endormi sous une tente, tandis que la Fortune, planant au-dessus de sa tête, rassemblait auprès de lui des villes prises dans un filet. Quand Timothée vit le tableau, il s'écria : *Que ne ferais-je donc pas si j'étais éveillé!* A la nouvelle de la prise de Corcyre, les Lacédémoniens envoyèrent contre lui une flotte qui fut vaincue près de Leucade. Dès ce moment, les Athéniens entièrement maîtres de la mer, virent leur supériorité reconnue par Lacédémone, en vertu d'un traité conclu sous la médiation du roi de Perse Artaxercès Mnémon (375). Ils en ressentirent une si grande joie, que, pour la première fois, ils érigèrent un temple à la déesse de la Paix; et dressèrent à Timothée une statue sur la place publique, à côté de celle de Conon, son père. La paix ne fut pas de longue durée : en ramenant sa flotte à Athènes, Timothée, cédant à une imprudente compassion, rétablit dans leur île les bannis de Zacinthe, qui avaient servi sur sa flotte, et qui se trouvaient sans asile. Les habitants de Zacinthe envoyèrent à Lacédémone, pour se plaindre de cette infraction au traité : aussitôt les Lacédémoniens équipent une flotte, qui vient attaquer Corcyre. Timothée à peine de retour à Athènes, reçoit ordre de partir pour une nouvelle expédition. Ne trouvant pas dans le port d'Athènes les forces suffisantes, il vogua vers les îles et vers la Thrace, pour lever des subsides sur ces pays sujets d'Athènes, et pour mettre sa flotte au complet. Les Athéniens, estimant qu'il aurait mieux fait d'aller ravager les côtes de la Laconie, le destituèrent, et lui donnèrent pour successeur Iphicrate, qui s'était porté son accusateur avec l'orateur Callistrate. Le peuple était si animé contre Timothée, qu'Antimaque, son trésorier, fut condamné à mort, et que lui-même n'obtint sa grace, qu'à la sollicitation de ses parents, de ses amis, et surtout d'Alcétas, roi des Molosses, et de Jason, tyran de Phères en Thessalie. Ce prince, dit Cornélius Népos, qui ne se croyait pas en sureté dans sa patrie, sans satellites, vint à Athènes sans aucune escorte, et fit tant de cas de son hôte, qu'il aima mieux exposer sa propre vie que de ne pas venir à son aide dans cette occasion. Le même auteur ajoute que Timothée, mettant les droits de sa patrie au-dessus de ceux de l'hospitalité, fit dans la suite la guerre à Jason, par ordre des Athéniens; mais ce fait est controuvé : Jason mourut assassiné trois ans après (l'an 370 av. J.-C.), sans avoir cessé d'être l'ami des Athéniens. La carrière militaire de Timothée était loin d'être terminée : placé encore plusieurs fois à la tête des armées, il s'illustra par de nouveaux exploits; soumit les Olyntiens et les Bysantins; prit Torone, Potidée, et secourut Cizyque. Il se rendit aussi maître de l'île de Samos, au siége de laquelle les Athéniens, pendant la guerre du Péloponèse, avaient en pure perte dépensé douze cents talents; et cette conquête de Timothée ne coûta rien au trésor public. Dans une heureuse expédition qu'il fit en Asie-Mineure, il porta dans le trésor public douze cents talents pris sur l'ennemi. Ayant conduit une armée au secours d'Ariobarzane, gouverneur persan de la Lydie, il aima mieux agrandir le domaine de ses concitoyens, que d'ac-

cepter les sommes d'argent que lui offrait pour lui ce satrape, et il reçut, au nom d'Athènes, les places d'Érichtion et de Sestos. Dans la guerre que les Athéniens eurent à soutenir contre leurs alliés, et qui pour cette raison fut appelée *sociale*, Timothée se vit entièrement abandonné par la fortune à laquelle il s'était toujours défendu de devoir ses succès. Il avait été élevé au commandement des forces maritimes avec Iphicrate et Charès. (an. 359 av. J.-C.). Depuis longtemps il s'était reconcilié avec le premier, dont le fils Mnesthée avait épousé la fille de Timothée. La flotte que commandait Charès échoua devant Samos. Ce général malhabile écrivit à Athènes, qu'il lui aurait été facile de prendre cette île, s'il n'avait pas été abandonné de Timothée et d'Iphicrate. Le peuple léger, passionné, soupçonneux, et naturellement jaloux des hommes puissants, rappela ces deux chefs pour leur faire leur procès. La faction de Charès, qui était toute-puissante à Athènes, s'étant déclarée contre Timothée, il fut condamné à une amende de cent talents, injuste salaire d'un général qui tant de fois avait enrichi des dépouilles enlevées à l'ennemi le trésor public épuisé. Hors d'état de payer une si forte somme, il se retira à Chalcis, ensuite à Lesbos, deux contrées que sa valeur avait rendues à la république. Le choix de ces retraites prouve suffisamment la douceur de son administration, et combien il avait été modéré dans la prospérité. C'est à Lesbos que mourut Timothée. Le peuple ne tarda pas à se repentir d'un jugement si sévère; mais n'avouant son tort qu'à demi, il réduisit l'amende, et exigea de Conon, fils de cet illustre général, dix talents pour le rétablissement d'une partie des murs de la ville. Dans cet acte même d'indulgence on vit un nouvel exemple de l'injustice populaire. Ces murailles, que l'aïeul avait rebâties avec les dépouilles de l'ennemi, le petit-fils, à la honte d'Athènes, les répara forcément de son propre bien. Par sa condamnation, Timothée expia le mépris qu'il avait toujours témoigné pour Charès. Un jour qu'on procédait à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisaient valoir Charès : « Il est dans la vigueur de l'âge, disaient-ils, et » d'une force à supporter les plus » rudes fatigues. C'est un tel homme » qu'il faut à l'armée. — Sans doute, reprit Timothée, pour porter » le bagage. » Il est peu de grands hommes de l'antiquité qui aient été plus vantés par les divers auteurs que Timothée. Cicéron, dans le traité des Devoirs, loue la supériorité de son génie et l'étendue de ses connaissances. Plutarque, Élien, Athénée, citent de lui plusieurs mots aussi piquants que judicieux. Pour se rendre maître des villes, dit Élien, il n'employait que la parole, et persuadait aux habitants qu'il leur était avantageux de se soumettre aux Athéniens. A la gloire de vaincre, il savait joindre celle de se faire aimer par sa douceur et sa modération. Personne ne porta à un plus haut degré la prudence, qui est la première qualité d'un général. Un jour que Charès montrait aux Athéniens les blessures qu'il avait reçues en combattant à leur tête, « Et moi, s'écria Timothée, lors» qu'au siége de Samos, un trait vint » tomber auprès de moi, j'eus honte » de m'être ainsi exposé en jeune » homme, et plus qu'il ne convenait

« au chef d'une si grande armée. » On a regardé, avec raison, comme le dernier âge des grands capitaines d'Athènes le temps où vécurent Iphicrate, Chabrias et Timothée. On trouve parmi les Harangues de Démosthènes un Plaidoyer contre Timothée, dans lequel ce général est représenté sous des traits différents de ceux que lui prête le témoignage unanime des historiens. Ce plaidoyer a paru à plusieurs critiques tellement inférieur aux autres Discours de Démosthènes, qu'ils ont mis en doute qu'il pût être de ce grand orateur. Au reste, les imputations qu'on y trouve contre Timothée paraisssent, les unes vagues, les autres complétement ridicules. Par exemple, on lui fait un crime de s'être réconcilié avec Iphicrate, après s'être engagé, devant le peuple, à intenter une accusation contre lui. Ici Timothée doit au contraire être loué de ce noble oubli des injures. On voit encore, dans ce Discours, que le fils de Conon fit pour les intérêts d'Athènes plusieurs voyages auprès du roi de Perse; mais il serait assez difficile d'en établir la suite chronologiqne. D-R-R.

TIMOTHÉE, poète et musicien, était de Milet, ville de Carie, où il naquit dans la quatre-vingt-troisième olympiade, l'an 446 avant J.-C. Il cultiva de bonne heure ses dispositions pour les arts, et en particulier pour la musique; mais lorsqu'il voulut se faire entendre pour la première fois, il fut interrompu par des murmures. Cet affront, auquel il était loin de s'attendre, l'aurait peut-être détourné d'une carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire, sans les encouragements d'Euripide, meilleur juge que la multitude des talents de Timothée. Il ne tarda pas à se concilier les suffrages du public par de nouveaux efforts. Ayant remporté le prix sur Phrynis (*V.* ce nom, XXXIV, 243), il eut la faiblesse de célébrer lui-même sa victoire; mais de sanglantes épigrammes le punirent de sa vanité. Timothée excellait sur la lyre ou cithare. A l'exemple de Terpandre (*V.* ce nom), il enrichit cet instrument de quatre cordes, suivant Pausanias (III, 12), ou de deux seulement, suivant Suidas (1). Cette innovation déplut aux Lacédémoniens, qui la condamnèrent par un décret que Boëce a conservé (*de Musicâ*, I, ch. I) (2). Il contient en substance, que Timothée de Milet, étant venu dans leur ville, avait marqué faire peu de cas de l'ancienne musique et de l'ancienne lyre : qu'il avait multiplié les sons de celle-là, et les cordes de celle-ci : qu'à l'ancienne manière de chanter simple et unie, il en avait substitué une plus composée, où il avait introduit le genre chromatique : que dans son poème de *Sémélé*, il n'avait point gardé la décence convenable : que pour prévenir les suites de pareilles innovations, qui ne pouvaient qu'être préjudiciables aux bonnes mœurs, les rois et les éphores avaient réprimandé publiquement Timothée, et avaient ordonné que sa lyre serait réduite aux sept cordes anciennes, etc. (*V.* les *Remarques* de Burette sur le *Dialogue* de Plutarque *touchant la musique*, XXVI). Athénée

(1) La lyre de Terpandre n'avait que sept cordes; celle de Phrynis en eut neuf, et celle de Timothée onze. C'est là sans doute ce qui fait dire à Suidas que ce dernier n'avait ajouté que deux cordes. Mais les deux de Phrynis ayant été retranchées par un décret, Pausanias a pu dire aussi que Timothée avait ajouté quatre cordes à la lyre, puisqu'il en porta réellement le nombre de sept à onze.

(2) Ce décret a été publié séparément par Guill. Cleaver, évêque de Chester, sous ce titre : *Decretum Lacedæmoniorum contra Timotheum Milesium, e codd. mss. oxoniensibus, cum commentario*, Oxford, 1777, in-8°. de 52 pag.

rapporte qu'au moment où l'exécuteur de ce décret se mettait en devoir de couper les nouvelles cordes, Timothée ayant fait remarquer à ses juges que sa lyre avait le même nombre de cordes que celle d'une petite statue d'Apollon, il fut renvoyé absous. Son nouveau système de musique trouva de nombreux adversaires dans toute la Grèce. Plutarque et Athénée ont recueilli quelques-uns des traits lancés contre lui par la plupart des poètes comiques, tels que Phérécrate, Stratonique, Machon, etc.; mais tous leurs efforts, loin de nuire à sa réputation, servirent à l'étendre. Timothée, après avoir brillé dans les principales villes de la Grèce, vint à la cour d'Archelaüs, roi de Macédoine. N'ayant pas été récompensé de ce prince aussi généreusement qu'il l'espérait, il lui fit un jour l'application d'un vers dout le sens est : — Tu prises un vil métal sorti de la terre. Et toi, lui dit Archelaüs, tu le demandes (*Apophtegm. recueill.* par Plutarq.). Timothée mourut en Macédoine, dans un âge très-avancé, deux ans avant la naissance d'Alexandre-le-Grand. Il avait composé des ouvrages dans presque tous les genres de poésie. La Notice qu'en a donnée Suidas a été complétée par Burette. On cite de ce poète des *Nomes* ou cantiques (3), des *Proèmes* ou préludes, dix-huit *Dithyrambes*, vingt-un *Hymnes*, huit *Diascèves* ou descriptions, un *Panégyrique*, les poèmes de *Diane* et de *Sémélé*, quatre tragédies : les *Perses* ou *Nauplius*, *Phinidas*, *Laerte* et la *Niobé* : il ne reste que des fragments de la Diane, des Perses, etc., recueillis par Grotius dans les *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis*, etc., Paris, 1626, in-4°. *Voy.* les *Recherches sur la Vie de Timothée*, par Burette, dans *les Mémoires de l'académie des inscriptions*, x. W—s.

TIMOTHÉE, célèbre musicien, était de Thèbes. Burette est le premier qui l'ait distingué du précédent, dans ses *Remarques sur le dialogue de Plutarque*. Il fut l'un des artistes invités à concourir à l'embellissement des fêtes qui devaient signaler le mariage d'Alexandre-le-Grand; et le héros macédonien voulut l'attacher à sa personne. Il excellait surtout à jouer de la flûte; et l'on rapporte qu'avec cet instrument il excitait ou apaisait à son gré les passions de son maître. Dryden a célébré les sublimes talents de Timothée dans son ode fameuse, sur le pouvoir de l'harmonie (*Voy.* DRYDEN), dont nous avons une traduction en vers français, par Dorat, et une autre plus moderne par M. Valmalette. W—s.

TIMOTHÉE (SAINT), disciple de saint Paul, naquit en Lycaonie, probablement à Lystre, d'un père païen; Eunice, sa mère, juive d'origine, avait embrassé la religion chrétienne ainsi que Loïde, son aïeule. L'an 51 de J.-C., saint Paul étant venu de Jérusalem en Lycaonie, les Chrétiens de cette province rendant un témoignage avantageux à Timothée, l'apôtre le choisit, quoique jeune, pour être le compagnon de ses travaux. Par l'imposition des mains il lui confia le ministère de la parole divine; et depuis ce temps il le regarda comme son frère et son fils chéri. Ayant quitté Lystre, il parcourut avec lui les autres provinces de l'Asie. L'an 52, ils passèrent en Macédoine, et prêchèrent l'é-

(3) Étienne de Byzance prétend que Timothée avait composé dix-huit livres de *Nomes* pour la lyre, en huit mille vers, et mille *Préludes* pour la flûte.

vangile à Philippes, à Thessalonique et à Bérée. Laissant Timothée dans cette dernière ville, l'apôtre vint chez les Athéniens, d'où il donna ordre à Timothée de se rendre auprès de lui; mais informé qu'une persécution violente s'était élevée contre les fidèles de Thessalonique, il y envoya son disciple pour les consoler et les fortifier. Timothée revint trouver saint Paul, qui était alors à Corinthe; et il lui rendit compte de sa mission. C'est alors que l'apôtre écrivit sa première lettre aux fidèles de Thessalonique. « Apprenant, leur » dit-il, que vous étiez persécutés, » et ne pouvant aller vous trou- » ver, nous vous avons envoyé Ti- » mothée notre frère, le ministre de » Dieu dans l'Évangile de J.-C., le » chargeant de vous affermir dans » la foi, et de vous exhorter, afin » qu'aucun de vous ne se laissât » ébranler par les tribulations. En » revenant nous trouver, Timothée » nous a annoncé votre foi et votre » charité; il nous assure que vous » desirez nous voir, aussi vivement » que nous desirons aller vous trou- » ver, ce qui nous a bien consolés » dans les tribulations que nous éprou- » vons. » De Corinthe, saint Paul se rendit à Jérusalem, et il revint passer deux années à Éphèse, d'où il envoya Timothée et un autre disciple en Macédoine, afin qu'ils y recueillissent des aumônes pour soulager les Chrétiens de Jérusalem. Il chargea ensuite Timothée d'aller à Corinthe pour rappeler les fidèles de cette Église à la doctrine qu'il leur avait enseignée. Dans sa première Épître: « Je vous en prie, dit-il, imi- » tez-moi, comme moi-même j'imite » Jésus-Christ. C'est pour cela que » j'ai envoyé vers vous Timothée, » qui est mon fils chéri dans le Sei- » gneur, et mon fidèle disciple. Il » vous fera de nouveau connaître ma » doctrine, qui est celle que j'ai re- » çue de Jésus-Christ, et celle que » j'enseigne dans toutes les églises. » Quand il sera arrivé, recevez-le » avec bienveillance, afin qu'il soit » parmi vous sans aucune crainte; » car il travaille à l'œuvre du Sei- » gneur aussi bien que moi. Prenez » bien garde que personne ne le mé- » prise à cause de sa jeunesse. Quand » il aura rempli sa mission, ren- » voyez-le en paix, afin qu'il re- » vienne heureusement me trouver. » Les frères et moi, nous l'atten- » dons. » Saint Paul attendit en Asie le retour de Timothée, qu'il mena avec lui en Macédoine et en Achaïe. Timothée laissa l'apôtre à Philippes, et le rejoignit à Troade. Saint Paul, étant resté deux ans en prison à Césarée, fut envoyé à Rome. Timothée y était avec lui, puisqu'ils sont nommés conjointement à la tête des Épîtres que l'apôtre adressa alors aux Philippiens, aux Colossiens et à Philémon. Vers la fin de sa première captivité à Rome, l'apôtre, écrivant aux Hébreux, dit: « Vous appren- » drez à connaître notre frère Timo- » thée, qui a été renvoyé en liberté. » Il pourra arriver avant moi; alors » je vous verrai avec lui. » Nous voyons, par un autre témoignage de saint Paul, que Timothée avait confessé Jésus-Christ devant plusieurs témoins; et c'est sans doute après cette confession qu'il fut mis en liberté. L'an 64, saint Paul étant retourné de Rome en Orient, laissa Timothée à Éphèse, pour gouverner l'Église de cette ville, d'où il pouvait administrer les églises de toute l'Asie. Se trouvant en Macédoine, l'apôtre écrivit sa première Épître à Timothée, son fils chéri dans la foi. Lui

ayant donné des instructions pour la conduite qu'il devait tenir envers les fidèles de son troupeau, selon la différence des âges et des conditions, il lui dit : « Voilà ce que vous devez enseigner. Que personne ne méprise » votre jeunesse : soyez l'exemple des » fidèles dans vos entretiens, dans » vos rapports avec le prochain, » dans la charité, la foi et la chasteté. Appliquez vous à la lecture, » à l'exhortation et à l'instruction. » Ne négligez point la grace qui est » en vous, cette grace qui vous a été » donnée, suivant une révélation » prophétique, par l'imposition des » mains. Méditez ces choses, soyez » en toujours occupé, afin que votre » avancement soit connu de tous. » Veillez sur vous-même et sur l'instruction des autres, soyez ferme » et constant dans vos exercices. En » agissant ainsi, vous vous sauverez » avec ceux qui vous écoutent. O » mon cher Timothée, gardez bien » le dépôt qui vous a été confié. » Saint Paul étant une seconde fois dans les fers à Rome, et prévoyant le moment où bientôt il serait immolé, écrivit une nouvelle lettre à Timothée, pour l'engager à venir le joindre. Il dit en commençant : « Nuit » et jour vous êtes présent à mon » esprit dans mes prières. Je me souviens de vos larmes. Je desire vous » voir, afin d'être rempli de joie, » me représentant cette foi sincère » qui est en vous, cette foi qui a » premièrement animé Loïde, votre » aïeule, et Eunice, votre mère. Je » vous en avertis, ranimez en vous » ce feu, cette grace de Dieu que » vous avez reçue par l'imposition » des mains. Gardez, par l'esprit » saint qui habite en vous, le dépôt » de doctrine que je vous ai confié. » Quant à moi, je suis sur le point » d'être sacrifié, et le temps de ma » mort approche. Hâtez-vous de venir me trouver. Prenez Marc avec » vous ; il pourra m'être très-utile » dans le ministère de l'Évangile. » En venant, apportez-moi le manteau que j'ai laissé à Troade, chez » Carpus, ainsi que les livres et surtout les papiers. Je vous le répète, » hâtez-vous de venir me trouver » avant l'hiver. » Il est probable que Timothée se rendit à Rome, pour conférer avec son maître, qui comme on sait souffrit le martyre avec saint Pierre, le 29 juin de l'année suivante, c'est-à-dire, l'an 66 (*V.* Saint Paul). De là il revint à Éphèse, dont il fut le premier évêque, ayant gouverné cette église avant l'arrivée de saint Jean. Selon les Actes de saint Timothée (écrits par Polycrate, évêque d'Éphèse, et publiés par Pithou) (1), le saint évêque souffrit le martyre sous l'empire de Nerva, le 22 janvier de l'an 97. En 356, sous le règne de Constance, ses reliques furent solennellement transférées à Constantinople, et placées sous l'autel de l'église consacrée en l'honneur des saints apôtres. G—y.

TIMOUR. *V.* Tamerlan.

TINCTOR (Jean), célèbre musicien, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, était de Nivelle, suivant Sweert et Foppens (*Bibl. Belgica*), et florissait à la fin du quinzième siècle. Dans sa jeunesse il cultiva la science du droit, puisque les deux bibliothécaires qu'on vient de citer lui donnent le titre de jurisconsulte. Ayant embrassé depuis l'état ecclésiastique,

(1) Voyez ces actes en grec dans Photius, Cod. 254. D'après le témoignage de Lambeccius, on trouve dans les manuscrits grecs de la bibliothèque impériale à Vienne une *Épître à Timothée, sur la mort des saints apôtres, Pierre et Paul.*

il visita l'Italie dans le but de perfectionner son goût pour la musique. Ses talents l'y firent bientôt connaître d'une manière avantageuse ; et Ferdinand d'Aragon, roi de Sicile, s'empressa de l'admettre au nombre de ses musiciens. C'est à ce prince que Tinctor a dédié ses Traités sur la musique, dont on conserve le recueil parmi les manuscrits de la bibliothèque San-Salvador à Bologne. Il paraît que Tinctor avait étudié toutes les parties de son art, et qu'il n'était pas moins habile dans la théorie que dans la pratique. On distingue parmi ses ouvrages, tous écrits en latin, un Traité de l'*Origine de la musique ;* un autre de l'*Art du contre-point ;* un de la *valeur des notes*, etc. Il fut, avec Gafforio (*V.* ce nom), l'un des fondateurs de l'école napolitaine. La Borde, qui n'a point connu la patrie de ce musicien, lui a consacré deux articles, l'un sous le nom de *Tintou* ou *Tinctoris*, *Essai sur la musique*, III, 238; et l'autre, sous celui de *Tinctor*, 370. W—s.

TINDAL (MATTHIEU), né, en 1656, d'un ministre de Beer-Ferri, dans le Devonshire, fut envoyé, à l'âge de dix-sept ans, à l'université d'Oxford, où il prit des grades en droit. Sa conduite déréglée lui attira une réprimande sévère et publique de la part de ses maîtres ; mais cette remontrance n'opéra pas en lui le moindre amendement. Il prit alors le parti des armes dans les troupes du roi Jacques, et après avoir changé de profession, il changea de religion comme de parti suivant les circonstances, et toujours selon ses intérêts. Tour - à - tour catholique et protestant, il ne croyait rien dans le fond de l'ame. Partisan de Jacques II sur le trône, et son détracteur dans la disgrace, il composa contre ce prince des écrits qui lui valurent, du nouveau gouvernement, une pension de deux cents livres sterling, dont, malgré son impiété scandaleuse, il jouit paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée à Oxford, le 16 août 1733. Tindal publia à Londres, 1694, in-4°., un *Essai concernant l'obéissance due aux pouvoirs suprêmes, et le devoir des sujets dans toutes les révolutions*, avec des considérations sur l'état actuel des affaires. Mais cet ouvrage, et quelques autres avaient fait peu de sensation, lorsqu'il mit au jour, en 1706, les *Droits de l'Église chrétienne, défendus contre les prêtres romains et contre tous les autres qui prétendent à un pouvoir indépendant.* Il en avait pris l'idée dans le *Lucii Antistii Constantis de jure ecclesiasticorum*, etc., attribué à Spinosa, mais qu'on croit être de Louis Meyer, son disciple. Sous le spécieux prétexte de réduire la puissance ecclésiastique à de justes bornes, il établit des principes et en forme un système qui ruinent également et la puissance légitime des souverains dans leurs états, et la juridiction des évêques dans l'Église. C'était principalement à l'Église anglicane que Tindal en voulait. Aussi le docteur Swift l'accuse-t-il d'avoir puisé ses principes dans la doctrine de l'Église romaine. Cet ouvrage fut vivement réfuté par les plus savants théologiens anglicans, et condamné par les tribunaux à être brûlé. L'auteur, poursuivi personnellement, disparut pendant quelque temps, et alla publier la seconde partie de son ouvrage en Hollande, sous le titre de *Traité des fausses Églises.* Tindal avait prévu le scandale que son livre devait produire, et il en avait joui

par anticipation. Quelqu'un le trouvant un jour la plume à la main, *J'écris*, dit-il, *un livre qui mettra le clergé en fureur*. Au reste, cet ouvrage fut accueilli avec faveur par plusieurs protestants étrangers, et Le Clerc en fit un grand éloge dans sa *Bibliothèque choisie*. Dans le *Christianisme aussi ancien que le monde*, publié en 1730, in-4°., Tindal s'attacha à prouver que la révélation est absolument impossible; que l'Évangile n'est que la confirmation de la loi naturelle, dont il ne fait que mettre les principes dans un jour plus lumineux, en dissipant les erreurs par lesquelles la dépravation des siècles précédents l'avait dégradée. Le but de l'auteur est évidemment de ruiner de fond en comble toutes les religions positives, et de détruire tous les mystères. La morale n'y est pas plus respectée que le dogme. Forster et J. Leland écrivirent contre cet ouvrage, et Pope, dans sa *Dunciade*, traita sévèrement Tindal. Ce livre fit grand bruit. Les déistes le produisirent partout comme l'ouvrage le plus fort qui eût encore paru contre le christianisme. Voltaire vanta l'auteur comme le plus *intrépide défenseur de la religion naturelle*. Tindal ne faisait cependant que ressasser les arguties de Collins. Son ouvrage, dépouillé du faste d'une fausse érudition par les solides réfutations qu'en firent les savants théologiens de l'Église anglicane, ne parut plus qu'une méprisable répétition de lieux communs contre le clergé, d'objections cent fois rebattues contre quelques textes difficiles de l'Écriture sainte, de paralogismes dégoûtants par leur ennuyeuse prolixité: aussi Swift pense-t-il que l'auteur ne devait toute sa réputation qu'à l'impiété qui règne dans son livre. Ce n'en était encore là que la première partie; la mort de Tindal l'empêcha de mettre la seconde au jour. Gibson, évêque de Londres, s'opposa à cette publication. On peut voir de plus amples détails sur la personne et les ouvrages de ce fameux incrédule, dans l'*Histoire du philosophisme anglais*, par l'auteur de cet article. — Nicolas TINDAL, neveu du précédent, né en 1687, mort le 27 juin 1774, âgé de quatre-vingt-sept ans, a donné la traduction en anglais des *Antiquités sacrées et profanes*, de D. Calmet, 1724; et de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, 1726, 6 v. in-8°., 1732, 1733, 2 vol. in-fol., ainsi qu'une continuation de cette histoire, 1744, 1747, 5 vol. in-8°., deuxième édition, 1751. Le tout fut réimprimé en 1757, 21 vol. in-8°. Cet ouvrage eut un très-grand succès. Tindal publia aussi une traduction de l'*Histoire de l'empire Othoman*, par le prince Cantemir, in-fol. Il avait été élu, en 1736, membre de la société des antiquaires. Son oncle l'avait, peu de temps avant sa mort, désigné son unique héritier, par un testament en bonne forme; mais le seul testament qu'on trouva après le décès, assignait 2000 guinées, et le manuscrit du second volume du *Christianisme aussi ancien que le monde*, à Eustache Budgell. Nicolas Tindal, persuadé que celui-ci avait forgé cet acte pour s'emparer de la plus grande partie de la succession, l'attaqua comme faussaire dans quelques écrits imprimés vers 1733. Budgell (*V.* ce nom) se défendit maladroitement dans sa feuille périodique, intitulée l'*Abeille*; et cette flétrissure est restée attachée à sa mémoire.—Tindal (William), membre de la société

des antiquaires, et chapelain de la tour de Londres, est auteur de : I. *Histoire et antiquités de l'abbaye et du bourg d'Evesham*, 1794, in-4°. II. *Excursions d'un jeune homme* (Juvenile excursions) *dans la littérature et la critique*, 1791, in-12. III. *Les malheurs et les avantages du génie mis en contraste*, essai poétique en trois chants, en vers blancs, 1804. Il se tua cette même année d'un coup de pistolet, à l'âge de cinquante ans. T—D.

TINELLI (TIBÈRE), peintre, né, à Venise, en 1586, reçut les premières leçons de son art du chevalier Contarino, élève du Titien, et passa ensuite à l'école du Bassan, qui lui enseigna l'art du portrait. Voulant s'élever au premier rang, il s'appliqua à étudier la nature, l'histoire et tout ce qui y a rapport. Il commença, dans un couvent de religieuses, à représenter plusieurs sujets de l'Évangile. Les ouvrages de cet artiste, qui se trouvent dans les églises de Venise, de Vérone et de Padoue, sont d'une touche facile, d'une belle couleur et d'un dessin correct; ses portraits, qui sont en grand nombre, n'ont pas moins de mérite que ses tableaux d'histoire. Un de ses portraits ayant été présenté, en 1633, au roi Louis XIII, ce prince, qui s'occupait de la peinture au pastel, desira le faire venir auprès de sa personne. Tinelli promit de se rendre à Paris, et dans cet espoir, Louis XIII le fit décorer du cordon de Saint-Michel, faveur qu'on n'accordait qu'aux personnes distinguées par leurs places ou par leurs talents. Ce fut le duc de Créquy, ambassadeur de France près de la république de Venise, qui le reçut chevalier au nom du roi. Malgré cette distinction et d'autres graces qui lui étaient offertes, Tinelli ne remplit point ses engagements. Sa mère, qui craignait de le perdre pour toujours, l'empêcha de venir en France, et d'y jouir des bienfaits du roi. Il resta à Venise, et y mourut en 1638. Z.

TINGRY (PIERRE-FRANÇOIS), professeur de chimie et d'histoire naturelle, né, à Soissons, en 1743, étudia la chimie à Paris, sous le célèbre Rouelle, et se rendit à Genève, en 1770, pourvu de nombreuses connaissances théoriques et pratiques, et brûlant du desir de se distinguer. Il y réussit promptement comme pharmacien, comme chimiste et minéralogiste. Recherché par les savants, entre autres par de Saussure et Senebier, il forma avec eux des relations d'amitié qui ne cessèrent qu'avec leur vie. Le charme du séjour de Genève l'ayant déterminé à s'y fixer, il y acquit la bourgeoisie, en 1773; et dès cette époque, il se dévoua tout entier au service de sa patrie adoptive. L'année suivante, il publia deux écrits, l'un intitulé : *Analyse des eaux de Marclaz*, 1774, in-8°.; l'autre : *Prospectus pour un cours de chimie théorique et pratique*, in-4°. Tingry fut un des quinze amateurs que de Saussure réunit auprès de lui, en 1776, dans des conférences qui avaient pour objet l'avancement des arts que l'on cultive à Genève. Ce fut l'origine de la Société des arts, qui depuis lors n'a cessé de rendre à cette ville des services qui ne se sont pas bornés à son enceinte; Tingry en fut nommé vice-président. Un des premiers soins de cette société, à sa naissance, fut de faire donner des cours gratuits de chimie, destinés spécialement aux artistes. Tingry en fut chargé, et réussit, en leur faisant connaître la science, à leur en inspirer le goût et

à leur en prouver l'utilité. Il publia, dans cette vue, en 1777, un *Prospectus pour un cours de chimie à l'usage des artistes*, in-4°. Il s'occupa ensuite de la construction des appareils destinés à préserver les doreurs de l'atteinte des vapeurs mercurielles. Le Mémoire, sur ce sujet, qu'il lut à la Société des arts, fut récompensé par une médaille, et inséré dans les Mémoires de la Société et dans le Journal de Physique. On vit paraître ensuite trois *Mémoires sur une espèce de schistes que l'on trouve près de Salanches, et qui fournissent le sel amer*. L'académie de Turin lui décerna une médaille d'or pour ces Mémoires, qui indiquaient à la Savoie une nouvelle source de commerce. Il a donné, sous forme de tableaux, une analyse des eaux de différentes sources des environs de Genève; une *Analyse des eaux minérales de Drise près Carouge*, in-8°., 1785, et ce fut son ouvrage sur les eaux chaudes de Saint-Gervais (près Salanches) qui commença leur célébrité. L'académie de Dijon couronna, en 1785, son Mémoire *Sur les remèdes antiscorbutiques* qu'on peut tirer *de la famille des crucifères*. Le *Journal de physique* et plusieurs autres recueils scientifiques contiennent les fruits de ses recherches. Nous indiquerons entre autres : *Observations sur la variété des spaths*, dans les Mémoires de la société des Curieux de la nature et dans le *Journal de physique; Sur la composition de l'éther* (tome XXXIII); *Sur l'acide phosphorique* (XXXV); *Sur la consistance que les huiles acquièrent à la lumière* (XLVI et XLVII); *Sur la phosphorescence des corps, et particulièrement des eaux de la mer* (LXVII); *Sur la nature du fluide électrique* (ibid.). Telle était son activité, que ces travaux divers et les occupations d'une pharmacie fort accréditée ne l'empêchaient point de donner des cours particuliers, fort suivis, de chimie et de minéralogie, à l'aide d'une riche collection qu'il avait formée. Le sujet des vernis l'occupa long-temps; et il publia le résultat de ses études, dans un excellent ouvrage : *Traité théorique et pratique sur l'art de faire et d'appliquer les vernis sur les différents genres de peinture, les couleurs simples et composées*, Genève, 1803, 2 vol. in-8°. Ce savant termina sa carrière, âgé de soixante-dix-huit ans, le 13 fév. 1821, ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie l'usage de ses facultés. Il a mis le comble, par un acte de ses dernières volontés, aux preuves de son dévouement à la science et à sa seconde patrie, en attachant à la chaire de chimie de l'académie de Genève la jouissance de sa maison de campagne, l'une des plus agréables entre celles qui ornent les bords du lac Léman. On trouve une Notice sur Tingry dans la Bibliothèque universelle, tome XVI, Siences et Arts, p. 173, et XVII, pag. 326. M—N—D.

TINSEAU (JEAN-ANTOINE), pieux et savant prélat, était né, le 20 avril 1697, à Besançon, d'une famille patricienne, qui subsiste encore honorablement. Doué d'une vaste mémoire et d'une ardeur infatigable pour l'étude, il fit, sous la direction de son père, magistrat distingué, de rapides progrès dans les lettres et les sciences. Ayant résolu de se consacrer à l'état ecclésiastique, après avoir achevé ses cours de théologie et de droit canonique, il entra au séminaire en même temps que l'abbé Tricalet (*V.* ce nom), avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Ses talents et ses vertus lui méritèrent bien-

tôt toute la confiance de l'archevêque Ant. Pierre II de Grammont (1), qui se reposa sur lui des soins de l'administration du diocèse de Besançon, alors le plus vaste du royaume. Joignant à des connaissances étendues et variées un esprit juste et pénétrant, et l'art si difficile de connaître les hommes, il pourvut les paroisses de pasteurs éclairés et vigilants, et remit partout en vigueur les sages réglements tombés en désuétude. Nommé, en 1745, évêque de Belley, il s'occupa de faire refleurir, dans son diocèse, avec les bonnes études, l'ancienne discipline, et tint, chaque année, des assemblées synodales, dont il publia les décisions (2). En 1751, il fut transféré sur le siége de Nevers, où il porta le même zèle. Simple dans ses goûts comme dans ses mœurs, il distribuait aux pauvres, chaque année, la plus grande partie de ses revenus, et s'imposait des privations pour se procurer les moyens de favoriser les jeunes ecclésiastiques qui montraient des dispositions pour l'étude. Sa bibliothèque, nombreuse et choisie, lenr était ouverte en tout temps; et il se faisait un devoir de les diriger dans leurs lectures. L'évêque de Nevers avait été nommé l'un des premiers membres de l'académie de Besançon (1752). Il mourut à Nevers, le 24 sep. 1782. L'éloge de ce prélat, par M. Bergeret, avocat-général au parlement, ne se trouve point dans les recueils de l'académie; mais il en existe des copies. W—s.

TINSEAU D'AMONDANS (Charles-Marie-Thérèse-Léon), de la même famille que le précédent, naquit, à Besançon, le 19 avril 1749. Admis comme élève à l'école du génie, à l'âge de vingt ans, il ne tarda pas à se signaler par son application à l'étude et par la rapidité de ses progrès dans les mathématiques. Il n'était que lieutenant quand il obtint le titre de correspondant de l'académie des sciences (1773), sur la présentation de deux Mémoires insérés depuis dans le tome IX du Recueil des savants étrangers (1); et il se serait, sans aucun doute, placé parmi les premiers mathématiciens de l'époque, si la révolution n'eût interrompu ses travaux. Il prit une part active aux délibérations de la chambre de la noblesse franc-comtoise, assemblée à Quingey, en 1788, et fut l'un des quatre députés chargés de porter à Versailles un *Mémoire* dont il était le principal rédacteur (2), et qui contenait des représentations très-énergiques sur les dangers du système adopté par le ministère. La marche des événements l'ayant obligé de quitter la France, il rejoignit, en 1791, le prince de Condé, à Worms; et il y publia, sous le titre d'*Essai sur les deux déclarations du roi*, une protestation contre toute espèce de réforme : « Je n'admettrai, dit-il, jamais, sous aucun prétexte, le moindre changement à la constitution par laquelle la monarchie a prospéré pendant tant de siècles. » Il fit la campagne de 1792, à l'armée des princes, en qualité de capitaine du génie. L'année suivante, il fut envoyé à Toulon, que les habitants ve-

(1) Ant. Pierre II de Grammont, nommé archevêque de Besançon, le 30 janvier 1735, mourut le 7 septembre 1754.

(2) *Statuta synodalia diœcesis Bellicensis edita et promulgata in synodis diœcesanis annis.* 1746, 47, 48 et 49. Lyon, 1749, in-12.

(1) *Solutions de quelques problèmes relatifs à la théorie des surfaces courbes, et des courbes à doubles courbures*, avec 2 pl., p. 593; — *sur quelques propriétés des solides renfermés par des surfaces composées de lignes droites*, avec une pl., p. 625-43. Montucla cite avec éloge ces essais de Tinseau, dans son *Histoire des mathématiq.*, III, 102.

(2) *Mémoire au roi*, in-8°. de 47 pag.

naient de livrer aux Anglais ; et il concourut de tous ses moyens à retarder la prise de cette place par les républicains. Après avoir séjourné quelque temps en Angleterre, il visita la Haute Italie et la Suisse, et rejoignit l'armée de Condé. Le roi de Prusse ayant reconnu la république par le traité de Bâle (5 avril 1795), Tinseau, qui n'avait rien négligé pour rompre les négociations entamées par le ministère prussien, proposa, dans un écrit rendu public, de déclarer déchus de tous leurs droits les princes qui traiteraient à l'avenir avec la France. Les relations qu'il avait conservées en Franche-Comté lui donnèrent l'espoir d'organiser, dans cette province, une insurrection royaliste. Il fit, dans ce but, un voyage à Besançon; mais ayant été découvert, il se hâta de regagner la Suisse. Craignant d'être poursuivi dans sa fuite, il jeta tous les papiers qu'il avait sur lui. On y trouva la liste des personnes sur la coopération desquelles il avait compté pour le succès de son plan. Elle fut envoyée au Directoire, qui donna l'ordre d'arrêter les principaux chefs royalistes. Cette affaire n'eut cependant aucune suite fâcheuse. Ayant rejoint l'armée de Condé, Tinseau fit, sous les ordres de ce prince, les campagnes de 1796 et 1797. Il reçut, en 1796, des mains du roi Louis XVIII la croix de St.-Louis, qu'il avait refusée en 1790, n'ayant pas cru pouvoir l'accepter d'un ministre constitutionnel; et, en 1797, il fut nommé major, puis lieutenant-colonel du génie. Après le licenciement de l'armée de Condé, Tinseau se rendit en Angleterre; et il y publia successivement plusieurs écrits, dans l'intérêt de la cause à laquelle il s'était dévoué tout entier. L'un des plus remarquables est celui qu'il fit pour engager le cabinet britannique à mettre les princes français en possession de l'île de Saint-Domingue, qui serait devenue un point de réunion pour tous les Français attachés à l'antique monarchie. Ayant réussi à calmer le peuple de Londres sur les craintes d'une descente, il reçut du gouvernement anglais, avec une lettre très-flatteuse, un présent considérable. Il contribua beaucoup aussi à rassurer le cabinet de Saint-James sur les suites que pouvait avoir la prise de Malte par Buonaparte (12 juin 1798), en démontrant la possibilité de reprendre cette île dans quinze jours. Une nouvelle coalition s'étant formée contre la république, il se rendit en Italie, par l'ordre des princes; fut nommé, par Souvarow (*Voy.* ce nom), chef de son état-major; et après la bataille de Zurich, gagnée par Masséna (*Voy.* ce nom), sauva les débris de l'armée russe. A son retour en Angleterre, il fut accueilli par le comte d'Artois (Charles X), qui le nomma son aide-de-camp, et le chargea de différentes missions importantes sur le continent. Il était à Lisbonne lors de l'entrée des Français en Portugal; et ce fut lui qui donna au roi le conseil de se retirer au Brésil avec sa famille. Il refusa les offres du gouvernement anglais, qui desirait s'attacher un officier d'un si rare mérite. Buonaparte, devenu empereur, lui fit proposer par Monge, son ancien condisciple, de rentrer en France, lui promettant un avancement rapide; mais rien ne put ébranler sa fidélité à une cause que tout le monde alors regardait comme perdue. Sans cesse occupé de susciter de nouveaux ennemis à Buonaparte, il fournit des plans à toutes les coalitions qui se succédèrent jusqu'en

1813. Devenu veuf et resté seul sur une terre étrangère, il trouva, dans un second mariage, les consolations dont il avait besoin. L'affaiblissement de ses forces, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, ne lui permit pas de suivre le roi à sa rentrée en France, en 1814. Il ne revit la terre natale qu'en 1816. Promu, depuis plusieurs années, au grade de maréchal-de-camp du génie, il sollicita sa retraite, et vint, avec sa nouvelle famille, habiter Montpellier, où il est mort, le 21 mars 1822. Parmi les nombreux écrits sortis de sa plume, on citera : I. *Essai sur les deux déclarations du roi*, du 23 juin 1789, sur les modifications à y faire pour qu'elles puissent servir de base au gouvernement français, et sur la nécessité de les proposer le plus promptement possible aux états-généraux, Worms et Coblentz, 1791, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé, en 1792, sous ce titre : *Nouveau plan de constitution, présenté, par MM. les gentilshommes émigrés, à la nation française*, ou Essai sur les deux déclarations, etc. Tinseau désavoua cette réimpression, faite sans son aveu, déclarant qu'il n'avait jamais eu de mission des gentilshommes pour parler en leur nom. II. *Les Suisses peuvent-ils et doivent-ils reconnaître la république française?* 1793, in-8°. III. *Précis historique du siége de Toulon*, Londres, 1794, in-8°. IV. *Mémoire sur l'état de l'armée de Condé* (en Allemagne), 1796, in-8°. V. *Lettres* à milord Hawkesbury sur la paix d'Amiens, insérées dans l'*Annual register*, sous le nom de Wil. Cobbett. VI. *L'Empire germanique divisé en départements, sous la préfecture de l'électeur de Brandebourg*, Londres, 1802, in-8°. VII. *Examen de l'état politique et militaire où la paix continentale mettra l'Europe, par rapport à la France*, ibid., 1803, in-8°. VIII. *Apologie des émigrés français*, ibid., 1804, in-8°. IX. *Essai sur les relations politiques de la Russie et de la France*, ibid., 1805, in-8°. X. *Parallèle de la conduite des gouvernements britannique et espagnol, l'un par rapport à l'autre, depuis le renouvellement de la guerre entre la France et l'Angleterre*, ibid., 1805, in-8°. XI. *Statistique de la France*, ibid., 1805, in-8°. W—s.

TINTÉNIAC (Le chevalier DE), l'un des premiers chefs royalistes de la Bretagne, dans les guerres de la révolution, appartenait à une famille illustre de cette province, qui depuis le treizième siècle y possédait de grands biens. Il entra fort jeune dans la marine royale. Brave jusqu'à la témérité, et mu par des passions très-vives, il se compromit d'une manière grave, par sa légèreté, dans une affaire de galanterie, à Brest : on l'en punit sévèrement, et il fut obligé de sortir du corps de la marine. Condamné ainsi à l'oisiveté, il perdit, pour son avancement, les plus belles années de sa jeunesse. Le malheur mûrit ses idées, sans calmer ses sentiments chevaleresques. Dès l'origine de la révolution, il se déclara contre ses principes, et s'engagea dans la conspiration de la Rouarie (*V.* ce nom), dont il devint l'aide-de-camp. Il fut chargé de commissions délicates et périlleuses qu'il remplit avec intelligence et succès. Poursuivi par les révolutionnaires après la mort de son chef et après la découverte de la conspiration, il échappa à toutes les recherches, et passa en Angleterre. Là, de concert avec les principaux émigrés bretons,

il s'efforça d'intéresser le ministère anglais à la cause des royalistes qui venaient de se déclarer avec tant d'éclat dans la Vendée. Pitt le choisit pour ouvrir les premières communications entre le cabinet de Londres et les Vendéens; il s'agissait d'aller s'aboucher avec leurs chefs, au centre même de la Vendée. Décidé à braver tous les dangers d'une telle mission, Tinténiac s'embarque dans le mois de juillet 1793, et se fait mettre à terre pendant la nuit, aux environs de Saint-Malo. Là, sans guide, sans passe-port, il traverse seul au point du jour la petite ville de Châteauneuf, répond *citoyen* au *qui vive* de la sentinelle, passe sans être arrêté, et se trouve bientôt dans l'intérieur des terres. Gardé deux jours dans une métairie, et conduit à des municipaux royalistes, on le revêt d'habits de paysan et on lui donne un guide. De station en station, il atteint les bords de la Loire, après avoir fait cinquante lieues à pied en cinq nuits, évitant toujours les postes et les cantonnements des républicains. Le fleuve était gardé par des chaloupes canonnières et par des batteries placées de distance en distance; mais à l'aide de matelots riverains dévoués à sa cause, Tinténiac passe furtivement sur la rive opposée, parvient au camp vendéen d'Isigny, et enfin au château de la Boulaye, près de Châtillon, où étaient rassemblés les chefs royalistes. Il leur montre ses dépêches, et sur l'étonnement qu'on lui témoigne de ce que le ministère anglais l'a choisi pour un tel message, lui dont l'inexpérience et la jeunesse pouvaient ne pas inspirer une assez grande confiance, il fait observer d'abord que plusieurs autres gentilshommes avaient refusé cette périlleuse mission, puis il ajoute avec une noble franchise : « Messieurs, outre » les motifs d'intérêt général qui » m'auraient seuls déterminé, je ne » vous cacherai pas que j'ai été mu » par une considération particulière : » ayant eu, vous le savez, une jeu- » nesse très-blamâble, j'ai voulu la » faire oublier ou périr. » La confiance s'établit, et on le chargea des réponses aux propositions du gouvernement anglais, et de lettres adressées aux princes français. Il assura que son retour serait prochain; et comme il manquait d'argent, on lui fit compter cinquante louis, par l'intendant-général. Travesti de nouveau en paysan, et conduit par différents guides, il réussit, à travers mille dangers, à regagner l'Angleterre, où il rendit compte de sa mission. Ce fut sur les dépêches dont il était porteur, et d'après son rapport, que l'on prépara la première expédition anglaise en faveur des royalistes, expédition commandée par lord Moira (depuis lord Hastings), mais qui arriva trop tard sur les côtes du département de la Manche. Les Vendéens n'avaient pu prendre Granville, et leur grande armée fut détruite peu de temps après au Mans et à Savenay. Toutefois Charette et Stofflet vinrent à bout d'organiser dans l'intérieur de la Vendée de nouveaux rassemblements. Tinténiac, au mois d'août 1794, fut envoyé près de ces deux chefs. Débarqué sur les côtes de Bretagne, il parvient de nouveau sur les bords de la Loire, traverse le fleuve à la nage, ayant ses dépêches sur le cou, évite ainsi les postes républicains, et aborde sur la rive gauche, au moulin Saint-Jean. S'étant abouché successivement avec Stofflet et Charette, il partit avec leurs dépêches, et repassa en Breta-

gue. Là, il conféra avec le comte de Puisaye, qui s'efforçait d'y organiser le parti royaliste; et l'engagea vivement à passer à Londres. Puisaye, qui reconnut en lui un courage et une discrétion à toute épreuve, lui donna, pour se l'attacher, le grade de chef de division parmi les Chouans. Tinténiac, qui avait promis des informations exactes sur les royalistes de la Vendée et de la Bretagne, tint parole à son arrivée à Londres. Dès-lors il devint le mobile de toutes les communications avec les royalistes. Au commencement de 1795, il revint de Jersey avec plusieurs gentilshommes, pour concerter, avec le chef breton Boishardy, un débarquement d'armes, de munitions et de cent volontaires nobles, sur le rivage du département des Côtes-du-Nord. Réuni à Boishardy, il se mit à la tête d'une colonne de douze cents Chouans, et eut à soutenir contre les troupes républicaines plusieurs combats, où il montra la plus grande valeur. Les côtes étaient trop bien gardées, et l'on ne put effectuer que des débarquements partiels. D'ailleurs les royalistes de la Vendée et de la Bretagne étaient déjà en pourparlers avec les républicains. Tinténiac refusa de signer le traité de la Mabilais, et repassa en Angleterre. Ce traité n'était qu'une trève, et Tinténiac ne tarda pas à revenir en Bretagne, où il précéda Puisaye, pour annoncer le débarquement d'une grande expédition. Le 26 juin 1795, il fit lui-même, sur la côte, le signal convenu à sir John Warren, commodore de l'escadre anglaise. Le débarquement s'effectua sur la plage de Carnac, près de Quiberon. Tinténiac eut le commandement d'une des colonnes de Chouans que Puisaye arma et organisa dès son arrivée. Après divers combats, et lorsqu'il eut pris le bourg de Landevant, qu'il ne put garder faute d'être soutenu, il fut chargé d'opérer une diversion derrière l'armée que venait de réunir le général Hoche (*V.* Hoche, d'Hervilly et Sombreuil). Le 6 juillet, ayant rassemblé quatre mille Chouans, il s'embarqua sur des chaloupes, et alla descendre vers la pointe de Saint-Jacques, près de Vannes. Son but était d'opérer sa jonction avec d'autres partis d'insurgés dans l'intérieur. Ayant culbuté les corps ennemis qui voulurent s'opposer à sa marche, il gagna la forêt de Mollac, avec sa troupe appelée l'armée rouge à cause des uniformes de cette couleur qu'on voyait en assez grand nombre parmi les Chouans. En sortant de cette forêt, il marcha sur Josselin, somma inutilement la garnison, mit le feu au faubourg, et se dirigea sur la forêt de Lorges, afin de pénétrer dans le département des Côtes-du-Nord. Parvenu près du château de Coëtlogon, il trouve trois cents grenadiers républicains qui se mettent en devoir d'arrêter son avant-garde. Tinténiac ordonne la charge, et disperse les républicains. Alors, s'abandonnant à leur poursuite, il arrive seul dans l'avenue du château, veut atteindre un grenadier et le somme de se rendre; mais au moment où il va le saisir, le grenadier se retourne, l'ajuste à bout portant et le renverse d'un coup mortel. Aidé ensuite par d'autres soldats, il partage ses dépouilles. Les royalistes accourent, mais trop tard, au secours de leur chef: ils le trouvent baigné dans son sang. Toutes les circonstances de cette mort glorieuse rappelèrent la fin du héros de la Vendée, Henri de Larochejaquelin, avec lequel Tinté-

niac avait d'ailleurs tant de rapports de zèle et de valeur. B—P.

TINTIGNAC (Arnaud de). *V.* Arnaud, II, 490.

TINTORET (Jacques Robusti, plus connu sous le nom de), peintre, naquit, à Venise, en 1512. Ce nom de *Tintoret*, sous lequel il est généralement connu, lui vint de son père, qui exerçait à Venise le métier de teinturier. Il fut élève du Titien; mais ce grand peintre, malgré son génie, ne put voir sans envie les rares dispositions de son élève, et se hâta de le renvoyer de son école. Tout autre que le Tintoret aurait été découragé d'un événement qui semblait lui fermer, à son entrée, la carrière des arts; il sentit, au contraire, redoubler son ardeur. Il ne se borna point comme ses condisciples à n'être qu'un simple imitateur du Titien, il osa concevoir le projet de devenir le chef d'une nouvelle école, qui perfectionnât celle de son premier maître, et qui lui donnât les qualités qui lui manquaient : vaste projet, qui ne pouvait naître que dans une ame aussi brûlante et aussi élevée que certaine de sa propre valeur. N'ayant pour demeure qu'une misérable chambre, il sut l'ennoblir par ses premières études. Il avait écrit sur la muraille cette inscription qui fut sa règle : *le dessin de Michel-Ange et le coloris du Titien.* Il ne cessait de copier avec une assiduité infatigable les tableaux de ce dernier, et de dessiner, jour et nuit, les plâtres des statues que le premier avait faites pour Florence. Il y ajouta encore l'étude d'un grand nombre de bas-reliefs et de statues antiques. Dans un catalogue d'antiquités cité par Morelli, et qui se rapporte à l'année 1675, il est fait mention d'un buste de Vitellius, qui servit long-temps aux études du Tintoret, et d'après lequel il ne cessait de dessiner. Il avait aussi l'habitude de dessiner le modèle à la lampe pour obtenir des ombres plus fortes, et se former, par cette méthode, un clair-obscur plus vigoureux. C'était pour parvenir au même résultat, qu'il faisait des maquettes de cire, qu'il habillait avec un soin extrême, et qu'il plaçait dans de petites chambres faites de planches ou de carton, aux fenêtres desquelles il adaptait adroitement de petites lampes afin de mieux connaître la distribution des ombres et des lumières. D'autres fois il suspendait les mêmes modèles au plafond avec un fil, leur donnait toutes sortes de positions et les dessinait de différents points de vue, afin d'acquérir la science des raccourcis, dans laquelle son école était beaucoup moins versée encore que l'école lombarde. Au milieu de ces travaux multipliés, il était bien loin de négliger l'étude de l'anatomie, qu'il regardait comme indispensable pour connaître le mouvement des muscles et la charpente du corps humain : il dessinait le plus qu'il pouvait d'après le nu, il faisait prendre au modèle toutes les attitudes possibles et cherchait à être aussi varié que la nature elle-même. C'est ainsi qu'il se disposait à introduire parmi ses compatriotes la véritable manière d'étudier, qui consiste à dessiner d'abord d'après les anciens, qu'il regardait comme les modèles les plus parfaits, et à copier ensuite le nu, dont ses premières études lui permettaient de corriger les défauts. Il suivit cette méthode lorsqu'il peignit, dans l'église de la Trinité, le tableau d'*Adam et d'Ève séduits par le Serpent*, et celui de la *Mort d'Abel.* Il dessina ses figures d'après nature et au carreau; mais

il y ajouta une certaine grâce de contour, qu'il avait puisée dans les bas-reliefs antiques. A tant de qualités acquises, il joignait un génie que Vasari, son détracteur, ne pouvait s'empêcher d'admirer et qu'il regardait comme *le plus terrible* qu'on eût jamais vu en peinture; une imagination inépuisable en idées neuves; un feu pittoresque, qui lui faisait concevoir parfaitement les caractères les plus forts des passions, et qui ne l'abandonnait point qu'il n'eût exprimé sur la toile ce qu'il avait dans l'idée. Mais à quoi servent et la science la plus profonde et le génie le plus rare, si l'artiste en néglige la culture? Le Tintoret travailla d'abord avec ce soin et cette conscience qu'exigeait l'art qu'il cultivait; c'est alors qu'il composa ces admirables tableaux où l'œil le plus prévenu ne saurait découvrir un défaut. Il faut surtout mettre au premier rang de ces chefs-d'œuvre le *Miracle de saint Marc*, qui a fait, pendant plusieurs années, l'un des plus beaux ornements du Musée du Louvre. L'artiste avait trente-six ans lorsqu'il l'exécuta, et ce tableau a toujours été regardé comme une des merveilles de l'école vénitienne. C'est le coloris du Titien avec une vigueur de clair-obscur dont on voit peu d'exemples. La composition en est sobre, sage et pleine de justesse; les formes sont du plus beau choix; les draperies étudiées, variées, naturelles, exactes; tous les personnages sont pleins de vie, les attitudes d'une vérité qui étonne; mais rien n'égale la hardiesse du dessin, la légèreté toute aérienne du saint, qui traverse les cieux pour venir au secours de l'esclave. Ce tableau se trouvait dans l'école de Saint-Marc à Venise. Le Tintoret avait peint, dans le même édifice, plusieurs autres compositions si belles, que Pierre de Cortone disait, en les regardant: « Si je demeurais à Venise, je ne laisserais » point passer un jour de fête sans » nourrir mes yeux de la vue de ces » chefs-d'œuvre, et surtout sans en » admirer le dessin. » On met presqu'au même rang le *Crucifiement de Jésus-Christ*, que l'on voit dans l'école de Saint-Roch. Je me bornerai à citer la *Cène*, placée actuellement en dehors du réfectoire des porte-croix, pour lequel elle avait été peinte. Ceux qui l'ont vue dans sa place primitive, en parlaient comme d'un miracle de l'art. La charpente du plafond avait été si bien reprise dans le tableau, et la perspective avait été entendue avec tant d'adresse, que la salle paraissait deux fois plus grande qu'elle ne l'était effectivement. L'artiste lui-même faisait tant de cas de ces trois ouvrages, qu'il y mit son nom. Cependant il ne faut pas croire que ce soient les seuls qui méritent d'être vantés. On peut voir dans Zanetti la liste de tous ceux que le Tintoret a exécutés avec le soin le plus exquis, et qui sont publiquement exposés à Venise. Mais le soin et l'étude accompagnent rarement la manie de vouloir faire vite et beaucoup. Voilà la source de tant d'ouvrages, sinon ordinaires, du moins bien inférieurs à ses chefs-d'œuvre. C'est ce qui faisait dire à Annibal Carrache, que dans plusieurs de ses ouvrages, le Tintoret était inférieur au Tintoret; et Paul Véronèse, son admirateur, ne pouvait s'empêcher de regarder comme un malheur qu'il eût fait tort aux maîtres en peignant de toutes les manières, ce qui était, pour ainsi-dire, dégrader entièrement le but de ce bel art. Ces reproches tombent particulièrement

sur un trop grand nombre de ses productions, qui, couçues sans étude, exécutées de pratique, et tout au plus ébauchées, ne sont pas exemptes d'erreurs de dessin, et pèchent du côté du jugement. On y voit une multitude de figures, ou superflues, ou mal groupées; ou, ce qui lui est plus ordinaire, dans une action exagérée, sans spectateurs qui les regardent tranquillement, comme c'est la coutume du Titien et des autres habiles compositeurs. Il ne faut pas chercher dans ces figures cette dignité sénatoriale dont Reynolds faisait un des mérites du Titien. Le Tintoret s'attacha bien plus au brillant qu'à la noblesse; et c'est des gens du peuple de son pays, le plus vif peut-être de toute l'Italie, qu'il tira la plupart de ses modèles de tête, et les attitudes de ses figures; il ne craignait pas de les introduire dans les compositions les plus importantes: dans quelques-unes de ses *Cènes*, on voit des apôtres qui ressemblent absolument à ces gondoliers du canal qui, dans l'exercice de la rame, le bras en l'air et le corps incliné, lèvent tout-à-coup la tête avec cet air farouche qui leur est naturel, soit pour regarder, soit pour lâcher un bon mot, soit pour disputer. Il abandonna aussi la manière de peindre du Titien, et cessa de se servir, comme lui, de toiles imprimées en blanc, et de craie, pour employer des toiles obscures, ce qui est cause que les tableaux qu'il a peints à Venise, ont beaucoup plus souffert que les autres. Le choix des couleurs, ainsi que le ton général, n'est pas celui du Titien. L'outremer est la teinte qui domine; et lorsqu'il le mêle au clair-obscur, c'est autant d'agrément qu'il ôte à sa peinture. On aperçoit aussi dans ses chairs une teinte violâtre dont il abuse, et particulièrement dans ses portraits. Le Titien et lui ne suivent pas non plus le même principe dans les proportions du corps humain. Il n'aimait pas, si l'on peut s'exprimer ainsi, la *plénitude* du Titien; il recherche davantage la légèreté; mais le svelte dégénère quelquefois chez lui en maigreur. Ce qui, dans ses tableaux, offre ordinairement le plus de négligence, ce sont les draperies; il est rare qu'il en ait fait dont les plis alongés ne ressemblent pas à des tuyaux. Quant à ses erreurs de jugement, il est inutile de s'y étendre ici; on peut voir dans Vasari ce que cet auteur en a dit, surtout à l'occasion du *Jugement universel*, que le Tintoret a peint à *Sainte-Marie dell' Orto*. Mais quelle que soit l'animosité de son détracteur, il ne peut s'empêcher d'avouer que, dans ses autres tableaux, et même dans ce dernier, si les diverses parties en eussent été soignées comme l'ensemble, ce seraient des ouvrages miraculeux. Dans ses autres ouvrages où il a voulu pour ainsi dire improviser, il fait briller une liberté de pinceau, une originalité de génie, qui n'appartiennent qu'à un maître supérieur. C'est surtout dans le jeu des lumières, dans la difficulté des raccourcis, dans la bizarrerie même de l'invention, dans le relief, dans l'accord, que ces qualités se manifestent. Dans les tableaux bien conservés, la grâce et l'harmonie des teintes ne sont pas moins remarquables. Mais c'est surtout dans l'art de donner la vie à ses figures que le Tintoret l'emporte sur tous les maîtres; et c'est un proverbe commun chez les artistes, que c'est chez le Tintoret qu'il faut étudier le mouvement. Pierre de Cortone disait à ce sujet, que si l'on comparait toutes les peintures que l'on a gra-

vées, on ne trouverait aucun peintre égal au Tintoret en fureur pittoresque. Sa longue vie, sa facilité à peindre, rendent presque impossible le catalogue de ses tableaux. Il aimait à déployer l'enthousiasme dont il était animé dans de vastes compositions, ou du moins dans des sujets où il pouvait introduire un grand nombre de personnages. Parmi les premières, une des plus célèbres, une de celles auxquelles les Carraches ne purent refuser leur admiration, est celle qu'il exécuta dans sa vieillesse, pour la salle du grand conseil, et dans laquelle le nombre des figures est presque incalculable. Ce tableau représente le *Paradis :* si les groupes étaient mieux distribués, et les figures moins amoncelées, Algarotti l'eût sans doute moins critiqué, en le citant comme un exemple de composition mal imaginée. Le Tintoret donna une preuve éclatante de sa facilité lorsqu'il fallut exécuter les peintures de l'école de Saint-Roch. Les membres de cette communauté avaient demandé des dessins à Paul Véronèse, à Salviati, à Frédéric Zucchero et au Tintoret, dans l'intention de choisir les meilleurs. Mais le Tintoret eut terminé et mis son tableau en place, avant que les autres eussent seulement achevé leurs esquisses. Ce tableau représentait l'*Apothéose de saint Roch*. Il lui mérita le surnom de *Furioso*. Le doge et le sénat de Venise l'ayant préféré à Salviati et au Titien lui-même pour peindre, dans une des grandes salles du palais, la mémorable victoire remportée, en 1571, par les Vénitiens sur les Turcs dans le golfe de Lépante, malgré la vaste étendue de la composition, et la multitude des figures qu'il y introduisit, il ne mit cependant qu'une année à le terminer. Il aimait son art avec une telle passion, son désintéressement était si grand, qu'il ne demandait, pour l'exécution des plus vastes machines, que le remboursement de ses frais. On l'a vu aider plusieurs fois le Schiavone et d'autres peintres dans la composition de leurs ouvrages pour le seul plaisir de peindre. Quand Henri III, roi de Pologne, passa à Venise pour revenir en France, Tintoret se mêla, sur le Bucentaure, parmi les écuyers de ce prince, et fit son portrait au pastel. Immédiatement après il le peignit à l'huile, et le roi lui permit de le terminer d'après lui. Le fameux Arétin, lié d'amitié avec le Titien, se permit de mal parler du Tintoret en plusieurs occasions. Le peintre le rencontra un jour, et l'invita à venir chez lui pour qu'il fît son portrait. L'Arétin ayant accepté, Tintoret tira de dessous son habit un pistolet chargé à balle; le satirique plein de frayeur lui demanda quel était son dessein. Ce n'est rien, dit le peintre, je veux seulement prendre ta mesure. Il le mesura en effet, et lui dit, tu as deux fois et demi la longueur de mon pistolet. L'Arétin ne put s'empêcher de rire; mais à l'avenir il se montra plus réservé dans ses propos. Les véritables Tintoret sont rares dans les galeries d'Italie; ils sont assez communs à Venise. C'est là que l'on peut vérifier l'exactitude de Ridolfi sur un fait qui, au premier aperçu, semble peu croyable, c'est que le Tintoret peignait quelquefois avec le fini d'un peintre en miniature. Il existe, dans la noble famille de Barbarigo à San-Polo, une *Suzanne* de ce genre, où l'artiste a représenté un parc délicieux avec des volières d'oiseaux rares, des lapins et autres animaux, et dans lequel ces accessoires et les figures sont étudiées et finies avec le soin le plus

exquis. Le Musée du Louvre possédait, en 1814, dix-sept tableaux de ce maître, parmi lesquels se trouvaient le célèbre tableau du *Miracle de saint Marc*, le chef-d'œuvre de son auteur, et *sainte Agnès ressuscitant le fils de Sempronius, préfet de Rome*. Onze de ces tableaux ont été repris, en 1815, par l'Autriche. Parmi les six que possède encore le Musée, on distingue particulièrement trois portraits, dont un est celui de l'auteur peint par lui-même, et un tableau de *Suzanne au bain*. Les deux autres, dont les sujets sont une Cène et un Christ mort, soutenu et pleuré par les anges, ne peuvent être considérés que comme de simples esquisses. Ce grand artiste mourut à Venise, en 1594, âgé de quatre-vingt-deux ans. — Dominique Robusti, fils du précédent, et son meilleur élève, naquit à Venise, en 1565; mais il suivit son père comme Ascagne suivait Énée, *non passibus æquis*. Il y a une grande conformité dans les airs de tête, dans le coloris, dans l'accord général; mais la différence dans le génie est immense: aussi attribue-t-on à son père tous les tableaux qui dénotent quelque esprit, ou du moins soupçonne-t-on qu'il y a mis la main. Cependant on fait mention de quelques vastes machines exécutées par lui. On loue particulièrement celles qu'il a remplies de portraits, talent dans lequel le Zanetto le regarde comme égal à son père. On voit un tableau de cette espèce dans l'école de Saint-Marc, où, comme dans ses autres compositions, les figures sont disposées avec plus de sagesse que celles de Jacques, finies avec plus de patience, et peintes avec une méthode plus solide et plus durable. Lorsqu'il parvint à la vieillesse, il tomba dans le maniéré, qui commençait à être en vogue à cette époque. C'est à ces signes que l'on peut distinguer ses productions de celles de son père, et déjouer la mauvaise foi de ces brocanteurs qui n'ont à la bouche que le nom de Jacques, parce que ses tableaux se vendent plus cher. Dominique a peint en outre un grand nombre de portraits, une assez grande quantité de petits tableaux de mythologie et d'histoire sacrée, où il a mis son nom. Dans ce nombre, on fait cas de son tableau de la *Madeleine pénitente*, que l'on voit au Capitole, et dont la couleur est digne des meilleurs maîtres de l'école vénitienne. Cet artiste, qui jouirait d'une plus grande réputation s'il eût porté un autre nom, mourut à Venise, en 1637, à l'âge de soixante-douze ans; il devint paralytique de la main droite, et se mit à peindre avec succès de la main gauche. — Maria Robusti, fille et élève de Jacques Tintoret, connue sous le nom de *Marietta* Tintorella, naquit, à Venise, en 1560. Montrant la même aptitude pour la musique que pour la peinture, elle jouait parfaitement de plusieurs instruments; mais l'art dans lequel son père excellait décida de sa vocation. Elle abandonna toutes ses autres études pour se livrer uniquement à la peinture. Sous la direction de son père, elle se rendit bientôt habile dans la double science du dessin et de la couleur; elle étudia assidument l'antique, et se forma ainsi un excellent style et une grande adresse de main. Quoiqu'elle eût pu se distinguer dans la peinture historique, elle sentit que ce genre avait quelque chose d'étrange pour son sexe, et elle se borna à peindre le portrait. Elle y fit de tels progrès, que de son temps on met-

tait ses ouvrages presque au niveau de ceux du Titien. Ils brillaient par la finesse et l'élégance du dessin, et par la force et le naturel du coloris. Son pinceau était libre, sa touche brillante et pleine d'esprit, et ses portraits n'étaient pas moins remarquables par la beauté de l'exécution que par l'exactitude de la ressemblance. Toute la noblesse de Venise se fit peindre par elle. L'empereur Maximilien, le roi d'Espagne Philippe II, l'archiduc Ferdinand, cherchèrent par les offres les plus avantageuses à l'attirer à leur cour; mais sa tendresse pour son père lui fit rejeter toutes ces propositions. Elle n'avait que trente ans lorsqu'elle mourut, en 1590. Son père eut le malheur de lui survivre. P—s.

TIODA, architecte, né dans le neuvième siècle, fut chargé par le roi des Asturies, Alphonse le Chaste, de la construction de plusieurs édifices remarquables, dont ce prince voulait embellir la ville d'Oviédo, lorsqu'il y établit sa résidence. Le premier fut la basilique de Saint-Sauveur, avec deux autres églises sur les côtés, l'une dédiée à la Vierge, l'autre à Saint Michel. La basilique fut démolie, en 1380, et l'on construisit sur son emplacement la cathédrale qui existe aujourd'hui; les deux autres églises subsistent encore. Celle de la Vierge a cent pieds de largeur; elle est divisée en trois nefs, de six arcades chacune et toutes portées sur des piedestaux. La principale chapelle et les deux chapelles latérales, qui ont été terminées, sont bien proportionnées et ornées de marbres magnifiques. Le reste de cet édifice n'a point été achevé, et le toit bas et écrasé que l'on avait élevé provisoirement pour mettre les ouvriers à couvert pendant les travaux est celui qui existe encore aujourd'hui. La basilique de Saint-Michel renferme deux églises, l'une inférieure et l'autre supérieure. La première est construite sur une voûte extrêmement solide, dont l'objet est d'élever davantage la seconde au dessus du sol, et de la préserver de l'humidité. On monte à cette église supérieure, nommée aujourd'hui *Camera santa*, par la croisée de la cathédrale, au moyen d'un escalier de vingt-deux marches. On arrive d'abord dans une salle voûtée, de vingt pieds; on passe de là, par une porte en arcade, dans une autre salle moins grande, mais également voûtée, d'où l'on descend enfin, par douze marches, dans une église ornée d'un grand nombre de travaux précieux et remplis de délicatesse, longue de vingt-cinq pieds, et large de seize, et dont la voûte, quoique portée sur les murs, semble soutenue par six colonnes de marbre différents, sur chacune desquelles sont placés deux des douze apôtres. Le pavé est une mosaïque en pierres de différentes couleurs. Tioda construisit aussi le palais du roi, orné de peintures, et que l'on croit être celui qu'habite actuellement l'évêque d'Oviedo. Cet édifice a été loué par le roi Alphonse le Grand, dans sa chronique, de la manière suivante : « *Cujus operis pulchritudo plus præsens potest mirari quam erudito scriba laudari.* » Le même artiste édifia en outre l'église de Saint-Julien, *extrà muros :* grand et bel ouvrage, et qui tient plus du style grec moderne que du gothique. Sans doute ces divers édifices ne méritent pas tous les éloges qu'ils reçurent de leurs contemporains; mais à l'époque où ils furent construits, on ne connaissait rien de semblable. Aucun artiste n'aurait su

donner alors à ses édifices autant de solidité, des proportions générales aussi régulières, et des ornements d'un aussi bon goût. C'est donc avec justice que Tioda obtint la faveur du roi don Alphonse le Chaste et de son successeur don Ramire, qui lui confia la conduite de deux églises non loin d'Oviédo. La plus grande des deux, appelée *Santa Maria*, est toute unie au dehors et au dedans; mais le plan en est bien distribué, les proportions en sont exactes, et elle est si solidement construite, qu'elle s'est conservée intacte jusqu'à nos jours. L'autre, sous l'invocation de Saint Michel, est beaucoup plus petite; elle n'a que quarante pieds de long sur vingt de large; mais, dans sa petitesse, les proportions en sont si belles, que les artistes les plus fameux pourraient l'étudier avec fruit. Le vaisseau, lorsqu'on est dans l'intérieur du monument, cause l'admiration par son élévation, par la beauté des deux escaliers qui servent à y parvenir, par la commodité et la manière habile dont les jours se correspondent. Toute cette construction est gothique, quoiqu'elle ait quelque chose du goût romain. On y remarque douze colonnes de marbre parfaitement distribuées. C'est sur ce modèle que l'on a élevé un grand nombre des églises les plus remarquables de l'Espagne. P—s.

TIPHAIGNE DE LA ROCHE (CHARLES-FRANÇOIS), né à Montebourg, diocèse de Coutances, en 1729, mort, dans sa patrie, le 12 août 1774, était médecin et littérateur. Ce n'est qu'à ce dernier titre qu'il est encore connu. Il avait pris ses degrés à l'université de Caen. On a de lui : I. *L'Amour dévoilé ou le système des sympathistes*, 1751, in-12, ouvrage moitié par chapitres, moitié par lettres, où l'auteur, après avoir réfuté Platon, Aristote, Descartes, donne la transpiration pour cause de nos affections; c'est-à-dire, que la matière transpirante de l'un, selon qu'elle chatouille, blesse les fibres de l'autre, ou ne produit aucun effet, devient la cause de l'amitié, de la haine ou de l'indifférence. II. *Amilec ou la graine d'hommes*, 1754, in-12, critique, sous la forme d'un songe, des faiseurs de systèmes modernes, et satire générale de plusieurs états. III. *Bigarrures philosophiques*, 1759, 2 vol. in-12, reproduites sans avoir été réimprimées sous le titre de : *Les discours d'Ibrahim*, etc., 1779, 2 vol. in-12. C'est un mélange de sérieux et de badinage, composé de trois articles : 1°. *Visions d'Ibrahim*; 2°. *Voyage aux Limbes*; 3°. *Essai sur la nature de l'ame*. IV. *Giphantie*, 1760, deux parties in-8°. Giphantie est le nom d'une île que l'auteur suppose avoir été donnée à des génies, un jour avant que le paradis terrestre échût en partage à Adam. Ce roman, tout-à-la-fois moral, critique et satirique, a été traduit en anglais. V. *Essai sur l'histoire économique des mers occidentales de France*, 1760, in-8°. L'auteur parle d'abord des produits de la mer en général, et de leur utilité; puis il traite spécialement de ce qui regarde le canal de la Manche, des fonds et de la variété des côtes, des pêches, de l'origine de certains péages sur la marée, etc.; la dernière partie de son livre est consacrée à des espèces particulières de pêches, telles que celles des marsouins, des huîtres, etc., et à l'occasion de chacune d'elles il propose des améliorations. VI. *Observations physiques sur l'agriculture, les plantes, les minéraux*, 1765, in-8°. VII.

L'empire des Zaziris sur les humains, ou la zazirocratie, Pékin (Paris), 1761, in-16 de 121 pag. Les Zaziris sont des sylphes ou des génies qui influent sur chacun de nous à tout instant et dans toutes les circonstances. La zazirocratie est un réchauffé de beaucoup d'écrits, entre autres du *Comte de Gabalis*, de l'abbé de Villars. VIII. *Sanfrein ou mon dernier séjour à la campagne*, 1765, in-12, reproduit sous le titre de : *La girouette ou Sanfrein*, 1770, in-12. Ce petit roman, qui n'a pas 200 pages, obtint le suffrage de Fréron, qui (*Année littéraire*, 1765, tome IV, page 175), dit que l'auteur *aurait dû étendre cette bagatelle.* On a attribué à Tiphaigne une nouvelle édition du *Dictionnaire de Furetière*, à laquelle il a fait quelques *additions*; mais la dernière édition du *Dict. de Furetière* (*V.* FURETIÈRE, XVI, 188) a paru en 1725, c'est-à-dire quatre ans avant la naissance de Tiphaigne. A. B—T.

TIPHAINE (CLAUDE), jésuite, né, à Paris, en 1571, entra dans la société, en 1593, y prononça ses quatre vœux quinze ans après, professa la philosophie et la théologie pendant plusieurs années, fut successivement recteur des colléges de Reims, Pont-à-Mousson, Metz, La Flèche, puis chancelier de l'université de Pont-à-Mousson, et enfin provincial de Champagne. Ayant quitté cette dernière charge, il ne voulut plus avoir un feu particulier, malgré les offres des supérieurs et la faiblesse de sa santé. Il avait, dit-on, sur la grace des sentiments opposés à ceux de sa compagnie. Il mourut à Sens, le 27 décembre 1641. On a de lui : I. *Avertissement aux hérétiques de Metz*, sur le ministre Paul Ferri, Pont-à-Mousson, 1618, in-8°. (*Voy.* FERRI, XIV, 435). II. *Declaratio ac defensio scholastica doctrinæ sanctorum patrum de hypostasi et personâ*, Pont-à-Mousson, 1634, in-4°. III. *De ordine, deque priori et posteriori liber ad varias et celebres theologiæ ac philosophiæ quæstiones enodandas*, Reims, 1640, in-4°. A. B—T.

TIPHERNAS. *V.* TIFERNAS.

TIPPOU - SULTHAN BEHADOUR, dernier nabab de Maïssour (ou Mysore, suivant l'orthographe anglaise), naquit en 1749, et porta d'abord le nom de FETH-ALY KHAN. Il reçut celui de TIPPOU-SAHEB, soit à la circoncision, soit lorsqu'à l'âge de seize ans il fut nommé dyvan ou intendant de Bednor, par son père Haïder-Aly Khan; et comme il donna des preuves de bravoure et de capacité en plus d'une occasion, sous le règne de ce prince (*Voy.* HYDER-ALY), son nom de *Tippou-Saheb* semble avoir prévalu sur ceux de *Tippou-Khan* et *Tippou-Sulthan*, qu'il prit en montant sur le trône, le 7 décembre 1782. Il se trouvait dans le Tanjaour, avec un corps de troupes, lorsque Haïder mourut. Les Anglais, alors en guerre avec ce dernier, profitèrent de cette double circonstance. Le brigadier-général Matthews, qui les commandait, se mit en campagne dès la fin de février 1783, et s'empara successivement d'Onor, de Condapour, de Mangalor, de Bednor et d'Anampour, où une partie de la famille du nouveau souverain tomba au pouvoir des vainqueurs. Tippou arrêta bientôt le cours de ces succès. A la tête de vingt-cinq mille hommes, parmi lesquels était un corps de mille Français, il parut devant Bednor, le 9 avril, et força Matthews d'évacuer la place, par suite d'une capitulation, où

il fut stipulé que les Anglais retourneraient à Bombay, par Goa, après qu'ils auraient rendu Bednor, Anampour et Colidroug, ainsi que l'argent, les armes, et les magasins appartenant à leur gouvernement. Cette capitulation fut violée de part et d'autre. Les Anglais ayant voulu soustraire une somme considérable, en la distribuant aux officiers qui devaient la rendre au trésor public, un accident fit découvrir leur supercherie. Alors Tippou retint prisonniers le général anglais et sa garnison, les fit fouiller, dépouiller, charger de chaînes, et les accabla de mauvais traitements. S'il faut en croire les auteurs anglais, il poussa la barbarie jusqu'à faire empoisonner Matthews et plusieurs de ses officiers, et trancher la tête, en sa présence, au frère de ce général, qui fuyait chargé d'or et de bijoux. Il assiégea ensuite Mangalor, qu'il ne put prendre, quoiqu'il eût découvert et puni la trahison de son général en chef, qui se disposait à passer du côté des Anglais avec une partie de ses troupes. Le siége durait encore, lorsque Tippou reçut la nouvelle de la paix de Versailles entre la France et l'Angleterre. Il suspendit à l'instant les hostilités, et prêta l'oreille à des négociations qui se terminèrent par un traité signé à Mangalor, le 11 mars 1784. Les Anglais rendirent toutes les places qu'ils avaient conquises, et promirent de ne point aider les ennemis de ce prince. Tippou, de son côté, restitua aux Anglais leur comptoir de Calicut, que Haïder leur avait enlevé; promit d'évacuer les états des radjahs de Tanjaour et de Travancor, leurs alliés, et renonça à ses prétentions sur le Carnate. Telle fut l'issue de la première guerre que Tippou eut à soutenir contre les Anglais. Les légers avantages qu'il y avait obtenus le remplirent de présomption, et entretinrent cette haine héréditaire qu'il leur avait vouée, et qui fut la pensée de toute sa vie. Heureux, si à l'ambition et à la bravoure qu'il tenait de son père, il eût joint la prudence, la modération et les talents politiques qui n'avaient pas moins contribué que les armes à fonder la puissance de ce prince. Haïder n'avait pris que le titre de *naïb* (lieutenant), et montrait souvent au peuple le radjah légitime de Maïssour, au nom duquel il promulguait les actes de la souveraineté. Tippou se délivra de cette entrave. Il laissa le radjah et sa famille dans l'oubli et dans la misère. Il prit les titres de sulthan, de vainqueur, et s'arrogea ceux de tous les princes de la presqu'île de l'Inde, dont il prétendait être le suzerain. Plus tard même, à l'époque où la majesté royale fut violée par un rebelle, dans la personne du souverain titulaire de l'Indoustan (*V.* Chah-Alem), il ajouta à tous ses titres celui de *Padischah* (empereur). Pour soutenir le rang auquel il s'était placé, il suppléa, par le faste, à la véritable grandeur; et sa cour devint une des plus brillantes de l'Orient. Il porta son armée jusqu'à deux cent mille hommes; mais ces dépenses n'étant pas en proportion avec l'étendue et la richesse de ses états, il vit ses revenus diminuer et ses ressources s'épuiser. Toujours bercé néanmoins du vain espoir de dominer sur l'Indoustan ou d'en expulser du moins les Anglais, il voulut s'assurer de l'appui et des secours de la France. Il fit partir à-la-fois six ambassadeurs, en 1787. Trois prirent leur route par le golfe Persique, Bassora, Baghdad, l'Asie Mineure et Constantinople, et éprouvèrent toutes sortes d'accidents

et de contrariétés dans ce pénible et périlleux voyage. Celui des trois qui survécut à ses deux collègues n'osa ou ne put continuer sa mission. Il se joignit à la caravane des pèlerins de la Mekke, et gagna un port de la mer Rouge, où il trouva un navire qui le ramena dans l'Inde. Les trois autres ambassadeurs s'embarquèrent à Pondichéry, le 22 juillet 1787, et arrivèrent à Toulon le 9 juin de l'année suivante. Ils furent, pour la France, qu'ils traversèrent, un objet de curiosité, et alimentèrent, pendant quelques mois, les conversations et les journaux. Ils obtinrent une audience publique de Louis XVI, le 3 août 1788; mais au lieu des secours qu'ils venaient solliciter on ne leur donna que des spectacles et des fêtes. Le mauvais état des finances, la crainte de troubles intérieurs, empêchèrent le roi de France de réaliser les espérances du nabab de Maïssour. Il se borna au renouvellement de l'alliance avec Tippou, alliance qui demeura sans effets, ces deux princes ayant péri peu d'années après, l'un pour avoir trop aimé la paix, l'autre victime de son ambition guerrière. Les ambassadeurs furent de retour à Seringapatnam au mois de mai 1789. Comme ils n'avaient pas réussi dans la demande qui était l'objet principal de leur mission, et qu'ils ne cessaient d'exalter l'étendue, la population, la richesse du royaume qu'ils venaient de parcourir; Tippou, qui, zélé musulman, croyait qu'aucun potentat chrétien n'égalait sa puissance, fut blessé dans sa vanité: trompé d'ailleurs dans son attente par le peu de succès de son ambassade, il s'en prit à ses agents, et en fit assassiner deux. Il saisit bientôt une occasion de recommencer la guerre. Les Hollandais possédaient les forts de Cochin, d'Akkotah et de Cranganor, dans le Malabar, près des frontières de Maïssour. La médiation des Français les avait rétablis dans la possession de Cranganor, que Haïder-Aly leur avait enlevé. Tippou éleva des prétentions sur ces places, situées dans les états du radjah de Cochin, son vassal, et marcha sur Cranganor avec des forces considérables, au mois de juin 1789. Les Hollandais, pour sauver leur établissement de Cochin, vendirent les deux autres au radjah de Travancor. Tippou ne voulut pas reconnaître une vente faite sans son aveu; et, le 29 décembre, il envahit les frontières de Travancor. Sur les représentations du gouvernement de Madras, il offrit de s'en rapporter à des arbitres impartiaux, et resta dans ses lignes, en attendant le résultat des négociations. Il y fut attaqué, le 1er. mars 1790, par le radjah de Travancor. Les Anglais prirent part à cette action, comme alliés du radjah, et ne furent pas fâchés de recommencer la guerre contre un prince qu'ils désiraient humilier. Dès la première campagne, les hostilités s'étendirent au-delà de la chaîne des Ghâts. Tippou opéra une diversion dans le Carnate, et sut éviter habilement toute action décisive avec l'ennemi. La seconde campagne s'ouvrit par le siége de Bangalor, dont la prise fixa le théâtre de la guerre sur le territoire de Maïssour. Deux armées anglaises, l'une commandée par lord Cornwallis, qui avait fait cette conquête, l'autre venue de Bombay, sous les ordres du général sir John Abercromby, qui s'empara de Cananor, pénétrèrent, après une suite de succès, près des murs de Seringapatnam, en 1791. Elles se disposaient à former le siége de cette capitale, lorsque les

pluies, le débordement des rivières, la disette et les maladies, les forcèrent, au mois de juin, de se retirer. Ce fut vers ce temps-là que Tippou chargea M. Léger, commissaire français dans l'Inde, d'un message particulier, dont l'objet était d'obtenir de Louis XVI un corps de six mille hommes. Il offrait de payer le voyage, la solde et l'entretien des troupes françaises, se faisant fort de détruire, avec leur secours, l'armée et les établissements des Anglais dans l'Inde, et d'en assurer la possession à la France. Cette proposition, présentée secrètement à Louis XVI, par le ministre Bertrand de Molleville, fut sans résultat, parce que ce prince se repentait alors d'avoir favorisé l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et qu'il était déjà sans autorité. Cornwallis revint, l'année suivante, renforcé par les troupes du Nizam et par les Mahrattes, qui s'étaient coalisés avec les Anglais contre un inquiet et ambitieux voisin. Cette dernière campagne fut fatale au sulthan. La prise de Coïmbettour, qu'il força de se rendre, et dont il viola la capitulation, ne put balancer les revers qu'il éprouva. Les alliés ayant réduit plusieurs places, entre autres la forteresse de Nundydroug et celle de Savendroug, ou le *Rocher de la mort*, qui passait pour imprenable, arrivèrent devant Seringapatnam, le 5 février 1792. Deux jours après, Tippou, chassé de son camp retranché, fut contraint de se renfermer dans sa capitale, où il fut vigoureusement assiégé jusqu'au 24. Menacé d'un assaut, il accepta les conditions qui lui furent proposées, et le traité fut signé le 18 mars. Il céda aux alliés la moitié de ses états, et leur paya une somme considérable à titre d'indemnité. Mais la clause la plus dure et la plus humiliante fut celle qui l'obligea de donner, pour garanties de l'exécution du traité, deux de ses fils, Abd-el-Khalil et Moezz-eddyn, enfants de huit à dix ans. Ainsi se termina une guerre qui avait coûté au sulthan soixante-sept forts, huit cents pièces d'artillerie et cinquante mille hommes. Depuis cette époque, sa cour cessa d'être le séjour des plaisirs. Le deuil régna dans son palais; et son caractère devint plus irascible, plus dur, plus impérieux. Tippou ne parut désormais pénétré que d'un seul sentiment, celui de la vengeance. Il ne s'occupa qu'à susciter des ennemis aux Anglais. Entouré de puissances gagnées par eux, il envoya, en 1797, une ambassade jusque dans le nord de l'Inde, auprès de Zeman-Chah, roi de Kaboul, pour l'engager dans une alliance dont le but devait être de chasser les Européens de l'Indoustan, d'y anéantir la religion des Brahmes, et de rétablir l'antique splendeur du trône du Dehly, en y plaçant un autre prince de la famille de Tamerlan, et en l'affranchissant du joug honteux des *infidèles*. Quoique le roi de Kaboul fût ambitieux et entreprenant, il ne goûta point ce projet, soit qu'il prévît trop de difficultés dans son exécution, soit qu'il craignît de n'être que faiblement secondé par le sulthan de Maïssour, qui, depuis ses derniers revers, ne pouvait plus être compté parmi les puissances prépondérantes de l'Inde. Tippou, ayant encore échoué dans cette négociation, conçut l'espoir d'être soutenu par le gouvernement républicain qui s'était élevé en France sur les ruines de la monarchie, et qu'un intérêt commun devait unir avec lui contre l'Angleterre. Les

Français avaient toujours été accueillis à la cour de Maïssour. La perte de Pondichéry y en attira un plus grand nombre, la plupart gens ruinés ou aventuriers, sans principes et sans éducation. Tippou, entretenu par eux dans ses espérances imaginaires, s'avilit en les admettant dans sa familiarité, en se prêtant à leurs manies démagogiques. Ils établirent à Seringapatnam un club de jacobins, qui tint sa première séance le 5 mai 1797. Ils y jurèrent haine à la royauté, aux tyrans, excepté au *citoyen* Tippou-le-Victorieux. Dix jours après, ils arborèrent solennellement le drapeau tricolore, et se rendirent sur la place d'armes où ils plantèrent l'arbre de la liberté, au bruit des salves d'artillerie, et en présence du *citoyen* prince. Ce fut par les conseils d'un nommé Ripaud, capitaine corsaire, qui s'était établi le président de cette société populaire et le représentant de la nation française dans l'Inde, que Tippou se décida à envoyer secrètement deux ambassadeurs à l'Ile-de-France, pour y proposer une alliance avec le gouvernement français, et demander des troupes. Ils y arrivèrent le 17 janvier 1798. La publicité que le général Malartic, gouverneur de la colonie, donna à cette ambassade, devint funeste au sulthan, et les secours qu'il lui envoya, insuffisants pour le défendre, servirent de prétexte aux Anglais pour l'attaquer. Ces secours consistaient en trois commandants, deux officiers d'artillerie, six officiers de marine, quatre charpentiers de vaisseau, vingt-six officiers, sergents et interprètes, et soixante-deux soldats européens ou mulâtres. L'invasion de l'Égypte par les Français, deux lettres adressées par le général Buonaparte au sulthan de Maïssour, et interceptées par les Anglais; et plus que tout cela, le système d'agrandissement que ces derniers ne cessaient de mettre en pratique dans l'Inde, décidèrent du sort de Tippou. Le gouverneur-général, marquis de Wellesley, après s'être assuré de la neutralité des Mahrattes, et de l'alliance du Nizam, fit marcher une armée nombreuse, sous les ordres du général Harris, tandis que les troupes de Bombay, commandées par le général Stuart, arrivaient à Cananor. L'imprudent Tippou, qui avait répondu d'une manière évasive à toutes les propositions d'accommodement, ouvrit les yeux sur les dangers dont ses états étaient menacés par cette double invasion. Il rassembla toutes ses forces, mit des garnisons dans ses places, et vint camper avec 60 mille hommes à Periapatnam, pour s'opposer au général Stuart. Battu le 6 mars 1799, à Sidasir, il laissa à Periapatnam quelques troupes, pour disputer cette position, et marcha à la rencontre du général Harris, qu'il attaqua avec impétuosité, le 27 mars, à Malaveli, à huit lieues de Seringapatnam. Mais au bout d'une heure de combat, son armée fut mise dans une déroute complète, et il ne lui resta d'autre parti à prendre que de se renfermer dans cette dernière place. Il y fut investi, le 4 avril. Après des efforts inutiles pour repousser les attaques des assiégeants, Tippou tenta de renouer les négociations; mais les conditions que le général Harris lui imposa lui semblèrent si dures, qu'il n'y répondit pas, et il ne songea plus qu'à vaincre ou à s'ensevelir sous les ruines de sa capitale. Pendant un mois que dura le siége, il montra plutôt le cou-

rage et l'activité d'un soldat que l'habileté d'un général. Enfin, le 4 mai, la brèche étant devenue praticable, les Anglais traversèrent la rivière à une heure après midi, et donnèrent un assaut général. On se battit encore dans la ville. Les Français rallièrent plusieurs fois les Maïssouriens. Tippou périt dans la mêlée, atteint de plusieurs blessures, et l'on trouva son corps sous un monceau de cadavres. Il était âgé de cinquante ans, et en avait régné seize et demi. Avec lui s'anéantit la puissance éphémère que Haïder-Aly avait fondée, et qu'on a ridiculement nommée *empire de Maïssour* ou *Mysore*, puisque sa plus grande étendue ne surpassa jamais de beaucoup la moitié de la France. Formé par les armes, par l'usurpation, et composé d'éléments divers, ce prétendu empire, qui ne subsista que trente-huit ans, aurait pu durer davantage, et se consolider sous un prince doué de vertus pacifiques et de talents administratifs, qualités qui manquaient absolument au dernier nabab de Maïssour. Il en a été de la personne et du caractère de Tippou comme de ses états : on n'en a parlé qu'avec exagération, soit en mal, soit en bien. Du vivant de Haïder, un historien (Maître de la Tour) avait comparé le père à Philippe, roi de Macédoine, et le fils à Alexandre ; mais si, en réalité, Tippou fut un vaillant guerrier, il ne se montra digne du trône qu'avant d'y monter. La taille même de cinq pieds huit pouces qu'on lui a supposée se réduit à cinq pieds deux pouces et demi, mesure de France. Il avait le cou gros et court, les épaules carrées, le corps charnu et gras, le nez aquilin, le teint très-basané, de grands yeux, des sourcils arqués, les membres petits, surtout les pieds et les mains. Sa physionomie était à-la-fois vive, spirituelle, douce et majestueuse. Simple dans son costume, il était affable, accessible, populaire, et n'avait pas cette morgue taciturne qu'affectent les princes de l'Orient. Actif, laborieux, il entrait dans les plus petits détails de l'administration. Libéral jusqu'à la prodigalité, fastueux jusque dans ses disgraces, lors même qu'il eut perdu la moitié de ses possessions, il refusa de diminuer son état militaire, et de réduire ses dépenses en supprimant les emplois inutiles. *Tous ces hommes-là*, disait-il, *sont nourris par Dieu et non par moi*. Scrupuleux observateur des préceptes du Coran, il persista dans la prohibition du vin et des liqueurs spiritueuses, malgré le préjudice qu'en éprouvaient ses revenus. Au commencement de son règne, il fit rassembler dans Seringapatnam soixante mille Indiens baptisés, et les obligea d'abjurer le christianisme : il n'y en eut pas un seul qui se permît la moindre objection (1). Mais l'orgueil de Tippou ne fut qu'une vanité puérile, sa fermeté que de l'obstination, et son ambition fut toujours portée jusqu'au délire. Il n'était cependant pas dépourvu d'une sorte de noblesse dans les sentiments ; et son ame ne se laissa point abattre par les revers. D'ailleurs, inconstant, capricieux, brusque, colère, ennemi de la vérité, de toute contrariété, il changea sans cesse de ministres, s'entoura de favoris sans se faire des amis, et eut souvent recours aux moyens tyranniques. Avec ces qualités et ces défauts, Tippou ne fut qu'un prince médio-

(1) Lettres sur l'état du christianisme dans l'Inde, par l'abbé Dubois (*Biblioth. universel.* de dec. 1823, XXIV, Litt., p. 3[illegible]).

cre; et s'il se montra l'ennemi le plus acharné des Anglais, il ne fut pas le plus dangereux. Aussi ne cherchèrent-ils jamais à le ménager comme ils en usaient envers des princes indiens qui leur paraissaient plus redoutables (*V.* SINDIAH MADADJI). Ils se montrèrent plus généreux après sa mort, et le firent ensevelir honorablement dans le tombeau de son père. Les trésors et les états de Tippou furent partagés entre les Anglais et le Nizam. Les Mahrattes obtinrent quelques territoires, et le fils du dernier radjah de Maïssour fut rétabli dans une partie du domaine de ses aïeux. Quant aux enfants du malheureux nabab, on les conduisit dans la citadelle de Vellour, où le gouvernement britannique pourvut à leur entretien. Tippou parlait plusieurs langues européennes; cependant son esprit était peu cultivé (2). Au temps de sa prospérité, il avait, tous les soirs, à sa cour, une comédie mêlée de chants et de danses. Il était curieux de beaux chevaux, d'éléphants, de tigres apprivoisés et dressés pour la chasse (3). Superstitieux comme la plupart des princes musulmans, il consultait ses astrologues dans toutes ses entreprises. Il tenait lui-même un journal exact et minutieux de tous les détails de sa vie, et jusqu'au registre de ses songes. On a trouvé ce registre dans sa bibliothèque, qui se composait d'environ deux mille volumes. Cette bibliothèque provenait principalement de celle dont son père s'était rendu maître à Tchitor. Elle fut envoyée à Londres, en 1800 (4), ainsi que son cabinet de médailles et sa ménagerie, et mise, l'année suivante, par le gouvernement anglais, à la disposition de l'académie de Calcutta. Au reste, quoiqu'il paraisse certain que Tippou aimait moins la France qu'il ne haïssait l'Angleterre, et que, sous ce rapport même, il semble permis de le juger avec quelque sévérité, on est forcé toutefois de convenir que la catastrophe qui mit fin à sa vie et à sa puissance porta un coup funeste au commerce des Français, en leur fermant le seul débouché qui leur restait pour introduire leurs marchandises sur le continent de l'Inde. On a publié: *Les Indiens* ou *Tippoo-Saïb*, etc., avec quelques particularités sur ce prince, ses ambassadeurs en France, etc., Paris, 1788, in-8°. *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle, ou Mémoire de Typoo-Zaëb, sultan du Maïssour, écrits par lui-même, et traduits de la langue indostane*, Paris, 1796, 2 vol. in-8°., 1797, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage apocryphe n'est qu'une compilation romanesque, dont l'auteur (Fantin des Odoards, qui a pris la qualité d'éditeur), n'a pas su mieux imiter le style oriental que déguiser sa propre ignorance. Ces prétendus mémoires, remaniés par l'auteur-éditeur, sont devenus un mauvais roman sous ce titre:

(2) Lorsqu'il chassa de leur palais la famille des radjahs de Maïssour, il trouva plusieurs appartements remplis de livres, monuments historiques et copies d'inscriptions formant la bibliothèque qu'avait recueillie le radjah Tchih-Deo-Radj, mort en 1704. On lui demanda ce qu'il voulait faire de ces tas de feuilles de palmier et de codottom ou livres en toile de coton vernissée. Nouvel Omar, il ordonna de les porter à l'écurie royale pour alimenter le feu destiné à cuire le *coulti* ou grain de ses chevaux!! Une seule chambre de ces archives fut épargnée, sur les instances d'un brahmine, qui dit que cet appartement contenait les divinités particulières de sa famille. Ouvert enfin, en 1799, ce dépôt littéraire tomba entre les mains d'un officier anglais. *Nouv. Annal. des voyag.* de février 1824, XXI, 238, extr. des journaux de Calcutta.

(3) Il avait adopté le tigre pour son emblème, et son trône, éclatant de pierreries, avait pour support un tigre couvert d'or.

(4) M. Charles Stewart en a publié le catalogue en anglais, Cambridge, 1803, in-4°., avec des notices et extraits.

Heyder, *Azeima*, *Typoo-Zaeb*, histoire orientale, traduite de la langue malabare, 1802, 3 vol. in-12. M. J. Michaud a donné l'*Histoire des Progrès et de la chute de l'empire de Mysore, sous les règnes d'Haïder-Aly et de Tippoo-Saïb*, avec cartes, portrait et plans, Paris, 1801, 2 vol. in-8°., livre estimable et devenu rare. On trouve plus de détails sur Tippou, et surtout plus d'invectives contre ce malheureux prince, dans quelques ouvrages anglais, tels que la *Relation de la guerre avec Tippoo-Sulthan, depuis le commencement des hostilités dans les lignes de Travancore, en décembre 1789, jusqu'à la paix de Seringapatnam, en février* 1792, par Roderick Mackenzie, Calcutta, 1793, 2 vol. in-8°.; *Histoire de la campagne qui termina la guerre avec Tippoo-Sulthan Behadour*, par le major Dirom, Londres, 1793, gr. in-4°., fig.; *Histoire des opérations de l'armée commandée par le général Georges Harris, et du siége de Seringapatnam*, par Alex. Beatson, Londres, 1800, gr. in-4°, fig.; *Revue de l'origine*, etc., *de la guerre décisive contre Tippoo-Sulthan, avec des notes*, etc., par James Salmond, et *la Traduction des principaux papiers trouvés dans le cabinet de Tippoo*, par Wood, Londres, 1800; le même ouvrage avec des Notes et un Appendix, par Wood, 1800, gr. in-4°. *Lettres choisies de Tippoo-Sulthan à divers fonctionnaires publics, commandants militaires, gouverneurs, agents diplomatiques et commerciaux*, etc., *mises en ordre, et traduites en anglais*, par W. Kirkpatrick, avec des notes et *fac simile*, Londres, 1811, in-4°. *Tippoo-Saïb* ou la *prise de Seringapatam* est le sujet d'un mélodrame de M. Dubois, joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin, au mois d'août 1804, et qui donna lieu à deux parodies représentées sur deux théâtres des boulevards, l'une intitulée : *Petit-Pot*; l'autre: *Ne seringuez pas tant*. M. Jouy, de l'académie française, a fait représenter sur le Théâtre Français, en 1812, une tragédie de *Tippoo-Saëb*, imprimée la même année, et précédée d'une Notice et du portrait de ce prince. M. Henri de Brevannes a donné vers le même temps *Tippoo-Saïb*, tragédie en trois actes, 1813, in-8°., non représentée. A-T.

TIQUET (Marie-Angélique Carlier, dame), ne dut sa triste célébrité qu'à ses tentatives réitérées pour faire assassiner son mari. Elle naquit, en 1657, à Metz; son père, riche libraire de cette ville, lui laissa, en mourant, une fortune considérable à partager avec son frère. Orpheline à l'âge de quinze ans, elle resta sous la tutelle d'une tante, qui ne songea qu'à se débarrasser de cette charge, en la mariant promptement. Mlle. Carlier, douée d'une rare beauté, de beaucoup d'esprit et y joignant les avantages de la fortune, pouvait choisir un époux parmi les jeunes gens les plus aimables. M. Tiquet, conseiller au parlement de Paris, déjà sur le retour de l'âge, sut mettre la tante dans ses intérêts et obtint la préférence. Il était moins touché des agréments de sa femme que de la dot qu'elle lui apportait, et qui devait l'aider à payer ses dettes. Cependant les premières années du mariage furent assez paisibles. Un fils et une fille vinrent resserrer des nœuds formés par l'intérêt et la vanité. Tant que Mme. Tiquet ne fut point gênée dans son goût pour le luxe et la représentation, tout alla bien; mais son mari ayant voulu la

forcer de diminuer ses dépenses, elle n'eut plus pour lui que de l'aversion. Sa haine redoubla quand il eut pris des mesures pour faire cesser l'intrigue criminelle qu'elle entretenait avec un capitaine des gardes. Sur ces entrefaites, les créanciers de M. Tiquet ayant exercé contre lui des poursuites, elle crut la circonstance favorable pour demander sa séparation; mais le jugement, en lui rendant l'administration de ses biens, la força de rester avec un mari qui lui devenait chaque jour plus odieux. Désespérant de pouvoir jamais recouvrer sa liberté, ce fut alors qu'elle forma le projet de s'en débarrasser en le faisant assassiner. Elle gagna, par des présents, un domestique et son portier; mais ils prirent si mal leurs mesures qu'ils échouèrent. Le portier, soupçonné de favoriser les intrigues de sa maîtresse, fut renvoyé. Elle eut recours alors au poison; mais le valet de chambre jeta la tasse qui le contenait, et demanda son congé. Elle renoua donc avec son ancien portier, qui se chargea de tout. M. Tiquet, rentrant chez lui, le soir, fut assailli par trois ou quatre coupe-jarrets, qui tirèrent sur lui, à bout portant, plusieurs coups de pistolet. Se sentant blessé, il ne crut pas devoir se faire transporter dans son appartement, et préféra retourner dans la maison d'où il sortait. Sa femme, feignant d'ignorer ce qui venait de se passer, se rendit sur-le-champ auprès de lui; mais il ne voulut pas la recevoir. Un commissaire de police étant venu près du lit du blessé, pour l'interroger sur les auteurs de l'attentat, il déclara qu'il n'avait point d'ennemi que sa femme. Les amis de Mme. Tiquet la pressèrent de se sauver; mais elle ne le voulut pas, disant que sa fuite la ferait regarder comme coupable. Elle attendit donc, sans témoigner aucune inquiétude, l'exempt chargé de la conduire en prison. Les preuves ne furent pas suffisantes pour la convaincre d'avoir eu part à la dernière tentative d'assassinat sur son mari; mais l'instruction du procès démontra qu'elle avait cherché plusieurs fois à le faire périr. En conséquence elle fut condamnée à mort par une sentence du Châtelet, qui fut confirmée par le parlement. M. Tiquet, rétabli de ses blessures, courut à Versailles, avec ses enfants, pour demander la grace de sa femme; mais il perdit tout le mérite de cette démarche, en se faisant adjuger ses biens, dont la confiscation avait été prononcée. On ne put obtenir l'aveu du crime de Mme. Tiquet qu'en l'appliquant à la question. Placée sur la même charrette que son portier, qui était condamné à être pendu, elle s'occupa de le consoler et de l'encourager: elle le vit périr sous ses yeux sans montrer la moindre faiblesse; ensuite elle donna la main au bourreau pour monter sur l'échafaud, baisa le billot, releva ses cheveux et plaça sa tête. L'exécuteur était si troublé, que ce ne fut qu'au troisième coup qu'il la sépara du corps. Ainsi périt, à l'âge de quarante-deux ans, le 17 juin 1699, une des plus belles femmes de son siècle. Elle avait eu pour amie Mme. d'Aulnoy (*Voy*. ce nom), et d'autres personnes également aimables et spirituelles. Gastaud, alors avocat, fit l'*Oraison funèbre de Mme. Tiquet* (*V*. GASTAUD, XVI, 544); et le P. Chauchemer en publia la *Critique* (*Voy*. CHAUCHEMER, VIII, 289). Ces pièces, imprimées séparément, ont été recueillies en un vol. in-8°. Gayot de Pitaval les a insérées dans les *Causes célèbres*, IV,

43 ; v, 485. Cependant l'éditeur des *Mélanges historiques de M. de Bois-Jourdain* (Paris, 1807, 3 vol. in-8°.), croyant l'*Oraison funèbre* de Mme. Tiquet inédite, l'a insérée dans le tome III, 309-25, précédée d'une *Notice* sur cette dame. W—s.

TIRABOSCHI (Jérôme), littérateur italien, né à Bergame, le 28 décembre 1731, fit ses premières études sous l'abbé Armati, et à l'âge de onze ans, entra au collége de Monza, tenu par les Jésuites. Il en embrassa l'institut, et, chargé de l'instruction de ses camarades, il prépara une réimpression du Dictionnaire latin et italien de Mandosio, regardé comme un nouvel ouvrage par les nombreuses corrections de l'éditeur. Ce premier succès, et la protection du comte de Firmian, attachèrent Tiraboschi aux travaux littéraires. En donnant une meilleure disposition à la bibliothèque de Brera, à Milan, il remarqua plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire des *Humiliés*. Nés au sein des guerres qui avaient désolé l'Italie pendant les règnes orageux de Henri II et de Conrad *le Salique*, ces cénobites, que le malheur avait jetés dans le cloître, osèrent attenter à la vie d'un archevêque (*V.* Charles Borromée, V, 199). Ce crime ne resta pas impuni; et le pape Pie V, par une bulle du 7 février 1571, ordonna la suppression de cet ordre, qui comptait plus de cinq siècles d'existence. En 1628, le cardinal Frédéric Borromée avait chargé Puricelli (*Voy.* ce nom, XXXVI, 327) d'écrire l'histoire des Humiliés. Le travail, qui était bien avancé, fut suspendu par la mort de ce savant; mais on eut soin d'envoyer à la bibliothèque Ambrosienne les papiers déjà rassemblés, et ces matériaux, joints à ceux du P. Hartzheim (*Voy.* ce nom, XIX, 469) déposés dans les archives de Brera, servirent de base aux Mémoires de Tiraboschi. Cet ouvrage, qui remplissait une lacune dans les Annales de l'Église, fut bien accueilli par les savants, et cité avec éloge par les journalistes de Leipzig (année 1766, pag. 181 et 201). Il étendit beaucoup la réputation de l'auteur, qui, en 1770, reçut l'invitation de se rendre à Modène, pour être mis à la tête de la bibliothèque ducale, illustrée par les travaux de Muratori, de Zaccaria et de Granelli. Au milieu des trésors accumulés par la munificence des princes d'Este, le nouveau bibliothécaire conçut le plan d'un ouvrage qu'on aurait cru au-dessus des facultés d'un seul homme. L'Italie, cet ancien berceau de la civilisation, n'avait pas trouvé un écrivain capable de réunir dans un seul cadre les titres épars de ses richesses littéraires. La tâche en était d'autant plus difficile, qu'il fallait fermer l'oreille aux prétentions particulières de chaque état, et presque de chaque ville, pour ne juger les auteurs que d'après leur véritable mérite. Il fallait, en outre, être versé dans la littérature ancienne, connaître à fond la littérature moderne, avoir une idée suffisante des sciences et des arts, et ne pas être embarrassé dans le classement de tant de matériaux, pour élever un édifice aussi riche dans les détails qu'il devait être simple et régulier dans l'ensemble. Ce grand travail fut terminé en moins de onze ans; et s'il n'a pu échapper aux critiques de quelques esprits moroses, il a trouvé un plus grand nombre de partisans et d'admirateurs. Trois jésuites espagnols, Arteaga, Serrano et Lampillas, s'atta-

chèrent à justifier leur pays d'avoir en tout temps contribué à corrompre le goût en Italie. Serrano écrivit une dissertation (1) pour prouver que Martial, Lucain, les deux Sénèque, loin d'avoir terni l'éclat de la littérature latine, n'avaient fait que l'augmenter. Arteaga, qui niait l'influence des Arabes sur la poésie moderne, soutint que les Espagnols avaient eu beaucoup de part aux progrès de la musique italienne dans le seizième siècle(2); et Lampillas se chargea de relever des avantages encore plus cachés de la littérature castillane (3). Malgré ces attaques, qui ne restèrent pas toujours dans les bornes de la modération et de la bienséance, l'ouvrage de Tiraboschi triompha de ses ennemis; et l'académie royale de Madrid elle-même répondit à l'offre d'un exemplaire dans les termes les plus flatteurs. Cet hommage public fut confirmé par les réimpressions exécutées du vivant même de l'auteur; et ce monument élevé par Tiraboschi à la gloire nationale est encore ce qu'il y a de plus complet sur l'histoire de la littérature italienne. En prenant son point de départ des Étrusques, cet habile écrivain suit la marche lente, mais progressive, des lettres et des arts sous les anciens; il marque leur décadence sous les barbares, et les efforts impuissants de Cassiodore, Boëce, Alcuin et Constantin l'Africain pour dissiper les ténèbres du moyen âge. C'est avec le même soin qu'il développe les causes de la renaissance des lettres, dont il accompagne les progrès jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Tiraboschi aurait probablement poussé son travail jusqu'au siècle suivant si un sentiment de reconnaissance envers la ville qui l'avait adopté, et l'embarras que l'on éprouve à juger ses contemporains, ou plutôt la crainte de leur déplaire, ne l'eussent éloigné d'un sujet général, pour le jeter dans des recherches relatives à l'histoire politique et littéraire de Modène. Il s'était pourtant déclaré contre les compilateurs de ces mêmes *bibliothèques*, auxquelles il consacra les dernières et les plus belles années de sa vie (4). Ce qui doit augmenter nos regrets, c'est que personne jusqu'à présent ne s'est cru en état de continuer son ouvrage. On assure que le P. Pozzetti, successeur de Tiraboschi dans la place de bibliothécaire, avait déjà ébauché l'histoire littéraire du dix-huitième siècle, en Italie. Reina, qu'une mort prématurée vient d'enlever (février 1826) aux lettres, avait offert de remplir cette lacune. M. Ugoni, qui exploite le même sujet (5), en adoptant le plan de son compatriote Corniani (6), s'est entièrement écarté de la route tracée par *le père de la littérature italienne*. Tiraboschi, décoré des titres de chevalier et de conseiller du duc de Modène, mourut dans cette ville le 3 juin 1794. Ses Ouvrages sont : I. *De Patriæ historiâ, oratio*, Milan, 1759, in-4°. II. *Vetera Humiliatorum monumenta annotationibus*

(1) *Super judicio H. Tiraboschi, de Martiale, Senecâ, Lucano et aliis argenteæ ætatis Hispanis, epistolæ duæ ad Cl. Vannetti*, Ferrare, 1776, in-8°.

(2) *Dell' influenza degli Arabi sull' origine della poesia moderna in Europa*, Rome, 1791, in-8°.

(3) *Saggio apologetico della letteratura spagnuola*, Gênes, 1778, 6 vol. in-8°. ; — et *Risposta alle accuse di Tiraboschi*, ibid., 1778, in-12.

(4) « Nous avons déjà tant d'auteurs de catalogues et de bibliothèques, qu'un nouveau travail » dans ce genre serait à-peu-près inutile. » *Préface de l'histoire de la littérature italienne.*

(5) *Della letteratura italiana, nella seconda metà del secolo* XVIII, Brescia, 1820, 3 vol. in-12.

(6) *I secoli della letteratura italiana, dopo il suo risorgimento*, Brescia, 1815, 9 vol. in-8°.

ac dissertationibus prodromis illustrata, Milan, 1766, 3 vol. in-4°. III. *De Incolumitate Mariæ Theresiæ Augustæ, gratulatio*, ibid., 1767, in-8°.; et Modène, 1786, in-8°. IV. *Storia della letteratura italiana*, ibid, 1772-82, 13 vol. in-4°.; ibid., 1787-93, 16 vol. in-4°.; Florence, 1805-12, 20 vol. in-8°., etc. Cet Ouvrage a été abrégé en français par Landi, Berne, 1784, 5 vol. in-8°.; et ce résumé a été trad. en italien par G. A. M. (le père Moschini) Venise, 1801, 5 vol. in-8°. L'abbé Zannoni en a donné un autre abrégé en italien, ibid.; 1800, 8 vol. in-8°. La partie relative à la poésie italienne a été publiée séparément par M. Matthias, sous le titre suivant: *Istoria della poesia italiana*, Londres, 1803, 3 vol. in-12; et tout ce qui a rapport aux arts a été reproduit par Jagemann, en allemand, Leipzig, 1777, 5 vol. in-8°. V. *Vita di Santa Olimpia, diaconessa della chiesa di Constantinopoli*, Parme, 1775, in 4°. VI. *Riflessioni sugli scrittori genealogici*, Padoue, 1779, in-8°. (*V.* Ciccarelli, VIII, 529). VII, *Vita di Fulvio Testi*, Modène, 1780, in-8°. VIII. *Biblioteca modenese*, 5 vol. in-4°., suivi d'un sixième volume intitulé: *Notizie di pittori, scultori, incisori ed architetti modenesi, con un' appendice de' professori di musica*, ibid., 1786, in-4°. (*Voy.* Franchini, XV, 434). IX. *Storia dell' Augusta Badia di S. Silvestro di Nonantola, aggiuntovi il codice diplomatico della medesima, illustrato con note*, ibid., 1784, 2 vol. in-fol. X. *Sull' iscrizione sepolcrale di Manfredo Pio vescovo di Vicenza*, ibid., 1785, in-8°. XI. *Notizia della confraternita di S. Pietro Martire in Modena*, ibid., 1789, in 8°. XII. *Elogio storico di Rambaldo de' Conti Azzoni Avogaro*, Bassano, 1791, in-8°. XIII. *Memorie storiche modenesi, col codice diplomatico illustrato*, Modène, 1793, 5 vol. in-4°. Les deux derniers volumes furent publiés, après la mort de l'auteur, par le professeur Venturi. XIV. *Memoria sulle cognizioni che si avevano delle sorgenti del Nilo, prima del viaggio di Bruce*, dans le tome 1er. de l'académie de Mantoue, 1795, pag. 139. XV. *Dizionario topografico storico degli stati Estensi*; ouvrage posthume, dont le 1er. volume a paru à Modène, en 1824, in-4°. XVI. Plusieurs morceaux insérés dans le Journal de Modène, dont il était un des principaux rédacteurs. Il fut l'éditeur d'un ouvrage de Jean Marie Barbieri, intitulé: *Dell' origine della poesia rimata*, Modène, 1790; in-4°., qu'il a enrichi d'un savant discours préliminaire. Voy. *Due lettere riguardanti alcune più importanti notizie della vita e delle opere del Tiraboschi*, par Ciocchi, ibid., 1794, in-8°. *Précis historique sur la Vie et les Ouvrages du même*, par St. L..... (Saint-Léger), dans le *Magasin encyclop.* an IV (1795), tom. V, pag. 477. *Éloge du même*, en latin, par Fabroni, dans le *Vitæ Italor.*, tom. XVI, pag. 242, trad. en italien, par Maggi. *Un second Éloge en italien*, par Lombardi, Modène, 1796, in-8°., trad. en français, par Boulard, Paris, 1802, in-8°.; un troisième en italien, par Pozzetti, en tête de l'édition de l'*Histoire littéraire d'Italie*, Florence, 1805; un quatrième, par Beltramelli, Bergame, 1812, in-8°.; une *Notice*, par M. Ugoni, dans son ouvrage intitulé: *Della*

letteratura italiana, etc., tom. III, pag. 350. A—G—S.

TIRAQUEAU (ANDRÉ), né, à Fontenai-le-Comte, vers l'an 1480, y occupa long-temps la charge de sénéchal. La réputation que lui fit son Traité *De legibus connubialibus*, publié en 1515 (*Voy.* CHASSENEUX, VIII, 259), le premier et le meilleur de ses ouvrages, au jugement du chancelier de l'Hospital, lui valut l'honneur d'être choisi pour occuper une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, par le vœu unanime de cette compagnie, sans aucune démarche de sa part. Il lui en témoigna sa reconnaissance, en faisant paraître, sous ses auspices, son *Commentaire* sur la loi *Unquam*, 1534; mais on croit qu'il n'accepta pas la place qui lui avait été offerte: car il était encore sénéchal de Fontenai lorsque François Ier. le fit, en 1541, conseiller au parlement de Paris, où, par une distinction sans exemple, il fut admis à la grand-chambre, sans passer aux enquêtes. Il prouva combien il était sensible à cet honneur, en dédiant à ses nouveaux confrères son Traité *De retractu utroque municipali et conventionali*, 1543. Tiraqueau travailla à réformer la méthode vicieuse qui régnait au palais; il administra la justice avec intégrité. François Ier. et Henri II l'honorèrent de leur estime, et l'employèrent utilement dans plusieurs affaires importantes. Il était lié avec tous les gens de lettres qui, dans ce temps-là, faisaient l'ornement de la cour. Son vaste savoir le fit appeler le *Varron* de son siècle. Bon mari, bon père, il fut heureux au sein de sa vertueuse famille, qui répondit parfaitement aux soins qu'il s'était donnés pour la former. Il eut vingt enfants selon les uns, et trente selon d'autres; ce qui faisait dire à son ami Dorat, qu'il donnait tous les ans à l'état un enfant et un livre (*V.* Louis COUSIN, X, 127): sur quoi un anonyme, faisant allusion à ce qu'il ne buvait que de l'eau, composa cette Épigramme :

> Tiraqueau, fécond à produire,
> A mis au monde trente fils;
> Tiraqueau, fécond à bien dire,
> A fait pareil nombre d'écrits.
> S'il n'eut point noyé dans les eaux
> Une semence si féconde,
> Il eût enfin rempli le monde
> De livres et de Tiraqueaux.

Cependant M. du Radier réduit le nombre des enfants de Tiraqueau à quinze, d'après un calcul qui paraît assez vraisemblable. Lorsqu'il était lieutenant-général du baillage de Fontenai, il tira le fameux Rabelais de la prison où le détenaient les Cordeliers de cette ville. Rabelais lui en témoigne sa reconnaissance dans le nouveau Prologue du Pantagruel, où il l'appelle *le bon, le sage, le tant humain, tant débonnaire André Tiraqueau.* Ce docte magistrat mourut en 1558. Ses nombreux ouvrages ont été publiés par les soins de son fils Michel, 5 vol. in-fol., Paris, 1574. Les morceaux les plus intéressants de ce vaste recueil sont : I. *De legibus connubialibus et de opere maritali*, où l'on admire une connaissance très-étendue des lois, une érudition prodigieuse et une latinité assez pure. On y trouve tout ce qu'il est possible de dire pour ou contre les femmes. Ménage y a puisé, sans en avertir, son Traité des *Femmes philosophes*. II. Commentaire sur la loi *Unquam*, moins chargé de littérature que le précédent, mais fort utile aux jurisconsultes. III. *De retractu utroque*, etc., où il épuise la matière; mais il y règne trop d'indécision. IV. *De pœnis legum*, petit traité orné d'une érudition variée, et dans

lequel on aime à voir les moyens qu'il fait valoir pour adoucir les peines légales, surtout par rapport aux crimes produits par la violence de l'amour, qu'il regarde comme une espèce de délire. V. *De judicio in rebus exiguis*, qui offre des principes sages, dont l'application servirait à terminer, sans frais, les contestations légères. VI. *De nobilitate et jure primogenitorum*. C'est le plus considérable des ouvrages de Tiraqueau, et le dépôt d'un savoir immense et d'une littérature sans bornes, dans laquelle la jurisprudence se trouve trop noyée. L'auteur ne se borne pas à y traiter de la noblesse; il a su y rassembler tout ce qui peut se dire de plus important et de plus curieux pour ou contre chaque profession; magistrats, médecins, chirurgiens, etc., chacun y a son lot. VII. Des Commentaires sur *Alexander ab Alexandro*, intitulés *Semestria*, parce qu'ils étaient le fruit de ses loisirs. Il y indique, avec beaucoup d'érudition et d'exactitude, les sources où l'auteur original avait puisé, Lyon, 1586, in-fol.; et avec les notes de Colerus et de Godefroy, Leyde, 1673, in-fol., 2 vol. On voit dans toutes les productions de Tiraqueau un jurisconsulte profond, toujours guidé par l'expérience et l'esprit d'équité, mais donnant plus à l'autorité qu'au raisonnement, suivant la méthode de son siècle. T-D.

TIRIDATE, prince du sang des Arsacides, fut élu roi des Parthes, à la place de Phrahates IV (*V.* ce nom, XXXIV, 234), banni par ses sujets, à cause de sa cruauté. Phrahates étant rentré dans ses états, avec une armée scythe, Tiridate se réfugia en Syrie, près d'Octave, qui se disposait alors à passer en Égypte, pour achever la défaite d'Antoine. Octave, ne voulant point entrer dans les querelles des princes Arsacides, refusa de lui donner des secours, mais il lui permit de rester dans la Syrie. La barbarie de Phrahates l'ayant fait chasser du trône une seconde fois, Tiridate, rappelé par ses créatures, s'empara des trésors de son rival, et le poursuivit si vivement, que Phrahates fit égorger toutes ses femmes, dans la crainte qu'elles ne tombassent entre les mains du vainqueur. Phrahates ayant encore recouvré son royaume, avec l'aide des Scythes, Tiridate fut obligé d'aller de nouveau demander un asile aux Romains. Il rejoignit Auguste en Espagne, et lui remit comme otage le plus jeune des fils de Phrahates, qu'il avait enlevé. Une médaille publiée par Vaillant (*Arsacidar. imperium*, 172), représente Auguste recevant cet enfant des mains de Tiridate. Persistant dans la politique qu'il avait adoptée à l'égard de l'Orient, Auguste ne voulut point aider Tiridate à recouquérir le trône des Parthes, ni le livrer à ses ennemis. Ce prince passa le reste de sa vie à Rome, où il fut traité constamment avec une grande distinction. W—s.

TIRIDATE, prince Arsacide. On sait que Tibère, irrité contre Artaban III, roi des Parthes, parce qu'il s'était emparé de l'Arménie, regardée alors comme une province romaine, lui substitua Phrahates V (*Voy.* ce nom, XXXIV, 236). Ce prince étant mort de fatigue, il lui donna pour successeur Tiridate, son neveu, et chargea Vitellius, alors préfet de Syrie, de le mettre en possession de ses états. La présence de Tiridate excita, dit Tacite, une joie universelle. Les Parthes se flattaient qu'un prince accoutumé, dès son

enfance, aux mœurs et aux arts des Romains, régnerait avec plus de douceur qu'Artaban, élevé parmi les Scythes (*Annal.*, VI, 41). Toutes les villes, à son approche, s'empressaient d'ouvrir leurs portes, et la plupart des généraux d'Artaban venaient grossir l'armée de son rival, ou lui faisaient donner l'assurance de leur fidélité. Il s'avança sans obstacle jusqu'à Ctésiphon, et y fut couronné solennellement, aux acclamations d'un peuple immense. Alors Vitellius, croyant sa mission terminée, s'en retourna, laissant à Tiridate quelques légions pour achever de soumettre les villes qui ne s'étaient point encore déclarées en sa faveur. Au lieu de profiter de ce premier moment d'enthousiasme pour faire reconnaître partout son autorité, Tiridate perdit un temps précieux au siége d'un château, dans lequel Artaban avait enfermé, avec ses femmes, tous ses trésors. Les Parthes, qui l'avaient jugé d'abord d'une manière si favorable, en s'habituant à le voir ne lui trouvèrent plus que des défauts. Bientôt Artaban, rappelé par les mécontents, rentra dans ses états à la tête d'une armée qui se grossit de tous ses anciens partisans. Tiridate, effrayé, prit la fuite, sans combat (l'an 36 de J.-C.) La lâcheté qu'il avait montrée dans cette occasion lui fit perdre, sans retour, une couronne qu'il n'avait pas même tenté de défendre; et l'histoire n'a pas conservé son nom parmi ceux des rois Parthes. La tragédie de Campistron, intitulée *Tiridate*, a trait à Thamar et non au prince Arsacide (*Voy.* CAMPISTRON, VI, 648). W—s.

TIRIDATE Ier., roi d'Arménie, fit la conquête de ce pays, avec le secours de son frère Vologèse, roi des Parthes, sur Rhadamiste, qui s'était emparé du trône par un crime odieux (*V.* PHARASMANE, XXXIV, 7). Dès que les Parthes se furent retirés, Rhadamiste rentra dans ses états, et traita les Arméniens en rebelles. Un soulèvement général, excité par l'horreur qu'inspirait sa cruauté, l'obligea bientôt d'abandonner sa capitale. Poursuivi vivement dans sa fuite, Rhadamiste poignarda sa femme Zénobie, alors enceinte, et la précipita dans l'Araxe, de peur qu'elle ne vînt à tomber entre les mains de ses ennemis. Des bergers sauvèrent cette princesse, et la conduisirent à Tiridate, qui la reçut avec les égards dus à son rang et à ses malheurs. La guerre entre les deux compétiteurs fut longue : elle finit à l'avantage de Tiridate; mais les Romains, accoutumés à donner des souverains à l'Arménie, ne voulurent pas y laisser un roi qui ne tenait pas d'eux sa couronne. Corbulon, l'un des plus grands capitaines de son siècle, reçut l'ordre d'attaquer Tiridate, et de l'expulser de l'Arménie. Ce prince, soutenu par Vologèse, se défendit long-temps avec autant d'habileté que de courage; mais, Corbulon s'étant emparé de toutes les places, il fut obligé de se retirer dans la Médie. Tigrane VI (*V.* ce nom) fut alors établi sur le trône. Tiridate ne tarda pas à venir l'assiéger dans sa capitale. Les Romains marchèrent au secours d'un roi leur allié; mais Pætus qui les commandait, n'avait ni les talents ni la prudence de Corbulon; et Tiridate le força d'évacuer l'Arménie. Vologèse fit alors demander pour son frère, à Néron, l'investiture de ce royaume. Cette démarche fut regardée comme une dérision; et Corbulon fut chargé de continuer la guerre.

Les négociations recommencèrent bientôt, et Tiridate consentit enfin à se rendre à Rome, pour y recevoir des mains de Néron la couronne d'Arménie. Dion et Tacite ont recueilli les détails du voyage de ce prince. Néron vint à sa rencontre jusqu'à Naples, et le conduisit en triomphe à Rome, où il fut traité avec une magnificence extraordinaire. Tiridate sut gagner les bonnes graces de l'empereur en flattant ses goûts capricieux, et surtout en exaltant son adresse à diriger un char. Il en obtint des sommes considérables, qui lui servirent à réparer ses forteresses et à rebâtir sa capitale, détruite par Corbulon, et dont il changea le nom d'*Artaxate* en celui de *Néronée*. Ce prince mourut vers l'an 73, après avoir occupé le trône onze ans. W—s.

TIRIDATE II, roi d'Arménie, était fils de Khosrou, assassiné par Anag, prince Arsacide, l'an 232 (*Voy*. KHOSROU, XXII, 401). Ardechyr, premier roi de Perse de la dynastie des Saçânydes, s'étant emparé de l'Arménie, Tiridate, encore enfant, fut conduit à Rome, par Ardavazt Mantagonni (1), et y reçut une éducation conforme à son rang. Les talents que ce jeune prince montrait pour la guerre lui méritèrent l'estime des Romains, et il finit par obtenir une armée pour reconquérir le trône de ses pères. Accueilli par les princes arméniens, comme leur souverain légitime, l'an 259 il chassa sans peine de ses états les Persans, qu'il poursuivit jusqu'au centre de leur empire. N'oubliant point les services qu'il avait reçus d'Ardavazt, il le créa *sbarabied* (2), et se reposa sur lui d'une partie des soins du gouvernement. Pendant un voyage que Tiridate avait fait à Rome, les Persans rentrèrent dans l'Arménie, et se rendirent bientôt maîtres des principales provinces. Instruit de ce désastre, il se hâta de revenir dans son royaume, et avec le secours des légions de Syrie il repoussa les Persans, sur lesquels il remporta une victoire complète : le fidèle Ardavazt perdit la vie dans cette mémorable journée. Tandis que les Romains pénétraient dans la Perse, par la frontière méridionale, Tiridate l'attaqua du côté de l'Atropatène, et revint chargé de riches dépouilles. Touché des vertus et de la piété de saint Grégoire (*V*. ce nom, XVIII, 412), ce prince embrassa le christianisme, qu'il avait long-temps persécuté, et reçut le baptême, la seizième année de son règne, avec sa sœur et sa femme, des mains du vénérable patriarche. Cet exemple fut suivi par les grands ; mais le peuple ne put se détacher aussi facilement de ses anciennes croyances (3). Tiridate fit venir dans ses états des prêtres grecs et syriens, établit des évêchés, et fonda dans toutes les provinces des églises et des monastères. Cependant il fallut livrer des combats sanglants dans plusieurs parties du royaume, et en particulier dans le pays de Daron, que les Arméniens regardaient comme une terre sacrée, à cause de la multitude de temples et d'idoles qu'on y voyait. Tiridate, auquel ses peuples décernèrent le surnom de *Grand*, mourut en 314, après un rè-

(1) M. Saint-Martin conjecture qu'*Ardavazt* est le même que l'*Artabasdes*, que Trebellius Pollion (*in Valer.*) appelle roi des Arméniens.

(2) Charge militaire qu'on peut comparer à celle de *connétable*.

(3) Il paraît que la religion des Arméniens, comme celle des Parthes, était alors un mélange de la doctrine de Zoroastre, de l'idolâtrie des Grecs et des superstitions des Scythes. A—T.

gne de cinquante-six ans. Khosrou II, son fils, lui succéda (*Voy.* ce nom, XXII, 403, et les *Mém. sur l'Arménie*, par M. Saint-Martin). W—s.

TIRIN (Jacques), commentateur de l'Écriture sainte, était né à Anvers, en 1580. Il embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de vingt ans, et après avoir enseigné les humanités à Louvain, et la théologie dans la maison professe d'Anvers, il fut employé dans la mission de Hollande, où il se distingua par son zèle. C'était un excellent religieux, joignant à une piété solide beaucoup de douceur et une grande érudition. Il mourut, dans sa ville natale, le 14 juillet 1636. On a de lui : *Commentarii in Vetus et Novum Testamentum*, Anvers, 1632, 3 vol. in-fol.; ibid., 1656, 2 vol. in-fol. Ces Commentaires ont été insérés, par Jean de la Haye, dans la *Biblia magna* et dans la *Biblia maxima*. Le savant auteur a fait précéder le premier volume d'un abrégé de l'Histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à la ruine du temple de Jérusalem par Titus; d'une Table des poids et mesures des anciens, comparés avec ceux des modernes; et enfin de l'explication des idiotismes grecs et hébreux qu'on trouve le plus fréquemment dans les Écritures. Suivant Crenius (*de furibus librariis*), Tirin n'a fait qu'abréger les Commentaires de Cornelius à Lapide; mais cette accusation n'est pas fondée. Il a recueilli ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres interprètes, et en a composé un ouvrage fort utile, et que consultent toujours avec fruit les élèves en théologie. W—s.

TIRON (Tullius Tiro), affranchi de Cicéron, contribua beaucoup à perfectionner chez les Romains la *tachygraphie* ou l'art d'écrire aussi vite que la parole. Cicéron, l'ayant distingué parmi ses esclaves, se chargea de cultiver ses dispositions, le fit son secrétaire, et l'établit ensuite son intendant avec l'autorité la plus étendue. Tiron, reconnaissant, se montra constamment un serviteur fidèle et dévoué. Il avait accompagné son maître dans le gouvernement de Cilicie: en revenant il tomba malade à Patras; et Cicéron, que ses affaires rappelaient à Rome, fut obligé de le laisser aux soins d'un médecin. Sans cette circonstance on ne connaîtrait pas tout l'attachement que ce grand homme portait à Tiron : « Quoiqu'il soit très-important pour » mon honneur, lui écrivait-il, que » je me rende à Rome, il me semble » que j'ai fait une faute de vous quitter.... Je vous demande en grace » de ne pas regarder à la dépense » pour rétablir votre santé. » Dans une autre lettre, il lui dit: « Vous » m'avez rendu des services sans » nombre; mais vous y mettrez le » comble, si vous me donnez, comme je l'espère, le plaisir de vous » revoir en bonne santé.... Ne vous » occupez que de votre santé. Je jugerai des sentiments que vous avez » pour moi par l'empressement que » vous mettrez à vous rétablir. » Dès que Tiron fut de retour à Rome, Cicéron l'affranchit, comme il lui en avait répété plusieurs fois la promesse. Il dut aux bienfaits de son maître un domaine; et l'on peut conjecturer qu'il ne tarda pas de se retirer dans cet asile, où il partagea le reste de sa vie entre les travaux champêtres et les douceurs de l'étude. On sait qu'il avait composé une *Vie* de l'orateur romain, le Recueil de ses bons mots (*joci*) en trois livres, et quelques autres ou-

vrages. Un passage de Cicéron donne lieu de croire que Tiron s'était exercé dans le genre tragique (1). C'est lui qui nous a conservé les *Lettres* de Cicéron ; le seizième livre du Recueil si mal intitulé par les copistes *Ad familiares* contient celles qui sont relatives à cet affranchi. On attribue à Tiron l'invention de la méthode d'écrire en notes, qui porte son nom ; mais cet art était connu des Grecs (*Voy.* XÉNOPHON), qui le transmirent aux Romains. Suivant saint Isidore, le poète Ennius fut le premier, à Rome, qui fit usage de cette écriture abrégée. Tiron augmenta le nombre des signes ou notes, les distribua dans un meilleur ordre, et imagina de recueillir au moyen de la *tachygraphie* les improvisations des orateurs. Il paraît certain que c'est à ses soins que nous devons la Harangue de Caton contre César, insérée par Salluste dans l'*Histoire de la conjuration de Catilina* (*V.* CATON, VII, 408). La *tachygraphie* ou l'art d'écrire en notes, perfectionnée par Sénèque et d'autres, s'étendit dans tout l'empire. On s'en est servi pour les actes publics, en France, jusqu'à la fin du neuvième siècle, et en Allemagne, jusqu'à la fin du dixième. C'est de là que les officiers chargés de la transcription des actes ont reçu le nom de *notaires*, qu'ils conservent encore. En cessant de faire usage des notes tironiennes, on en oublia la signification. Aussi les actes pour lesquels on s'est servi de cette écriture abrégée font-ils le désespoir des érudits. Le pape Jules II avait chargé les plus savants hommes de son temps d'en rechercher le sens ; mais ils y renoncèrent (Voy. *Sadolet*, *Epist.*, v, 8). Juste Lipse avoue qu'il a fait, dans le même but, de vains efforts (*Epist. ad. Belgas*, *centur.* 1, 27). Gruter a publié, dans le *Corpus inscriptionum*, les *Notes* de Tiron et de Sénèque en vingt-une planches avec des explications (*V.* GRUTER, XVIII, 569). Tritheim en avait déjà donné quelques-unes dans la *Polygraphie* et dans la *stéganographie* ; et depuis Gruter, D. Mabillon en a donné plusieurs alphabets dans la planche cinquante-six de son *Traité de diplomatique*. Mais le travail le plus étendu, comme le plus intéressant qu'on ait sur cette matière, est l'*Alphabetum Tironianum* de D. Carpentier (*V.* ce nom, VII, 183). Cependant D. Tassin le trouve incomplet et presque inutile (2) ; mais ce jugement est dicté par l'humeur. Les recherches de Carpentier ont conduit Sam. Taylor à la découverte du *Nouveau système de sténographie*, suivi, depuis quarante ans, en Angleterre et en France. Outre les ouvrages cités, on peut consulter, sur les notes tironiennes, le *Nouveau traité de Diplomatique* de DD. Tassin et Thuilier, III, ch. x ; le *Dictionnaire diplomatique* de D. de Vaines, au mot *Notes* ; et enfin l'*Introduction* de Th.-Pier. Bertin au *Système universel et complet de sténographie*, an IV, in-8°. W—s.

TIROU (...), né en Flandre, a publié le premier une Histoire de Lille et de sa châtellenie. Elle parut dans cette ville, en un vol. in-12, 1730. Le style en est simple et peu châtié ; mais elle est curieuse et intéressante par ses détails sur les établissements de tout genre qui exis-

(1) *An pangis aliquid Sophocleum?* lettre 18, liv. XVI.

(2) Voy. la *Lettre* de D. Tassin, sur cet ouvrage, dans le *Journal des savants*, 1756, 143.

taient à Lille. La destruction ou la métamorphose totale subie par ces établissements, depuis trente ans, ne doit rien ôter à l'intérêt de cet ouvrage. L'auteur débute par un abrégé de l'histoire des anciens châtelains de Lille, devenus depuis comtes de Flandre. On lui a reproché d'avoir répété, sans examen, quelques traditions fabuleuses. Voici l'excuse péremptoire qu'il en donne : « La ville de Lille » étant aujourd'hui parvenue au « faîte de la grandeur où elle ait » jamais été, il est juste qu'elle suive » l'origine des grandes choses, qui » ont toujours eu pour principe la » fable; telle que Rome, qui se dit » descendue d'Énée; Paris, de Pâris, » fils de Priam, Anvers, de la main » d'un géant jetée dans l'Escaut : c'est » ce que signifie le mot d'*Antwer-* » *pen* en flamand. » On peut croire qu'un écrivain qui se tire ainsi d'affaire a pu admettre des faits suspects et des prodiges avec bonne-foi et simplicité, quelquefois même par des motifs louables. Il croit, par exemple, donner une grande idée de sa piété et de celle des Lillois, en racontant avec ingénuité (p. 144) « qu'u- » ne famille ayant été convaincue de » tenir de la nouvelle secte, le ma- » gistrat (1) fit brûler vifs le mari, » la femme et deux garçons, dans le » carême de l'année 1555. » Puis il ajoute : « Certain tailleur ayant, pour » je ne sais quel crime, été condam- » né à perdre la tête, le 23 juin 1560, » ayant tenu, dans la prison, cer- » tains discours sur les nouveautés » de religion, qui furent rapportés » au magistrat, lequel fit différer » l'exécution pour l'interroger, et » ayant été reconnu hérétique, il fut » brûlé vif, deux jours après. » Ces particularités et d'autres détails font encore rechercher l'Histoire de Tiron, malgré ses défectuosités. Les exemplaires en étaient devenus rares dès l'année 1764, pendant laquelle fut publiée une autre Histoire de Lille, écrite d'un meilleur style et avec plus de critique, mais qui ne va que jusqu'à l'année 1434, le second volume n'ayant jamais paru. Elle est de Le Clerc de Montlinot, chanoine de Saint-Pierre de Lille. D—x.

(1) On nommait ainsi, dans les villes de Flandre, le corps municipal, qui, indépendamment des affaires administratives, avait aussi des attributions judiciaires.

TISCHBEIN (Jean-Antoine), né, le 28 août 1720, à Haina dans le pays de Hesse, était le quatrième fils d'un boulanger, qui en eut sept, tous voués à la culture des arts, mais dont les plus distingués furent celui qui est le sujet de cet article, et son frère qui suit. Après avoir reçu ses premières leçons de dessin à Francfort, où il ne s'occupa d'abord que de peinture en tapisserie, Jean-Antoine alla étudier à Paris et à Rome, et après avoir fait de grands progrès, il vint établir une école de dessin à Hambourg, où il mourut le 26 juillet 1784. Il a publié en allemand : *Instructions pour apprendre la peinture par principes*, Hambourg, 1771, in-8°. G—y.

TISCHBEIN (Jean-Henri), peintre du landgrave de Hesse-Cassel, frère puîné du précédent, et fondateur d'une nouvelle école en Allemagne, naquit le 3 octobre 1722, à Haina, dans le pays de Hesse, où son père était boulanger de l'hôpital. Placé par celui-ci chez un serrurier, il n'avait de pensée que pour le dessin et la peinture. A l'âge de quatorze ans, on le confia à un mauvais peintre en tapisserie, qu'il eut bientôt surpassé. Le comte de Stadion ayant vu, à la foire de Franc-

fort, un tapis que Tischbein avait mis en vente, fut frappé du talent qui s'y montrait, et découvrant dans cette production les traces d'un génie qui cherchait à se développer, il promit à l'auteur de le faire voyager en France et en Italie; mais il lui conseilla d'apprendre auparavant le dessin. En 1743 Tischbein se rendit en France, et il passa cinq ans à Paris, à l'école de Vanloo. A Venise, où il ne s'arrêta que huit mois, il eut pour maître Piazetta, à qui il reconnaissait devoir plus qu'à tous les autres. Ayant visité les écoles et les antiquités de Florence, de Bologne, de Rome, il revint, en 1751, en Allemagne, près de son protecteur, le comte de Stadion. Un de ses portraits frappa Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel, et ce prince le nomma son peintre. De son arrivée à Cassel date une nouvelle époque pour l'art en Allemagne. Jusque-là on n'avait suivi dans la peinture que la manière obscure de Rembrandt. Tischbein engagea ses élèves à étudier la nature et ce mélange heureux de couleurs qui est propre à l'école de Venise. Pendant les premières années de son séjour à Cassel, il fut particulièrement occupé à classer et enrichir la galerie des tableaux du landgrave : dans ses moments de loisir il faisait des portraits; mais son goût et ses talents le portaient surtout vers la peinture des objets mythologiques; l'histoire moderne refroidissait son génie. La guerre de Sept-Ans ne fit point tomber son pinceau; cependant ce fut seulement après la paix d'Hubertsbourg (1763) que commença la véritable époque de ses succès et de sa réputation. Ses meilleurs morceaux d'histoire mythologique ont été achevés de 1762 à 1783. En 1776, une académie de peinture et d'architecture ayant été fondée à Cassel, Tischbein en fut nommé directeur, puis professeur de peinture au collége Carolin. C'est là qu'il devint le père de tant d'élèves et le fondateur d'une école qui s'est répandue jusqu'en Italie. Après une carrière si active et si honorable, il mourut à Cassel, le 22 août 1789. Son imagination riante et poétique n'était satisfaite que lorsqu'elle s'arrêtait sur les sujets mythologiques des Grecs, et sur les fictions de leurs poètes. Il avait trouvé dans Homère le sujet de tableaux qu'il plaça selon l'ordre des pensées qui animaient le père de l'Iliade et de l'Odyssée. Ayant traité de même le séjour de Télémaque dans l'île de Calypso, il choisit une autre carrière; ce fut l'histoire d'Antoine et de Cléopâtre, qu'il ne considérait que comme objet de mythologie, en le traitant avec la liberté qu'Horace accorde aux peintres et aux poètes. C'est sous le même point de vue que Tischbein a traité l'Histoire Sainte et l'ancienne Histoire d'Allemagne jusqu'aux temps des troubadours. Jamais il n'imitait, il aurait cru rabaisser son art. Dans ses portraits de personnages vivants il était toujours entraîné à placer quelque chose de poétique. Quand il travaillait un sujet de la fable ou de l'histoire, il exprimait avec force ce qui tient aux affections de l'ame, ce qui peut remuer l'homme, et c'est en cela qu'il excellait. Ses compositions annoncent un génie créateur et qui savait donner de l'ensemble, de l'unité à ses productions. On voit par le nu de ses figures qu'il avait étudié les anciens soigneusement; sa draperie transparente est jetée avec goût. Il connaissait parfaitement l'art de mélanger la lumière avec les ombres,

et c'est un trait caractéristique de sa composition. Son coloris, qui tient aux écoles française et vénitienne, est quelquefois trop vif. Il avait, dans son abord, ces nobles prévenances, si propres à attirer les jeunes gens, et si nécessaires au fondateur d'une école. Il fut toujours très-religieux, et dans ses dernières années sa piété allait jusqu'à l'intolérance. Sa conversation était vive, intéressante; il ne parlait que de son art, et de ce qui peut l'ennoblir. G—y.

TISCHBEIN (Jean-Henri-Conrad), neveu du précédent, naquit, le 28 nov. 1742, à Haina, étudia à Cassel, sous les yeux de son oncle, et s'appliqua particulièrement au paysage et à la peinture d'histoire naturelle. Après avoir voyagé en Hollande, il fut nommé, en 1775, par le landgrave de Hesse-Cassel, inspecteur de la galerie que son oncle avait mise en ordre, et qu'il enrichissait tous les jours par son travail. Le neveu, voulant imiter les tableaux des grands maîtres, commença à graver à l'eau-forte et sur le bois: ses premières épreuves ayant été vantées, on en donna la liste dans le *Mercure allemand*, de juillet 1781, en l'engageant à publier son travail, ce qu'il a fait depuis par l'ouvrage suivant : *Traité élémentaire de la gravure à l'eau-forte, avec quatre-vingt-quatre feuilles de gravures, tirées selon cette méthode*, Cassel, 1790, in-fol. (en allemand). Cet artiste mourut, à Cassel, le 22 déc. 1808. G-y.

TISCHBEIN (Jean-Henri-Guillaume), frère du précédent, né le 15 fév. 1751, fut élevé, comme lui, à l'école de son oncle (Jean-Henri), dans la galerie de Cassel, et devint un des premiers peintres d'histoire de son temps. Après avoir travaillé à Hambourg, en Hollande, à Hanovre, il vint, en 1777, à Berlin, pour faire un portrait de famille, demandé par le prince Ferdinand de Prusse. On fut si satisfait de son travail, que la reine et toutes les personnes de la famille royale lui demandèrent leurs portraits. Il était, en 1779, à Rome, et en 1787, à Naples, où il se fit connaître de toute la cour. En 1790, il fut nommé directeur de l'académie de peinture. Les malheurs de la guerre, qui tombèrent sur Naples en 1799, le forcèrent de retourner dans sa patrie. Il a publié : I. *Têtes de différents animaux dessinés d'après nature*, Naples, 1796, in-fol. Ce Recueil d'études pour la peinture d'histoire naturelle est très-estimé. II. *Éducation, aventures et fin déplorable d'un âne*; c'est une suite de feuilles que l'auteur appelait ses *Bambochades*. L'auteur a traité ce sujet avec gaîté et abandon; il l'a orné par les grâces de son pinceau. III. *Collection of engravings from antique vases, published by William Tischbein*, Naples, 1791, 4 vol. in-fol. Un cinquième volume qui était annoncé n'a point paru. On a publié en France la copie de cette grande collection, sous le titre suivant : *Recueil de gravures d'après des vases antiques, la plupart de travail grec, trouvés dans des tombeaux, au royaume des Deux-Siciles, principalement dans les environs de Naples, en 1789 et 1790, tirés du cabinet du Ch. Hamilton, avec des observations sur chacun des vases, publié d'après H. Guill. Tischbein*, Paris, 1803-1806, 4 vol. contenant deux cent quarante gravures. IV. Les ouvrages suivants ont paru en allemand: *Gravures de tableaux grecs*, Weimar, 1797, in-fol. V. *Homère*,

dessiné par Tischbein, d'après des antiques, expliquées par Heyne, Göttingue, 1801 à 1804, en six cahiers. Ce bel ouvrage a paru en France, sous ce titre: *Figures d'Homère, dessinées d'après l'antique par H. Guillaume Tischbein, directeur de l'académie de peinture et de sculpture à Naples, député de la société des antiquités farnesiennes, avec les explications de Chr. Gott. Heyne*, Metz, 1801, tome I, contenant l'Iliade en six feuilles; tome II, 1802, contenant l'Odyssée en douze feuilles. VI. *Restes des livres de la Sibylle, rassemblés devant la grotte de Cumes*, en dix-sept planches. G—Y.

TISCHBEIN (Jean-Frédéric-Auguste), frère du précédent, naquit à Maestricht, le 9 mars 1750, fit ses premières études près de lui, et se rendit à Cassel pour se perfectionner à l'école de son oncle (Jean-Henri). Par la protection généreuse du prince de Waldeck, il se vit en état d'aller, pendant sept ans, fréquenter les écoles de France et d'Italie. Le nom de sa famille était déjà connu à la cour de Naples, la reine se fit peindre par lui et le chargea d'aller à Vienne remettre à sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, le portrait qu'il avait fait. Revenu près de son protecteur, le prince de Valdeck, il fut nommé peintre de sa cour, avec le titre de conseiller. Il passa plus tard en Hollande. Il se trouvait en 1795 à Dessau, et en 1800 il fut nommé professeur et directeur de l'école des beaux-arts à Leipzig. Il mourut à Heidelberg, le 21 juin 1812. Ses portraits sont très-recherchés. G—Y.

TISIAS, orateur, natif de Sicile, auquel Aristote et Cicéron attribuent l'invention de l'éloquence, ou du moins le mérite de l'avoir réduite en art et fixée par des règles, vivait vers l'an 406 av. J.-C. Nous apprenons de Pausanias qu'il accompagna Georgias Léontin, son élève, dans une ambassade à Athènes; et de Denys d'Halicarnasse, qu'il eut la gloire, dans cette ville, d'être le précepteur d'Isocrate. T—D.

TISIUS. *Voy.* Thysius.

TISSAPHERNES, satrape de Perse, sous le règne d'Artaxercès-Mnémon, commandait un corps de troupes dans l'armée de ce prince, à la bataille de Cunaxa, qui décida du sort de l'Empire, et eut beaucoup de part à cette victoire. Ce fut ensuite par lui que les chefs des Grecs, attirés dans un piége, furent livrés à Artaxercès et mis à mort (*Voy.* Cléarque). Ce prince le récompensa de ces services en lui donnant la main de sa fille et le gouvernement de tout le pays dont Cyrus avait été gouverneur (*Voy.* Cyrus, X, 415). Mais cette faveur dura peu; Tissaphernes ayant éprouvé un échec en combattant les Lacédémoniens, et surtout ayant encouru la haine de Parysatis, qui ne lui pardonnait pas la mort de Cyrus, fut tué par ordre du prince qui lui devait le trône et peut-être la vie, à Colosse en Phrygie, où les assassins le surprirent pendant son sommeil. M—D j.

TISSARD (François), natif d'Amboise, fit ses études à Paris, suivit les écoles de droit à Orléans, et s'étant rendu en Italie, y devint habile dans l'hébreu et dans le grec. De retour en France, il fut nommé professeur à l'université, s'occupa beaucoup d'y établir l'enseignement du grec; et comme on était obligé de tirer de Venise les livres écrits dans cette langue, ce qui les rendait très-chers, il fit imprimer à Paris,

en 1507, in-4°., un Recueil qui contenait les *Sentences* des sept sages, les *Vers dorés* de Pythagore, le Poème de Phocylide et quelques autres *Opuscules*, avec un Discours latin de sa façon, pour exciter à l'étude de la langue grecque. Ce Recueil fut suivi de plusieurs éditions grecques, accompagnées de préfaces. Tissard composa aussi, et dédia au jeune duc de Valois, depuis François Ier., la première grammaire hébraïque qu'on ait vue en France, 1508, in-4°. Tissard est le premier qui ait fait imprimer des livres grecs et hébreux; et son imprimeur, Gilles Gourmont, le premier qui ait employé à Paris des caractères de ces deux langues (*Voy.* GOURMONT). Il mourut en 1508. — TISSARD (Pierre), prêtre de l'Oratoire, né, à Paris, en 1666, mort dans la même ville, en 1740, après avoir professé avec distinction les humanités et la théologie, publia à Troyes, conjointement avec son confrère Vinot, un petit Recueil de Fables choisies de La Fontaine, traduites en vers latins, où ils ont su mettre toute l'élégance et toutes les grâces dont ces pièces inimitables étaient susceptibles en passant dans une langue morte. Ce Recueil a été réimprimé en 1738, in-12, à Rouen, sous le nom d'Anvers, par les soins de l'abbé Saas. Il comprend aussi d'autres pièces latines des deux auteurs. On a encore de P. Tissard plusieurs écrits anonymes sur les contestations de l'Église. T—D.

TISSERAN (JEAN), cordelier de Paris, se distingua, sur la fin du seizième siècle, par ses prédications. Ayant converti un grand nombre de filles de mauvaise vie, il fonda pour elles, en 1494, une maison de refuge, sous l'invocation de sainte Madeleine. Plus de deux cents filles pénitentes s'y retirèrent; et comme les revenus de la maison devenaient insuffisants, on permit à quelques-unes d'aller faire des quêtes, à l'exemple des ordres mendiants. Jean Simon, évêque de Paris, leur dressa des statuts, et les mit sous la règle de saint Augustin. Le duc d'Orléans, qui régna plus tard sous le nom de Louis XII, leur ayant donné son hôtel, elles furent astreintes à la clôture, et restèrent dans ce local jusqu'en 1572. Alors Catherine de Médicis, qui voulait construire un hôtel à la place du couvent des filles pénitentes, les transféra rue Saint-Denis, dans l'abbaye de Saint-Magloire, où elles demeurèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Il y avait déjà long-temps qu'on n'y recevait plus que des filles vertueuses; mais d'autres maisons de refuge, telles que les Madelonnettes et Sainte-Pélagie, fondées par des personnes animées du même zèle que Tisseran, étaient ouvertes aux filles pénitentes. P—RT.

TISSIER (Le P. BERTRAND), bernardin, embrassa la vie religieuse dans la congrégation de Cîteaux; introduisit, en 1664, la réforme dans l'abbaye de Bonnefontaine, diocèse de Reims, dont il était prieur, et mourut vers 1670. C'est à lui qu'on doit la publication du Recueil intitulé: *Bibliotheca Patrum cistercensium* (1), *id est opera abbatum et monachorum ordinis cisterciensis, qui sæculo sancti Bernardi, aut paulò post ejus obitum floruerunt, in unum collecta*, etc., Bonnefontaine, 1660-69, in-fol., 8 tom. en 4 vol. Ce Recueil est très-rare. Aucun des bibliographes qui le

(1) M. Peignot, trompé par ce titre, a cru que c'était une histoire littéraire de la congrégation de Cîteaux. *Répert. bibliograph. universel*, 435.

citent n'avait pu le voir complet. Freitag n'en connaissait que les deux premiers tomes (Voy. *Analecta litteraria*); et Lenglet-Dufresnoy n'avait pas pu découvrir les tomes III, IV et V dans les bibliothèques de Paris. Nous allons le décrire d'après l'exemplaire de la bibliothèque du Roi, qui est complet. Le tome 1er. (1660) contient, en 264 pag., deux pièces anonymes sur l'origine et les premiers accroissements de la congrégation de Cîteaux; le second (1662) a 370 pag., et offre des Dialogues sur les miracles de Césaire, moine de l'abbaye de Val Saint-Pierre en Heisterbach; le troisième (daté de 1660) a 272 pag.: on y trouve un Traité *de Peregrinante Civitate Dei*, par Henri Settimo, cardinal d'Albano; des Lettres du même, des Sermons, etc.; le quatrième (1662) contient, en 316 pag., les OEuvres du B. Guillaume de Saint-Thierri, moine de Signi: *Disputatio anonymi abbatis adversus Petrum Abaëlardum, quâ etiam imposturæ ejusdem Abaëlardi adversùs S. Bernardum confutantur*, et une *Disputatio* de Jacques de Thermes, abbé de Charlieu; le cinquième (1662) a 390 pag., et renferme les ouvrages de Baudouin, abbé de Fard, puis archevêque de Canterbury et ceux d'Aelred *Rie-Vallis* (dioc. d'York); le sixième (1664) présente, en 133 pag., les OEuvres d'Isaac, abbé de *Stella* (dioc. de Poitiers), et celles de Serlon, abbé de Savigni: une Lettre de *Heribert* sur les Vaudois ou Albigeois du Périgord, et quelques autres opuscules; le septième et le huitième, datés de 1669, portent sur le titre l'indication de Paris, chez L. Billaine; le septième a 324 pag.: on y trouve l'Histoire de la guerre des Albigeois, par *Pierre* de Vaux-Cernay, et les cinq derniers livres de la chronique de *Helinand* (*Voy.* ce nom, XX, 5); enfin le huitième (218 pag.) contient la Chronique d'*Otton* de Freisingen, avec la continuation par Radevic, chanoine de Freisingen. Lenglet-Dufresnoy (*Méthode pour l'histoire*, x, 352, éd. in-12) regrette que le P. Tissier n'ait pas enrichi son Recueil de chartes et d'autres documents, qui l'auraient rendu plus intéressant encore pour l'histoire. Le P. Bertr. Tissier promettait une édit. des *OEuvres* de Geoffroy d'Auxerre (*Voy.* ce nom, XVII, 115), et une nouvelle édit. des *OEuvres de* saint Bernard, dégagée des divers écrits qui lui sont faussement attribués. Casim. Oudin a publié la liste des ouvrages qui devaient faire partie de cet édit. de saint Bernard, dans le *Comment. scriptor. eccl.*, II, 1241. W—s.

TISSOT (Jean-Maurice), mathématicien, était né, dans le seizième siècle, à Pontarlier. Après avoir terminé ses études, il embrassa la profession des armes, servit en Italie, sous les ordres du duc de Longueville, et fut ensuite attaché, comme ingénieur, à l'armée du roi d'Espagne en Flandre. Ses talents furent récompensés par une place de conseiller à la chambre des comptes à Dole, et celle d'inspecteur des arsenaux du comté de Bourgogne. Lors de l'invasion de cette province par les Français, en 1636, le conseiller Petrey (*V.* ce nom), chargé de la défense du baillage d'Aval, se fit accompagner à Gray par Tissot, « personnage, dit-il dans son style naïf, fort bien versé ès fortifications, et qui par ses ouvrages s'est rendu recommandable par tous les Pays-Bas » (V. *Lettre* de Petrey, p. 20). La retraite des Français permit à

Tissot de revenir prendre ses fonctions à la chambre des comptes. Il en fut élu second président, et mourut vers 1650. Il avait épousé la sœur de Pierre Vernier, auquel l'astronomie est redevable de l'instrument qui porte son nom (*V.* Vernier). Aidé par Claude Vernier, son beau-père, Tissot dressa la *Carte* du comté de Bourgogne, en quatre feuilles, 1642, reproduite plusieurs fois avec des corrections, notamment en 1675, après la réunion définitive de cette province à la France. On doit encore à Tissot : I. *Mars adversaire, traitant des attaques et assiégements*, in-4°. de 311 feuillets. *Catal. des mss. de la maison professe de Paris*, n°. cviii. II. *Comitatus Burgundiæ chorographica synomilia*, in-fol. Cet ouvrage est divisé en cinq parties : les deux premières traitent de l'histoire naturelle, et des souverains du comté de Bourgogne ; la troisième contient le pouillé des bénéfices de l'archevêché de Besançon ; la quatrième, l'état des foires ; et enfin la dernière, la description de la province. Le style, dit un critique, en est assez beau et assorti à la matière ; mais la partie historique est déparée par un grand nombre d'anachronismes (*V.* la *Bibl. de la France*, iv, p. 236, n°. 2216).

W—s.

TISSOT (Simon-André), médecin, né, à Grancy dans le pays de Vaud, le 20 mars 1728, fit ses premières études à Genève, et se rendit à Montpellier, pour y suivre les cours de médecine. Il y prit le grade de docteur, en 1749, et vint se fixer à Lausanne. Le succès qu'il obtint dans le traitement de la petite vérole confluente, par des adoucissants et des rafraîchissants, à une époque où l'on jugeait indispensables les sudorifiques et les stimulants, fixa sur lui l'attention. Il s'attacha à démontrer les avantages de ce mode de traitement, dans un Écrit en faveur de l'*inoculation*, qu'il publia en 1750, avec un *Essai sur la mue de la voix*. Peu de temps après, il donna la traduction française de deux Dissertations latines de Haller, l'une sur *les parties sensibles et irritables des animaux*, l'autre sur *le mouvement du sang et les effets de la saignée*, Lausanne, 1757. En 1758 parut sa *Dissertatio de febribus biliosis seu Historia epidemiæ Lausannensis, anno 1755*. Cet ouvrage assura à son auteur un rang distingué parmi les médecins observateurs. Dans une *Lettre* qu'il écrivit à De Haen, il chercha à répondre aux objections que ce médecin avait faites contre l'inoculation, Vienne, 1759, in-8°. Cette Lettre, à laquelle De Haen répliqua, fit éclore une foule d'autres écrits contre ce mode d'insertion de la petite-vérole, qui fut même déféré, dans un pamphlet, à l'église et aux magistrats (par De Bury, 1756, in-12). Tissot adressa aussi à Zimmermann, avec lequel il avait contracté des liaisons d'amitié, une *Dissertation* latine sur *la maladie noire, le squirrhe des viscères, la migraine, l'inoculation, l'irritabilité*, Lausanne, 1760. Il reproduisit son Histoire des fièvres bilieuses, et y ajouta son *Tentamen de morbis ex manustupratione ortis*, Louvain, 1760. Ce dernier Ouvrage parut en français dans le même temps, sous le titre de l'*Onanisme*, ou *Dissertation sur les maladies produites par la masturbation* : il se répandit avec profusion en France, et y mérita de nombreuses éditions. L'année suivante, Tissot publia l'*Avis au*

peuple sur sa santé, Lausanne, 1761. C'était la première fois que la médecine avait été traitée en langage vulgaire et raisonnable. Beaucoup de personnes, mues par des principes d'humanité, crurent cet ouvrage à leur portée, et suffisant pour les guider dans leurs soins charitables envers la classe peu aisée, ou dans ceux qu'on peut donner lorsqu'on est privé de médecin; aussi eut-il un succès prodigieux: il fut traduit plusieurs fois en allemand, en italien, en suédois, et en sept autres langues, et il s'en est fait en Europe un nombre infini d'éditions. La république de Genève accorda une pension à l'auteur, et la chambre de santé du canton de Berne lui décerna une médaille. Tissot continua de publier différents écrits, qui, sans avoir le même succès, lui acquirent plus de droits à l'estime des savants. De ce nombre sont: une *Dissertation* latine adressée à Haller sur *la petite vérole*, *l'apoplexie et l'hydropisie*, Lausanne, 1760, in-12; — la *Traduction française*, avec notes, de la Dissertation latine de Bilguer sur l'amputation des membres, Paris, 1764; — *Lettres* à Hirzel sur quelques critiques de De Haen, et à Zimmermann sur l'épidémie courante, Lausanne, 1765; — un Discours latin *De valetudine litteratorum*, Lausanne, 1766, prononcé à l'occasion de sa nomination à la chaire de médecine du collége de Lausanne: ce Discours fut publié en français sous le titre d'*Avis aux gens de lettres et aux personnes sédentaires sur leur santé*, Paris, 1768, et eut un succès marqué (1). Tant de productions en peu d'années, jointes à un grand zèle dans l'exercice de sa profession, valurent à Tissot beaucoup de célébrité. La société royale de Londres, et plusieurs autres, l'admirent au nombre de leurs membres. Le roi de Pologne voulut, en 1766, le nommer son premier médecin. Sa majesté britannique lui fit offrir, en 1767, le même titre pour l'électorat d'Hanovre. Tissot refusa ces deux places honorables, et indiqua pour celle du roi d'Angleterre le célèbre Zimmermann. La magistrature de Lausanne sentit tout le prix d'un savant aussi estimable; elle lui conféra le droit de bourgeoisie, et le créa membre des Deux cents, parmi lesquels on prenait les citoyens composant les tribunaux et les magistrats. Les travaux littéraires de Tissot ne se ralentirent point. Il publia le Recueil de ses ouvrages latins et français, Paris, 1769, et années suivantes, 10 vol. in-12; — *Epistolæ medico-practicæ*, Lausanne, 1770; — *Traité de l'épilepsie*, Paris, 1770: c'est le troisième volume du Traité des nerfs et de leurs maladies, qui ne parut en entier qu'en 1782, 4 vol. in-12; — *Essai sur les maladies des gens du monde*, Lyon, 1770, in-12, ibid., 1771, troisième édition fort augmentée; — une édition estimée du traité *De sedibus et causis morborum* de Morgagni, Yverdun, 1779. Joseph II, passant, en 1780, à Lausanne, et désirant donner un nouveau lustre à l'université de Pavie, offrit à Tissot d'y aller occuper une chaire. L'espoir de se rendre utile à un grand système d'instruction publique, le fit céder

(1) Tissot fut très-mécontent de cette traduction publiée à son insu, et où son ouvrage se trouvait tronqué et défiguré par un grand nombre de contre-sens; il la désavoua quoiqu'elle eût été annoncée comme revue par lui, et il crut devoir, pour son honneur, donner lui-même une version française qu'il corrigea et refondit entièrement. Ce nouvel ouvrage parut sous ce titre: *De la santé des gens de lettres*, Lausanne et Lyon, 1769, in-12. A—T.

aux sollicitations de l'empereur, mais avec la condition expresse que ce ne serait que pour trois ans. La science du professeur qui a peu exercé la médecine n'est pas la même que celle du praticien qui arrive tardivement au professorat. Le premier se jette dans l'érudition, et intéresse les élèves par le récit des phases que la médecine a subies, et des opinions qui s'y sont succédées : le second s'attache plus particulièrement à ce qu'elle présente de positif, et parle avec plus de circonspection du fond même de la science. Le premier, plus séduisant, obtient souvent un succès d'école. Le second n'est parfois apprécié que lorsqu'on a une instruction avancée, et qu'on n'est plus à même de l'entendre. Tissot éprouva dans Pavie ces vicissitudes : il ne justifia pas d'abord l'attente qu'on s'était formée de ses talents. Mais une épidémie meurtrière avec irritation des organes gastriques et biliaires s'étant manifestée en Lombardie, on recueillit le plus grand fruit des traitements qu'il avait indiqués. Dès-lors ses cours furent plus goûtés ; les élèves célébrèrent son triomphe par des fêtes ; une inscription en son honneur, commençant par ces mots : *Immortali præceptori*, fut gravée sur le marbre, et placée dans le portique des écoles. Ces mêmes élèves firent éclater les regrets les plus vifs lorsque Tissot voulut les quitter. Pie VI, dans un voyage de ce médecin à Rome, témoigna le desir de le voir, le dispensa, comme protestant, du cérémonial de présentation et lui fit don de la collection des médailles frappées sous son pontificat. Après avoir atteint le terme qu'il s'était prescrit pour son professorat, Tissot quitta Pavie, où il eut pour successeur le célèbre Franck. Il revint à Lausanne, et y vécut encore plusieurs années au milieu de ses compatriotes qui le chérissaient, et d'une grande quantité d'étrangers que sa réputation y attirait. Il se disposait à publier l'Éloge de Zimmermann, et une nouvelle Édition de ses propres ouvrages, lorsqu'il fut atteint d'une inflammation de poitrine à laquelle il succomba, le 13 juin 1797. On a donné une édition de ses Œuvres choisies, Paris, 1809, 8 vol. in-8°., avec des notes du professeur Hallé; mais il n'a surveillé la publication que des trois premiers volumes. N-n.

TISSOT (Clément-Joseph), parent du précédent, naquit à Ornans, en 1750; il fit ses études médicales à Besançon, et y fut reçu docteur en 1776. Ses premiers travaux furent consacrés à répondre à diverses questions de l'académie de chirurgie, sur l'hygiène médico-chirurgicale. Il lui adressa, en 1779, 1781 et 1783, trois Mémoires à ce sujet : 1°. *Du régime diététique dans la cure des maladies*; 2°. *Des effets du sommeil et de la veille*; 3°. *De l'influence des passions de l'âme dans les maladies*. Accueillis par ce corps savant, ces Mémoires furent traduits en allemand, et imprimés à Brunswick, en 1799. Tissot publia, dans le même temps, une *Gymnastique médicale*, un vol. in-12, Paris, 1781; et il fut nommé, en 1785, correspondant de la société royale de médecine. Ensuite il vint à Paris; et Tronchin, à la recommandation de son parent, en fit son disciple et son secrétaire : il le désigna, en 1787, comme médecin adjoint de la maison d'Orléans. En 1788, Tissot fut nommé chirurgien en chef adjoint au camp de Saint-Omer, commandé par le prince de Condé; peu

de mois après, inspecteur divisionnaire de l'Alsace et de la Franche-Comté, dont il remplit les fonctions jusqu'en 1792; puis chirurgien en chef à l'hôpital militaire de Lyon, jusqu'après le siége de cette ville; ensuite inspecteur des hôpitaux militaires, des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle, et enfin chirurgien en chef de divers corps d'armées. Il fit, en cette dernière qualité, les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, et d'Italie. En 1806, il fut désigné pour porter du secours aux prisonniers autrichiens cantonnés dans la Souabe, qui étaient atteints d'une dyssenterie épidémique désastreuse. Pour prix de son zèle, l'archiduc Charles lui adressa une lettre flatteuse, avec une tabatière ornée d'un médaillon entouré de diamants et faisant allusion à cette épidémie, ainsi que le diplome de membre honoraire de l'académie de médecine et de chirurgie de Vienne. Tissot obtint ensuite sa retraite, et vint à Paris, où il reprit l'exercice de sa profession. Le duc d'Orléans lui conféra le titre de son médecin consultant. Agrégé à la société de médecine pratique, il en était vice-président lorsqu'il mourut, le 30 juin 1826. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, Tissot a publié une *Notice nécrologique sur Lorentz*, premier médecin de l'armée de Rhin-et-Moselle; des *Observations sur les causes des épidémies* dans les hôpitaux militaires, et des *Recherches topographiques* insérées dans le quinzième volume des Mémoires de médecine militaire, en déc. 1824. N-H.

TITE, disciple de saint Paul, né de parents idolâtres, se convertit à la foi, probablement à la parole de saint Paul, qui le choisit pour son interprète ordinaire et pour le coopérateur de ses travaux. L'an 51 de J.-C., Tite suivit saint Paul à Jérusalem, et il assista avec lui au concile que les apôtres y tinrent sur les observances légales. En 56, saint Paul envoya son disciple d'Éphèse à Corinthe, pour remédier à quelques abus, et mettre fin à quelques divisions entre les fidèles. En parlant de cette mission, dans la seconde Épître aux Corinthiens, l'apôtre dit (chap. 2, 7, 8 et 12) : « Étant arrivé à Troade, pour y an» noncer l'Évangile de Jésus-Christ, » je n'ai pas eu de repos dans mon » esprit, parce que je n'y ai point » trouvé Tite, mon frère ché» ri, et je suis parti pour aller en » Macédoine. Y étant arrivé, Dieu, » qui se plaît à consoler les humbles, » nous a fait trouver dans l'arrivée » de Tite un sujet de consolation » d'autant plus grand, qu'il m'a ren» du compte de vos pieux desirs, de » vos larmes et de l'attachement que » vous montrez pour moi. J'en ai res» senti une joie bien vive. J'ai prié » Tite d'aller vous trouver de nou» veau, pour achever ce qu'il a com» mencé parmi vous, et pour vous » faire participer aux graces atta» chées à cette bonne œuvre. Vous » connaissez Tite : vous a-t-il circon» venu en quelque chose? vous a-t-il » été à charge? ne marche-t-il point » dans le même esprit que moi et sur » mes traces ? » Dans son premier Voyage à Corinthe, Tite avait été reçu avec les plus vives démonstrations de respect. Les fidèles s'étaient empressés de lui procurer toute sorte de secours; mais, en vrai disciple du grand apôtre, il n'avait rien reçu, pas même ce qui pouvait lui être nécessaire dans ses besoins. Ceux qui s'étaient écartés de leurs devoirs y étant rentrés, il alla trouver l'apôtre en Macédoine, pour lui rendre compte

de sa mission, et sollieiter, au nom des Corinthiens, la graee de l'incestueux que l'apôtre avait excommunié. Il fut également heureux dans la seconde mission, qui avait pour but de recueillir à Corinthe les aumônes des fidèles. Saint Paul, étaut sorti de sa première captivité à Rome, alla dans l'île de Crète, pour y prêcher l'Évangile. Les besoins de l'Église l'appelant ailleurs, il ordonna Tite évêque de cette île, afin qu'il achèvât l'œuvre si heureusement commencée; et il lui adressa une Épître où il expose les devoirs du ministère sacré. L'apôtre, ne pouvant se passer longtemps d'un coopérateur si utile, envoya deux disciples pour remplaeer Tite en Crète, lui mandant de venir le trouver à Nicopolis en Épire. C'est ce qui donna oeeasion à une nouvelle Épître de saint Paul à son fils chéri. » Je vous ai laissé en Crète, lui dit- » il, afin que vous régliez ce qui res- » tait à faire, et que vous établissiez » des évêques, des prêtres, selon les » instructions que je vous avais lais- » sées. Lorsque je vous aurai envoyé » Artemas ou Tychique, ayez soin » de venir promptement me trouver » à Nicopolis, où j'ai résolu de passer » l'hiver. Envoyez en avant Zenas le » jurisconsulte et Apollon, et ayez » bien soin que rien ne leur manque » en voyageant. » Cette lettre fut écrite en l'an 64. Tite fut ensuite envoyé par l'apôtre pour prêcher l'Évangile en Dalmatie. De là il retourna en Crète. Ayant sagement gouverné cette église et répandu la lumière de la foi dans les îles voisines, il mourut dans un âge avancé. On gardait son corps dans la cathédrale de Gortyne, qui l'honorait comme son premier archevêque. Cette ville ayant été détruite par les Sarrasins, en 823, on ne trouva plus des reliques de saint Tite que son chef, qui fut porté à Venise et déposé dans l'église de Saint-Marc. Voyez les Epîtres de S. Paul, D. Calmet, t. 8; *Illyr. sacra*, t. 1, et *Creta sacra*, t. 1.; Lambec., VIII, 213 et suiv. G—Y.

TITE-LIVE (*Titus-Livius*). Les détails de la vie de cet historien sont aussi obscurs que ses écrits sont célèbres. Il naquit à Padoue, d'une ancienne famille, sous le consulat de Pison et de Gabinius, l'an de Rome 695. Un fils et une fille partagèrent ses soins et sa tendresse (1). C'est au premier qu'il écrivit une lettre sur les études de la jeunesse, dont le suffrage de Quintilien doit nous faire regretter la perte. Il y disait, au sujet des auteurs dont il faut conseiller la lecture aux jeunes gens, qu'ils doivent lire Démosthène et Cicéron, puis ceux qui ressembleront davantage à ces deux grands orateurs. Il y parlait aussi d'un maître de rhétorique qui obligeait ses disciples à retoncher leurs compositions, jusqu'à ce qu'elles devinssent obscures; et quand ils les rapportaient dans cet état : « Voilà qui est bien mieux » maintenant, disait-il; je n'y en- » tends rien moi-même. » Sa fille épousa un rhéteur, nommé Magius, qu'on allait enteudre déclamer, plus par égard pour le beau-père que par estime pour le talent du gendre. Tite-Live s'était exercé dans plus d'un genre; il avait composé des ouvrages philosophiques et des dialogues qui appartenaient autant à l'histoire qu'à la philosophie, et qu'il avait dédiés à Auguste. Mais son grand titre à l'immortalité, est l'*Histoire romaine*, contenue en cent quarante ou cent quarante-deux livres, depuis la fondation de Rome jusqu'à

(1) Tomasini, auteur de sa vie, lui donne deux fils et quatre filles.

l'an de Rome 743. Quelques passages de ce grand ouvrage semblent indiquer qu'il mit à le composer tout le temps qui s'écoula depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Drusus, c'est-à-dire, environ vingt-un ans. Mais il en produisait en public, de temps en temps, quelque partie, et l'on croit qu'il les lisait à Auguste, à mesure qu'il les composait; c'est ce qui lui valut à Rome une réputation qui s'étendit jusqu'aux extrémités de l'empire. On rapporte à ce sujet qu'un Espagnol, après la lecture de ses écrits, vint exprès de Cadix à Rome, pour en voir l'auteur, et s'en retourna aussitôt après l'avoir vu. « C'était sans doute, dit à ce » propos saint Jérôme, dans une » Lettre à Paulin, une chose bien ex- » traordinaire, qu'un étranger, en- » trant dans une ville telle que Rome, » y cherchât autre chose que Rome » même. » On ne sait rien de plus de ce qui regarde personnellement Tite-Live. Il se partageait entre Rome et Naples, où l'appelaient la beauté du climat et le desir de se livrer à la composition de son grand ouvrage. Le vainqueur d'Actium l'avait admis dans cette intimité, où les entretiens de Virgile, d'Horace et de Varius, le délassaient des soins de l'empire. Cette amitié d'Auguste n'altéra point l'impartialité de l'historien; il loua Brutus, Cassius, et particulièrement Pompée, au point qu'Auguste l'appelait, en badinant, le *Pompéien*. Ce prince lui avait confié l'éducation du jeune Claude, depuis empereur; et ce fut par son conseil que son élève entreprit d'écrire l'histoire, genre de composition dans lequel le témoignage des anciens nous apprend qu'il avait réussi. Après la mort d'Auguste, Tite-Live retourna à Padoue où il mourut, à l'âge de soixante-seize ans, la quatrième année du règne de Tibère, l'an de Rome 770, et le même jour qu'Ovide (2). Les Padouans n'ont cessé d'honorer sa mémoire. Lorsqu'en 1413 on crut avoir retrouvé son tombeau, l'enthousiasme fut général; et depuis, en 1451, ce ne fut pas sans peine qu'ils se déterminèrent à faire présent de son bras droit à Alphonse V, roi d'Aragon. Antoine de Palerme avait été chargé de cette négociation; le prince reçut avec honneur ces restes d'un grand homme, mais mourut avant d'avoir érigé le monument où il projetait de les placer. Ce soin fut, dans la suite, rempli par Jovianus Pontanus. On voit, dans l'hôtel-de-ville de Padoue, le mausolée de Tite-Live, accompagné d'inscriptions et d'un très-ancien buste de marbre, qui représente cet historien. A la droite du monument est l'immortalité; à la gauche est Minerve. Le Tibre coule sous les pieds de la première, la Brenta sous ceux de la seconde. Au milieu est une louve allaitant Rémus et Romulus. Au-dessus d'une autre porte du même hôtel-de-ville, est une autre statue en pierre, qui représente Tite-Live dans l'attitude d'un homme qui tient un livre ouvert, et porte la main gauche à sa bouche avec cette inscription : *Parvus ignis magnum sæpe suscitat incendium.* On doute si Tite-Live avait lui-même partagé son histoire en décades, c'est-à-dire, de dix en dix livres. Quoi qu'il en soit, cette division paraît assez commode. A l'égard des sommaires qui sont à la tête de chaque livre, les savants ne croient pas qu'on puisse les attribuer ni à Tite-Live, ni à Florus. Quel qu'en

(2) Voyez, dans les poésies latines de Théodore de Bèze, une élégie touchante sur cette triste conformité.

soit l'auteur, ils ont leur utilité, puisqu'ils servent à nous faire connaître les faits rapportés dans ceux qui nous manquent. Des cent quarante composés par Tite-Live, il ne nous en est parvenu que trente-cinq, dont quelques-uns même ne sont pas entiers; encore n'a-t-on pas joui à-la-fois de tout ce trésor littéraire. On doit, suivant le père Niceron, deux livres à Ulric Hutten, qui les déterra et les publia en 1518. Les premières éditions de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième ne contiennent que la première, la troisième et la quatrième décade. Pétrarque, encouragé par le roi Robert, n'épargna rien pour retrouver au moins la seconde; mais toutes ses recherches furent vaines. Depuis, la bibliothèque de Mayence fournit une partie du livre troisième, du livre trentième, et ce qui manquait au livre quarantième. Simon Grynéus retrouva, en 1531, les cinq derniers dans l'abbaye de Saint-Gall en Suisse, et les fit imprimer par J. Froben. Enfin, le P. Horrion, jésuite, en parcourant les manuscrits de la bibliothèque de Bamberg, en rencontra un qui contenait plusieurs livres de Tite-Live, entre autres, la première partie du troisième, et du livre trentième, qui manquaient encore, et les publia deux ans après à Paderborn. Voilà tout ce qui nous reste de ce précieux monument. Ce n'en est pas la quatrième partie. Vainement le monde littéraire s'est flatté de quelques lueurs d'espérance de recouvrer le reste. Thomas Erpénius est le premier qui ait assuré que les Arabes possédaient, dans leur langue, une traduction complète de Tite-Live, que les uns plaçaient à Fez, les autres à la Goulette, d'autres même à la bibliothèque de l'Escurial. Pietro Della Valle, célèbre voyageur, assure qu'en 1615, la bibliothèque du Sérail avait un Tite-Live entier; il ajoute que le grand-duc de Toscane avait traité pour l'obtenir, et en avait fait vainement offrir vingt mille piastres; que l'ambassadeur de France, Achille de Harlai, en fit proposer, sous main, dix mille écus à celui qui avait la garde des livres; que l'offre fut acceptée, mais que le bibliothécaire ne put jamais retrouver l'ouvrage. En 1682, au rapport de Bourdelot dans une note sur la *Bibliothèque choisie de Colomiès*, des Grecs de l'île de Chio vinrent traiter avec Colbert d'un Tite-Live entier, dont le prix fut, dit-on, fixé à soixante mille francs; mais ils repartirent, et l'on n'entendit plus parler d'eux. Chapelain, dans une lettre à Colomiès, l'entretient aussi de manuscrits donnés par l'abbaye de Fontevrault à l'apothicaire du couvent, et vendus par celui-ci à un mercier de Saumur, qui en couvrit des battoirs, sur quelques-uns desquels un acheteur remarqua des titres latins des huitième, dixième et onzième décades; mais cette découverte n'eut aucune suite. On a dit encore que Tite-Live était conservé dans l'île d'Iona, petite île d'Écosse, comme si ce précieux trésor avait pu rester enfoui si long-temps, à cette proximité d'une nation aussi lettrée que l'est surtout la nation écossaise. En 1772, M. Paul-Jacques Bruns, que M. Kennicott avait envoyé à ses frais en Italie, avec la mission de visiter les manuscrits latins, et M. Giovenazzi, en examinant avec attention un manuscrit du Vatican, timbré 24, du format in-8°., démêlèrent, sous le texte des livres de Tobie, de Job et d'Esther, une plus ancienne écriture en lettres onciales. Quelques mots connus, comme *Ser-*

torius, *Pompeius*, excitèrent leur curiosité, et les mots *Titi Livii* qu'ils aperçurent au haut du recto, ne leur permirent plus de douter de l'importance de la découverte. A force d'art, de soins, de patience et à l'aide d'une bonne loupe, ils parvinrent à retrouver un fragment du livre quatre-vingt-onzième, que le premier fit paraître à Leipzig, en 1770. Ce fragment reparut à Rome la même année, in-4°., et à Paris, en 1773. Le pape Clément XIV nomma une commission pour vérifier l'authenticité de ce manuscrit; et le cardinal Zelada exécuta les ordres du pontife avec tout le zèle d'un savant. M. Didot l'aîné réimprima la lettre de M. Bruns, et le fragment, avec une traduction de M. J. T. Hardouin, 1794, brochure de 72 pag., in-12. Ce même morceau se trouve avec des notes à la fin du quatrième tome du Tacite du P. Brotier, in-12, dans le Tite-Live de Deux-Ponts, in-8°., tome XII, dans celui d'Ernesti, Leipzig, 1801, in-12, et dans le volume qu'a publié M. Niebuhr à Rome, en 1820, petit in-4°., d'après un examen plus approfondi. D'Anville a inséré dans le XLI°. vol. des Mémoires de l'académie des belles-lettres un Mémoire sur le nom des peuples et des villes dont il est question dans ce fragment. Au reste cette découverte a été la dernière. Dans les manuscrits d'Herculanum, on n'a encore rien pu déchiffrer qui permette quelque espérance. Jean Freinshémius a tâché de consoler le public de cette perte, jusqu'à présent irréparable, par des Suppléments, où il a plus réussi, au jugement des connaisseurs, que dans ses Suppléments de Quinte-Curce (*V.* FREINSHÉMIUS). Deux personnages ont peut-être contribué, par des motifs bien divers, à cette lacune irrémédiable. Suétone nous apprend que Caligula comprit dans la même haine Homère, Virgile et Tite-Live, qu'il appelait *verbeux*, et qu'il entreprit de bannir de toutes les bibliothèques leurs écrits et leurs images. L'historien eut un ennemi non moins funeste à sa gloire dans le pape Grégoire-le-Grand. Ce pontife, dit-on, fit brûler tous les exemplaires de cette Histoire qu'il fut possible de trouver, parce que les prodiges qu'elle contient pouvaient paraître favorables à la cause du paganisme. L'estime des juges éclairés a vengé Tite-Live de la haine stupide du premier et du zèle peu éclairé du second. Quintilien (3), qui le compare à Hérodote, trouve son goût si pur et si parfait, qu'il le place à côté de Cicéron, en indiquant ces deux écrivains comme ceux qu'il faut mettre de préférence entre les mains des jeunes gens. « Sa narration, dit-il, est singulièrement agréable et de la clarté la plus pure. Ses Harangues sont d'une éloquence au-dessus de toute expression. Tout y est parfaitement adapté aux personnes et aux circonstances. Il excelle surtout à exprimer les sentiments doux et touchants; et nul historien n'est plus pathétique. » Son style, quoique varié à l'infini, se soutient toujours également : simple sans bassesse, élégant et orné sans affectation, grand et sublime sans enflure, étendu ou serré, plein de douceur ou de force, selon l'exigence des matières, mais toujours clair et intelligible. « Ces éloges, dit La Harpe (4), sont justes dans tous leurs points; et l'on peut ajouter que le génie de Tite-

(3) *Instit. orat.*, l. X, ch. 1.
(4) *Cours de littérat.*, t. III, 1re. part., pag. 299.

» Live, sans jamais laisser voir le » travail ni l'effort, paraît s'élever » naturellement jusqu'à la grandeur » romaine. Il n'est jamais ni au-dessous ni au-dessus de ce qu'il raconte. Ses Harangues, que les anciens admiraient, et que les modernes lui ont reprochées, sont si » belles, que le censeur le plus sévère » regretterait sans doute qu'elles » n'existassent pas. » On a répondu à ce reproche d'une manière satisfaisante; et La Harpe lui-même a fort bien prouvé (5) que ces Harangues n'étaient ni des hors-d'œuvre ni des infidélités. On sait que Pollion reprochait à Tite-Live sa *patavinité*. Les savants sont partagés sur le sens qu'il faut donner à ce terme. Pignorius croit que ce défaut regardait seulement l'orthographe de certains mots, où Tite-Live, comme Padouan, employait une lettre pour l'autre, écrivant *sibe* et *quase* pour *sibi* et *quasi*. D'autres pensent que ce reproche s'appliquait à la répétition de plusieurs synonymes dans la même période; redondance de style qui déplaisait à Rome, et à laquelle on reconnaissait les provinciaux. Rollin (6) interprète ce mot par des expressions ou des tours qui sentaient la province. C'est l'opinion de Vossius (7). Tomasini, auteur d'une Vie de Tite-Live, y trouve un tout autre sens, mais qui paraît un peu forcé. Les Padouans avaient, dans les troubles civils, embrassé la cause de la république. Asinius Pollion avait suivi le parti d'Antoine, et n'avait pu contraindre Padoue à lui fournir des armes et de l'argent. Soit attachement pour son ancien parti, soit envie de faire sa cour au vainqueur, il reprochait à Tite-Live son affection pour les républicains, et l'accusait de *patavinité*, dans le même sens qu'Auguste l'appelait *Pompéien*. Le passage de Quintilien (8), plus voisin de cette époque, ne permet guère d'adopter cette conjecture, et son autorité paraît décisive en faveur de l'opinion qui interprète ce mot par une prononciation un peu provinciale. On lui reproche avec plus de raison son amour excessif pour la république: perpétuel admirateur de la grandeur des Romains, non-seulement il exagère leurs exploits, leurs succès et leurs vertus; mais il dissimule ou diminue les vices de ses concitoyens, et les fautes où ils sont tombés; il parle de Rome naissante comme de la capitale d'un grand empire, fondée pour l'éternité, et dont l'agrandissement n'a point de bornes. On peut cependant répondre avec la Harpe (9), que: « Rome n'eut » jamais plus de véritable gran» deur que dans ses premiers siècles, » qui furent ceux de la vertu, du » courage et du patriotisme;... et ce » grand caractère qui annonçait ce » qu'il devint dans la suite, c'est-à» dire, le dominateur des nations, de» vait se retrouver sous la plume de » Tite-Live. On l'accuse, continue le » même critique, de faiblesse et de » superstition, parce qu'il rapporte » sérieusement une foule de prodiges. » Je ne sais s'il faut en conclure qu'il » les croyait. Le plus souvent il ne » les donne que pour des traditions » reçues, et il ne pouvait se dispen» ser d'en parler. Ces prodiges étaient » une partie essentielle de l'histoire, » dans un empire où tout était pré-

(5) *Ibid.*, pag. 317.

(6) *Hist. anc.*, l. XI, page 211, éd. de M. Letronne.

(7) *De histor. latin.*, l. 1, cap. 19, page 93, éd. de 1651.

(8) Liv. VIII, c. 1er.

(9) *Cours de littér.*, tome III, 1re. part., p. 300.

» sage et auspice, où l'on ne faisait » pas une démarche importante » sans observer l'heure du jour et » l'état du ciel. » Sénèque le père impute à Tite-Live une faiblesse bien moins excusable, celle de la jalousie (10). Suivant lui, cet historien accusait Salluste de défigurer les pensées des Grecs et de les affaiblir, et il en donnait pour preuve une maxime de Thucydide, que Salluste a rendue en latin par cette phrase : *Res secundæ mirè sunt vitiis obtentui.* Cette accusation, qui paraît démentie par le caractère de noblesse et d'élévation que ses contemporains ont reconnu à Tite-Live, a d'ailleurs pour garant un témoignage peu authentique. Comment, en effet, l'accorder avec ce que dit le même Sénèque dans un autre endroit (11), que Tite-Live jugeait avec équité et candeur des ouvrages des beaux-esprits? Un grief plus important a été objecté au rival de Salluste. On l'a taxé d'ingratitude et de mauvaise foi, pour n'avoir pas nommé Polybe, ou pour l'avoir nommé avec une indifférence affectée, dans des passages où il ne faisait presque que le transcrire. « Mais, ob» serve judicieusement Rollin, ne » peut-on pas croire qu'en d'autres » endroits de son histoire, qui ne » sont pas parvenus jusqu'à nous, il » a parlé de Polybe avec éloge ; qu'il » lui a rendu toute la justice qui lui » était due, qu'il a même averti, par » avance, qu'il se faisait une gloire » et un devoir de le copier mot à » mot en plusieurs endroits? » Au reste, ces légères taches n'ont fait aucun tort à sa gloire ; il n'en est pas moins resté, avec Salluste et Tacite, le modèle des historiens, et peut-être, comme Cicéron, le désespoir des traducteurs. On a cru pouvoir lui appliquer l'éloge que Sénèque le rheteur attribue à ce grand homme, d'avoir eu le génie égal à la grandeur de l'empire romain. L'histoire littéraire nous a conservé de glorieux témoignages de cette estime universelle, que n'ont pu altérer l'humeur et l'injustice de quelques critiques. Au moment de la renaissance des lettres, on voit des savants mettre en vente leurs terres pour acheter un manuscrit de Tite-Live (12); et le suffrage des rois couronne l'enthousiasme qui les porte à ce généreux sacrifice. Alphonse, roi d'Aragon, préfère la lecture de cette histoire aux accords des musiciens les plus renommés de son temps, et prétend avoir retrouvé même la santé du corps dans un ouvrage où il ne cherchait que des faits militaires et des principes de politique. A la même époque, un manuscrit de Tite-Live est regardé comme un des présents les plus précieux que les souverains puissent faire ou recevoir. Cosme de Médicis, pour obtenir une heureuse issue d'une négociation entamée à la cour de Naples, en envoie une belle copie à ce même Alphonse, et le soupçon de poison, si accrédité dans ces temps-là, n'empêche pas ce prince de l'ouvrir, de la feuilleter, de la lire, malgré l'opposition de ses médecins alarmés. Un pape, célèbre par ses lumières et par son amour des lettres, fonde une chaire pour expliquer Tite-Live dans ce même Capitole d'où un empereur frénétique avait voulu le bannir, et d'où un autre pape avait lancé contre lui l'anathème. Enfin le suffrage le plus glorieux peut-être est celui de Henri IV,

(10) Liv. IV, Controvers., 4.
(11) Suasor., 7, 6.

(12) Voy. *Bayle*, art. Panormita.

qui, disait-il, eût donné une de ses provinces pour la découverte d'une Décade de l'historien romain. Un écrivain de ce mérite a dû souvent obtenir les honneurs de l'impression. Les éditeurs du *Tite-Live* de Deux-Ponts ont partagé en six âges les différentes éditions qui se sont succédées depuis 1469 jusqu'en 1738-46, époque de l'édition publiée par Drakenborch. Cette Notice forme cinquante-une pages, in-8°., de petit texte : on y renvoie le lecteur. Nous nous contenterons d'observer que la plus rare est celle de Venise, 1470, et que les meilleures sont les suivantes : 1°. Elzévir, 1634, 3 vol. in-12, auxquels on joint les Notes de Gronovius, et 1665, 3 vol. in-8°.; 2°. *Cum notis variorum*, 3 vol. in-8°., 1679; 3°. celle de Doujat, *Ad usum Delphini*, 1676 et 1680, 6 vol. in-4°.; 4°. celle de Drakenborch, 7 vol. in-4°., 1738-1746, dont le septième contient plusieurs Dissertations sur Tite-Live, entre autres celle de Morhoff *De Patavinitate*, une Notice des manuscrits, tant de ceux dont l'éditeur a fait usage, que de ceux qu'il n'a pu se procurer, et une autre des éditions qui ont précédé la sienne; 5°. de Le Clerc, Amsterdam, 1710, 10 vol. in-12; 6°. d'Hearn, Oxford, 1708, 6 vol. in-8°.; 7°. de Crévier, 1735, 6 vol. in-4°., enrichie de Notes savantes, et précédée d'une préface écrite dans un latin élégant; 8°. de Deux-Ponts, 1784, 13 vol. in-8°., réimprimée depuis, qui présente le texte de Drakenborch, comparée avec la seconde de Bâle, l'Aldine de Sigonius, celles de Gruter, de Gronovius et de Crévier, et qui réunit tous les Suppléments de Freinshémius; 9°. celle d'Ernesti, 5 vol. in-8°., 1801-1805, dont le cinquième est un *Glossarium Livianum* de 794 pag. M. Lemaire vient de faire paraître les derniers volumes (12 et 13) de celle qui fait partie de sa belle *Collection des auteurs latins*. Tite-Live a été traduit dans toutes les langues. Les versions allemandes les plus récentes, indiquées par les éditeurs du Tite-Live de Deux-Ponts, sont celles de M. J.-Fr. Wagner, 4 part. gr. in-8°., 1776-82, et de M. Cilano, Hambourg, 8 part. gr. in-8°. Les Italiens estiment beaucoup celle de Nardi, dont la première édition est de 1544, chez les Juntes, et la dernière réimpression de 1800, Milan, 10 vol. in-8°. Les Anglais en ont publié une, en 1744, avec les Suppléments. Cet ouvrage est de plusieurs mains, comme on le voit par la souscription de l'Épître dédicatoire à l'amiral Vernon. Les traducteurs professent, dans leur préface, une haute estime pour Rollin, et la prouvent à chaque page, par la fidélité avec laquelle ils suivent ses Histoires ancienne et romaine, partout où il se borne à traduire Tite-Live. Une plus récente a paru sous le nom de M. George Baker, en 6 volumes in-8°., Londres, 1797. On ne peut mettre au rang des traductions françaises de Tite-Live le volume que Corbinelli a donné sous ce titre : les *Anciens historiens latins réduits en maximes*, 1er. vol. Tite-Live, Paris, 1694, in-12. La plus ancienne version complète fut donnée par Pierre Bercheure ou Berchoire, Paris, 1514-15, 3 v. in-fol. Celle de Vigenère a été imprimée pour la première fois en 1582, et pour la dernière, en 1717. En 1653, Pierre Duryer en fit paraître une nouvelle, avec les Suppléments de Freinshémius, Paris, 2 v. in-fol.; réimprimée, la même année,

à Lyon, en 14 vol. in-12; et en 1700, à Rotterdam, 8 vol. in-12. Avant 1810, la dernière traduction complète de cet historien était celle de M. Guérin, ancien professeur de l'université; elle était épuisée lorsque M. Cosson, professeur de la même université, entreprit de la rajeunir, et la fit reparaître en 1773, 10 vol. in-12. Quoiqu'elle ne fût pas sans mérite, Dureau de La Malle, encouragé par le succès de ses traductions de Tacite et de Salluste, ne désespéra pas de la surpasser; et l'on ne peut nier que son travail ne soit bien supérieur à tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Malheureusement la mort le frappa lorsqu'il n'était pas encore à la moitié de son ouvrage. Il laissait, en manuscrit, la première décade, les trois premiers livres et les treize premiers chapitres de la troisième et les deux premiers livres de la quatrième. L'auteur de cet article mit à fin cette périlleuse entreprise; et la traduction complète parut à Paris, avec le texte en regard, 1810 à 1812, 15 vol. in-8°. Une seconde édition du même ouvrage a été publiée en 1824, 17 vol. in-8°., dont les deux derniers contiennent neuf livres des Suppléments de Freinshémius, qui conduisent l'Histoire jusqu'à la destruction de Carthage et jusqu'à la mort de Viriathus. Divers auteurs ont donné au public des fragments de Tite-Live. La première Décade a été traduite par l'abbé Brunet, Paris, 1742, 3 vol. in-12. On a observé que cette traduction offrait une grande ressemblance avec celle de Guérin. Nous indiquerons successivement les Discours de Tite-Live qui font partie des *Harangues choisies des historiens latins*, par Millot, 1764, 2 vol. in-12; ouvrage souvent réimprimé, et reproduit en 1805; *Narrations choisies de Tite-Live, avec des réflexions*, Paris, 1808, 2 vol. in-12; *Histoires choisies tirées de Tite-Live*, par M. P...., ancien professeur, peut-être l'abbé Paul, traducteur de Florus et de Justin, Paris, 1809, 2 vol. in-12; le *Portrait de Caton*, l. XXXIX, n°s. 40, 41, *Mercure de France*, année 1771; *Histoire de la famille de Hiéron*, tirée du livre XXIV par l'abbé Blanchet (*Apologues et Contes orientaux*, etc.); *Discours de Quintus Capitolinus aux Romains, extrait du* 3e. *livre de Tite-Live*, par M. de Lalli-Tolendal, Genève, 1790, brochure de 55 pages in-8°. On peut consulter l'ouvrage intitulé : *Jac. Philippi Tomasini episcopi Æmoniensis Titus Livius Patavinus*, 1630; in 4°., 1670, petit in-12, et non in-4°., comme le dit le P. Nicéron; La Mothe Le Vayer, tome II, p. 307, édit. in-fol., de 1634; la Notice des historiens latins, par Rollin, *Hist. anc.*, tome XII; la Notice littéraire de Fabricius; la Comparaison de Thucydide et de Tite-Live, par le P. Rapin; les Mémoires de l'académie des belles-lettres; le septième volume de Drakenborch; le Cours de littérature de Laharpe; Discours de Machiavel sur la première Décade; *Histoire du passage des Alpes par Annibal*, Genève, 1818, in-8°., par M. Deluc, fils du célèbre naturaliste. Ce dernier ouvrage a été réfuté par M. de Fortia d'Urban, dans sa dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes, par Annibal, Paris, 1821, à la suite de laquelle il a joint un supplément au Tite-Live inséré dans la collection des auteurs classiques de M. Lemaire, Paris, 1823, qui achève d'éclaircir ce point d'histoire assez difficile. M. Letronne, dans un article du Journal des sa-

vants, janvier 1819, pag. 22, a achevé de renverser le système de M. Deluc. N—L.

TITI ou TITO (SANTI DI), architecte et peintre, issu d'une famille noble de Borgo San-Sepolcro en Toscane, naquit dans cette ville, en 1538. Il étudia d'abord le dessin sous Angelo Bronzino; s'étant attaché à l'école de Bandinello, il devint un des dessinateurs les plus corrects de l'Italie. Il travailla à la chapelle du palais du duc Salviati à Rome, et fit, à Saint-Jean des Florentins, la table de saint Jérôme. On voit beaucoup de ses pièces au Belvédère. En 1566, il retourna à Florence qu'il enrichit de nouvelles productions. Les plus remarquables sont la Résurrection de Jésus-Christ et la Cène d'Emmaüs dans l'église de Sainte-Croix. Sa Résurrection a été gravée par Cosimo Mogalli, et insérée dans le bréviaire qui fut imprimé à Florence, in-4°. On peut voir le Recueil des pièces faites par Tito, dans le *Riposo* de Borghini, p. 506 à 619. Les peintures de Tito sont très-correctes quant au dessin, elles sont fortes par l'expression: connaissant parfaitement l'architecture et les effets de la perspective, il savait donner à la scène de ses tableaux quelque chose de grand et de majestueux. Quant au coloris, il n'est pas toujours égal; sous ce rapport, on vante néanmoins un Baptême de Jésus-Christ, de grandeur naturelle, qui se trouve dans le palais Corsini à Florence. G—Y.

TITI (ROBERT), littérateur, né en 1551, à San-Sepolcro en Toscane, fut élevé d'abord à Bologne, ensuite à Rome et à Pise. Attiré dans cette dernière ville par les bienfaits de Cosme Ier., il termina ses études sous la direction des plus habiles maîtres, dans un collége nouvellement fondé par ce prince. En 1576, il prit les degrés de docteur, et il alla s'établir à Florence pour fréquenter le barreau. L'Italie retentissait alors des louanges de l'Arioste et du Tasse: la gloire poétique était la seule à laquelle on aspirât, et les carrières les plus utiles étaient abandonnées pour la vaine ambition de monter au Parnasse. Titi se mit aussi à composer des vers qui lui acquirent une certaine réputation; mais ce qui contribua surtout à l'étendre, ce fut une querelle très-vive qu'il eut avec Joseph-Juste Scaliger, qui l'attaqua avec son emportement ordinaire. Le savant italien ne se laissa intimider ni par la célébrité, ni par la violence de son adversaire: il en repoussa les invectives avec une modération qui lui concilia tous les suffrages. En 1596, il se présenta inutilement pour remplacer le Bargée à l'université de Pise. Il répara cet échec, en tournant ses regards du côté de Bologne, où il ne tarda pas à obtenir une place de professeur. Vers les dernières années de sa vie, il fut invité par le grand-duc Ferdinand à aller occuper une chaire de belles-lettres à l'université de Pise, et il mourut dans cette ville, en 1609. Ses principaux ouvrages sont: I. *Carminum liber primus*, dans le Recueil des poésies latines de son compatriote Pierre Gherardi, Florence, 1571, in-8°. II. *Locorum controversorum libri decem, in quibus plurimi veterum scriptorum loci conferuntur, explicantur et emendantur*, ibid., 1583, in-4°. Scaliger, sous le nom d'Yves Villiomari, y répondit par un ouvrage intitulé: *In locos controversos Titii animadversionum liber*, Paris, 1586, in-8°. III. *Pro suis locis*

controversis assertio adversus Yvonem quemdam Villiomarum, Florence, 1589, in-4°. C'est une réplique au livre précédent. IV. *Nereus, carmen*, ibid., 1589, in-4°. C'est un épithalame pour célébrer le mariage de Ferdinand de Médicis avec Christine de Lorraine. V. *M. Aurelii Olympii Nemesiani, et T. Calphurnii Siculi bucolica, novis commentariis exposita*, ibid., 1590, in-4°. VI. *Ad Cæsaris commentarios de Bello Gallico prælectiones quatuor*, ibid., 1598, in-4°, et plusieurs lettres et poésies latines et italiennes, imprimées dans différents recueils., *V.* Cefini, *Vita di Roberto Titi*, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, tome XXXIII, p. 177. A—G—S.

TITIEN (Tiziano Vecelli, ou le), le plus grand peintre de l'école vénitienne, naquit à Pieve de Cadore, en 1477 (1). Placé sous la férule d'un instituteur de village, il se sentit entraîné vers les arts, et donna des preuves non équivoques de son talent pour la peinture. Quelle que fût l'imperfection de ses premiers essais, on eut le bon esprit de ne pas le contrarier. Ses parents l'envoyèrent à Venise, où il fréquenta les ateliers de Sébastien Zuccato, assez bon ouvrier en mosaïque, mais faible dessinateur. Dégoûté de la médiocrité de son maître, le Titien fut attiré par la réputation de Gentil Bellini, qui, mécontent du peu d'empressement que ce jeune élève mettait à l'imiter, osa lui dire qu'il ne serait jamais qu'un barbouilleur. Le Titien ne se laissa point ébranler par la sévérité de cet arrêt : il s'éloigna de l'école de Bellini, avec la conviction de n'y avoir appris que ce qu'il fallait éviter. Il se rapprocha de Giorgione, dont le dessin lui parut plus correct, et qui se faisait remarquer par l'éclat de son coloris. Il profita aussi de l'arrivée de quelques peintres flamands, dont les ouvrages, pleins de vérité et de force, donnèrent une sorte d'indécision à son style. Ses premiers tableaux ont presque tous ce caractère vague, que l'on pourrait appeler les tâtonnements du génie. Il fallait pourtant opter entre les grands modèles qui commençaient à paraître en Italie. L'esprit humain venait de recevoir une forte impulsion par les disputes théologiques, le triomphe du platonisme, les découvertes du nouveau monde et de l'imprimerie. Ni les guerres étrangères, ni les dissentions domestiques n'avaient pu arrêter l'essor des Italiens dans les beaux arts. Donatello, Léonard de Vinci, le Pérugin, Bramante, Mantegna, les deux Bellini, trouvaient des protecteurs à Florence, à Milan, à Venise, à Ferrare; et leurs travaux préparaient déjà le grand siècle de Léon X. Tous les regards étaient fixés sur ces admirables cartons que Léonard et Michel-Ange venaient d'exposer à Florence, lorsqu'une seconde lice s'ouvrit à Venise, où les bons peintres exerçaient quelquefois le métier de décorateurs. D'après cet usage, les savants pinceaux de Giorgione et du Titien furent employés (1505) à embellir l'extérieur du nouveau *Fondaco de Tedeschi*, élevé, comme par enchantement, sur les débris fumants de l'ancien. Sortis de la même école, et jouissant tous deux d'une réputation méritée, Giorgione avait sur son rival l'avantage d'une plus longue expérience dans la peinture à fresque : aussi ce fut à lui qu'échut la fa-

(1) Vasari s'est trompé en le faisant naître en 1480.

çade principale du *Fondaco*, tandis qu'on reléguait le Titien sur l'un des côtés du bâtiment. Le temps n'a point respecté leurs ouvrages ; mais le vœu des contemporains fut entièrement favorable à celui sur lequel on comptait le moins, et le *Triomphe de Judith* en fut un pour le peintre (2). En sortant de cette épreuve, le Titien s'occupa de la composition d'un tableau pour l'église des *Frari*, à Venise (3). Ses figures, plus grandes que nature, choquèrent l'œil timide de ces spectateurs habitués aux petites dimensions des Bellini. Cette première impression passée, le public revint en foule admirer ce chef-d'œuvre, qui plaçait le Titien au-dessus de tous ses rivaux. Appelé successivement à Vicence et à Padoue, il se montra partout digne de sa renommée. Il l'augmenta encore en achevant (1511) les peintures que Jean Bellini avait entreprises dans la salle du grand-conseil à Venise. Un de ces tableaux, représentant l'empereur Barberousse aux pieds de son orgueilleux ennemi Alexandre III, (4) était destiné à fixer le souvenir de cette réconciliation, à laquelle les Vénitiens avaient eu tant de part. Peu satisfait de l'ébauche de son prédécesseur, le Titien recommença l'ouvrage, dont il accrut l'intérêt en mettant en scène plusieurs des personnages les plus marquants de son temps. Si l'incendie de 1577 n'avait pas détruit la salle du conseil, on aurait la satisfaction de voir les portraits de Ferdinand de Cordoue, de Bembo, de Sannazar, de l'Arioste, de Navagero, de Fra Giocondo, groupés ensemble sur le même tableau. Le sénat récompensa le Titien en lui accordant la place de courtier de la chambre des Allemands (*Sensale del Fondaco de' Tedeschi*), dénomination bizarre par laquelle on désignait le premier peintre de la république. Parmi les priviléges de cette charge, le plus honorable était de peindre chaque nouveau doge, pour le prix convenu de *huit écus*. La réputation du Titien se répandit bientôt dans le reste de l'Italie. Le duc de Ferrare (*Voy.* ALFONSE D'ESTE, XIII, 373), occupé des embellissements de son palais de *Castello*, mettait en réquisition tous les talents pour rendre cette demeure digne de la magnificence d'un grand prince. Il y attira le Titien, qui, chargé de la décoration d'un cabinet, peignit le Triomphe de l'Amour, et ces fameuses Bacchanales (5), qu'Augustin Carrache proclama les premiers tableaux du monde. Ces beaux ouvrages, enlevés à la ville de Ferrare, lors de sa réunion aux états de l'Église (1617), restèrent quelque temps à Rome, avant d'être livrés au roi d'Espagne par le cardinal Ludovisi (6). C'étaient ces mêmes tableaux qui avaient servi d'étude au Poussin, au Barroche, au Flamand (*V.* DUQUESNOY, XII, 332), à l'Albane ; que Rubens ne dédaigna pas de copier,

(2) Il en existe une ancienne gravure par Metello.

(3) C'est le tableau de l'*Assomption* qui est maintenant dans les salles de l'académie des beaux-arts, à Venise. Il vient d'être gravé par M. Natale Schiavoni. Dans une répétition, qui est à l'église cathédrale de Vérone, on croit reconnaître le portrait du fameux architecte Sanmicheli, sous les traits d'un apôtre.

(4) Le pendant de ce tableau représentait la bataille de Spolète, livrée par le même empereur, en 1155. Elle a été gravée par Jules Fontana. Ce n'était ni la bataille de Ghiaradadda, comme l'a cru Vasari, ni celle de Cadore, comme l'a dit Ridolfi. L'autorité de ces deux écrivains a entraîné dans l'erreur M. Ticozzi, qui a supposé que le Titien avait peint deux batailles.

(5) Elles furent gravées en 1636 et 1640, par Podestà, médiocre artiste génois.

(6) Il n'en resta qu'un seul à Rome, dans la galerie Pamphili.

et devant lesquels Mengs ne passait jamais sans tomber en extase. On raconte que le Dominiquin, au moment de les voir partir pour l'Espagne, fondit en larmes, en songeant à la perte qu'allait faire l'Italie. Pendant son séjour à Ferrare, le Titien eut occasion de connaître la célèbre Lucrèce Borgia, dont il fit le portrait, pour être placé à côté de celui de son époux. Il travailla aussi pour la première édition du *Roland*, qu'il enrichit d'un portrait très-ressemblant de l'auteur (7). On prétend que l'Arioste consultait souvent le peintre, et que celui-ci puisait à son tour dans l'imagination intarissable du poète. Pour que quelque chose de sacré vînt se mêler à tant de sujets profanes, le Titien peignit le Sauveur, auquel le pharisien montrait le denier de César. Ce tableau, connu sous le nom du *Christ à la monnaie*, forme maintenant un des principaux ornements de la galerie de Dresde (8). A son retour à Venise (1515), le Titien reçut du pape l'invitation de se rendre à Rome. C'était Bembo qu'on avait chargé de cette négociation, qui ne paraissait devoir rencontrer aucun obstacle. Les souvenirs de l'ancienne reine du monde, la renommée de Michel-Ange et de Raphaël étaient en effet des moyens bien puissants sur l'imagination d'un artiste. Le Titien allait se confier à l'hospitalité de Léon X, lorsque ses amis vinrent le détourner de ce voyage. Jaloux de posséder un citoyen si illustre, ils lui firent perdre l'occasion la plus favorable pour agrandir son talent. Le Titien n'aurait pas vu sans profit les chefs-d'œuvre des anciens; il se serait plu à rendre justice au mérite de ses confrères; et l'on n'aurait peut-être pas à reprocher une trop grande rudesse de formes à Michel-Ange, une couleur quelquefois terne à Raphaël, et l'absence du beau idéal dans plusieurs tableaux du Titien. Il y aurait eu échange du génie; et les résultats en eussent été incalculables pour les arts. François Ier. échoua aussi auprès du Titien, qui préféra toujours le bonheur domestique aux promesses les plus brillantes de la fortune. Il ne s'éloignait de Venise que pour visiter ses parents et revoir les lieux témoins de son enfance. Ce fut dans une de ces courses qu'il orna d'arabesques ce boudoir qu'un de ses descendants (9) montre encore avec orgueil aux étrangers. On doit rapporter à la même époque l'Annonciation de la Vierge (10), le Saint Sébastien (11), le Saint Jean-Baptiste dans le désert (12), et un beau tableau dans lequel on croit reconnaître le portrait de cette paysanne (13) destinée à remplacer Lucrèce Borgia, et à renouveler la souche des princes d'Este. Mais un plus bel ouvrage est le Saint Pierre martyr, dans lequel le peintre s'est élevé au-dessus de lui-même. Trois figures, toutes remar-

(7) Il a été gravé par Sanderat et Fiquet. Un autre portrait de l'Arioste, de grandeur naturelle, et en habit de velours noir doublé de fourrures, est maintenant à la galerie de M. Vianoli, à Venise.

(8) Il en existe aussi des répétitions à l'Escurial et à Florence. Il a été gravé par Rota, Gall, Zucchi, Massard, etc.

(9) M. Alexandre Vecelli, de Pieve de Cadore.

(10) Dans l'église de Saint-Roch, à Venise. Gravé par Cort.

(11) Au Quirinal. Ce tableau fut acheté par Clément XIV. Il a été gravé par Lefebre. Le Pordenone, en le voyant pour la première fois dans l'église de Saint-Nicolas, s'écria : « Ce n'est pas » de la couleur, mais de la chair. »

(12) Dans l'académie de peinture, à Venise. Ce tableau a été gravé par plusieurs.

(13) Au Louvre. Il a été gravé par Forster. Un autre portrait pareil, mais mieux conservé, a été acheté dernièrement par lord Stewart, à Venise. *Voy.* sur ce dernier tableau une brochure intitulée : *Relazione di due quadri di Tiziano Vecelli* (par le comte Cicognara), Venise, 1816, in-4°.

quables par la pureté du dessin et par la force de l'expression, se détachent sur le fond d'une forêt. Le Saint, en vêtements blancs, et aux pieds de son bourreau, fait de vains efforts pour se relever : mais désormais il ne reste plus d'espoir; et le bras de l'assassin va frapper les derniers coups. Le danger est imminent; et la terreur de la mort éloigne de la victime son propre compagnon de voyage. Deux anges viennent assister à son trépas, et lui apporter les palmes du martyre. Ce tableau a toujours été regardé comme l'ouvrage capital du Titien. Le sénat de Venise en avait défendu la sortie sous peine de mort; et il n'a fallu rien moins que l'épée d'un conquérant pour violer impunément un tel arrêt (14). L'admiration des Vénitiens pour ce grand peintre n'eut plus de bornes. Pâris Bordone et Palme le vieux briguèrent la faveur de travailler sous ses yeux. L'Arétin, qui narguait les rois, devint le flatteur du Titien, dont la belle ame était digne d'un meilleur ami. S'il est vrai, comme on l'assure, qu'il en recevait souvent des avis, il faut l'admirer doublement de ne s'être point laissé pervertir par un aussi mauvais conseiller. Il nous en a conservé les traits (15), ainsi que de presque tous ceux qui fréquentaient sa maison. C'était un jeu pour lui que de donner l'immortalité à ses amis. Son médecin (16), son confesseur, qui l'était en même temps de l'Arétin, exercèrent tour-à-tour son pinceau. Il se dérobait souvent à ces petits soins pour traiter des sujets empruntés à l'histoire ou à la mythologie. C'était Cornélie s'évanouissant dans les bras de Pompée; Lucrèce outragée par Tarquin (17), et s'arrachant la vie pour expier une faute involontaire (18); Saint Jean l'*Aumônier* (19); la Femme adultère, les Pélerins d'Emmaüs, faisant partie de la collection du Louvre (20). Vers la fin de 1529, le Titien se rendit à Bologne, pour peindre Charles-Quint. Il devait cette faveur à l'Arétin, qui l'avait recommandé au cardinal Hippolyte de Médicis. S'il est permis d'ajouter foi aux historiens contemporains, jamais ressemblance n'aurait été plus frappante : les passants, se croyant en présence de leur maître, rendaient à ce portrait les mêmes hommages qu'à l'original. A l'exemple de l'empereur, les princes, les cardinaux, les dames les plus renommées par leur beauté, les hommes les plus célèbres par leur rang et leur savoir, chacun voulut être peint par un aussi grand maître. Charles-Quint posa jusqu'à trois fois devant lui, et il le combla d'honneurs et de richesses. Non content de lui avoir accordé des pensions, il lui envoya plus tard la croix de chevalier et le diplome de comte palatin. En public, à la promenade, à cheval, il lui cédait toujours la droite; et lorsque les courtisans osaient lui en faire la remarque : « Je puis bien » créer un duc, répondait-il; mais » où trouverais-je un autre Titien? »

(14) Ce tableau, enlevé à l'église de Saint-Jean et Saint-Paul, est resté au Louvre jusqu'à l'année 1815, qu'il a été rendu au gouvernement autrichien. Gravé par Lefebre, Rota, Fontana, Cochin, Laurent, etc. *Voy Paravia del quadro di Tiziano rappresentante S. Pietro martire, lettera*. Venise, 1823, in-8°.

(15) Le plus beau portrait de l'Arétin est à la galerie de Florence. Il a été gravé par Hollar et Jode.

(16) Il s'appelait Parma. son portrait est à la galerie impériale de Vienne.

(17) Ce tableau était dans la galerie du comte d'Arundell, en Angleterre. Gravé par Cort.

(18) Deux tableaux sur le même sujet font partie de la galerie impériale de Vienne.

(19) Dans l'église de Saint-Jean, près le pont de Rialto, à Venise.

(20) Gravé par Stefani.

Vous méritez d'être servi par un empereur, dit un autre jour le maître du monde à l'artiste, dont il s'empressait de ramasser le pinceau. Paul III, qui s'était fait peindre à Bologne, fut loin d'imiter la générosité de Charles-Quint. Il ne sut récompenser le mérite du Titien qu'en lui proposant d'accepter l'*Officio del Piombo*, du vivant même de Fra Sébastien (*V.* ce nom, XLI, 405). Le peintre remercia le pontife; et il ne voulut prendre avec lui d'autre engagement que d'aller le rejoindre à Rome. Il se passa encore quelque temps avant qu'il pût réaliser ce projet. Ce ne fut qu'en 1545 qu'il se mit en route pour la capitale du monde chrétien. Peu de temps avant son départ, le sénat lui donna une marque éclatante de son estime, en l'exceptant, par un privilége unique, d'un nouvel impôt levé indistinctement sur toutes les classes de citoyens. L'admiration publique se manifestait partout sur son passage. Le duc d'Urbin alla à sa rencontre, et le ramena en triomphe dans son château. Il le fit ensuite escorter jusqu'à Rome, où le cardinal Farnèse s'était chargé de lui préparer un logement dans le palais de Belvédère. Le Titien y fut reçu par Michel-Ange, qu'il avait tant desiré connaître, et il chercha partout Raphaël, qui déjà ne vivait plus que dans ses ouvrages. D'un âge beaucoup trop mûr pour profiter de ce qu'il voyait, le Titien, sans orgueil et sans jalousie, était, plus qu'aucun autre, disposé à rendre justice à ses rivaux. Son séjour à Rome ne dura qu'une année; mais cette année ne fut point perdue pour les arts. Il y travailla pour le pape et pour les Farnèse; et c'est le musée de Naples qui a hérité du beau portrait de Paul III, et de cette belle Danaé, qui fut commandée par le duc Octave. La figure principale, étendue sur un lit de velours, tourne voluptueusement ses regards vers le ciel obscurci par un épais nuage. La pluie d'or tombe sur son sein, tandis que Cupidon s'éloigne satisfait en voyant le plus grand des dieux soumis à la puissance de son arc. Le bras de l'Amour, qui ressort du fond du tableau par la force des ombres, est peut-être le raccourci le plus hardi qu'on ait jamais conçu. Michel-Ange ne se montra pas satisfait de cet ouvrage : il lui reprocha même quelques défauts; et il dit un jour à Vasari : « Quel dommage qu'à Venise on n'apprenne pas à bien dessiner! Si le » Titien était secondé par l'art, » comme il a été favorisé par la nature, personne au monde ne ferait si » vite ni mieux que lui. » Ce jugement a trouvé des apologistes et des contradicteurs. Les uns en ont profité pour déprécier l'école vénitienne: les autres se sont crus autorisés à élever le Titien aux dépens de Michel-Ange. On se battit alors pour ces grands peintres à peu-près comme on faisait pour le Tasse et pour l'Arioste. Mais si l'on avait réfléchi au peu d'analogie qu'il y a entre leur style, on n'aurait peut-être pas pris la peine de les comparer. Michel-Ange ne songeait qu'à vaincre les difficultés; le Titien cherchait à les éviter. L'un n'étudiait la nature que pour l'outrer, l'autre se contentait de la bien saisir; et c'est ainsi que, par des routes opposées, ils parvinrent au même but, qui est de plaire et d'étonner. Mais leur exemple eut une fâcheuse influence sur l'art en Italie. Les imitateurs de Michel-Ange, cherchant le merveilleux partout, se jetèrent dans l'exagération; et les élèves du Titien, séduits

par une certaine simplicité apparente, tombèrent dans le trivial. Dans ce rapprochement forcé entre deux artistes si peu ressemblants, un habile écrivain a trouvé récemment une occasion d'exposer ses idées sur le beau idéal. Selon M. Majer (21), on pourrait presque se passer des monuments anciens et aspirer à la gloire de grand peintre, par la seule imitation de la nature. Si de tels principes n'étaient point absolus, on pourrait les admettre. Mais soustraire les arts à l'influence du génie, condamner les études sévères de Michel-Ange et de Raphaël, renoncer à ces formes divines consacrées par le ciseau de Phidias et de Praxitèle, nous paraît un tel paradoxe, que l'exemple seul du Corrége ne suffit pas pour l'établir. M. Majer a dû en sentir l'absurdité lui-même, lorsqu'en acceptant toutes les conséquences de sa théorie, il a été obligé de soutenir que les figures d'un bossu, d'un boiteux, d'un borgne, bien que défectueuses en elles-mêmes, pouvaient, dans certains cas, *riuscire bellissime* (pag. 8). Et c'est à l'appui de ces maximes éminemment romantiques, qu'on ose invoquer l'autorité de Virgile et du Tasse! En sortant de Rome, le Titien prit la route de Florence pour y admirer la magnificence des Médicis. Il n'y inspira aucun enthousiasme, et brigua vainement la faveur de faire le portrait d'un prince que l'histoire représente comme un zélé protecteur des arts. (*Voy.* COSME DE MÉDICIS, XXVIII, 76). Mécontent du séjour de la Toscane, le Titien se hâta d'arriver à Venise, où il était appelé par le vœu de ses amis et par ses affections domestiques. Il aurait pu y terminer sa vie dans le repos que son grand âge devait lui rendre nécessaire; mais, par un privilége peu commun parmi les hommes de génie, le Titien touchait à sa soixante-dixième année sans avoir presque rien perdu de la vigueur de sa jeunesse. Dominé par l'amour du travail, il s'y livra avec une nouvelle ardeur, et ce fut de la main d'un vieillard que l'on vit sortir tant de beaux ouvrages. Charles-Quint, qui semblait ne pouvoir plus se passer de lui, l'avait fait venir deux fois à Augsbourg (1548 et 1550), devenu le rendez-vous de ce qu'il y avait alors de plus illustre en Europe. Il l'emmena ensuite à Inspruck, où ce prince passa pour surveiller de plus près le concile de Trente. Au moment d'échouer dans son vaste projet de monarchie universelle, il voulut jouir d'avance de son apothéose; et le Titien composa un tableau, où la Trinité, escortée d'une troupe de chérubins, apparaît dans les airs pour recevoir les hommages de la Vierge et des Saints. Elle accueille en même temps les prières des anges, qui lui présentent les membres de la famille impériale. Des rayons éblouissants, lancés du trône de l'Éternel, se brisent sur les nuages, et par des reflets variés retombent sur les figures artistement disposées au premier plan. La beauté des formes, l'harmonie des couleurs, et les torrents de lumière qui jettent un si vif éclat sur cette admirable composition, tout concourt à plonger l'ame dans le ravissement et dans l'extase. Ce tableau, ébauché à Inspruck, ne fut terminé qu'en 1555, pour être placé sous les yeux de Charles-Quint, à Saint-Just (22). Le Titien ne laissait échapper aucune occasion de satis-

(21) *Dell' imitazione pittorica, dell' eccellenza delle opere di Tiziano, e della vita di Tiziano*, Venise, 1818, in-8°.

faire l'avidité et l'ambition de l'Arétin. Par ses discours il était parvenu à lui faire envoyer des présents et une dot pour sa fille *Austria*. Il se flatta même de lui avoir obtenu le chapeau, et il se hâta de lui en faire partager l'espérance. L'Arétin le remercia, en lui donnant le titre d'*homme divin*, qu'il avait d'abord usurpé pour lui-même. A son retour d'Allemagne, le Titien fut admis au sénat pour y rendre compte des circonstances de son voyage : distinction honorable, qui n'était accordée qu'aux ambassadeurs! On le pria aussi de prendre part aux embellissements de la chambre du conseil; mais surchargé de travail, et mettant plus d'importance à terminer ce qu'il avait entrepris, il se fit remplacer par le Tintoret, par Paul Véronèse et par son propre fils Horace, dont il avait soigné l'éducation. C'est ainsi qu'il répara le tort d'avoir écarté de la salle de la bibliothèque le Tintoret, dont il n'avait rien à redouter. Ne songeant désormais qu'à mériter la faveur du nouveau chef de la monarchie espagnole, il consacra ses dernières années à multiplier les jouissances de l'esprit sombre et inquiet de Philippe II. Après avoir terminé une grande composition allégorique (23) pour Charles-Quint, il peignit Diane et Actéon, Andromède et Persée, Médée et Jason, Pan et Syrinx, Vénus et Adonis (24), qui sont plutôt des poèmes que des tableaux. Nous en avons déjà nommé un grand nombre, et cependant nous sommes encore loin de les avoir fait connaître tous. On verra par là, s'il est possible de bien juger le Titien ailleurs qu'en Espagne. C'est un grand malheur pour les arts, que les plus beaux ouvrages de ce peintre appartiennent à un pays où ils sont, pour ainsi dire, ensevelis. Soit réserve, soit insouciance, les artistes espagnols n'ont jamais songé à les graver; et il ne faudrait qu'un incendie de l'Escurial, pour nous dérober à jamais la jouissance de tant de chefs-d'œuvre. Si l'on devait s'en rapporter aux paroles d'un personnage auguste, ce malheur serait déjà arrivé, et une émeute populaire aurait dispersé en un jour, ce que plusieurs siècles ne sauraient reproduire (25). Mais Charles IV, qui en a répandu le bruit, était si peu au fait de ce qui concernait son royaume, que l'on doit conserver encore quelque espoir. Ce qui paraît incontestable, c'est que plusieurs tableaux du Titien périrent dans l'incendie du *Pardo*, en 1608. On raconte même que Philippe III se consola de la perte de ce palais, en apprenant qu'on avait eu le temps de sauver une *Vénus* du Titien. Ce peintre suspendit ses travaux en 1557, pour aller pleurer, loin de Venise, la perte de son ami l'Arétin. Il s'arrêta quelque temps chez Nicolas Francipane à Tareento, et chez Adrien da Ponte à Spilemberg. La fille de ce dernier lui inspira le plus tendre intérêt, et il prenait plaisir à suivre les progrès de cette jeune personne, losqu'une mort prématurée vint la moissonner au printemps de son âge. Frappé de ce nouveau malheur, il prit de l'attachement pour un jeune littérateur, dont il fit son ami et son élève.

(22) Après la mort de l'empereur (1558), ce tableau en suivit le cercueil à l'Escurial, dont il accrut les trésors. Il fut gravé par Cort, en 1566, sous les yeux du Titien, à Venise.

(23) C'est le fameux tableau de la Religion, qui est à l'Escurial. Gravé par Fontana.

(24) Gravé par Jules Sanuto, Rota, Sadeler, etc.

(25) L'auteur de cet article a entendu raconter ce malheureux événement en Italie, par Charles IV lui-même.

(*Voy.* Verdizotti). Il apprit bientôt (1558) la mort de son auguste bienfaiteur Charles-Quint, et pour qu'aucune de ses affections ne fût épargnée, il eut à déplorer les écarts de son propre fils Pomponius, qui par ses débauches déshonorait son nom et son caractère sacerdotal (26). Dévoré par tant de chagrins, le bon vieillard éprouva, pour la première fois, le besoin de chercher quelques consolations dans le travail. Son imagination, fermée aux sujets profanes, s'éleva à la contemplation de plus grandes souffrances pour tâcher d'oublier sa douleur. Il peignit le Martyre de saint Laurent (27), la Flagellation de J.-C. (28), la Madeleine, dont on connaît plusieurs répétitions (29), et surtout cette fameuse cène, fruit de sept années d'études, et qu'il déclarait lui-même son meilleur ouvrage. Nous regrettons de ne pouvoir rien dire de ce tableau, dont il n'existe qu'une mauvaise gravure, sortie de l'atelier de Bertelli, et qui demeure inaperçu dans le réfectoire du couvent de Saint-Laurent, à l'Escurial. Ainsi le Titien, qui avait débuté par l'Assomption, marquait son déclin par la Cène, laissant la postérité indécise entre ses premiers essais et ses derniers chefs-d'œuvre. Luttant avec avantage contre les années, il put encore, en 1564, se charger de l'exécution de trois grands tableaux pour l'Hôtel-de-Ville de Brescia (30), et traiter quelques autres sujets pour les églises de Venise (31). On dit qu'un jour rentrant chez lui, et voyant qu'on lui avait rendu un de ses tableaux (l'Annonciation), pour y faire des corrections, il le renvoya en écrivant au bas *Titianus fecit, fecit;* ne craignant pas de s'en déclarer deux fois l'auteur. Mais il touchait enfin à cet âge regardé comme le dernier terme que l'homme puisse atteindre. Cent ans d'une vie toujours active et si féconde en prodiges, ne lui avaient presque rien ôté de son énergie. Il travaillait encore, lorsqu'en 1576 une maladie contagieuse se manifesta dans quelques quartiers de Venise. Mercuriale et Capodivacca, professeurs distingués de l'université de Padoue, sont appelés pour en étudier les symptômes. Trompés par les apparences du mal, ils entraînent tout le monde dans l'erreur et empêchent de prendre des mesures pour arrêter ce fléau. En peu de temps toute la ville fut en proie aux horreurs de la peste, et le Titien, qui avait eu l'idée de se réfugier à Cadore, périt victime de sa confiance. Le sénat, dérogeant à un réglement très-sévère qui ordonnait la destruction des cadavres pestiférés, permit que les restes de ce grand peintre fussent déposés dans l'église des *Frari*. Horace, son fils aîné, frappé de la même maladie, le suivit de près au tombeau, et dès que la crainte de la contagion fut passée, l'autre fils, Pomponius, accourut de Milan, pour vendre et gaspiller l'héritage paternel. Cet enfant dénaturé, insensible à la gloire de son père, ne s'occupa nullement d'en honorer la mémoire; et ce fut une main étrangère qui grava,

(26) Le Titien était parvenu à lui obtenir une place de chanoine à Milan.

(27) Ce tableau est resté quelque temps au Louvre : il fut rendu en 1816, à l'église des Crocicchieri à Venise; gravé par Cort et Sadeler.

(28) Dans la galerie du roi de Portugal à Lisbonne.

(29) Trois à Venise, deux à Florence, une à l'Escurial. Ce tableau a été gravé par Cort, Rota, Pombart, Banker, Blot, etc.

(30) Ces tableaux ont péri dans un incendie. On n'a conservé que la gravure que Cort fit, en 1572, du tableau représentant la fucine de Vulcain.

(31) La Transfiguration du Seigneur et l'Annonciation de la Vierge, pour l'église du Saint-Sauveur. Ce dernier tableau a été gravé par Lefebre et par Cort.

pour la première fois, le nom du Titien sur une pierre sépulcrale. Quarante-cinq ans plus tard, le jeune Palme lui éleva un buste à côté de celui de son aïeul, Palme le vieux, dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul. En 1794, on eut l'idée d'ouvrir une souscription pour lui dresser un magnifique sarcophage. Canova en avait déjà présenté le projet, et sans les malheurs qui fondirent sur la république, il aurait consacré la mémoire du chef de l'école vénitienne par un ouvrage digne de l'un et de l'autre. Le Titien n'a été étranger à aucun genre : son talent varié les embrassa tous, et il brilla tour-à-tour dans les sujets sacrés, profanes, mythologiques et champêtres. Sévère dans le choix des figures, il ne le fut pas moins pour les détails; dans ses compositions rien n'est inutile, et tout paraît nécessaire : on n'oserait supprimer les moindres accessoires sans craindre de détruire l'harmonie de l'ensemble. Peintre inimitable de la nature, il a excellé surtout à exprimer les nuances les plus délicates, les sentiments les plus opposés. C'est le même pinceau qui a imprimé l'horreur de la mort sur le visage de saint Pierre martyr, la résignation sur le front du Sauveur, la pudeur dans la Vierge, la honte dans Calisté, (32) l'innocence dans les anges, la volupté dans Vénus, la douleur dans Marie, l'ivresse dans les bacchantes. Il ne se bornait pas à bien saisir le caractère d'une passion; il la nuançait de plusieurs manières, en marquant, pour ainsi dire, les degrés de souffrance de chacun des principaux acteurs. Dans la déposition du Christ au tombeau (33), par exemple, tout le monde est frappé de douleur; mais l'on voit la Vierge souffrir plus que la Madeleine et saint Jean, qui sont à leur tour plus accablés que Joseph et Nicodème. Nous ne sommes plus en état de juger de la ressemblance des portraits peints par le Titien; mais qui pourrait en douter lorsqu'on aperçoit la gravité espagnole dans Charles-Quint; l'esprit chevaleresque dans François I[er].; la dissimulation dans Philippe II,, l'impudence dans l'Arétin, l'habitude de la méditation dans le Bembo? C'est beaucoup, sans doute, de retracer fidèlement la physionomie d'un homme; mais c'est bien un autre mérite de laisser sur ses traits l'empreinte ineffaçable de ses vertus et de ses vices. A toutes ces qualités, plus que suffisantes pour constituer le grand peintre, le Titien réunit celle d'être le premier coloriste de l'Italie. C'est en vain qu'on a examiné, qu'on a même sacrifié quelques-uns de ses tableaux pour surprendre son secret : il demeure caché sous l'éclat des couleurs; et l'œil le plus exercé se flatterait en vain de suivre les traces d'un pinceau dont on ne peut pas assez admirer les prodiges. Le Titien, par son exemple, détacha l'école vénitienne de l'imitation servile des anciens. Son génie le rapprocha de la nature, dont il suivit les inspirations sans contrainte. Cependant il ne méprisa point les chefs-d'œuvre des Grecs, et s'il se permit de travestir l'un de leurs plus beaux monuments (34), ce fut pour tourner en ridicule ces artistes qui ne savent rien faire sans reproduire ce qui a déjà été fait. Personne mieux que lui

(32) Gravé par Cort et Kessel.

(33) Il en existe deux répétitions à Venise : une à l'académie des beaux-arts, l'autre à la galerie de Manfrin. Gravé par Pontius, Rousselet, Rota et Bonasone.

(34) Il dessina un groupe de trois singes entortillés de serpents, à-peu-près comme le Laocoon. Cette caricature a été gravée par Nicolas Boldrino, élève du Titien.

n'apprécia le mérite de Sansovino (*V.* ce nom, XL, 354), dont le ciseau rivalisait avec Michel-Ange, et ne s'écartait jamais des formes classiques. Les Ouvrages de Titien sont dispersés dans les principales galeries de l'Europe. Nous avons déjà dit que les plus beaux sont en Espagne : le Louvre en possède plusieurs, savoir : I. *Les Portraits d'Alphonse Ier. et de Laure Bianti sa maîtresse*, gravés par Forster. II. *Portrait de François Ier.*, gravé par plusieurs. III. *Une Étude du portrait du cardinal Hippolyte de Médicis*, en habit de guerrier, gravé par Audouin. IV. *Le portrait d'un Commandeur de Malte.* V. *Le portrait d'Alphonse d'Avalos*, marquis del Vasto, à côté de sa maîtresse; gravé par Natalis. VI. *Cinq portraits inconnus.* VII. *Le Christ au roseau*, ou le Couronnement d'épines; gravé par Scaramuccia, Lefebre, Lorichon, Ribault, David et Perugino. VIII. *Le Christ porté au tombeau*; gravé par plusieurs. IX. *Les Pèlerins d'Emmaüs*; gravé par Masson et Chauvreau. X. *La Vierge avec l'Enfant Jésus*, au milieu de trois Saints. XI. *Deux Anges adorant l'Enfant Jésus*, couché sur les genoux de la Vierge. XII. *La Vierge au Lapin.* XIII. *Sainte Agnès.* XIV. *Saint Jérôme dans le désert*, gravé par plusieurs. XV. *Jupiter et Antiope*; gravé par Baron et par Corneille. *Le Christ entre le bourreau et un soldat*, et un grand tableau représentant la première session du concile de Trente, que les anciens inventaires du même Musée attribuent au Titien, ne lui appartiennent pas. Le portrait original de ce peintre, qui était une propriété inaliénable de la famille Vecelli de Cadore, fut soustrait par l'infidélité d'un tuteur, et vendu, en 1728, au grand-duc de Toscane, pour le prix de deux cents pistoles. Il est maintenant dans la galerie de Florence. La vie de Titien a été écrite par Vasari, *Vite de' pittori*; Ridolfi, *Maraviglie dell' arte*; Liruti, *Notizie de' letterati del Friuli.* V. aussi Dolce, *Dialogo della pittura; Vita del Tiziano* (anonyme), Venise, 1622, in-4°.; réimprimé par l'abbé Accordini, ibid., 1809, in-4°.; Zandonella, *Elogio di Tiziano*, 1802, in-8°.; Cicognara, *le même*, parmi les discours prononcés à l'académie des beaux-arts de Venise; Ticozzi, *Vite de' Pittori Vecelli*, Milan, 1817, in-8°. Cet auteur a été vivement attaqué par M. Majer, dans un ouvrage que nous avons déjà cité, et défendu par Carpani. Le livre de ce dernier a pour titre : *Le Majeriane, ovvero lettere sul bello ideale*, Padoue, 1820, et 1824, in-8°., 3me. édition. M. Majer y a répondu par un autre ouvrage, intitulé : *Apologia del libro dell' Imitazione pittorica, e dell' eccellenza dell' opere di Tiziano*, Ferrare, 1820, in-8°. Le même M. Majer a rassemblé une collection importante de gravures d'après le Titien (35), et dont il

(35) Le cabinet des estampes du roi en possède un recueil assez complet (environ 850), qui nous a été très-utile pour la rédaction de cet article. Il nous reste encore à démentir l'opinion de ceux qui ont cru que le Titien s'était exercé au burin, et qui ont même cité des gravures de lui. On lui attribue entre autres : I. *Le Triomphe de la foi*, qui a été gravé par Andreani. II. *Le Passage de la mer Rouge* ou la *Submersion de Pharaon*, en douze grandes feuilles, gravé par Dalle Grèche. Il est également faux que cet illustre peintre ait travaillé pour Vesale (*De humani corporis fabrica*, Bâle, 1548, in-fol.) L'abbé Morelli (*Notizie di opere di disegno, nella prima metà del Secolo XVI*, etc., Bassano, 1800, in-8°., note 141) a prouvé, avec l'autorité de Vasari et de Baldinucci, que les planches de cet ouvrage avaient été gravées d'après les dessins de Jean Calcar, peintre flamand et élève du Titien. C'est la réimpression de ces figures que l'on trouve quelquefois sous le titre de

promet de publier le catalogue. On connaît deux médailles frappées en l'honneur du Titien; l'une par Varino, et l'autre par Cornelio. A-G-S.

TITIEN (HORACE, etc.). *V.* VECELLI.

TITIUS (GOTTLIEB ou THÉOPHILE GÉRARD), jurisconsulte, né à Nordhausen, le 5 juin 1661, fit ses études à Leipzig, sous Alberti et Thomasius. Obligé de s'éloigner de cette ville, attaquée par la peste, il se rendit à Rostock; pendant vingt ans, il s'ensevelit dans son cabinet, occupé à faire des recherches sur la jurisprudence, et à en publier le résultat. Thomasius, son ancien maître, le recommanda au comte de Flemming, ministre de l'électeur de Saxe, qui le fit nommer, en 1709, professeur en droit à l'université de Leipzig. En 1710, il était conseiller au tribunal d'appel de Dresde, et en 1713, assesseur au tribunal supérieur de Leipzig. Il s'était fait des ennemis par la manière dure avec laquelle il traitait ses adversaires, ce qui nuisit à son avancement. On disait qu'il avait des connaissances théoriques, mais point d'expérience dans les affaires. La cour de Dresde, qui ne partageait point ces préventions, l'employa dans des missions délicates; entre autres, il fut un des commissaires nommés, en 1706, pour examiner la conduite des ministres de l'électeur qui, ayant signé le traité d'Alt-Ranstadt, entre Charles XII et Auguste II, furent accusés d'avoir outre-passé leurs pouvoirs. Les travaux que la cour lui confia et ceux que demandaient ses fonctions publiques altérèrent sa santé; il revint, au commencement d'avril 1714, à Leipzig, où il mourut le 10 du même mois, n'étant âgé que de cinquante-trois ans. Il était alors, pour la quatrième fois, recteur de l'université, qui lui rendit les derniers honneurs avec grande pompe. Dans la solitude où il vécut si long-temps, il examina les différentes parties de la jurisprudence, en prenant pour guide les principes d'une philosophie droite et simple. Croyant avoir découvert ce qui manquait à la science, il avait résolu d'y substituer des idées plus claires, et une méthode précise. Il a peu fait pour le droit criminel; ses études le portaient vers le droit public d'Allemagne, dont il a tracé les limites, et l'ordre dans lequel il doit être enseigné. Il insistait beaucoup sur la maladresse avec laquelle ses prédécesseurs avaient suivi les Institutions de Justinien, en enseignant le droit public. Ses dissertations sur différents objets de jurisprudence ont été recueillies par Hommel, Leipzig, 1729, in-4°. Nous en citerons quelques-unes, après avoir indiqué ses principaux ouvrages: I. *Specimen juris publici Romano-Germanici, a consuetâ ordinis materiarumque confusione, variisque scriptorum præjudiciis, adæquatâ brevitate restituti*, Leipzig, 1698, in-12. Comme il avait, dans sa préface, vivement attaqué la méthode de Tribonien, dont Ph. Reinh. Vitriarius se servait en expliquant le droit public d'Allemagne, Vitriarius fils publia: *Vindiciæ à P. R. Vitriario contra G. G. Titium scriptæ*, Leyde, 1698, in-12. Titius y répondit et fit même réimprimer, avec ses observations, les *Vindiciæ* de son adversaire. La seconde édition du *Specimen juris publici* parut à Leipzig, 1705, in-8°, avec de grands changements, et après

Notomia del Tiziano. L'auteur de cette imposture, ou si l'on veut de cette spéculation de libraire, est un certain Bonaveru, graveur Bolonais.

la mort de l'auteur, on en publia une troisième édition à Leipzig, 1717. Dans cet ouvrage, Titius a surpassé ses prédécesseurs, surtout par la méthode exacte qu'il a suivie. Comme Coccejius avait pris l'histoire de l'empire Germanique pour guide en parlant du droit public d'Allemagne, Titius, au contraire, s'est attaché à la philosophie, et on lui reproche d'avoir négligé l'Histoire de l'empire. Sur cela on doit consulter Moser, *Bibliotheca juris publici*, p. 11, p. 484 à 493, et Putter, *Littérature du droit public en Allemagne*, tome 1, pag. 300. II. *Droit féodal germanique, considéré d'après sa nature et d'après la constitution de l'empire, avec un supplément expliquant certaines formules employées dans les affaires féodales* (allemand), Leipzig, 1699, in-12, et quatrième édition, 1730, in-8°. Senkenberg, qui avait droit, plus qu'aucun autre savant, de juger notre auteur, dit de ce dernier écrit : « Il est, comme les autres ouvrages qu'il a publiés, travaillé avec soin; l'auteur est indépendant de tout préjugé; il a rassemblé les faits en grand nombre, il les juge sagement; mais il n'a pas assez consulté l'histoire et les usages de l'Allemagne. Il a une manière de présenter les faits qui est à lui : en les examinant, il montre un jugement sain, droit; il dit ce que les autres ont ignoré, et il a une manière qu'ils n'ont point connue. » III. *Ars cogitandi, sive scientia cogitationum cogitantium, cogitationibus necessariis instructa, et a peregrinis liberata*, Leipzig, 1702; seconde édition, 1723. Dans cet écrit, Titius a suivi son maître Thomasius. IV. *Observationes in Sam. L. B. de Pufendorf libros 11, de officio hominis et civis*, Leipzig, 1703, in-12. Cet ouvrage a eu, jusqu'en 1759, sept éditions. V. *Essai sur le droit canonique d'Allemagne, pour les états protestants* (allemand), Leipzig, 1701, et jusqu'en 1741, réimprimé quatre fois. Les traits qu'il y a lancés contre les ministres de sa religion furent, à ce que l'on assure, l'obstacle qui arrêta, pendant tant d'années, son avancement. VI. *Observationum ratiocinantium in compendium juris Lauterbachianum centuriæ quindecim, quibus loca obscuriora ac dubia explanantur, ac vetus juris Romani habitus et usus ex genuinis principiis, contra vulgaria præjudicia, per singulos titulos ostenditur*, Leipzig, 1703, in-8°.; il a été réimprimé plusieurs fois. VII. *Ad S. R. Jauchium unius illius casûs assertorem ac vindicem optimum*, Leipzig, 1704, in-8°. Cet ouvrage polémique est rare et recherché. VIII. *De habitu territoriorum germanicorum et indè veniente totius reipublicæ formâ*, Leipzig, 1704. Moser, dans sa *Bibliotheca juris publici*, p. 11, pag. 496, pense que Titius n'a pas assez consulté les usages de l'Allemagne, et qu'il a trop élevé la supériorité territoriale. IX. *De dominio in rebus occupatis ultrà possessionem durante*, Leipzig, 1704. Titius attaque les principes que Bynkershoek, jurisconsulte hollandais, avait exposés sur le *Domaine de la mer*. X. *De successione in Germaniæ territorio*, Leipzig, 1707. XI. *Severini de Monzambano de statu imperii Romano-Germanici liber unus*, Leipzig, 1708, in-8°. XII. *De jure nobilitatis lutheranæ ad immediata Germaniæ capitula et canonicatus*, Leipzig, 1709. XIII. *Juris privati Romano-Germanici, ex omnibus suis partibus, putà jure civili, ecclesiastico et feudali, hac-*

tenus separari solitis, secundum genuina jurisprudentiæ naturalis fundamenta compositi, a tricis et obsoleto jure purgati, ex necessario suppleti, ac ordine naturali planoque, adjectis etiam summariis capitum, statui Reipublicæ Germanicæ attemperati, libri XII, quibus jurisprudentia privata Germanica usui scholarum et vitæ civilis proprius aptatur, Leipzig, 1709 et 1724, in-4°. Ce titre montre assez le plan que l'auteur développe plus au long dans sa préface, et qu'il a suivi dans l'ouvrage. XIV. *De libertate juridicâ*, Leipzig, 1710, in-4°. XV. *De servitude faciendi*, Leipzig, 1710. XVI. *De utilitate juris naturalis in jure civili*, Leipzig, 1711. XVII. *De polygamia, incestu et divortio, jure naturali prohibitis*, Leipzig, 1712. XVIII. *De contractibus patris et liberorum in potestate ejus existentium*, Leipzig, 1713. Les Dissertations de Titius ayant été réunies en 1729, les *Acta Eruditorum* de Leipzig, dont il avait été un des rédacteurs, disent, en annonçant cette collection: « Titius n'ayant rien fait paraître qui ne porte l'empreinte de son génie, et qui ne répande de vives lumières sur la connaissance des lois et sur l'étude de la jurisprudence, il importait à l'honneur et à l'avantage des lettres que l'on réunît les dissertations d'un jurisconsulte si célèbre; qu'on les conservât comme on garderait avec soin des vérités couvertes de feuilles d'or et de pierres précieuses, ou comme on chercherait à les retrouver si on les avait perdues. — TITIUS (Jean-Daniel), professeur de mathématiques et de physique à l'université de Wittemberg, naquit le 2 janvier 1729, à Conitz, dans la Prusse occidentale. Ayant étudié à Dantzig et à Leipzig, il fut, en 1756, nommé à la chaire qu'il a remplie pendant quarante ans. Il mourut à Wittemberg le 16 décembre 1797. Cette ville ayant été assiégée en 1766, et presque entièrement réduite en cendres, Titius y perdit le fruit de ses travaux, entre autres ses manuscrits qu'il allait donner à l'imprimeur. Il regretta particulièrement son *Systema naturæ secundum methodum Kleinii breviter delineatum*. Avant et après cette époque malheureuse, il a publié des ouvrages dont nous allons indiquer les plus remarquables. I. *Honow, sur l'histoire naturelle et l'économie* (all.), Leipzig, 1753 à 1755, 3 vol. in-8°. II. *Magasin pour l'histoire naturelle, les arts et les sciences* (all.), Leipzig, 1753 et 1754, 4 vol. in-8°. III. *Nouveaux developpements sur les connaissances et le bonheur de l'homme* (all.), Leipzig, 1753 et 1754, 4 vol. in-8°. IV. *M. Christophori Honovii opuscula, cum notis*, Halle, 1761, in-4°. V. *Physicæ experimentalis elementa*, Leipzig, 1782, in-8°. VI. *Leçons élémentaires sur l'histoire naturelle* (all.), Leipzig, deuxième édition, 1791, in-8°. VII. *Principes sur la manière de conduire sagement l'économie domestique* (all.), Leipzig, 1780, in-8°. Titius a traduit plusieurs ouvrages en allemand, entre autres: *les Considérations de Bonnet sur la nature*; il a rédigé pendant vingt-neuf ans le journal qui paraît à Wittemberg sur l'*Histoire naturelle et l'industrie*. G—Y.

TITON DU TILLET (ÉVRARD), célèbre par son zèle pour la gloire des lettres, naquit, à Paris, le 16 janvier 1677. Il était fils de Maximilien Titon, directeur-général des manufactures et magasins royaux

d'armes établis en France en 1666. Après avoir achevé ses premières études avec succès, il fréquenta l'école de droit, et voulut se faire recevoir avocat au parlement; mais son père le destinait à l'état militaire, et il quitta la robe pour l'épée. A quinze ans, il avait obtenu le brevet d'une compagnie d'infanterie, et peu de temps après, il fut fait capitaine de dragons. Après la paix de Riswick (1697), ayant été compris dans la réforme, il acheta la charge de maître-d'hôtel de la duchesse de Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie), depuis dauphine. La mort prématurée de cette princesse (1712) le laissa sans emploi. Il profita de ses loisirs pour visiter l'Italie, et dans ce voyage, il perfectionna son goût naturel pour les arts, par l'examen des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. A son retour, il fut fait commissaire provincial des guerres, place qu'il exerça long-temps avec une rare générosité. Passionné pour les lettres, il avait conçu, dès 1708, l'idée de consacrer un monument durable à la gloire de Louis XIV, et des grands hommes qui ont illustré son règne. Il chargea de l'exécuter, en petit, Louis Garnier, élève du fameux Girardon, qui employa dix ans à ce travail. Ce monument, si connu sous le nom de *Parnasse français*, excita la curiosité des artistes et des gens de lettres, et mérita leurs éloges (1). Titon du Tillet le fit peindre et graver; et il eut l'honneur d'en présenter le tableau et la gravure au roi, la veille de sa fête (1723): encouragé par le succès de son entreprise, il se flatta de parvenir à faire exécuter ce monument en grand dans un jardin ou sur une place publique. C'était une dépense de deux millions. Pour la couvrir, il imagina de demander au contrôleur des finances un *bon* de fermier-général, s'engageant à consacrer sa part dans les bénéfices à l'exécution de ce plan magnifique. N'ayant pas réussi dans cette démarche, il publia la description de son *Parnasse*, et en distribua les exemplaires aux personnes qui, par leur fortune ou leur position, se trouvaient le plus en état de le seconder. Quoiqu'à peine audessus d'une modeste aisance, il fit frapper à ses frais une suite de médailles représentant Louis XIV, et les principaux poètes ou musiciens de son règne (2). On loua sa générosité, son zèle; mais personne ne parut tenté de l'aider, ni de l'imiter. Sans cesse occupé des moyens d'ajouter à l'éclat de la France, il proposa d'instituer des *jeux Lodoïciens*, à l'exemple des jeux olympiques, dans lesquels on aurait vu la représentation des siéges et des batailles les plus glorieuses pour nos armes. Titon du Tillet habitait une maison agréable dans le faubourg Saint-Antoine, où il recevait avec empressement tous ceux qui partageaient son goût pour les lettres. Elle était ouverte aux jeunes écrivains nés avec plus de talents que de fortune; et plusieurs lui durent des encourage-

(1) On lui reprocha cependant d'avoir accordé trop facilement les honneurs de l'apotheose à des littérateurs obscurs. Cette excessive indulgence lui attira, de la part de Voltaire, l'épigramme suivante :

> Dépêchez-vous, Monsieur Titon,
> Enrichissez votre Hélicon;
> Placez-y sur un piédestal
> Saint Didier, Danchet et Nadal,
> Qu'on voie armés d'un même archet,
> Saint-Didier, Nadal et Danchet,
> Et couverts du même laurier
> Danchet, Nadal et Saint-Didier.

(2) Cette suite se compose de trente-quatre médailles, dont vingt-huit représentent les poètes, et six les musiciens les plus distingués du siècle de Louis XIV. Celle de ce prince a deux pieds de haut sur un et demi de large. *Ann. littér.*, 1763, tom. 1er. 269.

ments et des secours, dont sa discrétion doublait le prix. Sa bienfaisance se manifesta surtout à l'égard du neveu du grand Corneille : il employa son crédit pour soulager son indigence, et recommanda puissamment sa fille à Voltaire (*V.* ce nom). Son zèle pour les lettres avait étendu sa réputation jusque dans les pays étrangers. La plupart des académies de l'Europe s'empressèrent de l'inscrire parmi leurs membres ; celles de Paris ne lui firent pas le même honneur ; mais elles l'invitèrent à leurs assemblées publiques, où il avait un fauteuil. Ce grand citoyen mourut le 26 décembre 1762, âgé de près de quatre-vingt-six ans. Dans cette longue vie, il n'avait jamais été malade, et il ne connut aucune des infirmités de la vieillesse. Le modèle du *Parnasse français*, légué au roi, par celui qui en avait conçu l'idée et dirigé l'exécution, est aujourd'hui dans une des salles de la Bibliothèque royale. La *Description* de ce monument, publiée par Titon du Tillet, en 1726, in-12, fut réimprimée, en 1732, in-fol., avec fig. Cette édition est augmentée d'une Notice chronologique sur les poètes et les musiciens auxquels on y a donné des places, et de remarques sur la poésie et sur la musique. Il faut y joindre *deux Suppléments*, l'un qui conduit la Notice dont on vient de parler jusqu'à 1743, et l'autre en 1755 ; pour compléter cet Ouvrage, on doit y réunir la *Nouvelle description du Parnasse*, 1760, in-fol., fig., suivie d'un Recueil de pièces françaises et latines, en vers et en prose, relatives à ce monument (3). On a encore de Titon du Tillet : *Essais sur les honneurs et sur les monuments accordés aux illustres savants pendant la suite des siècles*, où l'on donne une légère idée de l'origine et du progrès des sciences et des beaux arts, Paris, 1734, in-12. Il y a des recherches dans cet Ouvrage ; mais le style n'en est pas agréable. On peut consulter, pour plus de détails, l'éloge de Titon du Tillet, dans l'*Année littéraire* de Fréron, 1763, I, 265 ; un autre Éloge dans le *Mercure*, mai, 1764, et une Notice par M. Duboullay, dans le *Précis des travaux de l'académie de Rouen*, III, 256. Son portrait a été gravé in-fol. et in 8°. Parmi les vers composés pour mettre au bas, on distingue les suivants :

> Du Titon de l'antiquité
> A celui de nos jours, voici la différence :
> L'un reçut et perdit son immortalité,
> L'autre en jouit et la dispense.

W—s.

TITSINGH (ISAAC), voyageur hollandais, était né, à Amsterdam, vers 1740. Il passa de bonne heure aux Indes Orientales, entra dans l'administration de la compagnie, et, par son zèle et son assiduité, parvint à l'emploi de conseiller. Grace à son tempérament vigoureux et à son humeur égale et enjouée, il brava, pendant dix-sept ans les effets désastreux du climat de Batavia, si funeste aux Européens ; il y vit deux fois se renouveler en totalité, par la mort de ses membres, le corps dont il faisait partie. En 1778, il fut envoyé au Japon comme chef du commerce. La guerre qui, de l'Océan Atlantique étendit ses ravages jusqu'aux extrémités les plus orientales de l'Asie, empêcha la compagnie des Indes d'expédier, comme à l'ordinaire, le grand navire qui de Batavia va chaque année à Nangasaki. Ainsi Titsingh resta bien plus long-temps que ses prédécesseurs dans la petite

(3) On trouvera la description détaillée de ce volume dans la *Biblioth. historiq. de la France*, n°. 47237.

île de Desima, où les Hollandais sont à-peu-près prisonniers. Il alla plusieurs fois, comme ambassadeur de la compagnie, à Yédo, saluer le Djogoun ou empereur séculier du Japon; et, par ses manières prévenantes, réussit à se faire des amis chez une nation remplie de défiance pour les Européens, mais moins éloignée qu'on ne le croit communément de leur emprunter des usages qui ne pourraient que lui être avantageux. C'est un fait dont Titsingh eut lieu de se convaincre en plusieurs occasions. Parmi les personnes avec lesquelles il forma une liaison intime, il suffit de citer un prince, beau-père de l'empereur, qui régna de 1780 à 1786. Titsingh, même après qu'il eut quitté le Japon, entretint avec ce personnage éminent et avec d'autres Japonais de distinction une correspondance réglée, qui lui fournit des renseignements précieux sur un pays si peu connu. Mais tel est l'esprit soupçonneux du gouvernement, que, malgré l'affection toute particulière que l'on témoignait à Titsingh, durant son séjour à Yédo, en 1782, il ne put obtenir la permission d'aller, à ses frais, visiter le temple de Nilo, qui est à trois journées de chemin de la capitale, où est la sépulture du chef de la dynastie actuellement régnante, et dont il avait entendu vanter la magnificence. On lui objecta qu'il n'existait point d'exemple d'une pareille faveur. Au mois de novembre 1784, Titsingh partit du Japon, d'où il rapporta une quantité d'objets curieux, et où il avait habilement profité d'une circonstance heureuse, en stipulant avec le gouvernement une augmentation considérable sur les marchandises hollandaises pour un terme de quinze ans. Peu de temps après, il fut nommé gouverneur de Chinchoura, comptoir du Bengale, sur les rives du Gange, à une lieue au-dessus de Chandernagor. Titsingh revint à Batavia. Il y exerçait ses fonctions de conseiller du gouvernement, lorsqu'il fut appelé de nouveau à représenter sa nation, comme ambassadeur, auprès d'un monarque de l'Asie Orientale. Van Braam, chef de la compagnie hollandaise à Canton, desirait depuis longtemps d'aller à Peking, comme envoyé du stadthouder. Ses premières lettres, adressées, à cet effet, à Batavia, n'ayant pas produit le résultat qu'il en attendait, il en écrivit de plus pressantes; et, pour en assurer le succès, il annonça que les représentants des diverses nations établies à la Chine devaient envoyer complimenter l'empereur sur la soixantième année de son règne. A la même époque, les mandarins de Canton, craignant que les plaintes faites par lord Macartney n'excitassent l'attention de leur souverain, cherchaient de leur côté le moyen de produire à sa cour un Européen qui présentât leur conduite sous un jour favorable, en remerciant le prince des faveurs répandues sur le commerce des étrangers. Van Braam espérait bien être choisi pour chef de l'ambassade; mais il fut trompé dans son attente, ainsi que dans l'espoir d'engager les autres nations européennes à suivre son exemple. Toutes refusèrent, il se vit réduit à n'être que le second. Le gouvernement de Batavia nomma Titsingh ambassadeur. Il ne pouvait mieux choisir; car où trouver un autre Européen accoutumé, comme lui, aux usages et aux mœurs des Asiatiques, et habitué à traiter avec eux? Après être convenu avec les mandarins de Canton de tout ce qui concernait le cérémonial, il partit de cette

ville le 22 novembre 1794. Indépendamment de son adjoint Van Braam, il avait avec lui quatre autres Hollandais et deux Français, MM. Agie et de Guignes. Ce dernier l'accompagnait comme un de ses secrétaires. Les Chinois eux-mêmes avaient demandé, par l'entremise des missionnaires, que deux personnes, parmi les étrangers résidant à Canton et entendant le latin et un peu le chinois, fissent partie de l'ambassade. Elle arriva le 9 janvier 1795 à Peking, après un voyage très-fatigant, fait presque toujours par terre. L'ambassadeur, familiarisé avec le cérémonial des cours de l'Asie Orientale, n'avait fait aucune difficulté, étant à Canton, d'exécuter le salut nommé *keou-teou* (*Voy.* MACARTNEY, XXVI, 23). Il eut, ainsi que son collègue, l'occasion de le répéter très-souvent durant son séjour à la cour. Les Européens d'un rang inférieur en étaient quittes pour un simple salut. Le 12, Titsingh remit ses lettres de créance. Il obtint ensuite d'autres audiences, fut invité à des fêtes et à des divertissements de la cour; enfin il fut admis dans les jardins d'Yuen-min-yuen. Il ne put pas toujours profiter des marques d'intérêt dont on le comblait; car une indisposition produite par la coutume incommode pour un Européen, d'être sur pied avant le jour, pour aller au palais du prince, l'obligea plusieurs fois de rester chez lui. Van Braam jouissait alors, avec son fils, du pénible honneur qu'il avait tant convoité. Le 28 fév., Titsingh vit pour la dernière fois l'empereur, qui lui recommanda de raconter à ses compatriotes la manière distinguée dont il avait été traité. Le lendemain, il reçut les présents de ce monarque, et sortit de la capitale le 15 mars. Ce fut la veille seulement qu'un des missionnaires français put l'aborder. Titsingh voulait, dès le commencement, converser avec eux, et était déterminé à se plaindre du refus qu'on lui faisait éprouver; mais il en fut détourné. Le retour à Canton se fit en partie par eau. L'ambassadeur fut, en plusieurs endroits, régalé au nom de l'empereur, et en général mieux traité qu'en allant à Peking. Cependant lorsqu'il descendit à terre, à Canton, le gouverneur de la ville ni aucun chinois ne se présenta pour le recevoir. Le 11 mai, l'ambassade fut terminée. Un édit relatif à cette mission et l'exemption de droits pour le navire qui avait amené l'ambassadeur parurent aux Chinois plus que suffisants pour dédommager les Hollandais de leurs dépenses. Titsingh, à son départ de Canton, fut accompagné jusqu'à Macao par trois officiers, parce que si les Chinois traitent lestement les étrangers qu'ils reçoivent, néanmoins ils veillent à ce qu'il ne leur arrive aucun accident. Après un séjour de trente-trois ans en Asie, Titsingh revit l'Europe. Il y était avantageusement connu de plusieurs savants, et correspondait avec eux, entre autres avec sir W. Marsden, à qui nous devons un ouvrage si important sur Sumatra. Possesseur d'une fortune considérable, Titsingh la fit partager à sa famille. Il s'occupait de mettre en ordre les matériaux nombreux qu'il avait apportés du Japon, et voulait publier le résultat de ses recherches, à-la-fois en Hollande, dans sa langue maternelle, et à Paris, en français. Il venait fréquemment dans cette capitale, et avait même fini par y fixer à-peu-près son séjour, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta, en février 1812. Tous ceux qui l'ont connu savent que ses manières franches et

loyales et son caractère aimable lui gagnaient l'affection et l'estime. Sa conduite généreuse en Chine et ailleurs lui valut une considération qui, dans ce pays, ne s'accorde pas facilement aux étrangers. On a publié, d'après ses manuscrits: 1°. *Cérémonies usitées au Japon pour les mariages et les funérailles, suivies de détails sur la poudre* Dosia; *et de la préface d'un livre de Confoutzée sur la piété filiale*, traduit du japonais, par feu M. Titsingh, Paris, 1819, 2 vol. in-8°., dont un, oblong, renferme soixante-seize planches, d'après des gravures et des dessins japonais. Ces Mémoires, extrêmements curieux, sont précédés d'une introduction très-intéressante, dans laquelle l'auteur fait voir que plusieurs Japonais de la première distinction reconnaissent que leur pays ne pourrait que gagner à la fréquentation des peuples étrangers. Les prêtres, par leurs artifices, ont jusqu'à présent fait échouer tous les projets d'amélioration; 2°. *Mémoires et anecdotes de la dynastie régnante des Djogouns, souverains du Japon, avec la description des fêtes et cérémonies observées aux différentes époques de l'année à la cour de ces princes, et un appendice contenant des détails sur la poésie des Japonais, leur manière de diviser l'année*, etc., Paris, 1820, in-8°., fig. M. Abel Remusat, à qui l'on doit cette publication, l'a enrichie de notes et d'éclaircissements, et il a corrigé l'orthographe des noms propres, qui étaient suivant la prononciation hollandaise, précaution que l'on n'avait pas eue pour le livre précédent. Le savant éditeur fait connaître toute l'importance des travaux de Titsingh, qu'il regarde comme un observateur judicieux, et attentif et qui, par les moyens qui étaient a sa disposition, avait pu se procurer sur le Japon les notions les plus exactes et les plus aprofondies qu'il soit possible à un étranger d'obtenir. On trouve dans la Préface du livre une notice détaillée de tout ce que Titsingh avait rapporté du Japon. Une partie fut dispersée après sa mort; et il circula, à cet égard, des bruits peu honorables pour quelques savants. Ensuite on est parvenu à recueillir la totalité des dessins, peintures et manuscrits tant japonais que hollandais, français et anglais. La bibliothèque du Roi est redevable à Titsingh de l'*Encyclopédie japonaise*, collection rare et importante. Le *Voyage au Bengale*, de Charpentier Cossigny, contient une *Notice sur le Japon*, que cet auteur a rédigée de mémoire, d'après plusieurs conversations qu'il avait eues avec Titsingh à Chinchoura. On y remarque quelques inexactitudes. On lit dans le tome XXIV des *Annales des voyages* des *descriptions de la Terre Ieso*, traduites du japonais par M. Titsingh; et une Notice sur sa collection. La relation de son ambassade à Peking a paru sous ce titre: *Voyage de l'ambassade de la compagnie des Indes Orientales hollandaises vers l'empereur de la Chine*, en 1794 et 1795; tirée du journal de *Van Braam*, et publiée par Moreau de Saint-Méry, Philadelphie, 1796-1797, in-4°., réimprimée à Paris, in-4°. et in-8°. Le livre de Van Braam est écrit avec beaucoup d'emphase, et contient peu de choses neuves. On en trouve davantage, et surtout un récit plus sincère des aventures de l'ambassade, dans l'ouvrage de M. de Guignes, *Voyages à Peking, Manille et l'île de France*,

Paris, 1808, 3 vol. in-8°. Cet auteur pense que puisque les Hollandais avaient un homme tel que Titsingh il était inutile de lui associer un second, qui, avec de l'esprit et de l'amabilité, n'avait nullement le caractère ferme et propre à la place qu'il occupait. E—s.

TITUS SABINUS VESPASIANUS (*Flavius*), empereur romain, né le 30 décembre de l'an de Rome 794 (40 de J.-C.), était l'aîné des fils de Vespasien, qui fut empereur avant lui (*V.* Vespasien), et de Flavia Domitilla. Il fut élevé à la cour de Néron, avec Britannicus, dont il partageait les études et les jeux. Il mangeait à la table du jeune prince; et comme, dans leur familiarité enfantine, tous deux buvaient dans la même coupe, Titus, en goûtant du breuvage empoisonné que Néron destinait à son frère, pensa suivre au tombeau l'infortuné Britannicus. En mémoire de cet événement, le fils de Vespasien, devenu empereur, érigea à son ami, dans le palais impérial, deux statues équestres, l'une d'or et l'autre d'ivoire. Destiné à être proclamé un jour l'*amour et les délices du genre humain*, Titus se fit chérir dès sa plus tendre enfance, par l'aménité de son caractère, par la vivacité de son esprit, et enfin par ces grâces extérieures qui donnent un nouveau prix aux qualités de l'ame (1). Ces heureux dons se développèrent rapidement chez Titus. Sa force prodigieuse, son adresse admirable à tous les exercices gymnastiques et militaires, sa mémoire prompte, son aptitude aux arts et aux sciences, le faisaient admirer comme le plus accompli de tous les jeunes Romains. Un devin avait promis l'empire à Titus encore enfant : les brillantes qualités de sa jeunesse semblaient déjà l'en rendre digne. Également versé dans les deux langues, il composait des vers et improvisait des discours en grec et en latin. Il n'était pas étranger à la musique, et chantait, en s'accompagnant sur la harpe, avec autant d'agrément que de méthode. Il s'était accoutumé à écrire aussi vite que la parole, au moyen d'abréviations (*V.* Tiron ci-dessus); et s'amusant quelquefois avec ses secrétaires à contrefaire toutes les signatures qu'on lui présentait, il disait avec gaîté : « qu'il n'aurait tenu qu'à » lui d'être le plus habile faussaire » de l'empire. » Avec tant de moyens de séduction, il était difficile qu'il n'en abusât pas; aussi s'abandonna-t-il avec emportement à tous les plaisirs d'une cour dissolue (2) : mais Vespasien, qui, sous Claude et sous Néron, fut un des meilleurs officiers des armées impériales, arracha son fils à cette funeste oisiveté, pour le former au métier des armes. Titus était destiné à parcourir tous les grades militaires; et ce fut en obéissant qu'il apprit à commander. Tribun légionnaire en Germanie et dans la Grande-Bretagne, il se distingua par sa valeur héroïque, et se fit chérir des étrangers par sa douceur et sa modération. Aussi, quand le père de Titus fut devenu empereur, la reconnaissance des Bretons et des Germains se signala par un grand nombre de statues et d'inscriptions en l'honneur de ce jeune prince. Après ses premières campagnes, Titus se livra aux affaires civiles avec plus de talent que

(1) *Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.*
(Virgil, *Æneid.*)

(2) Sa jeunesse, nourrie à la cour de Néron,
S'égarait, cher Paulin, par l'exemple abusée,
Et suivait du plaisir la route trop aisée.
(Racine, *Bérénice.*)

d'assiduité ; car, au sein de Rome, sa grande affaire était le plaisir. C'est dans ce temps qu'il épousa Arricidia Tertulla, fille d'un simple chevalier romain, mais qui avait été préfet du prétoire. Devenu veuf, Titus s'unit, en secondes noces, à Marcia Furnilla, femme d'une naissance illustre, dont il eut une fille, et qu'il répudia par la suite. Au sortir de la questure, il suivit, en Judée, Vespasien, son père, que Néron avait chargé de réduire les Juifs révoltés (an de Rome 820, de J.-C. 67). Titus avait alors vingt-six ans ; et sur ce théâtre brillant d'une guerre longue et difficile, il devait déployer tout le zèle d'un fidèle lieutenant, toute la valeur, toute l'habileté d'un grand capitaine. Il rendit les plus grands services à son père, et ouvrit la campagne en lui amenant d'Alexandrie deux légions. A Jotapat, où s'était renfermé l'historien Josèphe, gouverneur de la Galilée, il monta le premier à l'assaut qui termina le siége, après quarante-sept jours d'efforts inutiles. Il avait mérité le prix de la bravoure ; il s'honora par sa bonté, en recommandant Josèphe à la clémence de Vespasien, qui le retint avec honneur auprès de sa personne. Tout, dans l'armée de ce vieux général, semblait ne respirer que pour la gloire de son aimable et valeureux fils. Titus Trajan, père de l'empereur de ce nom, était sur le point de prendre Jaffa, dont il avait déjà forcé la première enceinte ; mais, par une attention délicate, voulant laisser au fils de son général l'honneur de cette conquête, il fit avertir Vespasien, qui lui envoya Titus avec un renfort ; et le jeune guerrier eut bientôt enlevé la seconde enceinte à la pointe de l'épée. Le siége de Tarichée, place très-forte, située sur le lac de Tibériade, lui offrit une occasion plus sérieuse de signaler sa valeur et son habileté. Deux troupes considérables, l'une campée dans la plaine, l'autre servant de garnison, défendaient cette ville malgré ses habitants. Titus, après avoir dispersé la première, à la suite d'une attaque très-vive, donna sur-le-champ l'assaut, mit hors de combat la nombreuse garnison ; puis, maître de la ville, fit main-basse sur tous les soldats, et prit sous sa protection les citoyens. Il entra ensuite d'assaut dans Gimale. De là il vint investir Giscale, défendue par un fameux partisan nommé Jean : déjà la place était hors d'état de résister plus longtemps, et Titus n'avait qu'à ordonner l'escalade pour s'en emparer ; mais il desirait épargner l'effusion du sang, et, s'approchant des murs, il offrit aux habitants toute sureté s'ils voulaient ouvrir leurs portes. Jean parut accepter cette offre avec reconnaissance, et demanda seulement un jour de délai motivé sur la solennité du sabbat. Titus était si loin de soupçonner aucun artifice, qu'il éloigne son camp de la ville, pour inspirer aux assiégés la confiance qu'il leur accorde à eux-mêmes ; le perfide Jean de Giscale profite de la nuit pour s'évader avec son armée, et un grand nombre de femmes et d'enfants. Le lendemain Titus est reçu dans la place avec enthousiasme par le peuple ; irrité de la fourberie de Jean, il envoie à sa poursuite un corps de cavalerie qui ne put l'atteindre, mais qui fit main-basse sur la troupe de femmes et d'enfants, dont ce traître s'était fait suivre. Après ces exploits, le fils de Vespasien alla avec ses deux légions prendre ses quartiers d'hiver à Césarée, auprès de son père. Durant cette glorieuse campagne il vit, pour la première fois, Bérénice, princesse

juive, qui portait le titre de reine sans avoir de royaume : il fut épris de ses charmes ; et bien que Bérénice aspirât à obtenir le même ascendant sur lui que Cléopâtre avait exercé sur Marc-Antoine, il ne paraît pas que cette passion ait jamais porté Titus à négliger ses affaires (1). Cependant un soulèvement dans Rome avait terminé la vie de Néron : les légions avaient proclamé Galba empereur : le peuple romain l'avait reconnu. Vespasien, qui ne formait encore aucun vœu pour l'empire, envoya son fils aîné offrir ses hommages au nouveau maître du monde. Titus, de son côté, ne donnait à son départ, dit Tacite, d'autres motifs que celui d'aller faire sa cour au prince, et solliciter les honneurs auxquels son âge lui permettait de prétendre (il avait alors vingt-sept ans) : mais le public, prompt à former des conjectures, avait répandu le bruit que Galba, vieux et sans enfants, le mandait pour l'adopter. Les qualités même de Titus, digne de la plus haute fortune, un heureux accord de grace et de majesté, les succès de Vespasien, quelques prédictions, des événements tout simples, mais que la crédulité transformait en présages, tout concourait à fortifier ces bruits. En arrivant à Corinthe, Titus apprit la mort de Galba, et après de mûres réflexions, il revint sur ses pas. Il était convaincu que s'il persistait à aller à Rome, on ne lui saurait aucun gré d'un voyage entrepris pour un autre ; et qu'il ne serait qu'un otage pour Vitellius ou pour Othon. Son retour, il est vrai, ne pouvait manquer de choquer le vainqueur ; mais son père, en se déclarant avec ses légions pour un parti, avant que la victoire fût décidée, devait lui obtenir sa grace. Enfin, si Vespasien aspirait à l'empire, peu importait d'offenser quand on songeait à combattre. Tels furent, selon Tacite, les graves motifs qui ramenèrent Titus en Orient, et non pas, comme quelques-uns le prétendaient, son ardente passion pour Bérénice. Dans sa route, il relâcha à l'île de Chypre, et consulta l'oracle de Vénus, à Paphos : le prêtre lui dévoila les hautes destinées de sa famille ; et plein d'une nouvelle confiance, Titus rejoignit heureusement son père en Syrie ; c'était au moment où les provinces et les légions, pour ainsi dire en suspens, ne savaient à quel empereur vouer leur fidélité. Son retour opéra une révolution : on avait prêté serment à Othon : dès que Titus parut, ce serment fut oublié, et tout conspira pour élever Vespasien à l'empire. Un chef illustre partageait avec ce dernier le commandement des forces de l'Orient : c'était Mucianus, gouverneur de Syrie ; mais la proximité de leurs provinces les avait rendus ennemis l'un de l'autre. Titus les réconcilia, et fut ensuite, selon Tacite, le lien principal de leur concorde. La nature et l'art, ajoute cet historien, avaient donné au fils de Vespasien un charme qui séduisait jusqu'à Mucianus lui-même. Les tribuns, les centurions et les moindres soldats aimaient en lui, chacun suivant son caractère, les vertus réelles ou les vices aimables de cet incomparable jeune homme, et tous ne respiraient que pour lui. Déjà Vespasien avait formé le siége de Jérusalem, qui, seule de toutes les villes de la Judée, n'était pas encore rentrée dans le devoir. Il suspendit cette entreprise pour aller en Égypte se faire proclamer empereur. Quand il fut

(1) *Sed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum* (Tacit., *Hist.*, II, 2.)

temps pour lui d'aller se faire reconnaître à Rome, il chargea Titus de reprendre le siége de Jérusalem. Il importait à Vespasien de ne pas laisser incomplète la conquête de la Judée, et il lui était utile, dans un commencement de règne, d'avoir son fils à la tête d'une grande armée. Avant de prendre congé de son père, Titus, conciliant les devoirs de fils et de frère, sut adoucir les peines cuisantes que causait à Vespasien la conduite coupable de Domitien; mais en même temps, il sut calmer son ressentiment paternel envers ce fils indigne. Il partit alors pour Jérusalem : trois légions, composées des vieux soldats de Vespasien, l'attendaient non loin de cette ville : il y enjoignit trois autres, dont une tirée de Syrie, et deux venues d'Égypte à sa suite. Il avait en outre vingt cohortes alliées, huit divisions de cavalerie, un corps considérable d'Arabes et les auxiliaires d'Antiochus roi de Comagène; Agrippa et Sohème, souverains de deux contrées de la Palestine, l'avaient joint avec quelques forces. En un mot, les armées, les provinces et les rois se disputaient le bonheur de le servir; lui-même mettait son ambition à paraître supérieur à la fortune : il fixait tous les regards par l'éclat de sa valeur et de sa beauté : il attirait tous les cœurs par l'affabilité et la grace; et souvent dans les travaux, dans les marches, il se mêlait aux simples soldats, sans rien perdre de la dignité d'un général. Tel est le portrait que Tacite a tracé de ce jeune prince. Dès qu'il fut entré sur le territoire ennemi, Titus, qui prévoyait la résistance acharnée des Juifs, marcha dans le plus grand ordre et avec précaution, faisant reconnaître tous les lieux, et se tenant toujours prêt à combattre; puis il vint camper avec toutes ses forces à quelques stades de Jérusalem. La nature et l'art avaient fait de cette ville une des plus fortes places de l'univers : le nombre de ses habitants était prodigieux; d'ailleurs, à l'approche de la pâque, un peuple innombrable y était accouru de toutes parts pour célébrer cette solennité. Cette foule, à la vérité, était bien plus propre à affamer la place qu'à la défendre; mais le fanatisme national et religieux des Juifs devait les rendre insensibles à la famine comme à tous les autres fléaux d'un siége. Leurs forces eussent été bien plus redoutables sans leur désunion; mais le commandement avait été partagé entre trois chefs, dont chacun était obéi dans une partie de la ville et détesté comme un ennemi dans les deux autres. C'étaient Eléazar, fils de Simon, Jean de Giscale, et Simon fils de Gioras. Les troupes aux ordres de ces factieux ensanglantaient chaque jour Jérusalem, et la plus grande partie du peuple, opprimé par ces diverses tyrannies, appelait l'ennemi de tous ses vœux; mais personne n'osait exprimer hautement cette pensée : la mort eut été le prix de cette manifestation imprudente. L'un de ces chefs oppresseurs de Jérusalem devait, à la fin du siége, interdire jusqu'aux entretiens particuliers à ses malheureux habitants. Tel était l'état de cette capitale, quand Titus parut à la vue de ses murs, au mois de mars de l'an 70 de notre ère. Avant d'établir son camp, il s'avança avec six cents chevaux d'élite pour reconnaître les fortifications et les dispositions des ennemis, espérant que sa présence exciterait dans la ville quelque mouvement qui le dispenserait de tirer l'épée. Il fut bientôt désabusé : les défenseurs de la

place sortirent avec impétuosité, et enveloppèrent l'escorte du prince qui ne se tira de ce danger, que par des prodiges de bravoure. Dès le lendemain les troupes des trois chefs, réunies au moment par le danger commun, firent une nouvelle sortie sur la dixième légion, qui travaillait à ses retranchements : elle allait être dispersée, si le prince lui-même ne fût venu la dégager, à la tête d'une troupe choisie. Après cet avantage, il s'éloigna, et la dixième légion reprit ses travaux. Les Juifs reviennent à la charge, la légion est de nouveau en péril; mais Titus accourt pour la sauver une seconde fois. Cependant à la faveur des divisions qui ne tardèrent pas à renaître parmi les assiégés, il parvint à entourer la partie septentrionale de la ville de ses ouvrages de siège. Jean de Giscale s'empara du temple qu'occupait le parti d'Éléazar; tailla en pièces la plus grande partie des soldats de ce dernier, et le réduisit à être son subordonné. Ainsi Jérusalem n'eut plus que deux chefs : Jean, qui était maître du temple; et Simon qui commandait le reste de la ville. Tout acharnés qu'ils étaient à se détruire réciproquement, les Juifs n'en étaient pas moins animés contre les Romains. Dans une sortie générale et inattendue, ils pénétrèrent jusqu'aux ouvrages des assiégeants : déjà ils commençaient à y mettre le feu, lorsque Titus survient à la tête de la cavalerie : sa présence ranime les Romains et double leurs forces; les Juifs sont repoussés, mais non sans avoir longtemps disputé la victoire. Suétone raconte que, dans cette occasion, douze traits lancés par le fils de Vespasien renversèrent autant d'ennemis. Enfin après quinze jours d'efforts, il se rendit maître de la première des trois enceintes qui défendaient Jérusalem. Le second mur ne l'arrêta pas aussi long-temps : dès le cinquième jour il avait fait une brèche, et pouvait, en l'élargissant et en faisant avancer toutes ses forces, prendre sur-le-champ d'assaut cette partie de la ville; mais les ménagements que lui inspirait sa bonté retardèrent sa victoire. Il voulait conserver cette fameuse cité, il voulait sauver ses habitants, et, faisant cesser le carnage, il se contenta de garder la brèche avec mille légionnaires et la troupe d'élite qui lui servait toujours d'escorte. Le peuple, touché de ce procédé, était disposé à se rendre; mais les satellites des tyrans, prenant la modération du prince pour de la faiblesse, imposent silence à leurs concitoyens et attaquent avec toutes leurs forces cette poignée de Romains qui occupent la brèche. Titus lui-même fut enveloppé, et il lui fallut toute sa bravoure pour s'assurer une retraite honorable. Il ne laissa pas aux Juifs le temps de réparer la brèche, et après quatre jours de combat, il put se loger, avec sécurité, dans la seconde enceinte. Le siège était commencé depuis vingt-quatre jours : Jérusalem était à moitié conquise; mais ni le temple, ni la tour Antonia, ni la citadelle de Sion n'étaient encore en son pouvoir. Espérant porter enfin les Juifs à se rendre, il fit, sous leurs yeux, au milieu de la basse-ville, la revue de toute son armée, avec l'appareil accoutumé. Ce spectacle imposant ébranla les factieux; mais après une résistance aussi obstinée, ils ne pouvaient croire au pardon de Titus, et refusèrent de se rendre. Ils ne lassèrent pourtant point encore sa clémence : quatre jours après, lorsqu'il eut dressé toutes ses machines contre la ville-haute et contre la tour

Antonia, avant de donner le signal de nouveaux combats, il chargea l'historien Josèphe d'exhorter ses compatriotes à céder à la nécessité. On peut voir, dans l'article de cet illustre juif (*V.* Josèphe (*Flavius*), XXII, 33), combien cette ouverture pacifique fut inutile et même périlleuse pour lui. Cependant la famine était dans Jérusalem : un grand nombre d'habitants s'échappaient par dessus les murs. Titus accueillait avec humanité ceux qui se présentaient en suppliants, et leur permettait d'aller plus loin chercher leur subsistance. Voyant que tant de ménagements ne pouvaient toucher les assiégés, il se décida à sévir. Il faisait crucifier les malheureux qu'on prenait chaque nuit ; et il y en eut jusqu'à cinq cents. La place et le bois manquèrent à ces supplices. Les factieux tirèrent parti de cette rigueur cruelle, pour faire accroire au peuple que ces infortunés étaient des suppliants et non pas des prisonniers ; et cette ruse empêcha la désertion. Titus, informé de l'erreur dans laquelle on entretenait le peuple, renvoya dans la ville quelques prisonniers pour désabuser leurs concitoyens, après avoir eu la barbare précaution de leur faire couper les mains. Mais les supplices, la douceur, les défaites, rien ne peut ébranler les Juifs : dans leur audace désespérée, ils se font jour jusqu'aux ouvrages des Romains, et les détruisent par la sappe et par la mine : il fallut même que Titus en personne vînt à la défense de son camp, qu'ils allaient emporter. Pour prévenir de semblables tentatives, il fit construire en trois jours une muraille de cinq mille pas de circuit, flanquée de trois forts : nuit et jour il surveillait ces immenses travaux, auxquels tous les Romains, tous les auxiliaires s'appliquèrent avec ardeur. Tacite rend raison de cette étonnante activité de la part du prince et de ceux qu'il commandait. Ceux-ci ne voulaient pas attendre de la famine la reddition de la place, et ils voulaient des périls, les uns par bravoure, les autres par amour du sang et du pillage. Pour Titus, il ne voyait que Rome, et la puissance et les plaisirs qui l'y attendaient : tout le temps que résisterait Jérusalem lui semblait pris sur son bonheur. Cependant les défenseurs de la place avaient été insensibles à la famine tant que ce fléau n'atteignit que le peuple. Dès qu'il se propagea jusque dans leurs quartiers, ils se créèrent d'horribles ressources, en égorgeant les habitants, pour leur arracher leur nourriture ; le moment vint où tout fut épuisé, même dans le temple dont les gardiens n'avaient jusqu'alors manqué de rien, en détournant pour leur usage les victimes destinées aux sacrifices ; enfin, l'on vit dans la ville une mère manger son propre fils. Titus, qui tant de fois avait gémi sur les souffrances des assiégés, ne peut tenir contre une pareille horreur : il redouble d'efforts pour mettre fin à son entreprise, moins par le desir de vaincre que pour faire cesser tant de maux. Il était déjà maître de la partie du temple appelée cour des Gentils : il fait agir le bélier, la sappe ; il ordonne l'assaut pour forcer les dernières enceintes : rien ne lui réussit ; la solidité des constructions résiste à tout l'effort des machines. Il fait alors mettre le feu aux portes : l'incendie, qui se prolonge pendant un jour et une nuit, aurait gagné tout le temple, si Titus lui-même n'eût ordonné de l'éteindre afin d'épargner du moins le *saint des saints*, com-

me un monument magnifique, dont la conservation devait contribuer à l'ornement de l'empire. Le lendemain, nouvelle sortie des Juifs, qui, combattant avec le courage du désespoir, ne sont repoussés qu'avec peine par le prince en personne. Dès qu'il fut rentré dans la tour Antonia, résolu de donner le lendemain un assaut général, les assiégés viennent attaquer avec une nouvelle fureur les Romains, occupés à éteindre le feu des galeries extérieures. Dans le trouble et la confusion produits par tant de mouvements divers, un légionnaire, sans l'ordre d'aucun officier, et poussé, dit Josèphe, comme par une inspiration divine, jette une pièce de bois enflammée dans une des salles qui entourent le sanctuaire. Le feu gagne de tous côtés; les Juifs, ne songeant plus qu'à périr, se précipitent sans ménagement à travers les flammes et les épées des Romains, qui les repoussent, et attisent l'incendie. Titus, qui le matin avait fait décider dans son conseil la conservation du sanctuaire, accourt avec empressement pour arrêter les progrès de la flamme; mais, comme l'observe Crévier: « Il » en avait été autrement ordonné » dans un conseil supérieur, et toute » la bonne volonté de Tite ne put » sauver ce que Dieu avait condam- » né à périr. » En vain il ordonne aux soldats d'éteindre le feu, il n'est pas obéi, les légions mêmes venues avec lui en favorisent les ravages et massacrent tout ce qu'elles rencontrent. Ainsi fut brûlé le second temple de Jérusalem, le 10 août de l'an 70 de J.-C., anniversaire du jour où le premier temple avait été brûlé par Nabuzardan, général de Nabuchodonosor II, roi de Babylone, l'an 585 avant notre ère. Cette journée, si malheureuse pour tout un peuple, fut marquée par la naissance de Julia, fille de Titus. Maîtresse de l'emplacement du temple, l'armée romaine y rassemble ses enseignes, et proclame son général *imperator*. Plusieurs des prêtres Juifs viennent se rendre à discrétion, et implorent la clémence du vainqueur. Titus, qui leur attribue la résistance obstinée de leurs concitoyens, et qui redoute encore leur fanatisme, répond que le temps de la clémence est passé, qu'il aurait pu pardonner aux lévites en considération du temple, mais que, cet édifice n'existant plus, ils devaient périr: ce qui fut exécuté. La conquête de Jérusalem n'était pas encore terminée: une partie des assiégés s'étaient réfugiés dans la ville-haute. Titus leur offrit la vie sauve, s'ils voulaient livrer la forteresse et mettre bas les armes. Les Juifs s'y refusèrent, sous prétexte d'être liés par le serment qu'ils avaient fait de ne jamais se rendre: ils demandaient la permission de se retirer où ils voudraient avec leurs familles. Outré de cette audace hypocrite, Titus déclara qu'il ne recevrait plus aucun transfuge, et qu'il ne ferait grace à personne. Aussitôt il fit détruire la partie de la ville qu'il occupait depuis plusieurs mois, et construisit de nouvelles machines pour réduire celle qui tenait encore. Infidèle à ses propres menaces, il ne cessait de recevoir à merci les malheureux qui échappaient à la vigilance des farouches soldats qui les opprimaient, sous prétexte de les défendre. On pouvait croire qu'après avoir poussé si loin l'opiniâtreté, les Juifs sauraient mourir avec courage: il en fut autrement. Dès qu'après la confection des travaux d'attaque, les béliers des Romains commencèrent à ébranler les murailles,

ces hommes, jusqu'alors si audacieux, allèrent se cacher dans des souterrains. Les Romains entrèrent sans éprouver de résistance dans la ville haute, passèrent au fil de l'épée tout ce qui se rencontra sur leur passage, et mirent le feu aux maisons. Ce dernier incendie, qui eut lieu le 8 septembre, consomma la ruine de Jérusalem. Titus n'épargna que les trois fameuses tours bâties, par Hérode, avec tant de solidité, qu'elles étaient à l'abri de toutes les machines de guerre, et que leurs défenseurs ne pouvaient avoir d'autre ennemi à redouter que la faim. Il les laissa subsister, comme un monument de la protection que le ciel avait accordée à ses armes, et dit à cette occasion, si l'on en croit Josèphe : « C'est sous » la conduite de Dieu que nous avons » fait la guerre : c'est Dieu qui a » chassé les Juifs de ces forteresses, » contre lesquelles les forces humai- » nes, ni les machines de guerre ne » pouvaient rien. » Titus était si pénétré de ce sentiment, qui ferait supposer chez ce prince la croyance d'un Dieu unique, que lorsque dans la suite les nations alliées de l'empire lui envoyèrent des couronnes en l'honneur de sa victoire, il déclara qu'il ne les méritait pas. « Ce n'est pas moi qui » ai vaincu, disait-il ; je n'ai fait que » prêter mes mains à la vengeance » divine. » On aime à voir qu'après sa victoire, Titus, oubliant en partie les menaces échappées à un courroux trop naturel, et qu'autorisait d'ailleurs la politique, apporta quelque adoucissement au sort d'une partie des captifs. Ceux qui furent reconnus complices des tyrans furent livrés à la mort. Parmi les plus beaux et les mieux faits d'entre les jeunes hébreux, sept cents furent réservés, avec Simon et Jean de Giscale, pour orner le triomphe du vainqueur : le reste des prisonniers fut transporté en Égypte, pour y être employé aux travaux publics ; les autres furent envoyés dans les diverses provinces pour servir à l'amusement du peuple dans des combats inhumains. Ainsi l'autorisait chez les anciens le droit cruel de la guerre, et telle était la barbarie des mœurs, que des vainqueurs du caractère même de Titus ne trouvaient rien de choquant dans cet usage (2). Josèphe porte à onze cent mille le nombre des Juifs qui périrent au siége de Jérusalem, outre deux cents mille qui, dans le reste de la Judée, avaient succombé sous le fer des Romains, depuis le commencement de la guerre. Titus, avant de retourner en Italie, laissa la dixième légion avec d'autres troupes pour achever la réduction de quelques places de la Judée. Il pourvut à la défense de la frontière orientale de l'Asie-Mineure, en envoyant la douzième légion prendre ses quartiers d'hiver dans la province de Mélytène. Il employa l'hiver à visiter les villes de Judée et de Syrie ; et partout il donna des fêtes aux dépens des malheureux captifs hébreux qu'on exposait aux bêtes ou qu'on forçait de combattre les uns contre les autres. Toutefois, dans sa justice impartiale, il protégea les Juifs d'Antioche contre les Syriens, avec lesquels ils habitaient cette grande ville. Il porta ses pas jusqu'à Zeugma, la dernière des places de Syrie à l'orient, et qui est située sur l'Euphrate. Là il reçut les ambassadeurs de Vologèse, roi des Parthes, qui ve-

(2) Voltaire dit que Titus fit vendre les Juifs au même prix que se vendaient les cochons, et il répète deux fois dans son Dictionnaire philosophique, avec une gaîté cruelle, cette anecdote controuvée.

naient au nom de leur maître le féliciter de sa victoire. De là revenant en Judée, il voulut revoir la place où avait été Jérusalem. L'aspect de ce sol désert et dévasté lui arracha des larmes, et il témoigna toute son indignation contre les séditieux qui, par leur aveugle opiniâtreté, l'avaient forcé de détruire une si magnifique cité. Ceux qui l'accompagnaient s'occupèrent d'un autre soin : ils recueillirent une quantité considérable d'or, d'argent et d'effets précieux cachés sous les décombres. Comme il se disposait à quitter enfin la Judée, ses troupes, dont il était l'idole, employèrent à-la-fois les prières et les menaces pour l'engager à demeurer avec eux ou à les emmener toutes avec lui en Occident. Titus ne se prêta point à ce vœu ; et les deux légions qui lui tenaient ce langage furent renvoyées par lui en Mœsie et en Pannonie, provinces d'où elles avaient été tirées. Ces démonstrations indiscrètes de la part des soldats firent soupçonner Titus de vouloir se révolter contre Vespasien, son père, et fonder un nouvel empire en Orient. « Sa puissance devenait redoutable, » dit l'historien Gibbon ; et comme » les passions de la jeunesse je» taient un voile sur ses vertus, » on se défiait de ses projets. » Arrivé en Égypte, il sembla autoriser les soupçons, en se montrant ceint du diadème comme les anciens rois du pays, à la fête du bœuf Apis ; mais les pensées d'une ambition coupable étaient loin de son cœur. Pressé de se rendre auprès de son père, il ne s'arrêta qu'à Argos pour y consulter le célèbre Apollonius. La réponse de ce philosophe fut courte et précise. « Après avoir » vaincu les ennemis, il ne te reste » plus qu'à surpasser ton père en » vertu, et à écouter les leçons de la » philosophie. » De là Titus s'embarqua pour Rhège : arrivé à Pouzzoles, il se jeta sur un vaisseau marchand, et vint en toute hâte surprendre Vespasien à Rome. Ses premiers mots, en se jetant dans les bras paternels, furent ceux-ci : « Me voici, mon père, me voici, » comme pour lui faire sentir combien il avait été sensible aux imputations injustes répandues sur son compte ; mais loin de se livrer à d'indignes soupçons, le sage empereur partagea la joie universelle que le retour de son fils causa dans Rome et dans toute l'Italie. Le sénat décerna un double triomphe à Vespasien et à Titus. Ce fut pour la première fois, depuis la fondation de Rome, que l'on vit réunis dans la même pompe triomphale le père et le fils. Simon et Jean de Giscale marchaient à la suite du char, suivis de sept cents captifs. Le premier fut battu de verges et mis à mort, comme le principal auteur de la guerre : l'autre fut condamné à une prison perpétuelle. La table des pains de proposition, le chandelier d'or à sept branches, le livre de la loi, monuments vénérables de la religion des Hébreux, furent étalés aux yeux du peuple romain. L'arc de triomphe érigé en mémoire de ce grand événement subsiste encore à Rome, et l'on y voit en relief l'image de ces ornements religieux. Des médailles à l'effigie de Titus et de Vespasien représentent, sur leurs revers, une femme assise au pied d'un palmier, couverte d'un long manteau, la tête penchée et appuyée sur sa main avec cette légende : *la Judée conquise*. Dion Cassius remarque que ni Vespasien, ni Titus ne voulurent prendre le surnom de *Judaïque*. Dès ce moment Titus partagea le pouvoir

suprême avec son père, et agit comme administrateur de l'empire, *tutorem imperii agere* (Suéton.) Tous deux exercèrent conjointement la censure, le tribunat et sept consulats. Chargé de la direction de toutes les affaires, il dictait les lettres au nom de son père, rédigeait les édits, et lisait les discours de l'empereur au sénat, à la place du questeur. Il était même investi de la charge de préfet du prétoire, qui jusqu'alors n'avait été remplie que par des chevaliers romains. Titus n'abusa point, contre un père si confiant, de cet excès de pouvoir. Pénétré de reconnaissance, il se conduisit toujours, à l'égard de Vespasien, comme le ministre le plus respectueux et le plus fidèle. Ce n'est pas qu'à cette époque de sa vie il ait d'ailleurs été à l'abri de tout reproche. Au rapport de Suétone, il montra, dans l'exercice de ses fonctions comme préfet, de la violence et même de la cruauté. Il apostait au théâtre et dans le camp des agents salariés, qui demandaient, comme s'ils eussent parlé au nom de tous, la mort de ceux qui étaient suspects au prince, et il les faisait périr. De ce nombre fut Aulus Cécina, homme consulaire, que Titus avait invité à souper, et qu'il fit égorger au sortir de la salle du festin. Le danger, il est vrai était pressant. Le prince avait découvert le plan d'une conjuration que Cécina avait tramée dans le camp; et une pièce écrite de la main de cet homme ne laissait aucun doute sur sa culpabilité : mais la manière perfide dont on s'était défait de ce conspirateur souleva l'opinion, et excita contre Titus tant de haine, que jamais prince ne parvint à l'empire avec une plus mauvaise réputation. Autant avant son retour de l'Orient il était désiré de tout le monde, autant alors on redoutait de l'avoir un jour pour maître. Non-seulement on le taxait de cruauté, mais encore d'avarice et de débauche. Il tirait de l'argent de ceux dont les affaires se portaient devant l'empereur, et vendait les sentences de son père. On le voyait prolonger jusqu'au milieu de la nuit des repas qu'il faisait avec les hommes les plus dissolus. Il était sans cesse entouré d'eunuques et de gitons. Enfin ce qui indisposait le plus les Romains c'était sa passion effrénée pour la reine Bérénice, qui s'était rendue à Rome avec son frère Agrippa. Il avait, dit-on, promis de l'épouser : elle-même agissait déjà publiquement comme si elle eût été sa femme. Ce qui redoublait les alarmes c'est que Titus venait de répudier, à cause de cette reine, son épouse Marcia Furnilla, dont il avait une fille, Julia Sabina. En un mot, on pensait et on disait publiquement qu'il serait un second Néron. Vespasien mourut au mois de juin de l'an 79 de J.-C.; et Titus, devenu empereur, parut un tout autre homme. Il est du très-petit nombre de princes que la puissance souveraine a rendus meilleurs (1). Aux festins licencieux succédèrent pour lui des repas animés par une gaîté décente. Il éloigna de sa personne les débauchés, les histrions qui servaient à ses infâmes plaisirs, et choisit désormais si judicieusement ses amis, que ceux qu'il honora de ce titre rendirent sous son règne, et même sous ses successeurs, les services les plus importants à l'empire. Il renvoya aussitôt de Rome la reine Bérénice (*Voy.* ce nom, IV, 141), malgré lui et malgré elle : *invitus invitam* (Suétone). C'est ainsi qu'il an-

(1) *Suo quàm patris imperio modestior* (Tacite).

nonça son règne aux Romains, et qu'il leur fit voir que, maître de ses passions, il ne prétendait prendre pour règle de sa conduite que les lois de l'état et les convenances publiques (2). Un décret de Tibère avait réglé que les concessions et les libéralités de l'empereur défunt seraient regardées comme non avenues, si chacune de ces grâces n'était confirmée par un édit spécial de son successeur. Titus confirma en masse et par un seul décret tous les actes de la munificence impériale qui avaient été promulgués jusqu'à son avénement. Il ne fit jamais le moindre tort à un citoyen, respecta les propriétés, et refusa même les dons qu'il était d'usage d'offrir à l'empereur. Aucun prince ne l'égala en générosité. Il avait pour principe de ne renvoyer personne sans lui donner quelque espérance; et comme un de ses serviteurs osait lui représenter qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit « qu'un sujet ne de» vait point sortir mécontent de la » présence de son prince. » Se rappelant une fois, pendant qu'il soupait, qu'il n'avait accordé aucune grâce dans le cours de la journée, il prononça ce mot si connu : « O mes » amis, j'ai perdu un jour (3)! » Son respect pour les lois allait jusqu'au scrupule. Il était convaincu que la puissance absolue dont il était revêtu restreignait sa liberté, et que plus il pouvait, moins il devait se permettre. C'est ce qu'il répondit à un courtisan étonné de ce que Titus empereur lui refusait une grâce que le fils de Vespasien avait sollicitée pour lui auprès de son père : « Il y » a bien de la différence, répondit-il, » entre solliciter un autre et juger » soi-même, entre appuyer une de» mande ou avoir à l'accorder. » En prenant possession du grand pontificat, le nouvel empereur avait déclaré qu'il regardait comme le premier devoir de cette dignité celui de conserver ses mains pures, et de ne jamais les souiller du sang d'aucun citoyen. Titus se ressouvint toujours de cet engagement; et pendant son règne, qui malheureusement fut si court, il n'ordonna la mort de personne (4). Deux jeunes patriciens conspirèrent contre lui, pour s'élever eux-mêmes à l'empire; leur crime était avéré : ils méritaient la mort; le sénat les y avait condamnés. Titus se contenta de les faire appeler; puis, leur parlant moins en juge qu'en père, il les exhorta à renoncer à leur dessein, en leur disant que l'*empire était un don du destin*; qu'au reste, s'ils desiraient quelque autre chose, il était prêt à le leur accorder. La mère de l'un de ces conspirateurs était absente de Rome. Titus, par une attention délicate, dépêcha un courrier à cette dame, pour calmer ses inquiétudes ma-

(2) Ce triomphe de la raison sur l'amour le plus vif méritait, comme l'a dit Crevier, d'être célébré *par le plus tendre de nos poètes*; mais dans la Tragédie de *Bérénice*, Racine s'élève quelquefois à la hauteur de Tacite : témoin ces vers où il explique le préjugé national des Romains, contre les reines étrangères :

.... Titus, ouvre les yeux :
Quel air respires-tu? N'es-tu pas dans ces lieux
Où la haine des rois avec le lait sucée,
Par crainte ou par amour ne peut être effacée?
Rome jugea ta reine en condamnant ses rois.
N'as-tu pas en naissant entendu cette voix?
Et n'as-tu pas encore ouï la renommée
T'annoncer ton devoir jusque dans ton armée?

(3) Boileau, dans la première de ses Épîtres, adressée à Louis XIV, a peint le caractère de Titus dans les vers suivants, que le monarque trouva si admirables qu'il se les fit relire trois fois :

Tel fut cet empereur sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée,
Qui rendit de son joug l'univers amoureux,
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux,
Qui soupirait le soir si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.

(4) Ausone a exprimé cette pensée dans ces deux vers :

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, orbis amor.

ternelles, et l'assurer que la vie de son fils ne courait aucun risque. Non content de pardonner, il pria les deux patriciens à souper le soir même. Le lendemain, assistant aux combats du cirque, il les fit asseoir auprès de lui devant tout le peuple; et lorsque, selon l'usage, avant que les gladiateurs entrassent en scène, on lui présenta les épées pour qu'il les choisît, Titus déféra l'honneur de ce choix, et remit ces armes meurtrières à ces hommes qui, la veille encore, avaient voulu attenter à ses jours (5). Domitien, aussi mauvais frère qu'il avait été mauvais fils, ne cessait de tendre des embûches à Titus, cherchant presque ouvertement à faire soulever les légions et à s'échapper de la cour. Titus ne put se résoudre à le faire mourir, ni même à le priver de sa liberté et de ses honneurs. Il le fit son collègue dans le consulat; il le proclama son associé, son successeur à l'empire. Souvent il le conjurait, les larmes aux yeux, de ne point chercher à hâter par le crime le moment d'obtenir une place qui lui était assurée dans l'ordre de la nature; enfin il le suppliait de vivre avec lui comme un frère, comme un ami. Domitien pouvait-il être sensible à ces bienfaits, à ces avances? Il était ambitieux et lâche; il était jaloux de son frère; et d'ailleurs, comme sous le rapport du cœur, il jugeait Titus semblable à lui, loin d'être touché par ses vertus, il n'y voyait que de l'hypocrisie. L'administration équitable de Vespasien n'avait pas encore entièrement banni de la cour les délateurs, qu'on avait vus si puissants sous les règnes des derniers Césars. Titus ne se montra rigoureux qu'envers ces misérables suppôts de la tyrannie. Il les fit fustiger dans la place publique; et après les avoir donnés en spectacle au peuple, dans le cirque, il fit vendre les uns comme esclaves, et déporter les autres dans des îles presque inhabitables. Non content de châtier les délateurs, il voulut éteindre la délation; et entre autres réglements qu'il fit à ce sujet, il statua qu'à l'avenir on ne pourrait se prévaloir de plusieurs lois pour attaquer un citoyen sur le même fait. Titus abolit entièrement l'usage des accusations de lèse-majesté, qui avaient été sous la tyrannie une arme si terrible contre les honnêtes gens. Voici de quelle manière il s'expliquait à ce sujet : « Si » ces prétendus crimes de lèse-» majesté, qui consistent en discours » outrageants, sont commis à mon » égard, ils ne peuvent m'atteindre, » car je ne fais rien de condamnable; » et il faut mépriser les discours qui » n'ont d'autre appui que le men-» songe et la calomnie. Si ces crimes » se commettent envers les empe-» reurs mes prédécesseurs, c'est à » eux à venger leurs injures, puis-» qu'on les a placés parmi les Dieux. » Puisant d'immenses ressources dans son économie et dans la simplicité de sa manière de vivre, il put, comme Vespasien, donner ses soins à la réparation des anciens monuments et à la construction de nouveaux édifices. Après l'achèvement du fameux amphithéâtre du Colisée, commencé par son père, il fit terminer avec une incroyable célérité les bains qui furent construits auprès. Rien de plus magnifique que les fêtes qu'il donna pour la dédicace de cet amphithéâtre. Elles durèrent cent jours.

(5) Métastase a célébré ce beau trait dans une Tragédie lyrique intitulée : la *Clémence de Titus*, et dont la musique est un chef-d'œuvre de Mozart (*V.* MÉTASTASE et MOZART).

Il y eut représentation d'un combat naval, combats de gladiateurs; puis cinq mille bêtes féroces de toute espèce furent offertes en spectacle dans un seul jour. Titus se plaisait à relever les Romains à leurs propres yeux, par l'extrême déférence qu'il témoignait au peuple. Pour les combats de gladiateurs, il lui laissait décider du nombre et du choix des champions. Il permettait même aux plébeiens de se trouver aux bains publics en même temps que lui. Suétone observe néanmoins qu'en se popularisant ainsi, il savait toujours conserver la majesté du rang suprême. Cependant les armes de l'empire prospéraient dans la Grande-Bretagne et dans l'Écosse, sous la conduite d'Agricola (*V.* Agricola (*Cnæus Julius*), 1, 309); et les exploits de ce grand général valurent à Titus le surnom d'*imperator* pour la seizième fois depuis son entrée dans la carrière militaire. Le ciel ne permit pas que le bonheur du monde romain fût sans mélange sous le meilleur des princes. Trois grands désastres marquèrent son règne: une terrible éruption du Vésuve engloutit plusieurs des cités de la Campanie (*V.* Pline *l'Ancien*, XXXV, 67), et les cendres dont ce volcan avait couvert le pays, se mêlant avec l'air qu'on respirait, causèrent, dit-on, une peste si violente que, pendant un temps considérable, il mourut à Rome dix mille personnes chaque jour. Titus, dans cette occasion, se conduisit en prince et en père (6). Il n'épargna rien pour adoucir les maux que la Campanie avait soufferts: lui-même se transporta dans cette province désolée. Pendant ce voyage, un incendie exerça, dans Rome, ses ravages durant trois jours et trois nuits, et consuma entre autres édifices publics, le Panthéon, la bibliothèque d'Auguste, le théâtre de Pompée et le Capitole, qui venait à peine d'être reconstruit. Titus, dont l'inépuisable sollicitude était égale à d'aussi grands maux, fit afficher que toutes les pertes occasionnées par l'incendie seraient à sa charge. Il consacra à la réparation des temples et des édifices publics tous les objets d'ornements qu'il put faire enlever de ses maisons impériales. Pour mettre plus d'activité dans les travaux, il en confia la direction à des chevaliers romains. Les villes de l'empire, des monarques alliés, et même de riches particuliers voulurent s'associer aux énormes dépenses que Titus s'était imposées pour réparer sa capitale; mais il refusa tous les dons, et il suffit à tous les sacrifices. Tant de vertus devaient à peine avoir le temps de se montrer sur le trône. Comme il assistait à une solennité publique, Titus, en proie à de sombres vapeurs, à de sinistres pressentiments, versa devant tout le peuple des larmes involontaires. Quelques jours après il partit pour le pays des Sabins, qui avait été le berceau de sa famille. En se mettant en route, il était tourmenté par deux présages que la superstition des païens ne permettait pas de mépriser. Une victime qu'il était près d'immoler en sacrifice avait brisé ses liens, et le tonnerre s'était fait entendre dans un temps serein. Bientôt il est surpris par la fièvre: il veut cependant continuer son voyage et monte dans sa litière. Le mal redouble avec des symptômes qui lui annoncent que sa fin est prochaine. Alors, écartant les rideaux de sa litière, il lève vers le ciel ses regards mourants, et se plaint

(6) *Non modò principis sollicitudinem, sed et parentis* (Suétone).

amèrement de mourir si jeune sans l'avoir mérité, ajoutant que, dans tout le cours de sa vie, il n'a à se repentir que d'une seule action. Les dernières paroles de Titus devinrent le texte de bien des conjectures. Quelques-uns supposèrent qu'il voulait parler d'un commerce adultère avec Domitia sa belle-sœur; mais Suétone réfute ce soupçon par le témoignage de cette princesse elle-même, qui nia constamment le fait, et qui, s'il eût été vrai, aurait été femme à s'en faire honneur comme elle se vantait de toutes ses autres infamies. D'autres conjecturaient, si l'on en croit Dion Cassius, que Titus se repentait de n'avoir pas fait mourir Domitien; mais, suivant la judicieuse remarque de Tillemont, Néron lui-même ne se serait pas reproché comme un crime le pardon accordé à un frère. Dion Cassius rapporte encore que la rumeur publique accusait Domitien d'avoir empoisonné son frère: mais il ne l'affirme point; puis il ajoute que d'autres assuraient que Titus fut en effet atteint d'une maladie grave, mais dont la guérison n'était pas désespérée, et que sa mort fut avancée par Domitien, qui fit mettre le moribond dans une cuve pleine de neige. Suétone, ordinairement curieux de recueillir les anecdotes de ce genre, raconte seulement, que voyant Titus à l'extrémité, Domitien ordonna qu'on l'abandonnât, comme s'il eût été déjà mort. Ainsi le prince qui mérita d'être proclamé *les délices du genre humain* n'eut pas même un esclave pour lui fermer les yeux. Aurelius Victor et Zonaras sont les seuls auteurs qui affirment l'empoisonnement de Titus. L'opinion contraire a pour elle le nombre et le poids des suffrages: car ici Eutrope et Paul Orose sont d'accord avec Suétone et avec Plutarque, écrivains contemporains. Ce dernier auteur, dans son *Traité des règles et préceptes de santé*, dit avoir appris des médecins de Titus, que sa mort avait eu pour cause l'imprudence qu'il commit, étant légèrement indisposé, de se mettre au bain dont il avait toujours fait un trop fréquent usage. Quoi qu'il en soit, avant que ce prince eût rendu le dernier soupir, Domitien parcourait Rome et le camp pour se faire proclamer empereur. Titus termina sa trop courte carrière le 13 septembre de l'an 81 de J.-C., au village de Réate, dans la même maison où Vespasien était mort: il était dans la quarante-unième année de son âge, et avait régné deux ans deux mois et vingt jours. Chacun dans Rome le regretta comme le père le plus chéri: le sénat s'assembla, sans convocation, pour prodiguer à ce prince, dit Suétone, plus de louanges et de témoignages d'une tendre affection que cette compagnie ne l'avait jamais fait quand il venait présider à ses délibérations. Le caractère connu de Domitien ajoutait à l'amertume de ces regrets si légitimes: ce frère de Titus fut, dans tout l'empire, le seul homme qui ne partagea point le deuil universel. Toutefois il ne put se dispenser de décerner au défunt les vains honneurs de l'apothéose; mais, pendant tout son règne, il ne cessa d'outrager sa mémoire par des railleries amères, et même par des édits qui contrôlaient ses actes. Tous les historiens ont loué, sans restriction, Titus sur le trône; et les écarts qu'on lui a reprochés n'appartiennent point à son règne. D'ailleurs ces excès d'une jeunesse fougueuse, suivis d'un changement si prompt et si entier, loin de déshonorer Titus, ajoutent à son mé-

rite, en ce qu'ils prouvent, par son exemple, quel empire une volonté forte peut donner à l'homme sur lui-même. Quelques écrivains, entre autres Zonaras et Dion Cassius, ont insinué que sa mort prématurée avait mis sa gloire en sûreté, et qu'il fut heureux de n'avoir pas assez vécu pour démentir les heureux débuts de son gouvernement; mais cette conjecture affligeante, et qu'aucun fait n'autorise, a toujours été repoussée par les esprits droits. Une seule chose manque à la gloire de Titus, c'est que nous ayions perdu le tableau de son règne fait par Tacite, dont cet empereur augmenta la fortune commencée par Vespasien (7). Malgré cette perte irréparable, Titus nous est assez connu; et, pour l'honneur de l'humanité, il sera toujours cité comme le meilleur et le plus aimable des princes. C'est ce que Voltaire a exprimé daus une de ses Épîtres au roi de Prusse :

> Jérusalem conquise et ses murs abattus
> N'ont point éternisé le grand nom de Titus :
> Il fut aimé, voilà sa grandeur véritable.

On possède plusieurs médailles de Titus; on voit même au Musée royal son buste et sa statue. La manière dont les cheveux sont disposés a donné son nom à une coiffure moderne. Il existe également des médailles qui représentent Julia, fille de Titus, avec le titre d'*Augusta* que lui avait donné son père. Cette princesse épousa Flavius Sabinus, fils du frère de Vespasien. Domitien, son oncle, la déshonora par un amour incestueux, du vivant même de son père. Il fit mourir son mari, l'épousa étant empereur, et la fit périr par un breuvage empoisonné, qui, en même temps fit avorter le fruit de l'inceste qu'elle portait dans son sein. D—R—R.

(7) *Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam, a Tito auctam.*

TITUS (SILAS). *Voy.* MARIGNY (Carpentier DE).

TIXIER DE RAVISI. *Voy.* RAVISIUS.

TOALDO (JOSEPH), professeur de l'université de Padoue, naquit en 1719 à Pianezze, petit hameau près de Vicence. Envoyé au séminaire de Padoue, pour y apprendre les belles-lettres et la théologie, il se livra aux sciences dont il fit son occupation favorite. Nommé archiprêtre d'un village voisin, il ne cessa de donner à l'étude le temps qu'il pouvait dérober à ses devoirs. Un sentiment de reconnaissance envers son maître lui dicta une notice très-détaillée sur la vie de l'abbé Conti (*V.* ce nom, IX, 517), pour être placée en tête de ses ouvrages. Il avait déjà composé une préface et des notes pour une réimpression des OEuvres de Galilée, pour laquelle il lui avait fallu lutter contre trois censeurs qui exigeaient la suppression des fameux dialogues sur le système du monde. Appelé, en 1762, à occuper une chaire de géographie physique et astronomique à Padoue, Toaldo obtint la permission de fonder un observatoire. Il profita d'une ancienne tour qui avait servi aux Eccelins, pour y placer ses instruments, et pour y continuer les observations de son prédécesseur (*Voy.* POLENI, XXXV, 173). Dans un Essai météorologique, il établit des principes pour calculer avec probabilité les accidents futurs de l'atmosphère. Il rendit un compte plus satisfaisant de sa théorie, en répondant à une question de l'académie de Montpellier, sur l'application de la météorologie à l'agriculture. Son Mémoire fut couronné, et il at-

tira l'attention des savants sur cette partie peu cultivée de la physique. Toaldo travaillait de son côté à confirmer son système par tous les moyens que pouvaient lui fournir son instruction et son expérience. Ayant remarqué qu'au bout de dix-huit ans, les phénomènes météorologiques se recommencent et se succèdent à peu près dans le même ordre, il dressa les tables de trois de ces périodes, auxquelles il donna le nom de *Saros*, et que les astronomes appelèrent aussi *Cycles Toaldini*. Il rédigeait en même temps un journal destiné à répandre ses découvertes. Embrassant dans ses observations tout ce qui pouvait lui servir à déterminer l'influence des astres, il publia une Dissertation sur la chaleur de la lune et sur la force d'attraction que cette planète exerce sur la terre. Sa théorie fut attaquée par le P. Frisi, auquel Toaldo répondit par un Mémoire. Partisan zélé des découvertes utiles, ce professeur fit sentir les avantages des conducteurs électriques, et il arma l'observatoire de Padoue du premier paratonnerre qu'on ait élevé dans les états vénitiens. Plein de zèle pour les progrès des sciences, on le voyait publier tous les ans quelque nouvel ouvrage. Sa méthode pour déterminer les longitudes; ses tables de vitalité; son discours sur les hivers extraordinaires; ses traités d'astronomie, de trigonométrie et de gnomonique, furent surtout remarqués. Il embrassa la défense de Leibnitz contre Deluc, relativement à la descente du mercure dans le baromètre. Les journaux italiens, les actes de la Société Palatine, ceux des académies de Paris, de Berlin et de Londres contiennent plusieurs Dissertations de Toaldo, dont Lalande entretenait souvent l'académie des sciences. Frappé d'un coup d'apoplexie, qu'on crut l'effet de quelques chagrins domestiques, ce savant mourut à Padoue le 11 décembre 1798. Ses principaux ouvrages sont : I. *Trigonometria piana e sferica, colle tavole trigonometriche*, Padoue, 1769, in-4°., réimprim., ibid., 1772, 1794, in-4°. II. *Saggio meteorologico sulla vera influenza degli astri*, ib., 1770, in-4°., réimp. ibid., 1781 et 1797, in-4°., trad. en français, par Daquin, Chambéri, 1784, in-4°.; et en allemand par Feldban, Berlin, 1786, in-8°. III. *Novæ tabulæ barometri æstusque maris*, Padoue, 1771, in-4°. IV. *Della maniera di difendere gli edifizi dal fulmine*, Venise, 1772, in-4°. V. *Compendio della sfera e di geografia*, ib., 1773, in-8°. *Nuova apologia de' conduttori metallici*, ib., 1774, in-4°., trad. en français par Barbier de Tinan, Strasbourg 1779, in-8°. VI. *La meteorologia applicata all' agricoltura*, ibid., 1775, in-4°., trad. en français, en allemand et en espagnol. VII. *Saggio di studj veneti nell' astronomia e nella marina*, ibid., 1782, in-8°. VIII. *De methodo longitudinum, ex observato transitu lunæ per meridianum* Padoue, 1784, in-4°. IX. *Trattato di gnomonica*, Venise, 1789, in-4°. X. *Schediasmata astronomica*, Padoue, 1791, in-4°. XI. *Discorso sopra i barometri, che contiene la difesa di Leibnitz*, dans le 5me. vol. du journal de Modène. XII. *De æstu reciproco maris Adriatici*, dans les *transactions philosophiques* de Londres, an. 1779. XIII. *De l'impulsion de la lune sur le baromètre*, dans les actes de l'académie de Berlin, an. 1779.

XIV. *Le saros météorologique et essai d'un nouveau cycle pour le retour des saisons*, dans le journal de Rozier, an. 1782. XV. *Del passaggio d'Annibale per la Toscana*; dans le 3me. vol. des essais de l'académie de Padoue. XVI. *Completa raccolta d'opuscoli, osservazioni e notizie diverse*, etc.: Venise, 1802, 4 vol. in-8o. (*Voy.* Fabroni, *Vitæ Italorum*, XVII, 291; Ferrari, *Vitæ virorum illustr. seminarii Patavini*, Padoue, 1815, in-8o., pag. 386; et une Notice par Salomon, dans le Magasin encyclopédique, troisième année, 1798, tom. VI, pag. 469). A—G—S.

TOBIE (*bon maître*) était de la tribu et de la ville de Nephtali ou Thesbe, dans la haute Galilée. Dès le temps qu'il était fort jeune et qu'il habitait sa ville natale, il ne fit rien paraître dans toutes ses actions qui tînt de l'enfance. Il fuyait la compagnie de tous ses compatriotes, qui allaient adorer les veaux d'or que Jéroboam, roi d'Israël, avait fait élever, et se rendait seul à Jérusalem, où il adorait l'Éternel dans son temple, et lui offrait les prémices et les dîmes de tous ses biens; il distribuait exactement aux prosélytes et aux étrangers la part qui leur revenait dans sa récolte, et il observait en tout fidèlement les ordonnances de la loi du Seigneur. Parvenu à l'âge viril, il épousa une femme de sa tribu, nommée Anne, dont il eut un fils qu'il appela Tobie, et qu'il éleva dans ses principes. Emmené captif à Ninive, avec sa femme, son fils et toute sa tribu, du temps de Salmanasar, roi des Assyriens, il n'abandonna point la voie de la vérité. Au milieu du torrent qui entraînait la plupart des Israélites vers les impuretés des gentils, il fut inébranlable dans la religion de ses pères et dans l'accomplissement de la loi de Moïse. Salmanasar le fit son pourvoyeur, et lui donna pouvoir d'aller partout où il voudrait, et d'agir comme il l'entendrait. Tobie ne se servit de cette liberté que pour visiter ses frères et leur distribuer les secours et les consolations dont ils avaient besoin. Après la mort de Salmanasar, Sennachérib, son fils, montra pour les enfants d'Israël une haine qui s'accrut encore par la plaie dont Dieu frappa ce prince en Judée, à cause de ses blasphèmes. Tobie trouva dans la persécution à laquelle ses frères étaient en butte une nouvelle occasion de manifester sa charité : il nourrissait ceux qui avaient faim, revêtait ceux qui étaient nuds, et avait grand soin d'ensevelir ceux qui étaient morts ou qui avaient été tués. Le roi, prévenu de cette conduite, ordonna qu'on dépouillât Tobie de ses biens, et qu'on le mît à mort. Le saint patriarche se déroba à la fureur du roi, et n'eut pas de peine à trouver un asile dans la maison de ceux qu'il avait obligés, parce que le nombre en était considérable. Après la mort de Sennachérib, il fut réintégré, par les bons offices d'un de ses parents, dans tout ce qu'on lui avait enlevé, et recommença ses bonnes œuvres avec autant de zèle qu'auparavant. Un jour qu'il avait invité plusieurs de ses amis et de ses proches, pour célébrer une fête, on vint l'avertir, pendant qu'il était à table, que le corps d'un des enfants d'Israël, qui venait d'être tué, était étendu sur la place publique. Tobie se leva sur-le-champ, laissa les convives, et alla chercher le cadavre pour l'ensevelir quand le soleil serait couché. Lorsqu'il eut rempli ce devoir sacré, il se remit à ta-

ble, gémissant dans le fond de son cœur. Ses amis ne purent s'empêcher de le blâmer de ce qu'il s'exposait de nouveau aux dangers dont il était à peine délivré; mais Tobie déclara qu'il aimait mieux plaire à Dieu qu'au roi. Comme il continuait ses courses pour le soulagement des malheureux ou pour l'ensevelissement des morts, sa grande fatigue le contraignit, un jour de la Pentecôte, à se coucher au pied d'une muraille pour prendre du repos. Pendant qu'il dormait, de la fiente d'hirondelle tomba sur ses yeux, et le rendit aveugle : il avait alors cinquante-six ans. Dieu permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience servît d'exemple à la postérité comme celle du saint homme Job. Imitateur de cet antique patriarche, Tobie, sans murmurer contre Dieu de ce qu'il l'avait affligé par cet aveuglement, demeura ferme dans la soumission la plus parfaite à sa volonté suprême. Ses amis et ses proches insultèrent à sa conduite, et se raillèrent de ses aumônes; mais il n'en fut point ému. *Nous sommes les enfants des saints*, leur disait-il, *et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont jurée.* Sa femme elle-même mêlait quelquefois à leurs insultes des reproches sanglants. Tobie élevait alors son ame à Dieu, et lui disait avec confiance : « Seigneur, vous êtes juste; tous vos » jugements sont remplis d'équité; » toutes vos voies ne sont que miséricorde, vérité et justice. Seigneur, » souvenez-vous maintenant de moi; » ne tirez point vengeance de mes » péchés; ne rappelez point en votre » mémoire mes offenses, ni celles de » mes proches; car nous n'avons » point obéi à vos commandements : » c'est pourquoi vous nous avez abandonnés au pillage, à la captivité » et à la mort; et vous nous avez » rendus la fable et le jouet de toutes » les nations parmi lesquelles vous » nous avez dispersés. Maintenant, » Seigneur, traitez-moi selon votre » volonté, et commandez que mon » ame soit reçue en paix, parce qu'il » m'est plus avantageux de mourir » que de vivre plus long-temps. » Le saint homme, croyant que le Seigneur avait exaucé sa prière, et qu'il touchait aux portes de la mort, fit appeler son fils, lui donna ces tendres et sages avis qui remplissent tout entier le chapitre IV du Livre qui porte son nom; et il ajouta : « Je vous » avertis aussi que j'ai prêté dix talents d'argent à Gabélus, qui demeure dans la ville de Ragès, et que » j'ai sa promesse entre mes mains : » allez donc le trouver, et retirez de » lui cette somme. » Le fils de Tobie témoigna quelque crainte sur les difficultés qu'il éprouverait dans son voyage et dans le recouvrement des dix talents d'argent. Le bon vieillard s'attacha à le rassurer, et lui conseilla de s'associer un homme de bien qui pût l'accompagner et lui servir de guide dans le pays des Mèdes, jusqu'à la ville de Ragès. Le jeune Tobie sortit à l'instant même, et rencontra l'ange Raphaël, que le Seigneur avait envoyé sous la figure d'un homme de la plus grande beauté, et paré de tous les charmes de la jeunesse; il avait l'air d'un voyageur qui se dispose à partir. Après un court entretien que le jeune Tobie rendit à son père, le vieillard fit prier l'ange Raphaël d'entrer dans sa maison. Le messager céleste entra, salua Tobie, et lui dit, en répondant à ses questions, qu'il se nommait Azarias. Il fut convenu

qu'il mènerait le jeune Tobie chez Gabélus, en la ville de Ragès, et qu'après lui avoir fait toucher la somme due, il le ramènerait auprès de ses vieux parents. Les apprêts du voyage furent bientôt faits. Le jeune Tobie se mit en route, sous la conduite de l'ange, accompagné des vœux et des bénédictions de son père, qui eut bien de la peine à se séparer de son fils, et bien plus encore à calmer la douleur d'une tendre mère, qui aurait volontiers consenti au sacrifice des dix talents, pour n'être pas privée de la présence de celui qui *lui était une assez grande richesse*, et qu'elle regardait avec raison comme *le bâton de sa vieillesse et la lumière de ses yeux*. L'Écriture raconte que le jeune Tobie, *suivi du chien de la maison*, s'arrêta la première nuit sur les bords du Tigre, et qu'étant allé laver ses pieds dans ce fleuve, il en sortit un grand poisson, qui était près de le dévorer. La frayeur s'empara de lui; mais l'ange se hâta de le rassurer, et lui ordonna de tirer le poisson hors de l'eau, d'en vider les entrailles, et de *prendre le cœur, le fiel et le foie*, pour des remèdes qui lui seraient indiqués. La chose fut ainsi exécutée. Les voyageurs firent en même temps rôtir une partie de la chair du poisson, et salèrent l'autre pour leur servir de nourriture jusqu'à leur arrivée à Ragès. Ils n'étaient pas éloignés d'Ecbatane quand l'ange conseilla à son compagnon de voyage d'aller loger chez Raguel, qui était de sa tribu et de sa parenté, et de demander en mariage Sara, fille unique de cet Israélite; comme le jeune Tobie montrait de la répugnance, parce que Sara avait déjà eu sept maris que le démon Asmodée avait étranglés la première nuit de leurs noces, et qu'il craignait de partager leur sort, l'ange lui donna les moyens de l'éviter, par des conseils qui respirent la plus haute sagesse, et par un expédient qui ne pouvait obtenir son effet que de la puissance divine: *c'était de mettre dans le feu une partie du cœur et du foie du poisson, pour chasser le démon*. Ils allèrent donc chez Raguel, qui les reçut avec joie, et qui témoigna au jeune Tobie la plus tendre amitié, dès qu'il l'eut reconnu pour son parent. Le mariage fut célébré le soir même de leur arrivée. Les jeunes époux passèrent les trois premières nuits dans la continence et dans la prière, ainsi que l'ange le leur avait prescrit. On trouve, dans le chapitre VIII du Livre de Tobie, les expressions dont ils se servirent pour implorer les miséricordes du Tout-Puissant, et en obtenir la conservation de leur vie. On y trouve également le Cantique de Raguel, en actions de grâces des bontés du Seigneur. Au milieu des fêtes qui accompagnèrent le mariage, l'ange Raphaël partit pour Ragès, avec quatre serviteurs et deux chameaux, pour recevoir l'argent que devait Gabélus, et lui rendre son obligation. Il revint auprès de Tobie avec Gabélus, qui combla ce jeune Israélite de toutes sortes de bénédictions. Le saint vieillard, affligé du retard de son fils, et ne pouvant en savoir la cause, répandait en secret ses larmes devant le Seigneur; mais sa femme, moins résignée que lui, exhalait sa douleur en plaintes lamentables, et s'en prenait à tout de l'absence de son fils. Cependant Raguel avait enfin consenti à laisser partir son gendre et sa fille, après leur avoir donné la moitié de ce qu'il possédait *en serviteurs et servantes, en troupeaux, en chameaux, en vaches et en une grande*

quantité d'argent. Les jeunes époux étaient arrivés le onzième jour à Charan, sur le chemin de Ninive, quand Tobie et Raphaël se séparèrent de la troupe, pour marcher plus vite, dans le dessein de dissiper les inquiétudes des deux vieillards. Anne, qui allait tous les jours s'asseoir près du chemin, sur le haut d'une montagne, pour attendre son fils, ne l'eut pas plutôt aperçu qu'elle courut en porter la nouvelle à son mari. Le chien, qui avait suivi les voyageurs, vint, après elle, confirmer la nouvelle, et *témoignant sa joie par le mouvement de sa queue et par ses caresses.* L'heureux vieillard, oubliant qu'il était aveugle, se fit mener au-devant de son fils, et l'embrassa, dans les transports de la satisfaction la plus vive. Le jeune Tobie, par le conseil de l'ange, prit du fiel du poisson, en frotta les yeux de son père; au bout d'une demi-heure, il en tomba une espèce de pellicule, et Tobie recouvra la vue après en avoir été privé pendant quatre ans. Qui peut exprimer le contentement du vieillard et sa reconnaissance envers Dieu? Sept jours après, Sara arriva avec tout son monde; et ce ne fut plus que fêtes et banquets dans la maison de Tobie. Cependant il était juste que Raphaël, que l'on prenait toujours pour un homme, reçût la récompense de tous les services qu'il avait rendus à Tobie et à son fils : ils le firent venir; ils lui offrirent la moitié de tout ce qui avait été apporté d'Ecbatane; mais l'ange, découvrant ce qu'il était devant le trône de l'Éternel et la mission qu'il en avait reçue, leur adressa des conseils, et disparut à leurs yeux. Le père et le fils se prosternèrent le visage contre terre. Le saint vieillard chanta, dans la profonde émotion de son ame, un sublime cantique, en vingt-trois versets, que l'on peut voir dans le livre de Tobie, chap. XII. Tobie vécut encore quarante-deux ans, et vit les enfants de ses petits-fils. Il mourut à Ninive, à l'âge de cent deux ans, laissant à son fils des leçons excellentes et l'exemple de ses vertus. Celui-ci demeura à Ninive tant que sa mère vécut; mais après sa mort, il en sortit, suivant les avis de son père, et se retira à Ecbatane, auprès de Raguel, dont il recueillit la riche succession; et il y mourut, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, entouré des regrets de sa nombreuse postérité, qui persévéra long-temps dans l'observation de la loi du Seigneur, dont il avait donné l'exemple. Nous avons tâché de conserver à cette histoire toute la naïveté qu'elle a dans les livres sacrés. Si elle présente quelques difficultés, nous ne sommes pas chargés de les résoudre : c'est l'affaire des commentateurs. Voyez dom Calmet, la *Bible* de Vence, etc. En quelle langue le livre de Tobie a-t-il été écrit? le célèbre Jahn pense qu'il l'a été en grec : *Introduct. in Libros sacros*, page 453. En quel temps a-t-il été écrit? le même philologue ne le fait pas remonter plus haut que 200 ou 150 ans avant J.-C. Quel en est l'auteur? on conjecture que c'est Tobie le fils; mais on n'en a pas de preuve certaine. Quelques critiques ont prétendu que le Livre de Tobie renferme plutôt une allégorie qu'une histoire; mais ce sentiment a peu de partisans, et ne paraît pas aussi sûr que l'autre. Voyez, sur tout cela, le livre de Jahn, que nous venons de citer, et les ouvrages philologiques de J. Bernard de Rossi. Saint Jérôme a traduit en latin, sur le chaldaïque, le Livre de Tobie; et l'Église a adopté sa traduction, comme la plus

claire et la plus dégagée de circonstances étrangères. Les Juifs ne reconnaissent pas ce livre pour canonique; mais ils le lisent avec respect, comme contenant une histoire vénérable et pleine de sentiments touchants et d'une excellente morale (1). L-B-E.

TOBIESEN. *V.* DUBY.

TOBIN (JOHN), auteur dramatique anglais, naquit à Salisbury, en 1770. Lorsque la guerre d'Amérique vint à éclater, son père, jugeant sa présence nécessaire à l'île de Nevis, où il avait des plantations, partit avec sa femme, laissant en Angleterre trois de ses fils, sous la protection de leur grand-père maternel. John, placé à l'école de Southampton, surpassa bientôt ses condisciples, et manifesta de bonne heure un goût très-vif pour le spectacle. La récompense destinée, dans cette école, à ceux qui produiraient les meilleures compositions latines, était d'assister aux représentations que donnait, tous les ans, dans cette ville, une troupe de comédiens; et Tobin obtenait toujours le prix. Après les heures d'étude, il se dérobait, pour aller méditer en silence, à la vie active et aux plaisirs du jeune âge. La pêche était presque son unique délassement. Recherchant les lieux les moins fréquentés, il composait, sa ligne à la main, des chansons, dont son frère aîné était seul confident. La guerre avec l'Amérique ayant cessé, leur père, de retour dans sa patrie, ouvrit à Bristol une maison de commerce; et comme il avait lui-même de l'instruction, il applaudit à l'ardeur que ses fils montraient pour les études littéraires, ne regardant d'ailleurs la poésie que comme une innocente récréation. John Tobin fut mis, à dix-sept ans, chez un avoué, à Lincoln's-Inn; et, grâce à une rare facilité, il se distingua bientôt entre les autres clercs, par son exactitude et par sa célérité dans un travail qui cependant ne lui inspirait que du dégoût. Doué de cette précieuse faculté d'abstraction, qui permet à la pensée de s'exercer au milieu du bruit et des distractions, tandis que sa main était occupée à expédier des rôles, son esprit se livrait tout entier aux objets de sa prédilection. Son penchant pour le théâtre était devenu irrésistible; et il savoura le plaisir de la composition. Avant l'année 1794, il avait terminé, entre autres ouvrages, plusieurs opéras et une tragédie, qui furent rejetés par les comédiens. Le jeune poète ayant échoué dans le genre tragique, s'essaya dans la comédie; et pendant une indisposition qui le retint quelque temps dans sa chambre, il composa la pièce intitulée : la *Table de pharaon* (the Faro Table). Le célèbre Shéridan, au jugement de qui elle fut soumise, trouva qu'elle ressemblait trop à sa propre comédie, l'*École du scandale*, et craignit d'ailleurs qu'on n'y vît la satire d'une noble dame, connue pour tenir chez elle une table de pharaon. L'*Entrepreneur* (the Undertaker), que produisit ensuite Tobin,

(1) *Tobie, poème en quatre chants et en prose*, par M. Leclerc, parut en 1773, in-12. La *Tobiade ou Tobie secouru par l'ange*, poème en dix chants, 1780, in-12, est de l'abbé Leroy, curé de Marville. Florian a fait aussi un petit poème en vers, sous le titre de *Tobie*. L'académie de Niort proposa, en 1809, pour sujet du prix qu'elle devait décerner l'année suivante, un poème sur *Tobie*; dix-sept pièces furent envoyées au concours; aucune n'obtint le prix; deux mentions honorables furent accordées à MM. Charrin et Lecluse. L'ouvrage de M. Charrin a été imprimé avec d'autres pièces, 1810, in-12. Une tragédie en un acte fut imprimée, en 1604, parmi les Œuvres de Mesdames Des Roches (*Voy.* DES ROCHES, XI, 236) : cette pièce est aussi attribuée à Ch. J. de Guerrens ou Guerrans, né en 1543, et mort en 1583. Une autre tragédie de Tobie a pour auteur Gabriel Breton-de la-Fond; enfin Jacques Ouyn-de-Louviers donna une tragédie de *Tobie* en cinq actes et en vers, imprimée en 1606, in-12. A. B-T.

n'eut pas plus d'accès au théâtre, mais fut admiré des lecteurs. Le *Normand*, drame romantique, en cinq actes, intitulé depuis le *Couvre-feu* (the Curfew), dont le sujet est pris dans les temps féodaux, fut également refusé des comédiens. L'auteur ne perdit point encore courage. A l'époque où les drames de Kotzebue et le *Pizarre* de Shéridan avaient la plus grande vogue en Angleterre, il écrivit son drame des *Indiens*, dont le héros est le général Bowles, fameux par des aventures extraordinaires; mais il était dans la destinée de J. Tobin de voir successivement repousser toutes ses tentatives dramatiques. Le *Pêcheur*, drame lyrique, et l'*École des auteurs* (1800) ne furent pas plus heureux. Une petite pièce qu'il avait composée autrefois fut la seule que l'on représenta; et ce fut au profit d'un comédien : elle eut du succès; toutefois l'auteur la retira, craignant de se nuire en se faisant connaître par une simple farce, à son début dans une carrière qu'il se promettait de parcourir plus glorieusement. Tobin soumettait toutes les productions qui sortaient de sa plume à la critique de jeunes gens instruits, qui se réunissaient dans l'appartement occupé par lui et son frère. On y éleva un jour cette question : « Pourrait-on espérer que l'ancienne comédie anglaise, renouvelée aujourd'hui, telle qu'elle était au temps de Shakspeare et de Fletcher, fût goûtée du public? » Tobin n'énonça point son opinion; mais il se mit au travail, et apporta, quelque temps après, le manuscrit de la *Lune de miel* (the Honey-moon), la plus célèbre de ses comédies. Malgré les observations qui furent faites sur l'extravagance du sujet, sur l'invraisemblance des incidents, et sur d'autres imperfections que l'auteur n'avait pas cherché à éviter, elle fut présentée aux comédiens. Refusée à Covent-Garden, les directeurs de Drury-Lane se réservèrent d'exprimer plus tard leur sentiment; mais déjà Tobin n'était plus en état de l'attendre. Sa constitution avait été minée par une vie sédentaire et une application sans relâche. Pendant dix années, il s'était refusé presque tout exercice, toute récréation; à peine s'accordait-il le sommeil. La nature ne supporte pas de telles privations. Le besoin de respirer l'air de la campagne conduisit le malheureux Tobin auprès d'un parent, dans le Cornwall. Là, ayant une riche bibliothèque à sa disposition, il conçut le projet de donner une nouvelle édition de Shakespeare, et plein de cette nouvelle idée, il parut avoir oublié les travaux où il avait consumé sa vie. Ce fut cependant alors que sa dernière comédie fut reçue à Drury-Lane. Son frère, en lui transmettant cette nouvelle, l'invitait à composer sans délai un Prologue et un Épilogue pour la représentation prochaine; mais ce qui, peu de temps auparavant, n'eût été pour lui qu'un jeu, était maintenant au-dessus de ses forces. La consomption l'emportait rapidement. On lui conseilla d'essayer l'effet d'un voyage en Amérique. Il se rendait à Bristol, lorsqu'il mourut dans le vaisseau, à peu de distance de Cork, le 8 déc. 1804, n'ayant encore que trente-cinq ans. C'est ainsi que finit John Tobin, sans avoir joui de la renommée que méritaient ses talents, et qui retentit sur son tombeau à peine fermé. On ne peut lui accorder le mérite de l'invention et de l'originalité : mais il s'appropriait les idées des autres avec un rare bonheur; et en saisissant avec habileté l'esprit des anciens auteurs

dramatiques de sa nation, il a su échapper au reproche d'affectation et de manière. On estime particulièrement, dans ses productions, le mérite du style et l'art du dialogue. La *Lune de miel*, donnée à Drury-Lane, le 31 janvier 1805, a été applaudie depuis sur tous les théâtres de l'Angleterre et en Amérique. La pièce est en vers blancs, mêlés de prose. Le plan est calqué sur ceux de Shakspeare et de Fletcher; mais l'imitation conserve un air d'originalité. L'auteur a négligé à dessein toutes les unités de lieu, de temps, d'action (1). Le *Couvre-feu* fut représenté avec succès, vers 1806, et imprimé en 1807. *L'École des auteurs* fut très-applaudie en 1808. La *Table de pharaon* ou le *Tuteur* (the Guardian) parut en novembre 1816, sur le théâtre de Drury-Lane, et fut imprimée la même année. Miss Benger a publié des *Mémoires sur John Tobin*, Londres, 1820, in-8°. Ils sont suivis d'un choix de ses écrits inédits, entre autres: les *Indiens*, en cinq actes et en vers; un fragment d'une tragédie; le *Pêcheur*, opéra en trois actes. — Son frère, James Tobin, mort en 1815, cultiva la poésie avec succès, dans sa jeunesse. Plus tard il s'occupa d'un ouvrage sur la politique coloniale. Partisan zélé de l'émancipation des noirs, il voulait préparer ces malheureux à jouir un jour de la liberté. Il reçut, pour cette généreuse intention, un témoignage public d'estime du duc de Gloucester, dans une réunion de l'Institution africaine, en 1813. On a de James Tobin des *Observations sur l'Essai de Ramsay, relatif au traitement et à la conversion des esclaves africains dans les colonies à sucre*, 1785, 1787 et 1788, in-8°. L.

(1) MM. Scribe, Mélesville et Carmouche, ont donné avec succès, à Paris, en mars 1826, sur le théâtre de Madame, *La Lune de miel*, comédie-vaudeville en deux actes. Cette pièce a été imprimée en 1826, in-8°., et a eu deux éditions.

TOBLER (Jean) naquit, en 1732, à Sainte-Marguerite, village du Rhintal, où son père était pasteur; fit ses études au gymnase de Zurich, où il occupa, depuis 1754, différents emplois ecclésiastiques, et devint prédicateur et chanoine. Élève et ami des Breitinger, des Bodmer et des Gesner, il eut part aux travaux et aux succès de ces réformateurs des lettres et du goût en Allemagne et en Suisse. Dans sa jeunesse, il avait essayé de traduire *Homère*, et il avait donné une très-bonne traduction allemande des *Saisons* de Thomson, Zurich, in-8°., 1757. Les écrits ascétiques, ainsi que les poésies religieuses qu'il a publiées plus tard, lui ont acquis une grande renommée. Devenu le chef d'une famille nombreuse, vertueux, religieux, et le meilleur des hommes, il ne cessa de suivre les progrès des sciences, et de nourrir dans son ame céleste l'espérance d'un meilleur avenir pour sa patrie, désolée par tant de bouleversements politiques. Il mourut à Zurich, en 1808. U—i.

TOCHON D'ANNECY (Joseph-François), antiquaire, né, le 4 nov. 1772, au château de Mez, près d'Annecy, en Savoie, appartenait à une famille ancienne, honorée par les charges qu'elle avait occupées dans la magistrature. Il fit ses études à Turin, où il fut reçu docteur en droit. Il était de retour dans sa patrie, en 1792, quand la révolution française y étendit ses ravages. La Savoie, réunie à la France par un décret de la Convention, fut soumise aux nouvelles lois françaises. Son père fut obligé d'émigrer, et lui-même, atteint

par la réquisition, fut contraint d'entrer dans l'état militaire. On l'envoya à l'armée des Alpes, où bientôt il obtint l'estime de ses chefs, qui l'attachèrent à l'état-major. Les événements au milieu desquels il se trouva lui fournirent plusieurs occasions de se distinguer, notamment à Toulon, en 1795, où il sauva, au péril de sa vie, plusieurs victimes poursuivies par les révolutionnaires. Il était parvenu au grade de capitaine, quand il lui fut permis de quitter la carrière militaire, en 1797. Ce changement le rendit à des occupations et à des études qu'il n'avait jamais cessé d'affectionner, et auxquelles, dès-lors, il se livra avec une nouvelle ardeur. L'histoire et la littérature anciennes l'attachèrent plus particulièrement; mais bientôt une circonstance imprévue vint lui donner une direction plus spéciale. Il était, en 1798, aux bains d'Aix en Savoie, quand on lui montra des médailles antiques récemment découvertes dans le pays: elles fixèrent son attention; et depuis ce moment la numismatique devint l'objet constant de ses études. Il entreprit alors le voyage d'Italie, pour se familiariser avec les monuments de l'antiquité. Il visita et étudia les belles collections si nombreuses en ce pays, et il y acquit un grand nombre d'objets précieux, de bronzes, de vases grecs dits étrusques, qui formèrent la base d'une collection devenue bientôt une des plus riches de la capitale. Il consentit, en 1817 à la céder au gouvernement, et elle forme encore un des beaux ornements du Musée royal. Les troubles de l'Italie le forcèrent de revenir en France, en 1800, et il fixa alors son séjour à Paris. Parmi les objets précieux qu'il avait recueillis dans son voyage, on doit remarquer une belle et nombreuse collection de médailles grecques et romaines, qu'il ne cessait d'accroître tous les jours. Sa prédilection pour ce genre de monuments et les études profondes qu'il entreprit pour les expliquer lui donnèrent des connaissances pratiques qui le placèrent au premier rang parmi les numismates; et avant qu'il eût fait connaître au monde savant aucun résultat de ses études, son nom était déjà invoqué comme une autorité en ces matières. En 1815, il publia une *Dissertation sur l'époque de la mort d'Antiochus Sidetès, roi de Syrie*, in-4°. Cet ouvrage peu étendu, mais très-important, suffit pour montrer les vastes connaissances de son auteur, sa sagacité et la justesse de son coup-d'œil. Il intéresse également l'histoire des successeurs d'Alexandre et la critique d'un de nos livres sacrés, celui des Machabées: on y combat une opinion admise par Eckhel, et sanctionnée par l'autorité de Visconti. Les preuves réunies dans ce travail, parurent si fortes et si convaincantes que Visconti lui-même s'empressa d'en admettre les conclusions. Une *Notice sur une médaille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan*, in-4°.; et une *Dissertation sur l'inscription grecque d'un vase trouvé à Tarente, et sur les pierres antiques qui servaient de cachet aux médecins oculistes*, in-4°. parurent en 1816. Bientôt après, Tôchon publia un autre Mémoire sur un point difficile de la science numismatique, c'est-à-dire sur les médailles impériales d'un personnage nommé Marinus, resté inconnu à l'histoire. On avait pensé que les médailles grecques de ce personnage, illustré par les honneurs de l'apothéose, avaient été frappées pour un individu aussi obscur de naissance que

de rang, décoré de la pourpre impériale dans une émeute militaire, et massacré bientôt après par ses complices, dans un pays où l'on ne parlait pas grec. L'auteur a prouvé dans ce Mémoire que ce n'était pas sur les rives du Danube, mais sur les frontières de l'Arabie, qu'avait vécu le mystérieux Marinus, objet de tant de discussions. Ses médailles présentent la plus parfaite similitude avec les monnaies grecques de l'empereur Philippe et des princes de sa famille; elles ont été frappées dans la même ville, qui est Philippopolis d'Arabie, patrie de ce souverain, élevée par lui au rang de colonie romaine. Les médailles de Marinus, décoré du titre de dieu, ne sont donc ainsi qu'un témoignage de la piété filiale de Philippe, qui à l'exemple de plusieurs autres empereurs, avait voulu faire participer son père à son illustration personnelle. Ce travail, dont les résultats furent adoptés par tous les savants, parut, en 1817, sous le titre de *Mémoire sur les médailles de Marinus, frappées à Philippopolis*, in-4°. Il est terminé par une Notice intéressante sur une médaille, encore unique, de l'usurpateur Jotapianus. C'est vers cette époque, au mois de décembre 1816, que l'auteur fut élu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à la place vacante par la mort de Ginguené. L'année précédente, il avait été nommé membre de la Chambre des députés, par le département du Mont-Blanc, mais il y siégea peu de temps, ce pays ayant cessé de faire partie de la France. Les travaux intéressants et solides, qui jusqu'alors avaient occupé le nouvel académicien, n'étaient que les précurseurs d'ouvrages plus considérables, et depuis long-temps les objets constants de ses études. Nous voulons parler des *Recherches sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte*. Les monuments de cette espèce, quoique assez nombreux sous le rapport de la variété des types et des modèles, sont au total assez rares : peu de cabinets et même de collections royales en contiennent un certain nombre. Le cabinet du Roi, à Paris, n'en renferme qu'une petite quantité. Tôchon est parvenu à en réunir une collection qui l'emporte sur toutes les autres pour le nombre et le choix des pièces. Il se procura en outre des empreintes et des dessins de toutes les médailles du même genre qui existent à Rome, Florence, Naples, Turin, Milan, Venise, Berlin, Londres et Copenhague; et, sûr désormais de posséder tous les matériaux nécessaires, il s'occupa sans relâche de la composition de son ouvrage. Il en avait communiqué des portions considérables à l'Institut, en 1818; mais, jaloux de lui donner un plus haut degré de perfection, il ne se hâtait pas d'en entreprendre la publication. Malheureusement, ses travaux furent plus d'une fois ralentis ou interrompus par une maladie grave, dont il avait éprouvé les premières atteintes, en 1813, après une chute qu'il fit pendant un voyage en Normandie, où sa voiture se brisa. Il languit durant plusieurs années, et enfin il succomba, le 20 août 1820. Ses excellentes qualités, sa loyauté, sa douceur, l'avaient rendu cher à ses amis, et sa mort leur a causé de profonds regrets. Son ouvrage sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte était encore inédit, lorsqu'il cessa de vivre; mais la rédaction en était tout-à-fait achevée : il a été publié en 1822, à l'impri-

merie royale, en un volume in-4°. Il contient un grand nombre de planches destinées à représenter les types de toutes les médailles des nomes de l'Égypte. Ce savant numismate s'était encore occupé de plusieurs autres ouvrages, dont on doit infiniment regretter la perte. Parmi eux on distingue un travail complet sur les *Médailles gauloises*, qui aurait été très-considérable; une *Bibliographie numismatique*; un recueil des médailles inédites de son cabinet, avec des descriptions et de courtes explications. La plupart des gravures qui devaient accompagner cet ouvrage étaient terminées, et un grand nombre d'exemplaires en ont été répandus parmi les numismates, qui ont pu profiter ainsi des observations de ce savant et des richesses de son cabinet. Il a composé, pour la Biographie universelle, divers articles, parmi lesquels on distingue ceux de Denys de Syracuse, Dion, Dioclétien, Frœlich, Gélon, Hiéron, etc.
S. M—n.

TODE (Henri-Julien), naturaliste, né, le 30 mai 1733, à Zollenspieker dans le duché de Holstein, remplit différentes fonctions, comme ministre protestant, dans le duché de Meklenbourg, et mourut, le 30 décembre 1797, à Schwerin, où il était surintendant. On trouve plus de piété que de poésie dans ses *Cantiques chrétiens*, Hambourg et Lunebourg, 1771, in-8°. Cependant on en a admis quelques-uns dans les livres de chant destinés aux offices publics. Comme naturaliste, Tode s'est fait connaître par des Dissertations qui ont paru dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle de Berlin et par ses *Fungi Meklenburgenses selecti*, Lunebourg, 1790 et 1791, 2 vol. in-4°., avec dix-sept planches. Dans la Préface, l'auteur raconte qu'en 1778, encouragé par un de ses protecteurs, il commença à cultiver les champignons, que jusque-là il n'avait observés que dans leur état sauvage. Après avoir, pendant douze ans, travaillé, avec un soin infatigable, à cette branche de l'histoire naturelle, il publia, en 1790, le résultat de ses observations. Considérant les champignons, selon le système de Linné, d'après leurs différences sexuelles, il place en tête de son premier volume un tableau dont le texte est *Semina fungorum*. Ses divisions sont: 1°. *Semina nuda, conspicua*. 2°. *Tecta ante tempus fructescentiæ*. En développant et en analysant ces deux phénomènes principaux, il trouve occasion de classer les champignons selon la différence des genres et des espèces. G—y.

TODÉ (Jean-Clément), médecin du roi de Danemark, et professeur de médecine à l'université de Copenhague, naquit, le 24 juin 1736, à Zollenstocker près de Hambourg, d'une famille originaire de Danemark. Après avoir fait ses études à Hambourg, à l'âge de vingt-un ans, il vint à Copenhague, où des talents précoces attirèrent sur lui l'attention du roi. Afin de perfectionner ses connaissances en chirurgie, il voyagea pendant trois ans, en Hollande et en Angleterre, où il eut occasion d'assister aux leçons de maîtres renommés. Étant de retour à Copenhague, il ouvrit, en 1769, un cours gratuit de médecine, et en 1772, il fut nommé professeur à l'université, où il a formé d'excellents élèves. La plupart des médecins en Danemark, en Norvège et dans le duché de Holstein, parlent avec reconnaissance des soins qu'il donnait à leur instruction. Il prit une part

très-active à la fondation de la société médicale de Copenhague, et à celle d'autres établissements d'utilité publique. Étant parvenu à un âge très-avancé, il ne quitta ses fonctions de professeur que quelques mois avant sa mort, qui arriva le 16 mars 1805. On trouve son nom, comme rédacteur ou collaborateur, à la tête de cent vingt-sept différentes productions littéraires, dont soixante-dix ont paru en danois, trente-trois en allemand, vingt-deux en latin et deux en français. Soixante-dix sont relatives à la médecine; les autres appartiennent à la philosophie ou à la littérature; cinq sont des journaux, et six des dissertations polémiques. La plupart de ces productions attestent la tournure vive, gaie, saillante de son esprit, l'indépendance et la franchise de ses opinions; partout on trouve des connaissances profondes, soumises à la direction d'un sens droit et d'une raison exquise. Dans les universités d'Allemagne, il s'est fait particulièrement connaître par les ouvrages suivants : I. *Bibliothèque médico-chirurgicale*, Copenhague, 1774-87, 10 vol. in-8°. II. *Conversations sur la médecine*, ibid., 1785-1789, 4 vol. in-8°. III. *Annales médicales*, ibid. 1787-1792, 13 n^{os}. in-8°. IV. *Formulaires d'ordonnances médicales*, ibid., 1792-1798, 5 vol. in-8°. V. *Journal de médecine*, 1793-1804, 5 vol. in-8°. VI. *Instruction sur la matière médicale*, 1797, 2 vol. in-8°. VII. *Science médicale en général*, ibid., 1798, 2 vol. in-8°. VIII. *De la gonorrhée*, Copenhague, 1774, in-8°. IX. *De la manière de guérir la gonorrhée*, Copenhague, 1790, in-8°. X. *Nouvelle grammaire danoise pour les allemands* (all.), Copenhague, 1798, in-8°. La *Feuille hebdomadaire médicale*, qu'en 1778 il commença à publier en langue danoise, eut un succès qu'aucun autre journal périodique n'a obtenu en Danemark : c'était un genre nouveau pour ces contrées septentrionales. On y trouvait une satire ingénieuse, animée, embellie par la vivacité des pensées, par la tournure piquante des expressions et par les charmes d'une décente plaisanterie. Todé a aussi publié, en langue danoise : I. *Réflexions impartiales sur la typographie en Danemark*, Copenhague, in-8°. II. *OEuvres en prose*, Copenhague, 1793, 8 vol. in-8°. III. *Fables originales et contes pour la jeunesse des deux sexes*, Copenhague, 1793, in-8°. Les fables de ce Recueil sont bien, comme l'assure l'auteur, originales, se rapportant exclusivement aux mœurs et aux habitudes de la nation danoise. Il a composé pour le théâtre danois : I. *Les Officiers de marine*, comédie en cinq actes, Copenhague, 1782, in-8°. II. *Le Démon des mariages*, comédie en cinq actes, Copenhague, 1783, in-8°. Ces deux pièces ont eu du succès; celles qu'il a publiées depuis étaient d'un faible intérêt. Joignant à une activité extraordinaire un penchant trop porté aux attaques inconsidérées de la satire, Todé s'est souvent jeté dans des polémiques imprudentes, et qu'il n'a soutenues qu'avec beaucoup de peine soit en Danemark, soit en Allemagne. Ses débats avec Baldinger, professeur à Marbourg, furent très-vifs et très-animés. *Voy.* 1°. *Le Dictionnaire des grands hommes de Danemark*, par Worm, vol. II, 496 (en danois); 2°. *Tableau moderne de Copenhague*, 1806, n°s. 46, 47, (dan.) G—Y.

TODERINI (Jean-Baptiste), littérateur, né, à Venise, en 1728, entra chez les Jésuites, et professa la philosophie à Vérone et à Forli. Il connut le marquis Maffei, qui lui inspira le goût des études archéologiques. Il s'était amusé à rassembler une collection de médailles des rois Goths, et il en avait entrepris une autre sur les Jésuites. Après la suppression de son ordre, il s'attacha au baile Garzoni, qu'il suivit, en 1781, dans son ambassade à Constantinople. Son séjour dans cette ville, qui se prolongea jusqu'à l'année 1786, lui suggéra l'idée d'étudier la littérature des Turcs, dont il connaissait très-imparfaitement la langue. Il se fit une bibliothèque de livres et de manuscrits arabes, ramassa des instruments astronomiques, nautiques et géométriques, sortis des ateliers musulmans, et se chargea d'apprendre à l'Europe que les Turcs possèdent des imprimeries, des bibliothèques, des académies, et qu'ils ne sont rien moins qu'étrangers à la belle littérature. Il est curieux de l'entendre parler de ses rapports avec les gens de lettres de ce pays. « Je cultivais, dit-il, l'amitié » de quelques *savants* Othomans, et » surtout du *muderis de la Validé*, » afin d'assurer mes recherches, et » d'éclairer mes doutes. S'il arrivait » que ces savants ne fussent pas d'ac» cord entre eux, je m'adressais au » mufti, qui tranchait la question par » un *fetfa*, ou jugement définitif. On » trouve, à la porte de son palais, » des écrivains chargés de recevoir » les demandes. Au bout de quelques » jours, on se présente de nouveau, » et pour une faible somme d'argent, » on a la décision ou le fetfa, signé » de la main du mufti. Si la question » blesse ouvertement la loi, on vous » la rend de suite, en vous disant qu'il » n'y a pas de réponse. » Avec ces secours, dont on doit apprécier la solidité, Toderini fut en état de composer son ouvrage, qui étonna par la nouveauté du sujet (1). A peine fut-il annoncé, qu'on s'empressa de le lire et de le traduire en plusieurs langues. Le cardinal Borgia, chez lequel l'abbé Toderini s'était fait annoncer comme l'auteur de la *littérature des Turcs*, lui demanda un jour s'il en avait trouvé la langue difficile? — « Je » n'ai pas eu le temps de l'appren» dre, lui répondit naïvement Tode» rini. — *Bravo ! bravissimo !* re» prit en riant son éminence, je ne » puis que vous admirer : vous avez » parlé de ce que vous n'entendez » point. » Toderini mourut à Venise, le 4 juillet 1799. Ses ouvrages sont : I. *Dissertazione sopra un legno fossile ; — sull' induramento di molti bachi da seta ; — sull' Aurora boreale*, Modène, 1770, in-4°. II. *Filosofia Frankliniana delle punte preservatrici dal fulmine*, ibid., 1771, in-4°. III. *La Costantiniana apparizione della Croce, contro al protestante G. Alberto Fabricio*, Venise, 1773, in-4°. IV. *Orazione in morte di Alvise IV Mocenigo, doge di Venezia*, ibid., 1773, in-4°. V. *L'onest' uomo, saggi di morale filosofia*, ibid., 1780, 1785, in-8°. VI. *Della letteratura turchesca*, ibid., 1787, 3 vol. in-8°., traduit en français par Cournand, Paris, 1789, 3 vol. in-8°. ; et en allemand. par Hansleutner, Königsberg, 1790, in-8°. VII. *Nuove osservazioni sopra il camaleonte di Smirne ; — sull' andamento*

(1) Il avait été déjà traité par J.-B. Donado ; mais personne ne songeait plus à son ouvrage intitulé : *Della letteratura de' Turchi*, Venise, 1688, in-12.

de' quadrupedi ; — sopra due antichissimi Alcorani ed alcune monete cufiche, Padoue, 1810, in-8°.

A—G—s.

TOFINO DE SAN-MIGUEL (DON VICENTE), astronome espagnol, était originaire de Galice, mais né à Carthagène ou au Mexique, en 1740. Il entra de bonne heure dans la marine, et se livra avec tant d'application et de succès à l'étude des hautes sciences, que le gouvernement, pour utiliser plus avantageusement ses connaissances, le nomma, sur la proposition de don Jorge Juan, en 1770, professeur de l'académie des gardes-marines, dans l'île de Léon. La guerre de l'indépendance de l'Amérique ayant convaincu Charles III de la nécessité d'augmenter sa marine et d'encourager les progrès de la navigation, il chargea, en 1783, Tofiño et d'autres savants, à son choix, de parcourir les côtes d'Espagne, ainsi que les îles reconnues par les vaisseaux dans les voyages d'Amérique; d'en lever les cartes et de les publier avec le résultat de leurs observations, qui devaient servir à expliquer ces cartes. Tofiño travailla constamment à propager l'étude de l'astronomie en Espagne. Depuis 1773, il fit journellement pendant seize années des observations astronomiques à l'observatoire de Cadix, qui ne furent interrompues que par les devoirs que lui imposait son grade de capitaine de vaisseau. Les savants français Borda, Pingré, Fleurieu et Verdun, étant allés visiter cet établissement par ordre de leur gouvernement, donnèrent des éloges à l'état florissant de l'observatoire, et à l'intelligence avec laquelle Tofiño et don Jos. Varela, son élève et son ami, (*V.* ce nom), faisaient leurs observations (*V.* Lalande, *Introduction* à son *Traité d'Astronomie*). Tofiño était devenu successivement directeur des compagnies des gardes-royales de la marine, en 1786, brigadier des armées navales d'Espagne, membre de l'académie d'histoire de Madrid, et correspondant des académies des sciences de Paris et de Palma, lorsqu'il mourut à Madrid, en 1806 (1). On a de lui : I. *Compendio de la Geometria elemental y Trigonometria rectiliña*, en la isla de Léon, 1771, in-4°. Ce Traité de géométrie, destiné aux élèves de la marine, et dont il a paru plusieurs éditions, est suivi d'une Table des Sinus et des Tangentes : c'est un ouvrage estimé pour sa méthode et sa clarté. II. *Observaciones astronomicas hechas en Cadiz en el observatorio real de la compañia de cavalleros guardas-marinas*, Madrid, 1776 et 1777, 2 vol. in-4°., elles sont exactes, intéressantes et nombreuses. III. *Atlas des Côtes d'Espagne*, 1786, in-fol. max. IV. *Derrotero de las costas de España en el Mediterraneo, y su correspondente de Africa, para intelligencia y uso de las cartas en fericas*, Madrid, 1787, in-4°., ib., 1795, in-4°. L'auteur a mis en tête de cet Ouvrage une Introduction qui renferme l'Histoire de la Géométrie et des progrès immenses que les modernes ont faits dans cette science. Il avoue modestement avoir suivi, dans toutes ses opérations astronomiques, les méthodes adoptées par les astronomes français, Picard et La Hire, en combinant, autant que possible, les opérations terrestres avec les opérations maritimes. V.

(1) Suivant Lalande (*Hist. abrégée de l'astronomie*, p. 763), Tofiño mourut à Cadix en 1795.

Derrotero de las costas de España en el Oceano atlantico y las islas Açoras, Madrid, 1790. Ce *routier* est le complément de l'ouvrage précédent, et tous deux servent à expliquer les cartes de l'Atlas. C'est avec raison qu'un journal français, en donnant des éloges à cette dernière production de Tofiño, l'oppose comme un argument sans réplique à ceux qui demandent ce que l'*Espagne a fait pour les sciences depuis deux siècles, depuis mille ans?* L'abbé Cavanilles, dans ses Observations sur l'article *Espagne* de la Nouvelle Encyclopédie, avait déjà réfuté cette question, où Masson de Morvilliers a fait preuve d'autant d'ignorance que de présomption. Les noms de *Jorge Juan*, d'*Ulloa*, de *Tofiño* et de *Varela*, dont l'Espagne s'honore, témoignent qu'elle n'est point restée en arrière pour les sciences mathématiques dans le dix-huitième siècle. A-T.

TOGRAI (Mouayyad-eddyn Abou-Ismail Hocein al-), fils d'Ali, natif d'Ispahan, se rendit très-célèbre par son talent pour écrire en prose et en vers, d'où vient qu'on lui donne quelquefois le titre de *Fakhr-Elcattab*, c'est-à-dire, l'honneur des hommes de plume. Il fut vezir de Mas'oud, fils de Mohammed, Seldjoukide, sulthan de Mossul. Ce sultan étant en guerre avec son frère Mahmoud, ils se livrèrent, en l'an 514 ou 515 de l'hégire (1120 ou 1121 de J.-C.), une grande bataille près de Hamadan, dans laquelle la victoire demeura à Mahmoud. (*Voy.* Mahmoud, XXVI, 174, et Mas'oud, XXVII, 383). Tograï, qu'on appelait communément *Alostad*, c'est-à-dire, le maître ou le docteur, tomba un des premiers au pouvoir du vainqueur, et le vezir de Mahmoud se hâta de le faire mettre à mort, sous le faux prétexte qu'il professait la doctrine des Molaheds ou Ismaëliens; mais dans le vrai, parce qu'il redoutait son talent. Tograï avait alors, environ soixante ans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en avait plus de cinquante-sept, comme le témoignent des vers qu'il fit à cet âge, à l'occasion de la naissance d'un fils, et où il s'exprimait ainsi: « Cet enfant, qui m'est né dans mes vieux » jours, a charmé mes regards, et » en même temps m'a inspiré de » graves réflexions; car cinquante-» sept ans laissent des traces même » sur la face de la pierre la plus du-» re. » Tograï avait servi précédemment Melik-Chah, autre sulthan seldjoukide, fils d'Alp-Arslan, et Mohammed, fils de Melik-Chah (*V.* ces noms). On a fait un recueil des Poésies de Tograï, parmi lesquelles le poème le plus célèbre est celui qu'on nomme *Lamiyya al-adjem*, qu'il composa à Baghdad, en l'an 505. Ce poème est nommé *Lamiyya* parce que tous les vers se terminent par la lettre *lam* ou L; et on ajoute *al-adjem*, c'est-à-dire, *des Persans*, pour le distinguer d'un ancien poème nommé *Lamiyya des Arabes*, qui a pour auteur Schanfari, ou mieux Schanfara (*V.* Chanfary). Ce poème de Tograï a été traduit en latin, par Édouard Pococke, et publié avec cette version latine, à Oxford, en 1661, par Samuël Leclerc, qui y a joint un traité de la Prosodie arabe. Golius l'avait aussi traduit en latin, et sa traduction a été imprimée avec le texte arabe, à Utrecht, en 1707, par les soins de M. Mathias Ancherson, devenu peu après professeur de philosophie en l'université de Copenhague. Les exemplaires de cette édition sont très-rares, l'édition pres-

que entière ayant péri en mer dans le trajet de la Hollande à Copenhague. Une nouvelle édition du texte et de la traduction de Golius, accompagnée de gloses arabes et de beaucoup de notes, et due à M. Henri Vander-Sloot, a paru à Franeker, en 1769. Il y a eu plusieurs autres éditions de ce poème de Tograï, et il en existe des traductions en français (*V.* P. VATTIER), en allemand et en anglais : on en trouve l'indication exacte dans la *Bibliotheca arabica* de Schnurrer. Nous devons seulement ajouter que le poème de Schanfara et celui de Tograï ont encore été publiés ensemble, sans traduction et sans aucune note, à Casan, en 1814. Le surnom de Tograï, sous lequel notre poète est connu, signifie un employé de chancellerie chargé de tracer en gros caractères, sur les diplômes, l'espèce de chiffre ou paraphe qu'on appelle d'un mot persan *togra*, et qui doit contenir les noms et les titres du souverain, enlacés d'une manière toute particulière. On le surnommait aussi *mounschi*, ce qui désigne une personne employée à rédiger les lettres écrites au nom du prince. Abou'lféda dit que Tograï descendait d'un des plus célèbres compagnons de Mahomet, nommé *Abou'laswad* et surnommé *Doïoli* ou *Douoli*. On dit encore qu'il était adonné à l'alchimie, et il y a de lui un traité abrégé sur la pierre philosophale. Ce traité est intitulé *Irschad elaoulad*, la Direction des enfants; et d'Herbelot, trompé par ce titre, l'a pris pour un livre sur l'éducation des enfants. S. DE S—Y.

TOICT (NICOLAS DU) ou DEL TECHO (1), jésuite, né à Lille, en 1611, embrassa la règle de saint Ignace en 1630, et, après avoir professé quelque temps les humanités dans la Flandre, obtint de ses supérieurs la permission de se consacrer aux missions lointaines. Il s'embarqua pour le Paraguay, en 1649, signala son zèle apostolique dans cette province, dont il devint supérieur, et mourut vers 1680. On a du P. Del Techo l'Histoire des établissements de la société dans cette partie de l'Amérique, sous ce titre : *Historia provinciæ Paraguariæ soc. Jesu*, Liége, 1673, in-fol. Cet ouvrage estimable a été traduit en anglais, et inséré dans la *Collection* des voyages de Churchill, VI, 3-116. Le P. Charlevoix s'en est servi pour la rédaction de son *Histoire du Paraguay*. W—s.

TOINARD ou THOYNARD (1) (NICOLAS), seigneur de Villan-Blin, naquit à Orléans, le 5 mars 1629, de l'une des plus anciennes familles de cette ville, où son père était président et lieutenant-général du baillage et présidial. Il s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues anciennes et à celle des médailles, où il fit de grands progrès. Consulté par les plus savants antiquaires, il se montra toujours empressé de faire part de ses lumières et de sa fortune à ceux qui cultivaient la même science. Il mourut, à Paris, le 5 janvier 1706. On a de lui : I. Deux Dissertations latines, dont l'une sur des médailles de Galba, de Caracalla et de Trajan, 1689, in-4°., et l'autre sur l'empereur Commode, 1690, même format. II. Des Notes

(1) C'est son nom en espagnol sous lequel il est cité constamment par les historiens du Paraguay.

(1) On voit par les lettres autographes de ce savant qu'il signait de ces deux manières; mais la première est celle qu'il adopta sur le frontispice des livres qu'il fit imprimer (Fabre, *Catalog. des livres de la biblioth. d'Orléans*, pag. XVI, not.)

sur le traité de Lactance : *De mortibus persecutorum*, 1690, in-12. III. *Discussion des Remarques du père Bouhours sur la langue française*, pour défendre ou pour condamner la version du Nouveau-Testament, connue sous le titre de *Traduction de Mons*. Toinard publia cette *Discussion*, sous le pseudonyme d'*un abbé albigeois*. Cependant il s'en déclara publiquement l'auteur, et il demanda même la punition du P. Rivière, jésuite, qui avait osé l'attaquer dans un autre ouvrage; mais par le conseil de ses amis, il laissa tomber cette affaire, et supprima lui-même de son livre les passages que Rivière avait attaqués. IV. *Cahiers de corrections*, Bruxelles (Paris), 1702, in-12. C'est une critique de la traduction du Nouveau-Testament de Richard Simon. Toinard eut beaucoup de part à l'ouvrage du cardinal Noris, sur les époques syromacédoniennes. Il avait laissé une grande quantité de manuscrits qui ont été dispersés dans différentes bibliothèques. Il faisait imprimer, à l'époque de sa mort, une Concorde grecque des quatre évangélistes, et il laissa des fonds pour en achever l'édition, qui parut en 1707, in-fol. M-D j.

TOIRAS (JEAN DU CAYLAR DE SAINT-BONNET, maréchal DE), naquit à Saint-Jean de Gardonnenque dans les Cevennes, le 1er. mars 1585. D'abord page du prince de Condé, il devint lieutenant de la vénerie et capitaine de la volière du roi. Comme le connétable de Luynes, il dut sa faveur auprès de Louis XIII à son habileté dans l'art de prendre les oiseaux, et jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, il sembla n'avoir pas d'autre vocation; mais à cette époque, s'éveillèrent tout-à-coup en lui, la passion de la guerre et l'amour de la gloire. Deux actions principales ont suffi pour donner un grand lustre à son nom, et pour l'élever à la plus éminente des dignités militaires. Capitaine aux gardes, il avait d'abord servi avec distinction aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban et de Montpellier. Devenu maréchal-de-camp, il eut la plus grande part, avec Saint-Luc et La Rochefoucault, à l'expulsion du duc de Soubise de l'île de Ré, dont ce chef des protestants s'était emparé. Mais la défense de cette même île, en 1627, contre les Anglais, commandés par le duc de Buckingham, et celle de Casal, en 1630, contre les forces réunies de l'Autriche et de l'Espagne, sous les ordres de Spinola, le plus grand capitaine de ce siècle, jetèrent un éclat qui fit oublier ses précédents exploits. Enfermé à Saint-Martin de Ré, avec une faible garnison, dans une citadelle non encore achevée, mal armée, mal approvisionnée, dépourvue d'eau douce, investie par mer, et presque sans espoir de secours, il y résista pendant cinq mois aux efforts redoublés de l'ennemi, et ne se laissa décourager ni par la faiblesse de ses moyens, ni par le long abandon où on le laissa, ni par la mutinerie de ses propres soldats livrés à toutes les horreurs de la famine, ni par le chagrin de la mort d'un de ses frères, tué sous ses yeux, et c'était le second qu'il perdait dans cette île. La levée du siége et l'embarquement précipité des Anglais, à l'arrivée d'un secours auquel Toiras les avait mis hors d'état de tenir tête, tels furent les conséquences glorieuses de son courage, de la fermeté de son caractère et de son habileté. A Casal, attaqué par des forces bien plus imposantes, et par un adversaire bien autrement

redoutable que Buckingham, aux mêmes obstacles qu'il avait eu à surmonter dans l'île de Ré se joignirent le défaut d'argent, la malveillance des habitants, la trahison, la défection des troupes italiennes que le duc de Mantoue entretenait dans la place, et une maladie grave dont Toiras fut atteint. Il subvint à l'épuisement des caisses par le sacrifice de sa vaisselle et par son crédit; il se rendit personnellement responsable de la monnaie obsidionale qu'il fut forcé de créer, et il la retira en effet après le siége, avec une extrême fidélité. Sa vigilance et sa sévérité rendirent vaines les trames ourdies contre lui; et la bravoure des soldats français, animés par l'exemple de leur chef, déconcerta toutes les entreprises de l'ennemi. Indépendamment des nombreux combats qui furent livrés sur les remparts mêmes de la place, Toiras fit plus de soixante sorties, presque toutes heureuses, pendant la durée du siége, qui fut de près de six mois. Dans l'admiration de tant de constance et d'intrépidité : « Qu'on me » donne, disait Spinola, cinquante » mille hommes aussi vaillants et » aussi bien disciplinés, et je ferai la » conquête de l'Europe entière. » Une trève et ensuite la paix mirent fin à de si héroïques travaux. Le bâton de maréchal de France en fut la récompense pour Toiras. Il eut, peu de temps après, à la place du maréchal de La Force, le commandement en chef de l'armée française au-delà des Alpes, et le titre d'ambassadeur extraordinaire, conjointement avec Servien, pour les négociations de la paix entre le duc de Savoie et le duc de Mantoue. Il signa, en cette qualité, les trois traités de Cherasco, qui mirent fin à la guerre en Italie, et celui par lequel Pignerol fut cédé à la France. Il avait aussi été chargé de confédérer toutes les républiques et tous les princes d'Italie, pour rendre cette contrée tout-à-fait indépendante des autres puissances; mais il ne réussit qu'à liguer le duc de Savoie avec Venise. Tandis qu'il augmentait ainsi au dehors la considération de la France et sa propre renommée, il tomba dans la disgrace du cardinal de Richelieu. Soit que l'indépendance de son caractère n'eût pas fléchi sous la toute-puissance du premier ministre, soit qu'il l'eût peu ménagé dans quelqu'un de ces emportements auxquels il était très-sujet, il est certain que le cardinal nourrissait dès long-temps contre lui une secrète malveillance. On en avait regardé comme un symptôme le mauvais accueil fait par le garde-des-sceaux Marillac à Toiras, après son héroïque défense de l'île de Ré. Depuis, Richelieu avait voulu s'opposer à ce qu'on le fît maréchal de France : forcé de céder à l'enthousiasme qu'avaient excité à la cour et dans le public les services de Toiras au siége de Casal, il avait conservé un secret dépit de cette espèce de violence; peut-être aussi ne voyait-il pas sans jalousie et sans crainte la gloire dont s'était couvert le maréchal, et l'importance qu'elle lui donnait dans l'état et chez l'étranger. Peu de temps après, la part que deux frères de Toiras prirent à la révolte de Gaston et de Montmorency devint un nouveau motif de ressentiment contre le maréchal, bien que celui-ci, sollicité d'entrer dans ces mouvements, les eût dénoncés au ministre. Quoi qu'il en soit, le cardinal cacha ses mauvaises dispositions, et pour faire rentrer Toiras en France sans qu'il pût en soupçonner le motif, il le fit nommer chevalier de

l'ordre du Saint-Esprit, et l'invita à venir recevoir le cordon; mais le maréchal ne donna pas dans le piége, et s'obstina à rester en Italie. Quand Richelieu vit qu'il ne pouvait pas atteindre sa personne, il leva le masque, et se déclara ouvertement son ennemi. Il le priva de ses gouvernements, de ses traitements, de ses pensions, et le réduisit, en quelque sorte, à la misère. Des puissances étrangères se disputèrent aussitôt la possession de cet illustre proscrit, et cherchèrent à l'attacher à leur service : mais il repoussa toutes ces offres; et ces refus l'élevèrent encore dans l'estime de l'Europe. Il en reçut de fréquents et de glorieux témoignages dans les principales villes d'Italie, qu'il visita pendant son exil. La guerre s'étant rallumée, et le duc de Savoie ayant uni ses intérêts à ceux de la France, il choisit Toiras pour son lieutenant-général, et Louis XIII autorisa le maréchal à servir son allié en cette qualité. Étant entré dans le Milanais, à la tête de l'armée qu'il commandait, et présidant lui-même à l'attaque de Fontanelle, il fut atteint, en visitant la brèche, d'un coup de feu, qui l'étendit sans vie, le 14 juin 1636. « Les soldats, dit son historien, » trempaient leurs mouchoirs dans » le sang de sa plaie, disant que tant » qu'ils le porteraient sur eux, ils » vaincraient leurs ennemis à la guerre. » Toiras ne savait point se contenir devant une injustice ou une insulte. Un jour qu'il sollicitait du garde-des-sceaux Marillac quelques récompenses pour les gens qui avaient servi sous lui, ce ministre, qui connaissait les sentiments de Richelieu à l'égard du maréchal, rejeta avec dédain ses sollicitations : « Vous » parlez bien haut, lui dit-il; cinq » cents gentilshommes en auraient » fait autant que vous, s'ils avaient » été à votre place. — La France » serait bien malheureuse, repartit » Toiras, si elle n'avait pas plus de » cinq cents hommes capables de » servir aussi bien que moi; mais il » y a plus de quatre mille français » en état de tenir les sceaux aussi » bien que vous; s'ensuit-il de là que » vous ne deviez pas récompenser » ceux dont vous connaissez le mérite? » Un officier lui ayant demandé la permission d'aller voir son père, qui était à l'extrémité, dans le moment où l'on allait livrer bataille; il la lui accorda, en disant gaîment : « Tes père et mère honoreras, afin » que tu vives longuement. » L'histoire du maréchal de Toiras a été écrite par Michel Baudier, gentilhomme de la maison du roi, et son historiographe, Paris, 1644, in-fol. et in-12. V. S. L.

TOKTAMISCH-AGLEN, khan ou empereur du Kaptchak, était issu à la cinquième génération de Touschy ou Djoudjy, fils aîné de Djenghyz-khan. Son mérite et son courage ayant donné de l'inquiétude à Ourousch-khan, souverain de cet empire, à la cour duquel il vivait, ce monarque ne vit plus en lui qu'un rival dangereux, et voulut le poignarder. Toktamisch, échappé à la mort par la fuite, entreprit de ravir le trône à Ourousch; mais il fut vaincu, l'an 777 de l'hég. (1375 de J.-C.), et obligé de se sauver à Samarkand, où Tamerlan lui fit une brillante réception, le combla de présents, et lui donna les pays de Sabran, d'Otrar, de Saganak, de Seraï et plusieurs autres districts de l'empire du Kaptchak. Toktamisch fut bientôt attaqué par Couthloug-Bouga, fils d'Ourousch-khan, et per-

dit une seconde bataille qui coûta la vie au vainqueur. Forcé d'abandonner le Kaptchak, il se disposait à y rentrer avec les secours que lui fournit Tamerlan, lorsqu'il essuya une troisième défaite près de Sabran, dans un combat que lui livra Tokta-kaya, autre fils d'Ourousch-khan. Toktamisch n'évita les fers ou la mort qu'en se cachant trois jours dans des roseaux, et en traversant le Djihoun à la nage. Seul, nu et blessé, il fut rencontré dans un bois par un émir de la tribu de Tamerlan, qui le ramena à Bokhara. Ourousch l'ayant vainement réclamé, vint camper dans la plaine d'Otrar; mais la rigueur du froid réduisit les hostilités à des actions peu décisives. Dans la campagne suivante, Toktamisch, à la tête de l'avant-garde de l'armée de Tamerlan, surprit une ville frontière du Kaptchak. Il y fut battu par Timour-Melik, qui, après la mort de son père Ourousch-khan, et de son frère Tokta-kaya, s'était emparé du Kaptchak. Ces circonstances déterminèrent Tamerlan à faire de plus grands efforts en faveur de Toktamisch, qui se rendit maître de Saganak, et y fut installé khan avec les cérémonies accoutumées, en 778 (1376). Il battit Timour-Melik, qui était devenu méprisable par ses débauches et son incapacité, et conquit Seraï et le Kaptchak entier, à l'exception des provinces du nord où un général mongol se maintint quelques années avec le titre de régent, par le secours de quelques princes russes et de Jagellon, duc de Lithuanie. Vainqueur de ce compétiteur, Toktamisch pénétra en Russie, l'an 1382, et, profitant de l'anarchie où l'autorité méprisée du grand-duc Démétrius avait plongé ses états, il prit et brûla Moscou, quoique les habitants fussent venus en procession, avec les reliques et les croix, implorer sa clémence. Il traita de la même manière Vladimir, Svienogorod, Mojaïsk, Perejeslavie, et dans sa retraite, il incendia aussi Kolumna, et ravagea la principauté de Rezan. Bien qu'il eût usé de perfidie pour faire mourir le gouverneur de Moscou, il fut plus généreux envers le grand-duc, et lui renvoya ses deux fils. Mais ces incursions dans les contrées septentrionales, peuplées de Chrétiens, ne satisfaisant point l'ambitieux et avide Toktamisch, il forma une entreprise imprudente qui fut la cause de ses longs malheurs. L'an 787 (1385), il envoya une nombreuse armée, qui, ayant franchi le détroit de Derbend, entra en Perse, prit et saccagea Tauris, dévasta l'Adzerbaïdjan, et exerça d'horribles cruautés sur les Musulmans. Tel fut le motif de sa rupture avec Tamerlan, dont ses plus sages émirs lui conseillèrent vainement de ménager l'amitié, sinon par reconnaissance, du moins par politique et par intérêt (*V.* TAMERLAN). Aveuglé par la prospérité, maître d'un vaste empire, Toktamisch oublia les bienfaits du conquérant, pour ne voir en lui que l'usurpateur de l'empire de Djagataï : il se déclara le vengeur de la famille de Djenghiz-khan, et ayant rassemblé une armée que les poètes orientaux comparent aux *feuilles des arbres* et aux *gouttes de pluie*, il commença les hostilités, en 789 (1389). Il obtint d'abord quelques succès sur les généraux de Tamerlan; mais la fortune lui fut toujours contraire, quand il osa se mesurer avec ce conquérant. L'an 793 (1391), une partie des troupes de Toktamisch étaient occupées, sous les ordres de son fils, à subjuguer le pays

de Viatka au nord de Kasan, lorsque Tamerlan fit sa première invasion dans le Kaptchak. Il tenta d'arrêter sa marche en lui envoyant des présents, avec une lettre remplie de protestations de respect, de soumission et de reconnaissance: toutefois, informé que ce monarque, malgré sa réponse pacifique s'avançait dans le Kaptchak, il le laissa pénétrer jusqu'au delà du Iaïck, persuadé que son armée périrait de fatigue et de misère, ou qu'épuisée et affaiblie, elle serait aisément exterminée. Dans cette confiance, il attendit Tamerlan avec des forces supérieures, entre le Iaïck et le Volga; mais il fut totalement défait. Sa fuite et la retraite du vainqueur mirent une partie du Kaptchak au pouvoir de Timour-Coutlong, prince du sang des Khans. Toktamisch, qui avait triomphé de ce compétiteur, se laissa entraîner par de funestes conseils: il répondit avec fierté aux ouvertures amicales de Tamerlan, et s'exposa encore aux terribles effets de sa colère. Vaincu de nouveau, en 797 (1395), entre le Terek et le Volga; et poursuivi dans sa fuite à travers les provinces au nord de ce dernier fleuve, il vit son empire dévasté, et ses sujets égorgés ou traînés en esclavage. Le départ de Tamerlan ne rendit pas meilleure la position de Toktamisch. Timour-Coutlong chassa du trône le khan que le conquérant y avait placé, et força Toktamisch lui-même de se réfugier auprès de Vithoud, grand-duc de Lithuanie. Vithoud, dans le dessein de rendre à ce prince l'empire du Kaptchak, marcha contre les Mongols, à la tête d'une nombreuse armée de Polonais et d'Allemands; mais il fut battu par les généraux de Timour-Coutlong, qui ravagèrent toute la Lithuanie, en 1400. Toktamisch, déçu dans ses espérances, mena depuis une vie errante et aventureuse. Il eut recours encore une fois à Tamerlan, envers lequel il s'était montré si ingrat; et ce monarque, voyant l'état d'anarchie qui déchirait le Kaptchak, songeait à replacer sur le trône son ancien protégé, lorsque la mort anéantit ses projets. Toktamisch lui-même, qui s'était réfugié en Sibérie, y fut tué par Djanibeg, prince de sa famille, l'an 1406. Il laissa des fils qui régnèrent un moment au milieu des troubles: mais l'empire du Kaptchak ne tarda pas à être démembré, et de ses débris se formèrent les royaumes d'Astrakhan, de Kasan et de Crimée (*V.* MENGHELY-GHERAÏ). A—T.

TOLAND (JEAN) naquit, le 30 nov. 1670, à Redcastle, près de Londonderry en Irlande, de parents catholiques. Étant allé faire ses études à Glascow, puis à Édimbourg, il y embrassa le presbytérianisme. Ce changement lui procura en Angleterre, où il resta trois ans, des protecteurs qui l'envoyèrent perfectionner son éducation littéraire à Leyde, sous les savants professeurs Spanheim et Trigland. Revenu à Londres, il se mit à dogmatiser avec beaucoup de chaleur, dans les cafés, les tavernes et les clubs. Ayant obtenu l'entrée de la bibliothèque bodléienne à Oxford, il y recueillit des matériaux pour plusieurs ouvrages qu'il se proposait de composer; et ce fut là qu'il commença le trop fameux livre publié à Londres, en 1696, sous ce titre: *Le christianisme sans mystères.* Partant de ce principe des Sociniens, qu'il n'y a rien, dans l'Évangile, qui soit au-dessus de la raison, il cherche à détruire tous les mystères de la religion chré-

tienne; et il accable le clergé des plus atroces invectives. Forcé, pour se soustraire à l'orage qu'excita ce livre, de se sauver de Londres, il crut trouver un refuge à Dublin; mais il recommença ses déclamations scandaleuses dans tous les lieux publics, au point qu'on craignait de passer pour avoir quelque relation avec lui. Le parlement, excité par la clameur publique, condamna son livre, et ordonna des poursuites contre sa personne. La crainte de se voir appliquer la loi *De comburendo hæretico*, l'obligea de repasser en Angleterre; les esprits n'étaient pas moins indisposés contre lui à Londres qu'à Dublin; dénoncé à la convocation du clergé, il profita adroitement d'un conflit de juridiction élevé entre les deux chambres de cette assemblée pour soustraire son livre à une condamnation inévitable, au moyen d'une rétractation simulée de quelques-unes des propositions les plus répréhensibles. Le parlement, moins indulgent, condamna l'ouvrage à être brûlé, sans rien prononcer contre l'auteur. Leibnitz a fait de très-bonnes remarques contre ce livre. A peine l'orage était-il calmé, que Toland en excita un autre par sa *Vie de Milton*, publiée en 1698, et par la défense de cette Vie, donnée, l'année suivante, sous le titre d'*Amyntor*. Cet ouvrage, rempli de citations fausses, mutilées, alléguées à contre-sens, était dirigé contre l'authenticité des livres du Nouveau-Testament. En 1708, Toland publia à la Haye un ouvrage dans le même sens, sous ce titre : *Adeisidemon, sive Titus Livius à superstitione vindicatus*. Il n'y reconnaît d'autre Dieu que la machine du monde, mue mécaniquement et aveuglément par elle-même, sans le secours d'aucune cause agissante. Le savant Huet y était très-maltraité. Ce prélat répondit par une Lettre qui fut imprimée sous le nom de Morin de l'académie des belles-lettres. Elle est la cinquième des Dissertations de l'abbé de Tilladet. Huet revint sur ce sujet, dans les Mémoires sur sa propre vie. Toland publia encore à la Haye, en 1710, ses *Origines judaïcæ*, où Moïse et Spinosa sont représentés comme ayant eu à-peu-près la même idée de la divinité, et toute la révélation judaïque comme une production humaine, dont l'authenticité est très-incertaine. Sansevero (*V.* ce nom) en donna une réfutation. On retrouve le même système dans le *Nazarenus*, ou le *Christianisme judaïque, païen et mahométan*, qui parut en 1718. Il n'y reconnaît Jésus-Christ que comme un homme, à qui cependant il veut bien donner la qualité du plus grand des prophètes. Le *Tetradymus*, ou les *Quatre jumeaux* (1720), est un recueil de quatre Dissertations qui fourmillent d'impiétés et de contradictions. Les grandes vérités qui servent de fondement à la morale et à la théologie naturelle ne furent pas plus respectées par Toland que celles qui forment la base de la révélation. C'est ce qu'on voit par ses *Lettres philosophiques à Serena* (1704), nom sous lequel il désignait la reine de Prusse, à laquelle on croit cependant qu'elles ne furent jamais envoyées. Ces Lettres sont au nombre de six. Il s'applique à y prouver que les dogmes de l'immortalité de l'âme et d'un état futur ne sont que des opinions égyptiennes; que l'origine du culte religieux vient de la politique des législateurs; que le mouvement est aussi essentiel à la matière que l'étendue et la solidité. Il a été fortement réfuté, sur ce point, par

Clarke et par Gordon. Toland donna un plus ample développement à son principe, dans le *Pantheisticon, sive formula celebrandæ sodalitatis socraticæ* (1720). Le Pantheisticon n'est autre chose que l'univers divinisé; c'est le spinosisme, auquel il ajouta quelques idées qui lui appartiennent en propre, et qui n'en sont pas meilleures. Il entreprend d'y expliquer tous les phénomènes de la nature, ceux même de la pensée, au moyen d'un pur mécanisme. Il y revient sur la double doctrine secrète et publique, qui avait fait la matière de la seconde Dissertation de son *Tetradymus*, prétendant qu'elle a été dans tous les temps et chez tous les peuples; que Jésus-Christ et les apôtres ont eu aussi leur double doctrine, une doctrine secrète pour les initiés, et une publique pour le vulgaire. Il donne une liturgie de sa prétendue association socratique; formée de plusieurs passages d'Horace et de Juvénal. Ce n'est, d'un bout à l'autre, qu'une plate dérision de toutes les liturgies, et en particulier de celle de l'Église anglicane; qu'un tissu de blasphêmes et d'extravagances. C'est celui de tous ses ouvrages qui a le plus contribué à rendre la mémoire de Toland odieuse. Il n'en avait fait tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, afin que la rareté en augmentât le prix. Il le colportait lui-même mystérieusement, pour piquer la curiosité; et comme on le savait dans le besoin, on payait son livre une guinée, par pure commisération, et sans avoir envie de le lire. Le dépérissement de sa santé l'engagea à quitter Londres pour aller demeurer à Putney. Sa mauvaise réputation n'avait pas encore détaché de lui tout le monde; et ce fut alors que lord Molesworth, qui connaissait sa pauvreté, lui écrivit en termes obligeants, l'assurant qu'il ne manquerait de rien tant que celui qui écrivait cette lettre serait vivant. Toland mourut le 11 mai 1722, à l'âge de cinquante-trois ans. Pendant sa maladie, il montra, dit-on, beaucoup de patience et de résignation; et peu de moments avant d'expirer, quelqu'un lui ayant demandé s'il avait besoin de quelque chose : *Je n'ai besoin*, répondit-il, *que de la mort*. En rendant le dernier soupir, il prit congé des assistants par ces paroles : *Je vais mourir*. Dans les intervalles un peu tranquilles que lui laissa sa maladie, il avait écrit une violente diatribe contre son médecin, dont il croyait avoir à se plaindre. Quelques jours avant sa mort, il avait composé son épitaphe, dans laquelle il se traitait assez favorablement. En voici les principaux traits :

Omnium litterarum excultor
Et linguarum plus decem sciens.
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor,
Nullius autem sectator aut cliens.
Nec minis, nec malis inflexus,
Quin, quam elegit viam perageret,
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum æthereo patre
A quo prodiit olim, conjungitur.
Ipse verò in æternum est resurrecturus,
Et idem futurus Tolandus numquam.
Cætera ex scriptis pete.

Outre les écrits dont on a parlé dans cet article, il en avait composé quelques autres sur la politique, et avait donné une édition des Œuvres de Harrington; il publia aussi le discours de Schinner (*Voy.* ce nom) à Henri VIII. Les écrits auxquels son épitaphe nous renvoie n'offrent pas une idée très-avantageuse de sa personne. Collins, l'un de ses Mécènes, le regardait comme un homme sans probité. Swift ne voyait en lui qu'un misérable sophiste. Voici le portrait qu'on en trouve dans le *Free-Holder*:

« Ses disgraces doivent être attri- » buées à sa vanité. Il affectait d'ê- » tre singulier en tout, afin de s'at- » tirer l'attention publique. Il reje- » tait un sentiment, parce qu'un au- » teur célèbre l'avait embrassé. Avec » une teinture légère de toutes les lan- » gues, il n'en savait bien aucune. » Son style est bas, confus, désa- » gréable. Il se plaisait à mettre des » titres bizarres à ses ouvrages. A l'i- » mitation des anciens philosophes, » il avait la manie de parler de lui- » même avec une extrême complai- » sance, et d'irriter ses adversaires. » Il était grossier, décisif, et mettait » toujours dans son tort de mauvais » procédés. La plus grande injure » qu'on pût faire à quelqu'un c'était de » lui reprocher d'avoir des opinions » semblables à celles de Toland. Ja- » mais personne n'a autant écrit que » lui contre la religion, et ne lui a » moins nui. C'est encore un problè- » me de savoir si les gens de bien ont » eu plus de compassion pour cet » homme que les incrédules eux-mê- » mes n'en ont eu de mépris. » Il ne se jeta dans l'athéisme que par esprit de contradiction, sans en avoir jamais été intérieurement convaincu. L'année même qu'il publia son *Pantheisticon*, il écrivit à l'évêque de Londres, pour repousser le reproche d'irréligion. Toute sa conduite fut un tissu de mauvaise foi et de contradictions. On publia ses OEuvres posthumes en 1726, 2 vol. in-8°.; seconde édition, 1747, avec une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par des Maiseaux. On y trouve l'Histoire des druides anglais; un Mémoire sur Jordano Bruno, et son Livre sur les mondes innombrables; enfin: *la mort de Regulus n'est qu'une fiction ; la Médecine sans médecin*, etc. *V.* Mosheim, *De vita, fatis et scriptis Tolandi*, dans ses *Vindiciæ antiq. Christ. discipl.* T-D.

TOLÈDE (D. PÈDRE DE), surnommé le Grand, vice-roi de Naples, était né, en 1484, à Alva de Tormes ville de Castille, qui donnait à son père, D. Frédéric, le titre de duc d'Albe. Placé comme page au service de Ferdinand-le-Catholique, il gagna l'amitié de ce monarque, qui lui fit épouser l'héritière du marquisat de Villefranche : il servit avec distinction dans la guerre de Navarre contre Jean d'Albret ; mais il mérita la confiance de Charles-Quint surtout, par le zèle avec lequel il embrassa son parti pendant les guerres contre les Flamands. L'empereur, attaqué en Servie par Soliman, et sachant qu'une flotte turque devait, dans le même temps, envahir le royaume de Naples, y envoya don Pédro comme vice-roi, pour défendre ce royaume contre les Musulmans. Il fit son entrée à Naples le 4 sept. 1532. Son gouvernement fait époque par la vigueur et la sagesse avec laquelle il réforma les tribunaux, les lois, et corrigea les abus. Il traitait, il est vrai, les délinquants avec une excessive sévérité ; mais l'on était tellement accoutumé à l'impunité de tous les crimes, que la sévérité impartiale de la justice parut au peuple un bienfait suprême. Tolède se signala encore par ses soins pour l'ordre, la propreté et l'élégance de la ville. La plus grande rue de Naples, qu'il fit paver et aligner, s'appelle encore rue de Tolède. En 1540, il chassa du royaume tous les Juifs, qui s'y étaient rendus odieux par l'usure ; d'ailleurs les peuples ont rarement accordé leur compassion à cette nation persécutée. Dans le même temps les prédications du P. Bernardin Occhino et de D. Juan

Valdès commencèrent à répandre la réforme dans Naples. Tolède, animé du zèle le plus ardent contre toute hérésie, s'efforça de mettre obstacle à toute culture littéraire, persuadé que le progrès des lumières devait nuire à la foi. Il fit supprimer toutes les académies instituées à Naples, et en 1546, il entreprit, d'après les ordres de Charles-Quint, d'y établir les tribunaux de l'inquisition sur le modèle de ceux d'Espagne. Il s'y prépara cependant avec beaucoup de ménagement, et en trompant sans cesse le peuple par de vaines promesses; car les Napolitains, malgré leur fanatisme et leur superstition, avaient l'aversion la plus décidée pour l'inquisition. Enfin un édit de Tolède, du 11 mai 1547, en mettant à découvert ses projets, excita un soulèvement universel, le peuple prit les armes et s'unit à la noblesse par un serment qu'on nomma de *Sainte Union;* de fréquents combats entre les Espagnols et les Napolitains se renouvelèrent pendant plusieurs mois. Ces derniers, voulant éviter la tache de rébellion, et Tolède manquant de forces, il n'y eut point d'action décisive; et les troubles finirent le 12 août 1547, lorsque les ordres de Charles-Quint, qui supprimait l'inquisition et pardonnait à la ville, furent communiqués au peuple. Tolède, obéi et craint, mais détesté des Napolitains, mourut à Florence, le 12 février 1553. Il y avait conduit une armée espagnole pour faire le siége de Sienne. Il laissa trois fils et quatre filles, dont la seconde, Éléonore, avait épousé Cosme de Médicis, alors duc de Florence. L'un des fils, Ferdinand, fut le fameux duc d'Albe (*Voy.* ce nom). S. S—I.

TOLÈDE (don PÈDRE DE), connétable de Castille, était de la même famille que le précédent. Il suivit d'abord la carrière des armes; et ayant été nommé général des galères de Naples, il se signala contre les Turcs, et fit, en 1595, une descente sur les côtes de la Morée, d'où il rapporta un immense butin. Il devint l'un des favoris et des confidents les plus intimes de Philippe III, qui le revêtit de la dignité de connétable de Castille. L'honneur qu'il avait d'être parent de la reine Marie de Médicis fit jeter les yeux sur lui pour l'ambassade de France. « Il avait, dit » Péréfixe (*Histoire de Henri-le-* » *Grand*), une morgue fière et gra- » ve, et était haut et magnifique en » paroles, quand il s'agissait de » l'honneur et de la gloire de sa na- » tion et de la puissance de son roi; » mais hors de là, fort civil et cour- » tois, soumis et respectueux où il le » fallait être, galant, adroit et spiri- » tuel. » Le but de sa mission était de proposer à Henri IV le mariage du dauphin avec une infante, pourvu qu'il se détachât de l'alliance des Provinces-Unies. D. Pèdre se rendit à Fontainebleau, où la cour se trouvait alors, et fut admis devant le roi, le 7 juillet 1608. A cette première audience, il portait son chapelet à la main (*Péréfixe*). Lorsqu'il eut exposé le sujet de son ambassade, le roi lui répondit « que ses enfants étaient » d'assez bonne maison pour trouver » parti; qu'il ne desirait point des » amitiés contraintes et condition- » nées; qu'il ne pouvait abandonner » ses amis, et que ceux qui n'en vou- » draient pas être se repentiraient » d'avoir été ses ennemis. » D. Pèdre, dans sa réponse, après avoir exalté la puissance de l'Espagne, ayant osé se servir de termes menaçants, Henri IV lui dit que « si le » roi d'Espagne continuait ses atten-

» tats, il porterait le feu jusque dans » l'Escurial, et que s'il montait une » fois à cheval, on le verrait bientôt » à Madrid. — Le roi François Ier. y » fut bien, répondit courageusement » l'Espagnol. — C'est pour cela, re- » prit Henri, que j'y veux aller ven- » ger son injure, celles de la France » et les miennes; » puis, adoucissant le ton de sa voix, « Monsieur l'am- » bassadeur, lui dit-il, vous êtes Es- » pagnol, moi je suis Gascon : ne » nous échauffons point. » Le roi, ayant fait voir à D. Pèdre les beautés du château, lui demanda ce qu'il en pensait : « Que personne, répondit D. Pèdre, n'y est plus mal logé que Dieu. — C'est que nous autres Français, dit Henri IV, nous le logeons dans nos cœurs, au lieu que les Espagnols le placent entre quatre murailles. » Peu de jours après, la cour revint à Paris; et, dès le lendemain, D. Pèdre eut une nouvelle audience : « Je crains, lui dit Henri IV, qu'on ne vous reçoive pas si bien que vous le méritez. — Sire, répondit D. Pèdre, j'ai été si bien reçu que je suis fâché de voir plusieurs brouilleries, lesquelles peuvent être cause de me faire revenir avec une armée. — Venez-y, reprit Henri IV, quand il plaira à votre maître; vous ne laisserez d'y être bien venu, pour ce qui vous touche; mais quant au reste, votre maître en personne et toutes ses forces se trouveront bien empêchés dès la frontière, que peut-être je ne lui donnerai pas le plaisir de voir. ». Henri IV, ayant su qu'on avait dit au roi d'Espagne qu'il était presque perclus de la goutte, fit inviter D. Pèdre de venir le trouver au Louvre, et tout en parlant d'affaires, le força de se promener dans la galerie pendant cinq heures. Voyant qu'il était réduit, il lui permit enfin de se retirer. « D. Pèdre, dit-il alors, pourra » rapporter en Espagne que je n'ai » point tant la goutte que si les Espa- » gnols veulent la guerre je ne sois » plutôt à cheval qu'ils n'auront le » pied à l'étrier. » L'ambassadeur, voyant qu'il ne pouvait réussir dans sa négociation, repartit de Paris, le 22 juillet, si l'on en croit L'Estoile (*Journal de Henri IV*, tome III, 477, édit. de Lenglet - Dufresnoy); mais le même auteur dit qu'il ne quitta Paris qu'au mois de février 1609, « où, ajoute-t-il, il avait fait un trop long séjour pour les bons Français, qui le souhaitaient depuis long-temps dans son pays » (*Mém. pour servir à l'histoire de France*, éd. de Godefroy, II, 265). Outre les ouvrages cités dans le cours de cet article, on peut consulter, pour plus de détails, sur l'ambassade de D. Pèdre, l'*Histoire de Henri IV*, par de Bury, IV, 131 et suiv. W—s.

TOLÈDE (Don François de), de la maison d'Oropesa, fut nommé vice-roi du Pérou, et fit son entrée à Lima en 1566. Il renouvela aussitôt la persécution contre les princes du sang des Incas. Les ayant fait rechercher et poursuivre dans leur retraite de Vilcapumpa, il attira, en 1571, dans sa capitale, par de fausses et perfides promesses, le jeune inca Tupac Amaru, fils de Manco II, le fit ensuite arrêter et condamner à perdre la tête sur un échafaud. Les Espagnols eux-mêmes demandèrent sa grace, exhortant François de Tolède à ne point souiller son administration par le meurtre d'un prince infortuné, privé de son héritage, et qui méritait plutôt sa compassion que sa colère. Le vice-roi fut inexorable et ordonna le supplice d'Amaru. De retour en Espagne, en 1581, comblé de prospérités et

de richesses, François de Tolède se présente à la cour de Philippe II; ce prince lui lance un coup-d'œil foudroyant : « Retirez-vous, lui dit-il, » je ne vous avais pas envoyé au » Pérou pour tuer les rois, mais » pour les servir. » Atterré par ce reproche du monarque, et accusé de malversation, François de Tolède fut dépouillé de ses biens et jeté dans une prison, où il mourut accablé de chagrins et de remords. B—P.

TOLET (François), cardinal, né, à Cordoue, en 1532, d'une basse extraction, fit ses études dans l'université de Salamanque. Dominique Soto, un de ses maîtres, l'appelait *un prodige d'esprit*. A l'âge de quinze ans, il s'était déjà fait une si grande réputation, qu'il fut nommé à une chaire de philosophie. Il entra ensuite dans la compagnie de Jésus. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome, où il professa la philosophie et la théologie avec beaucoup d'éclat. Nommé prédicateur de Pie V, il exerça les mêmes fonctions sous les pontificats de Grégoire XIII, de Sixte V et d'Urbain VII. En 1579, Grégoire XIII le députa à l'université de Louvain, pour y faire recevoir sa bulle contre Baïus, commission dont Tolet s'acquitta à la satisfaction commune des parties intéressées. Vers 1584, le même pontife lui adressa un bref très-honorable, par lequel il le faisait juge et censeur de ses propres ouvrages. Il posséda l'estime et la confiance de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII, qui lui donnèrent l'emploi de leur théologien ordinaire, et qui lui conférèrent des missions importantes. Il accompagna le cardinal Jean-François Commendon dans sa légation d'Allemagne, où il s'agissait de former avec l'empereur Maximilien et Sigismond Auguste, roi de Pologne, une ligue contre les Turcs. Tolet fit voir qu'il était aussi habile négociateur que profond théologien, et qu'il avait à cœur les intérêts de l'Europe civilisée, contre les ennemis de la religion chrétienne et des sciences. En 1593, le pape Clément VIII récompensa son mérite et les services qu'il avait rendus au Saint-Siége, en lui accordant la dignité de cardinal. C'est le premier jésuite qui ait été décoré de la pourpre; et l'historien de Thou remarque que ce fut contre le vœu de la société. En 1595, le cardinal Tolet contribua puissamment à l'absolution d'Henri IV, en levant toutes les difficultés que les intrigues de l'Espagne faisaient naître dans l'esprit du souverain pontife. Plus ami de la justice et de la vérité que partisan des vues ambitieuses de Philippe II, quoique né sous sa domination, il travailla constamment à réconcilier avec le Saint-Siége un monarque qui pouvait lui être si utile. Du Perron, l'un des envoyés d'Henri IV à Rome, après avoir fait à ce prince le plus grand éloge de la conduite du cardinal Tolet, ajoutait dans sa lettre : « Votre majesté n'eût su espérer tant de preuves, pour ne point dire tant de chefs-d'œuvre et de miracles du plus affectionné et courageux de tous ses serviteurs. » Clément VIII disait un jour à Tolet qu'il avait eu une révélation qui l'empêchait d'absoudre Henri IV; *Saint Père*, lui répondit le cardinal, *ce scrupule vient du diable; car s'il venait de Dieu, il vous serait venu avant la résolution prise de donner cette absolution*. Il répliqua aussi au duc de Sesse, ambassadeur d'Espagne, qui lui disait : *Si vous étiez aussi bon Espagnol*

que bon théologien, vous n'opineriez pas à l'absolution d'Henri. — *Et vous, si vous étiez aussi bon théologien qu'habile ambassadeur, vous seriez de mon avis.* Il est vrai que plusieurs personnes, au rapport de l'historien de Thou, avaient attribué à des raisons purement politiques le zèle de Tolet pour l'absolution du roi. Elles prétendaient qu'en servant ce prince, il n'avait eu en vue que le rappel des Jésuites en France. Ce qu'il y a de certain, c'est que le duc de Nevers, qui fut envoyé, après Pisani, pour solliciter l'absolution, n'eut pas lieu d'être content du cardinal. Ce fut lui qui se chargea de dire au duc qu'il ne serait point admis comme ambassadeur, mais comme simple particulier; que le pape ne prolongerait pas le terme de dix jours qu'on lui avait donné pour sortir de Rome, et que la réponse qu'il demandait par écrit ne lui serait point accordée. Il lui dit aussi qu'il ne convenait pas que les évêques français, qu'il avait amenés avec lui, allassent à l'audience de sa sainteté sans avoir vu auparavant le cardinal inquisiteur; que le pape n'était point obligé de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étaient écartés; qu'il fallait s'adresser d'abord à ses disciples... Comme le duc lui faisait les réponses les plus solides, et lui témoignait la plus vive douleur sur le mauvais succès de son ambassade, ce cardinal ne lui dit rien; mais il fit un sourire moqueur, très-insultant pour le duc. (*Lettres des cardinaux du Perron et d'Ossat*, *Histoire du président de Thou*). Quoi qu'il en soit de la sincérité de Tolet, Clément VIII le choisit, la même année, pour la légation de France, qui était extrêmement difficile; mais, de crainte que ce cardinal ne parût suspect au roi d'Espagne, le pape changea de sentiment. Tolet mourut à Rome, dans le mois de juin 1596. Suivant l'Étoile, la faction espagnole fut soupçonnée d'avoir abrégé ses jours par le poison; mais on sait avec quelle facilité cet écrivain accueillait les bruits populaires. Henri IV donna des marques publiques de regret et d'affliction, en apprenant la mort de cet illustre cardinal; et il lui fit faire des services solennels à Paris et à Rouen. Nous avons de Tolet de savants commentaires sur l'Écriture sainte, et des ouvrages de théologie qui ont été estimés autrefois. I. *Commentarii et annotationes in Evangelium Joannis*, Rome, 1588, Lyon, 1614, in-folio. II. *Commentarii et annotationes in Lucam*, Rome, 1600, in-fol. Bossuet cite ce commentaire avec honneur dans sa première instruction sur la version du Nouveau-Testament, imprimée à Trévoux, n°s. XVIII et XXI. III. *Commentarii in Epist. ad Romanos*, Rome, 1602, in-4°. Lyon, 1603, in-fol. IV. *Commentarius in Aristotelem*. V. *Summa conscientiæ seu instructio sacerdotum, ac de septem peccatis mortalibus*, Rome, 1618; Paris, 1619; Lyon, 1630, in-4°., traduite en plusieurs langues, notamment en français, sous le titre d'*Instruction des prêtres*, et souvent réimprimée, comme tous les ouvrages de Tolet. Bossuet en a recommandé la lecture. Cependant on a reproché au docte cardinal d'y enseigner, ainsi que dans ses Commentaires, quelques maximes de morale relâchée sur la probabilité, les équivoques et les matières bénéficiales, et d'y soutenir les opinions ultramontaines sur le temporel des rois. Il dit que les sujets d'un prince excommunié sont déliés de leur ser-

ment de fidélité. Ces principes, dans lesquels les personnes équitables reconnaîtront l'influence des temps et des lieux, ont fait donner à Tolet, par certains écrivains, les épithètes de *probabiliste, de fauteur de la simonie, du parjure, du régicide*, etc. Voyez les Extraits des Assertions, Paris, 1762, in-4°. — TOLET (Jean), religieux anglais de l'ordre de Cîtaux, vivait dans le treizième siècle. *Innocent IV*, qui l'avait employé à la réforme du clergé d'Angleterre, le créa cardinal en 1244, et *Urbain IV* le fit évêque de Porto en 1261. C'était un homme habile pour son siècle. On a de lui des Élégies, des Satires, des Harangues, quelques écrits théologiques, philosophiques, et historiques. Il mourut en 1274. L—B—E.

TOLLET (ÉLISABETH), Anglaise, fille d'un commissaire de la marine sous le règne de Guillaume et Marie, naquit en 1694, et reçut une éducation soignée. Elle cultiva les sciences et les beaux arts, et ne se distingua pas moins par ses vertus que par son esprit. L'illustre Newton, qui l'honora de son amitié, encouragea ses premiers essais, remarquables par une teinte de philosophie et par une profondeur de pensée qui frappe toujours davantage chez les personnes de son sexe. Malgré un pareil suffrage, Élisabeth ne voulut pas courir la chance des jugements du public; et ce ne fut qu'un an après sa mort, arrivée le 1er. fév. 1754, que parut un volume de ses Poèmes, dont un choix a été inséré dans la Collection de Nichols. On y trouve des beautés de sentiment et de style. Quelques-uns de ces Poèmes sont en latin. — George TOLLET, son neveu, mort le 21 oct. 1779, est auteur de Notes estimées sur Shakspeare. L.

TOLLIUS (CORNEILLE) (1), philologue, naquit, vers 1620, à Utrecht. Son père était lié de l'amitié la plus intime avec Ger. Jean Vossius, qui se chargea de surveiller l'éducation des enfants de son ami, lequel, ne pouvant pas leur laisser de fortune, désirait leur procurer au moins les avantages d'une instruction solide. Corneille acheva ses études classiques à l'académie d'Amsterdam, et sut mériter l'affection de Vossius, qui l'employa comme secrétaire. On lui a reproché, dans la suite, d'avoir gardé des copies des notes qu'il était chargé de transcrire; mais cette accusation n'a pas été prouvée. Nommé professeur extraordinaire à l'académie d'Harderwyck, il obtint, en 1648, la chaire d'éloquence et de langue grecque, et prononça, l'année suivante, l'éloge funèbre de Vossius, son bienfaiteur. Il sut captiver la confiance des curateurs de l'académie, et exerça la plus grande influence sur le choix des professeurs. On ignore l'époque de sa mort; mais on sait qu'il n'a pas prolongé sa carrière au-delà de 1662. Outre l'*Oraison funèbre* de Vossius et celle de J. André Schmitz, on a de lui des *éditions*: I. de l'ouvrage de J. P. Valeriano (*V.* ce nom) *De infelicitate litteratorum*, Amsterdam, 1647, in-12 (2);

(1) ADRIEN TOLL, et non pas *André*, comme quelques biographes le nomment, était de la même famille. Il professait la médecine à Leyde, où il mourut d'une épidémie en 1635; on lui doit une édition estimée du *Commentaire* de Galien sur Hippocrate, de la traduction latine de Foes, Leyde, 1633, in-12, et des notes sur le *Parfait joaillier* de Boodt (*V.* ce nom, V, 147), dont il préparait une édition, qui fut publiée après sa mort.

(2) Coupe ne connaissait pas cette jolie édition sortie des presses des Elzevirs; mais il est tombé dans une grave erreur, en supposant que Corn. Tollius était à Leipzig en 1707. « Mencken, dit-il, qui réimprimait alors le beau Traité de Valerianus *De infelicitate litteratorum*, lui demanda s'il ne pourrait lui fournir quelques additions à cet ouvrage; et il lui donna la nomenclature curieuse dont je vais parler. » *Soir. littéraires*, XVI, 56.

avec un supplément qui contient des notices sur quelques littérateurs italiens et français. Il avait tiré les dernières des *Éloges* de Sainte-Marthe (*V.* ce nom), sans indiquer la source où il avait puisé. Aussi Heumann l'a-t-il accusé de plagiat (*V. Biblioth. histor. litterar.* de Struve, 1551). Coupé a traduit en français par extraits le *Supplém.* de Tollius, dans les *Soirées littéraires*, XVI, 56-94. II. De l'Opuscule de Paléphate: *De incredibilibus*, ibid., 1649, in-12; avec des Notes et une version latine, conservée dans les éditions postérieures. III. De l'*Histoire* de Jean Cinnamus, avec une version latine, ibid., 1652, in-4°. (*V.* Cinnamus, VIII, 570). Il promettait des éditions de *Valère Maxime*, et du Traité de Cornutus ou Phurnutus, *De naturâ deorum*. — Tollius (Alexandre), frère cadet du précédent, fit, comme lui, ses études à Amsterdam, et devint correcteur de l'imprimerie de Jean Blaeuw (*V.* ce nom, IV, 550). Il prit soin de la première édition des *OEuvres* de Ger. J. Vossius, 1641, 3 vol. in-4°. Après la mort de ce savant, il écrivit à Isaac Vossius, alors en Suède, de le choisir pour secrétaire; mais Isaac refusa ses services. Alexandre fut attaché, comme professeur, à l'académie d'Harderwyck, où l'on croit qu'il remplaça son frère, et mourut, dans cette ville, en 1675. On lui doit l'édition d'*Appien*, Amsterdam, 1670, 2 vol. in-8°., qui fait partie de la collection *Variorum*. W-s.

TOLLIUS (Jacques), philologue et alchimiste, frère des précédents, était né, vers 1630, à Utrecht ou dans le voisinage de cette ville. Après avoir fait ses premières études à Deventer, il fut envoyé, par son père, à Ger. J. Vossius; mais il reconnut fort mal les soins de ce savant, si, comme on l'en accuse, il abusa de la permission qu'il avait d'entrer dans son cabinet, pour s'emparer d'une partie de son travail sur les auteurs anciens. Vossius étant mort, Tollius revint à Utrecht terminer ses cours. Informé qu'Heinsius était chargé par la reine Christine de visiter l'Italie, il témoigna le plus vif desir de l'accompagner comme secrétaire. Les démarches qu'il fit n'ayant point eu le succès qu'il espérait, il entra en qualité de commis dans la maison de J. Blaeuw, libraire d'Amsterdam; son intelligence et sa fidélité lui méritèrent l'affection de son maître, qui lui fournit les moyens de perfectionner ses connaissances. Tollius, de son côté, s'attacha sincèrement à Blaeuw; mais il ne put résister à la proposition que lui fit Heinsius, de le prendre pour secrétaire. Il partit au mois d'octobre 1662, pour aller rejoindre son nouveau patron à Stockholm. Heinsius s'étant aperçu qu'il gardait des copies de ses notes, le renvoya bientôt (1); il revint en Hollande, et, quelque temps après, obtint, par le crédit de ses amis, le rectorat du gymnase de Gouda. Dans les loisirs que lui laissait cette place, il étudia la médecine, et il se fit recevoir docteur, en 1669. Quelques intrigues, dans lesquelles il se trouva mêlé, lui firent perdre, en 1673, la place de recteur, et il vint habiter Noordwyk, où il donna des leçons particulières, et exerça l'art de guérir. Trouvant à peine dans ses talents les moyens de subsister, il tenta de rentrer dans

(1) Il paraît que Tollius ne se borna pas à transcrire les notes d'Heinsius; celui-ci lui reproche *alia graviora*, dans sa lettre à Isaac Vossius. Voy. la *Sylloge epistolar.* de Burmann, III, 690.

la carrière de l'enseignement, et obtint enfin, en 1679, la chaire d'humanités à l'académie de Duysburg. Passionné, depuis quelque temps, pour la recherche de la pierre philosophale, il avait fait diverses expériences sur les métaux, et découvert le secret de donner au cuivre la couleur de l'or. En 1687, il fut chargé, par l'électeur de Brandebourg, de visiter les mines d'Allemagne et d'Italie. Ce voyage lui fournit l'occasion de faire de nouveaux essais, et de recueillir une foule d'observations curieuses sur le règne minéral. Ayant prolongé son séjour en Italie au-delà du terme qui lui avait été fixé, on le soupçonna d'avoir abandonné la Réforme. Ses talents et les recommandations dont il était porteur l'avaient fait accueillir par le cardinal Barberini, qui le logea dans son palais. Il quitta Rome, en 1690, sans prendre congé du cardinal, et se hâta de revenir à Berlin. Ayant trouvé l'électeur prévenu contre lui, il jugea prudent de regagner la Hollande. Forcé de se procurer des ressources, il ouvrit une école à Utrecht; mais comme il avait négligé d'en demander l'autorisation elle fut fermée irrévocablement. Les amis qui lui restaient encore l'abandonnèrent; et Tollius, avec le secret de faire de l'or, mourut dans la misère, le 22 juin 1696. On lui doit, comme philologue, une édition d'*Ausone*, Amsterdam, 1669 ou 1671, in-8°. (2), qui fait partie de la collection *Variorum*; et une excellente édition de *Longin*, Utrecht, 1694, in-4°., avec une version latine et des notes, et la traduction française de Boileau (*V.* ce nom). Il a donné des traductions latines de l'ouvrage de Bacchini : *De sistris*, Utrecht, 1696, in-4°., insérée dans le *Thesaur. antiquit. romanar.* de Grævius, tome VI; et de la *Roma vetus* de Fam. Nardini, dans le tome IV du même recueil. Il promettait des éditions, enrichies de notes, de *Lucien*, de *Salluste*, de *Florus*, de *Phèdre* et de l'opuscule d'Artémidore, *Des Songes*. Ses autres ouvrages sont : I. ***Gustus ad Longinum, cum observatis in Orationem Ciceronis pro Archiâ***, Leyde, 1667, in-8°. II. ***Fortuita, in quibus, præter critica nonnulla, tota fabularis historia græca, phœnicia, ægyptiaca ad chemiam pertinere asseritur***, Amsterdam, 1686, in-8°. de 575 pag. Son but, dans cet ouvrage, est de prouver que toutes les fables de l'antiquité ne sont que des allégories alchimiques; c'est ce qu'a voulu faire depuis D. Pernety (*V.* ce nom, XXXIII, 390), dans son ouvrage intitulé : ***Fables égyptiennes et grecques, dévoilées et réduites au même principe.*** III. ***Manuductio ad cælum chemicum***, ibid., 1688, in-8°. de 16 pag. Tollius y rend compte de la méthode qu'il a suivie pour parvenir à la découverte sublime de la pierre philosophale. Il assure que dans trois ou quatre jours, et avec une dépense de trois ou quatre florins, on vient à bout de faire de l'or. Mais il avertit que les jours dont il parle sont des jours philosophiques, et qu'on se tromperait en les mesurant par la durée de vingt-quatre heures. IV. ***Sapientia insaniens, sive promissa chimica***, ibid., 1689, in-8°. de 64 pag. C'est l'explication de l'opuscule du prétendu Basile Valentin : *Cursus triumphalis antimonii*. Les noms de *Basile Valentin* signifient, suivant Tollius, régule puissant, c'est-

(2) Tollius a inséré dans cette édition la *Relation* d'un voyage qu'il avait fait à Gratz en 1660.

à-dire, le mercure. Voy. l'analyse de cet ouvrage, dans la *Biblioth. universelle* de Leclerc, XIII, 204-14. V. *Insignia itinerarii italici, quibus continentur antiquitates sacræ*, Utrecht, 1696, in-4°. C'est un recueil de pièces anciennes que Tollius avait rapportées de son voyage en Italie. Ce volume devait être suivi de deux autres, contenant les *Opuscules de chirurgie*, que les Grecs nous ont laissés, et les *Fragments* des poètes grecs relatifs à la chimie. VI. *Epistolæ itinerariæ, observationibus et figuris adornatæ, curâ et studio Henr. Chr. Henninii*, Amsterd., 1700 ou 1714, in-4°. C'est le seul ouvrage de Tollius qui soit recherché. Ces lettres renferment beaucoup de détails intéressants, particulièrement la cinquième, qui est la relation de son voyage en Hongrie. VII. *Comparaisons de Pindare et d'Horace*, de Théocrite et de Virgile, etc., dans les *Dissertationes selectæ criticæ de poetis*, gr. et lat., publ. par J. Berkelius, Leyde, 1704, in-8°. Hennin promettait une *Vie* détaillée de J. Tollius; mais elle n'a point paru. Outre le *Trajectum eruditum* de Burmann, on peut consulter les art. *Tollius*, dans le *Dict.* de Chaufepié, où l'on trouvera quelques *Lettres inédites* de Jacques et de Corneille.

W—s.

TOLLIUS (HERMANN), philologue hollandais, né, à Breda, le 28 février 1742, fit de bonnes études de littérature ancienne et de jurisprudence, à l'université de Leyde, et y fut promu docteur en droit, en 1763. Hemsterhuis et Ruhnkenius l'ayant décidé à suivre la carrière où ils brillaient eux-mêmes au premier rang, Tollius fut appelé, en 1767, à une chaire d'histoire, d'éloquence et de grec, à l'académie de Harderwick, et il en prit possession par un discours qui eut le plus grand succès, et où il établissait : *Etiamnum superesse in græcis litteris ex quo graviores disciplinæ decus ac præsidium capere possint*. Par un exemple alors trop rare parmi les érudits hollandais, il donnait volontairement des cours de langue et de littérature nationale. Profondément affecté, en 1776, de la perte d'une épouse qu'il adorait, il imagina de se distraire de son chagrin en voyageant; et, après en avoir obtenu l'autorisation, il vint à Paris, où il se livra à la recherche des manuscrits de la bibliothèque du roi et à la fréquentation des savants. Il était occupé de recueillir des matériaux pour l'édition qu'il projetait dès-lors du Lexique d'Apollonius, lorsqu'il reçut avis de sa vocation à l'illustre Athénée d'Amsterdam, pour y remplir la place que venait de laisser vacante Pierre Burmann; et l'ayant acceptée, il prononça, à son installation, un discours : *De Gerardo Johanne Vossio, perfecto grammatico*. En 1784, le stathouder Guillaume V jeta les yeux sur Tollius pour l'éducation de ses enfants; mais ces nouvelles fonctions le firent envelopper dans toutes les disgraces qui ne tardèrent pas à fondre sur la maison d'Orange. Il les partagea avec un dévouement parfait; et la famille stathoudérienne l'honora de toute sa confiance. Il en reçut la preuve dans diverses administrations, gestions et missions dont il fut successivement chargé, et dont l'une le retint en Pologne pendant plusieurs années. Revenu dans sa patrie, Tollius fut nommé, en 1809, professeur de statistique et de diplomatie à Leyde. Sa harangue inaugurale traitait *De fine statistices, quæ vocatur, hodiernæ*,

Au bout de quelque temps, il échangea cette chaire contre celle de littérature grecque et latine, qu'il avait anciennement occupée. Il mourut à Leyde, en 1822; et jamais perte ne fut signalée par de plus honorables regrets. Le roi des Pays-Bas l'avait créé chevalier de l'ordre du Lion-Belgique. Il était membre de l'institut royal de Hollande et de plusieurs académies. Dans le temps de sa proscription, il avait refusé de l'emploi en Angleterre, en Allemagne et ailleurs. Ses principaux ouvrages sont : I. *Apollonii Lexicon Homericum, græcè, cum notis Villoisonii et H. Tollii*, Leyde, 1788, in-8°. Les observations de Tollius réunissent le mérite à la brièveté. Il a abrégé celles, un peu diffuses, de Villoison. II. Différents écrits polémiques sur les affaires du temps. La plupart ont été publiés anonymes. On distingue dans le nombre un Mémoire sur les malheurs de la Hollande et le remède à y apporter, publié sous la rubrique d'Anvers, 1796, en hollandais et en français; et une Réfutation remarquable du Mémoire à consulter des jurisconsultes Bavius Voorda et Jean Valckenaer, dans l'affaire du stathouder Guillaume V, même année. III. Un Recueil d'écrits politiques ou Mémoires concernant la république des Provinces-Unies, 3 vol. in-8°., 1814-1816. Il a enrichi d'une bonne Biographie les *Opuscula academica* de son ami Nicolas Paradys, professeur en médecine à Leyde, 1813. M—ON.

TOLOMAS (CHARLES-PIERRE XAVIER), jésuite, né, en 1705, à Avignon, se consacra de bonne heure à la carrière de l'enseignement. Envoyé, par ses supérieurs, à Lyon, il y professa les belles-lettres au collége de la Trinité, et fut admis à l'académie, dont il devint l'un des membres les plus assidus. Ayant, en 1755, attaqué les encyclopédistes, dans une harangue latine, d'Alembert écrivit à l'académie de Lyon pour lui demander l'exclusion du P. Tolomas : elle refusa de servir la vengeance du philosophe; mais les amis de d'Alembert ayant déclaré qu'ils se retireraient (1), le P. Tolomas donna sa démission. Il succéda, dans la place de bibliothécaire, au P. Jouve, que Pernetti cite, avec éloge, dans les Lyonnais dignes de mémoire, et mourut en 1763. On a de lui : I. *Dissertation sur l'hyène*, 1755, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que l'animal féroce qui, l'année précédente, avait jeté l'épouvante dans les campagnes voisines n'était point une hyène, mais un loup de la grande espèce. Delandine trouve ce Mémoire savant et curieux. II. *Dissertation sur le café*, 1757, in-12. Il en conseille l'usage aux personnes studieuses. III. *Discours sur la philosophie d'Épictète* (2), 1760, in-8°. C'est une réponse aux attaques dirigées contre ce philosophe par J.-B. Rousseau (3). Ce sont les seuls ouvrages imprimés du P. Tolomas; mais on conserve de lui, parmi les manuscrits de la bibliothèque de Lyon, un assez grand nombre de Mémoires et de Dissertations, entre lesquels nous citerons : *De l'architecture des Égyptiens*. Il leur attribue l'invention de la belle architecture, dont on fait honneur aux

(1) C'étaient les membres les plus distingués de l'académie de Lyon, Alléon-Dulac, Goiffon, Montucla, l'abbé Andra, etc. Voy. le *Catal. des manuscrits*, III, 300. La correspondance de Mathon de Lacour avec Montucla, conservée en manuscrit chez M. Bourbarlat, donne de grands détails sur toute cette affaire.

(2) Et non pas d'*Épicure*, comme le disent tous les *Dictionnaires*.

(3) *Ode à l'abbé Courtin*, II, 2.

Grecs. Ceux-ci, dit-il, se sont contentés de donner de nouveaux noms aux ordres dont les Égyptiens avaient déterminé les proportions. — *De l'art de fortifier la mémoire*. C'est un nouvel examen de la méthode proposée par Quintilien. — *Deux Dissertations sur la mélographie* ou déclamation ornée des anciens. — *Recherches sur les feux de joie des anciens, et sur l'invention de la poudre à canon*. Le P. Tolomas conjecture que l'usage de la poudre est plus reculé qu'on ne le croit ordinairement (4) (*V.* SCHWARTZ, XLI, 270). — De la *Superstition des nombres*, ou dissertation sur les années climactériques. — *Sur la sympathie et l'antipathie*. Voyez pour plus de détails les *Manuscrits de la biblioth. de Lyon*, par Delandine. W—s.

TOLOMEI (JEAN-BAPTISTE), cardinal, était né le 3 décembre 1653, à Florence, d'une famille patricienne, originaire de Sienne, mais établie à Pistoie. Après avoir commencé ses études, sous les Jésuites, à Florence, il les continua successivement à Pise et à Rome, où il acheva son cours de philosophie au collége Clémentin. Il revint ensuite à Pise étudier le droit et la théologie, et retourna, bientôt après, à Rome, où il embrassa la règle de Saint Ignace. Les succès qu'il obtint dans l'enseignement étendirent sa réputation dans toute l'Italie. Le pape Clément XI l'employa dans toutes les affaires importantes; et, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à l'Église, le créa cardinal, en 1712. Le P. Tolomei se défendit d'accepter cette dignité; cédant enfin aux ordres de ses supérieurs, on lui permit du moins de ne rien changer aux habitudes qu'il avait contractées depuis quarante ans. Ainsi le nouveau prélat continua de manger à la table commune avec ses confrères, et conserva son modeste appartement au collége germanique, dont il était alors recteur. Dans les dernières années de sa vie, il fut accablé d'infirmités, et mourut le 18 janvier 1726, laissant la réputation d'un théologien profond et d'un habile critique. Le P. Tolomei possédait toutes les langues de l'Europe, et avait des connaissances fort étendues dans toutes les sciences. Il n'a cependant publié qu'un cours de philosophie sous ce titre : *Philosophia mentis et sensuum*, Rome, 1696, in-fol. Un supplément aux *Controverses* de Bellarmin, dont il s'occupait depuis vingt-ans, est demeuré inédit. — Nicolas TOLOMEI, de la même famille, né, à Sienne, en 1699, entra dans l'ordre des Jésuites, se fit remarquer par son talent pour la prédication à Rome et à Florence; il mourut, dans cette dernière ville, peu de temps après la suppression de son Ordre, en 1774. Son ouvrage intitulé : *Vocation de Saint Louis de Gonzague, jésuite*, est devenu classique, et a obtenu plus de trente éditions du vivant de l'auteur. W-s.

TOLOMMEI (CLAUDE), littérateur, naquit d'une ancienne famille, à Sienne, en 1492. Destiné au barreau, il étudia le droit, et prit les degrés de docteur. On ignore les motifs qui le portèrent à y renoncer; mais on sait qu'il voulut être ensuite publiquement dépouillé de son laurier

(4) Suivant les auteurs arabes, dès l'année 1156, les Maures d'Afrique assiégés dans Niebla en Andalousie, par les troupes de Castille et de Grenade, firent usage de canons, *Tiros de trueno con fuego* (coups de tonnerre avec du feu) ce qui ne peut se rapporter qu'à l'artillerie moderne et non point au feu gregeois des anciens, qui brûlait sans faire explosion. (*V.* Conde, *Hist. de la dominacion de los Arabes en Espana*, tome III, et l'*Art de vérifier les dates*, troisième partie, tom. III, p. 78.) A—T.

doctoral. En 1516, il se rendit à Rome où il se rapprocha du parti papal, qui méditait la perte de Sienne. On croit que Tolommei fut de l'expédition dirigée contre cette république, en 1526. Banni de sa patrie, il s'attacha de plus en plus à la cause de Rome, et entra au service d'Hippolyte de Médicis, qu'il suivit à Bologne. En 1532, il se rendit à Vienne pour régler les intérêts de ce cardinal. Privé (1535) de cet appui, il accepta les offres de Pierre-Louis Farnèse (*Voy.* ce nom, XIV, 169), qui, par ses débauches, était devenu un objet de mépris pour tout le monde. Tolommei, qui ne voyait en lui que le fils du pape, s'estima très-heureux d'appartenir à un tel maître. Il employa tous les moyens pour en gagner la faveur; et il en obtint une place de magistrat, dès que Paul III eut posé sur la tête de cet homme dissolu la couronne de Parme. Effrayé par le meurtre de son protecteur, Tolommei alla chercher un abri à Padoue, où il donna un cours de morale, d'après les principes d'Aristote (*V.* Figliucci, XIV, 510). Il y apprit bientôt (1549) sa nomination à l'évêché de Corsola (1). et non pas de Toulon, comme l'a cru Ugurgieri (2). Ses compatriotes, oubliant ses torts envers eux, le mirent au nombre des seize citoyens chargés de réformer les lois de leur pays. Tolommei ne fut pas moins sensible à cette marque d'estime qu'il l'avait été en recevant l'avis de son rappel (1546). Il prit part aux travaux de cette assemblée, présidée par le cardinal Mignanelli; et il y appuya l'opinion de ceux qui croyaient devoir s'en tenir à la protection d'une puissance étrangère. Envoyé auprès de Henri II, pour resserrer les nœuds entre Sienne et la France, il lui fit un Discours au nom de ses compatriotes, et resta auprès de ce monarque jusqu'à la fin de 1554. En revenant de cette mission, il mourut, à Rome, le 23 mars 1555. Rempli de zèle pour les progrès des lettres, il fonda les académies de la *Vertu* et de *lo Sdegno*, destinées à propager les bonnes études. La première, parmi quelques pratiques ridicules (*Voy.* Annibal Caro, VII, 172), prit à tâche d'éclaircir le texte de Vitruve. On peut lire, dans les ouvrages de Tolommei, une Lettre (3) où il trace la méthode à suivre dans ce travail, et dont on pourrait encore profiter de nos jours. Ce sont peut-être les seules pages raisonnables qu'il ait écrites. Engagé dans une dispute avec le Trissin, il lui reprocha l'inutilité des nouveaux signes dont ce littérateur voulut enrichir l'alphabet italien (*V.* Trissin). Il l'accusa même, avec autant d'injustice que d'aigreur, de s'être approprié les travaux de l'académie des *Intronati* (4) de Sienne, qui, d'après lui, avaient été les premiers à discuter ce point. Embrassant avec ardeur les questions les plus futiles, il composa un lourd Dialogue pour examiner quel nom l'on donnerait à une langue qu'on parlait depuis tant de siècles. On en avait proposé plusieurs, chacun desquels trouvait des apo-

(1) Petite île de l'Adriatique, sur les côtes de l'Illyrie.

(2) *Pompe Sanesi*, 2e. part., pag. 573.

(3) *Lettere*, liv. III, pag. 114.

(4) Il doit paraître peu probable que Tolommei, vivant à Rome depuis 1516, et trempant dans tous les complots de Clément VII contre la liberté de Sienne, ait pu concourir à la fondation des *Intronati*, en 1525; mais on le trouve inscrit sur les premiers registres de cette académie (*V.* Gigli, *Diario sanese*, I, 224), où il avait pris le nom de *Sottile*. Dans le même vol., pag. 238 et suiv., on donne l'indication de plusieurs ouvrages inédits de Tolommei.

logistes. Le Trissin et Muzio auraient voulu qu'elle s'appelât *italienne ;* Varchi et Bembo, *florentine ;* Celse Cittadini, Bulgarini, Bargagli, *siennoise ;* d'autres, *vulgaire*, tandis que Tolommei s'efforçait de lui obtenir le titre de *toscane*. Ces débats furent aussi longs qu'animés ; et ils n'eurent d'autre résultat que de laisser chacun libre dans son choix. On ne fut pas plus heureux dans les changements qu'on se flatta d'introduire dans les règles de la poésie italienne. Désespérant de s'élever à la perfection des grands modèles, on essaya de tous côtés d'inventer de nouveaux mètres, pour échapper, disait-on, à la monotonie et à l'imitation. On fit des vers de douze, de quatorze, de seize et jusqu'à dix-huit syllabes. Au milieu de tant d'essais malheureux, parurent les hexamètres et les pentamètres de Tolommei, qui prétendit soumettre la poésie italienne aux principes de la versification latine. Il eut d'abord quelques imitateurs ; mais l'oreille, le seul bon juge de tout ce qui a rapport à l'harmonie, fit bientôt justice de cette innovation, qui, dans le siècle précédent, avait déjà échoué entre les mains de Léon-Baptiste Alberti. Nous ne croyons pas que par ces travaux, Tolommei doive être déclaré, comme Tiraboschi l'a fait, l'un des écrivains les plus *benemeriti* de la langue italienne. Ses ouvrages sont : I. *Delle lettere nuovamente aggiunte* (à l'alphabet italien) : *libro di Adriano Franci intitolato* il POLITO. Rome (1524), in-4°. C'est une réfutation de l'ouvrage du Trissin, sur le même sujet. Tolommei s'est caché sous le nom de Franci. II. *Orazione* (à Clément VII) *della pace*, ibid., 1534, in-4°. III. *Versi e regole della nuova poesia toscana*, ibid., 1539, in-4°. avec le portrait de Tolommei. IV. *Lettere libri sette*, Venise, 1547, in-4°. ; traduit en français par Vidal, Paris, 1572, in-8°. Les académiciens de la *Crusca* citent la réimpression de 1559, in-8°., moins complète que l'édition originale. V. *Due Orazioni in lingua toscana : accusa e difesa contra Leon segretario, di segreti svelati*, Parme, 1548, in-4°. C'est un exercice de rhéteur sur un crime imaginaire. VI. *Orazione recitata ad Enrico II a Compiègne, il mese di decembre*, 1552, Lyon, 1553, in-8°., suivi de quelques Sonnets en l'honneur de madame Marguerite de France : trad. en français, Paris, 1553, in-4°. VII. *Il Cesano, dialogo nel quale si disputa del nome, col quale si dee ragionevolmente chiamare la lingua volgare*, Venise, 1555, in-4°. *Cesano* est le nom d'un compatriote de l'auteur, qui fut aumônier de Catherine de Médicis. L'abbé Morelli a rendu compte, dans un journal italien intitulé : *il Poligrafo* (Milan, 1812, nos. 19 et 20), d'un petit ouvrage inconnu à tous les bibliographes, et dans lequel Tolommei établit un dialogue entre le Politien et Jason del Maino. Il est intitulé : *De corruptis verbis juris civilis. Voy.* Poleni, *Exercitationes Vitruvianæ*, pag. 50, et Tiraboschi, qui a donné le plus de détails sur cet auteur.

A—G—S.

TOLOSANI (ANTOINE), général de l'ordre de Saint-Antoine de Vienne, né en 1555, à Toulouse, d'une maison illustre, originaire de Savoie, prit, en 1596, l'habit des chanoines réguliers, dont il devait être le réformateur, dans l'abbaye chef d'ordre en Dauphiné, et fut élu abbé dès l'année suivante. Il traça aussitôt le

plan de réforme, qui produisit les plus heureux résultats. Tolosani joignait à une grande piété une profonde érudition. Il fut un des plus habiles prédicateurs de son temps. Ses qualités et ses talents lui acquirent la confiance et l'estime des habitants de la province du Dauphiné, où il fut le fléau des Calvinistes, le restaurateur des bonnes mœurs et le destructeur des vices, surtout de l'usure, qui y était portée aux derniers excès. Il composa, contre les Calvinistes, divers ouvrages : I. *Démonstration que ce que l'Église enseigne de la présence réelle n'est que la parole de Dieu*, etc., *le tout distribué en dix-huit Dialogues dédiés au roi*, Lyon, 1608. II. *L'Adresse du salut éternel, et antidote de la corruption qui règne dans ce siècle, et fait perdre continuellement des pauvres ames*, dédié à la reine, Lyon, 1612, in-8°. III. *Prétextes de la religion prétendue réformée, desquels elle s'est servie pour subtilement et comme insensiblement faire glisser ses pernicieuses erreurs dans les cœurs de ceux qui n'ont sçu s'en apercevoir, et du vrai et infaillible moyen pour bien entendre la parole de Dieu, qu'elle déprave et corrompt tant et plus*, Lyon, 1614, in-12. Tolosani mourut en odeur de sainteté, le 12 juillet 1615. Jean de Loyac a écrit sa Vie, qui a été imprimée à Paris, en 1645, in-8°., sous le titre du *Bon prélat*. Z.

TOLSTADIUS (Éric), ministre d'une paroisse de Stockholm, né en 1673, mort en 1759, fut un des premiers qui perfectionnèrent en Suède l'éloquence de la chaire. Ses sermons attiraient un grand nombre d'auditeurs, et furent très-goûtés à la cour. Accusé par ses confrères de donner dans les erreurs des piétistes, et d'être partisan du fameux Dippelius, qui s'était rendu en Suède, il fut traduit devant les tribunaux ; mais il se défendit avec courage, et fut protégé par l'opinion publique, qui avait toujours été en sa faveur. La réputation de son éloquence se répandit même dans l'étranger, comme on le voit par les dixième et treizième parties de l'ouvrage allemand intitulé : *Geistliche Fama*, Renommée ecclésiastique. Les Sermons de Tolstadius ont été imprimés au nombre de onze, et sont encore très-répandus en Suède. On en voit la Notice dans *Stricker, homilet. Bibl.*, p. 140. C—AU.

TOLSTOY (Le comte Pierre), issu d'une ancienne famille allemande qui vint s'établir en Russie, dans le quatorzième siècle, naquit vers le milieu du dix-septième, et occupa, sous trois règnes, divers emplois à la cour de Moscow. Il était capitaine dans le régiment de Préobajenski, lorsque Pierre-le-Grand l'envoya à Constantinople, en 1702, comme ambassadeur. Les négociations qu'il dirigea dans cette ville assurèrent la paix entre les deux puissances ; et le czar lui en témoigna sa satisfaction, en 1710, par le don de plusieurs terres et le titre de conseiller-privé ; mais l'ambassadeur russe n'obtint pas le même succès lorsqu'il se plaignit de l'asile que la Porte avait donné à Charles XII, après la bataille de Pultawa : le sulthan Achmet III, au lieu de faire droit à cette réclamation, publia une déclaration de guerre contre la Russie, et, selon l'usage, fit conduire aux Sept-Tours le comte de Tolstoy. Tout ce que possédait cet ambassadeur fut livré au pillage de la populace de Constantinople ; et il resta prisonnier pendant deux ans. Rendu à la liberté, dans le mois de novembre 1714, il retourna à Mos-

cow, et fut amplement dédommagé par les bienfaits de son souverain, qui lui fit encore don de plusieurs terres, et le créa sénateur. En 1716, il accompagna ce prince dans son voyage de Hollande, et fut chargé de quelques négociations avec le roi d'Angleterre. Il suivit ensuite Pierre Ier. en France; et ce fut de Paris que ce monarque l'envoya à Vienne, avec une lettre menaçante pour Charles VI, qui avait donné asile au fils du czar. L'empereur, qui voulait éviter la guerre, livra le malheureux Czarévitch; Tolstoy alla le chercher à Naples, et le ramena prisonnier à Moscow (*Voy.* ALEXIS, I, 547). Le czar fut tellement satisfait du zèle que Tolstoy avait mis à exécuter ses ordres dans cette occasion, qu'il le nomma président du collége de commerce, conseiller privé, et le décora du cordon de Saint-André. En 1719, il l'envoya à Berlin, pour une négociation moins fâcheuse; et dans la campagne de Perse, en 1722, il se fit accompagner de ce zélé serviteur, qu'il créa comte de l'empire le 7 mai 1723, et dont il ne se sépara qu'à sa mort. Sous le règne de Catherine Ire., Tolstoy jouit de la même faveur; et cette princesse le fit siéger dans son conseil privé; mais lorsqu'elle eut fermé les yeux, il dut craindre que le jeune empereur Pierre II ne voulût un jour se venger sur lui des malheurs de son père, et bientôt il fut en effet accusé, dans un manifeste, d'avoir cherché à l'éloigner du trône, et de s'être opposé à son union avec la fille de Mentschikoff. Cette dernière accusation était surtout bien grave aux yeux du père, devenu l'arbitre des destinées de la Russie (*Voy.* MENTSCHIKOFF, XXVIII, 329). Le comte Tolstoy fut dépouillé de ses titres, de ses biens, et renfermé avec son fils, le comte Jean, dans le couvent de Soloretskoï, où il mourut, en 1728, avant la chute de son ennemi. Son fils, qui ne voulut pas quitter cette prison, y mourut aussi peu de temps après. M—n j.

TOMACELLI (PIERRE). *Voy.* BONIFACE IX, V, 115.

TOMASELLI (JOSEPH), naturaliste, né, en 1733, à Soave près de Vérone, embrassa l'état ecclésiastique, s'éloignant de la société, qu'une surdité précoce lui rendait peu agréable. Accueillant les doutes de son compatriote Lorgna sur une prétendue découverte de Requeno (*V.* ce nom, XXXVII, 381), il publia un ouvrage contre la nouvelle manière de peindre à l'encaustique, et s'exposa aux reproches de Tiraboschi, qui l'accusait d'avoir défiguré un passage de Pline. Lorsque les Vénitiens cherchaient à établir des nitrières artificielles pour se mettre à l'abri des vexations du fisc, Tomaselli fit paraître trois Dialogues sur la fabrication du nitre. Engagé dans ces travaux, il sentit la nécessité de se fortifier dans l'étude de la chimie, dont il fit, par la suite, son occupation favorite. Partisan des nouvelles théories, il ne craignit pas de se mesurer avec le P. Pini, qui jouissait d'une grande réputation comme chimiste, et il défendit la nomenclature de Lavoisier contre les attaques de ce critique. Il cultivait aussi l'histoire naturelle, et appelait souvent l'attention des académies sur des inventions relatives à l'industrie et à l'agriculture. En 1795, il fut élu membre de la société agricole de Vérone, qui a couronné plusieurs de ses ouvrages. Tomaselli, qui jusqu'alors avait négligé son style, se crut obligé d'écrire en académicien; et lorsqu'on le chargea de continuer les

observations météorologiques de Cagnoli, il fit une étude aprofondie des auteurs classiques, pour rédiger ses notes avec élégance. En général ses ouvrages annoncent plus de patriotisme que de savoir, et la réputation du savant y reste toujours au-dessous des efforts du citoyen. Il est mort à Vérone, le 2 décembre 1818. Ses principaux écrits sont : I. *Cerografia*, Vérone, 1785, in-8°. II. *Dialoghi sopra l'arte di fare il nitro*, suivi d'un Mémoire sur la conservation des vers à soie, ibid., 1792, in-8°. III. *Risposta all' osservazioni del P. Pini sulla nuova teoria e nomenclatura chimica*, ibid., 1793, in-8°. IV. *Analisi de' vegetabili, per arrivare alla conoscenza de' generi e delle specie*, ibid., 1794, 2 vol. in-8°. C'est un extrait de la Flore française de M. Lamarck. Tomaselli a publié aussi des manuels de botanique, de minéralogie et de zoologie. V. *Teorie generali di agricoltura*, ibid., 1796, in-8°., ouvrage couronné. VI. *Mezzi di rimettere la specie bovina*, ibid., 1798, in-8°., couronné. *Voy*. Del Bene, *Elogio dell' abbate Tomaselli*, ibid., 1825, in-8°. A—G—S.

TOMASINI (Jacques-Philippe), né, à Padoue, en 1597, mourut, en 1654, à Città-Nuova, en Istrie, dont il était évêque. Les lettres furent son occupation habituelle, et en quelque sorte la cause de son élévation aux dignités ecclésiastiques. Il eut le courage de lutter contre le mauvais goût de son temps, et d'opposer sans cesse Pétrarque à Marini. Ce fut le motif principal de la publication qu'il fit, en 1650, du *Petrarcha redivivus, Laura comite*, Padoue, in-4°., fig., où il a rassemblé tout ce qu'il avait pu trouver de ce poète célèbre (*Voy*. Noves et Pétrarque). Il présenta cet ouvrage à Urbain VIII, qui le récompensa par l'évêché de Città-Nuova. Déjà, en 1630, il avait publié en latin les *Éloges des hommes illustres de Padoue*, 1 vol. in-4°., qui furent réimprimés, en 1634, 2 vol. Cet ouvrage est estimé. Si l'on en croit Reinesius, dans l'une de ses Épîtres, un Danois nommé Jean Rhode, qui avait vécu long-temps à Padoue, où il s'appliquait aux sciences, en serait le véritable auteur, et Tomasini se le serait attribué pour se frayer un chemin au cardinalat. Reinesius semble même insinuer que Tomasini fit donner un canonicat à Rhode, en reconnaissance d'un tel présent. Rien assurément n'est moins prouvé que cette inculpation ; mais, le fait fût-il vrai, on ne sait lequel serait le plus blâmable, ou de Tomasini, pour s'être attribué l'ouvrage d'autrui aux dépens de sa conscience et de sa réputation ; ou bien de Rhode, pour s'être vanté d'avoir rendu ce service à Tomasini, au risque de se perdre d'honneur par une semblable divulgation. D'Ablancourt en usa bien mieux envers le cordelier Dubosc, à qui il abandonna un bon livre de sa composition ; car il lui garda le secret, ce qui est d'un très-honnête homme ; et il n'y eut que le Cordelier qui, par un autre trait d'honnêteté, le découvrit au public, et en rendit la gloire à D'Ablancourt. Quoi qu'il en soit de l'assertion de Reinesius, nous avons encore de Tomasini : I. Une bonne édition des *Épîtres de Cassandre fidèle*, avec sa *Vie*. II. Les *Annales des chanoines* de Saint-Georges *in Algâ*, congrégation de prêtres séculiers, dont il avait été membre : cet ouvrage est écrit en latin, ainsi que les suivants. III. *Agri Patavini inscrip-*

tiones, 1696, in-4°.; ouvrage augmenté par Jacques Salomoni (*V.* ce nom). IV. *Historia gymnasii Patavini*, 1654, in-4°. V. *Tractatus de tesseris hospitalitatis*, Udine, 1647, in-4°., fig. VI. *Vita Marci Antonii Peregrini*, Padoue, 1636, in-4°. On peut consulter encore sur sa personne et ses ouvrages l'*Historia gymnasii Patavini*, de Papadopoli, t. II, p. 134; le P. Niceron, *Mém.*, t. XXIX; la *Biblioteca del Cinelli*, etc. M—G—R.

TOMBOIT. *V.* HEMRICOURT.

TOMITANO (BERNARDIN), médecin, né, à Padoue, en 1506, fit ses études à l'université de cette ville, et en fut nommé professeur, en 1639. Il appartenait aussi à l'académie des *Infiammati*, où il ne resta pas étranger aux débats qui éclatèrent à l'occasion de la *Canace* (*Voy.* SPERONI, XLIII, 290). Écarté d'une nouvelle chaire à laquelle il avait aspiré, il donna sa démission et alla s'établir à Venise. Sa renommée comme littérateur, et ses succès comme médecin, lui acquirent une nombreuse clientelle. En cette dernière qualité, il avait été proposé par son ami Speroni au duc d'Urbin. Ayant perdu l'espoir de servir ce prince, il s'attacha au célèbre Baglioni (*Voy.* ce nom, III, 214), qu'il suivit en Chypre; et peu s'en fallut qu'il ne fût enveloppé dans le massacre de la garnison de Famagouste, en 1571. Accablé de chagrin par la fin tragique de son protecteur, il revint à Venise, où il mourut, en 1576. Ses ouvrages sont: I. *Quattro libri della lingua toscana, ove si prova la filosofia esser necessaria al perfett' oratore e poeta*, Padoue, 1570, in-8°. C'est la troisième édition d'un ouvrage imprimé pour la première fois à Venise, en 1545, sous le titre de *Ragionamenti*. Il se compose en grande partie des discours tenus, en 1542, à l'académie des *Infiammati*, sous la présidence de Speroni. II. *Esposizione letterale del testo di Matteo evangelista*, Venise, 1547, in-4°. III. *Discorso intorno all' eloquenza, ed all' artifizio delle prediche e del predicare di Cornelio Musso*, dans le Recueil des sermons de cet évêque, ibid., 1554, in-4°. C'est un fragment d'un ouvrage plus étendu sur les grands orateurs italiens, et que Tomitano n'a point achevé. Il fait beaucoup de cas des talents de Musso, et en appelle au témoignage des cardinaux Contarini et Bembo, qui, en entendant ce prédicateur, disaient: « Ce n'est ni un philosophe, ni un » orateur: c'est un ange qui s'entre- » tient avec les hommes. » Ce qu'il y a de vrai dans ce jugement c'est la première partie: le reste ne sert qu'à nous mettre en garde contre les éloges des contemporains. Telle était l'admiration de Tomitano pour cet évêque, qu'il lui fit frapper une médaille avec un cygne, autour duquel on lisait: *DIVINUM SIBI CANIT ET ORBI* (Voyez *Museo Mazzuchelliano*, tom. I, pl. LXXVIII, num. 4). IV. *Orazione recitata, in nome dello studio Padovano, nella creazione del principe M. A. Trivisano*, ibid., 1554, in-4°. V. *Consiglio sopra la peste di Venezia, del* 1556, Padoue, 1556, in-8°. VI. *Corydon, sive de Venetorum laudibus*, églogue, Venise, 1556, in-4°. VII. *Clonicus, sive de cardinalis Poli laudibus*, ibid., 1556, in-4°. VIII. *Contradictionum solutiones in Aristotelis et Averrois dicta*, etc., ibid., 1562, in-4°. IX. *De morbo gallico, libri duo*, dans le Recueil intitulé: *De morbo gallico, quæ extant om-*

nia (*Voy.* Luvigini, XXV, 463), ibid., 1566, in-fol. X. *Thetys*, ibid., 1574, in-4°. Églogue pour célébrer l'arrivée de Henri III, roi de France, à Venise. XI. *Lettera à M. Francesco Longo, nel* 1550, ibid., 1798, in-8°. On doit la connaissance de cette pièce à Morelli, qui releva (*Catalogo de' codici italiani della libreria Naniana*, pag. 123) un plagiat de Sansovino (*V.* ce nom, XL, 357). Cet ouvrage est précédé d'une Lettre de Coletti, contenant quelques nouveaux renseignements sur l'auteur. XII. *Vita e fatti di Astorre Baglioni, libri VIII.* Cette biographie, dont il existe plusieurs copies à Pérouse, mériterait d'être publiée. Voy. *Opuscoli di Morelli*, tome III, pag. 235. A—G—S.

TOMKUS (Jean-Mernawchich), savant hongrois, né à Sebenico, issu d'une famille servienne qui avait émigré en Dalmatie, embrassa l'ordre des Barnabites à Rome, où il se fit connaître et considérer par les cardinaux Baronius, Pazmany, Barberini et Sacheti. Etant retourné en Hongrie, il fut nommé évêque de Bosnie, en 1631, visiteur de son ordre, censeur des livres religieux, et protonotaire apostolique. Ce prélat mourut à Rome, en 1639. On a publié sous son nom: I. *Vita Petri Berislai Vesprimiensis episcopi*, Venise, 1620, in-8°. Le véritable auteur de cet ouvrage est Ant. Veranzio, neveu de l'évêque Berislas. II. *Regiæ sanctitatis Illyricanæ fœcunditas*, Rome, 1630, in-4°. Le cardinal Barberini, ayant lu le manuscrit, voulut que l'édition se fît à ses frais. III. *Unica gentis Aureliæ, Valeriæ, Salonitanæ, Dalmatinæ, nobilitas*, Rome, 1628, in-4°., dédié au cardinal Sacheti. L'auteur y a recueilli des détails très-intéressants sur l'état de la religion chrétienne en Dalmatie pendant les premiers siècles de l'Église. IV. *Indicia vetustatis et nobilitatis familiæ Marciæ, vulgò Marnavitiæ nissensis*, *Romæ*, 1632, *ex palatio cardinalis Pazmany, typis vaticanis*, in-4°. L'auteur cherche à démontrer que sa famille descendait des anciens rois de Servie et de Bosnie, et à l'appui de ses titres généalogiques, il rapporte six diplomes donnés par ces princes dans le quatorzième et le quinzième siècle. V. *Dialogi de Illyrico et rebus Dalmaticis*, Rome, 1634. VI. *Pro sacris ecclesiarum ornamentis et donariis contra eorum detractores*, Rome, 1635, in-8°. G—Y.

TOMMASI (Joseph-Marie), cardinal, célèbre par son érudition, par ses ouvrages et par ses vertus, était fils de Jules Tommasi, duc de Palma et prince de Lampedosa. Il naquit à Alicate en Sicile, le 12 septembre 1649, et fut élevé dans la piété. Toute sa famille vivait dans les pratiques de la religion et des bonnes œuvres. Un oncle et trois sœurs du jeune Tommasi étaient déjà entrés dans le cloître. Joseph-Marie obtint, à force d'instances, de suivre la même vocation; et, après s'être désisté de ses droits en faveur d'un frère cadet, il fut admis chez les Théatins de Palerme, et prononça ses vœux le 25 mars 1666. Sa ferveur, son amour pour la prière, ses austérités, et son zèle pour toutes les pratiques de la vie religieuse, ne l'empêchaient pas de se livrer à l'étude. La théologie, les langues savantes, les antiquités ecclésiastiques et la liturgie l'occupèrent tour-à-tour. Il apprit l'hébreu, le chaldéen, l'éthiopien, l'arabe, le syriaque, et prit les leçons d'un savant juif de ce temps-là, Moïse de Cavi, qui se fit ensuite chrétien. Ses

recherches dans les bibliothèques et dans les couvents de Rome le conduisirent à des découvertes importantes sur toutes les parties de l'ancienne liturgie; et c'est sur ce sujet que roulent plusieurs de ses ouvrages. Malgré son amour pour la retraite et son application à l'étude, il remplit différents emplois dans son ordre, et fut attaché par les papes à diverses congrégations. Clément XI faisait une estime toute particulière du père Tommasi, et avait voulu avoir son avis, lorsqu'il fut élu pape, pour savoir s'il devait accepter une si haute dignité. Il le nomma cardinal le 18 mai 1712; et le modeste religieux lui ayant écrit pour lui exposer ses raisons de refus, le pape le contraignit d'accepter. Le nouveau cardinal conserva, autant qu'il put, les habitudes et la simplicité de son couvent. Sa maison, sa table, ses équipages, tout chez lui annonçait son horreur pour le luxe. En même temps ses revenus étaient employés en bonnes œuvres. Non content de distribuer de l'argent aux pauvres de Rome, il envoyait des secours au loin. Il fit passer cinq cents écus aux Catholiques suisses, qui soutenaient alors la guerre contre les cantons protestants. Il avait soin de faire distribuer des aumônes dans tous les lieux où il avait des bénéfices ou du bien, entre autres à Carpentras, où il jouissait d'une pension de mille écus sur la mense épiscopale. A Rome, il décorait les églises, spécialement celle de Saint-Martin-du-Mont, qui était son titre de cardinal; et il se plaisait à y faire le catéchisme aux enfants. C'est au milieu de ces soins pieux que la mort frappa le cardinal Tommasi, le 1er. janvier 1713. Par son testament, il laissa au collége de la Propagande tout ce qu'il possédait. Nous ne pouvons citer ici tous les ouvrages de ce savant. On en trouve la liste au tome VIII de l'édition de ses OEuvres, par Vezzosi, et dans une Vie du cardinal, qui parut à Rome, en 1803. Nous nous bornerons à nommer les plus importants : I. *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores*, Rome, 1680, in-4°. II. Deux éditions du Psautier, l'une en 1683, l'autre en 1697. Celle-ci est accompagnée d'une courte Exposition littérale. III. *Antiqui libri missarum*, 1696, in-4°. IV. *Institutiones theologicæ antiquorum Patrum*, 3 vol. in-8°., 1709, 1710 et 1712. On a encore du savant cardinal des Dissertations sur des points de critique, sur des usages liturgiques, sur des questions d'antiquité, et quelques livres de piété en italien, comme : *Manière de glorifier Dieu et de faire oraison; Exercice quotidien pour la famille; Courte instruction sur la manière d'assister utilement à la messe.* On a quelquefois cité du cardinal une consultation sous le titre de *Breviculus controversiæ*, relativement à la signature du Formulaire d'Alexandre VII dans les Pays-Bas. Cet écrit fut produit lors des procédures pour la béatification du cardinal : mais la congrégation des rites, présidée par Benoît XIV, décida, le 20 septembre 1755, qu'il n'était pas constant que cet écrit fût de Tommasi, et que d'ailleurs il ne contenait rien qui pût mettre obstacle à la continuation des procédures. Tous les ouvrages de Tommasi ont été réunis dans une édition commencée à Rome, en 1747, par le P. Vezzosi, aussi théatin, et qui se compose de onze vol. in-4°. Au tome VIII, publié en 1769, est jointe une Notice intéressante sur la vie et les écrits du cardinal. La Vie du même a encore

été écrite par le P. Borromeo de Padoue; par le savant Fontanini, depuis archevêque d'Ancyre; par Dominique Bernini, et enfin par un théatin qui n'a pas fait connaître son nom. Cette dernière Vie a paru à Rome, en 1803, in-4°.; elle est ornée d'un portrait du cardinal, et terminée par un récit de quelques miracles attribués à son intercession, et par l'exposé des procédures pour sa béatification. Ces procédures commencèrent immédiatement après la mort du cardinal. On entendit un grand nombre de témoins, qui déposèrent les faits les plus honorables pour sa mémoire. Après des informations réitérées, un décret du 1er. janvier 1761 déclara constant que le cardinal avait pratiqué les vertus à un degré héroïque. Un autre décret du 28 mars 1803 approuva deux miracles opérés par les prières du pieux personnage. Enfin Pie VII, par un décret du 5 juin de la même année, a décidé, conformément à l'avis unanime de tous les membres de la congrégation des rites, que l'on pouvait procéder à la béatification du cardinal. D'autres personnes de cette même famille se sont illustrées par leur piété. On publia, en 1758, la Vie du duc Jules de Palma, père du cardinal, et, en 1762, celle de son oncle, Charles Tommasi, frère aîné de Jules, qui avait cédé ses droits à son cadet, pour entrer chez les Théatins, et qui y vécut dans les pratiques de la perfection religieuse. A la fin de la Vie du duc Jules, se trouve celle de don Ferdinand Tommasi, frère puîné du cardinal. Ces deux Vies sont du P. Blaise de la Purification, carme déchaussé. Le cardinal avait quatre sœurs, qui toutes se firent religieuses. La seconde d'entre elles, nommée dans le monde Isabelle, et dans le cloître Marie Crucifixe, a été qualifiée de vénérable; et un décret de Pie VI porte qu'il est constant qu'elle a pratiqué les vertus dans un degré héroïque. Sa Vie a été écrite par Turano, et publiée à Girgenti, en 1704. Elle renferme un abrégé de la Vie de Rosalie Traina, duchesse de Palma, sa mère, qui, du consentement de son mari, se retira dans un monastère, auprès de ses filles, et qui y vécut trente ans dans les exercices de la piété. Ainsi toute cette famille semblait destinée à offrir de grands exemples de ferveur et de détachement du monde. P—c—t.

TOMMASI (Jean de), dernier grand-maître titulaire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, naquit, à Crotone dans le royaume de Naples, le 6 octobre 1731, et fut envoyé à Malte, dès l'âge de douze ans, pour être page d'honneur du grand-maître Emanuel de Pinto. Ce service terminé, il commença ses caravanes sur mer, se fit remarquer parmi les meilleurs marins de l'ordre, et parvint jusqu'à la charge éminente de commandant en chef de la marine de Malte, qu'il remplit long-temps avec autant de zèle que de talent. S'étant démis de ces fonctions, il obtint la grand-croix, entra dans le grand-conseil, et remplit successivement les emplois les plus considérables dans l'administration. Après la mort du bailli de Mazzei, en 1784, le grand duc de Toscane, Léopold, le nomma son ministre auprès du grand-maître. Lorque la trahison et la lâcheté eurent mis au pouvoir des Français l'île de Malte, et transmis le titre de grand-maître à l'empereur de Russie (*Voyez* Hompesch et Paul Ier.); et que l'une ayant été conquise par les Anglais, l'autre eut été abdiqué par l'empereur Alexandre, un

accord eut lieu entre les grandes puissances qui s'intéressaient à l'ordre de Malte, et l'Angleterre y adhéra en 1802 : la nomination du grand-maître fut alors déférée pour cette fois au Saint-Siége, sur la présentation des prieurés de l'ordre. En conséquence de cet arrangement, le pape nomma, au mois de septembre 1802, le bailli de Ruspoli, prince romain, né en 1754, qui avait été quatre ans général des galères de l'ordre. Ruspoli, qui se trouvait alors en Écosse, ayant refusé la dignité qui lui était offerte, Pie VII, dans un second consistoire, nomma le bailli de Tommasi, le 19 février 1803, sur la recommandation du roi de Naples et de l'empereur de Russie. Le nouveau grand-maître envoya aussitôt le commandeur de Bussy, comme son fondé de pouvoir et son lieutenant, à Malte, pour réclamer l'évacuation de l'île par les Anglais, conformément à l'article 10 du traité d'Amiens, et la cession du palais du gouvernement au fort La Valette. Le ministre britannique, Alex. J. Ball, répondit, le 2 mars, que le retard de quelques puissances à reconnaître l'indépendance de Malte autorisait l'Angleterre à garder cette île en dépôt; que le palais du gouvernement était occupé par les chefs Anglais, civils et militaires, on offrait provisoirement au grand-maître celui de la Boschetta; mais que, comme il n'y avait plus de meubles, le prince ferait bien de ne pas venir à Malte, et de résider provisoirement en Sicile. Tel fut le résultat de cette négociation inutile. Tommasi n'eut d'autre parti à prendre que de suivre le conseil qu'on lui donnait. Il convoqua une assemblée générale de tous les chevaliers, dans l'église prieurale de l'ordre, à Messine, le 27 juin. On y lut la bulle pontificale de son élection, et lorsqu'il eut prêté, à genoux, le serment accoutumé, et reçu le baiser de tous les chevaliers, il prononça un discours où il les exhortait à la concorde, si nécessaire pour rendre à l'ordre son existence et ses anciens statuts. Plus tard il fut question de transférer la cour du grand-maître à Corfou; mais il établit sa résidence à Catane en Sicile. Ce fut là que tous les chevaliers qui étaient restés à Malte se rendirent, à la fin de novembre, avec la chancellerie et les archives de l'ordre. Le couvent des Augustins fut mis à leur disposition, et le grand-maître Tommasi habita un palais voisin. Il y mourut, le 13 juin 1805, après avoir désigné pour son lieutenant le bailli de Guevara, qui fut confirmé par le pape et par le sacré conseil de l'ordre dans les fonctions de *lieutenant du magistère*, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 15 avril 1814. On lui donna un successeur; mais l'ordre de Malte, dépouillé de ses biens dans la plupart des états de l'Europe, et divisé par les factions qui se sont formées entre les divers chevaliers, ne paraît pas destiné à recouvrer son ancienne puissance. A—T.

TOMORÉE (frère Paul), archevêque de Colocza, et généralissime de l'armée de Hongrie sous le jeune roi Louis II, était de l'ordre des frères mineurs. Avant de prendre l'habit monastique il avait porté les armes, et s'était marié deux fois : sa première femme était morte le jour même de la célébration de son mariage; la seconde était une veuve qui mourut presque aussitôt après leur union. Tomorée, frappé de ce concours de circonstances malheureuses, le prit pour un avis que lui donnait

le ciel de se revêtir de l'habit religieux, et il le garda depuis ce moment, même à la tête des armées. Le jeune roi Louis II avait tant de confiance dans ses talents, ses conseils et son courage, qu'il lui donna le gouvernement des pays et des places fortes situés entre la Saxe, la Drave et le Danube. Frère Paul avait de la valeur, mais l'opiniâtreté et l'ardeur lui tenaient lieu de l'habileté et de la prudence qui lui manquaient. Il sut par sa vigilance avertir le jeune roi de ses dangers, et de l'approche de Soliman : mais il eut ensuite la folie de l'engager à l'attaquer plutôt que de l'attendre dans ses positions avantageuses. Le roi Louis et son conseil voulaient qu'on ne combattît que lorsque les secours qui étaient en marche seraient arrivés : frère Paul empêcha le prince et l'armée de se retirer, et fit résoudre la funeste bataille de Mohacz qui décida les malheurs de la Hongrie (*Voy.* SOLIMAN Ier.). Ce moine se montra aussi brave soldat que mauvais général : il fut tué des premiers en combattant avec intrépidité ; les vainqueurs lui coupèrent la tête, et l'exposèrent comme un trophée à la vue de leur armée, le 29 août 1526, jour de la victoire de Mohacz. S—Y.

TOMRUT. *Voy.* TOUMERT.

TONDU dit *Lebrun* (PIERRE-HENRI-MARIE), ministre de la république française, naquit à Noyon, en 1754, dans une telle obscurité que personne aujourd'hui ne se rappelle y avoir connu sa famille. Il fut élevé aux frais du chapitre de cette ville, et placé au collége de Louis-le-Grand, à Paris, où il acheva ses études. On l'admit ensuite à l'Observatoire, au nombre des élèves dont le roi payait la pension. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut connu dans le monde sous le nom de l'*Abbé Tondu* ; mais trouvant ce nom ignoble, il le changea en celui de Lebrun. Il s'ennuya bientôt de porter la soutane, et s'engagea comme soldat dans un régiment d'infanterie, où il resta à peine deux ans. Il déserta et se réfugia dans le pays de Liége, où il se fit ouvrier imprimeur, puis journaliste, et joua une espèce de rôle dans la révolution qui obligea le prince évêque à sortir de ses états, en 1787. Forcé bientôt de s'en éloigner lui-même par la répression des troubles, Tondu vint s'établir dans la petite ville d'Herve, au pays de Limbourg, où il se fit encore prédicateur de révolutions dans une gazette intitulée le *Journal général de l'Europe* ; blâmant néanmoins avec beaucoup de violence celle qui se faisait alors dans la Belgique, par l'influence du clergé (*V.* VANDERNOOT). Ses déclamations politiques furent remarquées par les meneurs de la révolution française, qui était à cette époque (1790) dans toute son effervescence ; ils crurent avoir aperçu dans ce journaliste de profondes connaissances en diplomatie, et ils l'engagèrent à venir à Paris, où Dumouriez, devenu ministre des affaires étrangères, lui donna un emploi dans ses bureaux. Lebrun parut alors plusieurs fois à la barre de l'assemblée législative, avec des députations de patriotes liégeois, et il ne manqua aucune occasion de signaler son patriotisme. Lié avec tous les meneurs du parti qui renversa le trône au 10 août 1792, il fut aussitôt après cette catastrophe nommé ministre des relations extérieures, et fit divers rapports à l'assemblée, sur la situation politique de l'Europe, entre autres le 25 septembre 1792, où il

annonça mystérieusement une *négociation importante, et qui intéressait l'existence de la république.* Cette négociation, qui ne fut point livrée au public, était probablement celle qui venait d'être entamée avec le roi de Prusse (V. DUMOURIEZ au Supplément). Le 1er. octobre suivant, Lebrun donna encore quelques détails sur les ouvertures de paix faites par le duc de Brunswick; et ces détails, où l'on ne trouve pas tout le secret de l'inexplicable retraite des Prussiens, sont néanmoins très-précieux pour l'histoire. Le 22 du même mois, le nouveau ministre fit encore un rapport curieux sur le refus de la Porte Ottomane de recevoir comme ambassadeur M. de Sémonville. Dans les séances du 19 et du 31 décembre, il fit part des dispositions hostiles de l'Angleterre, et déclara, au milieu des applaudissements de la Convention nationale, qu'il avait menacé le ministère britannique d'en appeler à la nation anglaise. Enfin il communiqua les déclarations de la cour d'Espagne, en faveur de Louis XVI; et après la mort de ce prince, il annonça l'expulsion de l'ambassadeur Chauvelin, par ordre du roi d'Angleterre. Lebrun fut ainsi l'organe ou le directeur des plus importantes affaires de la diplomatie de cette époque; et l'on doit dire que ses rapports ou ses discours, si on les compare à ceux des autres orateurs, ne sont pas trop empreints du délire et de l'exaltation du temps. Il paraît même certain que, de concert avec son protecteur Dumouriez, il avait formé un plan pour sauver Louis XVI. Du reste, comme beaucoup d'hommes du même genre, Lebrun avait sans doute pensé qu'après la ruine de l'édifice monarchique, il serait possible de rétablir l'ordre et le calme avec les hommes et les éléments qui avaient servi à le renverser; mais il fut bientôt cruellement détrompé. Robespierre et d'autres Montagnards le dénoncèrent plusieurs fois à la tribune de la Convention; et, ce qui caractérise bien la folie du temps, ils accusèrent celui qu'eux-mêmes avaient nommé leur ministre des affaires étrangères, d'être un *homme d'état.* Lebrun fit d'inutiles efforts pour résister à ces attaques. Enveloppé dans la proscription du parti de la Gironde, après le 31 mai, il fut décrété d'accusation, le 25 septembre, et mis en arrestation. Ayant eu le bonheur de s'évader, il fut repris bientôt après, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort, le 27 décembre 1793. Mme. Roland, qui a fait des portraits assez flattés de la plupart des chefs de la Gironde, a tracé avec beaucoup de sévérité, et peut-être un peu de jalousie pour son mari, celui de Lebrun-Tondu. « Il passait, » dit-elle, pour un esprit sage, parce » qu'il n'avait d'élan d'aucune espèce, et pour un habile homme, » parce qu'il était un assez bon commis; mais il n'avait ni activité, ni » esprit, ni caractère. » M—D j.

TONDUZZI (JULES-CÉSAR), historien, né, en 1617, à Faenza, fit ses études à l'université de Padoue, et se voua à l'état ecclésiastique. Il entreprit d'écrire l'histoire de son pays, au moment où son compatriote Cavina était occupé à rassembler des matériaux pour le même sujet (1). Cette identité de but, loin de tourner en rivalité littéraire, rapprocha ces deux écrivains;

(1) L'ouvrage de ce dernier est intitulé : *Faventia antiquissima regio rediviva*, Faenza, 1670, in-4°.

et à la mort de Tonduzzi, arrivée le 27 septembre 1673, ce fut son confrère qui se chargea de la continuation de l'ouvrage. On a de lui : I. *Faventinæ historiæ breviarium*, Faenza, 1670, in-8°. A la fin du volume est une réponse de l'auteur à quelques observations de Sertorius Orsato. II. *Istorie di Faenza*, ibid., 1675, in-fol.; ouvrage posthume, publié par Jérôme Minacci. Tonduzzi, qui y avait employé vingt années de recherches, n'était arrivé qu'à la fin du quatorzième siècle. Cavina continua ce travail jusqu'à l'année 1600, et y ajouta des tables de matières, un tableau des évêques, des maires et de quelques autres autorités de Faenza, avec une Notice sur l'auteur. Haym et Lenglet-Dufresnoy se sont trompés en croyant que cet ouvrage avait été imprimé à Ferrare (*V.* Mittarelli, *de Litteraturâ Faventinorum*, et Marangoni, *Tesoro de' parrochi*, tome II, liv. 3, chap. III). A—G—S.

TONE (Théobald-Wolf), fondateur de l'association des *Irlandais unis*, naquit, à Dublin, le 20 juin 1763, fit ses études à l'université de cette ville, et son cours de droit à Londres. Destiné au barreau, il l'abandonna bientôt pour se livrer à la politique, et fut entraîné dans cette périlleuse carrière par l'indignation qu'excita en lui la triste position de sa patrie, l'un des pays les plus favorablement situés, et cependant l'un des plus malheureux par l'oppression où y gémissent les Catholiques. Quoiqu'il professât la religion anglicane, Tone n'en montra pas moins un très-vif intérêt au sort des Catholiques ses compatriotes, et il publia, en 1790, une brochure véhémente contre les abus de l'administration anglaise. Cet écrit le fit admettre dans la société des Whigs de Bedford, et un second ouvrage du même genre le fit nommer secrétaire du comité central de l'opposition. Dès-lors, attaché pour toujours à la cause de la liberté irlandaise, il rédigea les pétitions, les défenses des Catholiques, et fut chargé, en 1793, de demander au roi d'Angleterre l'abolition des lois pénales sous lesquelles ils gémissaient. Il fonda ensuite la société des Irlandais unis (*V.* Tandy), que le gouvernement anglais vit avec tant de peine. Tone fut appelé dans le parlement, où le chancelier le traita de *serpent nourri dans le sein de l'état*. Menacé dans sa liberté, il se retira en Amérique, puis en France, où il se concerta avec le général Hoche sur les expéditions de la baie de Bantry et du Texel (*V.* Hoche). Nommé adjudant-général, il servit dans différentes armées françaises, et enfin dans l'expédition du général Hardi, en 1798. Le vaisseau sur lequel il se trouvait ayant été pris par les Anglais, il fut conduit à Dublin, et traduit devant une cour martiale qui le condamna à être pendu. Ayant vainement demandé à être fusillé, il se tua lui-même dans sa prison. — Son fils a obtenu, en 1810, une mention honorable au concours proposé par l'Institut, sur cette question : *État civil et politique de l'Italie sous la domination des Goths*. M—D j.

TONELLI (Jacques). *Voy.* Dimas de La Croix.

TONG (Ezraël), fils d'un ministre de Hollby, où il naquit en 1621. Comme il était de la secte des puritains, il sortit d'Oxford, où il faisait ses études, lorsque l'armée parlementaire vint mettre le siége devant cette ville, et il alla établir une école à la campagne. Ayant épousé

la fille du docteur Pluckley, ce docteur lui résigna sa cure dans la province de Kent, qu'il fut ensuite obligé de quitter à cause des factious dans lesquelles étaient partagés ses paroissiens : il devint professeur de grammaire au collége de Durham. Après la dissolution de ce collége, il se retira à Islington dans le voisinage de Londres, où il établit une école de grec et de latin. Le colonel Harley lui procura la place de chapelain de la garnison anglaise de Dunkerque. Après la reddition de cette ville, il fut nommé curé de Sainte-Marie de Stayning, à Londres. Réduit à une extrême détresse par l'incendie de son église, il accepta la place de chapelain de la garnison de Tanger, d'où il revint dans son bénéfice lorsque l'église eut été rebâtie. Cet homme, d'un caractère inquiet et fanatique, s'associa avec le fougeux Oates, pour la dénonciation du prétendu complot des catholiques contre Charles II. Ce fut dans la maison de cet infâme calomniateur qu'il mourut, le 18 novembre 1680. Tong était habile dans le grec et le latin. Il avait du talent pour la poésie, et il obtint des succès dans la profession d'instituteur ; il connaissait parfaitement la chronologie, l'histoire naturelle, et s'était même occupé d'alchimie. On a de lui : I. *Abrégé de la grammaire.* II. Trois Dissertations dans les *Transactions philosophiques*, sur la sève des arbres, et particulièrement sur celle des noyers. III. Plusieurs pamphlets contre les Jésuites. IV. Le *Royal martyre.* V. *L'Étoile du Nord*, contenant des prophéties sur la monarchie anglaise. VI. Traduction d'un ouvrage français, sur les persécutions exercées contre les Protestants. VII. Traduction de quelques Traités de Drelincourt. Il fut aussi l'éditeur d'une Chronique composée par Simson. Il a laissé en manuscrit un Traité d'alchimie et plusieurs Traités de théologie. T—D.

TONNELIER (LE). *Voy.* CHASTELET, VIII, 263.

TONSI (JEAN), biographe, né, en 1528, d'une ancienne famille milanaise, entra dans l'ordre des *Humiliés*, administré alors par un de ses parents, avec lequel on l'a souvent confondu (1). En 1559, il le remplaça dans la dignité d'abbé de Brera, et, peu après, il alla gouverner le monastère de Saint Abondius, à Crémone. Il était dans cette ville, lorsque l'on complotait à Milan contre la vie de l'archevêque. (*V.* CHARLES BORROMÉE, V, 197). Un certain Lignana se présenta un jour devant l'abbé, et il eut la témérité de lui demander quarante pistoles pour faciliter l'évasion de Farina, qui devait commettre ce crime. Tonsi effraya cet émissaire, en le menaçant de dévoiler son projet : mais, n'osant pas être le délateur de ses propres confrères, il garda le silence ; et cet acte de faiblesse l'enveloppa dans la persécution à laquelle restèrent exposés les auteurs de cet attentat. Arrêté avec six des complices, il fut d'abord relégué dans la chartreuse de Garignan, et il obtint ensuite la permission de se retirer en Toscane. Ses manières et son instruction lui gagnèrent l'estime de François de Médicis, qui le nomma grand-prieur de Saint-Étienne, et recteur de l'université de Pise. Tonsi resta dans cette ville jusqu'à l'année 1586, époque de son rappel à Milan, où il

(1) Celui-ci s'appelait *Jean-Baptiste*, et il était abbé du monastère de Bréra, à Milan, en 1552.

mourut le 3 novembre 1601. Ses ouvrages sont : I. *Disceptationes calvinicæ*, traduit de l'italien de Panigarola, Milan, 1594, in-4°. II. *De vitâ Emmanuelis Philiberti Allobrogum ducis, libri duo*, Turin, 1596, in-fol.; trad. en italien, par l'auteur lui-même, Milan, 1602, in-4°. Tonsi (2) avait connu le duc Émanuel Philibert, lors de son voyage à Turin, pour y remplir une mission, au nom du gouverneur de Milan. Il voulut honorer la mémoire de ce prince; et ce dévouement lui valut une pension de cinq cents écus par an, de la part de Charles-Émanuel, qui lui avait déjà accordé le titre de conseiller. III. *Vita d'Alfonso d'Avalos, marchese del Vasto*, inédit. (*Voy.* Argelati, *Script. Mediol.*, II, 1499; et Tiraboschi, *Vetera Humiliat. monumenta*, I, 304 et 417). A—G—S.

TONSTALL (CUTHBERT) savant prélat anglais, était né vers 1476, à Tacford dans le Hertfordshire, d'une famille illustre. La nature l'avait doué des plus heureuses dispositions pour les sciences, et il les cultiva par l'étude de la théologie, de la jurisprudence, de la philosophie, et des mathématiques. On conjecture qu'il vint à Paris suivre les cours de l'université que le mérite de ses professeurs rendait depuis long-temps célèbre. Quoi qu'il en soit, Tonstall reçut le doctorat à l'académie d'Oxford, et ne dédaigna pas d'y remplir quelque temps une chaire. Ses talents le firent appeler au conseil du roi Henri VIII, qui l'employa dans diverses affaires importantes, et le récompensa de ses services, en 1522, par l'évêché de Londres, et, en 1530, par celui de Durham, le plus riche du royaume, et auquel était annexée la dignité de Palatin. C'était le prix de la complaisance que Tonstall avait eue d'écrire en faveur de la dissolution du mariage de Henri avec Catherine d'Aragon. L'évêque de Durham était attaché sincèrement à la foi catholique; mais il n'avait pas le courage de son ami Thomas More (*V.* ce nom), et on le vit approuver, du moins par son silence, des mesures qu'il détestait au fond du cœur, et qui finirent par consommer le schisme de l'Angleterre. La mort de Henri VIII fut le terme des prospérités de Tonstal. Ce prince l'avait désigné l'un des régents du royaume pendant la minorité d'Édouard; mais le duc de Northumberland le fit déposer et supprima l'évêché de Durham, pour s'attribuer la dignité de Palatin. Cette disgrâce rendit à Tonstall le sentiment de ses devoirs : il désavoua publiquement sa faiblesse, et montra le plus grand repentir de sa conduite. Enfermé par ordre d'Élisabeth, il termina sa vie dans une prison, en 1559. On a de lui : I. *In laudem matrimonii, oratio habita in sponsalibus Mariæ, Henrici VIII filiæ, et Francisci, regis Francorum primogeniti*, Bâle, 1519, in-4°. II. *De arte supputandi libri quatuor*, Londres, 1522, in-4°. (1). On en conserve un exemplaire sur peau vélin, dans la bibliothèque de *Corpus Christi*, à Oxford (*V.* le *Decam.* de M. Dibdin, II, 368), Paris, Rob. Estienne, 1529, 1535, 1538, in-4°. C'est un

(2) Fontanini, Zeno et Tiraboschi l'appellent *Ton*, au lieu de *Tonsi*, qui est son véritable nom. Cette erreur a été répétée par le *Dictionnaire historique* de Bassano, qui n'a fait que copier Tiraboschi partout où il l'a pu.

(1) Montucla en cite une édit. de Paris, 1508, in-4°.; mais elle ne doit son existence qu'à une faute typographique, 1508 pour 1538. Voy. l'*Hist. des mathématiques*, I, 573.

Traité d'arithmétique très-remarquable pour le temps. Tonstall, dit dans la Préface, qu'il le composa pour faciliter l'examen des comptes des trésoriers de la couronne. III. *Compendium et synopsis in decem libros Ethicorum Aristotelis*, Paris, 1554, in-8°. IV. *De veritate corporis et sanguinis Jesu Christi in eucharistiá*, ibid., 1554, in-4°. V. *Opus contra blasphematores Dei prædestinationis*, Anvers, 1555, in-4°. (2). W—s.

TONTI, banquier italien, qui se fixa en France, imagina les emprunts en rentes viagères, appelés, de son nom, *Tontines*. La différence de ce mode d'emprunt avec les autres consiste en ce que les extinctions tournent au profit des prêteurs survivants. Le ministère établit, pour la première fois, une *Tontine*, en 1653; et le trésor se trouva surchargé d'une dette annuelle d'un million vingt-cinq mille livres. On eut encore recours au même moyen en 1689, 1696 et 1709. De tous les expédients de finances, dit Forbonnais, c'est peut-être le plus onéreux pour l'état, puisqu'il faut presque un siècle pour éteindre une *Tontine*, dont les intérêts sont cependant d'ordinaire à un très-fort denier (Voy. *Recherches et Considérations sur les finances de la France*). La science des finances a fait de tels progrès, qu'on peut croire qu'un pareil moyen ne sera plus employé. W-s.

TONTI (Le chevalier), fils du précédent, ayant embrassé la profession des armes, servit, huit ans, sur terre et sur mer, et se conduisit partout avec honneur. Dans une affaire en Sicile, il eut la main emportée d'un éclat de grenade; mais il la fit remplacer par une main de fer, dont il se servait fort adroitement. Étant revenu à Paris solliciter de l'emploi, La Salle, sur la recommandation du prince de Conti, l'associa à l'expédition qu'il était sur le point d'entreprendre, et dont le résultat fut la découverte du Mississipi (*V.* La Salle, XL, 181). En partant pour reconnaître si, comme il le soupçonnait, le fleuve qui donne son nom à cette contrée avait son embouchure dans le golfe du Mexique, La Salle laissa trente hommes à Tonti, pour la garde du fort Niagara, qu'il venait d'établir entre les lacs Érié et Ontario. Tonti s'occupa d'abord d'assurer la subsistance de sa garnison, et ensuite, avec un détachement, s'avança dans la rivière des Illinois. Il ne négligea rien pour gagner l'amitié des chefs de cette nation, et réussit à les mettre dans les intérêts de la colonie naissante. Malheureusement il ne put aider ses nouveaux alliés dans la guerre qu'ils eurent bientôt à soutenir contre les Iroquois, excités par les Anglais, qui

(2) Suivant Aikin, dans sa biographie générale, Tonstall ou Tunstall naquit à Hatchford, dans l'ancien Richmondshire, vers 1474. Il étudia à Oxford, puis à Cambridge, et prit le doctorat en droit à Padoue. Il possédait déjà plusieurs bénéfices ecclésiastiques, lorsqu'il fut nommé, en 1516, archiviste ou maître des rôles. Il fut, à diverses époques, envoyé comme ambassadeur auprès de l'empereur Charles-Quint. Le sceau-privé lui fut confié en 1523: en 1527 il accompagna le cardinal Wolsey en France, à titre de conseiller d'ambassade, et fut, en 1529, l'un des ambassadeurs de l'Angleterre, au traité de Cambray. Son zèle pour l'église romaine se déploya en diverses occasions, notamment en épressant Érasme, l'un de ses intimes amis, d'écrire contre Luther. Plusieurs des lettres qu'il écrivit à Budée et à Érasme ont été imprimées dans le recueil des Épîtres de ce dernier. Persécuté et dépouillé sous le règne d'Édouard VI, il ne songea point à s'en venger lorsqu'il eut recouvré son évêché, après l'avénement de Marie, et durant ce règne sanglant, personne, dit-on, ne fut attaché au fatal poteau dans son diocèse. Un prédicant ayant été arrêté en sa présence, son chancelier insistait pour qu'il fût rigoureusement interrogé. L'évêque de Durham modéra son zèle en disant: « Jusqu'ici nous avons su conserver l'estime de ceux qui nous entourent; ne faites pas, je vous prie, rejaillir sur ma tête le sang de cet homme. » Sous le règne d'Élisabeth, ayant persisté à refuser de prêter le serment de suprématie, il fut de nouveau dépossédé. L.

voyaient avec envie la France étendre ses établissements dans un pays dont ils convoitaient le commerce exclusif. Les pertes que les Illinois éprouvèrent dans cette guerre les refroidirent beaucoup à l'égard des Français. En 1680, Tonti fut chargé, par La Salle, de construire un fort sur la rivière des Illinois, dans une position avantageuse. Informé que le fort de Crève-Cœur était menacé par les Iroquois, il s'y rendit aussitôt; mais, jugeant impossible de le défendre, il prit le parti de l'abandonner, et ramena la garnison, réduite à cinq hommes par les désertions et par les maladies. Il acheva, l'année suivante, le nouveau fort auquel il donna le nom de Saint-Louis. Étonné de ne pas recevoir de nouvelles de La Salle, dont il ignorait la fin tragique, il descendit le Mississipi jusqu'à son embouchure, et remonta ce fleuve avec le chagrin de n'avoir pu découvrir le sort de son ami. Resté presque seul, par la mort de La Salle et de la plupart de ses compagnons, il se fixa dans le pays des Illinois, desquels il s'était fait aimer, et y vécut plusieurs années du produit de sa chasse et de la vente des pelleteries. C'est de son nom que les cantons qu'il avait habités sur les bords du Mississipi furent appelés *Petits et grands Tonticas*. D'Iberville, nommé commandant de la Louisiane, y trouva Tonti, en 1700; mais on ignore la suite de ses aventures ainsi que l'époque de sa mort. On a sous le nom de Tonti : *Les dernières découvertes de La Salle dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1697, in-12. Il déclara à d'Iberville, ainsi qu'au P. Marest, missionnaire (Voy. *Lettres édifiantes*, VI, 323, éd. de Querbeuf), qu'il n'avait aucune part à cet ouvrage, plein d'inexactitudes, et dans lequel les productions de la Louisiane et les ressources qu'elle offre au commerce étaient ridiculement exagérées. Cependant on l'a réimprimé sous le titre de *Relation de la Louisiane et du Mississipi*, dans le *Recueil des voyages au Nord*, V, 37-195. On peut consulter sur Tonti l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, III et IV, éd. in-12, et l'*Histoire générale des voyages*, par Prevost, tome LVI, in-12. W-s.

TONTOLI (Gabriel), historien, né, vers l'année 1610, à Manfredonia dans la Pouille, étudia la jurisprudence à l'université de Naples, qu'il habitait encore lors de la révolution de 1647 (*V.* Masaniello, XXVII, 342). A son retour en province, il vit éclater une autre guerre entre deux chapitres, à l'occasion de la double élection d'un vicaire : chargé d'aller soutenir à Rome la nomination de son frère, Toutoli, qui s'était bien acquitté de cette mission, se voua pour toujours à l'état ecclésiastique. Il prit les ordres, fut sacré évêque de Ruvo, et mourut peu après dans son diocèse, en 1665. Témoin des désordres qui avaient accompagné la révolution de Masaniello, il voulut raconter ce qu'il avait vu, sans avoir la prétention de composer une histoire : « J'ai fondu mes notes, » dit-il, dans un style naturel et » *fantastique* : je vous donne ce li- » vre comme un mélange d'histori- » que, de narratif, de poétique, de » déclamatoire et de familier.... J'ai » cru qu'une révolution opérée par un » homme du peuple ne devait être » écrite que par une plume *vulgai-* » *re*. » Cet aveu nous dispense de tout autre jugement. L'auteur avait eu d'abord l'idée de rédiger les Mémoires du duc d'Arcos; et son ou-

vrage devait être intitulé : *Il principe pietoso*. Mais choqué des actes de rigueur exercés par ce vice-roi, il fit choix d'un nouveau titre, et dédia son travail à don Juan d'Autriche. N'osant braver personne, il loue indistinctement tout le monde. Les Espagnols et les Napolitains, la noblesse et le peuple, les gouvernants et les gouvernés, chacun reçoit tour-à-tour ses éloges. Ne sachant plus comment concilier ses protestations sur l'attachement des Napolitains au roi d'Espagne avec leur tentative d'en briser le joug, il finit par appeler cet événement une *sédition fidèle*, dont il ne fallait pas trop se fâcher; car après tout: *licet aliquando insanire*. Ses ouvrages sont : I. *Il Masaniello ovvero discorsi narrativi sopra la sollevazione di Napoli*, Naples, 1648, in-4°. M. le marquis de Fortia vient de donner un Catalogue raisonné des ouvrages relatifs à la révolution de Masaniello, dans le premier volume des Mémoires de Modène, réimprimés à ses frais, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Nous regardons ce travail comme le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour : il comprend les titres de cinquante-huit ouvrages en italien, en français, en anglais, en espagnol et en allemand. II. *Memoriæ diversæ metropolitanæ ecclesiæ Sypontinæ, ex apostolicis in Vaticano monumentis, et aliundè deductæ*, Rome, 1654, in-4°. III. *Collectio jurium ecclesiæ Garganicæ contra Sypontinam*, ibid., 1655, in-4°. *Voy.* Sarnelli, *Cronologia de' vescovi ed arcivescovi Sipontini*; et Soria, *Storici Napoletani*. A—G—S.

TOOKE (Le révérend WILLIAM), littérateur anglais, né, en 1744 (1), fit ses études dans une école d'Islington, où il eut pour condisciple J. Nichols, avec lequel il fut ensuite attaché à l'imprimerie du savant Bowyer. Il reçut les ordres sacrés, se maria, vers 1771, et occupa la place de ministre de l'Église anglaise à Cronstadt, dans une île du golfe de Finlande, soumise à la Russie. Ayant été appelé, en 1774, à l'emploi de chapelain de la factorerie anglaise de Pétersbourg, son mérite le mit en rapport avec les personnes les plus distinguées par leur esprit ou par leur rang : les Orloff, les Galitzin, le prince Potemkin, la princesse Dashkoff, le comte Boutourlin, les Euler, père et fils, Pallas, Krafft, Platon, archevêque de Moscou, et Eugène, archevêque de Kerson, traducteur de Virgile en grec. Dans un voyage en Prusse, il eut de fréquents entretiens avec Kant. Ce fut à la sollicitation de son ami Étienne Falconet, qui desirait mettre les Anglais en état de juger de ses idées dans la théorie des beaux-arts, que Tooke traduisit dans sa langue plusieurs morceaux sur la sculpture écrits par ce statuaire et par Diderot. Il envoya cette traduction en Angleterre, où Nichols l'imprima, en 1777, in-4°. Pendant un séjour de dix-huit années à Pétersbourg, il composa plusieurs ouvrages importants, relatifs à la Russie. La société royale de Londres l'avait admis au nombre de ses

(1) Il comptait parmi ses ancêtres George Tooke, qui, après avoir pris une part très-active à l'expédition dirigée contre Cadix, en 1625, vint passer le reste de ses jours au manoir de Pope dans le Hertfordshire, où il composa plusieurs ouvrages en prose et en vers, entre autres les *Danaïdes*, poème; et une *Élégie* (the Eagle Trusser's Elegy) en l'honneur du prince Rupert. — Andrew Tooke, autre aïeul de William, fut professeur de géométrie au collège Gresham, premier maître de l'école de la Chartreuse, et mourut en 1731. On a de lui : *Synopsis græcæ linguæ*, 1711; une traduction du *Panthéon* de Pomey, 1726, 10e édition, suivie de plusieurs autres; la traduction anglaise des *Devoirs de l'homme* de Pufendorf, 1716, et d'autres écrits.

membres, en 1782. Quelques années après, l'académie impériale des sciences et la société économique de Pétersbourg lui ouvrirent également leurs portes. Londres le revit, en 1792, possesseur d'une fortune indépendante que venait de lui laisser un de ses alliés. Riche en revenu et en loisir, il continua de cultiver la littérature, et d'ordonner les matériaux qu'il avait recueillis chez l'étranger Il mourut, à Londres, le 17 nov. 1820. On a de lui : I. Les *Amours d'Othniel et Achsah*, roman, 1767, 2 v. in-12. II. *La Russie, ou tableau historique de toutes les nations qui composent cet empire*, 1780, 4 vol. in-8°. III. *Variétés littéraires*, 1795, 2 vol. in-8°. L'accueil qui fut fait à cette collection engagea Tooke à publier, quelques années après : IV. *Extraits de journaux étrangers, et manuscrits originaux imprimés pour la première fois*, 1798, 2 vol. in-8°. On distingue dans ces deux recueils quatre dissertations sur l'histoire ancienne des peuples du Nord, par le professeur Shlætzer; plusieurs morceaux de Meiners et de Wieland; des Mémoires sur l'abbé Galiani, etc. V. *Vie de Catherine II, impératrice de Russie*, 1797, 3 vol. in-8°. VI. *Tableau de l'empire russe, sous le règne de Catherine II, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, 1799, 3 vol. in-8°. VII. *Histoire de la Russie, depuis la fondation de cet empire jusqu'à l'avénement de Catherine II*, 1800, 2 vol. in-8°. VIII. *Tableau de Pétersbourg*, traduit de Storch, 1800, in-8°. IX. *Sermons* traduits de l'allemand de Zollikofer : *Sur la dignité de l'homme*, 1803, 2 vol. in-fol. *Sur les maux qui sont dans le monde*, 1803, in-8°. *Sur l'éducation*, 1806, 2 vol. in-8°. *Sur les fêtes et les solennités de l'Église*, 1807, 2 vol. in-8°. *Sur les erreurs et les vices dominants*, 1812, 2 vol. in-8°. X. *Exercices de dévotion et prières*, traduits du même, 1814, in-8°. Zollikofer était ministre de la congrégation réformée de Leipzig. Ses ouvrages sont très-estimés. William Tooke fut, en 1814, l'éditeur du *Dictionnaire de biographie générale*, 15 vol. in-8°. Son ami Nichols a inséré dans ses *Anecdotes littéraires* (t. IX, p. 159) plusieurs Lettres qu'il en reçut de Russie. On y lit. entre autres particularités intéressantes, la relation du dîner que l'impératrice donnait annuellement aux ministres de la religion de toutes les dénominations, qui se trouvaient dans la ville impériale ; dîner somptueux qu'elle se plaisait à appeler *le dîner de la tolérance*. On comptait à cette réunion jusqu'à seize communions différentes, représentées par leurs ministres en habit ecclésiastique. La conversation générale se faisait en langue latine. Lorsque le repas était fini, le métropolitain avait coutume de prononcer à haute voix ces paroles : *Gloire à Dieu dans les cieux ! paix sur la terre ! bienveillance envers les humains !* A une grande connaissance des langues et des littératures grecque et latine, Tooke joignait une connaissance parfaite du français : il prêcha souvent dans cette langue à Pétersbourg devant les protestants de cette nation, lorsque ceux-ci manquaient de pasteur. Après son retour à Londres, il prêcha également avec succès en faveur de l'école et de la maison de travail des protestants français. L.

TOOKE. *Voy.* HORNE.

TOPAL-OSMAN ou OSMAN le *Boiteux*, grand-vézir de Mahmoud Ier., entra, dans son enfance, au

collége des Itch-Coglans. Son amabilité, sa douceur, son intelligence, son adresse, le firent distinguer dans toutes les études et les exercices de corps en usage chez les Othomans. En 1699, il fut chargé de porter au Caire un ordre du sulthan. Pour ne pas tomber au pouvoir des Arabes qui parcouraient la Natolie, il s'embarqua à Seïde, et son bâtiment fut attaqué en route par un corsaire de Maïorque; il reçut dans le combat plusieurs blessures, entre autres un coup de feu à la cuisse, qui lui fit donner le nom de Topal. La saïque fut conduite à Malte, où un Marseillais nommé Arnaud, employé en chef dans la marine de l'ordre, vint visiter la prise, et ne vit pas sans intérêt le jeune Turc blessé. « Tu devrais me » racheter, lui dit Osman avec con» fiance, tu ne t'en repentiras pas. » — Arnaud lui répondit qu'il n'était pas assez riche pour risquer de perdre la somme qu'on exigerait pour sa rançon. — « Tu as raison, reprit Osman, je n'ai d'autre sureté à te donner que ma parole : es-tu assez généreux pour y croire? » L'honnête Français, touché de la noble confiance du jeune captif, le racheta du corsaire pour six cents sequins. Osman lui ayant donné le choix d'attendre seulement pour être payé de sa rançon qu'il eût pu écrire à Constantinople, ou de le laisser aller, sur sa parole, achever sa commission, le Marseillais se montra aussi délicat que le jeune Turc était confiant : le navire même d'Arnaud fut mis à sa disposition : arrivé au Caire, Osman récompensa généreusement le capitaine et envoya mille sequins à son libérateur. Il suivit la carrière des honneurs qu'il méritait si bien de remplir. Dans la guerre de Morée, de 1715, il se distingua assez pour exciter la jalousie et même la haine du grand-vézir. Son mérite lui tint lieu de sauve-garde, et, en 1722, il fut élevé à la dignité de pacha et de serasker dans la Morée. Jusque-là il n'avait pas cessé d'entretenir un commerce de lettres avec Arnaud : il fit, à cette époque, venir auprès de lui le fils de ce généreux Français, et aida de toute sa protection à sa fortune. Le noble Osman ne tarda pas à être nommé beiglerbeig de la Romélie. Enfin, en 1731, il obtint les sceaux de l'empire. Arnaud vint à Constantinople, et présenta à son ami Osman des orangers, des fruits, des fleurs, et douze esclaves turcs qu'il avait rachetés. Le grand-vézir se leva, contre l'usage des Musulmans. « Ce Français, dit-il aux » grands qui l'entouraient, a été mon » maître; sans me connaître, et peu » riche, il a risqué une somme con» sidérable pour me tirer de l'escla» vage. J'étais couvert de blessures : » il m'a soigné comme son enfant; il » m'a laissé aller sur ma parole, et » m'a confié son propre vaisseau » pour me conduire où je voudrais; » je lui dois ma liberté, ma vie et » ma fortune. Il vient encore de fai» re tomber les fers de douze de nos » frères, qu'il ramène avec lui. » Topal-Osman combla Arnaud d'amitiés et de soins, et lui accorda la liberté de faire entrer à Salonique deux chargements de bled sans payer de droits. Ce grand-vézir était aussi sage et habile que noble et vertueux. Il fit la paix avec la Perse, et en obtint, par le traité de Cazbin, en 1731, la cession de la Géorgie (*V.* Thahmasp II). Il entretint l'abondance dans la capitale, protégea le commerce, et se montra toujours l'ami des Chrétiens, surtout des Français. Ce fut lui

qui le premier fit adopter l'essai des évolutions militaires européennes, déjà proposées par le fameux comte de Bonneval (*V.* ACHMET-PACHA). Ces innovations, qui choquaient les préjugés nationaux, furent le prétexte dont le kislar-aga et la sulthane validé se servirent pour nuire à Topal-Osman dans l'esprit de Mahmoud. Cet illustre grand-vézir fut déposé en 1732; mais en lui retirant les sceaux, le sulthan fut trop juste pour le punir. Il l'envoya remplacer son successeur au vezirat dans le commandement des frontières asiatiques, du côté de la Perse. Thahmas-Kouli-Khan venait de détrôner Chah-Thahmasp, et régnait sous le nom d'un enfant au berceau. La paix de la Perse avec la Russie était conclue; et, au mépris du traité de Cazbin, les armées du régent tenaient déjà Baghdad bloqué depuis huit mois. Topal-Osman accourut avec cent cinquante mille hommes pour délivrer cette place. Il eut la gloire de combattre Thahmas-Kouli-Khan (*Voy.* NADIR-CHAH, XXX, 529), le 19 juillet 1733, sur les bords du Tygre, à douze lieues de Baghdad, après l'avoir trompé par une lettre supposée qu'il fit tomber entre ses mains, et dans laquelle il informait le pacha de Baghdad des motifs qui retardaient sa marche; de mettre son armée en déroute, et de le voir fuir, laissant environ trente mille morts sur le champ de bataille. Le défaut de vivres l'empêcha de suivre plus loin ses succès. Cependant, trouvant dans son génie les ressources que la jalousie de ses ennemis, et surtout du grand-vezir Ali-Pacha, lui refusaient, de peur qu'il n'acquît trop de gloire (1), Topal-Osman, le 22 octobre de la même année, battit encore le régent de la Perse, près de Kerkouk. Quelques jours après, il y eut à Leilan, à six lieues de cette ville, une troisième affaire dont chacun s'attribua le succès. Topal-Osman, se fiant sur ses avantages, avait refusé la paix; et quoiqu'il n'eût que des troupes qu'il avait été obligé de disséminer, il osa de nouveau attaquer le général persan, avec des forces très-inférieures. Il fut vaincu et tué dans le combat (2). Telle fut la fin malheureuse de l'illustre Topal-Osman, dont la perte ne fut bien sentie qu'après sa mort, aussi inutilement que justement reprochée à ses envieux. Peu de grands-vézirs ont réuni plus de talents à plus de vertus. Son noble caractère inspire autant d'intérêt que d'admiration : il fait honneur à l'humanité. S—Y.

TOPHAM (ÉDOUARD) était le fils d'un juge de la cour de la prérogative à York, lequel fut en butte aux traits satiriques de Sterne. Après avoir étudié successivement à Éton et à Cambridge, il entra dans les gardes-du-corps du roi d'Angleterre, où il devint major. Quelques productions littéraires, du genre dramatique, telles que des prologues et des épilogues, le firent connaître avantageusement. C'était ce qu'on appelle un homme à la mode. Uni à mistriss

(1) Topal-Osman, ne recevant pas les renforts et les munitions qu'il sollicitait, avait demandé qu'en considération de sa vieillesse et de ses infirmités, il lui fût permis de remettre le commandement de l'armée à Ahmed, pacha de Baghdad. Le grand-seigneur accueillant sa demande l'avait nommé pacha de Koutayeh, et beiglerbeig d'Anatolie; mais les circonstances le retinrent à son poste, et l'empêchèrent de recevoir les ordres de sa nouvelle destination. A—T.

(2) Ce fut le lendemain du combat de Leilan, vers la fin d'octobre 1733, que fut livrée à Akderbend la dernière bataille. Topal-Osman, porté dans une litière et entraîné par les fuyards, fut tué par des soldats persans. Ils portèrent sa tête au vainqueur, qui, rendant hommage aux talents du malheureux serasker, fit ensevelir honorablement ses restes (*V.* NADIR-CHAH). A—T.

Wells, comédienne autrefois célèbre, il eut d'elle trois filles avec lesquelles il se retira dans sa terre du comté d'York. Il mourut, à Doncaster, le 26 avril 1820. Topham était propriétaire du journal intitulé le *Monde* (the World). On a de lui, entre autres écrits : I. *Lettres écrites d'Edimbourg, contenant des observations sur la nation écossaise*, 1776, in-8°. II. *Adresse à Edm. Burke, sur sa Lettre aux shériffs de Bristol*, 1777, in-4°. III. La *Vie de John Elwes*, 1790, in-8°.; nouvelle édition, 1805. Cette Notice, imprimée d'abord dans le *Monde*, fut lue avec avidité. Celui qui en est le sujet était d'un caractère très-singulier, réunissant une avarice sordide à un sentiment exquis de l'honneur et à des vertus dignes d'un stoïcien. Elwes était membre de la chambre des communes. On a peine à croire tout ce qu'on lit dans sa Vie, quoique l'auteur assure ne rien avancer qu'il n'ait été à portée de connaître. L.

TOPINO-LEBRUN (François-Jean-Baptiste), peintre d'histoire, naquit, à Marseille, en 1769, et se destina de bonne heure à la peinture. Envoyé à Rome, comme élève, au commencement de la révolution, il connut David, et le zèle des beaux-arts autant que la conformité des opinions politiques établirent entre eux une liaison intime. Topino reçut de David la promesse que celui-ci le recevrait au nombre de ses élèves. En effet, Topino, revenu à Paris, se perfectionna pendant plusieurs années dans les ateliers du premier maître de l'école française, et il y fit de grands progrès. Mais, passionné comme la plupart des artistes, pour les idées de révolution et de république, à l'exemple de son maître, il se livra à tous les excès de ce temps-là. Nommé, en juillet 1793, juré au tribunal révolutionnaire, ce jeune artiste, qui était d'ailleurs bon, serviable et ami fidèle, se laissa entraîner par l'exaltation de ses idées à voter un grand nombre de condamnations iniques. Ami particulier d'Antonelle, qui, d'abord lié avec les députés de la Gironde, devint ensuite leur bourreau, Topino ne vit que par ses yeux dans ce grand procès entre deux factions ennemies; et, républicain lui-même, il dévoua au supplice les fondateurs de la république. Après avoir envoyé les Girondins à l'échafaud, il ne manquait à Topino-Lebrun que d'y envoyer ses propres amis; et il fut du nombre des jurés qui prononcèrent sur le sort de Danton et de Camille-Desmoulins. D'abord il résista aux ordres des décemvirs qui régnaient au Comité de salut public et dominaient la Convention; mais bientôt, égaré par de faux raisonnements, épouvanté par des menaces, il donna un vote qui le livra depuis à de cruels remords. Tout prouve néanmoins qu'il n'était point avide de sang; car il refusa la place de président de la commission populaire d'Orange, qui devait le faire couler en si grande abondance. Plusieurs fois même, dans ses redoutables fonctions de juré révolutionnaire, il se prononça en faveur des victimes. On cite entre autres le fait suivant : dix-sept accusés de la ville de Tonnerre, poursuivis par le parti de la Montagne, comparurent devant le tribunal. Topino eut le courage de se déclarer publiquement en leur faveur, et il donna sa voix pour leur absolution, qui fut prononcée. Plus tard il reçut, pour ce fait, un témoignage public de l'estime de M. Chauveau-Lagarde, qui avait défendu ces mal-

heureux, voués à la mort. « Dans les » relations, dit-il, que mon état » de défenseur me donna quelque- » fois avec Topino-Lebrun, il me » parut, par ses discours, plutôt un » ami exalté de la révolution, qu'un » ennemi de l'humanité. Il annonçait » même dans ces temps affreux avoir » le goût des arts et quelques idées » libérales, et plusieurs fois, je l'ai » entendu se plaindre violemment de » la tyrannie de Robespierre, qu'il » regardait comme un homme de » sang. » En effet, les decemvirs, ne croyant plus pouvoir compter sur ses services, l'écartèrent d'abord, et prirent ensuite un arrêté, signé de presque tous les membres du Comité de salut public, pour le traduire lui-même devant l'affreux tribunal, auquel ils venaient de donner une nouvelle organisation. Topino ne fut sauvé que par l'événement du 9 thermidor. Lorsqu'après cette révolution, le sanglant tribunal eut été renouvelé, Topino y exerça encore pendant quelques mois l'emploi de juré, et le quitta de nouveau dès que la justice eut repris son cours ordinaire. A cette seconde époque, on lui reprocha d'avoir concouru à faire absoudre, sur la question intentionnelle, les membres de l'épouvantable comité révolutionnaire de Nantes, complices et émules de Carrier. Comme tous les agents du régime de la terreur, Topino se déclara pour la Convention nationale, à la journée du 13 vendémiaire, et, l'année suivante (1796), il fut compris dans les mandats décernés contre les complices de Babœuf. Plus tard il suivit, en qualité de secrétaire, Bassal, qui se rendait en Suisse, chargé d'une mission secrète du directoire. Tout en s'occupant de son art, un goût naturel le ramenait toujours vers les intrigues politiques. Lorsque la conspiration de Grenelle éclata, la police crut qu'il était venu faire un voyage furtif à Paris, et elle le désigna même comme l'un des agents présents à l'attaque du camp de Grenelle. Mais il prouva le contraire. « J'étais en Suisse, dit-il, occupé à » peindre la cascade de Schaffouse, » lors de cette malheureuse affaire; » on voulut m'y impliquer à Paris, » et la police fit dresser un procès- » verbal, pour attester ma présence » dans cette capitale. Il me fut facile » de prouver l'alibi; car le jour mê- » me qu'on fusillait, dans la plaine de » Grenelle, mes prétendus compli- » ces, je me trouvais à Bâle, où je » dînais chez notre ambassadeur, » M. Barthélemy. » Revenu en France, en 1797, Topino-Lebrun reprit la palette et le pinceau, et produisit le tableau de la mort de *Caïus Gracchus*, qui fut couronné au salon, et qui valut à son auteur une récompense du gouvernement. Ce tableau, dont le directoire exécutif fit présent à la ville de Marseille, annonçait pour le genre de l'histoire un talent auquel rendirent justice tous les connaisseurs. Dirigé par son exaltation politique, Topino figura, en 1799, parmi les Jacobins du Manége; et après l'installation du gouvernement consulaire, il continua d'être regardé comme un des moteurs secrets du parti Jacobin. Il avait entrepris de peindre dans une très-grande dimension le siége de Lacédémone, par Pyrrhus, lorsqu'il fut impliqué dans la conspiration de Demerville, Céracchi et Aréna, accusés d'avoir voulu tuer le premier consul Buonaparte, à l'Opéra, le 10 octobre 1800. Il est certain que l'usurpation militaire du 18 brumaire (9 nov. 1799) avait exalté au plus haut degré les

idées républicaines de Topino-Lebrun, et que, lié depuis plusieurs années avec le sculpteur Ceracchi, il avait conçu la même haine que cet artiste romain avait pour le premier consul Buonaparte. Topino parvint d'abord à se soustraire aux agents de la police; mais, au bout d'un mois, il fut arrêté chez une femme nommée Brisset, qui lui avait donné un asile. Toutes les charges contre lui se réduisaient à une déclaration de Ceracchi, qui avait dit que c'était de Topino qu'il tenait un poignard destiné à tuer le premier consul. Quoique Ceracchi eût révoqué cette déclaration en présence des juges, et quelque noble et concluante que fût la défense de Topino, sa condamnation à mort, ainsi que celle de ses co-accusés, fut prononcée le 9 janvier 1801. Il fut conduit au supplice le 30 du même mois, et le courage qu'il avait montré dans les débats ne l'abandonna pas jusqu'au dernier moment. B—P.

TOPLADY (Auguste Montague), théologien anglican, naquit, en 1740, à Farnham en Surrey. Peu de temps après sa naissance, son père, qui avait le grade de capitaine dans l'armée anglaise, fut tué au siége de Carthagène. Auguste étudia successivement à l'école de Westminster et à l'université de Dublin. Ayant reçu les ordres, en 1762, il obtint la cure de Bread Hembury en Devonshire, où il déploya ses talents en défendant, dans ses sermons et dans ses écrits, l'excellence du calvinisme de l'église anglaise. Ce fut le seul bénéfice qu'il posséda, et il s'y honora par un désintéressement qui bornait extrêmement son revenu, préférant rester pauvre, mais en paix avec ses paroissiens, plutôt que de vivre dans l'abondance, chargé de l'animosité publique. Toplady mourut le 11 août 1778. Le plus estimé de ses ouvrages est: *Preuve historique du calvinisme doctrinal de l'Église d'Angleterre*, 1774, 2 vol. in-8°. Ce livre est regardé comme un des plus forts écrits en faveur de cette doctrine; aussi, dans une controverse élevée depuis sur ce sujet, les défenseurs du calvinisme anglican n'ont fait que répéter les arguments de l'auteur sans pouvoir les présenter dans un meilleur jour: cet ouvrage fut réimprimé en 1816. Parmi ses autres écrits, nous citerons un recueil d'*Hymnes*, 1776, et sa *Confession dernière* (Dying avowal), 22 juillet 1778. Lorsqu'on imprima, après sa mort, une édition complète de ses œuvres, en six volumes in-8°., suivis d'un volume de pièces posthumes, ceux qui, ne l'ayant connu que par la lecture de ses ouvrages, étaient disposés à lui attribuer du fanatisme, de l'intolérance et une excessive austérité, furent surpris de voir que ce calviniste, en apparence si rigide, loin d'avoir de l'éloignement pour le monde et ses plaisirs, avait consacré quelques-uns de ses loisirs à justifier le jeu de cartes, les spectacles et les autres amusements publics. On lui a reproché quelque aigreur dans la controverse, notamment à l'égard du méthodiste Wesley, qu'il combattit par le raisonnement et par le ridicule. Toplady fut, quelques années, éditeur du *Magasin évangélique* (The Gospel Magazine). L.

TOPPI (Nicolas), historien, né vers 1603, d'une famille noble de Chieti, étudia la jurisprudence à l'université de Naples, où il prit ses degrés de docteur. Engagé dans la recherche des écrits nécessaires à sa profession d'avocat, il revenait sou-

vent dans les archives qu'il fouillait aussi en philologue. Les connaissances qu'il y acquit lui valurent, en 1651, la place d'archiviste, dont il fut dépossédé quelques années après, et qu'on lui rendit de nouveau en 1660. Profitant de la facilité qu'il avait de consulter des titres originaux, il composa un grand ouvrage sur les tribunaux et les magistrats napolitains. Si l'on en croit Meola (1), il n'aurait fait que mettre son nom à un travail inédit de Chioccarelli (*V.* ce nom, VIII, 403); mais le plagiat est une accusation trop grave pour ne l'appuyer que sur des conjectures. C'est bien assez que de reprocher à Toppi d'avoir rédigé une nomenclature aride d'écrivains, qui n'a d'autre mérite que d'être le premier essai d'histoire littéraire napolitaine. Cependant l'auteur refusa les secours de Magliabecchi, qui s'était donné la peine d'en relever quelques fautes. Cette opiniâtreté détermina Nicodemi à publier ses *Additions à la bibliothèque de Toppi*, Naples, 1683, in-fol. Mais les lacunes étaient si considérables, qu'au lieu de faire un supplément il aurait fallu recommencer l'ouvrage. Toppi mourut, à Naples, en 1681. On a de lui : I. *De origine omnium tribunalium nunc in Castro Capuano fidelissimæ civitatis Neapolis existentium, deque eorum viris illustribus*, Naples, 1655, 1666, 3 vol. in-4°. II. *Punture pietose : censura contro Girolamo Nicolino di Chieti*, Rome (Naples), 1657, in-4°. Critique dirigée contre cet historien, qui lui répondit par un autre ouvrage, intitulé : *Sferzate amorose al signor Toppi*; et dont le manuscrit est resté dans la bibliothèque de *S. Angelo di Nido*, de Naples. III. *Compendio de' benefici regj che si trovano occupati nelle provincie del regno*, Naples, 1666, in-4°. IV. *Notamento delle fatiche e diligenze fatte nell' archivio della regia Camera*, etc., ibid., 1673, in-4°. V. *Biblioteca napolitana, ed apparato agli uomini illustri in lettere di Napoli e del regno*, ibid., 1678, in-fol. Il avait entrepris un travail sur l'histoire générale et particulière de toutes les villes du royaume de Naples. C'était une espèce de dictionnaire géographique et historique, en dix volumes, à-peu-près comme celui qui a été ensuite publié par Giustiniani. Cet ouvrage, qui lui avait coûté quinze années de travail, n'a jamais été imprimé, et l'on ignore même ce qu'il est devenu. Voy. Soria, *Storici napoletani*, pag 59. A—G—S.

TORCHE (L'abbé DE (1)), littérateur médiocre, né, vers 1635, à Béziers, où son père remplissait la charge de lieutenant ou sénéchal, fit ses études au collége de cette ville, sous les Jésuites. Ses talents précoces lui valurent l'amitié de ses maîtres, dont il prit l'habit à l'âge de seize ans. Pour se délasser des fatigues de l'enseignement, il lisait des ouvrages frivoles et cultivait la poésie. Il apprit aussi l'italien et se familiarisa bientôt avec les chefs-d'œuvre de cette langue. Son penchant pour les plaisirs, déjà très-vif, s'accrut encore par le genre de lectures dont il nourrissait son imagination. Une intrigue qui fut découverte l'obligea de quitter les Jésuites ; et il vint à Paris étudier la théologie en Sorbonne. Il ne tarda pas d'abandon-

(1) *Bartholomæi Chioccarelli vita*, pag. XX.

(1) Son nom se trouve aussi écrit *Torche*, sans particule, et *Torches*.

ner les bancs pour se livrer aux dissipations de son âge; et la modique pension qu'il recevait de sa famille ne lui suffisant plus, il dut songer à se faire une ressource de sa plume. Le genre des *Nouvelles* venait d'être mis à la mode par le dégoût qu'inspiraient les éternels romans de *Cassandre* et d'*Artamène*. Il prit des arrangements avec le libraire Barbin pour en fournir sa boutique. Logé dans un grenier, il travaillait une partie de la nuit et passait le jour dans le monde. La maison qu'il fréquentait le plus assidûment était celle d'une dame de Ferlingham que le désordre de ses affaires avait conduite à tenir une académie de jeu. Elle avait deux filles fort aimables : l'une d'elles plut à l'abbé de Torche; mais ses vœux ayant été rebutés, il se persuada que la mère seule en était cause. Pour s'en venger, il la peignit des couleurs les plus odieuses, sous le nom de *Linguamfer* (2), dans l'épisode d'une nouvelle intitulée le *Chien de Boulogne*. La dame outragée devina le coupable et voulut châtier son insolence; mais ses deux fils d'un premier lit, qu'elle chargea de ce soin, se trompèrent, et faillirent faire expirer sous le bâton un malheureux abbé qui n'avait jamais composé de *Nouvelles*, en lui criant : *Il te souviendra du chien de Boulogne.* De Torche, informé de ce qui venait de se passer, ne se croyant plus en sureté, se hâta de quitter Paris, pour revenir à Béziers. Il se rendit ensuite chez un de ses parents à Montpellier, et mourut en cette ville, vers 1675, à l'âge de quarante ans. Les Nouvelles et les Romans de cet abbé, publiés sous le voile de l'anonyme, sont tombés dans l'oubli. Il écrivait en prose avec l'aisance d'un homme du monde qui travaille en se jouant. Ses vers sont faciles, mais négligés. Cependant on y trouve des morceaux tournés d'une manière agréable. On a de lui : I. Le *Berger fidèle*, traduit de l'italien en vers français, Paris, 1664, in-12 (3); réimprimé au moins huit fois (*V.* GUARINI). Les éditions les plus recherchées sont celles de Cologne, P. Marteau (Amsterd., Elzévirs), 1671, in-12; ibid., 1677, même format, fig. La seconde ne contient pas le texte italien. Dans l'avertissement, de Torche donne cette traduction comme le fruit de quelques heures de loisir. Il avoue qu'il a long-temps hésité à traduire le monologue d'Amaryllis (act. III, 4), desespérant d'égaler la version dont le public jouissait depuis quelques années. On l'attribuait alors à Mme. de La Suze; mais on sait qu'elle est de l'abbé Regnier Desmarais (*V.* la *Bibl. franç.* de Goujet, VIII, 73). II. L'*Aminte* du Tasse, traduite de l'italien en vers français, Paris, 1666, 1676, in-12; la Haye, 1679 et 1681, in-12. Cette édition fait partie de la collection des Elzévirs français. III. La *Philis de Scire*, pastorale de Bonarelli, traduite en vers français, Paris, 1667, in-12, le premier acte seulement; ibid., 1669, in-12; seule édition complète. IV. Le *Démêlé de l'esprit et du cœur*, Paris, 1667, in-12 de 77 pag.; bagatelle écrite en prose et en vers : elle a été réimprimée avec le *Combat du cœur et de l'esprit, et le démêlé et l'accomodement de l'esprit et du cœur*, ibid.,

(2) Anagramme de *Ferlingham*. Cette dame, née Prunelé, était d'une famille de Beauce, dont elle resta la seule héritière de la branche connue sous le nom de La Porte.

(3) Cette édition inconnue à Goujet et à Mercier de Saint-Léger, est citée par M. Barbier, *Dict. des anonymes*, n°. 1672.

1668, in-12; dans les Recueils de Mme. de La Suze (*Voy.* ce nom, XLIV, 248); et enfin ou la retrouve dans le *Conservateur*, juin 1758. V. Le *Chien de Boulogne*, ou l'Amant fidèle, Paris, 1668, in-12; Cologne, 1669, 1679, même format. On en trouve un extrait assez étendu dans la bibliothèque des Romans, septembre 1787, 102; mais il n'y est fait aucune mention du portrait satirique de Mme. de *Ferlingham*. VI. La *Cassette des bijoux*, ou Recueil de Lettres en prose et en vers, Paris, 1669, in-12. VII. La *Toilette galante de l'Amour*, ibid., 1670, in-12; c'est une suite de l'ouvrage précédent. On peut consulter, pour plus de détails, l'article fort curieux publié sur l'abbé de *Torche*, par Mercier de Saint-Léger, dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, VI, 183-98. W—s.

TORCY. *V.* Colbert, IX, 227, et Pompone, XXXV, 328.

TORCY (François de), prêtre de l'Église constitutionelle, était de la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne, ou doctrinaires, et se trouvait au moment de la révolution recteur du collége de Saint-Omer. Il se montra favorable aux décrets de l'Assemblée constituante sur le clergé, et se fit connaître par des *Éclaircissements sur la constitution civile du clergé de France*, 1791, 50 pag. in-8°. Cet écrit, dont il y eut la même année, une seconde édition, était fondé sur les principes des appelants relativement à l'autorité de l'Église. L'auteur développa les mêmes principes dans deux sermons qu'il prêcha en janvier 1792, et qui furent imprimés sous ce titre : *l'Église gallicane vengée de toute accusation de schisme, et préjugés légitimes de schisme contre ceux qui l'en accusent*, Saint-Omer, 63 pag. in-8°.; et peu après, il donna encore sur le même sujet : *Principes de l'unité catholique appliqués aux circonstances présentes, en forme de catéchisme*, 1792, 138 pages in-8°. On cite encore du même théologien, les *Vrais principes sur le mariage*, ou *Lettre à un curé, en réponse à différentes questions concernant les naissances, mariages et décès, et la loi du divorce*, 1793; nous n'avons point vu cet écrit. Les excès de la révolution ne ramenèrent point Torcy à une autre manière de penser, et il continua, même après la terreur, à rester attaché à l'Église constitutionnelle. On le voit alors employé dans le diocèse de Reims, soit comme grand-vicaire de Diot, évêque constitutionel de la Marne, soit comme curé de Vitry. Il assista, comme député du clergé du diocèse, au concile de 1797, et il rédigea un *Tableau du concile national*, présenté au clergé et aux fidèles de son département; cet opuscule, de 34 pages, contient peu de faits; c'est un panégyrique continuel du concile, entre-mêlé de déclamations contre le pape et les évêques légitimes. Il fut inséré dans le journal des constitutionels, dit les *Annales de la religion*, tome VI, pag. 502. Le même journal contient, tome VIII, deux autres écrits de Torcy; l'un est une *Consultation sur cette question : Des institutrices chrétiennes peuvent-elles assister et conduire leurs élèves aux fêtes nationales et décadaires ?* Ce Mémoire est signé par le *citoyen Torcy, prêtre de Vitry-sur-Marne*; il est de 28 pages in-8°., et conclut que les institutrices peuvent mener leurs élèves aux fêtes décadaires.

L'envie de plaire au parti dominant explique, mais ne justifie pas des décisions relâchées, des maximes hardies et des sophismes évidents, qu'il serait aisé de signaler dans ce Mémoire. L'autre écrit, du même temps, est un *Traité de l'accord des institutions républicaines avec les règles de l'Église*, de 144 pages in-8°.; ce *Traité* est dans le même esprit que le Mémoire, et fait beaucoup de concessions aux dépens des intérêts de la religion et des règles de l'Église. L'auteur s'y montre instruit, mais subtil et paradoxal, et surtout fort épris des institutions républicaines qui existaient alors. Le parti du clergé constitutionnel travaillait dans ce temps-là à se soutenir au milieu d'un discrédit naissant; il tenait des assemblées, organisait des presbytères, nommait des évêques. En avril 1801, on tint un synode à Reims. Ce synode était présidé par Diot; Torcy en fut promoteur et en donna une relation dans les *Annales de la religion*, tome XIII, page 79. Il assista également au concile national de 1801, et y fut admis comme procureur fondé de l'évêque Diot, absent. On l'y nomma vice-promoteur, et il prit plusieurs fois la parole, notamment dans la discussion sur le droit des prêtres de délibérer dans le concile. Cette discussion fut fort vive, et le discours de Torcy fut souvent interrompu par des murmures. L'orateur se déclara pleinement pour les droits du second ordre, invoqua l'autorité des écrivains de l'école de Port-Royal, et parla fort longuement du concile de Trente, où, dit-il, *les droits des évêques n'ont pas été moins violés que ceux des prêtres.* Ce langage déplut même dans une telle assemblée, et l'on jugea que le système de Torcy favorisait trop le presbytéranisme. Après le concordat qui suivit de près le concile de 1801, on a lieu de croire qu'il ne fut pas employé. Dans le *Supplément au Dictionnaire historique de Feller*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°., il est dit que de Torcy mourut en 1796, peu avancé en âge; c'est une erreur, puisqu'il assista au concile de 1801.

P—C—T.

TORDENSKIOLD (PIERRE), vice-amiral danois, né, le 28 octobre 1691, à Drontheim en Norwége, de Jean Wessel, habitant obscur de cette ville, porta le nom de son père jusqu'à l'époque où, pour récompense de son courage et de ses exploits, le roi lui donna le nom sous lequel il est connu dans l'histoire. Placé d'abord chez un barbier, il s'enfuit secrètement à la suite du roi, en 1704, et vint à Copenhague, où on le fit entrer à l'école de navigation. Après avoir fait, comme simple matelot, trois voyages dans les Indes, on récompensa son dévouement et son infatigable activité, en l'élevant au rang de cadet de la marine royale. Lorsqu'on eut reçu, en 1709, la nouvelle de la bataille de Pultawa, le roi de Danemark, de concert avec Auguste, roi de Pologne, déclara la guerre à la Suède. Wessel continuant à se distinguer en toute occasion, on lui confia, en 1711, un bâtiment corsaire, avec ordre d'inquiéter les côtes de la Suède. Nommé lieutenant, il prit, au mois de mai 1712, le commandement d'une frégate. On le rencontrait partout où il y avait des dangers à courir et de la gloire à acquérir. Le 26 juillet 1714, passant, sous couleur hollandaise, près d'une grosse frégate suédoise, qui avait arboré les couleurs d'Angleterre, et ayant reçu ordre d'amener, quoique bien inférieur, il répondit par une bordée, et

le combat s'engagea avec fureur. Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, il apprit qu'il n'avait plus que quatre coups à tirer, et s'éloigna, furieux de ne pouvoir recueillir les fruits de sa persévérance; car, d'après ce qu'il avait remarqué, la frégate ennemie, malgré sa supériorité, ne pouvait plus tenir long-temps. Ayant envoyé un trompette au capitaine ennemi, il lui fit dire : « J'étais près de tenter l'abordage, afin de pouvoir me mesurer de plus près avec un brave comme vous; mais la mer est si haute que je ne puis y penser. Je n'ai plus que quatre coups à tirer; prêtez-moi de la poudre, et nous recommencerons. Si vous refusez ma demande, promettez-moi sur votre parole que vous vous retrouverez ici, et j'irai chercher des munitions. » Le capitaine répondit : « Je n'ai de poudre que ce qu'il me faut; j'invite le brave Wessel à venir à mon bord; nous voulons boire à sa santé. » On s'approcha, on but à la santé de Wessel, qui y répondit, et s'écria en partant : « Saluez vos bonnes amies à Gothenbourg; — et vous, répliqua le Suédois, saluez de ma part les vôtres à Copenhague. » Ces dernières circonstances ayant été rapportées au roi, il fit donner ordre à Wessel de rentrer à Copenhague, pour paraître devant un conseil de guerre. L'équipage fut entendu; et le résultat fut favorable à l'accusé, qui, le 28 déc. suivant, fut nommé capitaine de vaisseau. Avant de retourner à la flotte, il présenta au roi un mémoire, dans lequel il s'engageait à *balayer* les mers du Nord, si l'on voulait joindre quatre autres frégates à la sienne. Le roi, paraissant goûter le projet, le soumit à l'amirauté, qui répondit : « Vous avez comblé de grâces ce jeune officier, qui n'a que vingt-trois ans; pour le nommer, en 1712, capitaine-lieutenant, vous lui avez donné la préférence sur vingt-sept premiers-lieutenants et sur vingt-quatre seconds-lieutenants : pour le faire capitaine, on a fait reculer neuf autres capitaines-lieutenants plus âgés que lui. Que veut-il encore? le commandement en chef? » Wessel retourna à la flotte avec sa frégate, pour commencer la campagne de 1715, qui fut si glorieuse pour lui. Le 24 avril, les deux flottes se trouvèrent en présence; il reçut ordre de l'amiral Gabel d'aller en avant, et lorsque la nuit eut séparé les combattants, de se placer en observation entre les deux flottes. Au point du jour, il annonça que quatre vaisseaux de ligne suédois et deux frégates, désespérant de pouvoir échapper, avaient donné contre la côte. Remarquant que l'amiral ennemi, comte Wachtmeister, s'apprêtait à brûler sa flotte, Wessel lui fit signifier que s'il ne renonçait à ce projet sur-le-champ, toute sa troupe serait passée au fil de l'épée. L'amiral jeta son épée dans la mer, et vint avec le capitaine de son vaisseau se rendre entre les mains de Wessel, qui, ayant mis à flot et dégagé la frégate suédoise l'*Aigle-Blanche*, reçut ordre de se rendre à Copenhague avec cette prise précieuse, tandis que l'amiral danois faisait dégager les autres vaisseaux. Le 12 mai, il entra dans le port, aux acclamations d'une foule innombrable, accourue de la capitale; et le 8 juin, il leva l'ancre pour rejoindre la flotte, à bord de la frégate suédoise, dont le roi lui donna le commandement, en récompense de la part glorieuse qu'il avait prise à la victoire. Le 7 août, les deux flottes étant en présence, et le capitaine d'un vaisseau de ligne suédois ayant

envoyé à terre un bâtiment pour faire eau, Wessel, par une manœuvre dont l'audace déconcerta son adversaire, s'empara du bâtiment, et l'enleva presque sous le canon du vaisseau ennemi, qui pouvait facilement l'écraser. Le jour suivant, la bataille s'engagea sous les yeux de Charles XII, qui s'était placé sur une hauteur, dans l'île de Rügen, pour être témoin de l'action, dans laquelle il perdit deux vaisseaux et un vice-amiral. La nuit ayant mis fin au combat, Wessel, envoyé en avant, pour observer, se glissa au milieu d'un convoi, et réussit à en enlever un bâtiment richement chargé, presque sous le canon de l'escorte, qui était composée d'un vaisseau de ligne, d'une frégate et d'une galiote. Dans une de ses courses, il attaqua avec trop d'ardeur un vaisseau de ligne et une frégate ennemis; les ayant mis en fuite, mais ayant essuyé une grande perte en hommes et dans son bâtiment, son amiral blâma son audace, d'autant plus répréhensible que ses instructions portaient qu'il n'attaquerait qu'à force égale. Wessel ayant été envoyé à Copenhague pour réparer ses pertes, son équipage témoigna hautement son mécontentement; plusieurs refusèrent de travailler, se plaignant qu'il les sacrifiait à son ardeur pour la gloire. Il étouffa cette émeute, et ayant rejoint la flotte, qui couvrait le siége de Stralsund, il reçut ordre de l'amiral de rallier trois autres frégates à la sienne, et de bloquer Jellen. Wessel arriva le 3 décembre à son poste, qui était de la plus haute importance. Stralsund était aux abois; Charles XII, qui y était enfermé, devait tenter les moyens de s'échapper; il y réussit par un bonheur extraordinaire, ce qui ne serait point arrivé, si le mauvais temps, les glaces, n'avaient arrêté les trois frégates qui devaient joindre Wessel. Celui-ci fit plusieurs captures d'un grand prix; mais la plus précieuse lui échappa, Charles XII; ce prince arriva à Ystedt, le 13 décembre, jour où Stralsund se rendit. Le roi de Danemark fit son entrée dans cette capitale de la Poméranie; Wessel, qui, d'après un ordre exprès du roi, allait le trouver, voulut offrir du tabac à quelques officiers supérieurs qu'il avait pris à son bord. La frégate ayant fait un mouvement, il laissa échapper de ses mains une boîte de grand prix montée en diamants, et qu'il tenait de la main du roi. Il jeta un cri, se précipita aussitôt dans la mer, et porta l'effroi dans le cœur de ses amis. C'était au milieu de décembre, pendant un hiver rigoureux; les mers du Nord étaient prises ou chariaient des glaçons. Wessel reparut bientôt sans avoir pu atteindre ce qu'il venait de perdre. A son arrivée à Stralsund, le roi le consola en lui disant : « Je » vous annoblis, je vous nomme » *Tordenskiold* (1), et je vous » donne des armes qui répondent » à ce nom honorable que vous » avez si bien mérité. Vous êtes » la *Foudre* qui écrase les Sué» dois, et le *Bouclier* qui couvre la » marine de mon royaume. » Il retourna à Copenhague avec le roi qui, l'ayant nommé son adjudant-général, lui confia l'inspection de ses flottes. Ces fonctions étaient d'autant plus importantes qu'au mois de janvier la mer du nord était prise, et que Charles XII avait formé le projet de faire passer sur la glace un corps d'armée pour attaquer la Norwège.

(1) *Tordenskiold* ou *Tordenschild* signifie *Foudre-Bouclier*.

Le dégel étant survenu, l'expédition n'eut point lieu. Au commencement de juin, Tordenskiold, qui était venu à Copenhague rendre compte au roi, lui proposa une attaque sur l'escadre suédoise qui était à l'ancre dans le port de Dynekiln. Ce jour-là même le roi approuva l'expédition, et lui confia une escadre pour l'exécuter. Sur sa route il s'empara de trois bâtiments suédois, et le 7 juillet, étant arrivé à l'entrée du port de Dynekiln, il attaqua avec tant de vivacité, que les Suédois déconcertés firent échouer leur escadre, et commencèrent à mettre le feu aux bâtiments. Dans leur effroi, ils se jetèrent sur le rivage, d'où, au nombre de cinq mille hommes, ils faisaient feu sur Tordenskiold, qui n'avait que quatre frégates et trois autres bâtiments. Pendant qu'il répondait au feu des Suédois, ses équipages étaient occupés à mettre leurs bâtiments à flot. Ce travail fut terminé dans la nuit, et il sortit du port, emmenant l'escadre suédoise composée d'une frégate, d'onze galères, de vingt-un bâtiments de transport, chargés de munitions de guerre et de bouche. Charles XII était devant Friedrichshall, attendant son escadre de Dynekiln, à laquelle devait se joindre la flotte de Gothenbourg; à leur arrivée il se proposait d'assiéger la place par mer et par terre. Apprenant l'échec qu'il venait d'essuyer, il leva le siége, et Tordenskiold, qui était sorti du port avec son riche butin, fit voile avec trois frégates pour l'inquiéter dans sa retraite. A son arrivée à Copenhague, le roi le nomma commandeur, et lui donna le cordon-bleu avec une médaille qui ne fut accordée qu'à trois amiraux pendant le cours de la guerre; il l'envoya en Norwége pour presser les préparatifs d'une descente en Suède, qui avait été concertée avec le czar Pierre-le-Grand; mais elle n'eut pas lieu, parce que ce prince se refroidit et forma d'autres projets. Tordenskiold, après avoir fait plusieurs prises d'une grande valeur, revint à Copenhague, et le roi le nomma chef des armements qui se faisaient pour les flottes du Nord. Sur la fin de 1717, ayant reçu ordre d'attaquer Stroemstadt, il fut poussé par la tempête contre les côtes, où son escadre échoua. Charles XII, apprenant que dans ce naufrage il avait perdu ses équipages et toutes ses épargnes, lui fit dire que, par considération pour sa bravoure, il avait ordonné qu'on rendit tout ce qui lui appartenait : ce prince mourut, et cette restitution ne fut point exécutée. Le roi de Danemark indemnisa Tordenskiold, en lui donnant un bâtiment que l'on avait enlevé aux Suédois, et sur lequel se trouvaient les équipages du comte Tessin. Charles XII ayant été tué le 11 décembre 1718, Tordenskiold se hâta d'aller porter cette nouvelle au roi, qui le nomma vice-amiral. Au commencement de l'année 1719, s'étant habillé en pêcheur, il avait visité la ville de Marstrand (2), la citadelle Carlstein, qui domine la ville, et remarqué avec soin les lieux par lesquels on pouvait attaquer. Il conduisit à son ordinaire cette entreprise avec tant d'audace et de bonheur, que, le 23 juillet, il força l'entrée du port, et s'empara de la flotille qui y était à l'ancre, et de cinq batteries. Par ce coup de main il se trouva maître de dix-

(2) Marstrand, petite île ou rocher du Categat, avec une ville du même nom, qui, bâtie sur la côte orientale, a un port vaste, profond, sûr, et dont l'entrée est très-difficile.

sept bâtiments de différentes grandeurs, et de quatre cent soixante-dix-neuf canons. Il prit poste dans la ville de Marstrand, fit évacuer les magasins, et jeta des bombes sur la citadelle, qui capitula le 26, après un siége de trois jours. La capitulation n'accordait au commandant que cinq heures pour sortir de la citadelle; ce délai étant expiré, Tordenskiold impatient, se fit ouvrir une petite porte par où il ne pouvait faire passer que deux hommes de front, entra l'épée à la main, et paraissant tout-à-coup devant la demeure du commandant, lui demanda, d'un ton de voix élevé, pourquoi il ne tenait point sa parole. Le commandant effrayé, au lieu de faire fermer cette petite porte, de s'emparer de Tordenskiold et de son détachement, sortit de la citadelle et la livra à l'ennemi. Le lendemain, le drapeau danois flottait sur toute l'île. Le roi fit frapper deux médailles pour éterniser cette glorieuse conquête. Celle que le vainqueur reçut de la main de son prince pesait soixante-quatre ducats en or; on y lisait l'inscription suivante : « Quiconque porte ce signe doit attester » avec force que Marstrand s'est rendu pour la gloire de Dieu et celle » du roi. » Après la conquête de Marstrand, Tordenskiold, suivant les ordres du roi, se rendit à Copenhague, où il fut nommé membre de l'amirauté. Il fut un des quatre généraux qui, en récompense de leurs services, eurent la permission de porter le portrait du prince, qu'ils tenaient de sa main. Le roi donna, en sa présence, le nom de *Marstrand*, à un vaisseau de ligne qu'il venait de faire lancer à la mer. Le comte de Carteret, ambassadeur d'Angleterre à Stockholm, étant venu à Copenhague, Tordenskiold, qui était très-lié avec lui, obtint du roi la permision flatteuse de placer du canon devant l'hôtel qu'il habitait, et de faire tirer des salves à l'occasion d'une fête qu'il donna à ce ministre. Le 23 juillet 1720, la paix fut signée à Friederichsbourg. Par une des clauses du traité, la Suède paya au Danemark six cent mille thalers, et on lui rendit Marstrand et Rügen. Tordenskiold, qui semblait avoir lassé la fortune par une élévation si subite, tourmenta le roi pour obtenir la permission de voyager. « Je pourrais vous commander, dit le prince, de rester » près de ma personne; je me contente de vous dire que je verrai » avec la plus grande peine que vous » vous éloigniez de moi. » Il partit néanmoins, ayant pour ainsi dire arraché la permission au roi. Il se proposait d'aller à Hambourg, Hanovre, Berlin, Dresde, et de faire là de nouveaux projets de voyages. Étant à Augustenbourg, il raconta au duc un songe qui l'avait effrayé la nuit précédente. Le prince, qui voyait qu'il en était fortement frappé, profita de cette impression pour l'engager à retourner à Copenhague. Il y paraissait décidé; mais le lendemain, étant à une partie de chasse avec le prince, son cheval tomba du haut d'un pont, et resta sur la place sans que Tordenskiold souffrît de cette chute violente; il crut que le malheur qui lui avait été annoncé en songe était arrivé, que tout était consommé, et il partit pour continuer son voyage. Pendant les cinq semaines qu'il passa à Hambourg, il ne pouvait sortir de son hôtel sans rencontrer une foule innombrable, avide de voir un homme qui, à peine âgé de trente ans, s'était acquis

une si haute réputation. Il avait pris à sa suite le fils d'un riche négociant de Copenhague. Ce jeune homme fréquenta une seule fois une société de joueurs, qui, lui ayant gagné ce qu'il avait, lui firent signer un billet de vingt-six mille thalers sur la caisse de son père. Parmi ces joueurs se trouvait un colonel Stahl, qui avait été au service de Suède. Tordenskiold apprit avec indignation les détails de cet événement, et sachant que le roi d'Angleterre se disposait à retourner dans son royaume, il se hâta de partir pour Hanovre, afin de s'y trouver avant le départ de ce prince. Le roi, l'ayant accueilli avec les marques de la plus haute distinction, voulut l'avoir à sa table pendant les trois jours qui précédèrent son départ; il paraissait rechercher avec empressement Tordenskiold et goûter le récit de ses exploits. Le 18 nov., après le départ du roi, l'amiral se trouvant à table chez le général Belau, apprit que le colonel Stahl était au nombre des conviés. Pendant que l'on jouait, il dit, en regardant cet officier, que le roi d'Angleterre avait agi bien sagement en faisant arrêter des hommes qui avaient trompé au jeu: « Il serait bien à desirer, ajouta-t-il, en élevant la voix, que l'on prît partout de pareilles mesures contre cette race d'hommes si vils, à quelque rang qu'ils puissent appartenir. Il y en a à Hambourg; il est surprenant que le magistrat ne les fasse pas arrêter pour les faire transporter hors de son territoire, après leur avoir chargé le dos d'une centaine de coups de bâton. » Ayant rappelé quelques circonstances qui ne pouvaient avoir rapport qu'au colonel, celui-ci demanda une explication, et peu satisfait de ce que dit l'amiral, il s'écria tout haut, qu'il n'y avait qu'un lâche matelot qui put se conduire ainsi. Tordenskiold furieux, s'élance la canne à la main, poursuit Stahl jusque dans la cour, et comme celui-ci tirait l'épée, il la lui arracha et la brisa sur sa tête. Un rendez-vous fut aussitôt proposé et accepté à quelques lieues de Hanovre. En considérant toutes les circonstances de cette malheureuse affaire, on est tenté de croire qu'il y eut guet-à-pens. Le 20 novembre, à cinq heures du matin, Tordenskiold partit dans une chaise de poste, avec son valet-de-chambre, n'ayant d'autre arme qu'une épée de gala. Un colonel hanovrien qui s'était offert pour second, et qui tint en cette rencontre une conduite bien singulière, l'accompagnait à cheval. Il avait même fait croire à l'amiral que Stahl ne viendrait point, qu'il était retourné à Hambourg. Cependant celui-ci se trouva au rendez-vous, bien armé. Le valet-de-chambre de Tordenskiold voulait donner son épée à son maître, il la refusa. Stahl eut bientôt écarté la faible lame de l'amiral, qui, au second coup tomba à la renverse. On retint le valet-de-chambre jusqu'à ce que les assistants, qui étaient bien montés, se fussent évadés. Tordenskiold expira entre les bras de son serviteur, en recommandant son ame à Dieu. Il était âgé de trente ans et vingt-trois jours. Ainsi périt un des premiers marins qu'ait eus le Danemark. Le bruit de sa mort se répandit en Norwége et en Danemark, avec la rapidité de l'éclair; tous, grands et petits, déploraient la perte de ce brave *sans peur et sans reproche*, qui, après avoir cherché dans les combats une mort glorieuse, venait de périr par la main d'un lâche joueur. Le roi le regretta sincère-

ment : considérant Tordenskiold comme l'ouvrage de ses mains, ce prince admirait sa vivacité à concevoir un plan, son intrépidité quand il fallait agir. Dans une attaque, Tordenskiold saisissait du premier coup-d'œil le véritable point, et il prévoyait toutes les circonstances qui pouvaient survenir. Aucun marin n'osait lutter avec lui; tout cédait à son agilité dans les exercices, et à une force de corps plus qu'humaine. Quand il commandait, sa voix de Stentor portait au loin ses ordres, malgré le bruit des armes et le feu des batteries. Un jeune Danois publia en 3 vol. in-4°., 1747, la biographie de quelques hommes illustres, où l'on trouve la Vie de Tordenskiold très-détaillée. Le même ouvrage a paru en allemand, Copenhague, 1753, 3 vol. in-8°. Voyez aussi Busching, *Notices sur l'état des sciences en Danemark*. G—Y.

TORDESILLAS. *V.* HERRERA.

TORELLI ou TORELLO (GUIDO-SALINGUERRA Ier.), guerrier, ainsi surnommé par contraction de *Saliens-in-guerra*, à cause de sa valeur, fut seigneur de Ferrare, en 1118. Il était fils de Frédéric Torello ou *le petit Taureau*, et de Mathilde d'Ermengarde, des ducs de la Romagne. Pietro Torelli d'*Ermengarde*, son frère aîné, était déjà gouverneur de Ferrare, pour la fameuse comtesse Mathilde, depuis 1092. Il paraît que Guido Ier. lui succéda : séduit par l'exemple des gouverneurs de ce temps-là, il se fit élire par les Ferrarois, et s'empara du pouvoir souverain, dont il usa, du reste, assez bien, puisqu'il favorisa le commerce, étendit la ville, la fortifia, et bâtit l'église de Tous-les-Saints, où il fut enterré. Muratori, dans sa Dissertation *dei Principi e tiranni d'Italia*, le distingue soigneusement de Salinguerra II, son petit-fils.—Torrelli II, fils du précédent, lui succéda dans la seigneurie de Ferrare, en 1150, et fit le traité de cette ville avec l'empeur Henri VI. Il était chef du parti Gibelin; Guillaume des Adelards, chef du parti Guelphe, imagina, pour réunir les deux factions, de fiancer *Marchesella*, sa nièce, seule héritière de tous les biens de sa famille, à *Arriverio*, fils aîné de Torelli II (*V.* ADELARD, I, 213); mais le rapt odieux de cette jeune princesse fut la cause des haines qui éclatèrent entre les Torelli et les marquis d'Este, et qui firent verser tant de sang pendant un siècle, dans le Ferrarois, le Padouan et la marche de Trévise. Torelli II mourut en 1197, laissant deux fils; Piétro d'Ermengarde et Salinguerra II (*V.* SALINGUERRA, XL, 164, et ESTE (Azzo VI), XIII, 365).—GIACOMO, petit-fils de Torelli, et fils de Salinguerra II, rappelé par les Ferrarois, ne put en profiter par son incapacité, et se retira à la cour d'Ezzelin II, son beau-père, qui se chargea de le venger. — SALINGUERRA III, fils de ce même Giacomo, marié à Jeanne, fille du fameux Albert Pallavicini, fut un homme d'esprit et de courage: créé, en 1301, chef de la ligue des villes de Bologne, Forli et Imola, il fit plusieurs campagnes honorables. Rappelé par les Ferrarois, il fut proclamé cinquième seigneur de Ferrare, en 1308; mais les efforts des marquis d'Este ne lui permirent pas de s'y maintenir. Salinguerra III perdit Ferrarre, en 1310. Les Torelli l'avaient possédée cent vingt ans avant les marquis d'Este, ceux-ci la leur avaient disputée pendant soixante-dix ans, et ils l'ont conservée trois siècles. Z.

TORELLI (Guido II), descendant de Salinguerra III, était fils de Marsilio Torelli et d'Hélène d'Arco. Il fit ses premières armes sous son père et sous le général Carmagnole (*V.* ce nom, VII, 262), mérita l'estime du duc de Milan, Jean-Marie Visconti, qui lui fit épouser Orsina, une de ses parentes, (*V.* l'art. ci-après), et l'investit, en 1406, des fiefs de Guastalla et de Montéchiarugulò. Guido, en servant sous les drapeaux d'Otton de Terzi et du marquis d'Este, avait développé de grands talents militaires : le duc Philippe-Marie, qui avait succédé à Jean-Marie, au duché de Milan, fit tous ses efforts pour le rappeler à son service. Guido y rentra en 1420, et lui resta toujours fidèle. Dès la fin de cette année, il fit la guerre au marquis d'Este, lui enleva plusieurs places, et s'empara de Parme. Il soumit Gênes au commencement de 1422 ; en fut nommé commandant pour le duc de Milan, et prépara l'expédition que ce prince envoya au secours de Jeanne II Durazzo, reine de Naples, et de Louis III d'Anjou. Sa flotte, composée de treize bâtiments de guerre et de vingt galères, mit à la voile en novembre 1423, et vint mouiller devant Gaëte. Il força le port, se rendit maître de la ville, vint bloquer Naples, qu'il avait ordonné à François Sforce d'assiéger par terre, et obligea cette capitale d'ouvrir ses portes, le 12 avril 1424. Jeanne II récompensa son libérateur, en lui donnant, dans une fête publique, un bouclier d'or, où les armes de Guido Torelli se trouvaient écartelées avec les siennes (le lion de Duras). Elle y joignit l'investiture de plusieurs fiefs, et le titre de baron de la Pouille et du Capouan. Guido, à son retour à Milan, défendit François Sforce, son ami, des accusations portées contre lui auprès du duc, lui regagna l'affection de ce prince, et fut ainsi l'origine de la fortune prodigieuse de cette maison. Guido eut de constants succès de 1425 à 1428. En 1431, il fut opposé au général Carmagnole; son ancien maître, et le battit le 22 mai, dans le Cremonais, conjointement avec François Sforce et Picinino. En 1432, il fut commandant dans la Valteline, la Valcamonique, le Bressan et le Bergamasque, avec les pouvoirs les plus étendus. Philippe-Marie érigea ; en 1428, en sa faveur, Guastalla et Montéchiarugulò en comté héréditaire, et y ajouta le don de ses armes (la *Bisse de Milan*). Il lui donna en 1431, les fiefs de Casei Cornale et Settimo, érigés en marquisat ; enfin, il le créa, le 1er. mai 1441, patrice des villes de Milan, Parme et Pavie. Guido mourut à Milan, le 8 juillet 1449. Il avait construit les fortifications de Guastalla, et bâti sur la Lenza la forteresse de *Montechiavigulò*, dont les ruines subsistent encore. Z.

TORELLI (Orsina), femme du précédent, était fille d'Antonio Visconti, et de Déjanire Valperga, et joignait à tous les avantages de la naissance une extrême beauté et un grand caractère. Depuis 1422, Guido II lui laissa la régence de Guastalla, pendant ses fréquentes absences, et elle s'y conduisit toujours avec sagesse et prudence. En 1426, pendant que Guy était à Gênes, et qu'on assiégeait Brescia, les bords du Pô se trouvant dégarnis de troupes; le général Carmagnole envoya jusques à Casal-Maggiore une division vénitienne qui enleva cette place, ainsi que Bresello, et vint assiéger Guastalla, qui ne se trou-

vait alors défendue que par quelques troupes étrangères. Orsina ramasse tout ce qu'elle peut réunir de soldats, court prendre des troupes à Parme, et les mène elle-même à l'ennemi, portant la cuirasse et le casque. Les Vénitiens croient que c'est Guido Torelli qui tombe sur eux ; ils abandonnent leur camp et un grand nombre de prisonniers. Philippe de Bergame rapporte qu'on vit cette femme courageuse conduire elle-même les renforts aux points les plus périlleux, que plusieurs des ennemis périrent de sa propre main, et que ses armes étaient couvertes de sang au sortir du combat. Tout le duché de Milan alluma des feux, et fit des réjouissances à la nouvelle de cette victoire ; et les habitants de Guastalla firent peindre cette glorieuse action sur les murs de l'église de Saint-Barthélemi, où cette fresque existe encore. Orsina mourut quelques années après, laissant deux fils. — Sa petite-fille, Donella Sanvitali, s'étant également trouvée, pendant l'absence de son mari, assiégée à Sala, en sept. 1483, par Amurath Torelli, son cousin, soutint un assaut, se défendit long-temps sur la brèche, empêcha la prise du château, et d'un coup d'arquebuse tua elle-même le malheureux Amurath. — Plusieurs femmes du même nom se sont rendues célèbres en Italie, par leurs connaissances et leurs talents littéraires. Z.

TORELLI (Lelio), en latin, *Taurellus*, célèbre éditeur des *Pandectes florentines*, naquit à Fano, le 28 octobre 1489, d'une famille patricienne, établie dans cette ville depuis le commencement du quatorzième siècle. Ses parents le confièrent, de bonne heure, à Jacq. Costanzi, son oncle maternel, savant professeur à l'académie de Ferrare ; et sous la direction de cet habile maître, il fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine. Après avoir terminé ses études classiques, il alla suivre les leçons de droit à la faculté de Pérouse, et il y reçut, à vingt-deux ans, le grade de bachelier. Sa naissance et ses talents lui ouvrirent la carrière des emplois publics. Nommé podestat de Fossombrone, il devint bientôt le chef de la magistrature de Fano, et en 1520, il fut député par son corps au pape Léon X. Scanderbeg Comnène avait obtenu du Saint-Siége la seigneurie de Fano, comme un dédommagement des états qu'il avait perdus par sa réunion à l'Église catholique. Ce prince se rendit odieux à ses nouveaux sujets par l'abus de son autorité. Secondé par les jeunes patriciens, Lelio le chassa de cette ville. Cette action courageuse fut représentée comme un attentat aux droits du Saint-Siége : mais Lelio n'eut pas de peine à se justifier ; et le pape Clément VIII voulut lui donner un témoignage de confiance, en le nommant gouverneur de Bénévent. La sagesse de ses mesures préserva cette ville de la peste et de la famine qui désolaient une partie de l'Italie. N'ayant pu réussir à calmer les habitants de Fano, révoltés contre Pandolfe Malatesti (*V.* XXVI, 332), il prit le parti de se retirer à Florence, où le grand-duc Cosme de Médicis l'accueillit avec empressement. Nommé l'un des cinq auditeurs de la Rote (1531), il se signala par son impartialité et par l'étendue de ses connaissances. Il fut ensuite élu podestat de Florence ; et le grand-duc le fit enfin son chancelier et son premier secrétaire, en 1546. Malgré les devoirs attachés aux différentes

charges dont il avait été successivement revêtu. Lelio ne cessa jamais de cultiver les lettres et les sciences. Chargé par Cosme de publier une édition des *Pandectes*, sur le précieux manuscrit conservé dans les archives de Florence, il consacra dix ans à ce travail, auquel il associa François, l'aîné de ses fils (1). Cette magnifique édition fut terminée en 1553. Lelio, depuis plusieurs années, était membre de l'académie florentine; il en fut élu l'un des chefs (*consolo*) en 1557. Les services importants qu'il avait rendus à sa patrie adoptive lui méritèrent, en 1576, son admission au sénat, et l'inscription de son nom sur le livre de la noblesse florentine; mais il ne jouit pas long-temps de ce double honneur, puisqu'il mourut le 27 mars de la même année, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait eu la douleur de se voir précéder au tombeau par neuf enfants qu'il avait eus de son mariage avec Lia Marcolini. Le grand-duc lui fit faire de magnifiques funérailles. Philippe Sasselti prononça son oraison funèbre : elle a été recueillie par Salvino-Salvini, dans les *Fasti consolari dell' academ. fiorentina*. Une médaille fut frappée en son honneur (2), et son portrait fut placé parmi ceux des illustres Florentins. Lelio joignait à beaucoup d'esprit et d'érudition les talents d'un homme d'état, et toutes les vertus d'un citoyen. La plupart des écrivains contemporains louent à l'envi sa piété, son désintéressement et sa probité. On lui doit les réglements de l'académie de Florence et les statuts de l'ordre de Saint-Étienne. Orateur et poète, on a de lui des vers latins (3) et italiens (4), et quelques Discours (5); mais il est plus connu comme jurisconsulte, quoiqu'il n'ait laissé que trois opuscules de droit : *Ad Gallum et legem Velleam; ad Catonem et Paulum enarratiunculæ; De militiis ex casu*. Les deux premiers sont adressés à François Torelli, son fils, dont on a déjà parlé; et le troisième au savant Ant. Augustin, archevêque de Tarragone, son ami. Ce prélat les fit imprimer à la suite de son recueil de corrections (*Emendationes*) (*V.* A. AUGUSTIN, III, 64); et ils ont passé de là dans le *Tractatus tractatuum*, tom. XII (*V.* ZILETTI), et dans le *Thesaurus juris* d'Éverard Otto, IV, 1603-1642. Mais le principal titre de Lelio à la reconnaissance de la postérité, c'est son édition des Pandectes, intitulée : *Digestorum seu Pandectarum libri L, ex Pandectis Florentinis repræsentati*, Florence, Torrentino, 1553, in-fol., 3 vol. C'est un chef-d'œuvre d'impression et de correction. Le manuscrit sur lequel cette édition a été faite fut découvert, en 1137, à la prise d'Amalfi. Transporté d'abord à Sienne, il fut apporté dans le quinzième siècle à Florence, où il est conservé dans le palais des Médicis, comme un des monuments les plus précieux que possède cette ville. Il est écrit sur parche-

---

(1) François Torelli joignit, comme son père, à l'étude des lettres celle des lois; il fut consul de l'académie florentine, en 1551, et mourut en 1574. Lelio lui céda la gloire de dédier l'édit.ⁿ des *Pandectes* au grand-duc Cosme de Médicis, et c'est la raison pour laquelle on lui attribue quelquefois cette édition.

(2) Elle est figurée dans le *Museum Mazzuchellianum*, I, pl. 81.

(3) On ne trouve de lui qu'une seule pièce dans les *Carmina illustrium poëtarum italorum*, IX, 311; c'est une épigramme en quatre vers sur la mort de Radagaise, roi des Gètes.

(4) Salvino-Salvini a recueilli quelques vers latins et italiens de Lelio, dans les *Fasti consolari*.

(5) On cite de Lelio, l'éloge, en latin, du duc Alexandre de Médicis, qu'il prononça en 1536; et le panégyrique, en italien, du comte Ugo, fondateur d'une abbaye à Florence.

min, d'un caractère assez fort et très-lisible. On a mis entre chaque feuillet une bande de satin pour empêcher toute altération pouvant résulter du frottement. Le nombre des ouvrages publiés en Allemagne et en Italie, pour ou contre l'authenticité du manuscrit de Florence, est si considérable, que Camus n'a pas pu les indiquer dans sa *Bibliothèque de droit*. Le même motif nous oblige de renvoyer les curieux à Nettelbladt : *Initia historiæ litterariæ juridicæ universalis* ; à la *Bibliotheca realis* de Lipenius, au mot *Jus civile* ; et enfin aux *Fasti consolari*, déjà cités. On doit consulter, sur Torelli, les *Osservazioni istoriche*, de Dom. Mar. Manni, *Sopra i Sigilli antichi de' secoli bassi*, tom. IX et XXI, et surtout la *Vie* de Torelli, qu'il a publiée, Florence, 1770, in-4°. W-s.

TORELLI (POMPONIO), littérateur, né en 1539, descendait des comtes de Guastalla, et fut envoyé, pour ses études, à l'université de Padoue. Lorsqu'il les eut achevées, il fit un voyage en France; et à son retour dans sa patrie, il devint éperdument amoureux d'une jeune paysanne, pour laquelle il composa ses premiers vers. Guéri de cette passion, il épousa la nièce du pape Pie V, et fut membre de l'académie des *Innominati* de Parme, sous le nom de *Perduto*. Son rang et ses talents le rapprochèrent du duc Octave Farnèse, qui, en 1584, l'envoya en Espagne, pour réclamer la restitution de la citadelle de Plaisance. Torelli alla d'abord en Flandre prendre les instructions d'Alexandre Farnèse, qu'il trouva occupé du siége d'Anvers; puis à Barcelone, pour traiter avec Philippe II. L'heureux résultat de cette mission difficile fut une source de faveurs pour ce diplomate, qui, après avoir surveillé l'éducation de l'héritier de l'état, mourut à Parme, le 12 avril 1608. Trois ans après sa mort, ses enfants se trouvèrent enveloppés dans les plus grands malheurs. Accusés faussement d'avoir trempé dans un complot contre le duc régnant (*V.* Ranuce FARNÈSE, XIV, 173), l'aîné eut la tête tranchée, et quatre autres furent bannis de Parme. Une branche de cette famille se réfugia alors à Reggio, et une autre vint s'établir en France, où il en reste un dernier rejeton. Les ouvrages de Torelli sont: I. *Rime amorose*, Parme, 1575, in-4°. II. *Trattato del debito del cavaliero*, ibid., 1596, in-4°. Il composa cet ouvrage pour l'instruction d'un enfant naturel qu'il avait eu de sa première maîtresse. III. *Carminum libri sex*, ibid., 1600, in-4°. IV. *Il Tancredi*, trag., ibid., 1597, in-4°. V. *La Merope*, trag., ibid., 1589, in-4°. VI. *La Galatea*, trag., ibid., 1603, in-4°. VII. *La Vittoria*, trag., ibid., 1603, in-4°. VIII. *Il Polidoro*, trag., ibid., 1605, in-4°. Ces tragédies sont calquées sur le théâtre grec. Tiraboschi en vante le style et le plan; mais on sait quel cas on doit faire des tragédies italiennes antérieures à celle de Maffei. De ce que cet auteur a inséré la *Mérope* de son rival dans un Recueil de pièces choisies, on conclut qu'il l'estimait. Ne pourrait-on pas plutôt croire qu'il ne le redoutait pas ? Plusieurs ouvrages de Torelli sont restés inédits dans les archives des comtes Torelli de Reggio et dans la bibliothèque ducale de Parme. A—G—S.

TORELLI (JACQUES), architecte-machiniste, né, en 1608, à Fano, de la même famille que le chancelier Lelio qui précède, était fils d'Antoine Torelli, patrice de

cette ville, et commandeur de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane. Il ne crut point, au-dessous de sa naissance et d'une fortune considérable, de professer les arts libéraux. Aimant avec passion les spectacles, et très-versé dans la mécanique, il étonna tout le monde à Venise, lorsque, pour la première fois, il changea en un instant, les décorations du théâtre de SS. Jean et Paul, au moyen de contrepoids et de cabestans. Des envieux l'attendirent un soir au coin d'une rue, pour l'assassiner : il en fut quitte pour la perte de quelques doigts; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses travaux. La réputation toujours croissante de cet artiste vint jusqu'à Louis XIV, qui lui fit proposer de passer en France. Torelli ne se refusa pas aux desirs de ce monarque; et honoré du titre d'architecte et de machiniste du roi, il exerça son talent au théâtre du *Petit-Bourbon*. Ce fut en grande partie au talent de cet étranger, que Corneille dut le succès de son *Andromède*, en 1650. La nouveauté et la hardiesse des essais de Torelli causèrent un tel étonnement, que le public lui donna le nom de *Grand Sorcier*. Il nous est resté quelques Recueils de ses plus belles inventions (*V*. Jules STROZZI, XLIV, 64). En 1662, il revint en Italie, amenant avec lui une demoiselle Suez qu'il avait épousée en France. Revenu à Fano, il y fit construire le théâtre de la *Fortune*, qui fut élevé d'après ses dessins, et dont il fit présent à la ville. C'est la même salle qui a servi de modèle à un théâtre bâti à Vienne par l'empereur Léopold. Torelli mourut à Fano, le 1er. oct. 1678, léguant aux PP. de l'Oratoire une rente pour lui faire, tous les ans, un service solennel. Il en composa lui-même la musique et les paroles, et donna le plan de son catafalque. A—G—S.

TORELLI (LOUIS), biographe, né à Bologne, en 1609, et conduit dans le cloître par des chagrins domestiques, apprit la théologie, dans un couvent de Saint-Jacques, et parcourut la double carrière de l'enseignement et de la prédication. Appelé successivement dans les principales villes de l'Italie, élevé par ses confrères aux dignités les plus éminentes, il sut, au milieu de ses occupations et de ses travaux évangéliques, trouver le temps de composer un ouvrage immense sur l'histoire de son ordre. Épuisé de fatigues, sans jamais chercher le repos, il continua ses recherches, même dans l'état de cécité où il fut plongé pendant les dernières années de sa vie, et mourut à Bologne, le 14 janv. 1683. Ses ouvrages sont : I. *Ristretto delle vite degli uomini e delle donne illustri dell' ordine Agostiniano, diviso in sei centurie*, Bologne, 1647, in-4°. II. *La Vita di S. Liborio, vescovo Cenomatense*, ibid., in-12. III. *Secoli Agostiniani ovvero storia generale dell' ordine di sant' Agostino, vescovo d'Ippona; diviso in XIII secoli*, ibid., 1659-86; 8 vol. in-fol. Le dernier volume est posthume. IV. *La Vita di Fra Alfonso d'Osorio*, trad. de l'espagnol du P. Marquez, ibid., 1661. Voy. Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, VIII, 108. A—G—S.

TORELLI (JOSEPH), littérateur, était fils d'un négociant de Vérone, où il naquit, en 1721. Il étudia d'abord chez les frères Ballerini, comme s'il avait dû embrasser l'état ecclésiastique; mais envoyé à l'université de Padoue, il y fit son cours de droit, et s'exerça dans les langues savantes. Décoré du bonnet de docteur, il revint dans sa patrie, où,

plongé dans l'étude, et content de l'estime de ses compatriotes, il ne voulut accepter aucune charge publique. Par une bizarrerie inexplicable dans un esprit éclairé, le même homme qui avait refusé les places de professeur à l'université de Padoue, de secrétaire de l'académie de Mantoue, de gouverneur de Milan, et d'inspecteur-général des études au collége militaire de Vérone, se chargea de solliciter, au nom de quelques sociétaires d'un cercle institué à Vérone, en 1710, l'intervention du sénat vénitien pour obliger les jeunes dames à n'y paraître qu'en vertugadin et en fontanges. Ses connaissances plus variées que profondes le mettaient en rapport avec des savants, des littérateurs et des artistes. Il traduisait Plaute, jugeait le Dante, expliquait les antiquités de Vérone, cultivait les mathématiques, achetait des tableaux, classait des médailles. Il avait aussi rassemblé les matériaux pour la vie de Maffei, qu'il n'a point publiée, et une collection de livres précieux, dont hérita le chapitre de Vérone. Il entreprit un grand travail sur Archimède, dont l'édition posthume parut à Oxford, en 1792. Il a épuré le texte de la première, exécutée à Bâle en 1544, et, mécontent des versions latines de Jean de Crémone et de Frédéric Commandino, il en a donné une nouvelle traduction, qu'il a enrichie des commentaires d'Eutocius, de plusieurs de ses observations, et d'une Notice sur Archimède. Cette édition, la plus complète que l'on possède de cet ancien géomètre, fait suite à l'Euclide de Gregory, et à l'Apollonius de Halley. Torelli mourut à Vérone, le 18 août 1781. Ses ouvrages sont : I. *Somnium Jacobi Pindemontii*, Padoue, 1743, in-8°. C'est un discours académique sur la prééminence des lettres ou des armes. II. *Animadversiones in hebraïcum Exodi librum et in græcam LXX interpretationem*, Vérone, 1744, in-8°. On lui répondit par l'ouvrage suivant : *Risposta del P. Carmeli ad una lettera, in cui gli viene domandato il suo sentimento sopra un' opera nuovamente uscita in Verona*, Padoue, 1744, in-8°. III. *De principe gulæ incommodo, ejusque remedio*, Cologne (Vérone), 1744, in-12. Dialogue satirique contre les casuistes. IV. *Traduzioni poetiche, o sia tentativi per ben tradurre in verso*, Vérone, 1746, in-8°. V. *De rota sub aquis circumacta*, ibid., 1747, in-8°. Projet d'une nouvelle machine hydraulique, exposé dans une lettre à Poleni. VI. *Traduzione de' due primi libri dell' Eneide*, ibid., 1749, in-8°. VII. *Lettera al Marchese Maffei, sopra un' antica iscrizione greca*, ibid., 1750, in-8°. VIII. *Scala de' meriti a capo d'anno, trattato geometrico*, ibid., 1751, in-8°. L'auteur essaie de représenter par une courbe la progression des intérêts d'un capital quelconque. IX. *De nihilo geometrico, libri II*, ibid., 1758, in-8°. X. *Geometrica*, ibid., 1769, in-8°. Ces deux ouvrages ont pour but d'établir la supériorité de la géométrie des anciens sur le calcul infinitésimal des modernes. XI. *Lettera sulla denominazione del corrente anno*, ibid., 1760, in-8°. XII. *Lettera intorno a due passi del Purgatorio di Dante*, ibid., 1760, in-8°. XIII. *Il Pseudolo, commedia di Plauto, con alcuni idilli di Teocrito e di Mosco*, Firenze, 1765, in-8°. XIV. *Inno a Maria Vergine*, Vérone, 1766, in-8°. XV. *Lettera*

a miladi Vaing-Reit, etc., ibid., 1767, in-8°. XVI. *De probabili vita morumque regula*, Cologne (Vérone), 1774, in-12. XVII. *Demonstratio antiqui theorematis de motuum commixtione*, Vérone, 1774, in-8°. XVIII. *Elegia, sopra un cimitero campestre*, traduit de l'anglais de Gray, ibid., 1776; in-8°. XIX. *Poemetto di Catullo intorno alle nozze di Teti e di Peleo*, trad. du latin, ibid., 1781, in-8°. XX. *Lettera sopra Dante contra Voltaire*, ibid., 1781, in-8°. XXI. *Lettera all' autore delle Virgiliane* (Bettinelli), *di P. Paladinozzo di Montegritti* (Torelli), ibid., 1787, in-8°. XXII. *Elementorum prospectivæ libri II*, ibid., 1788, in-4°. Ouvrage posthume, publié par J. B. Bertolini. XXIII. *Archimedis quæ supersunt omnia cum Eutocii Ascalonitæ commentariis, cum nova versione latina*, etc., Oxford, 1792, in-fol. XXIV. *Poesie, con alcune prose latine*, Vérone, 1795, in-8°. Voy. une Notice latine sur la vie et les écrits de Torelli, par Sibiliato, placée en tête de l'édition d'Archimède : Pindemonte, *Elogio di Torelli*, dans les *Memorie della società italiana*, tome II, part. 2 ; et Ugoni, *Letteratura italiana del XVIII seculo*, tom. III, pag. 5. A—G—S.

TOREN (OLAUS), voyageur suédois, était né dans la province de Vestrogothie, près de Gothenbourg. Animé du desir de visiter les contrées lointaines, il pensa qu'il les parcourrait avec plus de fruit en se préparant à ses voyages par l'étude de l'histoire naturelle. Il suivit assidument les leçons de Linné, à Upsal, et fit une première navigation à Cadix. Il s'embarqua ensuite, comme aumônier, sur un vaisseau de la compagnie des Indes Orientales, et partit le 1er. avril 1750. Dans la traversée, on toucha aux Commores, et l'on mouilla sur la rade de Surate. Le 1er. mars 1751, on fit voile pour Mangalor, Mahé, Quéda, dans la presqu'île de Malacca. Enfin le 7 juillet suivant on arriva dans la rivière de Canton. Le 4 janvier 1752, le vaisseau partit de la Chine; et le 26 mai, il rentra dans le port de Gothenbourg. Torén ne survécut pas long-temps à cette longue navigation, qui avait altéré sa santé naturellement délicate. Il mourut à Næsinge près Stræimstad, le 17 août 1753. Depuis son retour, il avait successivement envoyé ses observations à Linné, dans les lettres qu'il lui écrivait. Elles ont été insérées à la suite du Voyage d'Osbeck, sous ce titre : *Voyage des Indes Orientales à Surate, à la Chine*, etc. Cet ouvrage a été traduit en français par Dominique Blackford, Milan, 1771, in-12. Cette version ne rend pas du tout l'agrément de l'original. Torén donne des détails intéressants sur les divers pays qu'il a vus. Il écrit avec facilité, et raconte d'une manière agréable. Durant son voyage il avait recueilli beaucoup de plantes rares, dont il enrichit les herbiers de son illustre maître. Celui-ci a nommé *Torenia* un genre de la famille des scrophulaires, qui renferme deux plantes vivaces de l'Inde, que Torén avait le premier fait connaître. E—S.

TORFÉE, (THORMODE) ou TORFASON, historiographe de Danemark, naquit, en 1640, à Engoe, petite île sur la côte méridionale d'Islande. Nommé, en 1660, par Frédéric III, interprète pour les antiquités islandaises, il fut chargé de recueillir en Islande les manuscrits qu'il pourrait découvrir. L'évêque de

Skalholt lui fut très-utile dans cette mission; en 1663, il revint à Copenhague, apportant une collection de manuscrits extrêmement précieuse. Nommé, en 1682, historiographe de Norwége, il continua, avec un nouveau zèle, à travailler à l'histoire de ce royaume. Son dévouement à l'histoire des antiquités des deux royaumes et les connaissances profondes qu'il avait acquises, lui gagnèrent l'estime et la protection de ses princes. Frédéric IV, visitant la Norwège, en 1704, vint dans la petite île de Carmen, pour voir Torfée, qui y demeurait, et lui fit l'honneur de passer la nuit chez lui. Il avait poussé ses recherches jusqu'à l'union de Calmar, lorsqu'en 1706, une maladie qui avait affaibli ses facultés intellectuelles, le força de confier ses manuscrits au professeur Reitzer. Il mourut en 1719, à 80 ans. La vie de ce savant est tout entière dans les ouvrages qu'il a publiés : I. *Commentatio historica de rebus gestis Færeyensium seu Farœnsium Thormodi Torfœi, sacræ regiæ majestatis Daniæ et Norvegiæ, rerum norvegicarum historiographi*, Copenhague, 1695, in-8°. Ce Commentaire historique sur les îles Féroé, dédié au comte de Gyldenloew, fils naturel de Frédéric III, est tiré du manuscrit islandais, *Flateyar annall*, ou *Flateyenses annales*, monument précieux de l'antiquité septentrionale, que l'auteur avait pris pour guide dans ses recherches. Selon lui, les îles Féroé sont au nombre de vingt-une, dont dix-sept habitées. Il pense que les premières émigrations dans ces îles ont eu lieu sous le règne de Harald à Belle-Chevelure, roi de Norwége. Le comte Sigmond, nommé leur gouverneur pour Olaüs, roi de Norwége, chercha, au commencement du XIe. siècle, à y introduire la religion chrétienne. II *Series dynastarum et regum Daniæ à primo eorum, Skioldo Odini filio, ad Gormum Grandævum, Haraldi Cœrulidentis patrem, anno* 1664, *jussu regis Friderici* III, *secundum monumentorum islandicorum harmoniam deducta et concinnata : nunc recognita, multùm aucta et Friderici* IV *auspiciis in publicam lucem emissa*, Copenhague, 1702, in-4°. L'auteur dit dans sa préface : « Le roi Frédéric III me chargea, » il y a près de quarante ans, de » traduire en langue danoise les manuscrits qu'il avait fait venir de » l'Islande ma patrie. Mon travail » lui plut. En conversant avec un de » ses courtisans sur nos antiquités, » je dis que, d'après nos traditions » islandaises, le premier prince de » Danemark était Skiold et non Danus, comme on l'avait cru jusque-là. Le roi repoussa d'abord » mon sentiment; mais voulant que » ce point de notre histoire fût éclairci, il me donna ordre de recueillir et de mettre en latin, d'après » nos manuscrits islandais, *la suite » des princes et rois de Danemark » sur lesquels il y avait controverse*. Je lui présentai plus tard mon » travail, pour lequel il me témoigna sa satisfaction; et mon manuscrit fut traduit en langue danoise. » Christian V m'ayant chargé, il y » a quinze ans, d'écrire l'histoire de » Norwége, j'eus occasion d'examiner avec plus de soin nos monuments islandais, et de donner plus » d'étendue à *la suite des princes » de Danemark*, que je fais paraître. » Dans la Préface, qui est adressée à Frédéric, l'auteur parle avec la plus vive reconnaissance des bienfaits dont il a été comblé

par ses rois. Ayant donné la liste de cent quatre-vingt-sept manuscrits islandais, dont il s'était servi dans son travail, il les analyse, indiquant ceux qui appartiennent aux temps mythologiques, aux fables, à la poésie, enfin ceux qu'on doit considérer comme monuments authentiques (*V.* LYSCHANDER). Cette première partie de l'ouvrage est classique pour ceux qui veulent étudier la langue et la littérature des anciens Islandais, leur Edda et leur Sagas. Dans la seconde, l'auteur donne la suite des anciens princes et rois de Danemark. Selon lui, vers l'an 70 avant J.-C., Odin vint de l'Asie, à la tête d'une nombreuse colonie. Ayant soumis la Russie, la Suède, le Danemark et la Norwége, il donna à Skiold, un de ses fils, le Danemark à gouverner. Ainsi Danus qui, avant la découverte des monuments islandais, passait pour être le premier prince de Danemark, n'en est plus à présent que le neuvième. III. *Historia Hrolfi Krakii inter potentissimos in ethnicismo Daniæ reges celeberrimi, ab avo ejus Halfdano II et patre Helgio, hujusque fratre Hroare, secundùm monumentorum islandicorum manuductionem deducta, cumque aliis historicis, imprimis Saxone Grammatico, diligenter collata*, Copenhague, 1705, in-8°. C'est la vie d'un ancien roi, que Torfée avait promis de donner. IV. *Historia Vinlandiæ antiquæ seu partis Americæ septentrionalis, ubi nominis ratio recensetur, situs terræ ex dierum brumalium spatio expenditur, soli fertilitas et incolarum barbaries, peregrinorum temporarius incolatus et gesta, vicinarum terrarum nomina et facies antiquitatibus islandicis in lucem producta exponuntur*, Copenhague, 1705, in-8°. Dans la préface, l'auteur raconte à quelle occasion il avait préparé et publié cette description historique de la Vinlande ou Amérique septentrionale. Le roi Frédéric IV, visitant, comme nous l'avons dit, en 1704, la Norwége, passa chez Torfée le 5 et le 6 de juillet. On parla des relations commerciales qu'il serait possible d'établir avec le Groenland et le détroit de Davis. Torfée employa la nuit à recueillir les notions qu'il avait puisées dans ses manuscrits islandais. Le roi, lui en ayant témoigné sa satisfaction, l'engagea à donner, à ce sujet, plus de développement, ce qu'il a exécuté dans sa description historique des contrées qui forment l'extrémité de l'Amérique septentrionale, et auxquelles il donne le nom d'*ancienne Vinlande*. D'après les monuments islandais, et surtout d'après les *Annales de Flateyar*, qui sont à la bibliothèque royale de Copenhague, des Islandais avaient, en 985, découvert le Groenland et la partie opposée de l'Amérique septentrionale. Depuis cette époque jusque vers la fin du treizième siècle, quatre autres expéditions partirent de l'Islande pour visiter le Groenland et la Vinlande. V. *Gronlandia antiqua, seu veteris Gronlandiæ descriptio, ubi cœli marisque natura, terræ locorum et villarum situs, animalium terrestrium, aquatilium varia genera, gentis origo et incrementa, status politicus et ecclesiasticus, gesta memorabilia et vicissitudines, ex antiquis memoriis, præcipuè islandicis, quâ fieri potuit industriâ collecta exponuntur*, Copenhague, 1706, in-8°. Nous avons dit à quelle occasion fut publiée cette description historique du Groenland. Elle est, ainsi que la description de l'Amérique septentrio-

nale, remplie de détails curieux sur ces contrées boréales. L'auteur y a joint six cartes du Groenland et des coutrées adjacentes. La première a été tracée en 1606, par Gudbrand Torlaque, prélat instruit, qui fut pendant cinquante-six ans évêque de Holen dans l'Islande septentrionale. La seconde avait été faite, en 1570, par Signrde Stephanius, qui, dans le seizième siècle, fut recteur de l'école de Skalholde en Islande. La troisième a été tracée par un Islandais, qui, en 1636, fit partie d'une expédition envoyée dans le Groenland par le roi de Danemark. La quatrième, tracée, en 1668, par Théodore Thorlaque, indique spécialement deux anses; l'une, où aborda, en 1606, l'expédition envoyée par le roi Christian IV; l'autre, où prit terre, en 1636, le *Lion rouge*, qui, envoyé par le roi de Danemark, revint ayant à bord, outre les dépouilles de baleine, d'autres poissons et animaux terrestres, des morceaux précieux enlevés aux mines d'argent qui se trouvent dans le Groenland. La cinquième carte a été tracée par Torfée lui-même, d'après les monuments qu'il avait découverts en Islande et dans la bibliothèque royale. VI. *Trifolium historicum seu dissertatio historico-chronologico-critica de tribus potentissimis Daniæ regibus, Gormo Grandævo, Haraldo Cæruldente, et Sveno Furcatæ Barbæ, in supplementum seriei regum Daniæ*, Copenhague, 1707, in-4°. Cette histoire des rois Gormus, Harald et Suénon, est une continuation de la *suite des princes et rois de Danemark*. VII. *Historia rerum norvegicarum in quâ, præter Norvegiæ descriptionem, primordia gentis, instituta, mores, incrementa, et inprimis heroum ac regum, tam ante quàm post monarchiam institutam, successiones, eorumque domi juxtà ac foris gesta, cumque vicinis gentibus commercia, genealogia, chronologia, et quæcumque ad regni norvegici illustrationem spectant, singula ex archivis regiis, et optimis, quæ haberi potuerunt, membranis aliisque fide dignissimis authoribus, eruta, luci publicæ exponuntur, cum prolegomenis et indicibus*, Copenhague, 1711, 4 vol. in-fol. C'est d'après ce grand ouvrage, publié par les soins du professeur Reitzer, que l'on peut juger Torfée et apprécier l'étendue de ses connaissances. Dans la Préface, qui est adressée à Frédéric IV, l'auteur dit qu'il a rassemblé les matériaux pour l'histoire de la Norwége jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Dans le premier volume, après avoir fait ses divisions, il donne une description de la Norwége et de ses habitants pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Le second volume commence au règne de Harald à Belle-Chevelure, et finit à celui d'Olaüs Trygwin. Dans le troisième et le quatrième volume, l'auteur continue l'histoire de Norwége, depuis la fin du dixième siècle jusqu'à l'an 1388. VIII. *Orcades seu rerum orcadensium historia*, Copenhague, 1715, in-fol. C'est un tableau de la géographie et de l'histoire des îles Orcades, avec les diplomes qui y ont rapport. Torfée a laissé un grand nombre de manuscrits que l'on peut consulter à la bibliothèque royale de Copenhague. La plupart appartiennent au travail qu'il fit pour Frédéric III sur l'histoire et la littérature islandaises. C'est d'après ces manuscrits que Suhm a publié : *Torfæana, sive Tormodi Torfæi notæ posteriores in seriem*

regum Daniæ, Copenhague, 1797, in-4°. (*V.* SUHM). Resenius en a aussi fait usage dans l'édition de l'*Edda Islandorum*, publiée en 1665. G-Y.

TORIBIO ou TURIBE (SAINT), archevêque de Lima, né le 6 novembre 1538, d'une famille illustre en Espagne, fut apprécié de bonne heure par Philippe II, qui, après l'avoir éprouvé dans des places importantes, le nomma président ou premier magistrat de Grenade. Il avait rempli cette charge pendant cinq ans, avec autant d'intégrité que de prudence, lorsque l'archevêché de Lima vint à vaquer. L'état déplorable de la religion dans le Pérou demandait un pasteur qui fut animé du même esprit que les premiers apôtres; on crut l'avoir trouvé dans Turibe, regardé comme seul capable d'arrêter les débordements et les scandales par lesquels les Espagnols empêchaient la conversion des Péruviens infidèles. Turibe refusa d'abord, se fondant sur les canons de l'Église, qui défendent aux laïques de recevoir l'épiscopat. Mais le roi persista; et Turibe, ayant pris successivement tous les ordres sacrés, arriva à Lima, en 1581, âgé de quarante-trois ans. Son diocèse avait, le long des côtes, cent trente lieues d'étendue, comprenant une multitude de villes, de villages et de hameaux dispersés sur les montagnes des Andes. Le saint archevêque fut attendri jusqu'aux larmes lorsqu'il connut l'état où ce diocèse était réduit. Les Espagnols qui avaient fait la conquête du pays, s'étaient conduits envers les habitants comme des tyrans féroces, avares et inhumains. Les missionnaires avaient réuni leurs efforts pour s'opposer à un tel scandale. N'étant pas écoutés, ils s'étaient adressés à la cour d'Espagne; l'illustre Barthélemi de Las-Casas avait fait quatre voyages à Madrid, pour plaider la cause touchante des Indiens, et il avait obtenu d'amples rescrits : il avait été nommé protecteur général des Indiens. Ferdinand et Charles-Quint avaient déclaré les Indiens libres, avec défense de les maltraiter; mais il faut autre chose que des ordonnances, quand on veut contenir les hommes qui ont pour eux les armes et la force. Las-Casas, désespérant de ne pouvoir faire le bien, était revenu, en 1551, en Espagne, et il était allé s'enfermer dans un couvent de Valladolid. Turibe, instruit de tout ce que l'on avait inutilement tenté, ne perdit pas courage, et commença par visiter son vaste diocèse. Il est impossible de se former une idée des fatigues et des dangers qu'il eut à essuyer. Il gravissait les montagnes escarpées, couvertes de glace ou de neige, au milieu des bêtes féroces, pour porter des consolations et des secours dans les cabanes des pauvres Indiens. Il fit ainsi trois visites de tout son diocèse, et y employa dix-sept ans. Il recueillit le fruit de ses travaux, en convertissant une multitude d'infidèles. Quand il arrivait dans une paroisse, son premier soin était d'aller à l'église se prosterner au pied des autels. Il passait quelquefois deux ou trois jours dans un même endroit, occupé à instruire les pauvres, quoiqu'il y manquât souvent des choses les plus nécessaires à la vie. Afin de se mettre en état de mieux remplir les devoirs de la prédication, il avait appris, dans un âge assez avancé, les différents idiomes péruviens. Ne pouvant être partout, il établit des pasteurs qu'il chargea de donner l'instruction et les secours des sacrements à ceux qui habitaient les rochers les plus

inaccessibles. Il régla qu'à l'avenir on tiendrait tous les deux ans des synodes diocésains, et des synodes provinciaux tous les sept ans. Il fonda des séminaires, des églises, des établissements pour les pauvres et les malades. Lorsqu'il était à Lima, il visitait tous les jours les hôpitaux, consolant les malades avec bonté, et leur administrant lui-même les sacrements. La peste ayant attaqué une partie de son diocèse, il renouvela, dans le Nouveau-Monde, les exemples touchants que saint Charles Borromée avait donnés à l'ancien. Il assistait aux processions : fondant en larmes, et les yeux fixés sur un crucifix, il s'offrait à Dieu pour son troupeau. Le ciel se laissa fléchir, et la peste cessa ses ravages. Ce saint homme se trouvait à Santa, à cent dix lieues de Lima, occupé à faire la visite de son diocèse, lorsqu'il tomba malade. Prévoyant sa fin prochaine, il donna à ses serviteurs ce qui lui restait à son usage, et ses biens aux pauvres Il mourut le 23 mars 1606. L'année suivante, on transporta son corps à Lima, et on le trouva sans aucune marque de corruption. Toribio fut béatifié en 1679, par Innocent XI, et Benoît XIII le canonisa en 1726. G—Y.

TORNÉ (PIERRE-ANASTASE), évêque constitutionnel, né à Tarbes le 21 janvier 1727, était entré d'abord dans la congrégation des Doctrinaires, et professa la philosophie à Toulon; mais il quitta ensuite la congrégation et se livra au ministère de la chaire. Un discours qu'il avait composé pour un concours à l'académie de Pau obtint le prix en 1754. Il publia, en 1757, des *Leçons élémentaires de calcul et de géométrie*, in-8°. Il prêcha à la cour de Stanislas, qui lui donna le titre de son aumônier, et lui procura une place d'associé à l'académie de Nancy. Le carême que Torné prêcha à la cour de Versailles, en 1764, le fit encore plus connaître. L'évêque d'Orléans, M. de Jarente, alors ministre de la feuille, lui donna un canonicat de sa cathédrale, et le fit nommer au prieuré de Saint Paul-de-Bagnères-de-Bigorre. Ses sermons furent imprimés à Paris, en 1765, 3 vol. in-12; ils sont dédiés à l'évêque d'Orléans. On ne les jugea point alors sans mérite; et peut-être Sabatier de Castres en parle-t-il avec trop de sévérité dans ses *Trois siècles littéraires ;* mais aujourd'hui nous ne pouvons lire ces mêmes discours sans nous rappeler la conduite postérieure de Torné. On cite encore de Torné une *Oraison funèbre de Louis XV*, imprimée à Tarbes, en 1775, in-4°. L'âge, le caractère et les travaux de Torné semblaient également devoir le prémunir contre les illusions qui séduisirent tant de têtes en 1789; on le vit donc avec étonnement se lancer dans la carrière de la révolution. Il fut nommé évêque du département du Cher et métropolitain du centre, et sacré en cette qualité le 26 avril 1791. Son département le nomma député à l'assemblée législative. Ses premières motions n'annoncèrent point d'abord d'exaltation; le 17 nov. 1791, il combattit le projet de priver de leurs pensions les prêtres non-assermentés, et il parla en leur faveur; le 29 du même mois, il s'opposa à la vente des églises occupées par les mêmes ecclésiastiques; mais ensuite la peur ou le délire le jeta dans les rangs des jacobins. Il provoqua, le 6 avril 1792, la suppression du costume ecclésiastique, et dès le lendemain il vint recevoir les applaudissements

de l'assemblée pour avoir secoué tout ce qui pouvait rappeler son état. Il vota pour la suppression des congrégations religieuses, dénonça les manœuvres de la cour pour asservir le peuple, et fit supprimer les préfets apostoliques des colonies. Toutefois la véhémence de ses opinions ne le fit point élire pour la Convention. Le 12 août 1793, il maria dans sa cathédrale un prêtre, le sieur Joly, avec une religieuse, et il prononça, dans cette occasion, un discours plein des plus ridicules déclamations; cet évêque et son conseil avaient annoncé qu'ils accueilleraient et placeraient avantageusement les prêtres mariés qui seraient inquiétés ailleurs. Au mois de novembre suivant, Torné fut un des plus empressés à abjurer son état; il écrivit à la Convention qu'il avait été jusque-là un fourbe et un imposteur, se maria depuis, et se traîna dans les derniers excès de l'abjection. Ses confrères conviennent qu'il *épouvanta l'Église par une des plus horribles apostasies qu'on ait vues*; on parle surtout d'un discours qu'il prononça au club de Tarbes, le 8 germinal an II (*Annales de la religion*, tome III, page 463). « Oui, nous l'avouons, dit l'auteur de ce journal des constitutionnels, ce satyre effronté a versé sur l'épiscopat l'infamie de ses mœurs et les blasphèmes de son impiété; après avoir répandu la corruption dans le troupeau, il a, s'étant une fois démasqué, poussé les principes de persécution plus loin que n'ont fait les plus audacieux agents de la tyrannie. » Voyez aussi les *Annales catholiques*, tome III, page 368. Torné vivait à Tarbes dans le mépris, lorsqu'on le trouva mort subitement dans son lit, le 12 janvier 1797, à l'âge de soixante-dix ans. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, l'indique comme l'auteur du recueil intitulé : *Esprit des cahiers présentés aux États-Généraux, augmenté de vues nouvelles*, par L. T., 1789, 2 vol. in-8° ; mais Barbier ne paraît pas sûr de cette attribution, et nous ne savons sur quoi il la fondait. P—C—T.

TORNIEL ou plutôt TORNIELLI (AUGUSTIN) (1), savant annaliste, était né, le 10 juin 1543, à Barengo dans le Novarèse, d'une famille patricienne. Son père, habile médecin, desirant lui voir embrasser la même profession, l'envoya faire ses cours à Pavie. En les terminant, il reçut le laurier doctoral avec distinction; mais son goût pour la retraite le détermina bientôt à sacrifier tous les avantages qu'il pouvait espérer dans le monde, au besoin de suivre son penchant. En 1569, il entra dans la congrégation des Barnabites à Milan, et, après quelques mois d'épreuves, y prit l'habit des mains du B. Alex. Sauli (*V.* ce nom, XL, 451). Ses talents le firent élever promptement aux premières dignités de la congrégation. Il en fut élu général en 1579, et plus tard il fut encore revêtu deux fois de cette dignité. Il refusa l'évêché de Mantoue et celui de Casal, préférant à tous les honneurs la vie paisible du cloître. L'étude des lettres et de l'histoire occupait tous les moments que lui laissaient ses devoirs. Il mourut à Milan, en 1622, le 10 juin, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de soixante dix-neuf ans. Parmi les nombreux amis que lui fit son mérite, on doit citer Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, S. Charles

(1) Il avait reçu au baptême le nom de *Grégoire*; mais il le changea contre celui d'*Augustin*, lorsqu'il embrassa la vie religieuse.

Borromée et le cardinal Baronius. On a de lui : *Annales sacri et profani ab orbe condito ad eumdem Christi passione redemptum*, Milan, 1610; Francfort, 1611; Anvers, 1620, 2 vol. in-fol. Cette édition a long-temps été regardée comme la meilleure; mais on doit donner la préférence à celle de Lucques, 1757, 4 vol. in-fol., enrichie des notes et des additions du P. Mansi (*Voy.* ce nom). Cet ouvrage est le premier dans lequel les difficultés que présentent les livres saints se trouvent éclaircies d'une manière convenable. On peut le considérer, dit Dupin, comme un excellent commentaire des livres historiques de l'Ancien-Testament. Il est écrit d'un style simple et naturel, avec beaucoup de netteté et de méthode. (*Voy.* la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*). C'est une introduction aux *Annales* de Baronius; et Tornielli, dit-on, avait le dessein de donner l'Histoire de l'Église; mais il y renonça pour ne pas se trouver en concurrence avec son ami. Spoude a donné l'*Abrégé des Annales* de Tornielli, précédé de la Vie de l'auteur : on peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, tom. XI, 134-38; la *Bibl. script. Mediol.* d'Argellati, II, p. II, 2179. W—s.

TORNIELLI (Jérôme-François), prédicateur, né, en 1693, à Cameri, d'une ancienne famille de Novare, entra chez les Jésuites, qui le destinèrent à l'enseignement. Content de ses fonctions de professeur, il les aurait peut-être conservées, si les encouragements de ses confrères ne l'avaient déterminé à suivre la carrière de la prédication. Il débuta à Venise, où il enleva tous les suffrages. Il reparut à Milan, à Bologne, à Rome, à Florence, sans jamais démentir sa réputation. Fêté et applaudi partout, on le regarda comme le plus fort soutien de l'éloquence sacrée, que la mort de Segneri avait laissée dans un état d'abandon. Cependant les Sermons du P. Tornielli manquent d'élévation et de génie : son style a de l'éclat, mais il est sans vigueur : ses périodes sont arrondies, mais elles renferment rarement des pensées profondes : c'est du clinquant qui éblouit, et dont l'effet est aussi passager que la renommée qu'il procure. Après avoir jugé l'orateur, il reste peu à faire pour montrer le poète. Les peuples, et les Italiens surtout, ont une disposition naturelle pour le chant. Le berger des Alpes, le paysan piémontais, le cultivateur lombard, le gondolier vénitien, apprennent tous également les plus beaux morceaux de leurs poètes classiques, afin de dissiper par leurs chansons l'ennui du travail. Tornielli, choqué de la licence de quelques-unes de ces poésies, eut l'idée de mettre de nouvelles paroles sur les airs les plus connus, se flattant par ce moyen d'habituer le peuple à ne chanter que des hymnes sacrés. Loin d'en savoir gré à l'auteur, on lui reprocha d'avoir profané les mystères de la religion; et ce fut en vain qu'un autre jésuite prit à tâche de défendre son confrère. On persista dans la première accusation, et l'on se félicita que Tornielli eût échoué dans son entreprise. Ce prédicateur venait de terminer un carême à Bologne, lorsqu'il mourut d'un vomissement sanguin, le 6 avril 1752. Modeste sans effort, il avait refusé le double hommage que les académiciens de la Crusca s'étaient proposé de lui rendre, en le proclamant leur collègue, et en se chargeant de la publication

de ses ouvrages. On croit Tornielli auteur d'un poème burlesque, intitulé les *Businate*. Si cet ouvrage est de lui, il ne peut l'avoir composé que dans sa jeunesse. Ennemi du théâtre, quoique poète, il fit un discours pour dissuader ses compatriotes de bâtir une salle de spectacle. On a de lui : I. *Sette canzonette in aria marinerescа, sopra le sette principali feste di Nostra Signora*, Milan, 1738, in-8°.; et Modène, 1818, in-16, avec une préface, dans laquelle l'auteur rend compte de son but, et des mètres qu'il a choisis. Le P. Sanchez de Luna, jésuite napolitain, répondit aux critiques dirigées contre le P. Tornielli, par un ouvrage anonyme intitulé : *Risposta alla censura fatta alle canzonette marineresche per le festività di Maria Santissima*, Cosmopoli (Naples), in-8°. II. *Prediche quaresimali*, Milan, 1753, in-4°.; et Bassano, 1820, in-4°., ouvrage posthume, avec une préface du P. Noghera. III. *Panegirici e discorsi sacri*, Milan, 1767, in-8°.; et Bassano, 1822, in-8°. *Voy.* Loya, *Elogio di Tornielli*, dans les *Piemontesi illustri*, tome III, pag. 305. A—G—S.

TORQUATUS. *Voy.* MANLIUS.

TORQUEMADA ou TURRECREMATA (JEAN DE), cardinal, du titre de Saint-Sixte, fut l'un des plus célèbres théologiens du quinzième siècle. C'est par une grave erreur qu'on l'a confondu avec le fondateur de l'inquisition en Espagne (*V.* l'article suivant). Né, en 1388, à Valladolid, d'une des plus illustres familles de Castille, il prit, à quinze ans, l'habit de saint Dominique, et partagea dès-lors son temps entre la pratique de ses devoirs et l'étude des lettres sacrées. Les talents qu'il annonça dès son début lui méritèrent bientôt l'estime de ses confrères. Le P. Louis de Valladolid le choisit, en 1417, pour l'accompagner au concile de Constance. Après la clôture de cette assemblée, il fut envoyé par ses supérieurs à Paris, où il fut reçu docteur en théologie, en 1423, et professa même quelque temps, si l'on en croit Dupin (*Bibl. des Aut. ecclés.*), avec un applaudissement universel. De retour en Espagne, il fut élu prieur de la maison de son ordre à Valladolid, et ensuite à Tolède, et montra dans cet emploi beaucoup de capacité. Sur sa réputation, le pape Eugène IV fit venir à Rome Torquemada, le revêtit, en 1431, de la dignité de maître du sacré palais, et le nomma son théologien au concile de Bâle. Il s'y distingua par son éloquence, par son érudition et par une infatigable activité, non moins que par son zèle pour les intérêts du Saint-Siége. Il fit condamner les erreurs de Wiclef et de Jean Huss, qui conservaient encore de nombreux partisans; il défendit l'*institut* de Sainte Brigitte (V, 404), qu'il avait été chargé d'examiner, et les *révélations* de cette sainte, dans lesquelles il ne trouvait rien qui ne pût venir de Dieu; et soutint avec succès les dogmes attaqués par les hérétiques, notamment celui de l'immaculée conception. N'ayant pu calmer les ennemis d'Eugène, il quitta Bâle en 1437; mais il ne tarda pas à retourner en Allemagne, pour engager les princes et les évêques à se réunir au nouveau concile indiqué par le pape à Ferrare, et transféré depuis à Florence. Il ne put assister lui-même qu'aux dernières sessions de cette assemblée; il travailla cependant avec beaucoup d'ardeur à terminer le schisme des Grecs, et reçut du pape, à cette oc-

casion, le titre de *Défenseur de la foi* (Ughelli *Italia sacra*, 1 col., 180). Député par Eugène vers Charles VII, pour l'engager à faire la paix avec les Anglais, il fut nommé cardinal pendant sa légation en France. Il se rendit à l'assemblée de Bourges, et contribua fortement, par son éloquence, à la maintenir dans la communion d'Eugène IV, que le concile de Bâle venait de déposer. De retour en Italie, il eut, à Sienne, une discussion très-vive avec le savant Tostat (*V.* ce nom), et fit condamner quelques propositions de son antagoniste. La mort d'Eugène ne diminua rien de la considération dont Torquemada jouissait à la cour de Rome. Il fut nommé, par Calixte III, évêque de Palestrine, et transféré par Pie II sur le siége de Sabine. L'étude n'avait jamais cessé d'occuper ou de charmer ses loisirs; il employait les revenus de ses bénéfices à fonder de pieux établissement et à protéger la culture des lettres. Les hommes les plus savants dont s'honorait alors l'Italie étaient au nombre de ses amis; il suffira de citer Bessarion, Campani, Nicol. Perroto, Flav. Biondo, etc. Cet illustre prélat mourut le 26 septembre 1468, à quatre-vingts ans, dans le couvent de la Minerve, et fut inhumé dans la chapelle de l'Annonciation, qu'il avait reconstruite et décorée avec magnificence, sous une tombe de marbre ornée d'une épitaphe. Nicol. Antonio (*Bibl. hispan.*) et le P. Quetif (*Script. ord. Prædicator.*, I, 839-43) ont donné les titres détaillés de ses ouvrages, dont vingt-sept sont imprimés, et quatorze manuscrits (1). On se contentera d'indiquer: I. *Meditationes Jo. de Turrecremata positæ et depictæ de ipsius mandato in ecclesiæ ambitu sanctæ Mariæ de Minervâ*, Rome, Ulrich Han, 1467, petit in-fol. de 34 feuillets. Cette première édition est un des livres les plus rares que l'on connaisse; elle est ornée de 34 gravures en bois. De Murr en a donné la description avec le calque de la première estampe dans les *Memorabil. Bibl. Norimb.*, I, 263; elle a été reproduite à Rome, en 1473, par le même imprimeur, et à Foligno, en 1479, par Jean Numeister (2); on recherche encore l'édition d'Albi, 1481, in-4°., parce qu'elle passe pour le premier livre imprimé dans cette ville. Il en existe plusieurs autres éditions du quinzième siècle; mais elles ont peu de valeur. II. *Expositio brevis et utilis super toto psalterio*, Rome, Ulrich Han ou Gall, 1470, grand in-4°., première édition, rare et recherchée des curieux; Augsbourg, J. Schussler, 1472, in-fol.; Maïence, Schoyffer, 1474, in-fol. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs autres fois dans le quinzième et même dans le seizième siècle. III. *Tractatus de aquâ benedictâ*, Rome, Guldinbeck, 1475, gr. in-4°., première édition très-rare. IV. *Quæstiones spiritualis convivii delicias præferentes super Evangeliis tàm de tempore quàm de sanctis*, Rome, 1477, in-fol., Nuremberg, 1478, in-fol. On cite encore de cet ouvrage une édition sans date, et qui porte toutes les marques d'une

(1) Le P. Mansi a publié, dans le *Supplément à la collection des conciles*, un des ouvrages que le P. Quetif compte parmi les manuscrits; c'est *Repetitiones quædam super quibusdam propositionibus Augustini de Româ*; mais, suivant le P. Laire, cet opuscule avait déjà paru, en 1475, à la suite du *Tractatus de aquâ benedictâ*. Voy. *Specimen typogr. roman.*, 227.

(2) On trouve de grands détails sur cette rare édit., ainsi que les calques de plusieurs estampes, dans la *Bibl. Spencer*, IV, n°. 792.

haute antiquité (*V*. le *Dict*. de La Serna). V. *Commentarii in decretum Gratiani part. v*, Lyon, 1519, in-fol., vi tomes, première édition, rare, publiée par Boërius (*Voy*. Bohier), Venise, 1578, 4 vol. in-fol. Les continuateurs du *Dict*. de Moreri, édition de 1759, citent une édition publiée par Fontanini, Rome, 1725, comme la première de cet ouvrage; mais on voit que c'est au plus la troisième. Le P. Touron a donné une *Vie* de Torquemada, dans l'*Histoire des Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*. W—s.

TORQUEMADA (Thomas de), premier inquisiteur-général de l'Espagne, était de la même famille que le précédent, avec lequel on l'a souvent confondu. Il naquit à Valladolid, vers l'an 1420, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique ou des Frères-Prêcheurs. Depuis deux cents ans, cet ordre, suivant l'esprit de son fondateur et le but de son institution, prêchait contre les hérétiques (*Voy*. Dominique, XI, 514), et jetait ainsi les fondements de l'inquisition, qui dès-lors établie en France, en Italie et en Lombardie, ne le fut cependant en Espagne, qu'en 1233, dans la ville de Lérida. Quelques années auparavant (1219), saint Dominique avait institué le tiers ordre de *la Pénitence*, dit aussi *Milice du Christ*; et, en 1221, un ordre de chevalerie s'était établi sous le même nom de *Milice du Christ*, quoique différent du premier. Ces deux ordres se confondirent bientôt, et leurs membres furent appelés *familiers du Saint-Office de l'Inquisition*. Protégée, favorisée par les papes, l'inquisition s'introduisit bientôt à Barcelone, dans la Castille, la Navarre, à Valence; et partout les Dominicains, autorisés par des bulles pontificales, acquirent les priviléges d'être les seuls inquisiteurs, les seuls délégués du Saint-Siége, pour agir contre les hérétiques, et de ne pouvoir être excommuniés que par le pape. Mais comme ces inquisiteurs particuliers, indépendants les uns des autres, ne recevaient d'un chef éloigné que des commissions temporaires, et des instructions uniquement adaptées aux circonstances et aux localités, il en résultait de longues et fréquentes vacances dans ces tribunaux isolés, des mesures incohérentes et contradictoires dans l'exercice de leurs fonctions. Lorsque, par le mariage d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique, leurs conquêtes sur les Maures, et la réunion des états de Castille et d'Aragon eurent posé les bases de la monarchie espagnole, les papes songèrent à y établir l'inquisition sous une forme plus stable et plus régulière. Mais la répugnance d'Isabelle à recevoir la bulle de Sixte IV, en date du 1er. novembre 1477, en retarda l'exécution. Ce ne fut que le 17 septembre 1480, que le pape nomma les deux premiers inquisiteurs de la moderne inquisition. Ferdinand les fit installer à Séville, à la fin de décembre. Leurs jugements furent si prompts et si rigoureux, qu'au 4 novembre de l'année suivante, ils avaient déjà fait périr dans les flammes deux cent quatre-vingt-dix-huit nouveaux Chrétiens suspectés d'hérésie, de judaïsme ou de mahométisme. Sixte IV se plaignit de cette sévérité au roi catholique, par sa lettre du 29 janvier 1482; et ce fut probablement pour modérer le zèle des inquisiteurs que, par son bref du 11 février, il leur donna des adjoints pris aussi parmi les Dominicains. Thomas de Torquemada fut compris

dans cette nomination. Il acquit bientôt la plus grande prépondérance sur ses collègues; et, comme il ne paraît pas qu'il se soit conformé au système de modération que la cour de Rome semblait vouloir adopter, on peut croire que ses intrigues et son ambition ne contribuèrent pas moins que ses talents à sa soudaine élévation. Un second bref du pape, du 2 août 1483, l'établit inquisiteur-général du royaume de Castille; et soumit à son autorité tous les autres inquisiteurs. Par un troisième bref, du 7 octobre 1483, il fut nommé inquisiteur-général d'Aragon. Ce fut alors que l'inquisition devint un tribunal permanent. Torquemada justifia pleinement le choix du Saint-Siége, par son zèle à propager les maximes dominatrices de la cour de Rome, à multiplier les confiscations dont le roi Ferdinand était avide, et à établir par les supplices le système de terreur sur lequel l'inquisition devait fonder sa puissance. Il créa d'abord quatre tribunaux subalternes à Séville, Cordoue, Jaën et Villa-Réal (1), et permit aux Dominicains de commencer l'exercice de leurs fonctions en divers diocèses du royaume de Castille : mais il trouva en eux peu de subordination, parce qu'ils étaient, comme lui, commissionnés par le pape. Persuadé que l'unité et la centralisation étaient nécessaires à ses vues, il se choisit pour assesseurs et conseillers deux jurisconsultes, et les chargea de rédiger la constitution du nouvel empire dont il fut le véritable fondateur. Ce Code de l'inquisition fut promulgué, sous le titre modeste d'*Instructions*, dans une junte tenue à Séville, le 29 octobre 1484, et composée des quatre inquisiteurs particuliers, des deux assesseurs, et des membres d'un conseil royal de l'inquisition, que Ferdinand venait de créer, et dont Torquemada était président de droit et à vie. Ces Instructions, composées de vingt-huit articles, auxquels il en ajouta onze, en 1490, puis quinze en 1498, et qui furent encore augmentées par ses successeurs, laissaient les accusés sans défense, et les livraient à l'arbitraire, aux préventions, aux passions de leurs juges : aussi ce ne fut pas sans surmonter de grands obstacles que ce moine parvint à affermir son odieux pouvoir. Pierre Arbues d'Epila, l'un des deux inquisiteurs qu'il avait établis à Saragoce, en 1484, fut assassiné l'année suivante, par les habitants, qui avaient réclamé en vain contre l'inquisition. A Terruel, à Valence, à Lérida, et surtout à Barcelone, les inquisiteurs éprouvèrent une aussi vive résistance. Des émeutes éclatèrent de toutes parts, et ne purent être apaisées que lorsque deux bulles du pape Innocent VIII eurent affermi l'autorité de Torquemada, en le confirmant dans la charge de grand-inquisiteur d'Espagne, en donnant plus d'étendue à sa juridiction, et en désignant les villes et les provinces qui devaient en dépendre. L'inquisition s'établit alors en Estremadure, à Valladolid, Calahorra, Murcie, Cuença et Valence. Barcelone fut forcée de se soumettre, en 1487, et Maïorque en 1490. Pour investir Torquemada d'une plus grande considération, on lui conféra le titre de *Confesseur des souverains*, quoiqu'il n'en remplît pas les fonctions. Dès-lors son autorité n'eut plus de bornes : il obtint une ordonnance du

(1) Aujourd'hui Ciudad-Real. Ce dernier fut depuis transféré à Tolède.

conseil de la *Suprême*, qui enjoignait de ne payer les bons royaux qu'après l'acquit des dépenses du tribunal; et malgré les priviléges accordés par des bulles pontificales aux puissants personnages contre la juridiction des inquisiteurs, il fit pénitencier don Jacques de Navarre, neveu du roi Ferdinand, pour avoir donné asile à des accusés fugitifs, et força le capitaine-général de Valence de s'humilier devant son tribunal, pour avoir rendu la liberté à un homme arrêté par le Saint-Office. Enfin c'est à Torquemada qu'il faut attribuer le bannissement des Juifs non baptisés, qui, au nombre de huit cent mille, furent contraints de sortir de l'Espagne, en 1492, sous peine de mort. Son zèle ne se signala pas moins contre les livres. En 1490, il fit brûler plusieurs bibles hébraïques, et plus tard, il détruisit dans un *auto-da-fé*, à Saragoce, plus de six mille volumes, dont le plus grand nombre méritaient d'être conservés. La haine qu'il avait généralement inspirée était si forte, que, craignant pour sa vie, il obtint de Ferdinand et d'Isabelle le droit de se faire escorter dans ses voyages par quarante familiers de l'inquisition, à cheval, et par deux cents à pied. Il avait toujours sur sa table une défense de licorne, sorte de talisman auquel on attribuait alors le pouvoir de découvrir et de neutraliser les poisons. Ses vexations et ses cruautés excitèrent tant de plaintes, qu'il fut obligé d'envoyer à Rome un de ses assesseurs pour le défendre contre ses accusateurs. Les choses en vinrent au point qu'Alexandre VI lui-même, ce pape scandaleux, voulut le dépouiller de son office, et se contenta, pour ménager la cour d'Espagne, d'expédier, le 23 juin 1494, un bref par lequel il lui donna quatre collègues, en raison de son grand âge et de ses infirmités; et comme le bien de la religion n'était pas le seul mobile des inquisiteurs, il fallut que ce pontife, par ses brefs des 18 février et 29 mars 1495, leur défendît de disposer à leur gré des revenus du Saint-Office, et chargeât Ximenès, archevêque de Tolède de faire restituer au trésor royal les sommes dont ils s'étaient emparés. Torquemada mourut le 16 septembre 1498. Pendant les seize années que dura son ministère, il fit brûler huit mille huit cents victimes, en réalité, six mille cinq cents en effigie, et il en condamna quatre-vingt-dix mille à l'infamie, à la prison perpétuelle, à la confiscation ou à l'exclusion des emplois (2). On peut dire avec vérité que c'est à lui seul que l'Espagne doit l'inquisition et tous les malheurs qui en ont été la suite; car dans tous les pays, tels que la France et l'Italie, où elle n'a pas été organisée sur les mêmes bases, elle s'est éteinte ou affaiblie depuis long-temps. A—T.

TORRE (Pagano de La), seigneur de Valsanina, au pied des Alpes Milanaises, secourut, en 1237, les Milanais, après leur déroute à Corte-Nova; il soigna leurs blessés, recueillit les fugitifs, et ramena leur armée à Milan. Il acquit, par cette conduite généreuse un grand crédit auprès du peuple et du parti guelfe: aussi les Milanais, dans les dissensions qui déchirèrent leur république en 1242, choisirent-ils Pagano de La Torre pour chef de l'état. Il conserva ce rang, et l'influence qui y

(2) Ceux qui ont élevé plus haut le nombre des victimes de Torquemada, ont suivi le calcul donné par Llorente, dans le tome I de son *Histoire de l'inquisition*, et ils n'ont pas remarqué que cet auteur l'a réduit lui-même dans son tome IV.

était attachée, jusqu'à sa mort, survenue en 1256. Noble lui-même, et d'une naissance très-illustre, il fut constamment l'adversaire des nobles; mérita l'affection du peuple milanais, par sa modération autant que par ses talents, et fonda sur l'amour de ses concitoyens la grandeur de sa famille. S. S—1.

TORRE (MARTINO DE LA), neveu du précédent, lui succéda, en 1256, dans le titre de podestat de la crédenze. Il avait tous les talents d'un chef de parti, et plus de vertus que la plupart des usurpateurs. Parvenu au faîte de la puissance, après avoir sauvé Milan des mains du féroce Eccelin de Romano, que la noblesse avait voulu y introduire, il arracha au supplice ses ennemis, que les tribunaux avaient condamnés comme conspirateurs, déclarant que lui, qui n'avait point de fils, qui n'avait jamais su donner la vie à un homme, ne l'ôterait jamais à personne. Martino de La Torre fut nommé, en 1259, seigneur de Lodi, par le peuple de cette ville; et en 1263, il obtint aussi la seigneurie de Novare, tandis qu'un rival dangereux de sa famille, Othon Visconti, était pourvu de l'archevêché de Milan, que Martino avait destiné à son neveu Raimond. Cette élection engagea, en 1263, Martino de La Torre dans une guerre, contre l'archevêque et la noblesse, dont il ne vit que le commencement. Il tomba malade, et mourut à Lodi, au mois de sept. même année, après avoir demandé au peuple de Milan de lui donner son frère Philippe pour successeur. S. S—1.

TORRE (PHILIPPE DE LA), ne survécut à son frère que deux ans; mais pendant cet espace de temps il affermit l'autorité de sa maison, et l'étendit sur les villes de Come, Verceil et Bergame, qui se soumirent volontairement à lui. Il congédia le marquis Palavicino, qui, en se mettant à la solde des Milanais, avait voulu empiéter sur leur liberté. Il se rattacha au parti guelfe, dont son prédécesseur avait paru s'éloigner. Il promit son assistance à l'armée française qui marchait contre Manfred, pour conquérir le royaume de Naples; mais comme il se préparait à la joindre (août 1265), il fut saisi d'une maladie dont il mourut en peu de jours. S. S—1.

TORRE (NAPOLÉON DE LA), neveu du précédent, lui succéda dans la seigneurie de Milan, au mois d'août 1265. Il exécuta les conventions conclues par Philippe avec la maison d'Anjou, et tandis qu'il favorisait le passage de l'armée de Charles au travers de la Lombardie, il reçut lui-même une garnison provençale dans Milan. La ville de Brescia se soumit à lui, en 1266; mais celle de Verceil ayant été surprise par les Gibelins, son frère Paganino, qui y commandait, fut massacré. Le général des Provençaux à Milan vengea cette mort sur cinquante-deux Gibelins milanais, qu'il tira des prisons pour les faire égorger. Le sang répandu appela de nouvelles vengeances et des scènes plus féroces encore. Napoléon lui-même s'écria en l'apprenant : *Le sang de tant d'innocents retombera un jour sur mes enfants!* Cependant ce seigneur voyait avec douleur la cour pontificale, alliée de son ennemi Othon Visconti, tenir Milan sous l'interdit; en vain il fit représenter à Clément IV, qu'Othon et les nobles ses partisans étaient Gibelins et ennemis de l'Église; en vain Charles d'Anjou intercéda pour lui, le pape insista pour que

les Milanais acceptassent l'archevêque qu'il leur avait donné, et relâchassent les revenus ecclésiastiques qu'ils avaient séquestrés. Napoléon se soumit enfin, en 1268; mais dès qu'il apprit la mort du pape, survenue à cette époque même, il chassa de la ville les officiers de l'archevêque, qu'il venait d'y recevoir, et séquestra de nouveau ses biens. L'année suivante, ayant été insulté à Lodi, par la famille puissante des Vestarini, il en tira la vengeance la plus atroce: il prit la ville d'assaut, fit mourir les Vestarini dans les supplices, et bâtit à Lodi deux forteresses pour priver les citoyens des derniers restes de leur liberté. Cependant le joug de Napoléon de La Torre s'appesantissait sur les peuples qui, dans l'origine, s'étaient volontairement donnés à lui; il punissait ses ennemis par des supplices cruels; il les enfermait dans des cages de fer, et il croyait affermir son autorité par la terreur: il ne réussit qu'à l'ébranler davantage. Come, qui était demeuré dix ans sous sa domination, se révolta en 1271; et Napoléon, pour recouvrer ses officiers qui y avaient été arrêtés, fut obligé de rendre la liberté aux Comasques qu'il retenait dans ses prisons. En 1273, le pape Grégoire X éleva son frère Raymond au patriarcat d'Aquilée; l'année suivante, Napoléon fut reconnu comme vicaire impérial à Milan, par Rodolphe de Hapsburg, empereur élu; mais Othon Visconti, rassemblant autour de lui les vassaux du siége épiscopal, les nobles, les Gibelins et tous les mécontents, forma enfin une armée supérieure en forces comme en courage à celle de Napoléon. Il surprit ce dernier à Desio, le 21 janvier 1277; après la bataille la plus sanglante, il mit en déroute son armée, et le fit prisonnier lui-même, avec un de ses fils et plusieurs de ses parents. L'autre fils, Gaston de La Torre, qui ne s'était pas trouvé au combat, voulut maintenir Milan dans l'obéissance; mais il en fut chassé, ainsi que de Lodi, et, après avoir erré quelque temps en Italie, il se réfugia auprès de Raymond, patriarche d'Aquilée, son oncle. Napoléon de La Torre, renfermé par les Comasques dans une cage de fer, à Monte Baradello, y finit ses jours, au commencement de septembre 1278, après dix-neuf mois et demi de souffrances. Deux de ses parents moururent dans les mêmes prisons; trois autres furent relâchés en 1284. Guido de La Torre, qui fut ensuite seigneur de Milan, s'était échappé de ces prisons avant cette époque. S. S—I.

TORRE (GUIDO DE LA), fils de François et neveu de Napoléon, avait été fait prisonnier avec lui dans la bataille de Desio, le 21 janvier 1277, et conduit par les Comasques sur le mont Baradello, où il avait été enfermé avec son oncle dans une cage de fer. Après la mort de celui-ci, les Comasques refusaient toujours de rendre la liberté à leurs autres prisonniers. Quelques amis de Guido réussirent enfin à corrompre ses gardes, et à le faire échapper vers la fin de l'année 1278. Ses compagnons d'infortune ne furent relâchés qu'en 1284. Guido, avec le secours du patriarche d'Aquilée, son oncle, commença une guerre de partisan dans la Lombardie, en réunissant autour de lui les Guelfes ruinés par le triomphe du parti contraire, les exilés de Milan et tous les mécontents. Il n'aurait point réussi cependant à recouvrer la seigneurie de ses pères sans l'aide d'Albert Scotto, seigneur de Plai

sance. Ce prince, qui voulait se venger de Mathieu Visconti, vint l'attaquer dans le Lodesan, en même temps qu'il excitait à Milan une sédition contre lui. Les insurgés rappelèrent, le 13 juin 1302, Guido de La Torre à Milan, d'où Mathieu Visconti venait de sortir. Il y rentra comme simple particulier après vingt-cinq ans d'exil : mais cette ville, si long-temps accoutumée à obéir, le regarda bientôt comme son souverain. En 1306, la ville de Plaisance lui déféra aussi la seigneurie, et le 17 septembre 1307, le pouvoir suprême lui fut expressément accordé par un décret. Gaston, son parent, fut promu, en 1308, au siége archiépiscopal de Milan, et la maison de La Torre paraissait de nouveau affermie dans la souveraineté. Mais dès l'année suivante, Albert Scotto, que Guido avait dépouillé de sa seigneurie avec une extrême ingratitude, lui reprit Plaisance. En même temps le seigneur de Milan, jaloux du crédit de l'archevêque, le fit arrêter le 1er. oct. 1309, et enfermer avec ses trois frères dans la tour d'Anghiari, rompant ainsi l'union de sa famille, et se créant des ennemis parmi ses plus anciens partisans. Les Milanais, qui l'avaient rétabli avec joie sur le trône, ne le considéraient plus qu'avec horreur; il avait encouru l'excommunication en arrêtant l'archevêque; et lorsque Henri VII entra en Italie, cet empereur entendit de toutes parts des plaintes contre le seigneur de Milan. Guido de La Torre n'osa point lui fermer les portes d'une ville où il prétendait être vicaire impérial, il l'y reçut le 23 décembre 1310, et avec Henri entrèrent tous les ennemis de Guido, et tous les exilés. Comme il ne prenait d'autre titre que celui de Vicaire impérial, son autorité était suspendue par la présence de l'empereur. Dans les conseils, Guido se retrouvant en présence de son ancien rival, Mathieu Visconti, ne pouvait dissimuler sa jalousie et son irritation. Il chercha enfin, le 12 février 1311, à soulever les Guelfes, pour chasser de la ville Henri VII et tous ses ennemis; mais cette entreprise n'ayant pas réussi, il fut obligé de s'enfuir, et se retira à Crémone, où il mourut en 1312. Sa famille ne put jamais recouvrer la souveraineté de Milan, qui retourna aux Visconti.

S. S—i.

TORRE (Marc-Antoine Mammucca della), d'une famille noble de Capo-d'Istria, fut appelé, en 1650, par l'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne Ferdinand III près la Porte Othomane, à remplir concurremment avec Panajotti les fonctions de drogman de la légation impériale. L'ambassadeur de qui il reçut cette nomination était le baron de Schwartzenhorn. Il remplit les mêmes fonctions, pendant trente-trois ans sans interruption, auprès de huit ministres impériaux qui se succédèrent à la Porte, sous les divers titres d'ambassadeur ordinaire, d'internonce ou de résident, et plusieurs fois il risqua sa vie par suite du zèle avec lequel il s'acquitta des missions qui lui furent confiées : une fois même il allait être pendu, pour avoir favorisé une correspondance secrète entre un internonce et un résident que les Turcs avaient séparés l'un de l'autre et gardaient à vue; et déjà on le traînait au lieu de l'exécution, quand il fut rencontré par le defterdar ou ministre des finances, qui était son ami, et qui l'arracha des mains de ceux qui le conduisaient au supplice. Un des plus

grands services qu'il rendit à la cour d'Autriche fut d'épier et de contrecarrer toutes les démarches que faisaient auprès de la Sublime Porte les insurgés de la Hongrie, à la tête desquels était Tékély, et dont la France secondait les intrigues. Il parvint à démasquer un jésuite français, le P. Bénin, qui se tenait caché parmi la suite des députés de l'insurrection hongroise, et qui était l'ame de cette députation, et à le mystifier complètement, en se présentant à lui sous le caractère d'un prince grec, et sous le faux nom du Bigzadèh Dimitraser. Le succès qu'il obtint dans cette circonstance lui valut la haine de la société à laquelle appartenait le P. Bénin; et quoiqu'il méritât bien dans la suite de cette même société, en rachetant un autre jésuite, le P. Laugo, qui avait été enlevé par des partisans ennemis, on croit que le ressentiment de la compagnie nuisit à son avancement, et contribua à le priver long-temps des récompenses auxquelles il avait droit. La guerre entre la Turquie et l'Empire ayant éclaté en 1683, Mammucca, obligé de suivre le grand-vézir, fut traîné jusque sous les murs de Vienne, et son costume turc faillit lui coûter la vie, le jour même de la levée du siége. Arraché par le prince Jérôme Lubomirski à des Polonais qui se disposaient à le sabrer, le prenant pour un turc, il ne sauva que sa vie : tous ses bagages furent pillés. Mammucca n'osa point retourner en Turquie, jusqu'à l'entier rétablissement de la paix entre l'Empire et la Porte par le traité de Carlowitz; et il fut ainsi, durant quinze ans, séparé de sa famille, qu'il avait laissée à Constantinople. Pendant ce temps, il fut employé à Vienne à lire et à traduire les correspondances turques interceptées et autres, au nombre d'environ seize mille pièces, et à composer divers Mémoires qui prouvent la profonde connaissance qu'il avait des affaires de la Turquie. Il était déjà fort âgé, lorsque les services qu'il avait rendus furent enfin récompensés, en 1701, par les titres de comte du Saint-Empire, et de conseiller aulique effectif. Il survécut peu à ces marques de la reconnaissance de son souverain. Mammucca a contribué à enrichir la bibliothèque impériale de Vienne, à laquelle, sur la demande du docte Lambecius et du célèbre orientaliste Mesgnien de Méninsky, il a procuré plusieurs manuscrits orientaux de grand prix.

S. D. S—Y.

TORRE (Philippe del), archéologue, né, en 1657, d'une famille noble de Cividal de Frioul, apprit le droit à l'université de Padoue, et fut reçu docteur en 1677. Il allait débuter au barreau, lorsque ses parents l'engagèrent à succéder à son oncle, qui jouissait d'un riche bénéfice. Le jeune avocat consentit à devenir chanoine, et il se tourna vers l'étude des antiquités, dont le goût lui avait été inspiré par son maître Ferrari (*V.* ce nom, XIV, 410). Ayant un jour entendu parler des trésors cachés dans les archives de son chapitre, il lui prit fantaisie de les fouiller: mais, peu versé dans la paléographie, et désespérant de trouver des moyens d'instruction dans une ville de province, il résolut de passer à Rome, en 1687. Il s'y fit bientôt un nom, par ses connaissances historiques. Admis aux réunions du collége de la *Propagande*, il y prononça un discours pour réfuter quelques assertions du cardinal Baronius sur l'Église d'Aquilée. Cette dissertation fixa sur ce jeune

ecclésiastique l'attention du cardinal Imperiali, qui l'emmena avec lui à Bologne, en qualité d'auditeur. Ces fonctions contrarièrent les études de Torre; mais elles le placèrent dans une carrière qui devait le conduire aux honneurs. Après six années d'absence, il revint à Rome, et il y donna l'explication de deux marbres sortis des fouilles du port d'Antium. Le premier était une inscription en l'honneur d'un certain Marcus Aquilius, dont le nom et le caractère public étaient également inconnus. Le second, qui représentait un sacrifice de Mithra, fournit à l'auteur l'occasion d'éclaircir divers points relatifs à la religion des anciens Persans. Il remarqua, par exemple, que chez eux la fête de Mithra était célébrée au jour consacré par les Chrétiens à la naissance de Jésus-Christ. On sait quelles fausses conséquences Dupuis a ensuite tirées de ce rapprochement. L'ouvrage de Torre contenait aussi des notes sur le dieu Bélénus, et quelques autres recherches sur l'ancienne Aquilée. Il était terminé par une Dissertation sur les Frères ruraux (*Fratres arvales*), institués par Romulus, pour obtenir du ciel des récoltes abondantes (*V.* Marini, XXVII, 168). Cette publication étendit la réputation de Torre. Le pape Innocent XII se disposait à l'en récompenser, lorsqu'il mourut, laissant à son successeur le soin de s'acquitter de ce devoir. Le cardinal Albani, en montant sur le trône pontifical (*V.* Clément XI. tom. IX, 29), ordonna la révision des épactes pour la correction des Tables pascales. Il nomma une commission chargée de faire de nouvelles observations sur le mouvement des astres, et d'examiner les dispositions du concile de Nicée et de Grégoire XIII, sur la réformation du calendrier. Cette *congrégation*, composée de douze membres, parmi lesquels figurait Torre, était présidée par le cardinal Noris, qui avait fait choix de Bianchini et de Maraldi pour tracer une méridienne à Sainte-Marie des Anges. Tout faisait présager un heureux résultat, lorsque les guerres pour la succession d'Espagne et les troubles excités en France par la bulle *Unigenitus* appelèrent ailleurs l'attention de la cour de Rome. On proposa alors à Torre d'accepter la place de légat auprès de l'empereur de la Chine. L'idée de visiter des régions lointaines le séduisit d'abord; mais, découragé par la longueur du voyage et par la faiblesse de sa constitution, il fut assez heureux pour échapper, par un refus, aux dangers de cette mission (*Voy.* le cardinal Charles de Tournon). On l'en dédommagea par l'évêché d'Adria, auquel il fut élevé le 6 février 1702. Ses nouveaux devoirs, qu'il remplissait avec un zèle exemplaire, ne l'empêchèrent pas de se livrer à l'étude. Il expliqua une inscription trouvée près de Lyon, en 1703, et qui lui avait été communiquée par le P. Charmier, jésuite. Elle était d'autant plus intéressante, qu'elle faisait remonter de quinze ans la chronologie connue des *Tauroboles* (1), et qu'elle dévoilait en même temps les noms de deux consuls, jusqu'alors ignorés. A cette dissertation en succéda une autre sur un médaillon grec d'Annia Faustina (*V.* ce nom, XIV, 205), conservé dans

(1) C'est le nom qu'on donnait à une sorte de sacrifice en l'honneur de Cybèle. Le *Taurobolium* de Lyon avait été célébré sous l'empereur Antonin le Pieux, l'an de Rome 913, 160 de J.-C.; tandis qu'on n'en connaissait pas d'antérieurs à 928, 175 de J.-C. *Voy.* une Dissertation de Van Dale, sur les *Tauroboles*; et Colonia, *Histoire litt.* de Lyon, I, 192.

le musée de Tiepolo, à Venise. On disputait déjà sur une date du règne d'Héliogabale, lorsqu'une lettre de Torre, publiée à son insu par les journalistes d'Italie (2), rendit les débats plus animés. Si, d'après un passage de Dion (livre LXXIX), cet empereur ne régna que trois ans neuf mois et quatre jours, comment serait-il parvenu à la cinquième puissance tribunitienne, que quelques médai les lui attribuent? Torre supposa d'abord que la première de ces magistratures avait été datée par anticipation; ce qui n'était pas sans exemple, puisque César, Auguste et Justin le Jeune en avaient agi à-peu-près de même. Mais, pressé par les arguments de ses adversaires, il imagina qu'Héliogabale, proclamé empereur le 16 mars 218, et devant entrer dans la cinquième puissance tribunitienne le 16 mars 222, avait fait frapper d'avance les médailles que l'on devait jeter au peuple le jour du *congiarium* : s'il avait été tué six jours plus tôt, les pièces n'en existaient pas moins; ce qui expliquait comment il se fait que l'on en trouve avec l'indication d'un événement qui n'eut pas lieu. Mais tout en accordant cette prévoyance, est-il probable qu'après la mort d'Héliogabale, on ait osé mettre en circulation des espèces à son effigie? L'abbé Vignoli, en produisant un monument synchronique, connu sous le nom de *chaire de saint Hippolythe*, détermina l'époque de l'élévation au trône d'Alexandre Sévère; et par cette donnée historique, il fixa la mort de son prédécesseur Héliogabale au 16 mai 222. D'un autre côté, le P. Virginius Valsecchi soutenait que cet empereur, voulant passer pour le fils de Caracalla, et faire regarder les quatorze mois du règne de Macrin comme un temps d'usurpation, avait commencé à dater son empire du jour de la mort de Caracalla, ce qui placerait la sienne au 11 juillet 222. Comme on avait révoqué en doute la double élection de Justin, Torre écrivit un second Mémoire afin de justifier cette assertion, dont il s'était servi pour rendre croyable la cinquième puissance tribunitienne d'Héliogabale. La question fut loin d'être décidée; et de nouvelles publications de la part de Vignoli et de Valsecchi la rendirent encore plus difficile à résoudre. Ce qui doit étonner dans Mgr. del Torre, c'est la variété de ses connaissances positives. En sortant de cette discussion, dans laquelle il avait tâché d'éclaircir un des points les plus difficiles de la chronologie ancienne, il examina un phénomène d'optique, donna une description détaillée d'un enfant et d'un poulet monstrueux, se réunit à son ami Vallisnieri pour combattre le système de Bois-Regard (*V.* ANDRY, II, 153) sur la génération des vers dans le corps humain, et écrivit une lettre au marquis Poleni, à l'occasion de l'éclipse du 3 mai 1715. Cette dernière dissertation, dans laquelle l'évêque d'Adria abordait une question qui avait embarrassé les académiciens de Paris, en 1706, tendait à expliquer pourquoi le disque solaire, couvert pour $^{11}/_{12}$ par la lune, conservait encore un éclat plus fort que sa douzième partie ne devait en répandre. Torre mourut, le 25 fév. 1717, à Rovigo, chef-lieu de son diocèse. On a de lui : I. *Monumenta veteris Antii*, Rome, 1700 et 1714, in-4°., fig. La seconde édition est plus complète que la première; insérée par

(2) *Giornale de' letterati d'Italia* (1710), tom. V, pag. 360.

Burmann dans le tome VIII de son *Thesaurus rerum italicarum*. II. *Clero et populo Adriensi, epistola*, ibid., 1702, in-fol. III. *Taurobolium antiquum Lugduni anno 1704 repertum, cum explicatione*, inséré par Sallengre dans le tome II du *Thesaurus novus antiquitatum romanarum*, et par Leclerc, dans sa *Biblioth. choisie*, XVII, 167-185. IV. *De annis imperii M. Aurelii Antonini Eliogabali et de initio imperii ac duobus consulatibus Justini Junioris*, Padoue, 1713, in-4°., et Venise, 1741, avec la Vie de l'auteur par Fontanini. V. *Lettera intorno alla generazione de' vermi*, dans l'ouvrage de Vallisnieri, intitulé : *Nuove osservazioni ed esperienze intorno all' ovaja*, etc., ibid., 1713, in-4°. VI. *De quadam tela, quæ non comburitur*, dans le *Diarium italicum de* Montfaucon, page 450. C'est une dissertation sur une toile d'amiante trouvée dans un tombeau, à Rome. *Voyez* sa Vie, écrite en latin par Facciolati, Padoue, 1729, in-8°.; insérée, par Fabroni, dans le tome VII des *Vitæ Italorum*; la *même*, en italien, par Lioni, dans le tome XXXIII du *Giornale de' letterati d'Italia*. A—G—S.

TORRE (Jean-Marie Della), physicien, élève du collége *Clementin et Nazaréen de Rome*, naquit dans cette ville, en 1713, d'une famille originaire de Gênes. En 1732, il prit l'habit des Somasques à Venise, et se livra tout entier à l'étude de la physique. Appelé par le cardinal Spinelli, pour remplir une chaire au séminaire archiépiscopal de Naples, il attira sur lui l'attention de Charles III, qui lui confia la direction de sa bibliothèque, de l'imprimerie royale et du musée d'antiquités dont il venait d'hériter de la maison de Farnèse. Ces occupations, si peu conformes aux goûts du P. Della Torre, faillirent dénaturer son talent : mais s'obstinant à ne vouloir être qu'un naturaliste, ce savant détourna les yeux des statues et des tableaux, pour les fixer sur les mystères du monde microscopique. Il fit venir du *Flint-Glass* d'Angleterre, polit lui-même des verres d'optique, et au moyen de quelques boules de cristal, dont il se proclama l'inventeur, il obtint des agrandissements beaucoup plus considérables qu'avec les instruments ordinaires. On essaya de lui contester la priorité de cette découverte, en soutenant qu'avant lui, Leuwenhoeck (*Voy.* ce nom, XXIV, 362) s'était déjà servi de ces mêmes boules. Mais Baker (*Voy.* ce nom, III, 253) avait déclaré (1) que parmi vingt-six microscopes légués par ce physicien à la société royale de Londres, il n'en avait aperçu aucun qui eût la forme sphérique. Non content du rôle d'observateur, le P. Della Torre, conçut le projet de bâtir des systèmes. Il prétendit que le sang se compose d'éléments, non pas globuleux comme l'avait cru Leuwenhoeck ; mais annulaires, c'est-à dire de cercles un peu alongés, vides par le milieu, roulant sans cesse, s'assemblant et se détachant tour-à-tour, sans jamais perdre leur forme primitive. Cette observation, confirmée par Needham et Prokaska, trouva des contradicteurs qui soutinrent que cette configuration annulaire des molécules du sang n'était réellement que l'effet d'une illusion optique, causée par la projection irrégulière de la lumière. Le P. Della Torre, sans

(1) Voy. son *Microscope à la portée de tout le monde*, trad. en français, Paris, 1754, in-8°., chap. II, note.

être arrêté par ces remarques, continua ses recherches sur le chyle, le fiel, les fibres, les muscles, le cerveau, etc. Les nerfs ne lui parurent qu'une agglomération de filaments opaques, extrêmement minces et joints ensemble par des globules diaphanes. Il affirma que le cerveau était composé de petites boules, autres que les globules de Malpighi, et qui, par leur mouvement en ligne droite ou oblique, expliquaient d'une manière satisfaisante, les opérations de l'esprit et de la mémoire. Ainsi, d'après le P. Della Torre, le délire n'était que l'effet du mouvement vertigineux de ces petites boules; etc. Observateur infatigable des phénomènes volcaniques, ce religieux disserta sur la structure, les communications, les ramifications et les élaborations du Vésuve. Il voulut aussi en prédire les éruptions, et il descendit plusieurs fois dans les flancs de cette montagne pour en explorer les cavités avec un courage jusqu'alors sans exemple. Tant de zèle pour l'avancement des sciences fut récompensé par l'estime des savants et par les suffrages des principales académies de l'Europe, qui lui envoyèrent le diplome de membre correspondant. Le P. Della Torre appartenait à la société royale de Londres, aux académies de Paris, de Berlin, de Sienne, de Naples, etc. Il mourut dans cette capitale le 7 mars 1782. Ses ouvrages sont : I. *Scienza della natura generale e particolare*, Naples, 1749, et Venise, 1750, 2 vol. in-4°., fig. Il en existe une autre réimpression (Naples, 1774, 3 vol. in-4°., fig.), corrigée et augmentée par l'auteur. II. *Narrazione del torrente di fuoco uscito dal monte Vesuvio nel* 1751, ibid., 1751, in-4°. III. *Istituzioni aritmetiche*, ibid., 1752; et Padoue, 1768, in-8°. IV. *Institutiones physicæ*, Naples, 1753, in-8°. V. *Descrizione di due eruzioni del Vesuvio* (juillet et décembre, 1754), ibid., 1754, in-4°. VI. *Storia e fenomeni del Vesuvio, col catalogo degli scrittori Vesuviani*, ibid., 1755, in-4°., fig. Ce n'est pas la première histoire du Vésuve; mais on la regarde comme le premier ouvrage scientifique sur ce volcan. La liste des écrivains *vésuviens* est assez complète, et elle aurait été beaucoup plus intéressante, si l'auteur avait osé se prononcer sur le mérite de chacun de leurs ouvrages (2). VII. *Supplemento alla storia del Vesuvio fino all' anno*, 1759, ibidem, 1759, in-4°. C'est la seconde partie du numéro précédent. Tout l'ouvrage a été traduit en français par l'abbé Péton, Paris, 1760, in-8°. VIII. *Supplemento alla storia del Vesuvio, ove si descrive l'incendio del* 1760, Naples, 1761, in-4°. C'est un second appendice au numéro VI. IX. *Nuove osservazioni intorno alla storia naturale*, ibid., 1763, in-4°. X. *Incendio del Vesuvio, accaduto nel* 1766, ib., 1766, in-4°. XI. *Elementa physices generalis et particularis*, ib., 1767, 9 vol. in-8°., avec beaucoup de fig. A la physique proprement dite, l'auteur a joint des essais sur la chimie, la minéralogie, l'histoire naturelle, et sur toutes les sciences qui dépendent de la physique. XII. *Incendio del Vesuvio, accaduto il 19 ottobre* 1767, ibid., 1767, in-4°. XIII. *Storia e fenomeni del Vesuvio esposti fino al* 1767, ibid., 1768, in-4°. XIV. *Histoire et phé-*

(2) Le P. Vetrani a mieux rempli cette tâche dans son ouvrage intitulé : *Il Prodromo Vesuviano*, etc., Naples, 1780, in-8°.

nomènes du Vésuve, exposés dès l'origine jusqu'en 1770, ib., 1770, in 8°., avec un Catalogue plus complet des auteurs qui ont écrit sur le Vésuve. XV. *Nuove osservazioni microscopiche*, ibid., 1776, in-4°., fig. XVI. *Incendio trentesimo del Vesuvio accaduto il 8 Agosto* 1779, ib., 1779, in-8°. trad. en allemand, Altembourg (Iéna), 1783, in-8°. L'auteur considère cette éruption comme la trentième dont l'histoire fasse mention, depuis celle qui couvrit les villes d'Herculanum, de Pompeia et de Stabia, l'année 79 de l'ère chrétienne *V.* Bianchi (le P. Ant.) *Orazione funebre, del P. Della Torre*, ibid., 1782, in-4°.
A—G—S.

TORRE (BERNARD DE LA), né, à Naples, en 1736, fut professeur de philosophie au séminaire de Naples, directeur de l'académie apologétique de la religion catholique, puis, en 1791, évêque de Marsico-Nuovo, d'où il fut bientôt transféré sur le siége de Lettere et Gragnano. Il mérita la confiance de Pie VI, qui, en partant de Rome, le nomma son légat apostolique dans le royaume de Naples. Lors de l'invasion de ce pays par les Français, en 1799, La Torre prêcha l'obéissance; mais, ayant manifesté quelques idées démocratiques dans une lettre pastorale, il fut arrêté et banni après le rétablissement de l'ancien gouvernement. Il se retira en France; et quoique le traité de Florence de 1800 lui eût permis de retourner dans sa patrie, il se rendit à Rome et y demeura jusqu'en 1806. A cette époque une nouvelle invasion plaça sur le trône de Naples Joseph Buonaparte, qui, après avoir exilé le cardinal Ruffo (Louis), archevêque de la capitale, nomma La Torre pour administrer ce diocèse. Plus tard, celui-ci devint aumônier des enfants de Murat, qui avait remplacé Joseph Buonaparte. La Torre remplit ces diverses fonctions jusqu'au retour de Ferdinand IV, en 1815. Alors il se retira dans son diocèse de Lettere et Gragnano, qui fut réuni en 1818 à celui de Castellamare. Il mourut à Portici, le 28 mai 1820. On a de lui en italien: I. *Caractères des incrédules*, 1779. II. *Le rétablissement du christianisme*, poème, imprimé en 1806. III. *Vérité de la religion chrétienne*, ouvrage posthume.
P—RT.

TORREMUZZA (GABRIEL LANCILLOTTO CASTELLO, prince DE), numismate, né, à Palerme, le 21 janvier 1727, fit ses humanités chez les Théatins, et termina son éducation sous les yeux d'un instituteur. Il allait se livrer à l'étude de la physique lorsque la vue des ruines d'*Alesa* (Herbita), ancienne colonie romaine, renversée par un tremblement de terre, en 828, vint changer ses projets. Un laboureur, en travaillant à son champ, découvrit, en 1746, environ deux cents médailles en bronze, qu'il s'empressa de lui apporter. Torremuzza n'y attacha d'abord aucun prix; mais à peine eut-il lu quelques noms d'empereurs, qu'il sentit naître l'envie de déchiffrer le reste. C'est un point de ressemblance très-remarquable qu'il eut avec Vaillant (*V.* ce nom). Quelque empressement qu'il mit à se procurer des ouvrages de numismatique, il ne trouva qu'un abbé qui pût lui prêter les Mémoires historiques de Catania (*V.* CARRERA, VII, 211); et c'est avec ce livre qu'il commença son apprentissage. A son retour à Palerme, il rechercha l'amitié de Schiavo et de Blasi: il apprit le grec, étudia les auteurs classiques, et, par un travail

aussi assidu qu'opiniâtre, il fut bientôt en état de composer quelques dissertations. De tous ces essais, le plus important est l'Histoire de la ville d'Alesa, qu'il représenta libre sous les premiers Romains, saccagée par Verrès, organisée municipalement par Auguste. Il fixa la division et les limites de cette ancienne colonie, en ajoutant une série presque complète de ses médailles. L'auteur s'est peut-être jugé trop sévèrement, lorsqu'en passant en revue ses premiers écrits, il les regarde comme les ouvrages d'un débutant, qui dit tout ce qu'il sait, et qui saisit la moindre occasion pour faire parade de son érudition. Mais ce qu'il avait entrepris par goût, il dut bientôt le faire par devoir. Le sénat de Palerme, ayant eu l'idée barbare de mutiler plusieurs monuments, pour en classer séparément les inscriptions, chargea le prince de Torremuzza d'en dresser le Catalogue. Ce savant, tout en regrettant la dégradation de ces morceaux de sculpture, se rendit aux vœux du magistrat, et publia un Recueil d'inscriptions palermitaines préférable à celui de Gauthier (1). Cet essai fut bien accueilli; mais on aurait desiré que l'auteur eût étendu ses recherches aux autres villes de la Sicile. Torremuzza sentit lui-même le manque d'intérêt de son ouvrage, et il se mit à rassembler des monuments antérieurs à l'invasion des Arabes, pour montrer par des titres incontestables, le haut degré de prospérité et de civilisation que cette île avait atteint dans une époque aussi reculée. Cette entreprise, trop vaste pour un seul individu, lui parut digne de fixer l'attention d'une académie; et il se flatta de réveiller le zèle de ses compatriotes, en leur communiquant ses idées sur le plan général de ce travail : mais cet appel ne fut point entendu; et Torremuzza, n'ayant pu tout embrasser, se borna aux seules médailles et inscriptions. Dès le commencement du seizième siècle, Paruta avait fait graver les types de plusieurs monnaies siciliennes : son ouvrage, rédigé sans ordre et sans discernement, ne remplit point l'attente des savants; et Agostini (*V.* ce nom, I, 305), Majer, Havercamp, travaillèrent successivement sur ce premier jet, sans pouvoir l'améliorer. Pierre Burmann le jeune mit beaucoup de soin à éclaircir cette partie de la numismatique ancienne (*V.* d'ORVILLE, XXXII, 184) : mais tant d'efforts laissaient encore un grand vide à combler; et Torremuzza fut assez courageux pour se charger de cette tâche. Loin de se traîner sur les traces des autres, il signala les défauts d'Havercamp, le plus habile de ses prédécesseurs, et il composa un ouvrage entièrement neuf, pour lequel il sollicita l'appui du gouvernement. C'était le moment le plus favorable pour les entreprises littéraires. On venait de supprimer la société des Jésuites, qui avait exercé le monopole de l'enseignement; et chaque prince se croyait obligé à montrer du zèle pour ce qu'il avait jusqu'alors négligé. Le livre fut donc imprimé aux frais de l'état, en 1781; et dès-lors le prince de Torremuzza prit une place éminente parmi les archéologues. Le roi de Naples ne pouvait mieux en récompenser le mérite qu'en le chargeant de la conservation des monuments de la Sicile. Dans ces fonctions, Torremuzza eut pour collègue le prince de Biscari, son com-

(1) *Siciliæ objacentiumque insularum, et Bruttiorum antiquæ tabulæ sive inscriptiones; Georgii Gualtherii*, Augustani, Messine, 1624, in-4°.

patriote, son ami, et qui partageait avec lui le goût le plus vif pour les antiquités. C'était pour la première fois qu'on songeait à l'entretien de tant de chefs-d'œuvre; et il est permis de dire que si le temple de Ségeste, ceux d'Agrigente, les restes de Sélinunte, le Laconium et l'Hypogée de Palerme, existent encore, c'est aux soins éclairés de ces deux antiquaires qu'on le doit. Le prince de Torremuzza n'était pas de ces esprits rouillés qui, fiers de leur érudition se croient dégradés, en vivant avec leurs contemporains. Tout en s'occupant des anciens, il n'oubliait pas les devoirs de citoyen. Élu membre d'un conseil-général d'instruction publique, il multiplia en Sicile les chaires de belles-lettres, de philosophie, de jurisprudence et des sciences naturelles, que les Jésuites avaient sacrifiées aux études théologiques. Il encouragea les talents, assura le sort des professeurs, parmi lesquels il aurait desiré voir Spallanzani, Toaldo, Landriani et Fontana. Après avoir organisé les universités de Palerme, de Syracuse, de Trapani, de Caltagirone et de Piazza, il jeta, dans la capitale, les fondements d'un observatoire, d'un jardin botanique, d'un cabinet de physique, etc.; et il se priva de ses livres pour fonder une nouvelle bibliothèque. Ces soins nuisirent à ses travaux pendant les dernières années de sa vie; mais ils étaient au moins dignes d'un homme de lettres. En est-il de même de tant d'autres détails dont on le surchargea, pour rendre un hommage public à ses talents? Nous ne parlons pas de ses places de sénateur et de directeur de la monnaie. Sa naissance lui donnait droit à la première; et ses connaissances s'alliaient fort bien avec la seconde: mais devait-on faire choix d'un numismate pour administrer un mont-de-piété, un hôpital, un hospice?.... Le prince de Torremuzza mourut à Palerme, le 27 février 1792 (a). Il appartenait à la société des antiquaires de Londres, à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris et à plusieurs corps savants d'Italie. Ses ouvrages sont: I. *Dissertazione sopra una statua di marmo, scoverta nelle rovine di Alesa*, Palerme, 1749, in-8°. Cette statue, de grandeur naturelle, représente un personnage togat, que l'on croit être le préteur Claudius Pulcher. II. *Lettera su gli avanzi di Solunto* (ancienne ville à dix milles de Palerme), dans le tome 1, part. 5, des *Memorie per la storia letteraria della Sicilia*, pag. 17. III. *Osservazioni critiche sopra un libro stampato in Catania*, Rome (Palerme), 1749, in-4°., anonyme. C'est une critique dirigée contre Hyacinthe Paternò, auteur d'un ouvrage intitulé: *Ardenza e tenacità dell' impegno di Palermo nel contendere a Catania la gloria di aver dato alla luce sant' Agata*, Catane, 1747, in-folio. Cette controverse sur la patrie de sainte Agathe, qui mourut sous l'empereur Dèce, avait éclaté entre les habitants de Palerme et de Catane, dès le commencement du dix-septième siècle. Les deux villes s'en étaient rapportées à la décision d'Urbain VIII, qui éluda la question, et ne voulut point prononcer son arrêt. IV. *Lettera in cui si difende il legittimo cardinalato di Niccolò Tedeschi*, Palerme, 1756, in-4°. Cet archevêque, surnommé l'*abbé Palermitain*, fut décoré de la pourpre

(a) C'est par erreur que Fabroni en a reculé la mort de deux ans.

romaine par l'anti-pape Félix, pendant le concile de Bâle. Quelques historiens ecclésiastiques ont prétendu qu'il avait persisté dans le schisme, même après la soumission de l'anti-pape. Torremuzza prouve que Tedeschi était mort avant que Nicolas V eût pris le timon de l'Église. V. *Nota de' cardinali di Santa Chiesa di nazione Siciliana*, dans le tome II des *Memorie per la storia letteraria di Sicilia*, pag. 211. VI. *Storia di Alesa, antica città di Sicilia, di Selinunte Drogonteo* (c'est le nom académique de Torremuzza), ibid., 1753, in-4°. *Voy.* les *Actes de Leipzig*, 1753, pag. 427; le *Journal des savants*, 1755, pag. 444, etc. VII. *Le antiche iscrizioni di Palermo, raccolte e spiegate*, ibid., 1762, in-fol. Ces inscriptions sont au nombre de cent quinze. Il y en a d'étrusques, de grecques, de latines et d'arabes. VIII. *Idea d'un tesoro che contenga una generale raccolta di tutte le antichità* (siciliane); dans le tome VIII des *Opuscoli degli autori Siciliani*, p. 181. IX. *Alla Sicilia numismatica di Paruta, pubblicata da Avercampio, correzioni ed aggiunte*, ibid, tome XI à XV. X. *Siciliæ populorum et urbium regumque quoque et tyrannorum numismata quæ extant in proprio auctoris cimelio*, Palerme, 1767, in-8°. C'est la description de son cabinet, riche d'environ douze cents médailles siciliennes. Il l'augmenta par la suite, et, après sa mort, le P. de Blasi en publia un Catalogue plus complet, sous ce titre : *Catalogus veterum et recentiorum nummorum, qui in Gabr. Lancellottii, etc., gazophilaceo servantur*, ib., 1793, in-8°. XI. *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum nova collectio*, ibid., 1769, in-fol. Les inscriptions sont distribuées en vingt classes, d'après le système de Smetius, suivi par Juste Lipse, Gruter, Reinesius, Muratori. Réimprimé avec corrections et additions, ibid., 1784, in-fol., fig. Voy. *Journal des savants*, 1785, p. 669. XII. *Siciliæ populorum et urbium, regumque quoque et tyrannorum veteres nummi Saracenorum epocham antecedentes*, ibid., 1781, in-fol., avec cent sept planches, et deux suppléments de pièces inédites, ibid., 1789 et 1791, in-fol. XIII. *Relazione delle catacombe di Palermo*, dans le tome XI de l'*Antologia romana*. L'auteur fit insérer dans le même journal deux autres Lettres, l'une sur les aérostats lancés par le prince de Pietrapersia, tome X; et l'autre sur la prétendue découverte du code arabe Martinien, tom. XII (*V.* Vella). XIV. *Notizia dell' origine, fondazione ed istituto della compagnia de' Bianchi della città di Palermo*, Palerme, 1766, in-4°., anonyme. Cette institution, dont l'objet principal est d'assister les criminels condamnés à l'échafaud, fut fondée, en 1541, par le vice-roi Ferdinand Gonzague, prince de Molfetta. XV. *Notizia preliminare della fondazione del generale albergo de' poveri*, ibid., 1772, in-4°. XVI. *Memorie delle zecche del regno di Sicilia, e delle monete in esse in varj tempi coniate*, ibid., 1775, in-4°. L'auteur profita des recherches faites par F. Schiavo, pour répondre à une question du comte Carli. *V.* Carelli : *Elogio del Principe di Torremuzza*, ibid., 1794, in-4°. Fabroni en a donné un extrait en latin dans le seizième volume des *Vitæ Italorum*, p. 181. M. Carelli avait puisé lui-même dans les

Mémoires autographes, publiés ensuite par l'abbé d'Angelo, sous ce titre : *Memorie della vita letteraria del principe di Torremuzza, scritte da lui stesso*, ibid., 1804, in-4°. Il reste encore quelques fragments historiques, et une espèce de journal que l'auteur s'était proposé de rédiger depuis 1072, époque à laquelle la ville de Palerme tomba sous la domination des Normands. Il en existe des exemplaires dans la bibliothèque royale, et dans celle du sénat de cette ville. A—G—S.

TORRENTINO (Laurent), imprimeur, né vers le commencement du seizième siècle, était probablement de Zwol, patrie d'Herman Torrentinus, que l'on croit son parent. Il fut attiré à Florence, par le duc Cosme, qui desirait répandre dans le public les trésors littéraires rassemblés par ses ancêtres dans la bibliothèque des Médicis. Les presses de ce typographe, qui étaient établies dans une rue appelée *il Garbo*, ne furent en activité qu'en 1547. Negri et Haym se sont trompés en indiquant des éditions antérieures à cette époque. Torrentino, auquel le duc avait accordé l'exemption des gabelles, une gratification de cinq cents écus, et le privilége de vendre exclusivement pendant douze ans chacun des ouvrages qu'il aurait imprimés, faillit être flétri par la main du bourreau. Arrêté dans la nuit du 28 déc. 1556, avec deux poignards sur lui, il fut condamné à trois coups de corde et à une amende de vingt florins d'or : on lui fit grace de l'estrapade ; mais l'année suivante, il éprouva de nouvelles poursuites à cause d'une édition clandestine des commentaires de Sleidan, nouvellement traduits en italien. Il eut besoin de toute la protection des Médicis, pour échapper à la rigueur des lois. En attendant, son nom s'était répandu dans toute l'Italie : éclipsant la réputation des Giunti, et de Busdrago, célèbres typographes de Florence et de Lucques, Torrentino fut invité par Emanuel-Philibert de Savoie à venir fonder une imprimerie en Piémont. Ce prince en avait adressé la demande au duc Cosme, qui ne refusa pas son consentement. Torrentino avait donné toutes les dispositions pour transporter une partie de son établissement à Mondovi, où il s'était fait précéder par son fils Léonard, lorsqu'il mourut, en 1563. La série complète des ouvrages sortis des presses de Torrentino se compose de 244 articles, dont on ne connaît que deux sans date, et trois avec la rubrique de Pescia, où il s'était rendu en 1554 et 1555. En général, ses éditions sont plutôt belles que correctes, quoiqu'elles aient été surveillées par Arnold Harleim, savant hollandais, et par Louis Domenichi, l'un des littérateurs italiens les plus distingués de son temps. Les fils de ce typographe continuèrent à imprimer jusqu'à l'année 1570, en société avec Charles Pettinari et Bernard Fabroni. Parmi les publications les plus importantes de Torrentino, on doit citer les œuvres de saint Clément d'Alexandrie, Florence, 1551, 3 vol. in-fol., revus par Gentian Hervet; la première édition des Pandectes Florentines, ibid., 1553, in-fol., donnée par Torelli, et celle de l'histoire de Guichardin, ibid., 1561, in-fol. *Voy.* Moreni, *Annali della tipografia Fiorentina di Lorenzo Torrentino*, Florence, 1811, réimprimé, ibid., 1819, in-8°. et Grassi, *Memoria sulla tipografia Monregalese*, dans les *Veglie dei pas-*

tori della Dora, Turin, 1801, in-8°. A—G—S.

TORRENTINUS (HERMAN), vulgairement VAN BEECK, grammairien, né, vers le milieu du quinzième siècle, à Zwol dans l'Overyssel, après avoir achevé ses études à Deventer, résolut de se consacrer à l'enseignement, et entra dans la congrégation des Clercs de la vie commune (1), qui possédaient alors plusieurs écoles dans les Pays-Bas. Il professait, en 1490, la rhétorique au collége de Groningue, et l'on sait qu'il conserva cet emploi pendant plusieurs années. L'obligation de venir au secours de sa mère, restée veuve et sans fortune, le força de retourner à Zwol, où il continua de se livrer à l'enseignement avec beaucoup de zèle, même après avoir perdu la vue. On place la mort de Torrentinus vers 1520. Outre des Scolies sur les Évangiles et les Épîtres de l'année, et des Notes sur les Hymnes et les Proses de l'Église, réimprimées un grand nombre de fois, il a publié quelques ouvrages de grammaire, supérieurs à ceux dont on se servait alors dans les écoles, et qui durent avoir une utile influence sur les progrès des lettres dans les Pays-Bas. Il suffira d'en donner ici les titres, en renvoyant, pour les détails, aux auteurs cités à la fin de l'article : I. *De generibus nominum, de heteroclitis, de patronymicis et de nominum significationibus opusculum perutile*, Deventer, sans date, in-4°. II. *Commentarius in Bucolica ac Georgica Virgilii*, ibid., 1502, in-4°. Ce Commentaire a eu plusieurs éditions. III. *Alexandri Doctrinale cum Commentariis*, ibid. 1503, in-4°. Torrentinus se contenta de corriger la grammaire d'Alexandre de Villedieu, n'osant pas proposer de la bannir des écoles. Les ennemis de toute amélioration lui firent un crime d'avoir essayé de rendre claires et faciles des règles auparavant inintelligibles ; et il ne put conjurer l'orage qu'en justifiant sa témérité dans une *Apologie* adressée à son frère Jean Torrentinus, chanoine régulier (2). IV. *Orationes familiares et elegantissimæ ex omnibus P. Ovidii libris formatæ*, Cologne, 1510, in-4°. V. *Elucidarius carminum et historiarum vel vocabularius poeticus, continens historias, provincias, urbes, insulas, fluvios et montes illustres*, etc., Haguenau, 1510, in-4°., souvent réimprimé : cet opuscule est le premier essai que l'on connaisse d'un dictionnaire historique, contenant aussi la mythologie et la géographie ancienne. Augmenté successivement par Rob. Estienne, Charles Estienne et Frédéric Morel, il a été traduit ou plutôt imité dans plusieurs langues, notamment en français, par de Juigné Broissinière et Paul Boyer, dont les *Dictionnaires* ont servi de base à celui de Moréri, comme il l'a reconnu dans la préface de sa première édition. Ainsi, malgré l'imperfection de son travail, on ne peut, sans injustice, refuser à Torrentinus l'honneur d'avoir donné l'idée et le modèle des dictionnaires historiques, dont chaque jour fait sentir l'utilité. Voyez le *Dictionn.* de Prosp. Marchand, II, 283-91, et Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, I, 499-501, édit. in-fol. W—s.

(1) On trouvera des détails intéressants sur cette congrégation, dont les établissements furent supprimés au seizième siècle, dans l'*Origine de l'imprimerie*, par Lambinet, II, 170. C'est aux frères de la vie commune qu'est due l'introduction de l'art typographique à Bruxelles, en 1476.

(2) Torrentinus ne fut pas le seul coupable ; il n'a commenté que la première partie du *Doctrinal* un certain Kempo, *Thessaliensis*, dont on ne connaît que le nom, a commenté la seconde.

TORRENTIUS ou VANDER BEKEN (Liévin), prélat belge, humaniste et poète latin, naquit à Gand le 8 mars 1525. Après avoir fait sa philosophie à Louvain, il y étudia le droit et reçut le grade de licencié. Pendant ses études dans cette ville, il concourut honorablement à la défendre contre un fameux partisan nommé Martin Van Rossum, qui fit une tentative inutile pour s'en rendre maître. Torrentius voyagea ensuite en Italie et prit à Bologne le bonnet de docteur. Il fit un séjour de plusieurs années à Rome et s'y concilia les bonnes grâces des hommes les plus distingués, tels que les cardinaux Sirlet et Borromée, Paul Manuce, Fulvius Ursinus, Faërno, etc. De retour dans les Pays-Bas, il s'attacha à George d'Autriche, évêque de Liége, qui le pourvut d'un bon bénéfice. L'expérience des affaires, qu'il avait acquise à Rome, lui procura de nouvelles missions et de nouveaux emplois. En 1576, le roi Philippe II le nomma évêque d'Anvers; mais la situation des Pays-Bas retarda la prise de possession, qui n'eut lieu qu'en 1587. Il venait d'échouer dans une négociation qu'il avait entamée à Cologne, pour faire réformer la pacification conclue dans cette ville en 1584, négociation dont il existe un compte rendu, publié par lui. Ni les soins de son diocèse, ni ses occupations au conseil-d'état, dont il avait été nommé membre, ne purent éteindre sa passion pour les belles-lettres, et il y trouvait son délassement favori. Vers 1594, il fut créé archevêque de Malines; mais il n'avait pas encore reçu ses bulles de la cour de Rome, quand la mort le surprit à Bruxelles, le 26 avril 1595. Il fut enterré dans le chœur de la cathédrale d'Anvers, où l'on voit son mausolée. Torrentius fonda, par son testament, le collége des Jésuites de Louvain; sa bibliothèque, qui faisait partie de la donation, était estimée 30,000 florins. Il avait aussi formé en Italie une précieuse collection d'antiquités. Gérard Brandt, dans son *Histoire de la réformation des Pays-Bas*, en rapportant à l'année 1595 la mort de Torrentius, lui rend le témoignage de ne pas avoir approuvé les violences en matière de religion, et d'avoir traité les protestants de son diocèse avec beaucoup de douceur; mais Pierre Burmann, dans sa *Sylloge epistolarum*, t. I, 480, pense que Brandt s'en est rapporté là-dessus trop légèrement à l'historien de Thou, et il se fonde, non sans quelque apparence de raison, sur une pièce de vers latins qui, en effet, dépare le recueil des *Poëmata* de notre prélat. Elle est intitulée: *In laudem Baltasaris Gerardi, fortissimi tyrannicidæ.* C'est une espèce d'apothéose du fanatique assassin de Guillaume de Nassau, premier stadhouder des Provinces-Unies. Burmann en veut encore à Torrentius de ses menées pour ramener Juste Lipse dans le giron de l'église catholique, et pour l'enlever à l'université de Leyde (*Voy.* Lipse). On a de lui: I. *Poëmata*, Anvers 1579 et 1594, in-12. Bien que ces poésies portent le titre de *sacra*, toutes ne traitent pas de sujets religieux; il s'y trouve même une suite de huit odes du genre érotique, ou plutôt de celui d'une pièce précédente, intitulée *Bacchanalia*: elles sont sous la rubrique de *Lyda sive adolescentia*; mais elles n'offrent rien de licencieux, et Paquot les a trop sévèrement jugées sous ce rapport. Nous regrettons de ne pas trouver dans ce recueil une élégie latine sur la levée du siége de

Louvain et la fuite de Martin Van Rossum (voir plus haut), que, d'après Paquot, Torrentius avait publiée, mais anonyme, à Anvers, en 1542, quand il n'était âgé par conséquent que de dix-sept ans. Dans la latinité moderne, les poésies de Torrentius occupent un rang distingué, et elles se ressentent peut-être du long séjour qu'il avait fait en Italie. Il le donne à entendre lui-même dans la Dédicace de ses poésies au pape Pie V. Paquot l'a jugé sans goût; et ce poète a été bien mieux apprécié par Peerlkamp, dans ses *Vitæ Belgarum qui latina carmina scripserunt*, p. 152-157, et par M. Hoeufft, dans son *Parnassus latino-belgicus*, p. 41 et 42. II. Une édition de *Suétone*, accompagnée d'un bon Commentaire, Anvers, 1578 et 1592, et dans les *Variorum* de Hollande. III. Une édition d'Horace, également accompagnée d'un Commentaire, Anvers, 1602, in-4°. Ce Commentaire est un des plus estimés, mais il n'a paru que posthume. L'auteur, dit M. Vanderbourg, « a fait » usage de quelques bons manus- » crits, que la mort l'a empêché de » décrire; moins hardi dans ses » conjectures que Cruquius, il en a » offert quelquefois de très-plausi- » bles, que d'autres ont développées » sans le citer. Dacier a puisé dans » ses commentaires la plus grande » partie de son érudition, et n'en a » pas toujours averti. » Torrentius n'avait pas trouvé le temps de commenter l'*Art poétique :* on y a suppléé par un Commentaire de Pierre Nannius. On a imprimé, avec l'Horace de Torrentius, son *Commentariolus ad legem Juliam et Papiam de matrimoniis ordinandis*, qui prouve qu'il était encore savant jurisconsulte. IV. Torrentius a publié les Œuvres posthumes de Jean Goropius Becanus, Anvers, 1580, in-fol.; et il y a mis une préface où il défend cet écrivain contre Joseph-Juste Scaliger, qui n'en était pas moins infiniment supérieur à l'étymologiste belge. V. On trouve plusieurs lettres de Torrentius dans la *Sylloge epistolarum* de P. Burmann, t. 1, p. 474-489. VI. On attribue aussi à Torrentius une traduction latine de quelques Homélies de St. Jean-Chrysostôme. M—on.

TORRENTIUS (Jean), peintre, né, à Amsterdam, en 1589, déploya, dans ses tableaux en petit, une finesse, un ton de couleur et une grâce qui auraient obtenu l'approbation des connaisseurs, s'il n'avait pas lui-même détruit tout le mérite de ses ouvrages par l'obscénité de ses compositions. Il surpassa, dans les sujets qu'il se plaisait à traiter, même ce que l'on connaît de Pétrone et de l'Arétin. Lorsqu'il commença à se livrer à la peinture, il peignait de préférence des sujets de nature morte, tels que des tables chargées de livres ouverts et fermés, des verres pleins de fleurs, des plumes, des mon tres, etc. Il représenta ensuite des conversations, qui furent admirées pour la couleur et le charme du pinceau. Tant qu'il se contenta de peindre de cette manière, il trouva, dans le succès de ses ouvrages, la fortune et la considération; mais malheureusement il crut devoir abandonner cette carrière pour peindre des sujets obscènes. Sa conduite et ses mœurs répondaient à la luxure de ses compositions. Il prêchait la communauté des femmes, et présida aux assemblées d'une secte d'Adamites dont les principes de morale religieuse éveillèrent l'attention des magistrats. Averti qu'on cherchait le chef des as-

semblées que tenait cette secte, il crut qu'il se préserverait du châtiment en niant tout. Il fut arrêté et condamné par les magistrats de la ville de Harlem à subir la question. Il eut la force de résister aux tourments. On ne put arracher de sa bouche le moindre aveu; mais s'il ne fut pas convaincu d'être le chef de cette secte, les tableaux dans lesquels il avait représenté les orgies abominables auxquelles elle se livrait parurent mériter un châtiment sévère; et il fut condamné à vingt ans de prison. Plusieurs personnages distingués, entre autres l'ambassadeur d'Angleterre, employèrent leur crédit pour obtenir sa liberté. On lui permit de passer en Angleterre, où ses ouvrages eurent un succès qui ne put préserver l'artiste du mépris que ses mœurs déréglées lui attirèrent. Il revint alors à Amsterdam; mais le souvenir de sa mauvaise conduite subsistait toujours. Il fut obligé de se tenir caché jusqu'à sa mort, qui arriva en 1640. Lorsqu'il eut cessé de vivre, le gouvernement ordonna la recherche de tous ses ouvrages, et fit brûler, par la main du bourreau, tous ceux que l'on put découvrir. P—s.

TORRÈS (Louis de), archevêque de Mont-Réal, né, à Malaga, le 6 novembre 1533, fut appelé à Rome, en 1550, par Louis de Torrès, archevêque de Salerne, son oncle, qui lui résigna le protonotariat apostolique, et un riche bénéfice. L'année suivante, il fut nommé président de la chambre apostolique. Pie V faisait un si grand cas de ses talents et de sa prudence dans les affaires, qu'en 1570, il l'envoya comme légat extraordinaire en Espagne, pour engager Philippe II à se liguer avec les Vénitiens contre les Turcs, et à donner des secours aux Catholiques en Angleterre. Torrès revint à Rome après avoir complétement réussi dans sa mission. Depuis ce moment Philippe correspondit avec lui, et lui recommanda les affaires importantes qu'il avait à traiter avec la cour de Rome. En 1572, le duc d'Albe, qui se trouvait en Flandre, ayant un besoin pressant d'argent, et personne ne voulant lui ouvrir sa bourse, Torrès offrit à l'ambassadeur d'Espagne quarante mille scudis. En 1575, Philippe le proposa pour l'archevêché de Mont-Réal, et dans un bref que Grégoire XIII lui accorda l'année suivante, le pape rappelle les services que Torrès avait rendus à la chrétienté, en négociant une ligue entre le roi d'Espagne et la république de Venise, par où il avait puissamment concouru à la victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Turcs, le 7 octobre 1571 (*Voy.* Selim II). Torrès fut envoyé deux fois à Malte par le pape Grégoire XIII, qui lui confia plusieurs autres missions importantes. Il mourut à Rome le 31 déc. 1584. — Torrès (Louis de), neveu du précédent, né, à Rome, le 27 oct. 1552, fut nommé référendaire de l'une et l'autre signature. Successeur de son oncle, dans l'archevêché de Mont-Réal, il fut proclamé cardinal, en 1606, par Paul V. Il mourut, en 1609 à Rome, après avoir fondé le séminaire de Mont-Réal, et lui avoir fait don de sa riche bibliothèque, qui fut pillée par des pirates dans le trajet. Il avait été chargé par son oncle de recueillir dans les archives d'Italie et de Sicile les diplômes et documents relatifs à l'église de Mont-Réal. Étant archevêque, il publia son travail, sous le nom de Lello, son secrétaire, dans un ouvrage sa-

vant, qui a pour titre : *Historia della chiesa di Monreale, scritta da Gio. Luigi Lello*, Rome, 1596, in-4°., divisé en 4 parties. Dans la première, l'auteur décrit l'église cathédrale de Mont-Réal, où l'on conserve précieusement les entrailles de saint Louis, roi de France. Il raconte ensuite que la châsse en marbre où sont renfermées ces reliques avait été faite de manière à pouvoir contenir tout le corps, lequel y avait été placé en Afrique; que les princes de France ayant célébré les obsèques du roi, dans l'église cathédrale de Mont-Réal, avaient tiré le corps de la châsse, laquelle était restée dans cette église, avec les entrailles et deux doigts du saint roi; que le 25 août 1578, trois cent huit ans après la mort du roi, la châsse, qui auparavant était suspendue dans l'église contre la porte de la sacristie, avait été solennellement transférée derrière le grand autel, où on lui avait préparé un riche monument en marbre, avec cette inscription : *Hîc sunt tumulata viscera et corpus Ludovici regis Franciæ, qui obiit apud Tunisium anno dominicæ incarnationis 1270, mense augusto, 13 indictionis.* Dans la seconde partie de l'ouvrage, il donne la vie des archevêques de Mont-Réal, ses prédécesseurs, et dans la troisième les documents qui ont rapport à l'église cathédrale, et à la juridiction de l'archevêque. Dans la quatrième, il a réimprimé le petit ouvrage suivant, dont il avait découvert le manuscrit en Sicile, et qu'il avait déjà fait paraître à Rome, en 1587 : *De reædificatione monasterii sancti Martini de Scalis, Panhormi ordinis Sancti Benedicti et diæcesis Montis regalis, libellus ante ducentos annos à pio auctore conscriptus.* Ce prélat fut en correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps, entre autres avec les cardinaux Baronius et Borromée, avec le Tasse, etc.

G—Y.

TORRÈS (Louis da Motta Feo, etc.), amiral portugais, né à Lisbonne en 1769, d'une ancienne famille, fit ses études à l'académie royale des Gardes marines, et fut employé, dès l'année 1786, comme lieutenant de vaisseau. Il fit partie de la flotte qui se rendit à Naples en 1792, sous les ordres du contre-amiral Brito, et qui se réunit à la flotte anglaise de l'amiral Howe, pour croiser sur les côtes de France. Rentré dans le port de Lisbonne, après dix-huit mois de navigation, Torrès fut nommé capitaine de vaisseau, et reçut la mission de porter un présent du roi de Portugal à l'empereur de Maroc. Devenu chef de division, il eut, en 1797 et 1798, le commandement des batteries flottantes destinées à défendre l'entrée du Tage; et dans le mois de septembre 1799, il partit pour le Brésil, chargé d'y conduire un convoi considérable. La paix ayant été faite, il fut nommé gouverneur de la partie du Nord du Brésil, et il remplit cet emploi pendant trois ans. Il revint en Portugal en 1805, et fut envoyé, à la tête d'une escadre, devant Alger pour y traiter de la paix, et racheter les captifs; mais il ne put rien terminer, et croisa sur les côtes d'Afrique, où il s'empara de plusieurs corsaires d'Alger et de Tunis. Il ne dépendit pas de lui de suivre la famille royale au Brésil, en 1807; et lorsque sa patrie fut attaquée par les Français, en 1808, il fit preuve du plus grand dévouement en donnant, pour les besoins de l'état, une forte somme d'ar-

gent, et en combattant à la tête de trois légions qui furent organisées pour la défense de la capitale. Appelé au Brésil, en 1811, il y fut créé vice-amiral, puis envoyé dans le royaume d'Angola avec le titre de capitaine-général. Il arriva dans cette colonie en 1816, et, pendant quatre ans qu'il y commanda, il s'y fit chérir par sa bienfaisance et l'habileté de son administration. Revenu à Lisbonne avec son souverain, en 1821, il fut employé dans les conseils de l'amirauté jusqu'à la révolution des cortès, en 1822; cet événement lui causa un tel chagrin qu'il y succomba le 27 mai de la même année. Z.

TORRICELLI (EVANGELISTA), naquit le 15 oct. 1608. On a écrit, mais il n'est pas certain, que ce fut à Modigliana, château de la Romagne (1); ce qu'il y a de bien assuré, c'est qu'il a toujours pris le titre de citoyen de Faenza, et qu'il fut élevé dans cette ville par un oncle, de l'ordre des Camaldules, qui le fit étudier chez les Jésuites. Il y apprit les mathématiques, et montra de bonne heure un goût décidé pour cette science, qu'il cultiva toute sa vie avec tant de succès. Son oncle, pensant qu'un génie qui s'annonçait si heureusement trouverait à Rome plus de facilités pour se développer et s'exercer, s'empressa de l'y envoyer. Il s'y lia bientôt intimement avec Castelli, le disciple chéri de Galilée. Castelli, tout occupé alors de ses travaux sur la théorie des eaux courantes, les communiqua au jeune géomètre; il reconnut bientôt combien ses conseils lui seraient utiles, et ne fit dès lors rien d'important sans y avoir recours et sans témoigner, dans ses publications, sa reconnaissance pour ce qu'il lui devait. Ce commerce scientifique établit entre eux une amitié véritable et constante. Torricelli, après avoir appris de son ami ce qu'avait fait Galilée relativement aux lois du mouvement, composa son premier ouvrage : *Sur la chute accélérée des corps*, et *La courbe décrite par les projectiles*. Ce traité enrichit de résultats fort utiles la science de la balistique. Le P. Niceron, qui était alors à Rome, l'ayant mis en relation avec Roberval, Fermat, Mersenne et d'autres géomètres français très-distingués, il s'occupa comme eux de la solution de plusieurs problèmes difficiles sur l'aire et le centre de gravité de la cycloïde. Les plus habiles y avaient échoué; Torricelli les résolut, et envoya en France sa solution, avec la démonstration, ainsi qu'il l'assure dans les manuscrits qui existent de lui à Florence. Il y paraît même disposé à imprimer sa correspondance, si Roberval continue à lui disputer la priorité de sa découverte. Ce dernier, grand géomètre sans doute, mais homme très-passionné, mit beaucoup d'aigreur dans cette controverse; il alla jusqu'à accuser Torricelli de plagiat. Pascal, son ami, et qui dans cette affaire ne voyait que par ses yeux, ne paraît pas tout-à-fait exempt de partialité dans son *Histoire de la roulette* (c'était le nom qu'il donnait à la courbe nommée depuis cycloïde). On fit grand bruit d'une prétendue lettre de rétractation de Torricelli; mais il dit seulement dans cette lettre, qu'il s'inquiétait peu qu'on le crût ou non; qu'il lui suffisait de pouvoir assurer qu'il n'avait reçu sa solution de per-

(1) Bonaventuri fait naître Torricelli à Modigliana; mais cette opinion a été combattue par Lastri, qui rapporte quelques documents pour prouver que ce géomètre était né à Piancaldoli, dans le diocèse d'Imola.

sonne, et qu'il se contentait du témoignage de sa conscience; qu'il abandonnerait cette découverte à qui la voudrait, pourvu qu'on ne prétendît pas la lui arracher par violence. Une découverte bien autrement importante, et qui par son immense utilité immortalisera le nom de Torricelli, c'est celle du *Baromètre*. On ne savait pas quelle était la force qui faisait monter l'eau dans le corps des pompes et qui l'y soutenait, et dans l'hypothèse du plein, on prétendait que la nature, ne pouvant souffrir le vide qui se serait trouvé entre le piston et l'eau, était forcée de le suivre dans son ascension; mais un fait particulier fit reconnaître la limite de cette force: les fontainiers du grand-duc ayant eu besoin de pompes de quarante ou cinquante pieds, lorsqu'on les mit en jeu, on ne put jamais faire arriver l'eau à leur extrémité. Galilée, s'étant assuré de la hauteur à laquelle elle s'arrêtait, la trouva d'environ trente-deux pieds; et ce philosophe, qui avait reconnu et démontré la pesanteur de l'air, put aisément penser que c'était le poids de la colonne atmosphérique qui faisait équilibre aux trente-deux pieds d'eau restés en suspension dans le corps des pompes. Cependant on ne pouvait guère espérer de cette idée des résultats bien utiles, lorsque plus tard Torricelli s'en empara et la féconda merveilleusement. Voulant répéter l'expérience d'une manière plus commode, il imagina de substituer à l'eau un fluide quatorze fois plus pesant, le mercure, jugeant très-bien qu'une colonne quatorze fois plus courte ferait ainsi équilibre à cette force qui soutenait trente-deux pieds d'eau. Ayant donc rempli de mercure un tube de verre de trois pieds, fermé hermétiquement à son extrémité, il le boucha avec son doigt, et l'ayant retourné et plongé dans une cuvette remplie de mercure, il retira son doigt; alors le mercure du tube y descendit jusqu'à la hauteur d'environ vingt-huit pouces au-dessus du niveau de celui de la cuvette, comme le physicien s'y était attendu. Si Galilée, si Torricelli, ont reconnu, ainsi qu'on l'a dit, la cause de ce phénomène, il était réservé à Pascal de la mettre en évidence. Ce fut lui qui imagina de faire porter le baromètre à différentes hauteurs dans l'atmosphère, et qui établit ainsi, d'une manière incontestable, que la pression atmosphérique était bien la cause de la suspension du mercure, puisqu'il s'abaissait dans le tube, à mesure que cette pression diminuait. C'est cette belle expérience qui se répète toutes les fois qu'on mesure des hauteurs par le moyen du baromètre. C'est encore par elle que les observations multipliées et suivies du baromètre sur divers points d'une contrée, et la connaissance de sa hauteur moyenne, qui en est la suite, peuvent donner leurs différences de niveau. L'invention du baromètre, cette idée si simple, mais si ingénieuse, est un des plus grands services rendus à la physique et à la chimie: avec de tels instruments, devenus comparables par les progrès de nos sciences et de nos arts, les expériences peuvent se répéter en les ramenant aux mêmes circonstances; le calcul peut leur être appliqué, et les lois des phénomènes naturels peuvent en être déduites avec quelque certitude. Cet instrument, qui donne avec tant de précision, dans tous les moments, la mesure exacte de la pression atmosphérique, est devenu aussi nécessaire et aussi indispensable que

le thermomètre, aux sciences expérimentales. Comment Galilée, après sa remarque sur les pompes de Florence, n'a-t-il pas imaginé l'expérience de Torricelli? Comment Torricelli n'a-t-il pas imaginé les expériences confirmatives de Pascal? Il semblerait, au premier coup-d'œil, que tout le monde aurait pu faire ces rapprochements si simples; mais, comme l'a fort bien dit un homme célèbre de nos jours, c'est dans de semblables rapprochements que consistent les découvertes. La vénération de Torricelli pour Galilée, et son extrême modestie, lui firent presque regretter que l'idée si simple de sa découverte ne fût pas venue à ce grand homme comme une conséquence toute naturelle de la remarque qu'il avait faite sur la suspension de l'eau dans les pompes. On était loin d'avoir perfectionné les moyens de faire le vide, et Torricelli venait de produire le vide le plus parfait dans l'espace de quelques pouces abandonnés par le mercure à l'extrémité de son tube; ce vide a conservé son nom, et la physique en a su tirer un grand parti pour ses expériences les plus délicates, comme la mesure exacte de la tension des vapeurs. Torricelli eut la pensée de s'en servir pour faire quelques expériences sur le son et sur la vie des animaux; mais ses essais ne furent point heureux, et quelques insectes qu'il voulut faire arriver dans le vide de son tube, furent étouffés, comme cela devait être, par la pression énorme du fluide pesant qu'ils avaient à traverser. Castelli, obligé de quitter Rome, pour les affaires de son ordre, et de se séparer de son ami, proposa à Galilée de l'appeler auprès de lui. Galilée, desireux de le connaître plus particulièrement, s'empressa de l'inviter à venir à Florence, en lui offrant sa maison, et tout ce qui pourrait la lui rendre agréable. Torricelli, qui avait formé à Rome des liaisons de science et d'amitié, et qui attendait quelques faveurs du pape, hésita d'abord, et sa réponse ne fut ni une acceptation ni un refus; mais il ne tarda pas à se décider et à s'arracher à toutes ses affections pour se rendre auprès de l'illustre vieillard; il en fut bien dédommagé par l'accueil tout paternel qu'il reçut. Il contribua de son côté à adoucir, par ses soins et par l'intérêt de sa conversation, les derniers jours de ce grand homme aveugle, et accablé d'infirmités. Il le perdit au bout de trois mois, et sembla n'être arrivé près de lui, ainsi que Viviani, que pour lui fermer les yeux. Plein de sa douleur, il ne voulait plus continuer d'habiter une ville qui ne pouvait que la lui rappeler; mais le grand-duc l'invita si honorablement à professer les mathématiques dans son académie, en le nommant son mathématicien et le faisant ainsi succéder à Galilée par le titre et les attributions de cette place, qu'il se rendit à des distinctions si flatteuses. Torricelli, comme son maître Galilée, était aussi habile à exécuter les instruments qu'à les imaginer, et l'on montre encore, dans le palais des Médicis, des objectifs d'assez grande dimension, travaillés par lui, et qui portent son nom. On lui attribue aussi l'invention des petits microscopes simples, d'un très-court foyer, qu'on fabrique avec de petits fragments de verre fondus à la lampe, et réduits ainsi en petites sphères fort transparentes, mais d'un usage assez difficile. Les ouvrages de Torricelli, sous le rapport du style, sont remarquables par la concision, la clarté, l'élégance et le bon

goût, mérite qui paraît avoir été celui de l'école de Galilée. Ainsi que lui, ses élèves Torricelli et Viviani furent membres de l'académie *della Crusca*. Torricelli est mort, comme Pascal, à trente-neuf ans. Cavalieri s'était chargé du soin de mettre en ordre et de publier ses manuscrits; mais il ne lui survécut qu'un mois. Le grand-duc en chargea ensuite Viviani, qui y mit beaucoup de lenteur et d'insouciance; il s'en occupa enfin, mais ne les publia pas. On les conserve dans le palais Médicis, où Fabroni, son biographe, a pu les voir et en faire une courte analyse. On a de lui : I. Ses *OEuvres géométriques*, en latin, Florence, 1644, in-4°. II. Dans le tome IV du *Recueil* des écrits sur le mouvement des eaux, 2e. édit., Florence, 1768, in-4°., son *Travail sur le cours de la Chiana*. III. Dans le tome III des Mémoires de l'académie des sciences de Paris, p. 159, parmi les OEuvres de Roberval, la *Lettre* qu'il lui écrivit sur le centre de gravité de la parabole, sur la cycloïde, etc. B—T.

TORRIGIANO, médecin de Florence, est peut-être l'écrivain dont le nom a subi le plus de métamorphoses. Les uns le nomment *Turriano*, *Tursiano*, *Taurisanus*, ou *Turrisanus*; d'autres, *Crucianus*, *Crusianus* ou *Cruscianus*, et même *Cursianus*; et d'autres enfin *Drusianus*. On n'a sur sa vie et ses ouvrages que des renseignements incomplets. Il était né vers 1270, d'une famille illustre, à San-Sepolcro, sur le territoire de Florence. On croit qu'il fut l'élève de Taddeo, (*V.* ci-après, pag. 296, note 2) son compatriote, qui professa long-temps la médecine à Bologne. Suivant Villani (*Vite d'ill. fiorent.*, 49), Torrigiano vint à Paris, où il obtint, à la faculté de médecine, une chaire qu'il remplit d'une manière brillante. Mais on ne trouve pas son nom parmi ceux des professeurs de l'université de Paris. Il renonça à l'enseignement sur la fin de sa vie, pour étudier la théologie, et entra dans l'ordre des Chartreux. On conjecture qu'il mourut à Bologne, vers 1350, à l'âge de quatre-vingts ans. Il est auteur d'un commentaire sur l'*Ars parva* de Galien, auquel il donna le titre fastueux de *plus quàm commentum*, ce qui lui valut celui de *plus quàm commentator*. Cet ouvrage imprimé, pour la première fois, à Bologne, en 1489, in-fol., est intitulé : *Crusiani, monaci Cartusiensis; plus quàm commentum in librum Galeni qui Michrotechni intitulatur*. Le succès dut en être assez grand, puisqu'il s'en fit de nouvelles éditions à Venise, en 1504, 1547 et 1557, in-fol. On en a extrait des préceptes sur l'usage et les effets du bain, pour les insérer dans un recueil *De Balneis*, publié par les Giunti, Venise, 1553. Indépendamment de l'ouvrage de Villani, déjà cité, on peut consulter sur Torrigiano l'*Istor. de scrittor. Fiorentini*, par Negri, 525, mais surtout Tiraboschi, V, 252, 355. W—s

TORRIGIO (François-Marie), érudit, né, à Rome, vers l'année 1580, vécut sous le pontificat d'Urbain VIII. Nommé chanoine de Saint-Nicolas, il mit à profit ses loisirs pour composer un grand nombre d'ouvrages. Allacci (*Apes Urbanæ*) en mentionne dix-neuf : nous pourrions grossir sa liste de plusieurs autres articles tout aussi insignifiants, que ceux qu'il a cités. Ce sont en général des Mémoires sur la fondation des églises, le martyre des Saints, le culte des images, etc. Ses publi-

cations s'arrêtent à l'année 1649, qui fut probablement la dernière de sa vie. Ses principaux écrits sont : I. *Notæ ad vetustissimam Ursi Togati ludi pilæ vitreæ inventoris inscriptionem*, Rome, 1630, in-4°. C'est l'explication d'un marbre, fouillé à Rome, en 1591, et dans lequel il est question d'un certain Ursus Togatus, supposé l'inventeur d'une boule de verre (*pila vitrea*), avec laquelle il joua, la première fois, dans les thermes de Trajan. II. *Vita del cardinal Roberto de' Nobili*, ibid., 1632, in-4°.; réimprimée et augmentée par Bartolocci, ibid., 1675, in-4°. C'est la Notice d'un jeune homme créé cardinal à treize ans, et mort à dix-neuf. Il était le petit-neveu du pape Jules III. III. *Le sacre grotte vaticane, cioè narrazione delle cose più notabili che sono sotto il pavimento di San Pietro*, ibid., 1639, in-8°. L'auteur a profité des travaux de Jacques Grimaldi et d'Alfarano. L'abbé Dionigi a donné un recueil plus complet de ces mêmes monuments, dans un ouvrage intitulé : *Sacrarum Vaticanæ basilicæ cryptarum monumenta*, ibid., 1773, in-fol., fig. IV. *De eminentiss. Cardinalibus scriptoribus*, ibid., 1641, in-4°.

A—G—S.

TORRITA (FRA JACQUES DEGLI ALTIMANNI, DE), ouvrier en mosaïque, naquit, vers l'année 1205, à Torrita, petite ville de la Toscane, près de Sienne. On ignore le nom de son maître; mais Vasari et Baldinucci se sont trompés lorsqu'ils l'ont cru l'élève d'André Tafi, qui, né en 1213, ne pouvait pas avoir dirigé l'apprentissage d'un artiste jouissant d'une grande célébrité en 1225. Ce qui nous paraît plus probable, c'est que Torrita, engagé dans l'ordre de Saint-François, alla se former à Rome sur d'anciens modèles, bien supérieurs à tout ce qui sortait de l'école de Venise. A son retour en Toscane, il fut appelé, en 1225, pour orner la tribune de Saint-Jean, à Florence. Les administrateurs de l'église, frappés de la beauté de ces mosaïques, y firent écrire que *Fra Jacques* était le plus habile ouvrier de son temps : *præ cunctis probatus*. On cite d'autres ouvrages, dans lesquels on croit reconnaître le style de Torrita : mais on ne pourrait pas l'affirmer positivement; et ce n'est qu'au bout de soixante ans qu'on voit reparaître le nom de cet artiste, qui s'était de nouveau rendu à Rome, en 1250. L'absence du pape (*Voy.* INNOCENT IV, XXI, 230), et les troubles excités par les décisions du concile de Lyon, tenaient cette ville dans le plus grand désordre. Parmi les dix pontifes qui, en un peu plus de trente ans, s'étaient succédés sur le trône, Nicolas III seulement avait songé à bâtir une chapelle pour y déposer son tombeau. Il est possible qu'en des temps aussi malheureux pour les arts, Torrita ait manqué d'occasions pour déployer ses talents; ce qui expliquerait en partie cette lacune considérable entre ses premiers et ses derniers ouvrages. Ce ne fut que sous le pontificat de Nicolas IV, en 1288, qu'il travailla dans la tribune de Saint-Jean de Latran, et en 1294, dans le chœur de Sainte-Marie-Majeure, où il n'eut pas le temps de terminer une grande mosaïque. Elle représente le Sauveur environné de saints, parmi lesquels on remarque les portraits du pape et du cardinal Colonna (*Voy.* Jacques COLONNA, IX, 316). Torrita y plaça aussi le sien, s'étant déjà représenté sous la figure de Saint Paul,

dans la mosaïque de Saint-Jean de Latran. Le P. della Valle (*Lettere Sanesi*, 1, 288) s'est trompé en attribuant à cet artiste une peinture de la salle du conseil à Sienne. Ce tableau a été exécuté par maître Mino de Simone, en 1315, vingt ans après la mort de Torrita. Deux autres historiens siennois, Ugurgieri et Gigli, ont prétendu que ce cordelier avait sculpté le tombeau de Boniface VIII, élevé dans cette partie de l'ancienne basilique vaticane qui fut démolie en 1605. Mais si Torrita y travailla, ce ne peut être qu'en qualité d'ouvrier en mosaïque, et en 1294, immédiatement après l'élection de ce pape; car l'année suivante, qui a dû être celle de sa mort, il était déjà remplacé à Sainte-Marie-Majeure par Gaddo Gaddi. Vasari, qui a consacré un long article à Tafi, fait à peine mention de Torrita, qui valait infiniment mieux. Ce qui reste de lui à Rome et à Florence suffit pour le faire considérer comme le premier ouvrier en mosaïque de son temps; et c'est avec raison qu'on le désigne comme le restaurateur de cet art en Italie. Voy. *Notizie istorico-critiche di Fra Giacomo Torrita*, par l'abbé Louis de Angelis, Sienne, 1821, in-8°. A—c—s.

TORRUBIA (JOSEPH), historiographe des Franciscains, naquit vers la fin du dix-septième siècle, à Grenade en Espagne, où il entra dans l'ordre de Saint-Pierre d'Alcantara. Ayant été envoyé dans les îles Philippines, comme missionaire et secrétaire du P. Foguéras, commissaire-général du Mexique, les ordres religieux que ce commissaire devait réformer se soulevèrent contre lui, et Torrubia, jeté en prison, ne fut délivré qu'après une captivité de quatre mois, par le syndic-général des Franciscains, qui le renvoya à Cadix. S'étant rendu à Rome et ayant été relevé des vœux qu'il avait faits dans l'ordre de Saint-Pierre d'Alcantara, Torrubia embrassa celui des Franciscains, où il parvint aux premières dignités. Dans ses voyages en Asie, en Amérique, quand ses fonctions le lui permettaient, il s'appliquait à l'histoire naturelle; il fit surtout un recueil de fossiles très-rares. En 1732, il était gardien d'un couvent dans les îles Philippines. Après avoir parcouru toutes les provinces de l'Amérique méridionale, et après avoir fait un assez long séjour à Canton en Chine, il revint, en 1750, dans sa patrie, d'où il fit trois voyages à Rome. Il mourut, en 1768, dans le monastère d'Aracœli. Connaissant plusieurs langues américaines, asiatiques et européennes, il s'était formé une riche bibliothèque, et son érudition lui avait acquis un grand nom à Rome, aussi bien qu'en Espagne. Les personnes du plus haut rang venaient le visiter dans sa cellule, et Benoît XIV, par égard pour son âge et pour ses hautes qualités, le faisait asseoir en sa présence. Il a publié en espagnol : I. *Cérémoniel romain des religieux deschaussés de Saint-François, dans la province de Saint-Grégoire des Philippines*, Manille, 1728, in-8°. II. *Dissertation historico-politico-géographique des îles Philippines; propagation du culte mahométan en icelles*, etc., Madrid, 1736, in-4°., et 1753, in-8°. III. *Traité critique*, Madrid, 1738, in 8°. Cet écrit, dirigé contre un religieux de son ordre, traite de différentes matières qui ont rapport à celui de Saint-François. IV. *Oraison funèbre du vénérable frère Louis, religieux deschaussé de Saint-François, dans la vieille*

Castille, Madrid, 1737, in-8°. V. *Analyse historico-critique de Saint-Gilles*, 1738, in-4°. VI. *Dissertation historico-critico-apologétique sur la patrie de Saint-Martin de l'Ascension de Loynaz*, Madrid, 1742, in-4°. VII. *Description poétique de la plante Gia qui se trouve dans les campagnes de la Havane*, 1749, in-4°. VIII. *Dialogues de morale*, Léon, 1651, in-4°. IX. *Chanson contre les francs-maçons*, Madrid, 1752, in-8°. X. *Introduction à l'histoire naturelle de l'Espagne*, Madrid, 1754, t. 1er., in-fol.; en allemand, avec 14 gravures, Halle, 1773, in-4°. L'auteur a réimprimé, à Rome, en italien, la *Gigantología española*, qui appartient à cette première partie. La seconde, qui est restée manuscrite, a pour titre: *Traité des Insectes*. XI. *Chronique de l'Ordre séraphique*, Rome, 1756, in-fol. XII. *Sur le livre de l'Oraison par saint Pierre d'Alcantara*, Madrid, 1759. Les ouvrages en vers de Torrubia se trouvaient, en 1775, à Madrid, dans la bibliothèque de J.-J. Lopez Sedano. G—Y.

TORSELLINO ou TURSELLIN (HORACE), historien, né, à Rome, en 1545, embrassa la règle de saint Ignace; se livra de bonne heure à l'enseignement, et professa vingt ans les belles-lettres au collége Romain. Ses supérieurs lui confièrent ensuite la direction du séminaire que l'institut possédait à Rome; et il contribua beaucoup à former ces habiles maîtres dont les talents ont répandu tant d'éclat sur la société. Il remplit enfin les fonctions de recteur à Florence et à Lorette, et revint à Rome, où il mourut, le 6 avril 1599, à l'âge de cinquante-quatre ans. Outre une traduction latine des *Lettres* de saint François Xavier (*Voy.* ce nom), l'*Oraison funèbre* du pape Grégoire XIII, la *Préface* qu'on trouve à la tête du recueil des *Harangues* du P. Perpiniano, Rome, 1587, in-8°., et quelques Opuscules en vers, qui n'offrent aucun intérêt (1), on a de lui: I. *De vitâ S. Francisci Xaverii libri* 6, Rome, 1596, in-4°., première édition complète. Cet ouvrage a été traduit en français, en italien et en espagnol. II. *Lauretanæ historiæ libri* 5, ibid., 1597, in-4°.; réimprimé dans divers formats, et traduit en français et en italien. Une tradition fort ancienne atteste, comme on sait, que la maison de la Sainte Vierge fut transportée par les anges à Lorette. C'est la vérité de ce miracle que l'auteur entreprend de prouver. III. *De particulis latinæ orationis*, ibid., 1598, in-12; traité souvent réimprimé, mais dont on ne se sert plus dans les colléges. Jacques Thomasius, Jean-Conrad Schwartz et Chr.-Aug. Heumann l'ont enrichi de remarques et d'additions importantes. L'édition de Thomasius fait partie du Recueil de Rich. Ketel: *De elegantiori latinitate comparandâ scriptores selecti*, Amsterdam, 1713, in-4°. Celle de Schwartz est de Leipzig, 1719, in-8°. Les notes de Heumann sur cette dernière édition, se trouvent dans son *Pœcile sive epistolæ miscellaneæ*, tome II, 177-86. Baillet accusa Torsellino d'avoir dérobé cet ouvrage à Scaurus; mais il confondait cet ancien grammairien avec Ant. Schorus d'Anvers, mort à Lausanne, en 1552, sans avoir publié le *Traité* qu'il promettait sur les particules de la langue latine.

(1) On en trouvera les titres dans le *Dict.* de Moréri, éd. de 1759, où *Tursellin* a un article rédigé sur les Mémoires du P. Oudin (*V.* ce nom).

La Monnoie a justifié facilement Torsellino de cette ridicule accusation de plagiat, dans ses *Notes* sur les *Jugements des savants*, II, 537, éd. in-4°. IV. *Nomenclator vocum latinarum*, in-8°. V. *Epitome historiarum à mundo condito ad ann.* 1598, Rome, in-12. Cet abrégé de l'histoire universelle est écrit avec élégance; mais il est trop peu détaillé : cependant il obtint un succès que Tiraboschi lui-même trouve inexplicable. Il a été continué par le P. Ch. Caraffa, Cologne, 1649, in-8°.; et jusqu'à l'année 1658, par le P. Phil. Briet (*V.* ce nom, V, 597). Les deux meilleures éditions sont celles d'Utrecht, 1703, 1710, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en italien; et il en existe trois traductions françaises. La seule qui mérite d'être citée est celle que l'on doit à l'abbé Lagneau, Paris, 1706; Amsterdam, 1708, 3 vol. in-12; réimprimée à Paris, 1757, 4 vol. in-12. L'*Histoire universelle* du P. Torsellino serait oubliée complétement aujourd'hui si le parlement ne l'eût pas condamnée au feu par un arrêt du 3 septembre 1761, comme renfermant des maximes pernicieuses. Cette circonstance peut la faire rechercher encore de quelques curieux.

W—s.

TORSELLO. *Voy.* SANUTO.

TORSTENSON (LÉONARD, comte DE), feld-maréchal de Suède, et l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle, naquit en 1595, à Forstena, château de sa famille, l'une des plus distinguées de la Suède. Nommé page de Gustave-Adolphe, en 1618, il accompagna ce prince en Livonie, et assista au siége de Riga. Gustave fut frappé de son intelligence, de son courage, et lui donna un avancement rapide. Il était colonel d'artillerie, lorsque le roi entreprit la guerre d'Allemagne, en 1630; et dès le commencement de la première campagne, il se signala par la prise de plusieurs villes. A la bataille de Leipzig, il contribua beaucoup au succès des Suédois, en dirigeant avec habileté le feu de l'artillerie; il rendit le même service, en 1631, au passage du Leck, où un boulet atteignit le général Tilly. Torstenson ne se distingua pas moins dans le combat de Nuremberg; mais il y fut fait prisonnier et conduit à Ingolstadt, où il resta près d'un an. Ayant été échangé après la bataille de Lutzen, il eut le commandement d'un corps de troupes avec lequel il prit la ville de Landsberg. Il passa ensuite en Suède, sur l'escadre qui transporta dans ce pays le corps de Gustave-Adolphe. La régence lui donna, en 1634, le titre de grand-maître de l'artillerie, et il retourna peu après en Allemagne, où il combattit sous Banier. A la bataille de Witstock, il commanda l'avant-garde. Étant de nouveau retourné en Suède, il fut nommé sénateur; et après la mort de Banier, il obtint le commandement, de l'armée suédoise en Allemagne. Cette armée s'était désorganisée; les colonels s'étaient déclarés indépendants, et les soldats désertaient pour s'engager chez l'ennemi. Torstenson arrive et rétablit l'ordre par sa prudence et sa fermeté. Il s'avança bientôt contre les Autrichiens, les défit, en 1642, dans la plaine de Breitenfeldt, et pénétra en Bohême et en Moravie. Il avait établi son camp dans ce dernier pays, lorsque la régence de Suède, décidée à faire la guerre au Danemark, lui envoya l'ordre de marcher sur le Holstein. Il fit cette expédition avec rapidité, et s'empara

non - seulement du Holstein, mais du Sleswig et du Jutland, dans l'espace de quelques mois. Il se tourna ensuite contre Gallas, qui l'avait suivi dans le dessein de l'enfermer, le força à la retraite et détruisit la plus grande partie de son armée. Une nouvelle armée autrichienne s'étant rassemblée, en 1645, près de Jankovitz; Torstenson l'attaqua et remporta une victoire décisive; il fit plus de quatre mille prisonniers, parmi lesquels étaient le feld-maréchal Hatzfeldt et cinq généraux. Mais sa santé était affaiblie par les infirmités que lui avait laissées sa captivité à Ingolstadt. Il fut obligé de demander sa retraite, qui lui fut accordée en 1646. Christine lui écrivit une lettre de remercîment, lui conféra le titre de comte, et lui donna des terres considérables. Quoique ses forces fussent épuisées, il se chargea encore, à la demande de la reine, du gouvernement général de la Vestrogothie et de plusieurs provinces voisines. En 1650, il se rendit à Stockholm, pour assister au couronnement de Christine; et cette princesse ayant témoigné peu après l'intention d'abdiquer, il parvint, de concert avec le chevalier Oxenstiern, à la détourner, pour le moment, de ce dessein, qu'elle exécuta cependant quelques années plus tard. Torstenson mourut après de longues souffrances, le 7 avril 1654, et fut enterré dans l'église des Chevaliers à Stockholm, non loin du tombeau de Gustave-Adolphe. Une inscription rappelle ses victoires. On grava, à l'occasion de celle de Leipzig, une médaille, ayant pour inscription : *On croit, Leipzig, que tu connais maintenant le courage de Torstenson.* Ce fameux général forma à l'art de la guerre Charles-Gustave, ou Charles X, qui combattit souvent à côté de lui, et qui eut toujours la plus grande vénération pour sa mémoire. Gustave III, ayant fondé l'académie suédoise, fit proposer pour un des premiers prix d'éloquence l'*Éloge de Torstenson;* ce prince concourut lui-même, et remporta le prix. Le Discours, imprimé dans les Mémoires de l'académie, a été réimprimé dans les OEuvres de Gustave, quoiqu'il n'eût pas d'abord paru sous le nom du roi. La Vie de Torstenson a été écrite en suédois, par Charles-Reinhold Berch. C—AU.

TORTELLIUS (*Joannes Aretinus*), grammairien du quinzième siècle, a joui, pendant sa vie, de quelque célébrité. Il était né à Arezzo, vers l'an 1400, dans la famille des Tortelli, non dans celle des Marsupini, à laquelle appartenait Charles Arétin (1). A la vérité, Volaterran (Maffei de Volterra) rapproche les deux Arétins, Jean et Charles, pour les qualifier tous deux *nobilia illius temporis ingenia;* mais c'est mal-à-propos que G.-J. Vossius, en citant ce texte, y ajoute les syllabes

(1) Charles Arétin, ou d'Arezzo, né, dans cette ville de Toscane, vers 1399, et fils de Gregorio Marsupini, qui a gouverné Gênes au nom du roi de France, Charles VI, devint, en 1441, secrétaire apostolique, et en 1444 secrétaire ou chancelier de la république de Florence. Il succédait, dans ce dernier emploi, à Léonard Arétin (Voy. Bruni, VI, 120). Auparavant il avait été, durant plusieurs années, professeur d'éloquence chez les Florentins, et s'était brouillé avec Philelphe, qui exerçait avant lui cette même fonction. Charles d'Arezzo mourut en 1453, ayant acquis une renommée brillante : les écrivains de son siècle l'ont fort loué. On le dit auteur de plusieurs livres en langue latine, lettres, harangues et poésies. Vossius l'a même compté, mais par erreur, à ce qu'il semble, au nombre des historiens. De toutes les productions de Charles, on ne connaît bien que sa traduction en vers latins de la Batrachomyomachie d'Homère, imprimée à Parme, en 1492, in-4°.; le surplus est resté manuscrit. La comédie (Philodoxios) que lui attribue Albert d'Eyb, est de Leon-Baptiste Alberti. Voy. sur Charles Arétin le *Dict.* de Bayle, les *Dissert. vossian* d'Ap. Zeno, t. I, p. 129-137; Niceron, t. XXV, p. 293-298; Tiraboschi, XV, 6, l. III, c. V, n° 50; et surtout Mazzuchelli, *Scritt. d'Ital.*, t. I, part. I, p. 1000-1006, in-fol.

fratres. Philelphe écrit seulement que Jean était le *necessarius* de Charles; et ce mot, que Bayle a traduit par celui de parent, peut n'exprimer, comme l'observe Apostolo Zéno, qu'une amitié intime. Il faut s'en tenir au témoignage de Jean Tortelli lui-même, qui n'appelle Charles que son compatriote, *conterraneus*; ce n'est point ainsi qu'on désigne un frère. Il était parent et ami du bénédictin Jérôme Alioti, qui, dans une lettre que possédait Zéno avec d'autres écrits du même religieux, dit que Tortelli a étudié la théologie à Bologne, sous un professeur de l'ordre de saint Benoît, et qu'il a fait un voyage en Grèce. Nous apprenons, par les propres paroles de Tortelli, qu'il a vu à Constantinople un très-beau manuscrit de Dioscoride; et l'on ajoutera qu'il en a rapporté un Thucydide, si l'on tient pour avéré ce qu'en dit Jac. Camérarius, dans l'édition de cet historien publiée à Bâle en 1540. De retour dans sa ville natale d'Arezzo, Jean y avait obtenu la dignité d'archiprêtre de la cathédrale, lorsqu'il se rendit à Rome, muni de lettres de recommandation qu'Alioti lui avait données pour divers personnages, et spécialement pour Torquemada. Il devint sous-diacre de l'Église romaine, sous Eugène IV, dont le pontificat s'ouvre en 1431; et dans la suite camérier d'honneur, conseiller, secrétaire de Nicolas V, qui a gouverné l'Église depuis 1447 jusqu'en 1455. Ce pape lui avait confié le soin de sa bibliothèque, qui a été le premier fond de celle du Vatican. La mort de Nicolas fut un malheur pour Tortelli: à cette occasion, Grégoire Tiphernas (*Voyez* XVIII, 434, 435) lui adressa une élégie latine. Bien d'autres littérateurs lui avaient offert leurs hommages. Grammairien, rhéteur, philosophe et théologien, il avait la réputation ou le crédit d'un savant du premier ordre. Les hommes du monde et les gens d'église estimaient surtout la douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs, le ton poli et bienveillant de ses entretiens. Il n'était pas querelleur, hargneux, satirique, comme la plupart des lettrés de son siècle. On croit pourtant que ses contemporains ne l'ont tant loué que parce qu'ils le voyaient en faveur à la cour pontificale. Quelques-uns ont rétracté les éloges qu'ils lui avaient prodigués. Philelphe, par exemple, après s'être rangé parmi ses admirateurs, a fini par le traiter d'ignorant. « C'est, dit-il, un grammairien si mal-à-propos vanté, qu'en voulant se montrer habile en grec et en latin, il fait voir seulement qu'il ne sait ni l'une ni l'autre de ces langues. » Mais Philelphe ne s'exprime ainsi qu'en 1473, sept ans après la mort de Tortelli, qui avait cessé de vivre en 1466. Cette date est celle d'un acte qui confère l'abbaye de Saint-Janvier de Capolone au diocèse d'Arezzo, laquelle, est-il dit, venait de vaquer par son décès, *per obitum D. Joannis Tortelli Aretini subdiaconi domini papæ.* Il n'est tant soit peu connu que par ses livres de grammaire. On lui a cependant attribué quelques autres écrits, entre lesquels nous indiquerons d'abord une Histoire de la médecine et des médecins. Apostolo Zéno, qui l'a lue manuscrite, en cite les premiers mots: *Cùm his diebus Homerum legerem* (ces jours-ci, en lisant Homère, etc.), et l'un des derniers articles, celui qui concerne le fameux Taddeo degli Alderotti (2). Jacques de Bergame et Trithème disent que

(2) L'un des médecins les plus célèbres en Italie au treizième siècle fut Taddeo, fils d'Alderotto.

Tortelli a traduit en latin l'historien grec Appien ; mais Fabricius assure que cette version n'a jamais été imprimée ; et Zeno n'en a rencontré aucun manuscrit. On a plus de motifs de le croire auteur d'une Vie de saint Zenobius, évêque de Florence au quatrième siècle, qui est insérée dans le recueil de Surius, au 5 mai. En effet, le rédacteur est désigné par le nom de Jean, archiprêtre d'Arezzo ; et il a, dit-il, assisté à la translation des reliques du saint prélat, qui s'est faite en 1439. D'ailleurs Tortelli est expressément nommé en des notes manuscrites, citées par Zeno, et relatives à cette légende. Toutefois les Bollandistes ne l'ont pas transcrite : ils en ont extrait seulement la relation de la translation des reliques. Mais ils ont employé et n'ont point hésité à donner pour un ouvrage de Tortelli une Vie de saint Athanase, qui avait été déjà imprimée, tant en 1520, à Paris, chez Jean Le Petit, avec quelques Opuscules de ce saint docteur, qu'en 1541, à Mayence, dans l'*Hagiologium* de Vicelius. Paul Jove dit que ce n'est qu'une pure traduction d'un livre grec, et Vossius prête le même langage à Volaterran, qui dit simplement que Tortellius a écrit, *conscripsit*, un traité de l'orthographe et une vie de saint Athanase. C'est, en réalité, un tissu d'extraits d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret et du Métaphraste : Tortelli s'était chargé de ce travail à la demande d'Eugène IV. La version qu'il a rédigée de l'Homélie de saint Chrysostôme sur le psaume *Miserere* se conserve, en manuscrit, à la bibliothèque Laurentiane. Peut-être même a-t-il composé aussi une vie de ce père de l'église, et de plus celle de saint Grégoire de Nazianze. Montfaucon les a trouvées réunies, l'une et l'autre, à celle de saint Athanase, dans un manuscrit des chanoines réguliers de Fiesole ; c'est du reste l'unique mention qui en ait été faite. On manque encore plus de renseignements sur les deux livres de Dialectique et sur les Lettres diverses, que Trithème attribue à Tortelli, outre d'autres productions qu'il n'indique point, et qu'il comprend sous la formule *et alia*. Les livres de grammaire de Jean Arétin, ont été diversement désignés : *De potestate litterarum*, *De orthographia*, *Lexicon*, *Commentariorum grammaticorum libri duo* ; et quelques bibliographes en ont fait autant d'ouvrages distincts. La Monnoie et Zeno ont dissipé cette erreur : ils ont montré que ce qui est appelé lexique par Magius, orthographe par Volaterran, valeur des lettres et des mots par Paul Jove, commentaires par Gesner, n'est qu'une seule et même compilation, divisée en deux parties ; la première contenant un traité des lettres de l'alphabet, de leur nombre, de leurs figures, de leur prononciation, etc. ; et la deuxième, un catalogue alphabétique de mots latins. Il y en a deux éditions de 1471, in-folio ; l'une de Rome,

Sa vie, un peu fabuleuse, a été écrite par Filippo Villani. Taddeo commença, vers 1260, à professer la médecine à Bologne, et composa des commentaires sur Hippocrate et sur Galien : *Thaddœi expositiones in aphorismos Hyppocratis* ; *Venetiis*, *Junt.* 1527, *in-fol.* *In Galeni artem parvam* ; *Neapol.*, 1522, *in-fol.* Son traité d'Hygiène est resté manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Il avait aussi traduit en italien la Morale d'Aristote, ainsi qu'on le voit par un passage du Dante (Conviv. p. 68), où cette version est critiquée. Consulté de toutes parts comme un oracle, ce médecin acquit d'immenses richesses ; il se faisait payer fort cher ses réponses, ses visites et ses soins. On assure, et Tortelli est l'un de ceux qui donnent ces détails, qu'appelé auprès du pape Honorius IV, qui était tombé malade, Taddeo ne demanda pas moins de cent ducats par jour, et que cette cure lui valut dix mille ducats, ce qui nous semble, comme à Tiraboschi, fort exagéré. Il mourut en 1295, plus qu'octogénaire, et fut enterré à Bologne ; il était né à Florence. (Voy. Manget, *Bibliotheca Medicor.*, t. IV, p. 352 ; Tirab., t. IV, l. II, c. III, n^{os}, 10 ; 11, 12 et 13.

l'autre de Venise. Dans la dédicace de celle de Rome, l'éditeur, Adam de Montalte, s'exprime en ces termes : *Existimavi ut opus.... excitarem in lucem*; et l'on conclut de là que c'est la première édition. La bibliothèque de Sainte-Geneviève en possède un bel exemplaire. Les suivantes sont de Trévise, 1477, Vicence, 1479 et 1780; Venise, 1481, 84, 87, 88, 92, 93, 95, 96, 1501, 1504, toutes in-folio. Les dernières renferment des corrections ou notes critiques de Georges Valla. Laurent Valle a donné aussi beaucoup d'attention à cet ouvrage : il avait même conçu une si haute idée de la science grammaticale de Tortelli, qu'il soumettait ses propres écrits à sa censure, et qu'il lui a dédié ses six livres d'Élégances de la langue latine. Des bibliographes ont énoncé ce dernier fait d'une manière fort inexacte; ils ont dit : « Tortellius » Vallæ amicissimus, *ad quem* Eleg. » linguæ lat. sex libros perscripsit; » ce qui semble dire, comme l'a remarqué Bayle, que Tortellius est l'auteur de ce traité. Le sien, quoique si souvent réimprimé, de 1471 à 1504, a bien moins de valeur, et ne peut servir aujourd'hui qu'à nous retracer l'état de ce genre d'études au milieu du quinzième siècle. (Il y a des articles sur Tortellius, dans le *Dictionnaire* de Bayle, dans les *Dissertazioni vossiane* d'Apostolo Zeno (t. 1, p. 146-151), dans les *Mémoires* de Niceron, t. xxv, p. 294-301).

D—n—u.

TORTI (François), médecin, né, à Modène, en 1658, et mort en 1741, eut de son vivant, et après sa mort, une grande et juste réputation. Il quitta l'étude de la jurisprudence pour celle de la médecine, et reçut le titre de docteur dans l'université de Bologne, en 1678. A peine âgé de vingt-trois ans, Torti obtint à Modène une chaire de médecine. Ramazzini (*Voy.* ce nom) fut en même temps nommé professeur; et tous deux, après avoir bien vécu ensemble, se brouillèrent, et n'en illustrèrent pas moins l'école naissante à laquelle ils se trouvaient attachés. Le duc François choisit pour ses médecins ordinaires Ramazzini et Torti, dans la société desquels son esprit orné trouvait beaucoup d'agrément. A la mort de ce prince, en 1694, son successeur conserva à Torti le même emploi près de sa personne, et fonda, à sa sollicitation, un amphithéâtre pourvu de tous les moyens nécessaires pour l'étude et l'enseignement de l'anatomie. Torti publia en 1709 son ouvrage sur les fièvres pernicieuses, qui l'a mis au rang des grands praticiens. Il n'en eut pas moins, le reste de sa vie, à défendre cette production contre les attaques de plusieurs médecins qu'il réduisit au silence. Torti avait des talents de plus d'un genre : il composa dans sa jeunesse des *Oratorio* qui eurent beaucoup de succès. Il faisait des vers, et maniait habilement la critique. Des infirmités prématurées le forcèrent d'abandonner l'enseignement et de cesser de voir des malades. Cependant il était consulté de toutes parts. Sa vieillesse fut signalée par ses libéralités envers les indigents, et il fonda une chaire de médecine. Torti mourut en mars 1741. J. Jattici et C. Araldi, ses élèves, lui firent ériger un superbe tombeau, et F. Ferrari, son successeur dans la chaire de médecine pratique, réuni à B. Sassarini, fit placer son buste en marbre dans l'amphithéâtre de Modène. Muratori a écrit la vie de Torti. On a de lui : *I. Therapeu-*

tice specialis ad febres quasdam perniciosas, inopinato ac repente lethales, unâ vero chinâ-chinâ peculiari methodo ministratâ, Modène, 1709, in-8°.; ibid., 1712 et 1730, in-4°.; Venise, 1732 et 1743, in-4°.; Leipzig, 1756, in-4°.; Louvain, 1781, 2 vol. in-8°., édition dans laquelle se trouve la réponse à Ramazzini. Cet ouvrage est le meilleur de tous ceux qui sont sortis de la plume de Torti. II. *Responsiones iatro-apologeticæ ad criticam dissertationem de abusu chinæ-chinæ Mutinensibus medicis perperam objecto à Bernardino Ramazzino*, Modène, 1715. III. *Mutinensium medicorum methodus antipyretica vindicata, sive ad nonnullorum scriptiones eidem methodo succensentes notæ Furantis Ferrarii*, Modène, 1819. Torti a concouru à la rédaction des Éphémérides et aux travaux de Ramazzini sur le baromètre. On trouve aussi, dans les OEuvres de J. J. Ursins, une Lettre de Torti écrite en latin sous le nom de L. A. Cotta. C'est une apologie du Tasse, dirigée contre le P. Bouhours. D—G—S.

TORTOLETTI (Barthelemi), poète, né, à Vérone, vers l'année 1560, étudia la théologie, prit les ordres et vécut à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. Il fut très lié avec Allacci, qui nous a donné un assez long Catalogue de ses ouvrages. Il appartenait à l'académie des *Humoristes*, dans laquelle il prononça jusqu'à huit discours pour défendre le grand Pompée contre les accusations d'Alexandre Guarini. Il entra en lice avec Villani, auteur estimé de deux Satires latines sur les mœurs de Rome (*V.* Nicolas Villani). Loin de l'emporter sur son compétiteur, il en releva encore le mérite par la faiblesse de l'attaque. Tortoletti composa aussi des Mémoires sur la révolution excitée par le duc d'Ossuna (*Voy.* ce nom, XXX, 212). Cette relation, à laquelle il avait donné le titre de *Motus Ossunianus Neapolitanus*, parut, à son insu, à Venise: il en fut tellement irrité, qu'il ne voulut pas communiquer au libraire des notes importantes qu'il avait rassemblées pour une nouvelle édition. Il mourut à Rome peu après l'année 1647, dans un âge très-avancé. Ses principaux ouvrages sont: I. *Ossuniana conjuratio, quâ Petrus Ossunæ regnum neapolitanum sibi desponderat* (Venise), 1623, in-4°., anonyme. II. *Giuditta vittoriosa*, poème héroïque, Rome, 1628, in-4°, fig. III. *Juditha vindex et vindicata*, ibid., 1628, in-4°. C'est aussi un poème en cinq chants, et en examètres latins, sur le même sujet que le précédent. Il est suivi d'un long commentaire en prose, qui n'est que l'apologie de l'ouvrage. IV. *Ad satyram Dii Vestram Fidem, Antisatyra tyberina; et Actio apologetica adversùs satyram Dii*, etc., Francfort, 1630, in-8°. La seconde de ces pièces n'est qu'un discours en prose, contenant à peu près les mêmes idées que l'auteur avait déjà exprimées dans la *Contre-satire*. V. *Academia Pompeiana seu defensio Magni Pompei, in administratione belli civilis*, Rome, 1639, in-8°. VI. *Laurus Gallica, ad J. cardinalem Mazarinum*, Paris, 1647, in-4°. Il a donné aussi quelques pièces au théâtre. A—G—S.

TORY (Geoffroy), en latin *Torinus*, libraire et graveur, était né, vers 1480, à Bourges, de parents pauvres et obscurs (1). Il apprit ce-

(1) C'est lui-même qui nous apprend qu'il est né de petits et humbles parents, et pauvres de biens caduques, *Champfleury*, p. 2, éd. in-fol.

pendant les éléments des langues anciennes et acheva ses études à Paris, au collége du Plessis. On sait qu'il cultiva, dès sa jeunesse, l'art du dessin, et qu'ayant eu l'occasion de visiter l'Italie, il s'arrêta quelque temps à Rome, où il suivit les leçons du collége de la *Sapience*, et se perfectionna dans le dessin par la copie de l'antique (2). De retour à Paris, il entra, comme régent, au collége de Bourgogne; et en 1509 devint l'un des correcteurs de l'imprimerie de Henri Estienne. C'est à lui qu'on doit la révision du *Psalterium quintuplex* (*Voy.* FEBVRE D'ESTAPLES); de la *Cosmographie* d'Æneas Sylvius (Pie II); du Recueil d'histoires d'*Annius* de Viterbe (1511, in-4°.); et de l'*Itinéraire* d'Antonin (1512, in-16). Il orna cette édition de l'*Itinéraire*, dont on connaît des exemplaires sur vélin, d'une Préface et d'une Épître à Philib. Babous, son compatriote et son protecteur. Admis, en 1512, dans la corporation des libraires de Paris (*V.* le *Cat. de Lottin*, I, 17), il s'appliqua bientôt à perfectionner les caractères de Josse Badius, et il forma Garamond, l'un des plus célèbres graveurs en ce genre (*V.* ce nom, XVI, 424). Dès 1516, il obtint un privilége pour l'impression d'*Heures* à l'usage de Rome et de Paris, décorées de lettres fleuries, d'estampes et d'arabesques de son invention, qu'il exécutait lui-même avec beaucoup de goût. Une foule d'auteurs, parmi lesquels il suffit de citer La Caille (*Hist. de l'imprim.*, 98) et Maittaire (*Annal. typogr.*, II, 550), assurent que Tory était imprimeur à Paris en 1529. Ils se sont trompés, au moins sur la date, puisqu'en 1530, comme on le verra ci-dessous, Tory se servait encore des presses de Colines pour l'impression de ses propres ouvrages. Papillon (*Traité de la gravure en bois*, I, 194), cite un ancien livre in-8°, orné d'estampes, à la fin duquel on lit : *Parisiis, ex officina Gotofredi Torini regii impressoris, anno salutis* 1531. Si l'on pouvait s'en rapporter à l'exactitude de Papillon, il n'y aurait plus de doute que Tory n'ait réellement été imprimeur et même du roi; mais comme il ne donne point l'intitulé de cet ancien volume in-8°., on ne peut pas vérifier s'il en a copié fidèlement la souscription. Aucun autre auteur n'a cité d'ouvrage sorti des presses de Tory. Lottin (*ibid.*) ne l'a point classé parmi les imprimeurs de Paris au seizième siècle. On en doit conclure qu'il n'a jamais été que *libraire*, comme il se qualifie à la fin de tous les ouvrages que nous avons vus de lui jusqu'ici. Son enseigne était un vase antique, percé d'un foret et placé sur un livre clos à trois chaînes et cadenas (3), avec les mots *non plus*, auxquels il donne le sens de *rien de trop*. La brisure de ce vase l'a fait surnommer par les amateurs d'estampes le *Maître au pot cassé*. Cependant il n'est pas certain qu'il ait gravé lui-même. La plupart des estampes dont ses livres sont ornés portent la double croix ou croix de Lorraine, marque de Pierre Woeriot, graveur lorrain (*V.* WOERIOT). Suivant Papillon (*ib.* I, 509), Tory mourut en 1536. La Monnoye doutait qu'il eût vécu jusque-là. Cependant Lottin place sa mort en 1550; et il n'est pas étonnant qu'il ait poussé sa carrière jusqu'à cette époque, puisqu'il ne devait être âgé

(2) *V. Champfleury*, fol. III et XXXVIII.

(3) Il donne l'explication de sa marque et de sa devise, *ibid.*, fol. XL.III.

que d'environ soixante-dix ans. Catherinot, son compatriote, lui a composé une épitaphe très-honorable que La Caille (*ibid.*) et Maittaire (II, 557) ont rapportée. C'était un bon homme, instruit pour son temps, fort desireux de voir la langue française se maintenir dans sa pureté, par conséquent grand ennemi des *forgeurs* de mots nouveaux. Il comptait parmi ses protecteurs ou ses amis Jean Grollier (*V.* ce nom, XVIII, 522), qui l'employait à décorer sa bibliothèque (4), et frère René Massé, de Vendôme, chroniqueur du roi, lequel lui communiqua grand nombre de vieux auteurs français (5). Tory a traduit en français, mais d'après des versions latines, quoiqu'il sût le grec : les *Hiéroglyphes* d'Orus Apollo (6); la *Table de l'ancien philosophe Cebès*, avec *trente Dialogues* moraux de Lucien, Paris, 1529, deux part. in-16; les *Politiques* ou civiles institutions pour bien régler la chose publique, par Plutarque, Paris, 1530, in-8°.; Lyon, 1534, in-16; la *Mouche* de Lucien et la *Manière* de parler et de se taire, in-8°. (*Cat. de la Bibl. du roi*, Z, 1918). Il a traduit du latin le *Sommaire des chroniques* de J.-B. Egnazio (*V.* ce nom), Paris, 1520, in-8°. Enfin on a de lui : *Epitaphia septem de aliquot passionibus*, Paris, Sim. de Colines, 1530, in-8°. La Monnoye lui reproche d'avoir employé, dans cet ouvrage, des mots inconnus dans la bonne latinité (*Menagiana* IV, 84); mais on ne peut pas présumer qu'un homme si jaloux de la pureté de la langue française se soit relâché de ses principes en latin; et il paraît que son but a été de se moquer du néologisme de l'auteur du *Songe de Poliphile* (*V.* Fr. COLONNA, IX, 319), en feignant de le prendre pour modèle. Mais de tous les ouvrages de Tory, le plus remarquable est le suivant : *Champfleury, auquel est contenu l'art et science de la due proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement antiques, et vulgairement lettres romaines, proportionnées selon le corps et visage humain*, Paris, 1529, petit in-fol., fig., réimprimé sous le titre de l'*Art et science de la vraie proportion des lettres attiques*, etc., Paris, 1549, in-8°. Ces deux éditions sont également rares; mais la première est la plus recherchée des amateurs. Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, après avoir fait l'histoire de son livre et l'apologie de la langue française, l'auteur traite de l'invention des lettres. Dans la seconde, il parle de l'alphabet latin, du nombre et de la forme des lettres dont il se compose, et de leur proportion avec le corps humain. Il établit que toutes les lettres latines dérivent du nom de la déesse Io; ce qu'il prouve en montrant qu'elles sont toutes formées d'une ligne droite et d'un cercle, c'est-à-dire, d'un i et d'un o. En les divisant en dix lignes, *ce qui est la due et vraie proportion des lettres*, il trouve des rapports entre ces lignes et les noms d'Apollon et des neuf muses; preuve que les lettres sont la clef des arts et des sciences (*V.* le *Manuel typogr.* de Fournier, avertissement, XII). Le troisiè-

(4) « Ce fut le souvenir de quelque lettre antique que j'avais, dit-il, naguères faicte pour la maison de monseigneur le tresorier des guerres, maitre Jehan Groslier, qui me donna l'idee de composer mon *Champfleury*; » il le commença le jour de la fête aux roys que l'on comptait 1523, *ibid.*, fol. I.

(5) Il donne la liste des auteurs que lui avait prêtés frère Massé, *ibid.*, fol. III et IV.

(6) Il parle de cette translation (*ibid.*, fol. 43), dont il fit un présent à un sien seigneur et bon ami; mais on ignore si elle a été imprimée.

me livre traite de la prononciation de chaque lettre; et ce n'est pas le moins curieux. L'ouvrage est terminé par un petit traité des langues hébraïque, grecque et latine, avec leurs alphabets. Enfin il a fait précéder de quelques explications onze *planches* représentant les alphabets des lettres cadeaux ou quadreaux (anciennes capitales) des lettres de forme, bâtardes, tourneures; un alphabet prétendu des langues persienne, arabique, africaine, turque et tartarienne, en une seule planche; l'alphabet chaldaïque; l'alphabet goffe, autrement impérial ou bullatique, parce qu'il était à l'usage des chancelleries de Rome et d'Allemagne; l'alphabet fantastique; l'utopique tiré de l'Utopie de Thom. More (*Voy. ce nom*); l'alphabet des lettres fleuries, et enfin des modèles de chiffres ou lettres entrelacées. Cette analyse rapide doit suffire pour donner une idée de l'ouvrage et justifier l'empressement que les curieux mettent à se le procurer. Outre les auteurs cités dans le courant de l'article, on peut consulter, sur Tory, les *Bibliothèques* de Lacroix-du-Maine et de Duverdier. W—s.

TOSCANE (Ducs de). *Voy.* Boniface, Médicis et Léopold.

TOSCANELLA (Horace), littérateur, ainsi appelé du nom d'une petite ville située entre la Toscane et les états de l'Église, naquit vers le commencement du seizième siècle. Il appartenait à une famille distinguée; et l'on ne sait pas ce qui put le décider à vivre loin de son pays, dans un état bien voisin de l'indigence. C'est peut-être à ces circonstances et à sa qualité de pédagogue qu'on doit le grand nombre de traductions et d'ouvrages élémentaires qu'il a composés. Ils eurent beaucoup de vogue de son temps, et sont presque tous oubliés de nos jours. Toscanella ne fut pas le moins infatigable de tous ces folliculaires qui inondèrent l'Italie pendant le seizième siècle, et qui, à force de s'entre-louer, finissaient par se faire une réputation. La liste de ses ouvrages se compose à-peu-près de quarante articles; et pour la quantité, il n'y a que Ruscelli, Dolce et Domenichi qui puissent entrer en concurrence avec lui. L'Arétin (*Lettere*, liv. VII, p. 249) l'appelle *la lumière et l'honneur de Castel Baldo*, petite ville entre Vérone et Padoue, où Toscanella remplissait modestement les fonctions de précepteur. Il alla ensuite s'établir à Venise, et il y épousa une dame qui lui apporta *cent ducats* en dot. C'était beaucoup pour quelqu'un qui avait été obligé d'emprunter à sa servante de quoi payer un mémoire d'imprimeur. Il mourut en laissant à ses exécuteurs testamentaires, Recanati et Celio Magno, le soin d'acquitter cette dette. Non content de tout ce qu'il avait publié de son vivant, il recommanda qu'immédiatement après sa mort on mît sous presse une Histoire universelle, divisée en plusieurs livres, et qu'il destinait au grand-duc de Toscane. Il légua à sa servante la moitié des bénéfices de cette publication posthume; mais n'étant pas habitué à gagner avec les libraires, il ne comptait que sur le produit de la dédicace. Ce testament porte la date de 1579; on ignore celle de la mort de Toscanella. Ses principaux ouvrages sont: I. *Rettorica ad Erennio di Cicerone, ridotta in alberi*, Venise, 1561, in-4°. II. *Prontuario di voci volgari e latine*, ibid., 1565, in-4°. III. *Nuove teorie de' pianeti*, trad. du latin de Peurbach, ibid., 1566, in-8°.; ouvrage inconnu à Paitoni et à

Argelati. IV. *Istituzioni oratorie di Quintiliano*, trad. du latin, ibid., 1566, in-4°. V. *Trattato in materia di scrivere storia*, ibid., 1567, in-8°. VI. *Nomi antichi e moderni delle provincie, città, etc., dell' Europa, Africa ed America*, ib., 1567, in-8°. VII. *Gioje istoriche aggiunte alla prima parte delle Vite di Plutarco*, ibid., 1568, in-4°. VIII. *Bellezze del Furioso, con gli argomenti ed allegorie de' canti*, ib., 1574, in-4°., fig. IX. *Esercitazioni rettoriche di Quintiliano*, trad. du latin, ibid., 1586, in-4°. *Voy.* Fontanini : *Eloquenza italiana*, 1, 87. A—c—s.

TOSCANELLI (PAUL DEL POZZO), ou *Paul le Physicien*, astronome, né, à Florence, en 1397, assistait un jour à un souper d'amis, où il entendit Brunelleschi (*Voy.* ce nom, VI, 110) disserter savamment sur la géométrie. Séduit par ses discours, il le pria de le recevoir au nombre de ses disciples, et dès-lors il se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques. Il en fit bientôt l'application à l'astronomie : il cultivait en même temps les langues savantes ; et tant de connaissances dans un jeune homme de trente ans, lui valurent, en 1428, l'honneur d'être choisi parmi les conservateurs de la bibliothèque que Nicolas Niccoli (*Voy.* ce nom, XXX, 208) plaçait sous la tutelle des plus illustres citoyens de Florence. La lecture des Voyages de Marco Polo avait exalté l'imagination de Toscanelli, qui comparait les récits de ce voyageur avec les renseignements qu'il se procurait en questionnant les marchands chinois et tartares qui affluaient dans la Toscane, devenue l'entrepôt du commerce des Italiens avec l'Orient. Il eut, entre autres, un entretien avec Nicolas de Conti (*V.* ce nom, IX, 514), qui, après une absence de vingt-cinq ans, revenait des Indes, pour implorer du pape Eugène IV le pardon de son apostasie. Rêvant sans cesse à son projet favori d'une communication facile entre l'Europe et l'Asie, Toscanelli conçut le plan d'une navigation occidentale. Des obstacles sans nombre s'opposaient à l'exécution d'une pareille entreprise. Les marins n'osaient pas encore se confier à l'Océan, malgré l'invention de la boussole et l'usage de l'astrolabe. Les pilotes les plus expérimentés côtoyaient timidement les rivages de l'Atlantique, dont ils mesuraient avec frayeur l'étendue ; ils se bornaient à observer les phases de la lune pour calculer les marées, ou à prendre chaque jour la hauteur du soleil, et à se diriger sur les Ourses pendant la nuit. Rien n'était encore préparé pour conduire les vaisseaux sur des mers inconnues, lorsque Colomb entra en correspondance avec Toscanelli pour la découverte du Nouveau-Monde (1). Un chanoine de Lisbonne, nommé Ferdinand Martinez ; à son retour d'un voyage en Italie, parla au roi (*V.* ALPHONSE V, tome 1, p. 632) du mérite et des projets de Toscanelli. Ses paroles firent une forte impression sur l'esprit du monarque, qui le chargea de consulter l'astronome florentin sur les découvertes des Portugais, et sur la nouvelle

(1) Dans la lettre que Toscanelli envoya à Colomb, et qui porte la date du 25 juin 1474, il dit qu'il a obtenu beaucoup de renseignements de l'ambassadeur du grand kan qui s'était rendu auprès du pape Eugène IV, pour lui faire connaître l'attachement que les princes et les habitants de son pays avaient pour les catholiques. Toscanelli ajoute que cet ambassadeur, avec lequel il causa fort long-temps, lui donna des détails sur la magnificence de son souverain, sur les grands fleuves qui arrosaient son empire, sur les villes, etc. D—z—s.

route proposée pour arriver aux Indes. Toscanelli, dont les idées étaient déjà arrêtées sur ce point, accompagna sa réponse d'une carte hydrographique, sur laquelle était marquée une ligne depuis Lisbonne à l'extrémité occidentale de l'Europe, jusqu'à *Quisai* (Han cheou), sur les confins opposés de l'Asie. Cette ligne, subdivisée en vingt-six espaces, de deux cent cinquante milles chacun, portait la distance totale entre ces deux villes à 6500 milles; ce qui, selon Toscanelli, faisait à-peu-près le tiers de la sphère, c'est-à-dire 120°. Si ce calcul avait été exact, les avantages de la navigation occidentale sur l'ancienne route eussent été incontestables. Mais Toscanelli, rempli de la lecture de Marco Polo (2), avait adopté les rêves de ce voyageur sur le prolongement excessif de l'Asie vers l'Orient; et en établissant son système d'après une donnée aussi fausse, il ne comptait que 120°. là où il y en avait 230. D'ailleurs il ne tenait aucun compte du continent américain, dont il ne *soupçonnait* nullement l'existence, et qui aurait opposé une barrière insurmontable à ce voyage direct de l'Europe au *Cathay*. Cette erreur faillit devenir fatale à Colomb, auquel Toscanelli avait communiqué son plan par une lettre du 25 juin 1474, et qui n'était qu'un *duplicata* de celle qu'il avait envoyée à Martinez. Si, en appareillant des Canaries, ce grand navigateur fit tous ses efforts pour se rapprocher du tropique du Cancer, c'est qu'on lui avait recommandé de s'éloigner du pôle; et il aurait probablement continué à voguer en pleine mer au sud, si les murmures de l'équipage, et tous les indices d'une terre voisine, ne l'eussent arrêté sur cette route périlleuse pour le mettre dans le chemin de la découverte. Il était tellement imbu des idées de Toscanelli, que lorsqu'il descendit sur l'île *Giovanna* (Cuba), il crut avoir abordé à la province du Cathay (3). Ainsi au lieu de supposer, comme quelques auteurs l'ont fait, que les conseils de cet astronome avaient contribué à la découverte de l'Amérique, il sera plus juste de dire qu'ils n'y influèrent qu'indirectement. Mais, tout en lui contestant ce mérite, on est obligé de reconnaître les services qu'il a rendus à l'astronomie: c'est à lui qu'on doit la construction du gnomon solsticial, posé, en 1468, sur le dôme élevé par Brunelleschi sur la métropolitaine de Florence (4). Toscanelli fit usage de cette méridienne pour déterminer les points solsticiaux, les variations de l'écliptique, et surtout pour corriger les *Tables Alphonsines* (*V.* ALPHONSE X, I, 618), employées jadis par les astronomes, malgré leur inexactitude à représenter les mouvements solaires, et la quantité de l'année tropique. Toscanelli, en commerce avec le ciel, fut exempt des préjugés de l'astrolo-

(2) M. de Navarette, dans une note du deuxième volume de sa *Collection des voyages et découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle*, que l'auteur de cette observation traduit en ce moment, prétend que *Mariana* a confondu Toscanelli avec Marco-Polo, quoique ce dernier fût né à Venise et eût vécu deux siècles auparavant. Cette erreur de l'historien espagnol a été réfutée par les annotateurs valenciens de Mariana, tom. 8, pag. 393. D—z—s.

(3) *Voy.* une Lettre au trésorier du roi d'Espagne, dans la *Vie de Colomb*, par M. Bossi, Milan, 1818, in-8°., pag. 187.

(4) Ce gnomon, dont on s'était servi pour la dernière fois en 1510, fut rétabli par les soins de Ximenès et de La Condamine. Del Migliore (*Firenze illustrata*, pag. 33) s'est trompé en attribuant cette invention à Ignace Danti. C'est Danti lui-même qui en déclare auteur Toscanelli. *Voy.* sa traduction italienne du *Traité de perspective d'Euclide*, Florence, 1573, in-4°., pag. 84.

gie judiciaire. Il répondait à ceux qui lui en parlaient, qu'il en trouvait une preuve contraire en lui-même; car il avait atteint un grand âge, en dépit des constellations qui figuraient dans son horoscope, et dont aucune n'était favorable à la vieillesse. Malgré sa longévité, il n'eut pas la satisfaction d'apprendre les grandes découvertes de Christophe Colomb. Il mourut à Florence, le 15 mai 1482. *Voy.* Ximénès, *Del vecchio e nuovo gnomone fiorentino*, Florence, 1757, in-4°., pag. LXXIII. A—G—S.

TOSCANO (JEAN-MATTHIEU), littérateur, né, à Milan, vers la fin du quinzième siècle, cultiva la poésie, et employa une partie de son temps à rassembler les pièces des poëtes italiens qui avaient écrit en latin. Il composa des Odes bibliques et traduisit les Psaumes de David, d'après le texte hébreu. Ce dernier ouvrage fut publié par Dorat (*V.* DORAT, XI, 570), son ami, dont il se vantait d'être l'élève. Il l'avait connu à la cour de Catherine de Médicis, dont il fut particulièrement protégé. Toscano est aussi l'auteur d'un Recueil d'épigrammes et de discours en l'honneur des écrivains qui parurent en Italie depuis la renaissance des lettres. Il mourut en France, peu après l'année 1576. Ses ouvrages sont : I. *Octo Cantica sacra, e sacris Bibliis, latino carmine expressa*, Paris, 1575, in-8°. II. *Psalmi Davidis, ex hebraicâ veritate, latinis versibus expressi*, ibid., 1575, in-8°. III. *Carmina illustrium poetarum italorum*, ibid., 1576, 2 vol. in-16. Il avait préparé un troisième volume, qui devait contenir le Recueil complet des vers de Marulli (*V.* TARCAGNOTA, XLIV, 529, note). IV. *Peplus Italiæ, in quo illustri viri.... tùm carmine, tùm solutâ oratione recensentur*, ibid., 1578, in-8°., réimprimé en 1730, par J. Albert Fabricius, dans le *Conspectus thesauri litterarii in Italiâ*, in-8°. *Voy.* Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediol.*, tome II, partie 1re., p. 1507. Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre Matthieu TOSCANO, romain, qui après avoir publié un recueil intitulé : *Anthologia epigrammatum, nunc primum edita*, Bordeaux, 1620, in-8°., mourut à Condom en 1624. A—G—S.

TOSCHI (DOMINIQUE), et non Tusco, comme il a été improprement appelé par quelques biographes, cardinal, naquit le 11 juin 1535, à Castellarano dans le diocèse de Reggio, et fut élevé dans cette ville, sous les yeux d'un oncle paternel. Fils d'un pauvre notaire de village, il devint l'artisan de sa propre fortune. Il étudia la jurisprudence à Rome, où, tout en éclairant son esprit, il était obligé de pourvoir à son existence. Ce ne fut qu'à force de zèle et de persévérance qu'il obtint une place d'auditeur, en 1592. Trois ans plus tard, il occupait le siége épiscopal de Tivoli, d'où il revint à Rome en qualité de gouverneur de la ville. En 1599, le pape Clément VIII le décora de la pourpre romaine; et peu s'en fallut qu'en 1605, le fils d'un notaire de Castelarano ne fût proclamé le successeur de Léon XI. Les membres du conclave allaient lui donner leurs suffrages, lorsque le cardinal Baronius, jaloux d'un tel choix, fit tous ses efforts pour l'empêcher : il reprochait au candidat d'avoir conservé des manières simples, qui décélaient la bassesse de son origine. Ces observations suffirent pour faire échouer

l'élection de Toschi. Tomasini rapporte que ce cardinal, étant déchu de la papauté, n'en témoigna aucun ressentiment: un coup si terrible à l'ambition ordinaire des hommes ne l'empêcha point de mettre la dernière main à ses livres de droit civil et de droit canonique; il les fit imprimer et les dédia même au pape Paul V, qui lui avait enlevé la tiare. Rendu à sa retraite et à ses travaux, il se fit le protecteur et le soutien des jeunes gens studieux, principalement de ceux dont le défaut d'aisance pouvait nuire à leur avancement: il les excitait par son exemple, et leur rappelait par quels degrés il était monté, de l'état le plus humble, au faîte des grandeurs. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il se flatta de vivre encore assez pour bâtir un palais sur *Monte-Citorio*; mais il mourut en 1620, l'année même où il venait d'en poser la première pierre. Ses ouvrages sont: I. *Practicæ Conclusiones juris*, Rome, 1605-8, 8 vol. in-fol. C'est un grand répertoire, où, par ordre alphabétique, sont rangées et discutées les questions les plus importantes du droit canonique et civil. Il a été réimprimé à Francfort, 1612; à Venise, 1617; à Cologne et à Anvers, 1620; à Lyon, 1634 et 1661. Le manuscrit original en a été conservé dans la bibliothèque des ducs de Modène. On peut y joindre un supplément donné par Charles Toschi, neveu de l'auteur, sous ce titre: *Additiones amplissimæ ad cætera octo volumina Conclusionum practicarum*, Lyon, 1670, in-fol. II. *Tractatus de jure statuum in imperio Romano*, Francfort, 1620, in-4°. III. *Theologicarum quæstionum, ac tractationum omnium.... series*, Bologne, 1663, in-4°. Dominique Toschi a laissé en outre des mémoires manuscrits, qui ont été trouvés chez les mineurs observants de Reggio, et publiés, par Nicolo Taccoli, dans les *Mémoires historiques de cette ville*, III, 271, Carpi, 1769. *Voy*. Tiraboschi, et la *Biblioteca modenese*, qui contient un grand nombre de notices sur la famille de ce cardinal.

M—G—R.

TOSELLI (FLORIAN), biographe, né, en 1699, à Bologne, prit l'habit des capucins à Césène, et se fit appeler *Bernard*, dès qu'il eut prononcé ses vœux, en 1718. Il fut successivement lecteur de théologie à Ravenne et à Bologne: ses confrères l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'ordre; et après avoir rempli différentes missions à Malte, à Rome et à Milan, il mourut à Bologne, le 19 février 1768. Ses ouvrages sont: I. *Manuale confessariorum ordinis Capuccinorum*, Venise, 1737, in-16. II. *Orazione panegirica in lode di S. Ansovino, vescovo di Camerino*, Camerino, 1738, in-4°. III. *Institutio theologica, juxta omnia dogmata, scholastico nervo instructa*, Venise, 1746, 4 vol. in-4°. C'est un cours de théologie, d'après le système de Scot. IV. *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum sancti Francisci Capuccinorum*, etc., ibid., 1747, in-fol. C'est une réimpression de l'ouvrage du P. Denis de Gênes (*Voy*. ce nom, XI, 81), avec un grand nombre d'additions. L'ordre des capucins avait fourni, jusqu'en 1745, mille quatre-vingt-deux écrivains. V. *Lettera al Maresciallo Keith sopra il vano timor della morte* (par Frédéric II) *rifiutata*, Bologne, 1766, in-8°. *Voyez* Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, IX, 101.

A—G—S.

TOSETTI (Urbain), philosophe, né à Florence, et élevé chez les Jésuites, embrassa l'institut des piaristes, et vécut à Rome, sous les pontificats de Benoît XIV et de Clément XIII. Il y professait la philosophie, lorsque les affaires de la société en Portugal le jetèrent dans la polémique : peu reconnaissant envers ses anciens maîtres, il grossit le nombre de leurs ennemis, et les attaqua violemment dans ses écrits. Il venait de recevoir la nomination de recteur au collége de Parme, lorsqu'il mourut à Rome, le 9 mars 1768. Son principal ouvrage est intitulé : *De societate mentis et corporis, dissertatio psycologico-physica*, Rome. 1754, in-4°. L'auteur soutient qu'il faut accorder à l'ame quelque étendue : « Parce qu'exerçant une action quelconque sur le corps, elle doit nécessairement se trouver présente dans cette partie du cerveau où aboutissent les nerfs. Quelque imperceptible que soit ce point, c'est toujours un espace physique, qui suppose de l'étendue dans l'ame. » Cet argument n'était pas nouveau : il fut combattu dans l'ouvrage de Bacchetti, intitulé : *In locum quemdam disputationis de societate mentis et corporis, animadversiones*, ibid., 1755, in-8°. A-G-S.

TOSTAT (Alphonse), célèbre théologien espagnol, et l'esprit le plus vaste de son siècle, naquit au commencement de l'année 1400, à Madrigalejo, petit bourg de l'Estramadure. Envoyé par ses parents à Salamanque, il y termina ses études de la manière la plus brillante, et reçut le doctorat à vingt-deux ans : il avait, à cet âge, déjà parcouru le cercle des connaissances humaines. Savant dans les langues, et particulièrement dans le grec et l'hébreu, il possédait à fond la théologie, la philosophie, le droit civil et canonique, et s'était rendu très-habile dans les mathématiques, la géographie et l'histoire. Il fut pourvu d'une chaire de théologie, qu'il remplit avec éclat; et, malgré sa grande jeunesse, fut député au concile de Bâle, où il se signala par son érudition et par son éloquence. Après la clôture de cette assemblée, il se rendit en Italie. Étant à Sienne, il y soutint, en présence du pape Eugène IV, vingt-une propositions théologiques, dont quelques-unes n'eurent pas l'approbation du pontife. Le cardinal Jean de Torquemada fut chargé de réfuter les deux suivantes : Quoiqu'il n'y ait aucun péché qui ne se puisse remettre, Dieu toutefois ne remet ni la peine, ni la coulpe, et aucun prêtre n'en peut absoudre. — Jésus-Christ a souffert la mort le trois d'avril, et non pas le vingt-cinq mars, comme on le croit communément. Tostat lui répliqua par l'ouvrage intitulé : *Défense des trois conclusions;* mais quoiqu'il eût déclaré qu'il se soumettait au jugement du pape et de l'Église, on trouva qu'il y montrait peu de déférence pour l'autorité du souverain pontife (*Voy.* les *Annal.* de Sponde, ann. 1443). Il ne tarda pas à retourner en Espagne; et, peu de temps après, il fut fait évêque d'Avila, membre du conseil royal de Castille, et grand référendaire. Ce prélat mourut le 3 sept. 1454, à l'âge de cinquante-cinq ans (1), et fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, avec une épitaphe qui commence par ce vers :

Hic stupor est mundi qui scibile discutit omne.

(1) La plupart des auteurs espagnols prétendent que Tostat n'avait que quarante ans quand il mourut; mais c'est une erreur évidente qu'ils ont accréditée pour donner une plus haute idée de la fécondité déjà si prodigieuse de leur compatriote. *Voy.* la *Bibl.* de Chacon.

Tostat était doué d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit vif et pénétrant, et d'une ardeur infatigable. On ne peut s'étonner assez que, dans une vie si courte, et au milieu de distractions continuelles, il ait trouvé le loisir de composer autant d'ouvrages que le savant le plus laborieux et le plus fécond. Le nombre de ses écrits est si grand, que ses compatriotes ont calculé qu'il avait employé cinq feuilles par jour, l'un portant l'autre (2). Ses *Commentaires* sur les livres historiques de la Bible et sur l'Évangile de saint Mathieu, furent publiés, pour la première fois, à Venise, en 1507, par les soins du cardinal Ximénès. Ils ont été réimprimés dans cette ville et à Cologne. L'édition la plus estimée est celle de Venise, 1596, in-fol., 13 vol., dont le dernier contient l'*Index* ou table générale des matières. Les Commentaires de Tostat sont si diffus, dit Rich. Simon, que l'on pourrait aisément en retrancher une bonne partie, sans qu'ils fussent pour cela moins exacts : mais il est heureux dans ses digressions ; et la lecture peut en être utile, parce qu'il est savant et exercé dans le style de la Bible (*Hist. critiq. du Vieux Testament*, III, 149). Suivant Mosheim, ces Commentaires mystiques et allégoriques ne sont remarquables que par le poids des volumes (*Hist. ecclésiastiq.*, III, 403). A la suite des *Commentaires* de Tostat on a réuni les *Opuscules* suivants : la Défense des trois Conclusions; cinq Paradoxes : l'un sur le nom de vase que l'on donne à la sainte Vierge ; et les quatre autres sur les titres de lion, d'agneau, de serpent et d'aigle qui conviennent à Jésus-Christ ; un Traité de la Trinité ; un de l'état des ames après la mort ; un de la meilleure manière de gouverner les peuples ; un sur ces paroles d'Isaïe : *En virgo concipiet*, et enfin un contre les prêtres concubinaires. Parmi les autres ouvrages de Tostat, on cite un *Commentaire*, en espagnol, *sur la Chronique d'Eusèbe*, imprimé, suivant quelques biographes, à Salamanque, 1506, in-fol., 5 vol. « Je ne connais pas, dit Lenglet-Dufresnoy, de livre plus rare ; et je ne sais même pas s'il en existe un seul exemplaire en France » (*Méthode pour étudier l'histoire*). — *Quatorze questions*, en espagnol, sur l'histoire sacrée et la mythologie païenne, Anvers, 1551. On conserve un grand nombre d'ouvrages manuscrits de Tostat à la bibliothèque de Salamanque. Les curieux en trouveront les titres dans la *Bibliotheca* d'Alph. Chacon, dans celle de Nicol. Antonio, et enfin dans la *Bibl. des auteurs ecclésiastiques* de Dupin. W—s.

TOTILA, roi des Ostrogoths, surnommé Baduella, était duc de Frioul en 541, pendant les règnes d'Hildibald et d'Érarie. La monarchie des Ostrogoths, ébranlée par les victoires de Belisaire, ne comprenait plus, à cette époque, que les provinces situées entre le Pô et les Alpes. Des divisions funestes avaient éclaté entre les chefs de cette nation ; et Totila, neveu de l'avant-dernier roi Hildibald, craignant d'être à son tour victime des assassins de son oncle, était déjà entré en négociation avec les Grecs ; mais avant que le traité fût conclu, à la fin de l'année 541, les Goths massacrèrent Éraric, et proclamèrent Totila à sa place. Ce jeune prince, dont la prudence égalait la valeur, dut cependant ses pre-

(2) *Si scripta diebus quibus vixit conferantur, deprehendimus singulis diebus quinque chartaceas plicas scriptitasse.* Bibl. de Chacon, art. *Alf. Tostat.*

miers succès à l'ineptie et aux divisions des généraux grecs qui lui étaient opposés, bien plus qu'au courage de ses troupes. Les Goths étaient tellement abattus par leurs précédentes défaites, qu'ils abandonnaient, à l'approche de l'ennemi, les villes les plus fortes. Ce fut au hasard seul que Totila dut, en 542, la conservation de Vérone; et ce succès, peu glorieux, lui ayant donné le moyen de rassembler une armée de cinq mille Goths, il alla chercher les Grecs qui s'étaient retirés près de Faenza, avec une armée non moins forte; il les attira dans une embuscade, et les battit, après quoi, il entra en Toscane, où il fut entouré par des forces supérieures; mais une terreur panique, qui saisit ses ennemis, le délivra de leur armée. Les prisonniers que fit Totila dans cette occasion étant presque tous des soldats mercenaires et sans patrie, il les détermina aisément à se ranger sous ses étendards. Alors, avec une armée plus respectable, il s'avança dans le midi de l'Italie, quoique aucune ville ne voulût lui ouvrir ses portes. Il prit Bénévent, dont il rasa les murailles, et ensuite Cumes, où les femmes de plusieurs sénateurs romains s'étaient retirées. Il les renvoya généreusement à leurs maris, sans qu'on leur fît aucun outrage. Naples, qu'il avait longtemps assiégée, et que les Grecs avaient vainement tenté de ravitailler, se rendit à Totila, en 543, et le généreux vainqueur soigna lui-même, avec une rare humanité, le régime de ses ennemis, afin qu'en passant tout-à-coup d'une extrême disette à une extrême abondance, ils ne fussent pas victimes de leur voracité. Totila, en étendant chaque jour son gouvernement sur des provinces nouvelles, faisait bénir sa justice, tandis que l'Italie entière accusait les Grecs d'avarice, de débauche et de cruauté. Totila, qui ne voulait point affaiblir son armée en en détachant des garnisons, et qui rasait partout les murs des villes, pour n'être pas exposé à les reprendre une seconde fois, avait besoin de compter sur l'affection des habitants. En 545, Justinien sentit la nécessité de rappeler Bélisaire de la guerre de Perse, pour l'opposer à Totila; mais il lui donna si peu de soldats et d'argent, que ce grand général ne put empêcher le roi goth de prendre Spolète, Assise, Pérouse, Plaisance et enfin Rome elle-même, presque sous les yeux de Bélisaire, qui était alors à Porto. La capitale de l'empire, avant d'être livrée aux Goths, avait éprouvé les dernières extrémités de la faim et de la misère; la veuve de Boèce, Rusticiana, après avoir distribué son immense fortune aux pauvres, s'était trouvée réduite elle-même à mendier son pain. Quoique cette dame illustre eût fait renverser dans tous les quartiers de la ville les statues de Théodoric, par une vengeance tardive du supplice de son mari et de son père, Totila ordonna qu'elle fût traitée avec respect. Le roi goth, voulant ensuite marcher dans la Lucanie, fit abattre les murailles de Rome, afin de n'être pas obligé d'y laisser une garnison. On assure qu'il voulait aussi raser les plus somptueux édifices de cette ville, de crainte que les Grecs ne s'y fortifiassent ensuite contre lui; mais Bélisaire lui écrivit pour le conjurer de respecter ces monuments d'une gloire passée, et Totila préféra le culte des souvenirs à son propre intérêt. Quarante jours après le départ du roi goth et de son armée, en 547, Bélisaire rentra dans Rome, qu'il trouva déserte, et il s'y

fortifia de manière à pouvoir bientôt y soutenir un nouveau siége. Cependant de petits combats se répétaient chaque jour d'une extrémité à l'autre de l'Italie, et telle était la désolation de cette contrée, que des corps de deux ou trois cents hommes, Grecs ou Ostrogoths, étaient réputés former une armée. En 548, Bélisaire fut rappelé par Justinien pour être chargé de la guerre de Perse; et l'année suivante, Totila reprit Rome, qu'il résolut cette fois de ne point abandonner. Ne pouvant obtenir la paix de Justinien, toujours insensible aux désastres de ses sujets, il attaqua la Sicile, qu'il dévasta en grande partie, et il réduisit les Grecs à n'avoir plus en Italie que quelques partis errants, et quelques forteresses éloignées, sans liaison les unes avec les autres. Enfin Justinien envoya Narsès en Illyrie, en 551; et ce général, après avoir rassemblé une armée plus considérable qu'aucune de celles qui jusqu'alors avaient soutenu le parti impérial, entra en Italie, en suivant les rives de l'Adriatique, et vint chercher Totila dans l'Apennin entre Matelua et Gubbio, dans un lieu nommé Tagina, où les Goths furent défaits en 552, après la bataille la plus sanglante. Totila, blessé mortellement, expira peu de jours après. Teja, un de ses généraux, recueillit les restes de son armée, et porta encore une année le titre de roi des Ostrogoths; cependant ce fut la mort de Totila qui entraîna la ruine d'une monarchie qu'il était seul en état de défendre encore. S. S—i.

TOTT (Claude Akeson), général suédois dans le seizième siècle, remporta, en 1573, sous le règne de Jean III, sur les Russes, une victoire signalée près de Lude, en Livonie; avec six cents cavaliers et cent fantassins, il battit seize mille Moscowites, leur enleva une immense quantité de bagages, les drapeaux, les canons, et un grand nombre de très-beaux chevaux, dont il se servit pour faire une entrée triomphante à Revel. Quelques années après, il eut, sur la frontière, une entrevue avec les ambassadeurs du czar, pour conclure une trève, et en même temps il fut nommé gouverneur, et sénéchal de toute la Finlande. Accusé, en 1590, d'avoir eu part à un complot, qui avait pour but de changer la succession en Suède, il obtint sa grâce à la demande du roi de Pologne Sigismond, fils de Jean III, qui régnait en Suède. Claude Tott mourut en 1596. Voy. *la Chronique de Jean III, par Girs*, en suédois. — Tott (Claude, comte de), sénateur de Suède, naquit; en 1616, et descendait par les femmes du roi Éric XIV. Après avoir rempli plusieurs charges importantes, il fut nommé, en 1672, ambassadeur en France, et en cette qualité, il ouvrit, l'année suivante, un congrès à Cologne, pour la pacification générale; mais il mourut, en 1674, à Paris. Le comte de Tott, fut en grande faveur auprès de Christine; et l'on rapporte que cette princesse voulut l'élever au trône de Suède, parce qu'elle était mécontente de Charles-Gustave, qu'elle avait fait désigner pour son successeur, en 1649. Elle avait le dessein de donner auparavant au comte le titre de duc, et pour cacher son but, elle offrit le même titre au chancelier Oxenstiern et au grand sénéchal Brahé, qui le refusèrent. La reine abdiqua peu après, et Charles-Gustave lui succéda. La famille de Tott, une des plus anciennes de Suède, s'éteignit avec lui. *V.* Archenholz, *Mémoires de Christine*. C—au.

TOTT (François, baron de), né, le 17 août 1733, à Chamigny près la Ferté-sous-Jouarre, était issu d'une famille de gentilshommes hongrois, officiers dans la maison du prince Ragotzky. Son père était resté attaché à la fortune de ce prince, en qualité de page, jusqu'en 1720, où il passa en France, avec le maréchal de Berchiny. Celui-ci ayant obtenu de faire entrer au service de France un régiment de hussards, le père du baron de Tott fut employé à la formation de ce corps. S'étant rendu pour cet objet à Rodosto, il en revint avec une levée de Hongrois, et fut successivement aide-major et lieutenant-colonel de ce régiment, et enfin brigadier des armées du roi. Dans le cours de son service militaire, le baron de Tott père avait été employé utilement par l'ambassadeur de France à la Porte, M. de Villeneuve, tant auprès de l'armée du général Munnich, que sur d'autres points, en 1733, et depuis la fin de 1736 jusqu'en juillet 1737. Le comte Desalleurs, successeur de M. de Villeneuve, lui avait aussi donné une mission auprès du khan des Tartares; et enfin d'autres négociations particulières lui avaient été confiées en 1738, 1739 et 1740. L'habileté avec laquelle il avait conduit ces affaires, la grande connaissance qu'il avait de la manière de traiter avec les Turcs et les Tartares, son extrême facilité à parler les langues turque et polonaise, firent jeter les yeux sur lui, en avril 1755, pour accompagner le chevalier de Vergennes à Constantinople. Étant allé, en sept. 1757, à Rodosto, visiter ses anciens compagnons d'infortune, qui s'y étaient retirés avec Ragotzky, et lui avaient survécu, il y fut atteint par une fièvre qui l'enleva en peu de jours. Tott fils, qui avait accompagné son père en Turquie, et qui dès son arrivée s'était mis en mesure de connaître la langue, les mœurs et les principales institutions du pays, demeura à Constantinople. Le chevalier de Vergennes lui fit obtenir quatre mille francs sur le traitement que laissait son père, et l'employa dans son ambassade, sans qu'il perdît son grade de capitaine dans le régiment de Berchiny, où il servait depuis les campagnes de Bohême. Il passa ainsi les années 1757 à 1763 à Constantinople, et se rendit en France, par congé, au mois d'avril de cette dernière année. En 1766, le baron de Tott ayant présenté au duc de Choiseul ses vues sur un traité de commerce avec le khan des Tartares, et sur les moyens d'ouvrir à notre pavillon l'entrée de la mer Noire, ce ministre profita de la circonstance de la maladie du consul en Crimée, Fornetti, pour le faire remplacer par Tott. Il était question de lui conférer le titre de ministre, dans l'intention de flatter le khan par cette distinction; mais de peur de blesser la Porte, en donnant un caractère politique qu'elle ne reconnaîtrait pas, on renonça à cette idée. Tott dirigea sa route par la Pologne, et apprit, chemin faisant, la mort du khan Arslan-Guéraï, ce qui pouvait apporter d'autant plus de difficulté à l'accomplissement de sa mission, que Makhsoud-Guéraï, son successeur, ne paraissait pas vouloir suivre la même politique. Tott partit de Varsovie, le 15 septembre 1767, et arriva le 17 octobre à Bakhtchéséraï, résidence du khan. Il ne tarda pas à fournir de nouvelles preuves de son zèle et de son habileté, tant par l'intérêt qu'il sut donner à ses observations sur les affaires de Polo-

gne et de la Porte, que par l'influence qu'il obtint sur le khan. On sait le parti qu'il tira de l'affaire des Nogaïs et des troupes russes qui poursuivirent quelques Polonais à Balta, petite ville tartare, et comment il s'en servit pour réveiller la Porte de sa léthargie. Les conséquences en furent telles, qu'elles amenèrent entre la Turquie et la Russie une rupture, que le duc de Choiseul appelait de tous ses vœux. Tott, ne trouvant pas d'ailleurs dans Makhsoud-Guéraï toute la condescendance qu'il pouvait desirer, ne fut probablement pas étranger à la déposition de ce khan et au rétablissement de Crym-Guéraï; mais ce prince mourut en 1769, et son fils Dewlet-Guéraï lui succéda (1). Ce nouveau khan fit défendre au baron de Tott de retourner en Crimée, sous prétexte qu'un infidèle ne pouvait demeurer dans son armée. Mais le véritable motif était que Tott avait été fort en crédit auprès de l'ancien khan, ennemi juré du grand-vézir; et ce premier ministre profita de la circonstance de la mort de Crym-Guéraï, pour faire renvoyer le baron de la cour du successeur. De retour à Constantinople, Tott dressa une carte du théâtre de la guerre, qui fut présentée au grand-seigneur. Celui-ci en montra beaucoup de satisfaction et, d'après les observations de cet officier, il ordonna la marche du pacha de Bender en Ukraine. Tott fit ensuite pour sa hautesse une carte de Russie : bientôt après, les vues qu'il développa pour la réforme des pontons et de l'artillerie turque engagèrent la Porte à le charger de cette opération. Ce fut sa principale occupation pendant toute la durée de la guerre avec la Russie. Lorsque la flotte russe, commandée par Orloff, vint, en 1770, menacer Constantinople, on confia au baron de Tott le soin de défendre les Dardanelles. Il proposa d'établir sur la côte d'Europe six batteries garnies de cinquante pièces de canons, et cinq sur la côte d'Asie. Il conseilla en outre de fixer des vaisseaux dans des postes désignés pour servir de batteries flottantes qui tirassent sur le front de l'ennemi, pendant que les batteries de terre l'attaqueraient en flanc. Ces plans furent approuvés et quoique imparfaitement exécutés ils arrêtèrent la flotte d'Orloff. Au commencement de 1771, Tott, prévoyant que les efforts des Russes se porteraient du côté d'Oczakow et de la Crimée, indiqua les moyens de mettre à couvert toute cette partie des frontières othomanes. Il ne négligeait pas toutefois la réforme de l'artillerie, tant sous le rapport du personnel que sous celui du matériel. Pour cette même campagne de 1771, il avait déjà fait fondre cent cinquante pièces de canons, et il était parvenu, pour son coup d'essai, à faire tirer à des canonniers turcs trois coups par minute, célérité qui paraissait miraculeuse au peuple aussi bien qu'aux ministres othomans, et au grand seigneur lui-même, qui fut témoin de ces expériences. Tott forma également les canonniers turcs au jet des bombes. L'année 1772 fut employée à ces divers travaux et à l'établissement d'une nouvelle fonderie. Au mois de septembre de cette année, le reis-effendi et d'autres officiers de la Porte se firent accompagner par Tott pour

(1) Dewlet-Guéraï était neveu et non pas fils de Crym-Guéraï, suivant le récit même de Tott; mais s'il est permis de s'en rapporter à l'inexacte et sèche *Notice des Khans de Crimée*, donnée par Langlès, dans le tome III du *Voyage de Bengale à Saint-Pétersbourg*, par Forster, il y eut quatre khans entre Crym et Dewlet. A—T.

examiner deux châteaux en mauvais état à l'embouchure de la mer Noire, et reconnaître le point où il convenait d'en établir d'autres ; et le 16 février 1773, ce ministre en posa la première pierre. Durant les années 1773, 1774, 1775, Tott se livra à la construction de ces châteaux et à la réorganisation de l'artillerie turque. Il fit aussi établir une machine à mâter et donna des dessins pour la construction des vaisseaux. Aucune partie de l'établissement militaire et maritime de cette puissance ne lui échappait ; et souvent il fit connaître aux Turcs les désordres de leur administration. Il avait acquis leur estime et leur confiance ; il parlait leur langue, connaissait leur caractère et les traitait avec douceur et dignité. Aussi, à diverses reprises, la Porte lui témoigna une grande considération. Ce fut à la recommandation expresse de cette puissance, que le roi lui accorda, en juillet 1773, le grade de brigadier des armées. A cette occasion le kaïmmékam se rendit à l'école d'artillerie et le revêtit d'une pelisse d'hermine. Malgré ces témoignages et les services immenses qu'il rendait à la Porte, il éprouva des dégoûts et des désagréments qui tiennent au caractère de ce peuple et à son incurable aversion pour les arts de l'Europe et pour tout perfectionnement ou amélioration. Le travail des châteaux neufs sur la mer Noire n'allait qu'imparfaitement, et il en était de même des autres opérations : il n'y put tenir. Ayant demandé d'être employé ailleurs, il obtint l'autorisation de revenir en France. La Porte reçut sans intérêt l'annonce de son départ, et lui accorda néanmoins des distinctions honorables. En prenant congé du grand-vézir, ce ministre le fit revêtir d'une pelisse de Samour. Peu de mois après le retour du baron en France, vers la fin de juin 1776, le ministère de la marine songea à tirer parti de ses talents, en lui confiant l'inspection générale des consulats dans les Échelles du levant, en Égypte et en Barbarie. L'objet de cette mission était de signaler les abus existants dans les établissements consulaires, et de recueillir des renseignements utiles sur le commerce et sur les productions des contrées où ils étaient placés. D'après le desir du célèbre Buffon, il fut accompagné dans ce voyage par le naturaliste Sonnini, qui voulait commencer, sur ce point, ses recherches en histoire naturelle. Partis de Toulon, au commencement de 1777, ils visitèrent successivement la Canée, Alep, Alexandrie, le Caire, Larnaca, Smyrne, Salonique, l'Archipel, Tunis, etc. Enfin, après dix-sept mois d'inspection, Tott revint à Paris. Cette mission termina ses services diplomatiques. Ayant obtenu deux pensions des ministères de la marine et des affaires étrangères, il s'occupa de mettre en ordre ses observations et le résumé de ses travaux, tant en Crimée qu'à Constantinople, et il les publia sous le titre de *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, (2) Amsterdam (Paris), 1784, 4 vol. in-8°. L'année suivante, il en donna une secon-

(2) Quoique ces Mémoires sentent le charlatanisme qui formait un des traits distinctifs du caractère de l'auteur, et que sa négligence à rapporter les dates des événements généraux ou particuliers qu'il raconte, y jettent beaucoup de confusion, on peut dire qu'ils méritaient le succès qu'ils obtinrent ; c'est le premier livre en effet qui, dans les temps modernes, ait commencé à faire connaître en France la politique, l'histoire de l'empire othoman, les mœurs et les préjugés de ses habitants. Les relations de Savary, de Volney, de Sonnini, de Chenier, d'Olivier, etc., n'ont paru qu'après. A-T.

de édition, 2 vol. in-4° (3). Cet ouvrage fut traduit deux fois en allemand à Elbing et à Nuremberg, 1785, 2 vol. in-8°.; deux fois en anglais, 1785, 2 vol. in-8°.; une fois en danois, par Morten Hallanger, Copenhague, 1785, 2 vol. in-8°.; une fois en suédois, Upsal, in-8°., 1800; une fois en hollandais, par Yslr-Van-Hammelsveld, Amsterdam, 1789, grand in-8°. Les traducteurs allemands y ont ajouté les observations de Peyssonel. Tott ayant été compris, en 1781, dans la promotion des maréchaux-de-camp, fut nommé, en 1786 ou 1787, commandant de la ville de Douai: il l'était encore au commencement de la révolution; mais, en 1790, les quatre régiments qui formaient la garnison ayant projeté de faire une petite fédération, Tott, pour déjouer ce projet, ordonna de battre la générale à l'heure même où il devait s'accomplir. Les soldats devinant son motif accusèrent leur commandant d'être un aristocrate, et jurèrent sa perte: ils se rendirent néanmoins dans leurs quartiers pour passer sa revue; mais à peine sortait-il d'un quartier, que mettant habits bas, ils s'armaient de pierres et le poursuivaient. Il trouva moyen de leur échapper. La nuit étant arrivée dans ces entrefaites, la plus violente rumeur régnait dans la place parcourue dans tous les sens, par ces forcenés qui menaçaient de le *lanterner*, et montraient les cordes dont ils s'étaient munis dans ce dessein. Les officiers du régiment d'artillerie de la Fère allèrent trouver le baron de Tott pour lui offrir de l'amener au milieu d'eux et de protéger sa retraite. Effectivement quelques-uns, profitant du moment où les soldats ivres étaient la plupart endormis, l'accompagnèrent le pistolet au poing et le firent sortir de la ville. Tott partit pour Paris et de là pour la Suisse où il resta un an. Il se rendit ensuite à Vienne où il fut obligé de solliciter des lettres de grace comme fils d'un des partisans de Ragotzky: il les obtint et trouva un asile dans les terres qu'un ancien ami de sa famille, le comte Théodore Bathiany, possédait en Hongrie. Il mourut à Tatzmansdorf, dans le courant de 1793. Tott ne laissa que des filles; l'une d'elles a épousé M. de La Rochefoucauld, duc d'Estissac. (4).

G—RD.

TOTTLEBEN (GOTTLOB HENRI, comte DE) a mérité, par quelques exploits militaires, une place dans l'histoire; mais s'est encore fait connaître davantage par le déréglement de ses mœurs, l'effronterie de son caractère et la singularité de ses aventures. Né, en Saxe, vers 1710, il annonça de bonne heure ce qu'il serait un jour, en recherchant, avant toute autre lecture, la *Vie de Cartouche et la Pratique des Filous*. Ayant été placé comme page à la cour de Dresde, il plut au roi Auguste III, par le récit de ses tours d'adresse et de friponnerie. Ce prince étant un jour à table, vêtu d'un riche habit de velours qu'il portait pour la première fois, le jeune page répandit à dessein sur

(3) La seconde édition est augmentée d'une *Réponse à la critique de Peyssonel* (*V.* PEYSSONEL, XXXIII, 558). Cette *Réponse* est de Ruffin.

A. B—T.

(4) Un frère du baron de Tott fut arrêté, le 13 janvier 1803, sur le parapet du Pont-Neuf, à Paris, par des élèves de l'université de jurisprudence, au moment où, pressé par la misère et le besoin, il allait se précipiter dans la Seine. Ils ramenèrent ce vieillard à son domicile, hôtel de Londres, rue Croix-des-Petits-Champs; mais tous les secours qu'on lui prodigua ne purent le sauver. Il mourut le 19 du même mois.

A—T.

lui un verre de vin. Auguste, qui ne vit en cela qu'un peu de mal-adresse, se contenta de faire une légère réprimande au page, qui, sans s'excuser, répondit qu'un habit désormais indigne d'un roi pouvait faire le bonheur d'un pauvre page; et l'habit lui fut donné. Quelque temps après, Tottleben fut nommé gentilhomme de la chambre, et il s'insinua dans l'intimité d'une princesse de la cour. Le roi, à qui cette liaison déplut, voulut qu'il se mariât, et il lui donna pour épouse la comtesse de Siewertz, en le nommant conseiller du premier tribunal de justice. En 1740, il l'éleva à la dignité de comte de l'empire. Dès lors Tottleben, n'étant retenu par aucune des considérations qui dirigent l'homme d'honneur, s'abandonna au jeu et à la débauche. La comtesse ayant voulu, par quelques moyens de prudence, l'empêcher de dissiper sa fortune, il l'accabla de mauvais traitements et d'injures, qui furent bientôt connus de la ville et de la cour. Un jour il poussa le cynisme jusqu'à forcer, le pistolet à la main, sa malheureuse épouse d'être témoin de ses infamies avec deux misérables créatures qu'il avait fait venir chez lui. Dans une cause importante, il vendit sa voix à un homme puissant, pour quatre cents ducats. Le roi, qui en fut informé, lui ôta sa place, et le bannit de ses états. D'autres prévarications ayant été découvertes, on institua une commission d'enquêtes, et il fut obligé de se réfugier dans le duché de Saxe-Weissenfels, puis à Ratisbonne, où il fit à Charles VII l'offre de lever un régiment à ses frais. Sa proposition n'ayant pas été accueillie, il partit pour la Haye, où il en fit une semblable, qui fut mieux reçue. Le stadhouder l'ayant nommé colonel du régiment qu'il devait créer, Tottleben, qui s'était réservé la nomination des officiers, trafiqua honteusement de ces emplois, vendant plusieurs fois le même, et se faisant payer d'avance, ce qui lui attira des affronts humiliants. Le stadhouder étant venu passer la revue du régiment, fut indigné du mauvais état dans lequel il le trouva, et fit au colonel, à la tête du corps, les reproches qu'il méritait. Le régiment fut licencié, et le comte mis à la pension de retraite. Se voyant encore une fois abandonné par la fortune, Tottleben eut recours aux moyens les plus vils. Il séduisit et enleva de la manière la plus lâche une jeune fille de quinze ans; dissipa en peu de temps sa fortune, et fut chassé de Berlin, où il s'était réfugié. Après d'autres avantures, non moins honteuses, il alla à Pétersbourg, au commencement de la guerre de Sept-Ans, et ayant été présenté à l'impératrice Élisabeth, il fut autorisé à lever un corps franc de douze mille hommes, dont il eut le commandement. Placé sous les ordres du général Fermor, il entra en campagne, en 1757, pénétra dans la Prusse, et le 30 août se trouva à la bataille de Gros-Jagersdorf, où les Prussiens furent battus. Après la retraite imprévue d'Apraxin, il fut envoyé par le général Fermor à Pétersbourg, pour exposer à l'impératrice les griefs de l'armée contre le général en chef. L'impératrice, satisfaite des rapports que lui fit Tottleben, le nomma lieutenant-général, et porta son corps franc à quinze mille hommes. Il se distingua à la tête de cette troupe, et fut blessé à la bataille de Zorndorf, après laquelle on le détacha pour entrer dans la Poméranie prussienne. Il devint le fléau de cette province, qu'il traita à la ma-

nière des brigands, livrant au pillage et au feu les villages qui n'acquittaient pas assez promptement les contributions qu'il établissait. Une jeune personne à peine nubile ayant résisté à sa fureur, il l'abandonna à ses Cosaques, et deux jeunes gens qui accoururent aux cris de leur sœur furent massacrés sous ses yeux. Le coup de main qu'il exécuta dans ce temps-là sur Berlin, lui donna quelque célébrité. Vingt-deux mille Russes et quatorze mille Autrichiens marchaient sur cette capitale. Tottleben, voulant les prévenir, se mit à la tête de six mille hommes de son corps franc, et arriva inopinément devant la ville, qu'il bombarda et força bientôt de capituler. La garnison se rendit prisonnière, et les habitants payèrent deux cent mille écus, s'engageant en outre à en verser quinze cent mille dans la caisse militaire. Le 3 octobre 1760, il fit son entrée dans Berlin; et malgré la capitulation, il la traita aussi inhumainement que la Poméranie. Mais ayant appris que Frédéric marchait au secours de sa capitale, il se hâta d'en sortir; et s'étant dirigé du côté de Bellegarde, il y fut battu, et se jeta sur Kolin, qu'il prit par capitulation après en avoir brûlé les faubourgs. Il commit encore dans cette ville, et dans les environs, des excès si criants, que, sur les représentations des habitants, le général Buturlin lui envoya l'ordre d'évacuer le pays. Quelques mois plus tard, Tottleben et trois de ses officiers furent arrêtés, et conduits sous bonne escorte à Pétersbourg. On avait intercepté une correspondance coupable qu'il entretenait avec le roi de Prusse, et que le général Laudon fit parvenir, par Vienne, à Pétersbourg. La cour de Russie réclama les sommes que Tottleben avait envoyées aux banques de Hambourg et de Dantzig: c'était le prix de ses pillages, le sang des provinces qu'il avait ravagées. La fille qu'il avait eue de sa jeune hollandaise, apprenant ce malheur, se rendit avec quelques autres parents à Pétersbourg, et se jeta aux pieds d'Élisabeth, qui promit d'adoucir la sentence, si le conseil de guerre, chargé d'instruire, le condamnait à mort. L'affaire ne fut terminée que le 11 avril 1763. Tottleben, condamné à mort, ne fut que dégradé et banni de la Russie. En 1769, l'impératrice Catherine le reprit de nouveau à son service; et il fut envoyé en Géorgie pour soutenir le prince Héraclius. Il se rendit redoutable aux Turcs par la hardiesse de ses entreprises, et il réussit à soumettre la Circassie. Revenu, en 1771, à Pétersbourg, il reçut de l'impératrice l'ordre de Saint-Alexandre Newski. En 1772, il commanda en Lithuanie, et il termina, en 1773, à Varsovie, une carrière souillée par des actions si lâches et si odieuses, que quelques exploits militaires ne peuvent les effacer aux yeux de la postérité. G—Y.

TOTZE (Eobald), professeur de droit public et d'histoire à l'université de Butzow, conseiller du duc de Mecklenbourg-Schwerin, et membre de l'académie royale d'histoire à Göttingen, naquit, en 1715, à Stolpe en Poméranie. Il a publié: I. *Histoire générale des Provinces-Unies des Pays-Bas*, traduite du hollandais, Leipzig, 1756 à 1767, 8 vol. in-4°. II. *Histoire des Provinces-Unies*, ou *Nouvelle Histoire du Monde*, Halle, 1770, 17 vol. in-4°. III. *Histoire abrégée des Provinces-Unies*, Halle, 1775, in-8°. IV. *Introduction à la Statistique en général, et en particulier à*

celle des états européens, Butzow et Wismar, 1779, 2 vol. in-8°., quatrième édition, revue par V. A. Heinze; Schwerin et Wismar, 1790 à 1799, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage est regardé comme le chef-d'œuvre de Totze. On y admire surtout l'art des transitions. Il passe de l'histoire d'une contrée à celle du pays voisin avec une facilité si simple, si naturelle, qu'on s'aperçoit à peine de la transition. V. *Histoire du moyen âge, depuis l'émigration générale des peuples jusqu'à la réformation*, Leipzig, 1790, 1er. vol., in-8°. L'auteur étant mort à Butzow, le 27 mars 1789, ce 1er. vol. fut publié par Voigt, qui joignit des notes intéressantes au travail de Totze. Le second volume, qui devait aller jusqu'aux temps de la réformation, n'a point paru. Voigt publia, en 1791, quelques autres écrits de Totze sur l'histoire et la statistique. G—y.

TOUCHE (La), grammairien, né, dans le dix-septième siècle, d'une famille protestante, sortit de France, après la révocation de l'édit de Nantes, et se retira en Angleterre, où il obtint la bienveillance du duc de Glocester. Ce fut par ordre de ce prince qu'il composa : l'*Art de bien parler français*, qui comprend tout ce qui regarde la Grammaire, et les manières de parler douteuses, Amsterdam, 1696, in-12. Il dédia cet ouvrage au jeune duc, par une Épître dans laquelle il cherche à lui persuader qu'il lui est indispensable d'apprendre le français : mais les raisons qu'il en donne prouvent qu'il n'avait conservé aucun attachement pour sa patrie : « La France, dit-il, est » devenue si redoutable par terre et » par mer, depuis trente ans, qu'il » est de la gloire et de l'intérêt de » l'Angleterre, d'affaiblir cette puis- » sante monarchie, et de ne souffrir » jamais qu'elle s'étende au-delà de » ses justes bornes. » Il lui montre ensuite que la connaissance de la langue lui sera très-utile pour l'espionnage, pour les proclamations ou les écrits qu'il sèmera en France : « mais, » ajoute-t-il, il est vrai, selon tou- » tes les apparences, que le héros » sous qui nous vivons (Guillaume » III) aura abaissé la France avant » que vous soyez parvenu au trône. » Cette sinistre prédiction ne se réalisa point. La Touche donna une seconde édition de sa *Grammaire*, Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12; la quatrième, ibid., 1730, 2 vol., est augmentée d'un discours préliminaire, et d'un avertissement. L'auteur mourut peu de temps après. Son ouvrage fut encore réimprimé en 1737 (Amsterdam), et dans le *Dictionnaire universel*, on en cite une édition de 1760. La Touche traite, dans le premier volume, de tout ce qui regarde la *grammatication*; il donne, dans le second, un choix des observations des meilleurs auteurs sur les façons de parler douteuses. La partie qui concerne la prosodie de la langue française, n'avait pas encore été traitée avec tant de soin ni d'exactitude ; et Goujet, en avouant que la Grammaire de La Touche n'est pas exempte de défauts, dit que c'était la meilleure qui eût encore paru (Voy. *Bibl. franç.*, tom. 1er.). Suivant Desessarts (*Siècles littéraires*), cette Grammaire continue d'être estimée dans les pays étrangers; mais celle de Levizac doit l'avoir remplacée dans les écoles d'Angleterre et d'Allemagne (*Voy.* Levizac). W—s.

TOUCHE-TRÉVILLE (Louis-René-Madelène Levassor de La),

vice-amiral, naquit à Rochefort, en 1745, d'une famille distinguée, et qui avait déjà donné plusieurs officiers à la marine. On dirigea, de bonne heure, ses goûts vers cette carrière; et il avait à peine treize ans, qu'il fut fait garde de la marine, et embarqué sur le vaisseau le *Dragon*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres du maréchal de Conflans. Il participa, sur ce bâtiment, au combat de Belle-Isle. La Touche venait d'être nommé enseigne de vaisseau, en 1768, lorsqu'il se trouva compris dans une réforme et admis à la retraite. L'oisiveté ne convenait guère à son âge ni à son caractère actif et entreprenant. Contrarié dans ses goûts, il les dirigea vers une autre carrière, et il entra dans les Mousquetaires. Le général Denuery, qui venait d'être nommé gouverneur de la Martinique, se l'attacha comme aide-de-camp, et lui fit obtenir un brevet de capitaine de cavalerie. En 1771, La Touche passa, en cette qualité, au régiment de La Rochefoucauld, dragons, et fit le service d'aide-de-camp auprès du général Vallière, qui commandait aux îles du Vent. Les circonstances seules l'avaient fait officier de cavalerie; son inclination le rappela vers la marine, et il fut réintégré en 1772, comme capitaine de brûlot. La guerre s'étant rallumée en 1778, il fut nommé au commandement du *Rossignol*, avec le grade de lieutenant de vaisseau. Chargé de croiser dans le golfe de Gascogne, pour intercepter le commerce anglais, il s'empara de deux corsaires et de plusieurs bâtiments marchands. La Touche commandait l'*Hermione* lorsqu'au mois de juin 1780, il soutint un combat de deux heures et demie contre la frégate anglaise l'*Isis*, en présence de deux autres frégates de la même nation. Il eut, dans cette action, trente-sept hommes tués et cinquante-trois blessés; lui-même fut atteint d'une balle qui lui traversa le bras gauche. En récompense de la bravoure qu'il avait montrée, le roi le nomma chevalier de Saint-Louis, et capitaine de vaisseau. De retour à Brest, il fut chargé d'une mission pour les États-Unis: le marquis de Lafayette, qui s'y rendait avec plusieurs officiers, s'embarqua sur l'*Hermione*. Arrivé à la Nouvelle-Angleterre, les généraux Terney et de Barras, conférent à La Touche la direction des travaux à faire pour élever des batteries à Rhode-Island, et il prouva, dans cette circonstance, qu'il réunissait les talents de l'ingénieur à ceux de l'homme de mer. Au mois de juillet 1781, l'*Hermione*, de concert avec l'*Astrée*, que commandait l'infortuné La Pérouse, soutint, sur les côtes d'Acadie, un combat de plusieurs heures contre quatre frégates et deux corvettes anglaises: la frégate commandante ennemie et l'une des corvettes furent forcées d'amener, et les autres bâtiments furent très-maltraités. L'année suivante, on mit sous les ordres de La Touche les frégates l'*Aigle* et la *Gloire*, et il fut chargé de porter aux États-Unis trois millions en or. Un grand nombre d'officiers qui se rendaient à cette destination étaient embarqués sur ces frégates. A l'entrée de la Chesapeak, elles rencontrèrent le vaisseau anglais l'*Hector* de soixante-quatorze. Le combat dura près d'une heure; et le vaisseau, tout désemparé fut forcé de s'éloigner: l'importance de la mission du capitaine La Touche ne lui permettait pas de le poursuivre; mais on apprit qu'il avait coulé bas

quelques jours après. Les passagers et le trésor que La Touche avait à bord ayant été débarqués, il était occupé de réparer ses avaries, lorsque le commodore Elphinston vint, avec toute son escadre, le surprendre au mouillage. L'*Aigle* seul était en état d'appareiller; et cependant La Touche ne balance point à soutenir le combat qui lui est présenté; mais en appareillant, la mal-adresse du pilote le fit échouer sur un banc. Dans cette position, il répondit le mieux qu'il put au feu de l'escadre anglaise; il se vit bientôt forcé d'amener, et fut conduit en Angleterre, où il resta jusqu'à la paix. Rendu à la France, en 1783, La Touche fut nommé directeur du port de Rochefort, et chargé de dresser une carte de l'île d'Oleron (elle est insérée au premier volume de l'*Hydrographie française*). L'année suivante, il fut appelé à Paris par le ministre de la marine; et il concourut à la rédaction de l'ordonnance de 1786. En 1787, le duc d'Orléans le nomma chancelier de sa maison. Élu, par la noblesse du baillage de Montargis, aux États-généraux (1789), La Touche fut un des premiers à se réunir aux communes. Il fit ensuite partie de l'Assemblée constituante jusqu'au mois d'octobre 1791, époque de sa dissolution. La guerre ayant été déclarée en 1792, La Touche, qui venait d'être élevé au grade de contre-amiral, porta son pavillon sur le *Languedoc*. A la tête d'une division de quatre vaisseaux, il parut devant Naples, qu'il menaça d'un bombardement, s'il n'obtenait réparation d'une insulte faite à la nation française, dans la personne de son ambassadeur à Constantinople, Semonville. Ayant obtenu satisfaction il se réunit à l'escadre commandée par le contre-amiral Truguet, et participa aux opérations dirigées contre Oneille, Cagliari et Nice. Enveloppé dans la mesure générale prise, en 1793, à l'égard des officiers nobles, il fut destitué, détenu à la Force, et ne dut son salut qu'à la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Il ne jugea pas à propos alors de reprendre du service; et ce ne fut qu'en 1799 qu'ayant été rétabli sur les listes de la marine, il alla prendre le commandement d'une division, à Brest. La Touche commandait les bâtiments de la flotille réunis à Boulogne, lorsqu'au mois d'août 1801, Nelson vint les attaquer. Les dispositions de l'amiral français firent échouer cette tentative (*V.* NELSON). Une seconde attaque eut lieu deux jours après; mais La Touche, qui la prévoyait, avait mis le temps à profit; et quoique mieux combinée que la première, elle eut le même résultat. Nelson fut obligé de se retirer, ayant, de son aveu, perdu plus de deux cents hommes. Appelé, en 1801, au commandement de l'escadre de Rochefort, La Touche appareilla, au mois de décembre, avec six vaisseaux, six frégates et deux corvettes, portant trois mille hommes destinés à agir contre Saint-Domingue. Il entra de vive force, avec son escadre, dans la rade du Port-au-Prince, soumit les forts, débarqua ses troupes, et parvint, par ses belles manœuvres, à préserver cette ville des ravages de l'incendie. En récompense, il fut nommé vice-amiral; mais les fatigues qu'il avait éprouvées dans ce commandement difficile ayant altéré sa santé, il se vit forcé de revenir en France. Quelques mois de sejour à Paris suffirent pour opérer son rétablissement, et il reçut ordre d'aller à Toulon, pour y prendre le comman-

dement de l'armée navale. Cet amiral aurait eu besoin d'un plus long repos; mais son zèle ne lui permit pas de balancer. A peine fut-il arrivé que les symptomes de la maladie qui avait nécessité son retour en Europe prirent un caractère plus grave. Dès les premiers moments de son indisposition, pressé par ses officiers de se faire transporter à terre, pour y être plus à portée des secours de l'art, il s'y refusa, en disant: *Un amiral est trop heureux lorsqu'il peut mourir sous le pavillon de son vaisseau.* La Touche eut en effet cette consolation; il succomba, le 19 août 1804, à bord du vaisseau le *Bucentaure.* H—Q—N.

TOUCHE (GUIMOND DE LA). *Voy.* GUIMOND.

TOUCHET (MARIE), fille d'un apothicaire d'Orléans, née en 1549, est l'unique maîtresse à laquelle il paraît que Charles IX se soit attaché. On ignore l'époque précise où commencèrent les amours de ce prince avec la belle Touchet; seulement on sait que cette liaison est antérieure au mariage du roi, qui eut lieu en 1570, et que Mlle. Touchet, en voyant le portrait d'Élisabeth d'Autriche, que ce prince allait épouser, dit : *L'Allemande ne me fait pas peur.* En effet, la passion de Charles IX dura jusqu'à sa mort; et, dans l'indifférence générale où tomba ce monarque pour le trône qu'il quittait, et pour tout ce qui l'environnait, il ne perdit point la mémoire de sa maîtresse. N'osant parler d'elle à sa mère, il la recommanda à un de ses favoris. La mort du roi porta un coup funeste à la fortune de Marie Touchet; maîtresse, depuis plusieurs années, d'un prince aussi généreux que Charles IX, elle pouvait être riche; mais il ne paraît point qu'elle eût, comme la favorite qui l'avait précédée, ni terres ni grands établissements. Elle épousa, à la fin de l'année 1578, François de Balsac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans, et chevalier des ordres du roi. Ce mariage lui donna à la cour une existence brillante, qu'elle soutint par une conduite sage et même sévère. Mère de deux filles d'une beauté remarquable, elle les surveilla avec une vigilance extrême; mais le succès ne répondit pas à ses bonnes intentions, puisque l'aînée, la célèbre marquise de Verneuil, fut maîtresse d'Henri IV, et que l'autre vécut dix ans avec le maréchal de Bassompierre, et en eut un fils, sans pouvoir le décider à l'épouser. On peut voir, dans les Mémoires de Sully, combien Mme. d'Entraigues opposa d'obstacles à la passion d'Henri IV. Après la mort du roi, qui diminua beaucoup à la cour le crédit de la maison d'Entraigues, Marie Touchet termina sa vie dans la retraite; elle s'y livrait à des lectures solides et dignes de son esprit, que Le Laboureur appelle *incomparable.* On apprend, par un sonnet que lui adressa Berthaud, évêque de Séez, que les OEuvres de Plutarque étaient l'objet favori de ses études. Marie Touchet eut de Charles IX deux fils : l'un mourut enfant; et l'autre Charles, bâtard de Valois, reçut le titre de duc d'Angoulême, et fut père du dernier duc de ce nom (*Voy.* ANGOULÊME, II, 173-174). Mézerai a prétendu que Marie Touchet avait été mariée du vivant du roi; mais il se trompe, puisque Jacqueline de Rohan, première femme de Fr. de Balsac d'Entraigues, ne mourut qu'au mois de janvier 1578, quatre ans après la mort du roi. Un courtisan avait fait ainsi l'anagramme de Marie Touchet : *Je charme tout.* B—Y.

TOU-FOU, surnommé *Tseu-meï*, l'un des plus célèbres poètes de la Chine, naquit, vers le commencement du huitième siècle, à Siang-yang dans la province de Hou-kouang, et non pas à King-tcheou dans le Chen-si, comme l'a dit le P. Amiot. Ses ancêtres s'étaient depuis long-temps distingués par leur talents et par les hautes charges qu'ils avaient occupées; et Tou-chin-yan, son aïeul, avait composé des Poésies, dont il nous est resté dix livres. Tou-fou, dès sa jeunesse, annonça d'heureuses dispositions; et toutefois il n'obtint pas de succès dans ces concours littéraires qui ouvrent, à la Chine, la route des emplois et de la fortune. Son esprit récalcitrant et tant soit peu inconstant ne put se plier à cette règle inflexible que les institutions imposent à tous les lettrés sans exception. Il renonça donc aux grades et à tous les avantages qu'il eût pu en espérer pour son avancement; et son goût l'entraînant vers la poésie, il devint poète. Ses vers ne tardèrent pas à le faire connaître; et dans l'espace qui s'écoula entre 742 et 755, il donna trois de ces poèmes descriptifs qu'on nomme en chinois *fou*. Le succès de ces ouvrages lui valut les faveurs du souverain, qui voulut lui donner des fonctions à sa cour, ou lui confier l'administration d'une province. Tou-fou se refusa à ces bienfaits, et n'accepta qu'un titre, honorable à la vérité, mais tout-à-fait inutile à sa fortune. A la fin, lassé de l'état de gêne qui le poursuivait dans son infructueuse élévation, il adressa à l'empereur une pièce de vers, où il peignait sa détresse avec cette liberté que la poésie autorise et semble ennoblir. Sa requête fut favorablement accueillie, et lui valut une pension dont il ne jouit pas long-temps, parce que, cette année même, l'empereur fut contraint d'abandonner sa capitale à un rebelle. Tou-fou, fugitif de son côté, tomba entre les mains d'un chef des révoltés; mais sa qualité de poète et le dédain qu'elle inspira aux officiers qui l'avaient pris, le servirent mieux que leur estime n'aurait pu faire. Il trouva moyen de s'échapper, et se réfugia, en 757, à Foung-thsiang dans le Chen-si. C'est de cette ville qu'il s'adressa au nouvel empereur (Sou-Tsoung). Il n'en fut pas moins bien traité qu'il ne l'avait été du prédécesseur de ce prince; mais ayant voulu user des prérogatives de la charge qu'on lui avait donnée, et défendre avec hardiesse un magistrat qui avait encouru la disgrace du prince, il se vit lui-même éloigné de la cour, et relégué, en qualité de sous-préfet, à Thsin. Comme il vit peu d'apparence à pouvoir s'acquitter des devoirs de cette place, il s'en démit immédiatement, et se réfugia à Tching-tou dans la province de Sse-tchhouan, où il vécut dans un tel dénuement, qu'il fut réduit à ramasser lui-même les broussailles dont il avait besoin pour se chauffer et préparer ses aliments. Après plusieurs années d'une vie agitée et misérable, il fit, en 761, la connaissance d'un commandant militaire du Sse-tchhouan, nommé Yan-wou, qui représenta à l'empereur l'état précaire où se trouvait Tou-fou, errant de bourgade en bourgade, dans la province qu'il administrait. Sur la demande de cet officier, l'empereur accorda à Tou-fou ce qui était le plus à sa convenance, un titre qui l'attachait au ministère des ouvrages publics, et fournissait à ses besoins, sans lui imposer de fonctions; mais le protecteur de Tou-fou étant venu à mourir, et de grands troubles ayant

éclaté dans la province qu'il habitait, le poète reprit sa vie errante, et passa successivement à Sin, à Tching-tou et à Khoueï. Vers 768, il eut envie d'aller visiter les restes d'un édifice antique dont on attribuait la construction au célèbre Yu : s'étant hasardé seul dans une barque sur un fleuve débordé, il fut surpris par les grandes eaux, et forcé de chercher une retraite dans un temple abandonné. Il demeura dix jours entiers dans ce refuge, sans qu'il fût possible d'aller le secourir, ou lui porter des provisions. A la fin pourtant, le magistrat du lieu fit faire un radeau qu'il monta lui-même, et réussit à tirer Tou-fou de son asile ; mais les soins de ce magistrat devinrent plus funestes au poète, que ne l'avait été l'abandon où on l'avait laissé languir, car son estomac affaibli par une si longue abstinence ne put supporter les aliments qui lui furent offerts. Tou-fou mangea beaucoup, but davantage, et mourut d'indigestion pendant la nuit. Il avait composé un grand nombre de poésies, qui ont été recueillies avec soin, et données au public peu de temps après sa mort. Elles font encore aujourd'hui les délices de gens de lettres, qui se plaisent à les citer et à les imiter. On les trouve dans les salons, dans les bibliothèques, dans les cuisines mêmes; on les reproduit en forme d'inscriptions, sur les paravents, sur les éventails et les bâtons d'encre. Tou-fou et Li-thaï-pe, son rival et son contemporain peuvent passer pour les véritables réformateurs de la poésie chinoise, puisqu'ils ont contribué, plus que tous les autres, à lui donner les règles qu'elle observe encore aujourd'hui. Leurs Œuvres sont réunies dans une collection dont la Bibliothèque du roi possède un exemplaire, et que Fourmont, dans son Catalogue (N. CLII), a pris pour un commentaire sur le Chi-king, ou Livre des Vers. A la tête de ce Recueil se trouve une notice sur la Vie et les écrits de Tou-fou : on s'en est servi pour composer celle-ci, et rectifier en plusieurs points celle que le P. Amiot a consacrée au même personnage, dans ses *Portraits des célèbres Chinois* (Mém. des Missionnaires, tome V, p. 386). Ma-touan-lin, dans la bibliothèque historique (L. CCXXXII, p. 3 et suivantes), fait connaître plusieurs éditions des Œuvres poétiques de Tou-fou, qu'il nomme toujours Tou-koung-pou, c'est-à-dire Tou, du ministère des ouvrages publics. La différence qu'on observe dans l'étendue de ces éditions, et dans le nombre des *Livres* dont elles se composent, provient des notes et des commentaires que divers auteurs ont pris soin d'y ajouter. L'édition qui fut mise en ordre, en 1039, et imprimée vers 1059, contient quatorze cent cinq pièces, avec un index pour les classer chronologiquement. Peu d'années après (vers 1065), on y a joint un supplément contenant les morceaux que Tou-fou avait composés pendant ses courses dans la province de Sse-tchhouan. La renommée de Tou-fou est du nombre de celles qui ne peuvent guère s'étendre hors du cercle où elles sont nées. La poésie à la Chine, comme chez plusieurs autres nations de l'orient, se recommande par un genre de beautés intraduisibles, par des allusions, des métaphores et des emblêmes qu'un commentaire peut seul rendre intelligibles. Peut-être, si l'on voulait mettre en français les pièces descriptives de Tou-fou ou de Li-thaï-pe, aurait-on moins de succès encore que n'en ont obtenu ceux qui ont traduit les poètes les plus célèbres

de l'Asie, ceux que l'on goûte le plus sous leur forme originale. A. R—T.

TOULAN (François-Adrien), né à Toulouse, en 1761, s'établit à Paris, en 1787, comme libraire-marchand de musique, et se jeta avec ardeur dans la révolution. Nommé membre de la commune du 10 août, il arriva au Temple, imbu de préventions atroces contre la famille royale, et s'y montra l'un des commissaires les plus exagérés. Mais il ne put voir les vertus de Louis XVI, sans en être vivement touché. De concert avec Cléry et Turgy, il employa secrètement tous ses moyens pour adoucir la captivité de ce prince et de sa famille. Ce fut lui qui, après le 21 janvier, conçut le hardi projet de faire évader Louis XVII et les princesses. La reine, à laquelle il le soumit, voulut avant tout que ce projet fût examiné par le chevalier de Jarjayes, à qui le feu roi avait souvent confié des missions secrètes. Elle lui remit pour cet officier-général un billet portant: « Vous pouvez prendre confiance en » l'homme qui vous parlera de ma » part. Ses sentiments me sont con» nus; depuis cinq mois il n'a pas » varié. » A la faveur d'un déguisement, le chevalier de Jarjayes fut introduit au Temple, par Toulan; il conféra avec la reine, et reconnut que si l'on pouvait gagner un second commissaire, il y avait probabilité de succès. Lepitre avait su inspirer beaucoup de confiance à la reine: on s'ouvrit donc à lui. Des billets de cette princesse ont révélé récemment qu'une forte somme offerte d'après ses ordres et avancée par le chevalier de Jarjayes détermina le municipal à s'engager dans l'entreprise. Aussi désintéressé qu'il se montrait dévoué, Toulan ne voulut rien accepter de la reine qu'une tabatière d'or, dont elle faisait quelquefois usage. Toutes les mesures furent prises, et comme la surveillance des commissaires était bien moins active depuis la mort de Louis XVI, le succès, au dire de Lepitre lui-même, paraissait assuré. Mais ses irrésolutions et ses frayeurs firent différer d'un jour à l'autre l'exécution du projet. Ce fut en vain que la reine daignant lui donner, ainsi qu'à Toulan, une mèche de ses cheveux et de ceux de ses enfants, y joignit cette devise: *Poco ama ch'il morir teme*, « c'est aimer peu que craindre de mourir; » tandis que Toulan écrivait sur celle qu'il avait reçue: « *Tutto per loro*, tout pour eux; » rien ne put vaincre la pusillanimité de Lepitre. Enfin les débats qui s'élevèrent dans la Convention sur les mesures à prendre contre les Bourbons ayant rendu aux municipaux toute leur sévérité, l'évasion de toute la famille royale devint impossible. Alors pour sauver la reine dont les jours étaient principalement menacés, un nouveau projet auquel Lepitre ne fut point initié fut proposé à cette princesse et adopté par elle. Toulan se chargeait de la conduire dans un lieu où se serait trouvé le chevalier de Jarjayes: la réussite était assurée; mais la veille du jour fixé pour le départ, cette digne mère répondit aux instances de cet officier par un billet où se lisent ces paroles admirables: « Nous » avons fait un beau rêve, voilà » tout.... Mais l'intérêt de mon fils » est le seul qui me guide, et quelque » bonheur que j'eusse éprouvé à être » hors d'ici, je ne puis consentir à » me séparer de lui.... Je ne pour» rais jouir de rien sans mes enfants. » Ainsi s'évanouit encore l'espérance de sauver Marie-Antoinette. Cepen-

dant les projets d'évasion n'avaient pu être concertés sans éveiller l'attention de Tison, l'un des geoliers de la Tour. Quoiqu'il n'eût rien pénétré, il dénonça Toulan et Lepitre au conseil de la commune, « pour avoir des intelligences avec la reine et Madame Élisabeth; » et ces commissaires ne furent plus chargés de la surveillance du Temple. Peu après un mandat d'arrêt fut lancé contre Toulan, qui avait eu l'indiscrétion de montrer à quelques amis la boîte d'or dont on a parlé. Ces mêmes amis qui s'étaient chargés de mettre le mandat à exécution, l'ayant arrêté dans la rue, le menèrent chez lui pour y apposer le scellé avant de le conduire en prison. Pendant qu'ils dressent leurs procès-verbaux, Toulan s'évade par un escalier dérobé. Quoique obligé de se tenir caché, il continua de rendre des services à la famille royale, par l'entremise de Turgy. Enfin, des avis le forcèrent à s'éloigner de Paris. Il se rendit à Toulouse; mais apprenant qu'il y était signalé au comité révolutionnaire, il échangea son passeport contre celui de *Rosalie Mertre;* noms qu'il transforma aisément en ceux de *Roch Alimertre*, et qu'il inscrivit sur une baraque d'écrivain, dans laquelle il s'établit à Bordeaux, sur le quai de Royan. Il y vivait ignoré depuis six mois, lorsque sa femme, qu'il avait rappelée auprès de lui, fit connaître cette retraite, en demandant, sous son véritable nom, un passeport pour cette ville. A peine y fut-elle arrivée que des ordres du comité de sureté générale firent arrêter Toulan : il fut envoyé à Paris, et traduit au tribunal révolutionnaire. Il périt sur l'échafaud, le 30 juin 1794. En 1814, MADAME, duchesse d'Angoulême, accorda une pension à sa veuve. Pour connaître les plans et les moyens des deux projets d'évasion, il faut consulter : 1°. *Quelques souvenirs ou Notes fidèles sur mon service au Temple*, par Lepitre, in-8°., Paris, 1814; et seconde édition, 1817. Il a supprimé dans celle-ci les cinq vers qui, dans la première, peignent ses incertitudes et son effroi; 2°. *Mémoires historiques sur Louis XVII*, in-8°., 3e. édition. Tout ce qu'on y raconte sur les projets d'évasion a été puisé dans un rapport inédit, adressé aux princes frères de Louis XVI par le chevalier de Jarjayes, et qu'il a communiqué à l'auteur de cet article; 3°. *Précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la reine à la captivité du Temple*, avec plusieurs *fac-simile* des billets de Marie-Antoinette, in-8°. Ce *Précis*, publié depuis la mort de Jarjayes, n'est point de lui, et l'écrivain n'apprend rien de nouveau sur ces tentatives; mais les billets de cette princesse confirment les faits déjà publiés et en révèlent d'autres, également honorables pour Jarjayes et pour Toulan. E—K—D.

TOULICHEN, diplomate et administrateur Mandchou, vit le jour, en 1667, dans le canton de Yekhé, situé au nord de la province de Liaotoung. Sa famille, nommée Ayan Ghioro, quoique peu fortunée, fut pourtant une des plus respectables du pays. A l'époque où la tribu des Mandchous commença à devenir puissante et étendit ses conquêtes sur les peuplades voisines, le bisaïeul de Toulichen se soumit à elle, comme d'autres chefs de ces contrées. Dans sa jeunesse, Toulichen était d'une complexion délicate, qui ne lui permit pas de suivre les études avec la même assiduité que ses

compagnons. Sa faiblesse l'empêcha de se livrer, comme les autres jeunes mandchous, à l'exercice des armes et à celui de la chasse. Il choisit, pour cette raison, la carrière administrative, qui parut plus convenable à ses forces physiques. Après avoir subi plusieurs examens, il fut employé dans la cour des traducteurs de l'empereur, où il servit avec tant de zèle, qu'un an après on lui donna la charge de rédacteur des pièces officielles. Dix ans plus tard, l'empereur Khang hi l'envoya, à l'occasion d'une disette affreuse, dans les provinces de Chan-si et de Chen-si, pour distribuer des grains aux pauvres paysans. Ayant terminé cette mission, il reçut l'ordre de se rendre dans plusieurs districts méridionaux, afin d'y inspecter les cours des rivières et les canaux, et d'y faire en même temps fabriquer des cuirasses pour l'armée. L'empereur, content de ses services, le créa *amban*, ou grand de l'empire, et lui conféra d'autres titres; il le chargea aussi de se rendre à la grande muraille pour y faire percevoir les impôts. A son retour à Peking, Toulichen fut nommé directeur des haras impériaux, qui se trouvent en dehors de la grande muraille. Il paraît qu'il les administra mal; car il tomba en disgrace, et perdit ses places et ses titres. En véritable philosophe, il se retira dans un village, où vivaient encore son père et sa mère. Il s'y occupa d'agriculture, et voulait y finir ses jours, quand un ordre de la cour le rappela dans le cercle des affaires. Les Torgoôts, une des quatre branches de la nation des Oeloets ou Kalmuks, établis auparavant dans l'empire des Dzoûngars, s'étaient avancés, vers le milieu du même siècle, jusqu'aux bords du Iaïk. Leur khan Ayouka Tardzi monta sur le trône en 1672, obtint des princes russes l'autorisation de se fixer dans les Pepper, qui séparent le Don et le Volga. Son neveu *Arabdjour* vint avec sa mère, en 1703, offrir ses hommages au grand-Lama. Pendant leur séjour au Tibet, une guerre s'éleva entre Ayouka et Tsevang arabdan, souverain des Oeloets. Le jeune prince, n'osant traverser les états de l'ennemi de son oncle, vint à la cour de l'empereur de la Chine, qui le reçut fort bien, et lui donna des terres en Mongolie. Quelques années après (en 1712), Arabdjour voulant rejoindre sa famille, Khang hi envoya Toulichen, comme ambassadeur à la cour d'Ayouka khan, pour préparer et annoncer le retour du prince kalmuk; mais vraisemblablement pour inviter le khan des Torgoôts à retourner dans l'ancienne patrie de sa horde. Parti de Peking au commencement de l'été de 1712, il traversa la Mongolie méridionale, le désert de Gobi et le pays des Khalkha, et arriva, après soixante-trois jours, à Seleughinsk, alors première ville russe vers la frontière chinoise. Les autorités russes le reçurent avec honneur, et le firent partir pour Irkoutsk, où il fut obligé d'attendre la permission du prince Gagarin, gouverneur de la Sibérie, pour pouvoir continuer son voyage. Il y resta jusqu'au printemps suivant, et s'embarqua sur l'Angara pour aller à Ieniseïsk. De là il se rendit par le *Volok* (1) de Makovski, pour s'embarquer sur le Kiet, qu'il descendit jusqu'à Narym, où il se jette dans l'Obi. Il remonta ce fleuve jusqu'à Tobolsk; le prince Gagarin fit à toute l'ambassade une honorable récep-

(1) *Volok*, espace entre deux rivières navigables

tion. Dans le journal de son voyage, Toulichen a donné un précis de la plupart des conversations qu'il eut avec ce prince; on y démêle le secret mécontentement de Gagarin et son aversion pour le Czar Pierre I[er]. : cette aversion présageait déjà la révolte qu'il méditait et qui le conduisit à l'échafaud. De Tobolsk, l'ambassade se rendit, partie par terre, partie sur les rivières, à Kazan, à Simbirsk et à Saratov, où la narration chinoise place la frontière qui divise la Russie et les Torgoôts. Toulichen avait été dix-huit mois en route depuis Peking jusqu'à cet endroit. Des honneurs plus grands l'attendaient encore au campement d'Ayouka, placé à Manou Tokhai, canton situé à une sinuosité du Volga. Il y resta quinze jours, sans avoir entièrement réussi dans sa négociation. Cependant Ayouka avait reçu avec respect la patente par laquelle l'empereur Khang hi lui donnait l'investiture comme khan des Torgoôts. Il se reconnut, par cet acte de soumission, vassal de la Chine; et c'est pour cette raison que les Torgoôts ont figuré depuis sur la liste des peuples tributaires, jusqu'à ce qu'ils soient venus, en 1771, se ranger tout-à-fait sous les lois de cet empire. Toulichen retourna à Peking, à-peu-près par le même chemin qu'il était était venu. Il arriva dans cette capitale vers la fin de juin 1715. L'empereur, satisfait de la manière dont il avait rempli sa commission, le nomma sous-secrétaire de la guerre, et bientôt après premier secrétaire du même ministère. Il était investi de cette charge, quand il publia, en 1723, la relation de son voyage chez les Torgoôts, qui parut en même temps en chinois et en mandchou. Elle porte en chinois le titre *I yu lou*, et en mandchou, *Laktchkaha dchetchen de takoûrakha edchekhe bitkhe*. C'est un ouvrage qui fait honneur à la sagacité et à l'exactitude de son auteur, et qu'on doit admirer d'autant plus, qu'il a voyagé dans un pays dont il ignorait totalement la langue. Nous en possédons deux traductions : la première, en russe, faite par M. Leontiev sur le texte mandchou, parut, à Saint-Pétersbourg, sous ce titre : *Poutechestevie kitaiskago poslanika k'kalmyktskomou Ayonkè khanou*, 1782, in-8°. La seconde, en anglais, faite sur le chinois par G. Th. Staunton, porte ce titre : *Narrative of the chinese embassy to the khan of the Tourgouth Tartars*, *London*, 1821, in-8°. Un extrait que le P. Gaubil avait fait de ce voyage avait déjà paru en 1729, dans les Observations mathématiques du P. Souciet, vol. 1, pag. 148-175. Sous le règne de Khang hi, en 1689, la Chine avait conclu avec la Russie un traité de paix, par lequel les limites des deux empires se trouvaient en partie fixées. Ce traité permettait aux marchands russes d'entrer en Mongolie pour y trafiquer, et d'envoyer même des caravanes à Peking. Cependant la conduite des Russes avait trop souvent excité le mécontentement du gouvernement chinois, et Khang hi finit par renvoyer, en 1722, tous ceux de cette nation qui se trouvaient à Ourga, campement du khoutoukhtou mongol. Son successeur, Young tching, insista sur la fixation définitive des frontières entre les deux empires; et le cabinet de Saint Pétersbourg se vit forcé d'accéder à sa demande, en envoyant, en 1726, un ambassadeur plénipotentiaire à Pekin. Le congrès pour la fixation des limites s'assembla l'année suivante auprès de la ri-

vière Boso, qui se jette dans la Selenga. Toulichen en fut un des principaux membres du côté des Chinois. Il était alors vice-président du ministère de la guerre. Le traité qui régla les frontières depuis la mer orientale jusqu'à l'endroit où le Ieniseï entre en Sibérie fut conclu le 21 octobre 1727, et ratifié le 14 juin 1728. C'est encore aujourd'hui la base des relations qui existent depuis un siècle entre les deux empires. Nous ignorons la date de la mort de Toulichen, qui, à cette époque, était âgé de soixante ans. Kl—n.

TOULMIN (Josuа), ministre anabaptiste, né à Londres, résida long-temps à Taunton, dans le comté de Sommerset, où il exerçait la profession de libraire. Lorsque son ami le docteur Priestley partit pour l'Amérique, il vint s'établir à Birmingham, comme ministre d'une congrégation socinienne. Après s'être long-temps distingué par son zèle à soutenir les principes de Priestley, il mourut à Birmingham, en août 1815, à soixante-treize ans. On a de lui, entre autres écrits : I. *Sermons adressés à la jeunesse, avec une traduction d'Isocrate*, in-8°., 1770; seconde édition, in-12, 1789. II. *Mémoires sur la Vie et les écrits de Fauste Socin*, in-8°, 1777. III. *Dissertations sur les preuves du Christianisme*, in-8°., 1785. IV. *Essai sur le Baptême*, in-8°., 1786. V. *Histoire de la ville de Taunton*, in-4°., 1791. VI. *Histoire des Puritains*, par Neal, nouvelle édition avec la Vie de l'auteur et des observations, 5 vol. in-8°., 1784-1787. L'éditeur a détaché du texte et mis en notes quelques documents qui interrompaient le cours de la narration; dans les notes qu'il a ajoutées, il s'est attaché à répandre de nouvelles lumières sur le sujet, ainsi qu'à justifier l'historien contre les critiques des évêques Madux, Warburton et le docteur Grey. VII. *L'Injustice de classer les unitaires parmi les déistes et les infidèles*, in-12, 1797. VIII. *Tribut biographique à la mémoire du docteur Priestley*, in-8°., 1804. IX. *Adresses aux jeunes gens*, in-12, 1804. X. *Mémoires du rév Sam. Bourne*, in-8°., 1809. XI. *Sermons sur des sujets de dévotion*, in-8°., 1810. XII. *Quatre discours sur le baptême*, in-12, 1811. XIII. *Tableau historique de l'état des Protestants non-conformistes en Angleterre*, in-8°., 1814. Toulmin a concouru au *Theological repository*, au *Mémorial du Non-conformiste*, au *Monthly magazine*, et à d'autres écrits périodiques. On trouve dans tous ses ouvrages un style animé, simple et naturel. L.

TOULONGEON (François-Emmanuel, vicomte (1) de), historien et littérateur, naquit, en 1748, au château de Champlitte, d'une des plus anciennes familles de la Franche-Comté (2). Destiné, comme cadet, à l'état ecclésiastique, il fut envoyé, de

(1) On l'a confondu souvent avec le marquis de Toulongeon, son frère aîné. Celui-ci était maréchal-de camp avant la révolution, et il fut élu député de la noblesse de Franche-Comté, aux états-généraux de 1789, où il se montra fort opposé aux opinions de son frère. Après avoir signé toutes les protestations de la minorité contre les opérations de l'assemblée nationale, il sortit de France avant la fin de la session, rejoignit l'armée des princes, fit avec elle la campagne de 1792, et se retira à Fribourg, d'où il écrivit à Louis XVI et à ses frères des lettres qui tombèrent dans les mains des révolutionnaires, et le firent décréter d'accusation par la Convention nationale, sur le rapport de Rewbell. Le marquis de Toulongeon entra ensuite au service d'Autriche, où il devint lieutenant-général. Il mourut à Vienne, dans les premières années de ce siècle. Ce général avait épousé une demoiselle d'Aubigné, dernier rejeton de la famille de ce nom, qui mourut, en 1805, dans une retraite où elle vivait près de Fontainebleau, après avoir subi une longue détention pendant la révolution.

(2) Un Toulongeon était maréchal de Bourgogne sous Philippe-le-Bon.

bonne heure, à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, pour y faire ses études; mais la répugnance invincible qu'il montrait pour la théologie décida ses parents à lui permettre d'embrasser la profession des armes; et il ne tarda pas d'obtenir une compagnie de cavalerie. Il consacra ses loisirs à la culture des lettres et des arts, qu'il avait aimés dès l'enfance; et quoique bien jeune encore, il rechercha la société des personnes qui pouvaient l'aider de leur expérience et de leurs conseils. Ayant embrassé avec toute l'ardeur de la jeunesse les principes du parti philosophique qui dirigeait alors l'opinion, il fit, en 1776, une visite à Voltaire, dont il reçut un accueil plein de bienveillance, et qui lui témoigna le regret de ne pouvoir l'arrêter quelque temps dans sa solitude de Ferney: « Je n'ai fait, » écrivit-il au marquis de Tressan (3), » qu'entrevoir M. de Toulongeon. Il » m'a donné la plus grande envie de » jouir de sa charmante société; mais » mon âge et mes maux ne me l'ont » pas permis.... M. de Toulongeon » m'a paru infiniment aimable et » bien digne de votre amitié. Il a les » grâces, la politesse, les talents que » je vous ai connus. » Parmi les jeunes officiers avec lesquels Toulongeon s'était lié, celui qu'il aimait le plus était Guibert, célèbre depuis par son Traité de tactique. La conformité des goûts et du caractère les avaient rendus inséparables. Il puisa dans les entretiens et dans les ouvrages de son ami une connaissance approfondie de l'art de la guerre, et y joignit celle de l'histoire et du droit public. Passionné pour les sciences, il suivit leurs progrès avec ardeur; et il trouvait encore le loisir de cultiver en secret les arts. Dessinateur habile, il peignait ou gravait à l'eau-forte et au burin de petites compositions pleines de grâce et d'intelligence. Ce n'étaient pas, sans doute, les ouvrages d'un maître, mais c'étaient mieux que les délassements d'un simple amateur. Comme colonel de chasseurs à cheval (4), il eut le plaisir de voir son régiment cité pour sa belle tenue et pour sa discipline; et il aurait obtenu, sans doute, un avancement rapide s'il n'eût pas renoncé au service au moment où la guerre commença (5). Lors des états provinciaux assemblés à Quingey en 1788, il se réunit à la minorité de la noblesse pour supplier le roi d'établir l'égale répartition de l'impôt, et de supprimer d'autres abus signalés dans les cahiers de doléance. Il publia, à la même époque, sous le titre de *Principes naturels et constitutifs des assemblées nationales*, une brochure qui lui valut une grande popularité, et qui le fit nommer député, par la noblesse de sa province, aux états-généraux, avec Bureaux de Pusy (*V.* ce nom, VI, 292). Ils furent, l'un et l'autre, du petit nombre des députés de la noblesse qui se séparèrent de leur ordre pour se réunir à celui du tiers-état: il indiqua ensuite les motifs du peu de confiance que l'assemblée devait avoir dans le parlement de Besançon; et lorsqu'il fut question de présenter au roi le plan de contributions proposé par Necker et adopté par l'assemblée, un député de Gascogne, nommé Broustaret, ayant demandé que le monarque fût préalablement invité à sanctionner la partie de la consti-

(3) *Lettre* de Voltaire à Tressan, du 11 novembre 1776. Voy. la Correspondance générale.

(4) Ce régiment portait le nom de chasseurs de Franche-Comté.

(5) C'est par erreur qu'on a dit que le vicomte de Toulongeon était maréchal-de-camp à l'époque de la révolution. Il n'était que colonel.

tution déjà décrétée, le vicomte de Toulongeon appuya vivement cette proposition. Il se montra ensuite très-chaud partisan du ministre Necker; et se tint dans la ligne du parti révolutionnaire qu'on appelait *modéré*. Il fut un des membres de la réunion qui se formait chez le duc de La Rochefoucauld (*V.* ce nom, XXXVIII, 310), et se plaignit amèrement, dans l'Assemblée, de l'inscription de son nom sur la liste du club monarchique (*V.* MALOUET). Dans la séance du 12 avril 1790, il demanda l'ordre du jour sur la proposition de déclarer dominante la religion catholique. Il se livra ensuite à quelques travaux utiles dans cette Assemblée, dont il fut plusieurs fois nommé secrétaire; il prit beaucoup de part à la nouvelle organisation de l'armée, à celle des ponts-et-chaussées et de l'instruction publique. Après la session, il ne voulut accepter aucun emploi, et se retira dans le Nivernais, où il possédait une terre (Sozay), seul reste de son patrimoine, et dont les revenus étaient diminués d'un tiers par la suppression des redevances féodales. Partageant son temps entre l'étude et la pratique de l'agriculture, il n'eut pas le sort de la plupart de ses imprévoyants collègues, immolés sur les ruines qu'ils avaient si imprudemment accumulées. Plus heureux, il échappa aux échafauds et même aux prisons de la terreur. Nommé député du département de la Nièvre, en 1802 et en 1809, au corps législatif, il n'accepta qu'à regret cette faveur du nouveau maître de la France, qui le nomma ensuite commandant de la Légion-d'Honneur. L'expérience avait désabusé Toulongeon des rêves de la politique, et il se proposait de consacrer le reste de sa vie à des travaux littéraires. Connu par quelques Mémoires, il avait remplacé Deleyre, en 1797, à l'Institut, dans la classe des sciences morales (6). Il en fréquenta dès-lors assidument les séances, et y lut une foule de morceaux sur les objets ordinaires de ses méditations. Il venait de terminer la traduction des Commentaires de César, quand il mourut presque subitement, le 23 décembre 1812, à l'âge de soixante-quatre ans. Ses restes furent inhumés au cimetière Montmartre, où ses enfants lui ont fait élever un modeste monument décoré d'une épitaphe (7). MM. Quatremère de Quincy et Dupont de Nemours prononcèrent sur sa tombe deux discours qui ont été imprimés. Ses principaux ouvrages sont : I. *Principes naturels et constitutifs des assemblées nationales*, (Besançon), 1788, in-8°. II. *Éloge véridique de Guibert, par un ami*, Paris, 1790, in-8° ; nouvelle édition revue et corrigée, à la tête du *Voyage en Allemagne* de Guibert (*V.* ce nom). III. *Manuel révolutionnaire* ou Pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution, ibid.. 1796, in-18 de 137 p.; ibid., 1802, in-8°., traduit en allemand. C'est, dit M. Dacier, l'ouvrage d'un homme d'esprit et d'un penseur. On y desirerait plus d'ordre et de méthode; mais on y trouve un grand nombre d'observations neuves et des réflexions ingénieuses et piquantes. IV. *L'Esprit public* (1797), in-8°. C'est une espèce de journal entrepris dans le but de calmer les partis qui divisaient alors la France, en les engageant à de mutuelles concessions. Il n'en parut que six nu-

(6) Cette classe fut supprimée, en 1803, lors de la réorganisation de l'institut, et ses membres répartis dans les nouvelles classes.

(7) On la trouve dans la *Notice* de M. Grappin, citée à la fin de l'article.

méros. V. *Histoire de France*, *depuis la révolution de* 1789, écrite d'après les Mémoires et manucrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires, Paris, 1801-1810, 4 vol. in-4°., ou 8 vol. in-8°., avec cartes et plans. Cet ouvrage, qu'on lit peu, est cependant recommandable par des détails militaires assez exacts. VI. *Manuel du muséum français*, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, indiqué au trait par une gravure à l'eau-forte, tous classés par écoles et par œuvre des grands maîtres, Paris, 1802-1808, in-8°., neuf livraisons : elles contiennent l'œuvre du Poussin ; du Dominiquin ; de Rubens ; de Raphaël ; de Lebrun ; de Van-Ostade, Gerard Dow et Van-Dick ; de Vernet ; du Titien ; et enfin de Paul Veronèse. On y joint une dixième livraison, contenant la Galerie de Saint-Bruno, par Lesueur, décrite et analysée par M. L. R. F. VII. *Éloge historique de Camus* (*Voy.* ce nom). VIII. *Recherches historiques et philosophiques sur l'amour et le plaisir*, Paris, 1807, in-8°.; sous ce titre, Toulongeon a publié un poëme en trois chants, qui ne se recommande ni par la régularité du plan, ni par la sagesse de la composition; mais on y remarque des détails piquants, et des tableaux agréablement dessinés. IX. Les *Commentaires de César*, traduits en français, Paris, 1813, 2 vol. in-12 ; reimprimés en 1825. Cette version joint le mérite de l'élégance à celui de la fidélité. Le Recueil des Mémoires de l'Institut n'en contient que deux de Toulongeon ; l'un : *De l'influence du régime diététique d'une nation sur son état politique*, III, 102; l'autre, *De l'usage du numéraire dans un grand état*, IV, 420 ; ils offrent des vues ingénieuses, mais difficiles à réaliser. Il en a publié deux autres séparément : *De l'Esprit public*, in-8°. de 22 pag.—*Sur le danger pour la salubrité publique d'établir des usines sur les petites rivières*, in-8°. de 16 pag. Parmi les autres ouvrages qu'il a communiqués à l'Institut, on cite des Mémoires sur la civilisation des peuples ; sur le destin chez les anciens (8) ; sur l'analyse des sensations et des idées ; sur la mémoire ; sur l'esprit ; sur la manière d'amener la liberté individuelle dans un gouvernement représentatif ; des notes sur Homère ; la traduction en vers du troisième chant de l'Iliade, et celle de la quatrième satire de Perse ; la préface de l'Atlas militaire des campagnes de la révolution ; des recherches sur la fondation et l'établissement de colonies nouvelles ; coup-d'œil sur les différentes manières d'écrire l'histoire et surtout l'histoire contemporaine : il insiste sur la nécessité des détails qui peuvent seuls découvrir ou faire deviner l'origine et les causes des événements et peindre avec vérité les caractères. Il a laissé beaucoup de manuscrits dont quelques-uns sont l'ouvrage de sa jeunesse, tels qu'un Voyage à Berlin, un Traité des Comètes, et un Mémoire sur les aérostats. Voy. son *Éloge*, par M. Dacier, dans le tome V des *Nouveaux Mémoires* de l'académie des inscriptions ; et une *Notice historique sur sa vie et ses ouvrages*, par M. Grappin, dans le Recueil de l'académie de Besançon, ann. 1813. Le portrait de Toulongeon a été gravé dans divers formats. W—s.

(8) Ce discours ouvrit d'une manière ingénieuse la discussion qui a produit l'excellent Mémoire de M. Daunou, sur le *Destin*, et l'opinion qu'en avaient les anciens (Dupont de Nemours).

TOULOUBRE (Louis Ventre, seigneur de La), jurisconsulte et littérateur provençal, naquit à Aix en 1706, d'une famille attachée à la magistrature. Destiné au barreau dès sa jeunesse, il cultiva d'abord la poésie avec le plus grand succès, et remporta plusieurs prix académiques. Quelques-unes de ses pièces furent imprimées dans différents recueils. En 1732, le roi le nomma à la chaire de professeur du droit français, en l'université d'Aix, et en 1734, il fut pourvu d'un office de substitut du procureur-général au parlement. Partagé entre l'étude des lois et la littérature, il sut se distinguer en même temps dans les deux carrières; mais préférant ses devoirs à ses goûts de prédilection, il abandonna insensiblement le temple des muses pour celui de Thémis. En 1738, il composa une Ode *sur l'imagination*, qui fut couronnée par l'académie des jeux floraux, et annoncée avec éloge par tous les journaux. Il publia encore un poème sur *le Sacrifice d'Abraham*; mais ce furent là les derniers sons de sa lyre, et il se livra depuis entièrement au barreau. On a de lui : I. *Les OEuvres de Scipion Du Périer*, 1760, 3 vol. in-4°., *avec des observations* très-judicieuses *sur l'état actuel de la jurisprudence*. II. *Recueil des actes de notoriété* donnés par les avocats et procureurs-généraux au parlement de Provence, in-8°., 1756, 1772. Ces actes sont, en quelque sorte, le recueil d'un droit particulier à la Provence. La plupart étaient rédigés avec une concision qui les rendait obscurs et susceptibles de fausses interprétations. La Touloubre, par des remarques, des exemples, des décisions et des maximes, a fort bien éclairci ces jugements particuliers. III. *Jurisprudence féodale suivie en Provence*, 1756, in-8°.; réimprimé en 1765 sous ce titre : *Jurisprudence féodale observée en Provence et en Languedoc*, 2 vol. in-8°.; ouvrage estimable, que l'on consultait tous les jours avant la révolution. La Touloubre s'était occupé d'un *Commentaire sur les statuts de Provence*; mais des considérations particulières l'empêchèrent d'y mettre la dernière main. On trouva, parmi ses manuscrits, le commencement d'un ouvrage sur le *Droit maritime*. Tous ses écrits, cités comme des autorités respectables en Provence, annoncent l'homme studieux et le jurisconsulte profond. Au retour d'un voyage d'Italie, il mourut à Aix, le 3 septembre 1767, laissant plusieurs enfants qui ont marché avec distinction sur les traces de leur père. A—T.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de), troisième fils légitimé de Louis XIV et de Mme. de Montespan, naquit, à Versailles, le 6 juin 1678. Ce prince était à peine âgé de cinq ans, lorsqu'il fut créé amiral de France. En 1690, il accompagna le roi aux siéges de Mons et de Namur, et y donna de si grandes preuves de courage, que son père se crut dans la nécessité de lui défendre de s'exposer aussi inconsidérément (1). Lors de la guerre de la succession d'Espagne (1702), le comte de Toulouse, commandant pour la première fois une escadre,

(1) Voyant le cheval d'un officier qui se trouvait au siége près de lui emporté par un boulet, le comte de Toulouse, qui n'avait que douze ans, se retourna froidement, commanda qu'on donnât un autre cheval à l'officier, et s'écria : « Quoi! un coup de canon, n'est-ce que cela? » Le même jour il monta à la tranchée à la tête de son régiment. L'année suivante, il fut blessé au siége de Namur.

sortit de Toulon, avec six vaisseaux, et se porta successivement à Messine et à Palerme, fit reconnaître dans ces deux villes l'autorité de Philippe V, et sut, par d'habiles dispositions, les mettre à l'abri de toute attaque. La campagne de 1704 lui offrit une nouvelle occasion de se distinguer. L'archiduc Charles, reconnu roi d'Espagne par l'empereur son père et par les alliés, s'était rendu en Angleterre, pour s'y embarquer sur l'escadre de l'amiral Rooke, qui devait le conduire à Lisbonne. Louis XIV, informé de ce dessein, chargea le comte de Toulouse de s'opposer à son exécution. Deux escadres furent armées simultanément, et le prince prit le commandement de celle de Brest. Sorti de ce port, le 6 mai, avec vingt-trois vaisseaux de ligne, il se dirigea sur Toulon, dans l'intention de se réunir à l'amiral Duquesne. Parvenu jusqu'à la hauteur de Lisbonne, sans avoir rencontré l'escadre anglaise, il s'arrêta un moment à l'embouchure du Tage, où il apprit que l'amiral Rooke était sorti de Lisbonne, quelques jours auparavant, avec soixante voiles, ayant à bord trois mille hommes de troupes commandées par le prince de Darmstadt, et qu'il se dirigeait sur Barcelone. Arrivé à Cadix le 25, il se hâta de débarquer les troupes et les munitions qu'il devait y laisser, et se disposa à sortir du détroit. Ce projet n'était pas sans danger, en raison de la supériorité de l'armée anglaise; mais c'était le seul moyen d'opérer sa jonction avec l'escadre de Toulon, et de déjouer les projets de l'ennemi sur Barcelone: le comte de Toulouse n'hésita point. Arrivé à la hauteur d'Alicante, il rencontra les dix-neuf vaisseaux commandés par Duquesne. Cet amiral lui rendit compte que l'armée anglaise était forte de soixante-dix bâtiments de guerre, dont quarante-cinq vaisseaux. Le 7 juin, étant à deux lieues de Minorque, on eut connaissance de l'ennemi. Quoique l'armée française fût de beaucoup inférieure à celle des alliés, le comte de Toulouse se mit en mesure de soutenir le combat s'il lui était présenté. Toutefois, ayant le vent sur l'ennemi, il en profita pour se rapprocher des côtes de France. L'amiral Rooke le suivit jusqu'au 10; mais une saute de vent ayant occasionné la séparation des deux armées pendant la nuit, et les Anglais n'étant plus en vue, le comte de Toulouse saisit cette circonstance pour rentrer à Toulon. Il y apprit que les alliés, sur la nouvelle de son apparition dans la Méditerranée, s'étaient hâtés de quitter Barcelone pour se mettre à sa poursuite; et ce fut ainsi que l'entreprise hardie de ce prince de traverser le détroit, pour ainsi dire à la vue d'une armée ennemie supérieure en nombre, fit échouer les projets formés sur la Catalogne, seul but de l'expédition. Mais ce n'était point assez pour le comte de Toulouse; il voulait se mesurer avec l'amiral Rooke. Toutes ses dispositions étant faites, il sortit de Toulon, à la tête de quarante-neuf vaisseaux de ligne, et de vingt-quatre galères. Le maréchal d'Estrées commandait en second sous lui. Le marquis de Villette était à l'avant-garde, et le marquis de Langeron formait l'arrière-garde. L'armée se dirigea d'abord sur Barcelone; et sur l'avis que le comte de Toulouse y reçut que la flotte des alliés était rentrée dans la Méditerranée, il força de voiles pour sortir du détroit, et se porter à sa rencontre.

Le 24 août 1704, à la pointe du jour, on aperçut l'armée ennemie, composée de soixante-cinq vaisseaux, de plusieurs galiotes, et divisée en trois escadres. L'amiral Showel était à l'avant-garde, l'amiral Rooke au centre, et l'arrière-garde était commandée par l'amiral hollandais Calembourg. Les deux armées se trouvaient alors à environ onze lieues nord et sud de Malaga. A dix heures du matin, diverses manœuvres les ayant amenées à la portée du canon, le feu commença de part et d'autre, avec une vigueur égale sur toute la ligne. Le comte de Toulouse, attaqué par l'amiral Rooke et par deux autres vaisseaux, leur opposa une telle résistance, qu'après les avoir très-maltraités, il les força de l'abandonner. L'avant-garde et l'arrière-garde se comportèrent aussi vaillamment; et les alliés, malgré leur supériorité, furent battus sur tous les points. Le combat dura jusqu'à la nuit et fut tellement meurtrier que l'ennemi éprouva une perte de trois mille hommes. Le vaisseau de l'amiral Calembourg, ainsi qu'un autre vaisseau hollandais, furent coulés dans l'action, on n'en put sauver que l'amiral et neuf hommes. L'armée française eut quinze cents hommes hors de combat. Le vaisseau du comte de Toulouse se battit long-temps contre celui de l'amiral Rooke, et le démâta. Le prince reçut lui-même une blessure à la tempe, et eut quatre de ses pages tués à peu de distance de lui. Les deux armées après s'être observées pendant plusieurs jours, se séparèrent enfin (2). Celle des alliés se dirigea sur Gibraltar, et les Français entrèrent à Malaga. Philippe V, lorsqu'il apprit le beau combat du comte de Toulouse, lui écrivit, de sa main, une lettre de félicitation, et lui envoya l'ordre de la Toison, enrichi de diamants pour une valeur de plus de cent mille écus. La paix vint rendre ce prince à la cour. Le comte de Toulouse, dont les vertus ont trouvé grace devant l'ennemi le plus acharné des enfants légitimés de Louis XIV, était, *l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même*, selon le duc de Saint-Simon, qui rend une égale justice à ses vertus guerrières. « On ne saurait, dit-il, en racontant la bataille » de Malaga, voir une valeur plus

(2) Saint-Simon cite dans ses Mémoires le combat de Malaga, mais, peu versé dans ces matières, il confond les dates et les faits. Il fixe le combat au 27 septembre, tandis qu'il est constant qu'il a eu lieu le 24 août. « Les deux flottes, dit-il, étaient, pour le nombre de vaisseaux, à-peu-près égales. » On a vu, au contraire, que l'armée alliée était forte de soixante-cinq vaisseaux, et que celle du comte de Toulouse n'était que de quarante-neuf. Même ignorance sur la perte des alliés, qu'il fait monter à six mille hommes, au lieu de trois mille. Mais il est un point sur lequel nous devons particulièrement insister, et qui fait l'objet principal de cette note. Saint-Simon rapporte que le lendemain du combat, à force de vent et de manœuvres (ce sont ses expressions), l'armée française parvint à rejoindre l'amiral Rooke de fort près. « Le comte de Toulouse, dit-il, voulait l'attaquer de nouveau; le maréchal de Cœuvres (comte d'Estrées) assemble le conseil; tous étaient d'avis d'attaquer, lorsque d'O, le mentor de la flotte, et contre l'avis duquel le roi avait très-précisément défendu au comte de faire aucune chose, s'y opposa avec un air dédaigneux et une froide, muette et suffisante opiniâtreté. L'oracle prononcé, chacun retourna à son bord, et le comte, dans sa chambre, outré de la plus vive douleur. Il acquit, ajoute Saint-Simon, un grand honneur en tout genre dans cette campagne, et son plat gouverneur en perdit peu, parce qu'il n'en avait guère à perdre. » Nous ne cherchons pas à approfondir les motifs de la haine de Saint-Simon contre le *gouverneur* du comte de Toulouse, alors âgé de vingt-six ans; mais nous nous contenterons d'observer qu'aucun des nombreux historiens du combat de Malaga n'a fait mention de cette circonstance, et nous ajouterons que le comte de Toulouse, dont l'armée était si inférieure en forces à celle des alliés, malgré l'avantage qu'il avait remporté sur elle, n'était guère en mesure de recommencer le combat le lendemain, et que s'il eût pu ou cru devoir le faire, ni lui, ni le comte d'Estrées qui commandait en second sous lui, n'eussent déféré à l'avis d'un homme qui, n'étant pas marin, ne pouvait prononcer sur l'avantage ou l'inconvénient d'un nouveau combat.

» tranquille que celle qu'il fit paraî-
» tre pendant toute l'action, ni plus
» de vivacité à tout voir et de juge-
» ment à commander à propos. Il
» avait su gagner les cœurs par ses
» manières douces et affables, par
» sa justice et sa libéralité, etc. » Il aimait l'étude, à laquelle il consacrait souvent une partie des nuits(3); mais il mettait une extrême réserve à cacher son savoir. Doué d'un sens droit plutôt que d'un esprit brillant, il avait *envie de bien faire, mais par les bonnes voies; tout appliqué d'ailleurs à savoir sa marine de guerre et de commerce, et l'entendait très-bien.* Quoique son abord fût assez froid, la beauté de sa physionomie, noble image de la bonté de son ame, lui gagnait tous les cœurs. Il n'était pas moins aimé qu'estimé à la cour : aussi était-il en butte à la jalousie du duc du Maine, son frère aîné. Le comte de Toulouse ne pouvait souffrir les prétentions exagérées de sa belle-sœur, la duchesse du Maine, qui fit le malheur de son mari, en le poussant dans des intrigues qui empoisonnèrent sa vie. Le comte de Toulouse demeura toujours étranger à ces menées, qui ne tendaient à rien moins qu'à troubler la France en intervertissant les droits légitimes des princes du sang royal. Il eu fut récompensé par l'estime de tous les bons Français; et après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, régent, qui sévit avec raison contre le duc et la duchesse du Maine, montra toujours une bienveillance sincère au comte de Toulouse; il lui épargna toute mortification personnelle, et l'excepta de la mesure par laquelle les princes légitimés furent dépouillés de tous les honneurs et prérogatives de prince. Le comte de Toulouse ne chercha pas comme son frère à s'allier à une princesse du sang. Il épousa secrétement, le 22 février 1723, Marie-Victoire-Sophie de Noailles, qui avait été mariée en premières noces au marquis de Gondrin, menin du dauphin, et brigadier des armées du roi, et dont elle avait eu trois fils. A l'âge de vingt-quatre ans, la marquise de Gondrin était, par sa beauté, ses grâces et son esprit, un des ornements de la cour. Le comte de Toulouse n'avait pu demeurer insensible à tant de mérite. Leur mariage fut déclaré public avec la permission du roi, le 4 sept. de la même année. Jamais union ne fut mieux assortie, jamais époux n'offrirent une réunion plus parfaite. La marquise de Gondrin, en devenant comtesse de Toulouse, se montra digne du haut rang dont on avait laissé les prérogatives à son époux. Elle s'associa à ses modestes vertus. Comme lui, elle demeura toujours étrangère à toute cabale. Aux scandales de la régence venait de succéder l'administration paisible et régulière du cardinal de Fleury. La cour de Sceaux, présidée par la duchesse du Maine; et la cour de Rambouillet, tenue par la comtesse de Toulouse, réunissaient alors la plus haute société de la France. Le bel-esprit, avec quelques prétentions, régnait à Sceaux, depuis que l'intrigue en était bannie. Une gaîté piquante et de l'esprit sans affectation, animaient la société de Rambouillet. C'était celle-ci que préférait Louis XV, jeune encore. « Le bel esprit le mettait au sup-
» plice : son précepteur l'avait ac-
» coutumé à une vénération exclusi-

(3) Cette habitude pensa lui devenir funeste : le feu prit aux rideaux de son lit, comme il s'était endormi au milieu d'une lecture prolongée.

» ve pour le bon sens (4). » Ce monarque montrait pour la comtesse de Toulouse une amitié qui n'était pas sans quelques nuances de galanterie, et qui pourtant ne fut jamais calomniée. Elle s'entendait avec le cardinal de Fleury pour donner à Louis XV le goût des plaisirs qui ne causassent ni troubles ni remords. On la vit rarement quitter Rambouillet, dont la population ne vivait presque que de ses bienfaits. Par ses soins, cette ville, qui ne se composait encore que d'une rue et d'une église, s'agrandit et devint florissante. La comtesse de Toulouse, déjà heureuse mère par la brillante fortune du duc d'Antin, l'aîné des trois fils qu'elle avait eus de son premier mariage, eut encore le bonheur de voir revivre toutes les vertus de son père dans le duc de Penthièvre, unique fruit de son second hymen. Rempli d'une affection chaque jour plus vive pour ce couple respectable, Louis XV destinait au comte de Toulouse la place de premier ministre après la mort du vieux cardinal de Fleury, qui lui-même desirait l'avoir pour successeur; mais ce prince fut enlevé par une maladie cruelle, dans la cinquante-neuvième année de son âge (1er. déc. 1737). Taillé pour la seconde fois de la pierre, il supporta ses souffrances pendant vingt-deux heures avec une fermeté héroïque, et mourut en donnant à son fils, le duc de Penthièvre, des instructions qui fructifièrent si heureusement. La comtesse de Toulouse fut inconsolable : son époux en mourant l'avait recommandée au roi, qui continua, pendant deux ans, d'aller à Rambouillet; mais la société de cette vertueuse princesse finit par avoir moins de charmes pour le monarque, quand il se fut laissé dominer par des plaisirs corrupteurs. La comtesse de Toulouse passa le reste de ses jours à Rambouillet : l'étude, la bienfaisance et les devoirs d'une religion éclairée, occupaient tous les loisirs de cette douce retraite. Elle mourut en 1766, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Lorsqu'elle n'était encore que marquise de Gondrin, Voltaire lui adressa, en 1719, une Épître au sujet du péril qu'elle avait couru en traversant la Loire.

D—r—r et H—q—n.

TOULOUSE-LAUTREC (Le comte de), né, au commencement du dix-huitième siècle, d'une ancienne famille du Languedoc, entra, dès sa jeunesse, dans la carrière des armes, fit, comme officier de cavalerie, la guerre de Sept-Ans, et devint colonel du régiment de Condé, dragons. Il était maréchal-de-camp, lorsqu'il fut nommé député de la sénéchaussée de Castres aux états-généraux de 1789. Il se montra, dès le commencement, très-opposé aux innovations révolutionnaires, et s'éloigna de l'assemblée dans les premiers mois de 1790, avec le projet d'aller prendre les eaux. S'étant arrêté quelque temps dans un château des environs de Toulouse, il y fut détenu par ordre de la municipalité de cette ville, sur la dénonciation de deux individus qui l'accusèrent d'avoir essayé de les enrôler dans une troupe destinée à opérer la contre-révolution, et surtout à empêcher la fédération de gardes nationales qui devait avoir lieu à Toulouse. La municipalité, respectant, dit-elle, la qualité de député de M. de Lautrec, en référa à l'Assemblée nationale, où de graves discussions eurent lieu à cette occasion. Il fut défendu d'une manière fort touchante par M. d'Am-

(4) Lacretelle, *Tableau du 18e. siècle*.

bly, son ancien ami, et, ce qui est plus étonnant, par Robespierre lui-même, qui voulait alors faire prévaloir l'inviolabilité des députés. Appelé ensuite à l'Assemblée, M. de Toulouse se défendit lui-même, et il fut acquitté au milieu d'applaudissements unanimes. Plus tard, il parla en faveur du maréchal de Castries, et il eut une vive altercation avec Mirabeau; enfin, il se montra, dans toutes les circonstances, l'un des plus zélés défenseurs de la monarchie, et signa toutes les protestations de la minorité. Après la session, il se réfugia en Espagne, et fut dénoncé, en 1792, comme entretenant une correspondance avec les royalistes des départements méridionaux. En 1794, il passa en Russie avec sa famille, et fut nommé lieutenant-général au service de cette puissance. S'étant rendu à Berlin, dans l'année suivante, il y fut poursuivi par des particuliers qui l'accusèrent de leur avoir vendu de faux assignats, et le firent arrêter. Il mourut en prison, et l'on répandit qu'il s'était suicidé; mais cette assertion est dénuée de toute vraisemblance à l'égard d'un vieillard plein d'honneur, et qui avait servi pendant soixante ans de la manière la plus distinguée. M—D j.

TOUMAN-BAY II (1), (AL-MELIK AL-ASCHRAF), dernier sulthan de la seconde dynastie des Mamlouks, était né en Circassie : il était neveu du sulthan Kansouh Al-Gauri, qui l'éleva et le fit monter par tous les emplois, jusqu'au poste important de *dewadar* ou secrétaire-d'état. Ce prince, en partant pour la Syrie, où il allait s'opposer à la marche du sulthan othoman Sélim Ier., confia le gouvernement de l'Égypte à Touman-Bay. Après la mort de Kamsouh-Al-Gauri, qui fut tué en 1516, à la bataille de Mardj-Dabek, gagnée par Sélim Ier., les Mamlouks échappés à la déroute, et ceux qui étaient restés en Égypte, élurent unanimement Touman-Bay pour sulthan, le 1er. chawal 922 (30 oct. 1516), et lui donnèrent le titre de *Melik-al-Aschraf* (le roi illustre). Aussitôt qu'il eut été installé en présence de l'armée, il sortit du Caire, alla établir son camp hors du faubourg Reidanieh, et y fit élever une redoute formidable, hérissée de canons du plus gros calibre. Ce fut là qu'il attendit Sélim, qui, après avoir conquis Halep et Damas, avait franchi le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte. Ce fut là aussi que se livra, le 22 janvier 1517, la sanglante bataille qui décida le sort de la monarchie des Mamlouks. Touman-Bay était à la tête de quarante mille soldats, tous résolus, comme lui, à vaincre ou à périr : mais l'émir Kauberdy Al-Gazaly, l'un des deux traîtres qui avaient facilité la victoire des Othomans, et qui, pour achever son ouvrage, était revenu en Égypte, où il cachait sa défection sous un zèle apparent, avertit Sélim de ne pas attaquer Reidanieh, où les troupes othomanes devaient être écrasées. Sélim profite de cet avis, dirige tous ses efforts du côté de la montagne Mokattam, tourne l'armée égyptienne, et en fait un horrible carnage. Après des prodiges de valeur, l'intrépide Touman-Bay, forcé de céder au nombre, donna en frémissant le signal de la retraite qu'il protégea avec autant de bonheur que de succès. Il se jeta dans la ville du Caire, dont il chan-

(1) TOUMAN-BAY Ier. (*Al-Melik al-Adel Seif-eddin*), prédécesseur de Kansouh III Al-Gauri, avait été déposé en ramadhan 906 (avril 1501), après trois mois de règne, et mis à mort quelque temps après. A—T.

gea chaque rue en retranchement et chaque maison en forteresse. Au bout de trois jours et de trois nuits de combats continus, Touman-Bay passa le Nil, dans l'intention de gagner la Haute-Égypte, refuge ordinaire des Mamlouks vaincus. Mais poursuivi par les Janissaires, il se retrancha dans Djizch, où il tint ferme encore pendant un mois, avec une poignée de soldats : il fut vaincu une troisième fois, et forcé de fuir déguisé. Trahi par un cheikh auquel il s'était confié, on le découvrit dans un marais où il était caché au milieu des jones. Sélim, devant qui Touman-Bay fut amené, parut touché de son infortune et du grand caractère qu'il avait montré. Il songeait à lui confier le gouvernement du pays dont il avait été le souverain, lorsque la calomnie vint accuser le malheureux prince de n'attendre que le départ du vainqueur pour le trahir et remonter sur le trône. (2) Sélim céda à ces impressions honteuses, et, démentant sa générosité, il fit pendre le brave et malheureux Touman-Bay, dans la ville même du Caire, à la porte de Zuveilé, le 1er. rabi 1er. 923 (23 avril 1517). L'Égypte devint alors une province de l'empire othoman. S—y.

TOUMERT, TOUMROUT et vulgairement TOMRUT (MOHAMMED AL MAHDY BEN ABDALLAH BEN), célèbre imposteur et fondateur, en Afrique, de la secte et de la dynastie des *al-Mowahedoun*, plus communément nommés *Al-Mohades*, prétendait descendre, à la quinzième génération, du khalife Haçan, fils d'Aly et petit-fils de Mahomet; mais on lui contesta toujours cette illustre origine. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il était de la tribu de Haraga, branche de celle de Moussamédah, et qu'il naquit vers l'an 480 de l'hégire (1087 de J.-C.). Avide de gloire et d'instruction, il s'expatria de bonne heure, pour aller à Baghdad étudier la théologie et la philosophie sous le célèbre Ghazaly. Ce docteur, frappé des dispositions et du génie de Mohammed, lui prédit sa fortune future. L'an 510 (1116), il revint en Mauritanie, prêchant dans tous les villages où il passait, et il s'arrêta dans un bourg près de Tremecen, où il fit connaissance avec le jeune Abd'el-Moumen. A peine ces deux novateurs se furent-ils fréquentés qu'ils se jurèrent une amitié qui dura jusqu'à la mort du premier. Ce fut alors qu'IbnToumert, s'annonçant pour le véritable Mahdy ou douzième imâm, qui doit paraître à la fin du monde (*V.* MAHDY, XXVI, 156), commença à débiter ses principes sur l'unité de Dieu; d'où vient que les princes de la dynastie qu'il fonda et ses sectateurs furent appelés *Al-Mowahedoun* ou unitaires, par opposition aux nations idolâtres, et même aux Chrétiens, auxquels ils reprochaient le dogme de la trinité. Pour en imposer à la multitude, il prend un extérieur farouche, se couvre de haillons, brise les instruments de musique dans les places publiques, renverse le vin, défendu par le Coran, et excite les peuples à se soulever coutre les Al-Moravides (Morâbétoûn), dont la dynastie dominait alors sur la Mauritanie et sur une grande partie de l'Espagne. En 514

(2) Suivant les historiens turcs, Touman-Bay, gagné par les assurances que lui fit donner Sélim, de respecter ses jours, de le combler d'honneurs et de lui confier le gouvernement de l'Égypte, se rendit volontairement. Mais le traître Kaïr-Beig, à qui, pour prix de sa perfidie (*Voy.* KAÏR-BEIG), Sélim avait promis ce gouvernement, craignant d'en être privé et de se voir puni de sa déloyauté par Touman-Bay, sacrifia ce prince infortuné à ses intérêts et à sa sûreté, en affectant de le perdre auprès de Sélim. A—T.

(1120), sous le règne d'Aly, il se transporta de Fez à Maroc, où il prêcha publiquement dans une mosquée sa doctrine séditieuse. Aly, instruit de ses menées, le fit venir en sa présence; mais le prétendu Mahdy, sans être ébloui de la majesté du diadème, se mit à reprendre l'empereur de ses défauts, et à lui exposer si éloquemment sa doctrine, qu'Aly, ébranlé, fit assembler les docteurs de Maroc pour la juger. Mohammed avait beaucoup d'instruction et plus encore de finesse; en sorte qu'éludant les questions des théologiens, il leur en proposa de si captieuses qu'ils ne purent y répondre. Indignés d'être vaincus, ils eurent le crédit de faire chasser Ibn Toumert de Maroc. Loin d'être découragé par ce revers, il fit construire une tente hors de la ville; et là il continua ses prédications et ses déclamations contre les vices du prince. Une telle audace le fit condamner à mort par Aly; mais, averti à temps, il s'échappa et se réfugia à Tynamâl, accompagné d'Abd'el-Moumen et de neuf autres amis fidèles ou disciples. Il resta près d'un an à Tynamâl. Jugeant alors le nombre de ses disciples assez considérable, il déclara hautement et sa prétendue mission, et ses prétentions. Le 15 de ramadhân 515 (nov. 1121), ses dix disciples lui prêtèrent serment comme roi; et le lendemain, suivi d'un cortège nombreux, il alla à la mosquée de Tynamâl, où il fit, en son nom, la khothbah (prière), et s'annonça pour le Mahdy, ou douzième imâm. Tout le peuple de la ville, et les tribus d'alentour le reconnurent pour tel, et lui prêtèrent serment. Cependant Aly, effrayé des progrès de cette secte, avait levé une armée et s'avançait, sûr de la victoire. Mahdy, aussi actif qu'éloquent, parvient à rassembler une armée de dix mille prosélytes, dont il donne le commandement à Mohammed-ben-Beschir; et les troupes d'Aly sont mises en fuite. Depuis l'an 516 jusqu'en 519 (1122 à 1123), Mahdy ne cessa de combattre les Lamthounis et autres tribus, contre lesquelles il remporta plusieurs victoires. La défaite des Al-Moravides avait porté un coup sensible à cette dynastie, et fourni à Mahdy des chevaux pour monter sa cavalerie. Aidé de ces secours, il lève une nouvelle armée, et va établir son camp sur une montagne près de Maroc, d'où il harcela, pendant trois années consécutives, les troupes ennemies. Enfin, lassé de cette position, il descend dans la plaine, et suivant le cours du Nâfis, soumet toutes les tribus des pays et des montagnes qui le bordent, et pousse ses conquêtes jusque dans le Moussamédah, qu'il réduit. Nous ne suivrons point Mahdy dans ses conquêtes d'Aghmat, d'Haroudjah, et d'une partie du mont Atlas. Il suffit de dire que ses guerres furent signalées par des succès éclatants, et que la secte des Al-Mohades s'étendit bien avant dans l'Afrique. Mahdy, de retour à Tynamâl, et fatigué de ses expéditions, donna le commandement de ses troupes à Abd'el-Moumen, qu'il décora du titre d'imâm ou grand-prêtre. Abd'-el-Moumen, revêtu de cette dignité, se mit à la tête des troupes, et défit, en 524, les restes des Al-Moravides. Mahdy, charmé de cet exploit, sortit de Tynamâl, pour aller à la rencontre de son fidèle ami; à son retour, il fut attaqué d'une violente maladie. Alors, sentant sa fin approcher, il donna à Abd'el-Moumen des conseils suggérés par sa longue expérience, et qui pouvaient affermir sa dynastie. Il lui recommanda prin-

cipalement de cacher sa mort aux Al-Mohades, afin d'éviter les guerres que cette nouvelle pourrait susciter. Peu-à-peu la maladie s'aggrava, et Mahdy mourut, dans la neuvième année de son règne, le 13, 23 ou 25 ramadhan 524 (août 1130). Une éloquence vive et persuasive, beaucoup de dissimulation, un courage et une audace à toute épreuve, l'art de se faire aimer de ses officiers et de ses soldats, et surtout le talent de séduire et de tromper les hommes, tels sont les traits caractéristiques de cet imposteur. Il joignait à ses avantages une taille, une figure et une voix imposantes. Les historiens nationaux, qui ont vanté sa justice, sa sagesse, sa doctrine et son habileté, conviennent qu'il était perfide et cruel, et qu'il n'épargnait pas même les savants et les pieux personnages lorsque son intérêt l'exigeait. Ne pouvant enseigner l'islamisme aux Moussamèdes, tribu ignorante et grossière, il s'avisa de donner d'abord à chaque individu le nom d'un mot du premier chapitre du Coran. Puis il leur dit que Dieu n'exaucerait pas leurs prières, jusqu'à ce qu'ils eussent appris tous ces mots réunis. Il leur inculqua de la même manière les autres chapitres. Comme Mahdy avait besoin d'employer les prestiges afin d'affermir sa puissance, il fit enterrer vivants, après une bataille, quelques-uns de ses sectateurs, en ayant soin de leur laisser de l'air, au moyen d'un tuyau, et après leur avoir prescrit la réponse qu'ils devaient faire lorsqu'on les interrogerait, et leur avoir promis de brillantes récompenses, s'ils exécutaient fidèlement ses ordres. Il conduisit alors sur le champ de bataille, les chefs et les notables des tribus qu'il voulait s'attacher, et leur dit d'interroger les cadavres de leurs frères, sur la vérité de ses promesses; ceux qui étaient cachés, répondirent aussitôt : *Notre symbole de l'unité de Dieu, et la guerre que nous avons faite aux Lamthounis, nous ont valu, dans le Ciel, une double récompense: combattez donc vaillamment les ennemis de votre maître, et comptez sur la réalité de ses promesses.* Après que ces oracles eurent joué leur rôle, il les étouffa en faisant boucher les tuyaux, afin de prévenir leur indiscrétion. Ce fut par de pareils moyens que Mohammed ben Toumert réussit à fanatiser les Moussamèdes, ses compatriotes, à leur persuader qu'ils étaient destinés à maintenir la *Sunnah* (le recueil des traditions orales de Mahomet), et à exterminer les infidèles Al-Moravides, que le prophète avait réprouvés. La dynastie fondée par ce prétendu Mahdy soumit une grande partie de l'Afrique et de l'Espagne, régna depuis l'an 515 de l'hégire (1121 de J.-C.), jusqu'en 667 (1269), et fournit quatorze princes (*Voy.* ABDEL-MOUMEN, qui en fut le premier souverain héréditaire, MANSOUR, XXVI, 225, MEHEMED EL NASSER et YOUSOUF).

A—T et J—N.

TOUP (JEAN) (1), l'un des plus célèbres philologues du dix-huitième siècle, était né à Saint-Yves, dans le comté de Cornouailles, en déc. 1713. Après avoir terminé ses études au collége d'Exeter, à Oxford, il fréquenta les cours de l'université de Cambridge, et y prit le degré de maître-ès-arts. Ayant embrassé l'état ecclé-

(1) Dans ses derniers écrits imprimés, il se donna le prénom de Jean; mais il avait été baptisé sous celui de *Jonathan*, et on le voit ainsi écrit de sa main, dans sa jeunesse, sur des livres qui lui avaient appartenu.

siastique, il fut pourvu d'une cure dans le Cornouailles, et consacra dès-lors ses loisirs à la philologie. Il se livra d'abord avec une ardeur infatigable à l'examen des anciens lexicographes grecs. Les corrections qu'il publia sur *Suidas*, en 1760, le firent connaître avantageusement des savants. Informé qu'il préparait une édition de *Longin*, Ruhnken s'empressa de lui communiquer son travail sur ce rhéteur. Toup reconnut assez mal un procédé si délicat (*Voy.* RUHNKEN, XXXIX, 299); mais Ruhnken fut assez généreux pour l'excuser, et ne cessa pas de lui donner des marques de l'affection la plus tendre (2). Le reste de la vie de Toup se passa dans des travaux qui tous ajoutèrent à sa réputation. Il mourut le 19 janvier 1785. Il n'avait jamais été marié, et cette vie solitaire, qui l'éloignait de la société, avait pu contribuer à le rendre peu modéré dans ses discussions littéraires. Malgré l'âpreté du ton qu'il prenait comme critique, et qui lui attira de la part de Reiske les qualifications d'*homo truculentus et maledicus*, Toup était d'une extrême douceur de caractère, et sa bienveillance s'étendait jusque sur les animaux. Il défendait aux enfants de sa paroisse d'aller chercher des nids ou de mettre les oiseaux en cage, et il laissait son bétail mourir de vieillesse plutôt que de l'envoyer à la boucherie. On a de lui : I. *Emendationes in Suidam, in quibus plurima veterum Græcorum loca, cùm explicantur, tùm emaculantur*, Londres, 1760, 64, 66, 75, in-8°., 4 vol., réimprimés sous ce titre : *Opuscula ad Suidam cum appendiculâ notarum et emendationum*, Leipzig, 1781, in-8°., Ric. Porson a donné une belle édition des Remarques de Toup, Oxford, 1790, 4 vol. grand in-8°.; rare. II. *Glossæ selectæ ineditæ, epistola de Syracusiis*, dans l'édit. de *Théocrite*, par Warton, Oxford, 1770, grand in-4°. (3). Chardon de La Rochette regrettait que Porson n'eût pas joint aux Remarques de Toup sur Suidas son beau Traité sur les Syracusains. III. *Curæ posteriores, sive appendicula notarum atque emendationum in Theocritum Oxonii publicatum*, Londres, 1772, grand in-4°., de 45 pag., non compris l'*Index* d'une feuille. Cet Opuscule doit se réunir au Théocrite de Warton. IV. Une édition de *Longin*, Oxford, 1778, grand in-4°., avec la Dissertation et les Notes excellentes de Ruhnken. Elle a été reproduite in-8°., en 1778, 1789 et 1806. Toup s'était aussi occupé d'une édition de Polybe; mais il paraît que son travail sur cet historien n'a pas été conservé. W—s.

TOUR (PIERRE-FRANÇOIS DE LA), d'Arerez, sixième supérieur-général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Paris, le 21 avril 1653, d'Henri de La Tour, premier écuyer de Mlle. de Montpensier et gouverneur du château de Tronquil en Normandie. Après ses cours de philosophie et de théologie à l'université de Caen, il entra, en 1672, dans la congrégation de l'Oratoire, y professa les belles-lettres dans plusieurs colléges, et devint directeur, puis supérieur du

(2) Ruhnken, en s'appuyant de l'autorité de Toup, le nomme *amicissimus*. *V.* ses *OEuvres*, édition de Leyde, 1823, p. 634.

(3) Toup eut beaucoup de part à cette édition, et il avait collationné le texte sur quinze manuscrits : mais des personnalités et des expressions hardies qu'il s'était permises contre divers savants, principalement dans les notes sur la quatorzième Idylle, excitèrent de vives réclamations et nécessitèrent des cartons.

séminaire de Saint-Magloire, alors célèbre par le nombre et la qualité des élèves. Le soin qu'exigeaient ses emplois ne l'empêcha pas de se livrer au ministère de la chaire, dans lequel il se fit une brillante réputation. Les talents qu'il développa dans le gouvernement de son séminaire lui méritèrent la confiance des évêques, dont plusieurs avaient été formés sous sa direction. Le cardinal de Noailles, Le Tellier et Bossuet l'honorèrent d'une estime particulière; et ils éprouvèrent en différentes occasions la sagesse de ses conseils et son rare discernement. Ce fut par l'influence de ces trois prélats qu'il fut élu, en 1696, supérieur-général de sa congrégation, sur la démission du père de Sainte-Marthe, qui l'avait lui-même désigné pour son successeur, poste auquel il était déjà appelé par le vœu unanime de ses confrères. Leur attente ne fut point trompée; et ils n'eurent qu'à se louer de la prudence avec laquelle il tint le gouvernail du vaisseau qui lui était confié, au milieu des orages qui l'assaillirent dans les temps les plus difficiles. Louis XIV le citait comme un des hommes les plus sages de son royaume; et ce prince ferma constamment l'oreille aux insinuations que les ennemis de l'Oratoire employèrent pour changer l'idée avantageuse qu'il en avait conçue. S'il est janséniste, disait le monarque à ceux qui le lui dénonçaient, il faut qu'il soit bien adroit, puisqu'on ne peut citer aucun fait ni aucun propos capable de le compromettre. Le nonce, depuis cardinal Gualteri, ne pouvait se lasser de s'entretenir avec lui. Les grands de la cour, les premiers magistrats, et surtout le chancelier d'Aguesseau, avaient souvent recours à ses lumières, dans les affaires les plus importantes. Sa piété et son talent pour la direction des ames lui avaient acquis la confiance des personnages les plus distingués. Ce fut à ses pieds que la célèbre marquise de Montespan vint déplorer les égarements de sa vie profane. Les deux princes de Condé et de Conti, peu satisfaits de leurs confesseurs d'étiquette, s'adressèrent à lui, dans leur dernière maladie, et voulurent mourir entre ses bras. Le P. de La Tour prévit, au premier abord, les troubles qui devaient résulter de la bulle *Unigenitus*. Il proposa des mesures énergiques pour les prévenir; mais elles ne furent point adoptées. Lorsqu'il vit ensuite qu'une opposition trop soutenue entraînerait un schisme désastreux, il proposa des explications, et détermina le cardinal de Noailles, dont il possédait la confiance, à s'y prêter. C'est ce qui produisit l'accommodement de 1720, auquel il eut une très-grande part. Après avoir gouverné sa congrégation pendant trente-huit ans, avec une prudence admirable, le P. de La Tour mourut d'une attaque d'apoplexie, le 13 février 1733. C'était un homme éminemment pacifique, conciliant et sans ambition. Il avait refusé l'évêché d'Évreux, sous Louis XIV, et l'administration de l'archevêché de Rouen, sous la régence. Le P. de La Tour joignait à la connaissance de la littérature une étude profonde des Saints Pères, et particulièrement de tout ce qui a rapport à la discipline ecclésiastique. Il en avait donné des preuves, dans ses conférences sur cette matière, pendant qu'il était au séminaire de Saint-Magloire, où elles attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Elles composaient un volume manuscrit, in-fol., qui existait dans la bibliothèque de Saint-Honoré. On ne sait ce que sont devenus ses Sermons,

qui eurent un grand succès dans le temps. On n'a d'imprimé de lui que onze Lettres circulaires pour la convocation des assemblées triennales de sa congrégation. Le style en est élégant, et porte l'empreinte de la piété qui animait toutes ses actions. Les auteurs du *Gallia christiana* lui ont consacré un Éloge, à la suite de l'Histoire de l'Église de Paris.

T—D.

TOUR (Bertrand de La), prédicateur et fécond écrivain, naquit vers 1700, à Toulouse, d'une famille ancienne et distinguée de cette ville. S'étant engagé dans l'état ecclésiastique, il fit sa licence avec distinction, fut reçu docteur de Sorbonne, et se consacra d'abord aux missions étrangères. Il était, en 1729, doyen du chapitre de Québec, et conseiller-clerc au conseil supérieur de cette ville; mais il ne tarda pas de repasser en France, où il soutint la réputation qu'il s'était acquise comme prédicateur. Après avoir rempli les fonctions d'official dans le diocèse de Tours, il fut pourvu de la cure de Saint-Jacques à Montauban, et devint bientôt l'un des ornements de l'académie de cette ville. Il y fonda des prix de littérature et d'agriculture, et accrut de cent francs le prix fondé par l'évêque (1), pour un discours sur un point de morale, tiré des Livres saints. Sa causticité le faisait craindre, dit-on, même de ses supérieurs; mais il y joignait un bon cœur. Il employait la plus grande partie de ses revenus au soulagement des pauvres, dont il se regardait comme le père. Ce digne ecclésiastique mourut le 19 janv. 1780, doyen du chapitre de Montauban. Son testament contenait différents legs pieux et celui d'une somme dont le revenu devait être employé à doter, chaque année, deux filles pauvres de sa paroisse. La Tour joignait à des connaissances très-étendues une extrême facilité à écrire; mais il faut avouer qu'il en abusait. La table générale de ses ouvrages, imprimée à Montauban, atteste sa fécondité. On connaît de lui : I. *Vie de M. de Caulet*, curé de Mireval, 1744, 1762, in-12. II. *Sermons et Panégyriques*, Tulle, 1749-50, 3 vol. in-8°. Dans le premier volume, on trouve une *Dissertation* sur la chasteté de la langue française; et dans le troisième, un *Discours* sur l'alliance des sciences avec la religion. Ces deux morceaux avaient été lus par l'auteur à l'académie de Montauban. Rien de plus médiocre que les Sermons de l'abbé de La Tour, trop loués alors dans les *Mémoires* de Trévoux, mais oubliés depuis long-temps. Plus tard, l'auteur publia 25 vol. de *Sermons et Discours pour la chaire*. III. *Discours sur le sacrifice* (Montauban, 1761), in-12 de 200 pag. IV. *Mémoires sur la vie de M. de Laval, évêque de Québec*, 1762 (il n'en a paru que le premier vol.). V. *Mémoires du père Timothée*, 1774, in-12. VI. *Vie et Lettres de Mme. d'Etcheverry*, in-12. VI. *Apologie de Clément XIV*, in-12. VIII. *Vie de frère Irenée*, des écoles chrétiennes; *Éloge* de M. de Champflour; *Abrégé de la vie* de M. de Bourdoise, Avignon, 1774, in-12. IX. *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur le théâtre*, in-12, d'abord en

(1) M. de Verthamon, ancien évêque de Montauban, fonda un prix de 250 liv. pour un discours de Morale, et l'abbé de La Tour y ajouta 100 liv. Voy. Delandine, *Couronnes académiques*, II, 26. Quoique La Tour ne fût à-peu-près que pour un tiers dans la valeur du prix, la médaille portait : *Ex munificentiâ domini de La Tour*, légende non-seulement fastueuse, mais fausse, puisque Verthamon restait le véritable fondateur.

7 vol. puis étendues jusqu'à 20. C'est le recueil des brochures qu'il avait publiées contre la comédie, et même contre les comédiens. Il a rassemblé tout ce qu'on a dit sur cette matière; mais les digressions fréquentes qu'il se permet l'entraînent loin de son sujet. Il paraît que Desprez de Boissy n'a point connu les brochures de l'abbé de La Tour, puisqu'il n'en fait aucune mention dans le Catalogue qu'il a donné des ouvrages pour ou contre le théâtre, à la suite de ses *Lettres sur les spectacles* (*V.* Boissy, V, 33). Enfin La Tour composa encore quatre volumes in-12 de *Réflexions et Entretiens sur l'état religieux*; dix Mémoires in-4°., sur des matières canoniques, et dix-huit autres sur le nouveau Bréviaire de Montauban. Ceux-ci, qui parurent vers 1772, sont une critique sévère et minutieuse, du Bréviaire publié par M. de Breteuil.

P—c—t et W—s.

TOUR (Maurice Quentin de La), peintre de portraits, né, à Saint-Quentin, en 1704, s'est fait une grande réputation comme peintre en pastel. Il travaillait avec beaucoup de lenteur, parce que, jaloux de rendre la nature avec fidélité et précision, il n'était jamais satisfait de la perfection de son ouvrage. Cependant ses portraits semblent peints avec facilité. Il les terminait par des touches larges et savantes, qui donnaient de la vigueur au pastel même. On les distinguait par leur expression vraie et sentie; et comme c'était surtout la physionomie et le caractère de ses modèles que La Tour s'efforçait de rendre, il savait leur donner la ressemblance, qui est le premier mérite des ouvrages de ce genre. Il avait encore plus d'originalité d'esprit que de talent. Louis XV, voulant être peint par cet artiste, l'appela à Versailles. Le roi avait choisi pour le lieu de la séance un doujon où la lumière éclatait de toutes parts. « Ah! s'écria La Tour, que veut-on que je fasse dans cette lanterne, quand il ne faut pour peindre qu'un seul passage à la lumière? — Je l'ai choisi exprès à l'écart, répondit Louis XV, pour n'être pas détourné. — Je ne savais pas, sire, répliqua l'artiste, qu'un roi de France ne fût pas maître chez lui. » La Tour connaissait mal l'art des courtisans. Mandé pour faire le portrait de Mme. de Pompadour, il répondit brusquement : « Dites à Madame que je ne vais pas peindre en ville. » Un de ses amis lui fit observer que le procédé n'était pas très-honnête. Il promit de se rendre à la cour au jour fixé; mais à condition que la séance ne serait interrompue par personne. Arrivé chez la favorite, il réitère ses conventions, et demande la liberté de se mettre à son aise: elle lui est accordée. Tout-à-coup il détache les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, ôte sa perruque, l'accroche à une girandole, tire de sa poche un petit bonnet de taffetas, et le met sur sa tête. Dans ce déshabillé pittoresque, le peintre se met à l'ouvrage; mais à peine a-t-il commencé le portrait, que Louis XV entre dans l'appartement. La Tour dit, en ôtant son bonnet : « Vous aviez promis, Madame, que votre porte serait fermée. » Le roi rit du reproche et du costume de l'artiste, et l'engagea à continuer : « Il n'est pas possible d'obéir à Votre Majesté, répliqua le peintre; je reviendrai lorsque Madame sera seule. » Aussitôt il se lève, emporte sa perruque, ses jarretières, et va s'habiller dans une au-

tre pièce, en répétant plusieurs fois : « Je n'aime point à être interrompu. » La favorite céda au caprice de son peintre ; et le portrait fut achevé. Elle est peinte grande comme nature ; un volume de l'Encyclopédie est auprès d'elle, sur un fauteuil. C'est sur le *Portrait de Restout*, peintre du roi, que La Tour fut reçu membre de l'académie, en 1746. Ce beau portrait a été gravé par Moitte, pour sa réception à l'académie. Parmi les autres ouvrages de La Tour, on cite les Portraits de *Louis, dauphin de France*, gravé par Daullé ; de *Charles, prince de Galles*, gravé par Aubert ; de *René Fremin, sculpteur du roi*, gravé par Surrugues fils, pour sa réception à l'académie ; du *Maréchal de Lowendal*, gravé par Wille ; son *Portrait*, gravé par G.-F. Schmidt, 1742. Il s'y est représenté en Démocrite, le petit bonnet de taffetas sur la tête. Le Musée du Louvre possède deux Portraits de La Tour : celui du *Maréchal de Saxe* et celui de *J.-B.-S. Chardin*, peintre de portraits. Sur la fin de sa vie, l'esprit de cet artiste s'affaiblit ; et, sous le prétexte que, dans un portrait, tout doit être sacrifié aux têtes, il gâta la plupart de ceux qu'il avait faits, en voulant les retoucher. Par suite de ce principe il changea le vêtement brillant de soie qu'il avait d'abord donné à Restout, en un simple habit de couleur brune. C'est avant ce changement que le portrait de Restout a été gravé par Moitte. L'esprit de Latour s'étant enfin totalement aliéné, on le ramena dans sa ville natale, où il mourut, le 17 février 1788, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Il devait sa fortune à la peinture : il consacra dix mille francs pour fonder, à l'académie, un prix annuel de cinq cents francs, applicable alternativement au meilleur tableau de perspective linéaire et aérienne. Il fonda un prix de pareille somme pour être distribué, tous les ans, d'après le jugement de l'académie d'Amiens, à la plus belle action ou à la découverte la plus utile dans les arts. Enfin la ville de Saint-Quentin lui doit la fondation d'une école gratuite de dessin. (*V.* Leblanc, XXIII, 483). D—t.

TOUR (Denis-François Gastelier de La), généalogiste, né, le 30 mars 1709, à Montpellier, d'une famille honorable, consacra sa vie à l'étude de l'art héraldique et de l'histoire, principalement du Languedoc. N'ayant d'autre ressource que le produit de sa plume, il refusa plusieurs fois des sommes considérables qui lui furent offertes pour l'engager à recevoir des titres suspects. Il supportait les privations avec une indifférence dont un philosophe aurait pu se faire honneur. Mais une riche succession l'ayant fait passer tout d'un coup d'un état voisin de la misère à l'opulence, il fut tellement frappé de cette révolution inattendue, qu'il tomba malade et mourut, quelques jours après, le 25 janvier 1781, à l'âge de soixante-dix ans. La Tour a eu part à l'ouvrage de Dubuisson : *Armorial des principales maisons et familles du royaume*, Paris, 1757, 2 vol. in-12. On a de lui : I. *Dictionnaire étymologique des termes d'architecture*, 1753, in-12. II. *Description de la ville de Montpellier*, 1764, in-4°. III. *Armorial des états de Languedoc*, 1767, in-4°. de 246 pag. ; il est très-bien exécuté. IV. *Dictionnaire héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason*, 1774, in-8°. V. *Abrégé de la généalogie de la maison de Châteauneuf de*

Randon, 1760, in-4°.—De la maison de *Fay* (1), 1762, in-4°. — De *Varagne de Gardouch*, 1769, in-4°. — Et de *Preissac d'Esclignac*, 1770, in-4°. Ces quatre généalogies devaient faire partie de son *Nobiliaire historique de Languedoc*, qui était sous presse, en 1771 (*Voy.* la *Bibl. de la France*, n°. 40689), et annoncé comme formant 3 vol. in-4°. M. Barbier dit que La Tour a laissé, en mourant, une *Description géographique et historique du Languedoc*, qui devait avoir plusieurs volumes. (*V.* l'*Examen des Dictionnaires historiques*, 1, 370). W-s.

TOUR (JEAN-BAPTISTE BONAFFOS DE LA), jésuite, était né, le 12 avril 1712, à Montréal, diocèse de Carcassone. Son père le destinait à la carrière des armes; mais, resté libre de choisir un état, il résolut de se consacrer au saint ministère; et après avoir pris ses grades en théologie, il embrassa la règle des Jésuites. Dès qu'il eut terminé son noviciat, il fut chargé de professer la rhétorique à Castres, et ensuite à Toulouse; et il eut l'avantage de compter plusieurs élèves qui se sont distingués depuis dans la magistrature et dans les lettres. Nommé préfet des études, sa santé délicate l'obligea de quitter cette charge; mais, ne voulant pas rester oisif, il accepta celle de supérieur du grand séminaire. A la suppression de la Société, le P. La Tour desservit d'abord une cure dans le diocèse d'Avignon; mais il ne tarda pas à la résigner pour se livrer à l'emploi pénible des missions. Il parcourut les provinces méridionales de la France, et s'y fit la réputation d'un grand prédicateur. Épuisé de fatigues, il revint dans sa ville natale, où il mourut le 11 mars 1777. Le P. La Tour est auteur du Recueil intitulé: *Cantiques ou opuscules lyriques sur divers sujets de piété*, souvent imprimé in-12 et in-8°. Barbier en cite deux éditions (*Dict. des anonymes*, n°. 1950), Toulouse, 1755, in-12, sans la musique, et 1768, in-8°., avec la musique. Il parut un *Supplément* des Cantiques, Paris, 1769. Ce livre, dit un critique, dont nous empruntons les expressions, peut être cité sans honte à côté des Œuvres sacrées de Louis Racine et de Pompignan. Voy. la *Notice* de M. Auguste de La Boissse sur la vie et les ouvrages du P. La Tour, dans le *Magas. encyclopédiq.*, ann. 1804, tome VI. Nous y ajouterons que le P. La Tour paraît auteur de la *Vie de Daumont*, 1745, in-12. Ce Daumont était un jeune écolier du collége de Toulouse, dont la vie et la mort furent très-édifiantes. — TOUR (Simon de La), jésuite, qu'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né, le 28 novembre 1697, à Bordeaux. Venu de bonne heure à Paris, il y termina son cours de théologie, fut chargé d'aller professer la philosophie à Tours, et s'en acquitta d'une manière si distinguée, qu'après la mort du P. Ducerceau il fut désigné pour le remplacer comme instituteur du prince de Conti. Cette éducation terminée, il devint principal du collége de Louis-le-Grand. Ce fut à cette époque, que Voltaire écrivit au P. de La Tour une Lettre fameuse par les éloges qu'il y donne aux Jésuites, ses anciens maîtres, attaqués de toutes parts (*Voy.* PORÉE). Le P. de La Tour, ayant été nommé procureur-général des missions étrangères, il ne put

(1) Et non pas *Foy*, comme on lit, dans l'article *La Tour* de Barbier.

échapper à l'exil prononcé par le parlement de Paris contre les membres les plus influents de la société. Il vint alors chercher un asile à Besançon, et y mourut en 1766. Il avait été l'un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*. On trouve une Notice sur le P. de La Tour dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, pour 1767. W—s.

TOUR (Charles-Jean-Baptiste des Galois de La), vicomte de Glené, seigneur de Chezelles, etc., naquit à Paris, le 11 mars 1715, de J.-B. des Galois, seigneur de La Tour, en Forez. Son père, après avoir administré les intendances de Poitou et de Bretagne, passa à celle de Provence, en 1734. Le fils qui fait le sujet de cet article fut reçu conseiller au parlement d'Aix, en 1735. Il devint maître des requêtes en 1738, président au grand-conseil en 1740, intendant de Provence en 1744, après son père, auquel il succéda encore dans la charge de premier président du parlement d'Aix, que celui-ci avait occupée douze ans, et qu'il laissa vacante par sa mort, en 1747. A ces doubles fonctions que le vicomte de La Tour remplit jusqu'à la révolution, il joignit celles d'inspecteur du commerce du Levant, et de président du conseil d'Afrique : il fut aussi chargé des détails de l'administration militaire, pendant la guerre d'Italie. En 1771, il partagea avec sa compagnie le renvoi et l'exil des parlements. Ce fut chez lui que Monsieur (depuis Louis XVIII), choisit sa demeure à l'époque de son voyage de Provence. Dans le cours d'une longue carrière, en accumulant des places qui, par leur nature, semblaient être incompatibles, La Tour sut par ses principes, ses manières affectueuses et une administration ferme et éclairée, maintenir l'autorité du roi, et se concilier la bienveillance publique. A l'époque du siége de Mahon, les troupes destinées à cette expédition manquant des fonds nécessaires à leur embarquement, il trouva dans son zèle les moyens d'y subvenir : plusieurs millions furent avancés sur sa seule signature par les premières maisons de commerce de Marseille. Les Provencaux, les amis des arts et les archéologues, déplorent encore la perte de trois belles tours antiques, ouvrage des Romains, qui étaient incorporées au vieux palais d'Aix, et dont l'intendant La Tour autorisa trop facilement la démolition, en 1786, lorsqu'on creusa les fondements du nouveau palais qui n'a jamais été achevé (1). Mais si, comme intendant, il ne fut pas toujours en son pouvoir de concilier les vœux et les intérêts de ses administrés avec les obligations de sa charge, du moins, comme chef du parlement, il mérita l'estime universelle par ses lumières et son intégrité. Exempt de morgue, il joignait à beaucoup de bonhommie, à un caractère obligeant et gai, des talents peu communs. Il parlait en public avec autant de décence que de facilité, et ses harangues, aux rentrées du parlement, étaient remplies d'éloquence et de raison. Nommé député à l'assemblée des notables, en 1787, il y fut mal vu par la magistrature, qui le regardait comme un financier, comme un homme dévoué à la cour, et cepen-

(1) La principale de ces tours, suivant Peiresc et Saint-Vincens le père (*Voy.* ces noms), paraît avoir été un tombeau. On y trouva trois urnes, dont une en porphyre contenait une bulle d'or et des médailles de Trajan et d'OElius Verus. (*V.* le *Mémoire* de Saint-Vincens, sur cette tour, lu en novembre 1786, dans la séance publique de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et la gravure qui l'accompagne).

dant ce fut à son retour que l'assemblée des communes de Provence, en 1788, lui décerna une médaille, avec cette inscription bien remarquable pour le temps : *Le tiers-état de Provence à Charles-Jean-Baptiste des Galois de La Tour, intendant du pays, son ami depuis plus de quarante années.* La ville de Marseille lui est en particulier redevable de plusieurs embellissements, et de quelques établissements utiles. Après la suppression des parlements, et la dissolution totale de la magistrature, La Tour fut obligé de quitter la Provence. Retiré en Bourgogne, dans sa terre de Saint-Aubin-sur-Loire, il y trouva, au milieu de ses anciens vassaux, un asile sûr pendant les premiers orages de la révolution. Cependant il fut arrêté, en 1793, conduit à Paris, et renfermé au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Il mourut dans cette capitale, le 24 janvier 1802, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait épousé, en 1748, Marie-Madeleine d'Aligre, fille du second président du parlement de Paris, et il la perdit, en 1780. Il en eut deux fils. — L'aîné, Étienne-Jean-Baptiste, après avoir été conseiller au parlement, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu, en 1788, de l'évêché de Moulins, créé pour lui, mais dont les circonstances politiques l'empêchèrent de prendre possession. Nommé, en 1817, à l'archevêché de Bourges, et sacré le 26 sept. 1819, il mourut dans cette ville, le 20 mars 1820, à l'âge de soixante-dix ans. A—T.

TOUR (Baillet, comte de La), général autrichien, né au château de La Tour dans la province du Luxembourg, vers le milieu du dix-huitième siècle, d'une ancienne et noble famille, d'origine française, prit de bonne heure le parti des armes, fit ses premières campagnes dans la guerre de la succession de Bavière, en 1778, contre les Turcs, sous Lascy et Laudon; fut nommé colonel du régiment des dragons de son nom, l'un des plus beaux de l'armée autrichienne, puis général-major. C'est en cette qualité qu'il fut employé, en 1789, par Joseph II, contre les habitants des Pays-Bas révoltés. Ce qu'il devait à ses compatriotes ne l'empêcha pas d'exécuter avec fidélité les ordres de son souverain : il se rendit maître de Charleroi, et par sa fermeté et sa valeur contribua beaucoup au rétablissement de l'ordre dans ces contrées. Mais la révolution de France vint bientôt y causer d'autres troubles; et le général de La Tour y fut encore employé. Il commandait à Tournay lors de la bataille de Jemmappes, en nov. 1792; et après y avoir soutenu pendant plusieurs jours les efforts de la gauche des Français, il se retira sur le Rhin, rentra dans la Belgique au printemps de l'année suivante, avec le prince de Cobourg, et contribua aux succès de cette campagne, notamment à la bataille de Nerwinde et à l'attaque du camp de Famars. Nommé feld-maréchal-lieutenant, il commandait l'aile gauche de l'armée autrichienne devant Maubeuge; et son corps fut le seul qui obtint des succès à la bataille de Watignies (16 octobre 1793). Dans les premiers mois de l'année suivante, il se fit encore remarquer par divers exploits près de Landrecies et sur la Sambre; mais lorsque les armées de la coalition abandonnèrent les Pays-Bas, en 1794, le comte de La Tour fut chargé de couvrir leurs mouvements rétrogrades, d'abord derrière la Meuse, et ensuite

derrière le Rhin. Il résista long-temps sur les hauteurs de Liége; se retira en bon ordre et ne put être entamé lorsqu'il fut attaqué par sa gauche sur l'Ourthe, le 18 septembre 1794, et à Duren le 2 octobre suivant. Il fit encore la campagne de 1795, en Franconie, où il conduisit l'arrière-garde devant des forces très-supérieures; mais qui ne purent l'accabler. Nommé feld-zeng-meister ou général d'artillerie, en 1796, il fut chargé, sous l'archiduc Charles, sur le Haut-Rhin, du corps d'armée que le départ de Wurmser pour l'Italie avec l'élite des troupes, ainsi que la défection des Saxons et des Bavarois, qui venaient de faire une paix séparée avec la république française, avaient fort affaibli. La Tour ne put empêcher le passage du fleuve par l'armée de Moreau, et se retira derrière le Lech, après avoir éprouvé divers échecs à Friedberg et à Langen-Brück. Les armées autrichiennes se trouvant alors dans une position concentrique au milieu de l'Allemagne, l'archiduc Charles, leur généralissime, en profita habilement pour attaquer successivement les Français qui avaient commis la faute de séparer leurs efforts. Le général Jourdan fut d'abord repoussé et forcé d'abandonner la Franconie; et toutes les forces impériales s'étant ensuite dirigées vers Moreau, ce général fut obligé d'opérer une retraite qui lui fit le plus grand honneur, et dans laquelle La Tour, qui était chargé de le poursuivre, fut loin de profiter des avantages que lui donnaient la supériorité du nombre et surtout celle de sa cavalerie. Il éprouva même, le 2 octobre, à Biberach un échec important (*V.* Moreau, XXX, 186). L'année suivante (1797), La Tour commandait encore le corps d'armée qui fut chargé de disputer à Moreau le passage du Rhin; il n'y réussit pas mieux, et il avait commencé sa retraite sur la Bavière, lorsque les préliminaires de Léoben mirent fin aux hostilités. Il fut alors nommé gouverneur de la Styrie, puis de la Haute-Autriche. En 1806, il présidait le conseil aulique de guerre; lorsqu'il mourut presque subitement à Vienne. — Son fils, qui servait sous ses ordres en 1795, fut tué, le 27 août, à l'attaque d'une redoute près de Manheim. — Son frère, le comte Baillet, fit, comme lui, les campagnes de la révolution contre les Français, parvint au grade de feld-maréchal-lieutenant, et ayant quitté le service d'Autriche, fut fait lieutenant-général au service de France, par Napoléon, puis mis à la retraite après la chute de celui-ci. M—d j.

TOUR et TAXIS (de La), nom d'une ancienne maison princière d'Allemagne, originaire de Lombardie. On prétend qu'il lui vient de saint Ambroise, évêque de Milan, qui le donna au premier de cette famille, à qui il avait confié, dans une émeute populaire, le poste de la Tour, appelée de la *Porte-Neuve*, où il se défendit avec un grand courage. Un de ses descendants s'appela *Tacius*; et c'est de cet aïeul que plus tard (1313) *Lamorald* prit le nom de *Taxis*. Son arrière-petit-fils, *Roger Ier*, comte de Thurn, Tassis et Valsassina, se rendit en Allemagne, y fut reçu chevalier, en 1450, par l'empereur Frédéric II, et immortalisa son nom par l'invention des postes, qu'il organisa d'abord dans le Tyrol. — Son fils, François; qui fit établir, en 1516, un service de postes entre Bruxelles et Vienne, fut nommé maître des postes général, par l'empereur Maximilien Ier. Ses

descendants ajoutèrent encore de nouveaux perfectionnements à cette utile invention, qui s'étendit bientôt à toutes les contrées. — LÉONARD-DE-TAXIS, qui s'était distingué, en 1543, par l'établissement d'un service de poste à franc-étrier entre les Pays-Bas et l'Italie, à travers la Souabe et le Tyrol, et par d'autres améliorations du même genre, fut élevé, par l'empereur Rodolphe II, au rang de baron et à celui de maître de poste général de l'empire d'Allemagne. — Son fils, LAMORALD-DE-TAXIS, obtint, en 1615, la dignité de comte de l'empire, et reçut en fief de l'empereur Matthias, pour lui et ses descendants, le privilège des postes de l'empire, qui fut étendu, en 1621, par l'empereur Ferdinand II, à la branche féminine. — EUGÈNE-ALEXANDRE fut élevé, en 1681, par le roi d'Espagne Charles II, à la dignité de prince, et en 1686, par l'empereur Léopold Ier, à celle de prince de l'empire, jusqu'à ce que la charge de maître de poste général ayant été établie en fief princier, relevant immédiatement du trône impérial, le prince Alexandre-Ferdinand en fut investi par l'empereur, et nommé, en 1754, membre du collége des princes de l'empire à la diète de Ratisbonne. Cette maison, qui possédait d'ailleurs encore la dignité de maréchal du Hainaut, s'était donc élevée si haut par l'introduction des postes. Plusieurs princes et états refusèrent de regarder les postes comme une régale impériale, et, par exemple, Brunswick, Brandebourg, la Saxe, la Hesse, établirent dans leurs territoires un service de postes indépendant de celui de l'empire, et appartenant à la maison Taxis : celle-ci se maintint pourtant dans la plupart des autres états, en Souabe, en Franconie, en Bavière, etc., jusqu'au moment de la révolution française, dont elle devait aussi subir les conséquences. Par la création de la confédération du Rhin, la maison de Taxis perdit sa souveraineté. Elles est à présent avec ses 16 milles carrés et quarante mille habitants vassale du Wurtemberg et de la Bavière : ces deux états lui ont conféré la dignité de maître de poste général héréditaire, avec la permission d'exploiter les postes dans leurs territoires respectifs à son profit, contre une rente à payer à l'état. La Bavière a ensuite privé de nouveau la maison de Taxis du service des postes, en la dédommageant par une rente perpétuelle de cinquante mille florins, établie sur des domaines. La maison de Taxis a réorganisé, depuis 1815, le service des postes dans plusieurs autres parties de l'Allemagne, nommément dans les villes anséatiques.

Z.

TOUR D'AUVERGNE. (DE LA) *Voy.* BOUILLON et TURENNE.

TOUR D'AUVERGNE-CORRET (THÉOPHILE MALO DE LA), né le 25 déc. 1743, à Carhaix, dans la Basse-Bretagne, d'une ancienne et illustre famille, la même que celle de Turenne, fit ses études au collége de Quimper, où il se distingua par son application, et ses progrès dans les langues anciennes. En 1767, il entra dans les mousquetaires, et quelques mois après il reçut un brevet de sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois. Sa douceur et son attachement à ses devoirs lui méritèrent bientôt l'estime de ses chefs et l'amitié de ses camarades. Il employa ses loisirs à s'instruire dans toutes les parties de l'art de la guerre. Polybe et Végèce, Folard et Montecucculi formaient sa lecture habi-

tuelle; mais les commentaires de César avaient un attrait de plus pour le jeune officier, parce qu'il y trouvait des détails précieux sur les Gaulois, dont il méditait d'écrire un jour l'histoire. Fatigué de sa longue inaction, il sollicita un congé pour aller défendre contre les Anglais l'indépendance de l'Amérique. Il ne put pas l'obtenir; mais on lui accorda la permission de rejoindre, comme volontaire, l'armée espagnole, commandée par le duc de Crillon (*V.* ce nom, X, 269). Il signala sa valeur au siége de Mahon par de nombreux exploits. Un jour, après un combat très-meurtrier, il retourna seul sur les glacis de la place, enlever, au milieu d'une grêle de balles, un de ses camarades blessé, et le rapporta sur ses épaules jusqu'aux avant-postes. Le duc de Crillon, n'ayant pu lui faire accepter le commandement des volontaires, le choisit pour son aide-de-camp. Il reçut du roi d'Espagne, Charles III, la décoration de son ordre, mais il refusa la pension de 3,000 fr. que ce prince lui fit offrir en même temps. Après la paix de 1783, il rejoignit ses drapeaux, et reprit, avec une nouvelle ardeur son dessein d'éclaircir les antiquités gauloises. Aidé par Le Brigant (*V.* ce nom, V, 598), il fit une étude plus approfondie de la langue des Celtes, que ce savant avait retrouvée dans l'idiôme populaire de quelques cantons de la Basse-Bretagne, et reconnut les emprunts faits à cette langue primitive par les Romains, et surtout par les Grecs. Il se disposait à publier le résultat de ses recherches, lorsque la révolution, en soulevant toute l'Europe contre la France, vint l'enlever à ses paisibles travaux, et lui fournir de nouvelles occasions de signaler son courage. Ayant, par une modestie bien rare, refusé toute offre d'avancement, il était encore alors simple capitaine de grenadiers. Il fit, en cette qualité, la campagne de 1792, à l'armée des Alpes, sous Montesquiou (*V.* ce nom, XXIX, 524), et revint avec son régiment vers les Pyrénées, qui devaient être le principal théâtre de ses exploits. Appelé par les généraux dans un conseil de guerre, il donna son avis sur le plan d'attaque, et se chargea ensuite de l'exécuter. Il tourne avec sa compagnie la vallée d'Aran par des chemins que la neige et les glaces rendaient impraticables, en chasse les Espagnols, s'empare d'une maison crénelée, traverse la Bidassoa, et enlève à la baïonnette toutes les redoutes qui en défendaient le passage. Son manteau plié sur le bras gauche, il fondait le premier sur l'ennemi, l'épée à la main, et le mettait en fuite (1). Humain, généreux même avec les vaincus, il était le père de ses soldats, s'imposant des privations pour adoucir leurs besoins, mangeant avec eux et couchant sous la même tente. Dans les marches, il allait toujours à pied, tenant son cheval par la bride; et si quelqu'un de ses grenadiers lui paraissait fatigué: « Camarade, lui disait-il, monte à cheval; je suis las de le conduire; » et il fallait obéir. Affligé des maux qui pesaient sur la France, il n'aimait pas en entendre raconter les détails. Il ne voulait pas que les soldats s'occupassent de politique: « Nous savons, leur disait-il, que l'ennemi est là; voilà tout ce que nous

(1) Toujours placé dans les positions périlleuses, il ne reçut pas une seule blessure. Les soldats disaient; *Notre capitaine a le don de charmer les balles.*

devons savoir. » Il refusa le titre de général ; mais comme le plus ancien capitaine de l'armée il accepta le commandement des grenadiers qui devaient former l'avant-garde. Il ne laissa que rarement au corps d'armée le temps de joindre l'ennemi : dans toutes les rencontres il défit les Espagnols, toujours plus nombreux, et conduisit sa colonne victorieuse (2) jusqu'à Saint-Sébastien. Quoiqu'il n'eût d'antre artillerie qu'une pièce de huit, il se présente devant cette forteresse importante, et le commandant espagnol intimidé se hâte de capituler. La paix avec l'Espagne lui ayant permis de demander un congé, il voulut en profiter pour venir au milieu de sa famille, rétablir sa santé délabrée. S'étant embarqué à Bordeaux (5 juin 1795) sur un transport, le bâtiment fut enlevé par un corsaire anglais, à la vue du port de Brest. La Tour d'Auvergne, confiné dans le Cornwall, revint à ses études favorites, dont à peine la guerre avait pu le distraire; car il portait toujours avec lui quelques livres. En comparant les mœurs et la langue des Gallois avec les mœurs et la langue des Bretons, il se confirma dans l'idée que ces deux peuples ont la même origine. A sa rentrée en France, il apprit qu'il venait d'être mis à la réforme. Il ne se plaignit point d'une injuste mesure qui le privait d'un grade acquis par quarante années de service. Heureux de pouvoir désormais se livrer tout entier à l'étude, il s'établit dans une ferme à Passy, afin d'être plus à portée de recevoir les secours qui lui étaient nécessaires pour terminer son grand travail. Toute sa fortune consistait dans huit cents livres de rente. « C'est beaucoup, disait-il, pour un grenadier sous les armes : c'est assez pour un homme qui ne s'est pas fait de besoins, dans la retraite. » Il écrivait alors à l'un de ses plus intimes amis : « Du pain, du lait, la liberté et un » cœur qui ne puisse jamais s'ouvrir » à l'ambition, voilà l'objet de tous » mes desirs (3). » Il avait abandonné sa pension à une pauvre famille, et il trouvait encore dans son superflu de quoi soulager quelques indigents de son voisinage; mais le discrédit des assignats le réduisit bientôt à la nécessité de demander des secours pour lui-même. Il s'adressa au ministre de la guerre, qui donna l'ordre de lui compter quatre cents écus. Il ne prit que cent vingt francs, en disant : « Si j'ai de nouveaux besoins, je reviendrai. » Le duc de Bouillon, son proche parent, à qui il avait fait rendre ses biens, voulut le forcer d'accepter la terre de Beaumont-sur Eure, qui valait dix mille francs de rentes. A toutes ses instances La Tour-d'Auvergne répondit : *Je vous remercie.* Informé que le dernier fils de son ami Le Brigant allait être enlevé par la conscription, il demanda comme une faveur d'être admis à le remplacer comme soldat. Il rejoignit l'armée en Suisse, combattit à Zurich (*V.* MASSENA), et, après la victoire, sauva la vie à des soldats russes qui, cernés, refusaient de se rendre. A la fin de la campagne il revint à Paris, rapportant des médailles et des inscriptions qu'il avait déterrées dans les ruines de l'antique Windonissa (Windish). Après la révolution du 18 brumaire, il fut élu

(2) Selon l'usage, les soldats appelaient cette réserve *la colonne infernale.*

(3) Voy. *Quelques détails sur La Tour d'Auvergne*, par M. Lecos, 1815, in-8°.

par le sénat membre du Corps législatif. Il refusa d'y siéger, disant: « Je ne sais pas faire les lois, je ne » sais que les défendre : mon poste » est aux armées. » Le premier consul lui décerna, sur le rapport de Carnot, alors ministre de la guerre, un sabre d'honneur, avec le titre de *premier grenadier de France*. Il accepta le sâbre; mais il se défendit de recevoir un titre qui pouvait blesser la délicatesse de ses camarades: « J'attendais, dit il, de mes services » un salaire plus conforme à mes » goûts, et plus digne d'un homme » de guerre. On devait ou les oublier, » ou ne se les rappeler qu'après ma » mort. » Il fut obligé de se soumettre. La guerre allait recommencer en Allemagne; il fit ses dispositions pour rejoindre l'armée; rédigea son testament, distribua ses meubles entre ses amis, et légua ses livres avec ses manuscrits à M. Johanneau (*V.* ce nom dans la *Biograph. des vivants*, III, 475). A son arrivée au quartier-général, il choisit son rang dans les grenadiers de la 46e. demi-brigade. Six jours après, il fut tué d'un coup de lance, en avant d'Uber-Hauzen, le 27 juin 1800. Il fut enseveli sur le champ de bataille, dans des branches de lauriers et de chêne. L'ordre du jour par lequel le général Dessoles instruisit l'armée de la perte qu'elle venait de faire est un modèle en ce genre (4). On ne peut le lire sans attendrissement. Le cœur de La Tour d'Auvergne fut enfermé dans une boîte d'argent, recouverte de velours noir, et confié à la compagnie qu'il avait adoptée. Son nom resta sur le contrôle, et dans tous les appels, le plus brave grenadier répondait : *mort au champ d'honneur*. L'épée qu'il avait reçue pour prix de sa valeur fut placée à l'église des invalides, dite alors le *temple de Mars*, et un arrêté des consuls décida qu'un monument lui serait élevé dans la ville de Brest; mais cet ordre n'a point reçu d'exécution. La Tour-d'Auvergne possédait toutes les langues de l'Europe, et d'ailleurs était très-versé dans les différentes branches de l'histoire ancienne. L'académie espagnole d'histoire l'avait admis au nombre de ses membres. L'ouvrage qui nous reste de lui a eu trois éditions : la première est intitulée : *Nouvelles Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons, pour servir à l'histoire de ce peuple*, Baïonne, 1792, in-8o. Elle est très-rare, l'auteur, mécontent de son travail, en ayant supprimé tous les exemplaires qui lui restaient. Elle contient, de plus que les suivantes, un *Précis historique* sur la ville de *Keraës*, en franç. Carbaix, dont il attribue la fondation au général romain Aëtius (*V.* ce nom, I, 257), vers l'an 436 (5). Cette Notice avait déjà paru dans le *Dictionnaire de la Bretagne*, par Ogé; mais elle est corrigée et augmentée de réflexions sur les moyens d'accroître le commerce et la prospérité de cette ville. La seconde édition est de 1795, in-8o.; et la troisième de Hambourg, 1801, même format : elle est ornée d'un *portrait* de l'auteur, d'après son buste par Corbet, statuaire breton; et on y a joint son *Éloge*, par M. Mangourit. La troisième est intitulée: *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe*,

(4) Il est imprimé dans les journaux du temps, dans les *Mémoires de l'acad. celtique*, tom. 1er.; dans les notes à la suite de l'*Éloge de La Tour d'Auvergne*, par M. Mangourit, etc.

(5) *Ker-aës*, en breton signifie ville d'Aëtius.

puisées dans leur vraie source, ou *Recherches sur la Langue, l'origine et les antiquités des Bretons*, etc. Le dessein de l'auteur est de prouver que les Gaulois ont été connus sous le nom de Celtes, de Scythes et de Celto-Scythes; que leur langue s'est conservée dans la Bretagne armorique; qu'on en retrouve des traces dans les langues des divers peuples de l'Europe et de l'Asie, au milieu desquels les Celtes ou Gaulois formèrent des établissements; enfin que c'est aux Celtes ou Gaulois que les Grecs et les Romains ont emprunté leur culte, et la plupart de leurs usages. La seconde partie contient un glossaire polyglotte, ou tableau comparatif de la descendance des langues des Celtes ou Bretons. On dit que La Tour-d'Auvergne a laissé manuscrit un *Dictionnaire breton, gallois et français;* et un *Dictionnaire polyglotte* fort ample, dans lequel il compare le breton avec les autres langues anciennes et modernes. Outre l'*Éloge de La Tour-d'Auvergne*, par M. Mangourit, imprimé séparément, Paris, 1801, in-8°., on peut consulter, pour plus de détails: *Notice sur La Tour-d'Auvergne*, par J.-B. Roux, Paris, in-8°., et *Quelques détails sur La Tour-d'Auvergne*, par M. Lecoz, Besançon, 1815, in-8°.; le *Népos français*, par Châteauneuf, etc. W—s.

TOUR-DU-PIN-GOUVERNET (René de La), né, en 1543, à Gouvernet, près de la petite ville du Buis en Dauphiné, d'une branche cadette de la maison dont étaient les derniers dauphins de Viennois, et que l'on voit portée sur l'état de la noblesse qui prêta serment au roi de France, en 1343, lors de la cession du Dauphiné à Philippe de Valois (*Voy.* Humbert II, xxi, 46), fut élevé dans la religion calviniste, et devint le compagnon d'armes de Lesdiguières et de Dupuy-Moubrun. N'ayant pu empêcher la fin malheureuse de celui-ci, il fut, après sa mort, un des chefs du parti protestant dans le Dauphiné, et résista, dans ces contrées, aux attaques de la Ligue et du duc de Savoie. En 1586, il tua dans un combat singulier, le chevalier de Loriol, prit son cheval, qui était le plus beau de l'armée ennemie, et l'envoya en présent au roi de Navarre. Dans les années suivantes, il s'empara de plusieurs forteresses, et se distingua par de nombreux exploits, surtout le 15 décembre 1591, au passage du Verdon, où il tua de sa main le comte de Vinchegucrre, officier de l'armée du duc de Savoie. Nommé maréchal-de-camp, dans la même année, il eut avec Henri IV une correspondance très-honorable, et ce prince, qui l'avait fait chambellan n'étant que roi de Navarre, le nomma, lorsqu'il fut monté sur le trône de France, conseiller en ses conseils d'état et privé, commandant du Bas-Dauphiné et gouverneur de Die, de Mévouillon, Montélimart, etc. Enfin Louis XIII lui accorda, en 1611, une pension de dix mille francs, somme alors considérable, et dont Gouvernet de la Tour-du-Pin jouit jusqu'à sa mort, en 1619. Sa terre de Lacharce avait été érigée en marquisat au mois de mai précédent. Brantôme, de Thou et Videl parlent avec éloge de ce guerrier, dont la devise était *courage et loyauté*. Ayant eu le malheur de tuer en duel du Pouet, un de ses amis, il acheta le terrain sur lequel avait eu lieu ce combat funeste; et, quoique protestant, il en fit don aux Capucins, chargeant ces religieux de célébrer,

tous les ans, l'obituaire de du Pouet. Pour réparer, autant qu'il était en lui, un tort qu'il pleura toute sa vie, il voulut être le tuteur du fils de du Pouet; et il le maria avec une de ses filles. C'est de lui et de Jacques, son frère, que sont descendues toutes les branches de La Tour-du-Pin qui existent encore. — Hector de La Tour-du-Pin-Montauban, son fils puîné, fut le chef des Protestants du Dauphiné, au commencement du dix-septième siècle, se soumit à Lesdiguières, en 1626, et remit les places de Mévouillon et de Sovans, où il avait fait une vigoureuse défense. Louis XIII le fit maréchal-de-camp, et lui donna cent mille livres, avec le gouvernement de Montélimart, qui resta dans sa famille jusqu'à la révolution de 1789. — Un fils de Gouvernet, appelé comme lui René, et député de la noblesse de Languedoc aux états-généraux de 1614, fut tué dans la guerre de Piémont, en 1616. M—n j.

TOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (René, marquis de La), lieutenant-général, était le fils aîné d'Hector et naquit en Dauphiné vers 1620. Élevé dans la religion protestante, il embrassa, au sortir de l'enfance, la religion catholique, et fut présenté à la cour de Louis XIII, où il eut beaucoup de succès, par tous ses avantages extérieurs et par une rare habileté dans les exercices du corps. Le cardinal de Richelieu le remarqua et lui fit donner une compagnie de cavalerie, à la tête de laquelle le jeune de Montauban combattit en Catalogne en 1641. Il fit ensuite plusieurs campagnes en Italie et en Allemagne; et s'étant démis de sa compagnie, en 1650, il leva un régiment de cavalerie de son nom (Montauban), qu'il commanda en Espagne avec une distinction telle que le roi lui confia le commandement de l'armée qui était en Catalogne sous les ordres du prince de Conti. En 1664, il fut envoyé, avec le comte de Coligni, au secours de l'empereur, qui, pressé par les Turcs, avait demandé des secours à la France; et il combattit, ainsi que ses frères Louis et Alexandre, au passage du Raab, et à Saint-Godard, de telle manière que Chorier en parle ainsi : « Notre nation » n'a pas de plus braves hommes ni » de plus vaillants; la Hongrie a vu » jusqu'où allait leur courage, et les » Turcs en ont fait l'épreuve. » Rappelé en France, l'année suivante, le marquis de La Tour-du-Pin-Montauban rétablit son régiment, qui avait été licencié, et fut nommé brigadier. Il servit en Flandre en cette qualité, et concourut, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté, sous le prince de Condé, puis à celle de la Hollande, en 1672. Sa conduite dans ces dernières campagnes le fit nommer gouverneur de Zutphen et de Nimègue, puis maréchal-de-camp (1674). Il assista en cette qualité au combat de Senef, où il fut blessé. On le chargea ensuite de conduire à Turenne vingt escadrons et huit bataillons, avec lesquels il combattit à Mulhausen. On voit, dans la relation de cette affaire, que le maréchal rendit hommage à la valeur de La-Tour-du-Pin, en cette occasion : « M. » de Montauban, dit-il, voyant que » l'ennemi venait à lui, avant que » les autres troupes eussent passé, » chargea au milieu de ses escadrons, et le mit tout en confusion. » C'est une résolution à laquelle on » doit tout le succès du combat. » Malgré sa valeur, Montauban fut fait prisonnier dans cette bataille;

mais il obtint son échange aussitôt après, et fit encore, sous Turenne, la belle campagne de 1675. Après la mort de ce grand homme, il contribua à la victoire d'Altenheim, que remporta le maréchal de Lorges. Nommé lieutenant-général, en 1677, Montaubau fut envoyé en Sicile sous le maréchal de Vivonne, et y obtint plusieurs avantages; fut gouverneur de Messine, et passa à l'armée de Roussillon, où il contribua à la prise de Puy-Cerda, dont il fut nommé gouverneur même avant la reddition de la place. Le roi récompensa alors ses longs services en lui conférant la lieutenance générale au gouvernement de Franche-Comté. Il mourut à Besançon, le 19 juillet 1687. M—D J.

TOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (LOUIS-PIERRE DE LA), neveu du précédent, fut d'abord chanoine de Lyon, puis vicaire-général d'Apt, et enfin évêque de Toulon (1712), où il se montra le digne émule de Belsunce, dans la peste qui désola la Provence, en 1720 (V. BELSUNCE, IV, 137). Ce prélat mourut en 1737. — TOUR-DU-PIN DE LA CHARCE (Jacq.-François-René de La), célèbre prédicateur, né à Ypres, le 14 novembre 1720, de la même famille, fut d'abord abbé d'Ambournai, puis grand-vicaire de Riez, ensuite chanoine de Tournay, et s'étant fait remarquer par son éloquence, fut chargé de prononcer le panégyrique de saint Louis devant l'académie française, en 1751, et de prêcher l'Avent en présence de la cour, en 1755. Son débit était noble et persuasif; mais il l'outrait quelquefois. Ses Sermons sont l'ouvrage d'une imagination brillante. Il les a publiés lui-même, en 6 vol. in-12. Ce prédicateur mourut à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, le 26 juin 1765. M—D J.

TOUR-DU-PIN GOUVERNET (JEAN-FRÉDÉRIC DE LA), comte de Paulin, ministre de la guerre, naquit, à Grenoble, le 22 mars 1727, et débuta, en 1741, dans la carrière des armes en Westphalie, puis en Bohème. Il combattit ensuite sur le Rhin, comme lieutenant de cavalerie; obtint une compagnie, et passa en Flandre, où il fit les campagnes de 1746 à 1748, sous le maréchal de Saxe. En 1749, il fut nommé colonel au corps des grenadiers de France, et fit, en cette qualité, la guerre de Sept-Ans. Il fut ensuite colonel des régiments de Guyenne, de Poitou et de Piémont, puis maréchal-de-camp, lieutenant-général, et enfin commandant des provinces de Poitou, Aunis et Saintonge, emploi qu'il conserva jusqu'à la révolution. La noblesse de Saintes l'ayant nommé, en 1789, un de ses députés aux états-généraux, il s'y montra, dès le commencement, partisan des idées nouvelles, et se réunit, avec la minorité de son ordre, à l'Assemblée des communes. Cette conduite, si étonnante de la part d'un ancien officier-général comblé des bienfaits du roi, mais connu par une rare probité, n'empêcha pas Louis XVI de le nommer ministre de la guerre, dans le mois d'août de la même année. Le nouveau ministre écrivit aussitôt à l'Assemblée pour lui faire connaître sa nomination, et protester de son zèle pour les décrets. Il présenta ensuite un plan pour l'organisation de l'armée; mais ce plan, quoique tout-à-fait nouveau, était encore bien loin de remplir les vues du parti révolutionnaire: il ne fut point adopté; et M. de La Tour-du-Pin, voyant bientôt éclater de toutes parts la ré-

volte et la sédition des troupes, commença à s'apercevoir de son erreur. Il s'en plaignit souvent à l'Assemblée, et n'obtint d'autre résultat que d'affaiblir le crédit que son patriotisme lui avait d'abord obtenu. A l'époque de l'insurrection de Nanci, il parvint cependant à faire adopter des mesures répressives. Mais les révolutionnaires connurent bientôt leur méprise; et ils se répandirent en invectives et en accusations de tous les genres contre le ministre qui les y avait entraînés. Celui-ci offrit sa démission au roi, qui, après l'avoir refusée, fut enfin obligé de l'accepter en novembre 1790. M. de La Tour-du-Pin vécut jusqu'au mois de mai 1793 dans la retraite à Auteuil, où il fut arrêté; puis mis en liberté, et arrêté de nouveau le 31 août suivant, pour être appelé en témoignage dans le procès de la reine Marie-Antoinette. Cette circonstance devait le perdre; il s'y attendait, sans doute; mais elle devait honorer à jamais son nom. Confronté, devant les juges sanguinaires, avec l'auguste accusée, le comte de La Tour-du-Pin salua respecsement l'épouse de son roi, et il répondit aux interpellations du président avec une franchise et un courage qui ne pouvaient manquer de le conduire lui-même à l'échafaud. Ce fut le 28 avril 1794, qu'on le traduisit devant le sanglant tribunal; et il fut condamné et exécuté le même jour. — Le marquis de La Tour-du-Pin Gouvernet de la Charce, (Philippe A. G. Victor-Charles), qui était aussi lieutenant-général, avait fait les mêmes campagnes en Flandre et en Allemagne, et il s'était particulièrement distingué à la bataille de Lawfeldt, à la tête du régiment de La Tour-du-Pin. Il avait été nommé commandant et lieutenant-général de Bourgogne, en 1765, et membre des assemblées des notables, en 1787 et 1788, bureau du prince de Condé. Arrêté en même temps que le ministre de la guerre, son cousin, et traduit le même jour au tribunal révolutionnaire, il périt sur le même échafaud. Il avait été aussi confronté avec la reine dans le procès de cette princesse qu'il connaissait à peine, et s'était borné à de simples dénégations. M—D j.

TOUR-DU-PIN (Philis de La). *Voy.* La Charce.

TOURAN-CHAH Ier., vingt-deuxième roi d'Hormuz, succéda, l'an 1346, à son père Cothbeddyn Ier. Son cousin Schady lui ayant enlevé, par trahison, l'île de Keisch, il marcha en personne pour lui faire la guerre. A peine eut-il débarqué, que Schady, abandonné par la plus grande partie de ses troupes, se sauva dans l'île de Keischme, d'où il eut beaucoup de peine à gagner les îles Bahr-aïn, qui lui appartenaient: il y mourut bientôt après, laissant un fils que Touran-Chah ne dépouilla point de l'héritage paternel. Mais Schambah, frère de Schady, revint de Chyraz, où il vivait retiré par suite de ses guerres contre son frère, se mit en possession des îles Bahr-aïn, et fit périr son neveu ainsi que plusieurs partisans de son frère. Il se rendit si odieux par ses cruautés, qu'il fut assassiné. Le chef de la conspiration ayant voulu se faire roi de Bahr-aïn, l'opposition qu'il éprouva de la part de quelques seigneurs offrit à Touran-Chah une occasion favorable de recouvrer ces îles. Il y aborda et fit mettre à mort l'usurpateur qui osait lui en demander le gouvernement, comme une récompense du service qu'il prétendait lui avoir rendu, en le débarrassant d'un prince

rebelle. Le roi d'Hormuz, après avoir rétabli la tranquillité à Bahraïn, s'embarqua pour El-Katif, d'où il alla visiter une partie de ses états de terre-ferme en Arabie. De retour dans sa capitale, il y passa le reste de sa vie en repos, et mourut, après un règne de trente-deux ans, en 1377. Touran-Chah a écrit en persan une histoire fort étendue, en vers et en prose, des rois d'Hormuz ses prédécesseurs. Cette histoire, dont Jean de Barros ne paraît pas avoir eu connaissance, puisqu'il n'en a point fait usage dans son Asie portugaise, semble aussi n'être connue en Europe que par l'extrait qu'en a donné Pierre Texeira, (*V.* ce nom), extrait que les auteurs anglais de la grande *Histoire universelle* ont encore abrégé. A—T.

TOURAN-CHAH II (FAKHR-EDDYN) vingt-sixième roi d'Hormuz, chassa du trône, en 1436, son frère Seif-eddyn III, qui en avait privé son père Cothb-eddyn II. Il fut confirmé dans sa souveraineté par Chah-Rokh, son suzerain, fils de Tamerlan. Abd'el-Rezzak, ambassadeur et historien de Chah-Rokh, parle, dans sa relation, de Touran-Chah, auquel il ne donne que le titre de *Wali* (souverain indépendant) et d'*émir* (prince). Au retour de son ambassade dans l'Inde, il repassa par Hormuz et eut avec Touran-Chah quelques difficultés qui furent jugées par Chah-Rokh. Le roi d'Hormuz mourut vers l'an 1466, après avoir régné en paix trente ans, suivant Jean de Barros. Texeira ne dit rien de Touran-Chah II, dont il ne fait qu'un même prince avec Touran-Chah I[er], omettant ainsi les trois règnes qui se trouvent entre ces deux rois d'Hormuz, ce qui forme, dans sa chronologie, une lacune d'environ quatre-vingt-dix ans. Touran-Chah II laissa quatre fils qui se disputèrent le trône les armes à la main, et, qui en affaiblissant, en désorganisant le royaume d'Hormuz, en préparèrent la conquête aux Portugais (*Voy.* ALBUQUERQUE et SEIF-EDDYN IV). A—T.

TOURAN-CHAH III, trente-deuxième roi, fut mis sur le trône, vers l'an 1513, par Reïs Noureddyn, qui ayant fait périr Seif-eddyn IV, frère et prédécesseur de ce prince, ne laissa au nouveau souverain que les prérogatives extérieures et honorifiques du rang suprême. Mais cet ambitieux se voyant avancé en âge, et voulant conserver l'autorité dans sa famille, la confia à son neveu Reïs Ahmed et ne se réserva que l'administration des revenus de l'état. Le jeune ministre acheva d'asservir le faible roi et l'entoura tellement d'espions, que Touran-Chah n'osait dire un mot, de peur d'être sacrifié à la vengeance de son tyran. Cependant Alfonse d'Albuquerque, voulant assurer le succès de l'entreprise qu'il avait commencée sur Hormuz, y envoya son neveu Pierre d'Albuquerque, en 1514, pour exiger, du nouveau roi, le tribut, la confirmation du traité et la restitution de la citadelle bâtie par les Portugais. Le roi, ou plutôt son ministre, paya une partie du tribut, prit des termes pour le reste, promit de ratifier le traité, mais refusa de rendre la citadelle. Pierre dissimula, et pour ôter même à Touran-Chah tout soupçon des préparatifs de guerre qui se faisaient contre lui, il lui donna vingt navires hormuziens qu'il avait repris sur les Persans. Au printemps de l'année 1515, Alfonse d'Albuquerque parut devant Hormuz avec une flotte de vingt-

sept voiles et quelques bâtiments indiens qui portaient quinze cents portugais et sept cents naturels du pays. Il ramenait un ambassadeur que Touran-Chah avait envoyé en Portugal pour demander, 1°. à être exempté de tout tribut, à cause de la diminution de ses revenus depuis que les Portugais éloignaient de ses ports tous les navires marchands; 2°. qu'il fût permis à ses sujets de naviguer dans l'Inde, et aux Indiens de venir à Hormuz; 3°. que tous les prisonniers hormuziens fussent relâchés. Le roi Emmanuel avait promis de diminuer le tribut de moitié si le roi d'Hormuz laissait bâtir une citadelle dans sa capitale; de rendre la navigation libre pour les Hormuziens et les étrangers, à condition qu'ils ne porteraient aucune marchandise prohibée, ni aucun individu des nations en guerre avec les Portugais. Il avait ordonné de mettre en liberté tous les prisonniers d'Hormuz; mais il avait rejeté les autres demandes de Touran-Chah. Pressé par Albuquerque, le prince musulman s'en remit à la générosité de ce vice-roi, qu'il pria de le traiter en père. Un traité fut signé par Nour-eddyn et par Albuquerque au nom de leurs souverains. Un étendard, aux armes de Portugal, fut placé au sommet du palais, en signe d'alliance ou plutôt de servitude volontaire, et l'on commença de bâtir la citadelle sur les fondements élevés sept ans auparavant. Touran-Chah ne craignit pas alors de se plaindre de Reïs-Ahmed à Albuquerque. Ce ministre retardait les travaux de la citadelle, contrariait les Portugais, et, pour les brouiller avec les Persans et avec son maître, il avait forcé celui-ci à recevoir le tadj (ou couronne), que Chah Ismaël lui avait envoyé, et la doctrine d'Aly, que ce monarque venait d'établir en Perse. Ahmed et Albuquerque s'observaient et cherchaient à se défaire l'un de l'autre. Le second fut plus heureux ou plus adroit; il fit assassiner le ministre en présence de Touran-Chah. Les frères d'Ahmed, sous prétexte de venger sa mort, excitèrent une sédition; mais le roi s'étant montré au peuple sur un balcon, avec Albuquerque, les mutins se dissipèrent; les chefs, assiégés dans le palais où ils étaient barricadés, furent forcés de demander quartier et bannis à perpétuité des états d'Hormuz, sous peine de mort, ainsi que toute leur famille. Tourau-Chah se croyait libre, parce qu'Albuquerque, lui témoignant beaucoup d'égards, semblait ne se mêler en rien des affaires du gouvernement; mais l'habile Portugais ne négligeait aucune mesure pour empêcher Hormuz de secouer le joug. Sur le bruit répandu, peut-être à dessein, par lui ou par les Musulmans, de l'arrivée d'une flotte égyptienne, il feignit d'avoir besoin de son artillerie pour aller au-devant de l'ennemi; et fit placer dans la citadelle toute celle qui était dans le palais et dans la ville. Quinze rois ou princes du sang, privés de la vue, étaient renfermés dans un palais avec leurs femmes et leurs enfants. Sous prétexte de prévenir les troubles auxquels ils pouvaient donner lieu, il se les fit livrer et les envoya sous bonne escorte à Goa; ne laissant à Hormuz que les deux fils de Seif-eddyn IV. Loin de s'offenser de ces mesures, Touran-Chah vit partir Albuquerque avec regrets, et pleura sa mort. Les successeurs de ce grand homme gâtèrent son ouvrage. Les ministres d'Hormuz furent dépouillés de la direction et du maniement des finances; mais en perdant la partie la plus im-

portante de leurs attributions, ils reprirent leur ascendant sur le roi. Afin d'affaiblir les Portugais, ils déterminèrent, en 1521, le vice-roi Lope de Siqueira, à réduire le prince de Lahsa, qui s'était révolté. Le succès couronna cette expédition, à laquelle prirent part les troupes d'Hormuz, sans s'exposer : le rebelle fut vaincu et tué; El Katif et les îles Bahr-aïn furent soumises, et Mir-Aschraf, ministre et général des Hormuziens, en eut le gouvernement. Après le départ de Siqueira, il revint à Hormuz, et persuada au roi de s'affranchir de la tyrannie des Portugais. Une conspiration se trama; des ordres furent envoyés aux gouverneurs de Kalhat et de Maskat, pour que, dans un même jour et à la même heure, tous les Portugais fussent égorgés : le premier obéit; le second refusa. Dans la capitale, les conjurés massacrèrent une soixantaine de Portugais; mais ils ne purent s'emparer de la citadelle. Les assiégés firent un feu si terrible, qu'ils incendièrent le palais et la ville. Touran-Chah et toute sa cour se retirèrent dans l'île de Keischme, d'où ce prince, manquant de tout, envoya demander la paix et faire ses excuses au gouverneur portugais. Mais Aschraf, craignant de recevoir le châtiment de sa perfidie, assassina le roi, en 1522, et mit sur le trône son neveu, Mahmoud ou Mohammed Padischah, fils de Seif-eddyn. Les aventures de Touran-Chah, improprement nommé *Tor*, par Maffei et d'autres auteurs et celles de son frère Seif-eddyn, forment le fond du roman de Mme. de Gomez, intitulé *Anecdotes persanes*. Les successeurs de ce prince, pendant un siècle, ne furent que des mannequins couronnés; esclaves de la puissance portugaise, jusqu'au dernier, Mohammed Chah, qui fut conduit prisonnier à Ispahan, après la conquête d'Hormuz, par les Persans, en 1622 (*V.* ABBAS Ier). A-T.

TOURAN-CHAH. *V.* MELIK EL MOADHAM, XXVIII, 219 et 224.

TOURAN-DOKHT ou plus exactement POURAN-DOKHT, reine de Perse, de la dynastie des Sassanides, était la fille aînée de Khosrou-Perwiz et la sœur de Kobad-Schirouieh. Après la mort de ce dernier (*V.* SIROES) et de son fils Ardeschir, elle fut l'ame des conspirations dirigées contre l'usurpateur Schahryar ou Schahrbarz. Trois frères intrépides, persuadés par ses discours ou gagnés par ses promesses, assassinèrent le tyran à la porte de son palais, au moment où il allait monter à cheval. Comme il ne restait d'autres descendants mâles de la famille royale que deux ou trois princes dont on ignorait la résidence et même l'existence, Touran-Dokht fut reconnue reine, l'an 629 ou 631. Douée d'un grand discernement, d'un esprit mâle et d'un zèle éclairé pour le bonheur de ses sujets, cette princesse choisit pour premier ministre et pour général de ses armées Feroukh-Zad, l'aîné des trois frères qui avaient immolé l'usurpateur. Secondée par ses talents, elle s'appliqua à faire fleurir la justice, à rétablir la tranquillité au dedans, et à maintenir la paix au dehors. Elle fit périr tous ceux qui avaient trempé dans le massacre des princes ses frères. Pour faire rentrer dans le devoir les gens de guerre, devenus insolents dès-lors qu'ils avaient mis un de leurs chefs sur le trône, elle se défit de ceux qui commandaient sur les frontières de l'empire grec, et qui tous étaient partisans de l'usurpateur. Depuis que le désordre s'était intro-

duit dans l'état, les grands opprimaient le peuple. La reine employa d'abord les voies de la douceur pour les ramener à des sentiments plus humains. N'ayant pu y parvenir, elle fit arrêter et condamner à mort plusieurs de ces petits tyrans. Cette conduite ferme et vigoureuse lui mérita les bénédictions du peuple et intimida les nobles : mais, pour le malheur de la Perse, une mort imprévue enleva Touran-Dokht, après un règne de seize, ou suivant d'autres, de sept mois. On soupçonna, non sans fonment, quelques seigueurs de l'avoir empoisonnée, pendant que son ministre se trouvait sur les frontières. Avec elle s'évanouirent les espérances et les derniers beaux jours de la Perse. Quelques auteurs lui donnent pour successeur un de ses parents, sur le nom duquel ils ne sont pas d'accord. Ce prince inepte, ouvrage de la faction des nobles, déplut au peuple, et disparut au bout d'un mois. Il fut remplacé par la princesse Azourmi-Dokht, qui, plus belle que sa sœur, dont elle ne possédait pas le génie et les talents, mais non moins fière que belle, punit de mort l'imprudent amour de Ferakh-Hormouz, gouverneur du Khoraçan, dont le fils fut le vengeur, en faisant périr Azourmi-Dokht (*V.* Roustem, XXXIX, 171). On donna pour successeur à cette reine son frère Ferakh-Zad, dont on avait découvert la retraite, et qui, victime des révolutions, fut bientôt remplacé par le malheureux Iezdedjerd III. (*V.* ce nom). Les auteurs qui rapportent des détails de guerre entre les Arabes et les Persans, sous les règnes de Touran-Dokht et de sa sœur, ont commis des anachronismes; car ces deux reines moururent avant Mahomet, par conséquent avant le khalifat d'Aboubekr, époque des premières hostilités entre les deux nations (*Voy.* Aboubekr et Khaled).—Touran-Dokht, femme du khalife Al-Mamoun, était fille de Haçan Ibn-Sahl, gouverneur de l'Irak et nièce du vezir Fadhl Ibn-Sahl. Son père étala une magnificence extraordinaire et inouie jusqu'alors, pour célébrer, l'an de l'hég. 210 (825 de J.-C.), ses noces avec le khalife. Cette princesse paraît avoir été aussi bonne que belle, savante et spirituelle, et on lui fait honneur de plusieurs traits de clémence de son époux. Elle mourut, l'an 271 (884) à l'âge de 84 ans, ayant survécu 53 ans à ce monarque (*V.* Mamoun, XXVI, 433). A—t.

TOURETTE (La). *V.* Tourrette.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de), naquit, à Aix en Provence, le 5 juin 1656. Le nom de Tournefort était celui d'une terre possédée par sa famille. Il fit ses études au collége des Jésuites, dans sa ville natale. On ne peut douter du soin qu'il mit à s'instruire dans les langues anciennes. Les connaissances qu'il y acquit servirent de base à cette érudition dont nous trouvons tant de traces dans ses ouvrages, et surtout dans son *Voyage du Levant*. Mais la passion de la botanique domina bientôt chez lui toutes les autres. Dès son enfance, elle s'était manifestée : il était né botaniste, comme on naît poète. Il se livra donc avec ardeur à la recherches des plantes. Il parcourait les campagnes environnantes, et quelquefois ses herborisations lui faisaient manquer la classe. Aussi apprit-il, en peu de temps, à connaître toutes les plantes de cette partie de la Provence. Il termina ses études par son cours de philosophie; mais son esprit droit et positif ne pouvait s'accommoder

d'un enseignement aussi vague que celui qui régnait alors. Son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, désira qu'il étudiât la théologie, et il le fit entrer dans un séminaire. Fils soumis, le jeune Tournefort embrassa cette carrière; mais sa tendresse filiale ne put le faire triompher de ses goûts. Il joignit même à ses études habituelles celle de la physique, de la chimie et de la médecine. La mort de son père, arrivée en 1677, lui rendit sa liberté. L'année suivante, il parcourut les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, d'où il rapporta un grand nombre de plantes : ce fut le commencement de son herbier. En 1679, il se rendit à Montpellier, dans le dessein de s'y livrer plus spécialement à l'anatomie et à la médecine. Il y passa deux ans, occupé de ces sciences et de la recherche des végétaux du pays, et il s'y lia avec Magnol, qui lui eut par la suite de grandes obligations. Le midi de la France ne suffisait plus à Tournefort. En 1681, il visita la Catalogne, puis les Pyrénées, où il herborisa depuis le printemps jusqu'à la fin de l'année. Pendant ce temps, son ardeur pour la science et la force de sa constitution furent mises à de très-rudes épreuves. Réduit au plus strict nécessaire, il fut néanmoins dépouillé plusieurs fois par les miquelets, et il ne réussit à sauver son argent qu'en le cachant dans le pain noir et dur dont il faisait sa subsistance, et qui n'excitait que le dédain de ces brigands. Il courut un danger plus grand encore. Une cabane dans laquelle il couchait s'écroula, et il resta enseveli sous les décombres, d'où il ne fut tiré qu'au bout de deux heures. Le spectacle des richesses dont il était entouré, le dédommageait de ces contrariétés, et il rapporta une abondante moisson de plantes. Sa réputation était parvenue à Paris. Fagon, dont les lumières et l'influence furent si favorables aux progrès des sciences, réussit à l'attirer dans cette ville, en 1683, et se démit, en sa faveur, de la place de professeur de botanique au jardin du Roi, que ses autres occupations ne lui permettaient plus de remplir. Ce jardin prit, par les soins de Tournefort, un accroissement considérable, et ses cours et ses herborisations dans les environs de Paris attirèrent une prodigieuse quantité d'étudiants, français et étrangers. Le nouveau professeur n'en conserva pas moins la facilité de continuer ses voyages. En 1688, il retourna en Espagne, visita le Portugal, et alla jusqu'en Andalousie, où il observa quelques palmiers. Il trouva dans ces différentes contrées une assez grande quantité de plantes inconnues en France, dont il enrichit le jardin du Roi. Il voyagea également en Angleterre et en Hollande, où il gagna l'estime et l'amitié des savants. Hermann, professeur de Botanique à Leyde, frappé de son mérite, et désirant l'avoir pour successeur, lui proposa sa chaire, à laquelle le gouvernement attachait un traitement de 4,000 liv. La Hollande était alors en guerre avec la France. Quelque honorable et avantageuse que fût cette proposition, Tournefort ne crut pas devoir l'accepter. La France lui devait des dédommagements. En 1691, l'abbé Bignon, président de l'académie des sciences, le fit agréer au roi, comme membre de cette société. Tournefort jouissait déjà d'une grande réputation, lorsqu'il fit paraître son premier ouvrage intitulé : *Éléments de botanique*, ou *méthode pour connaître les*

plantes, 3 vol. in-8°., Paris, 1694. Depuis plus d'un siècle, la botanique se débattait, pour ainsi dire, sous le poids des systèmes, qui se succédaient sans aucun avantage durable pour la science. La plus grande partie des auteurs se contentaient de ranger les plantes empiriquement, d'après des caractères extérieurs, et sans fonder leur classification sur aucune idée générale qui embrassât l'ensemble des végétaux. La botanique n'était pour eux que la science qui apprend à connaître les plantes. Tournefort lui-même ne sut pas s'élever au-dessus de cette idée. Parmi ceux qui ne considérèrent la botanique que sous ces rapports superficiels, figurent en première ligne Dodoens, l'Écluse, Lobel et les Bauhin. Tous, il est vrai, ont rendu plus ou moins de services par le grand nombre de plantes qu'ils ont fait connaître, et en particulier Lobel par ses figures, l'Écluse par ses descriptions, et G. Bauhin par son *Pinax*. Mais, il faut en convenir, les sciences ne vivent pas seulement de faits. Commencées par eux, elles doivent être complétées par les méthodes, ou plutôt les méthodes seules font les sciences. Aussi, malgré les travaux des célèbres botanistes que nous venons de nommer, on peut dire que la botanique, à la fin du dix-septième siècle, n'existait pas encore; et cependant on possédait déjà des matériaux d'un ordre important. A côté de ces botanistes empiriques, nous en trouvons quelques-uns qui avaient entrevu les vrais principes. Nous devons à Gessner la première idée des genres, qui, selon lui, devaient être établis sur la fleur et le fruit. Mais Césalpin fit un pas immense. Son ouvrage *De Plantis*, publié en 1583, offrit le premier exemple d'une méthode régulière; elle était fondée principalement sur la considération du fruit. Ses développements annoncent une connaissance des plantes beaucoup plus profonde que celle qui a régné pendant un siècle entier après lui, et ses principes étaient tellement supérieurs à son époque, que nous voyons G. Bauhin lui-même avouer qu'il ne les comprend pas. Fabius Columna seul paraît avoir senti leur importance. Il dit, dans son Εκφρασις, que c'est sur la graine qu'il faut établir les genres. Nous trouvons également dans l'*Isagoge phytoscopica* de Jungius (1662) des détails sur les fleurs et les fruits, qui annoncent de grandes vues dans cet auteur. Tel était l'aspect de la botanique vers la fin du dix-septième siècle. Morison, marchant sur les traces de Césalpin, mais sans le citer, fit sentir également l'importance du fruit, et il en fit une heureuse application à la famille des *Ombellifères*. Il insiste aussi sur la nécessité des affinités naturelles. Mais sa première division n'est fondée qu'en partie sur des caractères de premier ordre. La méthode de Hermann parut en 1690, dans sa *Flore de Leyde*. Tout aussi défectueuse, sous quelques rapports, que celle de Morison, sans avoir d'ailleurs ses avantages, elle ne put soutenir la concurrence avec celles de ses contemporains. On ne doit pas méconnaître les nombreux services rendus par Ray à la botanique. Mais sa méthode manquait de base unique. Inférieure à plusieurs autres, elle tendait à faire rétrograder la science. Rivin, un des plus grands botanistes qui aient existé, et celui de cette époque qui pourrait être avec le plus d'avantage opposé à Tournefort, publia, en 1690-1699, son *Introductio generalis*

ad rem herbariam (*V.* Rivin). Ses grandes divisions sont fondées sur la fleur, et les sous-divisions sur le fruit; mais dans les essais qu'il en donna, il employa d'une manière si vague ses caractères de second ordre, que l'usage de sa méthode ne pouvait être commode pour l'étude. D'ailleurs, les affinités naturelles s'y trouvent souvent contrariées. Nous ajouterons toutefois que, le premier, Rivin eut le mérite de faire disparaître la distinction entre les arbres et les herbes. Les méthodes de ces quatre auteurs étaient donc plus ou moins défectueuses, et péchaient surtout par le défaut de caractères précis dans l'établissement des genres. Il y aurait de l'injustice à oublier Magnol, qui fut moins connu peut-être, surtout en pays étranger, mais dont la méthode, fondée sur le calice, ainsi que les principes, annoncent de la sagacité. Les choses étaient dans cet état lorsque Tournefort publia ses *Éléments de la Botanique*. Ses principes relatifs à la physiologie végétale sont peu développés, et paraissent les mêmes que ceux des physiologistes qui l'avaient précédé. Il ne sera donc ici question que de ses principes de classification. Après avoir examiné fort en détail les différentes parties des plantes, il les place, selon leur importance relative, dans l'ordre suivant: fleurs, fruits, feuilles, racines, tiges, saveur, et enfin le port. Il s'occupe ensuite de la formation des *classes*, des *genres* et des *espèces*. La première division doit être la plus simple: ce sont les *classes*, qui sont comme des faisceaux de genres. Elles sont fondées sur un seul caractère, qui est le premier, le plus apparent, le plus facile à distinguer, la *fleur* (c'est ainsi qu'il nomme toujours la *corolle*); et il préfère la structure des pétales à leur nombre, qui est souvent incertain, et qui, d'un autre côté, s'accorde souvent avec la structure, comme dans les *Crucifères*. Les *genres* sont de deux ordres. Ceux du premier sont établis sur les deux principaux caractères de la plante, la *fleur* et le *fruit*, comme dans la *Mandragore*, la *Belladone*, la *Rose*, l'*Aconit*, le *Pavot*, etc. Mais ces deux caractères ne lui paraissant pas toujours suffisants, parce qu'il ne connaissait pas les détails de ces deux organes, il admet des caractères de moindre importance, par exemple, la disposition des fleurs dans le *Chamædrys* et le *Polium*, les *tubercules* dans le *Bulbocastanum*, la position et le nombre des feuilles dans quelques Rosacées et Légumineuses, etc.; ce qui constitue ses genres du second ordre. Nous devons ajouter qu'il n'en fait usage que rarement. Il établit aussi en principe qu'il vaut mieux créer de nouveaux genres que de conserver dans un genre ancien des espèces anomales. Enfin il pense qu'on ne doit admettre pour les genres que des noms sans signification. Telles sont les principales idées de sa théorie des genres. Les *Espèces*, dont la détermination est le but de la botanique descriptive, peuvent être établies sur toutes les parties accessoires. Mais leurs noms ou phrases doivent être aussi courts que possible, et non tels que ceux de Morison, qu'*on ne peut réciter d'une haleine*. De là, à l'établissement si simple et si naturel des noms spécifiques, il n'y avait qu'un pas. Ils existaient même déjà, comme on peut le voir dans les auteurs précédents. Mais ce n'était, pour ainsi dire, qu'accidentellement; et ils n'étaient pas consacrés

par la théorie. Ces principes posés, Tournefort établit vingt-deux classes sur la considération de la fleur. Obéissant au préjugé du temps, il partage les plantes en herbes et en arbres. Les quinze premières classes sont fondées sur les différences dans la structure de la fleur; la seizième, sur l'absence de cet organe; la dix-septième, sur l'absence de fleurs et de fruits; enfin, les cinq dernières comprennent les arbres et arbrisseaux, rangés également selon la structure de la fleur. Le premier volume contient la préface et la classification; les deux autres se composent de quatre cent cinquante-un dessins faits par Aubriet. Cette méthode fut attaquée par plusieurs personnes. Ray, dans le postscriptum de sa réplique à Rivin (*Responsoria*), et dans sa dissertation *De variis plantarum methodis*, lui adressa plusieurs reproches. Tournefort, dans ses observations placées après les espèces, avait eu le tort de blâmer trop souvent, et avec quelque sécheresse, l'emploi fait par Ray de caractères accessoires dans l'établissement de ses genres. Ray se trouvait placé avec avantage pour attaquer à son tour les genres de second ordre de son critique. Nous ferons observer toutefois, que Tournefort censure Morison presque aussi souvent que Ray, et qu'il donne à celui-ci, dans sa preface, de très-grands éloges. Le botaniste français répondit à Ray, dans une lettre adressée à Sherard, sous ce titre : *De optimâ methodo instituendâ in rem herbariam*, in-8°. de 27 pag., 1697, qui n'est qu'une répétition, avec quelques nouveaux développements et exemples, des principes des *Éléments*. Au reste, cette discussion n'avait été accompagnée d'aucune aigreur. L'amour de la vérité et le sentiment des convenances la terminèrent d'une manière honorable pour les deux grands hommes. Les observations critiques sur Ray, Morisson, etc., ne parurent point dans les *Institutiones*, et Ray, dans son *Methodus plantarum emendata et aucta* (1733), combina la méthode de Tournefort avec celle de Rivin, en fondant ses principales divisions sur la fleur. Cependant il rompait alors les rapports naturels encore plus que Tournefort; et il était forcé d'admettre des plantes anomales. Collet présenta les *Éléments* comme une traduction et un abrégé de l'*Histoire des plantes* de Ray. Chomel, ou plutôt, sous ce nom, Tournefort lui-même, lui répondit en exposant en regard les deux Méthodes, dont la plus légère inspection montrait la différence; et il fit voir, par un grand nombre d'exemples, combien celle de Tournefort était supérieure à celle de l'auteur anglais, dans l'établissement des genres. Il nous est impossible de discuter ici en détail le mérite de la méthode de Tournefort. Elle offre plusieurs vices essentiels. Le plus choquant est le maintien de l'ancienne distinction des herbes et des arbres et arbrisseaux, réprouvée par Rivin, et sans aucun autre motif que la disproportion de la taille, comme si beaucoup d'herbes, la *Férule*, les *Angéliques*, les *Hélianthus*, etc., n'étaient pas plus élevées qu'un grand nombre d'arbrisseaux. D'ailleurs il fut obligé d'admettre dans plusieurs de ses classes le mélange qu'il proscrivait. Il était donc en contradiction avec lui-même, en plaçant parmi ses herbes les genres *ketmia*, *heliotropitium*, *bignonia*, *adhatoda*, *salvia*, *granadilla*, *helianthenum*, *capparis*, etc. Les formes

de la corolle sont aussi un caractère trop peu précis. Elles se fondent souvent les unes dans les autres ; d'où il résulte que quelques-unes de ses premières divisions ne sont pas assez tranchées. Mais, quelque sévère que doive être la critique, elle reconnaîtra que cette méthode contrariait moins les affinités naturelles, et qu'elle était plus commode dans la pratique que toutes celles qui l'avaient précédée. La plus grande partie des genres de Tournefort fut conservée par Linné. Quelques-uns furent changés avec raison. D'autres, qui l'avaient été sans motif suffisant, ont été rétablis depuis. Il en a été de même de plusieurs noms auxquels Linné en avait substitué de nouveaux, contribuant ainsi à encombrer inutilement une nomenclature dont la création était un des plus grands services rendus par lui à la science. Tournefort, au reste, ne parle lui-même de sa Méthode qu'avec une grande modestie. Il est loin de la regarder comme parfaite, et il paraît ne la donner que comme l'application et le développement des idées de Gessner, Césalpin et Columna. « Je » suis même persuadé, dit-il, que si » les premiers auteurs de cette méthode étaient descendus dans le » grand détail des genres dont on » traite dans cet ouvrage, ils auraient » apporté à-peu-près les mêmes tempéraments dont on a tâché de se » servir. » Les dessins d'Aubriet, qui composent les second et troisième volumes, méritent une mention particulière. Ils sont faits avec soin, et comprennent beaucoup d'analyses fort supérieures à tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Tournefort n'ayant pas toujours eu soin d'en donner une explication très-détaillée, quelques auteurs, entre autres Linné et Haller, affectèrent de supposer qu'Aubriet était meilleur botaniste que lui ; mais il est plus que probable, au contraire, que ce peintre habile lui dut de très-utiles renseignements et une bonne direction. D'ailleurs la plus simple lecture des principes de Tournefort, dans ses différents écrits botaniques, suffit pour faire apprécier un aussi singulier jugement. Nous croyons devoir rendre compte de quelques autres idées isolées de Tournefort, afin de faire connaître complétement ses principes. Il regardait, avec d'autres naturalistes, comme très-probable, l'existence de graines, même dans les plantes où il n'en avait pas encore été découvert, dans les mousses, les plantes marines, etc. Il pense que, quand il manque une des deux enveloppes du fruit, celle qui existe doit porter le nom de calice. Il établit la différence entre le *calice monophylle* et le *calice polyphylle*. Le premier persiste, parce qu'il est formé par le prolongement des fibres et nervures du pédoncule ; le second tombe, parce qu'il n'est qu'articulé avec l'extrémité du pédoncule. D'un autre côté, quoiqu'il eût fait lui-même des observations sur les palmiers mâles et femelles en Andalousie, il nie à-peu-près formellement l'existence du sexe des plantes, regardée comme probable par Césalpin, admise par Millington, Grew et Ray, qu'aucun d'eux, au reste, ne prit en considération ; et il ne regarde les étamines que comme des *vaisseaux excrétoires*. Tout ce qui précède doit suffire pour donner une idée de l'influence que Tournefort exerça sur la botanique. Chacun des célèbres auteurs que nous avons cités eut son genre de mérite. Tournefort eut la gloire d'entrer plus avant qu'eux dans les vrais principes ; et la description méthodique des parties de la

fleur et du fruit, ainsi que l'établissement rationel et systématique des genres, lui assurent l'honneur d'avoir été le *premier restaurateur de la science*. Tournefort fut reçu, en 1698, docteur en médecine de la faculté de Paris. Il publia, la même année, son *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine*, 1 vol. in-12, précédé d'une préface, dans laquelle l'auteur explique plusieurs procédés pharmaceutiques. L'ouvrage est partagé en six herborisations : *Autour de la porte de la Conférence*, etc., *Dans le bois de Boulogne*, etc. Les plantes sont rangées par ordre alphabétique ; leurs noms sont accompagnés de la synonymie des auteurs précédents, et de l'exposé des vertus médicinales. On n'y trouve point de descriptions, mais de fréquentes discussions sur les caractères assignés aux plantes par les différents botanistes, seul ; mais véritable avantage de cette composition, qui, comme on voit, ne devait pas être d'un usage commode pour les commençants. Bernard de Jussieu en publia une seconde édition, enrichie de Notes, en 2 vol. in-12, 1725 ; qui contient quelques plantes nouvelles ; circonstance qui distingue également la traduction anglaise de J. Martin, 2 vol. in-8°., 1732. Le succès qu'avaient obtenu les *Éléments* engagea Tournefort à en publier, en faveur des étrangers, une traduction latine, qui parut sous le titre de : *Institutiones Rei herbariæ*, 3 vol. in-4°., 1700. La préface contient : 1°. sous le titre d'*Isagoge in Rem herbariam*, une histoire assez étendue et fort curieuse de la botanique, et l'appréciation du mérite des botanistes les plus marquants ; 2°. l'exposé des principes de l'auteur, qui ne sont guère que ceux des *Éléments*, et que nous avons examinés plus haut. Le reste du premier volume contient, comme dans les *Éléments*, l'exposition des classes ; et les deux autres, les planches, au nombre de quatre cent soixante-seize, c'est-à-dire vingt-cinq de plus que la première édition. Il en parut, par les soins d'Ant. de Jussieu, une nouvelle édition (Lyon, 1719, 3 vol. in-4°.), comprenant également le *Corollaire*. On y trouve un abrégé de la vie de Tournefort, la liste de ses ouvrages, un éloge de sa méthode, et des détails sur la vie et les écrits de quelques botanistes dont Tournefort n'avait pas parlé dans son *Isagoge*. Ce fut à l'époque de cette importante publication, que, sur la proposition de l'académie des sciences, par l'organe de Pontchartrain, Louis XIV chargea Tournefort de voyager dans le Levant. L'académie désigna pour l'accompagner Aubriet, peintre très-distingué, dont nous avons déjà parlé, et Gundelsheimer, médecin allemand fort instruit, et dont Tournefort lui-même vante les connaissances en botanique. Il fut décidé qu'à son retour, toutes ses dépenses lui seraient remboursées par le trésor ; qu'il recevrait d'avance trois mille liv. ; que ses pensions seraient régulièrement payées pendant son absence ; enfin que son voyage lui donnerait d'autant plus de droit à une augmentation de traitement et à des gratifications. Tournefort partit de Paris, le 5 mars 1700, pour aller s'embarquer à Marseille. Le premier fruit de ce voyage fut l'envoi à Paris des descriptions et dessins de quelques plantes et poissons de Provence, peu connus. Notre voyageur visita l'île de Candie, l'Archipel, Constantinople, les côtes méridionales de la mer Noire,

l'Arménie turque et persane ; la Géorgie, le mont Ararat et revint par l'Asie-Mineure qu'il traversa en visitant Tocat, Angora, Pruse, Smyrne et Éphèse. De tous les lieux où il fit quelque séjour, il envoya en France des descriptions et dessins de plantes, d'objets des autres règnes et d'antiquités. Ils étaient soumis au roi, qui paraissait prendre plaisir à les examiner. Tournefort devait également visiter la Syrie et l'Égypte ; mais la peste, qui ravageait ces deux pays, l'en empêcha. Le 13 avril 1702, il s'embarqua à Smyrne et rentra, le 3 juin, dans le port de Marseille. Sa relation, sous le titre de *Voyage du Levant*, fut imprimée au Louvre, en deux volumes in-4°. ; le second ne parut qu'après sa mort, en 1717. La même année, une seconde édition, en 3 vol. in-8°., fut imprimée à Lyon, et une troisième parut en 1718, à Amsterdam, en 2 vol. in-4°. Ce Voyage qu'on lit avec intérêt, même après les relations de Spon, Wheler, Tavernier, etc., contient, entre autres, beaucoup de détails sur l'île de Candie, sur Constantinople et l'Arménie, et sur l'archéologie, qui leur avaient échappé. Mais il a surtout un grand prix sous le rapport de la botanique, l'auteur ayant recueilli treize cent cinquante-six plantes nouvelles, la plus considérable moisson qu'eussent encore fournie ces contrées, et dont quelques-unes leur étaient communes avec l'Europe. Elles furent publiées dans un *Corollaire* destiné à faire suite aux *Institutions;* accompagnées de quelques dessins faits par Aubriet, comme ceux du reste de l'ouvrage. M. Desfontaines a fait paraître, en 1808, un *Choix de plantes du Corollaire des Instituts*, 1 vol. in-4°., avec soixante-dix planches gravées sur les dessins d'Aubriet, les seuls que ce peintre eût exécutés. Le ton de la narration est fort simple, et grave ou enjoué, selon que le sujet l'exige : en un mot, ce Voyage est un des monuments scientifiques les plus remarquables de cette époque(1). Tournefort, après son retour, fut nommé professeur de médecine au collége de France. C'est ainsi que le cercle de son influence tendait toujours à s'agrandir. Ses nombreuses collections y contribuèrent aussi beaucoup: elles se composaient non-seulement d'un herbier très-considérable, mais encore d'objets des autres règnes, qu'il avait rapportés de ses voyages, ou qui lui étaient adressés de tous côtés, et qui attiraient chez lui un grand nombre de curieux de toutes les classes de la société. Comblé des faveurs de son gouvernement, admiré de ses compatriotes, considéré dans toute l'Europe, Tournefort pouvait jouir longtemps encore de son illustration, et faire faire de nouveaux progrès à la science. Atteint dans la rue, comme Morison, par une voiture, il languit pendant cinq ou six mois, et mourut, des suites de ce coup, le 28 novembre 1708, dans sa cinquante-troisième année (2). Après sa

---

(1) La relation de Tournefort est écrite en forme de lettres adressées au ministre Pontchartrain, ce qui lui ôte la sécheresse monotone d'un journal. Plus variée, et plus intéressante que celles de Spon, de Wheler, etc., qui ne parlent que d'inscriptions et de monuments antiques, elle est bien supérieure, sous le rapport de l'instruction, aux relations superficielles ou exagérées de Tavernier, de Paul Lucas, etc., qui ne voyageaient que par curiosité ou dans des vues mercantiles, Tournefort ne montre pas moins d'érudition sur l'histoire du moyen âge que sur celle des temps anciens. Les détails qu'il donne sur la Géorgie sont d'autant plus curieux, que ce pays n'était alors connu que par les récits exacts mais déjà surannés de Della Valle et de Chardin. A—T.

(2) Tournefort, par son testament, légua au roi son cabinet d'histoire naturelle et de curiosités, et à l'abbé Bignon ses livres de Botanique. A-T.

mort, Bernier fit paraître son *Traité de la matière médicale*, et l'*Histoire et l'usage des médicaments et leur analyse chimique*, Paris, 1717, 2 vol. in-12, dans lequel les plantes sont rangées selon leurs vertus; il est accompagné d'une grande quantité de recettes. Les Mémoires de l'académie des sciences contiennent plusieurs Dissertations de Tournefort, depuis l'an 1692 jusqu'en 1707. Celles des années 1705 - 1706 offrent quelques genres nouveaux de plantes avec des analyses. On trouve, dans ses Mémoires sur les plantes marines, sur les usages des vaisseaux et des muscles de certaines plantes, sur les maladies des végétaux, etc., des observations curieuses pour l'époque, et qui ont au moins un intérêt historique. Haller nous apprend qu'un grand nombre de manuscrits de cet auteur passèrent, après sa mort, entre les mains de Réneaulme, qui promit de les publier. Ils contenaient, entre autres, une nouvelle édition de l'*Histoire des plantes des environs de Paris*; un Catalogue des plantes qu'il avait recueillies en France, surtout en Provence et dans les Pyrénées, et le Portugal, avec l'indication des localités; des discussions sur les descriptions des auteurs; des observations historiques ou descriptions des plantes. Des trésors de science étaient probablement renfermés dans ces Recueils, dont rien ne paraît avoir été sauvé. L'Éloge de Tournefort fut prononcé par Fontenelle, à l'académie des sciences, en 1708, et se trouve en tête du *Voyage du Levant*. On trouve aussi, dans l'édition de 1718 du même ouvrage, une *Lettre* de M. Lauthier *à M. Begon*, contenant un abrégé de la Vie de Tournefort. Plumier avait consacré à cet illustre botaniste le genre *Pittonia*, de la famille des Borraginées; Linné crut devoir changer ce nom en celui de *Tournefortia*. D—U.

TOURNÉLY (Honoré), docteur et professeur de Sorbonne, né, à Antibes, le 28 août 1658, vint de bonne heure à Paris, où il fut élevé par les soins d'un oncle, l'abbé Mouton, qui était attaché au clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les heureuses dispositions du jeune Tournély lui procurèrent des succès brillants dans ses études; il fut reçu de la maison et société de Sorbonne, et prit le bonnet de docteur en 1686. Deux ans après il obtint une chaire de théologie à Douai. On l'a regardé comme ayant eu la principale part à la mystification de quelques Jansénistes, connue sous le nom de Fourberie de Douai, et racontée dans tous les écrits du temps, entre autres, dans les *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du père d'Avrigny, sous l'année 1690 : nous avouerons nettement que le rôle que joua l'abbé Tournély dans cette affaire fait plus d'honneur à son esprit qu'à sa candeur. Aussi se trouva-t-il en butte à toute sorte de sarcasmes de la part de ceux qu'il avait joués. En 1692, on le rappela dans la capitale, et on lui confia une chaire de théologie en Sorbonne. Il la remplit avec succès pendant vingt-quatre ans. Cette place l'obligea de renoncer à un canonicat qu'il avait obtenu à Tournay, ville alors réunie à la France; pour l'en dédommager, on le pourvut d'un canonicat de la Sainte-Chapelle, à Paris, puis de l'abbaye de Plein-Pied, diocèse de Bourges. L'abbé Tournély quitta sa chaire en 1716, lors des troubles qui éclatèrent dans la faculté de théologie; mais il ne cessa de réclamer contre l'esprit de licence et d'insubordina-

tion, et l'on croit même qu'il défendit les droits de l'Église par quelques écrits qui parurent anonymes ou sous des noms empruntés. Le temps de sa retraite fut principalement employé à revoir les traités qu'il avait dictés en Sorbonne; ces traités parurent de 1725 à 1730 : ce sont ceux de la Grace, des Attributs de Dieu, de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Église et des Sacrements, tant en général qu'en particulier. L'impression du traité du Mariage était presque achevée au moment de la mort de l'auteur. Cette théologie est regardée comme un des ouvrages les plus complets de ce genre. Tournély fut un des docteurs qui travaillèrent avec le plus de zèle à ramener le bon ordre dans la faculté de théologie de Paris. Nommé à cet effet membre d'une commission, en 1729, il rédigea un Mémoire pour faire revivre les délibérations prises en 1714; mais il ne vit point la conclusion de cette affaire. Une attaque d'apoplexie le conduisit au tombeau, le 26 décembre 1729. Ses adversaires mêmes ont rendu justice à ses talents: érudit, laborieux, propre aux affaires, il était regardé comme un des docteurs les plus habiles de son temps. On a deux abrégés de sa théologie: l'un plus étendu, par Montaigne, docteur de Sorbonne et prêtre de Saint-Sulpice, mort le 3 avril 1767; l'autre plus court, par le lazariste Collet. Les Jansénistes prétendaient que Tournély, ainsi que Tournemine, rédigeait les ouvrages de M. Languet, évêque de Soissons; mais ce bruit ne repose sur aucun fondement solide; et le prélat, depuis la mort de l'un et de l'autre, fit paraître un plus grand nombre d'écrits qu'auparavant. P—c—t.

TOURNEMINE (Le P. René-Joseph), célèbre jésuite, était né, le 26 avril 1661, à Rennes, d'une ancienne et illustre maison de Bretagne. Ayant achevé ses études avec succès, il embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de dix-neuf ans, et professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie, de la manière la plus brillante. Doué d'une imagination vive (1), d'un esprit pénétrant et d'une mémoire heureuse, il acquit, dans l'exercice des diverses fonctions dont il était chargé, des connaissances très-variées. Histoire ancienne et moderne, chronologie, géographie, numismatique, morale, littérature, etc., toutes les matières étaient de son ressort. Il fut appelé, sur la fin de 1701, à Paris, pour prendre la direction du journal connu sous le titre de Mémoires de Trévoux (2), parce qu'il s'est imprimé long-temps dans cette ville; et il l'enrichit d'une foule d'analyses et de dissertations curieuses, qui le firent bientôt connaître dans toute l'Europe. Remplissant les devoirs d'un critique avec une impartialité bien rare, il ne se croyait point obligé de dissimuler les torts ou les erreurs, même de ses confrères; et il rendit une justice complète aux écrivains dont il ne partageait ni les principes ni les opinions. C'est ainsi qu'on le vit combattre les idées systématiques des PP. Hardouin et Panel (*V.* ces noms), et payer un juste tribut d'admiration aux talents

(1) Elle l'entraînait peut-être trop loin. Suivant Voltaire, il était connu chez les Jésuites, par ces deux petits vers :

> C'est notre père Tournemine
> Qui croit tout ce qu'il imagine.

(2) Ce *Journal*, commencé en 1701, par les PP. Catrou et Rouillé, fut continué, après la suppression de la société, jusqu'en 1767; il se compose de 265 vol., petit in-12. On le trouve difficilement complet, parce que les dernières années sont rares. Voy. la *Notice des journaux*, par M. Brunet, à la suite du *Manuel du libraire*; et le *Dict. des Anonymes*, par M. Barbier, n°. 11753.

supérieurs de Voltaire. Après avoir lu *Mérope*, il n'hésita pas à déclarer que cette pièce lui paraissait égaler tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité (3), tandis que des écrivains tels que Piron (4) s'efforçaient d'en contester le succès; et il ne cessa jamais de témoigner pour l'auteur les plus grands égards, même lorsqu'il était forcé de le critiquer. Le P. Tournemine ne s'est écarté qu'une seule fois de cet esprit de justice et de modération qui le caractérise particulièrement : c'est dans sa défense du grand Corneille, contre l'un des commentateurs de Boileau (Brossette). Il est évident que l'éloge de Corneille n'est ici qu'un prétexte, et que son but est d'infirmer les jugements du législateur du Parnasse, dont il se rappelait sans doute, bien qu'il n'en parle pas, les épigrammes contre le journal de Trévoux. Mais cette tentative lui a mal réussi; et en reproduisant, dans les *OEuvres diverses* de P. Corneille (Paris, 1738, in-12) l'art. du P. Tournemine, l'abbé Granet lui a rendu un fort mauvais service. Malgré ses occupations déjà si nombreuses, le P. Tournemine entretenait une correspondance active avec les savants les plus distingués de la France et des pays étrangers ; il était le protecteur de tous ceux qui montraient des dispositions pour les lettres, et il se faisait un devoir de donner des conseils aux jeunes écrivains, dont les succès devenaient les siens propres. Cependant ses confrères regrettaient de lui voir dissiper un temps précieux, sans exécuter aucun des ouvrages qu'il ne cessait de promettre. Ils essayèrent de le fixer, en lui confiant la garde des livres de la maison professe, et après la mort du P. Bonanni (1725), il fut chargé de continuer l'*Histoire littéraire de la société*, depuis l'époque où l'a laissée Southwel (*V.* ce nom). Il s'empressa de demander des Mémoires dans chaque province ; il fit même compulser les archives de Rome; mais, toujours entraîné loin de son objet par des distractions continuelles, il ne put remplir ses engagements. Dans les dernières années de sa vie, il joignit à ses occupations ordinaires des conférences pour les jeunes religieux et la direction. Il mourut à Paris, le 16 mai 1739, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, vivement regretté de ses confrères (5) et de ses nombreux amis. On trouvera la liste détaillée de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XLII, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. Ce sont, pour la plupart, des *Dissertations* insérées dans les *Mémoires de Trévoux*, depuis le mois d'avril 1702 jusqu'au mois de janvier 1736. Le recueil en serait fort intéressant, et aurait été bien reçu du public : les principales sont : Dissertation sur le système des dynasties d'Égypte, par le chevalier Marsham, *avril* 1702 (*Voy.* MARSHAM, XXVII, 258). — Sur l'origine de divers peuples d'Afrique, à l'occasion d'un passage de Salluste, *juin* 1702. — Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables, *novembre*, *décembre* 1702, *février* 1703.—Con-

(3) Voy. la Lettre du P. Tournemine au P. Brumoy, imprimée à la tête de la tragédie de *Mérope*.

(4) Chacun connaît l'injuste épigramme de Piron qui commence par ce vers :

Par l'arlequin *Mérope* usée.

(5) Suivant quelques biographes, il était plus communicatif avec les étrangers qu'avec ses confrères. Trop prévenu en faveur de son savoir, et encore plus de sa naissance, il se plaignait quelquefois qu'on le confondit avec un simple religieux. N'ayant trouvé aucune preuve de cette allégation dans les écrivains contemporains, on n'a pas cru devoir la répéter sur le témoignage du *Dictionnaire universel*.

jecture sur l'origine de la différence du texte hébreu, de l'édition samaritaine, et de la version des Septante dans la manière de compter les années des patriarches, *mars* et *août* 1703; l'auteur retoucha depuis cette pièce, et donna de nouveaux développements à son système, dans son édit. de *Menochius*. — Histoire des étrennes, *janvier* 1704; c'est un supplément à ce qu'en ont écrit Lipenius et Spon (*V.* LIPENIUS, XXIV, 544). — Des Dissertations sur des médailles de Faustine l'ancienne, de Gratien, de Galien, d'Adrien, etc., traduites la plupart en latin, et insérées dans les *Electa rei numariæ*. — Éclaircissements sur la prophétie de Jacob: *Non auferetur sceptrum de Judâ*, *mars* 1705, *février* 1721; c'est, de l'avis de plusieurs critiques, ce que l'on a écrit de plus solide sur ce sujet. — Explication d'une Cornaline du cabinet du roi, qu'on appelle le cachet de Michel-Ange, *février* 1710. On trouvera des détails sur ce chef-d'œuvre dans le *Traité des pierres gravées* de Mariette et dans la *Bibl. glyptographique* de Murr. — Réflexions sur la dissertation de Leibnitz touchant l'origine des Français, *janvier* 1716. Le P. Tournemine prétend que les Français sont une colonie de Gaulois. Dom Vaissette (*V.* ce nom) a combattu ce sentiment. — Lettre sur l'immatérialité de l'ame et les sources de l'incrédulité, *octobre* 1735. C'est une réponse à Voltaire, qui l'avait prié de l'aider à résoudre ses doutes. Il est presque inutile d'ajouter que le philosophe ne fut pas content des raisonnements du P. Tournemine (Voy. *OEuvres de Voltaire*, tom. XLIX, éd. de Kell). On doit encore à Tournemine: les *Tables chronologiques*, dans l'édition de la Bible publiée par J.-B. Duhamel, 1706, in-fol; des *Réflexions sur l'athéisme*, imprimées avec le *Traité de l'existence de Dieu*, par Fénélon; une excellente édit. des *Commentaires de Menochius sur l'Écriture sainte*, Paris, 1719, 2 vol. in-fol., enrichie de douze dissertations très-savantes; une édit. de l'*Histoire des Juifs*, de Prideaux, Paris, 1726, avec des éclaircissements sur la ruine de Ninive et la durée de l'empire Assyrien; et une Dissertation sur les livres de l'Ancien Testament que les Protestants n'admettent pas comme canoniques; un *Panégyrique de saint Louis*, prononcé devant l'académie française, en 1733, imprimé in-4°. et in-12, etc. Outre les auteurs cités, on peut consulter pour plus de détails: Lettre sur la mort du P. Tournemine, par le P. Belingan, dans les *Observations sur les écrits modernes*, tom. XVIII; son Éloge, dans les *Mémoires de Trévoux*, *septembre* 1739. W—s.

TOURNERIE (ÉTIENNE LE ROYER DE LA), né, à Mantilli près de Domfront, le 20 janvier 1730, mourut à Domfront, le 27 décembre 1812. Issu d'une famille qui avait donné le jour à plusieurs hommes de robe, La Tournerie se sentit, très-jeune encore, entraîné vers la jurisprudence, à laquelle il consacra une grande partie de sa vie, soit comme avocat, soit comme juge, soit comme auteur. Reçu avocat au parlement de Rouen, en 1754, il suivit pendant quelque temps cette profession, dont il n'interrompit l'exercice que pour retourner, vers 1766, dans son pays natal, où il fut pourvu des charges d'avocat et de procureur du roi et de MONSIEUR, au bailliage de Domfront. Pendant la révolution, dont il adopta les principes, il fut

nommé successivement commissaire près le tribunal du district de Domfront, juge au tribunal de département à Alençon, puis juge au tribunal de la première de ces villes. De ces quarante-cinq années passées dans les fonctions de la magistrature, La Tournerie employa tout le temps dont il put disposer à des recherches sur le droit normand. Plusieurs ouvrages utiles, souvent consultés et cités, furent le fruit de ses travaux, tels que : I. *Traité des fiefs, à l'usage de la province de Normandie*, Rouen, 1763, in-12; nouv. édition, augmentée d'un *Traité des droits honorifiques*, Rouen, 1773, in-12; 3e. édit., 1784. II. *Nouveau Commentaire portatif de la Coutume de Normandie*, Rouen, 1771, 2 vol. in-12; 2e. éd., 1773; 3e. éd., Rouen, 1784. III. *Manuel du jeune républicain*, in-18, plusieurs fois réimprimé. IV. *Histoire de Domfront*, Vire, Adam, 1806, un vol. in-12. Indépendamment de ces ouvrages, dont les deux premiers méritent le succès qu'ils obtiurent, La Tournerie allait livrer à l'impression, quand la révolution l'en empêcha, une Bibliothèque du droit normand, contenant les matières civiles, bénéficiales, criminelles et de police; travail considérable, qui l'avait occupé pendant vingt ans, et qu'il avait, en 1787, dédié à l'assemblée provinciale de la généralité d'Alençon, dont il était membre. D'autres productions manuscrites du même auteur n'ont pas vu le jour, telles qu'une Suite du Compère Mathieu, que l'on doit peu regretter, et une Histoire de la Chouanerie aux environs de Domfront, etc. D—B—S.

TOURNES (DE). *V.* DETOURNES.

TOURNET (JEAN), avocat au parlement de Paris, était né, dans cette ville, dans la dernière moitié du XVIe. siècle. Il avait le titre d'avocat au conseil privé et était attaché au clergé, dont il fut pensionnaire. Ses occupations et ses compilations ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie latine. On a de lui : I. *Oraison funèbre de Pomponne de Bellièvre*, 1607, in-8o. II. Traduction du traité de Chopin : *De Domanio Franciæ*, 1610, in-folio. III. *Traité de la police ecclésiastique*, traduit du latin, de René Chopin, 1617, in-4o., réimprimé dans la traduction des Œuvres de Chopin (*V.* ce nom, VIII, 445). IV. *Deux livres des droits des religieux et monastères*, traduit du latin de R. Chopin, 1619, in-4o. V. *Notice des bénéfices de France étant à la nomination et collation du roi, et des diocèses de l'église universelle*, 1621, in-8o. L'auteur l'avait déjà fait imprimer quatre ans auparavant, à la suite de sa traduction du *Traité de la police ecclésiastique*. L'édition de 1621 fut donnée sur la demande de quelques évêques. VI. *Discours funèbre sur la mort de M. le chancelier Brulart*, 1624, in-8o. VII. *Vie de Henri IV*, trad. du latin de G. Sossi, 1624, in-8o. VIII. *Bivium juris pontificii, sive tractatus duo : prior Corasii, juris pontificii theoriam, posterior Adr. Jacquelot, compendiosam beneficiorum praxim continens : recogniti à J. Tournet*, Paris, 1627, in-8o. IX. *Observations*, dans l'édition de la *Coutume de Paris*, avec les notes de Dumoulin, 1627, in-12. X. *Tractatus de absolutione ad cautelam*, 1619, in-8o., réimprimé à la suite de *Fr. Florentis opera juridica*, 1679, 2 vol. in-4o. XI. *J. Tournet advocati Parisiensis Gallio*, 1629, in-4o. C'est une description en vers hendé-

casyllabes de la maison de campagne des archevêques de Rouen à Gaillon. XII. *Arrêts notables des conseils du roi et des cours souveraines, donnés en matières bénéficiales et causes ecclésiastiques*, 1631, 2 vol. in-folio. XIII. *Commentaire sur la coutume d'Anjou*, traduit du latin de René Chopin, 1635, in-folio, formant aussi le 1er. volume de la traduction des *OEuvres de Chopin*. A. B—T.

TOURNEUR (Pierre Le), littérateur, né, en 1736, à Valognes, fit ses humanités à Coutances et obtint une bourse au collége des Grassins, où il termina ses études d'une manière brillante. Entraîné par son goût dans la carrière des lettres, il y débuta par quelques Discours académiques, et remporta deux prix, l'un à Montauban, et l'autre à Besançon. Il enrichit ensuite notre littérature d'une traduction du poème des *Nuits* (*V.* Young). Diderot et Laharpe furent les premiers à rendre au traducteur la justice qui lui était due; et leurs suffrages ne contribuèrent pas peu au succès de vogue qu'obtint cette version. Grimm s'était permis d'en parler avec beaucoup de légèreté; mais Diderot le reprit vertement : « Dites, sur ma » parole, lui écrivait-il, que cette » traduction, pleine d'harmonie et » de la plus grande richesse d'ex» pressions, une des plus difficiles à » faire en toute langue, est une des » mieux faites dans la nôtre. L'édi» tion en a été épuisée en quatre » mois, et l'on travaille à la seconde; » dites encore cela, car cela est vrai. » Ajoutez qu'elle a été lue par nos » petits-maîtres et nos petites-maî» tresses, et que ce n'est pas sans un » mérite rare qu'on fait lire des jéré» miades à un peuple frivole et » gai (1). » Le succès croissant des Nuits d'Young décida Le Tourneur à se vouer au genre utile, mais secondaire, de la traduction. Il publia successivement les *Méditations* d'Hervey et l'*Histoire* de Richard Savage (*V.* ce nom), et il s'associa ensuite avec Cathuelan et Rutlidge, pour donner une traduction complète du *Théâtre* de Shakespeare. Le premier volume parut, précédé d'un Discours, dans lequel Voltaire crut voir le dessein de rabaisser nos plus grands poètes tragiques pour exalter le génie de l'Eschyle anglais. Dans son indignation, il écrivit à d'Alembert : « Ceci devient sérieux. Le Tourneur seul a fait toute la préface, dans laquelle il nous insulte avec toute l'insolence d'un pédant qui régente des écoliers.... Il faudrait mettre au pilori du Parnasse un faquin qui nous donne, d'un ton de maître, des *gilles* anglais pour mettre à la place des *Corneille* et des *Racine*, et qui nous traite comme tout le monde doit le traiter (10 aug. 1776). » On a fait un crime à Voltaire de cette boutade (2); mais l'opinion qu'il exprimait était, à cette époque, celle de tous les littérateurs français (3). Laharpe, en adressant à son auguste correspondant une autre Lettre de Voltaire, beaucoup plus vive, la fait précéder de cette réflexion : « C'est la colère du génie; et jamais l'indignation poétique ne fut à-la-fois ni plus véhémente, ni plus plaisante » (*Correspond. Russe*, 1, 405). Palissot aussi croyait à l'existence d'une

(1) Voy. la *Correspond.* de Grimm, juin, 1770, 2e. partie, 1, 665.

(2) Voy. les *Trois siècles de la littérature*, par Sabathier, art. Le Tourneur; les *Siècles littéraires de la France*, par Desessarts, etc.

(3) « Cette traduction, dit Laharpe, a été faite dans l'intention de rabaisser les plus grands dramatiques français. » *Correspond.*, 1, 350.

conspiration contre les chefs-d'œuvre de notre scène, en faveur de la manière anglaise et allemande, et il en signale Le Tourneur comme le principal agent (4). Loin de lui nuire, la colère de Voltaire servit au succès de la traduction de Shakespeare. Cependant on doit louer Le Tourneur de la modération qu'il montra dans cette circonstance, et de n'avoir point repoussé les injures par les injures (5). Doué d'une ardeur infatigable pour le travail, il encourageait les jeunes gens qui annonçaient des dispositions, et il en associa plusieurs à la traduction de l'Histoire universelle des Anglais (*V.* Psalmanazar), dont il ne fut guère que le réviseur. Il dut à son mérite la place de secrétaire ordinaire de Monsieur (Louis XVIII); et il fut nommé censeur royal. Il mourut à Paris, le 24 janvier 1788, à l'âge de cinquante-deux ans, vivement regretté des gens de lettres. « Sa vie, » dit son biographe anonyme, fut » un cours de vertus privées et de » philosophie pratique. Laborieux, » patient, renfermé dans son cabinet, » il fut étranger aux rivalités litté- » raires et aux agitations de la ca- » pitale. Il avait, dans la société, la » candeur et la timidité d'un enfant. » Sa conversation était douce com- » me ses mœurs. Il connut tous les » sentiments honnêtes, et ne mécon- » nut que ceux qui rendent la vie » malheureuse, tels que le desir de la » renommée et le tourment de l'en- » vie. » On a de lui : I. *Discours moraux*, couronnés dans les académies de Montauban et de Besançon, en 1766 et 1767, avec un *Éloge de Charles V, roi de France*, Paris, 1768, in-8°. II. La *Jeune fille séduite et le courtisan ermite, contes*, traduits de l'anglais, ibid., 1769, in-8°. III. Les *Nuits et œuvres diverses* d'Young, ibid., 1769-70, 4 vol. in-8°. et in-12. Les *Nuits* ont été réimprimées souvent dans de petits formats. Le traducteur français a changé toute la distribution de ce poème, et supprimé les passages les plus choquants. Le Discours préliminaire est écrit avec noblesse, et suffirait pour prouver que Le Tourneur aurait pu ne pas se borner au rôle modeste de traducteur. IV. *Méditations sur les tombeaux*, par Hervey, ibid., 1770, in-8°., souvent réimprim. in-12 (*V.* Hervey). V. *Histoire de Richard Savage ; suivie de la vie de Thomson*, traduite de Sam. Johnson, ibidem, 1771, in-12. VI. *Théâtre de Shakespeare*, ibid., 1776 et ann. suiv., 20 vol. in-8°. ; il y a des exemplaires format in-4°. Cette version a été reproduite, revue et corrigée par M. Guizot, 1824, 13 vol. in-8°. VII. *Ossian, fils de Fingal, poésies galliques*, traduit sur l'anglais de Macpherson, ibid., 1777, 2 vol. in-8°. (*V.* Ossian et Macpherson). « Cette traduction, dit Laharpe, est beaucoup meilleure que celle de Shakespeare, et fera moins de bruit, parce que ce n'est pas une affaire de parti » (*Corresp. Russe*, II, 42). VIII. *Vue de l'évidence de la religion chrétienne, considérée en elle-même*, traduit de l'anglais de Jennings, ibid., 1777, in-8°. IX. *Clarisse Harlowe*, traduit de l'anglais de Richardson, Paris ou Genève, 1784-87, 10 vol. in-8°., fig. Cette version, la seule complète, a été réim-

(4) *Mémoires sur la littérature*, art. Mercier.

(5) Laharpe se plaint d'avoir été traité d'une manière fort injurieuse par Le Tourneur, uniquement parce qu'il n'était pas de son avis sur Shakespeare, mais on n'a pas pu découvrir l'article dont Laharpe se plaint. Voy. *Œuvres de Laharpe*, éd. de 1811, tom. XIV, pag. 1[illegible].

primée plusieurs fois in-12 et in-8°. (*Voy.* RICHARDSON). X. *Choix d'élégies de l'Arioste*, traduit de l'italien, 1785, in-8°. XI. *Voyage de Sparmann au cap de Bonne-Espérance*, traduit de l'allemand, ibid., 1787, 5 vol. in-8°. XII. *Vie de Frédéric, baron de Trenck*, Metz ou Paris, 1788, 3 vol. in-12. Cette version est plus complète que celle du baron de Bock ; mais on préfère la nouvelle traduction faite sous les yeux de Trenck (*Voy.* ce nom). XIII. *Mémoires intéressants d'une Lady*, ibid., 1788, 2 vol. in-12. XIV. Les *Jardins anglais, ou variétés tant originales que traduites*, ibid., 1788, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est précédé d'une *Notice* sur Le Tourneur, et orné de son portrait. XV. Le *Nord du globe ou Tableau de la nature dans les contrées septentrionales*, traduit de l'anglais de Pennant, ibid., 1789, 2 vol. in-8°. On attribue à Le Tourneur le texte de l'*Histoire d'Angleterre* en figures, par David, 1784, 2 vol. in-4°. W—s.

TOURNEUR (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-HONORÉ LE). *Voy.* LETOURNEUR.

TOURNEUX (NICOLAS LE). *V.* LETOURNEUX.

TOURNIER (JACQUES-JOSEPH), mécanicien, né, le 1er mai 1690, à Saint-Claude, avait reçu de la nature des dispositions singulières pour les arts. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, en faisant ses cours de théologie, il apprit, sans maître, la sculpture, la peinture, la gravure, l'horlogerie et l'optique. La lecture des ouvrages du P. Reyneau (*V.* ce nom) lui donna la première notion du mouvement des astres ; et bientôt, il se persuada qu'il n'était pas impossible de concilier les systèmes de Copernic et de Tycho-Brahé. Dans ce but, il construisit une sphère, au centre de laquelle la terre tournait sur son axe, tandis que le soleil opérait sa révolution annuelle dans le zodiaque. Quelques membres de l'académie des sciences, ayant entendu parler de cette machine, furent curieux d'en connaître l'auteur. L'abbé Tournier, cédant à leurs instances, fit le voyage de Paris ; mais il ne put y soutenir sa réputation. La difficulté qu'il avait à s'exprimer, et le peu d'élégance de ses manières, empêchèrent qu'on ne rendît justice à ses talents réels. De retour dans sa ville natale, il entreprit d'expliquer son système astronomique, et grava dix-neuf planches, qui devaient accompagner son ouvrage; mais il ne l'a point terminé. Son exemple et ses leçons eurent une utile influence sur les progrès de l'art du tour, lequel, comme on sait, est une des principales ressources des habitants de Saint-Claude (1). Il mourut, en cette ville, le 11 novembre 1768. Ce fut l'abbé Tournier qui dressa la *Carte* du diocèse de Saint-Claude, lors de l'érection de l'évêché, en 1742. On a vu long-temps des planisphères de son invention, dans le cabinet de physique de MM. de Saint-Sulpice (Lalande, *Bibliogr. astronomiq.*, 424). Au jugement de M. Janvier (*V.* ce nom, *Biograph. des hommes vivants*, III, 459), Tournier aurait fait honneur à sa patrie, s'il eût pu vaincre sa timidité naturelle, et prendre les habitudes de Paris. Un autre de ses compatriotes, le P. Rom. Joly lui a consacré une courte Notice

(1) Voy. la *Notice historique sur Saint-Claude*, par M. Crestin, sous-préfet de l'arrondissement, in-8°.

dans ses *Lettres sur la Franche-Comté*, p. 94. W—s.

TOURNON (François de), fils de Jacques, comte de Tournon, et de Jeanne de Polignac, naquit, en 1489, à Tournon en Vivarais. Sa famille, dont le chef actuel siége à la chambre des Pairs, était dès-lors une des plus considérables du Languedoc. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et prit l'habit de chanoine de Saint-Augustin, à l'âge de douze ans, dans l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné. Ses talents et sa naissance le portèrent rapidement aux honneurs ecclésiastiques : après avoir été pourvu de l'abbaye de la Chaise-Dieu, il fut nommé archevêque d'Embrun à peine âgé de vingt-huit ans. Tandis qu'il remplissait avec le succès le plus complet les fonctions de l'épiscopat, la France penchait vers sa décadence. François Ier. régnait, et déjà il avait commencé avec Charles-Quint cette lutte qui devait encore faire verser tant de sang. Le connétable de Bourbon était venu chercher dans le camp impérial un asile contre les persécutions de Louise de Savoie : la victoire de Pavie et la captivité du roi ne l'avaient que trop vengé. La régente, dans ces graves circonstances, réunit à Lyon les hommes les plus éminents du royaume : l'archevêque d'Embrun fut du nombre. La délivrance du roi était l'affaire la plus urgente : la reine mère en confia la négociation au prélat. Il se rendit en Espagne avec Jean de Selve et plusieurs autres personnages distingués. Après de longs débats, Tournon signa, le 14 janvier 1526, comme chef de l'ambassade, le traité de Madrid, et accompagna le roi à son retour en France. Mais ce traité, si durement imposé par la victoire à l'impatience de François Ier., contenait des clauses contre lesquelles la France se souleva. Tournon eut la principale part aux négociations qui en changèrent quelques dispositions, et qui amenèrent la paix de Cambrai. Renvoyé en Espagne avec le maréchal de Montmorenci, pour y demander la main d'Éléonore, il ramena cette princesse, et fit, à Captieux, petit bourg de Guyenne, la cérémonie de son mariage avec François Ier. L'archevêché de Bourges, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et enfin le chapeau de cardinal furent la récompense de ses services. Depuis ce moment, Tournon jouit de toute la confiance du roi. La guerre avait cessé; mais une fermentation plus funeste encore régnait dans toute l'Europe. Des dogmes nouveaux avaient été prêchés, et avec eux la liberté d'investigation et de jugement dans les matières jusqu'alors soumises à la foi. L'Allemagne avait adopté la réforme née dans son sein; la France se partageait entre l'ancienne et la nouvelle croyance, et l'Angleterre, sous le joug de fer des Tudor, attendait la sienne d'Henri VIII. Les passions de ce prince firent ce choix pour elle. Il sollicitait à Rome son divorce avec la sœur de Charles-Quint. Le pape refusait de satisfaire à ce caprice, et Henri menaçait d'adopter la religion qui se montrait plus favorable à son amour pour Anne de Boulen. Le cardinal de Tournon fut envoyé à Rome, pour suspendre les foudres dont le pape menaçait Henri; ensuite il courut à Londres, pour arrêter l'impatient monarque; mais le pape, cédant à l'influence de Charles-Quint, n'attendit pas le résultat de cette négociation : il fulmina l'excommunication; et l'Angleterre cessa de reconnaître son auto-

rité. Tournon, plus heureux dans ses autres négociations, détacha les princes d'Italie de l'alliance de l'empereur. Le mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, deuxième fils du roi, fut le prix de la complaisance de Clément VIII et du dominateur de Florence. A peine la France s'était ainsi entourée d'alliances, que les hostilités recommencèrent. Charles-Quint envahit la Provence. François Ier. chargea le maréchal Anne de Montmorenci de repousser l'ennemi; et nommant le cardinal de Tournon son lieutenant-général, avec les pouvoirs les plus étendus, il le chargea de diriger de Lyon, comme un autre lui-même, toutes les opérations de la guerre. Tournon avait, comme négociateur, donné des preuves de la plus haute capacité; placé dans une situation nouvelle, il montra tout ce que peuvent un grand caractère et un esprit étendu. L'ennemi fut repoussé de la Provence, le Piémont fut envahi, et l'Italie échappa presque entière au joug de Charles-Quint. Tournon put s'attribuer en grande partie ces succès; car ce fut lui qui pourvut aux besoins de l'armée, qui par sa sagesse en contint les bandes indisciplinées, et qui, à défaut des fonds de l'état, versa souvent dans la caisse militaire ses propres revenus et les sommes qu'il empruntait en son nom des marchands de Lyon. Il paraît qu'à cette époque, le crédit du trésor n'était pas bien établi; car le roi le remercia très-affectueusement, le 22 janvier 1537, d'avoir trouvé de l'argent à trois pour cent par mois. Lorsque le besoin de la paix se fit sentir, ce fut sur le cardinal de Tournon que François Ier. jeta les yeux pour le représenter, en 1538, aux conférences de Nice, entre Paul III et l'empereur; ce fut ce ministre qui y signa une paix de dix ans. Le connétable de Montmorenci avait partagé long-temps avec le cardinal de Tournon la confiance du roi; mais la disgrace de cet illustre guerrier laissa Tournon l'unique arbitre de l'état. La poursuite de l'hérésie devint pendant la paix le principal but des efforts du ministre. De toutes parts la réforme pénétrait en France, et son esprit s'était glissé jusque dans la famille royale. Tournon, convaincu que la différence des croyances religieuses dans les membres d'un même état était de tous les maux le plus redoutable, résolut d'extirper la religion nouvelle et encore mal enracinée. Pour y parvenir, non content de combattre avec raison la tendance que François Ier., dominé par sa sœur la reine de Navarre, paraissait avoir pour les nouveautés, il établit une chambre ardente; et emporté par un zèle excessif, il ordonna, ou du moins il toléra des cruautés horribles contre les Calvinistes et contre les Vandois. Heureusement il ne fit pas de son pouvoir cet unique et malheureux usage, et l'accroissement de la bibliothèque du roi, la fondation de l'imprimerie royale, celle des collèges d'Auch et de Tournon, enfin les bienfaits répandus sur les savants, prouvent qu'il comprenait tout ce que les lettres peuvent ajouter à la grandeur d'un état. Il eut pour pensionnaires les savants les plus illustres, Muret, Lambin, Vincent Lauro, depuis cardinal, etc. La mort de François Ier., en 1547, mit fin au pouvoir sans bornes qu'exerçait depuis dix ans le cardinal de Tournon. Pendant vingt-quatre ans de ministère, malgré les guerres les plus coûteuses, cet habile homme d'état sut amasser, et laissa dans les cof-

fres du roi, quatre millions de la monnaie de cette époque. Henri II monta sur le trône, et avec lui les princes de la maison de Lorraine. Le cardinal de Tournon se retira aussitôt des affaires; mais soit pour l'éloigner du royaume, soit parce que ses talents étaient nécessaires, il fut envoyé à Rome, où, après avoir coopéré à l'exaltation de Jules III, il négocia un traité avec ce pontife, et souleva contre l'empereur plusieurs princes d'Italie, qu'il avait réunis à Chioggia. Objet de la jalousie des Guises, il fut laissé huit ans en Italie, en qualité d'ambassadeur, et y soutint sa réputation de négociateur très-habile. A cette époque, sa médaille fut frappée à Venise. Le roi cependant, satisfait de ses services, lui avait donné l'archevêché de Lyon, et le pape l'avait nommé évêque de Sabine. Lorsque le cardinal de Tournon revint en France, en 1555, il trouva l'état aux mains de la duchesse de Valentinois; et sa fierté ne pouvant plier devant cette idole, il se retira dans son diocèse de Lyon, ville dont il était à-la-fois l'archevêque et le gouverneur. Là son zèle le porta de nouveau à des actes d'une excessive rigueur contre les Calvinistes. Les princes Lorrains voulaient rallumer la guerre contre le fils de Charles-Quint. Le cardinal de Tournon fut contraint de retourner à Rome, avec la mission d'entraîner Paul IV; mais loin de se prêter aux vues ambitieuses des Guises et à celles des Caraffa, neveux du pape, non moins avides de troubles que les princes Lorrains, il fit tous ses efforts pour maintenir la paix. Le mauvais génie de la France l'emporta cependant, et une guerre que marqua la bataille de Saint-Quentin mit l'état au bord de l'abîme. Le cardinal de Tournon resta en Italie, chargé des affaires de France; et au conclave qui suivit la mort de Paul IV, il balança le choix des cardinaux. Pie IV, qui l'emporta sur lui, le nomma évêque d'Ostie, doyen du sacré collége, et lui accorda toute sa confiance. Cependant Henri II était mort, et le cardinal de Tournon fut rappelé à la cour. Il la trouva livrée aux factions, et la France en proie aux plus affreux malheurs. Effrayé des progrès du calvinisme, le cardinal crut y mettre obstacle en donnant aux Jésuites le collége qu'il avait fondé à Tournon, et en faisant recevoir en France cet ordre déjà célèbre. Il rendit à son pays un service moins contesté en détournant le faible François II du dessein que lui avaient inspiré les Guises et le maréchal de Saint-André de faire assassiner le père d'Henri IV. L'avénement de Charles IX au trône rendit au cardinal de Tournon une grande partie de son crédit: il l'employa encore contre les Protestants; son zèle et son habileté se firent remarquer aux états d'Orléans, en 1560, et au colloque de Poissy, qu'il présida l'année suivante. Ce fut le dernier acte important de sa vie politique; il mourut, le 21 avril 1562, à Saint-Germain-en-Laye, après avoir, dans le cours d'une vie de soixante-treize années, pris, pendant trente-neuf ans et sous quatre rois, la part la plus active aux affaires de cette époque, si féconde en grands événements. Il fournit un exemple unique de faveur et de crédit dans des temps si difficiles. Sa famille ne recueillit aucun des biens qu'il avait amassés: il les employa tous en fondations pieuses, dont la plus considérable est le collége de Tournon, dans l'église duquel il fut enterré. De Thou

dit de lui : « Homme d'une rare prudence et d'un mérite extraordinaire ; d'une habileté pour les affaires, » et d'un amour pour sa patrie, » presque au-dessus de ce qu'on en » peut penser. François Ier. l'avait » mis à la tête des affaires. Après la » mort de ce prince, l'envie le fit » chasser de la cour ; mais il fut tou» jours estimé, considéré et respecté » de tous, même de ses envieux. On » le vit toujours opposé aux Protes» tants, persuadé qu'on ne pouvait » rien changer en matière de reli» gion sans troubler la paix et la » tranquillité de l'état. » « C'était, » dit Varillas, un ministre laborieux ; » capable selon le temps ; qui avait » l'esprit pénétrant et le jugement » net, et qui se piquait d'aller au so» lide. » « On ne sache pas, dit Da» niel, que Tournon ait jamais pris » le mauvais parti dans une affai» re. » Sans compter les Éloges ou Oraisons funèbres de ce prélat, on a sa Vie, en latin, par P. Rouvière et par L. Doni d'Attichi ; en français, par le P. Ch. Fleury (Paris, 1779, in-12), et par d'Auvigny (*Hommes illustres de France*, II, 141). F-A.

TOURNON (Charles-Thomas Maillard de), cardinal, issu d'une ancienne et illustre maison originaire de Rumilli en Savoie, naquit, à Turin, le 21 décembre 1668 (1). Après avoir achevé ses études à Rome, au collége de la Propagande, il embrassa l'état ecclésiastique, et ne tarda pas à se distinguer par ses lumières et par son dévouement au Saint-Siége. Le pape Clément XI le revêtit de la dignité de patriarche, et le nomma, le 5 décembre 1701, son vicaire apostolique aux Indes et à la Chine. Suivant les uns, le patriarche était chargé seulement de prendre connaissance des rites dont les Jésuites avaient cru pouvoir permettre la pratique aux nouveaux convertis (*Voy*. Ricci) ; mais d'autres assurent qu'il avait reçu le pouvoir d'interdire aux nouveaux chrétiens tous les usages qu'il jugerait contraires à la pureté de la foi catholique. Le patriarche se rendit aussitôt en Espagne, où il devait attendre un bâtiment français chargé de le transporter dans les Indes. La guerre n'ayant pas permis à ce bâtiment d'approcher de Cadix, le prélat gagna l'île de Ténériffe, où le vaisseau du roi le *Maurepas* le prit à son bord, le 3 mai 1703 ; il débarqua le 6 novembre suivant à Pondichéri. Les Jésuites allèrent à sa rencontre jusque sur le rivage, et le ramenèrent processionnellement dans la ville. Le patriarche n'eut qu'à se louer de leur politesse et de la manière noble et généreuse dont ils pourvurent à tous ses besoins. Forcé de prolonger son séjour dans les Indes, il en profita pour examiner les rites pratiqués par les chrétiens malabares ; et convaincu qu'il était dangereux de tolérer plus long-temps ces restes de la superstition, il les proscrivit par un décret qu'il rendit public, le 11 juillet 1704. C'était le jour même de son départ pour Manille, d'où il continua sa route jusqu'à la Chine. Il arriva dans cet empire au commencement de l'année 1705. Son premier soin fut de réunir à Canton les chefs des missions, auxquels il annonça que le but de son voyage était d'épurer le culte catholique à la Chine ; et malgré leurs observations sur les dangers d'adopter

(1) Son père, Victor-Amédée de Maillard, comte de Tournon et marquis d'Albi, ministre-d'état, chevalier de l'Annonciade, gouverneur du château et comté de Nice, mourut en 1702. On voit par ces titres, combien c'est faussement que Voltaire a présenté le cardinal comme une espèce d'aventurier, prêtre savoyard nommé Maillard, qui avait *pris* le nom de Tournon.

légèrement une pareille mesure, il leur enjoignit de faire disparaître des églises les signes et emblèmes relatifs au culte du ciel et des ancêtres. Le patriarche n'obtint que par le crédit des Jésuites la permission de se rendre à Peking, où ils lui procurèrent une entrée qui surpassait, par la pompe et la magnificence, celle de tous les ambassadeurs. Admis à l'audience de l'empereur Khang-hi (*Voy.* MAIGROT), le légat lui parla du projet d'établir à la Chine un supérieur-général des missions, qui deviendrait l'intermédiaire entre le Saint-Siége et le gouvernement chinois. Cette idée déplut à l'empereur, qui cessa bientôt de montrer les mêmes égards, la même déférence au légat, qu'il jugea minutieux et tracassier. Le patriarche accusa les Jésuites de ce changement; ceux-ci l'attribuèrent à l'ignorance qu'il montrait des usages de la Chine, et à son peu d'égard pour les volontés de l'empereur. Quoi qu'il en soit, le patriarche reçut, le 3 août 1706, l'ordre de sortir de Peking. Il ne quitta cette ville que le 28, ayant été retenu par des affaires qu'il jugeait de son devoir de terminer avant son départ; mais la négligence involontaire qu'il avait mise dans l'exécution d'un ordre émané de l'empereur acheva d'indisposer ce prince. Le légat prit la route de Nauking, où il s'arrêta pour faire ses dernières dispositions avant son retour en Europe. C'est de cette ville qu'est daté le fameux mandement qu'il publia le 28 janvier 1707, par lequel il interdit aux nouveaux chrétiens la pratique des anciennes cérémonies, et enjoint aux missionnaires de se conformer à cette instruction, sous les peines canoniques. Cette pièce irrita tellement l'empereur, qu'il donna l'ordre d'arrêter le patriarche et de le conduire à Macao, où il fut remis à la garde des Portugais, qui le traitèrent d'une manière d'autant plus rigoureuse, qu'il les avait desservis près de l'empereur. Malgré les réclamations des Jésuites, le pape approuva la conduite de son légat; et, en récompense du zèle qu'il avait montré, le créa cardinal. Il reçut dans sa prison les insignes de sa nouvelle dignité, dont il ne devait jouir que peu de temps. Sa santé, naturellement délicate, ne put résister aux rigueurs de ses gardiens, et il expira, dans de grands sentiments de piété, le 8 juin 1710, à l'âge de quarante-deux ans. L'éloge du cardinal de Tournon fut prononcé par le souverain pontife, en 1711, dans une assemblée du sacré collége. L'ordre de rapporter son corps à Rome fut exécuté par le légat Mezzabarba (*Voy.* ce nom, XXVIII, 514); et il fut inhumé, le 27 septembre 1723, dans l'église du collége de la Propagande. La légation du cardinal de Tournon a fait naître une foule d'écrits, parmi lesquels on se contentera d'en citer deux : *Esame e difesa del decreto da M. di Tournon sopra le cose dell' imperio della China*, Rome, 1728, in-4°. C'est une apologie complète. — *Mémoires* du P. Thomas, vice-provincial des Jésuites en Chine, *sur la mission du cardinal de Tournon*, dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, édit. du P. Querbeuf, XXVI, 296-354. L'auteur, comme on le pense bien, cherche à justifier ses confrères, et rejette tout le blâme sur le légat, dont les Mémoires authentiques furent enfin publiés, en 1762, par les soins du cardinal Passionei, sous ce titre : *Memorie storiche della legazione e morte del cardinale di Tournon esposti con*

monumenti rari ed autentici, non più dati in luce, Rome, 8 vol. in-8°. On y trouve plus d'exactitude que dans les *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*, Paris, 1733, 7 vol. in-12. Le nom chinois de ce prélat était *To-loo*. Il avait été, à Rome, un des premiers membres de l'académie des Arcadiens, sous le nom d'*Erasmus Idalius*; et Crescimbeni y prononça son Oraison funèbre (V. *Vite degli Arcadi illustri*, 3, 1, et *Notizie istor. degli Arcadi morti*, 2, 100). Sa Vie a été écrite en italien par l'abbé Fatinelli (2); mais on ne sait si ce travail a été publié. W—s.

TOURON (le P. Antoine), biographe et controversiste, né, dans le diocèse de Castres, en 1688, prit jeune l'habit de saint Dominique, et se dévoua d'abord à l'enseignement des novices. Ayant été remplacé dans les fonctions de professeur de théologie, il profita de ses loisirs pour étudier l'histoire de son ordre, et à l'âge de cinquante ans, publia la *Vie de saint Thomas d'Aquin*, ouvrage estimable par l'étendue et l'exactitude des recherches. Encouragé par les suffrages du public, il donna bientôt la *Vie de saint Dominique*, et enfin l'*Histoire des hommes illustres* qui sont sortis de cet ordre célèbre. Il offrit la dédicace de cette Histoire au pape Benoît XIV, qui témoigna sa satisfaction à l'auteur par un bref conçu dans les termes les plus flatteurs. Les attaques dirigées contre la religion excitèrent ensuite son zèle; et il consacra sa plume à la défendre contre les efforts des incrédules. Il mourut à Paris, le 2 sept. 1775, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, ayant conservé, jusqu'au terme de sa longue carrière, une santé vigoureuse et toutes les facultés de son esprit. C'était un écrivain laborieux et rempli d'érudition; mais son style, clair et facile, pèche par la diffusion et par l'absence de tout ornement. Ses ouvrages sont : I. *Vie de saint Thomas d'Aquin*, avec un exposé de sa doctrine et de ses ouvrages, Paris, 1737, in-4°. II. *Vie de saint Dominique de Guzman*, fondateur de l'ordre des Frères-Prêcheurs, avec l'Histoire abrégée de ses premiers disciples, ibid., 1739, in-4°. III. *Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, ibid., 1743-49, 6 vol. in-4°. Cet ouvrage forme, avec le précédent, une histoire complète de l'ordre, depuis sa fondation jusqu'en 1748. L'auteur a joint au sixième volume une traduction latine, avec le texte en regard, du *Discours* du pape Benoît XIV sur la mort précieuse de Pierre martyr (le P. Sanz, évêque de Mauricastre), l'une des plus illustres victimes de la persécution suscitée à la Chine contre les Chrétiens, en 1747. Il existe des traductions de cet ouvrage en espagnol et en italien. IV. *De la Providence*, traité historique, dogmatique et moral, avec un Discours préliminaire contre l'irréligion et l'incrédulité, ibid., 1752, in-12. V. *La Main de Dieu sur les incrédules*, ou Histoire abrégée des Israélites, souvent infidèles et autant de fois punis, ibid., 1756, 2 vol. in-12. VI. *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*, ibid., 1758, in-12. VII. *La Vie et l'esprit de saint Charles Borromée*, ibid., 1761, 3 vol. in-12. VIII. *Histoire générale de l'Amérique*, depuis sa découverte, ibid., 1768-70, 14 vol. in-12. C'est, comme l'auteur le dit lui-même, l'*Histoire ecclésiastique* du Nouveau-

(2) *Journ. de Verdun*, déc. 1711, p. 384.

Monde. On y trouve cependant des details sur les productions du pays et sur l'origine et les mœurs des habitants, d'après les auteurs espagnols. W—s.

TOURREIL (JACQUES DE), littérateur français, naquit, à Toulouse, le 18 novembre 1656. Son père était procureur-général au parlement de cette ville; et sa mère, Marguerite Fieubet, était sœur du premier président de la même cour. Le jeune Tourreil montra de bonne heure du goût pour les lettres, et spécialement pour l'art oratoire: il composait des déclamations, des diatribes contre ses camarades, quelquefois aussi contre ses maîtres. Entraîné cependant par l'ardeur bouillante de son caractère, il eut envie d'entrer dans la carrière des armes: pour l'en détourner, on lui remontra que les grands personnages de l'ancienne Rome avaient brillé au barreau avant de s'illustrer dans les combats; il n'en fallut, dit-on, pas davantage pour le déterminer à poursuivre le cours de ses études. Seulement il prit le titre de chevalier de Tourreil, et vint à Paris, avec l'espoir d'y perfectionner les talents qu'il croyait posséder. Quoiqu'il se fût ainsi voué à la science du droit, et destiné à la haute éloquence, il cultivait aussi la poésie: à dix-huit ans, il décrivit en vers latins la maison que son cousin Fieubet, conseiller-d'état, occupait sur le quai des Augustins. En 1681 et 83, il concourut pour les prix d'éloquence que l'académie française avait proposés, l'un sur ces paroles: *Ave, gratiâ plena, Dominus tecum;* l'autre sur ce texte: *Ecce beatam me dicent omnes generationes;* et il eut le bonheur de cueillir les deux palmes. Encouragé par de si glorieux succès, il se mit à traduire Démosthène, et publia, en 1691 (à Paris, in-8°.), une version française de la première Philippique, des trois Olynthiennes, et de la Harangue sur la paix. Les juges les plus éclairés trouvèrent qu'il avait paraphrasé, et plus énervé qu'embelli l'orateur grec. « Le bourreau! s'écriait Racine, il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène. » D'Olivet rapporte une conversation où Boileau disait: « Tourreil n'est pas un sot, à beaucoup près; et cependant quel monstre que son Démosthène! je dis monstre, parce qu'en effet c'est un monstre qu'un homme démesurément grand et bouffi. » Toutefois cette traduction et les deux discours précédemment couronnés avaient valu au chevalier de Tourreil les bonnes grâces du contrôleur-général Pontchartrain, qui, dès 1691, le fit entrer à l'académie des médailles ou inscriptions; et, en 1692, à l'académie française. Le tableau des productions de cet écrivain se continue par son discours de réception, et par celui qu'il prononça, au mois d'octobre de la même année, en répondant aux députés de l'académie de Nîmes, qui venaient remercier les académiciens de Paris de l'association ou affiliation qu'ils avaient daigné lui accorder. Tourreil eut encore à prendre la parole au nom de l'académie française, en 1694, non-seulement lorsqu'elle reçut dans son sein l'abbé Charles Boileau; mais, ce qui est bien plus mémorable, lorsqu'elle présenta au roi, aux princes, aux ministres, la première édition de son Dictionnaire. Ce jour-là, le directeur Tourreil prononça vingt-huit, ou même, selon Massieu, trente-deux compliments, à Fontainebleau; et malgré les applaudissements qu'ils avaient tous obtenus, il

n'en voulut pas donner de copies; on n'en retrouve qu'un seul dans ses OEuvres, celui qui s'adressait à Louis XIV. Le recueil de ses écrits renferme de plus une Préface ou dédicace particulière qu'il avait composée pour être mise en tête de ce dictionnaire; et qu'il fit imprimer en l'année même 1694, à la suite de ses Essais de jurisprudence (à Paris, in-12). Les questions traitées ou proposées dans ces Essais sont, dit de Boze, « susceptibles d'agréments que n'offre pas la lecture du Code et du Digeste » : il y en a pourtant une fort sérieuse, savoir si la torture est une bonne voie pour découvrir les coupables. D'autres sont conçues en ces termes : Si l'on a sagement fait en abolissant la loi qui tenait les femmes en tutelle durant toute leur vie; si un homme qui ne volerait que pour donner commettrait véritablement un vol; si un juge peut ordonner une demi-peine pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve, etc. Toutes, y compris celle de la torture, sont résolues selon le sentiment des jurisconsultes réputés graves, et les plus accrédités avant 1694; chaque problème est le sujet d'une lettre que l'auteur a l'intention de rendre divertissante : il donne à un exploit le nom de compliment timbré; à un salaire, celui de reconnaissance monnoyée, etc. Il était difficile de traiter d'une manière plus frivole et à-la-fois plus fastidieuse des matières naturellement austères, qui n'admettent d'autre ornement que la clarté des idées, la vérité des faits, la justesse des conséquences et l'élégante précision du langage. Ce livre n'ayant pas fait fortune, quoiqu'il fût de fort mauvais goût, Tourreil dit adieu à la jurisprudence, et reprit son métier de traducteur. Il eut le bon esprit de sentir que sa version de Démosthène était trop brillante et trop ambitieuse; il la refit, en ajoutant aux cinq harangues qu'il avait déjà traduites trois autres Philippiques et les discours sur la Chersonèse et sur la lettre de Philippe. Elles parurent en 1701, à Paris, in-4°., avec des remarques et une préface, sur laquelle nous reviendrons, et furent, en 1706, réimprimées à Amsterdam, in-12. Cette fois il s'était prescrit des lois un peu plus sévères : on trouva cependant qu'il se donnait encore trop de liberté, qu'il retranchait, qu'il ajoutait, et qu'au surplus il n'avait pas plus d'énergie quand il voulait être fidèle que de grâce quand il se dispensait d'exactitude. On peut lui savoir gré d'avoir eu le courage de recommencer une troisième fois ce travail : il y consacra les quinze dernières années de sa vie, durant lesquelles néanmoins il composa quelques autres écrits. De Boze le désigne comme un des membres de l'académie des inscriptions qui ont le plus contribué à l'édition, publiée en 1702, de l'Histoire du règne de Louis XIV par les médailles. Pour l'en récompenser, on augmenta sa pension; et peu après, il obtint le titre de pensionnaire vétéran, qu'il avait sollicité afin d'être moins distrait de sa traduction de Démosthène. Il ne reparaît dans les Annales de l'académie française qu'en 1703, lorsque la place vacante par le décès de Charles Perrault était demandée par l'abbé de Chaulieu. Tourreil, qui remplissait alors les fonctions de directeur, manœuvra, sans qu'on sache trop pour quelle raison, contre l'Anacréon du Temple (*Voy.* CHAULIEU, VIII, 295); et pour être plus sûr de lui enlever les suffrages, il déclara que le président de Lamoignon

se mettait sur les rangs : ce magistrat fut élu, et n'accepta point cet excès d'honneur. Il aimait pourtant la littérature et ceux qui la cultivaient, mais non pas au point de s'emparer de leurs places et de leur patrimoine. Sur son refus, on nomma le cardinal de Rohan, à la réception duquel Tourreil prononça un dernier discours, le 31 janvier 1704. En rendant compte de ce discours, dans le Journal de Trévoux, les Jésuites accordaient à M. le directeur de l'académie *beaucoup d'emphase*, et l'art *de grossir les objets par des expressions magnifiques*. Il se fâcha de cet éloge; et l'on croit que, pour s'en venger, il prêta sa plume aux ecclésiastiques des missions étrangères, qui avaient en ce temps des démêlés avec la société de Jésus, et qui publiaient contre elle des Mémoires sur les affaires de la Chine. On lui attribue particulièrement la préface assez piquante et la traduction des Réflexions sur les cultes et les superstitions chinoises, imprimées en Hollande. Tourreil avait un peu de rudesse dans le caractère; ses saillies étaient brusques, ses reparties vives et quelquefois offensantes; et il se corrigeait d'autant moins de cette âpreté qu'il la prenait pour de la véhémence : il voulait conserver le droit de louer et de blâmer avec franchise, et pardonnait cependant les torts dont on s'avouait coupable. On assure qu'il faisait profession de préférer les qualités du cœur et de l'esprit à l'éclat de la naissance et des dignités : s'il soutient que Démosthène n'était pas fils d'un forgeron : « Ce n'est point, dit-il, par un entê» tement ridicule pour mon auteur, » moi qui ne lui demande d'autres ti» tres de noblesse que ses ouvrages, » et qui ne connais de véritable rotu» re que celle des actions. » Tout occupé de ce grand orateur, il n'avait point encore achevé de retoucher la traduction de douze harangues, lorsqu'il mourut à Paris, le 11 octobre 1715, à peine âgé de cinquante-neuf ans. Il avait, dans l'académie française, succédé à Michel Le Clerc : il y fut remplacé par Jean-Roland Malet (1), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Tourreil, par son testament, chargeait l'abbé Massieu (*V.* XVII, 408-410), son confrère, de publier la troisième édition de la version française de Démosthène; Massieu fit plus, il donna une édition complète des OEuvres de Tourreil (Paris, 1721, 2 vol. in-4°., 4 vol. in-12). A l'exception des écrits sur les missions en Chine, ce recueil contient toutes les productions dont nous avons fait mention dans cet article, et de plus l'inscription latine rédigée par Tourreil pour la statue équestre de Louis-le-Grand, à la place Vendôme. Douze Harangues traduites du grec en français y sont comprises, savoir, les dix que nous avons déjà indiquées, et celle d'Eschine contre Ctésiphon, avec celle de Démosthène pour la couronne. En lisant ces versions, on plaint Tourreil d'avoir consumé la plus grande partie de sa vie sur un travail auquel il n'était aucunement appelé par le caractère de son esprit, ni préparé par le genre de ses premières études;

(1) On ne sait pas en quelle année ni en quel lieu était né J. Rol Malet. Une ode, extrêmement faible, couronnée par l'académie française, était son seul titre pour aspirer à y entrer; et il n'a laissé aucune autre production. Mais le contrôleur-général Desmarets (*Voy.* ce nom, XI, 206), à qui l'on offrait le fauteuil de Tourreil, répondit : « J'ai dans mes bureaux un premier commis à qui cela convient mieux. C'était Malet, qui fut tranquillement académicien jusqu'en 1736, et qui mourut le 12 avril de cette année, en laissant peu de fortune, quoique ayant été employé pendant toute sa vie dans les finances.

Massieu lui-même est obligé d'avouer qu'auparavant, Maucroix, que nous ne lisons plus, avait été un traducteur plus élégant de l'orateur grec, et s'était montré meilleur grammairien, plus habile écrivain. Mais Tourreil a joint à sa version des remarques souvent instructives, et des préfaces dont l'une est, à notre avis, son plus estimable ouvrage(2). Nous voulons parler de celle qui offre un abrégé de toute l'histoire des Grecs, d'abord depuis leur origine jusqu'à la prise de Troie, puis entre cette catastrophe et la bataille de Marathon; ensuite durant les cent soixante-sept années qui séparent la victoire de Miltiade, de la mort d'Alexandre. C'était le tableau le plus animé qu'on eût encore tracé, dans une langue moderne, de ces traditions antiques et de ces révolutions mémorables: il autoriserait à penser que Tourreil eût beaucoup mieux fait de se consacrer à l'histoire. L'éloge de cet académicien, par de Boze, a été reproduit en partie dans le tome XXVII des Mémoires de Niceron : on peut y joindre quelques articles de l'histoire de l'académie française, par d'Olivet; et les observations de Goujet, pages 210-218 du tome second de sa Bibliothèque française. — Amable de TOURREIL, frère de l'académicien dont nous venons de parler, est indiqué comme le véritable auteur du livre intitulé : l'*Innocence opprimée par la calomnie*, ou *Histoire de la congrégation des filles de l'enfance de Jésus*, 1688, 2 part. in-12. Toutefois cet ouvrage a été aussi attribué à Ant. Arnauld, et à Quesnel, qui l'a peut-être seulement corrigé, avant de le faire imprimer. Quoique le titre porte : A Toulouse, chez Lanoue, l'édition sortait d'une presse hollandaise. Amable de Tourreil mourut à Rome, en 1719; il venait d'être détenu dans les prisons de l'inquisition, et l'avait été auparavant, durant quatre années, au château Saint-Ange.

D—N—U.

TOURRETTE (MARC-ANTOINE-LOUIS CLARET DE LA), naturaliste, naquit à Lyon, en 1729, d'un père qui était président du tribunal et prévôt des marchands. Après avoir commencé ses études chez les Jésuites, le jeune La Tourrette alla les finir au collége d'Harcourt à Paris. De retour dans son pays, il y remplit, pendant vingt ans, une charge de magistrature, et la quitta pour se livrer tout entier à son goût pour l'histoire naturelle. Il parut d'abord fixer ses études sur la zoologie et la minéralogie; la botanique vint ensuite l'occuper plus particulièrement. Dès 1763, il s'était formé une collection très-considérable d'insectes, et une suite très-nombreuse d'échantillons des mines du Lyonnais, du Dauphiné et de l'Auvergne; il y réunit un herbier très-riche. En 1766, il établit, au-dessus de la petite ville de l'Arbresle, dans un vaste parc, une pépinière où il recueillit tous les arbres et arbustes étrangers qui purent s'y acclimater; et dans le même temps, il avait à Lyon un jardin où l'on voyait plus de trois mille espèces de plantes rares. Il voyagea pendant plusieurs années en Italie, en Sicile; puis avec Jean-Jacques Rousseau, son ami, à la Grande-Chartreuse, dont ils firent l'herborisation. La Tourrette entretenait une correspondance suivie avec Linné, Haller, Adanson, Jussieu et les plus célèbres

(2) Cette préface de Tourreil a été traduite en italien par Cesarotti (*Voy.* ce nom, VII, 581), qui l'a insérée en tête de sa traduction de Démosthène.

naturalistes de son temps. Dans l'automne de 1793, les fatigues et les inquiétudes que le siége de Lyon rendit communes à tous les habitants lui causèrent une péripneumonie qu'il négligea et dont il mourut, à l'âge de soixante-quatre ans. Ses principaux écrits, outre les Éloges de ses confrères à l'académie de Lyon, sont : I. *Démonstrations élémentaires de botanique*, 1766, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, fait en commun avec Rozier, ami de l'auteur, pour l'usage des élèves de l'école vétérinaire, a eu plusieurs éditions. C'est à tort qu'on l'a quelquefois attribué à l'abbé Rozier tout seul (*Voy*. ROZIER). II. *Voyage au Mont-Pila*, 1770, in-8°. Dans la première partie, La Tourrette a donné une description des montagnes et déterminé leur situation ; la seconde est consacrée tout entière à la botanique, et l'on y trouve beaucoup de plantes rares. III. *Chloris Lugdunensis*, 1785, in-8°. Ce petit ouvrage étonna les botanistes, par le grand nombre des espèces qu'il renferme, surtout dans la cryptogamie. IV. *Conjectures sur l'origine des Belemnites.* Elles sont insérées dans le Dictionnaire des fossiles de Bertrand. V. *Mémoires sur les monstres végétaux ;* imprimé dans le Journal économique du mois de juillet 1761. VI. *Mémoire sur l'helmenthocorton*, ou *mousse de Corse*, inséré dans le Journal de physique. Bruyset, confrère de La Tourrette à l'académie de Lyon, a lu, dans une séance de cette compagnie, une *Notice* sur ce naturaliste.

Z.

TOURTECHOT-GRANGER. *V*. GRANGER.

TOURTELLE (ÉTIENNE), médecin, naquit, à Besançon, le 27 février 1756. Après avoir achevé ses études classiques avec autant de rapidité que de succès, il suivit les cours de la faculté de médecine. D'une ardeur infatigable, il ne quittait l'hôpital que pour aller à l'amphithéâtre d'anatomie, et passait une partie des nuits à rédiger ses observations. Cependant un sentiment très-vif vint tout-à-coup l'arrêter dans ses études. Épris d'une jeune personne comme lui sans fortune, il résolut de l'épouser. Les obstacles que son père mit à son projet achevèrent de l'exalter, et ne prenant conseil que de sa douleur, il s'enferma dans un cloître. Il y retrouva bientôt, avec la paix intérieure, le goût de l'étude, et y traça le plan d'une *Histoire* philosophique de la médecine. Guéri de son erreur, il sortit du couvent pour aller écouter les leçons des habiles professeurs de Montpellier et de Paris, et revint au bout de quatre ans dans sa patrie, riche d'une foule de connaissances. Dans les loisirs que lui laissait la pratique de son art, il s'occupa de quelques questions d'économie rurale proposées par les académies, et la même année (1784) remporta deux prix, l'un à Besançon (1), et l'autre à Grenoble. En 1788, il obtint au concours une des chaires de médecine de l'université de Besançon (2). Ses talents répandirent un nouvel éclat sur cette école. Parmi les thèses qu'il y fit soutenir par ses élèves, on remarqua surtout les trois suivantes : 1°. *De naturæ regnis*, dans laquelle il montre l'inexactitude de la division des trois règnes, quoi-

(1) Le sujet proposé par l'acad. de Besançon était : *Indiquer* les moyens d'améliorer l'espèce des moutons en Franche-Comté, pour procurer des laines plus fines aux manufactures.

(2) Il y remplaçait M. Lange, et non pas, comme le dit M. Briot, Athalin, mort en 1782 (*Voy*. ATHALIN).

qu'admise par les plus grands naturalistes ; 2°. celle des *Eaux minérales*, où il a présenté l'analyse la plus complète des sources thermales si multipliées sur les revers des Vosges et du Jura (3) ; et enfin 3°. celle de l'*Influence* du moral sur le physique, sujet développé depuis par Cabanis (*Voy.* ce nom). A la suppression des universités, Tourtelle fut attaché, comme médecin principal, à l'armée du Rhin ; en 1794, il passa, comme professeur, à l'école spéciale de Strasbourg ; et pendant quatre ans on le vit faire, avec le plus brillant succès, des cours d'hygiène, de matière médicale et de chimie. Dans le même temps, il s'occupait de l'éducation de son fils, et il donnait des leçons particulières de pathologie, dont le produit l'aidait à soutenir sa famille. Malgré tant d'occupations, il trouvait encore le loisir de rédiger les ouvrages auxquels il a dû, plus tard, une réputation qu'il n'a fait qu'entrevoir, et dont il n'a pas joui. L'excès du travail et plus encore les moyens qu'il employait pour combattre le sommeil et ranimer ses forces épuisées, détruisirent rapidement sa santé. Se flattant que l'air natal pourrait contribuer à la rétablir, il abandonna sa chaire pour venir occuper à Besançon la place de médecin en chef de l'hôpital militaire ; mais pressé de mettre la dernière main à ses ouvrages, il ne put ni ralentir son travail, ni changer son régime pernicieux, et mourut de phthisie, le 10 mai 1801, à l'âge de quarante-six ans. Tourtelle joignait à de vastes connaissances beaucoup d'esprit et un talent rare pour l'enseignement. Outre des thèses et des observations (4), on a de cet habile professeur : I. *Éléments d'hygiène ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme*, et des moyens de conserver la santé, Strasbourg, 1797, 2 vol. in-8°. ; ibid., 1802, Paris, 1815 ; ces deux éditions sont précédées d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Briot, l'un de ses élèves ; Paris, 1822, 2 vol. in-8°. ; cette édition a été revue, augmentée et enrichie de Notes, par M. Bricheteau. L'ouvrage de Tourtelle, honoré des suffrages de Hallé (*Voy.* ce nom au Supplément), qui s'était longtemps occupé du même sujet, eut, dès sa publication, un succès remarquable. Il a été traduit en espagnol, sur la première édition, par D. Louis-Marie Mexia, Madrid, 1801, 2 vol. in-8°. Suivant Sprengel, l'auteur montre de l'esprit, des connaissances souvent très-délicates ; mais en général peu de critique (*V.* l'*Histoire de la médecine*, VI, 433). II. *Éléments de médecine théorique et pratique*, Strasbourg, 1799, 3 vol. in-8°. ; Paris, 1815, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, dit encore Sprengel, l'auteur insiste sur la nécessité de reconnaître l'observation comme le fondement unique de la médecine. Cependant ses idées manquent de précision ; et il cite partout les observations d'Hippocrate, même dans les cas où elles ne sauraient rien décider : quant à sa classification des maladies, elle n'est en aucune manière recommandable (ibid., VI, 497). III. *Éléments de matière médicale*, Paris, 1802, in-8°. M. Briot est l'éditeur de cet ouvrage.

(3) Cette thèse, dit M. Briot, est un des beaux monuments que l'auteur ait élevés à sa gloire. Voy. *Notice historiq.*, p. XVII.

(4) On se contentera d'indiquer : *Observations sur un enfant dont le cœur était placé hors de la poitrine. Journ. de médecine*, novembre 1784.

IV. *Histoire philosophique de la médecine*, depuis son origine jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, ibid., 1804, 2 vol. in-8°. L'auteur a divisé l'Histoire de la médecine en quatre âges : le premier contient les médecins grecs et latins ; le second, les médecins arabes et leurs sectateurs; le troisième, les médecins qui ont brillé depuis l'époque de la renaissance des sciences jusqu'à Paracelse ; et enfin le quatrième, les médecins qui se sont le plus distingués dans le dix-septième siècle, jusqu'à Baglivi, Rivière et Muller, etc. N'ayant point eu l'intention de donner les vies des grands médecins, il s'attache seulement à présenter, dans un ordre méthodique, les découvertes qui les ont fait connaître, et les systèmes qui se sont succédés. L'ouvrage est écrit avec beaucoup d'élégance et de simplicité. Parmi les nombreux manuscrits de Tourtelle, on cite une traduction des ouvrages de *Sarcone*, et celle de quelques Traités de *Sydenham*, des *Éléments de physiologie* et de chimie, une *Topographie médicale de Besançon*, etc.—Tourtelle (Marie-François), fils du précédent, né, le 9 sept. 1785, à Besançon, mort professeur suppléant à l'école de médecine de Strasbourg, le 22 mars 1813, est auteur d'un *Traité d'hygiène publique*, Strasbourg, 1812, 2 vol. in-8°. W—s.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de Cotentin, comte de), né, à Tourville, en 1642, était le troisième fils de César de Cotentin, seigneur de Tourville, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII, et premier chambellan du Grand Condé. Destiné de bonne heure à l'etat militaire, il fut reçu chevalier de Malte à l'âge de quatorze ans. Aussitôt qu'on le jugea en état de servir sur les galères de la religion, le duc de La Rochefoucauld, son parent du côté de sa mère, lui donna des lettres de recommandation pour le chevalier d'Hocquincourt, qui commandait une frégate à Marseille, en le priant de l'embarquer avec lui. « Que ferons-nous, écrivait le chevalier au duc de La Rochefoucauld, » sur des vaisseaux armés en course, d'un Adonis plus propre à servir les dames de la cour qu'à supporter les fatigues de la mer? » Un teint blanc, des cheveux blonds, des yeux bleus, des couleurs vives, des traits fins et délicats, voilà ce qu'était, en effet, à dix-huit ans, l'ensemble de la physionomie du chevalier de Tourville. Tel était cet Adonis, destiné à devenir un grand capitaine. Quelques jours après sa sortie du port, le chevalier d'Hocquincourt rencontra deux frégates algériennes, qui, fières de leur supériorité, attaquèrent sa frégate, et sautèrent à l'abordage; le combat devint furieux : les assaillants, animés par l'ardeur d'une si belle proie, faisaient un carnage affreux des Français; le chevalier de Tourville, à la tête des plus braves de l'équipage, portait partout ses coups. et bientôt les corsaires étonnés de tant de valeur, abandonnèrent la frégate, après avoir perdu un grand nombre des leurs. Trois blessures reçues dans ce combat, établirent sa réputation de bravoure, et firent cesser les railleries que ses camarades s'étaient permises sur son air efféminé. Nous ne le suivrons point dans ses expéditions de la Méditerranée, au golfe Adriatique, et dans l'Archipel; il nous suffira de dire que, pendant les six années que durèrent ses caravanes, il participa à plusieurs combats contre les Turcs et les Algériens, et

que dans tous il donna des preuves de la plus grande valeur. Ses courses l'ayant conduit à Venise, en 1666, le doge, reconnaissant des services qu'il avait rendus à la république, en purgeant l'Archipel des corsaires dont il était infesté, lui remit un brevet dans lequel il était qualifié de *Protecteur du commerce maritime*, et d'*invincible*. Ce brevet était accompagné d'une médaille et d'une chaîne d'or d'un grand prix. L'année suivante, Tourville rentra en France. Le bruit de ses exploits était venu jusqu'à la cour. On se souvenait encore de la lettre du chevalier d'Hocquincourt ; et les dames surtout étaient curieuses de voir cet *Adonis*, qui se battait comme un Hercule. Le chevalier de Tourville arriva à Versailles, au printemps de 1667 ; le roi l'accueillit avec la plus grande distinction, le félicita sur sa belle conduite, et le nomma capitaine de vaisseau, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-quatre ans, et qu'il n'eût encore aucun grade dans la marine. Lorsqu'en 1669, Louis XIV résolut d'envoyer une armée au secours de Candie, assiégée par les Turcs, il désigna lui-même Tourville pour être employé dans cette expédition, que commandait le duc de Beaufort. Candie succomba, malgré la valeur des Français ; et Tourville donna, dans cette circonstance, de nouvelles preuves de son courage. Dans la guerre de 1671, où les Hollandais luttèrent si courageusement contre les forces navales combinées de France et d'Angleterre, Tourville commandait un des vaisseaux de l'escadre du comte d'Estrées, et il se distingua d'une manière si brillante au combat de Soulth-Bay (juin 1672), que le comte d'Estrées, écrivant au roi pour l'informer du gain de cette bataille, cita le chevalier de Tourville avec les plus grands éloges. L'année suivante lui offrit une nouvelle occasion de se signaler dans le combat que livra le comte d'Estrées à l'amiral Ruyter : il soutint, pendant plus d'une heure, le feu de plusieurs vaisseaux hollandais, et parvint même à en couler un. En 1675, il commandait un des vaisseaux de l'escadre du chevalier de Valbelle, envoyée au secours des Messinois révoltés contre l'Espagne. Resté en Sicile avec son vaisseau, il fit partie de l'armée aux ordres de Duquesne, et contribua au gain de la bataille d'Agousta (21 avril 1676), dans laquelle Ruyter fut tué. Le roi, pour le récompenser de ses services, l'éleva au grade de chef-d'escadre. Au mois de mai de l'année suivante, ayant rallié le pavillon du marquis de Vivonne, et faisant route pour rentrer à Toulon, on découvrit, près de Palerme, l'escadre des alliés. Tourville, qui commandait l'avant-garde, eut ordre de les attaquer, et il le fit avec tant d'ardeur, qu'en moins de deux heures il détruisit trois de leurs vaisseaux, brûla dans le port le vice-amiral de l'armée espagnole, le contre-amiral de Hollande, ainsi que sept autres bâtiments. La paix, qui fut signée à Nimègue, en 1678, aurait dû permettre au chevalier de Tourville de prendre quelque repos ; mais, impatient d'ajouter encore à la gloire qu'il s'était acquise, il fit contre les Algériens et les Tripolitains, de concert avec Duquesne, diverses expéditions, qui toutes furent couronnées du succès. En 1682, il fut nommé lieutenant-général des armées navales. Duquesne, ayant reçu l'ordre d'armer une escadre destinée à aller détruire les Tripolitains, appela au-

près de lui Tourville, dont il était devenu, pour ainsi dire, inséparable. Sortis de Toulon au mois d'août 1682, ils entrèrent dans la Méditerranée, et détruisirent tous les corsaires de Tripoli qu'ils rencontrèrent. Ils se rendirent ensuite devant l'île de Chio, où ils savaient qu'un grand nombre de bâtiments étaient mouillés, et en peu d'heures le fort, la ville, et les bâtiments qui s'y trouvaient furent détruits ou brûlés. Le châtiment que venaient d'éprouver les Tripolitains n'avait point intimidé les Algériens, et leurs corsaires inquiétaient sans cesse le commerce français. Duquesne fut chargé d'aller bombarder leur ville. Tourville s'embarqua encore avec lui. Ils sortirent de Toulon au mois de juin 1683, dans le même temps qu'une autre escadre appareillait de Brest, pour la même destination. Réunies au nombre de onze vaisseaux, quinze galères, plusieurs brûlots et galiotes à bombes, les deux escadres se présentèrent devant Alger, au mois d'août. Tourville, qui commandait l'avant-garde, commença le bombardement aussitôt qu'il fut mouillé. Une grande partie de la ville fut détruite, ainsi que plusieurs vaisseaux qui se trouvaient dans le port. Un second bombardement eut lieu l'année suivante; mais cette fois, les pertes des Algériens furent si considérables, qu'ils se virent contraints d'implorer la paix. Tourville la leur accorda, au nom du roi, et il en signa le traité avec le divan. La même année vit l'abaissement de la république de Gênes. Une armée navale, forte de quatorze vaisseaux de guerre, de vingt galères et de dix galiotes à bombes, sous le commandement de Duquesne, se présenta devant le port, au mois de mai 1684. On y jeta plus de dix mille bombes, qui détruisirent presque tous les édifices, entre autres le palais du doge. Les Génois consternés demandèrent la paix : elle leur fut accordée, à la prière d'Innocent XI; mais à la condition que le doge et quatre des principaux sénateurs se rendraient à Versailles, pour y implorer la clémence de Louis XIV. Tourville contribua puissamment au succès de cette expédition. Pendant ce temps les Algériens, toujours incorrigibles, avaient recommencé leurs pirateries sur le commerce français. Tourville eut ordre de les aller châtier encore une fois. Quelques jours après sa sortie du port de Toulon, il rencontra près de Ceuta une division de corsaires, qu'il n'hésita point à attaquer; il coula à fond leur amiral, dispersa les autres, et se rendit sur les côtes de Sardaigne, où il s'empara d'une grande quantité de bâtiments algériens, délivra les esclaves chrétiens qu'ils avaient à bord, et rentra à Toulon, après une campagne de six mois, qu'il avait employés de la manière la plus heureuse. Au commencement de 1688, Louis XIV ayant déclaré la guerre à la Hollande, qui avait favorisé le prince d'Orange dans son invasion d'Angleterre, on arma, à Brest une escadre de cinq vaisseaux, dont le commandement fut confié à Tourville, avec mission d'aller croiser dans la Manche et de rallier ensuite l'armée navale aux ordres du maréchal d'Estrées. Dès les premiers jours de sa croisière, il rencontra deux bâtiments de la compagnie des Indes hollandaise, qu'il attaqua. Ces vaisseaux firent une résistance vigoureuse; mais forcés de céder au nombre, ils se rendirent. Ils venaient d'Alexandrette, et avaient à bord

une cargaison d'environ six millions. Tourville, après les avoir amarinés, les expédia pour la France, sous l'escorte de deux vaisseaux, et avec les trois qui lui restaient fit voile pour rejoindre le comte d'Estrées. Chemin faisant, il rencontra deux vaisseaux espagnols, qu'il força, après un combat de trois heures, de saluer son pavillon. La France était toujours en guerre avec la régence d'Alger, et le comte d'Estrées était venu mouiller devant ce port. Tourville l'ayant rejoint avec les vaisseaux sous ses ordres, on commença à lancer des bombes sur la ville (1er. août 1688), et l'on continua jusqu'au 16; cinq bâtiments furent coulés, et la ville fut entièrement ruinée. Après cette expédition, le maréchal d'Estrées ramena son armée à Toulon. En 1689, Tourville fut nommé vice-amiral des mers du Levant. A cette époque, sa famille le pressait de se marier, le roi lui-même lui proposa une demoiselle de grande qualité, mais qui n'était pas riche. Tourville représenta qu'étant sans fortune, et ne voulant pas abuser de la générosité de Sa Majesté, il ne pouvait faire ce mariage. Le roi ne put s'empêcher d'admirer un refus si noble et si désintéressé. A quelque temps de là, il épousa la veuve du marquis de La Popelinière, et prit le titre de comte. Le roi, en signant son contrat de mariage lui dit: « Je souhaite » que vous ayez des enfants d'un mé» rite aussi distingué que le vôtre, et » qui soient aussi utiles à l'état que » vous. » Le roi d'Angleterre, Jacques II, précipité du trône, s'était réfugié en France. Louis XIV lui avait procuré les moyens de passer en Irlande : il fallait lui porter des secours et surtout des munitions. Une escadre de vingt vaisseaux fut armée à Toulon, sous le commandement de Tourville, et une autre de soixante-deux vaisseaux fut préparée à Brest, sous les ordres du comte de Château-Regnault. Ces deux escadres devant se réunir dans l'Océan, Tourville appareilla de Toulon au mois de juin 1689, doubla heureusement le détroit de Gibraltar, et opéra sa jonction avec l'armée de Brest. Quelques jours après, à la hauteur de Ouessant, on eut connaissance de l'armée ennemie, composée de soixante-dix vaisseaux, tant anglais que hollandais. L'armée française étant beaucoup plus forte, les alliés n'osèrent point l'attaquer. L'expédition ayant atteint son but, qui était de porter des secours et des munitions en Irlande, rentra dans le port de Brest. L'année suivante, Tourville fut nommé au commandement d'une nouvelle armée, forte de soixante-six vaisseaux, qui devait sortir de Toulon pour se réunir à une escadre de six vaisseaux commandée par le comte de Château-Regnault. La jonction s'opéra au mois de juin 1690; et le 10 juillet, à la pointe du jour, étant par le travers de l'île de Wight, on se trouva en présence de l'armée ennemie, forte de 112 bâtiments. Le combat dura depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Les Anglais ne soutinrent le feu que pendant trois heures; les Hollandais, sur qui les efforts de l'armée française avaient été dirigés, souffrirent considérablement: la plus grande partie de leur escadre fut démâtée, et ils perdirent un grand nombre d'hommes. Le résultat de cette action fut, pour l'armée alliée, une perte de quinze vaisseaux, dont dix furent pris et cinq brûlés. L'armée française eut quatre cents hommes tués et cinq cents blessés; mais elle ne perdit pas

un seul bâtiment. Tourville, voulant poursuivre ses succès, détacha neuf vaisseaux de son armée, et, de concert avec le comte d'Estrées, se dirigea sur la baie de Tingmouth, où il avait appris que douze vaisseaux et un convoi considérable étaient mouillés. Les Anglais, pris à l'improviste, ne purent opposer qu'une faible résistance. Les marchandises furent transportées à bord de l'escadre; et les vaisseaux, ainsi que le convoi, furent tous détruits ou brûlés. Jacques II avait été contraint de quitter l'Irlande, et de venir en France : mais il lui restait encore des sujets fidèles en Angleterre; et les intelligences qu'il entretenait avec eux lui firent concevoir les plus fortes espérances de remonter sur son trône. Le roi de France entra dans ce projet, et résolut de faire un effort digne de sa puissance, pour le rétablissement d'un prince son parent et son ami. Une armée nombreuse se rassembla sur les côtes de la Manche : trois cents bâtiments de transport, des munitions de toute espèce y furent réunis; et le commandement de cette armée fut confié au maréchal de Bellefonds, sous le roi Jacques, qui s'était rendu à la Hougue. D'un autre côté, on arma deux escadres : l'une à Brest, sous le commandement de Tourville, et l'autre à Toulon, sous celui du comte d'Estrées. Ces deux escadres devaient se réunir dans la Manche, pour favoriser la descente de l'armée en Angleterre. Le comte d'Estrées appareilla de Toulon, au mois de mai. Le 18, étant sur le point de passer le détroit de Gibraltar, une tempête, qui s'éleva subitement, jeta deux de ses bâtiments à la côte, près de Ceuta. Les autres furent dispersés; et ce ne fut qu'après des contrariétés et des retards de toute espèce qu'il rejoignit le port de Brest, à la fin de juillet. Les vents contraires retinrent le comte de Tourville dans la rade de Brest jusqu'au 12 mai. L'armée anglaise, pour laquelle ils étaient plus favorables, avait appareillé dans les premiers jours de ce mois. Elle était parvenue à opérer sa jonction avec les Hollandais, et ils se trouvaient réunis dans la Manche au nombre de quatre-vingt-huit vaisseaux. Le roi, dès qu'il avait eu connaissance de la sortie des Anglais, avait adressé au comte de Tourville des instructions qui lui enjoignaient d'appareiller immédiatement, d'aller les chercher, *et de les combattre forts ou faibles*. Une lettre écrite de sa main au comte corroborait encore cet ordre. Mais Louis XIV n'avait point en même temps commandé aux éléments, et l'on a vu que pendant que l'armée française était retenue dans le port, les alliés opéraient leur jonction. Tourville, sorti enfin de Brest, fut rejoint à la mer par cinq vaisseaux, aux ordres du marquis de Villette, et le 27 mai il arriva à la hauteur de la Hougue, avec quarante-quatre vaisseaux. De nouveaux ordres l'y attendaient; on l'informait de la réunion des armées alliées, et il lui était prescrit de ne pas combattre avant d'avoir été rejoint par les vingt-trois vaisseaux que devaient lui ameuer le comte d'Estrées, le marquis de La Porte et le comte de Château-Regnault. Dix embarcations furent expédiées pour porter cet ordre; mais aucune ne put parvenir jusqu'au comte de Tourville. Le 29 mai, à quatre heures du matin, on découvrit l'armée alliée. Une brume épaisse empêcha d'abord

d'en reconnaître le nombre; mais lorsqu'elle fut dissipée, on ne fut pas peu surpris de compter quatre-vingt-huit voiles. Les ordres précis qu'avait reçus Tourville, et la proximité de l'ennemi, ne lui permettaient pas de tenter sa retraite à la vue d'une armée si supérieure à la sienne. Après avoir assemblé un conseil, où il fit voir les ordres positifs qu'il avait reçus de combattre, il renvoya chacun à son poste, et arriva, vent arrière, sur l'armée ennemie. Il était au corps de bataille, sur le *Soleil-Royal*, de cent six canons; le marquis d'Amfreville commandait l'avant-garde, et M. de Gabarret l'arrière-garde. Du côté des ennemis, l'amiral Russel (*V.* ce nom) commandait le corps de bataille; l'avant-garde, composée de Hollandais, avait à sa tête le vice-amiral Allemonde; et l'arrière-garde était sous les ordres du chevalier Ashby. L'armée alliée mit en panne pour attendre les Français, qui s'en approchèrent jusqu'à la portée du pistolet. A dix heures du matin, un coup de canon, parti d'un vaisseau hollandais, devint le signal d'un combat jusqu'alors sans exemple. A l'instant le feu devint général des deux côtés; mais les efforts de l'armée alliée se dirigèrent principalement sur le corps de bataille des Français. Tourville, en homme supérieur, ne se laissa point intimider par le nombre: il combina de telle manière ses dispositions, que chacun de ses vaisseaux eut à soutenir le choc de deux, et quelquefois même celui de trois adversaires. Quant à lui, il répondit si bien au feu de l'Amiral Russel, et de ses deux matelots, tous trois vaisseaux de cent canons, qu'il les fit plier deux fois. Les deux autres divisions combattaient aussi avec avantage; mais leur principale occupation fut de conserver le vent, manœuvre essentielle, et qui sauva l'armée. Les chances furent moins heureuses à l'arrière-garde. Elle était éloignée du centre lorsque Tourville fit le signal de former la ligne de bataille; cependant ses deux premières divisions se trouvèrent en ligne quand le feu commença; mais la troisième ne put jamais parvenir à prendre son poste, en sorte qu'il se trouva un grand intervalle entre l'arrière-garde et le corps de bataille. Vingt-cinq vaisseaux anglais en profitèrent pour mettre Tourville entre deux feux. Le vent, de favorable qu'il avait été à l'armée française, au commencement du combat, lui était devenu contraire. L'amiral, qui avait mouillé, pour résister au vent et au courant, soutenait toujours le combat avec la même vigueur; il avait vu couler un vaisseau des alliés sous son feu, un autre avait sauté en l'air; et ni leur nombre, ni le vent qui les favorisait ne leur avaient donné aucun avantage. Mais lorsque les Anglais l'eurent enveloppé, ils s'acharnèrent avec une telle fureur sur lui et sur le marquis de Villette, qu'enfin ils les désemparèrent entièrement. Plusieurs vaisseaux arrivèrent à leur secours, et s'efforcèrent de diminuer le péril en le partageant. Alors la chaleur du combat fut à son comble, on faisait des efforts de courage du côté des Français, et plusieurs capitaines donnèrent, en cette circonstance, des preuves d'une valeur héroïque. Le feu continuait de part et d'autre avec acharnement, lorsqu'une brume épaisse vint suspendre l'action. Dès que cette brume fut dissipée, le combat recommença avec plus de fureur encore, à la clarté de la lune; les alliés s'attachèrent de nouveau à Tour-

ville et à Villette, et les mirent tous deux dans un péril imminent. Dans le nombre des vaisseaux anglais qui avaient doublé le corps de bataille, trois se trouvaient au vent de Tourville, ayant derrière eux cinq brûlots. Ils les dirigèrent successivement sur son vaisseau et sur celui du marquis de Villette, au milieu d'une canonnade épouvantable; mais ils eurent l'un et l'autre le bonheur de s'en garantir. Enfin, les Anglais, las de la résistance opiniâtre qu'ils éprouvaient, prirent le parti de rejoindre le gros de leur armée, et osèrent passer à travers les intervalles des vaisseaux français : mais cette témérité leur coûta cher; car dès qu'ils présentèrent le côté, ils furent criblés de coups, et on leur rendit avec usure le mal qu'ils avaient fait. Cette dernière action termina le combat : il était alors dix heures du soir. La perte en hommes fut à-peu-près égale de part et d'autre, et les vaisseaux des alliés furent aussi maltraités que ceux des Français; car outre les deux qu'ils perdirent dans le combat, deux autres coulèrent en se rendant en Angleterre. Il ne restait plus à Tourville que de pouvoir faire une heureuse retraite, pour égaler son bonheur à la gloire qu'il venait d'acquérir par son héroïque défense; mais il se trouvait trop éloigné des ports où il eût pu relâcher, et les suites d'un combat si glorieux furent on ne peut pas plus désastreuses. A une heure du matin, il fit signal d'appareiller et mit à la voile; mais le brouillard ajoutant à l'obscurité de la nuit, les signaux ne furent pas distingués, et huit vaisseaux seulement suivirent sa manœuvre. A sept heures, trente-cinq avaient rallié; des neuf autres, six s'étaient dirigés sur la Hougue, et trois sur le port de Brest. Vers huit heures, Tourville se trouvait à une lieue au vent de l'armée ennemie, et cette avance lui aurait suffi pour se dérober à sa poursuite, si le *Soleil-Royal*, qu'il montait, et qui était totalement désemparé, n'eût retardé la marche. Il fut donc obligé de mouiller par le travers de Cherbourg. A onze heures du soir, il leva l'ancre et se dirigea sur le raz Blanchard (1), pour profiter des vents et des courants, et par ce moyen devancer l'armée ennemie. Le lendemain, à cinq heures du matin, il s'en trouvait à environ quatre lieues : vingt-deux vaisseaux passèrent heureusement le raz, et lui-même n'en était plus qu'à une portée de canon, lorsque, la marée qui descendait venant à manquer, il fut contraint de mouiller. Malheureusement, ses ancres chassèrent, il dériva, et se trouva bientôt sous le vent de l'armée ennemie. Alors, il prit le parti de faire entrer à Cherbourg le *Soleil-Royal*, l'*Admirable* et le *Triomphant*, qui étaient les plus avariés, et avec les dix qui lui restaient, il mit le cap sur la Hougue. L'armée alliée s'était partagée en trois corps, le premier, de quarante vaisseaux, s'attacha à la poursuite du comte de Tourville; le second, de dix-sept, se tint en observation vis-à-vis Cherbourg; le troisième donna la chasse aux vaisseaux qui se dirigeaient sur Saint-Malo: mais ceux-ci, ayant beaucoup d'avance sur l'ennemi, parvinrent à se mettre en sûreté. Ceux qui bloquaient Cherbourg tentèrent en vain de s'emparer des trois vaisseaux qui

(1) Le raz Blanchard est un canal formé par la côte du Cotentin, depuis le cap la Hougue jusqu'à Flamenville, et par les îles d'Origny et de Guernesey : il a environ cinq lieues de long, sur une et demie de large; les courants y sont conséquemment très-violents, et le fond y est très-mauvais.

voulaient y entrer; mais ils les forcèrent à s'échouer et à s'incendier. Les quarante vaisseaux qui formaient le premier corps de bataille ennemi arrivèrent à la hauteur de la Hougue presque en même temps que le comte de Tourville, et ils l'y bloquèrent, ainsi que deux autres vaisseaux qui l'avaient rallié dans sa route. Comme il n'y avait point alors de forts ni de batteries pour protéger ces vaisseaux, et que la position dans laquelle ils se trouvaient ne pouvait être long-temps tenable, il fut résolu qu'on y mettrait le feu, après les avoir dégréés et désarmés. Aussitôt on les fit échouer, et l'on commença à en retirer les canons et les agrès; mais on manquait d'embarcations propres à cette opération, et elle ne put être que lente et difficile. On y travaillait cependant avec ardeur, lorsque l'ennemi mit à la mer deux cents chaloupes armées, qui forcèrent les travailleurs à se retirer, et brûlèrent les douze vaisseaux échoués. Tels furent les résultats d'une action dont le commencement avait été si heureux, et qui, malgré son issue, n'en est pas moins glorieuse pour la marine française. La réputation du comte de Tourville, loin de souffrir d'un échec dont la cause ne pouvait être attribuée qu'aux élémens, acquit au contraire un nouveau lustre. L'amiral Russel lui écrivit pour le féliciter sur l'extrême bravoure qu'il avait montrée en l'attaquant avec des forces aussi inférieures, et en soutenant si vaillamment un combat aussi inégal. Le duc de Vendôme, appréciateur éclairé de la valeur, écrivit au comte de Tourville que « bien des généraux, en » remportant la victoire, n'avaient » point acquis autant de réputation » que lui en la perdant. » Le roi lui rendit la même justice. Quand il apprit la perte de ses vaisseaux, il demanda : *Tourville est-il sauvé? car pour des vaisseaux, on en peut trouver; mais on ne trouverait pas aisément un officier comme lui.* Il se souvint toujours que Tourville n'avait donné cette bataille que par obéissance à ses ordres; car étant un jour à son balcon, à Versailles, et le voyant passer, il dit au maréchal de Villeroi : *Voilà un homme qui m'a obéi à la Hougue.* Tourville fut fait maréchal de France, le 27 mars 1693; et à cette occasion le roi lui dit : *M. le comte, vous vous êtes rendu digne du bâton de maréchal de France, par votre mérite et vos belles actions.* » On conçoit aisément que le nouveau maréchal brûlât du désir de prendre sa revanche du désastre de la Hougue; il en trouva l'occasion la même année : le roi lui confia le commandement de soixante-onze vaisseaux destinés à intercepter un convoi de bâtiments anglais et hollandais chargés pour Cadix, l'Italie et Smyrne. Partie de Brest le 26 mai 1693, l'armée arriva le 4 juin à la hauteur du cap Saint-Vincent, et alla mouiller dans la baie de Lagos, pour attendre le passage du convoi. Le 27, au soir, les chasseurs signalèrent la flotte ennemie, escortée par vingt-sept vaisseaux de ligne. Le maréchal fit aussitôt le signal d'appareiller et de chasser; mais l'avant-garde ne put s'emparer que de deux bâtiments hollandais. La nuit fut employée à manœuvrer pour gagner le vent, et mettre le convoi entre la terre et l'armée. En effet, le 28 au matin, la flotte ennemie se trouva cernée entièrement. Alors le feu commença, et en peu d'heures, vingt-sept bâtiments, tant de guerre

que de commerce, furent pris, et quarante-cinq brûlés. On se mit ensuite à la poursuite de ceux qui étaient parvenus à s'échapper : cinq vaisseaux anglais et neuf bâtiments marchands furent encore brûlés ou coulés. Les alliés perdirent plus de quatre-vingts bâtiments dans cette expédition, et l'on estima leur perte à plus de trente-six millions. Tourville se présenta, le 19 juillet suivant, devant Malaga, y brûla deux vaisseaux anglais, et trois corsaires, quoiqu'ils fussent protégés par les forts, et rentra triomphant à Toulon. Depuis cette époque, jusqu'à la paix de Ryswick, en 1697, il fit encore quelques expéditions pour protéger les côtes de Provence et les purger des nombreux corsaires qui les infestaient; mais, sa santé se trouvant affaiblie par suite des fatigues qu'il avait éprouvées, il se vit forcé d'abandonner entièrement le service de la mer et revint à Paris, où il mourut, le 28 mai 1701. Louis XIV témoigna beaucoup de regrets de la mort du maréchal de Tourville, et en effet la marine faisait en lui une perte irréparable (1). L'abbé Margon a publié, sous le nom de Tourville, des *Mémoires*, 3 vol. in-12, 1742 et 1758, qui ne sont qu'un roman informe et sans vraisemblance. — Louis Hilarion, comte de TOURVILLE, fils unique du maréchal, et colonel d'infanterie, fut tué au combat de Denain, en 1712, à l'âge de vingt ans. H—Q—N.

TOUSSAIN (JACQUES), en latin *Tussanus*; savant helléniste, né, à Troyes, vers la fin du quinzième siècle, vint de bonne heure à Paris, et fit de rapides progrès dans la langue grecque, sous la direction de Guill. Budé (*V.* ce nom), qui voulut bien se charger de lui donner des leçons. Son application au travail était extraordinaire. Parmi les Lettres de Budé, on en trouve quelques-unes adressées à Toussain; et dans toutes, en le louant de ses progrès, il l'engage à modérer son ardeur pour l'étude. Il se rendit fort habile, non-seulement dans les lettres grecques et latines, mais dans la philosophie et la jurisprudence. Maittaire conjecture (*Ann. typogr.*, II, 78) que Toussain fut quelque temps correcteur dans l'imprimerie de Badius et précepteur de ses enfants. Ses talents lui procurèrent enfin une chaire de grec au collége royal de France. Ce fut au plus tard en 1532, si sa nomination est de la même époque que celle de Vatable à la chaire d'hébreu. Ses contemporains louent à l'envi la méthode qu'il avait adoptée et ses succès dans l'enseignement. Il s'appliquait à faire sentir la force de chaque terme, la vraie signification de chaque mot, employant un latin choisi, vraiment cicéronien, mais toujours clair et à la portée de ses auditeurs. Quand il expliquait un auteur, c'était à-la-fois en maître supérieur à sa matière et en grammairien habile qui ne néglige ni le tour, ni l'arrange-

(1) Tourville ne s'est pas moins illustré par une valeur éclatante que par l'étendue de son génie. Il a pris une très-grande part à l'organisation des classes, institution à laquelle la marine militaire et celle du commerce ont dû une pépinière de marins exercés; où l'une a trouvé les instruments de sa gloire et l'autre de ses richesses. Tourville est le premier amiral qui ait eu l'idée de réunir en corps de doctrine les manœuvres de la tactique navale. C'est d'après ses ordres que le père Lhoste a composé son Traité de tactique navale. Ce religieux avait été pendant long-temps embarqué en qualité d'aumônier sur les vaisseaux commandés par les maréchaux d'Estrées et de Tourville, et il n'a fait que rédiger, sous les yeux de ce dernier, les idées de ces deux grands hommes. Les armées navales françaises ne se sont servies pendant plus de soixante ans que des signaux composés par Tourville, et dont cet amiral avait fait usage dans ses campagnes glorieuses. C'est à dater de la guerre de 1756 que l'on a commencé à opérer des changements à son système de signaux. Mais depuis, M. du Pavillon a posé les bases du système actuel, bien plus complet que l'ancien et moins sujet aux erreurs (*V.* PAVILLON). R—L.

ment du discours, ni la syntaxe, ni même l'étymologie. Il suffira de citer, parmi ses élèves, Fréd. Morel, Turnèbe et Henri Estienne, pour donner une idée des services qu'il rendit à la littérature grecque. Ce savant modeste et laborieux mourut en 1547, le même jour que Vatable, comme si, dit de Thou (livre III), il n'avait pu se séparer un moment de celui qu'il avait eu toute sa vie pour collègue et pour émule. Une pièce de vers dont il n'était peut-être pas l'auteur refroidit l'affection que lui portait Érasme, qui ne cessa pas d'ailleurs de rendre justice à ses talents. Tout ce que la France possédait de savants rechercha son amitié, et déplora sa perte prématurée. Toussain eut part à la traduction latine de la *Grammaire* de Théod. Gaza. Outre quelques pièces de *Vers*, on lui doit la publication des *Lettres* de Budé, avec des Notes, Paris, Badius, 1526, in-4°.; Bâle, Cratandre, 1528, in-4°.; une édition des *Épigrammes* de Jean Lascaris, 1527, in-8°., ornée d'une belle préface; des *Notes* sur la *Sphère* de Proclus. Enfin il laissait un *Dictionnaire grec et latin*, enrichi d'un grand nombre de notes. Fréd. Morel se chargea de sa publication; et il parut en 1552, in-fol. Outre l'*Éloge* de Toussain par Turnèbe, son élève et son successeur, on peut consulter le *Mémoire* de l'abbé Goujet sur le collége royal, I, 405-19, éd. in-12. — TOUSSAIN (Daniel), théologien protestant, né, à Montbelliard, en 1541, fit ses études à Tubingue et à Paris, et professa la langue hébraïque à Orleans. Forcé de sortir de France par suite des guerres de religion, il entra au service de l'électeur palatin, et mourut, à Heidelberg, en 1602. On a de lui beaucoup d'ouvrages de controverse, entre autres : I. *Instruction sur la véritable manière d'éprouver les esprits*, Neustadt, 1579, in-8°. II. *L'Ancienne doctrine de la personne et du ministère de Jésus-Christ*, Neustadt, 1585, in-4°. — Paul TOUSSAIN, fils du précédent, qui fut conseiller ecclésiastique de l'électeur palatin et député au synode de Dordrecht, a publié, en latin, une Notice sur la vie et les travaux de son père, Heidelberg, 1603, in-4°. On a encore de lui plusieurs ouvrages de controverse théologique, oubliés comme ceux de Daniel. W—s.

TOUSSAINT DE SAINT-LUC (le PÈRE), carme réformé des Billettes de Bretagne, mort en 1694, est auteur de : I. *Vie de Jacques Cochois*, dit *Jasmin*, ou le *bon laquais*, Paris, 1675, 76, 86, 1739, in-12. Elle a été critiquée dans l'*Auteur laquais*, Avignon, 1750, in-12, et traduite en italien, Rome, 1687, in-12. II. *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, Paris, 1691, in-8°., trois parties en 2 vol. Pour être sûr d'avoir les exemplaires complets de cet ouvrage rare et recherché, il faut vérifier si les blasons des familles s'y trouvent, parce qu'ils ont été gravés en taille-douce sur des feuilles séparées : ils manquent à beaucoup d'exemplaires. III. *Histoire de Conan de Meriadec*, Paris, 1664, in-8°. IV. *Mémoire de l'institution, progrès et priviléges de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint Lazare*, Paris, 1666, in-12. V. *Mémoires et extraits des titres* sur le même ordre, *depuis* 1100 *jusqu'en* 1673, Paris, 1681, in-8°. VI. *Mémoires et Recueils des bulles, édits*, etc., sur le même ordre, Paris, 1693, in-8°. T—D.

TOUSSAINT (François-Vincent), littérateur, né, vers 1715, à Paris, suivit d'abord la carrière du barreau, qu'il ne tarda pas d'abandonner pour celle des lettres. Il avait publié, dans sa première jeunesse, des *Hymnes latines* à la louange du diacre Pâris; mais le ridicule des convulsions l'avait promptement désabusé. Cependant il conserva toute sa vie une teinte assez forte de jansénisme. Le hasard l'ayant rapproché de quelques-uns des chefs du parti philosophique, qui commençait à s'élever, il adopta leurs principes, et contribua, avec Diderot et Eidous, à la traduction du *Dictionnaire de médecine*, par James (*Voy.* ce nom, XXI, 391); et il se chargea de rédiger la partie de la jurisprudence pour l'*Encyclopédie*. Ces travaux n'auraient pu le tirer de l'obscurité; mais, en 1748, il publia le livre des *Mœurs*, dont le succès surpassa son attente. Cet ouvrage, dit Laharpe, est le premier où l'on se soit proposé un plan de morale naturelle, indépendant de toute croyance religieuse et de tout culte extérieur. La nouveauté des idées dut contribuer à la vogue de ce livre; cependant on doit convenir qu'il est écrit d'une manière agréable et quelquefois piquante. Les magistrats fermèrent long-temps les yeux sur le danger qu'il pouvait y avoir de laisser circuler un pareil ouvrage; mais l'auteur s'étant avisé de publier, sous le titre d'*Éclaircissements*, la justification des points de sa doctrine les plus répréhensibles, le livre et son apologie furent condamnés au feu (1). L'anonyme que l'auteur avait gardé le mettait à l'abri des poursuites; mais il jugea prudent de se retirer à Bruxelles, où il fut chargé de la rédaction d'une *Gazette française*, qui s'y publiait sous l'influence du cabinet autrichien. Toussaint ne pouvait en conséquence se dispenser de prodiguer les injures au roi de Prusse, alors en guerre avec l'Autriche. Il l'avait baptisé le *Brigand du Nord*, épithète par laquelle il le désigna jusqu'à la paix (*Souvenirs de Berlin*, v, 166). Frédéric ne l'ignorait pas. Cependant il n'en eut pas moins le desir d'attacher à son école militaire Toussaint, dont le livre lui avait plu, et qui d'ailleurs lui était fortement recommandé. Il lui fit offrir la chaire de logique et de rhétorique. Toussaint, l'ayant acceptée, se rendit à Berlin, en 1764, et y fut accueilli par le roi d'une manière flatteuse; mais les familiarités qu'il se permit avec ce prince et ses indiscrétions lui firent promptement perdre sa faveur. Tous ses torts venaient de sa vanité; car il était d'un caractère doux, obligeant et plein de bonhomie. Il ne se montra rien moins que supérieur dans l'exercice de sa place. Humilié par ses rivaux, le refus du prince Henri de l'admettre dans la loge maçonnique dont il était le chef acheva de le désespérer. Il tomba dans une maladie de langueur, à laquelle il succomba, après une année de souffrances, en 1772, à l'âge de cinquante-sept ans. La veille de sa mort, il invita Thiébault son collègue, à passer, le lendemain, à dix heures du matin, chez lui, pour y être témoin d'une cérémonie religieuse qui y aurait lieu. Avant de recevoir le viatique des

(1) Laharpe se trompe en supposant que le livre des *Mœurs* ne fut condamné que lors de la publication des *Éclaircissements*, en 1762. L'arrêt de condamnation est du 6 mai 1748; Grimm était mieux instruit de cette circonstance. Voici ce qu'il écrivait, en 1753: « L'ouvrage des *Mœurs*, dit-il, semble devoir sa grande célébrité au bonheur d'avoir été brûlé et lacéré. C'est un recueil de lieux communs qu'on trouve partout. » *Correspond.*, I, 42.

mains du curé, Toussaint, en présence de sa femme et de ses enfants qui étaient à genoux, ainsi que Thiébault, demanda pardon à Dieu du scandale qu'il avait pu donner par sa conduite et par ses écrits, déclarant que si, dans ses ouvrages ou dans ses discours, il s'était montré peu chrétien, ce n'avait jamais été par conviction, mais par vanité, ou pour plaire à quelques personnes (Voy. *Souvenirs de Berlin*, v, 77-81). Toussaint n'avait pas les dehors favorables. Palissot le représente comme un homme d'une extrême simplicité, n'ayant nul agrément dans la conversation, et paraissant toujours plongé dans une espèce de léthargie. Il a fourni les articles de *Jurisprudence* aux deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*. Grimm, en 1754, lui céda la direction du *Journal étranger;* l'ayant abandonné dès le premier volume (Voy. la *Correspondance de Grimm*, I, 169), en 1756, il continua le *Journal* de Gauthier d'Agoty (*V.* ce nom, XVI, 601), dont il publia trois volumes in-4°., contenant dix-huit numéros, sous le titre d'*Observations périodiques sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*. Ce Journal est, comme on sait, l'origine de celui de l'abbé Rozier (*Voy.* ce nom). Enfin Toussaint fut l'un des rédacteurs du *Journal littéraire*, publié par les professeurs français à Berlin, de 1772 à 1776, in-12, 27 vol. Ses autres ouvrages sont: I. *Les Mœurs* (Paris), 1748, in-12. Il existe des exemplaires de cette édition, format in-4°., qui sont assez recherchés; nouv. éd., revue et corrigée, Berlin, 1767, in-12; ib., 1771; trad. en allemand, Breslau, 1762, in-8°. Laharpe, en rendant justice au mérite réel de cet ouvrage, en a réfuté les sophismes et les paradoxes dans son *Cours de littérature*, philosophie du dix-huitième siècle, ch. 1er. Le Livre des Mœurs avait été réfuté long-temps auparavant, avec succès, par Prémontval, dans un écrit intitulé: *Panagiana* (*V.* PRÉMONTVAL, XXXVI, 46), par allusion au nom de *Panage* qu'avait pris l'auteur, et qui est la traduction grecque de *Toussaint*. II. *Essai sur le rachat des rentes*, trad. de l'anglais, Londres (Paris), 1751, in-12. III. *Histoire des passions*, ou Aventures du chevalier Shroop, trad. de l'anglais, la Haye, 1751, 2 vol. in-8°. IV. La *Vie* du Petit Pompée, trad. de Fr. Coventry, 1752, 2 vol. in-12. V. La Traduction du tome III de l'*Histoire du monde*, sacrée et profane, par Shuckford, 1752, in-12. VI. *Histoire et Aventures* de sir William Pickle, traduit de l'anglais de Smollett, Amsterdam (Paris), 1753, 4 vol. in-12; Paris, an VII (1800), 6 vol. pet. in-12. VII. *Recueil d'actes et de pièces* concernant le commerce des divers pays de l'Europe, trad. de l'anglais, 1754, in-12. Cette traduction se trouve dans le troisième volume du Recueil publié par Mauvillon, sous le titre de *Discours politiques de D. Hume*, Amsterd., 1761, 5 vol. in-12. VIII. *Éclaircissements sur le livre des Mœurs*, 1762, in-12, traduit en allemand, Breslau, 1763, in-8°. IX. *Extraits des OEuvres de Gellert*, trad. de l'allemand, Berlin, 1768, 2 vol. in-12. Palissot a publié une *Notice* sur cet écrivain, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, année 1773. On trouve son Éloge dans les *Mémoires* de l'académie de Berlin, année 1775. W—s.

TOUSSAINT-LOUVERTURE, l'un des hommes les plus extraordi-

naires d'un temps où tant d'hommes extraordinaires ont paru, était noir, d'origine africaine, et naquit à Saint-Domingue, en 1743, d'un père et d'une mère esclaves, sur l'habitation du comte de Noé, appelée Breda, et située à une lieue de la ville du Cap (1). Les premières années de Toussaint, connu d'abord sous le nom de *Toussaint-Breda*, s'écoulèrent dans les travaux les plus durs; il garda les bestiaux sur l'habitation qui l'avait vu naître. Mais la précoce activité de son esprit l'affranchit bientôt de l'état de profonde ignorance auquel il semblait condamné; par les soins d'un noir nommé Pierre-Baptiste, il reçut les premiers éléments d'une instruction très-commune, mais dont il sut merveilleusement profiter. Dès qu'il sut lire et signer son nom, il sortit de l'emploi de pâtre; M. Bayon de Libertat, procureur de l'habitation, en fit son cocher. La conduite de Toussaint lui mérita la confiance de son nouveau maître, au point qu'il l'institua surveillant des autres noirs. Toussaint, dans son nouvel emploi, montra de la probité, de la modération et des sentiments religieux. Telle fut la position où le trouva la révolution. Il ne prit aucune part aux premières insurrections, et l'on n'eut point à lui reprocher d'avoir trempé ses mains dans le massacre des blancs, au mois d'août 1791. Malgré les liaisons qu'il avait eues avec Biassou et Jean-François, alors chefs des noirs insurgés; il lui échappa plusieurs fois des imprécations contre les auteurs des désastres de la colonie. Toussaint ne concourut à la révolte que lorsqu'elle lui sembla prendre un caractère politique. Qui le croirait? Ce fut d'abord aux cris de *vive le roi* et *l'ancien régime!* que se soulevèrent les noirs; ils attaquèrent les blancs qui avaient embrassé la révolution, et en même temps ils prirent pour devise : *Vaincre ou mourir pour la liberté*. Les deux partis se faisaient une guerre à mort. Toussaint s'était rendu au camp du chef noir Biassou, qui l'admit dans son intime confiance, et l'employa dans plusieurs expéditions. Il acquit parmi les noirs une grande popularité, au moyen de quelques remèdes particuliers recueillis par son esprit observateur; il se fit même donner dans les bandes de Jean-François le titre de *Médecin des armées du roi*, qu'il échangea bientôt pour un grade militaire. Jean-François, jaloux de l'ascendant que Toussaint avait obtenu, le fit arrêter et emprisonner à Vallière, en 1793; mais il fut délivré par Biassou. Cependant, ce Biassou s'étant rendu odieux par sa férocité, Jean-François, qui aspirait au commandement général des noirs, s'en défit, favorisé, dit-on, par Toussaint, avec qui il s'était réconcilié, et à qui l'on fit depuis le reproche d'avoir abandonné et même trahi son ancien chef. Quoi qu'il en soit, il suivit les drapeaux de Jean-François, et d'aide-de-camp il devint le colonel espagnol Toussaint, après que Jean-François eut passé avec ses noirs dans les rangs espagnols, pour combattre le parti de la république française. Toussaint porta donc les armes contre la république et au nom du roi, pendant toute la

(1) Pendant la toute-puissance de Toussaint, on lui fit une généalogie, ou peut-être en donna-t-il l'idée lui-même. Il en résulterait qu'il descendait de Gaou-Guinou, roi noir de la tribu africaine des Arrudos, que son père, second fils de ce roi, aurait été fait prisonnier à la suite d'une guerre, vendu ensuite selon la coutume barbare des Africains, et conduit à Saint-Domingue; que là il devint esclave du comte de Noé; qu'il se maria, eut cinq enfants mâles et trois filles, et que l'aîné des cinq enfants mâles était Toussaint.

campagne de 1793. La Vendée seule peut être comparée à cette guerre cruelle que firent les noirs aux républicains de Saint-Domingue, pendant près de deux ans. Les commissaires Polverel et Sonthonax, ayant proclamé la liberté des noirs, essayèrent, avec cet appât, de les ramener à eux, et firent offrir à Jean-François et à Toussaint paix, liberté et protection. Mais ces premières ouvertures n'eurent aucun succès. Toussaint, croyant devoir motiver particulièrement son refus, écrivit aux commissaires : « Nous ne pouvons » nous conformer à la volonté de la » nation, vu que depuis que le monde » règne, nous n'avons exécuté que » celle d'un roi. Nous avons perdu » celui de France; mais nous som- » mes chéris de celui d'Espagne, qui » nous témoigne des récompenses, » et ne cesse de nous secourir. Com- » me cela, nous ne pouvons vous re- » connaître, commissaires, que lors- » que vous aurez trôné un roi. » Cette lettre avait été rédigée par le curé de Laxabon, prêtre espagnol, alors confesseur de Toussaint. Deux mois auparavant, ce chef des noirs avait adressé une proclamation dans le même sens. Lui et Jean-François n'agissaient alors que par les ordres de don Joachim Garcia, président de l'audience royale a Santo-Domingo, qui venait d'établir Toussaint avec ses troupes noires au poste de la Marmelade, sous le commandement du marquis d'Hermona, général espagnol. Ce fut là qu'on eut connaissance du décret de la Convention, du 4 février 1794, qui confirmait et proclamait la liberté générale de tous les esclaves, en déclarant Saint-Domingue partie intégrante de la France. Toussaint savait à peine lire; mais il était capable de méditer : il jugea tout l'avantage qu'il pourrait tirer d'un pareil décret, si, abandonnant le parti où le hasard l'avait placé, il passait dans le parti de la France, qui était devenu celui de l'affranchissement des noirs. Il se voyait d'ailleurs avec peine dans un rang subalterne, sans espoir d'égaler jamais Jean-François, à qui l'Espagne venait de conférer la grandesse et le rang de lieutenant-général. Animé par la jalousie et l'ambition, Toussaint, avec qui Laveaux entretenait des rapports secrets, fait offrir à ce général de lui livrer les postes et les troupes qu'il commande si l'on veut le maintenir dans son grade de colonel; on lui promet de le reconnaître pour général de brigade. Alors il n'hésite plus. Cependant la confiance qu'il inspirait aux Espagnols était sans bornes; il les avait tellement séduits par ses dehors religieux, que le marquis d'Hermona, son général, s'écriait en le voyant communier: « Non, Dieu ne sau- » rait visiter une ame plus pure. » Peu de jours après, Toussaint entend la messe, reçoit les sacrements avec recueillement, et part de la Marmelade, avec un gros de noirs à ses ordres; il fait d'abord main-basse sur les Espagnols qui se trouvent à sa portée, marche sur le ventre de tous les postes qui refusent de se rallier à lui, et se rend, par Plaisance et le Gros-Morne, aux ordres de Laveaux. Cette défection entraîne la rèddition immédiate de la Marmelade, de Plaisance, du Gros-Morne, d'Henneri, du Dondon, de l'Acul et du Limbé; elle jette la confusion et l'effroi parmi les Espagnols, et change tout-à-coup la face des affaires. Devenu général de brigade français, Toussaint prit facilement sur les siens l'ascendant

que donne un caractère ferme et décidé. Pourtant rien en lui n'était entraînant, ni la valeur ni le courage moral; il n'avait aucun avantage extérieur; il était vieux, il avait vécu cinquante ans dans l'esclavage; il n'était rien moins qu'éloquent : sa diction était embarrassée; et néanmoins cet homme sut tout-à-coup s'élever en maître, parce qu'il jugea que les noirs voulaient un chef, et le voulaient de leur couleur. Faisant allusion aux succès de la défection de Toussaint, resté maître de plusieurs camps retranchés, le commissaire Polverel avait dit : « Comment! » mais cet homme fait *ouverture* » partout! » Dès-lors la voix publique lui confirma le surnom de *Louverture ;* lui-même s'empressa de l'ajouter à son nom, comme pour annoncer à la colonie, et surtout aux siens, qu'il allait ouvrir la porte d'un meilleur avenir. Il vint avec ses troupes au port de Paix, et y fit serment à la république française, en présence de Laveaux, qui, par le rappel de Polverel et Sonthonax, tenait seul le gouvernement de Saint-Domingue. Ce général, instruit par les événements, se montrait peu disposé à donner sa confiance à Toussaint, qui, surveillé dans toute sa conduite, et réduit à l'inaction, semblait avoir atteint le terme de sa carrière politique. Mais un événement inattendu vint le replacer tout-à-coup sur la scène, et ouvrir à son ambition une nouvelle carrière. Au mois de mars 1795, une sédition fomentée et protégée par trois chefs mulâtres éclate dans la ville du Cap, contre le général Laveaux, qui est arrêté et constitué prisonnier. A cette nouvelle, Toussaint-Louverture, soutenu par les amis de la France, arme ses noirs, et marche sur la ville du Cap, pour délivrer le général français. Il est bientôt à la tête de dix mille hommes, et l'appareil menaçant d'un siége force les habitants à lui ouvrir les portes de la ville. Toussaint y entre en vainqueur; son premier soin est de délivrer le général Laveaux et de le réintégrer solennellement dans ses fonctions. Dans l'ivresse de sa reconnaissance, le gouverneur le proclame le vengeur des autorités constituées, et le sauveur des blancs. « C'était, disait-il » dans sa proclamation, ce noir, ce » Spartacus prédit par Raynal, dont » la destinée était de venger les ou» trages faits à toute sa race. . . . » Il ajoutait que désormais il ne ferait rien que de concert avec lui et par ses conseils. En effet, il le crée à-la-fois général de division et lieutenant au gouvernement de Saint-Domingue; en un mot, il le constitue, en quelque sorte, l'arbitre de la colonie. Les services que Toussaint rendit à la France furent immenses; ce fut par lui que Laveaux parvint à plier les noirs à l'ordre et au régime militaire. La paix entre la France et l'Espagne ayant mis fin aux efforts de Jean-François, ce chef s'embarqua avec ses principaux officiers pour aller jouir, dans la Péninsule, des faveurs de la cour de Madrid. Toussaint-Louverture resta seul à Saint-Domingue pour flatter l'orgueil et les espérances de sa couleur. Le général Laveaux sentit tout le prix de son crédit, qui lui facilita l'occupation entière du Nord de l'île, à l'exception du môle Saint-Nicolas qui restait aux Anglais. Il les fit harceler par Toussaint, qui prit poste aux Verrettes, à la Petite-Rivière et sur l'Esther. C'est là qu'il faillit s'emparer du major anglais sir Thomas Brisbanne. Il lui avait fait dire que :

« Dégoûté de servir la république et » désirant passer sous les drapeaux » de l'Angleterre, il était prêt à lui » livrer les Gonaïves, les Verrettes » et les autres places sous ses or- » dres, s'il voulait lui accorder un « rendez-vous au pont de l'Esther. » Sir Thomas se met aussitôt en marche ; mais sur l'avis qu'il cède avec trop de confiance aux propositions d'un homme vieilli dans la dissimulation, il rétrograde et envoie à sa place M. Gauthier, officier émigré, commandant en second à Saint-Marc. Cet officier, escorté par des hommes de couleur revêtus de l'uniforme anglais, commence sa négociation par des offres pécuniaires. Toussaint-Louverture paraît s'en indigner, et traduit devant une commission militaire les victimes de sa perfidie, et les fait passer par les armes, en vertu d'un jugement qui portait littéralement le grief d'avoir voulu corrompre le *vertueux général* Toussaint-Louverture. Il s'approche ensuite de Saint-Marc, à la tête de ses légions noires, et partout il est obéi. Telle était déjà son influence, qu'en changeant, par sa seule volonté, les habitudes licencieuses des noirs, il savait faire comprendre à ce qui restait de propriétaires qu'il y allait de leur intérêt de s'attacher à lui, puisque lui seul pouvait rétablir le joug des anciennes cultures. L'arrivée de nouveaux agents envoyés par le Directoire exécutif pour proclamer la constitution de l'an III, affermit encore le crédit de Toussaint, en prêtant, en quelque sorte, de nouvelles armes à son ambition. L'ancien commissaire Sonthonax était à la tête de la nouvelle commission ; il avait ordre de faire éprouver à Toussaint-Louverture toute la bienveillance du gouvernement français, et de reconnaître, par de nouvelles faveurs, les services que ce nègre avait rendus à la république dans la personne du général Laveaux. Fidèle à ses instructions, Sonthonax l'encourage à de nouveaux services, et lui expose la nécessité de chasser promptement les Anglais. Investi de la confiance des agents du gouvernement, Toussaint, déployant un grand zèle et des talents militaires qu'on ne lui soupçonnait pas, débouche avec ses troupes noires des sources de l'Artibonite, parvient à reconquérir le Mirbalais, et les grands bois qui étaient restés sous la domination anglaise, et devient dans l'ouest le plus ferme appui des armes de la république. Déjà son ambition n'avait plus de bornes, surtout depuis que le commissaire Sonthonax, espérant plus de soumission dans un chef noir, lui avait fait entendre qu'il le destinait au commandement en chef. Quand il s'était vu associé, comme lieutenant, au gouverneur de Saint-Domingue, Toussaint s'était écrié : *Après bon Dieu, c'est Laveaux ;* mais dès que, par la confirmation de son grade de général de division, il se vit toucher de si près au rang de son bienfaiteur, sa secrète pensée fut de le remplacer, et tout annonce que ce fut par son influence que Laveaux, nommé au corps législatif, se vit dans la nécessité de quitter la colonie. Alors Toussaint fut proclamé général en chef des armées de Saint-Domingue (avril 1796). Le bruit de ses exploits retentit en Europe ; et l'on célébra les victoires du général noir à la tribune du Conseil des Anciens ; on le peignit comme le sauveur de la colonie, comme le partisan le plus zélé de la France. Tout paraissait concourir alors à maintenir l'harmonie entre

les commissaires du gouvernement et le nouveau général en chef. La colonie commençait à respirer; la ville du Cap et les habitations du nord se relevaient avec rapidité. Toussaint donnait les plus belles espérances; et ce fut à cette époque qu'on l'entendit dire: « Je n'ai pas envie de passer pour » un nègre de la côte; et je saurai, » aussi bien que les autres, tirer parti » des ressources territoriales; la li- » berté des noirs ne peut se consoli- » der que par la prospérité de l'a- » griculture. » Le quartier de la Grande-Rivière, où il avait ses propriétés, voulut prendre son nom, et il y eut un canton et une municipalité de *Toussaint-Louverture*. Mais il restait encore au commissaire du Directoire une ombre de pouvoir; Toussaint résolut de s'en débarrasser : il se rend au Cap dans le courant d'août 1796, à la tête d'un gros corps de cavalerie, et va descendre chez Sonthonax, qui le reçoit avec beaucoup d'égards. Le premier jour s'écoule dans des témoignages d'estime et de confiance mutuelles. Le lendemain, Toussaint fait battre la générale, passe en revue la garnison, et se retire dans son gouvernement, où il invite à un repas les chefs civils et militaires de la ville. Là, s'assurant les suffrages du plus grand nombre, il propose sans détour l'embarquement du commissaire; et il fait arrêter les officiers qui s'y opposent. Dans une entrevue avec Sonthonax, il lui démontre qu'il ne peut plus rester dans la colonie sans y causer des troubles. Tout en le comblant de témoignages de respect et de déférence, il le contraint de mettre à la voile, avec ses principaux adhérents, ne retenant près de lui que le mulâtre Raymond, l'un des commissaires, qui lui était dévoué, et auquel, pour conserver quelques apparences, il confie l'administration de la colonie. Mais, craignant bientôt que ce coup d'éclat ne lui devienne funeste auprès du gouvernement de France, il se hâte, pour rassurer le Directoire, d'envoyer aux écoles de Paris deux de ses enfants, qu'il fait accompagner par le chef de brigade Vincent, chargé spécialement de la commission délicate de faire comprendre au Directoire l'impossibilité où serait restée la colonie de se relever sous l'administration inquiète et turbulente du commissaire Sonthonax. Dans la lettre qu'il écrivit à cette occasion, il ne manqua pas de faire considérer « combien sa confiance dans » le Directoire devait être grande, » pour lui livrer ainsi ses enfants, à » une époque où les plaintes qu'on al- » lait porter contre lui pouvaient met- » tre en doute la sincérité de ses sen- » timents. Aujourd'hui, ajoutait-il, il » n'y a plus de motif à des agitations » intérieures. Je garantis, sous ma » responsabilité personnelle, la sou- » mission à l'ordre et le dévouement » à la France de mes frères noirs. » Vous pouvez compter prochaine- » ment, citoyens directeurs, sur d'heu- » reux résultats; et vous verrez bien- » tôt si j'engage en vain ma respon- » sabilité et vos espérances. » La conduite de Toussaint fut louée publiquement à Paris. On le regarda de nouveau comme le sauveur de Saint-Domingue; et le Directoire lui-même lui fit présent d'un habit richement brodé, et d'une superbe armure. Pendant ce temps, Toussaint amenait le commissaire Raymond à lui abandonner le pouvoir civil de la colonie, sous prétexte qu'il ne pouvait plus tenir les rênes d'une administration devenue trop orageuse; et, se servant de la même ruse qu'à l'égard de Laveaux,

il eut soin de le faire nommer député au corps législatif. Cependant le Directoire pourvut enfin au remplacement de ses commissaires; et son choix tomba sur le général Hédouville, connu par sa modération, et qui fut chargé de la mission difficile d'aller observer et contenir l'ambition de Toussaint-Louverture. Instruit rapidement de cette nomination, Toussaint sentit qu'il avait besoin plus que jamais du lustre des armes, soit pour se maintenir, soit pour effacer la prépondérance militaire du général Rigaud, qui, soutenu par le parti des mulâtres, commandait dans le sud. A la tête d'une nombreuse armée de noirs, il se montre décidé à chasser les Anglais de Saint-Marc, du Port-au-Prince, de Jérémie et du Môle, dont ils étaient encore en possession. A peine est-il en mouvement que le général anglais Maitland lui envoie des parlementaires, porteurs de paroles flatteuses. Ne pouvant plus se maintenir dans l'île, il offre à Toussaint d'évacuer les places, à des conditions qui convenaient en même temps à la politique anglaise et à l'ambition du chef des noirs. Ainsi la guerre entre Toussaint et les Anglais ne fut plus qu'un échange de propositions et de bons procédés. Dans ces entrefaites, arrive le général Hédouville. Il fait la première faute de débarquer à Santo-Domingo, capitale de la partie espagnole, mesure qui décèle sa défiance. Toutefois il est reçu au Cap avec des démonstrations de respect par les adhérents de Toussaint, qui, resté à la tête de son armée, continue de négocier avec le général anglais Maitland. Informé de tout ce qui se passe à l'état-major d'Hédouville, il apprend que des officiers de ce même état-major s'expriment très-défavorablement à son égard, et qu'ils ne demandent que quatre braves pour aller, disent-ils, arrêter, dans son camp, le *magot coiffé de linge* (2). Toussaint, qui n'avait témoigné aucun empressement de venir au Cap, voulant alors montrer qu'il est sans crainte, s'y rend presque seul, et fait entendre à Hédouville, dans une entrevue, que s'il ne paraît pas plus soumis c'est qu'il se sent déjà fort. Il retourne au camp de l'Ouest, et y reprend ses négociations pour l'évacuation des places occupées par les Anglais. En vain le général Hédouville se réserve de donner sa sanction au traité, en qualité d'agent direct de la république. Les colons et les émigrés, sûrs de la protection de Toussaint, déchirent les proclamations des commissaires, font rompre les préliminaires, et déclarent qu'ils ne veulent reconnaître que Toussaint. En effet, la capitulation en vertu de laquelle le Port-au-Prince, Saint-Marc, Jérémie et le Môle sont remis à celui-ci par le général Maitland, est consentie et conclue sans la participation d'Hédouville. Le général noir se rend aussitôt au Môle-Saint-Nicolas, pour y faire son entrée avec pompe. Au Port-au-Prince, il avait refusé les honneurs suprêmes qu'amis et ennemis s'étaient empressés de lui offrir. Au Môle, il se montre dans tout l'éclat de sa puissance. A son arrivée, les troupes anglaises bordant la haie, le curé vient processionnellement le recevoir sous le dais, et portant à sa rencontre le Saint-Sacrement. Une tente magnifique fut dressée sur la place d'armes, où le général Maitland lui donna un repas somptueux, à la suite duquel il lui fit pré-

(2) Toussaint portait toujours un madras autour de sa tête.

sent, au nom du roi d'Angleterre, de l'argenterie qui ornait la table. Toussaint, passant ensuite en revue les troupes anglaises, les vit défiler devant lui, et reçut, après la revue, en présent et au nom du roi d'Angleterre, deux coulevrines en bronze. Enchanté des Anglais, il ne cessait de répéter que la république ne lui avait jamais rendu autant d'honneurs que le roi d'Angleterre. Le général Pamphile de La Croix assure qu'il a vu, dans les archives du gouvernement au Port-au-Prince, les propositions secrètes qui expliquent ces démonstrations de la part des Anglais. Elles tendaient à faire déclarer Toussaint-Louverture roi d'Haïti, avec promesse de le faire reconnaître par l'Angleterre, s'il consentait à signer, en faveur de cette puissance, un traité de commerce exclusif, protégé, dans les ports et sur les côtes, par une escadre de frégates britanniques. Le bon sens du général noir lui fit juger qu'il n'était pas temps encore; et il éluda une réponse. Mais dès-lors, et surtout depuis l'occupation des places de l'ouest, il proclama, de son chef, des amnisties générales, rétablit les anciens propriétaires sur leurs plantations, forçant les cultivateurs épars et les nègres eux-mêmes de se livrer à la culture. Ce fut un spectacle bien imprévu pour les créoles de voir cet homme les remettre, par sa pleine puissance, en possession de leurs propriétés et de leurs esclaves. A sa voix, on vit tous ces Africains, le corps nu, avec une giberne, un sabre et un fusil, reprendre le hoyau, remuer la terre, et donner l'exemple de la plus sévère discipline. Ce fut le plus beau triomphe de Toussaint-Louverture. Le général Hédouville resta sans crédit. Dès que Toussaint eut la certitude de prévaloir sur lui dans l'opinion, il épia le moment de renvoyer en Europe l'agent du Directoire; et cette occasion ne tarda point à se présenter. Le général Hédouville fit une proclamation et un réglement sur la culture, qui semblait décider les questions les plus graves sur l'état civil et politique des noirs et des blancs. Toussaint en fit une en sens contraire, portant une amnistie générale, et déclarant qu'il n'y avait point d'émigrés parmi les habitants de l'île; que tous les propriétaires étaient invités à y rentrer; qu'ils y jouiraient de toute protection; qu'à la vérité les noirs étaient libres, mais qu'ils devaient continuer, pendant cinq ans, leurs travaux chez leurs anciens maîtres, à condition de jouir du quart du produit. En même temps, ses émissaires, qui déjà signalaient partout Hédouville comme un ennemi secret des noirs, nourrissant le projet de les replacer dans l'esclavage, exaspéraient contre lui les hommes des deux couleurs; et un soulèvement, fomenté par les noirs, se manifesta près du Cap. Tout-à-coup Toussaint-Louverture paraît au milieu des insurgés, et les pousse sur la ville. Arrivé de nuit au fort Belair, il y fait tirer le canon d'alarme. On s'effraie au Cap; et l'agent français n'ayant point assez de troupes pour résister prend le parti de s'embarquer, suivi de douze à quinze cents personnes de toutes couleurs, attachées à son parti, et emmenant les trois frégates et les navires qui sont en rade. Les noirs, si exaltés la veille, rentrent aussitôt dans l'ordre; un *Te Deum* est chanté, et c'est à qui bénira Toussaint-Louverture, regardé comme le libérateur de la colonie. Dans ses lettres au Directoire, il s'efforça de justifier sa conduite, et de faire

tomber le blâme des derniers troubles sur Hédouville. Cet événement eut pour résultat la lutte sanglante des noirs et des hommes de couleur. Ceux-ci, alarmés de voir passer tout le commandement dans les rangs des africains purs, se groupèrent autour du général Rigaud, chef mulâtre, jaloux et rival de Toussaint. De part et d'autre, les préparatifs furent aussi prompts que la haine était vive. On s'accusait réciproquement de trahison, d'être vendu aux Anglais, et de vouloir rétablir l'esclavage. Des deux côtés on se recrutait au nom de la France, dont les deux partis portaient également les couleurs. Les blancs, selon l'assiette de leurs propriétés, servaient les noirs ou les mulâtres. Rigaud débuta, dans cette cruelle guerre, par la surprise de Léogane, où des personnes de tout rang et de toute couleur furent impitoyablement massacrées. A cette nouvelle, Toussaint concentre sur le Port-au-Prince ce qu'il a de troupes dans l'ouest, et ordonne à tous les hommes de couleur de se réunir à l'église. Là, il monte en chaire, leur annonce son départ, leur prédit ses succès, la chute de Rigaud et la ruine de leur couleur. « Je vois, ajoute-» t-il, au fond de vos ames; vous » étiez prêts à vous soulever contre » moi; mais bien que toutes les trou-» pes aillent incessamment quitter la » partie de l'ouest, j'y laisse mon » œil et mon bras : mon œil, qui sau-» ra vous surveiller; mon bras, qui » saura vous atteindre. » Cependant ceux du sud qu'exalte la présence de Rigaud, obtiennent des succès. A Jérémie, au Grand et au Petit Goave, les partisans de Toussaint payaient de leur vie leur dévouement au général noir. Déjà les hommes de couleur du nord marchaient tête levée dans leur entreprise, croyant Toussaint renfermé dans le Port-au-Prince, quand tout-à-coup ce chef infatigable abat les têtes de ceux qui l'ont trahi, se porte avec la rapidité de l'éclair vers le nord, force de nuit le passage gardé du pont de l'Esther, fond sur les hommes de couleur, qu'il surprend, délivre les blancs prisonniers dans les quartiers des Gonaïves et du Gros-Morne, et vient soumettre le Môle Saint-Nicolas, après avoir échappé à mille dangers. Le sort des hommes de couleur du nord devient affreux; il s'attendaient à être tous immolés, quand Toussaint arrive inopinément au Cap, convoque à l'église toutes les autorités, fait prendre les armes à la garnison noire, et au jour marqué, déclare en chaire que : « Les hommes de couleur ont été » assez punis; qu'ils doivent être par-» donnés par tout le monde, comme » ils le sont par lui-même; qu'ils peu-» vent rentrer dans leurs domiciles, » qu'ils seront protégés et traités com-» me des frères. » L'enthousiasme s'accrut par l'étonnement et l'admiration. Toussaint jouit du triomphe qu'il s'était ménagé, et les bénédictions l'accompagnèrent au sortir de l'église. Mais cette scène politique dont il attendait un grand résultat n'eut aucune influence sur les mulâtres qui avaient les armes à la main, les haines de couleur étant plus vives dans l'autre hémisphère que les haines d'opinion. Les circonstances de cette lutte féroce font frissonner. Toussaint, après avoir perdu plusieurs milliers de ses soldats noirs, fut enfin triomphant. Son adversaire Rigaud se vit successivement enlever toutes ses places et repousser jusqu'aux Cayes. Mais là le génie de Toussaint fut mis en défaut. On touchait à la fin de l'année 1799, époque

où le gouvernement de France venait de tomber dans les mains du général Buonaparte. Ce nouveau maître de la France se hâta d'envoyer à Toussaint une députation composée du commissaire Raymond, du général Michel et du chef de brigade Vincent, agent de Toussaint à Paris. A leur débarquement, les deux commissaires Vincent et Michel furent arrêtés, tant l'irritation des noirs était extrême à cette époque. Toussaint ayant ordonné leur élargissement, la députation vint le joindre au Cap, où elle lui fit connaître que le nouveau gouvernement le maintenait dans l'emploi de général en chef. Cette confirmation flatta peu le chef noir, qui, s'abandonnant à sa défiance naturelle, se plaignit de ce que le premier consul ne lui avait pas écrit lui-même. Il éluda de faire imprimer sa proclamation, et de mettre, comme elle le prescrivait, sur les drapeaux de la force armée : « Braves noirs, souve-» nez-vous que le peuple français seul » reconnaît votre liberté et l'égalité » de vos droits! » Cette proclamation était loin d'ailleurs de tranquilliser les noirs, puisqu'elle remettait aux actes d'une nouvelle législature la rédaction des lois destinées à régir les colonies. Toussaint partit pour le sud, afin d'aller faire connaître lui-même à son armée sa confirmation au grade de général en chef; et dans la vue aussi d'amener le général Rigaud à se soumettre, il lui dépêcha le chef de brigade Vincent, qui fut près de perdre la vie dans cette mission délicate. Rigaud, voyant que son parti l'abandonnait, dans l'espoir de la paix, s'embarqua et vint se réfugier en France, avec plusieurs de ses chefs. Ainsi finit la résistance meurtrière du sud. Dans le nord et dans l'ouest, la culture recommença, et Toussaint en fit un des premiers objets de ses soins. Instruit que le gérant de l'habitation Breda, où il avait été jadis esclave, végétait aux États-Unis, il lui fit écrire de revenir à Saint-Domingue, se mettre à la tête des intérêts de *leurs anciens bons maîtres*. Le gérant s'empresse d'accourir; il débarque au Port-au-Prince, et il est invité le soir même au cercle du général en chef. A peine l'aperçoit-il qu'il veut se jeter dans ses bras; mais Toussaint, faisant deux pas en arrière, lui dit d'une voix solennelle: « Doucement, Monsieur le gérant, » il y a aujourd'hui plus de distance » de moi à vous qu'il n'y en avait » autrefois de vous à moi. Rentrez » sur l'habitation Breda; soyez juste » et inflexible; faites bien travail-» ler les noirs, afin d'ajouter par la » prospérité de vos petits intérêts à » la prospérité générale de l'admi-» nistration du premier des noirs, » du général en chef de Saint-Do-» mingue. » Comme tous les hommes extraordinaires, il affectait d'envelopper son élévation de circonstances mystérieuses. Un capucin lui avait appris à lire dans sa jeunesse; il n'en convenait pas, et prétendait qu'il avait cinquante-quatre ans lorsqu'en peu de mois il apprit à lire et à écrire. « La révolution de » Saint-Domingue, ajoutait-il, allait » son train; je vis que les blancs ne » pourraient pas durer, parce qu'ils » étaient divisés et écrasés par le » nombre; je m'applaudis d'être » noir. Il fallait commencer ma car-» rière; je passai dans la partie es-» pagnole, où l'on avait donné asile » et protection aux premières trou-» pes de ma couleur; mais cette pro-» tection n'aboutissant à rien, une » voix secrète me dit, au moment

» où la puissante république française » se proclamait la liberté générale » des noirs : puisque les noirs sont » libres, ils ont besoin d'un chef, et » c'est moi qui dois être ce chef » prédit par l'abbé Raynal. Je re» vins avec ce sentiment et avec » transport au service de France ; la » France et la voix de Dieu ne m'ont » pas trompé. » Toussaint affectait tous les dehors du pouvoir absolu ; il s'environnait d'une garde nombreuse et brillante ; enfin il étalait la magnificence d'un prince, mais il gardait une grande frugalité, une simplicité remarquable dans ses manières et dans ses mœurs. Ce fut alors qu'il voulut se faire donner la partie espagnole de Saint-Domingue, acquise par le traité de Bâle. Le gouverneur espagnol ayant demandé des délais, Toussaint fit avancer dix mille noirs pour s'emparer de Santo-Domingo. Surpris et déconcertés, les Espagnols, après une faible résistance, ouvrirent les portes de la ville. Conformément aux usages espagnols, on invita le général noir, au nom de la Très-Sainte-Trinité, à prêter le serment de gouverner avec sagesse la place et la portion de l'île dont il allait prendre possession ; il s'y refusa. « Je ne puis faire, dit-il, ce » que vous me demandez ; mais je » jure, devant Dieu qui m'entend, » que je mets le passé dans l'oubli, » et que mes veilles et mes soins » n'auront d'autre but que de rendre » heureux et content le peuple espa» gnol devenu français. » A ces mots le gouverneur lui rendit les clefs de la ville, où Toussaint fit son entrée publique à la fin de janvier 1801. Il se rendit d'abord à la cathédrale où un *Te Deum* fut chanté en action de grâces. N'ayant plus que des hommages à recevoir, il prit plaisir à jouir de ses triomphes, parcourant les villes de la partie espagnole, au bruit du canon et au son des cloches, s'étudiant à flatter les espérances et le crédit du clergé, qui partout s'empressait de le recevoir processionnellement sous le dais. Enfin peu de jours après la prise de possession, il fut tout aussi maître des Espagnols qu'il l'était des noirs ; et cet événement ajouta beaucoup à l'enthousiasme pour sa personne. On ne voyait de salut pour la colonie que dans la permanence de son système. Toussaint lui-même disait qu'il était le Buonaparte de Saint-Domingue, et que la colonie ne pouvait plus exister sans lui. Ayant réuni une assemblée centrale, composée de ses plus chauds partisans, il se fit présenter un projet de constitution coloniale qui, en lui remettant tous les pouvoirs, le nomma gouverneur et président à vie, avec le droit d'élire son successeur, et de nommer à tous les emplois. En vain quelques-uns de ses conseillers lui représentèrent que ce projet de constitution était un manifeste contre la France ; il le fit publier avec beaucoup d'appareil ; et singeant tout ce qui se passait en France, dans le même temps, il fit, dans l'ordre civil et militaire, de nombreuses promotions. Du reste, tout prospérait sous son administration ; le commerce de toutes les nations fréquentait Saint-Domingue, sous pavillon américain. Des réglements fiscaux, fort bien entendus, en tiraient des ressources considérables. Le siége du gouvernement était tantôt au Cap, tantôt au Port-au-Prince, suivant la présence de Toussaint, dont les palais, dans ces deux villes, furent somptueusement meublés et desservis. Tout-à-coup, tandis

qu'il était au Port-au-Prince, les noirs du nord, qui préféraient la licence au travail, voulurent reprendre leurs habitudes. Plusieurs ateliers dans la plaine du Limbé se soulevèrent, et cette révolte inattendue, venant jusqu'aux portes du Cap, coûta la vie à trois cents blancs égorgés dans les habitations. Toussaint accourt et fait tout rentrer dans l'ordre. Son propre neveu, le général Moyse, lui ayant été signalé comme l'instigateur de ce mouvement, il le livre à une commission militaire et le fait fusiller. Toussaint fait aussi punir de mort treize des principaux chefs de la révolte. Réunissant, sur les places d'armes du Cap, du fort Dauphin et du Limbé, la population et les troupes noires qui y tenaient garnison, sur la mine, sur des réponses équivoques, il ordonnait individuellement à des noirs d'aller se faire fusiller. Les victimes qu'il désignait, joignant les mains, baissant la tête, sans murmurer, s'inclinaient humblement, et allaient recevoir la mort. Par le sacrifice d'un de ses proches, ce noir, devenu l'arbitre de Saint-Domingue, voulut aussi rassurer les blancs et prouver à la France son inflexibilité. Mais Buonaparte ne répondait point à ses lettres, et c'était en vain qu'il les avait intitulées : *Le premier des noirs au premier des blancs*. Par sa première, du 12 février 1801, il annonçait l'entière pacification de la colonie, et demandait que l'on approuvât les promotions qu'il avait faites; dans la seconde, il rendait compte de sa conduite envers l'agent du gouvernement Ronme, qu'il avait obligé de cesser ses fonctions; enfin par la troisième, il avait annoncé que l'assemblée centrale s'était donné une constitution, et que, pour satisfaire aux vœux des habitants, il allait la faire exécuter provisoirement jusqu'à ce qu'elle eût été approuvée par la métropole. Le nouveau consul garda sur tout cela un dédaigneux silence; et lorsque Toussaint eut connaissance de la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre; quand il apprit que l'esclavage serait maintenu à la Martinique et à Cayenne, et que le gouvernement français se disposait à tout soumettre à sa volonté à Saint-Domingue, il ne dissimula plus ses inquiétudes sur des nouvelles qui causèrent la plus vive agitation dans la colonie. Affectant de tranquilliser les esprits, il publia, le 18 décembre 1801, une proclamation, où, n'exprimant d'abord que des sentiments de soumission et d'obéissance, il fit un appel aux soldats; ainsi l'on ne douta plus qu'il ne fût décidé à se défendre. De son côté, Buonaparte était résolu de châtier cette espèce d'antagoniste, cet homme qui avait l'audace de se comparer à lui. Une escadre formidable, composée de cinquante-quatre bâtiments de guerre, mit à la voile, vers la fin de décembre, sous les ordres du général Leclerc, beau-frère du premier consul. Les différentes divisions navales étant venues se rallier au cap Samana, en vue de l'île, Toussaint vint reconnaître lui-même l'escadre. N'en ayant jamais vu d'aussi imposante, il éprouva un premier moment de découragement. « Il faut » périr, dit-il à ses officiers; la France entière vient à Saint-Domingue : » on l'a trompée; elle y vient pour » se venger et asservir les noirs. » Cette première impression jeta de l'irrésolution dans ses démarches : il temporisa; ses troupes ne furent pas réunies, et ses généraux ne reçurent pas assez promptement l'instruction

de lever l'étendard de la guerre. Il avait pourtant plus de vingt mille hommes de troupes régulières, tandis que cette immense expédition n'avait à bord que dix mille cinq cents combattants; mais c'était l'élite de ces vieilles légions qui avaient franchi victorieusement le Rhin, le Nil, les Alpes; et d'autres troupes allaient les suivre. C'était beaucoup que d'oser les combattre. Franchissant la partie espagnole, pour aller se mettre à la tête des événements, Toussaint-Louverture arriva secrètement au Cap dans le moment où le parlementaire du capitaine-général Leclerc y abordait, avec les proclamations du premier consul. Il se tint à l'écart, dans une pièce voisine, tandis que son général Christophe admit l'aide-de-camp Lebrun en sa présence. « Non Monsieur, lui dit Christophe, je ne puis entendre à aucune » proposition sans les ordres du gouverneur-général Toussaint-Louverture. » Il ajouta qu'il ne reconnaissait que lui pour chef suprême; et que si l'on persistait à vouloir entrer au Cap, *la terre brûlerait avant que l'escadre mouillât dans la rade.* En effet, l'incendie du Cap signala le débarquement du capitaine-général Leclerc, qui fut reçu à coups de canon. A mesure que les troupes s'avançaient, Toussaint et Christophe se repliaient dans les mornes. Toussaint vit l'incendie du Cap des hauteurs du *Grand-Boucan*. Il partit de Mornay pour les Gonaïves, passant par Ennery, où étaient sa femme et une partie de sa famille. Cependant la colonie était attaquée et envahie sur d'autres points de la côte. La défection totale de la division noire de l'est, aux ordres du général Clerveaux, et la défaite de celle de l'ouest, aux ordres de Dessalines, réduisaient à trois demi-brigades les moyens défensifs de Toussaint-Louverture; et pourtant, avec ce faible noyau, aidé de sa garde et des cultivateurs du nord, il osa s'avouer le chef de l'insurrection dont jusque-là il n'avait été que le moteur secret. Ses deux fils avaient été embarqués sur l'escadre avec leur précepteur. Ce fut par eux que le capitaine-général envoya la lettre que le premier consul avait écrite à leur père; mais on ne put les faire partir pour l'intérieur de l'île que le 7 février 1802, trois jours après l'explosion de la révolte. Ils ne joignirent leur père, à l'habitation d'Ennery, que dans la nuit du 8 au 9 février. Toussaint les embrassa avec tendresse. M. Coasnon, leur précepteur, lui ayant présenté, dans une boîte d'or, la lettre du premier consul, il la lut, la relut plusieurs fois, et parut en être satisfait. Cette lettre et la proclamation aux habitants de Saint-Domingue étaient des chefs-d'œuvre de rédaction politique, en ce qu'elles alliaient habilement les promesses et les menaces. Buonaparte assurait Toussaint de son estime, louait sa conduite antérieure et les services qu'il avait rendus. « Si le pavillon français, disait-il, flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et à vos braves noirs qu'on le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, remis en honneur la religion et le culte de Dieu, de qui tout émane. *La constitution que vous avez faite renferme beaucoup de bonnes choses*, et en contient qui sont contraires à la dignité et à la souveraineté du peuple français. » Il le rassurait ensuite sur la liberté des noirs, et finissait par le rendre

responsable de la résistance qu'il opposerait à ses armes. Ces insinuations n'eurent pas l'effet desiré. Toussaint répondit à l'exhortation de se rendre près du capitaine-général, pour être son premier lieutenant : « Ce n'est plus praticable, la guerre » est commencée : la rage de com» battre possède tout le monde. Mes » chefs militaires sont au moment de » tout brûler et de tout saccager. Si » cependant le général Leclerc veut » suspendre ses attaques, j'en ferai » autant de mon côté. » Il quitta ses enfants, en promettant de faire bientôt parvenir sa réponse au général Leclerc. D'autres soins l'occupaient. Ce fut dans ce temps-là qu'il fit ensevelir ses trésors dans les mornes du Chaos. On croit que les valeurs dont il fit disparaître les traces s'élevaient à trente-deux millions de fr., et qu'il fit fusiller ceux qu'il avait chargés de cette opération, afin de rester maître de son secret. Peu de jours après, il envoya un de ses agents à Ennery, avec ordre de ramener ses enfants au capitaine-général. Dans sa réponse au chef de l'expédition française, il lui reprocha « d'être venu le remplacer à » coups de canon; de ne lui avoir fait » remettre la lettre du premier con» sul que trois mois après sa date; » d'avoir, par des actes hostiles, » mis en doute les services et les » droits de sa couleur. Il déclarait » que ces droits lui imposaient des » devoirs au-dessus de la nature; » qu'il était prêt à faire à sa couleur » le sacrifice de ses enfants, qu'il les » renvoyait, pour qu'on ne le crût » pas lié par leur présence. Il finis» sait par dire que, plus défiant que » jamais, il lui fallait du temps pour » se décider. » Leclerc s'empressa de lui renvoyer ses enfants, en offrant pour *ultimatum* un armistice de quatre jours; mais il ajoutait que, passé ce délai, il le déclarerait ennemi du peuple français et hors la loi. Toussaint, irrité, dit à ses enfants, qu'il les laissait libres de choisir entre la France et leur père. Leurs caresses ne purent l'émouvoir; inflexible, il ne cessait de leur répondre : « Mes enfants, » prenez votre parti; quel qu'il soit, » je vous chérirai toujours. » L'un, Isaac, se détacha de ses bras, et passa dans le camp français; Placide, le second, déclara qu'il ne connaissait plus la France, et il prit les armes pour combattre à côté de son père. Le capitaine général, par sa proclamation du 17 février, mit hors la loi Toussaint-Louverture et Christophe. Bientôt le chef des noirs éprouva divers échecs. Occupant alors les plateaux de la Ravine avec trois mille hommes, il s'y retrancha dans une attitude formidable. Mais attaqué avec vigueur par le général Rochambeau, il fut forcé dans ses retranchements, et se jeta en désordre sur la Petite-Rivière, abandonnant huit cents des siens sur le champ de bataille. La défection inattendue d'un de ses généraux, nommé Maurepas, qui se soumit avec ses troupes, ruina encore davantage les affaires de Toussaint. Il n'en continua pas moins à donner des instructions très-énergiques à ses généraux. Le capitaine-général résolut de le poursuivre jusque dans son dernier retranchement au milieu des Mornes du Chaos, groupe de montagnes sur la rive droite de l'Artibonite. Tous leurs débouchés sont susceptibles de défense; l'entrée principale de ces mornes était couverte par la fameuse redoute la Crête-à-Pierrot. Là Christophe et Dessalines joignirent Toussaint; et les débris de la puissance

noire se concentrèrent dans ce dernier asile. Une première attaque combinée fut infructueuse. D'après le système de défense prescrit aux noirs par leur chef, les bourgs et les campagnes étaient incendiés aux approches des colonnes françaises. La guerre devenait atroce. On fit au pied des Chaos un vaste carnage de blancs. Selon un officier transfuge de la garde à cheval de Toussaint, la Crête-à-Pierrot était devenue le principal dépôt de ses munitions, la place d'armes de ses derniers efforts, et si l'on parvenait à s'en rendre maître il ne resterait plus à lui et aux siens d'autre ressource que de se faire Marrons. Une seconde attaque de la Crête-à-Pierrot, faite par plusieurs divisions et par Leclerc en personne, n'eut pas plus de succès que la première : les noirs y firent des prodiges. Il fallut en venir à un blocus, après avoir perdu plus de quinze cents hommes inutilement. Toussaint, devenu plus audacieux, ordonne une attaque des lignes françaises, et en même temps il fait évacuer la Crête-à-Pierrot par la garnison, qui n'y laisse que ses blessés, et vient assaillir la division Desfourneaux, postée à Plaisance. Là il trouve dans les rangs des ennemis les soldats noirs que Maurepas avait entraînés dans sa défection. Toussaint s'approche d'eux, et s'écrie : « Tuerez-vous votre général, votre » père et vos frères? » Tout le régiment se jette à genoux; mais les bataillons français surviennent, et Toussaint court de grands dangers. Repoussé dans ses attaques, il alla se poster au Dondon et à la Marmelade, afin de couper les communications de l'armée française. Pour augmenter l'acharnement de ses bandes, il faisait accourir de tous côtés les cultivateurs sous les armes, en répandant le bruit de la défaite totale de l'armée d'invasion devant la Crête-à-Pierrot. Mais quatre mille hommes de nouvelles troupes ayant été débarqués, tous ses efforts échouèrent devant la discipline et l'intrépidité des soldats français, et tous les rassemblements du nord furent dispersés. La soumission de Christophe et de Dessalines amena des propositions de la part de Toussaint. Ce chef, abandonné des siens, et pressé de tous côtés, fit venir devant lui le chef de brigade Sabès, et un lieutenant de vaisseau envoyés en parlementaires à l'arrivée de l'expédition, et qui, traînés de morne en morne, avaient été vingt fois sur le point de recevoir la mort. Le chef de brigade Sabès ayant eu le courage de dire à Toussaint que la guerre n'avait éclaté que parce qu'il méconnaissait l'autorité de la métropole, Toussaint lui jeta un regard d'étonnement, dédaigna de lui répondre, et s'adressant au lieutenant de vaisseau : « Vous » êtes un officier de marine, Mon» sieur, lui dit-il; eh bien! si vous » commandiez un vaisseau de l'état, » et que, sans vous en donner avis, » un autre officier vînt vous rempla» cer en sautant à l'abordage, avec » un équipage double du vôtre, pour» riez-vous être blâmé de chercher à » vous défendre? Telle est ma situa» tion. » Après ce court entretien, il renvoya les parlementaires au capitaine-général, avec une lettre, dans laquelle il laissait entrevoir qu'il était encore possible d'entrer en négociation. Il présentait la continuation de la guerre comme étant désormais sans objet et sans but, et terminait sa lettre en déclarant qu'il serait toujours assez fort pour brûler, ravager le pays, et vendre chèrement

une vie qui avait été quelquefois utiles à la mère-patrie. En effet, les noirs, pour être vaincus, n'étaient point subjugués; et, retranchés dans les mornes au sein de la colonie, ils ne cessaient pas d'être redoutables. Le capitaine-général accueillit les propositions de Toussaint avec d'autant plus d'empressement que l'armée française avait déjà perdu cinq mille hommes; qu'elle en avait dans les hôpitaux un pareil nombre, et que sur vingt-trois mille hommes arrivés successivement, il restait à peine douze mille combattants. L'arrêté qui mettait Toussaint-Louverture hors la loi fut rapporté. Ce chef vint hardiment, quelques jours après, saluer le capitaine-général. Sa présence mit tout en mouvement au Cap, où il fut salué par l'artillerie des forts et des vaisseaux. Les habitants de la ville, comme ceux du pays qu'il venait de parcourir, lui prodiguèrent les démonstrations extérieures du plus profond respect. Toussaint était suivi de trois à quatre cents guides à cheval, qui, pendant son entrevue avec le général Leclerc, restèrent constamment en bataille, le sabre nud, sur la place et dans la cour du gouvernement. Leclerc lui demanda où il aurait pris des armes pour continuer à se battre? « J'aurais pris » les vôtres, » lui répondit Toussaint. Le capitaine-général, après avoir reçu son serment de fidélité, l'autorisa à se retirer sur ses propriétés. Toussaint alla résider dans son habitation de Sancey, près des Gonaïves. Cette soumission mit le capitaine-général en possession de la colonie et de l'armée coloniale; mais Toussaint conservait, sur toute cette armée, le crédit de son ancien pouvoir. Son influence morale était immense : elle se fit bien plus sentir quand l'invasion de la maladie pestilentielle, connue sous le nom de *fièvre jaune*, vint moissonner l'armée française. On regardait la soumission de Toussaint, dans toute l'île, *comme une suspension d'armes jusqu'au mois d'août*, époque prévue depuis long-temps, comme devant être celle de l'anéantissement de toute armée européenne. De son côté, le capitaine-général ne nommait cette paix que le *pardon de Toussaint*. Deux de ses lettres adressées à Fontaine, son aide-de-camp et son agent secret resté au Cap, ayant été interceptées, laissèrent entrevoir ses projets. Le capitaine-général prit alors secrètement la résolution de le faire arrêter et déporter en France. La méfiance de Toussaint rendait son arrestation difficile. On y parvint cependant par des moyens adroits. On surchargea de troupes le canton d'Ennery; les habitants s'en plaignirent; Toussaint-Louverture se fit l'écho de leurs plaintes. Le général Brunet, à qui s'était adressé Toussaint, lui répond que, n'ayant pas une connaissance assez précise des localités, il a besoin des lumières de l'ancien gouverneur de Saint-Domingue, pour déterminer l'assiette de ces nouveaux cantonnements. Flatté de cette marque apparente de déférence, Toussaint néglige d'utiles et justes avertissements; il donne tête baissée dans le piége. « Voyez ces » blancs, s'écrie-t-il, en recevant la » lettre du général Brunet; ils ne » doutent de rien; ils savent tout, et » pourtant ils sont obligés de venir » consulter le vieux Toussaint. » Il prévient le général Brunet qu'il se rendra escorté de vingt hommes pour conférer avec lui, à l'habitation Georges, à moitié chemin des Gonaïves, le 10 juin. Ce général se rend au lieu

de la conférence, avec un pareil nombre d'hommes. Après les premiers compliments, les généraux s'enferment, sous prétexte de travailler; les soldats se mêlent. Tout-à-coup, à un signal convenu, on saute sur les noirs, on les désarme. En même temps, le chef d'escadron Ferrari paraît devant Toussaint, et lui dit : « le capitaine-général m'a « donné l'ordre de vous arrêter; vos » gardes sont enchaînés; nos trou» pes sont partout; vous êtes mort » si vous faites résistance; donnez«moi votre épée. » Toussaint, plus confus qu'irrité, remit ses armes sans se plaindre. On le conduisit aux Gonaïves, où il fut embarqué sur la frégate la *Créole*, qui fit voile pour le Cap. Là il fut déposé à bord du vaisseau de ligne le *Héros*, où il trouva son troisième fils. S'adressant au commandant de ce vaisseau, il lui dit ces paroles mémorables : « En » me renversant, on n'a abattu à » Saint-Domingue que le tronc de » l'arbre de la liberté des noirs; il » repoussera par les racines, parce » qu'elles sont profondes et nom» breuses. » Le vaisseau le *Héros* vint mouiller, après vingt-cinq jours de navigation, dans la rade de Brest. On fit débarquer Toussaint à Landernau, d'où, escorté par un détachement de dragons, il fut transféré à Paris, et d'abord enfermé au Temple. Buonaparte connaissait si peu le caractère de Toussaint qu'à son arrivée il envoya près de lui à plusieurs reprises son aide-de-camp Caffarelli, pour tâcher d'obtenir des notions sur les trésors qu'il avait cachés à Saint-Domingue. « J'ai bien perdu autre » chose que des trésors, » furent les seules paroles qu'on put lui arracher. Le premier consul donna alors l'ordre de le conduire au château de Joux près de Besançon, où il fut mis au secret. Il n'avait que Mars-Plaisir, son domestique, pour lui donner des soins; on lui arracha ce fidèle serviteur. Après dix mois d'une captivité très-sévère, il expira le 27 avril 1803. On crut généralement que sa fin avait été hâtée par le poison, sans que néanmoins on ait jamais appuyé ce fait par des preuves. D'ailleurs Toussaint-Louverture était âgé de soixante ans, accoutumé au climat des Antilles et à une vie singulièrement active; et il se trouva tout-à-coup renfermé et livré à toute la rigueur d'un hiver des Alpes. Dénué de tout, et sans espoir de jamais recouvrer la liberté, il expira, crispé par le froid, rongé par ses regrets, et selon ses bourreaux, d'une apoplexie séreuse. La dévotion de cet homme célèbre ne fut évidemment qu'un masque politique. Réfléchi et concentré, il parlait peu, mais disait beaucoup. Il se complaisait à créer des sentences et à faire des apologues. Parlant mal le français, il avait souvent recours au langage créole pour rendre ses idées. Réduit dans ses lettres à employer le style d'autrui, le fond des pensées lui appartenait en propre. Pour rien au monde il n'eût signé une lettre dont il n'aurait point conçu ou pesé chaque expression. Personne n'avait la moindre influence sur son caractère. Dans plusieurs de ses proclamations, il parla de la morale, et surtout de la religion. Sous le titre modeste de *réglements*, il publia des lois très-sévères pour la répression du *vice*, de la révolte, et pour contenir les étrangers et les gens sans aveu. Non-seulement il avait rappelé les émigrés avant que Buonaparte lui en eût donné l'exemple; mais encore il avait déclaré que la religion catholique était

la religion de l'état. Sans rendre plus légères les chaînes des cultivateurs noirs, il les plaça sous le joug de leurs anciens compagnons d'esclavage, devenus propriétaires. Dans l'exercice de ce pouvoir absolu, Toussaint montra de la sagacité, de la suite et des connaissances positives. Sachant ce que peuvent des dehors pompeux sur la plupart des hommes, il faisait régner à sa cour un ordre constant et même une étiquette rigoureuse. La gravité de son maintien, son regard observateur, tenaient les noirs dans la crainte et le respect, et en imposaient aux blancs eux-mêmes. Au milieu des cercles brillants de sa cour, il affectait une simplicité parfaite, et ne portait habituellement que le petit uniforme d'officier-général. Nous avons dit combien sa garde était magnifique : tout ce qui l'entourait vivait dans la profusion et la splendeur; lui seul poussait souvent la sobriété jusqu'à l'abstinence. C'est ainsi qu'il entretenait la vigueur de sa santé; car chez lui l'énergie de l'ame était secondée par un corps de fer. Sans cesse il faisait des excursions dans les différentes parties de l'île, ayant soin de se diriger sur les points où il n'était pas attendu. Souvent il faisait à cheval, sans s'arrêter, jusqu'à cinquante lieues, laissant derrière lui tout son monde, à l'exception de ses deux trompettes aussi bien montés que lui. Malgré tant de fatigues, il ne dormait que deux heures; il semblait que l'ambition, source de toutes ses actions, fût aussi le soutien de son existence. La dissimulation, qualité commune chez les Africains, était la base de son caractère. Personne ne connaissait ni ses desseins ni ses démarches; lorsqu'on le croyait au Port-au-Prince, il était aux Cayes, au Cap ou à Saint-Marc. Ce système lui sauva la vie dans une circonstance où des hommes de couleur, qui se tenaient en embuscade, tirèrent sur sa voiture et blessèrent mortellement un domestique noir qui s'y trouvait, tandis que lui-même courait à cheval sur une route différente. La discipline la plus sévère régnait dans son armée : ses soldats le regardaient comme un être d'une nature supérieure, et ses généraux tremblaient à son aspect. Enfin, sa conduite politique fut telle que, dans une sphère plus étendue, Napoléon parut l'avoir pris pour modèle. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait été regretté par les blancs et par les noirs. Après sa mort, sa famille, qu'on avait aussi embarquée pour la France, fut transférée de Baïonne à Agen, où l'un de ses fils mourut d'une maladie de langueur (3). Sa femme mourut en mai 1816, dans les bras de ses fils Placide et Isaac. M. Du Broca a donné un *Essai* sur la vie de Toussaint-Louverture; et M. Cousin-d'Avalon en a fait l'objet d'une de ses compilations, Paris, 1803, un volume in-12. B—P.

TOUSTAIN (Dom Charles-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit au Repas, diocèse de Séez, le 13 octobre 1700, d'une ancienne famille du pays de Caux. Il avait commencé ses études dans la maison paternelle; il alla les achever au collége de l'abbaye de Jumièges. Il se destina à la vie monastique, et le 20 juillet 1718, fit profession dans cette abbaye. Après ses cours de philosophie

(3) Les deux autres, ayant tenté de s'évader, furent embarqués pour Belle-Isle et renfermés dans la citadelle, où l'auteur de cette note les a vus en décembre 1803. La restauration leur rendit la liberté. A—T.

et de théologie, il fut envoyé au monastère de Bonne-Nouvelle à Rouen, pour y apprendre les langues hébraïque et grecque. Toustain voulut aussi avoir des notions sur les autres langues orientales; et tout en les acquérant, il cultiva l'italien, l'anglais, l'allemand et le hollandais. Ordonné prêtre en 1729, il ne dit jamais la messe sans éprouver un grand tremblement : on raconte même que ses actions de grâce, après cette cérémonie, étaient accompagnées de larmes abondantes. Il fut, avec D. Tassin (*V.* ce nom, XLV, 37), chargé de l'édition des OEuvres de Théodore. Studite (*Voy.* ce nom, XLV, 294). Mais il a aussi composé seul des ouvrages dont plusieurs sont restés manuscrits. Ce fut en 1730, qu'il alla s'établir à Rouen dans l'abbaye de Saint-Ouen. En 1747, le général de son ordre l'appela dans le couvent de Saint-Germain-des-Prés, et peu après dans celui des Blancs-Manteaux. L'excès du travail, l'austérité du régime qu'il suivait, altérèrent sa santé; ce ne fut cependant qu'en 1754 qu'il consentit à se rendre à Saint-Denis pour y prendre le lait; il y mourut le 1er. juillet de la même année. On trouve la liste de ses ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*. Le plus important est, sans contredit, le *Nouveau traité de diplomatique* en six volumes in-4°., dont le second ne vit le jour qu'après la mort de Toustain. Il coopéra au Factum contre Saas (*Voy.* ce nom, XXXIX, 406, note), dans la querelle entre le chapitre métropolitain de Rouen et les bénédictins de l'abbaye de Saint-Ouen. Ses autres ouvrages imprimés sont : I. *Remontrances adressées aux révérends Pères supérieurs de la congrégation de Saint-Maur, assemblés pour la tenue du chapitre-général de 1733*, in-4°. II. *La Vérité persécutée par l'erreur*, ou *Recueil de divers ouvrages des saints Pères sur les grandes persécutions des huit premiers siècles de l'Église, pour prémunir les fidèles contre la séduction et la violence des novateurs*, La Haye, 1733, 2 vol. in-12. III. *De l'autorité des miracles dans l'Église*, in-4°. Le docteur de Sorbonne, à qui on avait remis le manuscrit, retoucha l'ouvrage avant de le publier. A. B—T.

TOUSTAIN (GASPARD-FRANÇOIS DE), chevalier-seigneur de Richebourg, né, à Richebourg, le 22 février 1716, de la même famille que le précédent, embrassa l'état militaire, fut successsivement garde-du-corps, mousquetaire, lieutenant des maréchaux. Il avait fait les guerres de 1733, 1741, 1756, et reçu deux blessures à la bataille de Dettingen, en 1743. Il avait obtenu, en 1791, une pension de retraite, qu'il perdit en 1792. Emprisonné sous le règne de la terreur, il fut rendu à la liberté, après le 9 thermidor, et mourut le 3 avril 1799. Il avait remporté, en 1766, le prix à l'académie de Rouen par une *Dissertation sur l'origine de l'échiquier de Normandie*. Deux ans après, il offrit à la même compagnie comme suite de la *Dissertation*, une *Estampe allégorique de l'échiquier de Normandie devenu sédentaire*. La *Dissertation* et l'*Estampe* sont restées en manuscrit, ainsi que d'autres opuscules du même auteur : *Mémoires sur la Pucelle d'Orléans; Dissertation sur les grands-sénéchaux de Normandie; Recherches généalogiques et historiques sur la noblesse de Normandie.* —

Toustain-Dumanoir, de la même famille, jeune homme fort distingué par ses talents et tous les avantages extérieurs, fut condamné à mort et fusillé dans la plaine de Grenelle, le 23 janvier 1800, et mourut avec un grand courage. Ce fut une des dernières victimes des lois contre les émigrés. A. B—t

TOUTOUSCH (1) (Tadj-ed-Daulah), fondateur d'une branche de la dynastie des Seldjoukides en Syrie, était frère du sulthan de Perse Melik-Chah Ier., qui l'envoya, l'an 469 de l'hégire (1076 de J.-C.), pour achever la conquête de la Syrie, commencée par son général Atziz qui, défait par les troupes égyptiennes, passait pour avoir été tué dans le combat. Atziz, qui était revenu à Damas, informé de l'arrivée de Toutousch, éloigna, à force d'argent, un prince qui venait lui enlever la gloire de son expédition. Toutousch alla faire des courses de divers côtés, sans pouvoir se former un établissement. Il assiégeait Halep, en 471 (1078), lorsqu'Atziz, investi dans Damas par les Égyptiens, réclama son secours. Toutousch accourut aussitôt; mais après avoir forcé les Égyptiens à décamper, il fit périr Atziz, qui était venu au-devant de son libérateur, et il s'empara de Damas. Il reçut bientôt les soumissions de Baalbek, qui appartenait au khalife d'Égypte, et soutint, dans Damas, un siége que les troupes de ce dernier furent obligées de lever en 475 (1085). Trois ans après, il se rendit maître du château d'Halep, et attaqua la ville; mais l'émir ayant imploré la protection du sulthan Melik-Chah, Toutousch se retira à l'approche de son frère, avec lequel il fit bientôt la paix. Cependant les Égyptiens étant revenus en Syrie avec des forces plus considérables, lui enlevèrent Tyr, Seïde, Saint-Jean d'Acre, où il avait des trésors immenses, et Baalbek. Toutousch fut réduit à son tour à recourir à des auxiliaires. Secouru par Acsancar Cacem-eddaulah, émir d'Halep, et par celui de Roha, il reprit Baalbek; mais ayant assiégé Tripoli, que possédait le cadhi Ibn-Ammar, vassal de Melik-Chah, il se brouilla avec ses alliés, qui lui reprochaient l'injustice de cette guerre; et comme il affectait des airs de hauteur, ils l'abandonnèrent, et le forcèrent, par cette défection, de retourner à Damas. Il se plaignit au sulthan de la conduite d'Acsancar; mais ce monarque n'eut aucun égard aux plaintes d'un frère dont l'ambition ne respectait rien. La mort de Melik-Chah, en 485 (1092), et les troubles qui eurent lieu pour sa succession, ranimèrent les espérances de Toutousch. Dès l'année suivante, il fit prononcer la khothbah, en son nom, à Damas, et envoya demander au khalife de Baghdad de le proclamer sulthan. Le khalife fit une réponse évasive; mais les émirs de Syrie s'étant déclarés pour Toutousch, il entra dans la Mésopotamie, prit Nisbin, vainquit l'émir de Moussoul, qu'il fit mettre à mort; s'empara de sa capitale, et détermina, par ses succès, l'irrésolution du khalife. Maître de tout le Diarbekr et de l'Adzerbaïdjan, il avait pénétré jusqu'à Reï et Hamadan, lorsque la défection d'Acsancar, qui passa dans le parti du sulthan Barkiarok, obli-

(1) Dans la traduction latine d'Elmakin par Erpenius, ce prince est nommé par erreur, *Aisus*, ainsi que son frère dont il sera parlé à la fin de cet article; Pocock le nomme *Tatesch*, dans sa traduction d'Aboul-faradj, et Reiske *Tanasch*, dans ses *Annales* d'Aboul Féda. Ce nom est aussi écrit ailleurs *Tabs* et *Tatnasch*. Ces différences proviennent de la position des points diacrétiques dans les divers manuscrits.

gea Toutousch de retourner en Syrie, où les Égyptiens avaient fait une invasion. Il leva de nouvelles troupes, pour résister à son neveu Barkiarok. L'an 487 (1094), il vainquit, à quelques lieues d'Halep, l'armée de ce prince, fit mourir Acsancar, qui était resté prisonnier; épargna Korbouga, général de Barkiarok; s'empara d'Halep, et fit rentrer sous sa domination la Mésopotamie et les autres provinces jusqu'à Hamadan. Après d'autres avantages, il marchait sur Reï, lorsque son neveu lui livra bataille près de cette ville, et le défit complétement, en safar 488 (février 1095). Toutousch fut tué sur le champ de bataille; et sa puissance s'anéantit en quelque sorte avec lui; car il n'en resta que la Syrie, pas même entière, qui fut partagée entre deux de ses fils, (*Voy.* REDHWAN), après lesquels les états d'Halep et de Damas passèrent à de nouvelles dynasties (*Voy.* THOGHTEKIN). — TOUTOUSCH, ou plutôt TAKASCH, ou TANASCH (2), frère du précédent, avec lequel la ressemblance de nom l'a fait confondre par divers auteurs, tels que Hadjy Khalfah et De Guignes, se révolta, dans le Khoraçan, contre le sulthan Melik-Chah, son frère, qui le vainquit, l'assiégea dans Termed, l'an 476 (1080), et lui pardonna. Avant pris la ville de Méron, il y avait donné le scandale de boire publiquement du vin, dans la grande mosquée, pendant le jeûne de Ramadhan. Après la mort de Melik-Chah, il refusa de reconnaître Barkiarok pour son successeur, et prit le titre de sulthan; mais il fut vaincu, l'an 486 (1093), par ce prince, qui le fit noyer avec son fils. A—T.

TOUTTÉE (Dom ANTOINE-AUGUSTIN), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né, à Riom en Auvergne, le 13 décembre 1677, d'un père très-distingué dans l'ordre des avocats, fit ses premières études au collége de sa ville natale, tenu par les Oratoriens, et entra à l'abbaye de Vendôme, où il fit profession le 29 octobre 1698. Il répéta son cours de théologie, et fut ordonné prêtre, en 1702. Après avoir professé pendant deux ans la philosophie à Vendôme, il remplit la chaire de théologie, pendant quatre ans, à Saint-Benoît-sur-Loire. En 1708, il fut appelé à Saint-Denis pour y enseigner la même science. Devenu très-habile dans la langue grecque, nourri de la lecture des Pères, juste appréciateur de la scolastique et des questions frivoles qu'elle agite, il s'acquitta dignement de ses pénibles fonctions. La réputation dont il jouissait entretenait l'espoir de voir sortir de sa plume des ouvrages nombreux et solides; mais il aima mieux employer son savoir à se fortifier dans la vertu, qu'à illustrer son nom dans le monde. Après six ans de séjour à Saint-Germain-des-Prés, il y mourut le 25 décembre 1718. Nous avons de lui: I. *Programme, dans lequel dom Antoine-Augustin Touttée annonce une nouvelle édition des OEuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, Paris, 1715. L'auteur débute par l'éloge des Catéchèses du saint prélat; il porte ensuite son jugement sur les éditions et les traductions de cet ouvrage; et il finit par annoncer une meilleure

(2) Comme il est presque sans exemple, chez les Musulmans et chez les Turks, que deux frères contemporains et vivants aient porté le même nom, il est probable qu'il y avait quelque différence dans celui des deux princes dont il s'agit dans cet article, ou que le second était, non pas le frère du premier, mais son oncle, et peut-être son parrain.

édition du texte, accompagné d'une Version latine plus conforme à l'original, de Notes et de Dissertations. II. *Sancti Cyrilli archiepiscopi Hierosolymitani opera quæ exstant omnia et ejus nomine circumferuntur ad manuscriptos codices, necnon ad superiores editiones castigata, dissertationibus et notis illustrata, cum novâ interpretatione et copiosis indicibus*, Paris, 1720, in-fol. Cette édition de saint Cyrille de Jérusalem, qui ne parut qu'après la mort de dom Touttée, est très-soignée. Cependant les rédacteurs du journal de Trévoux attaquèrent vivement plusieurs assertions de l'éditeur, dans le courant de 1721. Dom Prudent Maran, qui avait surveillé l'impression, défendit son confrère par des *Dissertations sur les Semi-Ariens*... publiées en 1722, in-12. Depuis, le P. Orsi, dominicain, a également attaqué une des assertions de dom Touttée, qu'il réfute comme *sentant l'hérésie*. Au reste, ce bénédictin alliait une grande simplicité de mœurs à un génie au-dessus du commun, beaucoup de piété à une érudition distinguée, et une morale sévère à des manières aisées. C'est le jugement qu'en porte dom Maran, à la fin de la Préface qu'il a composée pour l'édition de saint Cyrille. L—B—E.

TOWERS (Joseph), écrivain anglais, naquit, en 1737, à Londres dans le faubourg de Southwark où son père était bouquiniste. La facilité qu'il eut ainsi de s'instruire par la lecture décida sans doute la carrière qu'il parcourut avec quelque distinction. A l'âge de douze ans, il fut placé chez un papetier, pour faire les commissions, et fut mis ensuite en apprentissage chez un imprimeur. Déjà muni d'un fonds d'instruction assez variée, il continua à l'augmenter dans ses moments de loisir, et apprit alors le grec et le latin. Ses lumières précoces et ses réflexions le conduisirent à faire abjuration de la doctrine de Calvin; et ce fut pour exposer les motifs de cette démarche qu'il composa son premier écrit, intitulé : *Examen des véritables doctrines du christianisme*, 1763. Il exerçait alors son état à Sherborne; il vint l'année suivante résider dans la capitale, où il publia un pamphlet sur les *libelles*, dans un moment où Wilkes et son parti avaient donné à ce sujet un intérêt nouveau. L'imprimeur auquel Towers était attaché, ayant conçu le projet de publier, par livraisons périodiques, une suite de Notices biographiques sur les hommes distingués de l'Angleterre, le chargea de cette compilation, dont le premier volume (in-8°.) parut en 1766, sous le titre de *Biographie britannique*. Les six volumes suivants sont également de lui; mais les trois derniers sont d'une autre main. Cet ouvrage, qui ne porte pas le nom de Towers, est assez estimé. L'auteur essaya ensuite de faire le commerce de la librairie; mais il n'y réussit point. En 1774, il fut ordonné prédicateur parmi les non-conformistes, et peu de temps après fut élu pasteur d'une congrégation. Il échangea cette fonction, en 1778, contre celle de prédicateur du matin, à Newington-Green, où le docteur Price prêchait l'après-midi. Peu d'événements politiques de quelque importance se passaient sans lui inspirer une brochure où il se prononçait fortement contre les mesures et les soutiens du ministère. Malheureusement il ne sut pas se dégager de l'influence de l'esprit de parti; et c'est un reproche qu'il a encouru particulièrement comme coo-

pérateur du docteur Kippis à la nouvelle édition de la *Biographia britannica* (in-fol.) : on l'accuse de n'avoir pas, dans les articles sortis de sa plume, rendu justice au clergé anglican, dont il s'était séparé. Plusieurs opuscules publiés par lui ayant paru mériter de survivre aux circonstances qui les avaient fait naître, il les réunit et les livra de nouveau à l'impression, en 1796, 3 vol. in-8°. On y remarque les écrits suivants : *Justification des opinions politiques de Locke*, en réponse au docteur Tucker; *Observ. sur l'Histoire d'Angleterre*, de Hume; *Observ. sur les droits et les devoirs des jurés ; Essai sur la vie, le caractère et les écrits de Sam. Johnson*. On a imprimé, sous le nom de Towers, des Mémoires sur la vie de Frédéric II, roi de Prusse, 1788, 2 vol. in-8°. Cependant la Biographie de Chalmers ne fait pas mention de cet ouvrage, dont l'auteur a essuyé le reproche de n'avoir pas toujours puisé à des sources pures. Towers mourut le 20 mai 1799. — TOWERS (Johnson), maître de l'école grammaticale de Tunbridge, mort le 5 janvier 1772, a donné une traduction anglaise des *Commentaires de César*, 1755. L.

TOWNLEY (CHARLES), antiquaire anglais, né, d'une famille opulente, en 1737, fut envoyé en France de très-bonne heure pour y recevoir sa première éducation. Il y fut quelque temps sous la direction du célèbre physicien Tuberville Needham. Ses études furent brillantes ; son attention se tourna particulièrement vers la connaissance de l'état des beaux-arts chez les anciens ; et après un assez long séjour à Rome, il put être considéré comme un des premiers connaisseurs de l'Europe. Il visita les parties les plus reculées de la grande Grèce et de la Sicile, où son premier objet était constamment de visiter les monuments des anciens. Ce fut surtout à la sculpture qu'il s'attacha; et sa fortune lui permettant de satisfaire son penchant, il acquit une multitude de morceaux d'un travail exquis ou curieux. Il acheta successivement, pour les recevoir, deux maisons dans Londres, la dernière située dans Park-Street, à Westminster, qu'il décora avec beaucoup d'élégance, et où il mourut le 3 janvier 1805. Les conservateurs du muséum britannique obtinrent du parlement une somme de vingt mille francs pour acheter, de la famille, les *marbres de Townley*. Ce n'était peut-être pas la moitié de ce que ces marbres avaient coûté originairement ; mais c'était beaucoup, dit un écrivain anglais, au milieu d'une guerre dispendieuse, et sous l'administration d'un homme dont le grand génie condescendit rarement à protéger les beaux-arts. C'est, au jugement de M. Whitaker, la collection la mieux choisie de sculpture grecque et romaine qui ait jamais été transportée en Angleterre. Celle du comte d'Arundel, beaucoup plus nombreuse, paraît, d'après ce qui en subsiste encore, avoir été composée de sujets d'un mérite très-inférieur. Dans le muséum de Townley, qui fait aujourd'hui partie du musée britanique, il n'y a pas une statue, un buste, un bas-relief, qui ne s'élève fort au-dessus de la médiocrité. Toutes les pièces dont il se compose méritent d'être comptées parmi les meilleures du second et du troisième ordre. On distingue, dans cette nombreuse suite, une Tête d'Homère, une Apothéose de Marc-Aurèle, un jeune Vénus,

des Astragalizontes, un Groupe de petite dimension mais d'un mérite très-remarquable, une Isis, un Bacchus féminin, une Muse couronnée de lierre, et un petit bronze d'Hercule Alastor, trouvé à Biblos en Syrie. Le Muséum Townley était aussi fort riche en pierres gravées, en monuments funéraires, et surtout en une suite de médailles impériales romaines en cuivre, qui ne le cédait pour le nombre et pour l'état de conservation qu'à celle de Louis XVI. Townley fut un zélé partisan du système mythologique de d'Ancarville, qui puisa dans Park-Street la plus grande partie de son curieux ouvrage, et tira de cette collection plusieurs de ses meilleures explications. Il a beaucoup écrit; mais n'a presque rien livré à l'impression. On ne cite de lui qu'une Dissertation sur un casque (*The Ribchester helmet*), dans les *Vetusta monumenta* de la société des antiquaires. Cette réserve s'explique par la difficulté qu'il trouvait à s'exprimer en anglais, après avoir vécu long-temps hors de son pays: aussi, lorsqu'il parlait, employait-il fréquemment des mots français et italiens, pour se tirer d'embarras. Les dépenses que lui coûtait sa passion pour les monuments des arts ne l'empêchaient pas de répondre souvent à la voix de l'humanité souffrante. Dans une année de détresse, il distribua aux pauvres des environs une somme équivalant au quart de son revenu. Son buste en marbre, exécuté par M. Nollekens, orne une des salles du musée britannique. — Townley (James), né, à Londres, en 1715, termina, à l'université d'Oxford, ses études, commencées à l'école des marchands-tailleurs, où il devint par la suite instituteur en chef. Quoique admis dans les ordres, et chargé de plusieurs fonctions ecclésiastiques, il fut intimement lié avec le célèbre acteur Garrick, et non-seulement partagea son goût pour le théâtre, mais composa lui-même quelques pièces, notamment *High Life-Below stairs* (le Beau monde hors du salon, 1759), pièce qui a toujours joui d'un grand succès. Ses sermons, dont plusieurs ont été imprimés, ne furent pas moins goûtés que ses comédies. Ami du peintre moraliste Hogarth, il a eu quelque part à son *Analyse de la beauté*. Un grand nombre d'élèves sortis de son école se sont distingués dans les carrières de la théologie, de la jurisprudence et de la médecine. Il mourut le 15 juillet 1778. Z.

TOWTSON (Guillaume), voyageur anglais, dont on connaît les voyages sur les côtes de Guinée. Dans le premier, fait en 1555, on ne trouve que quelques indications sur les lieux où il put traiter avec les nègres, et sur ceux où il fut attaqué par les Portugais. Cette nation, jalouse à l'excès de son commerce d'Afrique, ne voyait qu'avec inquiétude les entreprises des Anglais. D'ailleurs il n'arriva rien que de fort ordinaire à Towtson, qui recueillit de grands profits de son entreprise. L'année suivante le revit sur les côtes d'Afrique. et ses profits n'y furent pas moindres. Il s'y lia d'amitié et d'intérêt avec quelques capitaines français, et ils se défendirent conjointement des attaques des Portugais, qui prétendaient toujours être les seuls à commercer sur cette côte. On ne trouve d'ailleurs, dans ce second voyage, aucun événement qui mérite d'être recueilli. En 1558, il en entreprit un troisième. Son historien, qui

craint, à bon droit, qu'on ne le taxe d'une ambition insatiable, insinue qu'il est probable que Towtson n'était que l'agent d'une compagnie. Ce qui met quelque différence entre ce voyage et le précédent, c'est la mésintelligence entre les Anglais et les Français. Towtson revint fort maltraité; ses vaisseaux étaient sans voiles, presque sans mâts et sans équipages. (1) M—LE.

TOZE (ÉOBALD). *V.* TOTZE.

TOZZETTI. *V.* TARGIONI.

TOZZI (LUC), médecin, né, en 1638, à Frignano, près d'Aversa, apprit les belles lettres chez les jésuites, et la médecine à l'université de Naples. Quelques observations publiées sur la comète de 1664 lui acquirent la réputation de savant. Vers cette époque (1666), un jeune homme de beaucoup de talent (1), mais qu'on a cru mal-à-propos l'inventeur du thermomètre, était venu du fond d'une province pour porter les premiers coups à l'autorité de Galien. Il avait trouvé des amis et des protecteurs; mais il ne put pas captiver Tozzi, qui se mit à la tête d'une académie, nommée des *Discordanti*, pour balancer l'influence des *Investiganti*, à laquelle étaient affiliés Th. Cornelio, Léonard de Capua, Porzio, Borrelli; et en même temps pour s'opposer aux progrès des *Secreti*, société nouvellement fondée par J.-B. Della Porta, dans le but de propager les découvertes utiles. Cette rivalité réveilla l'attention de la cour de Rome, qui, alarmée par le titre mystérieux de l'académie de Porta (*V.* ce nom, XXXV, 442), en ordonna la suppression. En attendant, Tozzi, agrégé à la faculté de médecine, fut nommé suppléant de Thomas Cornelio, et bientôt professeur à l'université de Naples. Désigné pour succéder à Malpighi (*V.* ce nom, XXVI, 408), il se rendit, en 1695, à Rome, où il réunit aux fonctions d'archiatre pontifical, celles de professeur de médecine à la Sapience. A la mort d'Innocent XII, il fut appelé en Espagne en qualité de premier médecin de la cour. Il allait franchir les Alpes, lorsqu'il apprit à Milan la mort de Charles II. Désappointé par cette nouvelle, il revint sur ses pas, et fermant l'oreille aux propositions de Clément XI, qui aurait voulu le retenir auprès de lui, il se hâta d'arriver à Naples, où le duc de Medina-Celi, vice-roi espagnol, le prit à son service, et le nomma *proto*-médecin du royaume. Tozzi mourut à Naples le 11 mars 1717. Ses ouvrages sont : I. *Recondita naturæ opera jam detecta, ubi circà cometam* (du mois de déc. 1664) *disseritur*, Naples, 1665, in-12. Ce livre n'est pas mentionné dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande. Gimma s'est trompé en parlant d'une comète de 1674. II. *Medicina theoretica*, Lyon et Avignon, 1681-87, in-8°. L'auteur n'établit aucun système; il se borne à exposer les opinions des anciens et des modernes, sur les maladies et sur les différents remèdes. III. *In*

---

(1) On a lieu de s'étonner de l'expression dont se sert l'abbé Prevost (*Hist. des voyages*, in-12, t. II, p. 375). « Towtson suspendit, dit-il, à son » mât un vieux bonnet, avec lequel il se conduisit » à l'île de Wight. » Mais comme au terme de marine *bonnettes* signifie ces élargissures que l'on met quelquefois aux voiles, je suis très-persuadé que ce fut une de ces *bonnettes* qu'employa Towtson, n'ayant plus de voile entière.

(1) Sebastien Bartoli, né, vers l'année 1635, à Montella, dans la Principauté ultérieure, et mort à Naples, en 1676. Dans un ouvrage posthume, publié par un de ses élèves (*Thermologia Aragonia*, Naples, 1679, in-8°.), il avait donné la description d'un instrument pour mesurer les degrés de chaleur des eaux thermales. On a prétendu pour cela qu'il fallait le regarder comme l'inventeur du thermomètre. Mais Galilée y avait déjà songé, en 1597; et Drebbel s'en était servi, en 1621 (*Voyez* GALILÉE, XVI, 321; et DREBBEL, XII, 17).

Hippocratis aphorismos, *commentaria*, Naples, 1693, 2 vol. in-4°. IV. *Horarum æquinoctialium et antiquarum expositio*, ibid., 1706, in-4°. Dans ce Mémoire, Tozzi cherche à deviner ce que Galien a prétendu dire par ses heures équinoctiales ou égales. *Voy.* les Mémoires de Trévoux. V. *Comment. in librum artis medicinalis Galeni*, etc., Padoue, 1711, in-4°. VI. *Theses physicæ, ex sacris litteris depromptæ.* Tozzi n'est pas le premier qui se soit efforcé de trouver un système de physique dans la Bible. Il existe un recueil complet de ses OEuvres, Venise, 1721, 5 vol. in-4°. *Voy.* Gimma (*Elogi accademici*, I, 179), qui en a écrit l'éloge du vivant de l'auteur. A—G—S.

TRABEAS (QUINTUS), poète comique de l'ancienne Rome, florissait dans le cinquième siècle de la république, du temps de Régulus. Ses ouvrages furent long-temps fort répandus, et Cicéron en a cité divers fragments, entre autres de la pièce qui avait pour titre : *Ergastulum*, mentionnée par Nonnius Marcellus. Ce sont les seuls qui nous soient parvenus. Maittaire les a insérés dans son *Corpus poëtarum*. C'est sous le nom de ce poète que Muret tendit plaisamment un piége à la crédulité de Scaliger (*Voy.* MURET, XXX, 441). Z.

TRACHALUS (GALERIUS), orateur romain, qui florissait sous le règne des premiers empereurs, fut désigné consul par Néron, avec Silius Italicus, pour l'an 68; mais la nouvelle de la révolte de Galba décida Néron à se subroger seul à leur place. Les talents de Trachalus lui méritèrent la faveur d'Othon, et il passait pour l'auteur des discours que ce prince prononçait au sénat. On croyait du moins, dit Tacite, y reconnaître le nombre et l'harmonie qui distinguaient les compositions de cet orateur (*Hist.* I, 90). Quoiqu'il eût employé le crédit qu'il avait sur Othon à se faire des partisans, il eut besoin de toute la protection de Galeria, femme de Vitellius, pour échapper aux proscriptions qui signalèrent l'avénement du nouvel empereur (*ibid.* II, 60). On ignore les autres circonstances de la vie de Trachalus. Quintilien, qui l'avait vu dans tout l'éclat de son talent, le trouvait sublime et pourtant clair. « En l'entendant, dit-il, on n'imaginait pas qu'il fût possible de dire mieux. Il est vrai qu'il avait un organe que je n'ai rencontré dans aucun autre orateur, un débit qu'on aurait applaudi sur le théâtre, une grâce parfaite, et enfin tous les avantages extérieurs, à un rare degré. » (*Institut. orat.* X, I). La beauté de son organe est constatée par le proverbe *Trachalo vocalior*. Nous devons à Quintilien un mot de Trachalus qui prouve de la vivacité dans la répartie. Un jour Suillius lui disait : « Si cela est, tu vas en exil ; —mais, répliqua-t-il, si cela n'est pas, j'en suis revenu (*ibid.* VI, 3). » Il cite aussi, comme modèle de l'apostrophe, un passage de son plaidoyer contre Spathalé (*ibid.* VIII, 5). Bernardi a laissé des *Recherches sur Trachalus*, qui font partie du *Nouveau recueil des Mémoires* de l'académie des inscriptions, tom. VII. W—S.

TRACY (Le P. BERNARD DESTUTT DE), écrivain ascétique, était né, le 25 août 1720, au château de Parai-le-Fresi près Moulins, d'une famille noble, qui a produit plusieurs hommes de mérite (*V.* DESTUTT, *Biograph. des homm. vivants*, II,

394). Le goût de la retraite et une santé délicate lui firent sacrifier tous les avantages qu'il pouvait se promettre dans le monde; et à seize ans, il embrassa la vie religieuse dans la congrégation des Théatins. La pratique de ses devoirs et l'étude, en partageant tous ses instants, lui rendirent plus supportables ses infirmités habituelles. Il refusa tous les emplois qui lui furent offerts, excepté celui de maître des novices, pour n'être point détourné de ses occupations littéraires. Le P. Tracy mourut à Paris, le 14 août 1786, à l'âge de soixante-six ans. Outre un Panégyrique de la V. mère de Chantal (*V.* ce nom), prononcé, lors de sa béatification, à Moulins, en 1753, on a de cet écrivain : I. *Conférences ou exhortations à l'usage des maisons religieuses*, Paris, 1765, in-12; seconde édition, 1783. II. *Conférences ou exhortations sur les devoirs des ecclésiastiques*, ib., 1768, in-12; dans la préface de cet ouvrage, ainsi que dans celle du précédent, l'auteur passe en revue et apprécie avec une sage impartialité tous les écrits du même genre publiés jusqu'alors en français. III. *Traité des devoirs de la vie chrétienne*, ibid., 1770, 2 vol. in-12. IV. *Vie de saint Gaëtan de Thienne, fondateur des Théatins;* suivie de notices sur les BB. Jean Marinon, saint André Avelin et Paul Burali d'Arezzo, cardinal, de la même congrégation, ibid., 1774, in-12. L'auteur a réuni dans cet ouvrage ses recherches sur l'origine et la règle des Théatins, et sur leur établissement en France, où ils ne possédaient qu'une seule maison à Paris, fondée en 1647, par le cardinal Mazarin. V. *Nouvelle retraite à l'usage de toutes les communautés religieuses*, ibid., 1782, in-12. VI. *Vie de saint Bruno, fondateur des Chartreux*, avec diverses remarques sur le même ordre, ibid., 1785, in-12. On y trouve des détails sur le culte rendu à saint Bruno, ses reliques, ses ouvrages et leurs différentes éditions; une Dissertation assez étendue sur la fameuse apparition d'un docteur à saint Bruno (*Voy.* ce nom), que le P. Tracy regarde, avec les Bollandistes et les meilleurs critiques, comme fabuleuse; des Notices sur les généraux des Chartreux, sur les saints et les prélats que cet ordre a fournis à l'Église; des remarques sur les changements apportés à la règle primitive; l'état des maisons possédées alors par les Chartreux en France, etc.; en un mot, cet ouvrage, plein de recherches curieuses et intéressantes, peut tenir lieu d'une histoire de cet ordre, célèbre par les austérités et par le grand nombre de sujets distingués qui en sont sortis. W—s.

TRADENIN (PRZIBICON DE) commença, en 1374, par ordre de Charles IV, à écrire l'histoire du royaume de Bohême. Cet empereur avait d'abord chargé de ce travail Jean de Marignola, un de ses chapelains. Mais la première Chronique, que Dobner a publiée (1), ayant avec raison déplu au prince et aux Bohémiens, Charles chargea Tradenin d'en faire une seconde; il lui fit donner entrée dans les bibliothèques des monastères, des chapitres, et dans les archives du royaume. Ayant réuni plus tard la Marche de Brandebourg à ses états, il communiqua encore à Tradenin une chronique, qui présentait, dans le plus grand détail, la généalo-

(1) *Monumenta historica Bohemiæ*, Prague, 1768 t. II, p. 68.

gie des princes de Brandebourg, leurs alliances, leurs guerres, leurs traités de paix, l'histoire des évêchés, des chapitres et des ordres religieux (2). En confiant à Tradenin ces sources précieuses, l'empereur l'engagea à examiner attentivement les faits, et à n'admettre dans son ouvrage aucun des récits hasardés et fabuleux qui défiguraient les chroniques publiées jusqu'alors. Tradenin a fidèlement rempli sa mission dans la *Chronique* dite de *Pulkava*. L'auteur ne poussa son travail que jusqu'à l'année 1330, la mort l'ayant empêché de donner la dernière partie du règne de Jean et celui de Charles IV. Les comtes de Waldstein ont dans leurs archives un ancien manuscrit contenant cette Chronique latine, avec la traduction en vieux bohémien, et une continuation que trois auteurs différents ont ajoutée en bohémien jusqu'en 1470 (3). Les chevaliers Teutoniques de Prague possèdent un manuscrit encore plus ancien; c'est la Chronique originale en latin, que Dobner a publiée (4). G—Y.

TRADESCANT (JEAN), naturaliste, né en Hollande, voyagea dans plusieurs pays de l'Europe, et vint s'établir en Angleterre, où il fut jardinier chez le comte de Salisbury, grand trésorier, et le lord Wooton; ensuite il s'embarqua sur une escadre envoyée contre Alger en 1620. Il recueillit des plantes aux Baléares et dans d'autres îles de la Méditerranée, et en enrichit l'Angleterre. A son retour, il établit un jardin à Lambeth, et obtint, en 1629, le brevet de jardinier du roi. Il fut le premier qui forma une collection d'histoire naturelle; on ignore l'année de sa mort : mais elle arriva avant 1656, il paraît qu'il était très-âgé. — Jean TRADESCANT, son fils, voyagea en Virginie, d'où il rapporta entre autres plantes celle qui porte son nom. Il continua la collection commencée par son père; elle était connue alors sous le nom d'*Arche de Tradescant*, attirait beaucoup de curieux, et était fréquentée par de grands personnages qui contribuèrent à l'augmenter. Tradescant légua son Muséum à Élie Ashmole (*V.* II, 575), et mourut en 1662. On a de lui, en anglais: *Museum Tradescantianum, ou recueil de raretés conservées à South-Lambeth, près de Londres*, Londres, 1656, in-8°. C'est la description de sa collection qui, indépendamment des objets d'histoire naturelle, comprenait des armes, des monnaies, des médailles, des costumes, etc.; elle est suivie du catalogue, en anglais et en latin, des plantes de son jardin, et de la liste de ses bienfaiteurs, en tête desquels figurent le roi et la reine. S. G. Wetson a donné, en 1749, dans le tome XLVI des Transactions philosophiques, la description de ce qui existait encore alors, du jardin des Tradescant. Leurs portraits se trouvent en tête du *Museum*. Le *Tradescantia*, ou Éphémère désigne un genre de plantes de la famille des commelinées, et de l'hexandrie monogynie; il comprend un grand nombre d'espèces toutes exotiques, la plupart originaires d'Amérique, quelques-unes des Indes-Orientales. D'autres plantes sont aussi distinguées par le nom spécifique de Tradescant. E—s.

(2) Cette chronique, qui n'a point été imprimée, est restée ensevelie dans les bibliothèques de Brandebourg ou de la Bohême; on n'en connaît que ce que Tradenin a inséré dans la Chronique de Pulkava.

(3) *Monumenta historica Bohemiæ*, t. IV, p. 124.

(4) Ibid., t. III, p. 72.

TRADONICO (Pierre) fut élu doge de Venise, dans une sédition du peuple dirigée contre Jean Participatio, son prédécesseur, en 837. Son fils, qui s'appelait aussi Jean, lui fut donné pour collègue peu de temps après. Tradonico était originaire de Pola en Istrie; il habitait alors à Rialto. Son fils Jean mourut le premier, à une époque inconnue. Comme Tradonico célébrait la fête de saint Zacharie, dans le couvent de ce nom, des nobles, conjurés contre lui, le tuèrent en 864. Ils furent ensuite punis par Urso Participatio, que le peuple lui donna pour successeur. S. S—1.

TRAETTA (Thomas), l'un des plus célèbres élèves de Durante, naquit, en 1727, à Bitonto, dans le royaume de Naples. A l'âge de vingt-trois ans, il débuta par *Farnace*, qui eut un grand succès sur les théâtres de Naples. L'*Ezio* ne fut pas moins bien accueilli à Rome; et ces deux triomphes suffirent pour établir la réputation du maître. Après avoir figuré sur les principaux théâtres d'Italie, il entra au service de la cour de Parme, pour laquelle il composa plusieurs opéras. On remarqua, entre autres, celui d'*Ippolito ed Aricia*, donné en 1759, et qui valut à l'auteur une pension du roi d'Espagne, et un engagement pour le théâtre impérial de Vienne. On lui proposa deux sujets, dont l'un (*Armide*), déjà traité par Jommelli, devait reparaître avec tant d'éclat sous la plume de Gluck; et l'autre (*Iphigénie*), après avoir abrégé la vie de Jommelli, était destiné à brouiller ensemble Gluck et Piccini. Traetta ne recula pas devant cette épreuve; et ces deux opéras sont au nombre de ses plus beaux ouvrages. A la mort de l'infant don Philippe, en 1765, il obtint la place de maître au conservatoire de l'*Ospedaletto*, à Venise. Il se rendit ensuite à l'invitation de l'impératrice Catherine, qui le retint sept ans à Pétersbourg. Il y remplaça Galuppi (en 1768), qu'il ne fit point regretter, et qu'il surpassa même dans quelques-unes de ses pièces. Attiré à Londres par les offres de puissants protecteurs, il ne put pas s'y fixer à cause de la faiblesse de sa santé. Il espérait la rétablir au sein de sa famille, et sous le beau ciel de Naples, lorsqu'il mourut à Venise, le 6 avril 1779 (1). Musicien profond et rêveur, Traetta excelle surtout dans les effets sombres et pittoresques de l'harmonie. Ses meilleurs ouvrages sont autant de monuments de correction et de génie. Ginguené (Encyclopédie méthodique, *musique*, art. *Crier*) raconte que, dans la Sophonisbe de Traetta, cette reine se jette entre son époux et son amant pour les empêcher de se battre: « Cruels, leur dit-» elle, que faites-vous? Si vous êtes » avides de sang, voilà mon sein... » Et comme ils s'obstinent à sortir, elle s'écrie: *Où allez-vous? Ah! non*. Sur cet *Ah!* l'air devait être interrompu par un très-grand effort de voix. Le compositeur, ne sachant comment en marquer le degré, mit au-dessus de la note *sol*, et entre deux parenthèses (*un urlo francese*) un hurlement français. Les principaux opéras de Traetta sont: I. *Ezio*, à Naples, 1750. II. *Ippolito ed Aricia*, à Parme, 1757. III. *Ifigenia*, à Venise, 1759. IV. *Armida*, ibid., 1760. V. L'*Isola disabitata*, à Pétersbourg, 1769. VI. L'*Olimpiade*, ibid., 1770.

(1) Nous fixons cette date d'après Moschini, qui, dans son ouvrage *sur la littérature vénitienne*, III, 208, nomme la rue où ce compositeur est mort.

VII. La *Didone*, ibid., 1712. VIII. *Germonda*, à Londres, 1776. IX. La *Disfatta di Dario*, à Naples, 1778. A—G—S.

TRAGUS. *Voy.* Bock.

TRAJAN (*Marcus-Ulpius-Trajanius-Crinitus*), empereur romain, surnommé *Optimus* (très-bon), naquit à Italica, près de Séville en Espagne, le 18 septembre de l'an 52 de J.-C. Sa famille, originaire de la même ville, était très-ancienne, mais sans illustration. Titus Trajanus, père de Trajan, fut le premier de cette maison qui parvint aux honneurs. Il fit avec distinction la guerre contre les Juifs, sous Vespasien et Titus. (*V.* Titus). Le premier de ces princes le mit au rang des patriciens, l'éleva au consulat, et lui décerna les ornements du triomphe. Le jeune Trajan, qui accompagna son père sur l'Euphrate et sur le Rhin, ne tarda pas à se faire un nom par sa bravoure et son habileté. Il formait son génie à la science de l'officier, en même temps qu'il endurcissait son corps à toutes les fatigues du soldat. Populaire, affable, mais toujours avec dignité, il savait se faire aimer de ses inférieurs, estimer et chérir de ses égaux. Une telle conduite lui rendit facile la carrière des honneurs, et il devint consul ordinaire sous Domitien, l'an 91 de notre ère. Après son consulat, il se retira en Espagne. Ce fut de cette province que cet empereur le manda pour le mettre à la tête des légions de la Basse-Germanie. Dans ce poste important, il déploya des talents et des ver--s militaires qui engagèrent l'empereur Nerva à l'adopter. Le nouveau César, qui fut nommé Nerva Trajanus, avait alors quarante-deux ans : il était doué de ces avantages extérieurs qui sont si utiles aux hommes appelés à commander. Sa taille élevée ajoutait à la majesté de son visage, et bien qu'il fût d'une santé robuste et dans toute la vigueur de l'âge, ses cheveux blancs lui donnaient quelque chose de vénérable. Personne dans l'empire ne fut surpris d'un pareil choix de la part du sage Nerva, si ce n'est Trajan lui-même, qui se trouva fils adoptif de l'empereur et associé à la puissance souveraine avant d'y avoir jamais songé. Il était à Cologne quand il reçut, avec les insignes du consulat, cette nouvelle inattendue. Son nom seul apaisa les séditions qui depuis quelques mois troublaient Rome, et qui avaient rendu son adoption si nécessaire. Son énergie acheva l'ouvrage. Pour venger la dignité impériale outragée dans la personne de Nerva, il manda près de lui les instigateurs de la révolte : ils n'osèrent désobéir à Trajan éloigné, eux qui bravaient chaque jour Nerva présent ; et le nouveau César, plus sévère pour la cause de son père adoptif qu'il ne le fut jamais dans sa propre cause, n'hésita pas de condamner ces séditieux à la mort ou à l'exil. Nerva mourut trois mois après (an 98 de J.-C.). Trajan, reconnu empereur par le sénat, par le peuple et par les armées, ne se pressa pas de venir à Rome : les affaires de la Germanie lui imposaient la nécessité de rester dans le voisinage du Rhin et du Danube. Son premier soin fut de faire mettre Nerva au rang des dieux. En même temps, il écrivit au sénat, pour prendre l'engagement de n'ôter la vie ni l'honneur à aucun homme de bien. L'histoire ne nous apprend point par quels exploits fut marquée cette année, que Trajan passa tout entière dans les contrées germaniques. On sait seule-

ment qu'il contint les barbares, qui n'osèrent profiter de ce que le Danube était entièrement fermé par les glaces, pour entreprendre sur les frontières de l'empire les incursions auxquelles les avait accoutumés la lâcheté de Domitien. Trajan réprima également l'ardeur des soldats romains, qui voulaient, par représailles, entrer sur les terres des ennemis. Un objet bien important l'occupait alors tout entier : c'était le rétablissement de la discipline dans les armées de l'empire. Domitien avait détruit toute émulation parmi les officiers et les généraux, par une sombre jalousie qui le rendait l'ennemi de tous ceux qui se distinguaient. Ils évitaient la gloire, qui passait pour un crime aux yeux du despote ombrageux. Trajan, avant d'être empereur, avait trop bien fait ses preuves comme général d'armée, pour s'inquiéter du mérite et de la renommée de ses capitaines : il leur laissait les occasions de se signaler ; et voulait que, malgré sa présence à l'armée, ils jouissent de toutes les prérogatives et de toute l'autorité attachées à leur grade. La seconde année de son règne, il partit enfin pour Rome, avec un cortége nombreux, mais ceux qui le composaient montrèrent, en traversant les provinces de l'empire, une discipline et une modération envers les habitants, qui formaient un honorable contraste avec les excès tout récents qui avaient signalé le passage de Domitien sur la même route. Jaloux de montrer la différence entre les sommes dépensées pour l'un et pour l'autre voyage, Trajan en fit afficher l'état dans les rues de Rome : en cela il avait moins en vue, selon Pline le Jeune, sa propre gloire que l'utilité publique. Il est bon, ajoute cet orateur, que le prince s'accoutume à compter avec l'empire et à publier les dépenses qu'il aura faites : c'est le moyen de l'empêcher d'en faire qu'il ait honte de rendre publiques. De tels actes engagèrent le sénat à décerner à Trajan le titre de *Père de la patrie ;* il hésita avant d'accepter si tôt cette qualification, qu'il regardait moins comme un honneur que comme un engagement de la mériter. Ce fut à pied, et seulement escorté de quelques compagnies de soldats qui gardaient un silence modeste, qu'il fit son entrée dans Rome. Quoi qu'il en fût sorti simple particulier, on eût dit, à voir la modestie de son extérieur, qu'aucun changement ne fût arrivé à sa fortune. Il permettait à chacun de l'approcher, saluait ses anciennes connaissances, et prenait plaisir à en être reconnu. Il se montra toujours aussi accessible, aussi ennemi du faste et d'une vaine représentation. Nerva avait fait mettre sur le frontispice du palais impérial cette inscription : *Palais public.* Trajan accomplit dans toute son étendue l'espèce d'obligation qu'imposait cette annonce : nulle place publique, nul temple, dit son panégyriste, n'était d'un plus facile accès que la maison de ce prince : il semblait qu'elle fût la demeure de tous les citoyens. On n'y trouvait aucune porte fermée, on n'y éprouvait nul rebut de la part des gardes. Tout y était modeste et paisible, comme dans une demeure privée. Trajan faisait accueil à tous ; il écoutait tout le monde, comme s'il n'eût eu d'autre affaire que celle dont on l'entretenait. Il se prêtait même aux conversations familières de ceux qui sans le connaître venaient le trouver seulement par affection. Les grands de l'empire avaient pleine liberté de lui faire leur cour, pleine liberté de s'en

dispenser. Cet excellent prince savait goûter les douceurs de la société ; il avait toujours à sa table quelques citoyens distingués par leur mérite et par leur vertu. La liberté, l'enjouement et même cet abandon qui ne peut naître que de l'égalité, régnaient dans ces entretiens, où l'empereur et ses convives trouvaient un véritable délassement. Il avait des amis, parce que lui-même remplissait tous les devoirs de l'amitié (1). Il visitait fréquemment ceux qu'il honorait de ce titre : s'ils célébraient chez eux quelque fête de famille, il venait se ranger parmi les convives : il prenait souvent place dans leur voiture. Il répondit à quelqu'un qui blâmait cette familiarité comme indigne de la majesté impériale : « Tels j'ai souhaité que » les empereurs fussent à mon égard » quand j'étais simple particulier, » tel, empereur, je veux être à l'é» gard des particuliers. » Sa confiance en ses amis était entière. On voulait lui rendre suspect Licinius Sura, qui avait contribué à le faire adopter par Nerva. Sur-le-champ Trajan va chez cet illustre sénateur; en entrant dans la maison, il renvoie ses gardes, se fait raser et panser les yeux par les serviteurs mêmes de Sura, et ne se retire qu'après avoir pris le bain et soupé avec lui. Le lendemain il dit aux accusateurs : « Si Sura avait » eu dessein de me tuer, il l'aurait fait » hier. » Parmi ceux auxquels Trajan accorda son amitié, l'histoire compte encore Sossius Sénécion, à qui Plutarque a adressé plusieurs de ses traités de morale; Pline le Jeune, qui s'est immortalisé par l'éloge de son auguste ami; Cornélius Palma, qui subjugua l'Arabie Pétrée sous ce règne; enfin Celsus, illustre sénateur : les deux derniers éprouvèrent la haine d'Adrien, qui les fit périr comme auteurs d'une conspiration qui ne fut pas prouvée ; mais ils avaient été admis dans le secret des pensées de Trajan; ils connaissaient mieux que personne les circonstances équivoques de la prétendue adoption d'Adrien : c'était là leur véritable crime. Sura mourut avant Trajan, qui honora la mémoire de son ami par de magnifiques funérailles, et par la construction de thermes qu'il appela *Bains de Sura*. La même simplicité, la même franchise qui présidait aux relations privées de cet empereur, on la retrouvait dans ses divertissements. Il aimait la chasse et s'y livrait sans mollesse, lançant lui-même la bête et la poursuivant à travers monts et vallées : se promenait-il sur mer, il s'associait à la manœuvre et se plaisait à manier la rame, surtout lorsqu'il s'agissait de vaincre la violence des vents et des flots. L'exemple des vertus de Trajan influa sur sa famille : la vertu de sa sœur Marcia est demeurée sans tache; et si l'aveugle affection que Plotine, son épouse, portait à Adrien a pu être attaquée dans ses motifs, du moins cette impératrice respecta toujours assez la décence pour que ces attaques ne reposent que sur des conjectures; soigneuse de la gloire de son époux, elle l'avertissait des abus de l'administration; et celle qui devait jouer le rôle de Tanaquil à l'égard d'un autre Servius Tullius en la personne de ce même Adrien, paraît avoir possédé la force de caractère et les qualités de l'esprit qui distinguaient l'épouse de Tarquin l'Ancien (*Voy.* PLOTINE, XXXV, 85, et TARQUIN, *Lucius Tarquinius Priscus*, XLIV, 551, note 1). L'économie, la fru-

(1) *Habes amicos quia amicus ipse es.* (Plin., *Panegyr.*)

galité régnaient dans la maison de Trajan et de Plotine, sans nuire à la dignité impériale. Les bons exemples du prince influèrent sur les mœurs publiques : dans la seule vue de lui plaire, le peuple, malgré sa passion pour le jeu des pantomimes, lui demanda la suppression de ce spectacle ; et cette mesure s'étendit jusqu'aux provinces. Malheureusement plus tard, cédant à son infâme passion pour le mime Pylade, Trajan rétablit ces jeux ; car, il faut le reconnaître, avec toute la simplicité d'un vieux Romain dans son ameublement, dans ses repas, dans son extérieur, ce prince n'était rien moins que réglé dans ses mœurs : il se livrait habituellement à l'ivrognerie et à tous les caprices de la luxure. A Rome, comme dans ses voyages, il était entouré d'une troupe de jeunes enfants dévoués à ses passions, et qu'il appelait son petit gymnase *pædagogium* (2). Toutefois il est juste d'ajouter que chez Trajan les faiblesses de l'homme n'influèrent jamais sur sa conduite comme empereur : bien que ses excès de table n'allassent jamais jusqu'à lui faire perdre entièrement la raison, il eut la sagesse de défendre l'exécution des ordres qu'il pouvait donner après de longs repas. Il est temps de suivre Trajan dans ses rapports avec les peuples dont il était appelé à faire le bonheur. Son premier soin, à son retour à Rome, fut de répandre les largesses ordinaires ; mais il sut se donner un mérite particulier dans ces libéralités d'usage, par la manière dont il les distribua. Plus empressé de satisfaire les citoyens que les soldats, il fit en entier la gratification destinée au soulagement du peuple, avant d'avoir complété celle qu'il accordait aux troupes. Il ne voulut pas que l'absence fût, comme par le passé, un titre d'exclusion ; et il étendit ces gratifications dans toute l'Italie, jusque sur les enfants, et pour tout le temps de leur éducation. Les provinces et les villes furent dispensées des contributions prétendues volontaires qui se percevaient à chaque nouveau règne. Les empereurs avaient toujours donné la plus grande attention à l'approvisionnement de Rome : de là dépendait leur sureté ; mais trop souvent, pour y réussir, ils avaient eu recours à des moyens odieux, tels que des enlèvements de blé chez les cultivateurs. Trajan parvint au même but par les voies de la justice et de la douceur ; en respectant les propriétés et en accordant une entière liberté à la circulation des grains. On en apportait de toutes parts, parce que le fisc les payait avec fidélité. Trajan assura, par des établissements fixes, la durée de l'abondance ; et Rome fut non-seulement pourvue pour ses besoins, mais encore en état de subvenir à ceux des provinces frappées de disette : c'est ainsi que la seconde année du règne de ce prince cette capitale put rendre à l'Égypte, réduite à la famine par l'insuffisance de la crue du Nil, le service qu'elle en tirait tous les ans. Toutes les branches de l'administration furent l'objet de la sollicitude de ce prince, dont l'incroyable activité rappelait celle de César. Rome ayant été désolée à-la-fois par un débordement du Tibre, et par de vastes incendies, il sut réparer tous ces maux. Pour prévenir la chute des maisons dans les secousses des tremblements de terre,

(2) Julien, qui, dans les *Césars*, représente fort au naturel les sentiments et le caractère de Trajan, fait une piquante allusion aux goûts infâmes de cet empereur, en disant qu'à l'instant où il parut devant les dieux assemblés, on cria à Jupiter de veiller de près sur son Ganymède.

et pour diminuer les frais de réparations, il défendit qu'on leur donnât plus de soixante pieds de profondeur. Les délateurs avaient régné sous Domitien; ils avaient été impunis sous Nerva. Inexorable envers les méchants, Trajan purgea Rome de cette race malfaisante; il les relégua sur des rochers stériles; et la plupart périrent dans la traversée. Des peines sévères furent prononcées par lui contre ceux qui avaient accusé injustement un de leurs concitoyens. Les droits du fisc donnaient souvent lieu à d'injustes accusations : les délateurs affectaient de faire valoir ces droits et de les étendre, pour satisfaire leur cupidité et enrichir le trésor aux dépens des accusés, que des juges, complaisants du pouvoir, condamnaient presque toujours. Trajan, sans abolir les redevances et les droits légitimes attribués à l'administration publique, réprimait avec énergie le faux zèle des accusateurs et des magistrats pour les intérêts du prince. Les tribunaux apprirent à condamner les agents du fisc, et, selon l'expression de Pline, l'empereur fit voir que la cause du fisc n'est jamais mauvaise que sous un bon prince. Trajan avait coutume de dire que le fisc est dans l'état ce qu'est dans le corps humain la rate, qui ne peut croître qu'aux dépens de la substance des autres membres. Il réduisit l'imposition du vingtième sur les successions collatérales, établie par Auguste, et qu'avait déjà modérée Nerva. Malgré cette diminution considérable des revenus impériaux, et les libéralités continuelles qu'il répandait sur toutes les classes de citoyens, Trajan était riche de l'économie et de l'ordre qu'il faisait régner dans la maison impériale. Loin d'être jaloux du mérite, il l'encourageait à se produire : ennemi de la flatterie, il aimait dans les citoyens la fermeté et l'élévation d'ame ; empereur, il favorisait en quelque sorte les vertus républicaines. Loin de craindre les hommes indépendants, il leur donnait de préférence les dignités, les sacerdoces, les gouvernements. Il pensait avec raison, qu'il y a une grande différence entre le despotisme et la puissance souveraine. Incapable de soupçons, sa vertu lui répondait de la fidélité de ceux qui devaient lui obéir. Il fit preuve de cette noble confiance, lorsqu'en remettant à Suburanus l'épée de préfet du prétoire, il lui dit : « Je vous confie cette épée, » pour l'employer à me défendre si » je gouverne bien : pour la tourner » contre moi si je gouverne mal. » Aux vœux que l'on faisait publiquement chaque année pour la conservation et la prospérité du prince, lui-même ajouta cette clause : « Supposé qu'il gouverne bien, et pour l'a» vantage de tous, les affaires de la » république. » Loin d'envahir le domaine des particuliers, comme l'avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs, ce prince fit subir une judicieuse diminution au domaine impérial ; il mit en vente ou donna cette multitude de palais, de maisons de plaisance, de jardins superbes, que les premiers Césars avaient acquis par d'odieuses confiscations. A cette occasion, Pline lui adresse cet éloge : « César voit quelque chose qui n'est » point à lui, et enfin l'état se trou» ve plus grand que le domaine du » prince. » Peu curieux de bâtir pour lui-même, il ne se montrait magnifique que dans les ouvrages publics. Des portiques, des temples élevés ou achevés par ses ordres, le cirque agrandi, la colonne Trajane, sur laquelle sont gravés ses exploits, et

qui brave encore aujourd'hui l'injure des siècles, comme le nom de Trajan brave l'onbli auquel le temps condamne le vulgaire des rois; ces embellissements de Rome ne lui firent pas négliger les provinces. Il y établit diverses colonies importantes, soit comme positions militaires, soit comme entrepôts de commerce; il fit construire un grand chemin dans toute la longueur de l'empire, depuis la partie orientale du Pont-Euxin jusque dans les Gaules. Un grand nombre d'autres rontes intérieures et de voies militaires, dont on retrouve les traces dans diverses contrées, attestent sa prévoyante sollicitude pour toutes les localités de sa vaste domination. Le géographe Danville a signalé, entre autres monuments de ce genre, les vestiges d'un chemin militaire construit par Trajan, lors de sa première expédition dans la Dacie, depuis le Danube jusqu'auprès de Bender. Il fit creuser à Centumcelles sur la mer Tyrrhénienne un port auquel il donna son nom, et qui devint bientôt un des plus commerçants de l'Italie occidentale (3). Le port d'Ancone sur le golfe Adriatique fut aussi creusé par ses soins et aux frais de son trésor particulier. Le monument que lui érigèrent le sénat et le peuple romain, en reconnaissance de ce bienfait, subsiste encore. En Espagne, le superbe pont d'Alcantara sur le Tage, parfaitement conservé, atteste sa sollicitude pour le pays qui l'avait vu naître. Dans sa seconde expédition en Dacie, il jeta sur le Danube un pont dont le temps a encore respecté quelques piles. Il serait impossible d'énumérer toutes les forteresses qu'il fit construire ou réparer sur les frontières, tous les camps qu'il fit fortifier et qui par la suite devinrent des colonies romaines. La reconnaissance de l'univers se manifesta envers ce bon prince par le titre d'*Optimus*, qui lui fut donné, non par un décret explicite, mais par la voix du peuple qui le bénissait. On ne lui décerna point les honneurs divins qu'avaient reclamés de leur vivant plusieurs des monstres qui l'avaient précédé sur le trône impérial. Les statues qu'on lui éleva furent en petit nombre, et du même métal que celles des citoyens auxquels on en avait érigé sous la république. Il paraît toutefois que plus tard, après ses triomphes militaires, il souffrit que la reconnaissance des Romains fût moins réservée. En tous lieux alors on lui dressa des trophées, des arcs de triomphe; et le grave Ammieu Marcellin n'a pas dédaigné de conserver, dans son Histoire, le souvenir de la plaisante comparaison que l'on fit entre le nom de Trajan et la pariétaire, herbe qui s'attache à toutes les murailles. Il serait peut-être juste d'attribuer cette multiplicité de trophées, moins à la vanité du héros qu'à l'enthousiasme que durent inspirer les triomphes du premier empereur qui, depuis César, eût fait véritablement la guerre en personne. Rien en général ne ressemble plus à la flatterie des courtisans que l'enthousiasme des nations; et, pour ne parler que de Trajan, rien n'est moins suspect de flatterie que les éloges et les monuments qui furent prodigués de son vivant à un prince dont, après sa mort, le panégyrique devait se renouveler à l'avènement de chaque nouvel empereur, à qui, au milieu des acclamations d'usage, on souhaitait de surpasser, s'il était possible, Auguste en bonheur et Trajan en vertus

(3) Ce port s'appelle aujourd'hui *Civita-Vecchia*.

(4). Aux qualités du souverain, aux vues de l'homme de génie, ce prince joignait la franchise du soldat. La loyauté formait le caractère distinctif de sa politique. Ses efforts pour restituer aux Romains une constitution républicaine, autant que le comportait la magistrature suprême dont il était revêtu ; pour leur donner des élections libres et des magistrats indépendants, n'étaient pas, de sa part, de vains semblants et d'équivoques hommages rendus à une ombre de liberté. C'était la haute conception d'un prince qui eût mieux aimé se voir l'émule de Scipion que le successeur de César. Aussi combien étaient simples et vrais les éloges que lui adressaient ses contemporains ! Pline, qui prononça le Panégyrique de Trajan, a mérité d'être regardé par la postérité comme l'historien du prince qu'il lui fut donné de louer en sa présence. Les sénateurs ne se croyaient pas obligés, lorsqu'ils traitaient des matières absolument étrangères à la personne de Trajan, de lui offrir, hors de propos, leur encens banal, comme cela se pratiquait sous les mauvais princes, dont l'adulation seule pouvait apprivoiser la fureur. « Ils le louaient, dit Crévier, » quand l'occasion l'exigeait, par ef- » fusion de cœur, naïvement, uni- » ment, sans emphase, sans exagé- » ration. La sincérité de leurs éloges » les dispensait du faste dont la flat- » terie a besoin pour couvrir ses » mensonges. » Ce fut particulièrement à l'occasion de son troisième consulat (an 100 de J.-C.) qu'il mérita ces éloges et acclamations sincères. Il ne se dispensa d'aucune des formalités imposées aux candidats. Il se rendit, sans cortége, au milieu du champ de Mars ; et, confondu dans l'assemblée, il attendit son élection comme les autres aspirants. Dès qu'il fut nommé, il alla se présenter au consul qui présidait les comices ; et debout, devant ce magistrat assis, il prêta le serment qu'on exigeait des particuliers. En prenant possession de sa charge, il monta à la tribune aux harangues, et jura l'observation des lois. A l'expiration de l'année consulaire, il reparut à cette tribune, dédaignée depuis si long-temps par ses prédécesseurs, et protesta qu'il n'avait rien fait contre les lois. Bien qu'il fût dans la maturité de l'âge, ce prince, nourri au milieu des camps, ne put vaincre sa passion pour la gloire militaire, qui, tant que le genre humain continuera de répandre plus d'éclat sur ses destructeurs que sur ses bienfaiteurs, sera toujours le défaut des caractères élevés. Les louanges d'Alexandre, transmises par une succession de poètes et d'historiens, avaient allumé dans l'ame de ce vertueux empereur une émulation dangereuse. Auguste, en prenant les rênes de l'empire, avait résolu de se borner aux conquêtes faites par la république, sans en entreprendre de nouvelles. Il était convaincu qu'au point culminant de grandeur où elle était parvenue, Rome avait désormais, en risquant le sort des combats, beaucoup moins à espérer qu'à craindre ; que dans la poursuite de guerres lointaines, l'entreprise devenait de jour en jour plus difficile, le succès plus douteux, la possession moins sûre et moins avantageuse. Enfin, lors de la fameuse ambassade des Parthes, l'expérience prouva à Auguste que la modération nouvelle introduite dans les conseils de Rome, loin de nuire à sa considération

(4) *Felicior Augusto, melior Trajano* (Eutrope, VIII, 5).

extérieure et d'exciter contre elle les barbares, faisait au contraire obtenir d'eux, sans peine, les concessions exigées par la sureté ou la dignité de l'empire. « Heureusement » pour le genre homain, observe Gibbon, le système conçu par la modé» ration d'Auguste se trouva convenir » aux vices et à la lâcheté de ses suc» cesseurs. » Constamment ils restèrent attachés à ses maximes pacifiques, lorsque Trajan, de la même main dont il essayait de rétablir les vieilles institutions de Rome, voulut remettre en vigueur l'ambitieux projet, toujours suivi sous les consuls de la république, de subjuguer tout l'univers. Après un long intervalle, les légions virent enfin paraître à leur tête un empereur digne de les commander. Trajan se signala d'abord contre les Daces, nation belliqueuse, qui habitait au-delà du Danube, et qui, sous le règne du lâche Domitien, avait insulté à la majesté de Rome (*V.* DOMITIEN, XI, 531). Décébale, roi de cette nation, n'était pas un rival indigne de Trajan (*Voy.* DÉCÉBALE, X, 629). On n'a sur cette guerre importante d'autres mémoires que des fragments incomplets de Dion Cassius. L'empereur ouvrit la campagne (l'an 101 ou 102 de J.-C.) par une victoire éclatante, qui détruisit l'armée ennemie, mais qui fut chèrement payée par les Romains. Le nombre des blessés fut tel que les bandages vinrent à manquer; Trajan y suppléa en sacrifiant sa garde-robe. Lui-même présidait aux soins qui furent donnés à ses soldats. Il fit de pompeuses obsèques aux nombreux guerriers qu'il avait perdus, et voulut que, tous les ans, leur mémoire fût honorée par un sacrifice solennel. Ces soins paternels ne lui firent pas négliger de poursuivre sa victoire. Divisant son armée en trois corps, dont il commandait l'un en personne, il poussa Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés sur de hautes montagnes, et pénétra jusque devant Zarmiségéthusa, capitale des Daces, dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines dans un bourg de Transylvanie, appelé Varhel. Décébale se soumit alors. On peut voir, dans l'article déjà cité de ce prince, à quelles conditions il racheta son royaume, et quelle déférence remarquable Trajan victorieux ne dédaigna pas de marquer au sénat, en lui abandonnant la ratification du traité. De retour à Rome, l'an 103, ce prince triompha, et prit le surnom de *Dacique*. Les deux années de paix qui suivirent furent employées par lui à d'utiles réformes dans l'administration publique. Les élections des magistrats par le sénat se faisaient de vive voix. Chaque candidat, appelé par son nom, exposait ses titres. Ceux des sénateurs qui le protégeaient faisaient son éloge, et le recommandaient aux suffrages. Le candidat avait même la faculté d'alléguer des motifs d'exclusion contre ses concurrents. Sous les premiers empereurs, cette forme d'élection s'accomplissait avec décence; mais insensiblement les assemblées du sénat, convoquées pour cet objet, rappelèrent toute la licence des comices populaires. Les candidats et leurs patrons invectivaient leurs adversaires. Il en résulta des scènes si scandaleuses, que les consuls et le sénat se réunirent pour supplier Trajan de remédier à cet abus. Ce prince ordonna que l'on procédât aux élections par la voie du scrutin secret. Il réprima, par des édits, la brigue et la vénalité des suffrages. Il statua aussi que nul

ne pourrait aspirer aux charges curules s'il n'avait au moins le tiers de sa fortune placée en biens-fonds en Italie. Cependant Décébale ayant rompu la paix, la guerre recommença l'an 105, et fut terminée l'année suivante, par la mort volontaire de ce prince et par la réduction de la Dacie en province romaine. Le peu de détails que les auteurs anciens nous ont transmis sur cette expédition se trouvent dans l'article Décébale (X, 630). La colonne Trajane, destinée à perpétuer la gloire de la guerre dacique, offre, dans ses bas-reliefs, la représentation de procédés stratégiques, dont l'examen attentif a dédommagé les érudits, entre autres Ciacconius et Fabretti, des documents qu'ils cherchaient en vain dans les auteurs. Parmi ces détails, on peut citer une attaque de tranchée par les Daces et l'image d'une baliste en batterie, qui ont exercé la sagacité du chevalier Folard, dans son *Traité de l'attaque et de la défense des places*. Si l'on en croit Priscien, Trajan écrivit lui-même l'histoire de ses deux guerres contre les Daces. Pour assurer sa conquête et pour y répandre les bienfaits de la civilisation, ce prince établit plusieurs colonies, soit dans le cœur de la Dacie, comme Ulpia Trajana, sur l'emplacement de Zarmiségéthusa, soit dans les provinces voisines (la Mœsie et la Thrace), comme Nicopolis, Marcianopolis et Plotinopolis. Pendant qu'il étendait les limites de l'empire au-delà du Danube, Cornelius Palma, l'un de ses lieutenants, subjugua l'Arabie Pétrée, qu'il réduisit en province romaine (l'an 107 de J.-C.). C'était comme le prélude des victoires que Trajan devait remporter en Orient. Après huit ans de paix, qui furent marqués par la refonte générale des monnaies de l'empire et par la construction d'une immense chaussée qui traverse encore aujourd'hui les marais Pontins, ce prince, à l'exemple d'Alexandre le Grand, entreprit une expédition contre les peuples de l'Asie ; mais il soupirait en songeant que son âge avancé ne lui laissait pas l'espérance d'égaler la gloire du fils de Philippe. Le roi des Parthes, Chosroès, en disposant du trône vacant d'Arménie, lui fournit le prétexte qu'il desirait pour rompre la paix. Trajan revendiqua les droits de l'empire romain à donner l'investiture de cette couronne: à ses plaintes, le roi des Parthes opposa une réponse dont la fierté laissa le champ libre à l'ambition de l'empereur. Il partit à la tête de ses légions (114 de J.-C.). Chosroès, dont le royaume était affaibli par des dissentions intestines, reconnut bientôt son imprudence. Il envoya une ambassade à Trajan, pour lui mander qu'il avait déposé le roi d'Arménie, qu'il desirait lui substituer Parthamasiris, son propre frère, et qu'il priait l'empereur d'accorder l'investiture à celui-ci. Ces offres parurent tardives à Trajan, qui se trouvait alors à Athènes. Il continua sa route, et entra dans l'Arménie, où tout plia sous ses armes. Les petits princes voisins s'empressèrent de lui envoyer des présents, et de le reconnaître pour maître. Parthamasiris, qui avait d'abord tenté une résistance inutile, écrivit à l'empereur une lettre de soumission; mais comme il s'était intitulé roi d'Arménie, il ne reçut pas de réponse; une seconde lettre, dans laquelle il ne prit point ce titre, lui fit obtenir une conférence, non avec M. Junius, gouverneur de la Cappadoce, mais avec le

fils de cet officier. Cette entrevue n'aboutit à rien, et n'empêcha pas Trajan de continuer son expédition. Alors, le prince parthe, se fiant à la générosité de l'empereur, se rendit dans le camp romain, où il se vit l'objet des acclamations irrévérentieuses des soldats. Trajan même, après lui avoir accordé dans sa tente une audience qui fut sans résultat, le fit arrêter et ramener à son tribunal, comme il se retirait confus de cette réception. Parthamasiris, retrouvant enfin toute la fierté de sa race : « Je » n'ai été, dit-il, ni vaincu ni fait » prisonnier. Je suis venu ici volon» tairement, dans l'espoir d'y être » accueilli avec les égards dus à mon » rang, et de recevoir de Trajan la » couronne d'Arménie, comme Ti» ridate la reçut de Néron. » L'empereur répondit qu'il ne céderait l'Arménie à personne; qu'elle serait gouvernée par un magistrat romain: qu'au reste, Parthamasiris était libre de se retirer. Ce prince ne se le fit pas répéter : les Parthes qui l'avaient accompagné eurent la permission de le suivre; mais les Arméniens furent retenus prisonniers comme sujets de l'empire, ce qui n'était ni généreux ni équitable. Parthamasiris chercha des ressources dans son désespoir. Après avoir combattu avec des forces inégales, il périt les armes à la main, et laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie. Si Trajan n'eût voulu que soutenir la gloire de l'empire, son but était atteint; mais il voulait conquérir le royaume des Parthes. Il entra dans la Mésopotamie. Le roi d'Édesse, Abgare, souverain assez riche, mais peu puissant, placé entre les Romains et les Parthes, avait, à l'exemple de ses prédécesseurs, gardé jusqu'alors une neutralité équivoque; car il était facile de s'apercevoir qu'il penchait pour les Parthes. A la vue d'une armée romaine, il ne songea plus qu'à obtenir grace pour ses tergiversations. La beauté d'Arbandès, son fils, fut pour Abgare une puissante recommandation auprès de Trajan, dont le ressentiment politique céda aux attraits et aux infâmes complaisances de ce jeune homme. Il fut alors permis au père de se présenter devant l'empereur, qui accepta, dans le palais d'Édesse, un somptueux repas, dans lequel Arbandès exécuta une de ces danses lascives dont l'usage est encore répandu en Orient. Batné, Singares et Nisibe, villes célèbres de la Mésopotamie, tombèrent successivement au pouvoir des Romains; mais ce ne fut pas sans de fréquents combats, dans lesquels le roi des Parthes n'eut jamais l'avantage. Cette suite de succès fut entièrement due aux talents personnels de Trajan. Il était présent aux moindres rencontres, nul danger ne l'arrêtait, il se montrait également habile dans l'art d'attaquer les places et de combattre en rase campagne. Il savait surtout maintenir une admirable discipline parmi les troupes, dans ces contrées dont les productions délicieuses et le climat ardent pouvaient les porter au relâchement et même à la licence. On le voyait marcher toujours à pied à la tête de l'armée, pourvoyant à tous les besoins du soldat, pour lui rendre l'obéissance et l'ordre plus faciles; changeant souvent de direction, pour déconcerter l'ennemi, et répandant à dessein de faux bruits, pour dérober aux autres la connaissance de ses desseins. Il se déguisait quelquefois, et faisait le personnage d'espion dans sa propre armée, ce qu'il voulait

bien que l'on n'ignorât pas. Par là il tenait le soldat attentif à ses devoirs, et toujours en garde contre les surprises. Fallait-il traverser une rivière à gué, Trajan la passait à pied comme le dernier des fantassins : il ne s'exemptait d'aucune des fatigues militaires; aussi n'entendait-on pas le moindre murmure parmi ses troupes, quelque hardies et quelque pénibles que fussent ses entreprises. Tant d'actions brillantes, dont la renommée, en arrivant à Rome, acquérait par l'éloignement un caractère merveilleux, excitèrent l'enthousiasme du peuple et du sénat : des sacrifices solennels d'actions de graces furent ordonnés, et les surnoms glorieux d'*Arménique* et de *Parthique* furent ajoutés à tous les titres de Trajan. C'est encore à cette année 114 (5), que l'on rapporte une expédition de ce prince dans l'Arabie Pétrée, dont les habitants s'étaient soulevés, et qu'il força de recevoir un gouverneur romain. Tant de prospérités auraient pu lui faire oublier qu'il était homme; mais l'hiver qu'il passa à Antioche fut marqué par un tremblement de terre qui renversa cette capitale et presque toutes les villes de la Syrie; l'empereur lui-même n'évita la mort qu'en se sauvant par une fenêtre, et se retira dans le cirque, où il fut contraint de camper pendant plusieurs jours sous la tente. Les chronologistes éprouvent de l'embarras à placer une expédition de Trajan contre quelques peuples barbares qui habitaient au nord de l'Arménie. Il est au moins certain qu'elle précéda ou suivit immédiatement le tremblement de terre qui désola l'Orient. Quoi qu'il en soit, ce prince porta ses aigles victorienses entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, donna un roi aux Albaniens, et força les princes de l'Ibérie et de la Colchide à se soumettre. Lucius Quietus, habile lieutenant, qui l'avait déjà glorieusement secondé dans la guerre contre les Daces et dans la dernière campagne en Mésopotamie, vainquit, sous les ordres de Trajan, les Mardes, peuple belliqueux et féroce, habitant au nord de la Médie, et qui quatre siècles auparavant avait éprouvé les armes d'Alexandre. Ce fut l'an 115 que l'émule sexagénaire du jeune héros de Pella fit une seconde campagne contre les Parthes. Au moment de son départ, cédant aux sollicitations de ses amis, il interrogea l'oracle d'Héliopolis en Phénicie, qui avait alors beaucoup de vogue; mais avant d'accorder sa confiance au dieu, il voulut le mettre à l'épreuve, et donna aux prêtres un papier blanc cacheté, en lui demandant sa réponse sur le contenu. Les prêtres surent décacheter le papier sans qu'il y parût, et lui en firent passer un semblable pour réponse. Alors il crut à l'oracle, et le consulta sérieusement sur le succès de la guerre. On lui répondit par un de ces symboles susceptibles de toute interprétation : c'était une baguette de sarment, brisée en mille morceaux. Trajan mourut à la suite de cette expédition, sans avoir revu Rome, et la baguette, ainsi rompue, fut regardée comme le présage sinistre de son corps réduit en cendres. S'il fût revenu vainqueur, les sarments brisés eussent aussi facilement pu se prendre pour le symbole heureux de cette foule d'ennemis qu'avait domptés ses armes. Trajan dirigea sa marche

(5) Plusieurs auteurs, tels que Tillemont, Crévier, Laurent Echard, mettent aux années 107 et 108 la première expédition de Trajan en Orient; mais ils se trompent, au jugement de Longuerue, de Muratori, des auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, et de plusieurs érudits allemands, tels que Schulz, Conrad Mannert, Heeren, etc.

vers l'Adiabène, partie septentrionale de la Syrie, au delà du Tigre; mais il se trouva arrêté par ce fleuve, dont les Parthes étaient résolus de défendre le passage. L'embarras était de jeter un pont, la contrée riveraine étant dénuée de bois de construction. Trajan, qui avait su se ménager dans la ville de Nisibe, conquise l'année précédente, une place d'armes et un point d'appui pour les derrières de son armée, fit construire dans les forêts qui entouraient cette cité, un grand nombre de pontons : on les transporta sur des chariots jusqu'au bord du fleuve, et quand on les eut lancés à l'eau, les barbares, surpris autant qu'effrayés de cette multitude de navires, prirent la fuite; et le passage s'effectua sans obstacle, vis-à-vis des montagnes des Carduques. Trajan soumit sans peine l'Adiabène et toute l'Assyrie. Quelle joie pour lui d'entrer en triomphe dans les villes d'Arbèle et de Gaugamèle, si fameuses par la victoire d'Alexandre! Revenant sur ses pas, il repassa le Tigre, et descendit vers le pays de Babylone, sans éprouver de résistance. Les Parthes, affaiblis par de sanglantes divisions intestines, paraissaient avoir perdu jusqu'au souvenir de leur valeur devant un si redoutable ennemi; et Trajan semblait plutôt voyager que combattre. Il visita avec intérêt Babylone, qui n'était plus que l'ombre d'elle-même; et vit la source de bitume qui avait servi à la construction de ses merveilleux édifices. Pour achever d'accabler les Parthes, il ne lui restait plus qu'à conquérir Ctésiphon, leur capitale: mais il lui fallait passer une seconde fois le Tigre; et pour transporter plus facilement les matériaux nécessaires à la construction d'un nouveau pont, il songeait à prolonger jusqu'à ce fleuve le Naarmalcha, ancien canal dérivé de l'Euphrate, par les rois de Babylone; mais il renonça à cette entreprise, dès qu'il eut reconnu que le niveau de ce dernier fleuve s'élevait beaucoup au-dessus du niveau du Tigre. Il n'eut qu'à paraître devant Ctésiphon pour s'en rendre maître. Suze, ancienne métropole des Perses, lui ouvrit ses portes: c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces capitales que la fille du roi Chosroès, et le fameux trône d'or sur lequel le grand roi recevait l'hommage de ses sujets, tombèrent au pouvoir de Trajan. « Chaque jour, » dit Gibbon, le sénat étonné entendait parler de noms jusqu'alors inconnus, et de nouveaux peuples qui reconnaissaient la puissance de Rome. » C'est ce qui explique pourquoi, en lui confirmant le titre de *Parthique*, ce corps lui décerna autant de *triomphes qu'il en voudrait*. Montesquieu parle avec une admiration raisonnée de cette expédition de Trajan. « Il exécuta, dit-il, le projet de César, et fit avec succès la guerre aux Parthes. Tout autre aurait succombé dans une entreprise où les dangers étaient toujours présents et les ressources éloignées, où il fallait absolument vaincre, et où il n'était pas sûr de ne pas périr après avoir vaincu. » La prudence eût ensuite demandé qu'au lieu de courir à d'autres entreprises aventureuses et lointaines, Trajan se fût occupé d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver: mais comme depuis le commencement de la campagne, les Parthes n'avaient cessé de fuir devant lui, sans doute il se faisait illusion sur leur valeur morale, et attribuait

à la faiblesse et au découragement ce qui était chez eux le résultat d'un système de défense qui leur réussit toujours; car, selon l'expression du même auteur : « ce qu'aucune na- » tion n'avait encore fait, d'éviter le » joug des Romains, celle des Par- » thes le fit, non pas comme invinci- » ble, mais comme inaccessible. » Séduit par l'idée de surpasser Alexandre, Trajan descendit le Tigre, pour soumettre Mesené, île formée par les deux bras de ce fleuve à son embouchure dans le golfe Persique. Athambilus, roi de ce pays, n'osa pas même se défendre. Tandis que la soumission si prompte de tant de peuples était pour l'ambitieux empereur un encouragement à ne pas borner ses conquêtes, les fléaux de la nature vinrent encore une fois lui rappeler que toute puissance humaine a des bornes : des pluies accompagnées d'orages firent déborder le Tigre; et plus de la moitié de son armée périt dans les eaux. Ce désastre ne ralentit point l'ardeur de Trajan. Après avoir parcouru, dans toute sa longueur, le golfe Persique, il s'avança jusqu'au Grand Océan. Là, à la vue de vaisseaux marchands qui cinglaient vers les Indes, il s'écria, en songeant à Alexandre : « Si j'étais » plus jeune, assurément, je porte- » rais la guerre chez les Indiens. » Il se rabattit sur l'Arabie Heureuse, dont sa flotte ravageait les côtes. Il entra en conquérant dans l'antique cité arabique, fameuse encore aujourd'hui sous le nom d'Aden, et se consola de n'avoir pas pénétré jusqu'aux Indes, en songeant qu'il venait de porter ses armes dans une contrée où le héros macédonien n'était jamais entré. Après s'être promené sur l'Océan en voyageur curieux, Trajan remonta le Tigre, et, se dirigeant vers l'Euphrate, il revit Babylone, où il offrit des sacrifices aux mânes d'Alexandre, dans la maison même où ce prince avait terminé ses jours. Ce fut un bonheur pour Trajan, et surtout pour l'empire, qu'il ne se fût pas engagé dans les pays encore plus lointains que convoitait son ambition. Tandis qu'il charmait son orgueil par ces voyages d'une fastueuse inutilité, et que les Romains lui élevaient un arc de triomphe qui a survécu même à l'existence de leur empire, les conquêtes de Trajan lui étaient enlevées, et des troubles intérieurs agitaient les provinces d'Orient. Les Parthes avaient chassé ou taillé en pièces les garnisons romaines, et il lui fallut recommencer la guerre tout de nouveau. Maxime, un de ses lieutenants, dont il avait tiré de grands services dans la guerre dacique, se laissa vaincre par les Parthes. Lucius Quietus, plus heureux ou plus habile, reprit Nisibe, Édesse, tandis que d'autres généraux ramenaient à l'obéissance la ville de Séleucie. La domination romaine était à-peu-près rétablie dans ces contrées; mais les soulèvements qu'il avait eus à réprimer firent sentir à Trajan la nécessité de borner ses vastes projets. Renonçant à l'idée gigantesque de réduire le royaume des Parthes en province romaine, il se contenta de lui imposer un roi. Ayant réuni à Ctésiphon les principaux de la nation, il déposa solennellement Chosroès, fugitif, et nomma à sa place Parthamaspatès, prince arménien du sang des Arsacides (117 de J.-C.). Il donna aussi un roi aux Albaniens, peuple qui habitait sur les bords de la mer Caspienne, et soumit à des gouverneurs romains les provinces voisines. Ainsi désormais les bornes de l'empire s'étendirent au-delà

du Tigre, où jusqu'alors les armes de Rome n'avaient pas pénétré; ce qui donnait à l'empire une longueur d'environ deux mille lieues d'Occident en Orient. Tandis que Trajan distribuait des royaumes, son armée, qu'il commandait en personne, fut repoussée par la garnison d'Atra, forteresse située entre le Tigre et Nisibe, selon Ammien Marcellin; dans l'Arabie Pétrée, selon Dion Cassius. L'empereur fait de vains efforts pour rallier les fuyards: il manque de perdre la vie, et le trait qui lui était destiné renverse mort un cavalier qui combattait à ses côtés. Contraint de lever le siége, il se retire sur les terres de l'empire en Syrie. Depuis le tremblement de terre d'Antioche, les Juifs, dont l'innombrable population remplissait l'Afrique et l'Orient, se soulevèrent spontanément avec un fanatisme féroce. La rebellion commença dans Cyrène, puis elle se propagea dans Alexandrie, par toute l'Égypte et dans l'île de Chypre. Non contents de massacrer les Grecs et les Romains, ils inventaient pour eux les supplices les plus atroces, jusqu'à scier les hommes dans toute la longueur du corps. Ils dévoraient les membres palpitants de leurs victimes : ils se frottaient les mains et le visage avec leur sang. Plus de quatre cent mille individus de tout âge et de tout sexe périrent sous leurs coups. Espérant, à force de massacres, recouvrer leur existence politique, qu'ils avaient perdue depuis le règne de Vespasien, ils s'étaient donné un roi nommé Lucua. Cette affreuse révolte, qui éclata l'an 115 de J.-C., n'était pas encore complètement réprimée l'an 117, que Trajan cessa de vivre. Il se disposait même à se rendre en personne en Mésopotamie, où Lucius Quietus avait exterminé un grand nombre de ces rebelles, à la suite d'une bataille sanglante, lorsque ce prince fut attaqué d'une maladie de langueur, qui le fit résoudre à retourner à Rome; mais il ne devait jamais revoir cette capitale. En quittant la Syrie, il laissa le commandement de son armée à Adrien, qui n'avait point assez de talent militaire pour maintenir l'ouvrage de l'empereur. Les Parthes rappelèrent Chosroès, qui s'était réfugié dans les provinces de l'Asie supérieure; et Parthamaspatès se vit forcé d'abandonner le trône sur lequel l'avait fait asseoir la main vigoureuse de Trajan. L'Arménie et la Mésopotamie retournèrent à leurs anciens maîtres, avant même que ce prince eût cessé de vivre. Tel fut le resultat de tant de travaux, de tant de sacrifices, et de sang répandu. La maladie de Trajan, qui dura trois mois, donna le temps à Adrien de préparer, de concert avec l'impératrice Plotine, les intrigues qui lui assurèrent la succession impériale. Il était cousin-germain de Trajan, qui avait été son tuteur, mais qui ne l'avait jamais aimé, et qui, malgré les efforts de Plotine, n'avait jamais consenti à l'adopter. Cependant il l'avait comblé d'honneurs comme son parent: il lui avait donné, en récompense de ses services dans la guerre dacique, le diamant que lui-même avait reçu de Nerva; Adrien affecta de regarder ce présent comme un gage d'adoption. En un mot, le protégé de Plotine s'était vu élever à un degré de puissance au-dessus duquel il n'y avait plus que l'empire. Trajan, moins par incapacité que par paresse, si nous en croyons Julien (*De Cæsaribus*), ne composait pas lui-même ses discours. Sura, de la plu-

me duquel il se servait, étant venu à mourir, il se reposa du même soin sur Adrien. L'histoire ne nous laisse pas ignorer à quelles bassesses ce dernier eut recours pour se faire supporter de l'empereur et de ses plus intimes familiers. Trajan aimait le vin : Adrien se fit une loi de lui tenir tête à table ; il se prêtait à ses infâmes caresses ; il s'abaissait même à de serviles complaisances pour les jeunes gens qui plaisaient à l'empereur : mais toutes ces condescendances eussent été en pure perte, sans les intrigues de Plotine, qui sut se rendre maitresse des derniers moments de son époux, et qui supposa, en faveur d'Adrien, une adoption que jusqu'à la fin Trajan avait persisté à refuser. Ce prince avait des vues bien différentes. Se regardant plutôt comme le généralissime de la république que comme monarque, il songeait à laisser au sénat le soin de choisir un empereur parmi plusieurs sujets. Il est certain d'ailleurs qu'il eût préféré à Adrien plusieurs personnages illustres, tels que Servien, beau-frère de ce même Adrien, Lucius Quiétus, dont les talents militaires l'avaient si bien servi, et Neratius Priscus, fameux jurisconsulte, à qui même il dit un jour : « Si les destins » disposent de moi, je vous recom- » mande les provinces. » Quand on compare avec la brillante carrière fournie par Trajan le sombre tableau que présentent les derniers moments de sa vie, on ne peut qu'être frappé du contraste. Sa maladie consistait en une paralysie à laquelle s'étaient jointes la dyssenterie, et l'hydropisie suite ordinaire des excès du vin. Ces maux trop réels étaient aggravés par l'idée de poison, dont il s'était frappé, bien que sans fondement. Il voyait ses conquêtes, fruit de tant de travaux, s'échapper, en quelque sorte, avec sa vie ; et pour comble d'angoisses, il lisait dans les regards de Plotine l'impatience de couronner un successeur qu'il méprisait. Il mourut le 11 août 117 de J.-C., dans la soixante-quatrième année de son âge, et la vingtième de son règne. La ville de Sélinunte en Cilicie, où il rendit les derniers soupirs, prit le nom de Trajanopolis. Ses cendres, renfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome : elles y entrèrent en pompe sur un char triomphal, et furent déposées sous la colonne Trajane. Après avoir mérité que les pompes du triomphe se mélassent pour lui aux pompes de la mort, ce fut encore une distinction pour ce prince d'avoir sa sépulture dans la ville, où jamais personne, avant lui, n'avait été inhumé. Adrien, qui se montra si mal intentionné pour la gloire de Trajan, ne lui refusa point l'apothéose. Montesquieu a fait un pompeux éloge de ce prince « le » plus accompli, dit-il, dont l'his- » toire ait jamais parlé : ce fut un » bonheur d'être né sous son règne : » il n'y en a point de si heureux, ni » de si glorieux pour le peuple Ro- » main. Grand homme d'état, grand » capitaine ; ayant un cœur bon qui » le portait au bien ; un esprit éclairé » qui lui montrait le meilleur ; une » ame noble, grande, belle, avec » toutes les vertus, n'étant extrême » dans aucune ; enfin, l'homme le » plus propre à honorer la nature » humaine, et représenter la divine. » Montesquieu semble avoir oublié ici et les vices personnels de l'homme, et sa folle passion pour les conquêtes. Trajan mérite aussi des reproches comme auteur de la troisième persécution contre les Chrétiens : les deux plus illustres martyrs sous son règne fu-

rent saint Ignace, évêque d'Antioche (*Voy.* Ignace), XXI, 185), dont Trajan fut lui-même le juge, et qu'il envoya de Syrie à Rome, pour être dévoré par des lions; et saint Siméon de Jérusalem, cousin germain de Jésus-Christ, qui avait trouvé grâce devant Domitien. Il faut dire toutefois que Trajan ne publia point d'édit général contre les sectateurs de la religion nouvelle. Il est certain aussi qu'à la fin de son règne il conçut des sentiments plus judicieux et plus humains à leur égard (6). Sa correspondance avec Pline le Jeune en fait foi (*Voy.* Pline *le Jeune*, XXXV, 77). Consulté par cet illustre personnage, qu'il avait nommé gouverneur de Bithynie, sur la conduite à suivre à l'égard des Chrétiens, aux vertus desquels Pline rendait un hommage impartial, Trajan fit une réponse qui renferme tous les égards pour la justice et pour l'humanité qui pouvaient se concilier avec les notions erronées que suivait ce prince en matière de police religieuse. Il reconnaît combien il est difficile de se former un plan général dans cette matière; mais il établit deux réglements utiles, qui depuis furent souvent l'appui et la consolation des Chrétiens opprimés. Quoiqu'il ordonne de punir tout homme accusé et convaincu d'être Chrétien, par une sorte de contradiction dont on aurait tort de lui faire un crime, puisqu'elle était dictée par son humanité, il défend de faire aucune perquisition contre ceux que l'on pourrait soupçonner de ce crime. Il rejette les délations anonymes; « car cela, dit-il, » est d'un pernicieux exemple, et » très-éloigné de nos maximes (7). » Trajan, quoique peu lettré lui-même, mérite les éloges de la postérité comme protecteur des lettres; il enrichit Rome d'une bibliothèque, et combla d'honneurs plusieurs écrivains illustres, entre autres Plutarque, qui selon quelques auteurs fut son précepteur, et Pline le Jeune qui fut son ami. Son règne, si glorieux à tant d'autres titres, est encore célèbre comme époque littéraire; c'est sous ce prince que fleurirent Tacite, Quinte-Curce, Suétone, Florus, Quintilien, Juvénal, Frontin; enfin Juventius Celsus, Priscus Javolenus et Neratius Priscus, tous trois fameux jurisconsultes. Trajan est le seul empereur romain sur lequel l'antiquité ne nous ait transmis aucune notice particulière, car les *Césars* de Suétone finissent à Nerva inclusivement, et l'*Histoire Auguste* ne commence qu'au règne d'Adrien. Nous n'avons sur lui que les extraits de Dion Cassius, par Xiphilin, avec les abrégés d'Eutrope, d'Aurelius Victor et de Paul Orose. Il paraît que Tacite avait écrit le règne de Trajan, qu'il loue avec prédilection dans la vie d'Agricola et dans le premier livre de ses Histoires (8). Le panégyrique de Pline doit être considéré comme une source particulière pour l'histoire de ce prince; mais on trouve des renseignements encore plus propres à nous faire apprécier l'esprit de son gouvernement dans sa correspondance avec ce même Pline le Jeune. On ne peut lire ses Lettres, trop peu nombreuses, sans concevoir la plus haute admiration pour l'homme d'état couronné. Les écrivains ecclésiastiques ont beaucoup parlé de

(6) *Rescriptis illicò lenioribus temperavit edictum.* (Paulus Orosius, liv. VII, ch. 12.)

(7) Lettres de Pline et de Trajan, l. x, lett. 7 et 98.

(8) « Que si le ciel m'accorde de longs jours, » dit Tacite, j'ai réservé pour ma vieillesse les rè» gnes de Nerva et de Trajan, sujet plus riche et » moins dangereux pour l'historien, grâces à ces » temps d'une rare félicité, où l'on peut penser » comme on veut, et parler comme on pense. » (*Hist.*, liv. I, ch. 1.)

Trajan. Les uns l'ont jugé avec passion, d'autres ont rapporté sur son compte des fables absurdes. Jean Damascène raconte que saint Grégoire le Grand, pape, ayant vu une statue de Trajan qui descendait de cheval au milieu de ses expéditions militaires, pour rendre justice à une femme, demanda à Dieu de retirer des enfers l'ame d'un prince si équitable, grâce qu'il obtint à condition de ne plus en demander de pareille. Grotius fait de Trajan la bête de l'Apocalypse. Voltaire parle de cet empereur avec une juste admiration; mais lorsqu'il dit : « Je donnerai » encore moins le nom de persécu» teur aux Trajan, aux Antonins; » je croirais prononcer un blasphè» me; » il fournit une preuve trop manifeste de son indulgence partiale pour les ennemis du christianisme. Le règne de Trajan par Le Nain de Tillemont et par Crévier sont deux compilations fort utiles à consulter : Crévier juge ce prince avec une impartialité judicieuse. Gibbon, en quelques pages écrites de verve, mais où tout est vrai, donne une grande idée de Trajan. Parmi les ouvrages nombreux des savants allemands qui se sont occupés de ce règne on peut citer Ritter : *Trajanus in lucem reproductus*, Amberg, 1768; *Res Trajani imperatoris ad Danubium gestæ*, par Conrad Mannert, Nuremberg, 1793; enfin *Commentatio de expeditionibus Trajani ad Danubium*, par Jean-Christophe Engel, Vienne, 1794. Il a été publié en France une *Histoire des deux règnes de Nerva et de Trajan*, par de Barett, Paris, 1791. Ce n'est qu'une compilation. On possède plusieurs médailles à l'effigie de cet empereur et de Plotine son épouse. La plus célèbre est celle qui fut frappée à l'occasion de plusieurs royaumes donnés par lui, avec cette légende : *Regna assignata*. Le *Triomphe de Trajan*, opéra par Esménard (*V.* ce nom), a été représenté avec beaucoup d'éclat, en 1807. D—B—R.

TRAKHANIOT (George), diplomate russe, dans le quinzième siècle, suivit Thomas Paléologue à Rome lorsque Mahomet II eut soumis le Péloponèse, et accompagna, en 1472, la princesse Sophie, fille de Thomas, lorsqu'elle se rendit à Moscou pour y épouser Iwan III. Honoré de la confiance du grand-duc, il reçut de ce prince plusieurs missions importantes. Depuis l'invasion des Tartares, la Russie ayant perdu son indépendance, les souverains de l'Europe avaient interrompu leurs relations avec le grand-duché. Iwan, ayant brisé les liens qui assujétissaient la Russie à la grande horde, l'empereur Frédéric et son fils Maximilien envoyèrent, en 1488, Nicolas Poppel à Moscou, pour y faire différentes propositions. Le grand-duc chargea Trakhaniot d'y répondre, et tout fut réglé à la satisfaction des deux souverains. Ce diplomate fut ensuite envoyé en Allemagne pour y engager au service de Russie des mineurs, des architectes, des médecins et d'autres artistes; ayant reçu pour frais de voyage quatre-vingts martres-zibelines et trois mille écureuils, il se rendit à Francfort, où il fut présenté à Maximilien, qu'il harangua en italien; il lui donna, de la part de son maître, quarante zibelines, une pelisse d'hermine et une autre d'écureuil, et fut comblé de politesses. L'empereur descendit de son trône, alla au-devant de lui, et le fit asseoir à ses côtés. Le 16 juillet 1490 il revint à Moscou, emmenant

avec lui un ambassadeur de Maximilien. Mathias Corvin étant mort dans ces circonstances, Maximilien, qui voulait faire valoir ses droits à la couronne de Hongrie, mit une grande importance à ses relations avec la cour de Moscou, et il conclut avec elle un traité d'alliance offensive et défensive, qui fut le premier entre les deux puissances. Iwan, l'ayant signé, fit serment de l'observer, en baisant la sainte croix; Trakhaniot partit pour le faire jurer à Maximilien de la même manière; et, ce qui est assez bizarre, il fut chargé de demander à ce prince, pour la maison du grand-duc, un médecin qui *sût guérir toutes sortes de maladies*, et qui ne *laissât point mourir ses malades* (1). Après avoir passé trois mois à Nuremberg, il revint à Moscou avec un ambassadeur de l'empereur, et rapporta le traité d'alliance confirmé et juré par ce prince. L'année suivante, il fut envoyé de nouveau près de Maximilien, avec l'ordre de s'informer seulement de sa santé, sans le *saluer*, l'ambassadeur d'Autriche, dans l'audience qui lui avait été accordée, s'étant borné à demander, de la part de Maximilien, comment se portaient le grand-duc et la grande-duchesse, sans les *complimenter*. Il devait aussi s'informer s'il ne trouverait point une princesse royale qui fût digne de devenir l'épouse du prince Wassili. Pendant ce voyage, il fit à Iwan des rapports curieux sur les affaires politiques et commerciales de l'Europe. En passant par Lubeck, il engagea au service du grand-duc un imprimeur appelé Barthélemi, lequel, dans ce premier âge de l'art typographique, s'était acquis une grande réputation. Maximilien, ayant fait la paix avec Wladislas, roi de Hongrie, et n'étant occupé que de la guerre contre la France, mit alors beaucoup moins d'importance à ses relations avec la Russie. Trakhaniot revint à Moscou au mois de juillet 1493, et depuis cette époque, il ne fut plus chargé de communiquer avec l'Autriche. Il fut en grande faveur près de Wassili III, qui lui donna encore des missions diplomatiques en Italie; il fut admis dans son conseil, et nommé grand-dignitaire de l'empire. Trakhaniot est le premier qui ait fait venir en Russie des hommes habiles dans l'art d'exploiter les mines; et ce fut par eux que l'on découvrit alors, aux environs de Petchora, une mine de cuivre qui occupait un espace de dix verstes. Ce grand homme d'état mourut dans les premières années du seizième siècle. G—Y

TRALLES (BALTHASAR-LOUIS), médecin du roi de Pologne, naquit, à Breslau, le 1er. mars 1708. Après avoir fait ses études médicales à Leipzig et à Halle, il vint exercer dans sa ville natale, où il s'acquit une telle réputation, que plusieurs souverains lui firent des propositions, qu'il rejeta, voulant vivre indépendant. En 1789, il publia sa correspondance et les entretiens qu'il avait eus avec Frédéric-le-Grand, avec Marie-Thérèse et avec la duchesse de Saxe-Gotha. Il mourut, à Breslau, le 7 février 1797, ayant atteint sa quatre-vingt-neuvième année. Ses écrits lui méritèrent l'honneur d'être admis à l'académie impériale de Vienne et à la

(1) L'histoire ne dit point si l'on trouva l'homme qu'Iwan demandait. La manière dont on traitait alors les médecins en Russie n'était pas encourageante. Dans la même année 1490, un médecin venu de Venise, qui avait eu le malheur de laisser mourir le fils aîné d'Iwan, fut exécuté publiquement par ordre du père. Un autre médecin allemand n'ayant pu guérir un prince tartare fut livré aux parents du défunt, qui l'égorgèrent.

société royale de Berlin. Il observait avec justesse; tout ce qu'il a écrit porte l'empreinte d'un sens exquis et d'une raison droite. De son temps, quelques médecins voulaient guérir toutes les maladies avec le camphre, d'autres avec les vésicatoires ou avec l'opium; Tralles s'éleva fortement contre ce charlatanisme. Voici quelques-uns des ouvrages qu'il a publiés: I. *Précautions que doit prendre une bonne mère pour la santé de son enfant nouveau-né* (allemand), Breslau, 1750, in-8°. II. *Historia choleræ atrocissimæ*, Breslau et Leipzig, 1753, in-8°. III. *Sur les bains de Carlsbad en Bohême, et leur efficacité* (allemand), Breslau, 1756; seconde édition, 1757, in-8°. IV. *Usus opii salubris et noxius in morborum medelá, solidis et certis principiis superstructus*, Breslau, 1757, in-4°.; réimprimé sept fois jusqu'en 1784. V. *Vexatissimum nostrá ætate de insitione variolarum vel admittendá vel repudiandá argumentum*, Breslau, 1765, in-8°.; réimprimé à Naples, 1780, in-8°. VI. *De animæ existentis immaterialitate et immortalitate cogitata*, Breslau, 1774, in-8°.; en allemand, Breslau, 1776, in-8°. Marie-Thérèse, pour témoigner la satisfaction que la lecture de cet ouvrage, dirigé contre le matérialisme de La Mettrie, lui avait procurée, envoya à l'auteur une tabatière en or. VII. *De usu vesicantium in febribus acutis, ac speciatim in sanandá pleuritide accuratiùs determinando*, Breslau, 1776; seconde édition, 1778. VIII. *Sur la langue et la litterature allemande* (allemand), Berlin, 1781, in-8°. IX. *Usus vesicantium salubris et noxius in morborum medelá*, Breslau, 1782 et 83, in-4°. G—Y.

TRANCHANT DE LA VERNE. *Voy.* VERNE.

TRANQUILLE (le père), de Bayeux, capucin. Son opposition à la bulle *Unigenitus* lui attira des persécutions dans son ordre, qui l'obligèrent de le quitter en 1725. Deux ans après, il se réfugia en Hollande, et fixa son séjour à Utrecht. Il y vivait encore en 1770 sous le nom d'*Osmont Du Sellier*. On a de lui: I. *Eclaircissement de plusieurs difficultés sur les conciles généraux*. II. *Instruction théologique en forme de catéchisme sur les promesses faites à l'Église*, Utrecht, 1733. Cet ouvrage fut composé sous la direction de l'abbé *Legros*. III. *Justification des discours et de l'histoire de M. l'abbé Fleury*. Le premier tome parut en 1736, et le second en Hollande sous le titre de Nancy, 1738. Il y a, dans ce dernier volume, pages 287 et 288, une note sur l'*unité de l'Église* que l'auteur désavoua plus tard. IV. Plusieurs manuscrits. T—D.

TRANSTAMARE. *Voy.* HENRI, XX, 170.

TRAPEZUNTIUS. *V.* GEORGE DE TRÉBIZONDE, XVII, 153.

TRAPP (JOSEPH), poète anglais, né à Cherington, dans le comté de Gloucester, en 1679, remplit différentes fonctions ecclésiastiques dans l'Église anglicane, fut professeur à l'université d'Oxford, cultiva en même temps les belles-lettres et surtout la poésie, et mourut en 1747. On a de lui: I. *Abramule* ou *l'Amour et l'Empire* (anglais), tragédie représentée en 1704. II. *Prælectiones poeticæ*. Ce sont les leçons qu'il donnait en latin; elles ont été aussi publiées en anglais, 1742. III. *Caractère du parti actuel des Whigs* (anglais), Lon-

dres, 1711. IV. *Virgile, traduit en vers libres*. L'auteur prétend avoir rendu la pensée du poète latin plus fidèlement que Dryden; mais sa traduction est faible et prosaïque. V. *Anacréon et le Paradis perdu de Milton*, traduits en latin. Il a composé, sur différents sujets, de petits poèmes latins, dont quelques-uns ont été insérés dans les *Musæ anglicanæ*. Parmi ses pièces en vers anglais, on remarque celle qu'il écrivit sur les *Quatre fins dernières de l'homme*, dont il donna un exemplaire à chaque paroissien de l'église à laquelle il était alors attaché. Depuis 1725, Trapp a publié ses *Sermons* et la *Défense de l'Église anglicane contre l'Église romaine*. — TRAPP (Joseph), fils du précédent, a publié : I. *Vie de Linné, avec la liste de ses ouvrages et la Vie de son fils, traduit de l'allemand en anglais*, Londres, 1794, in-4°. II. *Voyage à Madagascar et dans les Indes orientales, avec les Mémoires sur le commerce en Chine, par Brunel, traduits en anglais*, Londres, 1793, in-8°. G—Y.

TRASIBULE. *V.* THRASYBULE.

TRATTNER (JEAN-THOMAS, baron DE), imprimeur célèbre par son activité, par l'étendue de ses entreprises et par les services qu'il rendit aux arts et aux sciences, naquit, en 1710, à Johrmannsdorf près de Guns en Hongrie, de parents très-pauvres, qu'il perdit même dès son enfance. Après deux années d'apprentissage, il fut reçu, en 1737, dans les ateliers de Ghelen, alors imprimeur de la cour de Vienne. Sa probité et son intelligence lui procurèrent des amis, par le secours desquels il acheta, en 1748, une imprimerie peu considérable et tellement tombée qu'elle n'avait plus que son nom; mais bientôt il l'eut relevée et agrandie avec un tel succès, qu'au bout de quelques années on y voyait trente-quatre presses, et qu'elle avait cinq espèces de succursales, à Agram, à Pest, à Inspruck, à Lintz et à Trieste. Trattner y ajouta successivement huit librairies et dix-huit dépôts de livres, non-seulement dans les états héréditaires d'Autriche, mais aussi dans les villes étrangères, comme à Varsovie et à Francfort-sur-le-Mein. Il éleva, dans la Josephstadt, à Vienne, un immense bâtiment pour y réunir toutes les branches de l'imprimerie et de la librairie. Il établit deux grandes papeteries. Enfin il ajouta aux embellissements de la capitale de l'Autriche, en élevant, sur le *Graben* ou *Fossé*, un des plus beaux bâtiments que possède cette ville. Par ses efforts et par ses voyages dans les pays étrangers, il donna à l'imprimerie et à la librairie, tant à Vienne que dans les pays héréditaires, une impulsion qui a été très-favorable au développement intellectuel de la nation autrichienne. Marie-Thérèse le mit à la tête de l'imprimerie de la cour. François Ier. le nomma chevalier de l'empire, et Léopold II le fit baron du royaume de Hongrie. Il mourut, à Vienne, le 31 juillet 1798, quelque temps après avoir célébré sa cinquantième année de réception, comme *maître-imprimeur*. On lui a reproché les nombreuses contrefaçons qu'il se permettait sans scrupule, qui lui firent une grande fortune, et que le gouvernement autrichien tolérait, malgré les réclamations qu'on lui adressait de toutes les parties de l'Allemagne. G—Y.

TRAUGAT (FRANÇOIS), mal-à-propos appelé *Brocard*, dans les Mémoires de Bâville, naquit, dans la première moitié du seizième siècle,

à Nîmes, où il fut simple jardinier. Les manufactures de soieries établies en France sous le règne de Louis XI n'employèrent long-temps que des matières étrangères. Le mûrier n'était encore qu'un objet de curiosité, dans les jardins de quelques amateurs opulents. On attribue généralement à Olivier de Serres l'important service d'en avoir le premier propagé la culture. Cependant Traucat l'avait devancé. A l'époque où le célèbre agronome du Pradel publiait le livre de son *Mesnage des champs* intitulé : la *Cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font*, et recevait d'Henri IV l'ordre de planter vingt mille mûriers aux Tuileries, et d'en fournir aux généralités de Lyon, de Tours, d'Orléans et de Paris, les pépinières du jardinier de Nîmes, mises en rapport dès 1564, avaient déjà enrichi le Languedoc et la Provence de plus de quatre millions de ces arbres; bienfait qui s'est accru, perpétué, et qui est devenu l'une des principales sources de la prospérité de ces provinces, tandis qu'il ne reste plus de traces des efforts d'Olivier de Serres pour y faire participer les contrées au-delà de la Loire. Traucat développa les moyens de donner à la culture de cet arbre la plus grande extension, en calcula tous les avantages, dans un *Discours abrégé sur les vertus et propriétés des mûriers*, etc., *dédié au roi*, Paris, 1606. Son zèle, ainsi que l'atteste Bâville, avait alors été déjà récompensé par une pension et par l'autorisation de *planter des mûriers dans tous les endroits du royaume où il le jugerait à propos*. Il avait aussi obtenu, en 1601, la permission de fouiller, à ses frais, sous les ruines d'un monument romain (la *Tourmagne*), pour chercher un trésor qu'on y supposait enfoui. Le tiers lui en était accordé : le roi s'était réservé le surplus. Le bon jardinier, moins sage et moins heureux dans cette spéculation que dans celle qui, jusqu'à ce moment, avait fait l'objet de ses soins, consuma en de vaines recherches la fortune qu'il avait amassée par un plus utile travail. On trouve sur lui une Notice dans les Mémoires de la société royale d'agriculture, pour 1817. V. S. L.

TRAUN (Othon-Ferdinand, comte de), feld-maréchal au service d'Autriche, né le 27 août 1677, était fils unique du comte d'Eschelberg, chef d'une des plus anciennes familles de la Bavière. Après avoir achevé ses études à Halle, il entra au service d'Autriche. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il se distingua d'une manière si brillante, qu'en 1704, à l'âge de vingt-sept ans, il était colonel et général-adjudant. Il fut d'abord envoyé en Espagne, et de là il vint en Lombardie, puis en Sicile, à la tête de son régiment, qui avait porté le nom du comte d'Eck. L'empereur le nomma, en 1723, général-major; gouverneur de Messine, en 1727; puis commandant-général des troupes de l'Autriche en Sicile. Ne pouvant tenir la campagne en présence d'un ennemi qui lui était de beaucoup supérieur en forces, il passa le détroit, et se jeta dans Capoue, où il se défendit de la manière la plus distinguée. Dans une seule sortie, il fit perdre à l'ennemi cinq cents hommes : mais n'ayant aucun espoir de secours, après un siége de deux mois, il se retira à la tête de trois mille hommes. La cour de Vienne le nomma, en 1735, général d'artillerie; et, en 1736, gouverneur de Milan. En 1740, il défendit avec succès son

gouvernement, de concert avec le roi de Sardaigne, contre des forces supérieures, et le 8 février 1743, il gagna la bataille de Campo-Santo, sur les bords du Tanaro. Mais cette victoire ne satisfit point la cour de Vienne, qui trouva que son général n'en avait pas assez fait. Cependant, selon Frédéric II, c'était le premier des généraux autrichiens. Il éprouva une sorte de disgrace; et après avoir remis son commandement au général de Lobkowitz, il alla servir sous le prince de Lorraine, en Allemagne, où ses avis furent extrêmement utiles. Le roi de Prusse lui attribue même la plus grande partie de la gloire qu'obtint dans cette campagne l'armée autrichienne. « Ce » qu'il y eut de plus fâcheux, dit » Frédéric, c'est que le maréchal de » Traun commandait, en effet, la » grande armée qui portait le nom » du prince de Lorraine. Tout l'a- » vantage de cette campagne fut pour » les Autrichiens; M. de Traun y » joua le rôle de Sertorius, et le roi » de Prusse celui de Pompée. La con- » duite de M. de Traun est un mo- » dèle de perfection. Par l'effet de » sa savante tactique, le roi se vit » contraint d'évacuer la Bohême, » dont il avait d'abord enlevé la ca- » pitale à une garnison de quinze » mille hommes. » Frédéric achève ce noble aveu, en disant « qu'il re- » garde cette campagne comme son » école dans l'art de la guerre, et » M. de Traun comme son précep- » teur. » En 1746, Traun se rendit à Vienne, où il fut reçu de la manière la plus flatteuse. L'année suivante il fut nommé gouverneur de la Transilvanie, et le 18 février 1748, il mourut à Hermanstadt. M—d j.

TRAUTSON (Jean-Joseph, comte de), cardinal et archevêque de Vienne, naquit, le 27 juillet 1704, de Léopold Donat, prince de Trautson. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé à Rome et à Sienne, pour y faire ses études. A son retour, il fut nommé chanoine à Saltzbourg, à Passau, à Breslau, et abbé commendataire de deux maisons religieuses. Le 7 septembre 1750, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma coadjuteur de l'archevêque de Vienne; et le pape, en confirmant ce choix, lui donna le titre d'archevêque de Carthage. Le cardinal Kollonitsch, archevêque de Vienne, étant mort le 12 avril 1751, son coadjuteur lui succéda de droit. Dès ce moment, Trautson, nommé conseiller intime de l'impératrice, devint le prélat le plus puissant à la cour. Le 1er. janvier 1752, il adressa aux ecclésiastiques de son diocèse une lettre pastorale, qui produisit en Allemagne, et surtout parmi les Protestants, une vive sensation. Préludant aux innovations qui devinrent si fatales au règne de Joseph II, il se plaignait de l'ignorance dans laquelle le clergé entretenait les fidèles, au lieu de leur expliquer les vérités fondamentales de la religion. « Vous ne leur parlez, disait-il, que des indulgences, que de prétendus miracles, que de pèlerinages, que d'images opérant des guérisons miraculeuses, que de confréries, etc. » Cet écrit déplut beaucoup au clergé et à la plupart des fidèles; mais le mécontentement presque général ne fit qu'augmenter l'influence du prélat. Il fut chargé par Marie-Thérèse de réformer l'université de Vienne, et de lui proposer un plan pour y perfectionner l'enseignement. En 1752, cette princesse le nomma *protecteur* de l'université, en lui confiant la surintendance des études dans son diocèse,

avec pouvoir de prendre les mesures et de publier les réglements qu'il jugerait convenables. Jusque-là les Jésuites avaient occupé toutes les places à l'université : Trautson voulut qu'ils les partageassent avec les autres ordres religieux. Il s'entendit avec Frédéric - Charles, évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, pour déterminer la cour de Rome à diminuer le nombre des jours de fêtes. D'après l'avis de ces deux prélats, l'impératrice écrivit, en 1753, au pape Benoît XIV, pour lui représenter que le grand nombre des jours fériés ne faisait que favoriser l'oisiveté. Le pontife se rendit à cette demande, par une bulle du 1er. septembre 1753; et le 4 février 1754, l'archevêque de Vienne adressa aux fidèles de son diocèse une longue lettre pastorale sur les fêtes supprimées et sur la manière de célébrer celles qui étaient conservées. Le comte de Khevenhuller avait gardé la direction du *collegium Theresianum*, fondé par Marie-Thérèse pour l'éducation des nobles destinés au métier des armes. Il fut obligé de résigner ces fonctions en faveur de l'archevêque de Vienne, qui donna aussitôt à cet établissement de nouvelles formes et de nouveaux réglements. Enfin Trautson parvint au comble des honneurs. L'impératrice demanda pour lui le chapeau de cardinal; et il lui fut accordé le 5 avril 1756. L'empereur lui remit la barette, dans l'église de la cour, avec une pompe extraordinaire; mais il jouit peu de temps de cette haute faveur. Le 19 décembre de la même année, il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 10 mars 1757. G—y.

TRAVASA (Cajetan-Marie), historien, né à Bassano, en 1698, prit l'habit des Théatins à Venise, en 1717, étudia successivement à Bologne, à Florence, à Rome, et après avoir professé la philosophie dans les écoles de son ordre à Venise, il s'adonna à la prédication. Il s'était formé une bibliothèque considérable, où il allait s'enfermer dès qu'il pouvait se dérober aux travaux de son apostolat. Ayant conçu le plan d'un ouvrage sur les hérésiarques, il publia, en 1746, la Vie d'Arius, dont les opinions avaient troublé l'Église au commencement du quatrième siècle. Le succès de cet essai l'encouragea à continuer ses recherches; et il ne lui fallut pas moins de dix ans pour livrer au public cinq volumes contenant la Vie des hérésiarques des trois premiers siècles de l'ère chrétienne. La Vie de Manès, qui termine le dernier tome, est précédée de quatre Dissertations : la première sur la secte des Adamites et sur l'histoire du manichéisme de Beausobre; la seconde sur l'autorité des Actes de saint Archelaüs, et les deux dernières sur Scythien et Térébinthe, les deux précurseurs de Manès. L'auteur se jette dans des digressions qui embarrassent souvent le récit des faits principaux. Il prodigue les citations et les autorités; ce qui annonce chez lui plus d'érudition que de jugement. Travasa mourut presque aveugle, à Venise, le 15 janvier 1774. Ses ouvrages sont : I. *Panegirico sacro detto nella basilica ducale di Venezia*, Venise, 1727, in-8°. II. *Storia critica della vita d'Ario, primo eresiarca del IVo. secolo*, ibid., 1746, in 8°. III. *Storia critica delle vite degli eresiarchi de' tre primi secoli*, ib., 1752-62, 5 vol. in-8°., avec portraits. IV. *Preparazione alla morte, per ogni persona del chiostro*, ibid., 1762, in-8°. V. *Istruzioni e regole per tacere e per parlare come con-*

viensi in materia di religione, ibid., 1764, in-8°. VI. *Quaresimale*, ib., 1766, in-4°. Cet ouvrage, dédié aux syndics de Bassano, valut à l'auteur une médaille d'or à son effigie, portant sur le revers les armes de la ville, avec cette inscription : CIVI SUO, CIVITAS BASSANI. VII. *Panegirici e ragionamenti sacri*, ibid., 1767, in-4°. Une partie de ce recueil avait paru, en 1758, sous le titre de *Ragionamenti sacri*, in-8°. Les Panégyriques sont au nombre de quinze. VIII. *Inni sacri del breviario romano minutamente spiegati*, ibid., 1769, 3 vol. in-8°. Ce fut par ses soins qu'on donna à Rome la première édition complète des œuvres du cardinal Tommasi (*V.* ce nom), dont il a écrit la vie. Il a été aussi l'éditeur des deux ouvrages suivants : 1°. *Nuova Raccolta di varie e scelte orazioni*, ibid., 1754-64, 6 volum. in-4°.; 2°. *Decadi di panegirici de' Chierici regolari*, Venise et Florence, 3 vol. in-8°. Deux de ses ouvrages sont restés inédits. Voy. Vezzosi, *Scrittori teatini*, II, 244; et Verci, *Scrittori Bassanesi*, dans la *Nuova raccolta calogeriana*, tome XXX.

A—G—S.

TRAVERS (NICOLAS), prêtre appelant, né à Nantes en 1686, y fit ses études, et fut d'abord vicaire de Saint-Saturnin, l'une des paroisses de cette ville. Il publia, en 1734, une *Consultation sur la juridiction et l'approbation nécessaires pour confesser*, en sept questions. Son but était de prouver que tout prêtre non-approuvé d'aucun évêque pouvait absoudre validement et souvent licitement; il écartait le décret du concile de Trente, en disant que ce décret n'avait été rendu que pour le temps du concile, et que d'ailleurs les curés n'avaient point été entendus ni appelés. Cet ouvrage fut censuré par la faculté de théologie de Paris, le 15 septembre 1735, et par quelques évêques, et réfuté par le père Bernard d'Arras, dans son livre de l'*Ordre de l'Église ou la primauté et la subordination ecclésiastique*, Paris, 1735. Travers soutint ses sentiments dans l'écrit intitulé : *la Consultation défendue par l'auteur contre le mandement de M. Languet, le livre du père Bernard et la censure de quatre-vingt-six docteurs*, 1736, in-4°. Depuis, il refondit cet ouvrage qui parut sous le titre de *Pouvoirs légitimes du premier et du deuxième ordre dans l'administration des sacrements et le gouvernement de l'église*, 1744, in-4°., de 744 pages, avec un grand nombre de notes. Ce livre durement écrit n'était pas meilleur sous le rapport littéraire que sous le rapport théologique, et l'auteur mêlait à ses erreurs des choses aigres et offensantes pour l'épiscopat. L'assemblée du clergé de 1745 fit connaître, par un rapport public, son sentiment sur cet ouvrage, que la faculté de théologie de Nantes censura expressément, le 19 avril 1746. Cette censure, qui est imprimée, renferme onze articles et applique des notes spéciales à 99 propositions. C'est contre cet ouvrage que l'abbé Corgne publia sa *Défense des droits des évêques*, 1763, 2 vol. in-4°., pour laquelle le clergé lui accorda une gratification. Travers fut exilé dans le couvent des cordeliers de Savenay, d'où on lui permit de sortir, en 1748, mais avec défense de rien faire imprimer sur les affaires de l'église. Il mourut le 15 octobre 1750. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Explication historique et littérale de trois inscriptions ro-*

maines que l'on voit à Rennes et à Saint-Meloir en Bretagne (dans le tome V, publié en 1728, des *Mémoires* de Desmolets). II. *Histoire abrégée des évêques de Nantes*, dans le tome VII des mêmes *Mémoires*). C'est un extrait du grand travail de l'auteur, qui est resté manuscrit. III. *Vie de Latoin, curé de Saint-Saturnin, de Nantes*, 1729, in-12. IV. *Catalogue des princes et comtes, seigneurs de Nantes, depuis les Romains jusqu'en 1750*, Nantes, 1750, in-12. V. *Codex ecclesiæ nannetensis, acta ecclesiæ nannetensis, spicilegium nannetense, synodeum nannetense.* VI. *Dissertation sur les monnaies de Bretagne*, in-8°., anonyme et sans date. Travers a laissé plusieurs manuscrits qui ont passé dans la bibliothèque publique de Nantes : 1°. *Un Traité des conciles de la métropole de Tours*, en 2 vol. in-fol. 2°. *Une Histoire des évêques de Nantes, du comté et de la ville, où les faits les plus singuliers de l'histoire de l'église, de la ville et du comté de Nantes sont rapportés*, manuscrit, in-4°., de 820 pages. On ne sait si jamais on publiera cet ouvrage dans lequel Guimar a pris, dit-on, tout ce que contiennent de bon ses *Annales*. 3°. *Un Traité sur les contrats de constitution*, etc. P-C-T.

TRAVERSARI. *V.* AMBROISE le Camaldule.

TRAVERSARI (CHARLES-MARIE), religieux, né à Lugo, dans le Ferrarois, fit ses études à Faenza, et entra dans l'ordre des Servites. Il professa la théologie à Mantoue, et fut un des adversaires de M. de Hontheim ; son écrit est sous ce titre : *Ennodii Faventini, de romani pontificii primatu, adversùs Justinum Febronium, theologico-historico-critica dissertatio*, Faenza, 1771, in-4°. Traversari adopta le sentiment du père Nannaroni, dominicain de Naples, qui prétendait qu'il faut communier les fidèles, non avec des hosties réservées, mais avec des hosties consacrées à la messe même. L'ouvrage de Nannaroni avait paru en 1770, à Naples, sous le titre de *Catéchisme en forme de dialogue sur la communion du saint sacrifice*, 2 vol. in-8°. ; ce catéchisme fut attaqué, et l'auteur en publia des apologies ; un décret de l'index, du 18 août 1775, condamna ces différents écrits. Toutefois Traversari donna à Pavie, en 1779, une *Dissertation théologico-polémique sur la communion du sacrifice non-sanglant de la loi nouvelle ;* cette dissertation était en latin, et fut suivie d'une *Instruction sur le sacrifice de la messe*, en italien, Pavie, 1780. Ces deux écrits furent mis à l'index, par décret du 3 décembre 1781. L'auteur réclama par une requête que la duchesse douairière Gonzague de Guastalla, dont il était confesseur, recommanda au cardinal Rezzonico. Pie VI adressa sur ce sujet à la duchesse un bref, du 27 mai 1783, où il reprochait au Servite d'avoir adopté le sentiment de Nannaroni, malgré les décrets du 18 août 1775 et du 22 avril 1776. Traversari envoya un deuxième Mémoire, et fit paraître une *Justification de sa doctrine*, qui se trouve parmi les *Opuscules sur la religion* que l'évêque Ricci publiait à Pistoie, tome XII, 1786. L'*Instruction* de Traversari fut réimprimée à Gênes, en 1798, avec un discours préliminaire de l'éditeur, et des exercices de piété ; cette édition a été mise à l'index des livres prohibés, par décret du 22 mars 1819. P—C—T.

TREBATIUS (*Caius*), surnommé *Testa*, savant jurisconsulte romain, vivait du temps de Cicéron, à la recommandation duquel il obtint la bienveillance de Jules César, qu'il alla joindre dans les Gaules. Trebatius était de la secte d'Épicure. Ce fut sans doute moins à ses talents militaires qu'à la conformité de ses opinions philosophiques avec celles de César qu'il dut l'amitié de ce généreux protecteur. Après l'avoir nommé tribun dans les légions, il lui accorda la faveur de toucher les émoluments de cette place, sans en remplir les pénibles fonctions. Durant la guerre civile, Trebatius demeura constamment attaché au parti de César et fit de vains efforts pour détourner Cicéron de celui de Pompée. Après la chute de la république, il continua de jouir de la réputation de grand jurisconsulte. Auguste, qui le considérait beaucoup, le consultait souvent. Ce prince, que l'on pressait d'admettre les *Codicilles* dans la législation, n'en adopta l'usage qu'après avoir pris l'avis et entendu les raisons de Trebatius. Ce jurisconsulte avait eu pour maître dans la science du droit Maximus Cornelius; et lui-même paraît avoir été celui de Labeo (*V.* ce nom, XXIII, 19). Il joignait au savoir et à l'éloquence une mémoire prodigieuse. Suivant Cicéron, personne ne fut ni plus probe ni plus prudent. Macrobe et Aulu-Gelle lui attribuent divers Traités sur les *Religions*, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous: il publia plusieurs ouvrages sur le droit civil. Les Pandectes de Justinien contiennent en effet un grand nombre de décisions de Trebatius. Horace lui adressa une de ses Satires, qui est la première du second livre. M—R—U.

TRÉBATTI (Paul-Ponce), sculpteur florentin, a passé en France la plus grande partie de sa vie. Ce maître est un de ceux à qui des traditions vraies ou fausses ont fait la plus brillante réputation, et sur le compte desquels il a été avancé le plus d'assertions contradictoires. On l'a fait arriver en France en 1500 et en 1560; il a été élève de Michel-Ange, né en 1474, et de Jean de Bologne, né en 1524; il a exécuté le tombeau élevé par Louis XII à sa famille, lequel fut terminé en 1504, et une partie des sculptures du château des Tuileries, dont Catherine de Médicis ne jeta les fondements qu'en 1564. Tantôt, il ne vivait plus en 1556, tantôt il est mort en 1562. Mais ce qui est plus grave, ce sont les erreurs commises au sujet du mausolée de Louis XII: suivant quelques écrivains, on doit à Trébatti les sculptures de ce monument, et *Jean-Juste* en a composé seulement l'architecture; suivant d'autres, l'artiste florentin n'a exécuté qu'une partie des sculptures; suivant d'autres enfin, l'architecture et la sculpture lui appartiennent; assertions que nous croyons toutes entièrement fausses. Ce qui nous paraît certain, c'est que l'opinion qui suppose Trébatti, Paul-Ponce ou maître Ponce (car on l'a désigné de ces différentes manières), auteur du monument élevé, par Louis XII, au duc d'Orléans et à Valentine de Milan, n'est fondée sur aucune preuve, et doit être mise à l'écart. Il en est de même de celle qui en fait le sculpteur ordinaire du cardinal d'Amboise. Ces assertions vagues sont démenties par des faits indubitables. Trébatti, naquit à Florence, ou dans les environs de cette ville; il vint à Paris, fut employé à Fontainebleau à exé-

cuter des figures de stuc, en ronde bosse, et développa dans cet ouvrage beaucoup de talent. C'est là ce que nous dit Vasari : *Nel medesimo luogo* (Fontainebleau) *ha lavorato ancora molte figure di stucco, pur tonde, uno scultore similmente de' nostri paesi, chiamato Ponzio, che si è portato benissimo.* (*Vita di Primaticcio*). La première édition des Vies de Vasari ayant paru en 1550, il n'est pas étonnant que cet historien n'ait parlé d'aucun ouvrage postérieur aux stucs de Fontainebleau; mais il n'est pas présumable qu'il eût ignoré ou négligé des travaux aussi importants que le tombeau de la famille d'Orléans, les sculptures du château de Gaillon, exécutées pour le cardinal d'Amboise, et le mausolée de Louis XII. Félibien confirme indirectement le témoignage de Vasari, en disant que *ce fut le Primatice qui fit les premiers ouvrages de stuc* (de Fontainebleau), et qu'il y employa Damiano del Barbieri, et *un sculpteur florentin, nommé Ponce* (*Entret.*, tom. II, pag. 188, éd. in-12). Même silence de la part de cet écrivain sur tout ouvrage de Ponce antérieur à ceux-là. Or, le Rosso, chargé en chef des travaux de Fontainebleau, n'arriva en France qu'en 1530, et Primatice qu'en 1531. Ces deux maîtres amenèrent d'Italie, avec eux, plusieurs jeunes artistes qu'ils employèrent à des peintures et à des sculptures, d'après leurs dessins, et auxquels ne tardèrent pas de se joindre plusieurs jeunes Français. L'âge de ces Italiens nous est à-peu-près connu, puisque l'on comptait parmi eux *Lucca Penni*, frère du *Fattore*, et *Joanne-Battista da Bagnacovallo*, de qui les époques sont certaines. De ces divers rapprochements, nous croyons pouvoir conclure que Trébatti, collaborateur de ces jeunes Italiens, était du même âge, qu'il était né par conséquent vers les années 1500 ou 1505, et même qu'il arriva d'Italie avec le Rosso ou le Primatice. Les faits qui vont suivre confirmeront cette opinion. Trébatti se fit connaître à Paris, en 1535, par le tombeau du prince *Alberto Pio da Carpi*, savoisien de naissance, officier au service de François Ier. Il y représenta ce prince de grandeur naturelle, en ronde bosse et en bronze, couvert de son armure, la tête et les bras nus, à demi couché, les jambes croisées, appuyé sur le coude, tenant un livre ouvert, comme en état de méditation. Ce monument fut placé dans l'église des Cordeliers; il échappa à l'incendie de 1580, qui anéantit tant d'autres sculptures; on l'a vu long-temps au Musée des monuments français; il est maintenant déposé au Musée des sculptures modernes, dit *Musée d'Angoulême*. Corrozet et Dubreul rapportent l'épitaphe, qui renferme la date de 1535. Ni l'un ni l'autre de ces écrivains ne nomme l'artiste. Sauval a suppléé à leur silence, et a indiqué Trébatti (*Antiq. de Paris*, tom. II, pag. 344). Cette figure se fait remarquer par la franchise de l'attitude, et par la vérité de la tête, qu'on voit bien être un portrait; le travail des bras est un peu lourd, quoique l'artiste ait voulu y manifester de la vigueur, et l'exécution en général n'est peut-être pas assez soignée. Les grandes entreprises de Fontainebleau ne furent point interrompues par la mort de François Ier. La décoration de la grande galerie s'acheva sous Henri II, et tout porte à croire que Trébatti continua d'être employé à l'exécution des figures de stuc,

comme il l'avait été aux ouvrages précédents. Les travaux de sculpture du Louvre, commencés sous Henri II, l'appelèrent à Paris. Jean Goujon fut chargé seul de la totalité de ces décorations: c'est Sauval qui nous apprend ce fait (tom. II, pag. 29), et l'on sait que cet écrivain a puisé directement ses instructions aux archives de la cour des comptes. Il répète plusieurs fois la même assertion (tom. III, pag. 15). Il dit notamment, en parlant *des demi-reliefs de l'attique*, que Goujon les a sculptés et dessinés (t. II, p. 26). Engagé dans une si vaste entreprise, Goujon dut s'associer des collaborateurs; aussi Brice nous dit-il qu'il y *a dans l'attique quelque chose de Paul-Ponce, sculpteur renommé, qui a beaucoup travaillé à Fontainebleau* (t. I, p. 51). Mais croire, comme l'ont voulu de très-habiles critiques, que la totalité des sculptures de l'attique soit de Ponce, c'est ce qui nous est impossible. Tout le monde voit qu'il s'agit ici de la partie de l'édifice dite le *Vieux Louvre*, où se trouve l'ancienne salle des Cent-Suisses, décorée par la tribune de Jean Goujon, et qui fait aujourd'hui partie du Musée des Antiques. Les sculptures du pavillon central, de bas en haut, sont toutes de *Sarrazin* et de ses collaborateurs, *Guérin*, *Van-Opstal*, *Le Clair* et *Bistelle*. Celles des trois frontons de l'attique dans la partie du nord sont, les premières de *J.-G. Moitte*, les secondes de *Rolland*, les troisièmes de *Chaudet*. La décoration de l'intérieur de ce bâtiment occupa aussi Trébatti. Il exécuta, conjointement avec *Rolland Maillard*, *Biard* le grand père, les *Hardoin* et *Francisque*, les sculptures en bois qui ornaient les lambris, les portes, les embrasures des fenêtres, et notamment le plafond de la chambre de parade (Sauval, t. II, p. 35). Ces magnifiques ornements, chefs-d'œuvre de goût et d'exécution, furent vraisemblablement sculptés d'après des dessins de *Pierre Lescot*, dit l'abbé de Clagny, architecte et directeur-général de l'édifice. Un autre ouvrage du même genre ne dut pas faire moins d'honneur à Trébatti: ce fut la décoration de la chambre particulière du roi. Ici, tout était son propre travail, à moins qu'il ne se fût donné lui-même des collaborateurs (id., t. III, p. 16 et 19). Les dessins étaient de lui ou de l'abbé de Clagny. Cette chambre, occupée d'abord par Henri II, et devenue un objet de vénération à cause de la présence d'Henri IV, subsistait encore en son entier, en 1807, aussi bien conservée que le jour où ce malheureux roi en sortit pour la dernière fois. Seulement, dans un temps postérieur, il y avait été ajouté des peintures dont le style troublait un peu l'harmonie de l'ensemble. Elle était dirigée au midi, sur le jardin, dit postérieurement de l'*Infante*. Le fond était entièrement occupé par une alcove élevée de quelques pouces au-dessus du niveau de la chambre. Un balustre en bois doré, des sculptures également en bois doré, qui représentaient des rideaux soulevés par deux Renommées, formaient la séparation. Cette alcove, où reposait le Grand Henri, était simplement tapissée d'une tenture de cuir vert. A côté de la chambre se trouvait un petit cabinet de travail, orienté de la même manière, et décoré sans doute par la même main. L'élégance et la simplicité de la décoration de ce dernier appartement frappaient autant les esprits que le souvenir du bon roi imprimait de

respect. Les murs et le plafond étaient entièrement revêtus d'un lambris en bois de noyer. Sur l'épaisseur du bois étaient sculptés en bas-relief, plus ou moins élevés, des casques, des épées, des boucliers et d'autres trophées d'armes du meilleur style. Des festons enroulés entouraient deux glaces de Venise (à biseaux), qui faisaient face l'une à l'autre. Les reliefs seuls étaient dorés mat; tous les fonds conservaient leur couleur naturelle, un peu brunie par le temps; on eût dit d'un revêtissement de bronze, relevé d'or. Toutes ces pièces se démontaient, pour pouvoir être nettoyées. Tel avait été le produit du bon goût de Trébatti, et de l'habileté de sa main (1). Dans le même temps, Primatice dirigeait la construction du petit château de Meudon, appelé la *Grotte*, et Trébatti fut chargé d'une partie des décorations. Cet édifice, commencé en 1552, offrit tout ce que les arts pouvaient produire, à cette belle époque, de plus élégant et de plus accompli. Le cardinal de Lorraine, qui le fit construire, le dédia aux *Muses d'Henri II*. Depuis long-temps il a été totalement détruit. Deux monuments qui suivirent de près ces derniers paraissent avoir illustré de plus en plus Trébatti. Le premier est le tombeau de Charles de Maigné ou de Magny, capitaine des gardes de la porte, mort en 1556, et inhumé aux Célestins. L'artiste plaça au-dessus du sarcophage une statue de ce seigneur, en pierre, grande comme nature. Il le représenta assis, sommeillant, la tête nue, et le corps revêtu de son armure. Beurrier, dans son Histoire de l'église des Célestins, n'a pas nommé l'auteur; c'eût été contraire à son habitude; il n'en nomme jamais aucun. Comme beaucoup d'écrivains français de son époque, il dédaignait un pareil soin. Sauval nous désigne Paul-Ponce (tom. II, pag. 343). Germain Brice, Piganiol, D'Argenville, Lépicié, ont suivi et confirmé son témoignage. Le second monument dont nous voulons parler est le tombeau d'André Blondel de Roquancourt, mort en 1558. Ce monument est en bronze. La figure de Blondel est couchée, la tête soulevée sur le bras gauche, lequel est appuyé sur un oreiller. Ce tombeau fut d'abord placé dans l'ancienne église des Filles Repenties, ensuite transporté dans celle de Saint-Magloire. La figure a été recueillie plus tard, comme la précédente, dans le Musée des monuments français, et toutes deux ornent aujourd'hui le Musée d'Angoulême. C'est encore Sauval qui nous dit qu'elle est l'ouvrage de Ponce (t. I, p. 582). Ces deux morceaux ont été généralement regardés jusqu'à présent comme lui appartenant. Une opinion récente les attribue tous deux à *Ponce Jacquio*. Nous n'entendons ni adopter, ni contredire, ni même discuter ce jugement. Seulement nous regrettons que le savant qui l'a publié n'ait pas fait connaître ses autorités. A la mort de François II, son cœur, renfermé dans une urne de bronze, fut posé sur une colonne de marbre blanc, d'ordre composite, de neuf pieds et demi de haut. Du dessus du chapiteau, et autour de l'urne, s'élevaient des flammes en bronze doré,

(1) Lorsque les nouvelles dispositions de l'intérieur du Louvre ont été ordonnées, les architectes chargés de ce travail ont conservé toutes les boiseries, tant de la chambre de parade, que de la petite chambre. Leur projet était d'en revêtir des salles particulières, à l'effet que de tels chefs-d'œuvre ne fussent pas perdus. On espère que ce projet pourra se réaliser. Ces deux architectes, qui ont tant de fois, et sous tant de rapports, si bien mérité de l'art, sont MM. *Percier* et *Fontaine*.

par allusion à la devise qu'avait prise ce roi, *Lumen rectis*. La colonne était censée représenter celle qui conduisait les Israélites dans le désert. Elle était élevée sur un piédestal triangulaire, de marbre rouge, et sur les saillies duquel furent placés trois génies nus, en marbre blanc, de deux pieds de hauteur environ, pleurant et tenant des flambeaux renversés. Une des inscriptions porte que ce monument fut érigé en 1562. Il subsiste en entier, et se trouve aujourd'hui consacré dans l'église de Saint-Denis. *Les trois enfants*, dit Sauval, *sont de maître Ponce* (t. 1, pag. 461). Un écrivain dont nous apprécions toute l'autorité en matière de goût, dans ce qui concerne les arts, M. Al. Le Noir, les croit plutôt de Germain Pilon (*Musée franç.*, n°. 104, pag. 228); mais il nous paraît difficile de rejeter le témoignage de Sauval. Legrand d'Aussy suppose que Ponce mourut en 1562 (*Mém. de l'Instit.*, sciences morales, tom. II, p. 617). Apparemment il ne connaissait point d'ouvrage de ce maître postérieur au monument de François II : c'est une erreur de ce savant. Catherine de Médicis ne lui témoigna pas moins d'estime que n'avait fait Henri II. Elle l'employa dans les décorations du château des Tuileries, dont elle jeta les fondements au mois de mai de l'an 1564. Tandis que *Jean Bullant* élevait la façade du couchant, et que Philibert De Lorme construisait la façade orientale, et ordonnait les dispositions intérieures, Trébatti sculptait les ornements, et particulièrement les figures des frontons, qui enrichissent ce côté de l'est, bâti par De Lorme. Au-dessus de la porte du manége, construit sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue de Rivoli, il plaça la figure d'un cheval, en pierre, grande comme nature. Mais un ouvrage plus important dut l'honorer encore davantage. Au milieu des jardins devait être élevée une fontaine colossale; c'est lui qui fut chargé de l'exécuter. Sur un grand piédestal à quatre faces devait apparemment être établie une vasque, d'où se seraient élancées des gerbes d'eau. Il sculpta le piédestal, d'un seul bloc de marbre, et sur les quatre faces il représenta en bas-relief des figures, plus grandes que nature, de deux fleuves et de deux naïades, groupées avec des vases et des conques marines. Il paraît qu'il tomba ici dans quelque exagération. *Ces figures sont d'un grand goût*, dit notre historien, *mais maniérées* (Sauval, tom. II, pag. 60). Ce monument ne fut pas terminé, soit par la mort de l'auteur, soit par toute autre cause. Le marbre demeura pendant long-temps gisant dans les jardins, et il reçut enfin une autre destination. Ce travail ne pouvait guère avoir été commencé avant les années 1566 ou 1567. Une entreprise encore plus considérable occupait alors Trébatti. Catherine de Médicis faisait construire, auprès de l'église de Saint-Denis, la rotonde appelée la *Chapelle* ou le tombeau *des Valois*. Indépendamment du mausolée qu'elle élevait, au centre de cet édifice, à Henri II, son mari, à ses enfants, et à elle-même quoique vivante, il paraît qu'elle avait le projet de consacrer, dans les six chapelles ménagées sur le pourtour, soit des monuments particuliers en l'honneur de divers princes de la branche de Valois, soit des représentations pieuses du genre de celles qu'on appelait des *Mystères*. C'est en exécution de ce projet qu'on plaça, de son vivant ou

après elle, dans la chapelle située derrière le mausolée, à la partie orientale de l'édifice, la statue de Henri II et la sienne propre, couchées et vêtues des habits de cour (Félib., *Hist. de Saint-Denis*, p. 566; *Mus. des mon. fr.*, n°. 103). Ces sortes de statues ou de représentations étaient ce qu'on nommait alors, comme dans les siècles précédents, des *propriétaires* ou des *personnes*. On sait qu'en outre, le roi et la reine étaient représentés nus, en état de mort, au-dessus du sarcophage; et une seconde fois, vivants et à genoux devant des prie-dieu, sur la voûte du monument. Vraisemblablement on devait placer dans une des chapelles le mystère de la Résurrection : Germain Pilon avait sculpté à cet effet trois figures de marbre, représentant Jésus-Christ qui ressuscitait, et deux soldats. Nous devons supposer qu'on voulait placer dans une autre chapelle une Mère de pitié; car Trébatti sculpta un Christ mort, en marbre, grand comme nature. Il ne paraît pas qu'il ait jamais exécuté la figure de la Vierge, qui devait se grouper avec celle-là : ces travaux furent interrompus, ensuite abandonnés, et les statues demeurèrent à Paris, dans des dépôts, où elles se trouvaient encore sous le règne de Louis XIII. *Dans le magasin de marbres du roi, chez M. Lerambert*, dit Sauval, *on voit cinq figures de marbre, de Pilon : un Christ ressuscitant, deux Soldats qui gardent le sépulchre*, etc. — *Il y a aussi un Christ mort, qui est la plus belle pièce que Ponce ait jamais faite. — Toutes ces figures*, ajoute-t-il, *devaient entrer dans le sépulchre des Valois, mais la disposition n'en est pas sue* (t. III, p. 16, 17). Ces faits nous placent au moins aux années 1568 ou 1570, puisqu'à cette époque la construction de la chapelle n'était pas terminée. Ils conduisent donc à une conséquence toute naturelle, et que nous avons annoncée en commençant, c'est que Ponce, encore vivant à cette dernière époque, ne peut avoir sculpté, ni le tombeau de la famille d'Orléans, terminé en 1504, ni celui de Louis XII, soit en totalité, soit en partie, puisque ce dernier monument porte la date de 1515. Ainsi tombe la fausse tradition qui donne à un sculpteur italien deux chefs-d'œuvre de la sculpture française du commencement du seizième siècle. Mais nous ne devons pas nous en tenir à cette preuve détournée, pour montrer que le tombeau de Louis XII n'appartient point à Trébatti. Il existe à ce sujet un témoignage direct et sans réplique : c'est celui de *Jean Breche*, jurisconsulte, natif et habitant de Tours, qui vivait au commencement et au milieu du seizième siècle. Dans son traité sur le titre du Digeste intitulé *De usu et significatione verborum*, cet écrivain, à l'occasion du mot *monimentum*, nous dit que le magnifique tombeau ou le monument de marbre élevé à Louis XII dans l'église de Saint-Denis a été sculpté à Tours par le statuaire *Jean Juste*. *Videas monimentum marmoreum Ludovico XII dicatum, miro et eleganti artificio factum in præclarissimâ civitate nostrâ Turonensi, à Joanne Justo, statuario elegantissimo* (pag. 410). Le *permis d'imprimer* de l'ouvrage de Breche, donné à Fontainebleau, porte la date du 8 janvier 1552. Ainsi, vingt-quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis que Juste avait terminé son ouvrage, et Trébatti vivait encore lorsque J. Breche rappelait

un fait qui devait être alors de notoriété publique. La preuve qui résulte de ce témoignage est donc complète et absolue. D. Félibien (*Histoire de Saint-Denis*), à qui nous devons l'indication du passage de Breche, suppose que les deux artistes Trébatti et Juste ont travaillé à ce monument. Il se fonde sur ce que Sauval dit qu'il a été sculpté à Paris, dans l'hôtel Saint-Paul. Mais on sent bien que Jean Juste ayant à faire transporter de Tours à Paris un fardeau si considérable, ne termina point avant le transport les parties les plus délicates, et qu'il dut venir les achever à Paris et à Saint-Denis même. Nous croyons en outre connaître le fait d'où a pu dériver l'erreur que nous avons dû combattre. Dans le dépôt de Lerambert, dont nous venons de parler, se trouvait, au temps de Sauval, avec le Christ, une autre statue de Trébatti, en marbre, représentant Anne de Bretagne nue et en état de mort. Ce fait s'explique de lui-même; car on n'avait pas sans doute dépouillé le tombeau de Louis XII, dans l'église de Saint-Denis, de la statue d'Anne de Bretagne, pour la jeter dans le dépôt de Lerambert: il est donc évident que cette statue, sculptée par Trébatti n'était pas celle du tombeau. Apparemment Catherine de Médicis avait conçu la pensée d'élever un monument quelconque à Louis XII, prince de la maison de Valois, dans une des chapelles de sa rotonde. C'est cette statue d'Anne de Bretagne qu'on aura confondue avec celle qui repose sur le sarcophage. On cite d'autres ouvrages de Trébatti, ou qui lui ont été attribués avec plus ou moins de vraisemblance : I. Un bas-relief en marbre où est représenté saint George combattant le Dragon. Ce bas-relief, qui se voyait précédemment au Musée des monuments français, est déposé aujourd'hui au Musée d'Angoulême; mais il a été apporté du château de Gaillon; et cette considération doit empêcher de l'accorder à Trébatti. Sauval d'ailleurs dit, à ce sujet, que de son temps on regardait avec plaisir dans la rue Saint-Denis une basse-taille de Ponce, représentant le combat de saint George contre le Dragon (I, 131); ce qui prouve que l'on a confondu des ouvrages de deux maîtres. II. Un bas-relief où se voyait sainte Anne, montrant à lire à la Sainte-Vierge (Sauval, *ibid.*). III. Un buste, en bronze, d'Olivier Lefèvre, seigneur d'Ormesson, exposé au Musée d'Angoulême (nº. 40). Ce magistrat y est représenté âgé au moins d'une quarantaine d'années; or, il naquit en 1525; son buste a dû parconséquent être exécuté vers l'année 1565. IV. Un bas-relief qu'on voyait autrefois au-dessus de la porte de l'Hôtel-de-ville de Paris, auprès de la statue d'Henri IV. Il n'est plus question aujourd'hui de la fausse opinion qui attribuait à ce maître la statue de l'amiral Chabot. Tout le monde convient que cette belle figure est de Jean Cousin. Quant au caractère ou au style qui peut distinguer Trébatti, les auteurs qui ont parlé de lui, sous le règne de Louis XIII, disent qu'*il est fier en sa manière*, et que ses figures sont même *un peu trop fières*. De nos jours on a douté si les génies de la colonne de François II, d'un style gracieux et élégant, sont de Germain Pilon ou de lui. Ces opinions différentes nous semblent prouver ce que nous croyons en effet, que cet artiste varia sa manière, soit pour s'arranger avec les maîtres qui dirigeaient les travaux où il était employé, soit pour se prê-

ter au goût dominant. Formé d'abord sur les ouvrages de Michel-Ange, ce que paraît annoncer la statue du prince de Carpi, il montra dans celle de Charles de Magny (si elle est de lui) un naturel, une bonhomie, qui rappellent un peu le quinzième siècle. A Fontainebleau, il imita Primatice, et dans la chapelle des Valois, il se rapprocha de Germain Pilon. En tout, c'est un maître de beaucoup de talent, et un étranger que la France doit honorer puisqu'il lui a consacré une grande partie de sa vie. Deux faits principaux ressortiront néanmoins de cette Notice : l'un, que Trébatti n'est nullement l'auteur du Mausolée de Louis XII, et que ce monument appartient en entier à la France; l'autre, que ce maître n'a exercé aucune influence sur notre école, et qu'il a suivi le mouvement imprimé aux esprits plutôt qu'il ne l'a communiqué. Ec—Dd.

TREBELLIEN (*Caius-Annius*), célèbre pirate, se fit déclarer empereur dans l'Isaurie, sous le règne de Gallien, en l'an 264, et donna d'abord à sa puissance une assez grande étendue : mais Gallien ayant envoyé contre lui son général Causisolée, frère de Théodote, à la tête d'une armée, et Trebellien s'étant laissé attirer hors des montagnes et des détroits de l'Isaurie, il perdit une bataille sanglante, et y fut tué, un an après son usurpation. Voy. les *Trente-Tyrans* de Trebellius-Pollio. — Trebellien (*Rufus*), préteur sous Tibère, ayant été accusé du crime de lèse-majesté, se tua lui-même. Z.

TREBELLIUS. *V.* Pollion.

TRÉDIAKOVSKY (Vassili-Kibilovitch), poète russe, né, en 1703, d'une famille noble, reçut une éducation soignée, et voulant, à l'exemple de Pierre Ier., s'instruire par des voyages, se rendit, fort jeune, en Hollande, en Angleterre et en France. Arrivé à Paris, en 1725, dans le temps où Rollin y professait avec tant d'éclat, il reçut des leçons de ce grand maître, et se fit recevoir à l'université. Après avoir ainsi étudié, pendant cinq ans, les lettres françaises, il retourna à Pétersbourg, où il fut secrétaire de l'académie, et professeur de rhétorique. Alors il se livra tout entier à des travaux littéraires jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1769. Il avait été nommé, quelques années auparavant, conseiller de cour. On ne peut douter que les écrits de Trédiakovsky n'aient été d'une grande utilité à la Russie, et que, publiés à une époque où la littérature était à-peu-près nulle dans ce pays, ils n'aient beaucoup contribué à ses progrès. Il est également sûr qu'il a transporté dans sa langue, par des traductions estimées, beaucoup de richesses littéraires des autres peuples, qui jusqu'alors étaient tout-à-fait ignorées en Russie. Le mérite de ses poésies a été contesté, surtout par l'auteur de la Vie du prince Cantémir, qui prétend qu'avant cet auteur : « Le seul Russe qui » se fût hasardé à versifier n'avait » fait que des chansons, quelques » odes à la louange de la cour, et » des épigrammes où il n'avait que » médiocrement réussi. » Le même historien ajoute que le prince Cantémir a laissé manuscrites des remarques critiques sur la Prosodie donnée par Trédiakovsky. Cette Prosodie avait été publiée par ce dernier, en 1735, à Pétersbourg, sous le titre de *Méthode pour apprendre à faire des vers russes*, et sous celui de *Dialogues entre deux amis*, 1748. Les compositions poétiques de Trédiakovsky, qui ont été impri-

mées, sont des Odes sur la prise de Dantzig, sur la mort de Pierre-le-Grand, sur le couronnement d'Élisabeth, sur la reconnaissance de l'auteur envers cette princesse, sur les charmes du printemps, etc. Il en a laissé beaucoup d'inédites, entre autres une tragédie intitulée *Deïdamie*. Ses traductions en vers russes sont les Psaumes de David, quelques Fables d'Ésope, Télémaque et l'Art poétique de Boileau. Ce dernier ouvrage surtout eut beaucoup de succès. Trédiakovsky a traduit en prose : I. Les *Mémoires de Saint-Remi sur l'artillerie*, 2 vol. in-12, 1732. II. *Histoire généalogique des Tatares*, 2 vol. in-12, 1769. III. L'*Histoire ancienne et l'histoire romaine de Rollin*, 26 vol. in-12. IV. L'*Histoire des empereurs*, 4 vol. in-12. M—D j.

TREIBER (JEAN-PHILIPPE), professeur en droit à l'université d'Erfurt, né, à Arndstadt, le 26 février 1675, commença d'une manière brillante sa carrière dans l'enseignement, à l'université d'Iéna, où ses leçons sur les différentes parties de la jurisprudence étaient très-suivies; mais comme il s'expliquait avec trop de liberté sur ce qui tient à la religion, il fut réprimandé par le sénat académique et mis aux arrêts. Malgré cette punition, il publia, peu après, en allemand, une feuille périodique intitulée : *Manière de confondre, par la seule raison, la raison qui veut aller trop loin dans les choses de la foi*, Iéna, 1704. Treiber avait annoncé qu'il proposerait, dans chaque numéro de cette feuille, une des grandes questions que l'impiété oppose aux vérités fondamentales de la religion. Les cinq premiers numéros produisirent, parmi les ministres protestants, une vive et fâcheuse sensation. Ils prétendaient que l'auteur exposait avec force la difficulté, et qu'il n'y répondait que faiblement, afin de donner à entendre qu'elle était insoluble. En conséquence, le consistoire de Gotha obtint du duc que Treiber serait emprisonné pendant six mois; ce qui fut exécuté. Avant d'obtenir sa liberté, il fut obligé de promettre, par écrit, qu'il ne publierait plus rien sans la permission du consistoire. Mécontent de ces tracasseries, Treiber se rendit à Erfurt, où il se fit instruire par le P. Prudence, jésuite; et en 1706, ayant abjuré, il embrassa la religion catholique. Ce changement eut, à ce qu'il paraît, une influence heureuse sur son esprit, ses travaux, sa tranquillité et son bonheur. Ayant reconnu qu'il n'était pas suffisamment instruit dans les matières religieuses pour les traiter dans ses écrits, il s'attacha au droit romain comparé avec la jurisprudence d'Allemagne, et il publia, sur ce sujet, qu'il possédait à fond, des ouvrages utiles et savants. Peu après sa conversion, il fut nommé professeur de droit romain à l'université d'Erfurt; et la ville, qui eut souvent recours à ses lumières, le choisit pour un de ses magistats. En 1712, il publia l'Analyse de ses ouvrages. Les plus remarquables sont : I. *Series dichotomica titulorum in Institutionibus imperialibus conspicuorum, docentium æquè ac discentium usui inservire apta, necnon nexus dichotomicus doctrinarum in examine juris feudalis Stryckiano contentarum*, Erfurt, 1707, in-fol. II. *Conspectus dichotomicus juris feudalis atque publici romano-germanici; tanquam prodromus edendæ uberioris dictorum jurium explanationis, genuinæ disciplinarum practicarum methodo, per promissam con-*

nexionem accomodatus, in usum collegiorum desuper instituendorum, Erfurt, 1717, in-fol. III. *Genuina perspicuitas Institutionum Justiniani, mediante quâ earumdem textus tùm paraphrasticè, cùm analyticè, enm in modum illustratur, ut casus inibi obvenientes, præsertim in materiâ contractuum, delictorum et actionum, teutonicè proponantur, posteaque tàm ex jure veteri, quàm secundùm usum fori hodiernum, nervosè decidantur, nec minus formulæ actionum in textu recensitarum stylo germanico in foris usitato conformes communicentur*, Erfurt, 1725, in-4°. Treiber mourut à Erfurt le 9 août 1727. G—Y.

TREILHARD (JEAN-BAPTISTE), né à Brive dans le Bas-Limousin, d'un père qui était avocat dans cette petite ville, vint exercer la même profession au parlement de Paris, et s'y fit connaître par des talents assez distingués. Ses plaidoieries pour sa ville natale contre la maison de Noailles, et plusieurs *Factum* qu'il publia lors des contestations qui s'élevèrent entre les diverses branches de la famille Montesquiou, commencèrent sa réputation : elle s'agrandit successivement et lui procura la plus riche clientelle. Lors de l'institution du parlement *Maupeou* (1770), il s'éloigna du barreau, et n'y reparut qu'au retour des anciens magistrats. C'est alors qu'il fut investi d'une grande confiance : la maison de Condé l'appela dans son conseil; la ferme et la régie générales le choisirent pour leur avocat. Il fut même nommé inspecteur des domaines; enfin Treilhard avait déjà réuni tous les éléments de la fortune, lorsque la révolution éclata et le choisit pour un de ses favoris. Élu député aux états-généraux par la ville de Paris, il parut d'abord vouloir se ranger dans le parti véritablement royaliste, comme son collègue Thouret (*V.* ce nom), et il est à croire que si, comme lui, il changea de système, ce fut par les mêmes considérations : mais l'avocat limousin, plus heureux et plus adroit que l'avocat normand, sut se glisser à travers les dangers avec une admirable dextérité, échapper aux terribles catastrophes qui frappèrent successivement tous les partis, et arriver au faîte des grandeurs, lorsque le malheureux Thouret ne parvint qu'à l'échafaud. Un ami de collége de Treilhard, qui l'avait suivi dans le monde, disait : « Je n'ai eu que » trois amis; le premier a été pendu, » le second est aux galères; mais » Treilhard, le troisième, se sauve» ra, malgré son écorce épaisse: il a » des ressources dans l'esprit qui le » sauveraient de l'enfer. » Treilhard débuta, dans l'assemblée du tiers-état, par quelques avis modérés sur la réunion des ordres, auxquels on fit peu d'attention : il voulut que le corps législateur ne fût composé que d'une seule chambre, système pour lequel votèrent l'extrême droite et l'extrême gauche de l'assemblée. Le parti intermédiaire opinait pour deux chambres, telles à-peu-près qu'elles ont été instituées par la Charte de Louis XVIII. En faisant attention à ce qui s'est passé depuis dans nos assemblées représentatives, cette particularité mérite d'être remarquée. Quelques historiens, et le Moniteur lui-même ou plutôt l'Introduction (1) de ce jour-

(1) Le journal le Moniteur ne parut que dans les premiers jours du mois de novembre 1789, lorsque l'assemblée vint tenir ses séances à Paris; et c'est à Versailles que la question du *veto* fut discutée et décidée. Ce qu'on appelle l'Introduction fut imprimé long-temps après, sur des notes et des renseignements qu'on peut soupçonner d'inexactitude.

nal, que prennent pour guide la plupart des écrivains qui parlent de la révolution, ont publié que, lorsqu'il fut question des droits à réserver au roi dans la constitution nouvelle, Treilhard vota pour le *veto suspensif*: c'est une erreur. Le rédacteur de cet article était présent à toute la discussion qui eut lieu sur cette matière, et il peut certifier que Treilhard prononça un discours assez long et très-bien raisonné, en faveur du *veto* absolu. Mirabeau s'était déjà prononcé pour cette opinion, en déclarant que, quand bien même le roi se contenterait du *veto* suspensif, comme ce malheureux prince l'avait résolu d'après le conseil de Necker, il ne faudrait pas moins, dans l'intérêt de la monarchie, lui accorder le *veto* absolu. Il paraîtrait que ce fut alors que, voyant la monarchie perdue, Treilhard prit une route différente. Les attaques les plus violentes qui depuis les mots fameux *écrasons l'infâme* n'ont cessé d'être dirigées contre les ecclésiastiques de toutes les classes, étaient alors dans toute leur force : un comité fut établi pour dissoudre le premier ordre de la monarchie; Treilhard en fut membre, et fit, contre le clergé, une multitude de rapports et de propositions extrêmement violentes. On sent bien que nous ne pouvons le suivre dans un pareil travail. Nous ne rapporterons, à cet égard, qu'une seule particularité. L'abbé de Montesquiou avait obtenu que les religieux qui voudraient continuer à vivre dans leurs cloîtres en auraient la faculté. Treilhard voulut qu'ils y fussent privés de la jouissance des jardins, ou que la valeur des fruits fût déduite de leurs modiques pensions. Cet avocat fut encore un des députés constituants qui insistèrent le plus pour que les actes de naissance, de mariage et de décès fussent exclusivement reçus par les autorités municipales, et que les cérémonies religieuses ne fussent que facultatives. Le 2 juillet 1791, il sollicita pour Voltaire les honneurs du Panthéon, qui furent décernés avec la plus grande solennité. Voulant donner plus de poids à sa motion, il rappela que, dès l'année 1764, le philosophe de Ferney *avait prédit la révolution qui dans ce moment régénérait la France.* Treilhard fut porté à la présidence, à cette époque; et, le 3 septembre, il fit partie de la députation qui présenta la nouvelle constitution à Louis XVI. Lorsque le monarque harangua l'assemblée, en lui annonçant son acceptation, Treilhard, emporté par un enthousiasme qui ne lui était pas très-naturel, s'écria : *Ah! voilà un discours qui est digne d'Henri IV.* Pendant la session de l'assemblée législative, il fut président du tribunal criminel de Paris, près duquel Robespierre était accusateur public. Sous un tel accusateur, cette cour n'était que la sauvegarde des brigands : le crime n'avait rien à redouter. Le président y fut, pour ainsi dire inaperçu : il se contenta de laisser faire, sans agir personnellement; et l'on appela cela de la prudence. Il est certain que Robespierre, avec qui il communiquait chaque jour, n'eut jamais avec lui aucune altercation, et ne le désigna point parmi ses victimes. Après la révolution du 10 août, Treilhard fut député à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Dans le procès du roi, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis. Ce premier vote le sépara des Girondins, lui mérita la faveur de Robespierre, et il devint son agent contre le parti proscrit. Au

mois de juin 1793, il fut envoyé à Bordeaux, avec son collègue Mathieu, pour dissoudre le parti qui s'était formé en faveur des victimes de la révolution du 31 mai : il n'eut point de succès, et fut même arrêté; mais presque aussitôt remis en liberté, puis rappelé pour faire place à des missionnaires plus énergiques (*V.* Tallien). Avant la défection de Dumouriez, il avait aussi été envoyé en Belgique, où il avait fait peu de sensation, s'occupant plus de sa sûreté personnelle que des conquêtes de la propagande. A son retour, le 6 avril, il fut nommé membre de l'odieux comité de salut public : on ne sait quelle fut sa conduite dans l'intérieur de cette caverne. Cependant il fut assez modéré, pendant le temps appelé de la terreur, et n'est point cité parmi cette bande de tyrans qui épouvantèrent l'Europe; il garda le silence pendant les six premiers mois de 1794, si féconds en événements funestes, et ne reparut qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). A cette époque, il fut de nouveau nommé membre du comité de salut public, et se chargea de la plupart des rapports que Barère faisait auparavant. Il y fut moins charlatan et moins ridicule; mais les temps étaient bien changés. La presse, surtout dans les journaux, faisait trembler les révolutionnaires. Ce fut Treilhard qui fit échanger Madame Royale, alors détenue au Temple, contre les députés prisonniers en Autriche. Après la dissolution de la Convention, il devint membre du conseil des Cinq-Cents, où il fut un des plus déterminés champions du parti révolutionnaire. Sur la fin de décembre 1795, il présida le conseil, et le 21 janvier 1796, prononça sur le supplice de Louis XVI un discours très-emphatique. A la même époque, il fit décréter la peine de mort contre les provocateurs à la royauté; défendit la loi du 3 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés, et fit annuler la nomination de Jean-Jacques (2) Aymé. La carrière législative de Treilhard se termina en 1797. Les élections de cette année ayant toutes été faites par les royalistes, il fut envoyé à Lille, pour suivre, avec lord Malmesbury, des conférences pour la paix avec l'Angleterre. Au mois d'octobre il fut désigné pour l'ambassade de Naples, puis envoyé à Rastadt. Il y resta peu, et évita la catastrophe qui frappa Roberjot, Bonnier et Jean Debry (*V.* Roberjot). Au mois de mai 1798, il fut porté au Directoire, puis chassé de cet emploi éminent au mois de juin 1799 (30 prairial an VII), par le conseil des Cinq-Cents, où dominait le parti des Jacobins. Merlin, devenu directeur, par la révolution du 18 fructidor, et La Réveillère (*V.* ce nom au Supplément), qui était membre de cette autorité depuis son établissement, partagèrent sa disgrace (3). Treilhard prit assez gaîment sa mésaventure, et en rit lui-même avec le public, annonçant à ses successeurs une pareille destinée. En effet, trois mois plus tard, Buonaparte, revenu d'Égypte, chassa du palais directorial ceux qui en avaient chassé Treilhard. Celui-ci se prononça pour le nouveau

(2) C'est par erreur qu'on a donné à ce député le prénom de Job.

(3) On rit de tout en France, même au milieu des plus accablantes infortunes. Lors de l'expulsion des trois directeurs, on afficha dans les rues de Paris une caricature qui représentait Treilhard et Merlin portant sur un brancard leur collègue La Reveillère, bossu et contrefait, ayant sur sa poitrine un gros sac d'argent, avec cette inscription : *Nous emportons le magot.*

gouvernement, qui le nomma successivement vice-président et président du tribunal d'appel de Paris, puis conseiller-d'état. En 1804, il présida le collége électoral de la Corrèze, qui était son département, et fut nommé, en 1806, grand-officier de la Légion-d'honneur. En sa qualité de conseiller-d'état, il prit beaucoup de part à la rédaction du Code civil, et aux diverses lois, réglements et sénatus-consultes qui parurent à cette époque; et l'on doit convenir que, dans tous ces travaux, il montra beaucoup de connaissances et de sagacité. On a dit trop de bien et trop de mal de ce jurisconsulte: c'était au fond un honnête homme que la peur entraîna dans l'abîme révolutionnaire. Il voulut un moment être juste et sage; mais il n'en eut pas le courage. Sous un gouvernement habile et ferme, il eût fourni honorablement sa carrière d'avocat: il y eût été moins opulent peut-être, mais surement plus estimé et plus heureux. Il mourut à Paris, le 1er. décembre 1810. B—v.

TRELLON (Claude de), poète (ou rimeur) et militaire au seizième siècle, a été tiré d'un long oubli par l'abbé Goujet (*Bibl. franç.*, XIII, 375-395), qui croit que Trellon commença à servir fort jeune sous La Valette, dans le Piémont, en Languedoc et dans la Guyenne; qu'il servit pareillement sous MM. de Nemours, de Guise et de Joyeuse, et qu'il était attaché au dernier lorsque celui-ci fut tué en 1587 (*V.* Joyeuse, XX, 80-81). Goujet croit encore que Trellon était d'Angoulême; mais il ne peut donner la date de sa mort. En revanche, il parle avec détail de ses ouvrages qui ont eu huit à dix éditions; la première intitulée : *Le premier livre de la flamme d'amour, avec l'Histoire de Padre Miracle, et de l'Amant fortuné, en prose, plus diverses poésies*, est de Paris, Langelier, 1591, in-8°.; une réimpression de Lyon, 1592, in-8°. fut, comme l'édition de 1591, donnée à l'insu de l'auteur, qui désavoua plus tard l'*Histoire de Padre Miracle*. Il paraît que Trellon fut aussi étranger à l'édition publiée sous le titre d'*OEuvres poétiques*, Lyon, 1594, in-12; du moins ce n'est pas lui qui parle dans l'Épître dédicatoire au duc de Guise. Le Catalogue de La Vallière, seconde partie, n°. 13042, cite une édition de 1595, in-12. Une autre édition, sous le titre de la *Muse guerrière*, est de 1597, in-12. Enfin l'auteur, mécontent de voir paraître sous son nom des ouvrages qu'il n'avait point faits, ou qu'il ne voulait pas avouer, donna *le Cavalier parfait, du sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses OEuvres*, Lyon, 1597, in-12; l'édition de 1605, in-12, présente quelques différences. Le Catalogue Méon, 1803, in-8°., n°. 1662 et 1663, mentionne une édition de la *Muse guerrière*, 1604, in-12, et une du *Cavalier parfait*, Lyon, 1614, 2 vol. in-12. Trellon avait été ligueur, et l'on vit paraître, sous son nom, le *Ligueur repenti*; mais il renia cette pièce en disant :

Car je fus bien *ligueur*, mais non pas *repenti*.

Sur ces mots Goujet n'hésite pas à regarder le *Ligueur repenti*, comme d'un autre auteur. Toutefois on ne doit pas oublier que les serments, les désaveux, et les éloges des poètes ne sont pas des articles de foi. A. B—t.

TREMBECKI (Michel), chambellan du roi de Pologne Stanislas-Auguste, fut un des meilleurs, peut-

être le premier des poètes de sa nation : grandeur et originalité dans les idées, richesse d'images, pompe et harmonie d'expressions, il a tout ce qui constitue le talent le plus distingué : on pourrait cependant lui reprocher quelques inégalités. Il est à desirer qu'une main habile rassemble et publie ses ouvrages, dont la majeure partie est inédite, et dont ce qui a paru à diverses époques est resté épars. On connaît de lui une belle traduction en vers du quatrième livre de l'Énéide; celle de l'Enfant prodigue de Voltaire; de petits Poèmes, des Odes, des Épîtres et des Fables. Il a dû laisser dans ses papiers une grande histoire de Pologne, en latin et en polonais, dont il s'est long-temps occupé. Pour donner une idée de la vigueur de ses conceptions, nous présenterons la traduction littérale d'une de ses belles strophes où la pensée est revêtue de tout le charme et de tout le coloris de la poésie : « Ainsi, lorsque dans » la jeunesse du temps, la mère des » choses répandait d'immenses lar- » gesses sur les êtres animés, elle » distribua aux autres la force et les » armes : l'homme, doué d'un peu » de lumière, resta nu au milieu » d'eux. On crut que notre forme » périrait la première. Le lion l'ef- » frayait de sa dent, l'éléphant de » sa trompe, le taureau de ses cor- » nes.... L'animal faible, mais qui » reçut la raison en partage, mangea » le bœuf, monta l'éléphant et se » revêtit de la peau du lion. »

M—I.

TREMBLAY. *Voy.* FRAIN et JOSEPH.

TREMBLAYE (chevalier DE LA), né, dans l'Anjou, en 1739, n'est plus connu que par les vers que lui adressa Voltaire, et par la mention qui est faite de lui en quelques endroits de sa correspondance. La Tremblaye, qui était allé visiter, en 1764, Ferney et son patriarche, en recevait, de temps à autre, des lettres qui lui *tournaient la tête de vanité* (Lettre de d'Alembert, du 3 janvier 1764). Voltaire même lui donna ses *OEuvres* en 1770. Tout cela n'a pas tiré La Tremblaye de l'obscurité; on sait seulement qu'il est mort en 1807. On a de lui : I. Des *Poésies*, dans divers Recueils. II. *Sur quelques contrées de l'Europe*, 1788, 2 vol. in-8°., en prose, mêlée de vers. III. *OEuvres posthumes*, 1808, 2 vol. in-12. Le tome premier contient *Amable et Jeannette*, poème en quatre chants, des contes, dix-huit fables, etc.; le tome second se compose de *Lettres sur l'histoire de France*, et de *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*. L'éditeur n'a donné aucune notice sur son auteur, dont même il écrit le nom : *Latramblaye*. A. B—T.

TREMBLEY (ABRAHAM), célèbre naturaliste, naquit en 1700, à Genève, de parents jouissant de l'estime publique, mais peu favorisés de la fortune. Il fit d'excellentes études au collége de sa ville natale, et se distingua par ses dispositions pour les mathématiques. En terminant ses cours, il soutint une thèse, très-applaudie, sur les principes du calcul de l'infini, qui n'avaient point encore été présentés dans tout leur jour. Son père le pressait de se préparer au saint ministère par l'étude de la théologie; mais ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il résolut de voyager pour perfectionner ses connaissances et trouver un emploi. Accueilli par le comte de Bentinck, résident anglais à la Haye, il se chargea de l'éducation de ses

enfants. Il employait ses loisirs à cultiver l'histoire naturelle, dont les ouvrages de Réaumur lui avaient inspiré le goût. Pendant l'été de 1740, se trouvant à la campagne avec ses élèves, il aperçut, pour la première fois, le polype à bras, dans le fossé du château. Cet animal avait été vu par Leuwenhoeck, et dessiné par Jussieu; mais c'est à Trembley qu'il était réservé de faire connaître ses mœurs, ses habitudes et sa singulière organisation. Dans ce but, il consacra près de quatre ans à des observations qui démontrèrent jusqu'à l'évidence que le Polype, confondu jusqu'alors avec les herbes marécageuses, était réellement doué de l'animalité. Par une suite d'expériences ingénieuses, et qui prouvent non moins de sagacité que de patience, il parvint à s'assurer des moyens que le Polype emploie pour sa nutrition. Il le vit étendre ses bras comme autant de filets, saisir des insectes et même de petits poissons, les introduire dans l'ouverture qui lui sert de bouche, et les rejeter après s'en être approprié la substance. Il reconnut aussi la propriété si surprenante qu'a cet animal de se reproduire de boutures comme une plante, et de se multiplier à l'infini sous l'instrument qui le divise, de manière que chaque tronçon devient un Polype parfait. Réaumur, auquel il faisait part de ses admirables découvertes, s'empressa de les annoncer (*V.* Réaumur, XXXVII, 202), ainsi que Bonnet. Encouragé par les suffrages de ces deux grands naturalistes, Trembley consentit enfin à mettre au jour le résultat de ses observations; mais il ne se dissimulait pas que le lecteur le plus intelligent aurait peine à deviner ses expériences, sans le secours des planches. Il eut le bonheur de trouver un dessinateur tel qu'il pouvait le desirer dans Lyonnet (*V.* ce nom, XXV, 532), qui, s'étant mis, en moins d'un mois, au fait des procédés de la gravure, exécuta lui-même les huit dernières planches. L'ouvrage de Trembley parut en 1744, à Leyde, in-4°., sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de Polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes*, avec treize planches. Il fut réimprimé la même année, à Paris, 2 vol. petit in-8°., fig., et il a été traduit en allemand par Goze, Quedlinbourg, 1791, grand in-8°. Le premier Mémoire contient la description détaillée du Polype; le second traite des moyens qu'il emploie pour se nourrir, ainsi que des phénomènes de sa nutrition et de sa digestion; le troisième, de sa génération; et enfin le quatrième offre la suite des expériences faites par Trembley sur cet animal, dont la découverte lui assure une réputation durable. Trembley suivit son protecteur à Londres, où la société royale s'empressa de l'admettre dans son sein. Dans le voyage qu'il fit ensuite à Paris, il reçut de Réaumur, de Jussieu et des autres naturalistes l'accueil qu'il méritait; et l'académie des sciences le nomma son correspondant. Le duc de Richmond se l'étant attaché comme gouverneur, il parcourut, avec son élève, l'Allemagne et l'Italie, portant partout l'esprit d'observation qui le caractérisait, et se conciliant l'affection de tous les savants par sa douceur, sa modestie et son obligeance. De retour à Genève, en 1757, il ne tarda pas de se marier, et il eut le bonheur de trouver, dans la compagne qu'il s'était choisie, une femme digne de lui. Il devint membre du grand conseil, et fit partie de la commission chargée de l'approvi-

sionnement : cette charge lui fournit les moyens d'étudier les insectes qui détruisent les bleds ; et il parvint à prévenir, en partie, les dégâts qu'ils occasionnent. Les soins qu'il devait à sa famille, et l'étude de l'histoire naturelle partageaient tous ses loisirs. Citoyen plein de zèle, il ne négligea rien pour faire cesser les troubles qui désolaient sa patrie ; et ce fut un chagrin très-vif pour lui de ne pouvoir y réussir. Trembley mourut le 12 mai 1784, emportant les regrets et l'estime de tous les partis. Outre son ouvrage sur les Polypes, auquel il doit toute sa célébrité, et des *Mémoires* dans les *Transact. philosophiq.*, sur des questions d'histoire naturelle, on a de ce savant : I. *Instructions d'un père à ses enfants sur la nature et la religion*, Genève, 1775, 2 vol. in-8°. II. *Instructions d'un père à ses enfants sur la religion naturelle et révélée*, ibid., 1779, 3 vol. in-8°. III. *Instructions d'un père à ses enfants sur le principe de la religion et du bonheur*, ibid., 1782, in-8°. Ces trois ouvrages sont utiles aux jeunes gens. Senebier a publié l'Éloge de Trembley dans l'*Hist. littéraire de Genève*, III, 179-92. On a : *Mémoire historique sur la vie et les écrits d'Abraham Trembley*, Neufchâtel, 1787, in-8°. W—s.

TREMELLIUS (Emmanuel), né de parents juifs, à Ferrare, vers l'année 1510, embrassa la religion catholique, d'après les insinuations du cardinal Polus et de Marc-Antoine Flaminius. Les discours et l'exemple de Vermigli (*V.* Pierre Martyr, XXVII, 536) en firent par la suite un partisan de la réforme, ce qui prouvait en lui l'absence de tout sentiment religieux. Ce dernier changement l'obligea de quitter l'Italie, où les protestants étaient exposés à la rigueur de l'inquisition. Il s'attacha aux pas de son maître Vermigli, qu'il suivit à Strasbourg et en Angleterre. Après la mort d'Édouard VI, en 1553, il revint en Allemagne et professa publiquement à Hornbach et à Heidelberg. Une femme qu'il avait épousée en France lui fit prendre la résolution de se retirer à Metz. Il y vécut quelque temps, avant d'accepter une chaire d'hébreu à Sedan, où il mourut en 1580. On prétend qu'il était retourné à la religion de ses pères. Nous avons de lui : I. *Targum in duodecim prophetas minores*, Heidelberg, 1567, in-8°. Cette version latine du Targum n'est point à dédaigner; on la retrouve dans la plupart des éditions de la Bible de Tremellius. II. *Novum Testamentum ex Syriaco latinum*, 1579 et 1621, in-4°. Les quatre Épîtres canoniques et l'Apocalypse n'y sont pas. Génébrard et quelques autres critiques ont prétendu que Tremellius s'était approprié le travail de Lefèvre de la Boderie; mais François Junius (l'ancien) a démontré (1) que cela ne pouvait pas être, puisque la Version de Tremellius avait été imprimée au moins trois ans avant celle de la Boderie, qui ne parut qu'en 1583. Les docteurs de Louvain et de Douai l'ont adoptée en la corrigeant. III. *Biblia sacra, id est*, 1°. *Libri quinque Moschis latini recens ex hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati*, Francfort, 1575 in-fol.; 2°. *Libri historici*, etc., ibid., 1576; 3°. *Libri poetici*, etc., ibid., 1579; 4°. *Libri prophetici*, ibid., 1579; 5°. *Libri apocryphi... cum notis*

(1) *Opera theologica*, in-fol., t. II, p. 1-98 et suiv.

brevibus Francisci Junii, ibid., 1579. Cette première édition de la Bible de Tremellius, comme l'on voit, ne renfermait point encore le Nouveau Testament; il se trouva dans celles qui la suivirent de 1581 à 1703. Après la mort de Tremellius, son collaborateur, François Junius ou *Du Jon*, fit tellement de corrections et de changements à la *Bible*, que les dernières éditions ne ressemblent pas du tout aux premières. Depuis Junius, plusieurs protestants se sont encore permis de la retoucher, sans la rendre meilleure. Drusius fut un des premiers à la condamner. Constantin L'empereur déclara qu'il était obligé de s'en éloigner, parce que Tremellius et Junius avaient une certaine manière de traduire qui les jetait souvent dans l'erreur. C'est aussi le sentiment de Richard Simon, qui ajoute : « La diction de Tremellius est affectée et remplie de défauts; il met presque toujours des pronoms relatifs où il n'y en a point dans l'hébreu. On voit aussi dans cette Version certains mots ajoutés pour exprimer le sens plus fortement; ce qui est quelquefois sujet à l'illusion. Il y en a d'autres qui sont traduits d'une façon singulière, et qui n'est pas commune... Les auteurs de cette Version se sont trop émancipés en beaucoup d'endroits. » *Histoire critique du Vieux Testament*, pag. 527. *Voy.* Teissier, *Éloges des hommes savants*, III, 178, et Gerdes, *Specimen Italiæ reformatæ*, pag. 341.

A—G—S et L—D—E.

TREMOILLE ou TRIMOUILLE (LOUIS II du nom, sire DE LA), vicomte de Thouars, prince de Talmont, né en 1460, était le fils de Louis de La Tremoille et de Marguerite d'Amboise; il contribua, plus qu'aucun autre, au lustre de sa famille, l'une des plus anciennes du royaume, et qui tire son nom de la terre de la Tremoille en Poitou. Dès l'âge de vingt-sept ans, ses talents lui méritèrent le commandement des troupes que Charles VIII envoya contre le duc de Bretagne : à la tête de cette armée, La Tremoille gagna, en 1488, la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où il fit prisonniers le duc d'Orléans, depuis Louis XII, et le prince d'Orange. Les succès qui suivirent cette glorieuse journée amenèrent le traité de Sablé, par lequel le duc François II se vit contraint de rendre hommage de ses états au roi. La Tremoille repassa dans cette province en 1491, et hâta, par le siége de Rennes, le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, qui réunit la Bretagne à la France. Les guerres d'Italie ouvrirent un nouveau champ à ses talents. On le vit, en 1495, faire transporter, avec des peines incroyables, l'artillerie française à travers l'Apennin, excitant les travailleurs de la voix et du geste, et portant lui-même deux boulets de canon. Lorsqu'il vint saluer le roi après le succès de cette pénible corvée, ce prince fut quelque temps sans le reconnaître, tant il avait le visage noirci et brûlé. La victoire de Fornoue, où il commandait le corps de bataille, lui valut la lieutenance-générale du Poitou, de l'Angoumois, de l'Aunis, de l'Anjou et des Marches de Bretagne. A l'avénement de Louis XII au trône, quelques courtisans voulurent exciter ce prince contre La Tremoille, qui, après l'avoir fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, semblait avoir cherché à le mortifier, en faisant exécuter sous ses yeux plusieurs officiers pris les armes à la

main contre le roi; le monarque fit cette mémorable réponse : *Un roi de France ne venge point les querelles d'un duc d'Orléans. Si La Tremouille a bien servi son maître contre moi, il me servira de même contre ceux qui seraient tentés de troubler l'état.* (*V.* Louis XII). Deux ans après, Louis lui confia le commandement de l'armée d'Italie. La Tremoïlle conquit la Lombardie, obligea les Vénitiens de lui livrer le duc Louis Sforce de Milan et son frère. Au retour, il eut pour récompense le gouvernement de Bourgogne, et fut fait amiral de Guienne, puis de Bretagne. Chargé, en 1503, de faire la conquête du royaume de Naples, cette expédition manqua, parce qu'on l'obligea de perdre un temps précieux aux environs de Rome, pour favoriser l'ambition du cardinal d'Amboise, qui aspirait à la papauté. Lorsqu'il fallut agir, une maladie le ramena en France. La Tremoille donna de nouvelles preuves de valeur à la journée d'Agnadel, en 1509, sous les yeux de son maître : il se laissa surprendre, et fut battu en 1513, par les Suisses, à Novare; mais il sut bien rétablir sa gloire la même année, par ses sages dispositions pour défendre, sans troupes, la Bourgogne contre les vainqueurs, et par l'adresse avec laquelle il leur fit évacuer cette province, au moment où elle ne paraissait pas pouvoir échapper à leur invasion. Deux ans plus tard, il combattit contre les Suisses à la bataille de Marignan, avec l'intrépidité d'un guerrier qui voulait réparer l'affront de Novare. Il y perdit son fils, le prince de Talmont, qui donnait les plus belles espérances. Pendant les années 1522 et 1523, il défendit, avec peu de troupes, la Picardie contre les armées combinées de l'empire et de l'Angleterre, sans se laisser entamer. Enfin, il termina glorieusement sa carrière, en 1525, à la bataille de Pavie, livrée contre son avis, et dans laquelle il fut percé d'une balle au cœur, en donnant les plus grandes preuves de valeur. Ce grand homme servit honorablement sous quatre rois : Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier. Il fut tantôt puissant à la cour, tantôt disgracié; mais toujours respecté dans l'une et l'autre fortune. Il avait quarante mille livres de revenu de son patrimoine; il les laissa à son petit-fils, sans les avoir accrus ni diminués. On l'honora du beau nom de *Chevalier sans reproche*, et il méritait ce glorieux titre. Il prit pour devise une roue, avec ces mots, *sans sortir de l'ornière* : jamais effectivement il ne gauchit dans le chemin de l'honneur. Également habile dans le cabinet et à la tête des armées, il s'acquitta de plusieurs négociations, auprès d'Anne de Bretagne, de Maximilien, roi des Romains, du pape Alexandre VI et des Suisses. Il fut encore chargé de négocier l'affaire du concordat avec le parlement. Jean Bouchet a écrit sa vie. Il avait épousé, en 1485, Gabrielle de Bourbon, fille de Louis de Bourbon Ier., comte de Montpensier, princesse aussi distinguée par son esprit et sa vertu que par sa haute naissance, et qui nous a laissé plusieurs ouvrages de piété. (*Voy.* Talmont, XLIV, 447). — François de La Trémoille, petit-fils de Louis II, épousa, en 1521, Anne de Laval, fille de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, qui apporta dans la maison de La Tremoille ses prétentions sur la couronne de Naples, que ses descendants ont fait valoir aux congrès de Muns-

ter, de Nimègue et de Riswick, et qui leur fait accorder le titre d'altesse dans les pays étrangers. Foucher avait composé une Histoire de cette maison, qui n'a pas vu le jour (*V.* FOUCHER, XV, 332). T—D.

TREMOILLE (HENRI-CHARLES, duc DE LA), *prince de Tarente*, était fils de Henri duc de La Tremoille, et de Marie de la Tour-d'Auvergne, et naquit à Thouars, le 17 décembre 1620. Son père étant rentré dans le sein de l'Église par une abjuration solennelle, le fit instruire des vérités de la religion; mais sa mère, protestante zélée, ne négligea rien pour préparer son retour au culte de ses ancêtres. Il fut presque continuellement malade dans son enfance; sa santé s'étant fortifiée à l'âge de sept ans, il fut placé chez les Jésuites, au collége de Poitiers; et avec le secours d'un précepteur attentif, il apprit bientôt les éléments de la langue latine, le dessin et les mathématiques. Dès qu'il eut terminé ses exercices, il résolut d'aller en Hollande faire ses premières armes, sous le prince d'Orange (Frédéric-Louis), son grand oncle. Certain que sa mère ne consentirait point à son départ, il s'enfuit avec son valet-de-chambre, et arrivé à Dieppe, se jeta dans le premier vaisseau dont le capitaine voulut bien le recevoir. Ce bâtiment avait sa destination pour l'Angleterre, et La Tremoille y resta deux mois malade, avant de pouvoir passer en Hollande. Il y fut accueilli de la manière la plus affectueuse par le prince d'Orange, qui lui promit de le regarder comme son propre fils. Peu de temps après, il fut désigné pour accompagner le prince Guillaume en Angleterre, et assister à son mariage avec la fille aînée du malheureux Charles Ier. N'étant pas prêt au départ du vaisseau sur lequel il devait s'embarquer, il prit un bateau pour le rejoindre, et ne l'atteignit qu'après avoir couru plusieurs fois le risque d'être submergé. A Londres, il eut une vive querelle avec le comte Henri de Nassau, et il l'aurait terminée sur-le-champ par un duel, si l'on ne fût venu les séparer. A son retour en Hollande, le prince d'Orange, instruit de ce qui s'était passé, lui donna l'ordre de se rendre à Nimègue, et envoya son adversaire à Graves, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le moyen de les réconcilier. Le duc de La Tremoille ayant fait la campagne de 1640, comme volontaire, obtint un régiment de cavalerie, et acquit bientôt la réputation d'un excellent officier. Il avait conçu l'amour le plus vif pour la princesse d'Orange, qui partageait ses sentiments; et comme il était rentré dans la religion réformée, il ne prévoyait aucun obstacle à leur union. Cette princesse fut pourtant mariée au fils de l'électeur de Brandebourg. Le chagrin qu'il en éprouva, et la mort du prince d'Orange (1647), le décidèrent à quitter la Hollande, pour revenir dans sa famille. Peu de temps après, sa mère lui fit épouser la princesse Amélie, fille du landgrave de Hesse-Cassel. Avec l'agrément du roi, il leva deux régiments, l'un d'infanterie et l'autre de cavalerie, et se montra dévoué aux intérêts de la cour; mais irrité de n'avoir pu tirer du cardinal Mazarin que *de belles paroles et des promesses sans effet*, il entra dans la ligue des princes contre le premier ministre, et prit l'engagement de faire déclarer en leur faveur les villes de la Saintonge et du Poitou, dans lesquelles il avait des intelligences. La Tremoille se signala

dans les guerres de la Fronde : au combat du faubourg Saint-Antoine, il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon; l'armée des princes ayant été forcée de se replier, il enleva plusieurs villes de Champagne aux troupes du roi; mais il ne put pas les conserver : manquant d'argent, et le prince de Condé ne pouvant lui en donner, il fit un voyage en Hollande, et en rapporta quelques sommes qui lui suffirent pour apaiser ses créanciers. Il rejoignit l'armée des princes, en Picardie, et fut chargé de diriger le siége de Rocroy. Après la prise de cette place (1653), voyant l'armée s'affaiblir de jour en jour par la mauvaise disposition des Espagnols, il obtint du prince de Condé la permission de se retirer en Hollande. Fatigué bientôt d'une vie oisive, il sollicita l'autorisation de rentrer en France, et revint à Paris, sur la fin de l'année 1655. L'accueil qu'il reçut de la reine-mère et du roi lui causa beaucoup de surprise et de plaisir; mais il n'en restait pas moins attaché par la reconnaissance au prince de Condé, et il ne voulut jamais consentir à rien faire contre ses intérêts. Mazarin, furieux de sa résistance à ses vues, le fit arrêter à Compiègne, où il s'était rendu pour avoir une explication avec le ministre, et il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où il resta plusieurs mois au secret. Il n'obtint sa liberté qu'à la condition de sortir du royaume; mais cet ordre fut révoqué, et il lui fut permis de se retirer dans ses terres en Poitou. Les troubles qui éclatèrent dans cette province ayant donné des inquiétudes à la cour sur la présence du duc de La Tremoille au milieu des mécontents, il reçut l'ordre de se rendre à Auxerre, puis à Laval, où il resta jusqu'à la paix des Pyrénées. Des affaires l'ayant appelé en Allemagne, en 1663, il voulut passer par la Hollande, pour y revoir ses anciens amis; mais les états profitèrent de cette circonstance pour lui faire accepter le titre de général, et l'employèrent utilement dans la guerre qu'ils eurent bientôt à soutenir contre l'évêque de Munster. Il fit un voyage en France, en 1668, pour présider les états de la province de Bretagne, et dans cette circonstance, il se conduisit de manière à mériter l'approbation du roi. Ayant fait agréer, peu de temps après, sa démission aux Hollandais, il revint en France, avec la résolution de se réconcilier avec l'Église romaine. Il fit son abjuration entre les mains de l'évêque d'Angers, au mois d'octobre 1670. Le duc de La Tremoille mourut le 14 sept. 1672, et fut inhumé dans le tombeau de sa famille à Thouars. Il avait laissé, pour l'instruction de son fils aîné, des *Mémoires*, que Griffet a publiés, Liége, 1767, in-12. On y trouve des détails intéressants sur la guerre de la Fronde. Le portrait du duc de La Tremoille est gravé dans divers formats. — TREMOILLE (Charles-Armand-René de LA), mort en 1741, est auteur des paroles et de la musique d'un opéra intitulé les *Quatre parties du monde*, et de diverses chansons imprimées dans les recueils du temps. W—s.

TREMOILLE (CHARLOTTE DE LA). *Voyez* CONDÉ.

TREMOILLE (A. PH.). *Voy.* TALMONT.

TRENCHARD (JEAN), écrivain politique anglais, fils d'un secrétaire-d'état de Guillaume III, naquit en 1669. Sa famille desirant lui faire suivre la carrière des lois, il les étu-

dia d'abord avec succès; mais son goût pour la polémique, et la place de commissaire des *biens confisqués* l'éloignèrent tout-à-fait du barreau. La mort d'un de ses oncles l'ayant rendu possesseur d'un héritage considérable, il se maria, et résolut de se livrer entièrement aux discussions politiques. Il débuta par un pamphlet qui parut en 1698, et qu'il avait composé conjointement avec M. Moyle, sous le titre de: *Argument pour montrer qu'une armée permanente est en opposition avec un gouvernement libre, et absolument destructive de la constitution de la monarchie anglaise*; et la même année : *Histoire succincte des armées permanentes en Angleterre*. Les opinions émises dans ces deux pamphlets trouvèrent des contradicteurs, qui y répondirent par d'autres pamphlets. Au mois de novembre 1720, il publia, sous le nom de *Caton*, avec Thomas Gordon, d'abord dans le *London Journal*, et ensuite dans le *British Journal*, une série de Lettres sur différents sujets relatifs aux affaires publiques. Ces lettres se succédèrent pendant près de trois ans. Elles furent bien accueillies, surtout par les adversaires du gouvernement et de l'Église anglicane. Trenchard attaquait vivement la religion établie, dans quelques-unes de ces Lettres, qu'il avait signées du nom de Diogène. Jean Jackson s'efforça de les réfuter, dans sa *Défense de la liberté de l'homme*. Le docteur Clarke critiqua également les principes de Trenchard; Gordon réunit ses écrits aux siens, et les fit paraître en quatre volumes in-12, sous le titre de *Lettres de Caton*, ou *Essais sur la libert écivile et religieuse et sur d'autres sujets importants*. La quatrième édition porte la date de 1737. On croyait, dans le temps, que lord Molesworth était l'un des principaux auteurs de ces Lettres; mais Gordon assure, dans la dédicace qu'il adresse à Jean Milner, que ce seigneur n'y a pas inséré une seule ligne; et il ajoute que « ce n'est point un ouvrage de parti; qu'il n'a été composé ni dans des vues d'intérêt ou d'ambition, ni pour servir les desseins d'aucune faction, mais uniquement pour attaquer le mensonge et la fausseté partout où on les rencontrerait, en soutenant les principes d'une sage liberté. » Trenchard était membre du parlement pour Taunton dans le comté de Sommerset. Il mourut, le 17 déc. 1723, d'un ulcère dans l'aine. Outre les ouvrages déjà cités, on lui doit encore un pamphlet intitulé le *Whig indépendant*, dirigé contre la hiérarchie de l'Église anglicane, et deux ou trois morceaux inédits, qui devaient être insérés dans les *Lettres de Caton*. Antoine Collyns, dans le Catalogue manuscrit de sa bibliothèque, lui attribue les écrits suivants : I. *Histoire naturelle de la superstition*, 1709. Selon M. Tabaraud, ce livre, traduit en français, par d'Holbach, Londres, 1767, in-12, est rempli de sophismes et de déclamations contre la religion. II. *Considérations sur les dettes publiques*, 1709. III. *Comparaison des proportions de la banque et de la compagnie de la mer du Sud*, 1719. IV. *Lettre de remercîment*, etc., 1719. V. *Pensées sur le bill de la pairie* (*Peerage-bill*), 1719. VI. *Reflexions sur l'ancien whig*, 1719. Gordon a fait l'éloge des vertus et des talents de Trenchard; mais comme ils étaient amis et collaborateurs, il faut se défier de ce jugement. D—z—s.

TRENCK (François, baron de), commandant des Pandours au service d'Autriche, naquit, à Reggio en Calabre, le 1er. janvier 1711, et fut conduit à l'âge de six ans en Slavonie, par son père, qui y possédait de riches domaines. De là il fut ramené en Italie, où, dans un âge si tendre, il assista à la bataille de Melazzio. Son père, nommé gouverneur de Brodi sur les frontières de la Slavonie, le plaça à Vienne, dans un collége, où, par son caractère indomptable, il se fit haïr de ses maîtres et de ses condisciples. Nommé, à l'âge de seize ans, officier dans le régiment de Palfy, il y eut plusieurs duels. Comme son père refusait de fournir à ses folles dépenses, le jeune Trenck demanda de l'argent à un fermier, et irrité de son refus, il lui fendit la tête d'un coup de sabre. Cette affaire n'ayant été assoupie qu'avec peine, en 1738, il entra, comme capitaine, dans un régiment de hussards, que la Russie formait sur les frontières de la Hongrie. A la tête de trois cents hommes, levés à ses frais, il alla joindre l'armée russe, qui se disposait à passer le Bug, et gagna la confiance du maréchal de Munnich, qui la commandait. La nature avait prodigué à Trenck tous les dons extérieurs. Sa taille était de six pieds trois pouces; et dans cette stature gigantesque, il était bien proportionné, d'une figure agréable, et d'une telle force que, d'un coup de sabre, il abattait le bœuf le plus puissant. En combattant il coupait la tête d'un homme à la manière turque, comme si c'eût été, disent ses historiens, une tête de pavot. Connaissant la théorie de l'art militaire, il était bon ingénieur, et voyait au premier coup-d'œil tous les avantages du terrain. Il parlait la plupart des langues vivantes, était bon musicien, enfin comblé de tous les dons naturels; mais, livré à toute la violence de ses passions, il ne gardait aucune mesure. Dans les deux campagnes qu'il fit avec l'armée russe, il se distingua d'une manière brillante: hardi, entreprenant, il était toujours heureux; et au nom seul de Trenck, l'ennemi prenait la fuite. Mais il ne pouvait se plier sous le joug de la discipline. Un jour, croyant avoir un instant favorable, il propose à son colonel de faire marcher son régiment contre les Turcs; et sur le refus de celui-ci, il entre en fureur, et crie à ses soldats: « Que » les braves, s'il y en a, me suivent. » Deux cents hommes s'étant réunis autour de lui, il tombe sur les Turcs, et revient après en avoir fait un carnage affreux, emmenant un grand nombre de prisonniers. Ivre de ce succès, il va droit à son colonel, et le frappe à coups de fouet. On l'arrête: l'issue du procès n'était point douteuse; il fut condamné à passer par les armes. Le jour où devait se faire l'exécution, le général Munnich, qui affectionnait Trenck, vint, peut être à dessein, près de la tente où il était renfermé. « Permettez, géné» ral, s'écrie-t-il, que je monte à » cheval, et que me jetant sur l'en» nemi je cherche une mort glo» rieuse, utile à vos armes. » Le général paraissant indécis, Trenck ajouta: « Voyez, on se bat sous nos » yeux; si de mon sabre j'abats trois » têtes, et que je vous les rapporte, » me pardonnerez-vous? » — Oui. Il se jette sur son cheval, revient avec les têtes de quatre Turcs, attachées à l'arçon de sa selle. Le général l'embrassa, et le nomma major dans le régiment d'Orlow, dragons. Trenck se distingua de la manière la

plus brillante au passage du Bug, du Dniester et du Pruth. Mais peu de temps avant la fin de la campagne, il s'attira un nouveau malheur. Voulant donner sur les Turcs qui harcelaient le régiment, et le colonel ayant refusé d'attaquer, Trenck lui appliqua un soufflet. Il fut condamné à mort, mais, par l'intervention de Munich, la peine capitale fut commuée; il dut être conduit en Sibérie. Il appela de cette seconde sentence; et la cour de Pétersbourg le condamna à six mois de travaux forcés dans la forteresse de Kiow. Il y passa le temps prescrit parmi les malfaiteurs et les scélérats, et revint dans ses terres, en Slavonie. Ne pouvant vivre en repos, il conçut le projet de détruire les bandits qui s'étaient organisés sur les frontières de la Slavonie et de la Turquie. La terreur qu'ils répandaient dans le pays était telle, que les propriétaires leur payaient des contributions. Ils parcouraient librement le pays, armés, se reconnaissant à certaines marques, et avaient jusque-là mis en fuite les troupes réglées que la cour de Vienne avait envoyées contre eux. Voulant les attaquer, Trenck choisit parmi ses vassaux les hommes les plus robustes, les plus déterminés; il les organisa en compagnies de *Pandours*. A leur tête, il tomba sur les bandits, les chassa comme des bêtes fauves à travers les forêts qui leur servaient de repaires, et les traita avec tant de cruauté, qu'ils se réfugièrent par troupes sur le territoire turc. En 1740, les Hongrois ayant pris les armes pour sauver leur reine (Marie-Thérèse), Trenck offrit de lever à ses frais un régiment de Pandours, ce qui fut facilement accordé. Il forma parmi ses vassaux un corps d'environ cinq cents hommes, et, avant de se rendre à Vienne, il se jeta de nouveau sur les bandits, qui, se voyant resserrés entre la Sawe et la Sarsawa, capitulèrent; trois cents d'entre eux entrèrent dans son régiment. La plupart étaient des soldats déterminés: Trenck seul était capable de les soumettre à une certaine subordination. Un jour, comme il les exerçait, une compagnie fit feu sur lui; son cheval tomba. Il court furieux sur cette compagnie, compte un, deux, trois, et coupe la tête au quatrième. Il allait continuer, lorsqu'un chef des bandits sort des rangs, tire son sabre, en criant: « J'ai tiré » sur toi, défends-toi. » Ils s'attaquent, et Trenck le taille en pièces. Devenu plus furieux, il allait poursuivre l'exécution, en décimant chaque quatrième homme. La révolte étant devenue générale, il se précipita au milieu d'eux, taillant à droite et à gauche. L'excès de sa rage les épouvanta; ils tombèrent à genoux, promirent obéissance, et ils tinrent parole. Au mois de mai 1741, Trenck était arrivé, avec son régiment, à l'armée autrichienne, campée dans les environs de Neiss. La capitale de la monarchie était menacée par les Français et les Bavarois; il accourut sur les bords du Danube, et gagna la confiance du prince Charles de Lorraine et du général Kewenhüller. Ayant ouvert le passage à l'armée, il poursuivit l'ennemi jusqu'en Bavière, où il mit tout à feu et à sang. Avec une poignée d'hommes, il s'était emparé de trois passages qui étaient la clef de la Styrie. Le 20 janvier 1742, il prit Deckendorf d'assaut; et le 26 du mois suivant, Reichenhall eut le même sort. Ayant aussi pris Cham d'assaut, il fit mettre le feu à la ville. Les habitants furent brûlés ou égorgés.

Les femmes et les enfants, qui cherchaient à se sauver, étaient conduits sur le pont, d'où on les jetait dans l'eau, après les avoir pillés. Partout où Trenck passait, il n'avait égard ni à la faiblesse des personnes, ni à la sainteté des lieux. On prétend qu'il obligeait ses Pandours à lui céder à bas prix les objets volés, et qu'il les envoyait dans ses terres en Slavonie par des bateaux expédiés sur le Danube. Ayant su que, dans une ville qu'il venait de prendre, un habitant avait caché un tonneau de vingt mille florins, il visite la maison, et dans sa précipitation, il met le feu à quelques livres de poudre, dont l'explosion le renversa par terre, et lui brûla le corps et le visage. Depuis ce moment, sa figure noire, et couverte de cicatrices, lui donnait un air encore plus féroce. Laudon, qui alors était capitaine dans le même régiment, se trouvait à la porte de la maison au moment où cet accident arriva à son colonel. Trenck, l'ayant soupçonné d'en avoir profité pour enlever le trésor, ne cessa de le persécuter. Appelé à Vienne pour rendre compte de sa conduite, il fut arrêté et mis en liberté au bout d'un mois. Il porta le nombre de ses Pandours à quatre mille, avec lesquels on forma, en 1743, un régiment d'infanterie hongroise; il y ajouta six cents housards et cent-cinquante chasseurs, qu'il équipa à ses frais. A la fin de cette première campagne, il avait fait quatre mille prisonniers, et s'était emparé de vingt-cinq canons et de dix drapeaux. Au mois d'août 1742, l'armée autrichienne marcha vers le Rhin. Le 4 septembre, d'après l'ordre du prince Charles, Trenck attaqua, et prit une île du Rhin, vis-à-vis le fort Mortier, et s'y établit. En 1743, il passa le Rhin à la nage avec soixante-dix Pandours, prit d'assaut un fort qui tenait à Philipsbourg, tua de sa main l'officier français qui y commandait, et y laissa garnison; ayant traversé aussi heureusement un second bras du Rhin, il surprit deux régiments de cavalerie bavaroise. L'armée autrichienne passa le Rhin; et Trenck se répandit dans l'Alsace, pour mettre la province à contribution. Au mois de septembre 1744, l'armée prussienne étant entrée en Bohême, le prince Charles fut forcé de repasser le Rhin. Trenck, qui était à l'arrière-garde, fut constamment aux mains avec le chevalier de Belle-Isle, qu'il surprit plus d'une fois. En marchant vers la Bohême, il reprit Neubourg, Sultzbach, Tabor, Budweis et Frauenberg; ce qui le mit de plus en plus en faveur auprès du prince Charles. Il se distingua à la prise de Kossel; mais la bataille de Sorr ou Soraw (14 sept. 1745) lui devint funeste: chargé d'attaquer Frédéric II par ses derrières, il s'arrêta à piller son camp, et eut pour sa part la tente et la vaisselle du roi, qui s'en dédommagea en battant complétement le prince Charles. De là les ennemis de Trenck cherchèrent à le rendre suspect. On l'accusa d'avoir relâché le roi de Prusse, qu'il avait fait prisonnier dans son lit, d'avoir reçu un million de ducats, tandis qu'il pouvait décider le sort de la bataille en poursuivant son attaque, et l'on conclut que c'était à son avidité qu'on devait attribuer la malheureuse issue de la journée et la perte de tant de braves. En arrivant à Vienne, il y trouva vingt-trois de ses officiers, qui étaient devenus ses accusateurs. Le conseil de guerre nommé pour examiner sa conduite écarta la plupart des accusations; il le condam-

na cependant à payer cent vingt mille florins aux officiers qu'il avait arbitrairement chassés du régiment. Au lieu de se soumettre à cette sentence, il s'en alla en Slavonie; mais à son retour à Vienne, Marie-Thérèse lui ordonna de garder les arrêts. Au mépris de ces ordres, il affecta d'aller au théâtre, où il savait que l'impératrice devait se trouver. Voyant dans une loge un de ses accusateurs, il le prend au collet et le jette dans le parterre. L'impératrice indignée le fit arrêter; et ses biens furent séquestrés. Cité devant un nouveau conseil de guerre, le président lui reprocha la bataille de Soraw, perdue par sa faute. Trenck se justifia en montrant un témoignage écrit de la main du prince Charles. Le président s'étant exprimé sur le prince avec mépris, Trenck le saisit, *comme un tigre enlève un chat*, disent ses Mémoires, et si la garde n'était accourue, il l'aurait jeté d'un quatrième étage. Depuis ce moment, il ne parut plus qu'enchaîné. On lui reprocha les cruautés commises à Cham. Il chercha à les justifier, en faisant voir que les habitants avaient coupé les mains à six Pandours faits prisonniers. On l'accusait d'avoir pillé les églises, enlevé les vases sacrés et commis plus de mille sacriléges. Il paraît que sur tous ces points sa justification était faible. La baronne de Lestock, qu'il devait épouser au moment même où il fut arrêté, répandait l'or pour le délivrer. Selon les Mémoires de Trenck, elle gagna l'officier qui le gardait à l'arsenal de Vienne; le prisonnier fit le mort, on le plaça dans un cercueil, et on le conduisit au cimetière; l'officier ayant ouvert le cercueil, donna son manteau à Trenck, qui s'enfuit en Hollande avec la baronne. Il y fut découvert, arrêté et reconduit à Vienne, où l'on instruisit une nouvelle procédure. Condamné à être renfermé dans une forteresse jusqu'à sa mort, on le conduisit à la citadelle de Brunn, où, s'étant lui-même empoisonné, à ce que l'on assure, il mourut le 4 octobre 1749, n'étant âgé que de trente-huit ans. Il avait amassé, par ses pillages, une fortune de deux millions de florins qu'il légua en mourant à son cousin Frédéric Trenck (dont l'article suit); mais, par l'effet de procès assez injustes, elle fut presque entièrement anéantie. La vie de ce guerrier a été écrite par Frédéric Trenck, son cousin. *Voy.* aussi : *Mémoires de François baron de Trenck, commandant des Pandours, cousin de Frédéric baron de Trenck, officier du roi de Prusse, écrits par lui en italien, traduits en français*, Paris, 1788, 2 vol. in-12.

G—Y.

TRENCK (Frédéric, baron de), cousin du précédent, né à Kœnigsberg, le 16 février 1726, d'une famille dont l'illustration remontait à la conquête de la Prusse par les chevaliers Teutoniques, devait à la nature et à l'éducation tous les avantages qui font les hommes supérieurs; mais une fatale circonstance, en l'arrêtant dès le début de la carrière militaire et politique, le réduisit pour le reste de ses jours au rôle d'aventurier. Il était doué d'une belle figure, d'une taille très-élevée (5 pieds 9 pouces), de la force d'un Hercule; ces dons heureux se développèrent chez lui avant l'âge, et il les conserva jusque dans la vieillesse. A treize ans, il possédait les langues et l'histoire anciennes, et se vit en état de passer aux hautes études dans l'université de Königsberg. Il ne s'y fit

pas moins remarquer par son aptitude pour les sciences que par son adresse à tous les exercices. Il eut deux duels à cette époque, l'un à quatorze ans, l'autre à seize, et il blessa ses adversaires, dont l'un était officier. A dix-sept ans, il soutint publiquement ses thèses de philosophie, et fut présenté au roi Frédéric-II, comme l'élève le plus remarquable de l'université. Le comte de Lottum, général-adjudant de ce monarque, frappé des dispositions précoces de Trenck, son jeune parent, le conduisit à Potsdam, où le roi l'engagea à quitter ses études pour embrasser la carrière des armes. Frédéric, dès la première audience, le chargea de répondre en trois langues à diverses dépêches. Satisfait de cette épreuve, il admit Trenck comme cadet dans ses gardes-du-corps : au bout de trois semaines, il l'éleva au grade de cornette, puis, au mois d'août 1743, il le choisit pour montrer la nouvelle manœuvre à la cavalerie silésienne. Enfin toutes les distinctions réservées aux favoris échurent à l'heureux Trenck. Le roi, qui le traitait moins en souverain qu'en père et en ami, le présenta à la savante société qu'il s'était plu à former à Berlin. Voltaire, Maupertuis, Jordan, La Mettrie, Pollnitz, devinrent les amis d'un jeune homme de dix-huit ans, qui était à-la-fois courtisan, militaire et savant. Alors arriva l'aventure qui causa tous les malheurs de Trenck. Dans l'hiver de 1743, la cour de Suède résolut de demander pour le prince royal, héritier de la couronne, une des deux sœurs du roi Frédéric qui restaient encore à marier : on n'était pas bien fixé sur le choix. On redoutait le caractère vif et impérieux de la princesse Ulrique, qui était l'aînée; et l'on penchait pour la princesse Amélie, la plus jeune. Dans cet état de choses, l'ambassadeur suédois s'annonça d'abord à la cour de Berlin comme simple voyageur : il avait ordre de ne faire connaître sa mission que lorsqu'après avoir étudié le caractère des deux princesses, il aurait pu se déterminer en faveur de l'une d'elles. La princesse Amélie n'ignora pas cependant qu'elle était l'objet principal de ce voyage. Zélée calviniste, elle s'effraya de l'idée d'être contrainte de se faire luthérienne pour devenir reine de Suède; elle fit part de ses scrupules à sa sœur Ulrique, qui lui conseilla, pour éviter le mariage qu'elle craignait, d'affecter, en présence de l'ambassadeur suédois, un air de hauteur et de dédain. Amélie, qui jusqu'alors avait été un modèle de politesse, de douceur et de bonté, suivit ce plan avec un succès qui surpassa son attente. L'ambassadeur y fut complètement trompé, et se persuadant qu'elle était haute, impérieuse, fantasque, il lui préféra la princesse Ulrique, qui de son côté avait assez bien joué son rôle pour paraître aussi réservée et aussi affable qu'elle l'était peu réellement. Dupe ainsi des conseils artificieux de sa sœur, Amélie en la voyant devenir reine de Suède se trouva dans une disposition d'esprit telle que, selon l'expression des *Souvenirs* de Thiébault, elle avait soif de vengeance et de consolation. Dans les fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage d'Ulrique, elle vit ou du moins elle remarqua pour la première fois Trenck, qui, comme officier de garde, faisait la police du bal. Tandis qu'il passait d'une salle à l'autre, on lui enleva les franges d'or de son écharpe; ce petit accident fit quel-

que sensation; et le jeune officier devint l'objet de tous les regards. « On » ne put que remarquer en lui, dit » un témoin oculaire, une taille forte » et plus qu'ordinaire, un air martial, vif et spirituel, et le tout sous » les plus belles couleurs de la jeunesse et de la santé. » Trenck, après avoir essuyé quelques douces railleries du monarque, en fut bientôt consolé, lorsqu'après le banquet, la princesse Amélie passa près de lui, et lui dit à l'oreille : « Venez » chez moi à telle heure, je vous » rendrai votre écharpe. » Trenck fut exact au rendez-vous; et cette première visite fut suivie d'une infinité d'autres. « Dans l'espace de peu » de jours, dit-il dans ses Mémoires, » je fus le plus heureux mortel de » Berlin.... J'étais estimé; mon roi » me témoignait ses bontés dans toutes les occasions : mon amie me » donnait beaucoup plus d'argent » que je n'en avais besoin; et bientôt » mon équipage fut le plus somptueux et le plus brillant de tout le » corps. » Une telle dépense fut remarquée; et comme Trenck avait à peine mille écus de rente, on fit bien des conjectures; néanmoins le secret de son intrigue avec la princesse demeura caché pour tout le monde. La guerre vint l'arracher à son amante. Durant la campagne de 1744, il fit l'office de lieutenant auprès du roi, qui l'employa à reconnaître les lieux, à établir les campements, et le chargea du soin de fournir de fourrage le quartier-général. Son activité, sa bravoure, son intelligence, ne se démentirent jamais, et chaque jour il semblait devenir plus cher à Frédéric. A la suite d'une expédition dans laquelle Trenck avait fait vingt-deux prisonniers, le roi l'admit à sa table, le présenta à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Hintfort, en disant : c'est *le matador de ma jeunesse prussienne*, puis il lui attacha au cou l'ordre du Mérite. La guerre finit trop tôt pour la durée d'une prospérité si grande. Trenck, revenu à Berlin avec le roi, fut reçu avec transport par la princesse Amélie. Il fut moins circonspect que l'année précédente, peut-être aussi plus observé. Frédéric fut instruit de ses assiduités auprès de sa sœur, et il ne put en méconnaître le motif; mais l'honneur du sang royal lui faisait une loi de ne pas paraître si bien informé. Il ne lui restait donc qu'un moyen convenable de faire comprendre à Trenck qu'il fallait changer de conduite : c'était de le maltraiter, jusqu'à ce que celui-ci devinât ce qu'on ne voulait pas lui dire. Mais avant de prendre ce parti, Frédéric montra envers l'audacieux qui lui manquait si essentiellement une bonté vraiment paternelle. Un dimanche, à la parade, il dit à Trenck, en passant auprès de lui : « Monsieur, » le tonnerre et la tempête s'amassent; prenez garde à vous. » L'imprudent fut sourd à cet avis, et une nouvelle visite à la princesse fut punie de trois semaines d'arrêts. Le prétexte qui fut allégué pour cette rigueur était une faute de discipline, qui s'expiait ordinairement par trois ou quatre jours de détention. Trenck était encore aux arrêts, lorsqu'on lui apporta l'ordre d'aller à Dresde, porter des dépêches. A son retour, il se présenta au roi, qui ne lui dit que ces mots : « Où étiez-vous » avant d'aller à Dresde? — Sire, » aux arrêts. — Hé bien, retournez-» y. » Trenck y resta environ quatre mois, jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1745. Il suivit le roi, et combattit à ses côtés, à la journée

de Strigau, où il reçut une blessure et eut deux chevaux tués sous lui. Frédéric parut alors lui rendre son estime et sa confiance. A la journée de Sorr il servit d'adjudant au roi, et il ne fut pas étranger au succès de cette mémorable journée; mais de graves imprudences vinrent encore effacer ces nouveaux services. Dès la campagne précédente, il était entré en correspondance avec le fameux François Trenck, son cousin, qui commandait le corps des Pandours au service de l'Autriche (*Voy.* l'article précédent), et qui l'avait institué son légataire universel, en 1743. Bien que de pareilles relations entre deux parents n'eussent rien que de fort naturel, les ennemis de Trenck surent en tirer parti pour achever de le perdre dans l'esprit du roi. Quelques jours après la bataille de Sorr, il avait reçu une lettre fort innocente de son cousin: Frédéric en fut instruit; et Trenck, dès le jour qui suivit la réception de cette fatale missive, fut enfermé dans la forteresse de Glatz. L'intention du monarque était de ne l'y retenir que pendant une année. Par malheur, le prisonnier ignorait les dispositions favorables de Frédéric. Croyant qu'il était condamné à rester en prison toute sa vie, il ne se fit pas scrupule de chercher à s'échapper. La princesse Amélie, avec laquelle il correspondait, par le moyen d'un officier, ne le laissait pas manquer d'argent; et il mit dans ses intérêts une partie de ses gardiens. Cependant trois tentatives qu'il fit pour s'évader ne réussirent point; ce ne fut qu'après onze mois de séjour à Glatz, qu'il parvint à s'échapper, avec le secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Schœll. Tous deux sautèrent un soir dans les fossés par un endroit peu élevé du parapet: Schœll eut le pied foulé; Trenck, qui ne reçut qu'une légère contusion, chargea son ami sur ses épaules, et le porta ainsi jusque sur les bords de la Neisse, qu'il traversa à la nage, malgré les glaçons, le 24 décembre 1746. Après deux jours de souffrances et de dangers inouis, tous deux se trouvèrent hors du territoire prussien. Trenck, au moment de son évasion n'avait pas eu le temps de prendre l'argent qu'il avait caché dans sa prison. Il faut lire dans ses Mémoires le récit de toutes les privations qu'ils essuyèrent, depuis Brauuau en Bohême jusqu'à Elbing en Pologne. Trenck arrivé presque nu dans cette dernière ville, le 17 mars 1746, après avoir fait plus de trois cents lieues à pied, y retrouva un de ses anciens instituteurs, qui l'accueillit comme un fils. Sa mère, qui vint le voir à Elbing, lui donna une somme considérable, en lui conseillant d'aller chercher fortune à Vienne. Une lettre de change de quatre cents ducats, qu'il reçut de la princesse Amélie, vint ajouter à ses ressources, il partagea son trésor avec son ami Schœll, qu'il avait laissé malade à Thorn. Tous deux prirent le chemin de Vienne, où ils se séparèrent; Trenck trouva dans cette capitale son cousin François Trenck; détenu à l'arsenal, et impliqué dans un procès criminel. L'accueil distingué qu'il reçut de l'empereur d'Allemagne et du prince Charles de Lorraine lui inspira la confiance de solliciter pour son parent; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce dernier ne le payait que d'ingratitude. François Trenck eut la bassesse de révéler, à la cour de Vienne, un projet d'évasion que lui avait proposé Frédéric. Il lui suscita même

un duel; dans lequel celui-ci mit successivement hors de combat trois officiers, dont l'un avait reçu, de Trenck le Pandour, la promesse de mille ducats s'il réussissait à envoyer son parent *dans l'autre monde*. Après cette aventure, Frédéric Trenck quitta Vienne (août 1746), et partit pour la Hollande, résolu d'aller aux Indes. Son séjour dans la capitale de l'Autriche l'avait entièrement perdu dans l'esprit de Frédéric II, qui le soupçonna, mais à tort, d'avoir livré au cabinet autrichien les plans des forteresses prussiennes. Arrivé à Nuremberg, il y rencontra un parent de sa mère, le général Lieven qui commandait un corps de troupes russes, et qui l'engagea au service de Russie en qualité de capitaine dans les dragons de Tobolsk. La paix s'étant faite presque aussitôt, Trenck fut envoyé, par la Vistule, avec cent quarante convalescents, à Dantzick, d'où il devait s'embarquer à Riga. A Dantzick, il pensa être enlevé par un corps de recruteurs prussiens, et ne leur échappa qu'à force d'audace et de sang-froid. Dans la traversée jusqu'à Riga, une tempête allait forcer l'équipage à relâcher à Pillaw, petit port occupé par une garnison prussienne, et Trenck y serait inévitablement demeuré prisonnier; mais, il contraignit, le pistolet à la main, le timonier à tenir la mer malgré la tourmente. Arrivé à Moscow, où se tenait la cour de l'impératrice Élisabeth, il fut bientôt distingué par les premiers personnages de l'état. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Hintford, le même qui avait été témoin, en 1744, de la faveur dont Frédéric II l'avait honoré, se chargea d'être son patron, et lui avança l'argent nécessaire pour se produire d'une manière brillante. Trenck ayant composé un poème, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de l'impératrice, lui fut présenté: Élisabeth le recommanda elle-même à son chancelier, et lui fit présent d'une épée enrichie de diamants. Dès-lors il jouit de la plus haute faveur à la cour; et pour qu'il ne manquât rien à son bonheur, il inspira une vive passion à une princesse russe, plus jeune et plus jolie qu'Amélie de Prusse, et qui ne se montra pas moins généreuse; mais, au bout de quatre mois une mort subite lui enleva cette aimable créature. Elle avait laissé à Trenck tous ses bijoux et tout son argent, dont la valeur montait à 700.000 ducats. La femme du chancelier de Russie, jusqu'alors sans reproche, se laissa séduire par cet heureux aventurier; leur union intime ne mit aucune borne au crédit de Trenck. Une noire intrigue, suscitée contre lui par le comte de Goltz, envoyé de Prusse, fut déjouée par le zèle de son amie; le diplomate démasqué mourut de chagrin peu de temps après; et l'impératrice, pour dédommager Trenck du chagrin passager qu'on lui avait causé, lui envoya un présent de deux mille roubles. Thiébault, dans ses *Souvenirs*, l'accuse d'avoir eu la coupable indiscrétion de faire circuler le portrait de la princesse Amélie de Prusse, entre les mains de tous les convives, à un grand dîner chez le chancelier de Russie. La mort de François Trenck, arrivée le 4 octobre 1749, rappela à Vienne Frédéric, que le défunt avait fait son héritier universel, à condition qu'il ne servirait pas d'autre puissance que l'Autriche; mais avant de se rendre dans ce pays, Trenck voulut visiter les états du nord. A

Stockholm, il fut reçu à bras ouverts par la reine de Suède, sœur de la princesse Amélie. De Copenhague, il s'embarqua pour la Hollande; mais assailli par des tempêtes, il fut jeté la première fois sur la côte de Suède, à Gothenbourg, où il employa une grande partie de son argent à secourir les habitants; la seconde fois, son vaisseau fut poussé par la tourmente jusque dans le port de Bahus en Norwége. D'Amsterdam, où il séjourna peu de temps, Trenck se rendit à Vienne, en 1750, où, pour être habile à recueillir la succession de son cousin qui se trouvait sous le séquestre, il se vit obligé d'abjurer le luthéranisme. Indifférent à toute religion, il obtint un certificat constatant qu'il s'était converti au catholicisme. L'héritage qu'il poursuivait était grevé de soixante-trois procès. A force d'or, de persévérance et d'activité, il les termina en trois ans; mais le procès principal, pendant à la chambre de Hongrie, n'était pas jugé. Par les intrigues de ses ennemis, il le perdit, et il fut décidé que les biens que Trenck le Pandour avait possédés en Esclavonie n'appartenaient pas en nature à son légataire, et qu'il ne fallait lui payer qu'une certaine somme représentant le prix d'achat. Ces discussions cessèrent en 1753, et des immenses richesses de Trenck, il ne reçut que soixante-trois mille florins. Dépité de toutes les chicanes qu'on lui suscitait, il alla faire un voyage à Venise, à Rome et à Florence. A son retour à Vienne, il fut, par un mal-entendu de la police, arrêté pendant neuf jours comme faux-monnoyeur; et le gouvernement fit insérer dans la gazette de Vienne une sorte de réparation publique en sa faveur. On le nomma alors capitaine dans le régiment des cuirassiers de Cordua. Il s'empressa d'aller rejoindre son régiment en Hongrie, et contribua puissamment à le discipliner. La mère de Trenck étant morte en 1758, il se rendit à Dantzick pour régler avec ses frères et sœurs les affaires de la succession. Il ne prévoyait pas que la vengeance de Frédéric l'attendait en cette ville. L'un des ennemis de Trenck avait écrit à ce prince que cet officier ne faisait le voyage de Dantzick qu'avec le projet téméraire de surprendre le roi au moment où il partirait pour le camp qu'il assemblait en Prusse, et d'attenter à sa vie. Trenck, après avoir réglé ses intérêts de famille, allait s'embarquer sur un vaisseau suédois, lorsqu'il fut enlevé, au milieu de la nuit, par trente hussards prussiens et conduit à Berlin. Dans ce trajet il fut traité avec tant d'égards et gardé avec une telle négligence, que, s'imaginant que Frédéric n'en voulait plus à sa liberté, il ne profita point d'une occasion qui lui fut offerte de s'évader. A son arrivée à Berlin, il ne tarda pas à revenir de son illusion : il fut étroitement gardé, sévèrement interrogé, dépouillé de tout son argent, et des bijoux qu'il portait sur lui, entre autres du portrait de la princesse Amélie, puis enfin conduit à la forteresse de Magdebourg. Frédéric, en envoyant Trenck dans cette prison d'état, avait ordonné que l'on prît toutes les mesures nécessaires pour qu'il ne pût s'échapper. Ce prince n'avait pas oublié avec quelle adresse cet officier s'était évadé du fort de Glatz : il était convaincu qu'avec un captif si industrieux, si plein d'audace, il fallait prendre plus de précautions qu'avec tout autre : c'est ce qu'il recommanda, sous peine d'un châti-

ment exemplaire, à tous les officiers de la garnison de Magdebourg; et comme la plupart avaient été témoins jaloux de la faveur dont avait joui Trenck à la cour et à l'armée quelques années auparavant, ils ajoutèrent aux précautions que leur suggérait leur devoir ces raffinements de barbarie qui étonnent l'esprit et révoltent le cœur, mais qu'il faut peut-être attribuer à eux seuls et non pas au roi, qui les ignorait. Le cachot où fut enfermé Trenck n'était pas à quatre-vingts pieds sous terre, comme le prétend l'auteur des *Souvenirs de vingt ans;* mais il était pratiqué dans une casemate, et recevait *assez de jour*, bien que le prisonnier ne pût *voir ni ciel, ni terre*, ce sont ses propres expressions. On ne lui mit pas d'abord de fers. Ayant toujours été grand mangeur, il souffrait horriblement de la faim. Sa nourriture consistait, toutes les vingt-quatre heures, en une livre et demie de pain, dont à peine la moitié était mangeable, et il lui en aurait fallu six livres pour satisfaire son appétit. Quelque étroitement gardé qu'il fût, il trouva moyen d'entrer en communication avec plusieurs des grenadiers qui faisaient sentinelle auprès de sa prison. Tandis qu'à force de patience et d'industrie, il creusait, au-dessous de son cachot, un conduit souterrain par lequel il espérait pénétrer dans une casemate voisine, dont la porte était toujours ouverte, ces généreux soldats, par l'entremise d'une juive, sollicitaient auprès de la famille de Trenck et auprès de l'ambassadeur d'Autriche à Berlin les moyens de faciliter son évasion. Le secret de ces communications extérieures fut révélé à Frédéric, qui fit pendre les soldats, et construire une nouvelle prison pour Trenck. Toutefois personne n'avait découvert les travaux intérieurs du prisonnier pour sortir de son ancien cachot : il ne perdit pas courage, et malgré d'inconcevables difficultés, le trou était sur le point d'être achevé, lorsqu'on vint chercher Trenck pour le conduire dans son nouveau cachot, où il fut chargé de chaînes et d'énormes anneaux aux pieds, aux mains et par le milieu du corps. Ce ne fut qu'en 1756, qu'on y ajouta un carcan : le tout formait un poids de soixante-huit livres. La largeur de la prison était de huit pieds sur dix de longueur : le jour y pénétrait à peine : sur la muraille était écrit le nom de Trenck en lettres rouges ; sous ses pieds était la tombe dans laquelle il devait être enterré : on y avait également tracé son nom avec une tête de mort. Il ne pouvait faire d'autre mouvement que de sauter sur la place où il était attaché, ou bien de secouer la partie supérieure de son corps pour se réchauffer. Lorsqu'avec le temps il se fut accoutumé au poids de ses chaînes qui lui blessaient douloureusement les os des jambes, il put se mouvoir dans un espace de quatre pieds. La prison ayant été bâtie de plâtre et de chaux dans l'espace d'onze jours, l'infortuné fut environ six mois continuellement dans l'eau qui dégouttait de la voûte, précisément à l'endroit où il était obligé de s'asseoir : cependant sa santé n'en fut point altérée. Toutes les fois qu'on venait faire la visite, on était obligé de laisser pendant quelques minutes les portes ouvertes, pour que la vapeur du mur n'éteignît pas les lumières. Au fond de ce séjour affreux, il eut un moment de plaisir indicible, lorsqu'après avoir enduré pendant onze mois la faim la plus cruelle, il se vit libre de satisfaire son appétit. Il faut lire,

dans les Mémoires écrits par Trenck lui-même, le détail des nombreuses tentatives qu'il fit pour s'évader : si elles n'eurent aucun succès, il réussit du moins, à se débarrasser de ses chaînes, qu'il reprenait chaque jour au moment où l'on entrait dans sa prison. Ses gardiens portèrent la cruauté jusqu'à l'empêcher de dormir. Il vint un ordre de le faire éveiller tous les quarts d'heure par les sentinelles. Cette consigne atroce s'exécuta durant quatre ans. Pendant sa longue captivité, Trenck se perfectionna dans les sciences : il composa, soit en allemand, soit en français, des Complaintes et des Satires, qui se trouvent la plupart insérées dans le recueil de ses OEuvres, imprimé en Allemagne. D'autres fois il s'amusait à graver sur des gobelets d'étain, soit des dessins, soit des vers. Il fit tant de progrès dans cet art, bien qu'il n'eût qu'un mauvais clou pour lui servir de poinçon, que l'un de ces gobelets, représentant une vigne avec une inscription en vers, qui rappelait l'histoire de Naboth, ayant été apporté à Vienne, produisit une telle impression sur l'esprit de Marie-Thérèse, qu'elle ordonna à son ministre à Berlin de s'occuper de la délivrance de Trenck (1). Il était encore parvenu à apprivoiser une souris qui était pour lui, dans sa prison, ce qu'une araignée avait été pour Pélisson, dans une situation semblable, lorsque ce petit animal lui fut enlevé par l'ordre du major de sa prison. Cependant la princesse Amélie ne perdait pas de vue son malheureux amant; elle lui faisait passer des sommes considérables par le moyen desquelles Trenck avait séduit la plupart des officiers de la garnison. Tout était disposé pour une évasion lorsque, par une inconcevable fanfaronnade, il annonça que le lendemain on le verrait, à telle heure, sur les glacis de la ville. Trompé par les paroles insidieuses du major de la place, il alla jusqu'à donner connaissance des moyens qu'il devait employer; mais au lieu de la liberté qu'on lui avait promise pour cette confiante révélation, il se vit chargé de nouvelles chaînes, et gardé de plus près qu'il ne l'avait jamais été. Frédéric se lassa enfin de persécuter si longtemps un innocent. La porte de la prison de Trenck lui fut ouverte; le 24 déc. 1763, après neuf ans et cinq mois de détention, qui, ajoutés aux dix-sept mois qu'il avait passés à Glatz, formaient onze ans de captivité. « La délivrance de Trenck, dit » Thiébault, est certainement ce qu'il » y a de plus curieux dans son his- » toire; c'est aussi ce qu'il y a de » moins connu; car lui-même n'en » parle qu'en termes vagues, qui ne » nous apprennent rien. » Il est certain que la princesse Amélie, et même la reine de Prusse, ne dédaignèrent pas d'agir en sa faveur, soit auprès de Frédéric, soit auprès de la cour de Vienne. Des sommes énormes furent données pour acheter la bienveillance de certains ministres autrichiens. La malheureuse Amélie, plus accablée des maux de son amant qu'il ne l'était lui-même, avait passé les onze dernières années dans le deuil et dans les larmes. « C'est à cet état dé-

(1) « L'Histoire de mes gobelets est vraiment » surprenante, dit-il dans sa *Vie*. Il était défendu, » sous peine de la vie, de me parler et de me » donner ni encre ni plume, et cependant je sur- » pris insensiblement la permission d'écrire sur » l'étain ce que je voulais faire connaître au monde. » Par ce stratagème et ces mauvais vers, je parus » aux yeux de ceux qui ne me connaissaient pas » un malheureux opprimé, mais intéressant. Mes » gobelets me valurent de l'estime et des amis; et » je dois en grande partie ma liberté à cette inven- » tion. »

» chirant, dit Thiébault, qu'il faut » attribuer toutes les infirmités pré» coces et extraordinaires dont elle » fut assaillie. Elle perdit, en peu » d'année tous ses attraits; elle » perdit la voix : ses beaux yeux se » contournèrent; et peu s'en fallut » qu'elle ne devînt aveugle. Elle ne » conserva plus en rien l'usage de » ses bras et de ses mains.... La fai» blesse de ses jambes était extrême. » Jamais le chagrin et le désespoir » ne produisirent de plus funestes ef» fets chez ceux qu'ils ne font pas » mourir; et l'on peut légitimement » présumer que si elle n'en est pas » morte, c'est qu'elle a toujours con» servé le desir et quelque espérance » de pouvoir être utile à celui pour » qui elle souffrait, comme lui-mê» me de son côté souffrait pour elle.» Trenck était libre; mais il devait encore éprouver bien des traverses. De nouveaux fers l'attendaient à Vienne, où, pendant six semaines, il fut retenu prisonnier dans les casernes impériales. Des intrigants, intéressés à ne pas rendre compte de la gestion de l'héritage de François Trenck, avaient persuadé à Marie-Thérèse que Frédéric, son héritier, était à demi-fou, et que, dans des accès continuels de rage, il exhalait son ressentiment contre le roi de Prusse par des menaces épouvantables. Cette odieuse menée fut heureusement déjouée. L'empereur François Ier. voulut s'assurer par lui-même de la situation d'esprit dans laquelle se trouvait l'infortuné captif : la liberté de Trenck suivit cette entrevue; et le lendemain il fut admis à faire sa cour à Marie-Thérèse. Il pouvait s'attendre à de riches dédommagements après tant de souffrances; mais tout se borna au grade de major, qui lui fut donné; et ce ne fut pas sans peine qu'il put arracher aux curateurs infidèles de la fortune de François Trenck quelques débris de cette immense succession : il se rendit à Aix-la-Chapelle, et se fixa dans cette ville, où il épousa, en 1765, la fille du bourguemestre. La littérature, la politique et le commerce de vins de Hongrie, partageaient les loisirs de cet homme si actif. Il était même en correspondance suivie avec le nouvel empereur, Joseph II, qui, méditant de grandes réformes dans ses états, goûtait assez les projets systématiques et hardis de Trenck. Chaque année, ce dernier ajoutait à ses œuvres diverses, parmi lesquelles son *Héros macédonien* produisit une grande sensation. Il rédigeait aussi le recueil hebdomadaire intitulé : l'*Ami des Hommes*, et il entreprit, en 1772, une Gazette à Aix-la-Chapelle. Professant les principes de la liberté avec une exagération pardonnable sans doute dans un homme qui avait été si long-temps privé de la sienne, il se fit de cruels ennemis, surtout parmi le clergé catholique d'Aix-la-Chapelle; mais le succès de sa Gazette allait toujours croissant. L'impératrice Marie-Thérèse en fit défendre l'expédition dans tous les bureaux de poste; et Trenck fut assez sage pour supprimer tout-à-fait son journal, plutôt que de manquer à une souveraine à qui il devait quelque reconnaissance. Il écrivit, *pour se dédommager*, comme il le dit dans ses Mémoires, un petit Traité sur le partage de la Pologne. Alors, depuis 1774 jusqu'en 1777, il parcourut en voyageur curieux toutes les provinces de la France et de l'Angleterre. En France, il se lia avec le célèbre Franklin et avec le ministre de la guerre Saint-Germain. Tous deux lui firent les

propositions les plus avantageuses pour l'engager à passer en Amérique; mais son affection pour sa femme et pour ses enfants le retint en Europe. Son commerce de vins prospérait; déjà il en avait recueilli un bénéfice de 40,000 florins, lorsqu'une escroquerie concertée entre des négociants et des magistrats de Londres lui enleva jusqu'à ses capitaux, et l'obligea de renoncer à ce negoce. De retour en Allemagne, il fut chargé de plusieurs missions politiques très-confidentielles. A Vienne, il reçut de nouveaux bienfaits de Marie-Thérèse, qui fit à la baronne de Trenck une pension de quatre cents florins, outre celle qu'on payait à son mari. Cette princesse chargea celui-ci de traduire du français en allemand les OEuvres spirituelles de l'abbé Baudran; mais il avoue lui-même, dans *sa Vie*, que, s'affranchissant des entraves d'un traducteur, il composa, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage; en sorte qu'il fit parler son auteur en fort mauvais catholique. La mort de Marie-Thérèse, arrivée au moment de la publication du 3e. volume, détruisit pour Trenck les espérances de fortune que lui avaient fait concevoir les bontés de cette souveraine. Une Oraison funèbre et une Ode qu'il composa à cette occasion eurent un grand succès; mais la baronne de Trenck n'en perdit pas moins la pension que lui avait accordée la feue impératrice. Trenck se retira alors en son château de Zwerback en Hongrie, où pendant six ans il se livra sans succès à des exploitations agricoles. « Las de dépendre » pour sa subsistance ou d'une grêle » ou du bon plaisir de ses cura- » teurs, » comme il le dit lui-même, il chercha dans sa plume de nouvelles ressources, et s'occupa de publier, par souscription, ses poésies, ses divers ouvrages et l'histoire de sa vie. Cette entreprise lui rapporta prodigieusement. Enfin, après quarante-deux aus d'exil, il [illegible] fut permis de revoir sa patri[illegible]7) : il fut reçu avec bonté [illegible] le successeur du grand Frédéric; et il revit la princesse, dont la faveur avait fait le malheur de sa vie. « Hélas! s'écrie un auteur con- » temporain, qui pourrait peindre » cette entrevue? Elle fut de plu- » sieurs heures, et tout ce temps fut » consacré aux larmes! Un homme » blanchi par l'âge, tout voûté par » les soixante livres de fer dont il » avait été chargé durant dix années » consécutives, défiguré en partie » par le chagrin; était-ce là l'homme » superbe dont on avait toujours » conservé une si fidèle image! Mais » d'un autre côté, dans cette dame » également vieillie, et par les mê- » mes causes à-peu-près, sous cette » tête chauve qui avait peine à se » soutenir, sur ce visage défiguré et » terreux;.... dans ces bras déchar- » nés et sans ressorts, dans ces mains » contrefaites;.... comment retrou- » ver celle qu'on avait tant aimée? » Mais leurs cœurs n'étaient pas changés : la princesse, après avoir écouté dans tous ses détails l'histoire de Trenck, l'assura de sa protection pour ses enfants. Peu de jours après cette entrevue, Amélie n'était plus; elle mourut au mois de mars 1787, comme si après avoir revu son amant elle n'avait plus rien eu à faire en ce monde (2). Trenck lui donna des larmes sincères. Dans un voyage qu'il fit à Königsberg, il retrouva sa famille, mais non pas ses biens, qui avaient presque entière-

---

(1) Anne-Amélie de Prusse, abbesse de Quedlinbourg, était née le 9 novembre 1723.

ment disparu entre les mains de ceux qui les avaient gérés durant un séquestre de quarante-deux ans. Alors parurent en allemand ses Mémoires, qui furent traduits dans toutes les langues. Deux traductions françaises furent publiées presque en même temps, l'une du baron de Bock, Metz, 1787, 2 vol. in-12; l'autre par Le Tourneur, Paris, 1788, 3 vol. Le nouveau traducteur rétablit plusieurs passages supprimés par son devancier. Le nom de Trenck fut alors dans toutes les bouches. Son portrait se voyait partout. Le fameux Curtius fit voir au Palais-Royal l'image en cire du prisonnier de Magdebourg, avec le costume et les chaînes qu'il portait dans son cachot. Arnoult (*Voy.* ce nom au Supplément), un des auteurs les plus féconds des boulevards, fit représenter dans cette même année 1788, sur le théâtre d'Audinot (Ambigu-Comique), le *Baron de Trenck* ou le *Prisonnier prussien*, en un acte. La révolution, qui éclata successivement en Belgique et en France, trouva Trenck tout disposé à en approuver les principes. Diverses brochures politiques qu'il fit paraître à cette époque lui attirèrent des disgrâces de la part de la cour impériale, au service de laquelle il était toujours attaché. On lui avait accordé une pension de deux mille florins, à condition qu'il n'écrirait plus. Des réflexions sur la révolution française, publiées par lui à Bade, au mois de sept. 1791, le firent accuser d'avoir manqué à sa parole. Conduit prisonnier à Vienne, il resta dix-sept jours aux arrêts. Au bout de ce terme, l'empereur François lui rendit la liberté; mais il fut privé de sa pension. Quant à l'épouse de Trenck, elle demeura à Vienne; et le gouvernement impérial, ne prétendant pas qu'elle fût victime de l'esprit inquiet de son époux, la laissa jouir d'une pension de quinze cents florins. Trenck revint en France à la fin de cette année 1791 : il se flattait que le parti dominant l'accueillerait avec empressement, mais il fut trompé dans son attente; et il vécut à Paris dans un état voisin de la misère. Sa vieillesse, son délaissement, ses malheurs, ne purent lui faire trouver grâce auprès des monstres qui dirigeaient le parti de la Montagne. Ils supposèrent qu'il était un émissaire secret du roi de Prusse, et l'enfermèrent à Saint-Lazare. On ne pouvait alléguer contre lui aucune accusation sérieuse; mais il fut accusé d'avoir pris part à la conspiration des prisons, et fut conduit à la guillotine, le 7 thermidor an II (25 juillet 1794), le même jour que les poètes Roucher et André Chénier. Il ne montra pas moins de constance que ses compagnons d'infortune. En allant au supplice, il disait à la foule des curieux : « Eh bien! eh bien! de quoi vous émerveillez-vous? Ceci n'est qu'une comédie à la Robespierre. » Ainsi périt victime des fureurs populaires celui qui avait si long-temps subi la vengeance d'un monarque et l'injustice des cours. De tous les écrits de Trenck, l'histoire de sa vie mérite surtout d'être lue. Au milieu de déclamations prolixes contre les courtisans, les juges et les prêtres, on y trouve des anecdotes curieuses, une noble franchise de pensée; et, ce qui honore surtout l'auteur, il excuse toujours le monarque, qui, de son ami, devint son persécuteur implacable. On peut encore lire avec intérêt l'*Examen politique et critique de l'histoire secrète de la cour*

de Berlin, dans lequel Trenck releva toutes les calomnies que Mirabeau s'était permises contre les souverains du Nord. Laharpe, dans sa correspondance, tout en blâmant Trenck d'offrir trop souvent des *coups de bâton* au comte de Mirabeau, vante le style de cette réfutation, qu'il préfère à celui de l'auteur français.

D—R—R.

TRENCK (MAURICE-FLAVIUS, baron de), journaliste, de la même famille que les précédents, naquit à Dresde, où son père résidait comme envoyé de Pologne. Ayant été élevé au collége de Marie-Thérèse à Vienne, il fit, comme officier du génie et avec la permission de la cour, un voyage en Espagne, pour diriger les travaux des fortifications de Carthagène. Ayant quitté le service de l'Autriche, et voyagé pendant cinq ans, il se fixa à Neuwied sur le Rhin, où il établit, en 1785, un journal politique allemand qui, sous le titre de *Dialogues des morts*, eut un succès prodigieux. Dès la seconde année, on en débita trois mille exemplaires, et la révolution ayant éclaté en France, les souscriptions s'augmentèrent à un tel point que la recette d'une seule année allait jusqu'à soixante-dix mille florins. Les maîtres de postes se virent obligés de faire construire des voitures particulières pour transporter les *Dialogues des morts*. Cette faveur extraordinaire fit naître l'idée de plusieurs contrefaçons : il en parut deux en Autriche, et l'on y publiait même les *Dialogues* traduits en latin. Trenck s'exprima avec beaucoup de force contre l'audace des contrefacteurs ; mais il ne put les empêcher. Obligé, par les événements, de quitter Neuwied, il alla s'établir à Francfort, où il continua, pendant quelque temps encore, ses Dialogues. Il mourut dans cette ville, le 21 septembre 1810.

G—T.

TRENEUIL (JOSEPH) naquit, à Cahors, le 27 juin 1763. Après avoir terminé avec succès ses humanités dans sa ville natale, il vint faire son droit et prendre ses grades à Toulouse. Une distribution des prix que l'académie des *Jeux floraux* propose annuellement à l'émulation des jeunes poètes lui révéla tout-à-coup le secret de son talent ; et trois couronnes successivement remportées prouvèrent bientôt qu'il ne s'était pas mépris sur sa vocation. Sans attacher à ces premiers essais plus d'importance qu'ils n'en méritent d'ordinaire, on put remarquer, dans le poème sur l'*Esclavage des nègres*, cette chaleur de sentiment, cette énergie d'expression qui sont restées le caractère distinctif de ses ouvrages. Appelé, bientôt après, à diriger l'éducation de l'héritier d'un grand nom (M. de Castellane), Treneuil se dévoua aux persécutions qui ne tardèrent pas à frapper la famille de son élève, dont il partagea constamment les fuites, l'exil et la captivité. Heureusement échappé à tous ces dangers, il se chargea d'une autre éducation, dans une famille non moins distinguée, celle de Beaumont, où sa conduite et ses principes ont laissé des souvenirs et des regrets également honorables. On conçoit l'impression que durent faire sur son imagination ardente et sensible les crimes et les malheurs de la révolution. Il résolut dès-lors de consacrer ce qu'il avait de talent à flétrir les bourreaux, et à célébrer dignement les victimes ; mais ce fut long-temps dans le secret du silence et de l'amitié. Le moment de la publicité n'était pas encore arrivé. Une circonstance imprévue le

fit naître ; et Treneuil se hâta d'en profiter pour ouvrir son portefeuille aux amis des beaux vers et des bons sentiments. Un décret impérial venait d'ordonner (20 février 1806) l'érection de *trois autels expiatoires*, dans l'église de Saint-Denis, en réparation du régicide commis envers les cendres de soixante-six rois. Le poète qui avait signalé le crime, et devancé en quelque sorte la réparation, saisit une circonstance aussi inespérée, et publia les *Tombeaux de Saint-Denis*, composés depuis longtemps sur le théâtre même du sacrilége. Les autels ne s'élevèrent point alors; mais le poème fut reçu avec reconnaissance, et fixa sur l'auteur, encore inconnu, les regards du public et l'attention du gouvernement. Murat, dont Treneuil avait été le condisciple, sollicita et obtint pour lui une place de conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. De nombreuses éditions des *Tombeaux* confirmèrent bientôt le jugement que l'on en avait d'abord porté, et méritèrent au poète l'une de ces couronnes *décennales* que 1810 devait distribuer avec tant de pompe et de solennité : mais cette fête triomphale fut ajournée ; et le nouveau maître de la France s'épargna l'embarras de couronner des chants consacrés à des temps qu'il voulait faire oublier. Des événements d'un autre genre occupaient alors l'attention de l'Europe : le mariage de Buonaparte avec une archiduchesse d'Autriche, et la naissance de leur fils. La réputation de Treneuil, sa récente victoire dans la lutte décennale, et la place surtout qu'il tenait du gouvernement, ne lui permettaient pas de garder le silence, dans ces graves circonstances. Il le rompit ; mais on n'a point oublié les leçons courageuses par lesquelles le poète sut tempérer des éloges commandés par le sujet, et toujours renfermés dans les bornes d'une juste mesure. Avouons-le toutefois : on s'aperçoit aisément, à la lecture de ces pièces (1), de la position forcée où se trouvait l'écrivain. Ce n'est plus cette abondance de sentiments, cette vigueur de pinceau que l'on avait reconnues dans les *Tombeaux de Saint-Denis*, et que l'on retrouva ensuite dans l'*Orpheline du Temple*, le *Martyre de Louis XVI*, et la *Captivité de Pie VI*, quand la restauration lui permit de les publier. Quoique souvent réimprimés, ces différents poèmes ne pouvaient se promettre qu'une existence éphémère, tant qu'ils resteraient épars et isolés. Treneuil s'occupa du soin de les réunir; et ce recueil, nouveau dans notre langue, parut en 1817, un vol. in-8°., précédé d'un *Discours sur l'élégie héroïque*, qui est lui-même un très-bel ouvrage. L'auteur préparait une seconde édition, lorsqu'une longue et cruelle maladie l'enleva aux lettres et à l'amitié, le 7 mars 1818 (2). Conservateur, depuis plusieurs années, de la bibliothèque de l'Arsenal, il avait été placé, en 1814, par le choix de S. A. R. MONSIEUR (aujourd'hui CHARLES X), à la tête de cet établissement. Des qualités estimables relevaient, dans Treneuil, les talents de l'écrivain. On lui reprochait, il est vrai, un désir effréné de gloire, une insatiable avi-

(1) *La Fête nuptiale* (pour le mariage de l'empereur), imprimée dans le Recueil intitulé : *L'Hymen et la naissance*. — *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°.

(2) Ce qu'il n'eut point le temps de faire, un ami s'en est chargé ; et cette nouvelle édition parut en 1824, Paris, Firmin Didot, un vol. in-8° Elle est ornée du portrait de l'auteur, precédée d'une *Notice*, et augmentée de plusieurs pièces inédites, parmi lesquelles on distingue l'*Esclavage des nègres*, l'*Épître sur la mode*, et le *Chant funèbre sur la mort de Josias*.

dité d'éloges(3); mais il est juste d'observer qu'il était poète dans toute la force du mot, et né sous un ciel où les idées prennent naturellement plus d'exaltation que partout ailleurs. Il a donné à la *Biographie universelle* les articles BEAUMONT (Christophe de), archevêque de Paris; celui du baron des ADRETS, etc. A. D—R.

TRENTA (PHILIPPE), né, en 1731, d'une famille noble d'Ascoli dans les états du pape, embrassa l'état ecclésiastique, et étudia la jurisprudence, selon l'usage des prêtres romains qui aspirent à des charges administratives. Il obtint en effet la place d'auditeur à Lucques, à Macerata; et il suivit, dans la même qualité, le cardinal Buoncompagni à Bologne. Lorsque ce prélat fut élevé à la dignité de secrétaire-d'état, Trenta fut nommé, en 1785, évêque de Foligno; et il mourut dans cette ville, en mars 1795. On a de lui un Recueil de six tragédies, qui parurent d'abord à Foligno, en 1737, in-4°., et dont il existe une réimpression de Lucques, 1766, in-4°.; leurs titres sont: *Giulio Sabino; — Teone; — Oreste; — Annibale; — Vidacilio; — Gionata*. L'*Auge*, tragédie, qui remporta le second prix au concours dramatique de Parme, en 1774, est imprimé à part, Parme, Bodoni, 1774, in-4°. Le premier prix fut décerné à Perabò, pour sa tragédie intitulée *Valsei, ossia l'Eroe scozzese*, ibid., 1774, in-4°. II. *Limon, sive urbanarum quæstionum libri tres*, Rome, 1782, in-4°. C'est un recueil de Dissertations sur différents sujets d'antiquité. L'auteur l'appelle *Limon* (jardin orné de fleurs), à l'exemple de Cicéron, qui avait donné le même titre à un recueil de poésies, qui ne nous est point parvenu. A—G—S.

TRENTO (JÉRÔME), prédicateur, né, en 1728, d'une famille noble de Padoue, prit l'habit des Jésuites à Bologne, où il prononça ses vœux, en 1746. Marchant sur les traces de Segneri, qu'il s'était proposé pour modèle, il préféra les humbles travaux des missions aux succès éclatants des panégyristes. Il mourut, en terminant un carême dans l'église de Saint-Léon à Venise, le 19 avril 1784. Le P. Andrès (*Origine, progressi e stato attuale d'ogni letteratura*), cite ce prédicateur comme un des meilleurs modèles de l'éloquence sacrée en Italie. Il le met sur la même ligne que Segneri et Venini. Sans disputer sur ce rapprochement, nous ferons remarquer que le style de Trento est inégal; que ses tournures sont vicieuses, ses phrases vulgaires; qu'il n'évite pas assez la répétition des mêmes mots; et qu'enfin ses tableaux, d'un coloris faux et d'un dessin forcé, font trop sentir l'art et la contrainte. Ses ouvrages posthumes publiés par le P. Ptolémée Marsigli sont: I. *Prediche quaresimali*, Venise, 1785, in-4°.; ibid., 1798 et 1816, in-4°. II. *Panegirici e discorsi morali*, ibid., 1786, in-4°.; et ibid., 1818, in-4°. *Voy*. Boscaccio, *Elogio di Trento*, ibid., 1784, in-8°. A—G—S.

TRENTSCHIN (MATTHIEU DE) commandait, comme palatin du royaume, les troupes hongroises,

(3) Un jour que l'on composait, pour la *Gazette de France*, un article sur une de ses pièces, Treneuil se rendit à l'imprimerie, s'annonça comme chargé de revoir les épreuves de l'article, en obtint ainsi communication; et trouvant trop faibles les éloges qu'on lui donnait, ajouta tous ceux qu'il croyait mériter. On raconte même qu'il y eut de sa part récidive plus d'une fois (*V.* aussi PETITAIN, XXXIII, 501-502). On trouve une notice sur Treneuil dans la *Quinzaine littéraire* du 15 mars 1818. La liste de ses écrits est dans la *Bibliographie de la France, ou journal de la librairie*, du 30 mai 1818; et c'est par erreur qu'on y dit Treneuil mort en 1817. A. B—T.

au nom de Wladislas III, à la bataille de Stillfried (26 août 1278), où le roi Ottocare perdit la couronne et la vie. Il fit ensuite tous ses efforts pour arracher Wladislas à la vie honteuse qu'il menait, entouré de femmes débauchées. Après la mort de ce prince et celle d'André III (*V.* ces deux noms), apprenant que Charles Robert (*Voy.* CHAROBERT), accompagné par un légat du pape, était entré en Hongrie pour se faire sacrer roi, Trentschin réunit les magnats les plus puissants, et leur fit jurer qu'ils ne reconnaîtraient point Charles, et qu'ils enverraient à Prague, vers le roi Wenceslas, pour offrir la couronne de Hongrie au jeune prince Wenceslas, alors âgé de douze ans (1301). Pendant que les magnats emmenaient à Bude leur jeune roi, et qu'ils repoussaient à la fois le légat et Charles Robert, la cour de Rome ayant reconnu celui-ci (1308), Trentschin, de concert avec Wladislas de Dobrogos, fit répandre dans tout le royaume une circulaire par laquelle il protestait contre l'influence que les papes voulaient s'arroger sur la Hongrie. Le légat excommunia Trentschin, qui, en appelant à son épée, leva des troupes, fit armer ses places fortes qu'il tenait comme fiefs royaux, vint assiéger Gran, résidence de l'archevêque-primat du royaume, le força de signer une capitulation, et mit le siége devant Kaschau. Le roi Charles Robert étant accouru pour délivrer la place, on en vint aux mains le 15 juin 1312. Le combat fut sanglant et le succès incertain. Cependant Trentschin s'empara du pouvoir souverain, et fit battre monnaie en son nom. Profitant du mécontentement de la nation bohémienne, il se jeta, en 1315, sur la Moravie, qu'il dévasta. Le roi Jean arriva, à marches forcées, au secours de cette province, et Trentschin se retira; mais il forma ensuite une ligue contre Charles Robert qui se livrait à la débauche et se disposait à abandonner la Hongrie, où il désespérait de se soutenir. Le haut clergé mécontent se rassembla en 1318, et invita ce prince, sous peine d'excommunication, à convoquer la diète pour se concerter sur les mesures à prendre contre Trentschin. Un bref du pape, conçu dans le même sens, arriva simultanément; et le roi fut contraint d'ordonner la convocation. On s'attendait à une diète orageuse; mais on apprit la mort inopinée de Trentschin. Ses partisans, n'ayant plus de chef, se soumirent; le roi s'empara de ses biens, et depuis ce moment son trône fut affermi.

G—Y.

* TRESSAN (PIERRE DE LA VERGNE DE), missionnaire, né, en 1618, au château de ce nom dans le Languedoc, d'une ancienne et noble famille, qui a produit un grand nombre de généraux et donné plusieurs prélats à l'Église, fut élevé dans les principes de la religion réformée; mais étant venu perfectionner son éducation à Paris, il se convertit à la foi catholique, d'après l'exemple et les conseils d'un oncle avec lequel il demeurait, et résolut en même temps de prendre les ordres sacrés. Sa naissance lui permettait de prétendre aux premières dignités de l'Église; mais renonçant volontairement à toutes les grandeurs du monde, il revint en Languedoc, et se plaça sous la conduite du pieux évêque d'Aleth, Nicol. Pavillon (*Voy.* ce nom, XXXIII, 230). Il avait formé le projet de s'enfermer dans un cloître et d'y terminer sa vie

dans les exercices austères de la pénitence ; mais l'évêque d'Aleth, jugeant que ses talents pourraient être très-utiles à la religion, combattit son dessein, et l'envoya dans la Palestine visiter les lieux saints. A son retour, il entra dans les missions du Languedoc, et goûta le plaisir de voir son zèle recompensé par le plus grand succès. Son talent pour la chaire et ses vertus étendirent sa réputation dans toutes les provinces méridionales de la France. La princesse de Conti, gouvernante du Languedoc, le choisit pour son directecteur, et il devint bientôt celui des dames les plus distinguées, parmi lesquelles on ne peut se dispenser de citer la maréchale de Schomberg et Mme. de Grignan. La maréchale de Schomberg s'applaudissait chaque jour de lui avoir donné sa confiance. « Il n'y a point d'homme au monde qu'elle aime davantage, écrit Mme. de Sévigné à sa fille : c'est son père, c'est son premier et fidèle ami ; elle en dit des biens infinis ; ce chapitre ne finit point quand une fois elle l'a commencé. Elle comprend fort bien qu'il vous aime et qu'il vous cherche, il a le goût exquis : elle trouve fort juste que vous vous accommodiez de sa facilité et de la douceur de son esprit ; elle pense qu'il doit vous convertir de pleine autorité, parce que vous êtes persuadée que l'état où il vous souhaite est bon. Si elle en eût autant cru de celui où il veut la mettre, c'eût été une affaire faite (*Lettre du* 26 *août* 1676). » Mme. de Sévigné revient plusieurs fois, dans sa correspondance, à l'abbé de La Vergne : « Vous me le dépeignez très-bien, écrit-elle à sa fille ; je meurs d'envie de le voir ; il n'y a personne dont j'aie entendu de si bonnes louanges (11. *septembre* 1676). » Ayant résigné tous ses bénéfices, il faisait seul les frais des missions, auxquelles il consacrait la plus grande partie de ses revenus, ne se réservant que le strict nécessaire. Ses vertus ne purent le mettre à l'abri des persécutions ; il fut exilé du Languedoc, pour avoir pris part à la *Théologie morale* (*V.* Fr. Genest) ; mais cet ordre ne tarda pas d'être révoqué. Il se trouvait au château de Terrargues, lorsqu'il reçut une lettre qui l'engageait à faire le voyage de Paris, pour quelque dessein qu'on ne voulait confier qu'à lui. Il se mit en chemin sur-le-champ ; mais ayant voulu traverser dans sa litière le Gardon, grossi par les pluies, il s'y noya, le 5 avril 1684. Son corps, retrouvé cinq jours après, fut inhumé dans la chapelle du château de Terrargues, sous une tombe décorée d'une épitaphe, qu'on trouvera dans le *Diction.* de Moréri, édition de 1759, au mot *Vergne*. On lui doit : *Examen général de tous les états et conditions, et des péchés qu'on peut y commettre*, Paris, 1670, 3 vol. in-12. C'est un recueil de passages extraits des saintes Écritures, des conciles, des ouvrages des Pères, et des ordonnances de nos rois. Le pieux auteur l'a publié sous le nom de *Saint-Germain*. C'était celui d'un prieuré du diocèse de Mende, qu'il avait résigné depuis long-temps à l'évêque, pour l'entretien de son séminaire. On sait qu'il avait rédigé la relation de son voyage dans la Palestine ; et quelques personnes lui attribuent celle qui parut, quatre ans après sa mort, Paris, in-12, sous ce titre : *Relation nouvelle d'un voyage de la Terre-Sainte, ou description de l'état présent des lieux où se sont passées les principales actions de la vie de Jésus-Christ*. Cependant l'abbé Gou-

jet et d'autres critiques jugent cet ouvrage tout à fait indigne de Tressan. W—s.

TRESSAN (Louis-Élisabeth de la Vergne, comte de), si connu par les extraits qu'il a donnés de nos anciens romans de chevalerie, naquit, le 5 octobre 1705, au Mans, dans le palais de son grand-oncle, évêque de cette ville. Élève des colléges de la Flèche et de Louis-le-Grand, il n'avait que treize ans quand il fut admis à l'honneur de partager les études et les amusements de Louis XV, encore enfant. Doué de tous les avantages extérieurs, il y joignait le desir et le don de plaire, une imagination vive, de l'esprit et un goût égal pour les sciences, les arts et les lettres. Ses dispositions ne pouvaient manquer d'être remarquées par les littérateurs qui formaient alors la société du Palais-Royal. C'étaient Fontenelle, Voltaire, Montesquieu, Massillon, Moncrif, Gentil-Bernard, etc. Le jeune Tressan, qui préférait leur conversation aux amusements de son âge, leur communiqua ses premiers essais, et en reçut des conseils et des encouragements. Il laissait voir dès-lors son penchant pour la poésie et pour les romans; mais obligé, pour répondre aux vues qu'on avait sur lui, de s'appliquer aux sciences qui conviennent à l'homme de guerre, il y fit de rapides progrès. Admis d'abord dans le régiment du roi, en 1723, il passa dans celui du régent, avec le brevet de mestre-de-camp. Son esprit, ses grâces naturelles et son enjouement le rendirent bientôt l'ame de toutes les fêtes d'une cour jeune et brillante; et il se vit recherché par les sociétés les plus aimables, auxquelles sa présence donnait un nouvel agrément. L'archevêque de Rouen sentit la nécessité d'arracher son neveu à cette vie si pleine de dissipation, et résolut de le faire voyager. Il partit avec M. de Bissy, ambassadeur à Parme, emportant des lettres de recommandation pour toutes les cours d'Italie. Accueilli partout de la manière la plus gracieuse, il vit ce que les principales villes d'Italie renferment de plus intéressant. Il découvrit à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, une collection unique de nos romans de chevalerie, écrits en langue romane ou provençale; et la lecture qu'il en fit acheva de lui donner pour ce genre d'ouvrages un goût qu'il conserva le reste de sa vie. La mort de sa mère, suivie, quelques mois après, de celle de son oncle, l'archevêque de Rouen, l'obligea de revenir à Paris, où il arriva malade, du chagrin que lui avait causé cette double perte. Il était à peine convalescent quand on déclara la guerre à l'empereur, qui voulait s'opposer à la nouvelle élection de Stanislas au trône de Pologne (1733). Il partit aussitôt avec le duc de Noailles, qui le choisit pour son aide-de-camp, et se trouva au siége de Kehl. Il se distingua, l'année suivante, à l'attaque des lignes d'Eslingen, et fut blessé dans la tranchée devant Philisbourg. A la paix, il fut nommé brigadier et enseigne de la compagnie écossaise des gardes-du-corps. La guerre s'étant rallumée, en 1741, Tressan fut employé à l'armée de Flandres. Il obtint, en 1744, le grade de maréchal-de-camp, et servit, en cette qualité, aux siéges de Menin, d'Ipres et de Furnes. Dans la campagne suivante, il fit, sous les ordres de Louis XV, le siége de Tournai, et remplit à la bataille de Fontenoi les fonctions de son aide-de-camp. Ayant obtenu la permission

de se mettre à la tête de sa brigade pour attaquer la fameuse colonne anglaise, il reçut, deux blessures, l'une au bras, l'autre à la cuisse, et reparut devant le roi après la victoire. « Vous m'avez bien servi, lui dit » ce prince, que ferai-je pour vous? » —Sire, répondit-il, je supplie votre majesté de m'accorder de » servir toute ma vie, en ligne, suivant mon grade. — Je vous re» connais bien là, dit le roi, je vous » le promets. » Il fut l'un des officiers généraux désignés pour commander l'armée que la France envoyait au secours du prétendant (*V.* Stuart); mais l'expédition ne put avoir lieu, et il resta chargé du commandement de l'armée des côtes de la Manche. Dans ses loisirs, il rédigea un *Traité sur l'électricité*, ouvrage connu dès 1749, qui lui mérita son admission à l'académie des sciences et à la société royale de Londres, et qui lui assure, d'une manière incontestable, l'honneur d'avoir expliqué le premier les principaux phénomènes de cet agent puissant de la nature. En 1750, Tressan fut nommé gouverneur du Toulois et de la Lorraine française; et peu de temps après, il fut appelé par le roi Stanislas à la cour de Lunéville, avec le titre de grand-maréchal. Il n'employa son crédit sur ce prince que pour seconder ses vues paternelles (*V.* Stanislas). Nanci lui dut l'établissement d'une académie, dont il fut le premier directeur; et il ne cessa jamais de prendre une part très-active aux travaux de cette société, qui a contribué beaucoup à maintenir et accroître le goût des lettres et des arts dans la Lorraine. Au milieu de tant d'occupations, Tressan trouvait encore le loisir d'entretenir une correspondance suivie avec les hommes distingués qu'il avait connus dans sa jeunesse, et cultivait aussi la poésie. Cachant, sous les apparences de la douceur, une causticité très-mordante, il se vengea, par des épigrammes, de quelques courtisans qu'il croyait opposés à son avancement, et se permit même des couplets, dans lesquels les dames le plus en faveur n'étaient point épargnées. Cette imprudence refroidit Louis XV à son égard. Frédéric, instruit de la disgrâce de Tressan, lui fit offrir le même grade en Prusse que celui qu'il avait en France : « Je suis Français, lui ré» pondit-il, je me dois au roi mon » maître et à ma patrie; vous ne » m'honoreriez plus de votre estime » si je cessais de leur être fidèle. » L'amitié de Stanislas lui restait; mais il se vit menacé de la perdre. Il fut dénoncé par le P. de Menoux (*V.* ce nom), pour avoir affiché, dans un discours à l'académie de Nanci, des sentiments trop philosophiques : « Il faut, lui dit le roi, ou » vous justifier ou vous rétracter; » — S'il le faut, répondit-il, il ne » m'en coûtera pas d'imiter Féné» lon (1). » Il adressa son manuscrit à la Sorbonne, pour avoir son jugement sur la doctrine de l'ouvrage, et on le lui renvoya, revêtu de l'approbation la plus authentique. Dans une comédie intitulée le *Cercle*, ou les *Originaux*, que Palissot fit représenter à Nanci le jour de l'inauguration de la statue de Louis XV, les philosophes, et J.-J. Rousseau surtout, étaient tournés en ridicule. D'Alembert, irrité, demanda que l'auteur de cette pièce fut rayé

(1) Suivant Condorcet, Tressan répondit à Stanislas : « Je conviens de mon tort; mais je supplie » Sa Majesté de se rappeler qu'à la procession de » la Ligue il y avait trois mille moines et pas un » philosophe. »

du tableau des académiciens de Nanci; mais Rousseau pria Tressan de n'en rien faire. Tressan, voulant ménager à-la-fois les philosophes et Palissot, ne montra ni franchise ni dignité dans cette affaire (2), qui se termina comme Rousseau l'avait demandé (*V.* PALISSOT et J.-J. ROUSSEAU). A la mort de M. de Bombelles, il lui succéda dans la place de gouverneur de Bitche. Ayant peu de fortune, la représentation à laquelle il était obligé le mettait dans l'impossibilité de faire des économies; et le duc de Choiseul ayant retranché le traitement qu'il touchait comme lieutenant-général en activité, Tressan revint avec sa famille à Lunéville, qu'il ne quitta qu'après la mort de l'excellent prince dont l'affection le consolait des tracasseries de ses ennemis et des privations qu'il était forcé de s'imposer pour l'éducation de ses enfants. Il vint habiter une petite terre qu'il avait acquise à Nogent-l'Artaut en Champagne. Dès que l'éducation de ses enfants fut terminée, cédant aux instances de ses amis, il vint s'établir à Paris. Son âge avancé et de fréquentes attaques de goutte ne lui permettant pas de jouir, comme il se l'était promis, des avantages que Paris offre aux personnes qui cultivent les lettres, il transporta sa demeure à Franconville, dans la vallée de Montmorenci. C'est à cette époque qu'il composa, pour la *Bibliothèque des Romans* (*V.* PAULMY), les extraits de nos anciens romans de chevalerie qui contribuèrent si puissamment au succès de ce recueil, et dans lesquels on trouve toute la fraîcheur, toute la gaîté d'une imagination jeune et riante. Il publia, dans le même temps, une traduction de l'admirable poème de l'Arioste, le *Roland furieux*: elle ne lui avait coûté que trois mois de travail, et elle se ressent de cette précipitation (3); mais on la lit avec plaisir, parce que le style en est facile et naturel. Depuis long-temps il desirait d'être admis à l'académie française; il y fut reçu, en 1781, à la place vacante par la mort de l'abbé de Condillac; et il ne cacha pas tout le plaisir que lui faisait sa nomination. Il reprit alors une maison à Paris, pour être plus à portée d'assister aux séances de l'académie, dont il devint l'un des membres les plus assidus. Malgré son âge et ses infirmités, il continuait de fréquenter les sociétés, et il y portait les mêmes grâces, la même amabilité que dans les belles années de sa jeunesse. En revenant, après souper, du château de Saint-Leu (4), sa voiture fut versée; et il mourut des suites de cette chute, le 31 octobre 1783, à soixante-dix-huit ans. Tressan, suivant Palissot, manquait absolument de caractère. Son esprit caustique, qu'il s'efforçait de déguiser sous une apparence doucereuse, l'avait fait comparer, par Boufflers, à une guêpe qui se noie dans du miel. Il était membre d'un grand nombre d'académies. Il eut pour successeur à l'académie française le savant et malheureux Bailly

(2) Voyez les *Mémoires* de Palissot (art. Tressan) et la *Vie de J.-J. Rousseau*, par M. Musset-Pathay, II, 319.

(3) Voy. les *Observations sur la traduction de Roland furieux de Tressan* (par Magné de Marolles), dans l'*Esprit des journaux*, 1780, et imprimées séparément, même année, in-12 de 68 p. Cette traduction a été corrigée avec soin par M. Pannelier, dans l'édition de 1823.

(4) Tous les biographes de Tressan s'accordent à dire qu'il était allé faire sa cour à la duchesse d'Orléans; mais Mme. de Genlis, dans une note de ses Mémoires (III, 317), nous apprend que son but, en se rendant à Saint-Leu, était de lui porter de *charmants couplets* qu'il avait composés pour sa fête.

(*V.* ce nom). Les *OEuvres choisies* de Tressan ont été publiées par Garnier, Paris, 1787-91, 12 vol. in-8°., fig. Les trois premiers volumes contiennent la traduction libre d'*Amadis de Gaule* (*Voyez* LOVEIRA), et un court extrait du *Roland* de Boyardo (*Voyez* ce nom); les tomes IV-VI, la traduction de *Roland furieux*; le tome VII, *Tristan de Leonois*, *Artus de Bretagne*, *Flores et Blanchefleur*, *Cléomades et Claremonde*; un extrait beaucoup trop court du *Roman de la Rose* (*V.* Guill. de LORIS et J. de MEUNG), et *Pierre de Provence*; le tome VIII, la *Fleur des batailles*, *Huon de Bordeaux* et *Guérin de Montglave*; le tome IX, *Don Ursino le Navarrin*, le *Petit Jehan de Saintré* (*V.* LA SALE), et *Gérard de Nevers*; le tome X, *Regner Lodbrog* et *Zélie* ou l'*Ingénue*, roman composé d'après une pièce de théâtre de Mme. de Genlis. Les deux derniers volumes contiennent ses *OEuvres posthumes*, précédées d'une Vie de Tressau, par M. l'abbé V......, d'un extrait de son Éloge, lu, par Haillet de Couronne, à l'académie de Rouen, et de son Éloge, lu, à l'académie des sciences, par Condorcet. Ce sont des Vers de société, des Lettres; un ouvrage composé par Tressan pour ses enfants, intitulé : *Réflexions sommaires sur l'esprit*; des *Discours* prononcés à l'académie de Nanci; un Éloge de Maupertuis, etc. Cette collection a été réimprimée plusieurs fois. L'édition la plus récente, comme la plus belle, est celle de Paris, 1823, 10 v. in-8°., fig. Les matières y sont distribuées dans un meilleur ordre; et elle est précédée d'une *Notice* sur Tressan et ses ouvrages, par M. Campenon; elle est augmentée de l'*Éloge de Fontenelle*, le dernier ouvrage de l'auteur; de quelques pièces inédites et du roman de *Robert le Brave*, par l'abbé de Tressan (*V.* ci-dessous); mais on ne trouve dans aucune édition des OEuvres de Tressan ni les couplets auxquels on attribue sa disgrâce, ni ses Épigrammes, ni les vers qu'il composa, dans sa vieillesse, à Franconville, et dont quelques-uns ont été publiés par Grimm et par Laharpe, dans leurs correspondances (5). L'*Histoire de Tristan de Leonois*, celle du *Petit Jehan de Saintré* et *Gérard de Nevers* (*V.* CLAMENGES et GUEULLETTE), ont été imprimées par Didot, 1780-81, 3 vol., in-18. Il existe de cette charmante édition quelques exemplaires sur peau de vélin. De tous les romans publiés par Tressan, *Don Ursino le Navarrin* est le seul qui soit entièrement d'imagination. L'ouvrage qu'il avait composé depuis 1749 ne fut publié qu'après sa mort, sous ce titre : *Essai sur le fluide électrique considéré comme agent universel*, Paris, 1783 ou 1786, 2 v. in-8°. L'abbé de Tressan en fut l'éditeur, et le fit précéder d'une Préface écrite avec sagesse et avec goût. On peut consulter, pour plus de détails, les diverses Notices citées dans le cours de l'article. W—s.

TRESSAN (..... LA VERGNE, abbé DE), fils puîné du précédent, était né dans le Boulonnais, en 1749, et fut élevé sous les yeux de son père, dont la tendresse ne voulut se reposer sur personne du soin de diriger l'éducation de ses enfants. S'étant

(5) Tous les éditeurs de Tressan ont omis une *Lettre* datée du 20 janvier 1783, et qui contient quelques détails sur les dernières années de Le Sage (*Voy.* ce nom, XXIV, 261-263), auteur de Gil-Blas. Cette *Lettre* se trouve à la suite de la *Vie de Le Sage*, mise en tête de l'édition du *Diable boiteux*, Dijon, Causse, 1797, et ailleurs. A. B—T.

destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut pourvu de plusieurs bénéfices, et devint grand-vicaire de l'archevêque de Rouen. La révolution l'ayant obligé de chercher un asile dans les pays étrangers, il parcourut l'Italie, l'Allemagne et la Russie, où il reçut du grand-duc, depuis Paul Ier., un accueil plein de bienveillance. Après avoir séjourné quelque temps à Pétersbourg, il vint en Angleterre avec l'intention de s'y fixer. La culture des lettres adoucit pour lui les peines de l'exil. Lié, depuis son enfance, avec l'abbé Delille, par la plus tendre amitié, il fut l'éditeur de sa traduction du *Passage du Saint-Gothard*, poème de Mme. la duchesse de Devonshire, et l'enrichit d'une Notice historique sur cette dame, que l'on a conservée dans le recueil des *OEuvres* de Delille. Il publia, dans le même temps, *Robert le Brave*, roman chevaleresque, dont il avait obtenu la permission d'offrir la dédicace à l'empereur de Russie; mais quoiqu'il en fût réellement l'auteur, il le donna comme un ouvrage posthume de son père. Rentré en France, après le 18 brumaire, il s'établit dans une maison de campagne près Paris, où il partagea son temps entre l'étude et les soins qu'il donnait à l'éducation d'un troupeau de mérinos. Il mourut, au mois de juillet 1809, à l'âge de soixante ans. Outre le roman du *Chevalier Robert*, réimprimé à Paris, en 1800, in-8o et in-18; à Londres, 1801, in-8o., et enfin dans le huitième volume de la collection des OEuvres de son père, éd. de 1823, on doit à l'abbé de Tressan: I. La *Mythologie comparée avec l'histoire*, Londres, 1776, in-8o.; trad. en allemand, avec des notes, par H.-D. Koler, Francfort, 1800, in-8o.; et réimprimée plusieurs fois à Paris, 2 vol. in-12. L'édition de 1826 est indiquée comme la huitième. C'est un ouvrage élémentaire et adopté pour les écoles, par le conseil de l'université; mais il ne dispense pas de recourir à l'*Explication historique des fables*, par Banier (*Voy.* ce nom, III, 313), dont il n'est guère que l'abrégé. II. Une traduction française des *Sermons* de Hug. Blair, Paris, 1807, 5 vol. in-8o. Elle est très estimée, et on la regarde comme le premier titre littéraire de l'abbé de Tressan. Il se proposait de publier un *Mémoire sur les cartes à jouer*, apportées, suivant lui, par un Vénitien, de la Chine en Europe (Voyez l'*Analyse des recherches sur les cartes*, par M. Peignot, 274). On trouve une courte *Notice* sur l'abbé de Tressan dans le *Magasin encyclopédique*, 1809, IV, 173. W—s.

TRESSEOL. *Voy.* ROUBAUD, XXXIX, 86.

TRÉTER (THOMAS), savant polonais, se fit connaître du cardinal Hosius, évêque de Warmie, qui, l'ayant emmené à Rome, l'employa dans les affaires les plus importantes. Ce prélat étant mort, la reine Anne Jagellon nomma Tréter chargé d'affaires près du Saint-Siége; les rois Bathory et Sigismond III le continuèrent dans les mêmes fonctions, qu'il remplit de manière à gagner la bienveillance de Grégoire XIII et de Clément VII. Celui-ci étant encore cardinal et devant aller en Pologne comme légat apostolique, pria Tréter de l'instruire sur les choses et les personnes, et fut très-reconnaissant des renseignements qu'il en reçut. Grégoire XIII l'avait nommé à deux canonicats et comblé d'autres faveurs. Le cardinal Bathory, évêque de Warmie, neveu du roi Étienne, retournant en Pologne, prit avec lui

Tréter, à qui il avait donné un canonicat dans sa cathédrale. A Rome, Tréter fut regretté par les voyageurs polonais, qu'il recevait avec une bonté touchante. On a de lui : I. *Quinti Horatii poemata cum annotationibus et indice*, Anvers, Chr. Plantin, 1576, in-8°. II. *Romanorum imperatorum effigies cum elogiis*, Rome, 1583, in-8°. III. *Stan. Hosii cardinalis, majoris pœnitentiarii et episcopi Warmiensis, vita; — Oratio habita in exequiis ejusdem cardinalis Hosii; — De obitu ejusdem cardinalis Ode lugubris*, Rome, 1587, in-8°. IV. *Epistola ad Stephanum I. regem*, ibid. V. *Nic. Christ. Radziwily, ducis et Marschalli Lithuaniæ, perigrinatio in Palæstinam annis 1583 et 1584, ab eodem duce quatuor epistolis polonicis ad amicum descripta latinè reddita*, Braunsberg, 1601, Anvers 1614, in-fol. VI. *Vitæ episcoporum Posnanitensium, per Joh. Dlugoscum olim conscriptæ, cum supplemento*, Braunsberg, 1604, in-4°. VII. *Vitæ episcoporum Warmiensium ex annalibus Heilsbergensibus collectæ*, Cracovie, 1685, in-fol. G—y.

TREUER (Gottlieb Samuel), professeur de droit public à l'université de Göttingue, né, près de Francfort-sur-l'Oder, le 24 décembre 1683, fut, en 1707, nommé professeur d'éloquence et d'histoire à l'académie de Wolfenbuttel, et en 1714, à Helmstadt, d'où il passa à l'université de Göttingue. Il mourut dans cette ville, en 1743, laissant un grand nombre d'écrits, dont les plus remarquables sont : I. *Apologia pro Johanne Basilide II tyrannidis vulgò falsòque insimulato*, Vienne, 1711, in-4°. II. *Observations sur le droit absolu que les princes s'arrogent* (allemand), Leipzig et Wolfenbuttel, 1719, in-8°. III. *Pufendorf de officio hominis et civis, cum annotationibus*, Leipzig, 1717, 1726 et 1735, in-8°. IV. *De licentiâ peregrinandi legibus circumscribendâ*, Wolfenbuttel, 1720, in-4°. V. *Origine des cercles de l'empire germanique et circonstances dans lesquelles ils ont été établis* (allemand), Helmstadt, 1722, in-4°. VI. *Devoirs qu'un professeur de théologie est tenu de remplir en Allemagne, d'après les lois de l'empire* (allemand), Leipzig et Wolfenbuttel, 1721, in-4°. VII. *Annales academiæ Juliæ*, quinze semestres de 1720 à 1728. VIII. *Historia globi crucigeri, symboli majestatis, et disquisitio globi duplicati in nummis bracteatis, seculo XII et XIII*, Brunswick, 1728, in-8°., avec planches. IX. *Anastasis veteris Germani Germanæque feminæ*, Helmstadt, 1728, 1729, in-4°. X. *Même origine des deux maisons de Russie et de Brunswick* (allemand), in-fol. XI. *Monstrum arbitrarii juris territorialis, legibus imperii è Germaniâ profligatum*, Francfort et Leipzig, 1739, in-4°. XII. *Pædia juris feudalis universalis*, Francfort, 1753, in-8°. Pour les autres ouvrages de Treuer, voyez Putter, dans sa *Littérature du droit public d'Allemagne*. G-y.

TREUTLER (Jérôme), fils d'un tailleur de Schneidnitz en Silésie, né le 14 fév. 1565, est au nombre des plus célèbres jurisconsultes du XVIme. siècle. Après avoir étudié la philosophie et le droit à Strasbourg, il obtint, en 1588, au collége de Marbourg, un emploi de professeur qui ne l'empêcha pas de continuer ses études juridiques; il prit le grade de docteur en droit, et après un court

séjour à Herborn, où il exerça les fonctions de professeur au gymnase académique, il obtint, en 1591, une chaire de professeur de rhétorique à l'université de Marbourg, où il enseigna aussi le droit civil. En 1594, il fut nommé syndic du magistrat de Bautzen, et en 1595, l'empereur Rodolphe II le fit *procurateur* de la chambre de la Haute-Lusace. Ce souverain l'anoblit sous le nom de Treutler de *Kroschortz*. Il mourut le 14 février 1607. Parmi ses ouvrages, le plus célèbre est: *Selectarum disputationum ad jus civile Justinianeum volumina II*, Marpurg, 1592, 2 vol. in-4°., souvent réimprimé, et que plusieurs jurisconsultes ont commenté. S—L.

TREUVÉ (Simon-Michel), chanoine de Meaux, né, le 8 août 1651, à Noyon en Bourgogne, entra d'abord dans la congrégation des doctrinaires, d'où il sortit en 1673. Après avoir été ordonné prêtre à Châlons-sur-Marne, il fut aumônier du comte de Guitaut, et de Mme. de Lesdiguières, puis vicaire de Saint André-des-Arts, à Paris, chanoine et théologal de Meaux. Il occupa cette dernière place pendant plus de vingt ans, et travailla, sous Bossuet, au bréviaire de Meaux. Enfin, des infirmités l'engagèrent à se retirer à Paris, où il mourut le 22 février 1730. Treuvé s'était appliqué à l'étude de l'Écriture Sainte, et se fit connaître par des ouvrages dont quelques-uns ont eu de la vogue, entre autres les *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie*, 1676, in-12, dédiées à la duchesse de Longueville, et souvent réimprimées; et *le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, in-12, dont il s'est fait aussi beaucoup d'éditions. Le *Dictionnaire des livres jansénistes* signale ces ouvrages comme remplis d'erreurs. Treuvé est encore auteur d'un Traité *du Devoir des Pasteurs*; du *Discours de Piété*, 1696 et 1697, 2 vol. in-12; d'une *Dissertation sur l'Excommunication*, 1726, in-4°., et in-12; de deux *Retraites de dix jours*, ayant chacune sa méditation; de *Prières tirées de l'Écriture*, et d'une *Histoire de Duhamel*, docteur de Sorbonne. Il mit en ordre les cas de conscience de Lamet et Fromageau, publiés en 1732, 2 vol. in-4°. Treuvé était un ecclésiastique exemplaire et un écrivain laborieux; mais ses ouvrages se ressentent des opinions qu'il avait adoptées sur les contestations de son temps. P-C-T.

TRÉVILLE. *Voy.* Touche.

TREVISANI (François), peintre, né, à Capo d'Istria, en 1656, d'Antoine Trevisani, architecte, fut élève du Zanchi, qui florissait à Venise. Il est connu aussi sous le surnom de Trevisani le *Romain*, pour le distinguer de son frère Angiolo, qui ne quitta jamais Venise. Son père lui avait donné les premiers éléments du dessin; ses progrès furent rapides, et on le mit sous la direction d'un certain peintre flamand, qui avait un talent particulier pour peindre de petits sujets qui représentaient ordinairement des *Enchantements*, des *Sabats* et autres objets du même genre. Séduit par la manière de ce maître, il s'appliqua avec tant de persévérance à l'imiter, qu'avant l'âge d'onze ans accomplis il exécuta un tableau de son invention, qui fut regardé comme un prodige. C'est alors que son père l'envoya à Venise pour y étudier sous le Zanchi. Pendant son séjour dans cette ville, il se livra avec ardeur à tous les exercices du corps qui entraient, à cette

époque, dans l'éducation de la noblesse, et obtint les plus grands succès. Il n'était pas moins habile à jouer la comédie et à improviser ses rôles : son esprit, sa beauté firent tant d'effet sur une jeune demoiselle de Venise, qu'elle consentit à quitter la maison paternelle pour suivre son amant. Tous deux se réfugièrent à Rome, où Trevisani fut accueilli par le neveu du pape Alexandre VII, le cardinal Flavio Chigi, qui lui fit confier des travaux importants, notamment le beau tableau de *Saint Érasme*, destiné à la principale église de son évêché de Porto. Le duc de Modène le chargea de faire la copie des plus beaux ouvrages du Corrège et de Paul Véronèse. C'est alors que le cardinal, son protecteur, lui fit obtenir la dignité de chevalier. La vue des chefs-d'œuvre qui le frappaient de toutes parts à Rome lui fit changer totalement sa manière primitive; il s'en forma une analogue au goût qui régnait à cette époque; mais un talent réellement admirable, que personne ne posséda jamais au même degré que lui, c'était de contrefaire toutes les manières, et de paraître à son gré et toujours heureusement soit de l'école du Cignani, soit de celle du Guide. On voit à Forli, dans la galerie des seigneurs Albiccini, une quantité de tableaux peints par lui dans différents styles, et dont le plus remarquable est un Crucifiement de petite dimension, que l'artiste lui-même regardait comme son chef-d'œuvre, et dont il offrit une somme considérable pour le ravoir. Toutes les figures y sont peintes avec le fini le plus précieux, et le pinceau le plus spirituel. C'est à Rome que Trevisani a laissé un grand nombre de ses productions; elles se distinguent par un beau choix, un pinceau fin, un ton général plein de feu. Son *Saint Joseph mourant*, dans l'église du collége royal, est un ouvrage célèbre. On fait un grand cas d'un tableau qu'il a peint dans le palais Spada, pour servir de pendant à un tableau du Guide, et qui soutient dignement le parallèle. Clément XI l'honora de son estime, et lui confia l'exécution non-seulement d'un des *Prophètes* du palais de Saint-Jean-de-Latran, mais d'une partie de la coupole du dôme d'Urbin. Il représenta, dans les pendentifs, les *Quatre parties du monde*, peinture admirable et vraiment rare par le coloris, l'imagination et la beauté du dessin. Quelques autres tableaux qu'il a exécutés, soit à Bologne, soit à Camerino, soit à Pérouse ou à Forli, sont plus ou moins soignés, plus ou moins travaillés; mais tous présentent de très-belles parties. La réputation que lui avaient méritée tant de beaux ouvrages parvint en Russie jusqu'aux oreilles de Pierre-le-Grand, qui lui demanda plusieurs tableaux. Trevisani s'empressa de répondre à une demande aussi honorable; et le monarque, satisfait de son travail, l'en récompensa magnifiquement. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : I. La *Vierge couvrant d'une draperie l'Enfant-Jésus qui dort*; saint Jean lui baise la main, et tous les anges charment son sommeil par leurs chants. II. *Jésus, assis sur une table, montre à sa mère une grenadille, symbole mystérieux de la Passion*; la Vierge, qui le soutient, lui fait voir une tige de lis, emblème de sa pureté inaltérable. Trevisani mourut à Rome, en 1746. — Angiolo Trevisani, frère du précédent, naquit, comme lui, à Capo d'Istria, et

fut élève du Zanchi. Il ne quitta point Venise, comme son frère, et se fit distinguer parmi les meilleurs artistes de l'école. Les tableaux de son invention, que l'on voit dans la Chartreuse et dans plusieurs autres églises de Venise, méritent d'être loués; mais c'est principalement dans le portrait qu'il se met hors de rang. Ce genre ne lui a pas donné un style saillant; néanmoins il est toujours naturel et d'un bon choix; son pinceau est soigneux et recherché, surtout dans l'art du clair-obscur. P—s.

TREVISANO (Paul), voyageur, né à Venise, vers 1452, d'une ancienne famille, parcourut la Syrie, l'Égypte, l'Arabie, la Palestine et l'Éthiopie, et fit un assez long séjour en Chypre, où il épousa, en 1484, une riche veuve. Son habileté dans les affaires le fit choisir par le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour négocier un traité de paix avec le Soudan d'Égypte. Il fut ensuite provéditeur de la république de Venise, à Salo dans le Bressan, où il était encore en 1505. Il avait écrit, pendant son séjour en Chypre: *De Nili origine et incremento: item de Æthiopum regione et moribus liber singularis, compositus per me Paulum Trevisanum, nobilem venetum, in insulâ Cypri, anno reparatæ salutis M.CCCC. LXXXIII.* L'abbé Morelli, qui a recueilli tous les détails relatifs à Trevisano, regrette que ce manuscrit, dont il n'existait peut-être qu'une copie, se soit égaré. Trevisano était connu pour avoir porté dans ses voyages cet esprit d'observation qui les rend utiles. E—s.

TREVISANO (Marc Antoine), fut élu doge de Venise, le 4 juin 1553, pour succéder à François Donato. On vantait sa piété et sa sagesse; mais il eut peu d'occasions d'en donner des preuves pendant son gouvernement, étant mort le 31 mai suivant. Sous son règne, quoique l'Italie fût embrasée par la guerre entre Charles-Quint et Henri II, Venise, fidèle à sa politique, conserva et fit respecter sa neutralité. Il eut pour successeur François Venieri. S. S-1.

TREVISIO (André), médecin célèbre vers la fin du seizième siècle, était seigneur de Slonghello: il naquit à Occimiano en Montferrat, ou, selon quelques-uns, à Fontanello dans le Novarais. Pendant qu'il exerçait la médecine à Gallarate, commune du duché de Milan, des fièvres épidémiques y régnèrent, en 1587 et 1588. Trevisio en rechercha les causes et la nature, et ayant atteint heureusement son but par une suite non interrompue d'observations, il publia: *De causis, naturâ, moribus et curatione pestilentium febrium vulgò dictarum cum signis sive petechiis*, Milan, 1588, in-4°. Sa réputation devint si brillante que la plupart des poètes contemporains célébrèrent son mérite, et lui dédièrent leurs ouvrages. Il fut nommé premier médecin et gentilhomme de la chambre de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie et de l'archiduc Albert, son époux, dans le temps où ces princes gouvernaient les Pays-Bas. Après la mort de l'archiduc, en 1621, Trevisio, voulant donner un témoignage public de reconnaissance envers le prince défunt, qui l'avait comblé de bienfaits, publia sa Vie sous ce titre: *Phœnix principum, sive Alberti pii morientis vita.* De retour en Italie, il s'établit à Pavie, où il assista, avec Louis Settala, aux découvertes de Gaspard Aselli, qui, dans son ouvrage *De lacteis venis*, c. IX, s'exprime ainsi: *An.*

dreas Trevisius, serenissimæ Infantis Archiater, nominis famâ et doctrinæ abundantiâ nulli clarissimorum medicorum secundus. En 1614, Trevisio fonda, dans le couvent des Augustins de Casal, un collége, où sept pauvres étudiants du Montferrat devaient être entretenus et instruits dans les lettres et les sciences, par les religieux; et il leur légua un revenu de sept cent soixante-dix écus: mais, en 1619, les PP. Augustins cédèrent ce collége aux PP. de la congrégation Somasque. Cette fondation existe encore au lycée de Casal. P—I.

TREW (ABDIAS), mathématicien, né à Ansbach le 29 juillet 1597, fut professeur de physique à l'université d'Altdorf, où il érigea, en 1657, un observatoire, le premier que l'on ait vu dans ces contrées. Il éloigna des études de l'astronomie tout ce qui tenait à l'astrologie. Les Protestants n'ayant point voulu admettre le calendrier grégorien, il corrigea celui qu'ils s'obstinaient à garder. Il a fait, dans la théorie de la musique, des découvertes heureuses. Trew mourut, à Altdorf, le 12 mars 1669. Il avait publié : I. *Compendium fortificatorum*, avec figures, Nuremberg, 1641, in-12. II. *Sur l'arpentage* (allemand), Nuremberg, 1641, seconde édition, 1668, in-8°. III. *Directorium mathematicum, quo tota mathesis et omnes ejus partes, nominatim arithmetica, geometria, astronomia, geographia, optica, harmonia, mechanicâ, methodicè disci possunt*, Nuremberg, 1657, in-4°, avec figures. IV. *Summa geometriæ practicæ, additis annotationibus et additionibus arithmeticis, trigonometricis, graphicis*, Nuremberg, 1663, in-8°. avec fig. V. *Théorie du calendrier* (allem.) Lunebourg, 1666, in-4°. G—Y.

TREW (CHRISTOPHE JACQUES), médecin et botaniste célèbre, était petit-fils du précédent, et naquit, le 26 avril 1695, à Lauf en Franconie. Il publia à Altdorf, où il avait fait ses études, ses deux premiers ouvrages intitulés, l'un : *De sudoribus nocturnis*, 1714, in-4°., et l'autre : *De Chyloso fœtu in utero*, 1715, in-4°., réimprimé par Haller dans le ve. tome de ses *Dissertationes anatomicæ selectæ*. En 1717, après avoir parcouru la Suisse et une partie de l'Allemagne, Trew vint à Paris, où il passa treize mois, visitant les hôpitaux, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle, les établissements d'anatomie, de botanique et de chimie. Les jeunes Allemands qui faisaient leurs études à Paris le choisirent pour leur médecin, et avec deux d'entre eux, il visita la Hollande, Hambourg et Dantzick. Il revint à Nuremberg, en 1720, avec les richesses qu'il avait acquises dans ses voyages, et fut heureux dans sa pratique : des cures fréquentes, difficiles, répandirent sa réputation dans toute la Franconie. En 1730, il fit partie de la société *Norique*, que quelques savants avaient formée à Altdorf, sous ce titre : *Commercium Noricum litterario-physico-technico medicum*, et lui ayant communiqué des Mémoires intéressants il en fut le directeur depuis 1734, jusqu'en 1745. En 1727, il avait été reçu membre de l'académie de Nuremberg, qui le choisit pour son directeur en 1746. Les académies des sciences de Londres, de Berlin et de Florence le nommèrent aussi membre honoraire. Il mourut le 18 juillet 1769, le jour même où il devait se rendre à Erlan-

gen, d'après une invitation pressante que le margrave d'Anspach lui avait adressée. Sa bibliothèque et son cabinet d'histoire naturelle, de botanique, d'anatomie, de gravures et de peinture étaient des plus riches que jamais particulier ait possédés. Un an avant sa mort, il avait, par testament, fait à l'université d'Altdorf un don digne de la munificence d'un prince, consistant en manuscrits, livres rares, dissertations, gravures, tableaux, machines et instruments de chirurgie et de physique ; enfin en productions des trois règnes de la nature : sa bibliothèque avait plus de trente-quatre mille volumes, sans compter les Dissertations, dont le nombre allait à seize mille cinq cent quatre-vingt-seize, reliées en trois cent quarante-six volumes. On y trouvait, entre autres, toutes les éditions de Virgile qui avaient paru jusqu'alors. Les livres doubles furent envoyés à l'université d'Erlangen. La veuve de Trew ajouta à ce legs un capital de six mille florins, pour être employé d'après le plan qu'il avait donné. Les libéralités des deux époux avaient pour principe les motifs les plus nobles. Ils se souvenaient avec reconnaissance que leur grand-père, Abdias Trew, dépouillé de tout, pendant la guerre de Trente-Ans, avait été reçu avec bienveillance par la ville de Nuremberg, qui, ayant d'abord pourvu à ses premiers besoins, l'avait nommé professeur à l'université d'Altdorf. Pendant qu'il faisait venir de toutes parts des objets rares pour enrichir sa bibliothèque et son cabinet, Trew exécutait des entreprises qui répondaient à son immense fortune et à son amour pour les sciences et les arts. Il était l'ame de la société *Norique*, de l'académie d'histoire naturelle, et quoiqu'il prît une part active à leurs travaux, il publiait de bons ouvrages sur l'anatomie, la médecine et la botanique. Voici les principaux : I. *De Differentiis quibusdam inter hominem natum et hominem nascendum*, Nuremberg, 1736, in-4°., avec des planches qui représentent la structure du fœtus dans les développements successifs de ses formes. II. *Epistola ad Alb. Hallerum de vasis linguæ salivalibus atque sanguiferis*. III. *Tabulæ osteologicæ, seu omnium corporis humani perfecti ossium imagines ad ductum naturæ repræsentatæ*, avec la version allemande en regard et quarante planches enluminées, Nuremberg, 1767, grand in-fol. IV. *Anevrysmatis spurii post venæ basilicæ sectionem orti historia et curatio*, Nuremberg, 1769, in-4°., avec planches ; réimprimé à Strasbourg, 1785. V. *Traité élémentaire de l'Anatomie, autant que cette science peut être nécessaire aux peintres* (allemand), Nuremberg, 1767, in-fol. VI. *Plantarum Hetruriæ rariorum catalogus*, Nuremberg, 1725. VII. *Description de l'Aloës américaine en fleurs* (allemand), 1727. VIII. *Vasa nutritia foliorum arboreorum*, ou *Mémoire historique sur l'anatomie des plantes, sur leurs veines et sur les vases nutritifs des feuilles* (allemand), Nuremberg, 1748, in-fol., avec planches enluminées. IX. *Plantæ selectæ nominibus propriis notisque illustratæ, in æs incisæ et vivis coloribus repræsentatæ*, Nuremberg, 1750 à 1760. Cette magnifique *Flore* devait paraître par décades ; les sept premières seulement ont été publiées. Les connaisseurs admirent la beauté des soixante-douze planches. X. *Hortus*

nitidissimus omnem per annum superbiens floribus, seu amœnissimæ florum imagines, quas magnis sumptibus collegit Chr. Jac. Trew, Nuremberg, 1750 à 1768, in-fol. Il a paru six décades de ce beau travail relatif aux fleurs des jardins. Il est orné de planches. XI. *Plantæ rariores quas ipse in horto domestico coluit, secundùm notas suas examinavit et breviter explicavit*, Nuremberg, 1763, in-fol., avec planches. XII. *Herbarium Blackwellianum auctum, ex anglico idiomate in latinum conversum*, Nuremberg, 1750 à 1760, 5 vol. in-fol., avec planches. Cette édition de l'Herbier de Blackwell (*Voy.* Blackwell, (Alexandre) IV, 546), est d'autant plus estimée, que Trew y a ajouté la description d'un grand nombre de plantes. XIII. *Librorum botanicorum catalogus*, Nuremberg, 1752 à 1757, 3 vol. in-fol. XIV. *Cedrorum Libani historia earumque character botanicus, cum illo laricis, abietis, pinique comparatus. Accedit disquisitio, an hæc arbor sit illa ipsa in S. Cod. præ omnibus celebrata et vel Aeres, vel Berosch dicta*, Nuremberg, 1757 à 1767, in-4°., avec planches. XV. *Apologia et Mantissa observationis de cedro Libani*, Nuremberg, 1767, in-4°. XVI. *Icones posthumæ Gesnerianæ*, Nuremberg, 1748. Cette publication fut faite avec les planches en bois que Trew avait achetées après la mort de Gesner, et par le moyen desquelles il fit connaître les formes de deux cent seize plantes différentes (*V.* Gesner (Conrad) XVII, 242). Peu de temps avant sa mort, et après avoir fait son testament, Trew publia le Catalogue de sa bibliothèque : *Catalogus bibliothecæ medicæ, philosophicæ et miscellaneæ decursu quinquaginta annorum in privatum et publicum usum collectæ et acad. Norico-Altorfinæ post sua fata ultima tradendæ*, Nuremberg, 1769, in-8°. G-y.

TRIAL (Antoine), acteur français de la comédie italienne, naquit en 1736, et fut d'abord enfant de chœur à la métropole d'Avignon, sa patrie. Ayant ensuite joué la comédie pendant quelques années en province, il fut appelé par son frère (1) à Paris, en 1764 : il y débuta au théâtre Italien, le 4 juillet, par le rôle de *Bastien* dans le *Sorcier*, ensuite par ceux de *Colin* dans le *Maréchal*, de *Nouradin* dans le *Cadi dupé*, etc. Une figure agréable, une taille avantageuse, une parfaite connaissance de la musique, beaucoup de finesse et d'intelligence dans le jeu lui obtinrent tous les suffrages. Mais sa voix un peu nazillarde, et son accent provençal, qu'il ne put jamais déguiser, le déterminèrent à quitter l'emploi des *Colins*, qui lui offrait d'ailleurs dans Clairval un émule trop redoutable. Il joua les comiques, les paysans, les niais, les valets poltrons, etc., et acquit une réputation dans cet emploi qu'il a créé et auquel son nom est resté. Dans le nombre infini des rôles que Trial a mis au théâtre, nous nous bornerons à citer : le *Grand cousin* dans le *Déserteur*, *Aly* dans *Zémire et Azor*; *Crispin* dans la *Mélomanie*, *André* dans l'*Épreuve villageoise*, *Thomas* dans *Alexis et Justine*, le *Nègre* dans l'*Amitié à l'épreuve*, *Antoine* dans le *Comte d'Albert*, et *Fabio* dans *Camille*. Quoique l'on fût en droit

---

(1) Jean-Claude Trial, né à Avignon en 1734, mourut subitement le 23 juin 1771, à Paris, où il était, avec Berton, l'un des directeurs de l'Opéra. On a de lui la musique de *Sylvie*, celle de *Théonis*, de la *Chercheuse d'esprit*, d'*Ésope à Cy-*

de lui reprocher un peu d'uniformité dans sa manière de jouer, il avait obtenu l'estime et la faveur du public, qui ne manquait jamais de l'applaudir. Ce fut, sans doute, le desir de plaire au parterre, qui le jeta dans le système de la révolution et lui en fit adopter les principes les plus exagérés. Son exemple prouve qu'on peut être honnête homme et se laisser entraîner à des excès déplorables. Il fut, en 1793, membre du comité révolutionnaire de la section Lepelletier; il était encore chargé des actes civils de son arrondissement, lorsque le 9 thermidor eut amené un nouvel ordre de choses. Trial éprouva sur la scène l'humiliation la plus sensible. On lui demanda compte des infortunés qu'on l'accusait d'avoir envoyés à l'échafaud (2). On le força de se mettre à genoux et de chanter le *Réveil du peuple* au milieu des huées et du bruit des sifflets qui couvraient sa voix. Ému de cette avanie, Trial osa se présenter le lendemain pour remplir ses fonctions municipales; mais il essuya de nouvelles mortifications, et fut rejeté comme indigne de prononcer l'union conjugale. Il ne put résister à cette double secousse: rentré chez lui, il n'en sortit plus, et la honte, les remords, ou, suivant d'autres, le poison qu'il prit lui-même, terminèrent ses jours, le 5 février 1795, à cinquante-neuf ans.

— Trial (Marie-Jeanne Milon, épouse, en secondes noces, d'Antoine), naquit à Paris le 1er. août 1746, débuta sur le théâtre Italien, le 15 janvier 1766, sous le nom de Félicité Mandeville, par les rôles de *Laurette* dans le *Peintre amoureux*, et de *Perrette* dans les *Deux Chasseurs*. Mme. Trial est la première qui, douée d'un organe très-favorable, ait montré sur ce théâtre et dans notre musique un chant si facile qu'elle semblait se jouer des difficultés; talent poussé depuis beaucoup plus loin par les cantatrices formées à la méthode italienne. C'est pour elle qu'ont été faits les rôles de la *Rosière*, de la *Belle Arsène*, de *Lucette* dans la *Fausse Magie*, de *Léonore* dans l'*Amant jaloux*, et plusieurs autres qui exigent plus de talent pour le chant que pour le jeu. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter le théâtre en 1786; et cependant elle a survécu trente-deux ans à sa retraite, car elle n'est morte que le 13 février 1818. Elle partagea les opinions révolutionnaires de son mari, et l'on croit même que c'est à elle qu'il dut son exaltation. — Trial (Armand-Émanuel), fils unique des précédents, naquit à Paris en 1770, reçut une éducation soignée, et montra, de bonne heure, des dispositions pour la musique; il composa celle de trois opéras-comiques qui furent joués sur le théâtre Favart: *Julien et Colette* ou la *Milice*, paroles de Parisau, 1788; *Adélaïde et Mirval*, avec Patrat, 1791; les *Deux Petits aveugles*, poème de Noël, 1792, qui eut quelque succès; et deux pièces de circonstance, dont les paroles étaient de Joigny: *Cécile et Julien* ou le *Siége de Lille*, en 1793; et les *Causes et les effets*, en 1794. Celle-ci tomba, quoique

thère, de plusieurs *Cantates*, etc. C'était un bon musicien, un habile violoniste pour son temps.

(2) Mme de Sainte-Amaranthe, dont la fille avait épousé le fils Sartine, tenait une espèce de maison de jeu et recevait à dîner. Trial, Saint-Just et Robespierre étaient quelquefois au nombre des convives. Un jour, dans l'entraînement de la conversation, Robespierre laissa échapper quelques paroles annonçant ses projets. Trial, sortant avec lui, lui fit remarquer qu'il s'était compromis par son indiscrétion. C'en fut assez pour que la perte de tous les convives fût résolue (*Voy.* Robespierre). A. B—t.

bien en harmonie avec l'esprit du temps; l'autre réussit à cause de quelques jolis airs, et surtout de trois couplets qui, chantés d'une manière originale et piquante par Elleviou, contribuèrent à établir la réputation naissante de cet acteur. Trial, après la mort de son père, épousa Jeanne Rigoucy Méon, actrice du théâtre Favart. Sage et rangé pendant sa jeunesse, il changea de conduite depuis son mariage, et vécut mal avec sa femme, qui, engagée dans une troupe de comédiens pour les colonies, alla mourir à la Guadeloupe. Il mourut lui-même des suites de ses débauches, le 9 sept 1803. A—T.

TRIBOLO (Nicolò, dit le), sculpteur, naquit à Florence en 1500. Son père, nommé Raphaël de' Pericoli, exerçait le métier de menuisier, qu'il voulait faire apprendre à son fils. La vivacité et la turbulence du jeune Nicolò lui firent donner par ses camarades le surnom de *Tribolo*, qui lui resta; mais Baldinucci s'est trompé quand il ajoute que sa témérité à s'exposer à tous les périls en montant sur les échafaudages, les toits, lui fit donner aussi celui de *Nicolò de' Pericoli*, puisque ce dernier nom était celui de son père, qui, sachant que le dessin était nécessaire pour réussir dans son état, le plaça chez un habile menuisier, nommé Nanni Unghero; celui-ci accabla son apprenti de tant de travail, que sa santé s'en altéra. Le Tribolo avait fait connaissance, chez Nanni, avec le Sansovino, qui, charmé de ses dispositions, le prit avec lui pour les cultiver. Sous ce nouveau maître, il s'occupa sans relâche à modeler et à dessiner, et le Sansovino lui confia bientôt quelques travaux dont il se tira avec honneur. Assez habile désormais pour travailler de lui-même, il fut appelé à Bologne, et il fit, pour la façade de l'église de Sainte Pétrone, deux statues en marbre de Sybilles, qui eurent le plus grand succès. La peste qui, à cette époque (1525), ravagea Bologne, le força à revenir à Florence, mais il se hâta de retourner dans la première ville dès que le fléau eut cessé. Messer Bartolommeo Barbazzi, son protecteur, le chargea de faire un tombeau pour sa famille et pour lui-même. L'artiste se rendit à Carrare, pour y choisir les marbres et ébaucher les statues, afin que le transport en fût moins difficile. Tandis qu'il s'occupait de ce grand travail, Messer Bartolommeo mourut, et sa douleur en fut si grande qu'il quitta soudain Carrare pour retourner à Florence. En passant par Pise, il fit pour Anastase de Pietra Santa, sculpteur habile et son ami intime, une statue en marbre, d'un des deux anges destinés à être placés au haut de chacune des colonnes du tabernacle du Saint-Sacrement dans l'église du Dôme; ouvrage admirable, pour la légèreté, la grâce et la hardiesse. Jean-Baptiste della Palla, que François Ier. avait chargé d'acquérir pour lui les plus beaux ouvrages antiques et modernes, fit exécuter au Tribolo une statue de la Nature, destinée à supporter la vasque d'une fontaine : cet ouvrage plut tant au roi qu'il le fit placer dans le château de Fontainebleau. En 1529, le pape Clément VII étant venu assiéger Florence, eut besoin, pour conduire les travaux du siége, d'un plan de la ville et des environs. Le Tribolo, par une trahison qui doit le déshonorer à jamais, oubliant ce qu'il devait à sa patrie, s'occupa, pendant plusieurs nuits, à lever le plan de la ville, et le fit parvenir au

pape dans des ballots de laines, que l'on expédiait à Pérouse; et c'est en consultant ce plan que Clément VII parvint à s'emparer de Florence. Le pape, après sa conquête, n'oublia pas celui qui l'avait facilitée, et lui confia le soin de terminer une partie des travaux de N.-D. de Lorette, que la mort d'André Contucci avait laissés imparfaits. Il y exécuta, en concurrence avec les plus habiles artistes, la plupart des sculptures qui restaient à faire; et son bas-relief représentant le mariage de la Vierge effaça tous les ouvrages de ses concurrens. Il avait encore fait les modèles en cire des figures des prophètes qui devaient orner les niches de cette église, quand le pape lui ordonna de revenir à Florence pour y terminer, sous la direction de Michel-Ange, les figures qui manquaient à la chapelle de Saint-Laurent, et dans la bibliothèque Laurenziana. Michel-Ange lui confia l'exécution des deux statues destinées à l'ornement du mausolée de Julien de Médicis; l'une représentant la *Terre couronnée de cyprès, pleurant la perte qu'elle vient de faire*, et l'autre : *le Ciel qui, les bras élevés, témoigne sa joie de recevoir l'ame de Julien.* Une fièvre obstinée empêcha long-temps l'artiste de s'occuper de cet important travail. Enfin, surmontant son mal, il avait terminé le modèle de la statue de la Terre, et commençait à ébaucher le marbre, quand la mort du pape arrêta ses travaux. Vasari, qui était lié avec lui, le recommanda vivement au grand-duc Alexandre. Il fut chargé de sculpter les armes de Médicis sur l'une des faces de la citadelle que ce prince faisait élever. Les deux figures de *Victoires* qui soutiennent ces armes, sont un chef-d'œuvre digne des anciens. Lorsque Charles Quint, après son expédition de Tunis, vint à Florence, Le Tribolo exécuta, sous la direction de Vasari, la plupart des sculptures, et particulièrement quatre figures colossales destinées aux fêtes données à ce prince, ainsi qu'une grande partie des décorations élevées pour la réception de l'archiduchesse d'Autriche et le mariage de cette princesse avec le grand-duc Alexandre. La mort de ce prince, assassiné par Pierre-François de Médicis, semblait devoir changer toute la fortune de Tribolo; et il se préparait à suivre Vasari à Rome, pour y obtenir des travaux, lorsque le grand-duc Cosme Ier., auquel il avait été vivement recommandé, le chargea de la direction des fontaines devant porter les eaux de la Castellina, jusqu'à son château de Castello et de l'exécution des armes destinées à être placées sur l'une des faces de la forteresse élevée sur la colline de Saint-Miniato. Les groupes de marbre, les ornements, dont il décora la fontaine de Castello, étonnèrent tous les yeux, par leur richesse, leur variété et leur perfection. On admira surtout une *figure de nymphe* qui, en pressant ses cheveux, en fait sortir de l'eau. Il avait le projet d'embellir ces jardins de monuments qui en auraient fait un lieu unique dans le monde; mais divers travaux dont le duc le chargea, entre autres le pont sur la Mugnone, qui va rejoindre la grande route de Bologne, ne lui permirent pas de donner suite à ces projets. Le grand-duc lui avait confié l'exécution du mausolée qu'il voulait élever à la mémoire de son père, et le Tribolo était déjà allé à Carrare pour en choisir les marbres; mais Bandinelli fit tant par ses intrigues qu'il lui enleva cet ouvrage. Lors

des fêtes célébrées à Florence pour le mariage d'Éléonore de Médicis avec le vice-roi de Naples, ce fut Tribolo qui donna les plans de l'arc de triomphe et de la plupart des décorations; et ce fut aussi lui qui en fit presque toutes les sculptures, parmi lesquelles on remarquait une statue équestre de Jean de Médicis, père du grand-duc. Sans rival à cette époque dans la sculpture, il se crut également habile comme ingénieur, et voulut diriger le cours des eaux du territoire de Florence; mais loin d'y réussir, il ne fit que mécontenter tous les propriétaires : un grand nombre d'inondations eurent lieu par suite de ses travaux. Les plaintes qui retentirent de tous côtés firent sur lui une si forte impression, qu'il en tomba malade, et mourut le 7 sept. 1550. Avec lui s'évanouirent les projets d'embellissements de Castello et du palais Pitti, que le grand-duc Cosme venait d'acheter, et dont il voulait lui confier les travaux. P—s.

TRIBONIEN (Tribounianos), jurisconsulte grec, né, à Side en Pamphilie, vers le commencement du sixième siècle, fils d'un obscur Macédonien, parvint, sous Justinien Ier., aux plus hautes dignités. Il passait pour l'homme le plus savant et le plus spirituel de ce temps-là. Son urbanité, sa douceur, les grâces de son élocution, l'étendue et la variété de ses connaissances, le faisaient aimer et admirer de tout le monde (*Procop. in Bello pers.*). Après avoir cultivé les lettres et la philosophie, il se livra exclusivement à la jurisprudence. Cette science, dont les éléments étaient encore épars et comme ensevelis dans les innombrables écrits des anciens jurisconsultes de Rome, offrait alors l'image du chaos. Tribonien l'en fit sortir; et l'on peut dire qu'il créa, pour son siècle du moins, la science que les modernes ont depuis portée à un si haut degré de perfection. Parmi ceux qui osaient alors aborder les sources du droit romain, on comptait à peine quelques érudits ou quelques étrangers qui aspiraient à s'élever. Tribonien fut du nombre de ces derniers. Souple, insinuant et persuasif, l'art avec lequel il savait apprêter la louange ne contribua pas peu à son élévation. Mais c'est surtout aux talents qu'il déploya comme jurisconsulte qu'il doit sa célébrité. Il suivit la carrière du barreau, plaida quelque temps devant les hautes cours de Constantinople, appelées *préfectures judiciaires*, et fut ensuite admis, comme rapporteur, au conseil du prince. Justinien, qui se connaissait en hommes (*V.* Bélisaire et Narsès), discerna bientôt le génie de Tribonien. Occupé de grands projets, cet empereur sentait le besoin de s'adjoindre pour la direction des affaires de l'empire un administrateur suprême. Tribonien lui parut réunir les qualités qu'exigeait ce poste élevé. Il le nomma donc successivement questeur, maître des offices, préfet du prétoire et consul. Ce fut sous ces différents titres qu'à l'exemple de plusieurs autres empereurs, Justinien fit d'un jurisconsulte son premier ministre (1). Tribonien avait déjà donné les plus grandes preuves d'habileté dans l'exercice de ces diverses fonctions, lorsqu'une entreprise, la plus importante de celles qui ont illustré le règne de Justinien, lui fournit l'occasion de se distinguer à-la-fois comme jurisconsulte et

(1) Tels furent trois fameux jurisconsultes, savoir Pegase, sous Trajan; Papinien, sous les Antonins, et Ulpien, sous Alexandre Sévère.

comme législateur. Ce prince avait conçu l'idée aussi heureuse que hardie de refondre l'ancienne législation, dont il voulait faire la base de la sienne. Lui-même avait tracé le plan; Tribonien fut chargé de l'exécuter. Pour une pareille opération, il fallait un homme également versé dans les sciences législatives, judiciaires, administratives et politiques. Tribonien les possédait toutes; il avait de plus l'expérience des choses et des hommes, science pratique que les autres ne peuvent suppléer. Toutefois, comme il n'eût pu suffire seul à un travail qui se compliquait de tant de détails, Justinien lui permit de s'adjoindre des collaborateurs dont il lui laissa le choix. Tribonien les prit parmi les notabilités des écoles, de la magistrature et du barreau. Ces collaborateurs, dont il devait diriger les recherches et les travaux, furent Théophile, Dorothée, les deux Constantin, Cratinus, Étienne, Menuas, Prosdocius-Fulthomius, Timothée, Thalalée, Léonide, Leontius, Platon, Jacques et Jean. Leurs attributions avaient été réglées d'avance par une constitution ou ordonnance impériale. Quoiqu'ils y figurent comme collègues de Tribonien, ils lui étaient cependant essentiellement subordonnés. On ne sait précisément quelle fut la tâche qu'en sa qualité de directeur il assigna à chacun d'eux. Quant à la sienne, elle ne convenait qu'à lui seul et consistait principalement à élaborer, classer et disposer dans un cadre nouveau les matériaux que ses collègues devaient lui fournir. Ce travail était immense. A la difficulté de coordonner tant d'éléments divers, se joignait encore la défectuosité du plan. Quand on considère de quel amas énorme de lois, de commentaires et de traités a été extrait le *Corpus juris Justinianeum*, on a peine à croire que ce grand œuvre, commencé en 530, ait été achevé quatre ans après (534). Cette compilation, la plus vaste qui existe en ce genre, ne se composait d'abord que de trois recueils distincts, savoir, les Institutes, le Code et le Digeste. Les Novelles ou constitutions postérieures qui font partie du corps de droit de Justinien, n'y furent réunies qu'après la mort de cet empereur. Les *Institutes* sont des éléments de droit que rédigèrent, sous la direction de Tribonien, deux célèbres professeurs, Théophile (*V.* ce nom, XLV, 333) et Dorothée. Le *Code* de la seconde édition, c'est-à-dire revisé, et qu'on a appelé *Codex repetitæ prælectionis*, pour le distinguer de celui que l'on venait d'abroger, est une collection de constitutions impériales extraites des différents codes, constitutions que Tribonien avait disposées dans un nouvel ordre (*V.* l'art. Justinien, et ci-après). *Le Digeste*, aussi surnommé *Pandectes*, ouvrage prodigieux sous le rapport de la multiplicité et de la variété des objets qu'il embrasse, est le plus étendu comme le plus important de ces recueils. Il renferme la substance des écrits des anciens jurisconsultes de Rome. C'est un véritable monument élevé à la belle et antique jurisprudence. Le Digeste est aussi, de toutes les parties de la législation de Justinien, celle à la rédaction de laquelle Tribonien paraît avoir pris le plus de part. Suivant le plan que l'empereur lui avait imposé, ce jurisconsulte divisa le Digeste d'abord en cinquante livres, et chaque livre en un certain nombre de titres. Il partagea ensuite ces cinquante livres en sept parties; seconde division qu'on

lui avait prescrite pour l'ordre des matières, probablement d'après celle que présentait le fameux édit perpétuel composé sous le règne d'Adrien. La première de ces parties, intitulée *Prota*, renferme les doctrines générales. La seconde, *De judiciis*, les actions réelles *in rem actiones*. La troisième, *De rebus creditis*, tous les contrats, sauf les stipulations. La quatrième, *Libri singulares*, contient le mariage et la tutelle. La cinquième partie, intitulée aussi *Libri singulares*, était remplie par les testaments et les legs. La sixième et la septième, sans porter l'indication d'aucune matière précise, contenaient les autres dérivations du droit civil, c'est-à-dire les matières de droit public, administratif et pénal. Tribonien, fidèle au système de la première division, plaça, sous chaque livre et sous chaque titre, les fragments extraits des écrits des anciens jurisconsultes, c'est-à-dire tous ceux qui se trouvaient relatifs à la matière que le titre énonçait. Ce sont ces articles ainsi rédigés qu'on appelle *Lois romaines*. Presque toutes conçues dans des formes argumentatives, elles n'étaient pas originairement des lois proprement dites; elles ne portent ce nom que parce que Justinien leur a donné le caractère de *loi*. Enfin, chacune d'elles est accompagnée d'une inscription indicative du nom du jurisconsulte dans les ouvrages duquel elle a été prise. On s'attendrait en vain à trouver une exactitude rigoureuse dans ces extraits que firent Tribonien et ses collègues. Plusieurs causes et même plusieurs raisons s'y opposaient. Il fallait en effet faire concorder le droit ancien avec celui de Justinien, c'est-à-dire un droit depuis long-temps tombé en désuétude, et même fort différent de celui qu'on observait dans les écoles. De là les mutilations et les altérations que le rédacteur des Pandectes se trouvait forcé de faire subir à la pensée ainsi qu'aux expressions des anciens jurisconsultes. Les modernes, qui les lui ont si amèrement reprochées, auraient dû au moins avoir égard à l'espèce de gêne où le tenait un plan bizarre et systématique, et surtout faire la part des concessions que réclamaient les hommes, les mœurs et les temps. Quelques érudits l'ont accusé, mais sans preuves, d'avoir lui-même détruit les sources où il avait puisé; et enfin, si l'on en croit Hotman, Tribonien aurait, pour ainsi dire, empoisonné tout ce qu'il a touché du droit ancien. L'opinion évidemment exagérée de ce critique est suffisamment réfutée par ce passage de Cujas, le meilleur juge en cette matière. « Nourri de la substance qu'il sut si » habilement tirer des écrits des an- » ciens jurisconsultes, Tribonien, » grand jurisconsulte lui-même, et, » comme un autre Papinien, aimant » et cultivant le droit avec ardeur, » fut, en grande partie, le rédacteur » et même l'auteur des savantes cous- » titutions de Justinien : c'est donc » avec une sorte de joie que je ne » vois point sous le règne de cet em- » pereur d'homme supérieur à ce » même Tribonien, sans les soins et » les travaux duquel les trésors de » l'antique jurisprudence eussent été » à jamais perdus pour nous. » Toutefois le même Cujas ne loue pas en tout point le rédacteur des Pandectes; il relève ses négligences et son incurie; blâme sa précipitation, et attribue aux changements qu'il faisait en certains endroits sans les faire ailleurs les antinomies ou contra-

dictions qui défigurent son ouvrage. C'est en effet par là que Tribonien a préparé d'interminables tortures aux commentateurs du texte qu'il rédigea. Un reproche plus grave, et auquel il est aussi plus difficile de le soustraire, du moins sous le rapport de sa complicité, c'est celui d'avoir fait un trafic de la justice et des lois. Ce reproche, bien qu'il s'adresse plutôt au prince qu'à son ministre, n'est pas dépourvu de fondement. On a la preuve que plus d'une loi fut achetée à prix d'argent sous le règne de Justinien. De là cette rétroactivité dont sont entachées plusieurs Novelles; vice qui accuse à-la-fois et la cupidité du souverain et la vénalité des magistrats. Les embarras de finances qu'éprouva Justinien ne peuvent justifier ni les exactions ni les concussions que favorisait la dépravation de ce système. On attribue aussi au caractère inquiet et versatile de ce prince la manie qu'il avait d'innover en tout. Aucun empereur ne fut, il est vrai, plus ami des innovations législatives; mais cette manie était encore entretenue par une vanité excessive. Il avait la prétention ridicule d'être un habile jurisconsulte; et l'on sait qu'il n'hésitait pas à trancher d'un seul mot de sa toute-puissance impériale les hautes questions de droit civil et public que les plus beaux génies de l'ancienne Rome avaient cru devoir agiter et débattre long-temps. C'est sans doute de la solution qu'il prétendait avoir donnée de ces mêmes questions que dérivent les cinquante fameuses décisions qu'il avait rendues, et qu'il inséra dans son dernier Code. Ces décisions étaient spécialement relatives aux différentes sectes qui partageaient encore les jurisconsultes de son temps. Tribonien fut de nouveau chargé de les fondre avec les Constitutions du Code. Cette autre mission n'était pas sans difficultés : il fallait surtout satisfaire la vanité du prince. Tribonien s'acquitta de cette tâche délicate de manière à concilier les intérêts de la législation avec l'amour-propre du législateur. L'approbation que Justinien donna à ce travail a été confirmée par la postérité. On remarque en effet, dans le Code de cet empereur, un grand nombre de lois beaucoup plus simples, et surtout plus claires que les anciennes. De pareils services durent valoir à Tribonien, auprès du prince, une grande et constante faveur. Aussi son crédit était si bien affermi, que lors de la révolte de Nicée, le peuple ayant demandé l'exil ou la tête du ministre favori, Justinien se contenta de le dépouiller de sa dignité de questeur; mais bientôt après, Tribonien fut replacé à la tête des affaires. Aucune réputation n'a été plus attaquée que celle de ce jurisconsulte. Suivant l'*Histoire secrète*, qu'on ne peut attribuer à Procope sans mettre cet historien en contradiction avec lui-même, ce même Tribonien à qui il a payé ailleurs (*in Bello pers.*) un juste tribut d'éloges n'est plus qu'un artisan de fourberies, un vil et plat adulateur, un païen, et même un athée, qui, feignant d'être chrétien, osait assurer à Justinien, assez inepte pour le croire, que son corps prendrait avec son ame son essor vers le ciel. Nous ne discuterons point ici l'authenticité ni la véracité de cette prétendue *Histoire secrète*, que d'habiles critiques ont rangée parmi ces productions pseudonymes et mensongères qui ne méritent que le mépris (*Voy.* PROCOPE). Quoi qu'il en soit, si Tribonien ne peut être

absous de tout reproche comme ministre, il est du moins reconnu qu'il rendit à Justinien des services éminents dont la postérité a profité. Tribonien mourut vers l'an 547 de J.-C. *Voy.* l'ouvrage de Ludewig intitulé : *Vita Justiniani magni atque Theodoræ Augustorum, necnon Triboniani*, Halle, 1731, in-4°. M—r—u.

TRIBOULET, fou de Louis XII et de François Ier., en titre d'office, était né dans un des faubourgs de Blois, vers la fin du quinzième siècle. Comme les pages, les laquais et les enfants abusaient de la misère de ce pauvre homme pour le tourmenter, le bon roi Louis XII commit un de ses officiers pour en prendre soin (Voy. l'*Hist. de Blois*, par Bernier, aux preuves, p. 39). Il suivit ce prince, en 1509, dans son expédition contre les Vénitiens. Jean Marot, à qui nous devons une *Histoire* en vers de cette campagne, dit que Triboulet, se trouvant au siége de Peschiera, fut tellement effrayé du bruit de l'artillerie, qu'il se cacha sous un lit; puis il ajoute :

Et croy qu'encor y fut qui ne l'en eut tiré :
C'est de merveilles pour si saiges craignant coups,
Qui font telles tremours aux innocents et fouls.

Marot trace ensuite le portrait de Triboulet :

. . . . de la tête écorné,
Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut ne,
Petit front et gros yeux, nez grant, taille à voste,
Estomac plat et long, hault dos à porter hote,
Chacun contrefaisoit, chanta, dansa, prècha,
Et de tout si plaisant qu'one homme ne facha.
(*Siége de Pesquaire.*)

Après la mort de son bon maître, Triboulet fut pris en affection par François Ier., qui se plaisait, dit-on, à lui demander son avis sur des cas embarrassants. Si les réponses qu'on lui prête n'étaient pas évidemment imaginées, il faudrait en conclure que ce pauvre idiot avait à lui seul plus d'esprit et de jugement que tous les membres du conseil royal. Cette réflexion n'a point arrêté les compilateurs d'*anas* et de *dictionnaires*, qui se sont emparés à l'envi des prétendus bons mots de Triboulet. Dreux du Radier en a recueilli plusieurs, dans les *Récréations historiques*, I, 5-10. Rabelais, dans son *Pantagruel* (liv. III, ch. 37 et suiv.), donne à Triboulet l'épithète de *morosophe* (fou-sage); mais la conduite qu'il lui fait tenir à l'égard de *Panurge*, qui vient le consulter sur son projet de mariage, est celle d'un fou, très-digne des petites-maisons. On a déjà vu l'opinion que J. Marot avait de Triboulet. Bonaventure Desperiers, autre écrivain contemporain, ne le traite pas mieux, puisqu'il dit, dans un de ses *Contes* (le second) (*V.* Desperiers), que c'était un fou à vingt-cinq carats, dont les vingt-quatre font le tout. Concluons donc avec Bernier (*loc. cit.*), que Triboulet, loin d'être un de ces fous spirituels qui réjouissent par des bons mots, ou qui disent au hasard quelque chose de sententieux, n'était, malgré sa célébrité, qu'un pauvre idiot dont les naïvetés sans doute n'auraient point été remarquées sans le bonheur qu'il eut d'éprouver la bienveillance de deux rois. Triboulet était mort avant 1536. On trouve son épitaphe dans les Poésies latines de Vulteius ou Voulté, imprimées, en 1538, à Paris, par Simon de Colines. Ce fut Brusquet qui lui succéda dans la charge de fou du roi (*Voy.* Brusquet, VI, 162). Le souvenir de cet insensé subsista long-temps à Blois, où l'on disait de quelqu'un qu'on n'estimait point : Je m'en soucie comme de Triboulet. W—s.

TRIBUNO (Pierre), doge de Venise, élu par le peuple, en 888,

pour succéder à Jean II et à Pierre Candiano Ier., qui avaient régné alternativement. Il fut également considéré de l'empereur d'Orient, qui le revêtit de la dignité de protospapathaire, et de Gui ou Guido de Spolette, empereur d'Occident, qui, à sa recommandation, accorda plusieurs privilèges aux Vénitiens. Il eût le premier à combattre les invasions des Hongrois, les défit, le 28 juin 906, devant Rialto et Malamocco, et procura ainsi un peu de repos à sa patrie. Il mourut, en 912, après avoir gouverné l'état de Venise avec autant de sagesse que de bonté. Orso Participacio II lui succéda. S. S-I.

TRIBUNO MEMMO, doge de Venise, succéda, en 979, à Vital Candiano. Au lieu de chercher à maintenir la balance entre les partis, qui, sous son gouvernement, se formèrent à Venise, il se déclara pour celui des *Caloprini* contre les *Morosini*, et commença lui-même une guerre civile qu'il ne fut plus maître de terminer. Les Caloprini se détachèrent de lui, en 983, pour rechercher la protection d'Othon II. Ils auraient attiré sur Venise la guerre la plus funeste sans la mort prématurée de cet empereur. Tribuno Memmo se vengea sur leurs maisons, sur leurs femmes et sur leurs enfants, avec un courroux aussi implacable que s'il avait eu effet éprouvé lui-même tous les outrages. En 988, les Caloprini obtinrent, à la sollicitation de l'impératrice Adélaïde, un sauf-conduit de Tribuno Memmo, moyennant lequel ils rentrèrent à Venise; mais comme ils revenaient en gondole du palais ducal, ils furent attaqués par les Morosini, et massacrés, probablement avec le consentement du doge. En 991, Tribuno Memmo envoya son fils Maurice à Constantinople, pour assurer d'avance sa succession dans la dignité ducale; mais avant le retour de ce fils, Tribuno tomba malade, et mourut dans le couvent de Saint-Zacharie, où il s'était fait porter. Son fils fut écarté par le peuple; et Pierre Oviéolo lui fut donné pour successeur. S. S—I.

TRICALET (PIERRE-JOSEPH), écrivain ascétique, naquit, le 30 mars 1696, à Dole (1), d'une famille honorable qui subsiste encore. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais son goût pour la dissipation devint un obstacle presque insurmontable à leurs vœux. Après avoir achevé ses humanités à Besançon, il fut envoyé à Nozeroy pour y faire son cours de philosophie sous les Cordeliers, qui jouissaient, dans la province, de la réputation d'habiles instituteurs. La vie uniforme du cloître ne tarda pas à l'ennuyer; et il escaladait, presque toutes les nuits, les murs du couvent. Pour faire cesser le scandale, les Cordeliers furent forcés de le renvoyer à sa famille; et malgré les représentations et les pleurs de sa mère, restée veuve, il continua de se livrer aux plus grands déréglements. Il arrivait cependant à l'âge de se décider pour le choix d'un état. Dans une retraite qu'il fit au séminaire, afin de s'examiner sur sa vocation, il fut touché de la grâce, réfléchit aux désordres de sa conduite, et prit la ferme résolution d'en changer. En sortant du séminaire, il quitta Besançon sans faire part à personne de ses projets; et ce ne fut qu'au bout d'un mois qu'on le découvrit aux Cordeliers de Nozeroy, où il s'était

(1) Suivant l'abbé Joannet et le P. Berthier, Tricalet serait né dans le village de *Pagney*; mais l'abbé Goujet assure qu'il est né à Dole. « Nous parlons, dit-il, d'après l'extrait baptistaire. » Cette pièce, qui est sous nos yeux, ne laisse en effet aucun doute à cet égard.

retiré, dans le dessein de rompre toutes ses habitudes. Dès-lors il fit de rapides progrès dans l'étude des sciences sacrées et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Après avoir reçu ses degrés en théologie, il fut ordonné prêtre, et se dévoua tout entier aux fonctions du saint ministère. Ayant résigné une cure considérable, qu'il avait acceptée malgré lui, il vint à Paris, pour s'y perfectionner dans les sciences convenables à son état. Il entra bientôt (mars 1721) dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il sut mériter l'estime de ses confrères. Il y remplit successivement les fonctions de professeur et de supérieur avec un zèle infatigable et toujours croissant. On l'obligea de se charger de la direction des filles de Sainte-Geneviève (*V.* Miramion, XXIX, 115); et, deux ans après (1735), l'archevêque de Paris le nomma l'un de ses grands-vicaires. La réputation de sa haute vertu lui valut la confiance de Mme. la duchesse d'Orléans, qui le choisit pour son confesseur. Cette princesse voulut lui donner une riche abbaye; mais il la refusa constamment. Le duc d'Orléans, ce prince si pieux et si éclairé (*V.* Louis d'Orléans, XXXII, 121), l'honora plusieurs fois de ses lettres et de ses visites, et le choisit pour arbitre dans une discussion qu'il avait avec son fils, déclarant qu'il s'en rapporterait aveuglément à sa décision. L'abbé Tricalet, accablé d'infirmités, fut forcé de se retirer, en 1744, à Villejuif, où le séminaire de Saint-Nicolas possédait une maison. C'est au milieu de souffrances continuelles et souvent intolérables, qu'il y composa plusieurs ouvrages qui lui donnèrent de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance des lecteurs pieux. Ne pouvant pas écrire lui-même, il avait choisi pour secrétaire un malheureux qui n'avait pas de mains. Ce singulier copiste écrivait avec ses deux moignons, et poussait l'adresse jusqu'à tailler ses plumes. Tricalet mourut le 31 octobre 1761, à l'âge de soixante-six ans, et fut inhumé dans le cimetière de Villejuif. On a de lui : I. *Abrégé du Traité de l'amour de Dieu*, de saint François de Sales, Paris, 1756, in-12. II. *Bibliothèque portative des Pères de l'Église*, ibid., 1758-62, 9 volum. in-8°.; nouv. édit., revue et corrigée (par Laur.-Étienne Rondet), ibid., 1787, 8 vol. in-8°. III. *Précis historique de la vie de Jésus-Christ*, ibid., 1760, in-12; nouv. éd., 1777. IV. L'*Année spirituelle*, contenant, pour chaque jour, tous les exercices qui peuvent nourrir la piété d'une ame chrétienne, ibid., 1760, 3 vol. in-12. V. *Abrégé de la pratique de la perfection chrétienne*, tirée des Œuvres du P. Alph. Rodriguez, ib., 1762, 2 vol. in-12. VI. Le *Livre du chrétien*, dans lequel se trouve tout ce que le chrétien doit savoir et pratiquer par rapport à la religion, ib., 1762, in-18. VII. Les *Motifs de crédibilité*, rapprochés dans une courte exposition, prouvés par le témoignage des Juifs et des Payens, etc., ib., 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages ne sont que des extraits ou des compilations; mais on y trouve de l'ordre, de l'exactitude et du goût. L'abbé Goujet a publié l'*Abrégé de la vie de Tricalet*, sur les Mémoires qui lui avaient été fournis par M. Tinseau, évêque de Nevers, 1762, in-12 de 48 pag. Cette Vie se trouve à la tête du neuvième volume de la *Bibliothèque portative des Pères*; mais Aug. Lottin en avait déjà donné un *Précis*, dans le tome VII. On peut

consulter, en outre, les différentes Notices sur Tricalet, par l'abbé Joannet, son compatriote, dans le *Journal chrétien*, janvier, 1762, 80-100; par le P. Berthier, dans les *Mémoires de Trévoux*, février, 1762, 528-38; et par Fréron, dans l'*Année littéraire*, 1763, tome 1, 239-43. W—s.

TRICAUD (Anthelme), abbé de Belmont, littérateur, naquit à Belley, le 4 mai 1671. Son père, lieutenant-général au baillage de cette ville, jouissait de la réputation d'un magistrat éclairé. Il acheva ses études théologiques à Paris, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Ainay, à Lyon. L'étude était sa seule passion, et il y consacra tous les instants dont il pouvait disposer. Admis à l'académie de Lyon, lors de sa fondation, il en devint l'un des membres les plus assidus et les plus laborieux, et y lut un grand nombre de Dissertations sur différents points d'histoire ou de critique. Son opposition à la bulle *Unigenitus* ayant excité des troubles dans son chapitre, il reçut, en 1735, l'ordre de se rendre à Paris, où il mourut, au mois de juillet 1739 (1), et fut inhumé dans l'église Saint-Étienne-des-Grès. Par son testament, il légua plusieurs ouvrages d'un grand prix à l'archevêque de Lyon (Rochebrune), qui l'avait fait exiler, et partagea sa nombreuse bibliothèque entre ses amis et les maisons religieuses qu'il affectionnait le plus. Outre un *Éloge du physicien Puget* (*Voy.* ce nom, XXXVI. 304) et plusieurs articles dans la *Bibl. française* de du Sauzet, on a de l'abbé de Belmont : I. *Essais de littérature pour la connaissance des livres* (depuis le mois de juillet 1702 jusqu'au mois de juillet 1704), in-12, rel. en 4 ou 5 vol. C'est une espèce de journal, dans lequel on trouve quelques articles curieux. L'abbé Faydit en publia la critique, sous le titre de *Supplément aux Essais*, 1703-4, 6 part. in-12, rare. C'est sans aucune apparence de raison que le P. Baizé, dans le *Catalogue de la doctrine chrétienne*, attribue les trois premières parties publiées sans nom d'auteur à l'abbé Tricaud lui-même. II. *Lettre à Mme. la comtesse... ou Contre-critique des auteurs de ce temps*, Paris, 1704, in-12 (Barbier, *Dict. des anonymes*, n°. 9269). C'est sans doute une réponse à l'abbé Faydit. III. *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Moréri, donnée en* 1704 (par Vaultier), Paris, 1706, in-12. Bayle trouva ces *Remarques* assez intéressantes pour en donner une nouvelle édition, Rotterdam, 1706, in-8°., avec un avertissement et des notes, dans lesquelles il indique les fautes grammaticales et corrige les erreurs de l'abbé Tricaud. Desmaizeaux les publia de nouveau, à la suite du *Dictionnaire* de Bayle, 1730, avec ses propres observations; et on les retrouve dans toutes les éditions de ce Dictionnaire, en y comprenant celle que l'on doit à M. Beuchot, form. in-8°. IV. *Histoire des Dauphins français et des princesses qui ont porté, en France, la qualité de Dauphines*, Paris, 1713, in-12. V. *Histoire de la dernière révolte des Catalans et du siége de Barcelone*, Lyon, 1714, in-12. VI. *Campagnes de M. le prince Eugène en Hongrie, et des géné-*

(1) Suivant Pernetti, *Lyonn. dignes de mémoire*; mais d'après le *nécrologe* du couvent de Saint-Bonaventure de Lyon, l'abbé Tricaud ne mourut qu'en 1741. Voy. la *Notice des Mss. de Lyon*, III, 236.

raux vénitiens en Morée, pendant les années 1716 et 1717, ib., 1718, 1 vol. in-12. VII. *Relation de la mort du feu pape* (Innocent XIII) *et du conclave assemblé pour l'élection de Benoît XIII, son successeur*, Nanci, 1724, in-12. Cet ouvrage, le plus curieux, suivant Pernetti, de tous ceux qu'il a publiés, pensa lui attirer des affaires fâcheuses. L'abbé Tricaud est l'éditeur de l'*Histoire des savants* (par D. Gaudin, chartreux), Paris, 1708, in-12. Suivant Barbier, l'abbé Tricaud eut beaucoup de part au 4e. vol. du *Nouveau recueil de pièces fugitives*. On conserve de lui plusieurs manuscrits à la bibliothèque publique de Lyon; entre autres, on distingue : *Observations sur Hérodote et Ctésias*, dans lesquelles il s'attache à venger le père de l'histoire du reproche d'exagération et d'infidélité. W—s.

TRICHET-DUFRESNE (RAPHAEL), numismate et bibliophile, était fils d'un avocat au parlement de Bordeaux, et naquit en cette ville, au mois d'avril 1611. Son père (1) cultiva ses dispositions avec soin, et l'envoya de bonne heure à Paris, où il acquit, dans la société des artistes et des savants, la connaissance des livres, des tableaux et des médailles. Le duc d'Orléans (Gaston) s'attacha le jeune Dufresne et lui fit entreprendre plusieurs voyages pour recueillir des antiquités et des objets d'art, dont il enrichit son cabinet. Lors de la fondation de l'imprimerie royale, en 1640, sous la surintendance de Sublet-Desnoyers, Trichet en fut nommé le correcteur (2). Il devint, après la mort de Naudé, bibliothécaire de la reine Christine, qui avait déjà eu le projet de l'appeler en Suède (3), et il accompagna cette princesse dans son premier voyage à Rome; il profita de cette circonstance pour visiter les principales villes d'Italie, dans lesquelles il acheta, pour son compte et à vil prix, une foule de livres rares et curieux. Un passage du *Chevræana* (pag. 31) l'accuse d'avoir abusé de la confiance de la reine. Lui ayant conseillé de se défaire d'une partie de ses médailles et de ses tableaux, comme peu dignes de figurer dans sa collection, il s'en rendit l'acquéreur, et se trouva posséder les médailles les plus rares et les tableaux des meilleurs maîtres. Il consacra ses dernières années à l'étude, et l'on attendait de lui des ouvrages importants, quand il mourut à Paris, le 4 juin 1661, à l'âge de cinquante ans. On a de lui : I. Une Vie de Léonard de Vinci, et une Vie de L. B. Alberti, insérées dans le *Trattato della Pittura*, dont il donna, en 1651, la première édition (*V.* VINCI). II. Le texte français de la *Briefve histoire de l'institution de toutes les religions* (*V.* FIALETTI). III. *Epistola ad Petrum Seguinum, de Charonodæ effigie in catanensi numo argenteo*, Paris, 1658, in-8o.; réimprimé dans les

(1) Pierre TRICHET, avocat à Bordeaux, mort en 1644, à 57 ans, est auteur d'un ouvrage de sorcellerie, intitulé : *De Lygdæ veneficæ præstigiis*, Bordeaux, 1627, et d'une tragédie latine : *Salmonée*; et enfin d'un *Traité sur les instruments de musique*, que l'on conservait en manuscrit à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Son portrait est gravé in-4e., il est représenté un livre à la main.

(2) Le P. Jacob lui donne le titre d'*intendant* de l'imprimerie royale (*Traité des plus belles bibliothèques*, 650). Les auteurs de la Bibliothèque de la France le font *directeur* de cet établissement, IV, 2e part., 276; mais il paraît plus certain, d'après Sauval et Piganiol, suivis par M. Peignot, que Sublet-Desnoyers, alors surintendant des bâtiments, eut le titre de surintendant de l'imprimerie royale, Trichet, celui de correcteur, et Cramoisy celui d'imprimeur; en deux ans il en sortit soixante-dix grands volumes grecs, latins, français et italiens.

(3) Huet, *Comment. de rebus ad eum pertinentibus*, part. 3.

Selecta numismata de P. Seguin, ibid., 1665, in-4°.; et dans le *Thesaur. antiquit. græcar.* de Gronove, x, 569. IV. Une Épître dédicatoire à Fouquet, et l'*Éloge de Jérôme Maggi*, à la tête du Traité de *Equuleo*, dont il donna une nouvelle édition (*Voy.* Maggi, XXVI, 124). Cet Éloge faisait partie de son ouvrage : *De Rerum italicarum scriptoribus* (4), dont le manuscrit était conservé dans la bibliothèque des Augustins déchaussés à Paris. V. *Fables diverses, tirées d'Ésope et d'autres auteurs, avec des explications*, Paris, 1659, 1689, in-4°., fig. de Sadeler. Cet ouvrage, dont le principal mérite consiste dans les gravures, a été réimprimé en 1743; mais on donne la préférence à l'édition originale. Le P. Labbe nous apprend (*Bibl. numaria*, 273, édition de Rouen, 1678) que Trichet-Dufresne travaillait à une histoire de l'île de Crète, illustrée par les médailles; et il desire qu'il se présente quelque savant capable de mettre la dernière main à cet important ouvrage (5). Le *Catalogue* de la bibliothèque de Dufresne, Paris, 1662, in-4°., est curieux et mérite d'être conservé; mais les matières y sont mal distribuées, et il est d'ailleurs imprimé d'une manière très-incorrecte (6). Son portrait a été gravé par Bosse, in 4°. W—s.

(4) Cet ouvrage est désigné dans les *Dictionnaires* comme une *Histoire d'Italie*.

(5) Voici les termes du P. Labbe : *Eritne, qui inchoato operi ultimam admovere manum suscipiat ?*

(6) Desessarts (*Siècles littéraires*, VI, 274) dit que Trichet est cité, dans le P. Jacob, pour avoir formé à Bordeaux, sa patrie, une belle bibliothèque, qu'il légua au roi. Le P. Jacob (p. 650) dit seulement que « M. *De Fresnes*, intendant de l'imprimerie royale, a fait une bibliothèque en cette » ville de Bourdeaux, lieu de sa naissance, qu'il » augmente tous les jours. » Mais il ne pouvoit pas, en 1644, prévoir si De Fresnes la légueroit au roi. Elle a été vendue en détail, comme on le voit par le Catalogue que nous venons de citer.

TRICOT (Laurent), maître-ès-arts et de pension en l'université de Paris, mort dans cette ville le 10 décembre 1778, s'est fait connaître par deux opuscules sur la grammaire latine : l'un est une *Nouvelle méthode*, Paris 1754, in-12, réimprimée plusieurs fois; l'autre est un *Rudiment*, Paris 1756, in-12; ibid., 1776, treizième édition. La plupart des ouvrages élémentaires dont on se servait alors dans les colléges ne remplissaient qu'imparfaitement les intentions des maîtres. Quelquefois les règles y étaient énoncées en latin, c'est-à-dire dans la langue même qu'il s'agissait d'enseigner, ou bien en vers techniques aussi mal sonnants qu'inintelligibles. Tricot les exposa en français, en prose et avec clarté. C'était un homme très-versé dans la lecture des auteurs et qui connaissait bien le génie de la langue latine. Les deux opuscules qu'il publia, son *Rudiment* surtout, eurent beaucoup de succès; ils ne furent pas sans utilité pour les grammatistes qui écrivirent après lui, et qui souvent n'ont été que ses copistes. Mais depuis un demi-siècle, la manière d'apprendre les langues s'est tellement perfectionnée, les ouvrages de grammaire sont devenus si nombreux, que ceux de Tricot ont cessé de figurer dans la série des livres élémentaires.—L'abbé Tricot, né à Paris en 1734, devint chanoine de Saint-Quentin, et montra du talent pour la poésie et l'éloquence. On trouve, dans l'Almanach des muses et dans d'autres recueils, notamment dans celui de la société nationale des Neuf-Sœurs, plusieurs pièces en vers et en prose de cet auteur. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, en 1794. P—rt.

TRIER (Jean-Paul), né, à Möra dans le duché de Saxe-Meinungen, le 28 novembre 1687, s'est fait remarquer par des attaques violentes contre la religion protestante, dans laquelle il était né. Étant venu à Dresde, en 1711, il y vit le czar Pierre-le-Grand, qui rechercha ses entretiens, et témoigna au roi Auguste l'estime que Trier lui avait inspirée. Bientôt après, celui-ci, étant retourné dans sa patrie, y fut nommé directeur des mines de Glucksbrunn, et il remplit, pendant cinquante ans, ces fonctions importantes. Il mourut, le 24 avril 1768, pleuré et regretté par les mineurs, dont il était l'ami et le bienfaiteur. Dans ses moments de loisir, il s'appliquait à la théologie. Il connaissait à fond la religion réformée et son histoire. Il a publié, sur ce sujet, plusieurs ouvrages, dont nous n'indiquerons que deux : I. *Observations sur le livre de la Concorde* (1), *qui est discuté et souvent contredit, d'après un grand nombre de manuscrits et documents authentiques, avec des notions historiques sur les auteurs de ce livre et sur les circonstances remarquables qui ont rapport à son origine* (allemand), Francfort et Leipzig, in-4°. L'auteur avait travaillé pendant plusieurs années à cet ouvrage important; et la bibliothèque des princes de Saxe-Gotha, si riche en manuscrits et documents sur l'histoire de la réforme, lui étant ouverte, il y copia tout ce qui pouvait servir à son plan. Cet ouvrage excita de vives discussions parmi les ministres luthériens et calvinistes. L'auteur révélait un grand nombre de faits et de circonstances jusqu'alors inconnus. Sévère envers ceux qui avaient signé le *Formula concordiæ*, il s'élève avec force contre les *livres symboliques* de son Église, qui, n'étant, selon lui, que l'expression d'une doctrine purement humaine, n'étaient utiles ni nécessaires pour entretenir l'*unité* dans l'Église luthérienne. « Pour arriver à » ce but, disait-il, il y a d'autres » moyens à employer. Les ministres » devraient être *unis* dans l'esprit de » Dieu; ils devraient être humbles, » doux, patients, tolérants, et ne » pas mettre tant de prix à ces vai- » nes formules qu'ils ont inventées » pour fixer notre doctrine. Ceux qui » se sont attachés à cette *symbololatrie* ont cherché, mais vainement, » à démontrer la nécessité des livres » symboliques. Leurs arguments ont » paru pitoyables; et il y a des con- » trées et des royaumes évangéliques » qui pensent que le *Formula concordiæ* est un livre absolument inu- » tile. » Trier démontre ce point en douze chapitres, qui comprennent toute la doctrine de l'Église luthérienne. A la fin, s'appuyant sur trente documents originaux, qu'il rapporte en entier, il fait voir combien les auteurs de la Formule étaient peu d'accord entre eux, et quels moyens violents on avait employés pour la faire signer. Crusius, Ernesti et quelques autres théologiens protestants parlèrent de Trier et de son ouvrage avec beaucoup de modération. Le plus grand nombre cria très-haut. Plusieurs ministres le dénoncèrent en

(1) « Le *Livre de la Concorde*, dit Bossuet, est » composé de pièces qui sont de différents auteurs » et de différentes dates; les Luthériens ont voulu » nous y donner un recueil de ce qu'il y a de plus » authentique. Le Livre parut, en 1580, après les » célèbres assemblées tenues à Torg et à Berg, en » 1576 et 1577. Je ne raconterai pas comment ce » livre fut souscrit en Allemagne, ni les surprises » et les violences dont on prétend que l'on usa » envers ceux qui le reçurent, ni les oppositions de » quelques princes et de quelques villes, qui refu- » sèrent d'y souscrire. Hospinien en a écrit une lon- » gue histoire qui paraît assez bien fondée en la » plupart de ses faits : c'est aux Luthériens qui » s'y intéressent à la contredire. » *Variations*, l. 8, p. 442.

chaire comme un hérétique. Le consistoire de Meinungen porta plainte au duc régnant; et il annonça qu'il ferait une critique sévère de ses erreurs. Trier écrivit au président du consistoire une Lettre, qu'il a publiée, et dans laquelle il annonce franchement ses opinions. Il y dit, entre autres; « Boehm, un de nos ministres, a reconnu hautement que de la forme que l'on donne à notre religion il ne peut résulter autre chose qu'un faux christianisme. » II. *Observations sur le catéchisme de Heidelberg.* Ici l'auteur traite les catéchismes de son Église comme il avait traité la Formule de concorde. Selon lui, les catéchismes sont une source impure dans l'Église luthérienne, où l'on peut s'en passer, au moyen de la Bible. Voy. *Biographie de J.-P. Trier, écrite par lui-même, et publiée, après sa mort, par un de ses amis*, Eisenach, 1770, in-8°. G—y.

TRIEST (Antoine), prélat belge, né, au château d'Auweghem près d'Audenaerde, en 1576, d'une noble et ancienne famille, après avoir fait ses études à Louvain avec beaucoup de distinction, fut évêque de Bruges, en 1616, et ensuite de Gand. Il édifiait également par sa prédication et par son exemple; il signala sa charité envers les pauvres, non moins que son goût pour les lettres et les arts. La science de la botanique avait des attraits particuliers pour lui: il cultivait dans son jardin, appelé le *Belvedère*, beaucoup d'espèces de fleurs et de plantes rares; il institua, à l'église de Saint-Michel, la confrérie de sainte Dorothée, où les jardiniers et les fleuristes faisaient, chaque année, une exposition de fleurs, le jour de leur patrone; usage qui s'est maintenu jusqu'à l'entrée des armées françaises, en 1792. Ami de Rubens, de Van-Dyck, de Teniers et de tous les grands artistes de son temps, il se plaisait à les occuper, et il avait dans son palais neuf grandes pièces remplies des plus beaux tableaux. C'est pour lui que Rubens peignit le massacre des Innocents et la conversion de saint Paul. Nous avons son portrait peint par Van-Dyck et gravé par Pontius. Duquesnoy fit son buste, ainsi que son mausolée, qu'on voit encore aujourd'hui à l'église de Saint-Bavon. En 1640, un incendie ayant détruit la toiture de cette église, Triest la fit réparer à ses frais, et il pourvut également à la dépense de la charpente du chœur. Cet homme distingué mourut, en 1657, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il légua sa bibliothèque aux Carmes déchaussés; des sommes considérables au mont-de-piété, afin que cet établissement pût prêter aux pauvres sans intérêt; d'autres sommes pour l'embellissement de l'église. Enfin le tiers de sa succession fut vendu et distribué, par ses exécuteurs testamentaires, aux pauvres de Gand, auxquels, par une autre de ses fondations, on répartissait, chaque jour, jusqu'à l'invasion des Français, trente pains, ainsi que, tous les mois, un certain nombre de chemises. Schelte de Bolswert a dédié à Triest sa gravure du tableau de la conversion de saint Paul, et l'on pourra juger, par les détails qu'on vient de lire, et qui nous ont été fournis par M. Vanbulthem, dans son *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas* (Gand, 1817, in-8°.), que cette dédicace; quelque louangeuse qu'elle soit, ne fait que rendre justice à

celui qui en est l'objet. Comparez *Sanderi Flandria illustrata* (Amst., 1641), tome 1, pag. 129. M—on.

TRIEWALD (Samuel), conseiller du duc de Holstein, naquit à Stockholm, en 1688, et fit ses études à Upsal. Après avoir été employé en Allemagne par Charles XII, il entra au service du duc de Holstein Gottorp, neveu du roi de Suède, et fut chargé de se rendre à Stockholm avec l'ambassadeur du duc, qui se flattait de parvenir au trône de Suède : mais son parti succomba; et Triewald fut renvoyé, ainsi que toute l'ambassade. Il passa le reste de ses jours en Holstein, où il mourut, en 1742. On prétend qu'il parlait et écrivait neuf langues. Il se livra surtout à la poésie suédoise, et contribua à la perfectionner, en traduisant plusieurs morceaux de Boileau et de Lafontaine. On a aussi de lui des Poésies allemandes. L'académie des sciences de Stockholm l'avait placé parmi ses membres; et il fournit à cette société savante plusieurs Mémoires, qu'elle fit insérer dans le Recueil de ses travaux. — Triewald (Martin), frère du précédent, ingénieur et mécanicien habile, naquit à Stockholm en 1691. Il fit un voyage en Angleterre, où un riche marchand de Londres lui confia l'intendance d'une mine de charbon de terre. Ayant vu, dans cette mine, une pompe à feu, il l'examina avec soin, la perfectionna, et construisit plusieurs autres machines qui le firent connaître avantageusement. A Londres, il suivit les cours de physique de Desaguliers, et gagna la confiance de Newton. Après un séjour de dix années en Angleterre, il retourna en Suède, où il obtint des emplois importants et répandit le goût des sciences physiques. Il enrichit aussi les mines et les forges du pays de plusieurs inventions utiles. S'étant occupé d'une machine au moyen de laquelle on pouvait vivre sous l'eau, il écrivit, à ce sujet, en suédois, un Traité qui fut imprimé deux fois, Stockolm, 1741, in-4°., fig. Il perfectionna la méthode de purifier l'air dans les vaisseaux (*Voy.* Hales (Étienne) XIX, 326), ainsi que la culture des plantes exotiques. Il fut nommé membre de la société royale d'Upsal, de l'académie de Stockholm et de la société royale de Londres. Les Recueils de ces sociétés savantes contiennent plusieurs Mémoires de Triewald. Il mourut en 1747. C—au.

TRIGAN (Charles), historien né, le 20 août 1694, à Quètreville, diocèse de Coutances, embrassa l'état ecclésiastique, se fit recevoir docteur de Sorbonne, et fut pourvu de la cure de Digoville. Il partagea sa vie entre les devoirs de son état et l'étude des antiquités de Normandie. Ses paroissiens lui durent la reconstruction de leur église, qu'il fit bâtir, à ses frais, sur un plan régulier. Il mourut le 21 février 1764. On a de lui : I. *Lettre* à l'abbé Lebeuf sur quelques particularités de la vie de saint Victrice, huitième évêque de Rouen, *Mém. de Trévoux*, 1747, mai, 1059-76. II. *Vie de M. Paté*, curé de Cherbourg, décédé en odeur de sainteté (le 21 mars 1728), Coutances, 1747, in-8°. C'est moins une biographie de ce pieux ecclésiastique qu'une histoire du clergé de la Basse-Normandie et des établissements charitables fondés par ses soins, dans le dix-septième siècle. III. *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, avec des observations critiques et historiques, Caen, 1759-61, 4 vol. in-4°. Elle finit en 1204, à la réunion de cette province à la

couronne par Philippe-Auguste. L'auteur en a laissé manuscrite la continuation jusqu'au quatorzième siècle. Le style n'en est pas agréable; mais on y trouve de l'érudition et une critique judicieuse. W—s.

TRIGAUT (Nicolas), en latin *Trigautius*, missionnaire, naquit à Douai en 1577. A l'âge de dix-sept ans, il embrassa la règle de saint Ignace, et après avoir professé les humanités à Gand, il se disposa, par l'étude des sciences et des langues orientales, à la carrière des missions. Il se rendit, en 1606, à Lisbonne, et en attendant le départ du bâtiment qui devait le transporter aux Indes, il traça le portrait du parfait missionnaire dans la Vie du P. Gasp. Barzis, l'un des compagnons de saint François-Xavier. S'étant embarqué le 5 février 1607, il arriva le 10 octobre suivant à Goa. La délicatesse de sa santé, que la mer avait encore affaiblie, l'obligea de s'arrêter dans cette ville. Il n'en partit qu'en 1610, pour Macao, d'où il aborda enfin à la Chine. Chaque jour les missionnaires faisaient de nouveaux progrès dans ce vaste empire. Le desir d'étendre de plus en plus leurs pieuses conquêtes les avait conduits dans les provinces les plus éloignées, où ils comptaient de nombreux prosélytes: aussi devenait-il indispensable d'augmenter le nombre de ces ouvriers évangéliques. Le P. Trigaut fut choisi pour revenir en Europe y rendre compte de l'état et des besoins des missions de la Chine. Arrivé dans l'Inde, il jugea convenable de poursuivre son voyage par terre, et, chargé d'un sac de cuir qui renfermait ses provisions, il traversa, non sans courir de grands dangers, la Perse, l'Arabie déserte et une partie de l'Égypte. Un bâtiment marchand le transporta du Caire à Otrante, d'où il se rendit à Rome. Ses supérieurs le présentèrent au pape Paul V, qui l'accueillit avec intérêt, et accepta la dédicace de l'Histoire de l'établissement des missions chrétiennes à la Chine, qu'il avait rédigée sur les Mémoires du P. Ricci. Le succès mérité qu'obtint cet ouvrage, le premier dans lequel on ait trouvé des notions exactes sur la Chine, contribua sans doute à lui faire atteindre le but de son voyage. Il repartit de Lisbonne, en 1618, avec quarante-quatre missionnaires, qui tous avaient demandé, comme une faveur, la permission de le suivre. Plusieurs moururent dans la traversée: il tomba malade lui-même à Goa, et sa vie fut long-temps en danger; mais enfin il se rétablit; et s'étant embarqué le 20 mai 1620, au bout de deux mois d'une navigation périlleuse, il atteignit Macao, d'où il rentra dans la Chine, sept ans après en être sorti. Chargé de l'administration spirituelle de trois vastes provinces, il se livra sans relâche, aux fonctions de son ministère, et cependant il sut trouver le loisir de s'instruire dans l'histoire et la littérature des Chinois. Épuisé de fatigues, il y succomba le 14 novembre 1628, à Nanking, dans un âge qui semblait lui promettre encore de longs travaux. Outre la *Vie du P. Barzis*, Anvers, 1610, in-8°., Cologne, 1611, in-12, on a de lui: I. *Epistola de suâ in Indiam navigatione*; insérée dans l'ouvrage de Pierre Jarric: *Histoire des choses les plus mémorables advenues dans les Indes*, tome III, I, 41. Cette Lettre, écrite en français, datée de Goa, le 24 décembre 1607, est une relation du premier voyage du P. Trigaut dans les Indes; elle avait été imprimée, Paris et Lyon, 1605,

in-12. II. *De christianâ expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu, ex Matthæi Riccii commentariis libri v*, Augsbourg, 1615, in-4°.; Lyon, 1616, même format; avec des additions, Cologne, 1617, in-8°. (1); traduit en français, par le sieur de Riquebourg-Trigaut; Lille, 1617, in-4°.; et sous le titre de *Voyage des PP. Jésuites en Chine*, Paris, 1617, in-8°.; en espagnol, par Ed. Fernandez, 1621, in-4°. Cet ouvrage est à-la-fois l'histoire de l'établissement des Jésuites à la Chine, et comme on l'a dit, une excellente Biographie du P. Ricci (*Voy.* Goès, XVII, 590, et Ricci, XXXVII, 516). Le premier livre contient une description abrégée de la Chine, des mœurs et des usages de ses habitants, ainsi que de leurs arts. Dans le chap. 4 (*De artibus apud Sinas mechanicis*), il parle de l'imprimerie tabellaire, qui se pratiquait à la Chine depuis cinq siècles; mais il n'en détermine pas les commencements d'une manière aussi précise qu'ils l'ont été depuis. (*Voyez* Taï-tsou). III. *Annuæ litteræ è regno Sinarum, annor.* 1610, 1611, Augsbourg, 1615, in-8°. IV. *Rei christianæ apud Japonios commentarius ex litteris annuis soc. Jesu, annor.* 1609 *et seqq.*, ibid., 1615, in-8°. V. *De christianis apud Japonios triumphis, sive de gravissimâ ibidem persecutione contrà fidem Christi, exorta anno* 1612, *libri v*, Munich, 1623, in-4°., fig. de Sadeler (*V.* Rader, XXXVI, 531). Cet ouvrage a été traduit en français, par le P. Pierre Morin, sous ce titre: *Histoire des martyrs du Japon, depuis l'an* 1612 *jusqu'en* 1620, Paris, 1624, in-4°. Enfin on a de ce laborieux missionnaire un *Vocabulaire chinois*, en trois volumes; un Traité du *Comput ecclésiastique* pour faciliter aux nouveaux chrétiens le moyen de connaître les jours où tombent les fêtes et les jeûnes de l'Église romaine; une *Paraphrase latine des cinq King*; le premier volume des *Annales de la Chine*, etc. *V.* la *Bibl. societ.* du P. Southwel, p. 637. W—s.

(1) L'abbé Prévost, dans son *Abrégé des Voyages*, en cite une édit. de Rome, 1678.

TRIGLAND (Jacques), théologien hollandais, né à Harlem en 1652, fut nommé, en 1686, professeur de théologie à l'université de Leyde, où il fut aussi chargé d'expliquer les antiquités hébraïques. Il était très-estimé de Guillaume, prince d'Orange, qui le nomma deux fois recteur de l'université de Leyde, où il mourut, en 1705. Trigland se fit remarquer par son ardeur dans les disputes sur le système de Jacques Arminius et des remontrants. Ses écrits prouvent plus d'érudition que de tolérance, savoir: I. *De civili et ecclesiasticâ potestate et utriusque ad se invicem tùm subordinatione tùm coordinatione, occasione libelli Vedeliani, de Episcopatu Constantini Magni*, Amsterdam, 1642, in-12. II. *Historia ecclesiastica continens gravamina et controversias in Unitis Belgii Provinciis ortas, cum annotationibus ad historiam ecclesiasticam Joh. Wytenbogardi*, Leyde, 1650, in-fol. III. *Systema disputationum theologicarum in confessionem et apologiam Remonstrantium*, Leyde, 1650, in-4°. IV. *Antapologia, sive examen atque refutatio totius apologiæ Remonstrantium*, Hardewick, 1664, in-4°. V. *De sectâ Karæorum*; Leyde, 1703; Ham-

bourg, 1714, in-4°. VI. *Commentarius in Isaiæ cap. 4, sive de gratiâ electionis, sanctificationis et conservationis*, Amsterdam, 1669, in-8°. VII. *Conjectanea ad quædam obscura fragmenti de Dodone loca*, dans le *Thes. ant. græc Gronovii*, t. 7. VIII. *De Josepho patriarchâ in sacri bovis hieroglyphico ab Ægyptiis adorato*, Leyde, 1700, in-4°. IX *Laudatio funebris Guillelmi III Magnæ Britanniæ regis*, Leyde, 1702, in-fol. X. *De origine et causis rituum mosaïcorum*, Leyde, 1702. XI. *Laudatio funebris Frid. Spanhemii*, Leyde, 1701, in-4°. XII. *De utilitate religionis in republicâ*, etc. G—y.

TRIGUEROS (Don CANDIDE-MARIE), littérateur, né à Orgaz en Castille le 4 sept. 1736, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint un bénéfice à Carmone. Il fut membre de l'académie des bonnes lettres, de la société économique de Séville, puis bibliothécaire des études royales à Madrid. Il débuta dans la carrière des lettres par *El Poeta filosofo, o poesias filosoficas* en vers pentamètres, imprimé sans nom d'auteur, Séville, 1774, in-4°. C'est un mélange de divers poèmes intitulés : l'*Homme*, qui est parfois une faible imitation de Milton; le *Désespoir*; — l'*Espérance*; — la *Fausse liberté* ou la *Licence*; — le *Desir*; — le *Remords*; — la *Réflexion*; — la *Joie*; — la *Tristesse*; — la *Femme*. Quoique cet ouvrage ait eu des admirateurs en France, la prétention de l'auteur à se croire l'inventeur du rhythme dans lequel il avait composé ses vers, quoiqu'il fût déjà usité en Espagne, lui donna des ridicules dans sa patrie, et il fut obligé de convenir de son erreur. Il publia ensuite : I. *Poesias de Melchior Diaz de Toledo, poeta del siglo XVI*, Séville, 1776. Ce sont différentes pièces, tant originales que traduites du grec et du latin, de Lucain, de Théocrite, etc. Trigueros fit passer ses propres vers pour ceux d'un prétendu poète inconnu du seizième siècle, et il eut la satisfaction de voir que quelques lecteurs furent dupes de sa ruse, et que les autres rendirent au moins justice à son ingénieuse facilité. II. *Viage al cielo, del poeta filosofo*, poème en trois chants à la louange de Charles III, et à l'occasion de l'accouchement de la princesse des Asturies, Séville, 1777. III. *S. Felipi Neri al Clero*, Séville, 1784, in-4°. C'était la seconde édition d'un poème qui, à sa première apparition (vers l'an 1775), avait généralement déplu en Espagne, même à un oratorien qui l'avait demandé à Trigueros, parce que sa doctrine offrait plusieurs allusions à l'expulsion des Jésuites. Cet ouvrage donna naissance à divers écrits polémiques, dans lesquels le poète était fort maltraité. Ses envieux en vinrent au point de l'accuser d'hérésie, moyen toujours commode en Espagne pour atterrer et perdre son ennemi. Trigueros, sans se laisser abattre, usa de modération; mais voyant que ce moyen ne lui réussissait pas, il eut recours à la satire, et réfuta ses rivaux dans l'ouvrage suivant : IV. *Papel viejo y malo*, ou Lettre critique et apologétique du docteur D. M. M. A. C. M. T. avec des notes et des commentaires, par un professeur de *vim vi repellere licet*, Aletopolis, 1777. V. *La Riada* (l'inondation), Séville, 1784. C'est un poème allégorique sur le terrible débordement du Guadalquivir, dans l'hiver de 1783 à 1784, et à la louange de don Pedro Lopez de Lerena, alors assistant de Séville,

et depuis ministre des finances. On blâma l'auteur d'avoir poussé l'adulation jusqu'à faire paraître Minerve sous les traits de cet intendant de l'Andalousie, qui était fort laid, et il essuya les traits d'une satire virulente de don Juan Forner. Il fut dédommagé de ces désagréments par les éloges qu'il reçut de quelques littérateurs français, entre autres de Florian, dont la lettre originale est rapportée dans le tome IV de la *Bibliothèque espagnole* de M. Sempère. VI. *Los Menestrales* (les artisans), comédie couronnée par la ville de Madrid, et représentée à l'occasion des fêtes de la paix et de la naissance des infants jumeaux, don Carlos et don Philippe, Madrid, 1784. Cette pièce, au jugement de Sempère, est une des meilleures du théâtre espagnol, et l'une des premières qui aient été écrites dans un genre différent des anciens auteurs dramatiques castillans. Elle n'a pas laissé cependant que d'essuyer de violentes critiques, comme trop surchargée de morale, et de compter parmi ses détracteurs don Thomas Yriarte : mais elle a trouvé aussi des apologistes parmi les Français ; et Sempère rapporte à ce sujet une pièce de vers anonyme, qu'il dit être de Florian, quoiqu'on n'y reconnaisse point la grâce du chantre d'Estelle, du second de nos fabulistes. Trigueros est mort vers la fin du dernier siècle. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : VII. Deux comédies, *El Tacaño* ou *Duendes hay señor D. Gil* (*l'Avare* ou *les farfadets du seigneur D. Gil*), et *El Precipitado* (*l'Impatient*), en prose. VIII. *La Necepsis*, imitée d'un assez mauvais opéra italien, et qui cependant produisit plus de quatre-vingt mille réaux (vingt mille francs) à la première représentation, parce qu'elle fut la première pièce jouée sous le titre de *tragédie*, et que la fameuse actrice Françoise Ladvenant était chargée du principal rôle (1). IX. Les *Cadres de Murillo*, poème lu à la distribution des prix à l'académie des beaux-arts de Séville. X. La *Paix dans la guerre*, poème lu à la société économique de la même ville, et qui valut à l'auteur une médaille d'argent. XI. *Relation des fêtes*, etc., qui eurent lieu à Séville pour la ratification de la paix et la naissance des deux infants jumeaux. Les ouvrages que Trigueros a laissés manuscrits sont en bien plus grand nombre : neuf tragédies, *Oreste*, et *OEdipe roi*, traduites ou imitées du grec ; *Alceste*, *Scipion à Carthage*, *Cyane*, *Phèdre*, *Viting*, les *Theseïdes*, et les *Guzmans* ; neuf comédies. l'*Heautontimorumenos*, imitée de Térence; *Don Amador*, imitée de l'*Indiscret* de Voltaire; la *Délicate*, le *Critique*, le *Théâtre comique*, *Trampalantran*, le *Mort ressuscité*, les *Illustres voleurs*, *El Gazmoño* (l'Hypocrite), imitée du *Tartuffe* de Molière. Quoique l'auteur ait adouci plusieurs traits de son modèle, et que sa pièce ait été très-applaudie sur les divers théâtres d'Espagne, elle est pourtant mise à l'*index* des livres prohibés. Cinq pastorales : la *Belle matinée*, la *Zalamera*, *Endymion*, les *Fureurs de Roland* et la *Mort d'Abel*, les deux dernières imitées de Metastase. Le *Livre des Psaumes*, mis en vers castillans, avec des notes; cet ouvrage n'a pas été terminé. Des *Traductions*, en vers

(1) Cette actrice, la plus parfaite qu'ait eue l'Espagne, mourut de débauches, à vingt-deux ans, le 11 avril 1772, et fut enterrée dans l'église du village de Burjasot, près de Valence, où l'on voit peut-être encore son tombeau.

castillans, des Églogues et de l'Énéide de Virgile, de divers morceaux de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère, de plusieurs Odes d'Anacréon, de Sapho, de Pindare, d'Horace, de divers passages de Sophocle et d'Euripide. Trigueros avait commencé une traduction de l'Économie rurale de Columelle, qui devait accompagner une édition du texte corrigé, et éclairci par des notes. Il s'était aussi livré à l'érudition, à l'histoire naturelle et à l'économie politique. Quelques-unes de ses *Dissertations* sur des antiquités sont imprimées dans les Mémoires de l'académie de Séville. Son *Specimen Floræ-Carmonensis*, son Traité de l'*Huile*, lui valurent le titre de correspondant du jardin royal de Madrid. Il a laissé des Discours sur l'*Amélioration des terres*, sur la *Végétation*, sur l'*Industrie agricole* et sur le *Perfectionnement de la laine;* il lut ce dernier à la société économique de San-Lucar, qui le reçut au nombre de ses associés honoraires: une *Vie de don Augustin de Montiano y Luyando;* des *Rapports* écrits par ordre supérieur, sur le mode de perfectionner une académie royale des sciences naturelles; sur des *établissements d'hôpitaux;* sur les moyens de *Réformer la littérature* espagnole, tant sous le rapport de la morale que du bon goût. Des *Lettres*, dont quelques-unes sont des dissertations sur divers points de littérature; enfin plusieurs morceaux philosophiques, qui devaient entrer dans un ouvrage périodique nommé l'*Observateur*. En général les nombreux ouvrages de Trigueros sont écrits avec précipitation et négligence. A—T.

TRILLER (Daniel Guillaume), poète allemand, né, le 10 fév. 1695, à Erfurt, était, en 1730, médecin du prince de Nassau-Saarbruck, avec lequel il fit un voyage en Suisse, en France et en Hollande. En 1745, il était médecin du duc de Saxe Weissenfels. Ce prince étant mort en 1743, Triller obtint la première chaire de professeur à l'université de Wittenberg, avec le titre de conseiller et de médecin de l'électeur de Saxe. Il mourut, dans ces fonctions, le 22 mai 1782. Jusqu'à ses derniers moments il cultiva la poésie allemande; et ses productions furent très-recherchées: on y trouvait un style simple, pur et facile; mais il ne soutint qu'avec peine sa première réputation. Il se jeta mal-adroitement dans les disputes que Gottsched eut avec les écrivains de la Suisse; il écrivit contre la Messiade de Klopstock, pour tourner en dérision les hexamètres de la poésie allemande, prévention qui fut universellement repoussée. D'ailleurs Triller, aimant avec passion la philologie, les antiquités et la médecine des anciens, affectait l'érudition dans ses poésies, en y mêlant trop souvent ses recherches scientifiques. Voici les principaux de ses ouvrages, qui ont tous paru en allemand. I. *Jésus-Christ souffrant, traduit de Hugo Grotius, avec l'original latin en regard, et des observations*, Leipzig, 1723, in-8°.; nouvelle édition, 1748. II. *Considérations poétiques sur différents objets pris dans l'histoire naturelle et la morale, avec des morceaux traduits du grec et du latin, en cinq parties*, Hambourg, 1750 et 1755, 3 vol. in-8°. III. *Nouvelles fables à la manière d'Ésope*, Hambourg, 1750, in-8°. Dans sa préface, l'auteur ayant vivement attaqué les écivains de la Suisse, Ernesti, qui fut chargé, comme cen-

seur, de revoir son travail, supprima les feuilles qui contenaient des expressions trop violentes. Ces feuilles étant tombées entre les mains des écrivains suisses, il les firent paraître dans leur *Collection*, publiée à Zurich par Bodmer et Breitinger. La querelle devint très-vive, et les deux écoles, celle de Gottsched et celle de Zurich, ne gardèrent plus de mesure dans leurs attaques. IV. *Enlèvement du prince de Saxe, ou le Charbonnier bien récompensé, en quatre livres, avec gravures et observations historiques*, Francfort, 1743, in-8°. Dans sa préface, Triller prétend que son poëme n'appartient point à l'épopée, son personnage principal n'étant qu'un charbonnier, ce qui donna, au *Journal savant* de Göttingue, occasion d'examiner la question suivante: *Faut-il chercher les caractères distinctifs et essentiels du poème épique dans l'importance de l'action, ou faut-il les rapporter au rang élevé du personnage principal?* Le supplément que Triller a mis à la suite de son poëme contient les deux pièces suivantes en allemand : 1°. *Glagium Kauffugense, ou le prince de Saxe enlevé, en 1455, du château d'Altenbourg, par Conrad de Kauffungen, avec les circonstances qui accompagnèrent cet enlèvement*, etc., par Jean Vulpius; 2°. *Jour de la mort de la princesse Marguerite, électrice de Saxe, avec quelques circonstances de sa vie, et en particulier l'enlèvement des princes ses fils*, par W. Tentzel. V. *Wurmsamen, ou la semence de vers*, poëme épique, premier chant, Francfort, 1751, in-8°. D'après la préface, ce premier chant devait être suivi de vingt-neuf autres. L'auteur, découragé probablement par les critiques qu'il essuya, n'a point continué son ouvrage. VI *L'inoculation de la petite vérole, poème physique et moral*, Francfort, 1766, in-8°. VII. *Poésies d'Opitz, nouvelle édition, publiée par Triller, avec ses observations*, Francfort, 1746, in-8°. Kuttner, dans ses *Caractères des poètes allemands*, dit de Triller : « Son expression est toujours propre, claire, élégante ; sous ce rapport, il n'a au-dessus de lui aucun poète de l'école de Gottsched; et, sur les poètes qui vivaient dans les temps de sa jeunesse, il l'emporte peut-être par l'étendue de ses connaissances et par les lumières de sa critique. Mais on ne trouve en lui ni cette force de génie, ni cette finesse, ni cette ardeur d'imagination, qui sont les premières qualités du véritable poète. » G—y.

TRIMMER (Mistriss Sara), Anglaise, a consacré une partie de sa vie à l'instruction et au perfectionnement moral de la jeunesse. Elle a composé dans ce but plusieurs ouvrages qui sont estimés : elle peut être regardée comme la promotrice des écoles gratuites ouvertes le dimanche en faveur des jeunes filles sans fortune, et dans lesquelles on leur enseigne un état utile, en leur inculquant en même temps les principes de la morale et de la religion. Nous citerons entre ses écrits : I. *Introduction à la connaissance de la nature et à la lecture des Écritures saintes*, traduite en français. II. *Abrégé de l'Histoire sainte, composé de leçons tirées de l'Ancien Testament*. III. *Abrégé du Nouveau Testament*, leçons composées principalement d'après les Évangiles. IV. *Catéchisme des saintes Écritures*, contenant une explication des

leçons ci-dessus, dans le style de la conversation familière, 2 vol. V. L'*Histoire sainte, tirée des Écritures, avec des annotations et des réflexions*. VI. *Histoires fabuleuses, destinées à enseigner le traitement qu'on doit aux animaux*. Ce livre a été traduit en français sur la 2me. édition par David de Saint-George (*V.* ce nom), avec cette épigraphe tirée de La Motte : *Leçon commence, exemple achève*, Genève, 1789, 2 vol. in-12. VII. L'*Économie de la charité*; in-12, 1787. L'auteur y fait un appel aux riches et bienfaisantes dames, en faveur des écoles du dimanche, et pour l'établissement d'écoles d'industrie, où l'on apprendrait à des enfants de cinq ans à filer le chanvre, à carder et à filer la laine, ainsi que la couture, le tricot, etc. On trouve dans cet opuscule deux dessins d'un rouet horizontal, inventé par M. Barton de Carlisle, où douze petites filles peuvent filer à la fois : le livre est dédié à la reine, qui, après avoir admis l'estimable institutrice et ses élèves à travailler en sa présence, se déclara la protectrice des écoles du dimanche. VIII. *Histoire d'Angleterre* jusqu'à la paix de Paris, 2 volumes. IX. *Histoire ancienne*. X. *Histoire romaine*. Ces trois ouvrages ont été réimprimés en 1816, avec des figures en bois. Mistriss Trimmer avait borné ses prétentions à contribuer à l'éducation des enfants des classes inférieures de la société; mais le mérite de ses écrits en a étendu l'usage aux classes plus élevées. Elle entreprit la publication d'un ouvrage périodique qui parut d'abord chaque mois, et ensuite par trimestre; sous le titre du *Guide de l'éducation* (*the Guardian of education*), et qui eut vingt-huit numéros, formant cinq volumes. Cette dame mourut dans les premiers jours de janvier 1815. On a publié, en 1816, des *Mémoires sur la vie et les écrits de mistriss Trimmer*, avec des lettres, des méditations et des prières nouvelles, choisies dans son *Journal*, Londres, 2 volumes in-8°.

L.

TRIMOND (Charles de), prieur de Cabrières, issu d'une famille originaire de Provence, naquit à Nîmes en 1620. Un de ses oncles, chanoine et conseiller-clerc au présidial de la même ville, s'était fait connaître par un recueil d'Opuscules, intitulé : *Leonis Trimundi, mediensis, orationes quædam, epistolæ, epigrammata, juvenilia opera*, Lyon, 1612, in-12. Le neveu acquit une si grande réputation par ses remèdes contre toutes sortes de maladies, que de toutes parts on accourait pour se faire traiter par lui. Louis XIV le fit venir à Paris en 1680, pour la duchesse de Fontanges, attaquée d'une hémorragie qui avait résisté à tous les efforts de la médecine. On prétend que Trimond la guérit; du moins toute la cour en fut persuadée et cria merveille, ainsi qu'on peut le voir par les lettres de madame de Sévigné. Cependant la duchesse mourut l'année suivante, de la maladie dont on la disait délivrée. La confiance du monarque pour le prieur de Cabrières ne fut point altérée par cet événement : il l'appela une seconde fois en 1686, probablement pour lui demander quelque recette contre la fistule; ce fut du moins au milieu de cette même année que le roi en subit l'opération. On peut en conclure que l'art de l'abbé de Trimond était resté impuissant dans cette occasion. Son principal spéci-

fique était contre les hernies. Le roi voulut en apprendre la composition; mais il fallut, pour obtenir cette révélation, qu'il promît de garder le secret jusqu'à la mort de l'inventeur. Le prince, fidèle à sa parole, prépara long-temps lui-même le breuvage et l'emplâtre qui formait le remède; et afin qu'on ne sût pas quelles drogues il y employait, il s'en faisait apporter un certain nombre d'inutiles en même temps que les nécessaires. La distribution du remède se faisait à tout venant par le valet de chambre de service. Aussitôt après le décès de Trimond, la formule en fut publiée sous le titre de *Remède du prieur de Cabrières*. « C'était, » dit Sprengel, un composé d'esprit » de sel marin, mêlé à du vin rou- » ge. » On le prenait intérieurement, et on en aidait l'action par l'usage d'emplâtres astringents. On trouve, à ce sujet, quelques détails dans l'*Histoire du Moxa* de Valentin. Dionis dit, dans son *Cours d'opérations de chirurgie démontrées* au jardin du roi, que « le prieur de Ca- » brières, quoiqu'il fît mystère de » tout, n'était ni charlatan ni inté- » ressé, et que, plein de charité, il » donnait souvent gratuitement ses » remèdes. » Il mourut à Fontainebleau le 24 novembre 1686. V. S. L.

TRINCANO (Didier-Grégoire), ingénieur, né, le 26 décembre 1719, à Vaux, bailliage de Besançon, était fils d'un colporteur (1). Ayant trouvé les moyens d'étudier les mathématiques, il y fit de rapides progrès, et obtint bientôt la place de professeur adjoint à l'école d'artillerie de Besançon. Il servit, comme ingénieur, au siége de Fribourg (1744), en Provence, en Italie, et enfin au siége de Berg-op-Zoom (1747). A la paix, il revint prendre ses modestes fonctions de professeur suppléant; mais le temps qu'il venait de passer à l'armée n'avait point été perdu pour son instruction. En 1754, il remporta le prix des arts à l'académie de Besançon, par un Mémoire sur cette question: *Quelle serait la manière la plus économique de fabriquer du sel en Franche-Comté?* Deux ans après, le dey de Tunis ayant demandé des ingénieurs français, Trincano fut envoyé près de ce prince, et fit fortifier la ville de Kairovan. A son retour en France, il fut nommé professeur de mathématiques des chevau-légers et des pages, et établit à Versailles une école qui a fourni des élèves distingués, parmi lesquels on doit citer le fils de Trincano lui-même et M. Richer, habile constructeur d'instruments de physique (*V.* Richer, *Biographie des hommes vivants*, v, 195). Le chagrin que lui causa la mort prématurée de ce fils chéri empoisonna sa vieillesse. Il eut le malheur d'être témoin des premières scènes de la révolution, et mourut vers 1792. Il était associé correspondant de l'académie d'Angers. Les seuls ouvrages que l'on connaisse de lui sont: I. *Discours sur les fortifications*, et de la nécessité d'un maître de mathématiques pour l'infanterie, Besançon, 1755, in-4°. de 60 pag. II. *Éléments de fortification*, de l'attaque et de la défense des places, etc., Paris, 1768, in-8°.; 2e. éd., 1786, 2 vol. in-8°., accompagnés de 51 pl. Cet ouvrage présente l'analyse de neuf systèmes imaginés par l'auteur, qui trouvait des raisons pour les préférer à ceux de Cohorn et de Vauban; mais les militaires n'en

(1) Il éleva, dans la suite, la prétention de descendre d'une ancienne et noble famille du Milanes; mais le P. Dunand (V. ce nom), si savant en généalogie, ne la trouvait pas fondée.

ont pas jugé de même. Peu de temps après la publication de cet ouvrage, il en parut une critique très-vive, sous ce titre : *Lettre d'un ingénieur à un de ses amis*, Amsterdam (Paris), 1769, in-12. Trincano répondit aux objections de son censeur anonyme, dans la préface de la seconde édition. III. *Traité complet d'arithmétique*, ibid., 1781, in-8°.; 1787, même format. — TRINCANO (Louis-Charles-Victoire), fils du précédent, né à Besançon en 1754, acheva ses premières études à Versailles. Très-jeune encore il publia, pour la défense de son instituteur : *Réponse aux observations de M. l'abbé du Sapt sur le plan d'étude de M. Gaultier*, Paris, 1768, in-12 de 21 pag. Bientôt après, il fut adjoint à son père, avec promesse de lui succéder, et obtint une place dans les bureaux de la guerre. Ayant profité de ses loisirs pour étudier le droit, il se fit recevoir avocat au parlement, et ne tarda pas à se faire connaître au barreau. Il venait de concourir pour une chaire à la faculté, quand il fut attaqué de la petite-vérole, qui l'enleva, le 5 octobre 1785, à trente-un ans. Outre l'Opuscule dont on a parlé et quelques Discours prononcés au musée, dont il était secrétaire, il est auteur de deux ouvrages, imprimés avec ceux de son père, et qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances : *Nouveau système d'ordre renforcé*, dans les *Éléments de fortification*, I, 266; et *Mémoire sur les logarithmes et quantités négatives*, à la suite du *Traité d'arithmétique*. On a l'Éloge funèbre de Trincano, par Bicquilley, 1786, in-8°. de 40 pag. Son portrait a été gravé par M. Ponce.

W—s.

TRINCAVELLI (VICTOR), l'un des médecins les plus distingués du seizième siècle, était né, en 1496 (1), à Venise, d'une famille honorable de Padoue, où il commença ses études : il se rendit ensuite à Bologne, et il y fit de si grands progrès dans la littérature grecque, que ses maîtres eux-mêmes le consultaient sur les sens des passages les plus difficiles. Au bout de sept ans, il revint à Padoue continuer ses études médicales ; et en terminant ses cours, il reçut le laurier doctoral. De retour à Venise, il s'y fit bientôt connaître avantageusement comme praticien et comme helléniste. Il ne tarda pas d'être pourvu de la chaire de philosophie, que la démission de Sébast. Foscarini laissait vacante ; et, malgré les devoirs que lui imposait cette place, il trouva, dans une sage distribution de son temps, des loisirs pour se perfectionner dans la médecine et dans la philologie. C'est à cette époque qu'il donna, sur des manuscrits découverts récemment, des éditions d'une foule d'ouvrages grecs, qui n'étaient encore connus que par des versions latines infidèles ou défectueuses. Le noble dévouement de Trincavelli à l'égard des habitants de l'île Murano, atteints d'une maladie épidémique, accrut beaucoup sa réputation comme médecin. Son retour à Venise fut une sorte de triomphe. Admis, par acclamation, au collége de médecine de cette ville, il fut, en 1551, choisi pour succéder à J.-B. Monti, dans la faculté de Padoue. L'influence qu'exerça Trincavelli sur cette école est prodigieuse.

(1) Vers 1501, suivant Tiraboschi, dont on ne reconnaît pas ici l'exactitude ordinaire, *Storia della letterat. italiana*, VII, 673; en 1476, suivant la nouvelle *Biograph. médicale*; mais c'est une faute typographique.

Il y changea l'enseignement médical, en rappelant les élèves à l'étude des médecins grecs, et notamment d'Hippocrate, dont personne avant lui n'avait expliqué les ouvrages en Italie. Sa vénération pour le père de la véritable médecine ne le rendit cependant point injuste à l'égard des médecins arabes. En rejetant leurs idées purement spéculatives, il sut distinguer les principes que l'observation leur avait fait admettre, et conserva de leur pratique tout ce qui lui parut utile. Le traitement de Trincavelli comme professeur, fixé d'abord à neuf cent cinquante florins, fut porté dans la suite à onze cents; mais l'exercice de son art aurait été pour lui la source d'une fortune immense, s'il eut eu moins de désintéressement. Malgré son âge avancé, il fut envoyé par le sénat dans la Carniole, pour donner des soins au résident de la république, qu'il eut le bonheur de guérir; mais, à son retour à Venise, il tomba malade de fatigue, et mourut, le 21 août 1568 (2), à l'âge de soixante-douze ans. Ses obsèques furent célébrées avec une grande pompe, aux frais de l'état. Parmi les éditions *princeps* d'auteurs grecs que l'on doit à Trincavelli, nous citerons: les *OEuvres* de Themistius, 1534, petit in-fol. — Les *Commentaires* de Jean le grammairien, sur Aristote, 1535-36, 4 vol. in-fol. — *L'Histoire de l'expédition d'Alexandre*, par Arrien, 1535, in-8°. — Le *Manuel* d'Épictète avec le *Commentaire* d'Arrien, 1535, in-8°. Les *Sentences* de Stobée, 1535, in-4°, et enfin les *Poëmes* d'Hésiode, 1537, in-4°. Les *OEuvres médicales* de Trincavelli, dont chaque partie avait été publiée séparément, ont été recueillies en 2 volumes in-folio, Lyon, 1586, 1592; et Venise, 1599, précédées de la *Vie* de l'auteur, par Marucini. Outre des *Commentaires* sur quelques livres d'Avicenne, sur les Prognostics d'Hippocrate, et sur plusieurs opuscules de Galien, cette collection renferme divers traités sur les principales branches de l'art de guérir, tels que de la *Saignée* dans les maladies inflammatoires; une *Pratique médicale*, en deux livres; une *Matière médicale*, avec un traité de la préparation des remèdes, etc. Les progrès de la médecine rendent ces ouvrages à-peu-près inutiles; mais on a dû les lire long-temps avec fruit. On doit encore à Trincavelli, sous le titre de *Consilia medica*, un Recueil de consultations des médecins ses contemporains, qui fait bien connaître la pratique du temps. L'édition de Bâle, 1587, in-fol., était la meilleure avant celle qu'a donnée récemment M. Sprengel, précédée de la vie de Trincavelli, qu'on a citée plus haut. Il faut consulter, pour plus de détails, les *Scrittor. Veneziani* du P. Degli Agostini, II, 529. W—s.

TRINCI (CONRAD DE), prince de Foligno, fut élevé à la souveraineté, le 22 décembre 1377, après que son frère Trincio de Trinci eut été assassiné. Il devait à l'appui du parti Gibelin la souveraineté de Foligno, qui était déjà demeurée un demi-siècle dans sa famille. Tantôt traité par les papes comme rebelle, tantôt reconnu comme vicaire de l'Église, dans sa petite principauté, il conserva son indépendance au milieu des guerres civiles qui désolaient l'Italie. Enfin, par les ordres d'Eugène IV, le patriarche Vitelleschi assiégea Foligno en 1439, et ayant été in-

(2) On lit dans quelques auteurs, en 1563; mais c'est encore une faute d'impression.

troduit dans la ville par trahison, vers la fin de l'année, il fit trancher la tête à Conrad de Trinci et à ses deux fils, et réunit cette petite principauté à l'état de l'Église. S. S—I.

TRIONFETTI (JEAN-BAPTISTE), botaniste, né, à Bologne, en 1656, dut abandonner les sciences naturelles, pour obéir à la volonté de son père, qui le destinait au barreau. Il apprit le droit à Rome, où il cultiva en secret ses anciennes études. Plus occupé de botanique que de jurisprudence, on le crut digne d'occuper la place de directeur au jardin public de Rome, en 1698. Il entreprit des voyages, herborisa en différentes provinces, et, au bout de dix ans, parvint à rassembler sur le Janicule environ six mille espèces tirées en grande partie des états romains. Cette collection, qui doit paraître très-bornée de nos jours, était alors une des plus considérables de l'Italie. Elle avait, en outre, le mérite de recomposer la flore du *Latinm*. Trionfetti se préparait à en dresser le Catalogue, lorsqu'il embrassa la défense de son maître Sbaraglia contre Malpighi. Cette querelle le jeta dans plusieurs erreurs, qu'on lui vit soutenir avec aussi peu de sens que de modération. Malgré cela, il peut être considéré comme le fondateur du jardin botanique de Rome. Il mourut dans cette ville, à la fin de novembre 1708. Ses ouvrages sont : I. *Observationes de ortu et vegetatione plantarum, cum novarum stirpium historiâ*, Rome, 1685, in-4°., suivi d'un catalogue de plantes alpines les plus rares. Dans cet ouvrage, l'auteur semble en vouloir à Bartholin (*V.* BARTHOLIN, III, 453); mais ses coups portent plus haut : ils sont dirigés contre Redi et Malpighi. II. *Syllog. plantarum horto romano additarum*, ibid., 1687, in-4°. III. *Prolusio ad publicas herbarum ostentiones, cui accesserunt novarum stirpium descriptiones*; ibidem, 1700, in-4°. IV. *Vindiciarum veritatis à castigationibus quarumdam propositionum, quæ habentur in opusculo de Ortu et vegetatione plantarum*; etc., ibid., 1703, in-4°., 1re. partie et la seule publiée. Voy. Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, VIII, 116. — TRIONFETTI (*Lélius*), frère aîné du précédent, et meilleur botaniste que lui, a beaucoup écrit sans avoir rien imprimé. Il fut, pendant quarante ans, professeur de philosophie et d'histoire naturelle à l'université de Bologne, et le premier président de l'institut des sciences, que le comte Marsigli venait de fonder dans la même ville. Il y mourut, le 2 juillet 1722, à l'âge de soixante-quinze ans. On trouvera chez le même Fantuzzi, VIII, 118, le Catalogue des ouvrages inédits de ce professeur. Voyez aussi son Éloge, par Alexandre Macchiavelli, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, tome XXXV, art. 4. A—G—S.

TRIP (LUC), poète hollandais, né à Groningue, et membre distingué de la magistrature de cette ville, y mourut en 1783. Il a laissé un Recueil de Méditations poétiques sur des sujets religieux, sous le titre de *Loisirs utilement employés*, Leyde, 1774, in-8°. Ce volume, peu considérable, a suffi pour lui assigner un rang très-distingué parmi les poètes de sa nation. Sa verve est riche et féconde. On y regrette quelquefois l'absence d'harmonie et l'emploi d'expressions un peu mystiques. M. de Vries lui a rendu justice, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tome II, p. 246-252. M—ON.

TRIPPEL (Alexandre), sculpteur, né à Schaffhouse en 1747, mourut à Rome en 1793. A neuf ans, il fut envoyé chez un parent, à Londres, pour apprendre la menuiserie et la construction des instruments de musique; mais le génie du jeune artiste le dirigea vers l'art du sculpteur. Il se perfectionna dans le dessin, et suivit son frère à Copenhague. Le professeur Wiedevelt devint son maître en sculpture. Après huit ans de séjour en Danemark, il se rendit à Berlin, où ses espérances furent trompées. De retour à Copenhague, il fut couronné plusieurs fois à l'académie. Après un séjour de trois ans à Paris, où il se fit connaître par le beau modèle de son groupe allégorique sur la Suisse, il se rendit, en 1777, à Rome, où il travailla avec beaucoup de succès, jusqu'à sa mort. Une partie considérable de ses ouvrages se conserve en Russie. Il se distingua autant par la noble simplicité dans l'invention, que par la finesse, la netteté et la justesse d'exécution. Son goût, perfectionné par l'étude des antiques, se reconnaît dans tous ses bas-reliefs, dans ses bustes et dans ses groupes allégoriques. U—r.

TRISSINO (Giovan-Giorgio), poète italien, appelé en France Trissin ou le Trissin, naquit à Vicence le 8 juillet 1478 : le nom de son père et de ses aïeux est quelquefois écrit Tressino ou Dressino. Paul Beni a composé une Histoire (1) de cette famille : il la montre déjà illustre à Vicence, au douzième siècle. Le Trissin n'avait que sept ans (2) lorsqu'il perdit son père, dont le prénom était Gaspard ; et il ne paraît pas que sa mère, Cecilia Bevilacqua, née à Vérone, ait pris un grand soin de son éducation littéraire. Il commença tard ses études : ses parents avaient craint que l'application ne compromît la santé d'un fils unique; c'est ce qu'on lit (3) dans une lettre que Parrasio (V. Parrhasius, Aulus-Janus, XXXIII, 23) lui adressa plusieurs années après. Quelques-uns, même, et particulièrement J.-B. Imperiali (*Mus. histor.*, p. 43), ont prétendu qu'à vingt-deux ans il n'avait pas encore appris la grammaire latine. Cette assertion a été contredite : Tiraboschi ne la trouve pas rigoureusement réfutée. Quoi qu'il en soit, Trissino eut pour premier maître un prêtre de Vicence, nommé François de Gragnuola. Il étudia ensuite à Padoue, si nous en croyons Papadopoli (V. XXXII, 514-515), auteur d'une Histoire de l'université de cette ville; mais ce fait aussi a semblé douteux. On s'accorde à dire qu'il répara promptement le temps perdu ; que la littérature ancienne, grecque et latine, lui devint bientôt familière ; qu'il dévorait les livres, et que Démétrius Chalcondyle (V. VII, 627), dont il suivit les leçons à Milan, admirait la rapidité de ses progrès (4). Si Lilio Gregorio Giraldi (*Voy.* XVII, 438) était en même temps, comme on l'assure, l'un des auditeurs de Chalcondyle, les études du Trissin à Milan ne sont à placer qu'en 1507 : il avait

---

(1) *Trattato dell' origine e fatti illustri della famiglia Trissina*, Padoue, 1624, in-4°. Mazzuchelli ne connaissait pas cette édition, et croyait que ce livre était resté manuscrit.

(2) Quelques biographes disent neuf ans.

(3) *Accessisti serus ad studia litterarum, ex indulgentiâ parentum qui filio timebant unico in spem successionis et maximarum opum clarissimæ familiæ suscepto.*

(4) *Dii boni! Quàm citò non modò latinam, sed etiam græcam vorasti linguam, verior Helluo librorum quam M. Cato!... Prædicantem Demetrium.... sæpe audivi neminem ex ejus auditoribus adeò brevi tantùm profecisse.* Parrasio, dans la même lettre.

alors vingt-sept ans; et il y a, dans l'histoire de sa vie, quelques autres faits dont les dates sont antérieures à celle-là. Il fit, en effet, à l'âge de vingt-deux ans, c'est-à-dire en 1500 ou 1501, un premier voyage à Rome, y passa deux années; et, de retour à Vicence, il épousa Giovanna Tiene, que Zeno et Maffei appellent, par erreur, Giovanna Trissina. L'époque de ce mariage n'est pas bien déterminée : plusieurs biographes indiquent l'année 1504; Niceron et Ginguené, 1503; Maffei, 1502. Nous savons du moins que Trissino eut de sa première femme deux fils, dont l'un, nommé Francesco, périt fort jeune; nous parlerons bientôt de l'autre, que distinguait le prénom de Giulio : leur mère ne vécut que jusqu'en 1510. L'année suivante mourut Démétrius Chalcondyle, à qui Trissin fit, par reconnaissance, élever un monument avec une inscription qu'Argelati a transcrite, et qui se lit encore dans une église de Milan (5). Dès les premières années du pontificat de Léon X, Trissino revint à Rome, où son savoir, ses talents et ses mœurs lui concilièrent l'estime publique. Il avait étudié non-seulement les belles-lettres, mais aussi les sciences mathématiques et physiques, la théorie de tous les beaux-arts, et spécialement de l'architecture. Déjà connu par quelques essais poétiques, il devint célèbre, en 1514 ou 1515, par sa tragédie de *Sophonisbe*. On a dit, et Voltaire a répété plusieurs fois, qu'elle fut représentée en 1514, à Vicence, sur un magnifique théâtre, construit tout exprès pour elle. Ce récit n'est pas invraisemblable, quoiqu'on ait prétendu quelquefois que cette pièce n'avait été achevée qu'en 1515. D'autres disent que le pape Léon en fit donner une représentation solennelle : Voltaire s'est abstenu de rapporter ce fait, qui n'est aucunement prouvé, selon Tiraboschi et Ginguené. Dans une lettre de Rucellai (*V.* XXXIX, 250-252) au Trissin, datée du 8 novembre 1515, il est dit que peut-être la *Sophonisbe* sera jouée devant le pape, durant le séjour qu'il doit faire à Florence : il faut noter pourtant que ces mots ne se trouvent point dans l'une des copies manuscrites de cette épître. Ce qui est avéré, c'est que Trissino eut le bonheur d'inspirer à Léon X une haute idée de ses talents et de ses lumières. Il fut chargé, par ce pontife, de plusieurs négociations importantes : il remplissait une mission de cette nature à Venise, depuis le mois de septembre 1516 jusqu'au 5 janvier 1517, comme on le voit par des lettres de Bembo. Envoyé pareillement auprès du roi de Danemark Christian II, et de l'empereur Maximilien, avant 1519, Trissino s'acquitta si bien de ces fonctions, qu'il sut mériter à-la-fois les bonnes grâces du pontife qui les lui confiait, et celles du chef de l'empire. Celui-ci lui accorda le droit de mettre la Toison d'or dans ses armoiries, et de prendre le surnom *dal Vello d'oro*; c'est ainsi que sont signées deux lettres qu'il a écrites depuis au cardinal Madrucci, évêque de Trente. Il avait aussi reçu de Maximilien la qualité de chevalier et de comte : Charles-Quint, auprès duquel il a rempli de semblables missions après 1519, lui confirma ces titres et ces priviléges. Mais a-t-il été inscrit

(5) *P. M. Demetrio Chalcondylæ atheniensi, in studiis litterarum græcor. eminentissimo, qui vixit annos* LXXVII, *mens.* V, *et obiit anno* MDXI *J. Georg. Trissinus, Gasp. filius, Præceptori optimo et sanctissimo, posuit.*

dans l'ordre des chevaliers de la Toison d'or? On ne s'accorde pas sur ce point. Manni l'affirme, dans le tome xv (p. 137) de ses Observations *sopra i Sigilli*; mais Tiraboschi, et, avant lui, Apostolo Zeno, l'ont contesté : ils pensent que le surnom *Vello d'oro*, et le titre de chevalier étaient, pour le Trissin, indépendants l'un de l'autre; ils observent qu'il ne s'est jamais permis de les réunir, et en concluent que la permission de s'en décorer n'a point entraîné son inscription dans cet ordre. Toutefois il avait joint à ses armes les mots grecs τὸ ζητούμενον ἁλωτόν (qui cherche trouve), empruntés de l'*OEdipe-Roi* de Sophocle (v. 110). Léon X étant mort en décembre 1521, Trissino revint à Vicence : en 1523, il y prit, dans sa propre famille, une deuxième épouse, Bianca Trissina, dont il eut bientôt un fils, nommé Ciro, et une fille. Profitant de ses loisirs pour se livrer à ses goûts littéraires, il publia, en 1529, plusieurs écrits relatifs à l'orthographe italienne, à la grammaire, à la poétique. Cependant Clément VII, souverain pontife depuis 1523, réclama ses services, et l'envoya, comme avait fait Léon, auprès du gouvernement de Venise, et à la cour de Charles-Quint. Au couronnement de cet empereur, à Bologne, en 1530, le Trissin porta la queue de la robe du pape. Après cette cérémonie, il se hâta de regagner Vicence, d'où il continua néanmoins de faire quelques voyages à Rome. Il jouissait d'une égale considération dans ces deux villes, aussi bien qu'à Venise : partout on le comblait d'honneurs. Quoiqu'il eût perdu, en 1525, le plus intime de ses amis, Jean Rucellai, qui lui avait dédié le poème des Abeilles, et auquel il avait lui-même consacré un de ses livres de grammaire, il lui restait d'honorables relations avec plusieurs hommes de lettres, par exemple avec son ancien condisciple Giraldi, et, selon Crescimbeni, avec le Vénitien Girolamo Molino (6). C'est vers l'an 1535, qu'il a commencé de contribuer au développement des talents de l'architecte André Palladio, qui était né en 1518 : il fut sinon son maître, du moins son protecteur, son ami et quelquefois son guide; il le mena plusieurs fois à Rome. On dit plus; on raconte qu'il lui enseigna les premières règles de l'architecture, qu'il lui expliqua Vitruve, qu'il lui donna le nom même de Palladio, et qu'il lui fournit les dessins du palais de la villa Cricoli; mais ces faits, et surtout les deux derniers ont été contestés (*V.* PALLADIO, XXXII, 429-435). Cette maison de campagne de Cricoli appartenait au Trissin (7) : de là est datée l'une des deux lettres, qu'il a écrites, en 1538, au duc de Ferrare, Hercule II, et qui montrent à quel point il avait gagné l'estime et la confiance de ce prince. Depuis long-temps il prospérait : les pertes qu'il avait essuyées pendant huit ans de guerre avant 1513, étaient amplement réparées par les bienfaits des papes et des empereurs; il en convient

(6) Girolamo Molino, noble Vénitien, naquit en 1500. Il était fils de Pietro Molino et de Chiara Capello. Dès sa jeunesse, il cultiva l'amitié de plusieurs hommes célèbres, tels que le Trissin et Bembo. Il employait une partie de sa fortune à secourir d'estimables littérateurs, qu'il voyait lutter contre une extrême pénurie. Pour se mieux livrer lui-même à l'étude des lettres et des sciences, il fuyait les emplois publics qui seraient venus le chercher. Ses poésies italiennes lui avaient acquis, en 1540, quelque renommée; il mourut à Venise, le 25 septembre 1569. Ses vers ont été recueillis en 1573, un vol. in 8°., imprimé dans cette même ville. J. M. Verdizotti a écrit une notice sur sa vie.

(7) On lit sur l'architrave : *Academia Trissinea lux et rus.*

dans une lettre à son ancien précepteur, François de Gragnuola; mais la fortune réservait quelques chagrins à sa vieillesse. D'abord il eut à soutenir un long et pénible procès contre des communes qui dépendaient de lui; ensuite il lui fallut plaider avec son propre fils, ce Giulio, né du premier mariage, et qui était devenu archiprêtre de la cathédrale de Vicence. Le tendre attachement du Trissin à sa seconde femme, et sa prédilection pour le fils, Ciro, qu'elle lui avait donné, excitèrent la jalousie de Giulio, qui, brouillé bientôt avec la belle-mère, ne tarda point à l'être avec le père même: il réclama l'héritage de sa mère Giovanna Tiene, revendiqua la plus grande partie des biens de la famille, et jusqu'à la Villa Cricoli. Irrité de ces prétentions, Trissino résolut de s'éloigner du fils ingrat qui les élevait; il quitta Vicence pour se retirer à l'Isola di Murano près de Venise, et y travailler plus tranquillement au poème de l'*Italia liberata da' Gotti*, qu'il avait entrepris depuis 1525. Mais une autre affliction lui survint: il perdit, en 1540, sa deuxième épouse, Bianca Trissina: ce malheur lui fit prendre la résolution de retourner à Rome, où Ciro, son jeune fils, l'accompagna. L'étude seule pouvant le consoler, il reprit, dans cette ville, ses travaux littéraires, et s'y livra avec tant d'ardeur, qu'en 1547, il publia, outre sa comédie des *Simillimi* ou des Ménechmes, les premiers chants de son grand poème; les autres parurent l'année suivante. Cependant l'archiprêtre Giulio poursuivait le procès d'autant plus vivement, qu'il se sentait, d'une part, menacé d'une exhérédation totale, et de l'autre, soutenu par les intrigues et le crédit de la plupart des membres de sa famille maternelle. Le Trissin se vit obligé de se transporter à Venise en 1548; et à cause de la goutte qui le tourmentait, il ne put faire ce triste voyage qu'en litière. Avant le jugement définitif, il voulut aller à Vicence, et y trouva Giulio usant de l'autorisation qu'on lui avait donnée de faire saisir tous les biens en litige. Il restait au père fort peu d'espoir d'en recouvrer jamais la possession; car le fils ne gardait plus de ménagements depuis qu'il savait qu'en effet le Trissin, annulant un premier testament, en avait signé un autre où il léguait tous ses biens à Ciro et aux enfants de Ciro, après lesquels, s'ils venaient à manquer, la maison de Cricoli passerait à la république, et les autres propriétés seraient partagées entre les procurateurs de Saint-Marc. La cause fut jugée enfin; et Trissino père, dépouillé de la meilleure partie de ce qu'il avait possédé. Pour la dernière fois, il quitta Venise et Vicence, après avoir composé huit vers latins (8), où il se plaignait de la dureté de son fils et de l'iniquité de ses juges. Le fond de l'affaire n'est point assez expliqué dans les monuments et dans les livres, pour que nous sachions si le second de ces reproches était fondé; le premier le serait en toute hypothèse. Réfugié à Rome, en 1549, le Trissin y mourut l'année suivante. Succombant à son infortune, il termina sa carrière, au commencement de décembre 1550, âgé de soixante-onze ans. On l'inhuma dans l'église de S. Agata di Suburra, près d'André-Jean Lascaris. Il existe une rela-

(8) *Quæramus terras, alio sub cardine mundi,*
Quandò mihi eripitur fraude paterna domus;
Et fovet hanc fraudem Venetûm sententia dura
Quæ nati in patrem comprobat insidias,
Quæ natum voluit confectum ætate parentem
Atque ægrum antiquis pellere limitibus.
Cara domus, valeas, dulcesque valete Penates;
Nam miser ignotos cogor adire lares.

tion fort détaillée de sa mort et de ses obsèques, par Carlo Tiene, dont la sœur avait épousé Ciro. Une inscription en l'honneur du poète se lit dans l'église de Saint-Laurent à Vicence; elle y a été placée en 1615, par son petit-fils Pompée Trissino : ses fonctions diplomatiques et ses qualités honorifiques y sont retracées, beaucoup plus que ses titres littéraires. Il y est dit qu'il a été décoré, pour lui et pour ses descendants, *aurei velleris insignibus et comitis dignitate*, et que les plus illustres princes avaient aspiré à l'honneur qu'il obtînt de porter la queue du manteau pontifical au couronnement de Charles-Quint. On ne sait par quelle étrange méprise Voltaire et, d'après lui, Chamfort et Chénier l'ont fait prélat, nonce, archevêque de Bénévent. C'était peut-être afin de lui trouver un rapport de plus avec le cardinal Bibbiena (*Voy.* DOVISI, XI, 626, 627), qui a composé en Italie la première comédie dans le goût classique, comme Trissino la première tragédie régulière. Scipion Maffei a donné, en 1729, à Vérone, chez l'imprimeur Vallarsi, une édition des OEuvres de Giovan-Giorgio Trissino, en deux volumes, petit in-folio, dont le premier contient ses poésies; le second, ses écrits en prose. Le tome 1er. comprend quatre parties, savoir, le poème de *l'Italia liberata; Sophonisbe*, tragédie; *i Simillimi*, comédie; et les *Rime* ou pièces diverses. Nous nous arrêterons d'abord à celles-ci, parce qu'on les peut considérer comme de simples essais, dont la plupart ont été composés avant tous les autres ouvrages de l'auteur, ainsi qu'il le déclare lui-même en les adressant au cardinal Ridolfi : *la maggior parte furono per me nella mia prima giovinezza composte.* Cinquante-neuf Sonnets, treize Ballades, treize *Canzoni*, trois Madrigaux, deux Églogues, deux Sirventes et un Dialogue en quatrains : telles sont ces diverses poésies, toutes assez peu dignes d'exciter notre curiosité, selon M. de Sismondi. On ne pourrait y remarquer en effet que la liberté que le poète a prise dans ses Odes ou *Canzoni*, soit de faire les strophes inégales, soit de mêler des vers de sept syllabes à ceux de onze. Certains rigoristes se sont récriés contre ces licences, qui sembleraient aujourd'hui fort pardonnables, si elles étaient rachetées par l'originalité des idées, par la vérité des sentiments : mais des pièces froidement galantes remplissent la plus grande partie de ce recueil. Quelques autres, adressées aux papes Clément VII et Paul III, aux cardinaux Ridolfi et Farnèse, etc., sont un peu moins fastidieuses, sans être beaucoup plus lyriques. Nous désignerons, comme les meilleures de toutes, celles qui sont imitées des Odes d'Horace : *Donec gratus eram tibi*, etc., *Exegi monumentum*, etc., et qui ont été insérées dans un recueil assez rare de traductions italiennes de ce poète latin : *Odi diverse d'Orazio*, Venise, 1605, in-4°. La première édition des *Rime* du Trissin est de 1529, à Vicence, chez Tolomeo Janicolo, gr. in-8°. Il y a dans l'édition de Maffei quelques morceaux de plus et dix pages de vers latins. Baillet dit que Trissino faisait aussi des vers grecs, et qu'ils ont été conservés dans certains cabinets d'amateurs; mais on n'en a rien publié. Quelques Sonnets italiens qui avaient échappé à Maffei ont été mis au jour depuis 1729. Parmi ceux qu'il a recueillis, il en est qui se retrouvent dans les poésies d'un versificateur du quatorzième siècle, imprimées en 1559; mais il y a là

probablement quelque erreur de copiste ou d'éditeur. Le Trissin se serait-il attribué, en 1529, de si misérables rimes, s'il n'avait eu le malheur d'en être en effet l'auteur? C'est à sa *Sophonisbe* qu'il a dû, en 1515, l'éclat de sa réputation poétique. Cependant cette tragédie n'a été imprimée que neuf ans plus tard : la dédicace à Léon X n'accompagnait qu'un manuscrit. La plus ancienne édition est de 1524, à Rome, chez Arrighi, in-4°. Les suivantes sont de Vicence, in-4°., 1529; Rome, 1540, in-12; Venise, Giolito, in-12, 1553, 1562 et 1585, etc. Le *Teatro italiano*, publié, en 1723, à Vérone (3 vol. in-8°.), s'ouvre par la *Sophonisbe*. Mellin de Saint-Gelais (XXXIX, 577, 578) l'a traduite en prose française, et les chœurs en vers, Paris, Danfrie, 1559, in-8°. Une autre version, dans notre langue, par Claude Mermet (XXVIII, 381), parut à Lyon, chez Odet, in-8°., en 1584. Montchrétien, Montreux, Mairet, Pierre Corneille, La Grange-Chancel et Voltaire, qui ont successivement traité le sujet de Sophonisbe, ont plus ou moins imité le poëte italien. La pièce de celui-ci avait été fort louée par le Tasse, qui la jugeait comparable aux chefs-d'œuvre des anciens. Elle est encore plus célébrée dans un Discours sur la tragédie, par Niccolò Rossi de Vicence. Il faut, selon Sc. Maffei, avoir le goût dépravé pour n'y point admirer une composition régulière, des sentiments pathétiques, des beautés du premier ordre. Voltaire y reconnaît la première tragédie raisonnable et purement écrite « que l'Europe ait vue après tant de siècles de barbarie. » Ginguené en donne une analyse exacte; et s'il y mêle quelques observations critiques, s'il regrette que le style n'ait pas toujours assez de noblesse et de gravité, il trouve que la fable est heureusement conduite; que les incidents naissent les uns des autres; que les caractères, tous dramatiques, contrastent naturellement entre eux; que le chœur se montre tel que le veut Horace; et que le dénoûment, tout-à-fait digne d'être qualifié tragique, réunit tout ce qui peut émouvoir la pitié. C'est aussi, aux yeux de M. de Sismondi, la première tragédie régulière, depuis le renouvellement de l'art, ou plutôt c'est la dernière des tragédies de l'antiquité, tant elle est calquée sur celles d'Euripide! et si l'on n'y retrouve point tout le génie antique, si la noblesse des personnages ne se soutient pas constamment, du moins le poëte n'est pas toujours un simple imitateur : il a des mouvements de vraie sensibilité; il fait répandre des larmes. Mais cette composition célèbre a rencontré, dans ces derniers temps, des juges plus sévères, parmi lesquels il convient de compter d'abord Alfieri, puisqu'il a mis sur la scène italienne une *Sophonisbe* nouvelle, qui d'ailleurs n'est pas, de son propre aveu, un de ses chefs-d'œuvre. Andrès et M. Roscoe n'ont guère vu que des défauts dans celle du Trissin : l'action leur paraît languissante, le dialogue prolixe, le style bas et sans coloris. Nous ne saurions souscrire à une censure si peu restreinte. La pièce, malgré ses imperfections, est, à notre avis, le principal titre de gloire du poëte de Vicence, et mérite d'être considérée comme un monument des progrès de l'art : elle a rouvert à la tragédie la carrière classique, c'est-à-dire celle du bon goût, ou, ce qui revient encore au même, celle de la raison et de la nature. Elle fait époque aussi

dans l'histoire particulière de la versification italienne, en ce que les vers ne sont pas rimés, excepté quelquefois dans les chœurs et en un fort petit nombre d'autres passages. Cette liberté, reprochée d'abord au poète, est restée à ses successeurs dans le genre dramatique. Ils lui doivent de les avoir affranchis d'un joug sous lequel il s'est fait, en leur langue et dans la nôtre, tant de mauvais vers. Sur les théâtres d'Italie, les *versi sciolti* ont été généralement adoptés, à l'exception des chœurs et des *airs*. Est-il bien vrai pourtant que le Trissin ait donné le premier exemple des vers libres? Palla Rucellai lui en fait honneur (9); et Crescimbeni n'en paraît pas douter. Cependant Quadrio, après avoir dit que telle est l'opinion commune, ajoute qu'elle est contredite par des auteurs qui attribuent cette invention soit à Jacobo Nardi, soit à Sannazar, soit même à Jean Rucellai. A l'égard de ce dernier, la lettre de son frère Palla suffit, ce semble, pour l'écarter de cette concurrence. Les vers de Sannazar sont rimés, et mêlés seulement de prose, non de vers libres. Il s'en rencontre en effet de tels, au nombre de vingt-trois, servant d'argument à la comédie de l'*Amicizia*, de Jac. Nardi; mais cette pièce elle-même est tout entière *in terza*, et parfois *in ottava rima*. Ainsi quand elle serait, comme nous le croyons, antérieure à la *Sofonisba*, et quand elle remonterait aux dernières années du quinzième siècle, ce qu'Apostolo Zeno conteste à Fontanini, l'idée d'employer les *versi sciolti* dans tout le cours d'un poème n'en appartiendrait pas moins à Trissino. Il ne manqua pas d'appliquer ce genre de versification à sa comédie des *Simillimi*, qu'il mit au jour en 1547. En imitant, comme l'ont fait plusieurs autres poètes, les Ménechmes de Plaute, il y introduisait des chœurs, à la manière d'Aristophane, se conformait scrupuleusement aux règles antiques, et faisait toutefois dans les noms et les mœurs les changements que réclamaient les temps modernes : mais il n'avait point emprunté la force comique du poète latin ; et cette comédie est restée, s'il faut l'avouer, bien médiocre. Elle fut imprimée avec une dédicace au cardinal Farnèse, à Venise, in-8°., en 1547 et 1548 ; c'est une seule et même édition. On en cite une de Vicence, du même format et de la même année. Nous n'en connaissons pas d'autres, sinon dans les Œuvres complètes de l'auteur. Il publiait en même temps son poème de l'*Italia liberata da Gotti*; savoir, en 1547, les neuf premiers chants, à Rome, chez Dorici, avec une dédicace à Charles-Quint; en 1548, les neuf livres suivants, puis les neuf derniers à Venise, chez Gianicolo : ce sont trois vol. in-8°., devenus rares. Au premier doit être joint un plan du camp de Bélisaire ; au deuxième, un plan de Rome : l'un et l'autre gravés en bois. Ce poème n'a été réimprimé qu'en 1729, époque où il reparut, tant dans le recueil des ouvrages de Trissino que dans l'édition particulière, donnée par Ann. Antonini (*V.* II, 293), Paris, Briasson, 3 vol. in-8°. Une autre a été publiée à Livourne (sous le nom de Londres), en 1779, 3 vol. in-12. On a long-temps recherché les exemplaires non cartonnés de l'édition originale. Les autres en diffèrent

(9) P. Rucellai lui écrit : « *Voi foste il primo » che questo modo di scrivere in versi materni, li- » beri dalle rime, poneste in luce; il qual modo fu » poi da mio fratello.... abbracciato ed usato.* » Palla Rucellai était frère de Jean, dont on a le poème des Abeilles, etc.

par le changement de trois vers, à la page 127 du tome II, de deux mots à la page 228, et par le retranchement de 30 vers à la page 131. Fontanini, et après lui d'autres bibliographes, ont prétendu que la cour de Rome avait exigé ces corrections, parce qu'elle se trouvait offensée de quelques traits satiriques sur les papes du moyen âge; et M. Roscoe a jugé à propos de publier une copie de ces trente-trois vers du seizième chant : mais nous croyons devoir observer qu'ils sont dans l'édition de Vérone, donnée, en 1729, avec approbation et privilége. D'ailleurs il y aurait eu, comme l'a remarqué Zeno, bien d'autres modifications à faire à ce poëme, si on l'avait soumis réellement au genre de censure que Fontanini et M. Roscoe supposent qu'il a subi. Le Trissin n'a éprouvé, de la part des pontifes éclairés qui régnaient de son temps, aucune disgrace, aucun reproche, pour avoir tracé librement, et aussi énergiquement qu'il le pouvait faire, le tableau des abus et des scandales que lui offrait l'histoire de leurs prédécesseurs. Le malheur de son poëme est d'avoir peu fixé l'attention de son siècle et de la postérité. Il avait mis plus de vingt ans à le composer, et croyait y avoir transporté toutes les beautés des chefs-d'œuvre poétiques de la Grèce et de Rome, dont il avait fait tout exprès, disait-il, une étude particulière. Mais avant 1590, l'*Italia liberata* était déjà presque plongée dans l'oubli. Il y a, écrivait le Tasse, qui pourtant louait ce poëme, il y a bien peu de gens qui en fassent mention, et encore moins qui le lisent : « *Mentovato da* » *pochi, letto da pochissimi.* » On s'en est fort peu occupé dans tout le cours du dix-septième siècle. Rapin s'est contenté d'y remarquer *une espèce d'imitation de l'Iliade*; mais, en 1708, Gravina y trouve d'heureux emprunts, des inventions ingénieuses, un style pur et sage (*casto e frugale*); en un mot un véritable poëme épique. Crescimbeni est moins indulgent : il reproche au Trissin les minutieux détails et les descriptions ridicules ou même ignobles dont il a rempli son ouvrage (10). Cette critique serait justifiée surtout par le morceau du troisième chant que Voltaire a cité et traduit. Voltaire juge néanmoins que le plan est sage et régulier, et il ajoute que *l'ouvrage a réussi*; ce qui nous paraît un peu démenti par cet espace de cent quatre-vingt-un ans durant lesquels il n'a pas été une seule fois réimprimé. Laharpe dit avec plus de justesse que la nature avait refusé au chantre trop faible de l'Italie délivrée le beau feu qui animait ces anciens poëtes dont il se vantait de suivre les traces. Il n'avait emprunté d'eux, suivant Andrès, qu'une méthode exacte et régulière; et ce n'était pas à son imagination froide et stérile qu'il était réservé de reproduire l'antique épopée. Ginguené, après un examen détaillé de toutes les parties de ce poëme, conclut qu'il est ennuyeux, languissant et illisible. On l'a déclaré depuis l'un des plus mauvais qui aient jamais paru en aucune langue (*Littérat. du midi*, tome II, pag. 99). C'est le plus triste et le plus fastidieux qui existe, au dire de M. Roscoe, qui en trouve le style rampant et le plan vicieux. Quelque rigoureux que soient ces jugements, il est difficicile d'en porter d'autres quand on s'est don-

(10) *Descrivendo minutissimamente (l'atto del vestirsi di Giustiniano) e la camicia, ed il giubbone, e le calze, e le scarpe, e il vaso dell' acqua e il drappo col quale asciugo le mani, etc.*

..é la peine de lire les vingt-sept chants de l'Italie délivrée des Goths. Elle est aussi en vers non rimés; et c'est pour cela peut-être qu'elle plaisait tant à Gravina, mortel ennemi de la rime. Toutefois les *versi sciolti*, admis au théâtre, dans les poëmes didactiques et en plusieurs autres genres, ne l'ont point été dans l'épopée: l'*ottava rima* s'est maintenue en possession de ces grandes compositions. De Thou assure que l'invention des vers libres n'a pas réussi au Trissin: c'est trop dire, puisqu'ils ont prospéré dans sa *Sophonisbe*; mais il se peut que l'emploi qu'il en a fait dans l'*Italia liberata* ait contribué au mauvais succès de cette œuvre, quoique à vrai dire elle ne fût digne, à aucun égard, d'être mieux accueillie. Le projet de la refaire en vers rimés a été conçu, on ne sait par quels oisifs, au commencement du dernier siècle, à ce que rapportent Crescimbeni et Quadrio. Ils étaient vingt-sept, et devaient rimer chacun un chant: ils ont eu la sagesse ou le bonheur d'abandonner cette entreprise. Entre les ouvrages écrits par Trissino en prose italienne, les premiers dans l'ordre chronologique sont une Harangue au doge de Venise André Gritti, imprimée à Rome, en 1524, in-4°.; les Portraits des plus belles femmes d'Italie, et une Épître sur la conduite que doit tenir une veuve. Les Portraits, publiés aussi en 1524, in-4°., à Rome, y ont eu une seconde édition, du même format, en 1531. L'auteur y fait mention de la jeune Bianca Trissina de Vicence, qui devint sa seconde épouse, en 1526, quelque temps après la composition de ce livre. La veuve à laquelle l'Épître est adressée est Margherita Pia Sanseverina. Cette pièce, dont la première édition est encore de 1524, à Rome, in-4°., a été réunie aux deux articles précédents, à la *Sophonisbe* et à une *Canzone*, dans un volume in-8°., imprimé à Venise, chez Penzio, en 1530, et reproduit chez Bindoni, en 1549. En se reportant de nouveau à 1524, on trouve la première édition, donnée à Rome, chez Arrighi, in-4°., d'une Épître à Clément VII, sur les lettres qu'il convient d'ajouter à l'alphabet italien. Il y a deux systèmes généraux d'orthographe moderne: l'un tend à conserver les traces de l'étymologie; l'autre, à représenter la prononciation. Les Italiens du seizième siècle adoptaient ce second système; et pour mieux contribuer à l'établir, le Trissin proposait d'abord de distinguer l'è ouvert de l'é fermé, qui est en effet une autre voix ou voyelle. Il écrivait l'é fermé par l'e ordinaire, et le premier par l'epsilon grec ε. Il employait ensuite l'oméga ω pour l'ó grave ou long, et l'o simple pour le bref ou l'aigu. Il voulait encore qu'on distinguât les deux prononciations ou valeurs de *z* par l'emploi du *z* simple et du zeta ζ; celles de *s* par s et ſ. Enfin il demandait qu'on ne confondît plus les voyelles *i* et *u* avec les consonnes *j* et *v*. Cette dernière réforme est la seule que les Italiens aient admise; et c'est au Trissin qu'ils la doivent. En vain, pour accréditer les autres, il les fit exécuter dans l'impression de sa *Sophonisbe* et de ses divers ouvrages. Ces innovations n'eurent pas d'imitateurs, et furent vivement attaquées par des littérateurs alors renommés, Firenzuola, Liburnio, Lodovico Martelli, Cl. Tolomei: elles n'eurent guère qu'un seul apologiste, Vincent Oreadini, de Pérouse. La Lettre à Clément VII, où elles avaient été proposées, eut une

seconde édition, en 1529, à Vicence, chez Tolomeo Gianicolo, in-4°., faite, est-il dit, avec les caractères *inventés* par l'auteur. Cette note, qui s'est appliquée à des éditions de ses autres livres, induirait en erreur, si l'on en concluait qu'il a imaginé, dessiné de nouveaux caractères typographiques : il ne s'agit que des réformes orthographiques, dont il voulait offrir l'exemple. En 1529, il fit imprimer, par le même Gianicolo, les *Dubbii grammaticali*, in-folio, la *Grammatichetta*, in-4°., le *Castellano*, in-4°. ; les quatre premières parties (*divizioni*) d'une Poétique, in-fol. ; et en ce même format la traduction italienne du livre du Dante (*Voy*. X, 524-526) sur l'éloquence ou la langue vulgaire. Dans ses Doutes de Grammaire, il soutient et développe son système d'orthographe, et s'applique à prouver que l'alphabet latin ne suffit pas pour représenter toutes les voyelles et toutes les consonnes que les Italiens prononcent. La *Grammatichetta* ne se borne point à cette controverse : elle présente des notions élémentaires sur les noms, les verbes et les autres espèces de mots, dont le langage se compose. Le principal objet du Dialogue intitulé *Il Castellano* est de montrer que la langue d'Italie doit s'appeler italienne, et non pas florentine ou toscane, comme l'ont voulu divers littérateurs du même siècle. Le titre de *Châtelain*, imposé à cet opuscule, était une sorte d'hommage à J. Rucellai, alors gouverneur du château Saint-Ange ; et il suit de là que c'est un livre écrit avant 1529, même avant 1525, date de la mort de Rucellai, qui, d'une autre part, n'a gouverné ce château qu'après 1521 : tel est l'intervalle dans lequel ce Dialogue a été adressé à Cesare Trivulzio. En faisant cet envoi, le Trissin prenait le nom d'Arrigo Doria ; il ne se nomme lui-même qu'en troisième personne dans le cours du livre. Il y en a une seconde édition, faite, en 1583, chez Mamarelli, à Ferrare, in-8°. Après avoir publié les quatre premières divisions de sa Poétique, Trissino en composa une cinquième et une sixième, qui n'ont pas vu le jour de son vivant, mais seulement en 1562 ou 63, à Venise, chez Arrivabene, in-4°. ; et à Vicence, en 1580, même format. On a peu parlé de cet ouvrage, qui est néanmoins le plus étendu que l'auteur ait écrit en prose : il y traite du style poétique, des rimes et de la versification ; de divers genres de petits poëmes, tels que les sonnets, les ballades, les *canzoni*, les sirventes, puis de la comédie et de la tragédie, du poëme didactique et de l'épopée. Les vues générales n'y sont pas très-élevées, ni très-profondes ; mais les détails ont de la précision, et ce recueil d'observations et d'exemples ne se lit pas sans intérêt ni sans fruit. Le Trissin a rendu aussi un service aux lettres en faisant connaître, par une traduction, un livre du Dante dont le texte n'avait pas été encore imprimé. On crut d'abord que Trissino était le véritable auteur de l'ouvrage ; et ensuite on prétendit qu'il n'en était pas même le traducteur, que Dante l'avait écrit à-la-fois en latin et en italien. Cette question s'est éclaircie, en 1577, par la publication du texte : la version resta au Trissin, et fut réimprimée à Ferrare, en 1583, in-8°. Maffei, en l'insérant dans les Œuvres complètes du traducteur, l'a rapprochée du latin. On vient de voir qu'en 1529, Trissino avait, en très-grande

partie, vidé son portefeuille : de là jusqu'en 1540, il n'a publié aucune production nouvelle; mais on connaît quatre lettres écrites par lui dans cet intervalle: la première est adressée, en 1531, à François de Grajnuola; la seconde, datée de Cricoli, et du 5 mars 1537, est insérée dans la *Descrizione di tutta l'Italia* de Leandro Alberti : elle contient les renseignements qu'Alberti lui avait demandés sur la grotte ou carrière de Costozza, au territoire vicentin. Elle n'a point été recueillie par Maffei, non plus que deux Lettres, de 1538, au duc de Ferrare, Hercule II, qui se conservent dans les archives, et que Tiraboschi a fait connaître; elles sont orthographiées selon le système de l'auteur. Par l'une, il s'excuse d'avoir manqué de se rendre à Ferrare; sa goutte et ses infirmités l'en ont empêché : la deuxième nous apprend que le duc l'avait consulté sur le choix d'un précepteur à donner au jeune prince son fils; Trissin répond en indiquant Buonamici, Romolo Amaseo, Battista Egnazio, Pierio Valeriano.... et Bartolommeo Ricci, qui fut en effet choisi. Ce que Trissino a mis au jour en 1540 est un opuscule latin, intitulé : *Grammatices introductionis liber primus*, Vérone, chez Putcletto, in-12, mince abrégé de grammaire latine, rempli, aux trois quarts, de déclinaisons et de conjugaisons. Dans le cours des dix années suivantes, nous n'aurions d'autres écrits en prose à indiquer ici que les dédicaces des *Simillimi* et de l'*Italia liberata*; les lettres écrites en 1548, à l'occasion de ce dernier poème, à l'empereur Charles-Quint et au cardinal Madrucci, et deux Lettres latines à Sadolet, insérées pag. 258 et 259 du tome IV (in-4°.), du Catalogue de Crevenna, à qui les Volpi en avaient envoyé une copie : elles ne sont point datées; mais on voit qu'elles sont écrites après la perte du procès, apparemment en 1549. Crevenna a pareillement publié (ibid. pag. 254-258) six Sonnets du Trissin, qui presque tous étaient restés inédits jusqu'en 1775 : mais le plus remarquable avait paru, depuis cent ans, dans la *Biblioteca volante* de Cinelli; c'est celui où le poète se plaint de son fils et de ses juges (11). Voilà quels sont ses ouvrages connus : le vicentin Michel Angelo Zorzi en désigne plusieurs autres, manuscrits ou imaginaires, qu'il intitule *Orazioni* (on n'a publié que la harangue à Gritti; le Trissin en a prononcé plusieurs autres); *Dialoghi diversi* (Maffei ne donne qu'un seul dialogue, savoir le Castellan, mais les portraits sont aussi en forme d'entretien); la *Retorica*; la *Correzione della tragedia Rosmunda* (on sait qu'en effet Trissino avait été prié de revoir cette tragédie de son ami Rucellai); *La base del Cristiano; il Frontespicio ed il Capitello della vita umana; la Colonna della republica; Commento delle cose d'Italia; Rerum vicentinarum compendium*, avec cette note à la fin : *Hæc scripsi post depopulationem urbis Romæ* (1527) *dùm legatus eram apud Remp. Venetam pro Clemente VII, P. M.* Zorzi a examiné ce dernier opuscule et l'a trouvé trop déplorable pour être attribué au Trissin. D'autres le font auteur d'un traité italien d'architecture, d'un traité latin du libre arbitre, etc. En général,

(11) *Io vado fuor della ingiusta terra*
E da' giudici più corrotti e falsi
Ch'abbia l'Europa.......
Il sangue mio crudel mi fa la guerra...,
Onde io mi parto povero e vetusto,
Stroppiato, infermo, etc.

et si l'on excepte Traj. Boccalini, les auteurs italiens ont parlé avec estime du caractère, des talents et des ouvrages de Trissino. Cependant Baillet et Apostolo Zeno ont observé que les académiciens florentins ont eu contre lui quelques mouvements de jalousie ou d'animosité : sa réputation, un peu exagérée peut-être par Rucellai, par Giraldi, par Varchi, les divers hommages qu'il recevait de toutes parts, et le succès éclatant de sa *Sophonisbe*, pouvaient leur porter ombrage; ils ne le voyaient pas sans déplaisir ouvrir des carrières nouvelles, proposer des innovations grammaticales, et s'efforcer d'ôter à la langue le nom de leur patrie, qui jusqu'alors avait eu le droit de se croire la métropole de la littérature italienne. Mais cette rivalité même lui était honorable, et elle a pu, de son temps, accroître sa célébrité, qui, à vrai dire, s'est depuis soutenue par tradition, plutôt que par la lecture et l'admiration immédiate de ses poèmes. Si on ne peut plus guère le compter au nombre des hommes de génie, du moins il conservera toujours un rang distingué parmi ceux qui ont donné une heureuse direction à la littérature moderne. Nous avons, dans le cours de cet article, nommé les écrivains qui, en des livres d'histoire littéraire, ont publié des notices sur sa vie et sur ses ouvrages : Crescimbeni, Quadrio, Fontanini et Ap. Zeno, Domen. Mar. Manni, Tiraboschi... Niceron (tome XXIX, p. 104-119), Voltaire, Ginguené, M. de Sismondi, etc. Nous indiquerons de plus Tomasini (*Illustr. viror. Elogia*, tome II, pag. 47); Ghilini (*Teatro d'uomini letterati*, tome I, p. 108); Mich. Ang. Zorzi (p. 398-448 du tome III de la *Raccolta d'opuscoli scientifici* etc.); Pier. Filip. Castelli, auteur d'une vie du Trissin, imprimée, en 1753, à Venise; Angiolgabriello di S. Maria (p. 249-272 du tome III des *Scrittori vicentini*). Les Notices placées en 1729 à la tête des OEuvres de ce poète sont trop succinctes; mais on y trouve son portrait qui se rencontre aussi dans les éloges de Tomasini, dans le tome 1er. de la *Galleria di Minerva*, et qui a été gravé d'après l'original peint par Jean Bellini. — Les Annales civiles et littéraires nous ont conservé la mémoire ou les noms de quelques autres Trissins, qui, selon toute apparence, étaient de la même famille que celui dont nous venons de parler. I. En 1509, Léonard TRISSIN, habitant de Vicence, ayant embrassé contre Venise le parti de l'empereur Maximilien, vint à Trévise pour prendre possession de cette place, au nom de ce prince. Il arrivait sans troupes, et n'avait point, à beaucoup près, sur l'esprit des habitants, l'influence dont il s'était vanté auprès des ministres autrichiens. Le peuple s'ameuta, le chassa et pilla les maisons de ceux qu'il avait séduits : on mit une garnison dans la ville. Peu après, Léonard Trissin commandait pour Maximilien dans Padoue, et n'avait à sa disposition que huit cents hommes : il ne parvenait à se faire des partisans qu'en vendant ou distribuant les biens qui appartenaient, dans ce territoire, à des patriciens de Venise. Mais on supportait ce joug avec impatience, et d'ailleurs la ville était mal gardée : André Gritti (*V.* XVIII, 515) y pénétra dans la nuit du 16 au 17 juillet, et força la garnison de se rendre. Léonard, fait prisonnier de guerre, échappa au supplice par sa

qualité de commissaire impérial (*V.* l'*Histoire de Venise* de M. Daru, liv. xx, n. 10-13). II. Louis Trissin, de Vicence, est auteur d'un in-8°. intitulé *Problematum medicinalium libri* 6, *ex Galeni sententia*, publié à Bâle, en 1547, et réimprimé en 1629, à Padoue. Dès l'âge de vingt ans, il était professeur de philosophie à Ferrare, et attirait un grand nombre d'auditeurs; il mourut, en 1543, victime de son inconduite : il avait à peine atteint sa vingt-sixième année. Éloy dit que c'était dommage, parce que son jugement sain, son esprit pénétrant et son ardeur pour le travail auraient contribué aux progrès de la médecine, à laquelle il s'était consacré. III. Antonio-Maria Trissino, chevalier vicentin, embrassa la vie monastique chez les Camaldules de Monte-Corona, et fit imprimer, en 1549, sous le nom du Solitaire (*del Solitario*), des Poésies sacrées et morales, en langue italienne, un vol in-12. Elles ont eu une deuxième édition avec des additions (*Nuovi componimenti*), à Vicence, en 1654, in-12. IV. Alessandro Trissino, né aussi à Vicence, et parent du poète, selon la conjecture de Ginguené, embrassa le protestantisme : il n'est connu que par une longue Lettre qu'il adressa, le 20 juillet 1570, au comte Léonard Tiene, pour l'exhorter à s'inscrire parmi les réformés; elle a été imprimée en 1572. V. Quadrio nomme un Francesco Trissino entre les poètes dont les vers ont été rassemblés à Bologne, en 1600, dans le volume in-4°. qui porte le titre de *Tempio all' illustr. sign. Aldobrandini, cardinale*, etc. VI. Le même Quadrio fait mention de Monsignor Trissino Trissini, archiprêtre d'Arcignano, et l'un des poètes vicentins dont les vers ont été recueillis par Taddeo Bartolini, sous le titre de la *Celeste mensa di dodici spirituali vivande*, etc., Venezia, Guerigli, 1615, in-4°. VII. Gasp. Trissino, natif encore de Vicence, et clerc régulier somasque, a traduit en vers latins la *Sophonisbe* de Gian-Giorgio, et dédié cette version au pape Urbain VIII (1623-1644). On ne l'a point imprimée; il s'en conserve deux manuscrits chez les Somasques de Vicence. Le premier vers *Lassa! dove poss'io voltar la lingua?* est traduit par *Me miseram! mœsta quid tandem loquar?* mais à ce que nous apprend Apostolo Zeno, une autre main a écrit *Quò, misera, linguam inflectere possum meam?* traduction plus littérale. Dans la dédicace à Urbain, ce pontife est remercié du soin qu'il a pris, aussitôt après son installation, d'honorer les cendres de Jean-Georges Trissin, enterré à Rome, à S. Agata di Suburra. « *Cineres.... insigni honore* » *affecisti, cum primùm ad summi* » *pontificatûs fastigium es promo*» *tus.* » D—n—u.

TRISTAN (Nuno), voyageur portugais, partit de Lisbonne en 1440, peu après Gonzalez, qu'il trouva sur les côtes d'Afrique, et qui, pour couronner ses premiers succès, lui conféra la dignité de chevalier, dans le lieu qui en prit le nom de *Puerto del Cavallero*. Après avoir quitté ce navigateur, qui retourna en Portugal avec quelques prisonniers, Tristan s'avança jusqu'au Capo Bianco ou Cap Blanc; mais n'y ayant trouvé personne, quoiqu'il y découvrît des traces d'hommes, il remit à la voile pour le Portugal. La vue de l'or apporté d'Afrique par Antoine Gonzalez, et l'espérance d'une aussi riche capture, engagèrent

Tristan à faire un nouveau voyage. En 1443, il s'avança sur la côte d'Afrique, découvrit quelques îles, et ramena des esclaves avec quelques richesses. En 1446, il fit un autre voyage, dans lequel il enleva vingt esclaves. Ces succès engagèrent le prince Henri à le presser de partir de nouveau, en 1447. Cette fois il s'avança jusqu'au Rio-Grande, à soixante lieues au-delà du Cap Vert. Ayant entrepris de remonter ce fleuve, dans une chaloupe, avec quelques-uns de ses gens, il fut attaqué par une multitude de nègres armés de flèches empoisonnées. Presque tout son monde périt dans cette attaque; et lui-même y fut blessé à mort. Quatre de ses compagnons, après avoir erré long-temps, rapportèrent enfin en Portugal la nouvelle de la mort de Tristan, dont le prince fut vivement affligé. M—LE.

TRISTAN (LOUIS), grand-prévôt de Louis XI, fut le plus cruel agent de celui de nos rois qui s'est montré le plus inexorable. Né dans les premières années du quinzième siècle, il embrassa, dès sa plus tendre jeunesse, la carrière des armes, et fit avec quelque distinction, contre les Anglais, les guerres de Charles VII. Dunois le créa chevalier sur la brèche de Fronsac, où il était monté à l'assaut avec quarante-neuf gentilshommes, le 29 juin 1451. Tristan fit ensuite la guerre sous Louis XI, et il fut remarqué de ce monarque, qui l'attacha bientôt à sa personne, et le nomma grand-prévôt de son hôtel. Ce fut dans ce terrible emploi que Tristan devint l'instrument de toutes les persécutions et de tous les sanguinaires caprices de son souverain. Ce prince le menait partout à sa suite; il l'appelait son compère, et il l'admettait dans sa familiarité la plus intime. D'un mot ou d'un geste, il lui faisait exécuter les ordres les plus cruels (*V.* LOUIS XI, XXV, 143 et suiv.), et souvent des erreurs funestes ne se réparèrent qu'en immolant de nouvelles victimes. Le roi lui ayant un jour ordonné de mettre à mort un officier qui lui avait déplu, il se trompa en faisant périr un malheureux prêtre que Louis XI aimait beaucoup; et lorsque le monarque lui dit le lendemain que l'homme dont il avait ordonné la mort venait d'être rencontré *galopant sur la route d'Arras*: — « Je puis vous assurer, lui répondit Tristan, que s'il a été rencontré, ce ne peut être que sur le chemin de Rouen; car dès hier, je l'ai fait jeter à la rivière, dans un sac. » Ce genre de supplice était celui que Tristan employait le plus souvent; et lorsque les exécuteurs de ses ordres sanguinaires traversaient la foule, ils criaient : *Laissez passer la justice du roi.* Quelques historiens ont dit qu'il fit périr ainsi plus de quatre mille personnes. Cet homme féroce mourut dans un âge avancé, laissant à son fils, Pierre Tristan-l'Ermite, de grands biens, entre autres la principauté de Mortagne en Gascogne, qui passa dans la maison de Matignon, et plus tard dans celle de Du Plessis-Richelieu. M—D j.

TRISTAN (LOUIS), peintre, né à Tolède en 1586, fut élève de Dominique Théotocopulos, surnommé *le Grec*. Il sut, avec un discernement bien rare, dans un âge aussi tendre, acquérir les brillantes qualités et éviter les défauts de son maître, qui loin d'être jaloux de son talent se plut à le cultiver et à lui confier les ouvrages qu'il ne pouvait faire lui-même. Ayant été chargé de peindre pour les Hyéronimites de

la Sesta, *une Cène*, que son maître avait refusée, il l'exécuta à la satisfaction de la communauté : mais le prix de deux cents ducats qu'il en demandait ayant paru excessif, elle fit des représentations au maître, appuyées particulièrement sur la jeunesse de l'artiste. Le Grec ayant examiné le tableau, prit un bâton, et le levant sur Tristan, il l'accabla de reproches et l'appela le déshonneur de la peinture : les pères cherchèrent à le calmer, en disant que Tristan n'avait agi ainsi que faute de discernement, et qu'ils s'en rapportaient à sa décision. « En effet, répondit le » Grec, cet enfant ne sait ce qu'il » fait. Son tableau vaut cinq cents » ducats : si vous les lui refusez, je » garde l'ouvrage, et je le paierai de » mon argent. » Les Moines lui payèrent cette somme. Tristan n'avait que trente ans lorsqu'il peignit les célèbres tableaux du grand autel d'Yepes : en 1619, il fit le portrait du cardinal de Sandoval, archevêque de Tolède, ainsi que plusieurs autres excellents ouvrages, tant publics que particuliers. Ses deux chefs-d'œuvre sont peut-être *le Moïse frappant le rocher*, et *Jésus au milieu des docteurs de la loi*, que l'on conserve à Madrid. On cite encore *la Trinité*, qu'il peignit en 1626, et dont les figures sont de grandeur naturelle. Toutes ses productions se distinguent par un dessin pur et correct, par un coloris frais et gracieux, par une composition claire et pleine de vie, enfin par toutes les qualités d'un grand peintre : mais ce qui doit mettre le sceau à sa réputation, c'est que Vélasquez le préféra pour maître à tous les artistes qui de son temps florissaient en Europe. Tristan mourut à Tolède en 1640.

P—s.

TRISTAN (JEAN), *sieur de Saint-Amant et du Puy d'Amour*, savant et laborieux numismate, naquit à Paris vers la fin du seizième siècle. Son père, auditeur à la chambre des comptes (1), l'ayant laissé maître d'une brillante fortune, il refusa d'entrer dans la carrière de la magistrature, afin de se livrer plus librement à son goût pour l'étude, et forma bientôt une collection de médailles la plus nombreuse et la plus belle qu'on eût vue jusqu'alors en France. Pour se donner un rang dans le monde, il avait acheté la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; mais il ne paraissait à la cour que lorsque son devoir l'y appelait, et employait tous ses loisirs à l'étude des médailles. Ayant acquis des connaissances très-étendues dans la numismatique, il résolut de publier l'histoire des empereurs par les médailles, et fit paraître, en 1635, la première partie de cet ouvrage, en promettant, s'il était accueilli, de donner la continuation. Ce volume, qui finit à Commode, est orné de seize planches de médailles très-bien exécutées, et de deux gravures représentant la fameuse agathe de la Sainte-Chapelle, qui fait partie, aujourd'hui, du cabinet du roi, et les bas-reliefs du tombeau du consul Jovin, à Reims (*Voy.* JOVIN, XXII, 78). L'édition ayant été promptement épuisée, l'auteur, quoiqu'il eût éprouvé des pertes considérables, en 1636 et 1637, par suite de la guerre, le fit réimprimer en 1645, avec des corrections et des additions, et y joignit deux autres volumes, qui finissent à Valentinien. La vie de Tris-

(1) Jean Tristan était, suivant Baillet, le petit-fils d'un vendeur d'huile d'un bourg du Beauvoisis, nommé Halwin, autrement Maignelays. *Jug. des savants*, éd. in-4°., VII, 330.

tan de Saint-Amant ne présente plus qu'une suite de querelles sur différents points d'érudition, avec Gaspard Gevart, Angeloni, le P. Sirmond et J.-J. Chifflet. Trop convaincu de sa supériorité sur tous les antiquaires de son temps, il ne pouvait pas supporter la moindre objection, même de la part de ses meilleurs amis. C'est ainsi que le P. Sirmond, avec lequel il était lié, s'étant écarté de son sentiment dans une dissertation sur une médaille d'Annibalien, Tristan, oubliant les égards qu'il devait au savant jésuite, l'attaqua dans une lettre pleine d'invectives. Le P. Sirmond ne put s'empêcher de lui répondre avec quelque vivacité; mais son irascible adversaire passa toutes les bornes de la défense dans sa double réponse; dont la dernière parut peu de temps avant la mort de l'illustre jésuite (*Voy.* les *Antiq. de Baillet*, édition in-4°., p. 328). Tristan mourut en 1656. On a de lui: I. *Commentaires historiques, contenant l'histoire générale des empereurs*, impératrices, Césars et tyrans de l'empire romain, etc., Paris, 1644, 3 vol. in-fol. Il y a des exemplaires avec la date de 1657. Le premier volume renferme les deux grandes planches dont on a parlé; mais les médailles, imprimées avec le texte, en précèdent l'explication. A la suite du premier volume, on doit trouver une partie séparée de vingt-trois feuillets. C'est une réponse très-vive de Tristan de Saint-Amant à Gasp. Gevart (*V.* ce nom), lequel avait critiqué son explication des médailles de Claude et de Vespasien, ayant au revers les mots: *Paci Augustæ*. Cet ouvrage est un trésor d'érudition; aussi les amateurs le recherchent-ils toujours avec empressement. On y désirerait plus d'ordre et moins de digressions, quoiqu'elles offrent toutes de l'intérêt. Suivant Ducange, Tristan a commis beaucoup d'erreurs; mais il instruit, même quand il se trompe. II. *Ad Jacob. Sirmondum epistola*, Paris, 1650, in-8°. III. *Antidotum sive æqua et justa defensio adversùs querulam Jacob. Sirmondi responsionem*, ibid., 1650, in-8°. IV. *Anti-sophisticum sive defensio secunda adversùs malignum et sophisticum Jacob. Sirmondi Anti-Tristanum secundum* (2), ibid., 1651, in-8°. Ces trois pièces sont très-rares. V. *Lettres écrites de Rome*, par M. de La Motte Hermont sur le sujet d'un libelle intitulé: *Il Bonino*, etc., ibid., 1650, in-4°. C'est une réponse à la critique qu'Angeloni ou plutôt Bellori avait publiée des *Commentaires historiques* de Tristan, ouvrage dans lequel Angeloni se trouve fort maltraité (*V.* Angeloni, II, 165). VI. *Traité du Lys, symbole divin de l'espérance*: contenant la juste défense de sa gloire, dignité et prérogative, ibid., 1656, in-4°. C'est une réfutation de l'ouvrage de J.-J. Chifflet (*Voy.* ce nom): *De insignibus rerum Francorum*. Le portrait de Tristan est gravé, in-fol., à la tête de ses *Commentaires*.

W—s.

TRISTAN-L'HERMITE (François), poète dramatique, naquit, en 1601, au château de Souliers ou Soliers, dans la Marche. Il se prétendait issu de Tristan l'Ermite, grand-prévôt de Louis XI, et comptait au nombre de ses ancêtres le fameux Pierre l'Ermite, auteur de la

(2) Les deux écrits que le P. Sirmond publia dans cette mémorable dispute sont intitulés: *Anti-Tristanus*; et *Anti-Tristanus secundus*. Ils ont été recueillis dans le quatrième vol. de ses *Œuvres complètes*. *V.* Sirmond.

première croisade (*Voyez* PIERRE, XXXIV, 400). Ayant été conduit à la cour, dans son enfance, il fut placé près du marquis de Verneuil, fils naturel d'Henri IV. A treize ans, il eut le malheur de tuer en duel un garde-du-corps; et s'enfuit en Angleterre, pour se soustraire à la rigueur des édits. Après diverses aventures, se trouvant sans ressource, il prit la résolution de passer en Espagne, pour réclamer la protection de don Juan de Velasquez, son parent. Comme il traversait le Poitou, l'argent vint à lui manquer, et il eut recours à la bienveillance de Scévole de Sainte-Marthe (*V.* ce nom), pour obtenir les moyens de continuer son voyage. Scévole accueillit avec bonté un jeune homme qui montrait des dispositions pour les lettres, et le retint chez lui quinze ou seize mois. Sur la recommandation de son protecteur, Tristan obtint ensuite la place de secrétaire du marquis de Villars-Montpezat, qu'il suivit, en 1620, à Bordeaux, au passage de la cour. Il fut reconnu par M. d'Humières, premier gentilhomme de la chambre, qui le fit rentrer en grâce. De retour à Paris, il fut attaché, comme gentilhomme, à Gaston, duc d'Orléans, et employa ses loisirs à travailler pour le théâtre. Sa tragédie de *Mariamne* (1), représentée en 1637, eut un succès jusqu'alors sans exemple. Elle le dut en partie au jeu de Mondory, célèbre acteur, qui termina sa carrière dramatique par le rôle d'Hérode; mais c'est à tort que l'auteur du *Parnasse réformé* (Guéret) dit que Mondory (2) mourut des efforts qu'il fit pour rendre les fureurs du roi juif, au cinquième acte. La pièce de Tristan se ressent de l'enfance de l'art; mais le sujet n'était pas heureux, puisque Voltaire lui-même n'a pu le rendre intéressant (*V.* VOLTAIRE). Cependant elle eut un assez grand nombre de représentations; et l'auteur, regardé par ses contemporains comme le rival de Corneille, compta ses triomphes par ses pièces, toutes oubliées maintenant, si l'on en excepte *Mariamne*. En 1649, l'académie française ouvrit ses portes à Tristan (3). Aimé, recherché des grands et des beaux-esprits, il aurait pu mener une vie agréable; mais son goût pour les plaisirs et sa passion effrénée pour le jeu le jetèrent souvent dans de grands embarras. Le désordre habituel de ses vêtements lui fit appliquer ce vers de la première satire de Boileau :

(1) Cette pièce, dont le succès surpassa celui de la *Médée* de P. Corneille, et balança celui du *Cid*, est restée cent ans au théâtre : suivant Fontenelle, Corneille en louait le cinquième acte. A. T.

(2) MONDORY, né à Orléans, vers la fin du seizième siècle, fut un des plus grands comédiens de son temps. Il acquit une telle réputation dans le rôle d'Hérode, que le cardinal de Richelieu voulut en juger par lui-même, et ne put s'empêcher de verser des larmes. Mais l'abbé de Bois-Robert qui était présent, s'étant vanté de faire mieux encore, déclama en effet avec tant de véhémence, qu'il fit pleurer Mondory lui-même (*Voy.* BOIS-ROBERT). Ce comédien fut frappé d'apoplexie en jouant le rôle d'Hérode. Il ne mourut pas sur la scène; mais, paralysé long-temps de la langue et d'une partie du corps, il ne put y reparaître, et se retira dans une maison qu'il avait près d'Orléans. Le cardinal le fit revenir pour jouer dans l'*Aveugle de Smyrne*, tragi-comédie, à laquelle l'éminence avait eu part. Mondory ne put achever que deux actes, et retourna dans sa retraite, où il mourut, vers 1646, riche de huit à dix mille francs de rente, que lui faisaient le ministre et quelques grands seigneurs. Il était l'orateur de sa troupe et composait les discours d'annonces et les compliments d'ouverture et de clôture, dont l'usage aboli par la révolution, avait au moins l'utilité de maintenir les acteurs dans la dépendance du public et dans le respect qu'ils lui doivent. Mondory joignait au talent de la parole l'art de faire des vers, comme on peut en juger par deux pièces qu'il adressa à Scudéry. Il laissa de vifs regrets et de longs souvenirs que Baron seul put effacer. Le père Rapin, l'abbé de Marolles, Scudéry, le grand Corneille lui ont donné des éloges, et Tristan, dans sa préface de la tragédie de *Penthée*, où il attribue le peu de succès de cette pièce à l'absence de Mondory, donna une juste idée du talent de cet acteur qui n'exprimait pas moins les sentiments de l'âme par le jeu de sa physionomie que par son geste et sa déclamation. A. T.

(3) Il remplaça *Colomby*; son successeur fut *La Mesnardière*.

Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

Cependant il est certain que Boileau n'avait point en vue Tristan. C'est à tort qu'on n'a cessé de le représenter languissant dans la misère, d'après une épitaphe insérée dans tous les recueils, et que l'on prétend faussement qu'il avait composée pour lui-même (4). On sait qu'il avait fait accepter un logement et sa table à Quinault, son élève, et qu'il lui légua, par son testament, une somme considérable (*V.* QUINAULT, XXXVI, 420). Tristan mourut d'une maladie de poitrine, dans l'hôtel de Guise, le 7 sept. 1655, et fut inhumé à Saint-Jean-en-Grève. La nature l'avait fait poète; mais son style est déparé par la bizarrerie des idées et la recherche des expressions. Les pièces de Tristan sont au nombre de huit : cinq tragédies : *Mariamne*, 1637, in-4°.; *Penthée*, 1639, in-4°.; la *Mort de Sénèque*, 1645, in-4°.; la *Mort de Crispe*, 1645, in-4°.; *Osman*, 1656, in-12; une tragi-comédie : la *Folle du sage*, 1645, in-4°.; une pastorale : *Amarillis* ou la Célimène de Rotrou, accommodée au théâtre, 1653, in-4°.; et enfin une comédie : le *Parasite*, 1654, in-4°. (5). *Mariamne* eut au moins trois éditions dans la nouveauté, puisque la troisième est de 1639. Elle a été réimprimée en 1724, précédée d'une Vie de l'auteur. J.-B. Rousseau l'a retouchée en 1731. Enfin elle fait partie, ainsi que la *Mort de Crispe* et *Penthée*, du tome second du *Théâtre français*, ou Recueil des meilleures pièces de théâtre, Paris, 1737, 12 vol. in-12 (6). On a de Tristan trois Recueils de vers : I. Les *Amours* (7), Paris, 1638, in-4°. II. La *Lyre*, l'*Orphée* et *Mélanges poétiques*, ibid., 1641, in-4°. III. Les *Vers héroïques*, ibid., 1648, in-4°. On trouve un choix de pièces de Tristan dans les *Muses illustres* de Colletet, Paris, 1658, in-12; dans le tome I de la *Biblioth. poétique* de Lefort de la Morinière, et dans le tome XX des *Annales poétiques*. Plusieurs pièces de Tristan ont été traduites en anglais par Stanley (*V.* ce nom). Ses autres ouvrages sont : I. *Lettres mêlées*, Paris, 1642, in-8°. II. *Plaidoyers historiques*, ou Discours de controverse, ibid., 1643 ou 1650, in-8°. On conjec-

(4) Voici cette pièce :

Ébloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une espérance vaine;
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître.
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

(5) Peut-être faut-il ajouter parmi les tragédies de Tristan : *La Chute de Phaéton*, 1639, in-4°. Imprimée sous le nom de Tristan l'Hermite de *Vozelly*. Les rédacteurs du *Catalogue* de la bibl. du roi l'attribuent à l'auteur de Mariamne; mais Parfait, dans son *Histoire du Théâtre Français*, conjecture, d'après une note manuscrite trouvée sur un exemplaire de cette pièce, qu'elle est d'un de ses frères.

(6) Il existe à la Bibliothèque du roi un manuscrit de la tragédie de *Mariamne*, d'une fort belle écriture sur vélin, et relié en maroquin, avec compartiments, fleurs de lys, etc. Il est probable que c'est l'exemplaire que Tristan présenta à Gaston, duc d'Orléans, à qui la pièce est dédiée. C'est d'après ce manuscrit, que les éditeurs de la *Petite Bibliothèque des théâtres* ont donné, en 1784, une fort bonne édition de *Mariamne* avec des variantes indiquées, soit dans le texte, soit en notes, par des guillemets. On la trouve précédée du portrait de Tristan, d'une notice sur sa vie, du catalogue analytique de ses pièces de théâtre, et de celui des tragédies de *Mariamne*, dans la première année (devenue rare) de ce recueil, avec le *Venceslas* de Rotrou, la *Sophonisbe de Mairet*, et le *Scévola* de Du Ryer. A—T.

(7) Cet ouvrage fut d'abord publié sous le titre suivant : *Plaintes d'Acante et autres œuvres du S. Tristan*, Paris, Bilaine, 1634, 164 pages in-4°., avec un frontispice gravé. L'auteur de cette note en possède un très-bel exemplaire. On remarque comme une singularité qu'il ait été imprimé d'après l'approbation d'un chanoine hollandais (Zegerus Van Houtsum, censeur), datée d'Anvers, le 10 juin 1633. Ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est qu'il n'en soit fait aucune mention dans nos bibliographies les plus estimées. Au reste, ce fait prouve que Tristan était déjà connu comme poète plusieurs années avant qu'il eût donné au public sa tragédie de *Mariamne*. M—G—R.

ture, d'après l'avertissement, que Tristan n'en est que l'éditeur. III. *Le Page disgracié*, où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes professions, ibid., 1643, in-8°.; 1665 ou 1667, 2 volumes in-12. C'est la véritable histoire de la jeunesse de l'auteur ; « et, dit l'abbé d'Olivet, il n'a pas eu grand besoin de recourir au mensonge pour lui donner tout-à-fait l'air de roman (*Hist. de l'acad. franc.*) (8). IV. *Les Heures de la Sainte Vierge*, tant en vers qu'en prose, ib.; 1653, in-12. Enfin on lui attribue la *Carte du royaume d'amour*, insérée dans le premier tome du *Recueil* de pièces en prose, les plus agréables de ce temps, Paris, 1658, in-12. Outre l'*Histoire de l'académie française*, on peut consulter, sur Tristan, le *Dict.* de Bayle; l'*Histoire du Théâtre Français*, v, 196; le *Parnasse français*, 247, et la *Bibl.* de l'abbé Goujet, xvi, 202. Son Portrait, gravé par Daret, in-4°., fait partie du *Recueil* de Des Rochers. W—s.

TRISTAN-L'HERMITE (Jean-Baptiste), seigneur de Souliers, frère du précédent, cultiva aussi la poésie; mais s'appliqua surtout à l'histoire et à la science héraldique. Il était chevalier de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire du roi ; il mourut vers 1670. Sa fille avait épousé le comte Esprit de Modène, historien de la *Révolution de Naples* (*V.* l'art. Modène, XXIX, 197, où Jean-Baptiste est qualifié beau-frère du comte de Modène, dont il était le beau-père). Au reste il ne paraît pas avoir porté le nom de Tristan, qui était celui de son frère, du moins ne l'a-t-il pas dans les actes qu'il a passés et qui sont dans les archives de la maison de Raimond-Modène. On a de lui des compilations généalogiques en assez grand nombre, mais peu estimées, parce qu'il ne les composait que pour flatter ceux dont il espérait des pensions et de l'argent. Guichenon, qui lui reproche sa vénalité, ajoute : « On devrait, dans une république bien ordonnée, défendre d'écrire à des gens faits comme cela. (Voy. *la Bibl. hist. de la France*, n° 40791). Outre quelques pièces de vers disséminées dans les *Recueils* du temps, et une éd. du *Cabinet de Louis XI*, Paris, 1664, in-12, collection assez curieuse et qu'on retrouve à la suite des *Mémoires* de Comines, dans les éditions publiées par D. Godefroy et l'abbé Lenglet-Dufresnoy, on cite de notre auteur : I. *Eloges de tous les premiers présidents du parlement de Paris*, depuis qu'il a été rendu sédentaire jusqu'à présent, avec leurs généalogies, Paris, 1645, in-fol. F. Blanchard a en part à cet ouvrage. II. *Généalogie de du Laurens*, originaire de Naples, Arles, 1656, in-4°. III. *La Ligurie française*, ou les Génois affectionnés à la France, Paris, 1657, in-4°., très-rare. IV. *La Toscane française*, ibid., 1657 et 1661, in-4°. V. *Les forces de Lyon*, contenant le pouvoir et la domination de cette ville, avec les armes de tous les chefs de sa milice, capitaines, lieutenants et enseignes, Lyon, 1658, in-fol. Guichenon nous apprend que l'auteur colportait cet ouvrage de maison en maison. Je mourrais de faim, ajoute-t-il, avant que de faire un si lâche métier (*Bibl. de la France*, 40108). VI. *Les Présidents nés des états de Languedoc*,

(8) Pellisson nous apprend que Tristan travaillait à un roman en plusieurs volumes, intitulé : *La Coromène, Histoire Orientale*; mais il n'a jamais paru (Voy. *Hist. de l'Acad.*).

ou *chronologie des archevêques et primats de Narbonne*, Arles, 1659, in-4°. VII. *Discours historique et généalogique* sur l'ancienne et illustre maison de *Mancini*, Paris, 1661, in-4°. VIII. *Les Corses français*, contenant l'Histoire généalogique, etc., ibid, 1662, in-12. IX. *Naples française*, ibid, 1663, in-4°. X. *Histoire généalogique* de la maison de *Souvré*, ibid, 1665, in-4°. XI. *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine* et pays circonvoisins, enrichie des armes de chaque famille et de quelques portraits, ibid., 1667 ou 1669, in-fol. Le portrait de ce compilateur a été gravé dans divers formats. W—s.

TRITHÈME ou TRITHEIM (JEAN), historien et théologien, naquit, le 1er. février 1462, dans l'électorat de Trèves, à Trittenheim; et c'est de ce nom qu'on a formé le sien. Son père est désigné par ceux de Joannes de Monte, Jean Heidenberg ou Eidenberg, et qualifié tantôt vigneron, tantôt chevalier. On dit aussi qu'Élisabeth de Longovico ou de Longwi, mère de Trithème, était d'une noble famille. Ayant perdu son époux douze à quinze mois après la naissance de leur fils, elle resta sept ans veuve, et prit ensuite un second mari, dont elle eut plusieurs enfants: ils moururent tous fort jeunes, excepté un seul, nommé Jacques. L'éducation de Jean Trithème avait été fort négligée. A peine à quinze ans avait-il commencé d'apprendre à lire: mais il se sentait du goût pour l'étude; et ce penchant devint si vif, qu'il résolut de s'y livrer, malgré la défense de son beau-père. Les menaces et les mauvais traitements ne l'effrayèrent plus; et s'il ne pouvait étudier à son aise en plein jour, il allait passer une partie de la nuit chez un voisin, qui lui enseignait tant bien que mal à lire, à écrire, à décliner et conjuguer des mots latins. Il vit bientôt que cette instruction ne le conduirait pas fort loin, et prit le parti de quitter la maison maternelle, impatient de fréquenter de meilleures écoles. Ses talents se développèrent à Trèves, puis en quelques autres villes, particulièrement à Heidelberg. Lorsqu'il crut avoir acquis un assez grand fonds de connaissances, l'idée lui vint de retourner à Trittenheim. Il se mit en route au commencement de l'année 1482: le 25 janvier, il arrivait à Spanheim. Les neiges qui tombèrent durant toute cette journée le forcèrent de s'arrêter au monastère de ce lieu, non sans un secret pressentiment qu'il y fixerait sa demeure. En effet, après y avoir séjourné une semaine, il déclara qu'il renonçait au monde, quitta l'habit séculier le 2 février, fut admis au nombre des novices le 21 mars, et fit profession le 21 novembre. Il était encore le dernier des profès quand ses confrères l'élurent pour abbé, le 9 juillet 1482. Si l'on voulait supposer, contre l'opinion de Mercier de Saint-Léger (Mém. à la suite du *Sup. de l'Hist. de l'imprim.* de Pr. Marchand), qu'alors l'année commençait à Pâques en Allemagne, il y aurait lieu de modifier les dates que nous venons d'énoncer, et de substituer à 1482 et 83, 1483 et 84. Mais dans cette hypothèse peu plausible, l'élection de Jean Trithème, âgé de vingt-deux ans et demi au plus, semblerait encore bien précoce. Pour en être moins étonné, il faut songer, d'une part, que, studieux comme il était, et doué des plus heureuses dispositions, il avait dû faire de grands progrès durant les six ou sept années précédentes; de l'autre,

qu'à la fin du quinzième siècle, les monastères de l'ordre de saint Benoît ne se peuplaient que de sujets fort médiocres, et ne possédaient plus, à beaucoup près, autant d'hommes de mérite qu'ils en avaient compté jadis et qu'ils en ont retrouvé depuis. Aussi l'abbaye dont Trithème prenait possession était-elle dans un état si déplorable, qu'effrayé des obligations qu'il venait de contracter, il craignit de n'avoir point assez d'expérience et d'autorité pour les bien remplir. On avait négligé même le soin du temporel. Les bâtiments tombaient en ruine; les biens étaient aliénés, ou engagés, ou mal régis. D'énormes dettes, qu'il fallait payer, rendaient cette administration de plus en plus difficile. Cependant le jeune abbé vint à bout de remédier à tant de désordres: il fit des réparations et des constructions, opéra des remboursements, rétablit l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Son zèle s'exerçait avec plus d'ardeur encore sur le régime intérieur et moral de sa communauté. Il exigea des mœurs plus régulières; et persuadé qu'aucune réforme ne serait efficace au sein de l'ignorance et de l'oisiveté, il s'efforça de ranimer les études sacrées et profanes. Dans ses sermons à ses moines, il leur recommande surtout de lire et d'écrire: selon lui, le meilleur travail manuel auquel ils puissent se livrer est de transcrire des livres. Il voudrait les voir presque tous occupés de cet exercice honorable ou des services accessoires qu'il entraîne, comme de préparer le parchemin, l'encre et les plumes; de régler les pages, de corriger les fautes, d'enluminer les titres et les capitales, et de relier les tomes. Au moyen de ces copies et des acquisitions qu'il faisait, soit d'anciens manuscrits, soit des livres qui s'imprimaient depuis 1450, il parvint à former une riche collection. Il n'avait trouvé dans ce couvent que quarante-huit volumes, ou même que quatorze, à ce qu'il dit quelque part: il y en avait seize cent quarante-six en 1502, et bientôt après, deux mille, en tout genre et en toutes langues, spécialement en latin, en grec et en hebreu. On venait voir par curiosité cette bibliothèque nouvelle, qui paraîtrait si chétive aujourd'hui. On était d'ailleurs assez attiré à Spanheim par le desir de connaître le savant abbé, dont la réputation s'était rapidement étendue. Des seigneurs, des prélats, des hommes de lettres, accouraient d'Italie, de France et de toutes les parties de l'Allemagne, pour jouir de ses entretiens. Les princes qui ne pouvaient le visiter eux-mêmes lui envoyaient, nous dit-il, des nonces et des orateurs, pour traiter d'affaires littéraires. Quoiqu'on rendît hommage à sa piété autant qu'à son savoir; à la pureté de ses doctrines théologiques autant qu'à la variété de ses connaissances; quoiqu'il prescrivît sans cesse de puiser la science de la religion à ses véritables sources, c'est-à-dire dans les Livres saints plutôt que dans les écrits des philosophes et les controverses des docteurs scolastiques, il se vit pourtant soupçonné d'erreurs graves, accusé de nécromancie et de magie. La renommée avait fait de lui un sorcier qui évoquait les démons et les morts, qui prédisait l'avenir, et usait d'enchantements pour surprendre les voleurs. On racontait, par exemple, que l'empereur Maximilien ne se consolant pas de la mort de sa première épouse, Marie de Bourgogne, Trithème, qui se trouvait à la cour de ce prince et qui prenait pitié de sa

douleur, avait offert de lui faire apparaître la défunte; qu'en effet, Maximilien et l'un de ses courtisans s'étant renfermés avec l'abbé dans une chambre écartée, Marie s'était montrée à leurs yeux, parée de son éclat accoutumé; que pour être plus sûr que c'était bien elle-même, son auguste époux avait cherché et trouvé une verrue qu'il savait être située à la nuque de la princesse; mais, que, cédant bientôt à l'effroi mortel dont le frappait ce spectacle, il avait ordonné à Trithème de finir à l'instant un si terrible jeu, en lui défendant de jamais renouveler de pareilles expériences. Si ce conte avait besoin d'être réfuté, il le serait assez par sa date; car Marie de Bourgogne est morte en 1482, époque où Trithème n'avait que vingt ans, et n'était encore ni abbé ni connu dans le monde. En 1505, Philippe, comte palatin du Rhin, le pria de venir à Heidelberg, où il voulait conférer avec lui sur une affaire monastique. Trithème s'y rendit, y tomba malade, et y reçut la nouvelle d'une révolte qui, en son absence, venait d'éclater contre lui, dans son couvent de Spanheim. Pour être mieux informé des détails et des suites de cette révolution claustrale, il se retira d'abord à Cologne, puis à Spire; mais il apprit que ses moines persévéraient à s'affranchir de son autorité, qu'ils ne voulaient plus d'un abbé qui prétendait les obliger à s'instruire et à se comporter raisonnablement. De son côté, il résolut de ne jamais retourner auprès d'eux, quoiqu'il se sentît rappelé dans leur monastère par la bibliothèque qu'il y laissait et par le souvenir de tout le bien qu'il y avait fait durant vingt-deux années. On lui conféra l'abbaye de Saint-Jacques à Wurtzbourg; il en prit possession le 15 octobre 1506, y passa les dix dernières années de sa vie, n'acceptant aucune des places plus éminentes qu'on s'empressait de lui offrir ailleurs, et y mourut le 26 décembre 1516 : nous écartons la date 1519 que donne G. J. Vossius, trompé par Bellarmin. L'abbé Trithème fut enterré dans ce couvent de Saint-Jacques, où il avait paisiblement poursuivi le cours de ses travaux littéraires. — Neuf de ses Ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Opera historica*, par Marquard Freher (*V.* XVI, 19), Francfort, 1601, in-fol. I. *Chronologia mystica de septem secundeis sive intelligentiis orbes post Deum moventibus*. Une ancienne doctrine platonique ou cabalistique, renouvelée et modifiée au quinzième siècle, plaçait dans chaque sphère céleste une intelligence chargée de la gouverner. Le livre où Trithème veut rattacher des notions historiques à ce système a paru en allemand, à Nuremberg, en 1522, in-4°. Dans les éditions d'Augsbourg, 1545, in-8°; de Cologne, in-8°, 1567; de Strasbourg, in-4°, 1600, il est en langue latine, ainsi que tous les articles qui vont suivre. II. *Chronique* (fabuleuse) *des Francs, depuis Marcomir jusqu'à Pepin*, mise au jour à Mayence, en 1515, et à Paris, en 1539, in-fol.; insérée, en 1574, au tome III de la collection des historiens d'Allemagne de Schardius. III. *Origine de la nation des Francs*, d'après Hunebauld; autre tissu de fables, selon les critiques modernes, publié, avec le précédent, à Mayence, à Paris, et dans le Recueil de Schardius, et reproduit par Ludewig (*Script. herbipol.* Francf., 1713). Ce roman remonte à l'an 140 avant J.-C., et descend jusqu'au milieu du

huitième siècle de notre ère. IV. *Chroniques des ducs de Bavière et des comtes Palatins*, jusqu'en 1475, imprimée à Francfort, in-4°., en 1544 et 1549, et traduite en allemand par Phil. Ern. Voegelin, Francfort, 1616, in-4°. V. *De luminaribus Germaniæ*; il en a paru des éditions in-4°. à Utrecht, en 1495; à Mayence, en 1497. Parmi les Allemands déclarés illustres dans ce catalogue, il en est dont aucun autre livre ne fait mention. Les notices jointes à tous ces noms sont fort succinctes, mais quelquefois remarquables par leur singularité. VI. *De scriptoribus ecclesiasticis*, série chronologique de 963 articles sur un égal nombre de pères de l'Église et de théologiens, depuis le pape Clément Ier. jusqu'à l'auteur lui-même, qui achevait ce travail en 1494, et le dédiait à l'évêque de Worms, Jean de Dalberg. Le nom de chaque personnage amène un exposé sommaire des principaux traits de sa vie, et l'indication de ses ouvrages. Malgré beaucoup d'omissions et d'erreurs, ce livre a été fort utile à ceux qui ont depuis mieux traité la même matière; on le consulte encore aujourd'hui. Les premières éditions sont de Bâle, 1494, in-fol.; de Mayence, en la même année, in-4°.; de Paris, in-4°., en 1497: les suivantes contiennent des additions et des appendices; elles ont été publiées in-4°., à Paris, en 1512; à Cologne, 1531 et 1546; à Bâle, 1594, etc. La dernière et la meilleure est celle qui fait partie de la bibliothèque ecclésiastique de J. Alb. Fabricius, Hambourg, 1718, in-fol. (*V.* XIV, 60). Aubert Le Mire (XXIV, 55, 56) a fait des suppléments à ces notices, et les a continuées de 1494 à 1640. VII. *Chronique d'Hirsauge*: cet ouvrage, dont le titre n'annonce que la chronique d'un monastère, renferme un grand nombre de détails importants qui appartiennent à l'histoire de l'Allemagne et de la France. L'année 830 est l'époque où s'ouvrent ces annales qui, dans l'édition de Bâle, 1559, in-fol., finissaient en 1370. Trithème les avait conduites jusqu'en 1513; mais son manuscrit ayant péri dans un incendie, on croyait cette deuxième partie perdue sans ressource, lorsque Mabillon (*V.* XXVI, 2) en découvrit une copie dans l'abbaye de Saint-Gall qu'il visitait. Il exhorta les religieux de ce monastère à la publier; et l'on vit, en effet, sortir de leurs propres presses, en 1690, 2 vol. in-fol., contenant cette chronique tout entière. Elle a servi depuis aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire du moyen âge; Voltaire lui-même l'a citée dans l'Essai sur les Mœurs des Nations: quant aux mentions qu'il lui a plu de faire de l'abbé Trithème en un autre ouvrage, on sait qu'elles sont purement imaginaires. On a de cet abbé une Vie de Frédéric, comte palatin, dit le Victorieux, imprimée in-4°., à Cologne, en 1603: mais ce n'est pas un ouvrage de plus; car elle est extraite des Annales d'Hirsauge. VIII. *La Chronique de l'Abbaye de Spanheim*, depuis 1124 jusqu'en 1511, paraissait pour la première fois, en 1601; dans le Recueil des livres historiques de l'auteur: elle n'est curieuse que par les détails qu'il y donne sur sa propre vie. IX. On lit avec plus d'intérêt les deux livres de ses Lettres familières à des princes d'Allemagne, à des prélats, à des savants, au nombre desquels se trouve son demi-frère Jacques, qui était devenu docteur. Ses autres cor-

respondants sont Élisabeth de Longwi, sa mère; Joachim, électeur de Brandebourg; Frédéric, électeur de Saxe; le pape Jules II; l'archevêque de Cologne Hermann; Jac. Wimpfeling; Conr. Celtes; Conr. Peutinger.....; Charles Bouelles, dont nous aurons occasion de reparler, etc. Trithème avait écrit bien plus de Lettres; celles qui subsistent, au nombre de cent quarante, tiennent à l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de son temps : elles ont été publiées à Haguenau, en 1536, in-4°. Il y en a des extraits dans les Lettres choisies de Rich. Simon, t. IV, pag. 131-140; et dans les *Miscell. lipsiens. nova*, t. II, part. 1, pag. 109-125. — Vingt autres productions de Trithème ont été recueillies, en 1604, sous le titre d'*Opera spiritualia*, par les soins du jésuite J. Busée (*V.* VI, 367), Mayence, in-fol.; et nous avons à distinguer, dans ce volume, deux articles encore historiques. X. Chronique du monastère de Saint Jacques à Wurtzbourg, rédigée en 1509, et insérée par Ludewig dans un Recueil d'écrits relatifs à cette ville, que nous avons déjà cité. XI. Quatre livres sur les hommes illustres de l'ordre de Saint Benoît : la première édition est de Cologne, in-4°., 1575. Baillet dit qu'il n'y *a rien de moins exact* que ce qui a été écrit sur cet ordre par Trithème, *dont on doit néanmoins estimer la diligence*, expressions qui peuvent sembler singulières, lorsqu'on se souvient qu'au temps de Baillet, les termes de *diligence* et *d'exactitude* s'employaient comme à-peu-près synonymes. XII. Deux livres de Sermons ou exhortations aux moines sont dignes aussi d'être remarqués : ces discours, écrits en latin, comme tout ce qui précède et tout ce qui suit, se recommandent par la pureté de la morale, par la naïveté du style, et par l'intérêt de quelques détails : nous en avons fait usage dans la première partie de cet article. Trithème les avait composés, à l'âge de vingt-quatre ans, en 1486 : on a dit même que c'était la date de l'édition qui en fut publiée à Strasbourg, chez Knoblauch, in-fol.; mais nous croyons, avec Fr. G. Freytag (*Anal.* 1011-1013), qu'ils n'ont été imprimés qu'en 1516. L'erreur provient de ce que Knoblauch a copié, à la fin du second livre, la souscription du manuscrit autographe, laquelle porte en effet la date 1486 comme celle de la rédaction définitive. Il faut noter d'ailleurs que le privilége accordé par l'empereur, pour cette impression, n'est que de 1514. Ces mêmes Exhortations cénobitiques ont reparu à Anvers, in-8°., en 1574; à Florence, in-4°., en 1577; à Milan, in-4°., en 1644. On en rencontre des extraits dans les *Aménités littér.* de Schelhorn, tom. IV, p. 282-294. XIII. Πενθικός, *sive lugubris liber de statu et ruinâ monastici ordinis* : ce tableau du déplorable état des communautés monastiques avait été joint aux sermons dans l'édition de Florence. XIV-XXIX. Seize Traités ou Opuscules ascétiques ou mystiques, dont nous croyons inutile de transcrire ici les titres, mais parmi lesquels sont compris deux ouvrages sur les miracles de la Vierge Marie; l'un en deux livres et l'autre en trois. — J. Busée, après avoir réuni ces vingt pieux écrits, s'aperçut qu'il en avait omis six, et se hâta de les publier, dès 1605, à Mayence, en un volume in-8°., qu'il intitula Paralipomènes, et qui renfermait en même temps des Opuscules de Pierre de Blois et d'Hinc-

mar. Ce volume, qui a été réimprimé in-8°., à Cologne, en 1624, ajoute six articles aux Œuvres de l'abbé de Spanheim. XXX. *Antipalus maleficiorum*, l'Adversaire des maléfices, en quatre livres, dont il y a une édition de 1555, à Ingolstadt, in-4°.; ce qui n'empêche pas Busée, ou son libraire, de les qualifier *nunc primùm editi*, au frontispice du Recueil de 1605. XXXI. *Curiositas regia*, réponses à huit questions théologiques proposées par l'empereur Maximilien. Ce livre avait été aussi déjà imprimé et même plusieurs fois, Oppenheim, 1511 et 1515, in-4°.; Spire, 1522, in-fol.; Cologne, 1533 et 1534, in-8°.; Francfort, 1550, in-8°.; Mayence, 1601, même format; Cologne, 1603, in-12. XXXII. *Deux livres sur les Carmes illustres*, ouvrage qui était pareillement connu, au moins depuis 1593, par les éditions qu'un carme en avait publiées à Florence, in-4°., cent ans après celles que Panzer indique sous les dates 1492 et 1494, in-4°., et mayençaises, l'une et l'autre. Entre les réimpressions postérieures à 1604, nous ne citerons que celle de 1643, in-8°., à Cologne; c'est la meilleure d'un ouvrage assez curieux. XXXIII. *Panégyrique de sainte Anne*, production que l'on retrouve encore dans les *Annales typographiques* de Panzer, comme imprimée en 1494, in-4°., tant à Mayence qu'à Leipzig; mais il paraît que les articles XXXIV et XXXV étaient en effet inédits avant 1605 : l'un est un office en l'honneur de sainte Anne et de saint Joachim; l'autre un catalogue des livres grecs que Trithème avait placés dans la bibliothèque de son abbaye de Spanheim. — Ce ne sont point encore là toutes les œuvres du laborieux abbé : il nous reste de lui trois autres pieux écrits, des livres de physique occulte, et deux productions plus fameuses, qui ont contribué à le faire accuser de sorcellerie. XXXVI. *Vie de Raban-Maur* (*V.* XXXVI, 465-468), insérée dans la collection des Bollandistes, au 4 février. XXXVII. *Vie de saint Maxime*, évêque de Mayence, et non de saint Martin, archevêque de Trèves, comme l'a supposé Wharton : elle est dans les *Acta Sanctorum* de Surius, au 18 novembre. XXXVIII. *Éloge du bienheureux Rupert* (1), abbé de Tuy, à la tête des œuvres de ce théologien, éditions de 1638 et de 1754. XXXIX. *Philosophia naturalis; de Geomantiâ*, Strasbourg, 1509, in-8°. La géomancie est une divination qui se pratique en remarquant ou en traçant sur la terre des points, des lignes, des cercles ou d'autres figures. XL. *Traité de chimie ou d'alchimie*, réuni, en 1595, à des extraits de Ripley (2), in-8°., compris aussi dans le tome IV du *Theatrum chemicum*, et imprimé à part en 1611, in-8°. Is. Vossius en pos-

---

(1) Rupert, né en Allemagne, devint abbé de Tuy en 1113 et y mourut en 1135, considéré comme un savant et pieux personnage. Il a laissé des écrits théologiques et historiques, des hymnes et d'autres vers latins. Ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, quoiqu'on y ait repris certains passages qui ont fourni aux Protestants des objections contre le dogme de la transsubstantiation. Les dernières éditions sont de Paris, 1638, 2 vol. in-fol.; de Venise, 1751, 4 vol. in-fol. *Voy.*, sur l'abbé Rupert, Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. II, p. 1087, 1088; l'*Hist. littéraire de la France*, t. XI, p. 422, etc.

(2) Georges Ripley, alchimiste anglais, chanoine de Bridlington, vivait sous Édouard IV, auquel il a dédié, en 1471, son livre des Douze Portes. Il était fort riche et laissait croire qu'il devait son opulence à son art. Il envoyait, dit-on, beaucoup d'or aux chevaliers de Rhodes, pour les aider à se défendre contre les Turcs. Le *Liber duodecim portarum* a été imprimé à Leyde, en 1599, in 8°., et l'on a recueilli, dans le même format, à Cassel, en 1649, tous les ouvrages de chimie de cet auteur. Il est mort en 1490. *Voy.* Manget, Eloy., etc.

sédait un manuscrit en langue allemande; et l'on cite comme publié en cet idiome, à Ingolstadt, 1555, in-4°., un livre de Trithème sur les empoisonnements et maléfices : ce n'est peut-être qu'une traduction de l'article xxx ci-dessus. XLI. *La Polygraphie*, en 6 livres, est un plus célèbre ouvrage, dont la première édition, donnée, en 1518, à Oppenheim, in-fol., devient aujourd'hui fort rare. Les autres sont de Francfort, 1550, in-4°.; de Cologne, 1564 et 1571, in-8°.; de Strasbourg, in-8°., 1600 et 1613, etc. Gabriel de Collange (*V.* IX, 251) en fit une version française, imprimée à Paris, en 1561, in-4°., sous le titre de *Polygraphie et universelle escriture cabalistique, avec la clavicule*, etc.; et quoique ce volume se fût assez répandu, un Frison, nommé Dominique de Hottinga, eut l'audace de le faire paraître sous son propre nom, en français et dans le même format, avec une préface, où il déclarait que ce travail lui avait coûté de pénibles veilles : il ne disait pas un seul mot du traducteur Collange, ni de l'auteur J. Trithème. Cette publication, fameuse dans l'histoire des plagiats, est de 1620, à Embden: le catalogue de Crevenna en indique un exemplaire, daté de 1621, à Groningue. A l'égard de l'ouvrage même, on doit observer d'abord que Trithème n'applique point le nom de *Polygraphie* à des mélanges d'écrits de différents genres ou sur divers sujets : il veut enseigner à écrire un même mot de plusieurs manières. Il donne treize nouveaux alphabets, composés soit de lettres étrangères les unes aux autres, soit de caractères de convention ou de purs chiffres. L'auteur avait quelque connaissance des anciennes notes de Tyron, augmentées par Sénèque père, et depuis par saint Cyprien, à l'usage des chrétiens persécutés. Il en existait fort peu de copies au commencement du seizième siècle : Trithème se félicite d'avoir pu en acheter une, que des moines ignorants vendaient à vil prix; et les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique (tom. 2, pag. 126, et tom. 3, pag. 150) lui attribuent l'honneur d'avoir le premier publié et interprété quelques-unes des notes tyroniennes. Les rédacteurs du Journal des savants reconnaissaient, en 1678 (24 janvier), qu'il avait fort contribué aux progrès de l'art d'écrire en chiffres. XLII. *Steganographia, hoc est, ars per occultam scripturam animi sui voluntatem absentibus aperiendi, certa : præfixa est clavis.* David Clément (*Bibl. cur.* p. 94) fait mention de deux volumes in-8°., très-rares, qui ont paru en 1531, à Lyon, et qui contiennent, à la suite de certains traités de H. Corn. Agrippa, de P. de Abano, etc., la Stéganographie de Trithème; mais les éditions de ce livre qu'on désigne ordinairement comme les plus anciennes ne sont que du dix-septième siècle, Francfort, 1606; Darmstadt, 1621; Cologne, chez Egmond, 1635, in-4°. Les termes inouis et bizarres dont cet ouvrage est parsemé le firent prendre pour un livre de magie; Richard Simon convient que l'auteur s'exprimait de manière à faire croire qu'il y avait de la diablerie dans son fait. Bouelles (*V.* V, 288), qui s'en était formé cette idée lorsque Trithème lui avait communiqué ce Traité encore manuscrit, se hâta de dénoncer une œuvre si dangereuse, et continua de jeter de si hauts cris, que le comte palatin Frédéric II, surnommé

pourtant le Sage, livra aux flammes l'autographe, qui se conservait dans sa bibliothèque. Cette prévention s'accrédita dans le cours du seizième siècle : on en retrouve de fortes traces dans les écrits de Wier, de Brower, de Possevin, de Bodin même. Des lecteurs plus attentifs jugèrent que l'auteur n'avait emprunté des magiciens que leur langage : il eut pour apologistes et pour interprètes, d'abord un abbé du monastère de Seon en Bavière (*Sigismundi abbatis*, etc., *Trithemius sui ipsius vindex*, Ingolstadt, 1616, in-4°.); puis un duc de Brunswick-Luneboürg (*Voy.* VI, 141); ensuite Caramuel (VII, 109-111), Gasp. Schott (XL, 231-234), Naudé (XXX, 597), Wolfg. Ern. Heidel, Morhoff, Rich. Simon, etc. Il avait au surplus déclaré lui-même avec une extrême ingénuité qu'il n'aspirait ni à pénétrer des mystères, ni à opérer des prodiges; qu'il ne se mêlait aucunement de sorcellerie; que s'il avait lu néanmoins des livres qui enseignaient cet art des démons, c'était pour en concevoir plus d'horreur et pour se mettre plus en état de les réfuter. Aussi ne comprendrons-nous pas au nombre de ses productions un volume in-8°., publié, en 1612, comme tiré de ses manuscrits : *Veterum sophorum sigilla et imagines magicæ*, etc. : ce livre avait été imprimé dès 1502, comme l'une des parties du *Speculum lapidum* de Camille Léonardi, à Pesaro, in-4°. — Nous n'avons pas non plus tenu compte de quelques opuscules dont Panzer cite des éditions et transcrit les titres, et que les autres bibliographes ont omis, soit qu'ils n'en eussent pas connaissance, soit qu'ils les aient réputés pour nuls : *Tractatus divisus in sex capitula de causis guerrarum*, etc.; *De verâ conversione mentis ad Deum*; *Oratio de duodecim excidiis observantiæ regularis* : ce sont trois in-4°., sans date; *Collatio de republicâ Ecclesiæ et monachorum ordinis S. Benedicti*, 1493, in-4°.; *De immaculatâ Conceptione Mariæ epistola*, Strasbourg, in-4°., 1496 et 1506; *Oratio de curâ pastorali*, Mayence, in-4°., 1496; *Oratio de operatione divini amoris*, in-4°., 1497. Ces pièces ne sont, en général, que des extraits de quelques-uns des ouvrages ascétiques, mystiques, historiques, ci-dessus indiqués. Mais quelque longue qu'ait été la liste que nous venons d'offrir, il est indispensable d'y ajouter comme XLIII°. et dernier article le livre intitulé *Nepiachus*, dans lequel Trithème fait l'histoire de son enfance, de ses études, de ses travaux, et que J. G. Eccard a inséré dans le tome second de sa collection d'écrivains du moyen âge. — A tant de livres de Trithème on aurait à joindre une trentaine de compositions inédites, si l'on s'en rapportait au catalogue qui en a été dressé et qui se lit dans la Bibliothèque latine *med. et inf. ætatis* de Fabricius; mais outre les articles purement imaginaires, il y en a plusieurs qui se confondent avec ceux qui ont été imprimés; ils n'en diffèrent que par les titres : quelques-uns même avaient été, à l'insu de Fabricius, publiés sous les propres titres qu'il leur donne. Il ne resterait guère à distinguer dans cette liste qu'une vie de sainte Irmine, fille du roi Dagobert; des Questions sur le Psautier et sur l'Évangile de saint Jean; 20 livres, ou plutôt, comme Mansi l'observe, 14 livres de Questions naturelles; et un supplément à la Stéganographie. Ces livres, aujourd'hui perdus ou inconnus, avaient été réellement composés par Trithè-

me : il nous l'apprend dans ceux qui subsistent. A vrai dire, entre tous ses ouvrages, on n'en compterait pas plus de six qui aient conservé quelque intérêt : ce sont, avant tout, ses Annales d'Hirsange, puis ses Notices sur les auteurs ecclésiastiques, ensuite ses Lettres, et si l'on veut ses Sermons ; enfin et seulement comme livres curieux, sa Polygraphie et sa Stéganographie. Quand Wharton prononce que peu d'écrivains l'ont égalé, et qu'aucun ne l'a surpassé, l'exagération de cet éloge est sensible. D'Artigny se contente de le placer au rang des historiens estimés ; et quoique ce jugement soit plus raisonnable, il y aurait encore lieu de le modifier ; car la chronologie de l'abbé de Spanheim est souvent fautive, et le cardinal Bona trouvait des inexactitudes dans ses récits : Bayle en a relevé une qui concerne Platina, dont Trithème prolonge mal-à-propos la détention jusqu'à la mort du pape Paul II. Possevin lui reproche de n'avoir point assez de respect pour la cour de Rome, tandis que Scioppius, au contraire, loue sa piété, sa véracité, sa candeur, et lui souhaiterait seulement une critique plus judicieuse. Trithème, en effet, partage la crédulité, les préjugés, le mauvais goût des auteurs allemands de son siècle : il raconte les apparitions et les métamorphoses d'un esprit follet nommé Hudekin ; il tient pour réels les enchantements de Faust, et il est le premier qui ait parlé un peu au long de ce prétendu magicien ; il est enfin persuadé qu'on peut, à force de science et de vertu, transporter les corps à de longues distances. En littérature, son goût est si peu éclairé, qu'il est presque tenté de préférer le Mantouan (Spagnuoli) à Virgile. Il était lui-même peu habile dans l'art d'écrire, malgré tout ce qu'il avait d'instruction, d'imagination et de facilité. Comme théologien, il a été loué par Richard Simon, pour avoir, bien avant les Protestants, recommandé l'étude immédiate de la Bible, et pour s'être plaint des professeurs et orateurs qui citaient les philosophes plus que les apôtres, qui prêchaient Aristote plus que Jésus-Christ. On a conservé le portrait de Trithème ; et l'on puise dans ses propres ouvrages, particulièrement dans son *Nepiachus*, des renseignements sur sa vie, plus sûrs que ceux qu'en donnent d'autres Notices. On peut néanmoins consulter la Lettre de Bouelles à Germain de Ganay, dans les *Bovilli opuscula*, Paris, 1610, in-fol. ; le *Pinax* mis par Duraclusius à la tête des éditions de la Polygraphie, les préliminaires de l'édition donnée par J. Busée des *Opera spiritualia* ; ceux de la *Steganographia vindicata* de W. G. Heidel ; les articles Trithème, de la Biblioth. *med. et inf.* de Fabricius, des Mémoires de Niceron, tome XXXVIII, pag. 212-233, etc.

D—N—U.

TRITTO (JACQUES), compositeur, né à Altamura, dans le royaume de Naples, en 1735, apprit la musique au conservatoire de la *Pietà*, sous la direction de Nic. Fago, surnommé *le Tarentino*, et y fit de tels progrès, qu'après la mort de son maître, on le choisit pour le remplacer. Partisan de l'ancien système mélodramatique italien, il s'efforça de le soutenir par sa voix et par son exemple. Il a laissé, sous le titre de *Scuola del contrappunto, ossia teorica musicale*, Milan, 1816, in-4°., un traité dans lequel, après avoir développé les principes de l'harmonie, il donne les règles générales

pour chiffrer les différents mouvements de la basse. Tritto ne fut pas heureux au théâtre ; cependant on pourrait citer plusieurs de ses pièces qu'on applaudit encore en Italie, telles que la *Vergine del Sole*, *Apelle e Campaspe*, parmi les opéras sérieux, et la *Scuola degli amanti*, *il Convitato di Pietra*, *i due Gemelli*, dont il a enrichi la scène comique. Il a montré beaucoup plus de talent dans les musiques d'églises, parmi lesquelles on admire un *Credo* à cinq voix, et une grand'Messe à huit, avec accompagnement de deux orchestres. Lorsqu'aux anciens conservatoires de Naples on voulut substituer un établissement unique, sous le nom de *Collége royal de Musique*, Tritto fit partie du comité chargé de la direction de cette nouvelle école. Parmi ses collègues étaient Fenaroli et Paisiello, auxquels il survécut, et M. Zingarelli, qui lui a succédé dans la place de premier maître de la chambre et de la chapelle du roi. Il est mort à Naples, le 17 sept. 1824, à l'âge de 89 ans. A—G—S.

TRIVETH ou TREVETH (NICOLAS), historien et philologue, né vers 1258, fut élevé par les Dominicains de Londres, et fit, sous leur direction, de rapides progrès dans les lettres. Son goût pour l'étude l'ayant décidé à embrasser la vie religieuse, il fut envoyé, par ses supérieurs, à l'académie d'Oxford, où il fit ses cours de philosophie et de théologie, de la manière la plus brillante. Il se rendit ensuite à Paris; après y avoir perfectionné ses connaissances par la fréquentation des savants, il retourna prendre le bonnet de docteur à Oxford, et revint enfin à Londres, où ses confrères montrèrent d'autant plus de joie de le revoir qu'ils l'avaient cru perdu pour eux. Élu prieur de son couvent, il partagea le reste de sa vie entre l'étude et l'enseignement, et mourut en 1324, avec la réputation d'un des hommes les plus instruits et les plus laborieux de son siècle. Il nous reste de Triveth des ouvrages de théologie, de philologie et d'histoire, qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances; mais on doit convenir avec Leland (*Script. Britann.*, ch. 332), que le style en est barbare. Le P. Quetif en cite trente-cinq, dont il indique les diverses copies que l'on connaissait de son temps dans les bibliothèques de France et d'Angleterre (*Scriptor. ord. Prædicat.*, I, 561-65). Les principaux sont : I. Des *Commentaires* sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Paralipomènes et les Psaumes. II. L'*Exposition des vingt-deux livres de la Cité de Dieu*, *de saint Augustin*. Thom. Walleys ou Valois, autre dominicain anglais, conçut, après Triveth, le dessein d'expliquer l'ouvrage de saint Augustin, mais ne l'exécuta que sur les dix premiers livres. Dans la suite, les copistes complétèrent son travail avec celui de Triveth; et c'est ainsi que ce Commentaire se trouve imprimé dans l'édition de la Cité de Dieu, Maïence, Schoeffer, 1473, in-fol. Il en existe plusieurs autres éditions du quinzième siècle, Bâle, 1479, Toulouse, 1488, Venise, 1489, et Fribourg en Brisgaw, 1494. III. Un *Commentaire sur le traité de Boëce, de la consolation de la philosophie*; il est inédit. C'est à tort que quelques critiques ont cru que l'ouvrage de Triveth avait été publié sous le nom de saint Thomas d'Aquin. Ce Commentaire n'est pas digne, en effet, du grand docteur dont il porte le nom ;

mais le P. Quetif a démontré (*loc. cit.*) que Triveth n'en est pas non plus l'auteur. IV. Des *Notes philologiques* sur les déclamations, les opuscules et les tragédies de *Sénèque*; sur *Tite-Live* (1), *Juvénal* et les Métamorphoses d'*Ovide*. V. Des *Annales* depuis l'origine du monde jusqu'à la naissance de J.-C.; et depuis la naissance du Sauveur jusqu'à la fin du treizième siècle. On ne connaît aucun manuscrit de la seconde partie. VI. Un *Catalogue des rois Anglo-Saxons*, pendant la durée de l'Heptarchie. VII. *Annales ab anno* 1136 *ad ann.* 1307. C'est une histoire fort intéressante des rois d'Angleterre de la maison des Plantagenets. Dom d'Achery l'a publiée sur un manuscrit d'Emer. Bigot, revu par Adr. Valois, dans le *Spicilegium*, tome VIII de l'édition in-4°., et tome III de l'édition in-fol. Ant. Hall, savant anglais, revit cette histoire sur les manuscrits d'Oxford et de Londres, et la fit réimprimer séparément, Oxford, 1717, in-8°. Il faut joindre à cette édition un second volume publié par Hall, ibid., 1722, in-8°., qui contient: *Annalium Nicol. Triveti continuatio ad ann.* 1336, *auct. anonym.*; *Adam. Murimuthensis Chronicon cum continuatione.* Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter Fabricius, *Bibl. med. et infim. latinitatis*, etc. W—s.

TRIVISANO. *V.* Trevisano.

TRIVISANO (Bernard): *Voy.* Bernard le Trevisan.

TRIVISANO (Marc), biographe, né au commencement du dix-septième siècle, d'une ancienne famille vénitienne, fut un des élèves les plus distingués de Paul Sarpi. Il se rendit si célèbre par un trait extraordinaire de générosité envers son ami Nicolas Barbarigo, que Charles Ier., roi d'Angleterre, chargea son ambassadeur à Venise de lui envoyer les portraits des deux amis. Marc, que depuis lors on surnomma le *Héros*, servit avec distinction dans la guerre du Frioul, en 1616. En quittant l'épée, il se livra à la composition de plusieurs ouvrages, dont la plupart n'ont point été imprimés Il mourut, à Venise, vers 1674. On a de lui: I. *Vita di Francesco Erizzo, principe di Venezia*, Venise, 1651, in-4°. II. *Le azioni eroiche di Lazaro Mocenigo*, ibid., 1659, in-4°. III. *L'immortalità di G B. Rallerioo*, ibid., 1671, in-4°. IV. *Pompe funebri celebrate a' suoi concittadini morti nell' ultima guerra contro il Turco*, ibid., 1673, in-4°. Sa Vie a été écrite par Pona. A-g-s.

TRIVISANO (Bernard), neveu du précédent, philosophe, né d'une ancienne famille, à Venise, en 1652, ne dut la conservation de sa vie qu'à la fermeté de son père. Le chirurgien, ne sachant plus comment vaincre les difficultés d'un accouchement extraordinaire, proposait de sauver la mère aux dépens de l'enfant. « Sauvez-les » tous les deux, on perdez-les en» semble, » répondit le sévère patricien; et cette inflexibilité épargna peut-être deux victimes. Placé sous les yeux d'un oncle paternel, le jeune Bernard fit des progrès dans les langues, la géographie, l'histoire, la philosophie et la politique: il montrait surtout du penchant pour les mathématiques, qu'à défaut de bons livres élémentaires, il apprit sur de vieux cahiers de son aïeul. Il ne fut pas

(1) Un beau manuscrit sur vélin de ce commentaire sur Tite-Live, est cité dans le *Catal.* de la biblioth. Mac-Carthy, n°. 4370.

plus heureux en philosophie : les sectateurs d'Aristote, aux prises avec les platoniciens, parlaient beaucoup sans s'entendre. Les élèves, embarrassés par le jargon barbare de leurs maîtres, en adoptaient aveuglément les opinions ; et c'est ainsi que l'erreur, se perpétuant par l'ignorance, étendait ses ténèbres. Loin de se conformer aux usages établis, Trivisano voulut tout connaître par lui-même. Il examina les différents systèmes, et après les avoir comparés ensemble, il se décida pour celui qui lui parut moins exigeant. Son éducation se perfectionna dans les voyages : il visita l'Allemagne, la France, l'Angleterre. Accueilli partout avec distinction, il le fut particulièrement à la cour de Louis XIV, qui avait des raisons pour flatter l'orgueil national des Vénitiens. A son retour en Italie, Trivisano, qui se trouvait à la tête d'une grande fortune, en employa une partie à l'augmentation de sa bibliothèque et de ses collections de statues et de médailles. Ce musée, formé en partie des débris de celui des ducs de Mantoue, et dont parle avec étonnement Montfaucon (*Diar. ital.*, pag. 69), est devenu ensuite la propriété de la famille Giustiniani à Venise. Bernard fit un assez long séjour à Rome, où il avait accompagné son frère François, nouvellement élevé à l'épiscopat. Rappelé dans sa patrie, il fut nommé gouverneur (*capitano*) de Bellune, et peu après magistrat de la *quarantia*. Il allait obtenir l'ambassade de Constantinople, lorsque, par un édit, le sénat écarta des hautes charges de la république les familles qui avaient des individus au service du Saint-Siége. Trivisano, compris dans cette exclusion, se livra entièrement à l'étude ; il composa un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart n'ont pas été imprimés. Embrassant les objets les plus variés, et quelquefois même les plus disparates, il écrivit sur la politique, sur la morale, sur la philosophie, sur le droit, et il rédigea en même temps la relation de ses voyages, des grammaires pour le grec et pour l'hébreu, et jusqu'à des traités de chiromancie et d'art cabalistique. Nommé professeur public de philosophie, il entreprit un grand travail pour en faciliter l'étude à ses élèves. Il allait le livrer à l'impression, lorsqu'il mourut, le 31 janvier 1720, dans sa terre de Vogliano près de Conegliano. Il prit part à la rédaction du *Giornale de' letterati d'Italia*, fondé par Zeno, Vallisnieri et Maffei, avec lesquels il fut très-lié. On a de lui : I. *L'immortalità dell' anima*, Venise, 1699, in-4°. II. *Meditazioni filosofiche*, ibid., 1704, in-4°. C'est le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir huit : *Voy.* Zeno, *Lettera discorsiva intorno alla grand' opera delle Meditazioni filosofiche*, etc., ibid., 1704, in-8°., et les *Actes de Leipzig*, 1706, pag. 249. III. *Prælectiones fundamentales*, Venise, 1719, in-8°., contenant dix-neuf leçons de philosophie, et dont les huit premières avaient paru, en 1712, sous le titre de *Cursus philosophicus*, in-8°. Le P. Bertolli en donna la même année un extrait, suivi d'un *Synopsis*, sur un nouveau système de l'auteur. IV. *Della laguna di Venezia*, ibid., 1715, in-4°.; et 1718, in-4°., édition corrigée et augmentée. Ce n'est là que le prodrome d'un grand ouvrage auquel il avait employé plusieurs années de travail ; il y rend compte de ses recherches sur l'ancien état du bassin et du littoral vénitien : il en dresse le plan, et en montre les alté-

rations: mais ses calculs sont aussi inexacts que les principes sur lesquels il les établit. Dominé par l'idée qu'il n'y a rien à craindre des rivières qui se jetent dans l'*Estuario*, il présente les objets sous un faux aspect, n'ayant d'autre but que d'accréditer son système (*V.* ZENDRINI). V. Une *Introduction* à l'ouvrage intitulé : *Riflessioni sopra il buon gusto intorno alle scienze ed alle arti, di Lamindo Pritanio* (Muratori), ibid., 1708, in-12. — *Deux lettres* à Vallisnieri, sur un prétendu phénomène; dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, XXXII, 384. — Et *Deux dissertations* anonymes, dans un Recueil pour la mort de sa fille Élisabeth, ibid., 1702, in-8°. *Voy.* son *Éloge* par Lioni, dans le Journal ci-dessus cité, XXXIV, 1.

A—G—S.

TRIVULCE (JEAN-JACQUES), Milanais, d'une famille ancienne et illustre, était né, vers l'année 1447, d'Antoine Trivulzio, seigneur de Codogno et de Pontenura, et de Franceschina Visconti. Il fit ses premières armes sous François Sforza, duc de Milan, qui l'envoya, à peine âgé de dix-huit ans, avec son fils Galeas Marie, servir en France le roi Louis XI. Dans la ligue du duc et du pape contre les Vénitiens, en 1483, il fut un des lieutenants-généraux de l'armée alliée. Galeas Marie l'avait désigné pour être un des conseillers de régence de son fils Jean Galeas; mais l'ambition de Louis-le-Maure, oncle et tuteur du jeune duc, l'ayant éloigné des affaires, il reprit la carrière militaire et servit chez divers princes étrangers. Il s'était engagé avec Alfonse II, roi de Naples, en 1494, au moment où Charles VIII porta la guerre en Italie, et il accompagna, dans la Romagne, Ferdinand fils d'Alfonse, qui ne sut point arrêter la marche des Français. Chargé ensuite de la défense de Capoue, il rendit cette ville, après une si courte résistance, qu'on le soupçonna d'avoir trahi la maison d'Aragon. En effet il entra bientôt dans l'armée française; et suivant Charles VIII, à son retour, il combattit vaillamment pour ce prince à la bataille du Taro. Avant de repasser les Alpes, le roi lui confia la défense d'Asti, qui appartenait au duc d'Orléans, et lui laissa cinq cents gendarmes pour garder cette ville; mais ces cavaliers français, ne voulant point obéir à un étranger, l'abandonnèrent presque tous. Trivulce cependant réussit à garder cette ville avec le secours des Guelfes de Lombardie, dont il s'efforça de réveiller l'ancienne animosité. Lorsque le duc d'Orléans, devenu roi de France, se prépara à la conquête du Milanais, le commandement d'Asti devint plus important. Trivulce y conduisit, en 1499, une nouvelle armée, et il étendit de là ses intrigues parmi les Lombards. Aidé par les Guelfes, il conquit, en moins d'un mois, tout le duché de Milan, et contraignit Louis le Maure à s'enfuir en Allemagne. Louis XII, pour récompense, lui donna en fief la ville de Vigevano, et le nomma maréchal de France et gouverneur du Milanez. Mais autant l'esprit de parti de Trivulce avait favorisé ses conquêtes, autant il devint fatal à son administration, lorsqu'il accabla ses ennemis de tout le poids d'un gouvernement despotique, et de tout l'acharnement d'un chef de factieux. Ces violences excitèrent, en 1500, la révolte du Milanez et le retour en Italie de Louis le-Maure. Trivulce cependant eut le

bonheur d'arrêter tout-à-coup cette révolution, en faisant prisonniers les deux Sforze dans Novare. Il se distingua de nouveau dans la guerre qu'excita en Italie la ligue de Cambray, et conduisit l'avant-garde de Louis XII à la bataille d'Aguadel. La mort de Charles d'Amboise (10 mars 1511) lui fit déférer le commandement général : Gaston de Foix fit ses premières armes sous lui dans cette campagne. Trivulce avait marié sa fille Françoise à Louis Pic, le plus jeune des frères du comte de la Mirandole. Il excita son gendre et ensuite sa fille à demander, au nom de son petit-fils Galeotto, la possession de cette forteresse importante, qui lui fut livrée en effet. Avant la fin de la même campagne, Gaston de Foix fut nommé général de l'armée française, et Trivulce ne fut plus que son lieutenant et son conseil; mais peut être est-il juste de lui attribuer la plus grande part dans les victoires du jeune héros. La mort de Gaston rappela Trivulce au commandement suprême. Il se croyait sur le point de conquérir encore une fois le duché de Milan, et de faire prisonnier Maximilien Sforze, comme il avait fait de son père, lorsque l'arrivée imprévue d'une armée suisse rompit ses mesures; il fut battu à la Rioute, près de Novare, le 6 juin 1513, et les Français attribuèrent sa défaite à l'obstination avec laquelle il avait établi son camp dans un mauvais emplacement. Cependant Trivulce fut employé de nouveau en 1515, sur les frontières d'Italie, par François Ier. Il ouvrit à ce monarque le passage des Alpes, et il le mit à même, le 15 août, de surprendre, à Villefranche, Prosper Colonne, le général ennemi. Plus tard, il eut une grande part à la victoire de Marignan. A la fin de la campagne, François Ier. le chargea de conduire des secours aux Vénitiens; mais il ne put se rendre maître de Brescia, dont il entreprit le siége avec eux. A son retour, ayant éprouvé quelques dégoûts à la cour, où François Ier. manifesta des soupçons contre lui, et ne voulut point entendre sa justification, il s'éloigna et ne fut plus employé. Il mourut à Châtres, ou Arpajon, le 5 décembre 1518. Il avait demandé qu'on inscrivît cette épitaphe sur son tombeau. « *Hic quiescit qui nunquàm quievit* ». Quoique dans l'habitude de sa vie il fût très-avare, on le voyait, dans de certaines occasions, surpasser les plus riches monarques en magnificence et en prodigalité. Il avait amassé une immense fortune par des moyens quelquefois peu honorables. Il avait épousé, en premières noces, Marguerite, nièce du fameux Barthélemi Colconi; il n'en eut point d'enfants. Il épousa ensuite Béatrix d'Avalos, sœur du marquis de Pescaire, et il en eut un fils, nommé Jean-Nicolas, qui mourut avant lui. *Voy*. Rosmini, *Istoria della vita e delle Gesta di Gian-Giacopo Trivulzio, soprannominato il Grande*, Milan, 1815, 2 vol. in-4°., fig.

— Trivulce (René), frère du précédent, s'attacha au parti opposé au sien, et se déclara Gibelin au moment où son frère cherchait à renouveler le parti Guelfe. Il demeura fidèle à Louis-le-Maure, qui le chargea du commandement de ses armées. Luttant contre une fortune toujours contraire, René montra autant de bravoure que de dévouement à son maître. Après la captivité de Louis-le-Maure, il entra au service des Vénitiens, et il y demeura jusqu'à sa mort. S. S—i.

TRIVULCE (Théodore), fils de Pierre et neveu de Jean-Jacques, entra au service de France pendant la guerre de Naples, et fut un des généraux qui se virent contraints, en 1504, de livrer Gaëte à Gonsalve de Cordoue. Il effaça le souvenir de ce premier revers par sa brillante conduite à la bataille d'Agnadel, en 1509, et à celle de Ravenne, en 1512. Après la mort de Barthélemi d'Alviano, il fut, du consentement du roi de France, chargé du commandement général de l'armée vénitienne. Il l'exerça plusieurs années avec gloire; mais lorsque Milan fut surpris, le 19 novembre 1521, par Prosper Colonne et le marquis de Pescaire, Théodore Trivulce, qui était accouru désarmé pour apaiser le tumulte, fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'au prix de vingt mille florins d'or. Les Vénitiens ayant quitté l'alliance de la France pour celle de l'empereur, Trivulce, tout dévoué à la première puissance, renonça au commandement de l'armée de la république, et entra au service de François Ier. Chargé par lui du gouvernement de Milan, en 1524, pendant le siége de Pavie, il évacua cette ville lorsque le roi fut fait prisonnier. Il obtint, en 1524, le bâton de maréchal de France, et fut chargé du gouvernement de Gênes; mais il s'y laissa surprendre par André Doria, auquel il fut obligé de livrer cette ville et sa citadelle. Il devint ensuite gouverneur de Lyon; et c'est dans cette ville qu'il mourut, en 1531, ne laissant qu'une fille. S.—S—I.

TRIVULCE (Antoine), frère du précédent, se déclara pour les Français lorsqu'ils se rendirent maîtres du Milanez, et fut fait cardinal en 1500, à la demande du roi, par le pape Alexandre VI. Il mourut en 1508. — Trivulce (Scaramutia), neveu de Jean-Jacques, fut un excellent jurisconsulte, puis conseiller-d'état en France, sous Louis XII, et successivement évêque de Côme et de Plaisance, et cardinal. Il mourut le 9 août 1527. — Trivulce (Augustin), neveu de Théodore, fut abbé de Fromont, en France, et camérier du pape Jules II, puis évêque de Baïeux, de Toulon, de Novare et archevêque de Reggio. Après la prise de Rome par les troupes de Charles-Quint, il fut emmené en otage à Naples, où il fit paraître une grande fermeté. Il était ami de Bembo et de Sadolet, et il avait composé une histoire des papes et des cardinaux; mais il mourut à Rome, le 30 mars 1548, avant de l'avoir fait imprimer. — Trivulce (Antoine), neveu de Jean-Jacques, fut référendaire des deux signatures, puis évêque de Toulon, et ensuite vice-légat d'Avignon. Il s'opposa avec force à l'entrée des hérétiques dans le Comtat; fut envoyé légat en France, où il eut part à la conclusion du traité de Cateau-Cambresis: puis, s'étant mis en chemin pour retourner en Italie, il mourut d'apoplexie, à une journée de Paris, le 26 juin 1559. — Trivulce (Jean-Jacques-Théodore), petit-neveu du précédent, après avoir servi avec gloire dans les armées de Philippe III, embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait cardinal en 1626. Il devint ensuite vice-roi d'Aragon, puis de Sicile et de Sardaigne, gouverneur-général du Milanez, et ambassadeur d'Espagne à Rome. Il mourut à Milan, le 3 août 1657. Son petit-fils étant mort sans postérité, en 1678, la famille Gallio prit le nom de Trivulce, et c'est de cette dernière famille que descendait

Alexandre Trivulce, qui commanda la garde nationale de Milan, après l'invasion des Français, en 1796, et qui, devenu bientôt après général et ministre de la guerre, mourut, le 3 mars 1805, à Paris, où il était venu pour assister au couronnement de Buonaparte. Voy. Litta, *i Trivulzi* dans son ouvrage intitulé : *Delle famiglie celebri d'Italia*, Milan, 1819, in-fol., fig. Z

TROC (Michel-Abraham), jurisconsulte et littérateur, né à Varsovie et établi à Leipzig, pendant une partie du dix-huitième siècle, a publié, dans cette dernière ville, un recueil intitulé : *Bibliotheca polono-poëtica*, 2 vol. in-8°., contenant des poésies polonaises, dont la plupart sont des traductions du latin et du français. On a aussi de lui un *Dictionnaire polonais, allemand et français*. Il a eu part à l'*Inventaire des Lois et Constitutions de Pologne*, commencé par Ladovius, et continué par Zaluski ; l'édition, soignée par Troc, a paru à Leipzig en 1733. Voy. *Bibliotheca poëtarum polonorum* de Zaluski, art. *Troc*. G-au.

TROGUE. *Voyez* Pompée.

TROILI (Placide), historien, né, vers l'année 1687, à Montalbano, embrassa la règle de Cîteaux, et prononça ses vœux dans un couvent nommé le *Sagittaire*, en Calabre. Appelé à la tête de cette maison, il dut se transporter à Rome, pour soutenir ses droits contre les prétentions des religieux toscans, qui aspiraient au privilége de les gouverner. Tandis qu'on applaudissait au zèle de l'abbé, on apprit avec surprise qu'il venait de répandre un Mémoire entièrement opposé à ses publications antérieures. Cette déloyauté, d'autant plus inexplicable qu'aucun motif connu ne l'avait provoquée, aurait eu les suites les plus funestes pour le *Sagittaire*, si l'autorité temporelle n'eût refusé d'enregistrer la bulle qui plaçait cette communauté sous une juridiction étrangère. En attendant, Troïli, jugé par ses frères, fut privé du titre d'abbé et expulsé du couvent. En vain demanda-t-il au Saint-Siége la révision de cet arrêt. Ses réclamations ne furent point entendues, et il lui fallut implorer, comme une grace, la permission de se retirer dans une autre province. Il choisit le monastère de Realvalle, où il termina sa vie dans l'étude et la prière. Ayant formé le projet d'écrire l'histoire du royaume de Naples, il s'y prépara par d'immenses lectures, en mettant à contribution les anciens et les modernes, les nationaux et les étrangers, et en fouillant les vastes collections de Grævius, de Gronovius, de Burmann, de Muratori. Ces matériaux, rassemblés sans ordre, furent employés sans discernement. Des détails oiseux, des digressions inutiles, une foule de renseignements n'ayant presque point de rapport avec l'histoire napolitaine, et qui ne s'y trouvent que parce qu'ils étaient dans la tête de l'auteur, composent le fond de cette compilation, dans laquelle l'érudit se montre plus souvent que l'historien. Cet ouvrage fut attaqué par Zavarroni, Palmieri et un anonyme (1). Troïli se défendit contre les deux premiers : il dédaigna ou n'osa point répondre à l'autre. Au sortir de cette querelle, il traça le plan d'une histoire ecclésiastique, qu'il eut le temps de pousser jusqu'au

(1) Soria, qui cite les écrits de Zavarroni et de Palmieri, déclare ignorer celui de l'anonyme. En voici le titre : *Lettera di un amico al Rev. P. D. Placido Troilo, sopra la sua Storia*, Naples, 1751, in-4°.

sixième volume. Il en légua le manuscrit au couvent de Realvalle, où il mourut en avril 1757. Ses ouvrages sont : I. *Istoria generale del reame di Napoli....... ; una colle prime popolazioni, costumi, leggi, polizia, uomini illustri e monarchi.* Naples, 1748-54, 5 tomes en 11 volumes in-4°. Le dernier volume, outre les tables des matières, contient seize tableaux chronologiques des anciens peuples, des rois et des vice-rois du royaume de Naples. II. *Dissertazione in difesa di S. Tommaso di Aquino*, ibid., 1749, in-4°., contre une imputation de Summoute (*V.* ce nom, XLIV, 216). III. *Risposta apologetica à Mgr. Zavarroni, vescovo di Tricarico*, ibid., 1750, in-4°. IV. *Digressione intorno alla briga con Zavarroni e Palmieri*, dans le quatrième volume, quatrième partie de l'histoire. V. *Dissertazione intorno alle due pretese chiese Cattedrali nella città di Napoli*, ibid., 1753, in-4°. (*V.* MAZZOCHI, XXVIII, 32). VI. *Theologia positivo-scholastico-historica*, ibid., 1754, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, dont il est resté huit vol. inédits, est extrêmement rare. VII. *I pregiudizj che sopporta la città di Napoli sopra i beneficj ecclesiastici, che si possedono da' forestieri*, ibid., in-8°. *Voy.*, Soria, *Storici Napoletani*, pag. 600.

A—G—S.

TROILIUS (SAMUEL), archevêque d'Upsal, né, en 1706, dans la Dalécarlie, où son père était pasteur, fit ses études à Upsal, et publia, dans cette ville, une Dissertation : *De maggnetismo morum naturali*, qui lui fit obtenir le degré de maître-ès-arts dans la faculté de philosophie. Né avec un grand talent pour la parole, il résolut de s'appliquer à la prédication, et d'entrer dans la carrière ecclésiastique. Ses succès y furent rapides. Après avoir été pasteur d'une paroisse de Stockholm, il devint successivement grand-aumônier du roi, évêque de Vesteras et archevêque d'Upsal. Cette dernière dignité lui donna occasion de faire briller son éloquence aux diètes, en qualité d'orateur de son ordre. Ses connaissances étendues le firent admettre dans l'académie des sciences de Stockholm. Il mourut en 1764, et fut enterré dans l'église cathédrale de Vesteras, où on lui érigea un monument. Il a laissé des Mandements, des Oraisons funèbres et un grand nombre de Sermons prononcés dans diverses circonstances solennelles. Son Éloge fut lu à l'académie des sciences, par C.-Fréd. Mennander, évêque d'Abo, et a été imprimé à Stockholm, en 1765. Les enfants de l'archevêque Troïlius avaient été anoblis avant sa mort.

C—AU.

TROILIUS (UNO DE), archevêque d'Upsal, fils du précédent, naquit à Stockholm en 1746, fut destiné à l'église, et fit ses études à Upsal, où il soutint, en 1766, une thèse, dont le titre était : *Specimen philosophiæ homericæ*. L'année suivante, en présence du roi et de la reine de Suède, il en soutint une autre sur la question de savoir : *Si les hommes peuvent être heureux sans les arts et les sciences*; et enfin une troisième, en 1770, sous la présidence du savant Ihre, son maître : *De runarum in Suecia antiquitate*. Ayant mérité, par ses succès, de voyager aux frais de l'université, il visita l'Allemagne, la France et l'Angleterre. A Paris, le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, le mit en rapport avec la plupart des écrivains célèbres. Il fit une visite à Jean-Jacques Rousseau, qu'il

trouva copiant de la musique. Le philosophe ne se dérangea pas pour le jeune Suédois; mais au nom de Linné, que prononça Troïlius, il jeta sa plume en s'écriant: « Ah! que je serais heureux si je pouvais voir ce grand homme! » A Londres, le voyageur trouva Solander, son compatriote, qui venait de faire le tour du monde avec Cook, et passa des journées agréables et instructives avec Banks, qui lui proposa de l'accompagner dans le voyage qu'il était sur le point de faire, avec Solander, en Islande. Troïlius accepta cette proposition. Il visita, avec ces célèbres naturalistes, l'île de Staffa, puis l'Islande, d'où ils revinrent à Édimbourg et à Londres. En 1773, il retourna, par la Hollande, en Suède. Il était encore sans fortune et sans place; et quoique Banks lui eût offert sa maison, Troïlius avait cru devoir proposer ses services à sa patrie. Le roi le nomma d'abord aumônier de régiment, et le chargea de traduire de l'anglais les Mémoires de Whitelock, ambassadeur de Cromwel auprès de la reine Christine de Suède. Cette traduction fut imprimée, en 1774, aux frais du gouvernement. L'année suivante, le roi le nomma son prédicateur ordinaire. Son voyage en Islande avait fait du bruit; et comme Banks ne publia jamais rien, on pressa Troïlius de mettre au jour ses observations sur cette île remarquable. En conséquence, il fit paraître, en 1777, ses *Lettres sur un voyage en Islande*, Upsal, in-8°. Elles furent traduites en plusieurs langues. Une traduction française par Lindblom, secrétaire du roi, fut imprimée à Paris, en 1781, in-8°., avec cartes et figures. Cette relation, pour laquelle Troïlius a pu profiter des observations de Banks, de Solander et de l'astronome Lind, qui tous l'avaient accompagné, a beaucoup d'intérêt, et renferme une foule de renseignements exacts et curieux. La traduction française fut revue par l'auteur, et on l'a enrichie des notes des traducteurs anglais et allemand. Nommé évêque de Linkœping, puis président du consistoire de Stockholm, Troïlius eut occasion de se distinguer à la diète du royaume; et il fut promu, en 1786, à l'archevêché d'Upsal, la première dignité ecclésiastique en Suède. Dans ce poste éminent, il travailla sans relâche au bien de l'Église suédoise et à l'amélioration du clergé. La réforme de la liturgie fut en partie son ouvrage. Aux diètes de 1789, 1792 et 1800, il fut l'orateur du clergé. En sa qualité de vice-chancelier de l'université d'Upsal, il eut beaucoup de part aux progrès des études. Peu de temps avant sa mort, il envoya quelqu'un en Suisse, pour bien connaître la méthode d'enseignement de Pestalozzi. Troïlius publia un Recueil de *Mémoires relatifs à l'histoire de l'Église et de la réforme en Suède*, Upsal, 1790-95, 5 vol. in-8°. Il était membre des académies et des ordres royaux de Suède. Ce prélat mourut le 27 juillet 1803. Son Éloge, par Adlerberth, est inséré dans le tome IX des *Mémoires de l'académie des belles-lettres, de Stockholm*. D—G.

TROLLE (GUSTAVE), archevêque d'Upsal, né, en Suède, vers la fin du quinzième siècle, était d'une des familles les plus puissantes du royaume; et son père, Éric Trolle, avait prétendu à la dignité d'administrateur, après la mort de Swantz-Sture; mais Suénon Sture le jeune, fils de Swantz, l'avait emporté, et régnait avec gloire. Gustave Trolle était alors à Rome. Sture, connaissant son ambition, et desirant le ga-

gner par un procédé généreux, le fit nommer archevêque d'Upsal. Trolle accepta la dignité, mais s'en servit pour perdre l'administrateur. Arrivé en Suède, il entra en négociation avec Christian II, roi de Danemark, et se refusa à toutes les mesures de conciliation que Sture lui proposa. Les états le déposèrent, et son château fut rasé; alors il appela le roi de Danemark, et lança, de concert avec le pontife de Rome, l'interdit de l'Église contre l'administrateur et ses partisans. Sture ayant été blessé mortellement dans un combat contre Christian, Trolle reprit les fonctions d'archevêque à Upsal, et plaça, en 1510, la couronne de Suède sur la tête du monarque danois, qui signala son avénement par le massacre de Stockholm. Gustave Wasa entreprit de venger les Suédois; l'archevêque voulut l'arrêter, mais il fut battu et réduit à quitter le royaume. Il s'attacha à la fortune de Christian. Ce prince, détrôné en Suède, en Danemark et en Norwége, se retira en Flandre, où Trolle le suivit. Il l'accompagna ensuite dans l'expédition qu'il fit en Norwége, et qui le rendit prisonnier de Frédéric, son successeur en Danemark. Trolle fut réduit quelque temps à l'inaction; mais il reparut sur le théâtre de l'intrigue et des combats, lorsqu'après la mort de Frédéric, il s'éleva, en Danemark, un parti pour Christian. Il se flattait que le monarque détrôné rentrerait dans ses états, et que Gustave Wasa succomberait dans la lutte qui allait s'engager; mais il périt dans un combat sanglant, près de la ville de Malmoë, en 1535 (*V.* Gustave Wasa, Suénon Sture le jeune et Christian II). C—au.

TROLLE (George-Herman de), contre-amiral de Suède, né en 1680, servit dans sa jeunesse en Angleterre et en Hollande, et acquit une grande expérience. Étant devenu capitaine de haut bord, il combattit, pendant la guerre de Charles XII, contre les Danois et les Russes : tombé comme prisonnier entre les mains de ceux-ci, il fut présenté à Pierre-le-Grand, qui voulut le retenir à son service; mais il refusa, et après avoir essuyé une longue et pénible captivité, il retourna en Suède. La compagnie des Indes de Gothenbourg ayant été fondée en 1732, Trolle prit le commandement du premier navire que cette compagnie expédia pour la Chine, et fut le premier Suédois qui fit ce voyage; il ramena son vaisseau avec une riche cargaison, malgré les oppositions des Hollandais, qui le retinrent quelque temps à Batavia. Après avoir commandé plusieurs expéditions dans la Baltique pendant la guerre de 1742, il fut nommé contre-amiral, et reçut des lettres de noblesse. Il mourut en 1765, laissant un fils, mort depuis peu, et qui fut amiral de Suède, sous le règne de Gustave III, qui l'employa pour rétablir la flotte suédoise, de concert avec Chapmard. C—au.

TROLLE (Herluf), amiral danois, né le 16 janvier 1516, était fils d'un amiral, et fut destiné à la marine. Il faisait ses études à Copenhague, lorsque cette ville, dont le comte d'Oldenbourg s'était emparé, fut assiégée par le roi Christian III. Il devait être emmené, comme un des otages, à Meklenbourg; mais, sur les représentations de son oncle l'archevêque, on le laissa à Copenhague, pour continuer ses études. Les troubles du royaume étant apaisés, il vint à la cour de Christian III, qui lui donna constamment des marques d'une haute confiance. Il se trouvait,

en 1558, à la suite de ce prince, lorsqu'il se rendit à Kallundborg, pour y visiter Christian II, qui y était prisonnier. En 1559, au couronnement de Frédéric II, il fut créé chevalier. En 1561, il fut chargé d'établir des mines dans plusieurs domaines du roi : on découvrit des veines d'argent; mais le produit n'ayant pu couvrir la dépense, l'entreprise tomba. Nommé amiral, en 1564, il quitta le port de Copenhague, à la tête de vingt-cinq vaisseaux de guerre; et fit sa jonction avec la flotte de Lubeck. Ayant découvert la flotte suédoise sous les ordres de l'amiral Baggé, il n'hésita pas à l'attaquer, et se dirigea contre le vaisseau amiral, qu'il prit à l'abordage; c'était le plus grand que l'on eût vu dans les mers du Nord : il sauta en l'air par l'imprudence d'un matelot, et l'on n'eut que le temps de sauver une partie des prisonniers, parmi lesquels se trouvait l'amiral. Éric XIV, roi de Suède, mit en mer une autre flotte sous les ordres de l'amiral Horn, et l'on en vint une seconde fois aux mains, près de l'île d'Ælaud, où le roi de Suède s'était rendu lui-même. Le combat dura deux jours, et les Suédois perdirent de nouveau le vaisseau de l'amiral qui, avec deux autres vaisseaux, se brisa contre les rochers. Les flottes ayant été séparées par le vent, les Suédois s'emparèrent de trois vaisseaux danois, qui s'étaient égarés. Avant l'entrée de l'hiver, Trollé regagna le port de Copenhague, d'où il sortit le 1er. juin 1565, pour aller à la recherche des Suédois : les ayant rencontrés, il dirigea de nouveau ses efforts sur le vaisseau de l'amiral, qu'il chercha en vain à prendre à l'abordage. Il avait entouré deux autres vaisseaux ennemis, et il leur criait de se rendre, lorsqu'il reçut deux blessures au bras gauche et aux reins. La douleur et le sang qu'il perdait ne l'empêchèrent pas de continuer à donner ses ordres, et il ne voulut être pansé qu'après ses officiers et ses soldats. Ce retard rendit sa situation plus dangereuse. On gagna les côtes du Danemark, et il mourut le 25 juin 1565. Avant de commencer sa dernière campagne, un de ses amis l'engageait à ne pas tant s'exposer : « Pourquoi sommes-nous donc nobles, répondit-il ? Pourquoi portons-nous des décorations ? pourquoi avons-nous des biens, des châteaux ? » Trollé s'était uni à une dame de son rang; comme il n'eurent point d'enfants, ils employèrent une grande partie de leurs biens, qui étaient considérables, à fonder des écoles, des hôpitaux, et d'autres établissements de bienfaisance G—y.

TROMBELLI (Jean-Chrysostome), philologue, né, en 1697, près de Nonantola, resta orphelin en bas âge, et fut élevé sous la direction de son oncle, notaire à Bologne. Il fit ses humanités chez les Jésuites, auxquels il préféra les chanoines réguliers de Saint-Sauveur, dont il embrassa l'institut, en 1713. En sortant de ses études, il fut nommé lecteur de philosophie à Candiano près de Padoue. Il n'y resta que trois ans. Au bout de ce terme, on le rappela à Bologne, pour lui faire occuper une chaire de théologie. La sévérité de ces fonctions ne l'empêcha pas de revenir de temps en temps vers la poésie, par laquelle il avait débuté; mais il y renonça entièrement lorsqu'élu abbé, en 1737, il n'aspira qu'à une réputation plus solide. Élevé successivement aux charges les plus éminentes de l'ordre, il

en devint le chef en 1760. En parlant de son administration, on ne doit point oublier le zèle qu'il mit à l'augmentation de la bibliothèque du couvent, pour laquelle il fit des acquisitions importantes en livres, manuscrits, médailles anciennes et du moyen âge. Après avoir publié une *Collection* d'Opuscules inédits des Pères de l'Église, il composa un grand ouvrage sur le culte des saints. Ce dernier travail lui mérita l'approbation de Benoît XIV, qui chargea le cardinal Querini d'en témoigner sa satisfaction à l'auteur; mais vers le même temps, parut à Leipzig une suite de Dissertations (1), dans lesquelles cet ouvrage était violemment attaqué. Malgré la vivacité de son caractère, Trombelli hésitait à répondre. Il n'aimait pas les disputes littéraires; et sans les instigations de ses amis et les ordres du pape, il n'aurait pas songé à se défendre. Loin d'imiter son adversaire, qui l'avait accablé de sarcasmes, il écrivit son apologie avec autant de modération que de doctrine. Kiesling en fut lui-même frappé, et il lui adressa une lettre pour lui demander son amitié et son portrait. En sortant de cette querelle, Trombelli recueillit des matériaux pour rédiger les Mémoires de son abbaye, dont il place la fondation avant l'année 1136. Il prononça aussi plusieurs Discours à l'institut de Bologne, dont il avait été reçu membre. Le plus remarquable est celui dans lequel il expose les prétentions de différents peuples à l'invention de la boussole. Accablé d'années, sans être encore épuisé par le travail, il conçut le plan d'un ouvrage immense sur les sacrements, et qu'il poussa jusqu'au treizième volume, sans pouvoir le terminer. Il mourut le 24 janvier 1784. Ses principaux ouvrages sont : I. *Favole*, Bologne, 1730, in-4°. II. *Le Favole di Fedro, tradotte in versi volgari*, Venise, 1735, in-8°, avec le texte et les tables de l'édition *ad usum Delphini*, par Danet. Il en existe plusieurs réimpressions. III. *Le Favole di Avieno e di Gabria*, ibid., 1735, in-8°. Les premières sont traduites en vers italiens, et les secondes en vers latins et italiens. C'est la seule traduction italienne de ces deux fabulistes. Celle qui avait été exécutée par Ange-Marie Ricci est restée inédite. Le livre est dédié à la célèbre Laure Bassi, avec laquelle Trombelli fut très-lié. IV. *Le cento Favole di Faerno, e una di Battista Mantovano*, trad. en vers italiens, ibid., 1736, in-8°. Argelati (*Biblioteca de' volgarizzatori*), qui ne cite aucune traduction italienne de Faerne, n'a pas su indiquer le recueil dans lequel avait été imprimée la fable du Mantouan (*Voy.* ce nom, XXVI, 531). A la suite de ces traductions, il y a quelques vers latins de l'auteur. V. *De cultu sanctorum dissertationes decem, quibus accessit appendix de cruce*, Bologne, 1751 et suiv., 6 v. in-4°. VI. *Priorum quatuor de cultu sanctorum dissertationum vindiciæ*, ibid., 1751, in-4°. C'est la réponse aux critiques de Kiesling; elle parut sous le nom de *Philalethes Aphobos*. Voy. Zaccaria, *Storia letteraria d'Italia*, III, 57. VII. *Veterum Patrum latinorum opuscula, nunquàm antehac edita*, ib., 1751-55, 2 part. en un vol. in-4°. Voy. le même ouvrage, III, 16. VIII. *Memorie istoriche concernenti le due canoniche di santa Maria di Reno e di*

(1) *Joan. Rudolphi Kieslingii exercitationes anti-trombellianæ*, Leipzig, 1751, in-8°.

San Salvatore, ibid., 1752, in-4°., fig. L'époque de la fondation de ces abbayes paraît avoir été beaucoup trop reculée. Au moins le P. Trombelli est en contradiction avec Pennotti, auteur estimé d'une Histoire des chanoines réguliers, publiée en latin, à Rome, en 1624. La congrégation de Saint-Sauveur avait eu deux autres historiens, Mazzagrugno et J.-B. Segni. IX. *Arte di conoscere l'eta de' codici latini ed italiani*, ibid., 1756 et 1778, in-4°., fig. L'auteur désavoua la réimpression qui parut sous le titre de *Diplomatica*, Naples, 1780, in-8°. X. *Mariæ sanctiss. vita ac gesta, cultusque illi adhibitus*, Bologne, 1761, 6 vol. in-8° XI. *Vita e culto di S. Gioseppe*, ibid., 1767, in-8°. XII. *Vita e culto de' SS. Gioacchino ed Anna*, ibid., 1768, in-8°. XIII. *Tractatus de sacramentis per polemicas et liturgicas dissertiones distributi*, ibid., 1772 et suiv., 13 vol. in-4°. L'auteur n'a parlé que du baptême, de la confirmation, de l'extrême-onction et du mariage. C'était la partie la plus difficile de l'ouvrage. Pour les autres sacrements, il aurait trouvé de grands secours dans les traités de Morin, d'Hallier et d'Arnauld (*V.* ces noms, II, 501; XIX, 347; XXX, 166). XIV. *De acûs nauticæ inventore*, dans les Actes de l'institut de Bologne, tome II, part. 3, pag. 333; traduit en Allemand par Kiesling (*Voy.* Collina Abbondio, IX, 268). Trombelli a aussi traduit le Traité de Bossuet sur le passage d'Isaïe : *Ecce concipiet*, etc., et sur le Psaume XXI, en relevant plusieurs erreurs de Simon et de Grotius. L'abbé Mingarelli et Guide Zanetti firent frapper une médaille à l'effigie de Trombelli, avec cette inscription : *Fertilis et varius : nam benè cultus ager.* Voyez Garofalo Vincent, *De vitâ J.-Chrysost. Trombelli commentarius*, Bologne, 1788, in-8°.; et Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, VIII, 122.

A—g—s.

TROMMIUS (Abraham Vander Trom, en latin), savant théologien, naquit à Groningue. Jean Trom, son père, y remplissait une charge municipale, et était un des anciens de l'Église. Il fit ses études dans sa ville natale, avec beaucoup de succès; et, suivant l'usage répandu généralement en Hollande, acheva son éducation par les voyages. Après avoir visité l'Allemagne, il s'arrêta quelque temps à Bâle, pour se perfectionner dans la connaissance de l'hébreu, sous la direction de Jean Buxtorf. Il parcourut ensuite la France et l'Angleterre, et à son retour en Hollande, fut nommé pasteur du village de Haren. Il ne quitta ce modeste emploi qu'en 1671, où il vint exercer à Groningue les fonctions du saint ministère, qu'il y remplit pendant quarante-huit ans, avec un zèle que l'âge ne put affaiblir. Peu de temps avant sa mort, l'université de Groningue ayant été rétablie, les professeurs de la faculté de théologie s'empressèrent de lui conférer le titre de docteur, comme une marque de l'estime qu'ils faisaient de ses talents. Trommius mourut, en 1719, à quatre-vingt-six ans. C'était un homme de mœurs douces, et fort laborieux. Il avait été marié quatre fois; mais il survécut à tous ses enfants. On doit à Trommius la continuation de la *Concordance flamande* de la Bible, par Jean Martinius de Dantzick, des *Remarques critiques* sur la *version* des *Psaumes* en vers flamands, par Pierre Dathenus; et un *Catéchisme abrégé*, dans la même langue; mais

l'ouvrage auquel il doit toute sa réputation est le suivant : *Concordantiæ græcæ versionis, vulgò dictæ LXX Interpretum, cujus voces secundum ordinem elementorum sermonis græci digestæ recensentur*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol.; il y a des exemplaires grand papier. On trouve, à la fin du second volume, un *lexique grec et hébreu* du P. de Montfaucon, tiré de son édition des Hexaples d'Origène; la *Concordance* des éditions de Rome et de Francfort, de la version des LXX, par Lamb. Bos, et enfin un *lexique hébreu et chaldaïque*. Trommius avait entrepris ce travail, qui lui coûta seize ans de soins et d'application, dans le but de remédier aux défauts de la *Concordance* de Conrad Kircher (*V.* ce nom, XXII, 439), dont le principal est que les mots grecs y sont rangés suivant l'ordre de l'alphabet hébreu. Il dit, dans sa Préface, qu'il s'est servi de l'édition de Wechel, Francfort, 1597, que son prédécesseur avait employée (1). On aurait desiré qu'il donnât la préférence à celle du Vatican, beaucoup plus estimée des savants. Malgré l'incontestable supériorité du travail de Trommius sur celui de Kircher, Jean Gaguier, professeur d'Oxford, se déclara pour l'ancienne concordance (*V.* GAGNIER, XVI, 263); Trommius lui répondit avec beaucoup de douceur et de politesse par : *Epistola apologetica.... quâ se modestè tuetur contra animadversiones*, etc., Amsterdam, 1718, in-4°. de 12 p. Leclerc a rendu compte de cette polémique dans le tome X de la *Biblioth. ancienne et moderne*, où il apprécie d'une manière équitable les travaux de Kircher et de Trommius. On trouve une Notice sur ce savant dans les *Mémoires* de Paquot, *pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, I., 505, édition in-fol. W—s.

TROMP (MARTIN, fils d'Harpert ou d'Herbert), célèbre marin hollandais, né à la Brille en 1597, fit son apprentissage de mer auprès de son père, qui, au combat de Gibraltar, sous l'amiral Heemskerk, commandait une frégate, et qui, quelque temps après, fut tué à son bord dans une action contre un forban anglais, à la côte de Guinée. « Camarades, » ne vengerez-vous pas la mort de » mon père? » tel est le cri que ne cessait de pousser Martin, alors âgé de onze ans. Le bâtiment lui-même ayant été pris, il tomba au pouvoir du vainqueur, qui pendant deux ans et demi l'employa comme mousse. Rendu à sa patrie, il était lieutenant à bord d'un vaisseau de ligne, en 1622, et reçut, deux ans après, du prince Maurice, le commandement d'une frégate. En 1629, l'illustre amiral Pit-Hein (*V.* HEIN) ayant passé à bord du bâtiment de Tromp, réputé le meilleur voilier, il y fut tué à côté de lui. Des dégoûts, occasionnés par des passe-droits, lui firent, pendant quelque temps, abandonner une carrière où il s'était déjà fait connaître avec tant d'avantage; mais, en 1637, on lui rendit de nouveau justice : le stathouder Frédéric-Henri le créa lieutenant-amiral, et lui confia le commandement d'une escadre de onze vaisseaux, avec laquelle il battit les Espagnols, très-supérieurs en nombre, leur prit deux bâtiments et dispersa le reste. Cette victoire lui valut une chaîne d'or de la part des états, et l'ordre de Saint-Michel, de

(1) Cela n'est pas absolument exact. Kircher s'était servi, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Avertissement*, de l'édition de Bâle, 1558, in-8°., faite sur celle des Aldes, dont l'édition de Wechel est également une copie.

la part du roi de France. Tromp continua, dans le cours de cette même campagne, à signaler sa valeur contre les Espagnols, malgré la partialité que l'Angleterre manifestait en leur faveur. Ayant reçu de Hollande des renforts considérables, et sa flotte ayant été successivement portée à soixante-dix bâtiments, il attaqua, le 21 octobre, les Espagnols, devant les Dunes, et, quelques efforts que ceux-ci fissent pour éviter un engagement, il parvint à brûler le vaisseau de l'amiral d'Oquendo, qui sauta en l'air avec quinze cents hommes d'équipage, força un grand nombre de bâtiments à se jeter à la côte, et s'empara de treize galions richement chargés. Peu de temps après cette victoire, la famille de Tromp s'accrut d'une fille, qui reçut au baptême les noms de *Anna-Maria-Victoria-Martensis-Harpensis-Trompensis-Dunensis*. Cet amiral rendit encore d'importants services à sa patrie, surtout dans les campagnes de 1640 et 1641; mais après l'avénement de Cromwel au protectorat d'Angleterre, l'Anglais devint un adversaire plus digne de la vaillance de Tromp. Ce fut lui qui commença les hostilités avec l'amiral Robert Blake, le 20 mai 1652. Tromp avait sous son commandement quarante-deux vaisseaux, et Blake cinquante: l'engagement dura quatre heures, et la nuit mit fin au combat, où Tromp perdit deux vaisseaux. Il éprouva ensuite un plus grand chagrin, ce fut de voir Ruiter et de Wit prendre le commandement des flottes hollandaises et combattre les Anglais. Rappelé au commandement, il eut une nouvelle affaire avec Blake, sur les côtes d'Angleterre, le 3 décembre 1652, prit deux vaisseaux, et un troisième le lendemain. L'avantage resta complétement aux Hollandais, Blake s'étant retiré vers la Tamise; mais ce combat ne fit que préluder à un autre bien plus acharné. Pendant trois jours consécutifs, c'est-à-dire du 28 février au 2 mars 1653, Blake et Tromp se mesurèrent de nouveau à la hauteur de Portland et de Bevesier: de part et d'autre on avait environ soixante-dix vaisseaux; mais ceux des Anglais étaient de plus fort calibre. Ruiter et l'élite des marins Bataves secondaient Tromp; il eut fort à se plaindre des autres chefs. La flotte marchande, qu'il escortait, ne laissa pas que d'entraver aussi ses opérations. L'ennemi se retira le troisième jour vers les côtes d'Angleterre. Tromp fit entrer la presque totalité de son convoi. La perte des Hollandais fut de neuf vaisseaux, celle des Anglais de six; mais, leurs équipages étant plus forts, ils perdirent plus de monde. Les Hollandais se hâtèrent de réparer leurs pertes, et le commandement fut encore remis entre les mains de Tromp, qui ne s'en chargea qu'avec répugnance. Il témoigna des inquiétudes sous le rapport de la quantité et de la qualité des bâtiments, et sous celui de l'équipement et des équipages. Toutefois il se dévoua. Un premier combat eut lieu à la hauteur de Nieuport, le 12 juin 1653. Richard Deane commandait la flotte anglaise, forte d'environ cent voiles. Les Hollandais étaient à-peu-près égaux par le nombre, mais non par la force des vaisseaux. Deane fut tué au commencement du combat. L'action dura de onze heures du matin à neuf heures du soir: elle recommença encore le lendemain à la hauteur de Dunkerque. On se fit beaucoup de mal; sans que l'af-

faire fût décisive. Il y eut une seconde bataille sur les côtes de la Hollande, à la hauteur de Catwick, le 8 août. Ce jour demeura sans résultat; enfin on recommença le lendemain. Le vice-amiral de Wit avait eu le temps de rejoindre la flotte hollandaise avec son escadre de vingt-sept vaisseaux. Tromp comptait sous son commandement cent-six voiles. L'amiral anglais Monk s'éloigna; Tromp le poursuivit toute la nuit. Le surlendemain il y eut un nouvel engagement. Les Hollandais traversèrent la flotte anglaise; mais Tromp fut tué à son bord, ce qui n'empêcha pas la continuation du combat. Ruiter et Jean Evertszoon firent des prodiges de valeur. La flotte anglaise fut traversée jusqu'à quatre fois; plusieurs de ses bâtiments coulèrent, un sauta en l'air : sa perte fut de huit vaisseaux; celle des Hollandais de dix. De part et d'autre on chanta victoire; toutefois les Anglais avouèrent qu'elle leur avait coûté cher. Une perte irréparable fut celle de Tromp. Son corps reçut de pompeux honneurs à Delft, et un monument y fut élevé à sa mémoire. On peut voir les médailles frappées en son honneur, dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon. M—on.

TROMP (Corneille), fils du précédent, né à Rotterdam le 9 sept. 1629, s'illustra dans la même carrière. Son éducation ayant été toute dirigée vers ce but, on le vit, dès l'âge de vingt-un ans (1650), capitaine de haut-bord dans l'escadre du commandeur Dewildt, qui fut chargé de réprimer l'empereur de Maroc, et le réduisit à conclure un traité dans les intérêts de la Hollande. En 1652, il se trouva à la bataille que Van Galen livra aux Anglais devant Porto-Longone, et il y prit à l'abordage leur vaisseau le *Samson* : il passa sur ce bâtiment, le sien ayant été extrêmement maltraité dans le combat, et il eut, peu de temps après, le chagrin de se le voir enlever par surprise, et au mépris du droit des gens, dans la rade de Livourne. Le 13 mars de l'année suivante, il se mesura de nouveau avec les Anglais devant Livourne. Van Galen avait sous son commandement seize bâtiments et un brûlot. Les Anglais étaient au nombre de quatorze vaisseaux de plus fort calibre, et de deux brûlots. Tromp s'acharna particulièrement contre le *Samson*, qui sauta au moment d'être pris à l'abordage. La victoire resta aux Hollandais; mais ils la payèrent cher par la mort de leur amiral Van Galen. Tromp fut promu au grade de contre-amiral. Les affaires du nord de l'Europe ayant donné lieu, en 1656, à un grand déploiement de forces de la part de la Hollande, Obdam, Ruiter et Tromp y figurèrent avec distinction; mais la voie des négociations aplanit les difficultés. Après cette courte campagne, Tromp vécut dans la retraite, et il ne reparut sur le théâtre des événements, qu'en 1662. Envoyé, à cette époque, dans la Méditerranée pour escorter un convoi marchand, il châtia rudement les pirates algériens. Mais de plus graves intérêts ne tardèrent pas à réclamer son activité. Charles II oubliait les obligations qu'il avait eues aux Etats-Généraux pour remonter sur le trône d'Angleterre, et l'on avait de l'inquiétude pour un riche retour attendu de l'Inde. Tromp fut chargé d'en couvrir la rentrée. Ayant sous lui une escadre de vingt-deux vaisseaux, il reconnut là flotte marchande auprès de Faithil, et, sans aucune rencontre hostile, il la

conduisit à sa destination. La guerre avec l'Angleterre éclata en 1665. Il y eut, le 13 juillet, une action entre les flottes des deux puissances, chacune forte d'une centaine de vaisseaux de ligne. Le duc d'York commandait celle de l'Angleterre. Wassenaer d'Obdam, avec le grade d'amiral-lieutenant, commandait celle des États. L'action fut désastreuse pour la Hollande. Tromp se signala par sa bravoure. Son vaisseau l'*Amour*, de quatre-vingt deux canons, fut extrêmement maltraité. On se préparait à de nouveaux efforts; mais on n'était pas d'accord sur le choix du chef. On rendait justice au courage et à l'expérience de Tromp; mais il était repoussé à cause de son dévouement à la maison d'Orange. Il fut cependant nommé, avec adjonction de trois plénipotentiaires des États-Généraux, De Wit, Huygens et Boreel, qui furent chargés de modérer ses pouvoirs. Déjà il était au Texel, à bord de son vaisseau, quand la rentrée de Ruiter, qui arrivait de la côte de Guinée, vint tout déranger. Cet amiral reçut aussitôt le commandement de la flotte. Tromp refusa de servir sous ses ordres; mais il consentit à rester sur la flotte en attendant son rappel. L'escadre hollandaise essuya, cette année, deux désastres imprévus: ce fut une violente tempête, et une maladie épidémique qui se déclara parmi les équipages. Au commencement de l'année suivante, Tromp obtint d'être transféré de l'amirauté de la Meuse à celle d'Amsterdam, et il reçut le commandement du vaisseau *Hollandia*, de quatre-vingt deux canons. Le 1er juin, la flotte hollandaise, forte de quatre-vingt cinq vaisseaux, et commandée par Ruiter, mit en mer, et se dirigea sur les côtes d'Angleterre. Le 11, elle eut en vue la flotte anglaise, d'environ quatre-vingts bâtiments, commandée par Albemarle. L'engagement commença vers une heure après-midi, et dura, avec beaucoup d'acharnement, des chances inégales et de courtes interruptions, pendant quatre jours. La perte fut considérable de part et d'autre. Tromp, dans un moment très-critique, fut dégagé par Ruiter, et lui dut son salut. L'issue du combat fut des plus glorieuses pour les armes hollandaises, ce qui n'empêcha pas les Anglais de chanter victoire, et de faire de grandes réjouissances, que leur propre historien, l'évêque Burnet, appelle *une moquerie de Dieu et un mensonge à la nation*. (History of his own time, tome 1, pag. 229). On se battit de nouveau le 4 et le 5 août; mais Tromp encourut, dans cette affaire, de graves reproches. Loin de seconder Ruiter, comme il l'aurait dû, il semble avoir joui du danger où il le voyait, et cet amiral ne dut son salut qu'à la plus savante et la plus courageuse retraite. L'avantage que remporta Tromp sur le vice-amiral Smith fut loin de couvrir une faute aussi grave. Le champ de bataille resta aux Anglais, quoiqu'ils eussent perdu quatre vaisseaux, ce qui était le double de la perte des Hollandais. Ruiter se plaignit amèrement de Tromp, qui récrimina sans succès. Les États de Hollande, sur la représentation du grand pensionnaire de Witt, retirèrent à Tromp sa commission de lieutenant-amiral; et il lui fut enjoint de rester provisoirement à la Haye, et défendu de communiquer avec la flotte. C'est alors que le comte d'Estrades, ambassadeur de France, lui fit des propositions

pour passer au service de cette puissance ; mais elles ne le tentèrent point. Cependant on ne lui tint pas longtemps rigueur pour l'obligation de résider à la Haye, et il lui fut permis de se retirer dans une maison de plaisance qu'il s'était construite à Gravesand. Cette maison offrait, dans la bizarrerie de son architecture, l'aspect d'un vaisseau de guerre, et elle porte encore aujourd'hui, le nom de *Trompenburg*. Tromp était à la Haye en 1672, à l'époque du massacre des frères de Wit, et il est accusé d'avoir assisté et même applaudi à cet horrible boucherie. La canaille criait : « Vive Tromp ! à bas les De Wit ! » Au bout de sept ans de repos il fut rétabli dans ses fonctions (1673) par Guillaume III, la république étant en guerre à-la-fois avec l'Angleterre et la France. Une réconciliation eut lieu, sous d'imposants auspices, entre Ruiter et Tromp : toutes les personnalités furent sacrifiées au besoin de la patrie. Ruiter eut le commandement de la flotte, forte de cinquante-deux vaisseaux de ligne et de cinquante autres bâtiments, dont vingt-cinq brûlots. La flotte des alliés était de cent cinquante voiles, dont quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne. On se trouva en présence de l'ennemi, le 7 juin. Le combat s'engagea vers une heure après-midi. Tromp commandait l'avant-garde ; il changea de bord jusqu'à trois fois. Dans un moment de détresse, Ruiter vint à son secours et le dégagea. La nuit mit fin au combat. Dix vaisseaux ennemis avaient été brûlés ou coulés à fond. Les Hollandais n'avaient perdu que quelques brûlots, point de navire de haut-bord ; ils couchèrent sur le champ de bataille. Le but des alliés, qui était de faire une descente, fut manqué. On se battit encore le 14 du même mois. L'affaire fut moins grave ; mais elle ne finit encore qu'avec le jour. Les alliés se retirèrent le lendemain. Dans les premiers jours de juillet, Ruiter alla vainement défier les alliés, à la hauteur de Harwich ; mais le 21 août, une nouvelle bataille s'engagea sur les côtes de la Hollande, près du Helder. Tromp eut encore des obligations d'assistance à Ruiter. Celui-ci se battit avec un acharnement extrême contre le prince Robert. Les Anglais perdirent quelques bâtiments ; les Hollandais n'en perdirent aucun. De part et d'autre, on était fort endommagé ; et l'ennemi se retira, le lendemain, vers les côtes d'Angleterre. Les alliés avaient menacé la Hollande d'une descente. Les États projetèrent d'en faire une sur les côtes de France ; et Tromp fut chargé de l'expédition. Il sortit du Texel, le 17 mai 1674. Les troupes étaient commandées par le comte de Horn, qui, le 23 juin, fit un débarquement à Belle-Isle ; mais la forteresse ayant été jugée inattaquable, on se rembarqua. Un nouveau débarquement eut lieu à Noirmoutiers, le 3 juillet. On y leva des contributions, etc. De là Tromp alla chercher, à Cadix, un convoi marchand, avec lequel il rentra au Texel. Le roi d'Angleterre ayant témoigné, l'année suivante, un extrême desir de voir Tromp, il se rendit à Londres, où sa présence fut une espèce de triomphe. Le roi le nomma baron, et le combla des distinctions les plus flatteuses. En 1676, les États ayant résolu de prêter secours au Danemark contre la Suède, Tromp fut envoyé à Copenhague avec une flotte. Le roi le décora de l'ordre de l'Éléphant. Peu de jours après son arrivée, la flotte danoise dut au renfort qu'il

avait amené une victoire signalée. Il rendit encore d'autres services aux Danois; et retourna auprès du prince d'Orange, qui était dans son camp à Saint-Omer. Il fut revêtu du titre de lieutenant-amiral-général des Provinces-Unies, dignité devenue vacante par la mort de Ruiter. En 1691, Guillaume III lui confia le commandement de la flotte destinée à agir contre la France; mais il mourut à Amsterdam, le 29 mai. Son corps fut transporté à Delft, et solennellement déposé dans le mausolée paternel, le 6 juin. Ses héritiers (il ne laissa point d'enfants) honorèrent sa mémoire d'une médaille, que l'on peut voir dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon, tome IV, pag. 43. Ce même ouvrage en offre une autre, tome II, pag. 530. Sa vie a été publiée à la Haye, 1694 in-12. M—ON.

TRON (NICOLAS), doge de Venise, succéda, en 1471, à Christophe Moro. C'était un homme riche, libéral et magnanime; mais la brièveté de son règne, et les limites étroites de l'autorité ducale, ne lui permirent de se distinguer par aucune action remarquable. Il mourut le 28 juillet 1473. Nicolas Marcello lui succéda. S. S—I.

TRONCHAY (GEORGE DU), fils d'un conseiller au présidial du Mans, fort distingué dans les lettres, naquit à Moranne près d'Angers, en 1540, et devint lui-même très-savant dans la connaissance des médailles, et dans celle du grec et du latin. Il faisait d'assez jolis vers pour le temps, et l'on trouve plusieurs de ses pièces dans le *Ménagiana*; beaucoup d'autres sont restées manuscrites. Ménage dit que l'on faisait grand cas de sa *Remontrance des plaintes du tiers-état du Maine*, de sa *Grammaire française*, de son *livre des étymologies*, de celui des *proverbes*, etc. Il mourut au Mans en 1582. — Son frère Louis du TRONCHAY, qui avait écrit une Histoire des troubles religieux, restée manuscrite, fut tué par des soldats, en 1569, comme partisan de la religion réformée. — TRONCHAY (Louise-Agnès de Bellère du), naquit au château du Tronchay près d'Angers en 1639, et fut douée de tous les avantages extérieurs. Ses parents lui ayant donné une brillante éducation, la destinaient à un riche établissement; mais elle montra, dès l'enfance, un penchant décidé pour la vie religieuse, et demanda avec instance qu'il lui fût permis de prendre le voile dans un couvent. Sa mère, s'opposant à ce projet, l'envoya chez une de ses parentes fort attachée aux plaisirs du monde, espérant qu'elle contracterait le même goût, ce qui arriva en effet. Mais Mlle. du Tronchay rougit bientôt de ce changement et revint à ses premiers projets. Elle se rendit alors à Charonne, où elle se fit recevoir dans le couvent de l'Union chrétienne. A peine y était-elle entrée, que le souvenir de ses fautes troubla son esprit au point que l'on fut obligé de la renvoyer, et qu'après avoir erré dans différents hospices elle fut enfermée à la Salpêtrière comme folle. Revenue à elle, Mlle. du Tronchay consacra tout son temps aux pauvres, et se vit forcée bien souvent elle-même de recourir à la charité publique. Elle mourut à Paris en 1694. Sa Vie a été écrite sous ce titre : *Le Triomphe de la pauvreté et des humiliations*, ou *la Vie de Mlle. du Tronchay*, appelée communément *Sœur Louise*, Paris, 1733, in-12. Cet ouvrage est rempli de visions,

d'extases, et de tout le merveilleux, que l'on trouve dans les écrits du même genre. M—d j.

TRONCHET (François-Denis) naquit à Paris en 1726. Son père, procureur au parlement, le destina de bonne heure à la profession d'avocat, où il apporta une volonté forte, un esprit vigoureux et une raison supérieure. Formé à l'école des jurisconsultes les plus distingués, il se produisit au barreau, mais n'y fit qu'une courte apparition : sa voix, dépourvue de timbre et voilée, semblait l'éloigner des luttes de la plaidoirie, et la solidité, la rectitude de son jugement, sa vaste érudition, sa passion pour l'étude, l'appelaient aux triomphes du cabinet. Doué d'une pénétration qui portait la lumière dans les questions les plus compliquées, il rejetait l'erreur à laquelle il s'était laissé surprendre avec le même empressement qu'il saisissait la vérité; il s'enfonçait avec une patience admirable dans les exposés les plus inextricables, découvrait avec rapidité les moyens qui recommandaient une cause, et révélait aux athlètes éloquents qui venaient interroger son expérience toutes les ressources où pouvaient puiser leurs talents. Gerbier surtout aimait à se fortifier dans ses entretiens, et à préparer avec lui ces discussions brillantes qu'il embellissait de tous les prestiges de son art. Lorsque les parlements furent dispersés par le ministère Maupeou, Tronchet ferma son cabinet, pour se consacrer tout entier aux sciences et aux lettres. Après le retour des cours souveraines, il montra une indulgence égale à la modestie qui avait accompagné son sacrifice, et n'épargna aucun effort pour rétablir l'harmonie entre ceux de ses confrères qui avaient imité son exemple et ceux qui s'en étaient écartés. Bientôt la révolution qu'avait éprouvée la magistrature fut suivie d'événements d'une toute autre importance. Tronchet venait de succéder à Gerbier dans la présidence de l'ordre des avocats, lorsque les états-généraux furent convoqués après une interruption de près de deux siècles. La capitale fit tomber sur Tronchet l'honneur de la représenter. Persuadé de la nécessité des réformes, mais ami de l'ordre autant qu'étranger à une ardeur inconsidérée d'innover, il résista de tout son pouvoir à l'ébranlement de l'ancienne constitution; s'opposa solennellement à ce que la chambre des communes se formât en assemblée nationale, et défendit avec persévérance les propriétés qu'une philantropie mal éclairée voulait imprudemment attaquer; il conserva un ascendant d'autant plus remarquable qu'il combattait sans relâche le cri des passions. Mirabeau l'appelait le *Nestor de l'aristocratie*, et voyant un jour ses collègues fatigués de la lecture d'un long discours de Tronchet, et peu disposés à l'écouter: « Messieurs, leur dit-il, veuillez vous » souvenir que M. Tronchet n'a pas » la poitrine aussi forte que la tête. » Pendant la session de l'assemblée constituante, Tronchet fit partie du comité de constitution, et fut honoré de la présidence. Ce fut par son organe que la ville de Paris déclara qu'elle renonçait à ses privilèges. Il appuya la suppression des droits de primogéniture et de masculinité, et l'égalité dans les partages. Le 30 janvier 1791, il réclama contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique. Comme il fit de fréquents rapports sur les matières féodales, on le crut assez généralement

l'auteur des décrets qui les concernaient, quoiqu'il eut souvent manifesté un avis contraire. Il prit une grande part aux débats sur l'ordre judiciaire, sur les jurés, sur la souveraineté d'Avignon; et si ses idées ne furent pas toujours accueillies, on rendit hommage à la sagesse de ses vues et à l'étendue de ses connaissances. Il apercevait les vices de la constitution à laquelle il avait travaillé; mais il sentait le danger de la retoucher dans un moment de fermentation. Il vota la révision de cette loi fondamentale après plusieurs législatures, et se hâta de redemander à sa retraite de Palaiseau les jouissances qu'elle lui avait procurées en 1770, dans le recueillement d'un travail varié. Mais après le renversement absolu de l'édifice monarchique, il n'y eut bientôt plus en France aucun asile assuré, et le choix que Louis XVI fit de Tronchet pour le défendre en présence des conventionnels qui venaient de se constituer ses juges (*Voy.* Louis XVI et Malesherbes) vint ajouter aux dangers de sa position. Tronchet vit certainement toute l'étendue de ces dangers; et nous devons dire qu'il s'y dévoua sans la moindre hésitation; mais il est probable qu'il ne comprit ni tout ce qu'une telle mission avait de grand et d'important, ni tout ce qu'aurait pu faire à sa place un orateur éloquent et sensible, un publiciste profond et courageux. C'était en homme d'état, et par de grandes considérations politiques, que Louis XVI devait être défendu; Tronchet ne pouvait le défendre qu'en avocat et en jurisconsulte. Ce prince fut néanmoins extrêmement touché de son zèle, et il lui donna un témoignage durable de sa reconnaissance en l'inscrivant dans son testament. Après la catastrophe, Tronchet retourna dans sa retraite de Palaiseau, où quelques mois plus tard le comité de sureté-générale voulut le faire arrêter; mais il sut se dérober aux recherches jusqu'à la chute de Robespierre. Après cet événement, il recouvra son repos; mais voyant que sa fortune était insuffisante pour les besoins croissants de sa vieillesse, il rouvrit son cabinet de consultation, et les familles s'empressèrent d'exploiter le trésor de sa sagesse et de son expérience. Il avait pris soin de recueillir ses consultations : elles excédaient le nombre de dix-huit cents. Le département de Seine-et-Oise l'enleva à ces occupations pour le porter au conseil des anciens. Il y siégea pendant quatre ans, multiplia ses travaux sur les lois relatives aux successions, aux légitimes, aux renonciations, au régime hypothécaire, aux domaines congéables, fit un rapport sur les ascendants d'émigrés, et un autre tendant à purger la procédure par jurés du subterfuge de la question intentionnelle. Après les événements du 18 brumaire (novembre 1799), la cour de cassation lui décerna le titre de son premier président. Chargé de la rédaction d'un projet de Code civil, de concert avec Bigot-Préameneu, Portalis et Malleville, il fit prédominer une grande partie de nos lois municipales sur les institutions du droit romain. Les procès-verbaux du conseil-d'état déposent de la sagacité qu'il développa dans les conférences, et contiennent les lumineuses observations dont il enrichit cette longue et mémorable discussion. Infatigable dans une vieillesse avancée, il travaillait jusque dans le bain. Il avait deviné l'instinct ambitieux du jeune guerrier qui avait recueilli en France l'héritage de la

révolution, et ne cachait pas son éloignement pour ce favori de la fortune. Celui-ci n'aimait pas davantage Tronchet; mais il avait démêlé, il admirait dans cet homme de bien une qualité qu'il possédait lui-même si éminemment, l'inflexibilité de caractère; il réunit son vœu à celui du tribunat et du corps législatif, en 1801, pour porter au sénat l'honorable vieillard, et le proclama, en lui donnant son suffrage, le premier jurisconsulte de France. Doté de la riche sénatorerie d'Amiens, Tronchet fit encore entendre quelquefois, dans le premier corps de l'état, les accents de sa mâle raison. Une maladie que rien n'annonçait l'emporta en peu de jours, en 1806. Il fut le premier des sénateurs dont la dépouille fut transportée sous les voûtes du Panthéon; lui-même avait accompagné quinze ans auparavant à cette funèbre demeure, en sa qualité de président de l'assemblée constituante, le corps du fameux Mirabeau. M. François de Neuchâteau, président du sénat, prononça son Oraison funèbre. M. de La Malle célébra les vertus de son ancien confrère, par un discours digne de l'un et de l'autre; et M. de Lavallée publia sur lui une Notice historique. Sous des formes austères jusqu'à la rudesse, Tronchet cachait un cœur sensible à l'amitié. N'accordant rien à ces frivolités de la vie que l'on est convenu d'appeler des *plaisirs*, il donna tout son temps aux sciences et aux lettres. Il voulut connaître les mathématiques, lorsque déjà il touchait au terme de sa carrière, et il fit dans cette science des progrès assez rapides. Il a laissé en manuscrit une traduction de l'Introduction de l'Histoire de Charles-Quint, par Robertson, un abrégé de l'Histoire d'Angleterre, par Hume, un tableau de l'établissement du Mahométisme, des traductions en vers de quelques fragments de l'Arioste, de Milton, de Thomson, etc.; enfin une tragédie de Caton d'Utique. F—T.

TRONCHIN (Théodore), théologien protestant, naquit à Genève en 1582. Remi Tronchin, son père, officier au service d'Henri IV, était issu d'une ancienne famille d'Arles, alliée aux premières maisons de Provence, dont une branche s'était réfugiée à Genève, à l'époque de la Saint-Barthélemi. Théodore Tronchin se livra, de bonne heure, à la culture des lettres, sous les auspices de Théodore de Bèze, son parrain. A l'âge de dix-huit ans, on l'envoya étudier à Heidelberg, puis à Leyde. Il s'y perfectionna dans la connaissance des langues orientales, et se lia d'amitié avec Arminius, Scaliger et Heinsius, qui apprécièrent son érudition et son éloquence. Il voyagea ensuite en Angleterre et en France, où il se lia avec plusieurs savants. De retour à Genève, il y fut nommé successivement professeur d'hébreu et de théologie, et recteur de l'académie. Chargé par l'Église de cette ville de répondre au célèbre jésuite Cotton, qui venait de publier sa *Genève plagiaire*, Tronchin fit paraître sa réplique sous le titre de *Cotton plagiaire*. Il prit part au synode de Dordrecht, en 1618, comme député de sa ville natale, et se fit remarquer dans cette assemblée en soutenant les principes qui firent condamner les dogmes d'Arminius. En 1633, le duc de Rohan, ambassadeur de France chez les Grisons, le demanda à l'Église de Genève, pour résider auprès de lui, et l'aider de ses conseils dans les guerres de religion. En 1655, Tronchin fut chargé par l'É-

glise calviniste, de conférer avec le théologien écossais Jean Dury, pour tâcher de réunir les Luthériens et les Réformés. Il composa divers écrits sur ce sujet, et entretint une correspondance fort étendue avec plusieurs princes protestants, dont il s'était concilié la bienveillance. Théodore Tronchin parvint à une heureuse vieillesse, et mourut à Genève en 1657. — TRONCHIN (N. Dubreuil), de la même famille, né en 1640, et mort en Hollande en 1721, rédigea longtemps la gazette française d'Amsterdam, qui eut la plus grande célébrité, et publia divers ouvrages de politique. Voyez l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, et la *Bibliothèque historique* de Haller.

S—v—s.

TRONCHIN (THÉODORE), un des médecins les plus célèbres du dix-huitième siècle, issu de la même famille que les précédents, naquit à Genève en 1709. Son père, l'un des plus riches banquiers de cette ville, ayant été ruiné par la chute du système de Law (*Voy.* ce nom), Tronchin fut envoyé dès l'âge de seize ans, en Angleterre, auprès de lord Bolingbroke son parent. Mais cet homme d'état se trouvait alors en disgrace : il ne put rendre d'autre service au jeune Genevois, que de diriger ses études, et de lui procurer l'amitié de plusieurs savants. Tronchin suivit les cours de l'université de Cambridge. La lecture des ouvrages de Boerhaave lui inspira un si vif desir d'entendre Boerhaave lui-même, qu'il passa aussitôt en Hollande, où il se livra avec passion à l'étude de la médecine sous les auspices de cet homme illustre. Ayant su que son maître avait dit que les soins qu'il donnait à sa chevelure devaient lui faire perdre bien du temps, il coupa à l'instant ses cheveux, et parut le lendemain, dans cet état, aux leçons de Boerhaave, frappé d'étonnement à la vue d'un pareil sacrifice. Ses cours étant terminés, Tronchin s'établit à Amsterdam, et fut nommé président du collége de médecine et inspecteur des hôpitaux. Il épousa une petite-fille du grand-pensionnaire Jean de Wit (*Voy.* ce nom) et le stathouder lui offrit la place de son premier médecin; mais ses compatriotes le réclamèrent. Il revint à Genève, en 1750, et le conseil-d'état lui donna le titre de professeur honoraire de médecine. Il ne se crut pas dispensé néanmoins d'ouvrir un cours. Il s'y attachait principalement à combattre les préjugés dont la médecine était alors infectée, et à inspirer aux élèves une salutaire défiance des théories traditionnelles. Mais le grand service que Tronchin rendit à l'humanité, et que la découverte de la vaccine ne doit pas faire oublier, fut la pratique de l'inoculation. Après en avoir donné le salutaire exemple dans sa propre famille (1), il ne négligea rien pour la propager en France. Mettant une noble gloire à ravir tant de victimes à une mort prématurée : « l'inoculation, disait-il, ne fait que *millésimer* l'espèce humaine, tandis que la petite vérole naturelle la décimait. » Les souverains se disputèrent l'avantage de le posséder dans leurs états. L'impératrice Élisabeth lui fit des propositions pour l'attirer en Russie. Il fut appelé à Paris, en 1756, pour inoculer les enfants du duc d'Orléans; et en 1766, le duc de Parme lui

(1) *V.* les *Mémoires* de la Condamine *sur l'inoculation*.

confia les siens. Ce prince voulut le retenir auprès de lui, et le fit admettte au rang des patriciens. Mais Tronchin préféra le séjour de sa patrie aux offres les plus brillantes. Fixé à Genève, il s'y voyait consulté par l'Europe entière. Cependant le duc d'Orléans, par ses instances réitérées, parvint à lui faire accepter la place de son premier médecin. Ses manières nobles et gracieuses, son empressement à soulager tous les maux, ajoutèrent un sentiment d'affection à la haute estime que l'on ne pouvait refuser à ses rares talents. L'extrême variété de ses connaissances, et le charme de sa conversation rehaussé par la physionomie la plus heureuse, firent rechercher le docteur Tronchin, comme homme du monde, par ceux qui n'en avaient pas besoin comme médecin. Il compta parmi ses amis les hommes les plus illustres dans la philosophie et dans les lettres, tels que Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Thomas, etc. Voltaire, qu'il avait beaucoup contribué à fixer dans le voisinage de Genève et qu'il assista dans sa dernière maladie, a célébré ses talents dans des vers qui feront passer son nom à la postérité (2). Étranger à tout système, il s'efforçait constamment de propager une hygiène simple et naturelle. Les femmes et les enfants étaient l'objet de ses soins particuliers : chez les unes, il traita la maladie alors à la mode (les vapeurs), par le grand air, l'exercice et l'occupation; il affranchit les autres, autant que possible, des ligatures qui déformaient leur taille et détruisaient leur santé. Il fit disparaître la méthode absurde d'enfermer les malades dans une atmosphère empestée, en les privant de toute communication avec l'air extérieur. Il perfectionna les procédés de l'inoculation, en substituant les vésicatoires à l'incision, toujours un peu douloureuse, et surtout effrayante pour les enfants. Naturellement sensible et bienfaisant, il consacrait régulièrement deux heures par jour à recevoir les pauvres. Pendant ces consultations, il avait un sac d'argent près de lui, donnant à chaque malade de quoi se procurer les médicaments qu'il prescrivait. Un de ses amis lui recommandant un infirme hors d'état de payer ses soins : « J'aurais bien mauvaise idée de moi, dit-il, s'il fallait, à mon âge, m'avertir de faire mon devoir. » Ses libéralités étaient si nombreuses que, malgré le produit très-considérable de l'exercice de son art, il ne laissa à ses enfants qu'une fortune médiocre. Tronchin mourut à Paris, le 30 nov. 1781, dans sa 73e. année. Lorry, médecin distingué, qui assistait à ses derniers moments, s'écria avec douleur : « Ah! si ce grand homme pouvait nous entendre, il se guérirait lui-même! » Thomas a fait de Tronchin un touchant éloge dans une *Lettre à Mme. Necker* (18 janvier 1782): « il faisait, dit-il, le bien en silence, toujours utile, toujours calme, aussi indifférent à l'admiration qu'à l'envie, n'ayant pas plus le faste des paroles que celui des actions, ne confiant qu'à l'infortune le secret de ses vertus, et ne révélant au public son génie que par ses bienfaits » (3). Tronchin était trop oc-

(2) Il faudrait pouvoir oublier, pour l'honneur de Voltaire, qu'il a voulu ridiculiser Tronchin, son ami, dans la *Guerre de Genève* (*Voy.* VOLTAIRE).

(3) Voyez aussi le *Portrait du docteur Tronchin* par Grimm, dans sa *Correspondance*, mai 1782.

cupé pour pouvoir laisser beaucoup d'écrits. Outre des articles de médecine, dans l'*Encyclopédie*, et une édition des *OEuvres* de Baillou (*V.* ce nom) avec une *Préface*, on n'a de lui que deux thèses : *De nymphâ*; *De clytoride*, Leyde, 1736, in-4°.; et un petit traité : *De colicâ pictorum*, Genève, 1757, in-8°. (4), qui fut vivement critiqué par Bouvart (*V.* ce nom, V, 409); et enfin des *Observations* sur la cure d'une ophtalmie, et sur des hernies épiploïques internes, dans le tome v des *Mémoires de l'académie de chirurgie*. Senebier assure (*Hist. littér. de Genève*, III, 140) que Tronchin avait laissé, en manuscrit, un grand nombre d'ouvrages précieux sur presque toutes les parties de l'art de guérir; mais on ignore ce qu'ils sont devenus. On a fréquemment témoigné le desir d'avoir le *Recueil des consultations* de cet habile praticien; mais on ne doit plus espérer qu'il paraisse jamais. Le zèle de Tronchin pour l'inoculation et sa pratique éclairée sont ses titres à l'estime publique. Il était membre des principales académies de l'Europe. Louis et Condorcet prononcèrent son *Éloge*, le premier à l'académie de chirurgie, et le second à l'académie des sciences. On trouve une *Notice* sur Tronchin dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, XVII, 257-69. Les journaux et les mémoires contemporains (5) contiennent sur lui des détails et des anecdotes qui n'ont pu trouver place dans cet article. Son portrait a été gravé d'après Liotard, in-4°., avec une rare perfection. S-v-s et W-s.

TRONCHIN (Jean-Robert), jurisconsulte, parent du précédent, naquit à Genève en 1711. Il n'avait que vingt-huit ans lorsque sa profonde connaissance du droit public le fit choisir pour négociateur d'un traité entre le roi de Sardaigne et la république de Genève. Nommé bientôt après procureur-général, il se vit à la tête de l'ordre judiciaire de son pays. On y conserve, dans les archives, ses réquisitoires et ses conclusions en matière criminelle, comme des chefs-d'œuvre de savoir, de raisonnement et de style. Quelques-uns des Discours qu'il prononça dans le grand conseil sont imprimés et pourraient soutenir la comparaison avec ceux des orateurs les plus célèbres. Il était généralement regardé comme fort supérieur à sa place. C'est ce que Voltaire a exprimé d'une manière un peu triviale, en disant que le procureur-général Tronchin à Genève lui semblait le grand acteur Baron sur un théâtre de la foire. Lord Mansfield, grand-juge d'Angleterre, disait plus noblement : « Dans notre pays, Tronchin eût été chancelier. » Les arrêtés du conseil-d'état au sujet de l'*Émile* et du *Contrat social* de Rousseau, et de la personne de ce célèbre écrivain, donnèrent lieu à des discussions orageuses. Tronchin prit la défense du gouvernement dans un ouvrage intitulé : *Lettres écrites de la campagne*, qui ajouta à sa réputation. Jean-Jacques y répondit par les *Lettres de la montagne*, dont l'éloquence trop passionnée accrut l'effervescence du peuple genevois, et fit triompher la démocratie. Les mesures

---

(4) Ce livre est intitulé, dans quelques dictionnaires : *De colicâ Pictonum*, ce qui voudrait dire la colique des *Poitevins*, au lieu de la colique des *peintres*.

(5) On peut voir dans les *Souvenirs de Félicie*, par Mme. de Genlis, un exemple très-remarquable de l'apparente insensibilité, où la passion d'observer avait pu conduire Tronchin, le plus doux et le plus sensible des hommes; cette anecdote se trouve répétée dans une note des *Mémoires* de Mme. de Genlis, II, 297.

qui furent prises pour apaiser momentanément ces dissensions étant peu conformes aux principes que professait Tronchin, il renonça aux affaires publiques, et se retira à la campagne. C'est là qu'il fit le plus noble usage d'une fortune considérable, dotant plusieurs établissements de charité, recherchant le mérite indigent, soutenant les jeunes gens que l'insuffisance de leurs moyens aurait arrêtés dans la carrière vers laquelle ils se sentaient portés. Les étrangers les plus distingués étaient accueillis dans sa retraite; il était en correspondance avec les hommes les plus marquants de cette époque, tels que Montesquieu, lord Mansfield, Malesherbes, Voltaire et l'historien Jean de Müller, qui avait été l'instituteur de ses enfants. Telle était la vie honorable et douce que menait Tronchin, lorsque les progrès de la révolution française et l'approche de l'armée conventionnelle qui menaçait Genève, après avoir envahi la Savoie, remplirent son ame de tristesse, et le déterminèrent à se retirer dans le pays de Vaud, où il termina son existence en 1793, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. S—v—s.

TRONCY (Benoît du), né après le commencement du seizième siècle, était, du temps de la Ligue, contrôleur du domaine du roi et secrétaire de la ville de Lyon. Lors de la réduction de cette ville à l'obéissance d'Henri IV, il fut du nombre des magistrats destitués de leurs fonctions, disgrace qu'il supporta très-impatiemment; car il fit beaucoup de démarches pour obtenir une indemnité fondée principalement sur ce que l'emploi dont on le privait était une place de finance, qu'il avait achetée. Il soutenait d'ailleurs que loin d'avoir été opposé à la cause du roi il lui avait rendu d'éminents services. S'il en faut croire une des requêtes qu'il présenta, et dont nous avons vu l'original autographe, du Troncy aurait connu, publié et déjoué les desseins d'Henri de Savoie, duc de Nemours, qui, abandonnant le parti des Guises, voulait faire tomber la ville sous sa domination particulière; il aurait été arrêté par ce duc, qui lui aurait mis trois fois le poignard sur le cœur, pour lui faire avouer d'où il tenait ces renseignements; et, sur son refus constant, il aurait été jeté dans la prison de la ville, d'où le peuple l'aurait tiré. Quoi qu'il en soit, toutes les plaintes de du Troncy furent inutiles; et il mourut, vers 1600, sans avoir rien obtenu. Il avait publié, en 1584, une traduction du Traité de la *Consolation*, attribué à Cicéron, et dont le texte avait été imprimé, pour la première fois, l'année précédente. Cette traduction a pour titre: *Excellant opvscvle de Marc Tvlle Ciceron, par lequel il se console soy mesme sur la mort de sa fille Tullia: remply d'une infinité de belles sentences, confirmées par histoires et exemples de grands et signalez personnages, tant grecs que latins, n'a gueires trouvé et mis en lumière: traduit du latin en françois par Benoist du Troncy, contrerolleur du domaine du roy et secretaire de la ville de Lyon. A Lyon, par Benoist Rigaud*, M. D. LXXXIIII, avec privilége, in-8°. de 80 feuillets. Le volume est dédié *A M.* (François) *de Mandelot, seigneur dudit lieu* (de Mandelot) *et de Passy*, gouverneur de Lyon à cette époque. A la suite de la dédicace se trouvent deux Sonnets à la louange du traducteur, l'un par P. Tamisier, l'autre par D.-P. G. Une note marginale, au *verso* du feuillet 9,

prouve que du Troncy ne croyait pas à l'authenticité du livre dont il donnait la traduction. « Si Ciceron, dit-il, estoit le vrai autheur de ce traité, il contrarieroit à soy mesme, ayant tant et si excellemment loué la vieillesse, en son livre *De senectute.* » Du Troncy paraît avoir encore composé l'ouvrage facétieux intitulé: *Formulaire fort récréatif de tous contracts, donations, testamens, codicilles et autres actes qui sont faicts et passés pardevant notaires et tesmoins. Faict par Bredin le Cocu, notaire royal et contreroolleur des basses marches au royaume d'Utopie; accompagné, pour l'édification de deux bons compagnons, d'un dialogue par lui tiré des OEuvres du philosophe et poète grec Simonides, de l'origine et naturel* fœminini generis, Lyon, Rigaud, 1594, 1603, 1610 et 1618, petit in-12; réimprimé à Lyon, par Jean Huguetan, 1627, même format. Les éditions de 1618 et 1627 ont 286 pages. Ce petit livre, dont quelques endroits rappellent la manière de Rabelais, ne porte point le nom de du Troncy; mais l'avis au lecteur est signé *Bonté n'y croist :* or, ces mots se trouvent être l'anagramme exacte de *Benoist Troncy*. M. Pericaud aîné, de l'académie de Lyon, l'a remarqué le premier, dans une Dissertation qui a été insérée dans le *Journal de la librairie*, du 10 août 1821, et dans le *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes* de Barbier, 2e. édition, no. 6813. M. Pericaud ajoute quelques autres raisons qui tendent également à établir l'identité du traducteur de la *Consolation* et de l'auteur du *Formulaire*. Lafontaine a peut-être puisé dans le second de ces ouvrages les sujets de sa fable de la *Goutte et l'Araignée* (1), et de son conte intitulé le *Bât* (2). C. B.

TRONSON (Louis), supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, né à Paris, le 17 janvier 1622, était fils d'un secrétaire du cabinet du roi, et eut Louis XIII pour parrain. Il se mit, jeune encore, sous la conduite de l'abbé Olier, qui venait de commencer le séminaire de Saint-Sulpice, et devint un de ses plus zélés coopérateurs. Il s'appliqua non-seulement à la théologie, mais aussi à une étude aprofondie de l'écriture et des monuments de la tradition; et c'est là qu'il puisa cette facilité, cette onction avec lesquelles il parlait et écrivait. Son abord ouvert, ses manières graves mais prévenantes, sa conversation instructive, tout contribuait à lui gagner les cœurs de ses élèves. M. de Bretonvilliers, successeur d'Olier, étant mort en 1676, Tronson fut élu supérieur de Saint-Sulpice; il forma dans le séminaire un grand nombre de sujets, dont plusieurs parvinrent aux premières dignités dans l'église de France. Fénélon fut un de ses élèves, et il s'établit entre eux une intimité fondée sur l'estime. Plusieurs évêques consultaient Tronson, et il dirigeait des personnes d'un haut rang, entre autres la duchesse de Guise, fille de Gaston, duc d'Orléans; Mme. Col-

(1) Livre III, fable 8. Il peut également avoir pris ce sujet dans le *Passetemps de Messire François Le Poulchre*, 2e édition, Paris, 1593, pag. 83, ou feuille L, pag. 5 (V. POULCHRE, XXXV, 549), ou dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, Rennes, 1603, in-8o., chap. 5 (*V.* DUFAIL, XII, 142). Ces sources étaient plus à la portée du *bon homme* que les fables latines de Nicolas Gerbel et autres, indiquées par les commentateurs.

(2) Ce conte existe aussi en prose dans le *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville, imprimé pour la première fois vers le commencement du dix-septième siècle, chap. 16, tit. *Thèse*, et en vers dans une satire du livre III de Jean Vauquelin de La Fresnaye. Voy. ses *Œuvres poétiques*, Caen, Charles Macé, 1612, in-8o.

bert, femme du ministre; le duc de Beauvilliers et d'autres seigneurs. On le vit prendre part à un grand nombre de bonnes œuvres et aux affaires les plus importantes de l'Église. Non-seulement il fut associé à Bossuet et à M. de Noailles, pour les conférences sur le quiétisme, mais ces conférences se tinrent à Issy, dans la maison de campagne du séminaire. Il est souvent parlé de Tronson dans le récit de la querelle du quiétisme qui compose une partie de l'*Histoire de Fenelon*, par le cardinal de Bausset; et le vénérable supérieur y paraît toujours avec le caractère le plus honorable. Il établit sa congrégation dans les séminaires de Bourges, d'Autun, de Tulles et d'Angers, et mourut à Paris le 26 février 1700, regardé comme un des ecclésiastiques les plus sages, et les plus capables. Il refusa plusieurs fois l'épiscopat. Entretenant dans tous les diocèses une correspondance à laquelle on était étonné qu'il pût suffire, il composa cependant : I. Les *Examens particuliers*, à l'usage des séminaires, Lyon, 1690, souvent réimprimés. II. *Forma cleri*, ou Recueil sur les mœurs des ecclésiastiques, d'abord en 3 vol. in-12, puis achevé après la mort de l'auteur, et publié en 1727, in-4°. On en a donné une nouvelle édition en 1824, 3 vol. in-8°. On a aussi, dans ces derniers temps, mis au jour quelques ouvrages de Tronson, qui se conservaient en manuscrit dans sa congrégation; savoir le *Traité de l'obéissance*, 1822, in-12; le *Manuel des séminaristes ou entretiens sur la manière de sanctifier ses principales actions*, avec quelques autres opuscules, 1823, 2 vol. in-12, et la *Retraite ecclésiastique*, *suivie de méditations sur l'humilité*, 1823, in-12. Nous savons qu'on prépare une Vie de Tronson, et nous croyons que cet ouvrage serait non-seulement édifiant par le récit de ses vertus, mais encore intéressant par les détails qu'il pourrait fournir sur les affaires de l'Église de France à cette époque. P—c—t.

TRONSON DU COUDRAY (Philippe-Charles-Jean-Baptiste), officier d'artillerie, naquit à Reims, le 8 septembre 1738, d'une famille de commerce très-ancienne dans cette ville. Il comptait parmi ses ancêtres Louis Tronson, seigneur du Coudray, secrétaire du cabinet du roi et intendant des finances, en 1658. Le jeune Tronson du Coudray prit de très-bonne heure le parti des armes; entré dans le corps des mineurs, il s'y distingua par des talents supérieurs. Il avait surtout fixé la confiance de M. Gribeauval, l'un des meilleurs juges en cette matière. L'amitié tendre et éclairée de cet officier-général avait accéléré l'avancement du jeune Tronson du Coudray, d'autant plus qu'aux talents capables de justifier la faveur celui-ci joignait cette adresse, ce caractère insinuant et souple qui la donnent. Dans les divisions qui, de son temps, agitèrent le corps de l'artillerie, il avait joué un rôle et soutenu avec courage le parti auquel il avait cru devoir s'attacher. A l'époque de la guerre d'Amérique, le congrès, instruit de sa réputation, lui fit des offres séduisantes, qu'il accepta. Arrivé aux États-Unis, et ayant obtenu le grade de général-major d'artillerie dans l'armée de *Washington*, il semblait n'avoir plus qu'à recueillir les honneurs et la fortune; du moins ne paraissait-il avoir à redouter que les dangers at-

tachés au métier des armes : mais il ne put éviter son malheureux sort, et en passant sur un bac la rivière de Schuy-lkill pour rejoindre l'armée, un cheval ombrageux le précipita dans le courant, où il se noya, le 11 septembre 1777, venant à peine d'atteindre sa trente-neuvième année. Les ouvrages qu'il a laissés sont : I. *Observations sur un ouvrage attribué à feu M. De Valière*, 1770. II. *L'Artillerie nouvelle, ou examen des changements faits dans l'artillerie française depuis* 1765, Amsterdam, 1772, in-8°. III. *Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire et de raffiner le salpêtre*, Paris, 1774, in-8°. IV. *Mémoire sur les forges catalanes comparées aux forges à hauts fourneaux*, 1775, in-8°. V. *Mémoire sur la manière dont on extrait en Corse le fer de la mine d'Elbe*, Paris, 1775, in-8°. VI. *Nouvelles expériences et observations sur le fer, avec deux Lettres extraites du Journal de physique et d'histoire naturelle de M. l'abbé Rozier*, Paris, 1775, in-8°. VII. *L'ordre profond et l'ordre mince considérés par rapport aux effets de l'artillerie*, 1776, in-8°. VIII. *Réponse à la critique de cet ouvrage*, Amsterdam, 1776, in-8°. IX. *Discussion nouvelle des changements faits dans l'artillerie*, 1776, in-8°. J—B.

TRONSON DU COUDRAY (Guillaume-Alexandre), frère du précédent, né à Reims le 18 novembre 1750, le dernier de dix enfants, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique. On lui fit faire, dans ce dessein, de bonnes études au collège de Reims, puis il entra au séminaire de cette ville, et y obtint, dans son cours de théologie, les mêmes succès qui avaient signalé ses premières études. Son esprit avait acquis une force prématurée, et la détermination qu'il ne tarda pas à prendre dut annoncer à sa famille que sa conscience était déjà celle d'un homme trop scrupuleux pour prendre avec Dieu et avec le monde d'autres engagements que ceux qu'il se sentait capable de remplir. En sortant du séminaire, le jeune Tronson déclara qu'il ne se sentait point appelé à l'état ecclésiastique, et il embrassa la carrière du commerce. Après avoir voyagé dans le nord de l'Europe, il revint à Reims, où l'attendaient des tracasseries bien faites pour décourager l'ardeur avec laquelle il s'était d'abord livré à sa nouvelle profession. Le procès que lui intenta un sieur Delaplace, dans les affaires duquel il était intéressé, développa tout-à-coup chez lui les talents oratoires qu'il avait reçus de la nature. Il plaida lui-même sa cause avec une énergie et une éloquence peu communes ; et le gain de son procès détermina sa vocation pour le barreau. Encouragé par les suffrages de ses concitoyens, Tronson du Coudray vint à Paris, en 1778. La première cause qu'il fut appelé à défendre fut celle du sieur Cazeaux, accusé d'avoir, de complicité avec la comtesse de Solar, supprimé l'état d'un jeune sourd-muet, présenté par son instituteur, l'abbé de L'épée, comme l'unique rejeton de cette famille illustre. L'importance de la cause en elle-même, les intérêts puissants qui s'y rattachaient, la bonne-foi et la conviction manifestes du principal adversaire, le respect qu'inspirait sa personne, tous ces obstacles n'effrayèrent pas Tronson du Coudray. Les deux Mémoires qu'il publia en faveur de son client peuvent être regardés comme les monuments d'une logique vive et

pressante, d'un goût dont l'ancien barreau n'offre pas de nombreux modèles, d'un style dont la simplicité n'exclut jamais ni l'élégance ni la noblesse. La beauté d'un organe plein et sonore, et la majesté de la déclamation fortifiaient encore chez Tronson du Coudray le pouvoir de l'éloquence; l'innocence du sieur Cazeaux fut proclamée par ses juges. Ce premier succès fut le présage de ceux qui attendaient Tronson dans le cours de son honorable carrière. Éveillée par un triomphe aussi éclatant, l'attention publique se fixa sur lui, et la confiance d'une nombreuse clientelle vint bientôt récompenser ses efforts. Outre ses fréquentes plaidoiries, la publication d'un grand nombre de Mémoires consolida en peu de temps sa réputation. Les circonstances et les hommes sont déjà bien loin de nous; mais la lecture de ces Mémoires offre toujours de l'attrait à quiconque sait apprécier la puissance de la raison, les grâces du style et la finesse de la plaisanterie. On n'a pas oublié surtout celui qu'il composa pour le barreau de Nogent-le-Rotrou, contre un savetier de cette ville, qui prétendait se faire admettre dans l'ordre des avocats. Le Mémoire pour la demoiselle Sainval, actrice de la Comédie française, contre une autre actrice, la dame Vestris, peut être considéré comme un traité complet des devoirs que *les chefs d'emploi* ont à remplir envers leurs *doubles*. Ce traité est revêtu des formes les plus piquantes et les plus ingénieuses : il n'a perdu aucun des éléments du succès qu'il obtint lors de sa publication. La révolution trouva Tronson du Coudray parvenu au milieu d'une carrière que de nouveaux succès rendaient chaque jour plus brillante. L'ancien régime l'avait environné de considération, il n'avait aucun intérêt à l'attaquer. Aussi, bien que la nécessité de quelques réformes ne pût échapper à la rectitude de son esprit, on ne le vit ni insulter au passé, ni accueillir aveuglément les folles espérances de l'avenir. Un Mémoire plein de courage contre le pillage de la manufacture de Réveillon vint révéler au public toute la pensée de Tronson du Coudray sur les excès de la liberté naissante et déjà sanguinaire comme la tyrannie. Lorsque les brigands dont il avait deviné les projets eurent réussi à ensevelir sous les débris du trône les lois, et jusqu'aux moindres formes de l'ancienne monarchie, Tronson n'abjura pas le respect qu'il avait voué à la royauté, et se rangea au nombre des plus fidèles serviteurs du roi malheureux. Target avait refusé de défendre Louis XVI devant la Convention. Le bruit s'était faussement répandu que Tronchet lui-même refusait de prêter son ministère à la plus juste des causes. Tronson écrivit au président de la Convention, pour solliciter l'honneur de remplir un devoir sacré. Un tel exemple pouvait devenir dangereux; la lettre ne fut pas même insérée dans les procès-verbaux de la Convention; mais Tronson ne perdit pas courage; il réitéra l'offre de défendre l'auguste accusé, dans une nouvelle lettre qu'il adressa à tous les journaux, sous la date du 16 décembre 1792. Cette lettre fut publiée en ces termes, par le journal du soir, que rédigeait alors M. Étienne Feuillant. « Je crois devoir rendre publique l'offre que je faisais le 14 de ce mois à la Convention nationale de défendre Louis, offre que probablement on n'a pas jugé à propos de lui communiquer,

» parce qu'elle devenait inutile dans » les circonstances. J'aurais regardé » comme inconvenant et indiscret de » prévenir le choix de Louis; mais » les feuilles du soir ayant annoncé » que le citoyen Target lui refusait » ses conseils, et supposé que le citoyen Tronchet n'avait pas accepté, il m'a paru affreux que l'accusé du Temple fût délaissé par les » hommes qui se consacrent par état » à la défense des malheureux. Je » sentais vivement qu'une cause de » ce genre demandait de tous autres » talents que des discussions judiciaires; mais j'ai cru qu'étant un » des anciens du barreau actuel, » c'était un devoir pour moi d'aller » au-devant des périls que d'autres » semblaient redouter. J'ai donc » écrit sur-le-champ au président de » la Convention, pour l'avertir que » j'offrais à Louis de le défendre à » la barre. On ne me fera probablement pas l'injure de supposer » qu'une fausse gloire m'ait déterminé; j'étais au contraire à-peu-près » sûr, vu la brièveté du temps, de » compromettre les intérêts de mon » amour-propre. C'est donc tout simplement un devoir que je croyais » remplir, et je veux que mes concitoyens en soient instruits. » La généreuse ambition de Tronson du Coudray ne fut point satisfaite; mais de nobles compensations vinrent s'offrir à son courage. Les victimes sans nombre qui furent traduites au tribunal révolutionnaire trouvèrent toujours en lui un défenseur prêt à affronter la rage de leurs bourreaux. Après s'être souillée du régicide, la révolution, dans les neuf premiers mois de 1793, avait sacrifié avec une égale fureur et les hommes dont la naissance, la fortune ou la vertu lui portaient ombrage, et ceux mêmes dont les crimes l'avaient le plus puissamment servie. Altérée du sang royal, elle arracha enfin de la prison du Temple la reine de France, pour la traîner, dans les premiers jours d'octobre, devant les juges qui avaient reçu la mission d'immoler tant de nobles innocents. Tronson du Coudray fut, avec Chauveau-Lagarde, choisi d'office pour défenseur de Marie-Antoinette. L'histoire, en racontant les détails du procès où cette reine infortunée se montra tout-à-la-fois la digne fille de Marie-Thérèse et la digne épouse du petit-fils de Louis XIV (*V.* MARIE-ANTOINETTE), n'oubliera pas l'éloquence de Tronson du Coudray, surtout le respect profond et le dévouement sans bornes dont il fit preuve pour son auguste cliente. Après la mort de Marie-Antoinette, Tronson fut dénoncé et arrêté. Il allait être mis en jugement, c'est-à-dire, traîné au supplice, lorsque la Convention, peut-être par un reste de pudeur, décréta son élargissement. Tronson disparut du théâtre de tant d'horreurs. Il attendit, dans la retraite, un meilleur temps, jusqu'au jour où les électeurs de Seine-et-Oise le portèrent au conseil des anciens, conjointement avec Tronchet, Le Brun et Dumas. La tribune publique ne le trouva pas moins éloquent que le barreau; mais aussi elle le trouva toujours fidèle à cette modération, à cette probité politique qui ne l'avaient jamais abandonné. « Tronson-Ducoudray, dit » M. Ch. de Lacretelle (1), brillait » surtout dans les répliques, et lors- » qu'il n'avait pas le temps d'embellir » ses discussions. J'ai parlé de son » courage et de son dévoûment dans

(1) *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, tom. XIV, pag. 12.

» le procès de la reine. C'était par » un effort de caractère et par l'impulsion d'une ame honnête qu'il » tenait au parti modéré ; car il avait » un excès de chaleur et un éclat » d'imagination qui eussent fait la » fortune d'un tribun du peuple. » L'opinion de la France se prononçait chaque jour avec une nouvelle force contre le Directoire. Tronson n'hésita pas à se déclarer ouvertement l'interprète des vœux qu'on formait de toutes parts. Malheureusement ni lui ni ses amis dans les deux conseils ne surent prévenir, en agissant avec vigueur, les attaques de leurs ennemis. Le dix-huit fructidor éclata sur la tête de Tronson, de Barthélemi, Murinais, Pichegru et de tant d'autres hommes honorables, comme le 9 thermidor aurait éclaté sur la tête de Tallien, si l'instinct de son propre salut n'avait poussé l'homme du 2 septembre à diriger d'avance sur Robespierre la foudre qui menaçait de l'écraser lui-même. Tronson et ses collègues furent arrêtés, enfermés au Temple, puis traînés sur un chariot et dans une cage de fer à Rochefort, d'où ils furent embarqués pour Caïenne. Nous renvoyons les lecteurs aux *Anecdotes secrètes* sur le 18 fructidor, au *Journal de Ramel* et aux *Mémoires de M. de Larue*, pour connaître jusqu'à quels excès fut portée envers ces illustres victimes la barbarie du Directoire. Le climat de Caïenne parut encore trop salubre : ils furent transportés à Synamari, où plusieurs d'entre eux devaient trouver, dans une lente agonie, le terme de leurs souffrances. Le vertueux Murinais y succomba le premier ; Tronson voulut louer l'homme juste à l'aspect de sa tombe ; il composa l'éloge funèbre de son collègue, et le prononça, avec la même solennité qu'il aurait déployée à la tribune, devant ses compagnons d'infortune et en présence des soldats de la garnison et des nègres accourus pour l'entendre. Il avait pris pour texte ce verset du psalmiste : *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus, cùm recordaremur Sion.* « Sa touchante éloquence, dit » Ramel, son organe si plein d'har» monie, la vive peinture qu'il fit des » malheurs de la France, l'éclat dont » il fit briller le courage, la loyauté, » la candeur et l'innocence du vieil» lard, nous firent verser des larmes. » Les soldats et les nègres furent d'a» bord émus, puis tellement entraî» nés, que le fort retentit de leurs » gémissements. » Tronson, déjà malade avant de quitter la France, ne put résister long-temps aux maux toujours croissants qui venaient l'accabler. Quelques-uns de ses compagnons d'infortune avaient suivi de près Murinais ; d'autres se disposaient à affronter les hasards d'une navigation périlleuse, pour aller chercher au rivage de Surinam l'hospitalité que leur refusait leur patrie. La veille de sa mort, Tronson disait à Ramel, l'un d'entre eux : « Mon cher Ramel, emportez-moi si vous pouvez. » Près d'expirer, il en fit appeler plusieurs. Voici les dernières paroles qu'il leur adressa : « Si vous revoyez mes amis, di» tes-leur que mon dernier soupir a » été pour eux et pour mon pays ; » n'oubliez pas mes enfants (2). » En

(2) Esmenard (Poème de *la navigation*, ch. 6), parlant du rappel des proscrits de Synamari, après la chute du Directoire, rappel qu'il n'avait pas été donné à Tronson de voir, adresse à son ombre cette touchante apostrophe :

Adieu, tombeau sacré, lugubre monument,
Cendres de l'orateur dont le zèle éloquent
Défendit sans espoir, mais avec tant de charmes,
La grandeur dans les fers, la beauté dans les larmes!
Ombre illustre, enchaînée à ces bords pleins
d'effroi,

effet ses enfants n'avaient pas cessé d'être, dans son exil, l'objet de sa tendre sollicitude. Il y avait rédigé, pour eux, des instructions qu'à son lit de mort il remit à son ami M. Barbé-Marbois, qui lui ferma les yeux. On a prétendu à tort que ces instructions avaient été perdues. M. de Marbois a rapporté en France et remis à la famille de Tronson du Coudray ce manuscrit si précieux pour elle (3). C'est le code de l'honnête homme et du bon citoyen. Tronson du Coudray avait laissé trois enfants. L'aîné, Alexandre, a péri dans la campagne de Russie. Un autre fils et une fille ont survécu; et tous deux ont éprouvé les effets de la munificence et de la bonté royales. On annonce, comme étant sous presse, un Recueil de ses Plaidoyers et de ses Mémoires les plus remarquables. Ce Recueil, dédié à Sa Majesté, est publié par son fils Émile Tronson du Coudray, capitaine d'infanterie, et par son gendre, M. Michelin, conseiller référendaire à la cour des comptes.

A. L—D.

TROOST (Corneille), peintre d'Amsterdam, né en 1697, fut élève d'Arnold Boonen. Après être resté deux ans et demi dans l'école de ce maître, et s'être rendu familière la peinture à l'huile, au pastel et en détrempe, il se décida à n'en plus avoir d'autre que la nature; et ses premiers ouvrages annoncèrent un talent si éminent, qu'ils excitèrent l'envie de tous ses rivaux : ils se mirent à le décrier; mais le public en jugea tout autrement, et Troost vit ses productions recherchées par tous les amateurs. Il se montra également supérieur dans la peinture historique, dans celle de genre et dans le portrait. L'ouvrage par lequel il fit connaître sa supériorité est un tableau représentant les portraits en pied et de grandeur naturelle des cinq inspecteurs du collége des médecins. La plupart des directeurs des différentes corporations de la ville se firent peindre par lui, et firent placer ces portraits dans les salles de leurs séances. Il peignit aussi les directeurs de l'hospice des orphelins, et ceux de la confrérie des tonneliers. Il fit également deux autres tableaux pour la salle des chirurgiens. On regarde comme son chef-d'œuvre celui dans lequel il a représenté les principaux chirurgiens d'Amsterdam, assis autour d'une table sur laquelle est un cadavre, tandis que le professeur, debout et le scalpel en main, fait une démonstration d'anatomie. Toutes les parties de ce beau tableau méritent des louanges; il y règne une belle harmonie, et le fond clair sur lequel les figures se détachent donne une grande valeur aux objets placés sur le premier plan. On met aussi au nombre de ses productions capitales le portrait de Boerhaave, qui fut placé dans la salle d'anatomie. Ses petits tableaux étaient peut-être plus recherchés encore. Ce sont des scènes familières, tirées, en grande partie, des comédies les plus en vogue de son temps, et qui l'on fait surnommer le *Watteau hollandais*. La composition en est spirituelle et gaie, quelquefois même un peu libre; mais la touche en est légère et facile, la couleur délicate et transparente. On vante surtout un corps-de-garde où sont assemblés des officiers; la cham-

---

L'amitié désolée, en les quittant sans toi,
Sur ta tombe du moins courbe un fidèle ombrage,
etc., etc.

(3) Il en existe une édition sous ce titre : *Instructions rédigées pour ses enfants et ses concitoyens*, en 1798, in-8°, sans date, mais posthume.

A. B—T.

bre d'une accouchée hollandaise; une dame et un jeune seigneur faisant de la musique; Job sur son fumier; la fille ravie, ou le tuteur trompé; les philosophes, ou la fille échappée; le bureau des paysans à Puytewec; et particulièrement une composition ingénieuse tirée du Tartuffe de Molière. Ses dessins, qui sont nombreux, sont également recherchés: ils sont ordinairement au crayon, et retouchés avec le pinceau. Troost se maria, et eut cinq filles, dont l'une, nommée Sara, peignit le portrait avec un talent remarquable. Il mourut d'une attaque de goutte, le 7 mars 1750. Il a gravé en manière noire les pièces suivantes de sa composition: I. Buste d'un vieillard à grande barbe et vu de profil. II. Une jeune fille qui dessine à la loupe. III. Portrait de Locatelli, peintre de Bergame. IV. Portrait du poète Vlaming, avec deux vues hollandaises. Les ouvrages de ce peintre ont beaucoup exercé le burin des graveurs; et les estampes faites d'après ses scènes familières sont recherchées à cause de la gaîté et de la vérité qu'il a su faire régner dans ses compositions. P—s.

TROSCHEL (Jean), graveur au burin, né à Nuremberg vers 1592, reçut de Pierre Isselburg cette manière large et cette beauté d'exécution qui distinguent son burin. Ses progrès, sous ce maître habile, furent extrêmement rapides, et il se fit une juste réputation par une *Suite de beaux paysages* qu'il exécuta pendant qu'il fréquentait cette école. Il grava ensuite le *Portrait de l'empereur Ferdinand II*, ainsi que la belle estampe qui représente la *Nouvelle maison de justice de Nuremberg*. Précédé par la renommée de son talent, il se rendit à Rome, en 1662, il y fut accueilli de la manière la plus distinguée par Villamena, qui le prit chez lui, et lui confia l'exécution de plusieurs ouvrages importants. Troschel l'emporta bientôt sur tous ses concurrents par une facilité étonnante et une grande finesse d'exécution; son burin était tout à-la-fois ferme et moelleux, et ses ouvrages décèlent le sentiment de la couleur. Les plus remarquables sont: I. La *Conception de la Vierge*, d'après Bernard Castelli. II. *Une très-grande thèse*, dédiée au cardinal-prince Maurice de Savoie. III. *L'empereur Julien, auquel on montre le cœur d'un taureau, sur lequel se trouve empreinte une croix surmontée d'une couronne*, d'après Antoine dalle Pomarance. IV. Le *Portrait de Louis XIV*, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre. Cet artiste fut trouvé mort, en 1633, au bas de son escalier, et fut enterré d'une manière honorable dans l'église de Sainte-Marie du Peuple, à Rome. Plusieurs de ses estampes sont marquées de son chiffre, formé des lettres H T entrelacées.— Pierre Troschel, fils du précédent et son élève, naquit à Nuremberg vers l'an 1620. Sans avoir la célébrité de son père, il ne fut pas dénué de talent; il a gravé quelques pièces au burin, marquées des lettres initiales de son nom P. T., avec la date. P-s.

TROST (Martin), orientaliste, né, en 1588, à Hoexter en Westphalie, fut professeur de langue hébraïque à Koethen, Helmstadt, Rostock et enfin à Wittenberg, où il mourut le 8 avril 1636. On a de lui: I. *Novum Testamentum syriacè cum versione latinâ, item variantes lectiones ex quinque impressis editionibus collectæ*, Koethen, 1621, in-4°. II. *Eædem variæ lectiones*, dans le t. 6, *Bib. poly. Valtoni*. III. *Lexicon syriacum ex inductione omnium exem-*

plarium N. Testamenti syriaci adornatum, adjecta vocabulorum significatione lat. et germ., Koethen, 1623, in-4°. IV. *De mutatione punctorum hebræorum generali*, Wittenberg, 1633, in-4°. V. *Grammatica hebræa generalis, cui accedit chaldæo-syriasmus*, ibid., seconde édition, 1637, in-4°. *Eadem recognita et locupletata*, ibid., 1663, in-4°. — Trost (Jean-Martin), médecin, fils du précédent, a publié : I. *De dysenteriâ*, Runtkel, 1677, in-4°. II. *De lythiasi*, ibid., 1678, in-4°. III. *De febre per se nunquam lethiferâ*, Halle, 1714, in-4°. G—y.

TROTTI (le chevalier Jean-Baptiste), peintre, né à Crémone en 1555, fut le disciple chéri de Bernardino Campi, qui, du vivant même de son élève, publia la Vie qu'en avait écrite le Lama. Campi n'aima aucun de ses élèves avec autant de tendresse. Il lui donna la main de sa nièce, et l'institua, en mourant, héritier de son école. Trotti ayant été appelé à Parme, pour y peindre en concurrence avec Augustin Carrache, et ayant mieux réussi à la cour que son compétiteur, Augustin disait que c'était un mauvais os (*mal osso*) qu'on lui avait donné à ronger. C'est de là que lui vient le surnom de *Malosso*, qu'il adopta sans difficulté; il l'a même placé au bas de quelques-uns de ses tableaux, et le transmit, presque comme un héritage à son neveu. Ainsi il regarda comme un éloge ce qui, dans la bouche du Carrache, n'était que l'expression du blâme. En effet, quel que fût le talent de Trotti, il n'égalait son rival ni par la beauté du dessin ni par le goût solide de la peinture; mais il avait des qualités pittoresques extrêmement séduisantes, et qui pouvaient justifier la préférence qu'il obtenait chez beaucoup de personnes. Il ne suivit la manière de Bernardino que dans ses premières productions. Plus tard, il fit une étude particulière du Corrège; mais c'est au Sojaro surtout qu'il s'efforça de ressembler. Il imita, dans la plupart de ses ouvrages, son style riant, aimable, franc et brillant, la variété de ses raccourcis et l'esprit qui anime le mouvement de ses figures. Peut-être en abusa-t-il jusqu'à un certain point, en prodiguant le blanc et d'autres couleurs éclatantes, sans les éteindre autant qu'il l'aurait dû par des demi-teintes. C'est ce qui fait que l'on reproche à quelques-uns de ses tableaux de ressembler à de la peinture sur porcelaine, de manquer de relief, ou, comme Baldinucci le remarque, d'être parfois un peu durs. Ses têtes sont d'une beauté ravissante; elles s'arrondissent avec grâce, et leur sourire est plein d'amabilité : mais, dans le même tableau, il ne se gêne pas pour en répéter presque exactement les traits, la couleur et la pose. C'est à la précipitation excessive avec laquelle il travaillait qu'il faut attribuer ce défaut; car lorsqu'il le veut, il sait, non-seulement varier ses figures, mais ses compositions, comme le prouvent d'une manière bien remarquable la *Décollation de saint Jean*, à Saint-Dominique de Crémone, et les différentes *Conception de la Vierge* qu'il fit pour les églises de Saint-François et de Saint-Augustin de Plaisance. Dans toutes, on voit briller quelque idée nouvelle. Il savait prendre également le style qu'il voulait. Il peignit, dans l'église du dôme de Crémone, un *Christ en croix, entouré de plusieurs saints*, dans le meilleur goût vénitien. La *Sainte Marie Égyptienne repoussée*

du temple, que l'on voit dans l'église de Saint-Pierre de la même ville, tient beaucoup du style de l'école romaine; et une *Piété*, que l'on voit à Saint-Abondio, prouve qu'il n'a pas dédaigné de paraître un Carrache. Les talents qu'il déploya dans les peintures à fresque lui méritèrent l'honneur d'être fait chevalier. Les plus célèbres sont celles qu'il a exécutées dans le palais de Parme appelé le Jardin. La coupole de Saint-Abondio est également une vaste machine. Dans cet ouvrage, il est vrai, Trotti ne fit que suivre les dessins de Jules Campi; mais il y déploya une telle puissance de pinceau, une si grande vigueur de coloris, qu'il égale l'invention, s'il ne la surpasse pas. Toutefois on ne peut disconvenir que Jules et ses imitateurs ne savent point varier leurs groupes d'anges avec l'art que déployèrent depuis les Carraches. On a tâché d'atténuer le reproche de dureté fait à Trotti, en le faisant retomber sur ses élèves ou ses collaborateurs, dont les tableaux lui ont été attribués à tort. Cela peut être vrai pour quelques-uns; mais il en reste de signés par Trotti, particulièrement à Plaisance, qui pèchent réellement par ce défaut, ce qui l'empêche d'être mis au premier rang des artistes. Il forma un grand nombre d'élèves, entre autres les deux frères Ermenegilde et Manfredi de Lodi, Étienne Lambriet Christophe Augusta. J.-B. Trotti mourut après l'an 1602. — Euclide TROTTI, neveu et élève du précédent, fut un de ses plus heureux imitateurs. Il ne reste dans sa patrie que deux tableaux qu'on puisse lui attribuer avec certitude; ce sont deux sujets tirés de la *Vie de l'apôtre saint Jacques*, que l'on voit dans l'église de Saint-Sigismond. Ils avaient d'abord été ébauchés par Jules Calvi; mais Euclide les termina, et y déploya une imitation du style de son oncle qu'on ne peut trop louer. On croit que le tableau de l'Ascension, à Saint-Antoine de Milan, est entièrement de lui. C'est une très-belle composition et d'un style plus grave que ne le sont ordinairement les productions du vieux Malosso. Ce sont les seules peintures qu'on lui attribue; et il ne put guère, en effet, en produire un plus grand nombre: car, jeune encore, s'étant rendu coupable du crime de haute trahison, il fut mis en prison, où il mourut, à ce qu'on croit, du poison que lui firent prendre ses parents, pour lui épargner l'infamie d'un supplice. P—s.

TROTZ (CHRÉTIEN-HENRI), docteur en droit, né en 1701 à Colberg, fut professeur de droit à Franeker en Hollande, recteur de l'académie, et professeur de droit hollandais à Utrecht. Cette dernière nomination fut d'autant plus flatteuse qu'il n'y avait point de chaire vacante à l'université, et que le magistrat lui fit un traitement extraordinaire. Il mourut dans cette ville, en 1773. Trotz a publié: I. *De termino moto*, Utrecht, 1730, in-4°. C'est un traité de l'origine des *bornes*, selon le droit des nations; du respect religieux qu'elles ont toujours montré pour la sainteté des bornes; du crime que commet celui qui transpose les bornes de son champ, etc. II. *J. Gothofredi opera juridica minora, sive libelli, tractatus*, etc., Leyde, 1733, in-fol. III. *Ch. Wæchtleri opuscula*, avec des observations critiques, ibid., 1733, in-8°. IV. *Hermanus Hugo de primâ scribendi origine et universâ rei litterariæ antiquitate*, etc., Utrecht, 1738, in-8°. V. *Edm. Merilli, Tricassini, jurisconsulti, à consiliis regis, in academiâ metro-*

polis Biturigum primicerii, in quatuor libros Institutionum imperialium commentarii principales, etc., ibid., 1739, in-4°. VI. *Gui. Marani opera omnia seu paratitla Digestorum et varii tractatus juris civilis, cum autoris vitâ*, ibid., 1741, in-fol. VII. *De libertate sentiendi dicendique jurisconsultis propriâ*, Franeker, 1741, in-4°. VIII. *Theses juris publici ad leges fundamentales Fœderati Belgii*, ibid., 1745 à 1747, in-4°. IX. *Jus agrarium Fœderati Belgii*, ibid., 1753, 2 vol. in-4°. X. *Jus agrarium Romanorum*, ibid., 1753, in-4°. Ces deux derniers ouvrages sont mis au nombre des livres rares. XI. *De jure Fœderati Belgii publico*, Utrecht, 1755, in-4°. Il s'était proposé de publier les OEuvres de Symmaque, avec des notes. Il paraît que son travail est resté manuscrit. On dit qu'il est l'auteur du *Machiavel républicain*, qui parut, de son temps, en hollandais; mais on n'en a point la certitude. G—Y.

TROUILLET (Jacques-Joseph), historien, né le 19 février 1716 à Ornans, en Franche-Comté, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de la cure de sa ville natale. L'académie de Besançon, nouvellement fondée, excitait dans la province une honorable émulation. L'abbé Trouillet se présenta pour disputer les prix qu'elle proposait au concours; et quoiqu'il eût un adversaire redoutable dans l'abbé Bergier (*V.* ce nom), il sortit vainqueur de la lice, presque aussi souvent qu'il y descendit. Admis dans cette compagnie, il y lut plusieurs Mémoires pleins d'érudition, et le *Plan d'une Histoire des saints de Franche-Comté*, qu'il se proposait de publier. Le savant abbé Bullet (*V.* ce nom), son maître, et depuis son ami, l'institua son héritier; mais il s'empressa de faire l'abandon de tous ses droits aux parents pauvres de ce professeur. Il remplaça Bergier, nommé chanoine de Paris, dans la charge de principal du collége de Besançon; mais il ne tarda pas de s'en démettre pour retourner dans sa ville natale, où il reprit les fonctions du saint ministère, consacrant ses loisirs à l'étude des lettres et de l'histoire. Ayant refusé de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il fut arrêté pendant la régime de la terreur, et mis en réclusion. Quelques amis timides enlevèrent alors de son cabinet tous ses manuscrits et les jetèrent au feu, dans la crainte que s'ils tombaient dans les mains des révolutionnaires on n'y trouvât des motifs pour traduire l'auteur devant les tribunaux. Devenu libre, il eut à regretter les travaux de sa vie entière et sa bibliothèque qu'un zèle aveugle n'avait point épargnée. Il accepta l'asile qu'un de ses confrères lui offrait à Lons-le-Saunier, et il y mourut le 3 mai 1809. Outre l'ouvrage dont on a parlé, on a de ce savant modeste quatre Dissertations sur les sujets suivants: I. *Quel était l'Hercule appelé* Ogmius *par les Gaulois, et pourquoi la représentation de ce Dieu était-elle accompagnée des attributs que rapporte Lucien?* Le Mémoire de Trouillet fut couronné en 1756. Bergier obtint l'accessit. II. *Quelles étaient les voies romaines dans les pays des Séquanois?* Dom Jourdain (*V.* ce nom) obtint le prix; mais Trouillet eut l'accessit, 1756. III. *Est-ce à titre de conquête ou d'hospitalité que les Bourguignons furent admis dans les Gaules?* couronné en 1758. IV. *Quelles ont été les villes principales du*

comté de Bourgogne depuis le onzième siècle? Ce Mémoire de Trouillet partagea le prix, en 1759, avec celui de dom Berthod (*V.* ce nom). Ces ouvrages sont conservés en manuscrit dans les Recueils de l'académie de Besançon, ainsi que le suivant : V. *Notice des registres paroissiaux du diocèse*. Voy. son *Eloge* par M. Grappin, dans les procès-verbaux de cette compagnie, *séance* du 2 décembre 1809. W—s.

TROUVILLE (JEAN-BAPTISTE-EMMANUEL-HERMAND DE), ingénieur hydraulicien, naquit à Paris, en 1746, et fit ses études au collége des Grassins, de la manière la plus brillante. Passionné pour la physique, il la cultiva dès sa jeunesse avec beaucoup d'ardeur, et dépensa en expériences des sommes considérables. L'académie des sciences ayant demandé, en 1787, les moyens les plus économiques de fournir de l'eau à une grande ville, Trouville lui présenta un Mémoire contenant la description d'une machine à l'aide de laquelle il se flattait d'élever les eaux de la Seine en quantité suffisante pour fournir à tous les besoins des habitants de Paris, et pour entretenir la plus grande propreté dans les rues. L'académie ne lui adjugea pas le prix (1); mais elle reconnut dans son travail des vues utiles et ingénieuses. L'état de sa fortune ne lui permettant pas de faire en grand l'expérience de ses inventions, il réclama, le 5 septembre 1790, de l'Assemblée constituante, des secours, à l'effet, dit-il, de construire une machine qui doit transporter les fleuves et les mers sur les plus hautes montagnes. Sa demande fut renvoyée à une commission, et un décret du 3 février 1791 chargea le comité d'agriculture d'examiner sa machine, et d'en faire dresser le devis. L'inventeur l'avait nommée Pompe à feu, à froid et à chaud, à cause de la possibilité de la faire marcher par le moyen du feu, sans en changer la construction (2). En 1792, Trouville présenta à la municipalité de Paris un projet d'inondation artificielle au moyen de deux grands réservoirs, servis chacun par une nouvelle machine à vapeur, capable d'élever à trente pieds de hauteur trente-trois mille sept cent quatre-vingt-douze toises cubes d'eau en quarante-huit heures, avec sept cent vingt livres de charbon. En 1798, il réclama l'exécution du décret dont on a parlé, et demanda que le conseil des Cinq-Cents nommât, dans son sein, une commission chargée de vérifier un nouveau moyen qu'il avait découvert pour porter les eaux dans tous les quartiers de Paris sans le secours d'aucune mécanique; et de prendre connaissance de son plan pour l'établissement d'un canal du Havre à Paris, par le parc de Versailles, dont il n'évaluait la dépense qu'à cinquante millions. L'année suivante, il remit au ministre de la marine un projet pour le curage du port de Marseille. Le moyen qu'il proposait, quoique ingénieux, fut abandonné, parce qu'il en aurait coûté douze mille francs pour un premier essai. Trouville s'était associé un collaborateur nommé Poissenet, qui dessinait pour lui. Ils présentèrent ensemble, en 1800, à la première classe de l'institut, un Mémoire sur une machine qu'ils appelaient *Aero-fluviale*, qui était une application des moyens employés

(1) Ce prix fut décerné à M. Gondouin-Desbois.

(2) On trouve la description de cette machine dans le *Bulletin* n°. 116 *de la Société d'encouragement*.

depuis les temps antiques, dans l'Inde et l'Amérique, pour traverser les fleuves au moyen de cordes d'écorce ou de chanvre tendues d'une rive à l'autre, et qui sont représentées maintenant par les ponts suspendus construits en fils ou en barres métalliques. Le mécanisme proposé par Trouville et Poissenet avait pour objet de procurer à ceux qui traversent les fleuves, et qui se trouvent placés dans une nacelle suspendue aux cordes, faisant l'office de pont, les moyens de faire mouvoir cette nacelle tant dans le sens horizontal, transversal au courant, que dans le sens vertical. Ces messieurs avaient manifesté de bien hautes espérances sur l'utilité de leur mécanisme: il ne s'agissait pas seulement de faire franchir des rivières, des torrents, des précipices a des voyageurs, mais de pouvoir, dans certains cas de débâcles, sauver les hommes, les animaux et même les effets entraînés par les eaux, *de faire passer une armée avec son bagage, et même son artillerie, d'un plateau de montagne à l'autre*, pour éviter des circuits, dont les longueurs peuvent être très-nuisibles aux opérations militaires, etc. Des expériences furent faites à Paris dans le jardin de Tivoli, sur des cordes suspendues à des points fixes, dont la distance était d'un peu moins de cent mètres; raisonnant, tant d'après ces expériences que d'après des considérations beaucoup plus générales, l'auteur de cet article, rapporteur d'une commission dont il était membre avec MM. Bossut et Legendre, conclut que la machine proposée n'offrait qu'une utilité très-bornée dans des circonstances fort rares, et ne pouvait pas d'ailleurs être employée avec sureté au passage des grandes rivières. Cette conclusion fut adoptée par la première classe de l'institut. Trouville crut avoir trouvé l'occasion de faire un essai de ses découvertes, en se chargeant du dessèchement de la Hollande, et il proposa au gouvernement batave de dessécher le lac de Harlem. Cette dernière démarche ne fut pas moins inutile que les précédentes. Il avait dépensé, dans des vues d'utilité publique, toute sa fortune et celle de sa femme. Il mourut pauvre et oublié, vers la fin d'août 1813. Ses Mémoires et ses machines sont déposés au Conservatoire des arts et métiers. On trouve une courte Notice sur cet artiste dans le *Moniteur* du 16 septembre 1813. P—NY.

TROYA D'ASSIGNY (Louis), prêtre appelant, du diocèse de Grenoble, vint à Paris, où il exerça le ministère dans l'hôpital de la Salpêtrière. On le soupçonna, avec quelque fondement, de travailler aux *Nouvelles ecclésiastiques*, quand cette feuille commença de paraître. Il fut arrêté au mois d'octobre 1728, et mis à la Bastille; mais on lui rendit la liberté au mois de mai suivant. Depuis, l'abbé Troya resta caché dans Paris et s'occupa de la composition de brochures sur les disputes du temps. Ces écrits, qui parurent tous anonymes, sont: I. *Dénonciation faite à tous les évêques de France par le corps des pasteurs ou autres ecclésiastiques du second ordre, des Jésuites et de leurs doctrines*, 1727, in-4°. II. *Catéchisme historique et dogmatique sur les contestations qui divisent l'Église*, de concert avec l'abbé Fourquevaux, 1729, in-12; successivement augmenté et réimprimé. L'édition de 1752 est en 5 vol. in-12. III. *Discours de S. Grégoire*

de Nazianze contre Julien l'apostat, 1735, in-12. IV. Discours de S. Grégoire de Nazianze sur l'excellence du sacerdoce, 1747, 2 v. in-12. V. Fin du chrétien, ou Traité dogmatique et moral sur le petit nombre des élus, 3 parties, 1751, 3 vol. in-12. C'est, dit feu Barbier, une refonte, avec augmentation de la Science du salut, ouvrage d'Olivier Debors des Doires, dit d'Amelincourt. VI. La Vraie doctrine de l'Église au sujet des abus qui se sont introduits dans son sein, 1751, 2 vol. in-12. C'est la même chose que la Suite du Catéchisme historique et dogmatique; et l'ouvrage parut sous ces deux titres. VII. Traité dogmatique et moral de l'espérance chrétienne, 1753 et 1755, 2 vol. in-12. VIII. S. Augustin, contre l'incrédulité, avec le plan de la religion, 1754, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est tiré de la Cité de Dieu de saint Augustin. IX. Dissertation sur le caractère essentiel à toute loi de l'Église en matière de doctrine (1755), in-12. On croit l'abbé Troya auteur d'autres écrits sur les mêmes matières. Il mourut en octobre 1772. P—c—t.

TRUAUMONT (La). *V.* Rohan.

TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph), trésorier de l'Église de Nantes, archidiacre et chanoine de la ville de Saint-Malo, sa patrie, naquit au mois de décembre 1697. En 1721, après la mort de Clément XI, Trublet suivit à Rome l'abbé de Tencin, nommé conclaviste du cardinal de Bissy. Le séjour de Tencin dans cette capitale paraissant devoir se prolonger, Trublet obtint son aveu pour retourner à Paris. Il s'était fait connaître de bonne heure dans la littérature. On sait avec quelle sévérité l'impression du *Télémaque* avait été défendue, pendant les dernières années de Louis XIV. L'activité de la police n'empêchait pourtant pas qu'il n'en circulât, même à Versailles, des éditions nombreuses; éditions infidèles, sans doute, puisqu'elles étaient faites en Hollande, sur des brouillons dérobés à l'immortel auteur de cet ouvrage: mais enfin la prohibition était éludée. Le livre le plus moral que nous ayons, entrait chez nous en contrebande, quand la majeure partie de l'Europe le lisait et l'admirait. L'année 1715 affranchit nos presses, et Télémaque put paraître. Ce fut à cette occasion que Trublet écrivit, en 1717, dans le *Mercure*, un article très-bien pensé, qui mérita l'attention de Fontenelle et de La Motte. Singulièrement flatté du suffrage de deux hommes qui tenaient le sceptre de la littérature, il s'éclaira de leurs conseils et rechercha leur estime et leur amitié: il en était digne. De ce moment, il s'attacha, disons mieux, il se voua tout entier à ces deux écrivains; il adopta tous leurs systèmes littéraires, sans se permettre nu doute; il entra dans cette espèce de conjuration qui se tramait autour d'eux, contre la poésie française, en faveur de la prose; et comme on ne manque jamais d'outrer une hérésie qu'on embrasse, il alla plus loin qu'eux; car il osa dire que des vers français, et même de beaux vers (il citait ceux de Voltaire), lus de suite, ne pouvaient l'être *sans ennui*. Voltaire ne lui pardonna jamais l'application à la Henriade de ce vers de Boileau sur la Pucelle:

> Et je ne sais pourquoi je baille en la lisant.

L'application était dure et inconvenante. Voltaire prit ou voulut prendre pour

une injure ce qui n'était qu'un hommage maladroit. Certes, le bon abbé Trublet n'avait pas eu l'intention de l'offenser : mais il n'avait pas assez craint de lui déplaire ; et c'en était assez pour blesser un homme qui, supérieur à tant d'égards, n'était pas au-dessus du plaisir de se venger. Trublet, long-temps impuni, fut enfin immolé dans le *Pauvre Diable*, un de ces redoutables badinages qui ne coûtaient rien à la verve satirique de Voltaire, et qui défaisaient, sans retour, une réputation plus solidement établie que ne l'était celle de Trublet. Le *Pauvre Diable* eut un grand succès, et par malheur, il le méritait. Avouons pourtant que l'auteur s'y permet tout, jusqu'à la plus sale indécence. On plaignit presque Fréron, si grossièrement insulté ; et le mépris pour les vers de Pompignan parut injuste. Le portrait de Gresset, si spirituellement tracé, fit sourire et n'ôta rien à sa gloire. Trublet, que ses talents ne recommandaient point assez pour échapper au ridicule, n'en perdit rien. Ce vers si plaisant :

Il compilait, compilait, compilait,

est resté gravé dans toutes les mémoires et pour jamais attaché au nom du *Compilateur*. Trublet s'était mis sur les rangs pour l'académie, dès 1736, époque de la publication de ses *Essais*. Il prévoyait, sans doute, qu'on le ferait attendre, et ne se trompait guère. Une sollicitation long-temps inutile ne le découragea point. Il vit toute cette compagnie se renouveler avant qu'il y fût admis. D'où venait tant d'obstination à repousser un écrivain estimé de Montesquieu, de Maupertuis, du président Hénault et de beaucoup d'autres ? Il passait pour un des auteurs du *Journal chrétien*, quoiqu'il n'en convînt point. Or ce journal était en attitude hostile à l'égard de plusieurs académiciens influents. Aussi dès qu'une place était vacante, s'agitaient-ils pour en écarter l'abbé Trublet. Ils se relâchèrent un moment de cette vigilance en 1761 ; la porte de l'académie resta plus ouverte qu'ils ne le croyaient, et Trublet s'y glissa. Ses ouvrages sont : I. *Essais de littérature et de morale*, dont la première édition parut en 1736, chez Briasson, un vol. in-12. Ils ont été réimprimés plusieurs fois, notamment en 4 vol. in-12, et ont été traduits en des langues étrangères. Des pensées détachées dont ce recueil se compose, il en est peu qui soient neuves ; mais la plupart sont rendues avec agrément, et presque toutes avec précision et clarté. « Cet ouvrage, de bon qu'il est, pourrait devenir excellent, sans y rien ajouter, et en se bornant à n'y faire que des ratures. » C'est le jugement qu'en porte d'Alembert. II. *Panégyriques des saints*, etc., un vol. in-12 ; Briasson, 1755. Une seconde édition parut en 1764, 2 vol. Ces Discours, purement écrits, mais froids, sont précédés de réflexions, très-bonnes à lire, sur l'éloquence, et particulièrement sur l'éloquence de la chaire. III. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Motte et de M. de Fontenelle*, un vol. in-12, Amsterdam, 1761. Le projet de ne rien laisser ignorer de ce qui regardait Fontenelle entraînait nécessairement des détails minutieux. On ne sait trop pourquoi Palissot prétend faire un tort à l'abbé Trublet d'une amitié pour Fontenelle portée jusqu'au dévouement : il était permis d'aimer beaucoup Fontenelle, et ce sentiment-là n'offensait personne. La seule ambition

qu'eût jamais eue Trublet, celle d'entrer à l'académie française, était satisfaite. Il avait perdu tous ses amis. Des vapeurs mélancoliques et des infirmités lui faisaient désirer une vie tranquille. Retiré, dès 1767, à Saint-Malo, dans le sein de sa famille, il y vécut jusqu'en 1770, cher à tous ceux qui savaient mettre un prix aux qualités estimables, au mérite d'un esprit solide, enfin aux charmes d'une conversation toujours instructive et toujours amusante. Z.

TRUCHET (Jean), mécanicien, né à Lyon en 1657, était fils d'un marchand connu par sa droiture et sa probité. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des Carmes, et prit le nom de P. Sébastien. La vue des machines inventées par Servières (*V.* Grollier, XVIII, 525) lui révéla son génie pour la mécanique. Envoyé par ses supérieurs à Paris, pour y faire ses cours de philosophie et de théologie, il n'étudia guère que la physique et la géométrie; et encore ne fut-ce que dans leurs rapports avec sa science favorite. Louis XIV avait reçu de Charles II, roi d'Angleterre, deux montres à répétition, les premières qu'on ait vues en France. Ces montres s'étant dérangées, on les remit à Martineau, l'horloger du roi, pour les raccommoder; mais elles étaient fermées par un secret qu'il ne put deviner, et il eut le courage de déclarer que si le P. Sébastien ne parvenait pas à les ouvrir, il fallait se résoudre à les renvoyer en Angleterre. Le jeune religieux les ouvrit assez facilement, et les racommoda, sans savoir qu'elles fussent au roi. Quelques jours après, Colbert le fit appeler. N'imaginant pas ce que le ministre pouvait avoir à lui dire, il se rendit tout tremblant à son audience, et fut très-surpris d'en recevoir, avec des éloges, le brevet d'une pension de six cents livres, dont la première année lui fut payée sur-le-champ. D'après les conseils de Colbert, le P. Sébastien étudia l'hydraulique, et y fit de rapides progrès. Il eut une très-grande part à la conduite des eaux dans les jardins de Versailles; et, comme le dit Fontenelle, on doit lui tenir compte non-seulement de ce qui fut exécuté sur ses vues, mais encore de ce qui ne le fut pas sur des vues fausses. Il imagina une machine pour transporter les plus grands arbres sans les endommager. C'est cette machine si simple et si commode que les charpentiers nomment un *diable*, à cause de sa force, et dont ils font un si fréquent usage. Les principales manufactures du royaume lui furent redevables d'un grand nombre de modèles ou de perfectionnements. Il construisit pour le roi deux tableaux mécaniques qui furent long-temps au nombre des curiosités de Marly (1). L'un, que le roi nommait son petit opéra, changeait cinq fois de décorations à vue; l'autre, plus grand et plus ingénieux encore, représentait un paysage où tout était animé. La réputation du P. Sébastien s'était répandue dans toute l'Europe. Le duc de Lorraine, qui voulut l'avoir dans ses états, et le czar Pierre-le-Grand, le comblèrent de marques d'estime. Un officier suédois, qu'un coup de canon avait privé de ses deux mains, vint le prier de lui en faire d'artificielles; mais ses autres occupations ne lui permirent pas d'achever cet étonnant ouvrage. Il ne se faisait en France aucun grand canal sans qu'on

(1) Fontenelle a décrit ces deux tableaux dans son Éloge du P. Truchet.

prit son avis, et il eut seul la direction de celui d'Orléans. Admis comme honoraire à l'académie des sciences, en 1699, il fut chargé par ses confrères d'examiner les machines soumises au jugement de l'académie. Il en découvrait les défauts d'un coup-d'œil, et indiquait aux inventeurs le moyen de les perfectionner. Quoique fort répandu dans le monde, le P. Sébastien n'en remplissait pas moins tous ses devoirs de religion avec une scrupuleuse exactitude. Il passa ses dernières années dans des infirmités continuelles, et mourut le 5 février 1729, à l'âge de soixante-douze ans. Il eut part à la description de l'art de l'imprimerie (*V.* JAUGEON, XXI, 418). On a de lui, dans le recueil de l'académie : I. *Explication de la machine* qui a été faite pour examiner l'accélération des boules qui roulent sur un plan incliné, et la comparer à celle de la chute des corps, ann. 1699, p. 283. II. *Mémoire sur les combinaisons* des carreaux mi-partis, ann. 1704, p. 363. III. *Observations* de la hauteur du baromètre, faites à Clermont et sur le Mont-d'Or, comparées avec celles de Maraldi, ann. 1705, p. 219. Le *Recueil des machines* de l'académie en contient trois du P. Sébastien : Machine pour diriger un tuyau de lunette de cent pieds, I, p. 93. — Description d'une voûte plate, ibid., 163. — Machine pour transporter de grands arbres, IV, 107. Fontenelle a fait l'éloge du P. Truchet; on a son portrait, in-fol., gravé par Thomassin, d'après Cheron. W—s.

TRUCHSÈS (GEBHARD), neveu du cardinal d'Augsbourg, descendait d'une noble et ancienne famille de Souabe. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé doyen du chapitre de Strasbourg; et en 1577 il fut élu archevêque de Cologne, sur la démission de Salentin, comte d'Isenbourg, qui, resté le seul mâle de sa famille, abdiqua pour se marier. En 1579, l'empereur le désigna l'un de ses commissaires à la diète convoquée à Cologne, pour aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Gebhard proposa d'appeler sur cette assemblée les bénédictions du ciel, par une procession à laquelle furent invités les religieux et religieuses du voisinage. Il y vit la belle Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Guerichen, et conçut pour elle une passion si violente et si subite qu'on la regarda comme un effet de la magie. Les frères d'Agnès l'ayant menacé de le tuer s'il ne réparait pas le scandale qu'il avait donné, Gebhard épousa secrètement sa maîtresse au mois de janvier 1582. Voulant conserver avec sa femme l'électorat de Cologne, il fit profession de la réforme, qu'il tenta d'introduire dans son diocèse; mais le chapitre et les magistrats de Cologne se réunirent pour s'opposer à son dessein; et Gebhard, ne croyant plus devoir garder aucun ménagement, conduisit son épouse à Rosenthal, où il fit bénir leur mariage par un ministre luthérien. L'empereur et le pape ayant épuisé tous les moyens de douceur pour le ramener, il fut excommunié par le Saint-Siége, et le chapitre de Cologne élut à sa place Ernest de Bavière. Gebhard, alors, leva des troupes pour se maintenir dans la possession de son archevêché; mais il fut chassé de Bonn, et obligé de se réfugier en Hollande, avec sa femme, en 1584. Il y prit du service, et fit la campagne de 1586, sous les ordres du comte de Leicester. Ayant fait demander à la reine Élisabeth la per-

mission de passer en Angleterre, il ne put l'obtenir; cependant cette princesse donna l'ordre à son ambassadeur à la Haye de lui compter deux mille écus. La belle Agnès se flattant de réussir à changer la résolution de la reine, par le moyen du comte d'Essex, se rendit alors à Londres; mais Élisabeth, instruite que son favori avait offert à Agnès un appartement dans sa maison, la fit rembarquer sur-le-champ, après lui avoir fait donner mille écus pour les frais de son voyage (*V. la Vie d'Élisabeth*, par Grég. Leti). Gebhard parvint à rentrer dans Bonn en 1587; il en fut chassé de nouveau l'année suivante, et il perdit, en 1589, Rhinberg, la seule ville qui lui restât dans l'électorat de Cologne. Il se vit alors réduit à mendier, en Allemagne, des secours qu'il ne put obtenir, et il y mourut misérable, en 1601. Un certain Léon Waramond a publié un écrit en latin, dans lequel il cherche à prouver que Truchsès, par son mariage, n'avait point perdu ses droits à l'archevêché de Cologne; mais il fut réfuté solidement par Gonçales Pierre de Léon. *V.* Bayle, *Réponses aux questions d'un provincial*, ch. LIX. Mich. d'Isselt a donné l'Histoire des guerres de Gebhard et d'Ernest de Bavière (*V.* ISSELT, XXI, 361). W—s.

TRUDAINE (DANIEL-CHARLES), conseiller-d'état, intendant-général des finances, et membre de l'académie des sciences, naquit à Paris le 3 janvier 1703. Son père, magistrat d'une probité rigide, était prévôt des marchands du temps des billets de banque. Law ayant proposé une opération sur les rentes dues par le domaine à la ville de Paris, il crut ne devoir pas s'y prêter: il fut disgracié par le régent, qui, en le déplaçant, lui conserva son estime et ses bontés, et lui dit: *Nous vous avons ôté de votre place parce que vous êtes trop honnête homme.* Le fils, après avoir été successivement conseiller au parlement, et intendant d'Auvergne, devint directeur des ponts et chaussées, place qui lui a valu l'estime de la nation, par l'étendue de ses projets, la justice qu'il mettait dans les détails, et l'économie avec laquelle il en dirigeait tous les travaux. Il forma une école d'ingénieurs, d'où sont sortis tant d'hommes habiles qui ont commencé, sous sa direction, la construction de ces superbes routes qui rendent les communications si faciles dans toute l'étendue du royaume: les ponts d'Orléans, de Moulins, de Tours, de Saumur, les projets et les premiers fondements du pont de Neuilly, sont les résultats du zèle particulier qu'il avait mis à cet objet important. Il fit servir sa place au conseil du commerce, à favoriser l'industrie, et à lui procurer une liberté trop restreinte jusqu'alors. Il avait porté ses vues sur toutes les parties de l'administration, et s'était occupé de tous les projets qui pouvaient contribuer à la prospérité de l'état. Il mourut le 19 janvier 1769. Son fils l'informant, dans sa dernière maladie, de l'intérêt universel qu'on prenait à son état, et de la considération dont il jouissait: *Eh bien, mon ami,* lui dit-il, *je te lègue tout cela.* T—D.

TRUDAINE DE MONTIGNY (JEAN-CHARLES-PHILIBERT), fils du précédent, naquit en 1733 à Clermont en Auvergne, où son père était intendant. Il reçut une éducation vraiment distinguée, et montra, dans la suite de sa vie, des connaissances

presque universelles. Trudaine père étant devenu intendant-général des finances, son fils lui fut adjoint, en 1757, avec promesse de la survivance, et le remplaça en 1769. Il administra, avec autant de zèle que de lumières, les différentes parties de son département; mais son caractère était moins ferme que celui de son père. On l'accusait aussi d'aimer la dissipation; du reste, il ne négligeait aucun de ses devoirs. L'abbé Morellet a dit de lui dans ses Mémoires: « Voulant un peu plus qu'il » ne pouvait, il n'en était pas moins » un homme estimable et bon, éclai- » ré, juste et ami du bien. » Trudaine possédait la théorie de plusieurs sciences, étrangères en apparence à son administration, et qui sont très-utiles en effet. Ce fut cet avantage qui lui valut une place de membre honoraire à l'académie des sciences: il refusa la place de contrôleur-général; celle d'intendant des finances dont il était revêtu ayant été supprimée avec toutes les autres, en 1777, il fut rendu à lui-même, à l'amitié et à la société des savants et des gens de lettres. Il ne regretta que le bien qu'il ne pouvait plus faire dans l'administration des manufactures, et dans le département des ponts et chaussées. L'éducation de ses deux fils et des recherches qu'il projetait sur la physique et la chimie lui préparaient d'autres jouissances: mais sa santé, affaiblie par le travail, le fit succomber, par une mort inattendue, le 5 août de cette même année 1777. Condorcet a donné de lui un *Éloge* où il dit qu'aux vertus du magistrat et du citoyen, Trudaine joignait les agréments de l'homme du monde, et que la facilité de son caractère ne l'entraîna jamais à donner son consentement à une chose injuste. Il était désintéressé et noble, sans faste. A la mort de son père, comme il était appelé à lui succéder dans le conseil des finances et dans celui du commerce, il pria Louis XV de lui permettre de ne pas recevoir les appointements de sa place. « On me demande si rarement de pareilles grâces, dit le roi, que, pour la singularité du fait, je ne veux pas vous refuser. » A l'âge de vingt-six ans, Trudaine avait composé une comédie en trois actes et en prose, intitulée: *le Jaloux puni*, dont Collé fait le plus grand éloge dans son *Journal*, année 1764. Le tribut qu'il paya publiquement, comme académicien, à la mémoire de son père Dan.-Ch. Trudaine (1), est le seul morceau de lui que l'on connaisse imprimé. Son portrait a été gravé par Saint-Aubin, d'après Cochin. De son mariage avec Mlle. de Fourqueux, il eut deux fils. L'aîné, qui était mari d'une demoiselle de Courbeton, avait peut-être moins de moyens et d'esprit que le cadet; mais son caractère était aussi attachant. L'un et l'autre avaient paru disposés à voir, avec des illusions favorables, la révolution française de 1789, jusqu'au moment où elle tarda si peu à être ensanglantée par une suite de crimes affreux. Ils recevaient dans leur intimité le fameux peintre David, qui fit pour Trudaine aîné son tableau de *la mort de Socrate*. Protégé par les deux frères, et n'ayant reçu chez eux que des marques d'intérêt et de bienveillance, il s'est montré ingrat à leur égard. Les deux Trudaine furent incarcérés à Saint-Lazare en 1794. Ils s'aimaient tendrement, et lorsque leur jugement à mort fut pronon-

(1) Voy. l'*Histoire de l'Académie de sciences*, 1769.

cé par le tribunal révolutionnaire, le plus avancé en âge demanda la parole pour solliciter la grâce du plus jeune, disant que lui seul devait périr, puisqu'il avait seul marqué par la manifestation de ses principes monarchiques, et par le rôle politique qu'il avait joué. Ils furent immolés ensemble le 8 thermidor, an II (1794).—Trudaine *de La Sablière* (2) (c'est par ce dernier nom que l'on désignait le plus jeune des deux) fut conseiller au parlement de Paris; c'est lui qui esquissa, sur un des murs de sa prison, un arbre, faible encore, avec cette devise: *Fructus matura tulissem.* L-P-E.

TRUMBULL ou TRUMBAL (GUILLAUME), homme d'état anglais, naquit, en 1636, à East-Hampsted dans le comté de Berks, où son père était juge de paix. Son grand-père avait rempli les fonctions d'envoyé de Jacques I[er]. auprès de l'archiduc Albert d'Autriche. Il fut élevé dans la maison paternelle et à l'école d'Oakingham, puis à l'université d'Oxford. Devenu bachelier ès lois, en 1659, il voyagea en France et en Italie. En 1666, il retourna au collége pour terminer ses études de droit, et pratiqua, l'année suivante, comme avocat à la cour du vice-chancelier. Ce fut vers cette époque qu'il se fit remarquer du chancelier Clarendon, et qu'il fut chargé des affaires de la cour de la chancellerie. Reçu docteur ès lois, en 1667, il suivit les cours de justice. Sa clientelle fut très-nombreuse; et il obtint, vers 1672, la survivance de la place de clerc du petit sceau (*signet*), occupée par sir Philippe Warwick, et qui lui échut, en 1682, par la mort de ce dernier. Il accompagna, en 1683, lord Darmouth à Tanger, en qualité de juge-avocat de la flotte; de retour en Angleterre, il fut choisi, en 1685, pour remplir les fonctions d'envoyé extraordinaire auprès de la cour de France. Il s'y trouvait à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, contre laquelle, disent les historiens anglais, il crut devoir faire des observations qu'on n'écouta pas. Ses démarches en faveur des Protestants ayant déplu, il fut rappelé en 1686, et nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la Porte Othomane. La révolution de 1688 n'apporta aucun changement à sa position; et il continua de rester à Constantinople jusqu'en 1691. En 1695, il obtint l'emploi de lord de la trésorerie, devint membre du conseil privé, et enfin principal secrétaire-d'état. Il était aussi gouverneur de la compagnie de Turquie. Il avait longtemps siégé à la chambre des communes, comme représentant l'université d'Oxford. Il résigna tous ses emplois en 1697, et se retira à East-Hampsted, où il mourut le 14 décembre 1716. Trumbull était fort lié avec Pope et avec Dryden. Ces deux poètes célèbres attachaient le plus grand prix à ses jugements. On croit que ce fut lui qui donna à Pope l'idée de traduire l'Iliade, et à Dryden l'Énéide. Le premier a composé l'Épitaphe de Trumbull; et l'on a conservé, dans ses OEuvres, quelques Lettres qu'il en avait reçues. D-Z-S.

TRUSLER (JOHN), écrivain anglais, né en 1735, exerça successivement diverses professions, et desservit une cure aux environs de Londres. En 1771, il conçut un projet dont la réussite commença sa fortune: ce fut d'abréger les sermons des théologiens les plus distingués,

(2) Ce nom, ajouté au sien était, celui de son aïeule, petite-fille de Mme. de La Sablière, l'amie de Lafontaine.

et d'imprimer ces abrégés sous la forme de manuscrits, de manière à épargner aux ecclésiastiques non-seulement le soin de composer leurs discours, mais aussi la peine de les transcrire. Cette entreprise fut encouragée, même par des dignitaires de l'église anglicane! Trusler, devenu imprimeur et libraire, alimenta son établissement des productions de sa plume, dont plusieurs ont du moins le mérite de l'utilité. Ayant acquis quelque aisance, il se retira dans une terre qu'il possédait au comté de Middlesex, et mourut en 1815. On a de lui, entre autres écrits: I. *Hogarth moralisé*, in-8°., 1766. II. *Chronologie*, vue concise de l'histoire, 1769, in-12; parmi de nombreuses réimpressions, il y en a une en 2 vol. in-12, suivis d'un troisième vol. en 1805. III. *Agriculture pratique*, 1780, in-8°. IV. *Abrégé des connaissances utiles*, 1784, in-12. V. *Les Temps modernes*, ou *les Aventures de Gabriel Outcast*, 1785, 3 vol. in 12. VI. *Vue sommaire des lois constitutionnelles d'Angleterre*, 1788, in-8°. VII. *Vie et Aventures de William Ramble*, 1793, 3 vol. in-12. VIII. *L'art du Jardinage*, in-8°. IX. *Essai sur la propriété littéraire*, 1798, in-8°. X. *Mémoires sur sa vie*, 1re. partie, 1806. XI. *Pensées philosophiques sur l'homme*, 1810, 2 vol. in-12. L.

TRYPHIODORE, grammairien et poète grec. Tout ce que nous savons de lui, d'après Suidas, c'est qu'il était Égyptien, et qu'il avait composé plusieurs poèmes, dont ce lexicographe nous a conservé les titres. Ce sont les *Marathoniques*, *Hippodamie*, *la Destruction de Troie*, et une *Odyssée lipogrammatique*, c'est-à-dire que, dans chacun des vingt-quatre chants qui la composent, une lettre de l'alphabet est omise; l'*alpha*, par exemple, dans le premier livre; le *bêta*, dans le second, et ainsi de suite, jusques et y compris l'*oméga*. Une idée aussi bizarre, et dont Tryphiodore n'est pas même l'inventeur, le place naturellement à cette déplorable époque de décadence et de mauvais goût où, par de puériles combinaisons de syllabes et le pénible artifice de la disposition des mots, on s'efforçait de suppléer au défaut d'idées et à l'absence totale du génie. Le temps, qui a fait justice de ces ridicules inventions, ne nous permet plus d'en apprécier le singulier mérite. Il ne nous reste rien de l'*Odyssée* de Tryphiodore, qui n'était, au surplus, qu'une imitation de l'*Iliade* de Nestor de Larande, qui vivait au commencement du troisième siècle. Il paraîtrait donc assez vraisemblable que Tryphiodore écrivait à la fin du cinquième siècle, ou au commencement du sixième, et qu'il fut par conséquent le contemporain de Coluthus (*Voyez* ce nom, IX, 334). La *Destruction de Troie*, Ἰλίου ἅλωσις, est le seul des ouvrages de Tryphiodore qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce petit poème, de six cent quatre-vingt-un vers, est plutôt l'esquisse rapide que le tableau de cette grande catastrophe si admirablement décrite par Virgile, au second livre de l'Énéide. Elle offre néanmoins quelques traits qui nous semblent dignes d'être remarqués. Tel est, entre autres, l'endroit où, sous la figure d'une vieille troyenne, Vénus vient révéler à Hélène le complot formé par les Grecs, et l'avertir que son époux Ménélas fait partie des guerriers que renferme le ventre du fatal colosse. Hélène

court au temple de Minerve, où le cheval de bois vient d'être placé : elle appelle les guerriers à voix basse, et leur parle de leurs femmes. A cette voix, à ce tendre souvenir, leur cœur s'émeut ; et l'un d'eux est tout près de répondre à l'appel : mais Ulysse le prévient, et l'étrangle à l'instant. Cet épisode ne manque point d'intérêt ; mais voilà tout ce qu'il y a dans le poème ; le reste est d'une sécheresse purement analytique et que ne rachète nullement le mérite du style. Voilà pourquoi, sans doute, il a traversé tant de siècles, sans trop appeler l'attention des savants ou des gens de lettres. Il en est même résulté de singulières méprises de la part de ses biographes. Nous citerons entre autres le docteur Lemprière, qui nous apprend (article *Tryphiodore*) que cet écrivain est auteur d'un poème *en vingt-quatre chants, sur la destruction de Troie ;* il suffisait, pour voir le contraire, de la simple inspection de l'ouvrage, et pour se convaincre qu'il n'est point écrit dans le système bizarre dont l'auteur avait fait l'application à son *Odyssée*. Nous avons sous les yeux la *treizième édition* de cette Biographie, *classique* en Angleterre, et devenue ailleurs le type de toutes celles que l'on met entre les mains de la jeunesse. Elle est incomplète, ou très-fautive dans sa partie bibliographique, et omet ou indique mal les éditions des écrivains dont elle parle. L'auteur ne dit pas un mot de celles de Tryphiodore, qui cependant en a eu plusieurs. Son poème parut d'abord dans les deux premières éditions de Cointus de Smyrne, et dans les collections de Henri Estienne, de Lectius et de Néander. Quelques savants des seizième et dix-septième siècles le publièrent ensuite, à Paris, à Francfort, etc. ; mais le texte, jusqu'alors très-incorrect, ne commença à recevoir quelques améliorations que dans l'édition d'Oxford, publiée en 1741, in-8°., par Jacques Merrick. Elle fut suivie, en 1765, de celle de Bandini, qui parut à Florence, et pour laquelle l'éditeur eut à sa disposition deux manuscrits, dont il ne tira presque aucun parti pour la correction du texte. Ce soin était réservé à *Thom. Northmore*, qui donna successivement deux éditions de la *Destruction de Troie ;* la première, à Cambridge, 1791, et la seconde, à Londres, 1804, in-8°. La dernière, et la meilleure sous tous les rapports, est celle de Leipzig, in-8°. ; elle est accompagnée d'un savant Commentaire, ouvrage d'un jeune littérateur de Berlin, M. Fr. Aug. Wernicke, enlevé, à vingt-trois ans, aux lettres qu'il cultivait avec succès. On trouve une traduction française de Tryphiodore dans les *Nouveaux mélanges de poésies grecques*, etc. (par Scipion Allut), 1779, in-8°. ; il en existe aussi des versions latines en prose et en vers ; une traduction en vers anglais de Merrick, et une en italien de Salvini.

A—D—R.

TRYPHON ou DIODOTE était né, suivant Strabon (XVI ; 2), à Cassiana, forteresse sur le territoire d'Apamée. Il embrassa le parti d'Alexandre Bala, et se signala dans la guerre que cet usurpateur eut à soutenir contre Demetrius Nicator. Après la mort d'Alexandre, il fit reconnaître Antiochus (*V.* II, 258), son fils, roi de Syrie, et fut déclaré son tuteur. Croyant devoir s'assurer l'appui des Juifs contre les tentatives de Demetrius pour remonter sur le trône de ses pères, il fit confirmer Jona-

thas dans la charge de grand sacrificateur, et nommer Simon, son frère, gouverneur du pays qui s'étend depuis Tyr jusqu'aux confins de l'Éthiopie. Mais Diodote (c'est le nom qu'il portait alors) ayant formé le projet de s'emparer du trône de Syrie, craignit que Jonathas, le plus fidèle allié du jeune Antiochus, ne fût un obstacle à ses desseins, et chercha, depuis, l'occasion de le surprendre pour le faire mourir. S'étant avancé jusqu'à Bethsan, ou Scythopolis, avec un corps de troupes, Jonathas s'y rendit aussitôt, suivi de quarante mille hommes d'élite. Forcé de dissimuler, Diodote le reçut avec de grands honneurs, et lui ayant persuadé de congédier son armée, le conduisit à Ptolémaïde, et l'y retint prisonnier. Mais les Juifs, ayant élu Simon à la place de Jonathas, avaient pris des mesures pour garantir leur pays d'une invasion. Diodote eut encore recours à la ruse: il promit de rendre Jonathas, et reçut, pour sa rançon, cent talents et ses deux fils, qu'il devait garder en otage. Au mépris de ses serments, le perfide Diodote entra dans la Judée, dont il ravagea les frontières: mais la fermeté de Simon l'ayant obligé de se retirer, il égorgea, dans sa fuite, Jonathas avec ses deux fils (*V.* Jonathas et Simon). Peu de temps après il fit mourir son royal pupille, et répandit le bruit que ce jeune prince s'était tué par accident. On dit qu'il avait séduit les médecins d'Antiochus, malade de la pierre, et qu'ils le firent périr dans l'opération. Les soldats, gagnés par ses largesses, le déclarèrent roi de Syrie. Il prit alors le nom de Tryphon. Ne pouvant se maintenir sur le trône qu'avec l'agrément des Romains, il chargea des députés d'offrir au sénat une statue de la Victoire, en or, du poids de six mille pièces. Mais le sénat, feignant d'ignorer la mort d'Antiochus, reçut le présent au nom de ce prince, qui fut confirmé dans la possession du trône de Syrie. Cependant Tryphon, cessant de se contraindre, se livrait sans pudeur à ses goûts dépravés. Il devint odieux à ses sujets, et se vit bientôt abandonné de ses alliés et même d'une partie de ses soldats. Antiochus (Évergètes ou Sidètes), frère de Demetrius Nicator, profita de cette disposition des esprits pour rentrer dans la Syrie, dont il chassa l'usurpateur. Tryphon se réfugia d'abord à Dora, sur les bords de la mer; mais Antiochus étant venu faire le siége de cette place, il s'enfuit sur un vaisseau et se retira dans Orthoriade, où il se vit bientôt assiégé. Il parvint encore à s'échapper, et ayant semé de l'argent sur la route, pour retarder les soldats qui le poursuivaient (V. *les Stratagèmes de Frontin*, II, 13), il put gagner Apamée. Antiochus l'atteignit enfin dans cette ville, et le fit tuer, suivant Josèphe (*Histoire des Juifs*, XIII, 12). Quelques auteurs disent que Tryphon se donna lui-même la mort. On place cet événement à l'an 134 avant l'ère vulgaire. Tryphon avait occupé le trône de Syrie pendant trois ans. On a des médailles de ce prince, en petit bronze et en argent, et des médaillons d'argent. Les médaillons sont très-rares, et leur valeur est considérable. (V. *la Description des Médailles antiq.*, par M. Mionnet, v, 72). Vaillant a recueilli, dans son *Seleucidarum imperium*, beaucoup de détails sur Tryphon.

W—s.

FIN DU QUARANTE-SIXIÈME VOLUME.